

KENTRON ELLHNIKHS KAI RΩMAΪKHΣ APXAIOTHTOΣ
ETHNIKON IDPYMA EPEYNΩN

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

20

A.D. RIZAKIS

ACHAIE I
SOURCES TEXTUELLES ET HISTOIRE
REGIONALE

ATHENES 1995

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MEDICIS, 75006 PARIS

L. Goumaropoulou, M. B. Hatzopoulos, *Les Milliaires de la Voie Egnatienne entre Héraclée des Lyncestes et Thessalonique* (MEΛETHMATA 1 ; Athènes 1985)

Y. E. Meimaris, *Sacred Names, Saints, Martyrs and Church Officials in the Greek Inscriptions and Papyri Pertaining to the Christian Church of Palestine* (MEΛETHMATA 2 ; Athènes 1986)

M. B. Hatzopoulos - L. D. Loukopoulou, *Two Studies in Ancient Macedonian Topography* (MEΛETHMATA 3 ; Athènes 1987)

M. B. Sakellariou, *The Polis-State* (MEΛETHMATA 4 ; Athènes 1989)

M. B. Hatzopoulos, *Une donation du roi Lysimaque* (MEΛETHMATA 5 ; Athènes 1988)

M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente de la Chalcidique centrale* (MEΛETHMATA 6 ; Athènes 1988)

M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Morrylos, cité de la Crestonie* (MEΛETHMATA 7 ; Athènes 1989)

Argyro B. Tataki, *Ancient Beroea : Prosopography and Society* (MEΛETHMATA 8 ; Athènes 1988)

L. D. Loukopoulou, *Contribution à l'étude de la Thrace propontique* (MEΛETHMATA 9 ; Athènes 1989)

ISBN 960-7094-87-5

© Κέντρον Ἑλληνικῆς καὶ Ρωμαϊκῆς Ἀρχαιότητος
τοῦ Ἐθνικοῦ Ἰδρύματος Ἑρευνῶν
Β. Κωνσταντίνου 48 - 116 35 Ἀθήνα - τηλ. 7210351

Καλλιτεχνικὴ ἐπιμέλεια ἑξωφύλλου
Ραχήλ Μισδραχῆ-Καπόν

Ἡλεκτρονικὴ ἐπεξεργασία
Ἰ. Τσοροτιώτης

Ἐκτύπωση
Φ. Παναγόπουλος & ΣΙΑ Ο.Ε.

Δημοσιεύεται με τήν εὐγενῆ χορηγία τοῦ Ἰδρύματος
Λίλιαν Βουδούρη
Publication généreusement financée par la Fondation
Liliane Boudouri

A.D. RIZAKIS

ACHAIE I
SOURCES TEXTUELLES ET HISTOIRE
REGIONALE

ATHENES 1995

ΚΕΝΤΡΟΝ ΕΛΛΗΝΙΚΗΣ ΚΑΙ ΡΩΜΑΪΚΗΣ ΑΡΧΑΙΟΤΗΤΟΣ
ΕΘΝΙΚΟΝ ΙΔΡΥΜΑ ΕΡΕΥΝΩΝ

CENTRE DE RECHERCHES DE L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE
FONDATION NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ

20

DIFFUSION DE BOCCARD - 11, RUE DE MEDICIS, 75006 PARIS

A.D. RIZAKIS

ACHAIE I
SOURCES TEXTUELLES ET HISTOIRE REGIONALE

A Yvonne
Alexandra et Paris

AVANT-PROPOS

L'Achaïe, à la différence des autres régions du monde grec, ne dispose ni de corpus d'inscriptions ni de recueil de *testimonia* et, à l'exception de quelques rares articles, rédigés par E. Meyer et F. Bölte dans la *Real Encyclopaedia*, on n'a guère tenté de réunir, commenter ou discuter les documents de son histoire; ces derniers, souvent perdus dans l'oeuvre de divers auteurs, n'ont pas attiré non plus l'attention des commentateurs anciens ou modernes et ont donc rarement été considérés pour eux-mêmes. Ce travail — qui a l'ambition de combler une lacune de nos études — a évolué au cours des années, au contact direct des sources écrites et de la réalité archéologique du pays;¹ il sera suivi de la publication des inscriptions des cités achéennes (*Achaïe II : Inscriptions de Patras*, à paraître en 1996; *Achaïe III : Inscriptions des autres cités achéennes*, à paraître en 1997 ou 1998). Ces études complémentaires contribueront, nous l'espérons, à une meilleure connaissance du passé archéologique et historique de cette région, longtemps oubliée, et procureront aux spécialistes une base solide pour leurs recherches futures.

L'actuelle publication doit beaucoup à tous ceux qui, avec amitié et dévouement, m'ont aidé de près ou de loin à mener à bien cette entreprise. Il m'est agréable de remercier plus particulièrement L. Mendōni, A. Panaghiotou et Ch. Papageorgiadou pour leur aide précieuse; Y. Rizakis et S. Zoubakis qui ont dessiné pour nous cartes et plans; M. Lacakis-Marchetti qui nous a communiqué le plan topographique de Tritaia; enfin K. Kritikakou, qui a lu mon chapitre sur Pausanias et participa en compagnie de A. Moutzali à la confection des *indices*. Mes remerciements s'adressent également à P. Thémélis et J. Camp qui m'ont généreusement permis de mentionner des documents inédits (*infra* n° 626 et 708) ainsi qu'à M. Kokolakis, G.

Fowden, L. Papakosta, D. Mulliez et P. Marchetti avec lesquels j'ai eu des échanges de points de vue, mutuellement enrichissants.

A mon fidèle ami, M. Petropoulos, je dois nombre de suggestions sur les découvertes archéologiques récentes qui ont enrichi mes commentaires. J'ai tiré grand profit des conseils et des suggestions de R. Baladié et de Marie-Françoise Billot qui n'ont pas ménagé leur peine pour relire certains chapitres. L'hospitalité offerte par l'*Institute for Advanced Study* de Princeton (1993-1994) a été bienvenue pour compléter mes lacunes bibliographiques et améliorer le texte à la suite, notamment, des discussions avec Chr. Habicht et G. Bowersock; je leur adresse mes plus vifs remerciements. Ce m'est une joie de dédier ce travail à mon épouse Yvonne, lectrice patiente et scrupuleuse à toutes les étapes, qui n'a cessé d'améliorer le manuscrit.

La publication a été rendue possible grâce aux subventions accordées au Centre de l'Antiquité grecque et romaine par la fondation L. Boudouri et à l'intérêt scientifique personnel et au support moral que porta à ce travail M. Sakellariou; je lui exprime ici ma sincère gratitude.

PRESENTATION ET CONVENTIONS

Textes anciens. Les textes sont généralement repris en entier ou en larges extraits quand cela est nécessaire à leur compréhension; parfois,

1. Le paysage archéologique fait, depuis plusieurs années, l'objet d'une recherche systématique dont les résultats sont publiés dans la série *Paysages d'Achaïe*; le premier volume, *Le bassin du Péiros et la plaine occidentale* est paru en 1992 (MEΛETHMATA 15); le deuxième, qui concerne la région patréenne, est actuellement en préparation; voir la publication préliminaire de M. Petropoulos et A.D. Rizakis, *JRA* 7 (1994) 183-207.

quand cela ne gênait pas l'interprétation, nous avons réduit les extraits des textes littéraires ou des inscriptions. Certains textes trop longs, comme le VII^e livre de Pausanias et le VIII^e de Strabon, n'ont pas été retranscrits. Comme il est naturel pour un recueil de ce genre, nous n'avons pas cherché à fournir, pour chaque texte, une édition de première main; nous avons néanmoins pris soin d'en citer la meilleure édition en discutant, le cas échéant, certaines leçons lorsque cette révision nous paraissait indispensable. Quand aux traductions, nous n'en avons pas fourni systématiquement pour tous les documents présentés dans les *Catalogues* I et II; seuls les plus importants en ont fait l'objet; l'absence de traduction est, toutefois, largement compensée par les commentaires. En principe nous avons respecté la littéralité des traductions, sans corriger ni le style ni l'orthographe, sauf en de rares exceptions, la plus notoire étant celle de Pausanias dont la traduction utilisée remonte à plus d'un siècle et pour laquelle une révision s'imposait : nous avons modernisé la langue, remplacé certaines expressions vieilles, corrigé enfin les erreurs.

Les auteurs sont classés dans l'ordre alphabétique de leur nom latin; on trouvera leur liste complète, avec les diverses éditions et commentaires anciens et modernes, dans l'index I. Nous avons adopté les abréviations courantes pour les sources littéraires qui sont, dans leur majorité, celles de *LSJ*; des formes plus développées ont été introduites à l'occasion pour plus de clarté. En outre, nous avons utilisé les signes diacritiques suivants : [] crochets à angles droits quand l'existence ou l'authenticité de l'auteur sont mises en doute; < > crochets à angles aigus pour signaler l'auteur présumé d'une oeuvre donnée ou quand les données biographiques ne sont pas certaines. Pour les signes diacritiques, concernant les textes épigraphiques, nous sommes demeurés fidèles à l'usage consacré, par une longue tradition, dans les éditions françaises (voir à ce sujet, L. et J. Robert, *La Carie* II [Paris 1954] 9-14).

Inscriptions. L'édition de base pour la plupart des inscriptions citées est celle des *IG*; un numéro isolé renvoie à cette édition (*IG* II², 756); en l'absence du volume des *IG*, nous renvoyons soit aux *corpora* régionaux soit à une bonne publication isolée du document. Pour les textes importants

nous avons complété la bibliographie par une publication plus récente que les *IG* ou l'*editio princeps*. Afin de faciliter la recherche des documents nous avons également cité le *Supplementum epigraphicum graecum* (*SEG*), même lorsque les mentions n'apportaient pas de corrections ou de compléments bibliographiques; en revanche le *Bulletin épigraphique* ou d'autres publications ne sont signalées que si les auteurs fournissent un commentaire personnel qui nous intéresse directement.

Date. La date est un élément important de chaque lemme et c'est la raison pour laquelle nous avons pris soin de l'indiquer, quitte en cas d'hésitation à le signaler de façon approximative; très souvent elle est justifiée ou discutée dans les commentaires.

Bibliographie et abréviations. La bibliographie, présentée à la fin du volume, comprend les ouvrages de base sur lesquels s'appuie cette étude et les publications ayant un rapport direct avec l'histoire des cités achéennes. Méconnue ou dispersée dans des revues d'accès difficile cette bibliographie nous a paru utile aux jeunes chercheurs qui s'intéressent à l'histoire régionale. Les abréviations des revues sont celles de l'*Année philologique*; exceptionnellement, certains titres de revues sont sous une forme moins abrégée.

Transcriptions des mots grecs. La transcription des anthroponymes et toponymes anciens ou modernes, du grec en français, pose des problèmes bien connus; une transcription phonétique pourrait en résoudre un grand nombre mais elle se heurte aux habitudes visuelles de nombreux hellénistes. Nous avons respecté cette tradition française, malgré ses incohérences; à maintes reprises, toutefois, il s'est avéré difficile d'établir une règle unique (Péiros face à Teichos, Scollis ou Papakosta) mais nous avons veillé, sans plus, à être conséquent. En revanche, nous avons toujours respecté les choix des auteurs dans les traductions (e.g. Helice, Hélice, Helike pour Héliké; Bura, Buris pour Boura; Egira, Aegira et Aigira pour Aigira; Egée, Eges, Aigium pour Aigion; Tritée, Tritaea pour Tritaia; Dyme et Dymè pour Dymé; Ceryneia et Keryneia pour Kéryneia etc.). Ces exemples caractéristiques illustrent d'une façon éclatante la confusion qui règne en ce domaine.

ABREVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Les abréviations utilisées pour les revues sont celles de l'*Année Philologique* sauf dans certains cas pour lesquels des formes plus explicites ont été préférées. Les titres des recueils usuels et des monographies ont été abrégés sous une forme qui doit rester lisible.

Accame, <i>Dominio</i>	Accame (S.), <i>Il dominio romano in Grecia dalla guerra acaica ad Augusto</i> (Roma 1946; réimpr. anast. Roma, 1972).
<i>Achaia und Elis</i>	Rizakis A.D. (éd.), <i>Achaia und Elis in der Antike. Akten des I. Internationalen Symposiums über Achaia und Elis in der Antike</i> , MEΛETHMATA 13 (Athen, 1990).
<i>Achaean Grave Stelai</i>	Papapostolou (J.A.), <i>Achaean Grave Stelai with Epigraphical Notes</i> by A. Rizakis (Athens, 1993).
AEMÖ	<i>Archäologisch-Epigraphische Mitteilungen aus Oesterreich Ungarn</i> , vol. I-XX (Wien, 1877-1879).
<i>Anal. Bodl.</i>	<i>Analecta Bodleiana</i> .
<i>AnnEp</i>	<i>Année épigraphique</i> . Paris.
<i>AncSoc</i>	<i>Ancient Society</i> . Louvain.
<i>Ancient Eliki</i>	<i>Ἀρχαία Ἐλίκη. Minutes First International Scientific Meeting on Ancient Eliki</i> (Athens, 1981).
ANRW	<i>Aufstieg und Niedergang der römischen Welt. Geschichte und Kultur Roms in Spiegel der neueren Forschung</i> , hrsg. von H. Temporini und W. Haase (Berlin-New York 1972).
<i>ArchAnAth</i>	<i>Ἀρχαιολογικά Ἀνάλεκτα ἐξ Ἀθηνῶν</i> . Athènes.
<i>ArchAnz</i>	<i>Archäologischer Anzeiger</i> .
<i>ArchDelt</i>	<i>Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον</i> . Athènes.
<i>ArchEph</i>	<i>Ἀρχαιολογικὴ Ἐφημερίς</i> . Athènes
<i>Arch. Pap.</i>	<i>Archiv für Papyrusforschung und verwandte Gebiete</i> . Leipzig : Teubner.
<i>Ἀθηνᾶ</i>	<i>Σύγγραμμα περιοδικὸν τῆς ἐν Ἀθήναις ἐπιστημονικῆς ἐταιρείας</i> . Athènes.
<i>Ἀθῆναιον</i>	<i>Σύγγραμμα περιοδικὸν κατὰ διμηνίαν ἐκδιδόμενον συμπράξει πολλῶν λογίων</i> (Athènes, 1871-).
<i>AthMitt</i>	<i>Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts. Athenische Abteilung</i> .
Aymard, <i>Assemblées</i>	Aymard (A.), <i>Les assemblées de la confédération achaienne</i> (Bordeaux, 1938).
Aymard, <i>Premiers rapports</i>	Aymard (A.), <i>Les premiers rapports de Rome et de la confédération achaienne</i> (Bordeaux-Paris, 1938).
Baladié, <i>Strabon</i>	Baladié (R.), <i>Strabon. Géographie</i> . Tome V, livre VIII (Paris : CVF 1978); [NC] : Notes complémentaires.
Baladié, <i>Péloponnèse</i>	Baladié (R.), <i>Le Péloponnèse de Strabon. Etude de géographie historique</i> (Paris, 1980).
Bearzot, <i>Pausania il periegeta</i>	Bearzot (C.), <i>Storia e storiografia ellenistica in Pausania il periegeta</i> (Venezia, 1993).
Bechtel, <i>HPN</i>	Bechtel (F.), <i>Die historische Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit</i> (Halle, 1917).

- Beloch, *Gr. Gesch.* Beloch (K.J.), *Griechische Geschichte*², en 4 vol. (Berlin et Leipzig, 1912-1927; réimpr. anast. Berlin, 1967).
- Bérard, *Colonisation* Bérard (J.), *La colonisation grecque de l'Italie méridionale et de la Sicile dans l'Antiquité : l'histoire et la légende*, BEFAR 150 (Paris, 1941; nouvelle édition révisée et mise à jour, Paris, 1957).
- Birge, *Groves* Birge (D.E.), *Sacred Groves in the Ancient Greek World* (Berkeley, 1989).
- Bodson, *Ἱερά Ζώα* Bodson (L.), *IEPA ΖΩΙΑ. Contribution à l'étude de la place de l'animal dans la religion grecque ancienne* (Bruxelles, 1978).
- Bouché-Leclercq, *Divination* Bouché-Leclercq (A.), *Histoire de la divination dans l'antiquité*, vol. I-III (Paris, 1879-1880).
- BMC Pelopon.* Gardner (P.), *Catalogue of Greek Coins (British Museum) Peloponnesus, excluding Corinth*, edited by Reginald Stuart Poole (London, 1887; réimpr. anast. Bologna, 1963).
- Brulé, *Fille d'Athènes* Brulé (P.), *La fille d'Athènes. La religion des filles à Athènes à l'époque classique. Mythes, cultes et sociétés* (Paris, 1987).
- Buckler, *Theban Hegemony* Buckler (J.), *The Theban Hegemony, 371-362 BC.* (Cambridge, Mass., 1980).
- BullEpigr* *Bulletin épigraphique de la Revue des Etudes Grecques.* Paris.
- Burkert, *Gr. Religion* Burkert (W.), *Greek Religion. Archaic and Classical* (Oxford 1985). Traduction par John Raffan de l'original allemand : *Griechische Religion der archaischen und klassischen Epoche* (Stuttgart, 1977).
- Bursian, *Geogr. v. Griech.* Bursian (C.), *Geographie von Griechenland. Peloponnesos und Inseln II* (Leipzig, 1872).
- Busolt, *Gr. Gesch.* Busolt (G.), *Griechische Geschichte bis zum Schlacht bei Chaeroneia I* (München, 1920) et vol. II avec la collaboration de H. Swoboda (München, 1926).
- CAH* *Cambridge Ancient History.*
- CAF* *Comitorum Atticorum Fragmenta*, 3 vol. éd. par T. Kock (Leipzig : Teubner, 1880-1888).
- CAG* *Commentaria in Aristotelem Graeca*, 23 vol. et 3 suppl. (Berlin : Reimer, 1882-1909).
- Cataldi Cataldi (S.), «Commento storico-giuridico al trattato di assistenza giuridica con Delfi e Pellana», *ASNSP* 7 (1977) 459-473.
- CID II* Bousquet (J.), *Corpus des inscriptions de Delphes II. Les comptes de Delphes de IVe et du IIIe siècle* (Paris, 1989).
- CIG* *Corpus inscriptionum graecarum.*
- CIL* *Corpus inscriptionum latinarum.*
- Colin, *Rome et la Grèce* Colin (G.), *Rome et la Grèce de 200 à 146 avant J.-C.* (Paris, 1905).
- Corinth VIII. 1* Meritt (B.D.), *Corinth. Greek Inscriptions* (1896-1927), vol. VIII.1 (Cambridge-Massachusetts, 1931).
- Corinth VIII.3* J.H. Kent, *Corinth VIII.3. The Inscriptions 1926-1950* (Princeton, 1966).
- Coll. Froener* Robert (L.), *Collection Froehner I. Inscriptions grecques* (Paris, 1935).
- Cook, *Zeus* Cook (Arthur Bernard), *Zeus. A Study in Ancient Religion* (New York, 1965; réimpr. Cambridge, 1914-1940).
- Curtius, *Peloponnesos* Curtius (E.), *Peloponnesos. Eine historisch-geographische Beschreibung der Halbinsel I* (Gotha, 1851).
- Darrouzès, *Notitiae* Darrouzès (J.A.A.), *Notitiae Ecclesiae Constantinopolitanae* (Paris, 1981).
- Daux, *Chron. delph.* Daux (G.), *Chronologie delphique* (Paris, 1943).

- De Sanctis, *Storia*
Dessau, *ILS*
Dodwell, *Tour*
Dubois, *Ligues*
EAA
Ebert, *Gr. Epigramme*
Edelstein-Edelstein,
Asclepius
Ehrhard, *Demetrius II*
Antigonus
Ἑλληνικά
EPRO
Errington, *Philopoemen*
Et. delph.
Exp. Morée
Feyel, *Polybe*
Flacelière, *Aitoliens*
FCG
FGrH
FHG
FD
Frazer
GDI
Gehrke, *Stasis*
GGM
Gell, *Morea*
Gomme
Grant, *FITA*
Greek Renaissance
- De Sanctis (G.), *Storia dei Romani*, en 4 vol. (Torino, 1907-1923).
Dessau (H.), *Inscriptiones latinae selectae*.
Dodwell (E.), *A Classical and Topographical Tour through Greece, during the years 1801-1806* (London, 1819).
Dubois (M.), *Les ligues étolienne et achéenne. Leur histoire et leurs institutions. Nature et durée de leur antagonisme* (Paris, 1884).
Enciclopedia dell'arte.
Ebert (J.), *Griechische Epigramme auf Sieger an gymnischen und hippischen Agonen*, Abhandlung des sächsischen Akademie der Wissenschaften zu Leipzig, Phil.-hist. Klasse vol. 63 fasc. 2 (Berlin, 1972).
Edelstein (E.J.) and Edelstein (L.), *Asclepius. A Collection and Interpretation of the Testimonies*, en 2 vol. (Baltimore, 1945).
Ehrhard (Chr.), *Studies in the Reigns of Demetrius II and Antigonus and Doson* (Ann Arbor, 1975).
Φιλολογικόν, ιστορικόν και λαογραφικόν περιοδικόν σύγγραμμα τῆς Ἑταιρείας Μακεδονικῶν Σπουδῶν. Thessalonique.
Etudes Préliminaires aux Religions Orientales dans l'Empire Romain, publiées par M.J. Vermaseren, Leiden.
Errington (R.M.), *Philopoemen* (Oxford, 1969).
Bousquet (J.), *Etudes delphiques*, BCH Suppl. IV (Paris, 1977).
Blouet (A.), Ravoisié (A.), Poirot (A.), Trézel (F.), Gournay (F. de), *Expédition scientifique de Morée III. Architecture, Sculpture, Inscriptions et vues du Péloponnèse, des Cyclades et de l'Attique*, en 3 vol. (Paris, 1831-1838).
Feyel (M.), *Polybe et l'histoire de Béotie au IIIe siècle avant notre ère* (Paris, 1942).
Flacelière (R.), *Les Aitoliens à Delphes. Contribution à l'histoire de la Grèce centrale au IIIe siècle av. J.-C.* (Paris, 1937).
Fragmenta Comiorum Graecorum, 3 vols., éd. A. Meinecke (Berlin : Reimer, 1839-1857; réimpr. Berlin, 1970).
Die Fragmente der griechischen Historiker, en 3 vol., éd. F. Jacoby (Leiden, 1926-1958; réimpr. 1954-1960).
Fragmenta historicorum Graecorum, 5 vols., éd. K. Müller (Paris : Didot, 1841-1870).
Fouilles de Delphes.
Frazer (I.G.), *Pausanias Description of Greece*, vol. IV (London, 1898).
Bechtel (F.) et Collitz (H.) éd., *Sammlung der griechischen Dialect-inschriften* (1884-1915).
Gehrke (H.J.), *Untersuchungen zu den inneren Kriegen in den griechischen Staaten des 5. und 4. Jahrhunderts v. Chr.* (München, 1985).
Geographi Graeci Minores, en 2 vol., éd. K. Müller (Paris: Didot, 1855-1861; réimpr. Hildesheim, 1965).
Gell (W.), *Itinerary of the Morea, being a Description of the Routes of that Peninsula* (London, 1817).
Gomme (A.W.), *A Historical Commentary on Thucydides* (Oxford, 1969).
Grant (M.), *From Imperium to Auctoritas. A Historical Study of Aes Coinage in the Roman Empire, 49 B. C.-A.D. 14* (Cambridge, 1946; réimpr. Cambridge, 1978).
The Greek Renaissance in the Roman Empire. Papers from the Xth

- Guarducci, *Inscr. cret.* *British Museum Classical Colloquium* (London, 1989).
Guarducci (M.), *Inscriptiones creticae : opera et consilio Friderici Halbherr collectae*, vol I-V (Roma, 1950).
- Guarducci, *Epigrafia :* Guarducci (M.), *L'epigrafia greca dalle origini al tardo Impero*, vol. I, II, IV (Roma 1957, 1978).
- Habicht, *Pausanias* Habicht (Chr.), *Pausanias' Guide to Ancient Greece* (Berkeley, 1985).
- Halliday, *Gr. Divination* Halliday (W.R.), *Greek Divination. A Study of its Methods and Principis* (London, 1913).
- Hammond-Walbank, (336-Macedonia) Hammond (N.G.L.) et Walbank (F.W.), *A History of Macedonia III, 167 B.C.* (Oxford, 1988).
- Haussoullier, *Pellana* Haussoullier (B.), *Traité entre Delphes et Pellana* (Paris, 1917).
- Head, *HN²* Head (B.V.), *Historia Numorum²* (London, 1913).
- Heberdey, *Pausanias Hellenica* Heberdey (R.), *Die Reisen des Pausanias in Griechenland* (Leipzig, 1894).
Robert (L.), *Hellenica. Recueil d'épigraphie de numismatique et d'antiquités grecques* (Limoges, 1940-).
- Herbillon, *Cultes* Herbillon (J.), *Les Cultes de Patras avec une prosopographie patréenne* (Baltimore-Londres, 1929).
- Hitzig-Blümner Hitzig (H.) et Blümner (H.), *Der Pausanias. Beschreibung von Griechenland mit kritischen Apparat*, hrsg. von H. Hitzig mit erklärenden Anmerkungen versehen von H. Hitzig et H. Blümner, 3 vol. en 6 tomes (Berlin et Leipzig, 1896-1910).
- Holleaux, *Etudes* Holleaux (M.), *Etudes d'épigraphie et d'histoire grecques*, vol. I-VI (Paris, 1938-1957 et 1968; réimpr. vol. I-III, 1968).
— «L'alliance de Rome et de l'Achaïe», *REG* 34 (1921) 400-422.
- Hope Simpson-Lazenby, *Homer's Iliad* Hope Simpson (R.) et Lazenby (J.-F.), *The Catalogue of the Ships in Homer's Iliad* (Oxford, 1970).
- Horos Ἔνα ἀρχαιογνωστικό περιοδικό. Athènes.
- How-Wells, *Commentary* How (W.W.) et Wells (J.), *A Commentary on Herodotus. Introduction and Appendices*, by W.W. How and J. Wells (Oxford, 1967-1968).
- Hude, *Scholia* Hude (C.), *Scholia in Thucydidem, ad optimos codices collata* (New York, 1973; réimpr. anast. de l'édition de 1927).
- IG *Inscriptiones graecae* (Berlin, 1903-); *IG² editio minor* (Berlin, 1913-).
- IvM Kern (O.), *Die Inschriften von Magnesia am Maiander* (Berlin, 1900).
- IvO Dittenberger (W.), Purgold (K.), *Inschriften von Olympia* (Berlin, 1896).
- Inst. naut., I* *Instructions nautiques du service hydrographique de la marine. Bassin oriental de la Méditerranée. Côte est de la Sicile et côte sud d'Italie, côte d'Albanie et îles Ioniennes, côtes ouest et sud de la Grèce, île de Crète, côte de Tripolitaine et d'Egypte* (Paris, 1912; tirage 1917).
- Kalkmann, *Pausanias* Kalkmann (A.), *Pausanias der Perieget. Untersuchungen über eine Schriftstellerei und seine Quellen* (Berlin, 1886).
- Kiepert, *FOA* Kiepert (H.), *Formae orbis antiqui* (Berlin, 1910).
- Kordôsis, *Συμβολή* Kordôsis (S.), *Συμβολή στην ιστορία και τοπογραφία της περιοχής Κορίνθου στους Μέσους χρόνους* (Athènes, 1981).
- Koster, *Plut. vit. Arati* Koster (A.J.), *Plutarchi vitam Arati* (Leiden, 1937).
- Koutivas, *Κορινθία* Koutivas (S.), *Ἱστορία τῆς Κορινθίας* (Athènes, 1966).
- Lacroix, *Reproductions* Lacroix (L.), *Les reproductions des statues sur les monnaies grecques* (Liège, 1949).
- Larsen, *Fed. States* Larsen (J.A.O.), *Greek Federal States* (Oxford, 1968).
- Launey, *Recherches* Launey (M.), *Recherches sur les armées hellénistiques*, en 2 vol. (Paris, 1950; réimpression avec *addenda* et mise à jour en postface par Y. Garlan,

- Ph. Gauthier et Cl. Orrieux; Paris, 1987).
- Leake, *Travels* Leake (W.M.), *Travels in the Morea*, en 3 vol. (London, 1830).
- Leake, *Peloponnesiaca* Leake (W.M.), *Peloponnesiaca. A Supplement to Travels in the Morea* (London, 1846).
- Lehmann, *Untersuchungen* Lehmann (G.A.), *Untersuchungen zur historischen Glaubwürdigkeit des Polybios* (Münster, 1967).
- Lerat, *Locriens* Lerat (L.), *Les Locriens de l'Ouest I. Topographie et ruines* (Paris, 1952).
- Leschhorn, *Gründer* Leschhorn (W.), *Gründer der Stadt Studien zu einem politisch-religiösen Phänomen der griechischen Geschichte* (Stuttgart, 1984).
- Levi, *Pausanias* Levi (P.), *Pausanias. Guide to Greece*, vol. II (London, 1971).
- Lex. Myth.* Roscher (W.H.), *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, 6 vol. et 4 suppl. (Leipzig, 1884-1897).
- LIMC* *Lexicon iconographium mythologiae classicae* (Zürich-Munich, 1981).
- Marasco, *Commento* Marasco (G.), *Commento alle biografie Plutarche di Agide e Cleomene*, en 2 vol. (Rome, 1981).
- Marrou, *Education* Marrou (I.), *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité* (Paris, 1967).
- MEFR* *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire de l'Ecole française de Rome*. Paris-Rome.
- Meineke, *Anal. Alex.* Meineke (A.), *Analecta Alexandrina. Sive commentationes de Euphorione Chalcidensi, Rhiano Cretensi, Alexandro Aetolo, Parthaenio Nicaeno* (réimpr. anast., Hildesheim, 1964).
- Mél. Triantaphyllou* *Τόμος τιμητικός Κ.Ν. Τριανταφύλλου Α' et Β'* (Patras, 1990 et 1994).
- Meyer, *Pel. Wander.* Meyer (E.), *Peloponnesische Wanderungen. Reisen und Forschungen zur antiken und mittelalterlichen Topographie von Arkadien und Achaia* (Zurich et Leipzig, 1939).
- Meyer, *Neue pel. Wander.* Meyer (E.), *Neue peloponnesische Wanderungen* (Bern, 1957).
- Meyer, «Patrai» Meyer (E.), *RE XVII.4* (1949) col. 2191-2222, s.v. Patrai.
- Meyer, «Pellene» Meyer (E.), *RE XIX.1* (1949) . col. 354-67, s.v. Pellene.
- Meyer, *Pausanias* *Pausanias Beschreibung Griechenlands. Neu Übersetzt und mit einer Einleitung und erklärenden Anmerkungen versehen*, von E. Meyer (Zürich, 1954; 1967²).
- Michel, *Recueil* Michel (C.), *Recueil d'inscriptions grecques* (Bruxelles, 1900); supplément 1912 et 1927.
- Miller, *Itineraria* Miller (K.), *Itineraria Romana. Römische Reichswege an der Hand der Tabula Peutingeriana* (Stuttgart, 1916; repr. anast. Rome, 1974).
- Moggi, *Sinecismi* Moggi (M.), *Sinecismi (I) interstatali greci*, I (Pisa, 1976).
- Moretti, *Iscr. agon.* Moretti (L.), *Iscrizioni agonistiche Greche* (Roma, 1953).
- Moretti, *Olympionikai* Moretti (L.), *Olympionikai, i vincitori negli antichi agoni olimpici* (Roma, 1957).
- Moretti, *Iscr. stor.* Moretti (L.), *Iscrizioni storiche ellenistiche*, 2 vol. (Roma, 1967).
- Morgan, «Ethnicity» Morgan (K.), «Ethnicity and Early Greek States. Historical and Material Perspectives», *ProcCamPhilSoc* 37 (1991) 131-163.
- Moutsopoulos, *Μνημεῖα* Moutsopoulos (N.), *Ἀρχιτεκτονικά μνημεῖα τῆς περιοχῆς Βούρας* (Athènes, 1958).
- MusHelv* *Museum Helveticum*. Revue suisse pour l'Etude de l'Antiquité classique.
- Muthmann, *Mutter und Quelle* Muthmann (Fr.), *Studien zur Quellenverehrung im Altertum und Mittelalter* (Basel, 1975).
- Nachtergaeel, *Galates* Nachtergaeel (G.), *Les Galates en Grèce et les Sotéria de Delphes* (Bruxelles, 1977).

- Neratzoulis , *Tritaia* Neratzoulis (M.A.), *Ἀχαϊκῆς δωδεκαπόλεως ἐρείπια καὶ μνημεῖα. I. Τριταία, Αἴγιον, Πάτραι* (Athènes, 1938).
- Νικόπολις Α΄* *Νικόπολις Α΄. Πρακτικά τοῦ πρώτου διεθνoῦς Συμποσίου γιὰ τὴ Νικόπολη*, édité par E. Chrysos (Preveza, 1987).
- Niese, *Gr. Staaten* Niese (B.), *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea*, en 3 vol. (Gotha, 1893-1903).
- Nilsson, *Gr. Feste* Nilsson (M.P.), *Griechische Feste von religiöser Bedeutung mit Ausschluss der Attischen* (Leipzig 1906; réimpr. Milan, 1975).
- Nilsson, *Gr. Religion* Nilsson (M.P.), *Geschichte der griechische Religion*, en 2 vol. (München, 1967-1974³).
- Nilsson, *Cults* Nilsson (M.P.), *Cults, Myths, Oracles and Politics in Ancient Greece* (Lund, 1951; New York, 1972).
- NCP Imhoof-Blümmner (F. W.) et Gardner (P.), *A Numismatic Commentary on Pausanias*, in *JHS* 6 (1885) 50-101; 7 (1886) 57-113; 8 (1887) 6-63. Edition complétée par Al. N. Oikonomides, *Ancient Coins illustrating lost Greek Masterpieces of Greek Art. A Numismatic Commentary on Pausanias* (Chicago, 1964).
- OGIS W. Dittenberger, *Orientalis graeci inscriptiones selectae*, 2 vol. (Leipzig, 1903-1905).
- OpAth* *Opuscula Atheniensi* (Lund, 1953-).
- Osanna , «Zeus Homarios» Osanna (M.), «Sull'ubicazioni del santuario di Zeus Homarios in Magna Grecia», *DArch* 7 (1989) 55-63.
- Page, *Greek Epigrams* Page (D.L.), *Further Greek Epigrams*. Revised et prepared for publication by R.D. Dawe and J. Diggle (Cambridge, 1981).
- Paingeard, *Hermès* Paingeard (P.), *Hermès psychagogue. Essai sur les origines du culte d'Hermès* (Paris, 1935).
- Papachatzis Papachatzis (N.), *Παυσανίου Ἑλλάδος Περιήγησις*, vol. I-IV (Athènes, 1974-1981).
- Papadopoulos, *Mycenaean Achaea P. Hamb.* Papadopoulos (Th.), *Mycenaean Achaea*, en 2 vol. (Göteborg, 1978).
- P. Oxy.* *Griechische Papyrusurkunden der Hamburger Staats und Universitätsbibliothek*, vol II, éd. B. Snell et alii (Hamburg, 1954). *The Oxyrhynchus papyri. London : Egypt Exploration Fund* vol. 10-11, éd. Grenfell and Hunt (Oxford, 1914-1915).
- Parke and Wormell, *Delphic Oracle Paroem. gr.* Parke (H.W.) and Wormell (D.E.W.), *The Delphic Oracle*, en 2 vol. (Oxford, 1956). Leutsch (E.L.A.) et Schneidewin (F.G.), *Corpus paroemiographorum graecorum* I (Göttingen, 1839; réimpr. anast. Hildesheim, 1958); Leutsch (E.L.A.), *Corpus paroemiographorum graecorum* II (Göttingen 1851; réimpr. anast. Olms, 1958).
- Partsch, *Olympia* Partsch (J. et alii), *Olympia die Ergebnisse der von dem Deutschen Reich veranstalteten Ausgrabung I: Topographie und Geschichte von Olympia* (Berlin, 1897).
- Pédech, *Polybe* Pédech (P.), *La méthode historique de Polybe* (Paris, 1964).
- Peek, *Grab-Epigramme* Peek (W.), *Griechische Vers-Inschriften I. Grab-Epigramme* (Berlin, 1955 et réimpr. 1980; réimpression avec le titre, *Greek-Verse Inscriptions : Epigrams on Funerary Stelai and Monuments* (Chicago, 1988).
- Perlman, *Theorodokia* Perlman (P.-J.), *The Theorodokia in the Peloponnese* (Ann Arbor Mich., University Microfilms, 1989).
- Petropoulos, *Ἔργαστήρια* Petropoulos (M.), *Τὰ ἐργαστήρια τῶν ρωμαϊκῶν λυχναρῶν τῆς Πάτρας καὶ τὸ Λυχνομαντεῖο* (Univ. de Yannina, 1994).

- Picard, *Sculpture* Picard (Ch.), *Manuel d'archéologie grecque. La sculpture II*. Période classique. Ve siècle* (Paris, 1939); II*, III (1954); IV* (1954) IV** (1963).
- Pingiatoglou, *Eileithyia* Pingiatoglou (S.), *Eileithyia* (Würzburg, 1981).
- PIR *Prosopographia Imperii Romani, saec. I, II, III* (Berlin, 1897-).
- Pirenne-Delforge, *Aphrodite* Pirenne-Delforge (V.), *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique* (Athènes-Liège, 1994).
- PLG *Poetae lyrici graeci*, éd. Th. Bergk (Leipzig-London, 1853; réimpr. 1914-15).
- Πλάτων *Δελτίον τῆς Ἑταιρείας Ἑλλήνων φιλολόγων* (Athènes, 1949-).
- PMG *Poetae melici graeci*, éd. D. Page (Oxford, 1962; réimpr. 1967).
- Πολέμων *Ἐπιστημονικόν φιλολογικόν σύγγραμμα* (Athènes, 1929-).
- Rouqueville, *Voyage* Rouqueville (F.C.H.L.), *Voyage de la Grèce IV* (Paris, 1824).
- Powel, *Coll. Alex.* Powel (J.U.), *Collectanea Alexandrina. Reliquiae minores Poetarum Graecorum Aetatis Ptolemaicae, 323-146 a.C.* (Oxford, 1925).
- PractAcadAth *Πρακτικά τῆς Ἀκαδημίας Ἀθηνῶν.*
- PractArchEt *Πρακτικά τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἑταιρείας.* Athènes.
- Princ. Enc. Clas. Sit. Stillwel (R.) et al. (éd.), *Princeton Encyclopedia of Classical Sites* (Berkeley-Los Angeles, 1980).
- Pritchett, *Topography* Pritchett (W.K.), *Studies in Ancient Greek Topography III. Part VI* (Amsterdam, 1991).
- Puillon-Boblay, *Recherches* Puillon Boblay (E.), *Recherches géographiques sur les ruines de la Morée dans l'Expédition scientifique de Morée, III. 2* (Paris, 1832).
- RE *Realencyclopädie der classischen Altertumwissenschaft der Pauly-Wissowa.*
- Regenbogen, «Pausanias» Regenbogen (O.), *RE Suppl. VIII* (1956) col. 1008-1097, s.v. Pausanias.
- Ritti, *Sigle ed emblemata* Ritti (T.), *Sigle ed emblemata sui decreti onorari greci* (Roma, 1969).
- Rizakis, *Paysages* Rizakis (A. D.), éd., *Paysages d'Achaïe I. Le bassin du Péiros et la plaine occidentale*, MEΛΕΤΗΜΑΤΑ 15 (Athènes, 1992).
- RivFil *Rivista di Filologia Classica.* Torino.
- Robert, *Pausanias* Robert (C.), *Pausanias als Schriftsteller. Studien und Beobachtungen* (Berlin, 1909).
- Robert, *Et. num. gr.* Robert (L.), *Etudes de numismatique grecque* (Paris, 1951).
- Robert, *Villes* Robert (L.), *Villes d'Asie Mineure* (Paris, 1962²).
- Robert, *Op. Min.* Robert (L.), *Opera minora selecta*, en 6 vol. (Amsterdam, 1969-1974, 1989).
- Roddaz, *Agrippa* J.-M. Roddaz, *Marcus Agrippa* (Rome, 1984).
- Sakellariou, *Migration* Sakellariou (M.B.), *La migration grecque en Ionie* (Athènes, 1958).
- Sašel-Kos, *ILGR* Sašel-Kos (M.), *Inscriptiones Latinae in Grecia repertae. Addidamenta ad CIL III* (Faenza, 1979).
- Schmitt, *Staatsverträge* Schmitt (H.H.), *Die Staatsverträge des Altertums II. Die Verträge der griechisch-römischen Welt von 700 bis 338 v. Chr.* (München, 1975²). III. *Verträge der griechisch-römischen Welt von 338 bis 200 v. Chr.* (München, 1969), unter mitwirkung von Robert Werner bearbeitet von Hermann Bengtson.
- Schwertferger, *Ach. Bund* Schwertferger (Th.), *Der Achäische Bund von der Zerstörung Korinths bis zur Neordnung Griechenlands durch Augustus*, Vestigia X (München, 1974).
- Schwyzler, *DGE* Schwyzler(E.), *Dialectorum graecorum exempla epigraphica potiora* (Leipzig, 1923³).

- SEG *Supplementum Epigraphicum Graecum.*
- Seibert, *Flüchtlinge und Verbannten* Seibert (J.), *Die politischen Flüchtlinge und Verbannten in der griechischen Geschichte* (1979).
- Sh. Bailey Shackleton Bailey (D.R.), *Cicero's Letters to Atticus*, éditées par D.R. Shackleton Bailey, en 7 vol. (Cambridge, 1965-1968).
- SPAW *Sitzung Bericht der preusischen Akademie der Wissenschaften.*
- Syll.³ *Sylloge Inscriptionum Graecarum* (Leipzig, 1921-1924; réimpr. Hildesheim, 1960).
- ThLG (K.B.) Haase et (W et L.) Dindorf (éd.), *Thesaurus Graecae Linguae ad Stephano constructus*, en 8 vol. (Paris, 1831-1865).
- H. Thomopoulos Thomopoulos (St. N.), *Ἱστορία τῆς πόλεως Πατρῶν ἀπὸ ἀρχαιοτάτων χρόνων μέχρι τοῦ 1821* (Patras, 1950; nouvelle édition améliorée par les soins de K. Triantaphyllou, d'après l'édition originale d'Athènes, 1888).
- TGF *Tragicorum Graecorum fragmenta*, éd. A. Nauck (Leipzig : Teubner, 1889; éd. B. Snell [Hildesheim, 1964²] réimpr. avec Supplementum).
- Triantaphyllou, *Lexicon* Triantaphyllou (K.), *Ἱστορικὸν λεξικὸν τῶν Πατρῶν. Ἱστορία τῆς πόλεως καὶ Ἐπαρχίας Πατρῶν ἀπὸ τῆς ἀρχαιότητος ἕως σήμερον, κατὰ ἀλφαβητικὴν, εἰδολογικὴν κατάταξιν* (Patras, 1980²).
- Tyrell-Purser Tyrell (R.Y.)-Purser (L.C.), *The Correspondance of M. Tullius Cicero* (London, 1918).
- Underhill, *Commentary* Underhill (G.E.), *A Commentary with Introduction and Appendix on the Hellenica of Xenophon* (Oxford, 1900).
- Urban, *Ach. Bund* Urban (R.), *Wachstum und Krise des Achäischen Bundes* (Wiesbaden, 1979).
- Walbank, *Aratos* Walbank (F. W.), *Aratos of Sicyon* (Cambridge, 1933).
- Walbank, *Philip V* Walbank (F. W.), *Philip V of Macedon, from Contemporary Coins* (Cambridge, 1940).
- Walbank, *Commentary* Walbank (F. W.), *A Historical Commentary on Polybius*, en 3 vol. (Oxford, 1957-1979).
- Wilhelm, *Beiträge* Wilhelm (Ad.), *Beiträge zur griechischen Inschriftkunde* (Wien, 1909).
- Wilhelm, *Neue Beiträge* Wilhelm (Ad.), *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde I* (Wien, 1911).
- Will, *Monde grec* Will (Ed.), *Le monde grec et l'Orient I. Le Ve siècle* (Paris, 1972).
- Will, *Monde hellénistique* Will (Ed.), *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.)* en 2 vol. (Nancy; seconde édition révisée et augmentée de celle de 1966/67).

PREMIERE PARTIE

L'HISTOIRE DES CITES ACHEENNES A TRAVERS LES SOURCES ECRITES

INTRODUCTION GENERALE

Nous n'avons pas l'intention de dresser, dans ce chapitre, l'histoire globale et détaillée des cités achéennes mais d'apprécier l'apport des sources anciennes relatives à ce sujet ou mieux à certains de ses aspects. Une véritable histoire des cités exigerait l'examen parallèle d'autres catégories de documents, en l'occurrence archéologiques; une telle entreprise nous éloignerait complètement du but de cette publication qui est tout autre : constituer un recueil des *testimonia* des cités, accompagnés d'un commentaire précis relatif au cadre géographique, chronologique et socio-politique; nous croyons fermement qu'un tel recueil pourrait être l'une des bases indispensables d'une histoire future des cités.

Un parcours rapide des *Catalogues I* et *II* montre l'extrême indigence des sources, surtout pour les périodes les plus anciennes; celles-ci font référence à l'Achaïe et aux Achéens en tant qu'entité ethnique ou politique et donnent peu de renseignements sur les cités proprement dites. Si les documents deviennent plus nombreux pour les périodes suivantes, leur témoignage semble extrêmement mince, comparé à celui des grandes cités du monde grec contemporain. Cette situation ne doit pas nous étonner; elle correspond à la place réelle que tiennent l'Achaïe et les cités achéennes dans les événements politiques ou culturels du monde antique. L'Achaïe n'a joué qu'un rôle secondaire dans l'évolution historique de l'Hellade. Pourtant, l'histoire de beaucoup de ces cités est très ancienne; elles existent déjà depuis l'époque mycénienne et survivent même après le déclin du monde mycénien et les «Temps obscurs». Leur participation à la seconde vague de la colonisation grecque de l'Italie du sud n'est contestée par personne bien qu'on en ignore tous

les détails; il en est de même pour les périodes archaïque et classique, pour lesquelles les informations se multiplient, certes, mais restent encore insuffisantes sur beaucoup d'aspects.

L'époque hellénistique est beaucoup plus riche en renseignements de toute sorte car le rôle de la ligue achéenne en tant que puissance périphérique dans les affaires grecques et méditerranéennes attira l'attention des historiens de l'Antiquité.¹ La place de certaines cités de la vieille Achaïe étant revalorisée dans ce nouveau cadre politique, on les trouve plus souvent mentionnées dans les sources; toutefois ces témoignages restent encore occasionnels, disparates voire décousus et ne permettent pas de reconstituer le tissu historique des cités; en réalité, seules les sources de la période impériale nous apporteront des informations suffisantes pour nous éclairer tant sur l'histoire contemporaine que sur celle des périodes passées.

La période du Bas Empire est beaucoup moins documentée dans nos sources écrites; de même la période suivante, au cours de laquelle les invasions slaves forcent une partie de la population grecque du Péloponnèse à émigrer en Italie méridionale, particulièrement en Calabre et en Sicile.² Un peu plus tard la poussée arabe vers l'ouest, atteignant un rythme croissant entre 820

1. Sur les sources anciennes et la bibliographie moderne de la ligue achéenne, voir la bibliographie réunie par Rizakis, in *Achaia und Elis*, 52-55 et notes. Sur les sources littéraires, en général, voir L. Mendóni, «H 'Achaïa stoús archaïous 'Ellhnes kai Latínous synggraféis», *loc. cit.*, 67-73; R. Baladié, «L'apport des sources littéraires à la connaissance de l'Elide et de l'Achaïe antiques», *loc. cit.*, 217-222.

2. Cf. Charanis, «On the Question of Hellenisation of Sicily and Southern Italy during the Middle Ages», *The American Historical Review* 52 (1946/1947) 74-86.

et 831, provoque un déplacement inverse, vers l'est; Patras est, alors, le point de convergence d'émigrés venus de la région de Reggio et de la Sicile du nord; enfin, à la fin du siècle, avec la reconquête de la Calabre et de la terre d'Otrante par les Byzantins, un phénomène similaire de mouvement de populations se produit vers la Calabre.¹

Contrairement aux textes épigraphiques dont le nombre augmente sans cesse, la majorité des passages littéraires présentés dans ce volume sont connus depuis longtemps; en général, ils ont été utilisés dans des commentaires ou dans quelques rares études consacrées aux cités achéennes. Le réexamen de l'ensemble des sources accompagné d'un commentaire critique et la confrontation avec les documents archéologiques nouveaux nous permettra de dégager de nouvelles informations, de corriger des erreurs et de donner place à de nouvelles interprétations dans le cadre de l'histoire locale et régionale.

La nature de ce travail ne justifie et ne permet en aucun cas une analyse systématique des sources, une *Quellenforschung*; nous avons cru intéressant d'insister — à partir de certains traits caractéristiques et connus de chaque auteur — sur les témoignages qui concernent la région et son histoire, et de les soumettre à un examen plus exhaustif. Il est évident que chaque auteur dispose d'une personnalité particulière; parfois même, chacune de ses oeuvres a une spécificité. Le problème des sources ne se pose pas de la même façon pour Diodore, Tite-Live, Strabon, Plutarque ou Pausanias, ni pour un même auteur dans ses différents livres; ne disposant que d'une infime partie des pièces de ce puzzle, nos commentaires sont souvent limités, sauf dans les cas bien précis où certaines constatations spécifiques nous ont été possibles et où une réflexion plus développée s'est imposée à nous.

Nous signalons au lecteur qu'il ne trouvera pas dans ce recueil les sources concernant la confédération achéenne; le cadre géographique de la confédération étant, à partir du milieu du III^e siècle, beaucoup plus vaste que la vieille Achaïe,

nous n'avons rapporté que les textes dans lesquels, d'une manière ou d'une autre, une cité de la vieille Achaïe était impliquée de façon directe ou indirecte. C'est la raison pour laquelle nous avons également évité d'inclure les textes littéraires ou épigraphiques dans lesquels un Ἀχαιὸς est mentionné sans aucune précision sur sa cité d'origine; ces personnages peuvent appartenir à d'autres régions associées à la confédération; enfin il ne faut pas oublier que le terme ne désigne pas toujours un Péloponnésien.²

Dans les *Catalogues* le lecteur trouvera toutes les informations — classées dans l'ordre alphabétique des auteurs — concernant les sources anciennes de l'histoire des cités; cependant il conviendrait, dans les limites de cette introduction, de faire, séparément, une évaluation de l'apport de chaque auteur important ou de chaque groupe d'auteurs mineurs. Cet apport sera présenté et évalué dans le cadre de l'histoire générale des cités dont nous donnerons un rapide aperçu. De même, nous réserverons un traitement particulier à certains thèmes qui reviennent dans plusieurs sources et qui demandent, par conséquent, un examen plus élaboré; enfin un chapitre sera consacré à la contribution des inscriptions.

1. Voir P. Lemerle, «La Chronique improprement dite de Monemvasie : le contexte historique et légendaire», *REB* 21 (1963) 5-49, particulièrement p. 48 n. 73; V. Laurent, *loc. cit.*, 135.

2. Voir sur cette question les remarques de Launey, *Recherches* I, 130-131; sur les divers emplois du terme Achaïe à partir de la conquête romaine, voir J. Oliver, *Historia* 30 (1981) 414 n. 2 (avec bibliographie); Baladié, *Péloponnèse*, 8.

A. L'ACHAÏE A TRAVERS L'OEUVRE DES AUTEURS ANCIENS

L'Achaïe, et plus particulièrement les cités achéennes ont rarement fait l'objet d'une attention particulière de la part des historiens de l'Antiquité. La perte des différents *Ἀχαιικά*, c'est à dire des écrits consacrés à l'histoire régionale, est regrettable. D'après Sopater,¹ Aristote avait préparé un traité sur la constitution achéenne; d'autres auteurs ont rédigé des *Achaïca* dont nous n'avons conservé que l'écho dans d'autres sources.² Il en est de même pour les quelques rares traités concernant des villes particulières; Aristote (141), de même que son disciple Dicéarque, aurait rédigé une constitution de Pellène; Cicéron avait un exemplaire de celle de Dicéarque et l'appréciait, semble-t-il, beaucoup (72); il est également possible que l'historien pergaménien *Claudius Charax* se soit intéressé à la confédération achéenne et ait consacré un livre sur l'histoire de Patras.³ Nous déplorons la perte de ces oeuvres comme mine d'informations d'ordre politique ou topographique. Mais examinons de près les sources que nous avons à notre disposition.

I. L'ACHAÏE A L'AGE DU BRONZE

L'histoire de l'Achaïe à l'Age du Bronze est mal connue malgré certaines informations dues à des sources postérieures; on y trouve le reflet des différentes traditions concernant les peuples de cette contrée. Les plus anciens habitants sont les Ioniens. D'après Hérodote, les Ioniens auraient divisé le pays en douze districts (μέγαρα); cette information est reprise par Strabon qui spécifie que les Ioniens habitaient *κωμηδόν* (VIII.7, 4=530), c'est à dire dans des villages dont l'association constituait les districts dont parle Hérodote.⁴

Cette tradition sur l'occupation ionienne du pays n'est, peut-être, qu'une invention athénienne élaborée à l'époque classique;⁵ Elle est contredite par l'affirmation d'Homère (*Il.* II, 573-575=151), également reprise par Strabon (VIII.6, 10=C 372), qui précise que les cités d'Aigialos étaient sous le contrôle d'Agamemnon et de

Mycènes;⁶ si cette information est exacte elle ferait remonter l'occupation achéenne du nord du Péloponnèse, par les Achéens, à l'époque mycénienne.⁷ La majorité des textes anciens

1. Phot., *Bibl. cod.* 161 [1550b 16]=376; cf. J.A.O. Larsen, *CPh.* 40.2 (1945) 77 n. 55.

2. Il s'agit d'Autocrates (*FGrH* 297), de Rhianos (*FGrH* 265 F 1-5; cf. M. Kokolakis, *Πρωτος ὁ Κρης* [Athènes 1968] *passim*) et d'Autesion (*FGrH* 298); leur oeuvre est mentionnée chez Athénée (60, 62), Etienne de Byzance (507) et les Scholies de Pindare (383).

3. Cf. Chr. Habicht, *IstMitt* 9/10 (1959-1960) 109-125 n° 1.

4. L'affirmation dans un autre passage (VIII.7, 1=527), selon lequel les Ioniens d'Aigialos étaient divisés en douze cités est, certainement, due à une confusion du géographe, car il ne saurait être question de cités dans la situation de l'Achaïe à fin de l'âge du bronze; la formation de celles-ci datent de la période classique; cf. M.B. Sakellariou, *The Polis-State* (Athens, 1989) 315.

5. Strabon (VIII.7, 1) et Pausanias (VII.1, 1-5) rapportent cette légende sans se soucier de sa valeur historique; le Périégète l'a suivie également, dans son *excursus* sur la migration; cf. F. Prinz, *Gründungsmythen und Sagenchronologie* (München 1979) 314-376; il mentionne aussi dans son récit d'autres faits qui se rapportent à cette période ionienne du pays : l'ancien nom de Dymé était alors Paleia (VII.17, 6), la cité doit son nom actuel soit à une femme du pays soit à Dymas fils d'Aigimios (Prinz, *op. cit.*, 253-259); le changement du nom d'Hypérésia en Aigeira remonte, selon lui (VIII.26, 2-4), à l'occupation ionienne; la *kômé* voisine de Phellôé, déserte sous l'Empire, n'était habitée que pendant cette période (26, 10). Enfin Boura devait son nom à une fille homonyme d'Ion et d'Héliké (VII. 25, 8).

6. L'opinion selon laquelle la division politique du *Catalogue des Vaisseaux* reflète une situation réelle est largement admise aujourd'hui parmi les savants (Hope Simpson-Lazenby, *Homer's Iliad*, 156) mais on ne peut savoir si les divers détails de l'information géographique ont été véhiculés depuis la dernière période de l'âge du bronze ou s'il s'agit de traditions inspirées des ruines visibles des cités abandonnées (D.L. Page, *History and the Homeric Iliad* [Berkeley et Los Angeles, 1959] 123-124).

7. J.K. Anderson (*ABSA* 49 [1954] 72sqq; cf. également Page, *op. cit.*, 129 n. 36; A. Giovannini, *Etude historique sur les origines du Catalogue des Vaisseaux* [Berne 1969] 44) pense que ce point de vue ne peut être justifié et suppose que, peut-être, le poète assigne à Agamemnon des territoires habités à sa propre époque par les descendants supposés des Achéens de Mycènes.

épousent une autre thèse, de tradition ionienne,¹ selon laquelle les Achéens, expulsés de Sparte ou d'Argos par les Doriens, seraient venus habiter l'Achaïe, expulsant à leur tour les Ioniens; leur chef était Tisaménos.² La date de l'arrivée des Achéens en Achaïe est une question controversée et difficile à résoudre;³ la majorité des découvertes archéologiques datent des périodes HRIII A-C;⁴ notons l'attestation, en Achaïe, de pratiques funéraires inhabituelles qui s'accordent avec l'hypothèse de l'arrivée dans le pays d'une population nouvelle parlant un dialecte du N.-O.;⁵ malheureusement les éléments d'ordre linguistique ou archéologique ne sont pas encore suffisants pour préciser le rapport entre les nouveaux arrivés et l'«invasion doriennne» qui correspondrait, selon les sources, au «retour des Héraclides» (voir *infra*, n° 46).

1. Il s'agit, probablement, d'une invention ionienne postérieure, voir M. Sakellariou, *Between Memory and Oblivion. The Transmission of Early Greek Historical Traditions*, MEΛETHMATA 12 (Athens, 1990) 137-138. L'archéologie est de peu de secours dans ce domaine; voir F. Schachermeyr, «Die Zeit der Wanderungen im Spiegel ihrer Keramik», in S.D. Jalkotzy (éd.), *Griechenland, die Ägäis und die Levante während der «Dark Ages» vom 12. bis zum 9. Jh. v. Chr.* (Wien, 1983) 241-255.

2. Voir index II, s.v. Τισαμένος. La nouvelle Achaïe se limitait, peut-être, au début, à la partie orientale; la région de Patras devait être contrôlée par un autre prince achéen originaire de Sparte venu sous la conduite de Preugénès. Ainsi les Achéens, comme auparavant les Ioniens, étendirent leur influence sur l'ensemble du pays de l'est à l'ouest; cf. Curtius, *Peloponnesos I*, 413-414.

3. Sur toutes ces questions voir M.B. Sakellariou, «Le peuplement de l'Achaïe à la fin de l'Age du Bronze et au début de l'Age du Fer», in *Achaia und Elis*, 13-18.

4. Th. Papadopoulos, *Mycenaean Achaia*, en 2 vol. (Göteborg, 1979) *passim*; *id.*, «Achaia's Role in the Mycenaean World», in *Achaia und Elis*, 31-37; S. Deger-Jakotzy, «Zum Verlauf der Periode SH III C in Achaia», *loc. cit.*, 19-29.

5. Les plus anciens documents concernant ce dialecte viennent des colonies achéennes de l'Italie du sud; cf. L.H. Jeffery, *The Local Scripts in Archaic Greece* (Oxford 1961) 248 sq.; Guarducci, *Epigrafia greca I*, 107-108. Sur le dialecte achéen en Achaïe et dans les colonies achéennes de l'Italie du sud, voir A. Bartoněk, *Classification of the West Greek Dialects at the Time about 350 B.C.* (Amsterdam-Prague, 1972) 49-51 et 79-89; F. Kiechle, «Pylos und der pyilische Raum in der antiken Tradition. Das Verhältnis des Dialektes von Metapont zu demjenigen Achaïas», *Historia* 9 (1960) 1-67; R. Giacomelli, *Achaia Magno-Graeca. Le iscrizioni arcaiche in alfabeto acheo di Magna Grecia* (Brescia, 1988); cf. C.R. de P. Siewert, *Gnomon* 63 (1991) 649-650 et surtout J.M. Dosuma, «En torno al dialecto de Acaya y sus colonias en la Magna Grecia. A proposito de un reciente libro de A. Giacomelli», *Minerva* 5 (1991) 27-56.

II. TEMPS OBSCURS ET EMERGENCE DES CITES

1. ENTREPRISES COLONIALES

Selon la tradition ionienne les Ioniens, expulsés par les Achéens, émigrent vers les îles et les côtes de l'Asie Mineure; d'après une tradition affectée à Priène, Héliké était considérée comme métropole d'une partie d'entre eux (Str. VIII.7, 2=528). A la fin du VIIIe s., la seconde vague de la colonisation grecque vers l'Italie du sud vient des cités du Péloponnèse; c'est à cette époque qu'on voit émerger de l'obscurité de l'Age du Fer certaines cités achéennes qui commencent à jouer un rôle dans les événements qui secouent le monde grec. Les sources qui parlent de cette émigration massive sont nombreuses; malheureusement, elles sont postérieures aux événements et leur témoignage est souvent contradictoire.

Les Achéens, conduits par Is d'Héliké,¹ colonisent Sybaris, vers 720 av. J.-C. et, un peu plus tard (vers 708 av. J.-C.), Myskellos de Rhypes fonde Crotoné.² Myskellos, ayant demandé au dieu de Delphes s'il aurait des enfants, il lui est conseillé de fonder une colonie; il devient ainsi, selon l'expression d'Irad Malkin³, «oeciste malgré lui». Les différentes versions conservées de cet oracle⁴ montrent que le rôle de Delphes dans cette seconde fondation fut prépondérant; il est à noter que la tradition concernant cette entreprise présente beaucoup de points communs avec celle de Cyrène.⁵ Enfin, Strabon (VI.1, 10=C 261) et Pausanias (VI.1, 12=215) indiquent que Caulonia était également une fondation achéenne; d'après le Périégète, Typhon d'Aigion en était le chef; d'autres sources considèrent Caulonia comme une fondation des Crotoniates; selon cette dernière tradition, le fondateur serait Caulon fils de l'Amazone Cleité.⁶

Aucune autre cité d'Achaïe n'est mentionnée comme ayant pris part à la colonisation de l'Italie du sud; une allusion de Lycophron à Pellène (185) ne prouve pas que cette cité ait participé aux entreprises coloniales. Thucydide (IV.120, 1=563) nous informe qu'elle colonisa, après la guerre de Troie, Skioné en Chalcidique; cette histoire fait probablement partie d'une tradition différente de celle qui concerne Tisaménos et l'expulsion des Ioniens, et qui repose sur la

ressemblance entre Pallène et Pellène.

Des cités achéennes orientales, qui prirent part aux entreprises coloniales, seules Aigion, Héliké, Hypérisie et Pellène sont citées dans la *Catalogue des Vaisseaux* (Hom., II. II, 573-575=151, 151a-c); la mention de Rhypes n'intervient que plus tard, au Ve siècle (Herod. I, 145=142). Les sources indiquent les *oecistes* et leur cité d'origine mais ne donnent aucune précision sur la composition des groupes de colons; il est difficile de croire que les cités achéennes, vu leur petite importance démographique et politique, aient été à elles seules les «nourricières» d'une si vaste immigration italienne; en revanche, on peut penser qu'elles ont été utilisées comme centres de ralliement des populations de plusieurs villes péloponnésiennes en partance pour l'Italie.⁷ Une chose semble pour l'ins-

1. Sources qui indiquent l'origine achéenne de cette fondation : Antiochos, *FGH* 555 F 12 cité in Str. VI.1, 12 (C 262)=*514; [Skymn.], 339-340; Eust., *ad Dion. Perieg.* 373 (*GGM* II, p. 283); le nom de l'oeciste est indiqué par la première source mais la reconnaissance du nom n'est pas certaine; pour les différentes interprétations — qui sont loin de résoudre ce problème — voir *infra*, n° 514 et surtout Leschhorn, *Gründer*, 26-27).

2. Leschhorn, *Gründer*, 27-31 avec toute la bibliographie antérieure à laquelle il faudrait ajouter les études récentes de R. Koerner, «Die staatliche Entwicklung in Alt-Achaia», *Klio* 56.1 (1974) 459-466 particulièrement 462-466 et Morgan, «Ethnicity», 131-163.

3. *Religion and Colonisation in Ancient Greece* (1987) 43-47, 88-91.

4. Cf. Parke et Wormell, *Delphic Oracle* I, 68-70. II 19 sq. 94; J. Fontenrose, *The Delphic Oracle. Its Responses and Operations* (Berkeley-Los Angeles-London, 1978) 138-140, 278 sq.; Leschhorn, *Gründer*, 27-28 et *infra*, n° *514.

5. B. Schmidt, *Studien zur griechischen Ktisissagen* (Diss. Freiburg, 1947) 119 sqq.; voir aussi pour le même sujet Leschhorn, *Gründer*, 30-31.

6. Voir Mazzarino, «Metropoli e colonie», in *Metropoli e colonie di Magna Grecia, Atti del terzo Convegno di studi sulla Magna Grecia* (Naples, 1964) 67-71 et Leschhorn, *Gründer*, 41 n. 5 et 42.

7. Cf. en général, Curtius, *Peloponnesos* I, 413-414; à la fondation de Sybaris participa, avec les Achéens, un groupe de Troiziéniens; si les colons de Caulonia étaient originaires, d'après certaines sources, de Crotoné, on ne peut pas exclure que Typhon d'Aigion ait amené avec lui des colons d'Achaïe; voir Leschhorn, *Gründer*, 26 et n. 2 : sources et bibliographie (Sybaris); *id.*, 41-42 et notes : sur l'origine des colons de Crotoné.

tant certaine : les cités achéennes avaient des problèmes communs qui les poussèrent à envoyer — comme bien d'autres l'ont fait pendant la même période — des colonies transmarines. Que la communauté ethnique des Achéens ait fait fonction de métropole dans toutes ces fondations ne constitue pas une preuve d'unité politique dont nous n'avons aucun indice sérieux.¹

Les motifs de ces entreprises nous échappent et la réponse à un grand nombre de questions demeure difficile tant que nous n'avons pas éclairci la vie de ces cités pendant les périodes géométrique et archaïque; leurs vestiges archéologiques sont très maigres tant en Italie du sud qu'en Grèce.² Ceux qui sont connus en Achaïe ne proviennent pas des villes qui, selon les sources, prirent part à la colonisation, mais de petits sites isolés dans la campagne. La seule exception est, pour l'instant, Aigion dont nous connaissons avec certitude l'emplacement et qui présente une continuité d'occupation depuis l'époque néolithique; les recherches récentes créent quelques nouveaux espoirs quant à Héliké dont on cherche depuis longtemps, vainement, l'emplacement (311); il en est de même pour Rhypes qu'on place habituellement, à 6 km au S.-O d'Aigion, sur le site de *Koumari* qui conserve quelques vestiges datant de la période classique (293), mais l'absence de toute fouille systématique nous impose la prudence; dans ce secteur (531.8), la découverte la plus importante de ces dernières années est un temple consacré aux cultes d'Artémis et Apollon datant du milieu du VIIIe siècle;³ la céramique se rapproche de celle d'Aigion et il est fort probable que le sanctuaire et le petit habitat identifié dans son voisinage se trouvaient dans les limites du territoire de cette cité.⁴

L'Achaïe semble avoir gardé des contacts et des relations de confiante amitié avec ses colonies d'Italie du sud, comme le laisserait entendre un passage de Polybe.⁵ Toutefois la colonisation ne semble pas avoir aidé les cités achéennes à acquérir une importance et leur histoire, pendant l'ère archaïque (VIIe et VIe siècle), reste obscure. Nous savons seulement que certaines cités de l'Achaïe orientale, Pellène et probablement Aigeira, furent victimes des visées expansionnistes des tyrans de leur voisine Sicyone; le Périégète précise (VII.26, 13=335)

que pendant cette guerre,⁶ la cité de Donoussa, située entre Aigeira et Pellène, fut complètement détruite (sur cette guerre voir *infra*, n° 2, 196, 197 et 594). Pendant une courte période, Sicyone a pu étendre sa domination sur la partie orientale

1. C'est l'avis de Morgan, «Ethnicity», 147 et n. 87; J.A.O. Larsen («The early Achaeon League», in G.E. Mylonas et D. Raymonds [ed.], *Studies presented to David Moore Robinson II* [1953] 798 n. 5) pensait que la colonisation achéenne était motivée par la rivalité commerciale avec Corinthe et l'Eubée, opinion rejetée par Anderson, *ABSA* 49 (1954) 78-79 n. 19.

2. T.J. Dunbabin, *The Western Greeks. The History of Sicily and South Italy from the Foundation of the Greek Colonies to 480 B.C.* (Oxford, 1948; réimpr. Chicago, 1959) 75, 83, 225 et 246; pour les vestiges archéologiques en Achaïe, datant du VIIIe s., voir Anderson, *ABSA* 49 (1954) 79 n. 68 et surtout Morgan, «Ethnicity», 143.

3. Un sanctuaire commun d'Apollon et d'Artémis est mentionné par le Périégète à Aigion (VII.24, 1).

4. Cf. I. Papapostolou, «Ανασκαφή ύστερογεωμετρικού ἀποθέτη στη Ραχίτα Παναχαΐκου», *PractArchEt* 1982, 187-188 et surtout M. Petropoulos, «Τρίτη ἀνασκαφική περίοδος στο Ἴνω Μαζαράκι (Ραχίτα) Ἀχαΐας», *Acts of the Third international Congress of Peloponnesian Studies II* (Athens, 1987-88) 81-96; *id.*, «Περίπτερος ἀψιδωτὸς γεωμετρικὸς ναὸς στο Ἴνω Μαζαράκι (Ραχίτα) Πατρῶν», *Acts of the Fourth international Congress of Peloponnesian Studies II* (Athens, 1992-93) 141-157. P. Ellinger, *La légende nationale phocidienne*, Suppl. *BCH* XXVII (Paris, 1993) 223 et n. 111 a noté, à très juste titre, que sur les neuf sanctuaires d'Artémis, mentionnés par le Périégète en Achaïe, les cinq appartiennent aux cités frontalières Aigeira et Pellène; la densité est beaucoup plus lâche dans le reste du pays.

5. Selon l'historien (Pol. II. 39, 1-6=429), les cités de Crotona, Sybaris et Caulonia avaient adopté les coutumes et la législation achéenne; elles fondèrent même un sanctuaire fédéral de *Zeus Homarios*, homonyme de celui d'Aigion; cf. Walbank, *Commentary* I, 224-226; A.J. Graham, *Colony and Mother City in Ancient Greece* (London, 1964) 158-159 et notes; Anderson, *ABSA* 49 (1954) 81; Osanna, «Homarios», *passim*. Une inscription de Métaponte (?) mentionne la présence d'une personne originaire peut-être de Rhypes (627); une autre épitaphe (Ve s. av. J.-C.), découverte récemment en Mer Noire, et attestant la présence d'un Hélikéen (740), est digne d'attention car on ignorait jusqu'à présent une émigration achéenne vers ces régions; en revanche chez Str. IX.2, 42 et XI.2, 12 et 14 il est question des Achéens d'Orchomène, installés sur la côte nord du Pont Euxin (je dois cette référence à R. Baladié).

6. La date n'est pas certaine; Meyer, «Pellène», col. 367 la place à l'époque archaïque et son opinion est approuvée par Anderson, *ABSA* 49 (1954) 80; cf. également A. Griffin, *Sikyon* (Oxford, 1982) 26-27 et 52.

du pays; dans les légendes des cités de Pellène et d'Aigeira persiste le souvenir de cette occupation et des luttes pour s'en libérer. Cette situation poussa-t-elle les autres cités à se réunir autour d'Héliké?

2. LA FORMATION DES CITES-ETATS

La date de la formation des cités-Etats, en Achaïe, est obscure. La légende concernant la création des douze cités ioniennes autour d'Héliké est contredite par Strabon qui affirme que les Ioniens vivaient dans des villages (VIII.7, 4=C 386 : χωμηδὸν ὄκουν) alors que les Achéens fondèrent des cités; celles-ci furent formées, selon le géographe, par le synoecisme de sept ou huit villages.¹ Ce témoignage montre qu'il y avait une tradition de villages en Achaïe mais la relation que fait Strabon entre la formation des cités et l'arrivée des Achéens est arbitraire.

Hérodote (I, 145=142), il est vrai, mentionne les douze districts territoriaux d'Achaïe (μέγαρα) mais il ne parle pas d'urbanisation; ce chiffre, fréquemment utilisé par Hérodote n'est pas, dans ce cas précis, fictif mais correspond à une réalité historique.² Les sources postérieures, en particulier Pausanias, décrivent des antiquités des périodes hellénistique et romaine en se référant à quelques sanctuaires des périodes plus anciennes (Ve et IVe s.) et les vestiges archéologiques qui attesteraient le développement d'un espace public aux époques géométrique et archaïque sont rares; nous connaissons pour le VIIe ou VIe siècle, Aigeira et Aigion (voir ci-dessous, p. 195,216); mais les traces connues sont maigres et il est difficile de les mettre en rapport avec celles de la période classique toutes aussi insignifiantes.³

Cette pauvreté de vestiges classiques incitait Anderson à croire (ABSA 49 [1954] 79) qu'aucune place n'était importante, en Achaïe, pendant la période archaïque; l'auteur émettait des doutes même sur l'existence de véritables cités — opinion partagée plus récemment par Morgan — au temps d'Hérodote : «I myself doubt whether some of the 'divisions' of the Achaean nation consisted of more than group of scattered villages in Herodotus's time». Cette affirmation, appuyée sur le hasard des découvertes, ne prend pas en compte le fait que certaines cités

achéennes, comme Aigion et Patras, sont continuellement habitées depuis l'Antiquité, ce qui explique que peu de vestiges aient été repérés des époques les plus anciennes. Par ailleurs les récentes découvertes archéologiques permettent de modérer cette opinion⁴ et d'accepter l'idée que les cités achéennes, énumérées dans la liste d'Hérodote avaient déjà quelque importance, ce qui leur permit de prendre une part individuelle, parfois très active, dans les événements de la guerre du Péloponnèse. Plusieurs indices montrent qu'elles formèrent depuis cette date une union politique, mais cette question n'étant pas encore très claire, les avis des savants sont partagés.⁵

1. Str. VIII.3, 2=518 et 7, 4 et 5=530 et 531; voir aussi Paus. VII.6, 1-2; cf. en général, Koerner, *op. cit.* 466-475 et la bibliographie citée dans le commentaire de ces passages.

2. Cf. J. Talboys Wheeler, F.R.G.S., *The Geography of Herodotus* (London 1854) 44-45; Detler Fehling, *Herodotus and his «sources», Citation, Invention and Narrative Art* (Trad. anglaise par Fr. Cairns [1989], d'après l'édition originale, *Die Quellenangaben bei Herodot* [Berlin/New York, 1971] 239(9).

3. Anderson, ABSA 49 (1954) 79 n. 68; Morgan, «Ethnicity», 136-143 et 142-144

4. La plus vieille nécropole de Patras date du milieu du Ve s. (voir *infra*, n° 250. 1); le site de Dymé n'a donné que du matériel de l'époque hellénistique; la période classique est peu représentée (Rizakis, *Paysages I*, 81-99).

5. Anderson, *op. cit.*, 80-81; *aliter* Morgan, «Ethnicity», 146 et 148.

III. LES CITES ACHEENNES ET LE MONDE CLASSIQUE

1. HISTORIENS DE LA PERIODE CLASSIQUE

Hérodote et Thucydide

Dans le récit d'Hérodote, aucune allusion n'est faite sur les rapports des cités achéennes avec le monde grec; apparemment elles ne participèrent pas aux guerres médiques. La seule information concernant l'Achaïe, est, comme nous l'avons déjà vue, que le pays était encore divisé en douze districts; la source de cette information ne nous est pas connue; nous savons que l'historien visita le Péloponnèse (Sparte, Argos, Epidaure, Corinthe, Olympie, Tégée) et certaines de ses descriptions trahissent une connaissance profonde des particularités topographiques que seule une autopsy personnelle peut procurer. Par contre, le bref passage concernant l'Achaïe exclut qu'il l'ait visitée et il semble très probable que, dans ce cas, les renseignements d'Hérodote proviennent d'une source indirecte mais contemporaine de son séjour péloponnésien.¹

Le rôle des cités achéennes pendant le Ve siècle, et particulièrement pendant la guerre du Péloponnèse, est décrit par Thucydide et Xénophon et par des auteurs tardifs tels que Diodore et Plutarque; très intéressantes sont les informations de Pindare sur les vainqueurs achéens des grands concours de la période et de moindre importance le témoignage isolé de quelques poètes. Le récit des événements politiques et des épisodes de la guerre du Péloponnèse, relaté par les deux premiers auteurs cités ci-dessus, nous révèle le rôle marginal joué par les cités achéennes — Pellène exceptée — dans ce conflit.

Nous trouvons, chez Thucydide, quelques renseignements topographiques précieux sur la côte de Patras, théâtre des combats navals entre les flottes ennemies (559-562 et 564), mais aucune information, non plus que d'ailleurs chez Xénophon, sur l'organisation de la confédération et des cités-membres. Leur union, s'il en exista une, devait être assez lâche; cette hypothèse expliquerait l'attitude de Pellène qui fait cavalier seul tout au long de ce conflit et est pratiquement seule à prendre une part directe aux combats; l'attitude des autres cités, tout en étant loyale à Sparte, est très réservée.

C'est Périclès en fait, qui comprend le pre-

mier l'importance stratégique de l'Achaïe pour les plans politiques ambitieux de l'empire athénien; l'Achaïe est ainsi incluse dans l'alliance athénienne en 454 av. J.-C.² La position stratégique de Pellène, par exemple, à la frontière de Sicyone et à proximité de Corinthe fait d'elle un «key point» pour les intérêts Athéniens et certains pensent, avec justesse, que la dédicace de la statue chryséléphantine d'Athéna à Pellène, oeuvre de Phidias, date de cette période.³

Après la trêve de trente ans et jusqu'à l'éclatement de la guerre du Péloponnèse les Achéens sont laissés tranquilles; la neutralité pour laquelle ils ont opté pendant la période de la «guerre froide», est difficile à maintenir avec l'éclatement des hostilités; désormais, ils doivent tenir compte du nouvel équilibre et choisir l'alliance qui corresponde à leur avantage; en 429 av. J.-C., ils sont plus ou moins contraints d'adopter le camp de Sparte mais sans participer activement aux combats.⁴

Il se peut que Pellène, dans cette nouvelle situation, sentant peser sur elle les menaces du voisinage trop encombrant de Sicyone avec laquelle ses démêlés sont plus anciens, prenne la décision individuelle de se rallier à Sparte, mettant à sa disposition, à sa demande, des hommes mais aussi des bateaux (558). Patras, à l'entrée du golfe de Corinthe est, pour la première fois, indirectement impliquée dans les conflits navals qui se produisent entre 429 et 425 av. J.-C. (559-

1. Cf. D. Müller, *Topographischer Bildkommentar zu den Historien Herodots : Griechenland* (Wasmuth : Tübingen, 1987) 730; sur les méthodes d'Hérodote, voir Donald Lateiner, *The Historical Method of Herodotus* (Toronto-Buffalo-London, 1989); K.H. Waters, *Herodotus the Historian. His Problems, Methods and Originality* (London et Sydney, 1985).

2. Le rapprochement des Achéens avec Athènes date, certainement, d'avant l'expédition de Périclès contre Oiniadai à laquelle les Achéens ont collaboré; le bref passage de Thucydide suggère qu'ils étaient déjà alliés; Thuc. I. 111, 2-3; cf. Busolt, *Gr. Gesch.* II, 505. Athènes établit ainsi un genre de protectorat en Achaïe jusqu'à la trêve de trente ans (445 av. J.-C.).

3. L'expression est de Anderson, *ABSA* 49 (1954) 82; voir également le commentaire *ad Paus.* VII. 27, 2=339.

4. P.J. Fließ, *Thucydides and the Politics of Bipolarity* (Nashville, 1966) 85 sqq. 118 sq.

562). La présence de l'armée et de la flotte péloponnésienne, dans cette zone, doit disposer en faveur des Péloponnésiens les villes côtières telles que Patras et Dymé, mais cela n'entraîne aucun engagement direct dans le conflit; c'est vers ces villes que se dirige la flotte péloponnésienne après la défaite navale avant de se retirer à Cyllène (Thuc. II. 84, 3-5=560); plus tard, les Péloponnésiens retournent à Panormos, au nord de Patras, qu'ils utilisent comme base d'opérations (Thuc. II. 86, 1; 92, 1=561-562).

Après la paix de Nicias, l'Achaïe quitte la coalition spartiate et rejoint celle d'Athènes. Au même moment, Alcibiade veut construire un fort sur Rhion mais il en est empêché par l'intervention des Corinthiens et des Sicyoniens (Thuc. V.52, 2=564); les Achéens restent dans l'orbite d'Athènes; aucune ville achéenne, à l'exception de Pellène, ne semble prendre part à l'invasion spartiate en Argolide, opérée l'année suivante, sous la direction d'Agis (Thuc. V.58, 4=565; 59, 3=566; 60, 3=567). A cette occasion Pellène, comme pendant les années précédant la guerre, veut se distinguer des autres villes qui restent neutres, Alcibiade ayant réussi à les arracher à la ligue péloponnésienne

En 419 av. J.-C., Patras est probablement, comme il ressort des passages de Thucydide mais surtout de Plutarque (564 et 406) contrôlée par une démocratie et forcée par le général athénien de se joindre plus activement au camp athénien; on suppose que la cité avait signé un accord militaire avec Alcibiade sans se référer aux autres membres de la ligue, mais deux années plus tard les Lacédémoniens, règlent à nouveau la situation en leur faveur dans les cités d'Achaïe en établissant des régimes oligarchiques.¹

Ce nouveau rapprochement avec Sparte, basé sur des intérêts communs, dure pratiquement jusqu'en 367 av. J.-C.; les Péloponnésiens acquièrent, par l'intermédiaire de leurs alliés Achéens, le contrôle de l'entrée du golfe de Corinthe en leur permettant, en contrepartie, d'établir leur autorité sur les cités, situées sur les deux rives. Cette appartenance à la zone d'influence de Sparte, ne semble pas obliger les cités à participer directement à des actions militaires; seule Pellène, comme les années précédentes, a un rôle actif dans les combats.²

Xénophon

Xénophon présente dans les sept livres des

Helléniques le récit des événements qui se sont déroulés en Grèce depuis 411 jusqu'à la bataille de Mantinée (voir *infra*, n° 579-592). Il est la source principale pour cette longue période et malgré les faiblesses de sa méthode, les omissions ou les insuffisances, son oeuvre a une valeur unique;³ des informations, rares mais précieuses pour cette période, sont tirées de sources mineures comme Théopompe (108, 493, 507), Ephore (111 et 493)⁴ et d'autres auteurs bien postérieurs à la période. Comme chez Thucydide, les références de Xénophon aux cités achéennes se font dans le cadre de son histoire générale et en fonction de l'implication plus ou moins directe des cités dans les événements militaires et politiques de son époque, à savoir la dernière phase de la guerre du Péloponnèse, la guerre de Corinthe et enfin les invasions thébaines dans le Péloponnèse; parmi les cités achéennes, seule Pellène — toujours fidèle à l'alliance spartiate — semble avoir eu un rôle actif dans ces événements.

Le séjour prolongé de l'historien dans la péninsule le met en contact avec des sources péloponnésiennes qui lui permettent de mieux relater les activités militaires dans ce pays; son témoignage souvent direct a une valeur, en soi, inestimable, malgré les faiblesses de son récit dont la plus importante est son parti pris pour Sparte, contre Thèbes.⁵ Comme dans l'oeuvre de

1. Thuc. IV.82, 1=586; Xen. *Hell.* VII.1, 42-43; pour la date voir Diod. XV. 75, 2=111 et le commentaire de J.K. Anderson, *ABSA* 49 (1954) 84 et n. 114 et 85 n. 117.

2. Thuc. II.9=558; Xen. *Hell.* III. 5, 12; cf. Anderson, *op. cit.*, 85. Sur les événements de cette guerre et les cités achéennes, voir aussi Koerner, *Klio* 56.1 (1974) 479-80.

3. Sur l'oeuvre de Xénophon, voir en général, G.H. Underhill, *A Commentary with Introduction and Appendix on the Hellenica of Xenophon* (Oxford, 1900); H.R. Breitenbach, *RE* 9A (1966) col. 1569-1928; J.K. Anderson, *Xenophon* (London, 1974); W.E. Higgins, *Xenophon the Athenian* (Albany, 1977); E.M. Soulis, *Xenophon and Thucydides. A Study on the Historical Methods of Xenophon in the Hellenica with Special Reference to the Influence of Thucydides* (Athens, 1972); J.-C. Riedinger, *Etude sur les Helléniques. Xénophon et l'histoire* (Paris, 1991).

4. Sur les conceptions méthodologiques d'Ephore, voir C. Schepens, «Ephore sur la valeur de l'autopsie (*FGrH* 70 F 110=Pol. XII. 27, 7)», *AncSoc* 1 (1970) 163-182; H. Verdin, «Notes sur l'attitude des historiens grecs à l'égard de la tradition orale», *AncSoc* 1 (1970) 183-200.

5. Voir Buckler, *Theban Hegemony*, 263-268.

son prédécesseur, il n'y a que peu d'informations topographiques; l'une fait référence à Olouros, bourg de Pellène, pris par les Arcadiens, alliés des Thébains en 366 av. J.-C. (Xen. *Hell.* VII.4, 16-18=592).

Malheureusement nous n'avons pas beaucoup d'informations sur la loyauté des cités achéennes envers Sparte pendant la dernière phase de la guerre du Péloponnèse; nous savons seulement que celle-ci les considère comme amies, vers la fin du siècle, lors de l'invasion du roi Agis en Elide, mentionnée par Xénophon (*Hell.* III.2, 23=580) et relatée dans une notice de Diodore (XIV. 17, 4-12=108), inspirée de Théopompe.

Un grand nombre d'hoplites Achéens participent, comme mercenaires, à l'expédition d'Agésilas en Asie; la ville la plus fidèle et la plus active de cette alliance étant, sans aucun doute, Pellène. Derkyllidas, chef des Spartiates, désireux de récompenser les plus fidèles de leurs amis Achéens, confie à l'un d'eux, Dracon de Pellène (il est parmi quelques rares Achéens qui nous soient connus par leur nom) le gouvernement d'Atarneus (579).

Les Achéens continuent à servir les intérêts spartiates, même au IV^e siècle, surtout pendant la guerre de Corinthe; ils sont cités parmi les alliés de Sparte (Xen. *Hell.* IV.2, 18 sqq. et 20=581) mais dans la description de la bataille de Némée (394 av. J.-C.), Xénophon parle seulement des Pellénéens qui subissent de lourdes pertes. Un peu plus tard, quand les Achéens (389 av. J.-C.) rattachent Calydon à leur ligue, malgré l'opposition des Acarnaniens (Xen. *Hell.* IV.6, 1; cf. Diod. XV, 76), ils persuadent Sparte d'envoyer une armée avec Agésilas afin de les aider contre les Acarnaniens. Les Achéens sont cités aux côtés de Sparte en maintes autres occasions, pratiquement jusqu'à la période de la domination thébaine, et ils lui resteront fidèles même après Leuctres.

2. L'ACHAIE ENTRE THEBES ET SPARTE

Au début de la guerre de Béotie, les Achéens soutiennent encore les Spartiates (Xen. *Hell.* VI.2, 3; Diod. XV, 31); en 373 av. J.-C. un contingent achéen participe à l'expédition contre Corfou et deux ans plus tard, lors de la bataille de Leuctres, ils sont cités parmi les alliés de Sparte (Xen. *Hell.* IV.2, 3; 4, 18). Certains pensent qu'après cette bataille, les Thébains et les

Spartiates soumièrent leur différend à un arbitrage achéen mais il est fort probable que cette médiation eût lieu après la bataille de Mantinée.¹

La victoire thébaine de Leuctres (371 av. J.-C.) change le rapport des forces en Grèce, renversant l'équilibre traditionnel, surtout dans le Péloponnèse, aux dépens de Sparte qui sort terriblement affaiblie et humiliée de cette défaite. Cette situation devient encore plus dramatique après la première invasion thébaine dans le Péloponnèse quand seuls les Pellénéens (Xen. *Hell.* VI.5, 29=583; VII.2, 2=587) parmi les Achéens² restent à ses côtés et prennent part aux opérations en défendant, avec les Spartiates, la route côtière, à l'est du Mont Oneion; mais les Thébains réussissent à rejoindre leurs alliés à Némée et se retournent ensuite contre Sicyone et Pellène; la menace de l'armée thébaine sur leur propre ville force les Pellénéens à changer de camp et à rejoindre la coalition thébaine, en 368 av. J.-C.³

Epaminondas ne renverse ni la constitution ni le gouvernement oligarchique de la cité, et n'installe pas plus une garnison comme il l'avait fait auparavant à Sicyone; il laisse les Pellénéens libres de s'occuper de leurs propres affaires.⁴ Ces derniers prennent part, en 367, à l'agression contre Phlonte — traditionnellement fidèle à Sparte — conduite par l'harmoste Thébain de Sicyone et Euphron, tyran de la même cité.⁵ L'année sui-

1. Pol. II. 39, 8-10; Str. VIII.7, 1=C 383; cf. M. Cary, «The alleged Achaean Arbitration after Leuctra», *CQ* 19 (1925) 161-166 et Baladié, *Strabon [NCJ]*, 240.

2. L'attitude des cités achéennes, traditionnellement pro-spartiates, reste réservée même lors de la seconde invasion d'Epaminondas dans le Péloponnèse en 369/8 av. J.-C.; voir Xen. *Hell.* VII.1, 1-15; cf. Buckler, *Theban Hegemony*, Appendice I A, 234sq; date; p. 242-249 : résumé des événements. La bibliographie sur les invasions thébaines dans le Péloponnèse est donnée par J. Wisemann, «Epaminondas and the Theban Invasions», *Klio* 51 (1969) 177 n. 4; l'auteur discute aussi les dates (p. 177-178 : sur la première invasion de 370 ou 369 av. J.-C.; p. 177 et n. 3-4 : sur la seconde invasion de l'été de 369 (?) av. J.-C. et sur la troisième de 367 av. J.-C.).

3. Xen. *Hell.* VII.1, 15-18=584 et 2, 11=588; Diodore (XV, 68-69) signale que Sicyone avait été gagnée à la cause thébaine mais il ne dit rien sur Pellène; en tout cas celle-ci a coopéré, un peu plus tard, avec Sicyone aux côtés des Thébains (Xen. *Hell.* VII.2, 11=588).

4. Xen. *Hell.* VII.1, 15, 18 et 9, 11=584-585; Aineia : 29, 12; Diod. XV, 69, 1 où — comme il est suggéré par Buckler, *Theban Hegemony*, 296 n. 40 — Phlonte est probablement un erreur au lieu de Pellène; Paus. VI.3, 2; IX.15, 4=357; Polyae. III.2, 10; St. Byz. s.v. Phoibia, Boughia.

5. Xen. *Hell.* VII.2, 11-15; cf. Meloni, *RivFil* 79 (1951) 17-18, 25.

vante (366 av. J.-C.) Pellène, à la suite des lourdes pertes qu'elle subit pendant l'attaque contre Phlionte, conclut la paix avec eux (Xen. *Hell.* VII.2, 11-20=588-589) et abandonne avec les Achéens le parti de Thèbes (Xen. *Hell.* VII.1, 43=586); il faut croire que ces derniers ont dû expulser les harmostes thébains de leurs cités avant leur nouveau rapprochement avec Sparte.

Si la volonté des Thébains de ramener les cités achéennes dans leur coalition est une motivation raisonnable, elle n'explique pas, à elle seule, la troisième expédition dans le Péloponnèse;¹ on peut, toutefois, constater que les entreprises thébaines menées dans le golfe montrent l'importance que Thèbes attache, alors, aux côtes et aux ports du golfe de Corinthe en vue d'un affrontement futur avec Sparte et ses alliés, parmi lesquels la cité de Corinthe est la plus directement visée.

Une des premières actions d'Epaminondas fut l'enlèvement des garnisons achéennes à Naupacte, Kalydon et Dymé, en Achaïe occidentale (Diod. XV, 75, 2=111); les deux premières cités sont livrées aux Etoliens² — qui les réclamaient instamment depuis 389 (Xen. *Hell.* IV. 6, 14; Dem. IX. 34; Str. IX. 4, 9) — en récompense de leur amitié envers Thèbes depuis 370 av. J.-C. Dans la mesure où l'Achaïe entre dans les jeux stratégiques péloponnésiens des Thébains, l'amitié des Etoliens est absolument nécessaire; Phormion a amplement démontré la valeur stratégique, au cours de la guerre du Péloponnèse, de Naupacte qui pourrait jouer un rôle analogue dans un futur affrontement.

Quand aux Achéens, réalisant l'inutilité d'un affrontement et voulant préserver le contrôle de leur pays, ils acceptent de capituler et de devenir des alliés-sujets de Thèbes; ils réussissent, en contrepartie, à convaincre Epaminondas de laisser intactes les constitutions oligarchiques de leur cité. Mais après son retour à Thèbes, des démocrates Achéens et Arcadiens arrivent dans cette dernière annonçant que le règlement avec les «aristocrates» Achéens peut bénéficier à Sparte; les Thébains décident alors d'établir un gouvernement démocratique sous la surveillance des harmostes (Xen. *Hell.* VII.1, 42=586); l'assemblée envoie, avec les harmostes, des garnisons pour aider les démocrates à rétablir leur pouvoir. Ce système, qui avait auparavant réussi à Sicyone, s'avère, ici, inefficace; les oligarques

Achéens, retirés momentanément à Elis, reprennent facilement le pouvoir dans l'ensemble des cités achéennes.³ Il semble que très vite ils adoptent une attitude de neutralité qui leur permet de jouer un rôle d'arbitre entre les puissances opposées.⁴ Après la bataille de Mantinée (362/1 av. J.-C.), les Achéens s'associent au traité de 362/1 av. J.-C., conclu entre Athènes, les Arcadiens, les Eléens et les Phliasiens.⁵ C'est de cette période que datent, à nouveau, les bonnes relations avec Athènes.

3. DE MANTINEE A LA MORT D'ALEXANDRE

Pellène suit, pendant cette période, les orientations achéennes, le nouvel ordre établi en Grèce ne lui faisant craindre ni Sparte ni ses voisins, autrefois dangereux et agressifs, tel Sicyone. Ses premiers contacts amicaux avec Athènes datent de quelques années avant Mantinée; ils remontent à la campagne de Charès en Achaïe, en 366 av. J.-C.⁶ En 344/3 la cité de

1. La date de cette expédition est amplement discutée par Buckler, *Theban Hegemony*, 249-250 qui examine aussi les causes et les motivations (*op. cit.*, 185-188).

2. Cf. W. Hohmann, *Aitolien und die Aitoler bis zum Lamischen Kriege* (Halle, 1908) 31-32. Sur les rapports conflictuels entre l'Achaïe et l'Étolie, au IV^e siècle, à cause de la présence achéenne sur les côtes septentrionales du golfe de Corinthe, voir S. Bommeljé, *Historia* 37 (1988) 297-316 et surtout I.L. Merker, «The Achaïans in Naupaktos and Kalydon in the Fourth Century», *Hesperia* 58 (1989) 303-311.

3. Le récit détaillé chez Buckler, *Theban Hegemony*, 188-193; cf. Larsen, in G.E. Mylonas et D. Raymonds (éd.), *Studies presented to David Moore Robinson II* (1953) 806 n. 42-43; toutefois à la bataille de Mantinée ils font partie de l'alliance anti-thébaine (Xen. *Hell.* VII. 5, 1).

4. Pol. II. 39, 9 d'où probablement Str. VIII. 7, 1 = C 383; cf. Walbank, *Commentary ad loc.*, avec bibliographie sur cette question.

5. *IG II²*, 112 et *addendum*, p. 658 (*Syll.*³, 181; Schmitt, *Staatsverträge II*, 250-252 n° 290); cf. Haussoullier, *Pellana*, 154; Buckler, *Theban Hegemony*, 261; S. Dusančić, «Arkadika», *AthMitt* 94 (1979) 128-135 et particulièrement p. 133 sqq.; Gehrke, *Stasis*, 15 n. 15 et *infra*, n° 64.

6. Haussoullier, *Pellana*, 155 n. 1 évoque, à cet effet, le texte de Xénophon, *Hell.* VII.2, 18=590. L'offrande du Pellénéen Gélon, fils de Tlésonidès (*infra*, n° 607-609), est beaucoup plus ancienne; elle daterait, d'après Haussoullier, de la période située entre la prise d'Athènes par Lysandre et le début du IV^e siècle; le geste de Gélon a pu faire suite à l'offrande de Lysandre à Delphes, sans doute du groupe des Navarques, que J.-F. Bommelaer (*Guide de Delphes* [Paris 1991] 110) place après Aigos Potamoi (405 av. J.-C.).

Pellène envoie une ambassade à Athènes qui vote, à l'occasion, un décret en son honneur faisant valoir les sentiments d'amitié que la ville manifeste à l'égard de la ville d'Athènes, comme par le passé (615; voir également 614). Pellène et les Achéens font, probablement, partie de l'alliance démosthénienne contre Philippe à Chéronée.¹

Nous ne savons pas si, après cette défaite, les cités achéennes gardent leur régime démocratique; il semblerait, toutefois, d'après Pseudo-Démosthène,² que la démocratie était établie dans toutes les cités achéennes quand Alexandre imposa aux Pellénéens, probablement en 336/5 av. J.-C., la tyrannie de leur concitoyen Chairon, champion à Olympie. Pellène n'est plus activement engagée dans le camp anti-macédonien mené par Athènes³ et elle est la seule des cités achéennes à ne pas prendre part à la révolte anti-macédonienne sous la conduite d'Agis, en 332 av. J.-C. Il est fort probable que la cité ne sera libérée de la tyrannie que beaucoup plus tard, probablement par Antigonos. Les Achéens, en général, semblent ne pas participer à l'agitation de 336 et 335 av. J.-C. et rester neutres pendant la guerre lamiaque, prétextant les lourdes pertes subies à Chéronée (Paus. VII.6, 5; VI.4, 7). La ligue survit après Chéronée, sa dissolution n'intervenant que plus tard, peut-être sous les pressions exercées par Alexandre;⁴ il semble même qu'à la fin de 338 av. J.-C. Philippe confie aux Achéens le contrôle de Naupacte, enlevé par la violence aux Etoliens, probablement durant l'hiver de 338/7 av. J.-C.;

les Achéens lui offrent avec plaisir leur aide, pendant son expédition punitive contre les Etoliens.⁵

1. Voir Plut. *Dem.* 17; pendant cette bataille les Achéens subissent de lourdes pertes : Paus. VII.6, 3=229; voir aussi VI.4, 4; cf. F. R. Wüst, *Philipp II von Makedonien* (München 1938) 164 sqq.; J.R. Ellis, *Philip II and Macedonian Imperialism* (London, 1976) 199 n. 62 et 203.

2. XVII, 10=95; cf. Haussoullier, *Pellana*, 154-156 et plus particulièrement p. 155 n. 2 (autres références sur le même événement).

3. Les Achéens, les Arcadiens de Mantinée, Argiens, Mégalopolitains et Messéniens étaient inclus dans l'alliance, formée par Athènes, contre Philippe en 342/1 av. J.-C.; cf. *IG II²*, 225; Schmitt, *Staatsverträge II*, 325-326 n° 337; A. Schäfer, *Demosthenes und seine Zeit II²* (Leipzig 1886) 485-488; F.R. Wüst, *Philipp II von Makedonien und Griechenland* (München, 1938) 93 et 119; J.R. Ellis, *Philip II and Macedonian Imperialism* (London 1976) 158-159 et n. 131.

4. Pol. II. 40, 5; 41, 9; un passage d'Hypéride (c. *Dem.*, col. 18) fait allusion à des assemblées achéennes. A. Aymard («Un ordre d'Alexandre», *REA* 39 [1937] 5-27, en particulier 17-25) pense que la confédération n'a pas été dissoute en 324 av. J.-C. mais les éléments dont nous disposons ne permettent pas de trancher; cf. aussi Larsen, *Fed. States*, 216; *id.*, «Der frühe Achäische Bund», in F. Gschnitzer (éd.), *Zur griech. Staatskunde* (Darmstadt 1969) 298 sqq.; J. Bingen, *BCH* 78 (1954) 402 sq.

5. Sur cette dernière question voir l'excellente mise au point de A.B. Bosworth, «Early Relation between Aetolia and Macedon», *American Journal of Ancient History* I (1976) 164-181.

IV. LES CITES ACHEENNES ET LE MONDE HELLENISTIQUE

INTRODUCTION

La période qui s'étend de la mort d'Alexandre au milieu du III^e s. est très peu documentée dans les sources.¹ Quelques détails relatifs à la guerre des Diadoques, concernant l'Achaïe, sont donnés par Diodore (XIX.66, 3-6=112). En 314 av. J.-C. Aristodémos, général d'Antigonos I, libère les cités achéennes (Dymé, Patrai, Aigion et Boura) des garnisons de Cassandre et un peu plus tard (303 av. J.-C.), Démétrios enlève Boura à Cassandre (Diod. XX.103, 4=113). Toutefois plusieurs cités achéennes connaissent, pendant cette période qui est celle d'Antigonos Gonatas, des garnisons ou des tyrans promacédoniens.² Enfin, en 281/0 av. J.-C., les Patrèens secourent les Etoliens contre les Galates et subissent de lourdes pertes (Paus. VII. 18, 6=251); vers la même date les quatre cités de l'Achaïe occidentale décident de reconstituer la confédération achéenne.

La dernière et plus grande période pour la confédération et pour les cités membres est sans aucun doute celle qui va de sa restauration — et plus particulièrement de l'ascension au pouvoir d'Aratos³ — à la domination romaine (146 av. J.-C.). L'Achaïe devient, pendant cette période une puissance régionale; elle participe d'une façon très active à tous les conflits locaux et internationaux. Cette période est la mieux documentée de l'histoire achéenne et, à côté des sources littéraires, nous avons, pour la première fois, des sources numismatiques, papyrologiques, épigraphiques et archéologiques. L'historien Polybe — malgré son faible intérêt pour la constitution fédérale, pour les institutions et l'histoire locale⁴ — est de loin la source la plus importante pour l'histoire des III^e et II^e siècles; son oeuvre, pour certaines de ses parties perdues est complétée par Tite-Live, Plutarque et d'autres sources mineures qui, souvent, puisent leurs informations chez lui.

La première phase de cette période est marquée par la tentative des cités de restaurer la confédération achéenne et de la consolider en s'associant de nouveaux membres;⁵ cette politique — menée avec succès par Aratos — s'oppose aux intérêts macédoniens dans le Péloponnèse et provoque également des craintes, justifiées, à Sparte et en Etolie; il en résulte une série de con-

flits avec Sparte et l'Etolie dont la confédération triomphe grâce à son rapprochement avec Antigonos Dôson et l'alliance macédonienne en 224 av. J.-C. (voir ci-dessous) à laquelle elle reste fidèle jusqu'à la seconde guerre de Macédoine.

En 198 av. J.-C., alors que *T. Quintus Flamininus* assiège Elatée, un revirement important s'opère dans la politique extérieure de la ligue; les Achéens ont chassé Cyliadas, chef du

1. H. Bengtson, *Griechische Geschichte* (München, 1969⁴) 365 : «Die historische Überlieferung des ersten Jahrhunderts nach Alexander Tod ist ein weites Trümmerfeld».

2. Pol. II. 41, 7-8 : Leontion; II. 41, 12 : Aigion; Pol. II. 41, 14 : Kéryneia et Boura (*infra*, n° 430). En général, les Antigonides n'ont pas installé de troupes dans les cités péloponnésiennes, mais ont appuyé des tyrans promacédoniens; Antigonos apportait à ses protégés un support financier et diplomatique qui était moins coûteux et surtout plus efficace que l'entretien d'une garnison (cf. W.W. Tarn, *Antigonos Gonatas* [Oxford, 1913] 277-286); toutefois il est difficile d'affirmer que tous les tyrans, dans les cités grecques de cette période, étaient des hommes d'Antigonos (Walbank, *Commentary* I, 233; J.J. Gabbert, *The Greek Hegemony of Antigonos II Gonatas, 283-239 B.C.* (Ann Arbor 1982) 208-209. Sur ces tyrans voir en dernier lieu W. Fellmann, *Antigonos Gonatas, König der Makedonen und die griechischen Staaten* (Diss. Würzburg 1930) 57-63. Sur les relations des Antigonides, en général, avec les cités grecques, voir également J. Briscoe, «The Antigonids and the Greek States, 276-196 B.C.», in P.D.A. Garnsey et C.R. Whittaker (éd.), *Imperialism in the Ancient World* (Cambridge, 1978) 145-177; plus particulièrement, pour les relations d'Antigonos Gonatas avec l'Achaïe et avec Aratos, voir W.H. Porter, «Aratus of Sicyon and King Antigonos Gonatas», *Hermathena* 45 (1930) 293-311 qui n'accepte pas le point de vue de M. Holleaux (*Hermes* 41 [1906] 475-478) selon lequel le roi qui a offert 25 talents à Aratos (Plut., *Arat.* 11, 2) est Antigonos; Porter pense que celui-ci serait Ptolémée; voir aussi Gabbert, *op. cit.*, 210 n. 15.

3. Pol. II, 43-44; Plutarque, *Aratos* I-XXXV; le témoignage de Pausanias (II. 8, 2 sqq.), confronté aux sources antérieures, est correct (Urban, *Ach. Bund*, 13 sqq.; Bearzot, *Pausania il periegeta*, 147-148). Le Périégète consacre, comme d'ailleurs Polybe, un très long développement dans le livre VII sur l'histoire des Achéens à l'époque hellénistique.

4. Voir Rizakis, in *Achaia und Elis*, 52-55.

5. Sur la fondation de la seconde confédération achéenne et son expansion pendant cette période voir en général, Urban *Ach. Bund*, 5-96.

parti promacédonien, et Aristainos, maintenant stratège de la confédération, prône l'alliance avec Rome; seuls les représentants de la cité de Dymé, fidèles à l'alliance macédonienne, refusent de ratifier cette décision et quittent la séance (*infra*, n° 167; voir toutefois n° 168); mais l'engagement achéen aux côtés de Rome est définitif et quelques années plus tard il est scellé par un traité.¹ Cette deuxième phase est marquée par l'entente — malgré de nombreux différends — entre l'Achaïe et Rome et par les interminables conflits avec Sparte et les autres membres récalcitrants.² L'alliance achéo-romaine est rompue définitivement par la guerre de Corinthe et la conquête de la Grèce en 146 av. J.-C.³

1. HISTORIENS DE L'EPOQUE HELLENISTIQUE

Polybe

a. Polybe et l'histoire achéenne. Parmi tous les historiens de l'Antiquité, Polybe est — et de loin — la source la plus importante pour les cités de la vieille Achaïe et pour la confédération en général. Nous savons que le récit principal de Polybe commence avec la 140^e Olympiade (220-216 av. J.-C.) lorsque Rome devient le centre de l'histoire méditerranéenne; la description des événements antérieurs à cette date, qui concernent la reconstitution de la seconde confédération achéenne, les *Achaïca*, est, selon le mot de Walbank (*Aratos*, 9) «frankly sketchy» et sert d'introduction à son oeuvre, proprement dite, qui est l'histoire romaine. Selon M. Gelzer⁴ (les *Achaïca*), auraient constitué initialement un mémoire indépendant, rédigé par Polybe au début de son exil, afin de justifier la politique achéenne aux yeux des Romains; ce n'est qu'ensuite qu'ils auraient été insérés dans l'histoire universelle. Cette thèse a été réfutée par plusieurs savants.⁵ Polybe est, certes, un auteur digne de confiance pour cette période mais la complexité du problème de ses sources et de ses engagements personnels nous oblige à soumettre chaque information à un examen détaillé et critique.⁶

Les renseignements — d'ordre politique et topographique — sur les cités achéennes de la première période sont beaucoup plus importants, l'Achaïe se trouvant au centre de son récit historique et étant de plus le théâtre des guerres cléoménique et sociale. Les invasions spartiates et surtout étoliennes donnent à l'historien l'occasion de nous procurer une mine d'informations

topographiques sur les cités de la région et sur les itinéraires des armées. Dans la période qui suit, avec la grande expansion de la confédération sur l'ensemble du Péloponnèse, apparaissent, dans le récit des événements, la régression progressive du rôle des cités de la vieille Achaïe et le caractère dominant de celui des nouveaux membres, comme Mégalopolis ou Argos.

b. Les sources de Polybe. La source principale de Polybe, selon l'auteur lui-même (II.40, 4; 47, 11; 56, 1-2), pour la première période — c'est-à-dire celle qui comprend la fondation et l'extension de la ligue jusqu'à 230 av. J.-C., ainsi que les guerres cléoménique (228-221) et sociale (220-217) qui en découlèrent — sont les *Mémoires* d'Aratos; exceptionnellement, pour certaines parties, l'historien a recours au criticisme de

1. Sur la date, voir M. Feysel, «T. Quintus Flaminius, Philippe et les Achéens», *REG* 56 (1943) 235 sqq.; M. Holleaux, «Etudes d'histoire hellénistique. L'alliance de Rome et de l'Achaïe», *REG* 34 (1921) 400-422; *aliter* E. Badian, «The Treaty between Rome and the Achaean League», *JRS* 42 (1952) 76 sqq.

2. Pour cette période de l'alliance achéo-romaine, voir A. Bastini, *Der achäische Bund als hellenische Mittelmacht. Geschichte des achäische Koinon in der Symachie mit Rom* (Frankfurt am-Bern-New York-Paris, 1987) *passim*; sur l'impérialisme romain de cette période, voir en dernier lieu R. Werner, «Das Problem des Imperialismus und die römische Ostpolitik im Zweiten Jahrhundert v. Chr.» *ANRW* 1.1 (1972) 501 sqq.

3. Pour les événements de cette guerre, voir Will, *Monde hellénistique* II, 385 sqq.; A. Bastini, *op. cit.*, 195 sqq.; J. Deininger, *Der politische Widerstand gegen Rom in Griechenland, 217-86 v. Chr.* (Berlin-New York, 1971) 215 sqq. Sur les causes de ce conflit, S. Gruen, «The Origins of the Achaean War», *JHS* 96 (1976) 46-49.

4. *Hermes* 75 (1940) 32-37; *id.*, *Abhandl. der preuss. Akad. der Wissensch.* (1940.2) 3-32; sur les *Achaïca* de Polybe, voir K.E. Petzold, *Studien zur Methode des Polybios und zu ihrer historischen Auswertung* (München, 1967) 25 sqq. et 113 sqq.

5. M. Treu, *Historia* 3 (1954) 219-228; Walbank, *Commentary* I, p. 215 et enfin Pédech, *Méthode*, 530.

6. Voir sur ce sujet les réflexions de J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate* (Paris, 1988) 729-731.

Phylarque.¹ Certes, il y a, dans la relation des événements de cette période, un parti pris pour Aratos; l'auteur dégage Aratos et l'Achaïe de toute responsabilité, en ce qui concerne la guerre, et présente les Achéens comme les victimes de l'expansionnisme spartiate.² La version polybienne reflète les craintes achéennes à l'égard de la politique procléoménienne de la ligue étolienne mais l'historien majore la responsabilité des Etoliens pour dissimuler celle d'Aratos.³

L'historien met en évidence, particulièrement pour le IIIe s., leur puissance destructrice qui va à l'encontre des intérêts des Achéens et met en danger le *statu quo* en Grèce.⁴ Si l'on en croit Polybe, après une brève période d'entente entre les deux confédérations, la méfiance s'installe entre elles; dès les années 230 environ un rapprochement a lieu entre l'Étolie, la Macédoine et Sparte. Polybe voit dans cet accord une menace sérieuse contre la confédération achéenne,⁵ mais plusieurs spécialistes modernes expriment des réserves sur ce point, certains même contestent l'existence d'une véritable alliance anti-achéenne.⁶

A travers le récit de Polybe concernant cette période, nous percevons les ambitions de la

1. Cf. C. Wachsmuth, «Über eine Hauptquelle für die Geschichte des Achäischen Bundes», *Leipziger Studien* 10 (1887) 269-298; M. Klatt, *Forschungen zur Geschichte des Achäischen Bundes, I. Quellen und Chronologie des Kleomenischen Krieges* (Berlin 1877) *passim*; E. Bikerman, «Notes sur Polybe II», *REG* 56 (1943) 287-304; Pédech, *Méthode*, 154 sqq.; Walbank, *Aratos*, 11-12. De toute façon il est extrêmement difficile d'évaluer les emprunts à Phylarque dans le second livre de Polybe et éventuellement ceux qu'il a puisés dans d'autres sources; cf. Pédech, *Histoires II* (Paris : CUF, 1970) 18; Ehrhard, *Demetrius II and Antigonos Doson*, 73 n. 29. J.W. Africa, *Phylarchus and the Spartan Revolution* (Berkeley-Los Angeles 1961); Will, *Monde hellénistique I*, 371-401; F.W. Walbank, *CAH VIII.1* (1984²) 456-473.

2. Dans les deux cas cette explication — concernant en particulier la responsabilité des Etoliens — n'est pas en accord parfait avec certaines sources anciennes et n'acquiesce pas l'assentiment de tous les modernes. Cf. P. Oliva, *Sparta and her Social Problems* (Amsterdam-Prague, 1971) 250-266; G. Marasco, «Polibio e i rapporti etolo-spartani durante i regni di Agide IV e Cleomene III», *Prometheus* 6 (1980) 153-180; *id.*, «Storia e propaganda durante la guerra cleomenica : un episodio del IIIe sec. a.C.», *RivStorItal* 92 (1980) n° 152, 29-51 : sur les aspects idéologiques de la guerre et les craintes des classes dirigeantes achéennes; sur le même sujet voir en général, D. Mendels, «Polybius and the Socio-economic Revolution in Greece», *AntCl* 51 (1982) 86-110.

3. Voir en général les pages consacrées par Pédech, *Méthode*, 153-166 et plus particulièrement J. A.O. Larsen, «The Aetolians and the Cleomenic War», in *Studies in Honor of H. Caplan* (Ithaca 1966) 43-47 dont l'avis est plus partagé; il considère le jugement de l'historien à l'égard des Etoliens exagéré mais il ne met pas en question sa bonne foi; J.V.A. Fine, «The Background of the Social War of 220-217», *AJPh* 61 (1940) 129-165; Walbank, *Philip*, 24-27; voir aussi la note précédente. Sur l'hostilité déclarée de Polybe contre les Etoliens et Cléomène dont il ne pouvait pas comprendre les réformes, voir en général, Ehrhard, *Demetrius II and Antigonos Doson*, 29-30. Sur l'attitude des Etoliens pendant la guerre romano-achéenne contre Nabis et la guerre de Rome contre Antiochos, voir les deux articles récents de K.S. Sacks, «Polybius' other View of Aetolia», *JHS* 95 (1975) 92-106 et D. Mendels, «Did Polybius have another View of the Aetolian League? A Note», *AncSoc* 1-17 (1984-1986) 63-73.

4. Pol. IV. 3, 1-4; sur ce point voir K.S. Sacks, «Polybius' other View of Aetolia» *JHS* 95 (1975) 67.

5. Pol. II. 43, 10 : ὑπὲρ διαρέσεως τοῦ τῶν Ἀχαιῶν ἔθνους; cf. R.A. de Laix, «Polybius' Credibility and the Triple Alliance of 230/229 B.C.», *CSCA* 2 (1969) 65-83 qui croit en définitive qu'Antigonos comptait sur cette alliance pour reconquérir les cités qui avaient quitté le royaume pour devenir membres de la ligue, mais, d'après l'auteur il sous-estimait les ambitions de Cléomène; cette alliance est placée par l'auteur au milieu de 229 av. J.-C.

6. M. Klatt (*Forschungen zur Geschichte des Achäischen Bundes, I. Quellen und Chronologie des Kleomenischen Krieges* [Berlin, 1877] 41) précise que cette alliance n'est confirmée par aucune autre source; J.V.A. Fine («The Background of the Social War of 220-217», *AJPh* 61 [1940] 134 sqq., particulièrement p. 145) pense que Polybe s'est trompé sur l'existence de cette entente et affirme que les Etoliens sont restés neutres pendant la guerre cléoménique craignant que le roi de Sparte ne devienne maître du Péloponnèse. Allant dans le même sens M. Daubies, «Un chassé-croisé diplomatique dans le Péloponnèse au IIIe siècle avant J.-C.», *AntCl* 42 (1973) 123-154 s'élève contre la thèse de G. A. Lehmann (*Untersuchungen*, 340-341), réhabilitant Polybe et surtout contre celle de R.A. De Laix (note précédente) dont les doutes sur l'existence de cette triple alliance entre Antigone Dôsôn, les Etoliens et Sparte sont partagés par J. Briscoe, «The Antigonids and the Greek states 276-196 B.C.», in P. Garnsey-C.R. Whittaker (ed.), *Imperialism in the Ancient World* (Cambridge 1978) 152 n. 36; P. Oliva, «Der Achäische Bund zwischen Makedonien und Sparta», *Eirene* 21 (1984) 5-16, particulièrement, p. 9 n. 11; Urban, *Ach. Bund*, 131 sqq. [D 117]; F. W. Walbank, *CAH VIII.1* (1984²) 459 et n. 35; enfin S. Le Bohec, *Antigonos Dôsôn roi de Macédoine* (Nancy 1993) 179-184, tout en niant l'existence de l'alliance, précise, comme Chr. Ehrhard (*Demetrius II and Antigonos Doson*, 239-240), que le texte de Polybe ne parle pas d'alliance mais simplement de l'intention des Etoliens (après leur défaite par Antigonos, l'été de 228 av. J.-C.) de s'allier avec la Macédoine et Sparte sans que ce projet n'aboutisse; l'auteur ne pense pas non plus que l'existence de cette alliance ait été forgée *a posteriori* par la propagande achéenne.

classe politique achéenne, ambitions à certains égards démesurées par rapport au véritable poids politique, économique et militaire de la ligue. Malgré les efforts d'Aratos pour créer un pouvoir central efficace, les faiblesses du système institutionnel se font sentir à plusieurs reprises et plus particulièrement pendant les périodes de crise ou de danger extérieur. L'historien ne cache pas non plus l'incapacité de la confédération à mettre en place un système efficace de défense de son territoire contre les invasions et les pillages répétés; les succès sont rares et les déboires militaires des armées fédérales sont fréquents. Pour se défendre — au cours de la guerre sociale — certaines cités se trouvent obligées de prendre des mesures par elles-mêmes, passant quelquefois outre le pouvoir central (444. 3). Polybe n'hésite pas à signaler les faiblesses de l'armée achéenne ainsi que les insuffisances de certains dirigeants.¹

Il est caractéristique que, pendant des moments d'extrême danger, particulièrement pendant la guerre cléoménique, la ligue fasse appel au secours extérieur et en l'occurrence à celui du roi de Macédoine (Pol. II. 54, 1-4=*436).² L'intervention macédonienne en faveur des Achéens sauve la ligue de la dissolution — dissolution qui aurait été inévitable après les échecs militaires répétés.³ L'alliance avec la Macédoine sert la ligue dans la nouvelle guerre sociale qui éclate aussitôt après la grave défaite spartiate.⁴

Pour la période qui suit celle des guerres romano-macédoniennes, Polybe, grâce à sa situation privilégiée, dispose de sources directes — archives fédérales, confidences et informations émanant du cercle du parti de Philopoemen — sans négliger les écrits de ses contemporains bien qu'il n'ait jamais caché sa préférence pour les premières sources d'information.⁵ Durant cette période, marquée par l'implication de plus en plus grande de Rome dans les affaires grecques, le théâtre des événements se déplace vers le nord. L'Achaïe, malgré l'effort de l'historien pour valoriser son rôle dans les événements de cette époque, n'est plus, en fait, qu'une petite puissance périphérique; de ce point de vue, la part que tiennent les chapitres consacrés aux conflits incessants entre la confédération et ses membres récalcitrants, Sparte et Messène, est démesurée;⁶ il en est de même pour les chapitres décrivant ses relations et le dernier conflit armé avec Rome.⁷

1. Un peu plus tard, les nouvelles ambitions de la ligue mais aussi les nouveaux dangers, conduiront Philopoemen à réorganiser l'armée achéenne afin de mieux répondre aux exigences de son temps; voir J.K. Anderson, «Philopoemen's Reform of the Achaean Army» *CPh* 62 (1967) 104-106.

2. Voir aussi Plut. *Arat.* 42, 1-2; cf. Niese, *Gr. Staaten* II, 309 sqq. 320 sqq et 328sqq; E. Bikerman, «Note sur Polybe II : les négociations entre Aratos et Antigonos Doson», *REG* 56 (1943) 287-304, particulièrement p. 294 sqq; Karl-Wilhelm Welwei, «Das makedonische Herrschaftssystem in Griechenland und die Politik des Antigonos Doson», *RhM* 10 (1967) 310-314. Il est possible que le récit de Polybe concernant cette alliance (Pol. II. 47, 1; cf. Plut. *Arat.* 38, 11-12; cf. Schmidt, *Stäatsverträge* III, n° 506) dérive plutôt d'une tradition orale Mégalopolitaine (Urban, *Ach. Bund.* 117 sqq. [D17]; M. Gelzer, «Die Achaica im Geschichtswerk des Polybios», in *Kleine Schriften* III (Wiesbaden, 1964) 133-134) que de Phylarchos (E. S. Gruen, «Aratos and the Achaean Alliance with Macedon», *Historia* 21 (1972) 609-625 [D 59]). Sur cette alliance voir également Pédech, *Méthode*, 160 [B 26]; cf. F.W. Walbank, *CAH* VIII.1 (1984²) 461-462; D.P. Orsi, *L'alleanza, Acheo-macedone, Studi su Polibio* (Bari, 1991) *passim*; S. Le Bohec, *Antigonos Dôsôn roi de Macédoine* (Nancy, 1993) 363-369; Bearzot, *Pausania il periegeta*, 159-160.

3. La date de l'alliance n'est pas connue avec précision; probablement elle a dû être conclue après la catastrophe achéenne d'Hécatombaion (voir Pol. II.51, 3=434 avec d'autres renvois) et d'autres défaites achéennes, vers la fin de 225 ou le printemps de 224 av.J.-C.; cf. Will, *Monde hellénistique*, 386; F.W. Walbank, *CAH* VIII.1 (1984²) 463-473. Sur le rapprochement avec la Macédoine voir Urban, *Ach. Bund.* 125 sqq.; S. Le Bohec, *op. cit.*, 363-372 (avec la bibliographie antérieure sur cette question).

4. Sur les relations entre la ligue et Philippe V, voir Niese, *Gr. Staaten* II, 447, 487, 596, 608 et surtout E. Thomson, «Philip V's Peloponnesian Campaigns in the Social War», *RhM* 132 (1989) 141-148; F.W. Walbank, *CAH* VIII.1 (1984²) 473-481. Sur le point de vue strictement achéen de la narration polybienne, voir M. Gelzer, «Die Achaica im Geschichtswerk des Polybios», in *Kleine Schriften* III (Wiesbaden, 1964) 136 sqq. Sur la guerre sociale, voir en général Walbank, *Philip V*, 24-67; A. Bastini, *Der achaische Bund als hellenische Mittelmacht. Geschichte des Achaische Koinon in der Symachie mit Rom* (Frankfort am-Bern-New York-Paris, 1987) 265 sqq.

5. Pol. XII, 25 sqq. Pédech (*Méthode*, 7) signale la difficulté d'une *Quellenforschung* pour cette période pour laquelle son oeuvre présente une originalité incontestable; sa méthode ne saurait être comparée ni à celle de Tite-Live ni à celle de Diodore, Polybe n'étant pas un compilateur.

6. Sur la politique étrangère de Sparte, pendant la période hellénistique, voir L.J. Piper, *A History of Sparta 323-146 B.C.* (Ohio, 1966); C.M. Hicks, *Spartan Foreign Relations during the Hellenistic Age* (Evanston, 1980); sur les relations de la ligue avec Messène, voir K. Seelinger, *Messenien und der Achaische Bund* (Zittau, 1897).

7. Sur les relations achéo-romaines, voir la bibliographie réunie par A. D. Rizakis, in *Achaia und Elis*, 54 n. 22 à laquelle il faut ajouter : G. Niccolini, «Le relazioni fra Roma e la lega Achea», *Studi storici* 2 (1909) 249 sqq. P.S. Derow, *CAH* VIII (1989) chap. IX, 290-300; E. Badian, *Foreign Clientelae* (Oxford 1958) 89-92 et enfin N. Kashtan, «L'impérialisme romain et la ligue achéenne (201-180 av.J.-C.) : l'ambiguïté au service de Rome», *Ktema* 7 (1982) 211-220.

En revanche, il est peu prolixe en ce qui concerne la période suivant la destruction de Corinthe¹ qui reste, malgré quelques documents épigraphiques importants, encore obscure sur plusieurs points.²

c. *Polybe et la géographie*. Les qualités de Polybe géographe sont reconnues depuis longtemps et on admet que les événements politiques et militaires sur le sol grec ont un «background» géographique convaincant.³ On trouve chez lui — comme chez la plupart des historiens grecs, sauf Thucydide — des digressions géographiques, quelquefois assez étendues, qui expliquent les événements historiques sur des points de détail. «La géographie», comme disait Feyel (*Méthode*, 531), «ou plutôt la topographie, sert d'auxiliaire à l'histoire et se limite à des descriptions locales».

Il ressort de son récit que l'historien a parcouru, en dehors de la Mégalopolitide, plusieurs autres régions du Péloponnèse; dans plusieurs passages des livres IV et V on peut discerner ce que Walbank (*Class. and Med.* 9 [1948] 162) appelle «the eye of the native». En Achaïe, il connaît la légende, selon laquelle le *Teichos des Dyméens*, au cap Araxos, aurait été construit par Héraclès et, à plusieurs reprises, il souligne sa valeur stratégique et le rôle joué par cette forteresse pendant la guerre des Alliés (444. 2); à l'occasion, il fait une brève description et en donne les dimensions (449). Quant aux cités nous ne trouvons, d'habitude, que des indications sommaires, reliées aux événements. Aigion, par exemple, capitale du *Koinon* et siège du culte fédéral, à trois heures de marche de sa ville natale, est souvent mentionnée dans son récit (II. 55, 1; IV. 7, 1=439; 82; V. 93, 10=448) mais sans aucun détail topographique.

La description géographique la plus complète est celle de la cité d'Aigeira; elle est située dans le golfe de Corinthe, entre Aigion et Sicyone, face au mont Parnasse et à sept stades de la mer (IV. 57, 5=443); sa position sur un escarpement lui donne des avantages stratégiques non négligeables; sa description comporte deux éléments, définis dans un grand nombre de cas par Feyel,⁴ *θείσις* et *εὐκαιρία*; le premier désigne sa position dans l'espace alors que le second se rapporte à la valeur militaire ou économique du site. Contrairement à Aigeira, le site de Dymé ne

1. Sur l'attitude de l'historien à l'égard de l'impérialisme romain dont son pays fut victime, voir N.D. Fustel de Coulanges, «Polybe ou la Grèce conquise par les Romains», in C. Jullian (éd.), *Questions historiques* (Paris, 1893) 119-211; F.W. Walbank, «Polybius between Greece and Rome», in E. Gabba (éd.) *Polybe*. Fondation Hardt. Entretiens sur l'antiquité classique, vol. 20 (Vandoeuvres-Genève, 1973) 1-38; *id.*, «Polybius, Rome and the East», *JRS* 69 (1979) 1-15. Sur ses préférences idéologiques, voir D. Musti, «Polibio e la democrazia», *ASNP* 36 (1967) 155-207; D. Baronowski, «Polybios, Rome and the Akhaian War», in *Monographies en archéologie et histoire classique de l'Université MacGill* (à paraître) avec la bibliographie antérieure sur cette question. Enfin sur le thème de la liberté des Grecs pendant cette période, voir A.M. Eckstein, «Polybius, the Achaeans and the *Freedom of Greeks*», *GRBS* 31 (1990) 45-71.

2. Sur cette période la monographie de S. Accame (*Dominio, passim*) reste toujours classique; voir également R. Bernhardt, «Der Status des 146 v. Chr. Unterworfenen Teils Griechenlands bis zur Einrichtung der Provinz Achaïa», *Historia* 26 (1977) 62-73 et en dernier lieu J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate* (Paris, 1988). Des réserves sur la thèse d'Accame, concernant le statut de la Grèce pendant cette période, ont été exprimées par certains savants comme Schwertfeger, *Ach. Bund*, 1-2, 19-20, 64-80 et surtout par E. E.S. Gruen, *The Hellenistic World and the Coming of Rome* (Berkeley, 1984) 523-527 dont le point de vue est critiqué par D. Baronowski, «The Provincial Status of Mainland Greece after 146 B.C. : A Criticism of Erich Gruen's Views», *Klio* (à paraître); voir *id.*, «Greece after 146 B.C. : Provincial Status and Roman Tribute», in J.M. Fossey (éd.), *McGill Papers in Greek Archaeology and History in Memory of Colin D. Gordon* (Amsterdam, 1987) 125-138. Sur le monnayage de la ligue, après 146 av.J.-C., voir Chr. Boehringer, «Zur Geschichte der Achäischen Liga im 2. und 1. Jh. v. Chr. im Lichte des Münzfundes von Poggio Picenze (Abruzzen)» in *Achaïa und Elis*, 163-170; voir également Jennifer A.W. Warren, «Towards a Resolution of the Achaian League Silver Coinage Controversy», in M. Price, A. Burnett and R. Bland (éd.), *Essays in Honor of Robert Carson and Kenneth Jenkins* (London, 1993) qui partage le point de vue de Chr. Boehringer; voir toutefois les réserves de I. Touratsoglou et I. Tsourti, «Συμβολή στην κυκλοφορία των τριοβόλων της Αχαϊκής Συμπολιτείας στον Ελλαδικό χώρο : η μαρτυρία των θησαυρών», in *Achaïa und Elis*, 171-184. Sur le nouvel équilibre entre les cités-membres à l'intérieur de la confédération, voir Schwertfeger, *op. cit.*, 27-63 et A.D. Rizakis, *Actes du IVe congrès international des Etudes péloponnésiennes* (Athènes 1987/1988) 15-35 (avec résumé en français).

3. M. Walbank, «The Geography of Polybius», *Class. and Med.* 9 (1948) 156 : «Geography is an essential background of his history»; cf. également P. Pédech, *op. cit.*, 300.

4. *Méthode*, 535-536.

présente pas les mêmes qualités; la cité est située en face d'Oiniadai, de l'autre côté du golfe de Corinthe, et à une distance de 100 stades depuis le mont Araxos (IV. 65, 10=445; la distance est en réalité de 140 stades); elle se trouve — comme son nom l'indique — à l'extrémité occidentale de l'Achaïe (IV. 70, 3).

En ce qui concerne l'Achaïe, ce qui frappe est l'absence presque totale — à l'opposé de ce qu'on lit pour d'autres régions — de description du relief, de l'hydrographie, des côtes ou des courants marins; Polybe mentionne simplement le passage de Rhion, les monts Panachaïcon et Erymanthe et enfin certains cours d'eau. Son intérêt pour le relief et la géographie physique de cette région est vraiment très limité.

d. Polybe, historien militaire. Polybe est un «historien militaire complet»¹ et s'efforce de faire comprendre les relations de la guerre avec le sol; dans de nombreux cas, il donne des détails concernant les itinéraires des armées par les routes terrestres ou maritimes ainsi que le champs d'action, dont son maître Philopoemen reconnaissait l'importance pour remporter la victoire; ses descriptions des champs de batailles correspondent, généralement, à une bonne connaissance du terrain.²

Toutefois, il y a des batailles pour lesquelles il n'existe aucun commentaire. Quant à l'Achaïe Polybe décrit année après année les invasions, les pillages et les batailles qui s'y sont livrés pendant les guerres cléoménique et sociale mais il ne rapporte que très rarement des détails sur la marche exacte des armées, sur leur préparation ou leur tactique; ce silence peut s'expliquer par l'insignifiance des affrontements visant à l'équilibre des forces tant sur le plan régional que sur le plan général. Par contre on ne comprend pas, par exemple, sa brièveté en ce qui concerne l'importante bataille d'Hécatombaion, en 226 av. J.-C.³

Diodore

Les sources principales de Diodore sont Ephore, Timée, Hieronymos de Cardia pour l'histoire des Diadoques⁴ et, pour les périodes plus récentes, IIIe-IIe s. av. J.-C., Polybe et Posidonios. Diodore semble suivre Polybe de très près dans les livres XXII à XXXII de sa bibliothèque historique. Pour le livre XV, consacré aux affaires de la Grèce et surtout au Péloponnèse,

pendant la période de l'hégémonie thébaine, sa source principale est Ephore et malgré ses déclarations d'intention, il cache difficilement ses sentiments anti-spartiates.⁵

La réputation de Diodore parmi les hellénistes et les historiens modernes n'est pas bonne; sa bibliothèque historique est considérée comme un puzzle d'emprunts textuels tirés d'écrivains antérieurs;⁶ cette sévérité des modernes tend désormais à être plus nuancée; des études plus récentes essaient de reconstituer l'image de l'historien et de déceler les vertus de son oeuvre mais le verdict est, parfois, trop optimiste.⁷ S'il est nécessaire de soumettre son oeuvre à des contrôles multiples, on ne peut nier l'utilité de son récit chronologique qui nous renseigne sur les événements politiques et militaires

1. Cf. E.W. Marsden, «Polybius as a Military Historian», in *Polybe*. Entretiens sur l'Antiquité classique. Fondation Hardt (Vandoeuvres-Genève, 1973) 269-301; l'expression est due à P. Pédech, *Méthode*, 300.

2. Cf. Feyel, *Méthode*, 531; sur son goût du voyage et sur l'intérêt qu'il a de voir personnellement les sites, ἀυτοπάθεια, cf. W.K. Pritchett, *Studies in Ancient Greek Topography I* (Berkeley-Los Angeles, 1965) 59.

3. *Infra*, n° 434; les diverses raisons possibles de ce mutisme n'ont pas lieu d'être analysées ici, cf. Marsden, *op. cit.*, 273 sqq.

4. Cf. F. Bizière, «Comment travaillait Diodore de Sicile?», *REG* 87 (1974) 369 n. 4; R. Drews, «Diodorus and his sources», *AJPh* 83 (1962) 384.

5. E. Schwartz, *RE V* (1903) col. 679-681, s.v. Diodoros (38); A. von Mess, «Untersuchungen über Ephoros», *RhM* 61 (1906) 244-266; R. Drews, *AJPh* 83 (1962) 384; Buckler, *Theban Hegemony*, 268-270. C.I.R. Rubincam, *Diodorus and his Sources* (Diss. Harvard University, 1969).

6. C'était l'opinion de Ed. Schwartz, *RE VI* (1903) col. 663-704 s.v. Diodoros (38), article repris in Ed. Schwartz, *Griech. Geschichtschreiber* (Leipzig 1959²) 35 sqq. C'était également le sentiment de F. Jacoby qui introduisit dans ses *Fragmente der griechischen Historiker* de longs passages de Diodore sous les noms de Timée, d'Hécatee d'Abdère ou de Poséidonios.

7. Cf. R. Drews, *Historiographical Objectives and Procedures of Diodorus Siculus*, Ph.D. diss. John Hopkins University, 1960 (non vidi); *id.*, *AJPh* 83 (1962) 383-392, particulièrement p. 384; F. Bizière, *REG* 87 (1974) 369-374; F. Chamoux, *Bulletin de l'association Guillaume Budé* 1990, 243-252; *id.*, *Diodore de Sicile I* (Paris : CUF 1993) I-LXXV particulièrement p. XLII (Introduction générale) et surtout K. S. Sacks, *Diodorus Siculus and the First Century* (Princeton, 1990) 83-116, particulièrement p. 83.

mais aussi sur les détails qui se rapportent à l'ethnologie, à la géographie et aux mythes. Les événements qu'il décrit en Achaïe n'ont aucune originalité, la seule exception concerne ceux de la période des Diadoques.

Diodore enfin, a ce goût «hellénistique» pour le *paradoxon* et il n'hésite pas à interrompre la suite de son récit historique pour rapporter certains faits étranges et en discuter l'explication;¹ ainsi il donne (XV. 48-49=109) une place importante au séisme de 373 av. J.-C. qui a fait disparaître complètement la cité achéenne d'Héliké.

Tite-Live

Contemporain presque de Diodore, Tite-Live, historien de la gloire de Rome, s'est directement inspiré de Polybe dans ses quatrième et cinquième décades et, à un moindre degré, dans sa troisième.² Les livres XXI à XLV rapportent les événements de 218 à 167; les différentes étapes de l'intervention romaine en Grèce sont relatées régulièrement. Le témoignage de Tite-Live complète sur certains points celui de Polybe mais il est bien maigre, en ce qui concerne l'Achaïe qui n'a, dans son récit, que la part qu'elle mérite. L'historien fait état des manoeuvres diplomatiques romaines en Achaïe avant la guerre d'Antiochos et décrit certaines campagnes militaires dans lesquelles des soldats, venant des cités achéennes, sont impliqués.

Cette attitude de l'historien romain est bien compréhensible; la Macédoine n'est pas seule-

ment la puissance qui s'oppose, seule, à l'impérialisme romain mais elle est aussi le théâtre des événements militaires; Tite-Live fournit sur elle des informations précieuses concernant ses institutions et la géographie historique.³ Nous n'avons aucune raison de mettre en doute son témoignage mais il faut rappeler que la brièveté de certains récits nuit à leur clarté; pour des erreurs mineures on pourra se demander si elles doivent être attribuées à lui-même ou à ses copistes.

2. POETES DE LA PERIODE HELLENISTIQUE

Des informations éparses sur les cités achéennes proviennent enfin de certaines oeuvres de la poésie hellénistique : Antimaque, Lycophon, Callimaque, Théocrite, Apollonius de Rhodes, Apollonius, Aratos, Aristophane de Byzance, les recueils d'épigrammes d'Anthologie Palatine etc.

1. F. Chamoux, *Bulletin de l'association Guillaume Budé* 1990, 250.

2. Cf. A. Klotz, *Livius und seine Vorgänger* (Berlin et Leipzig, 1940-41); H. Nissen, *Kritische Untersuchungen über die Quellen der vierten und fünften Dekade des Livius* (1863); R. Jumeau, «Tite-Live et l'historiographie hellénistique», *REA* 38 (1936) 63-68; F.W. Walbank, «The Fourth and Fifth Decades», in T.A. Dorey (éd.), *Livy* (London et Toronto, 1971) 47-72; H. Tränkle, *Livius und Polybius* (Bassel, 1977); P.G. Walsh, *Livy, Greece and Rome. New Surveys in the Classics* n° 8 (Oxford, 1974).

3. Cf. F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine* (Paris, 1988) 18.

V. LES CITES ACHEENNES SOUS LES EMPIRES DE ROME ET DE BYZANCE

INTRODUCTION

Il est certain qu'avec la conquête romaine (146 av. J.-C.) on constate une raréfaction des sources de tout ordre. Cette situation s'améliorera sous l'Empire, période pendant laquelle on trouve une pléiade d'auteurs importants à savoir Plutarque, Pseudo-Apollodore, certains auteurs de l'Anthologie Palatine mais surtout Strabon et Pausanias; le témoignage de ce dernier est, et de loin, le plus important pour les questions topographiques, les traditions locales, les légendes et les cultes; les contemporains du Périégète (Lucien, Elie, Philostrate) apportent peu d'éléments; plus originales sont les informations d'Athénée. Il est vrai qu'il faut considérer leur témoignage, surtout celui qui concerne les périodes antérieures à leur propre vie, avec beaucoup de circonspection car ils ne mentionnent que rarement leurs sources et sont sujets à des erreurs voire des confusions. Quoi qu'il en soit, les informations qu'ils nous donnent ne concernent pas toutes les cités achéennes; Patras fait l'objet de la plus grande partie de l'information, ce qui correspond à l'échelle de grandeur et à l'importance de la cité sous l'Empire.

A partir du IV^e siècle de notre ère les sources se font de nouveau rares et préfigurent une très longue période de silence qui se prolongera tout au long du Moyen Age.¹ Les rares informations, que nous possédons sur cette période, concernent surtout l'organisation de l'église. Les circonscriptions ecclésiastiques de l'église achéenne sont calquées sur celles de l'administration civile, le chef ecclésiastique de cette province étant le métropolitain de Corinthe. Du point de vue religieux, la région dépend du siège apostolique de Rome et cette dépendance ne sera interrompue que lors de la séparation de l'Empire d'Orient; plus tard quand l'Empereur Justinien sépare la province d'Achaïe de l'Illyricum, l'Achaïe obtient pour elle un vicaire romain en la personne de l'archevêque de Corinthe; les évêques dépendent de lui. Toutefois, l'histoire des origines des divers sièges épiscopaux est obscure et il est difficile d'établir une liste jusqu'au VI^e s.²

Les *Notitiae Episcopatum* ne contiennent pas les provinces balkaniques, notre seul recours est celui des listes conciliaires du Ve s. dans lesquelles aucune ville de la vieille Achaïe ne figure. Toutefois, l'évêché de Patras (évêque

Alexandre) figure dans une liste des destinataires de l'Empereur Léon I^{er} à la suite des troubles du concile de 457 ap. J.-C.; la même ville apparaît dans les listes des conciles de Nicée, en 325, et de Serdica en 343.³ Patras est promue métropole en 806, pendant le règne de Nicéphore (802-811) et pendant le patriarcat de Tarse (797-806). Les deux premiers métropolitains sont Théodore puis Georges. Avant cette date, Patras n'était qu'un archevêché.⁴

1. MORALISTES ET POETES

Plutarque

Plutarque n'avait pas l'intention d'écrire l'histoire en rédigeant les «Vies des personnes illustres» (*Alex.* 1, 2); ce qui l'intéresse, ce sont les qualités morales de ses figures. L'ordre des événements n'est pas absolument chronologique. Par des citations dans ses *Vies* il est certain que Plutarque s'inspire de l'oeuvre des historiens comme Hérodote, Thucydide, Ephore, Phylarque, Polybe et autres écrivains mineurs; dans bien des cas l'autopsie et la tradition orale jouent un grand rôle.⁵

1. Cf. E. Gerland, *Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Erzbistums Patras* (Leipzig, 1903) 9-67.

2. Pour ceux de l'église de Patras, voir *ORIENTIS CHRISTIANUS in quatuor Patriarchatus digestus. Ecclesiae Patriarchae caeterisque praesules totius orientis II* (Paris, 1760) 277-282. E. Gerland (*op. cit.*, 75-77 et notes) confond Oléna avec l'antique Olénos, confusion dont Meyer a montré l'origine (*Pel. Wander.*, 121 et sqq.). Oléna avec Modon et Coron, dans le Péloponnèse occidental, étaient les trois évêchés suffragants sur lesquels s'étendait l'autorité de l'archevêque de Patras; voir A. Bon, *La Morée franque. Recherches historiques, topographiques et archéologiques sur la Principauté d'Achaïe, 1205-1430* (Paris, 1969) 453 et n. 5.

3. A. Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204* (Paris, 1951) 8-9 avec notes.

4. Cf. V. Laurent, «La date de l'érection des métropoles de Patras et de Lacédémone», *REB* 21 (1963) 129-141, particulièrement p. 129-136 (sur la métropole de Patras) et surtout V. Otto. Kresten, «Zur Echtheit des *συγγλυιον* des Kaisers Nikephoros I. Für Patras», *Römische historische Mitteilungen*, 19 Heft (Rom-Wien, 1977) 15-78.

5. Cf. C. Theander, «Plutarch Forschungen in Rom. Zum mündlichen Überlieferung als Quelle der Biographien», *Eranos* 57 (1959) 99-131; *id.*, «Plutarch und die Geschichte», *Bull. de la Soc. Royale des Lettres de Lund I* (1950-1951) 2-32. On trouvera des discussions sur Plutarque et son oeuvre in K. Zeigler, *RE s.v.*; *id.*, *Plutarchos von Chaeroneia* (Stuttgart, 1949) 273-291; pour sa conception de l'histoire, voir P.A. Stadter, *Plutarch's Historical Methods. An Analysis of the Mulierum Virtutes* (Cambridge Mass., 1965) 126-139.

Les rares informations concernant les cités achéennes sont dispersées dans son oeuvre; on en trouvera dans les *Vies* des hommes d'Etat Achéens tels que Aratos et Philopoemen et, dans une moindre mesure, des hommes d'Etat avec lesquels les cités sont en contact ou en conflit (Alcibiade, Agis, Cléomène etc.). Plutarque sélectionne ses renseignements sur les personnalités achéennes et les rois de Sparte chez Polybe, dans les *Mémoires* d'Aratos et chez Phylarque; il a recours au dernier de ces auteurs, particulièrement pour les vies d'Agis et de Cléomène (*Plut.* 9, 26, 49, 51) et partiellement pour celle d'Aratos [§ 38].¹ Plutarque s'écarte, parfois, des sources² quand il ajoute des anecdotes telles que la construction des longs murs de Patras par Alcibiade (406); bien qu'il ne prétende pas faire oeuvre d'historien, il apporte des confirmations et des détails utiles sur les informations des auteurs antérieurs.³

Cicéron

Les informations de Cicéron, contemporaines de l'auteur, ne concernent, pratiquement, qu'une seule cité achéenne, Patras (occasionnellement sont mentionnées Dymé, Tritaia et Pellène); elles se trouvent exclusivement dans la correspondance de l'auteur avec *Atticus*, le gouverneur d'Achaïe *Sulpicius*, avec son esclave *Tiro* — laissé malade à Patras lors de son voyage de retour de la province de Cilicie en 50 av. J.-C. — et enfin avec son client *M. Curius*, négociateur romain résidant à Patras. Elles sont précieuses car elles datent d'une période (50-44 av. J.-C.) pendant laquelle les autres sources font défaut et éclairent certains aspects de la société patréenne au sein de laquelle ses clients Romains et Grecs jouent un rôle dominant.⁴ Les lettres de recommandation, adressées à *Sulpicius* dans l'intérêt de ses clients Patréens (84-87), nous donnent des indications sur l'origine, les occupations et les rapports avec les *commendati*; elles laissent comprendre l'atmosphère d'incertitude voire de crainte liée à la création de la nouvelle province et aux plans Césariens de colonisation.⁵

Sénèque, Ovide, Lucien

Rares sont les informations chez Sénèque qui concernent l'Achaïe; elles se trouvent dans les *Questions naturelles* et concernent particulièrement la catastrophe d'Héliké et de Boura.⁶ Il en est de même en ce qui concerne Ovide. Enfin les

informations de Lucien sur le suicide de Pérégrinos, malgré le ton dramatique, sont proches de la réalité.⁷ Λούκιος ἢ ὄνος est attribué par certains auteurs à Lucien mais ce

1. Pour la répartition des sources dans les deux *Vies*, voir M. Klatt, *Forschungen zur Geschichte des Achäischen Bundes, I. Quellen und Chronologie des Kleomenischen Krieges* (Berlin, 1877) 30-39; G. Glotz, *Quibus fontibus Plutarchus in vitis Arati, Agidis, Cleomenis enarrandis usus sit* (Diss. inaug. Insterburgi, 1883); F. Schulz, *Quibus ex fontibus fluxerint Agidis Cleomenis Arati vitae Plutarchae* (Berolini, 1886); R. Stagl, *Plutarchos im Verhältnis zu seiner Quelle Polybios in der Vita Arati* [Progr.] Wien, 1904; A.J. Koster, *Plutarchi vita Arati* (Leiden, 1937) 2 sqq.; W. H. Porter, *Plutarch Life of Aratus* (Dublin, 1937) XV sqq.; ; E. Chambry et R. Flacelière, in *Plutarque, Vies XV* (Paris : CUF 1979) 154 sqq. (sources sur la vie d'Aratos); Ehrhardt, *Demetrius II and Antigonos Doson*, 301-304; Walbank, *Aratos*, 16-19. C.B.R. Pelling, «Plutarch's Adaptation of His Sources Material», *JHS* 100 (1980) 127-140.

2. Sur le rapport de Plutarque avec l'oeuvre de Thucydide voir, en général, J. de Romilly, «Plutarch and Thucydides, or the Free Use of Quotations», *Phoenix* 42 (1988) 22-34. C.B.R. Pelling, «Plutarch and Thucydides», in P.A. Stadter (éd.), *Plutarch and the Historical Tradition* (London, 1991) 10-40.

3. Pour un examen critique des sources utilisées par Plutarque pour la rédaction des *Vies parallèles* des personnes illustres, cf. en dernier lieu A.J. Podlecki-S. Duane, «A Survey of Work on Plutarch's Greek Lives, 1951-1988», in *ANRW* II. 33, 6 (1992) 4054-4127 où on trouvera toute la bibliographie récente; voir également dans le même volume l'article de J. Buckler, «Plutarch and Autopsy», 4788-4829 et plus particulièrement pour les voyages de l'auteur dans le Péloponnèse, p. 4814-4815; cf. également la présentation moins critique de Fr.B. Titchener, «Critical, Trends in Plutarch's Roman Lives, 1975-1990», *ANRW* 33.6 (1992) 4129-4153.

4. Cf. L. Roniger, *Patrons, Clients and Friends. Interpersonal Relations and the Structure of Trust in Society* (Cambridge, 1983) *passim*; G. Boissier, *Cicero and his Friends. A Study of Roman Society in the Time of Caesar*, traduit de l'original (Paris, 1897) par A.D. Jones (New York, 1970) 108-123; E. Deniaux, *Clientèle et pouvoir à l'époque de Cicéron* (Rome, 1993) *passim*; pour l'Achaïe voir A. Rizakis *CH* 33 (1988) 453-472.

5. E. Deniaux, «Les recommandations de Cicéron et la colonisation césarienne : les lettres de Volterra», *Cahiers du Centre G. Glotz* II (Paris, 1991) 215-224; plus particulièrement pour l'Achaïe A. D. Rizakis, «Συμβολή στη μελέτη του ρωμαϊκού αποικισμού της ΒΔ Πελοποννήσου», in *Ποικίλα, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ* 10 (Athènes, 1990) 321-340 (avec résumé en Anglais).

6. Voir *infra*, n° 475-480; cf. en général Carmen Codóner, «La physique de Sénèque : ordonnance et structure des *Naturales Quaestiones*», *ANRW* II. 36. 3 (1989) 1779-2825.

7. Cf. M. Riemschneider, «Ist Lukian eine zuverlässige Quelle?», *Altertum* 13 (1967) 94-98.

problème n'a pas été définitivement résolu, de même que la relation avec les *Métamorphoses* de Lucius de Patras dont le résumé est donné par Photius.¹

2. GEOGRAPHES ET PERIEGETES

Strabon

a. *Introduction.* Le témoignage de Strabon contient de riches informations qui ne sont pas seulement d'ordre géographique, l'auteur étant également intéressé par la géographie humaine du pays. Néanmoins on ne trouvera dans son oeuvre que peu d'informations sur l'Achaïe, car le géographe, qui n'est pas un compilateur comme Pline, est obligé, par l'immensité de son oeuvre, à faire des choix.²

L'histoire politique tient une part plus petite dans son récit (VIII.7, 1-3=527, 528 et 529); le géographe se contente d'en signaler les grandes étapes : la première commence avec l'installation des Ioniens dans le pays et va jusqu'à la formation de la seconde confédération (VIII.7, 1=527); la deuxième — pour laquelle il est un peu plus explicite — comprend l'histoire de la ligue hellénistique (VIII.3, 3); sa source la plus importante en est Polybe. Le cadre chronologique de sa relation — pour la partie géographique dont les sources principales sont Apollodore et Artémidore — correspond à la période qui commence par la conquête romaine (146 av. J.-C.) et se termine au début de l'ère chrétienne, époque de la rédaction de la géographie.³

Le récit de Strabon est moins systématique et détaillé que celui de Pausanias, mais il arrive qu'il le complète car il donne certains renseignements topographiques qui échappèrent à l'attention du Périégète. Il cite, par exemple, la cité de Léontion (531.10) et le dème de Rhypes Leutron (531.9), que Pausanias semble ignorer. Dans tous les cas, il ne faut pas s'attendre à trouver dans la Géographie une description qui correspondrait aux exigences et aux conceptions modernes; les imperfections du récit ou les silences du géographe illustrent ces conceptions différentes et s'expliquent par l'insuffisance des moyens et des sources que le géographe avait à sa disposition.

Les études les plus récentes sur le livre VIII ont établi de façon très claire que sa composition est essentiellement fondée sur des sources livresques; ses descriptions géographiques sont indirectes, puisées dans l'oeuvre d'auteurs qui

vivaient bien avant lui; sa description de l'Achaïe, comme celles des autres régions grecques, est inspirée d'Homère et des commentateurs Démétrios de Skepsis et Apollodore dont Strabon n'est, selon l'expression de R. Baladié,⁴ «le plus souvent qu'un relais»; peu de passages sont appuyés sur l'observation directe; en ce qui concerne l'Achaïe la fondation des colonies romaines de Dymé et de Patras et plus particulièrement certains détails sur la vigueur démographique et l'importance du port de Patras (VIII.7, 5=531.11); l'information sur l'isthme de Rhion est correcte (VIII.7, 5) alors qu'ailleurs (VIII.2, 3=517.2) il le confond avec Drépanon; enfin, le renseignement (X.2, 21=538) selon lequel le lac poissonneux de Calydon était exploité par les colons Romains de Patras contredit le récit de Pausanias (VII.18. 8) qui affirme que la population de la ville de Calydon était transférée à Nicopolis mais le géographe semble avoir raison; l'inscription d'un vétéran de la XIIe légion *Fulminata*, trouvée à Calydon (*CIL* III, 509), montre que cette région fut attribuée par Auguste à la colonie dès sa fondation en 16/15 av. J.-C.

Malgré ces informations précieuses nous constatons, non sans quelque surprise, l'absence de toute observation relative à l'environnement naturel — si impressionnant — de la cité de Patras et remarquons que son récit n'a pas le style direct et personnel que nous trouvons dans

1. *L'Ane* est, selon Photius (*infra*, n° 375) une parodie des *Μεταμορφώσεων λόγοι διάφοροι* de Lucius de Patras (qui vivait probablement au Ier siècle de notre ère) dans laquelle *Lucius* est soit l'auteur soit seulement le héros; l'énigme des rapports entre *L'Ane* de *Lucius* et les *Métamorphoses d'Apulée* n'a pas toujours été résolue de façon satisfaisante et presque toutes les hypothèses ont été envisagées; cf. E. Perry, *The Metamorphoses ascribed to Lucius of Patras* (Princeton, 1920); J. Bompaire, *Lucien écrivain. Imitation et création* (Paris, 1958) 528, 618 et 676. Pour toutes ces questions, voir également O. Schissel, *RE* XIII (1927) col. 1798-1802 s.v. Lukios; M. Molt, *Ad Apulei Madaurensis librum primum commentarius exegeticus* (Göttingen, 1938); A. Lesky, «Apuleius von Madaura und Lukios von Patrae», *Hermes* 76 (1941) 43-74 et enfin H. Van Thiel, *Der Esel Roman I-II* (Leiden, 1971-1972).

2. Baladié, *Péloponnèse*, 10-11, 171 et 173.

3. Baladié (*Péloponnèse*, 12 et notes; *id.*, *Strabon*, 4-7) pense que le livre VIII a été rédigé avant 3/2 av. J.-C.

4. *Péloponnèse*, 13; *id.*, *Strabon*, 15-32 : sur les sources du livre VIII.

la description de Corinthe, où il a certainement séjourné (Str. X.5, 3). On peut supposer que ces informations ne sont que des souvenirs d'un passage rapide lors d'un voyage vers Rome; naviguant en bateau depuis Corinthe, il a pu faire quelques observations personnelles sur quelques cités côtières et recueillir certaines informations, en particulier sur le peuplement, lors d'escales rapides à Aigion et à Patras; ainsi pourraient s'expliquer certaines confusions et le silence complet sur les cités situées à l'intérieur du pays.

L'identification des sources livresques, sur lesquelles est appuyé l'essentiel de son récit, n'est pas toujours facile. Dans la partie géographique proprement dite, les références aux témoignages d'Homère pour l'identification des lieux n'ont rien d'étonnant dans la mesure où le poète constitue, en général, la base de son enquête géographique. La démarche que suit le géographe dans le chapitre 7 n'est pas différente de celle qu'il a suivie pour la rédaction des autres livres de sa Géographie : description de la situation présente de la région et rapprochement avec celle que nous fait connaître le texte homérique. Un grand nombre de cités ont continué à exister à l'époque historique bien que leur localisation soit rarement donnée par les auteurs de cette période; mais les géographes du II^e et du I^{er} siècle av. J.-C. se heurtaient à la difficulté d'identifier des sites de la liste homérique avec ceux qui sont connus par la tradition écrite ou orale de leur temps.

Strabon est le seul auteur à suivre le *Catalogue des Vaisseaux*, ligne par ligne et à utiliser intelligemment dans bien des cas les cités du *Catalogue* comme points de départ ou de référence pour la localisation d'autres villes et places qui sont moins bien connues¹ et à les confronter, quand cela est possible, à la réalité de son temps. Mais sa dépendance excessive à l'égard de la géographie homérique — certains parlent d'obsession — l'induit souvent en erreur. Le commentaire du *Catalogue des Vaisseaux* — le texte concernant l'Achaïe est cité dans VIII.6, 19=526 — qui envahit parfois son récit pour certaines autres régions, est inexistant pour l'Achaïe; son étude géographique des § 4-5 «ne doit rien aux textes homériques» (Baladié, *Strabon*, 14).

La documentation relative au peuplement, le plus ancien du pays, provient d'Apollodore et des prédécesseurs que celui-ci a utilisés; les informations sur l'occupation ionienne puis

achéenne sont dues, probablement, à Ephore et en partie à Hérodote, alors que le dernier paragraphe, relatif à l'Achaïe depuis Tisaménos, provient directement de Polybe.² A Apollodore lui-même est attribué le récit sur le Panionion (§7, 2). La matière du chapitre 3 sur la confédération achéenne et les chap. 4-5 sur les cités particulières de la vieille Achaïe est fournie par Polybe. On trouve également l'apport de Polybe dans les renseignements géographiques ou topographiques de Strabon (VIII. 7, 5=531) concernant l'emplacement de Pellène et sa *kômé* homonyme, d'Aigeira, de Kéryneia etc.

Très peu d'informations du chapitre 7 proviennent de Poseidonios; l'information sur la guerre des pirates et l'installation d'une partie d'entre eux, après leur défaite, à Dymé provient de son *Histoire de Pompée* (Str. VIII.7, 5=531.13 et XIV.3, 3=539; cf. également Plut. *Pomp.* 28, 6-7=422), oeuvre toutefois contestée.³ Baladié (*Strabon*, 29) considère comme très probable l'éventualité que cet auteur ait été utilisé comme intermédiaire d'Eratosthène et d'Héraclide; ainsi dans son long récit sur les catastrophes d'Héliké et de Boura, le géographe cite nommément sa source qui est Héraclide du Pont (VIII.7, 2=582.2) et fait (I.3, 18=513), contrairement à beaucoup d'autres auteurs, la nette distinction entre le sort réservé aux deux cités : la première a été submergée par un raz-de-marée, accompagnée d'un effondrement alors que Boura a été engloutie par un glissement de terrain : Βούρα δὲ καὶ Ἑλίκη ἢ μὲν ὑπὸ χάσματος ἢ δὲ ὑπὸ κύματος ἠφανίσθη.

On ressent, à travers son texte, l'impression qu'a exercé le séisme non seulement sur les contemporains de l'événement mais aussi sur les générations postérieures; le lieu de la catastrophe était devenu un centre d'attraction et le géographe (VIII. 7, 8=582.2) fait état de la relation d'Eratosthène qui avait visité la région et avait interrogé les bateliers.

b. Erreurs. On sait bien qu'en dehors des erreurs et des négligences de style, signalées déjà par les critiques, la confusion devient plus grande et inextricable pour les modernes quand le géo-

1. Cf. P.W. Wallace, *Strabo and the Catalogue of Ships* (Dartmouth College) résumé in *AJA* 74 (1970) 205 (non vidi).

2. Str. VIII.7, 1=527.2; cf. Baladié, *Strabon* [NC] 240; *loc. cit.*, 196 n. 5 et 200 n. 1.

3. Cf. F. Lasserre, *Géographie de Strabon* : livre IX (Paris : CUF, 1981) 21 sqq., particulièrement p. 21 n. 2-3.

graphe ne fait pas la distinction entre la géographie contemporaine et celle de la période homérique; les emplacements d'Alésion et d'Olénia Pétra, en ce qui concerne l'Achaïe, sont les cas les plus caractéristiques.

Des erreurs ou des imprécisions ont été signalées dans la définition des orientations; c'est ainsi que la côte septentrionale d'Achaïe est présentée tournée vers le nord (VIII.2, 1=516), ce qui n'est pas exact alors que l'orientation du cap Araxos qui se projette en direction du nord est correcte (VIII.3, 4=519). La confusion est beaucoup plus grande en ce qui concerne les distances car nous sommes dans l'ignorance de l'unité exacte de longueur du stade, utilisée par le géographe. Il en est ainsi pour la distance de l'axe nord-sud [Aigion-cap Malée] et pour le périmètre de la péninsule (VIII.2, 1=516). La vérification est très difficile car nous ne pouvons savoir si nous avons affaire à des données inexactes, dues aux sources du géographe, ou aux imperfections des instruments et des procédés de mesure de son époque, ou si les erreurs sont imputables à Strabon ou à ses copistes.

Plus aisées à vérifier semblent les indications chiffrées pour des cas particuliers dont certains concernent l'Achaïe. Le géographe (VIII.2, 3=517 et 7, 5=531) évalue à 1030 stades la distance entre l'Isthme et Araxos, en donnant, par ailleurs, les distances des portions plus petites : Araxos-Dymé=60 stades; Dymé-Patras=120 stades; celles-ci sont correctes et ne sont contredites ni par d'autres sources ni par l'autopsie. Par contre, la distance Patras-Isthme qui, d'après les données de Strabon (VIII. 2, 3=517) devait être de 850 stades, est très incertaine, toutes les autres sources¹ l'évaluant à 720 stades de 185 m soit à 133 km qui correspond à celle de la route côtière actuelle.

Cette divergence suppose l'utilisation d'une unité de mesure différente, telle le stade égyptien de 157, 5 m; cela nous amènerait près du chiffre avancé par le géographe, mais il faudrait admettre dans ce cas qu'il avait évalué les deux premières distances en se fondant, cette fois, sur une autre unité de mesure, celle du stade de 185 m. Une telle divergence, au sein d'une même étude, est inexplicable et R. Baladié (*Péloponnèse*, 34-36) a raison de penser que Strabon ou ses sources se sont trompés sur l'évaluation de la longueur Araxos-Isthme ou que le géographe a donné une distance approximative; un cas analogue se présente pour le détroit de Rhion (VIII. 2,

3=517).

c. *Routes*. Strabon n'a pas fait — car ce n'était aucunement son but — un relevé systématique des routes, ni de l'Achaïe ni du Péloponnèse en général; des voies sont mentionnées au milieu de sa description géographique; c'est ainsi qu'il fait mention, à deux reprises et dans des circonstances et des contextes différents (VIII.3, 8=520 et VIII.3, 10=520), de la route qui liait deux cités du Péloponnèse occidental Elis et Dymé; le terme qu'il utilise pour désigner cette voie est *ôdôç* sans toutefois préciser si elle était carrossable ou dallée;² elle traversait la riche plaine de Bouprasion homérique qui s'étendait au sud du Larisos, fleuve qui constituait la frontière commune entre l'Achaïe et l'Elide; le géographe ne précise pas la longueur totale mais donne la mesure de la distance, 70 stades, séparant Elis de Myrsinos ou Myrtoudion petite ville située non loin de la mer (520.2).³ On sait, par des sources postérieures au géographe (voir 21, 139, 365), que cette même route longeait les côtes nord du Péloponnèse et, passant par Patras et Aigion, aboutissait à Corinthe; certes, cette voie terrestre ne jouait sans doute qu'un rôle secondaire pour les communications sur ce trajet où les transports par mer sont faciles, plus rapides et moins dangereux, mais cela ne suffit pas, à notre avis, pour expliquer le silence du géographe.

d. *Habitat et peuplement*. Strabon ne nous apporte que rarement des observations précises et détaillées sur les villes d'Achaïe; il se limite, en fait, à quelques impressions générales sur leur peuplement et il n'y a, pratiquement, aucun détail sur leur caractère urbain.⁴ Il expose longue-

1. Agath. 17=15; Plin., *Nat. Hist.* IV. 11=390, à 85 milles, augmentés de 5 milles pour la largeur de l'Isthme (*loc. cit.*, IV, 9) et la Table de Peutinger (365) à 90 milles ce qui correspond à 720 stades de 185 m.

2. Le géographe ne sent pas le besoin de donner plus de détails et d'utiliser des termes précis, comme il le fait dans certains cas exceptionnels; il utilise, par exemple, le terme *ôμαξίτιος* pour une route du dème athénien de Tricorynthos; cf. Baladié, *Péloponnèse*, 271 n. 36.

3. La localisation de Myrsinos n'est pas certaine; voir J. Servais, *BCH* 88 (1964) 9-50; cf. résumé in Baladié *Strabon*, *ad loc.* et *adn.* 2 et *loc. cit.*, *Lexique s.v.* Hyrmina.

4. C'est une caractéristique générale de la description des villes grecques (livres VIII-X), contrairement, à celle des villes d'Asie Mineure, de Syrie ou d'Egypte; cf. P. Pédech, «La géographie urbaine chez Strabon», *AncSoc* 2 (1971) 234-253.

ment la tradition (VIII. 7, 1), d'origine athénienne, expliquant l'arrivée des Ioniens qui remplacèrent les anciens habitants, les Aigialéens; les nouveaux venus divisent le pays en douze districts. Après l'invasion des Héraclides dans le Péloponnèse, arrivent dans le pays des Achéens qui, originaires de l'Achaïe Phthiotide, étaient installés en Laconie. C'est à partir de ce moment que commence l'histoire achéenne qu'il passe en revue; il signale les étapes les plus importantes, la période des rois depuis Tisaménos jusqu'à Ogygos, puis la période démocratique qui se confond avec la fondation de la première ligue dont il esquisse très rapidement l'histoire avant sa dissolution par les Macédoniens; il clôt le chapitre avec la refondation de la confédération achéenne en 280/79 av. J.-C.

Strabon est beaucoup plus explicite, en ce qui concerne le peuplement de la région, dans son chapitre de la géographie homérique de l'Elide (VIII.3, 8-11). Il nomme deux peuples dans la région : les Epéens et les Caucones dont il est difficile aujourd'hui de définir la zone d'occupation; les Epéens auraient occupé la riche plaine occidentale qui s'étend au nord et au sud du Larisos (VIII.3, 8-10=520) alors que les Caucones se seraient répartis en plusieurs noyaux de peuplement, en Triphylie, à Elis, à Dymé et dans le secteur du fleuve Caucon, affluent principal du Péiros (VIII.3, 11=522. 2); Strabon rappelle qu'une de ses sources, Hécatée de Milet, qualifie Dymé d'épéenne et d'achéenne (VIII. 3, 9=521) alors qu'une autre source, qu'il ne nomme pas, l'appelle cauconide (VIII.3, 17-18=523).

Une de ses informations (VIII.7, 4-5=530 et 531) concernant les cités en Achaïe précise que certaines d'entre elles, telles Dymé, Aigion ou Patrai se formèrent par le synoecisme de sept ou huit *demoi* (même information chez Pausanias, VII.6, 1-2=227); le géographe remarque aussi (VIII.7, 4=530) que les Achéens vivaient dans des villes, au contraire des Etoliens qui habitaient des villages; bien que ne soit pas précisée la date d'un tel processus, en Achaïe, nous ne pouvons pas sous-évaluer ces informations¹ en les attribuant à une attitude favorable aux Achéens inspirée par les sources et plus particulièrement par Polybe.

Les informations du géographe concernant la période qui suit la conquête romaine sont pauvres voire inexistantes pour l'Achaïe, alors qu'il est plus explicite pour des régions voisines comme l'Arcadie, la Laconie et la Messénie (e.g.

VIII.8, 1-4); il explique en partie le dépeuplement de la campagne — particulièrement de l'Arcadie — par la concentration de l'habitat dans certaines cités (Baladié, *Péloponnèse*, 320); il n'y a pas d'indications générales sur l'Achaïe mais certains passages (XIV.3, 3=539) laissent entendre que, sous la République du moins, la situation démographique n'était pas meilleure dans cette contrée; elle s'améliora, semble-t-il, à partir de l'Empire; le géographe signale trois cités achéennes populeuses à son époque : Aigion, Patras et Dymé; il précise, toutefois, que la population des deux dernières fut renforcée par l'arrivée et l'installation massive de colons romains; la campagne ne semble pas bénéficier de tels apports. Sur Patras, il donne un détail intéressant en signalant qu'il n'y a pas de port aménagé mais un ὑφοριμος μέτριος; il ne dit rien, toutefois, sur les activités commerciales ou autres alors que la correspondance de Cicéron nous apprend que Patras était, sous la République, le port principal de liaison maritime entre la Grèce et l'Italie.

e. Géographie physique. La description du géographe n'a pas la cohérence de celle de Pausanias; il intègre des informations géographiques, concernant les cités elles-mêmes, qui restent peu précises; en reprenant les informations de ses sources, sans véritable esprit critique, il contribue à la diffusion de confusions et peut-être d'erreurs.

f. Les fleuves d'Achaïe. C'est ainsi qu'il nous apprend peu de choses sur les fleuves d'Achaïe; il cite seulement le Larisos et le Péiros. Strabon est le seul qui connaisse ce deuxième fleuve, sous le nom d'Acheloos, qu'il considère comme plus usuel alors que le nom de Péiros — pourtant plus souvent attesté dans les autres sources (Hes. *in Str.* VIII.3, 11=522; Herod. I, 145=142; et Paus. VII.22, 11=290) — semble avoir chez lui une place secondaire. Strabon mentionne son affluent, le Caucon, qui reçoit l'apport d'un autre appelé Teuthéas (VIII.3, 11=522). Le géographe indique deux cités sur les rives du Péiros, Dymé (VIII.3, 11=522) et Olénos (VIII.7, 4=530); la première information est tout à fait correcte; la seconde est discutable d'autant plus que le manuscrit

1. Ce que fait Morgan, «Ethnicity», 143.

est sur ce point corrompu (VIII.7, 4=530).

Il en est de même du Larisos pour lequel Strabon précise, à deux reprises, qu'il sert de frontière entre l'Achaïe et l'Elide (VIII. 7, 5=531; IX. 5, 19=533); il place sur ou près de ses rives, suivant le témoignage des sources antérieures, la cité de Larisa (533) et celle de Bouprasion qui n'existent pas à son époque.¹

Strabon ne dit rien des nombreux fleuves qui se situent à l'est de Patras; on ne trouve dans la Géographie que quelques allusions indirectes; le Crathis, qui se jette près d'Aigai, ne l'a intéressé que pour son étymologie (VIII. 7, 4=530) et parce que le même nom est porté par un fleuve de Sybaris, une des colonies achéennes de la Grande Grèce (VI. 1, 13=515); en revanche, il omet de mentionner que le Crathis achéen compte parmi ses affluents le Styx auquel il consacre un plus long développement (VIII. 8, 4).

g. Montagnes d'Achaïe. Il est étonnant que Strabon ne donne aucun détail sur les montagnes d'Achaïe; aucune mention n'est faite de l'important massif du Panachaïcon (2000m), qui s'élève au centre du pays, et qui domine le site de Patras; la négligence du géographe pourrait s'expliquer (Baladié, *Péloponnèse*, 118) par le fait que cette montagne n'a pas intéressé les commentateurs d'Homère alors qu'elle est connue par Polybe (V. 30, 4=455); par contre, il s'est intéressé au Mont Scollis (VIII.3, 7; 3, 10=520; 3, 13) en donnant entre autres (VIII.3, 10=520) les distances depuis trois cités : Elis, Dymé et Tritaia, dont seul le dernier chiffre est contesté.

h. Cultures. Strabon ne dit rien des cultures en Achaïe, en particulier des deux cultures principales de l'olivier et de la vigne alors que plusieurs autres indices directs ou indirects — provenant d'autres sources, en particulier Pausanias — confirment l'importance surtout de la seconde, dans plusieurs régions de l'Achaïe.²

Pausanias

a. Introduction. Le témoignage de Pausanias est — et de loin — le plus important pour la topographie, les monuments, les oeuvres d'art et les cultes des cités grecques à tel point qu'un his-

torien moderne (Robert, *Pausanias*, 69) l'appela, justement, «der antike Baedeker»; l'essentiel de l'information concerne, naturellement, l'Empire; le Périégète se réfère, occasionnellement, à des périodes antérieures.³ Quand ont été publiés les excellents commentaires sur Pausanias par Frazer (1897) et Hitzig-Blümner (1898),⁴ l'exploration archéologique de l'Achaïe n'avait pas encore commencé. Frazer avait recours aux représentations numismatiques figurées,⁵ aux récits des voyageurs et aux rares textes épigraphiques faisant allusion à la localisation d'une cité antique ou décrivant un monument identifié.

Malheureusement, depuis le XIXe siècle, peu de fouilles systématiques et beaucoup de fouilles de sauvetage ont été entreprises en Achaïe; cette situation, accompagnée parfois du manque d'études, explique le peu d'éléments nouveaux dans les commentaires plus récents du livre VII;⁶

1. Rizakis, *Paysages I*, 24 et 70; sur Bouprasion, plutôt une région qu'une ville, voir Baladié, *Strabon [Léxique] s.v.*

2. Cf. Baladié, *Péloponnèse*, 182-185; le silence de Strabon sur les vignobles d'Achaïe s'explique, selon le même auteur, par leur médiocre qualité.

3. Les *Achaïca* ont été rédigés entre 173-174 ap. J.-C. (Papachatzis IV, 1). Actuellement nous ne disposons en langue française, pour le livre VII, que de la vieille traduction d'Etienne Clavier qui parut en 1820 dans le tome IV de son oeuvre, trois ans après sa mort; pour une correction nécessaire de ce philologue en VII. 27, 1, cf. J. Palm, *Rom Römertum und Imperium in der griechischen Literatur der Kaiserzeit* (Lund, 1959) 72-74.

4. I.G. Frazer, *Pausanias Description of Greece*, en 6 vol. (London, 1898); H. Hitzig et H. Blümner, *Der Pausanias. Beschreibung von Griechenland mit kritischen Apparat hrsg. von H. Hitzig mit erklärenden Anmerkungen versehen von H. Hitzig et H. Blümner*, 3 vol. en 6 tomes (Berlin et Lipsiae, 1896-1910).

5. Cf. F. Imhoof-Blumer et P.A. Gardner, «An Numismatic Commentary on Pausanias» (en trois parties in *JHS* 1885, 1886, 1887); nouvelle édition par A.N. Oikonomides avec le titre : *Ancient Coins Illustrating Lost Masterpieces of Greek Art. A Numismatic Commentary on Pausanias* (Chicago, 1964); cf. aussi L. Lacroix, *Les reproductions des statues sur les monnaies grecques* (Liège, 1949).

6. Cf. W.H.S. Jones, dans les éditions Loeb, vol. III-IV (Cambridge, 1933-35); E. Meyer, *Pausanias Beschreibung Griechenlands. Neu übersetzt und mit einer Einleitung und*

les découvertes archéologiques et les publications se multiplient depuis la dernière grande guerre et la lacune, existant dans les commentaires du Périégète, est comblée, en grande partie, par la publication de N.D. Papachatzis.¹

Nous tenons à préciser, d'emblée, que notre commentaire de Pausanias, comme d'ailleurs des autres sources littéraires, n'est pas exhaustif; nous avons volontairement laissé de côté les digressions historiques concernant l'histoire ancienne du pays et la confédération achéenne sans pour autant négliger tout ce qui a un rapport direct ou indirect avec l'histoire locale des cités, en renvoyant systématiquement aux études des spécialistes de ces questions. De même, nous ne pouvions pas élargir notre commentaire à tous les problèmes d'histoire religieuse (cultes, légendes, rites etc.), ce qui nous aurait entraîné hors de notre propos; dans cette optique, nous avons renvoyé à la bibliographie connue tout en présentant les nouvelles données. Notre commentaire est volontairement centré sur les problèmes d'archéologie et de topographie du pays, les découvertes de ces dernières années étant particulièrement fructueuses.²

La présentation du commentaire vise à la brièveté; nous avons souvent préféré ne rappeler que ce que nous jugeons essentiel tout en attirant l'attention du lecteur sur la bibliographie, elle-même accompagnée de certaines explications. Ainsi le commentaire s'enrichit souvent de renvois à des études plus approfondies dans les dictionnaires de l'Antiquité ou dans les revues spécialisées. Cette règle ne souffre que quelques exceptions : quand l'identification d'un site est contestée, un développement plus long lui est consacré, avec une analyse rapide des différents points de vue accompagnée de toutes les données récentes même si celles-ci ne donnent pas la solution définitive à la question; de même une présentation plus minutieuse est réservée aux passages dans lesquels les nouvelles données archéologiques sont exposées.

b. Pausanias historien. Si le but principal de sa Périégèse est de présenter un inventaire complet des monuments de chaque cité, Pausanias accompagne régulièrement ses descriptions de notices historiques qui se rapportent aux peuples et aux cités d'une région; celles-ci prennent souvent,

malgré leur fonction secondaire dans le cadre d'une Périégèse, une ampleur telle qu'elle paraît, pour le livre VII, nettement excessive. En effet plus de la moitié de ce livre (156 paragraphes sur 281) est consacrée à l'histoire de la région concernée.³

Le récit historique remonte aux premiers temps de l'Achaïe et va jusqu'à l'époque de la conquête romaine; la plus ancienne histoire du pays est relatée de façon succincte (1, 1-8) et en dehors de tout cadre géographique et chronologique précis;⁴ il est suivi d'un plus grand ensemble narratif composé de treize *logoi* sur l'émigration ionienne (1, 9-5, 13);⁵ un *logos* intermédiaire sur l'histoire des Achéens après l'émigration des Ioniens (16, 1-8) sépare ce long récit d'un autre composé également de treize *logoi* (6, 8-17, 2) sur l'histoire de la ligue achéenne. Cette période est divisée par le Périégète en trois parties inégales; sur la première (7, 1-4), il donne une version très résumée des événements jusqu'en 221 alors que le récit pour la seconde période (221-180/179), est plus explicite (7, 5 — 9, 7) et comprend vingt paragraphes; à la dernière période (179-146 ap. J.-C.),

erklärenden Anmerkungen versehen von E. Meyer, *Pausanias* (Zürich, 1954); P. Levi, *Pausanias II* (London, 1971).

1. Πανσανίου 'Ελλάδος Περιήγησις, vol. IV : 'Αρχαϊκά (Athènes, 1980).

2. Renvoi systématique aux articles publiés dans les revues et journaux scientifiques, mais aussi dans la presse locale ou régionale parfois aux archives et aux rapports de fouille inédits de l'Ephorie des Antiquités.

3. Voir H. Ostrowski, «Structure de la partie littéraire du livre VII de l'*Itinéraire de la Grèce* de Pausanias», *Eos* 74 (1986) 69-75.

4. Pausanias (VII.6, 2) parle d'une dynastie royale qui aurait exercé le pouvoir en Achaïe depuis Tisaménos; nous ignorons la source de cette liste (sur ce sujet, voir en général F. Hiller von Gaertringen, *Klio* 21 [1927] 1-13) mais les détails concernant cette dynastie sont, probablement, une invention tardive, cf. Walbank, *Commentary* I, 229 et également V.D.M. Leahy, «The Bones of Tisamenus», *Historia* 4 (1955) 32 n. 3.

5. Voir H. Ostrowski, «Ensemble narratif sur la migration ionienne dans le VIIe livre de l'*Itinéraire de la Grèce* de Pausanias», in J. Pliszczynska (éd.), *Problèmes choisis de la littérature grecque* (Lublin, 1978) 103-115.

relative à l'indépendance grecque, il consacre soixante trois paragraphes.¹

Bien que son récit s'arrête après le sac de Corinthe, Pausanias donne quelques aperçus de l'histoire des cités sous l'Empire tels que la colonisation de Patras par Auguste, les privilèges de la nouvelle colonie et les larges territoires qui lui ont été concédés (VII. 17, 5=241; 18, 7=252 et 9; 22, 1=276 et 6=283; V.23, 3 et X.38, 9=364); très intéressante est, également, son information sur son industrie du *byssos* et la population féminine (VII.22, 14=274 et V.5, 2; 6.25, 5; 26, 6; X.32, 110 : sur le *byssos*). A propos d'Aigion, le Périégète nous rappelle que le conseil des Achéens continuait à se réunir dans cette ville (VII.24, 4); enfin, les cultes de plusieurs cités font l'objet d'informations contemporaines.

Pausanias donne un résumé, volontairement succinct, des événements historiques insistant plus sur les faits que ses prédécesseurs ont moins développés; son récit est donc, sur certains points, unique et ses lacunes peuvent être comblées grâce à Homère, Hérodote, Thucydide, Xénophon, Polybe, Tite-Live, Plutarque ou Appien que le Périégète ne cite pas, selon l'habitude courante des auteurs de l'Empire;² il n'est fait appel à Thucydide qu'une seule fois, et implicitement, dans la Périégèse (VI.19, 5). Malgré la petite place réservée, dans le livre VII, à l'histoire achéenne du Ve-IVe s., on peut trouver quelques allusions à son rôle dans l'histoire générale de cette époque (e.g. VII.6, 4). Les références à Polybe sont plus nombreuses et plus faciles à détecter alors que cette tâche est moins aisée en ce qui concerne les autres auteurs, par exemple Plutarque dont Pausanias a dû lire et utiliser certaines *Vies*, comme le prouve l'intention moralisante manifeste de son récit.³ Une telle philosophie explique, selon certains commentateurs, le peu d'attention que le Périégète prête aux détails et par conséquent les erreurs et les confusions qui jalonnent son oeuvre, dont le livre VII.⁴

Beaucoup d'historiens ont accusé Pausanias d'absence totale de méthode et de manque d'esprit historique, mettant en cause la crédibilité de son témoignage et relevant les erreurs, les déformations des sources antérieures, les confusions

ou les lacunes qui ont également été signalées pour l'Achaïe.⁵ Il faut rappeler que Pausanias n'a jamais voulu faire oeuvre d'historien et il est caractéristique qu'aucun thème proprement historique ne l'a jamais préoccupé. Il n'est que très rarement le témoin direct des événements et sa version des faits ou sa méthode ne peuvent être évaluées en fonction de l'historiographie tradi-

1. VII.10, 1 sqq.; cf. Y. Lafond, «Pausanias historien dans le livre VII de la périégèse», in *Achaia und Elis*, 75-78. particulièrement, p. 75= *id.*, *JS* 1991, 29.

2. Gu. Bacher, *De Pausaniae studiis Homericis* (Halis Saxonum, 1919) 46 sq.; Wernicke, *De Pausaniae Periegetae studiis Herodoteis* (Diss. Berlin, 1884); la plus récente bibliographie in Habicht, *Pausanias*, 97-99 et dans le commentaire des passages du Périégète, *infra, passim*. La recherche contemporaine a montré, néanmoins, que les sources du Périégète, orales ou écrites étaient variées; il semble que certains passages ont été introduits d'une façon additionnelle, fait qui explique les confusions ou les incohérences dans sa description; cf. O. Regebongen, «Pausanias», col. 1063-1077; Bearzot, *Pausania il periegeta, passim*; plus particulièrement pour l'Arcadie, voir Jose F. Hejnic, *Pausanias the Perieget and the Archaic History of Arcadia* (Chicago, 1967) 112-114.

3. Voir sur ce sujet Y. Lafond, in *Achaia und Elis*, 76-78 et surtout *id.*, *JS* 1991, 35-41 avec toute la bibliographie relative.

4. Certains auteurs ont accusé Pausanias de n'avoir que rarement recours aux inscriptions ou aux autres documents officiels des cités, l'exemple le plus évident étant relatif aux vainqueurs des jeux olympiques qu'il voit dans le sanctuaire à Olympie; ce jugement est injuste; Pausanias n'hésite pas, en fait, à avoir recours à des registres officiels ou privés; voir G. Hirschfeld, «Pausanias und die Inschriften von Olympia», *AZ* 40 (1882) 97-130; Habicht, *Pausanias*, 149 n. 35 avec les références récentes sur cette question auxquelles il faudra ajouter I.Z. Tzifopoulos, *Pausanias as a Stelocopas. An Epigraphical Commentary of Pausanias' Eliakon A and B* (Diss. Ohio University, 1991) *passim*; cet effort ne lui évite pas, naturellement, quelques confusions ou erreurs même dans le cadre achéen (Oibotas, Sostratos).

5. On trouvera in Habicht, *Pausanias*, 95-116 les reproches que les modernes ont adressés depuis le XIXe siècle à Pausanias; ce dernier est beaucoup plus tolérant à l'égard des erreurs et des confusions du Périégète; pour l'Achaïe, voir Y. Lafond, in *Achaia und Elis*, 75-80 et *id.*, *JS* 1991, 27-45; voir également Levi, *Pausanias*, commentaire ad VII. 7 [3].

tionnelle, car il écrit dans un tout autre esprit.¹

Dans la description des différentes cités, les notices introductives abondent en légendes sur leur fondation et en traits particuliers de leur histoire (e.g. VII.18, 2-7 : Patras; 17, 5 : Dymé; 26, 2-5 : Aigeira; 26, 12-13 : Pellène); de courtes notices historiques ou mythologiques précèdent, parfois, la description de certains monuments ou de certains cultes; cette partie historique, les λόγοι — qui correspond à ce qu'il a lu — s'oppose, en quelque sorte, à la partie descriptive des monuments, les θεωρήματα, ce qu'il a vu² et prend parfois la forme de longues digressions dont l'exemple le plus notoire, dans le Péloponnèse, est celui de Messène. En Achaïe l'exemple peut-être le plus caractéristique est celui du culte de Poséidon Hélicônios et de la destruction de la cité d'Héliké par le tremblement de terre de 373 av. J.-C. (VII, 24, 5-25, 4=331).³

Sur l'attitude du Périégète envers Rome, les avis sont opposés; certains pensent que le Périégète lui était hostile; d'autres, au contraire, qu'il lui était favorable⁴; plus nuancé est l'avis de ceux qui soutiennent que le Périégète n'exprime pas ouvertement son hostilité contre les Romains — alors qu'il le fait pour la Macédoine — mais que son récit est plein de ressentiment et «d'amertume secrète» selon l'expression réussie de J. Heer;⁵ cette rancoeur est évidente dans la description des rapports de la confédération achéenne et de ses membres récalcitrants pendant la première moitié du IIe siècle;⁶ tout en mettant en cause, comme sa source Polybe, la conduite insensée des chefs Achéens, il ne dégage pas les Romains de toute responsabilité dans les malheurs de la Grèce.⁷

c. *Légendes et cultes.* La Périégèse, et particulièrement le livre VII, constitue, de tous les points de vue, la source essentielle en ce qui concerne les cultes des cités achéennes. Pausanias donne une description des sanctuaires, des temples et des autres lieux de culte sans négliger d'y ajouter des détails sur les légendes et sur l'histoire de chaque culte, sur les rites, sur les cérémonies ou les fêtes.⁸ Le Périégète ne manque pas de recueillir sur place des témoignages directs (Kalkmann, *Pausanias*, 45-53); ainsi à Patras (VII.6, 5; cf. VII.18, 2), à Aigeira (26, 6) et dans

bien d'autres villes, il a recours à l'exégète local, qui lui explique la particularité de certains cultes

1. Comme le signalait J. et L. Robert (*BullEpigr* 1978, 58) «il est indispensable de distinguer chez Pausanias deux aspects différents : le Périégète dont on peut confirmer souvent la valeur, et l'historien, qui est déplorable»; sur la valeur historique de son oeuvre, voir M. Holleaux, *Etudes* I, 187-193; H. L. Ebeling, «Pausanias as an Historian», *CW* 7 (1913) 138-141 et 146-150; M. Segre, «Pausania comme fonte storica», *Historia* I (1927) 202-234; *id.*, «Note storica su Pausania periegeta», *Athenaum* 7 (1929) 474-488; enfin pour le livre VII, voir Lafond, *JS* 1991, 44-45. Sur le caractère

autonome et original de la partie historiographique du livre VII, voir H. Ostrowsky, «Structure de la partie littéraire du livre VII de l'*Itinéraire de la Grèce de Pausanias*», *Eos* 74 (1986) 69-75. Bearzot, *Pausania il periegeta, passim*.

2. Cf. Robert, *Pausanias*, 8-68.

3. Cf. Robert, *Pausanias*, 8-68 et plus particulièrement 17-19; Habicht, *Pausanias*, 20-22; on trouvera des λόγοι plus petits, comme par exemple celui sur Eurypylos et la cause de son arrivée à Patras (VII.19, 1=254.5; cf. Robert, *op. cit.*, 21), sur la légende concernant la prêtresse d'Artémis Triclararia, Comaithô et sa liaison amoureuse impie avec Mélanippos (VII. 19, 2-5; cf. Robert, *op. cit.*, 24), sur la légende des amours malheureux de Sélemnos avec la nymphe Argyra (VII. 23, 1-3=291), sur Hermès Agoraios de Pharai et son oracle (VII.22, 2-4=278; cf. Robert, *op. cit.*, 11), enfin sur la «métonomasie» d'Aigeira-Hypérésia (VII. 26, 4=327; cf. Robert, *op. cit.*, 11-12) et sur le nom de la cité de Pellène (VII. 26, 12; cf. Kalkmann, *Pausanias*, 16).

4. Hostile à Rome : W. Gurlitt, *Über Pausanias* (Graz, 1890) 87; Regenbogen, «Pausanias», col. 1069-1070; J. Palm (*Rom, Römertum und Imperium in der griechischen Literatur der Kaiserzeit* [Lund, 1959] 63-74 avec toute la bibliographie antérieure) croit que l'attitude du Périégète fut, en général, favorable à Rome tout en se permettant de critiquer le comportement de certaines personnalités romaines. Voir également J. Elsner, «Pausanias : A Greek Pilgrim in the Roman World», *Past and Present* 135 (1992) 3-29.

5. *Pausanias*, 66-69; cf. également Habicht, *Pausanias*, 117-140, particulièrement 120-121.

6. Beaucoup de savants ont vu dans ces chapitres un parti pris pour la confédération et ont pensé que Pausanias avait utilisé pour cette période soit Psaome de Platées soit Timagène; cf. C. Wachsmuth, «Über eine Hauptquelle für die Geschichte des Achäischen Bundes», *Leipziger Studien* 10 (1887) 269; B. Baier, *Studien zur Achäischen Bundesverfassung* (Würzburg 1886) *passim*; aliter Jacoby, *FGrH* IIc, p. 220 sq. et L. Castiglioni, «Motivi antiromani nella tradizione storica antica», *Rend. dell'Ist. Lombardo*, s. II. vol. 61 (1928) 625 sq.

7. Le Périégète donne à l'occasion une liste de traîtres : VII.10.1-12; cf. Meyer, *Pausanias*, 49; Robert, *Pausanias*, 209.

8. On trouvera la plus ancienne bibliographie réunie in Fraser, *Pausanias, passim*; Herbillon, *Cultes, passim*; pour les légendes, voir en général R. Graves, *The Greek Myths*, en 2 vol. (édition révisée, London, 1960). Pausanias s'inspire des récits mythologiques, e.g. VII. 19, 9; cf. D. Bassi, «Pausania comme fonte mitologica», *RSL* 72 (1939) 221-284.

ou de certaines traditions;¹ parfois le Périégète présente plusieurs versions de la même légende sans en préciser les auteurs; c'est le cas en ce qui concerne l'origine des noms de Tritaia (22, 8), de Pellène (26, 12) ou de Dymé (17, 6).²

Toutefois, son inventaire des légendes et des cultes est loin d'être complet même pour des cités comme Patras à laquelle il consacre un plus grand développement; il se contente d'y signaler plusieurs sanctuaires et de décrire les rites — qui sont probablement les plus anciens — de deux fêtes seulement; l'une en l'honneur d'Artémis Laphria (VII.18, 1-13=246-253), l'autre en l'honneur d'Artémis Triclaria (VII. 19, 1-20, 2=254, 255 et 290) dont le culte était associé à celui de Dionysos Aisymnètès (VII.19, 9 — 20, 1-2=254.6); à Patras Pausanias mentionne également la fête en l'honneur d'Artémis Limnatis (VII.20, 8=261). A Pellène les *Théoxénia* et les *Lamptéria* (VII 27, 3-4=341) et enfin à Tritaia celle des Grands Dieux (VII. 22, 9=286). D'autres divinités, en revanche, ne sont signalées qu'en quelques mots (e.g. 25, 9 : Boura).

Les omissions de cultes — le plus souvent secondaires — sont fréquentes dans la Périégèse; ainsi dans le livre VII on pourrait mentionner, à titre d'exemple, les cultes d'Asclépios à Olénos (Str. VIII.7. 5[fin]=530. 2), d'Héraclès et d'Hermès à Patras (*infra*, n° 422; *NCP*, 82-83 pl. R V), de Poséidon à Rhion (*infra*, n° 106), de Sarapis ou de Phthia à Aigion³ ou de Zeus et de Tyché à Pellène.⁴

De même, l'omission du culte impérial dans le cadre de sa description des cultes de Patras est assez étonnante;⁵ ainsi, alors qu'il parle de la faveur particulière qu'Auguste réserve au culte d'Artémis Laphria — dont la statue cultuelle, transférée de Calydon, fut installée sur l'acropole de Patras — il passe sous silence son association avec le culte impérial que les inscriptions révèlent;⁶ on ne trouvera aucune allusion aux monuments relatifs aux divinités impériales ni aux jeux romains, mis en lumière par de nombreuses découvertes archéologiques et épigraphiques récentes.⁷ Ces omissions ont été considérées comme volontaires par J. Herbillon (*Cultes*, 159-160) et attribuées à son mépris de tout ce qui est romain. Cette explication n'est pas satisfaisante; faut-il rappeler que cette attitude est loin d'être

généralisée pour justifier une telle conclusion? Pausanias est très explicite au sujet du culte impérial non seulement à Corinthe et à Messène mais aussi dans d'autres cités mineures;⁸ pourquoi aurait-il fait une exception pour Patras? Il faut croire, dans ce dernier cas comme dans bien d'autres, que le Périégète a fait une sélection, préférant ne mentionner que les mo-

1. Le recours du Périégète à des informations orales est attesté par l'usage, dans le livre VII, de nombreuses formules, e.g. λέγειν, φάναι, ὁμολογεῖν; voir Gurlitt, *Pausanias*, 38-48 et particulièrement 91-102; Heberdey, *Pausanias*, 5 sqq. et 21 sqq.; pour l'Achaïe, voir Lafond, *JS* 1991, 40 et n. 32. Les *restimonia* sur ces guides ont été recensés par L. Casson, *Travel in the Ancient World* (London 1974) 264-267. D'autres fois les habitants d'une ville lui racontent des légendes et le Périégète ne fait rien d'autre que de nous les rapporter; par exemple, à Patras (21, 6), il apprend les légendes sur Dionysos qui ont rapport avec les noms des trois *kōmai* environnantes (Aroé, Anthéia et Mésatis) qui donnèrent naissance, par synoecisme, à la cité de Patras.

2. Voir F. Prinz, *Gründungsmythen und Sagenchronologie* (München, 1979).

3. Sarapis est représenté avec Fortune, l'un à côté de l'autre : *NCP*, 88; le culte de Phthia est évoqué dans un passage d'Athénée, *Deipn.* IX, 395a=60; cf. *NCP*, 87-88 pl. R XXIV.

4. Le culte de Zeus avec l'adjectif Μελιχίος est révélé par une inscription qui date du IVe s. av. J.-C.; voir A. Plassart, *BCH* 50 (1926) 424 n. 4 d'où *SEG* XI (1954) 1272; sur les représentations du dieu sur les monnaies, voir *NCP*, 92 pl. S XIV; pour Tyché voir *NCP*, 93.

5. L'attitude du Périégète à l'égard du culte impérial n'est pas claire; certains ont interprété le passage VIII. 2, 5 comme une critique de l'apothéose des Empereurs et une désapprobation du culte impérial, d'autres sont beaucoup plus nuancés; on trouvera une discussion intéressante sur ce sujet in Palm, *op. cit.*, 70-71.

6. *CIL* III 499 et 510; cf. Herbillon, *Cultes*, 160-162.

7. Cf. A.D. Rizakis, *BCH* 108 (1984) 533-542; *id.*, *ZPE* 82 (1990) 201-208; I. Papapostolou, *BCH* 113 (1989) 351-401.

8. Les références sont réunies par S. Alcock, *Graecia capta. The Landscapes of Roman Greece* (Cambridge, 1993) 181-186 particulièrement p. 181 n. 18; il n'y a pas de grande synthèse sur le culte impérial en Grèce; voir, en général, H.S. Versnel, «Herrscherkultus in Griechenland», *Lampas* 7 (1974) 129-163; plus particulièrement pour Corinthe, voir M. Walbank, «Pausanias, Octavia and Temple E at Corinth», *ABSA* 84 (1989) 361-394; C.K. Williams II, «The Refounding of Corinth : some Roman Religious Attitudes», in S. Macready et F.H. Thomson (éd.), *Roman Architecture in the Greek World* (London 1987) 26-37, spécialement p. 29-31; A. Spawforth, «Corinth, Argos, and the Imperial Cult», *Hesperia* 63.2 (1994) 211-223 et *corrigendum* p. 522; pour l'Achaïe, voir I. Papapostolou, *Δωδώνη* 15.1 (1986) 261-284.

numents et les cultes plus anciens ou ceux qui présentaient une originalité susceptible de frapper la curiosité de ses lecteurs; cette prédilection particulière pour les monuments du passé et l'omission des monuments de son temps, sont bien connues dans l'ensemble de son oeuvre.¹

Malgré les choix et les disproportions dans la description des cultes des cités achéennes, son oeuvre reste une source unique et irremplaçable confirmée par d'autres témoignages littéraires, épigraphiques, numismatiques ou archéologiques; son panorama religieux reste, dans ses grandes lignes, correct et correspond plus concrètement à l'importance des cités sous l'Empire. Ceci explique la place exceptionnelle donnée, dans sa description, aux cultes de Patras et dans une moindre mesure, à ceux d'Aigion, de Pellène et d'Aigeira; la médiocrité des cultes des autres cités reflète leur vie religieuse restreinte; la seule exception est la cité de Pharai.

d. Topographie et monuments. La description topographique de Pausanias, mise en doute au XIX^e siècle, comme n'étant pas directe et fiable, ne fait plus de doute aujourd'hui. Les grandes fouilles, entreprises dans des cités visitées par le Périégète, ont montré, à plusieurs reprises, que sa description topographique est fondée sur l'autopsie.² On y trouvera des preuves directes des autopsies de Dymé (VII.17, 8), Patrai (VII.18, 9), Pharai (VII.22, 5), Aigion (VII.23, 9), peut-être Kéryneia (VII.25, 7), Aigeira (VII.26, 4 et 26, 6); l'auteur est moins explicite pour Tritaia, Boura et Pellène;³ malgré le petit nombre de fouilles systématiques en Achaïe, nous avons quelques exemples pour lesquels son récit trouve une confirmation éclatante.⁴

Toutefois, il faut avouer que celui-ci n'aide pas toujours à l'identification des monuments mis au jour récemment, et ses descriptions topographiques ne sont pas toujours cohérentes (e.g. le secteur de théâtre à Patras); quelques fois on décèle difficilement une méthode et l'intérêt qu'il porte sur les cités et leurs monuments connaît des contrastes fort importants; alors qu'on trouve des détails étonnants sur la localisation de certaines cités ou de certains monuments, dans d'autres cas, le Périégète est très vague sinon négligent.

A travers le livre VII, comme dans les autres livres, le récit suit un plan topographique qui correspond à un itinéraire réel; la description

topographique, proprement dite, de l'Achaïe commence, en VII.17, 5 avec la précision sur le fleuve Λάρισος, frontière achéo-éléenne : Ἀχαιοὶς δὲ ὄροι καὶ Ἡλείοις τῆς χώρας ποταμὸς τε Λάρισος exactement au point où il avait clos son chapitre sur l'Elide (VI. 26, 10). Dans ce passage (VII.17, 5=239. 1) il donne, respectivement, les distances du fleuve depuis Dymé et Elis mais il ne donne aucun détail sur l'ὁδός — connue par Strabon et les sources tardives — qui réunissait Elis à Dymé. La vague mention du temple d'Athéna sur les rives du Larisos, καὶ Ἀθηνᾶς ἐπὶ τῷ ποταμῷ ναὸς ἐστὶ Λαρισιάας, donne l'impression que le Périégète n'a pas réellement vu ce temple mais qu'il puise cette information dans les sources littéraires (voir *infra*, n° 239. 2) Pausanias ne souffle pas un mot, non plus, de l'imposante forteresse mycénienne d'Araxos — connue de ses sources — qu'il aurait certainement vue s'il avait emprunté la voie terrestre; comme la dernière ville qu'il décrit en Elide est Cyllène (VI.26, 4-5), il est fort possible qu'il ait suivi, depuis ce port, la voie maritime; cette hypothèse expliquerait l'erreur sur la distance donnée entre le lit du fleuve et la cité de Dymé (VII.17, 5=239.1), ainsi que son silence sur le *Teichos des Dyméens* et sa vague allusion au temple d'*Athéna Larisaia*, situé dans cette même zone (**Carte 1**).

Pausanias visite réellement Dymé — située sur le plateau de Katô Achaïa⁵ comme il est

1. Cf. Habicht, *Pausanias*, 134-137 : exemples tirés de sa description d'Athènes. Pausanias insiste chaque fois qu'il y a présence d'un *xoanon* et apporte souvent des précisions sur certaines statues de culte, en ce qui concerne les matériaux utilisés pour leur fabrication ou d'autres caractéristiques.

2. Voir W. Gurlitt, *Über Pausanias* (Graz, 1890) *passim*; Frazer, *Pausanias*, p. lxxviii; K. Deichgräber, *RE* (1952) col. 1294 s.v. Polemon et en dernier lieu Heer, *Pausanias*, 17-35; D. Musti, *Pausania. Guida della Grecia I* (1982) p. XXX-XXXI et surtout Habicht, *Pausanias*, 165-175 qui relate tout l'historique de l'animosité et de la polémique, injuste, des historiens contre Pausanias; cf. également R. E. Wycherley, *Hesperia*, Supplément 20 (1982) 188 dont les remarques sur Pausanias vont dans la même direction et aussi F. Chamoux, «Pausanias géographe», in *Mélanges offerts à R. Dion : Littérature gréco-romaine et Géographie historique* (Paris 1974) 87 et notes.

3. Cf. Heberdey, *Pausanias*, 28-29 et 80.

4. Particulièrement à Aigeira voir W. Alzinger, «Was Pausanias sah in Aigeira», in *Greek Renaissance*, 142-145 avec les pl. 53-55.

5. Voir Rizakis, *Paysages I*, 80-81 avec la récente bibliographie.

indiqué au début de son récit (VII.17, 8=243) puis il se rend, probablement — cela n'est pas précisé — par mer vers Patras; entre les deux cités, le Périégète ne mentionne que la cité d'Olénos dont il n'a pas vu les ruines; son emplacement et l'évaluation des distances depuis Patras et Dymé proviennent donc d'une source antérieure (247-248).

Après avoir visité Patras, Pausanias se dirige d'abord vers les villes continentales, Pharai et Tritaia par une route dont il donne la longueur mais non l'itinéraire précis (VII. 22, 1=275.2 et 22, 6=282.1); cet itinéraire suppose que Pausanias est passé deux fois par Pharai et Patrai). Revenu à son point de départ il reprend le bateau pour se diriger vers Aigion, πλέοντι δὲ ἐς Αἴγιον, et décrit, avec l'aide de ses compagnons de voyage, les cités et les villages qui se situent sur cette bande côtière; Pausanias donne les distances maritimes qui séparent ces différents sites; dans un seul cas — entre Aigion et Erinéos — il donne la mesure, qui semble être correcte (VII.22, 10=289.4), de la route terrestre correspondante, ὁδὸς δὲ ἡ πεζή; il est clair que les distances maritimes sont empruntées à un périple, de même que la phrase qui introduit ce paragraphe : αἶδε μὲν οὖν θαλάσσης τέ εἰσιν ἀπωτέρω πόλεις (Heberdey, *Pausanias*, 78-79).

Après sa visite d'Aigion, Pausanias traverse la vaste plaine côtière de Sélinous et se dirige vers le village d'Héliké dont il donne la distance depuis Aigion (VII.24, 5 sq.=311). De là, la λεωφόρος, c'est à dire la route côtière que le Périégète mentionne à plusieurs reprises, emprunte l'étroite bordure maritime et ne traverse aucune cité de l'Achaïe orientale sinon leurs relais portuaires, à savoir Aigeira sur mer et Aristonautai; ces cités, situées soit sur les sommets qui jalonnent la côte (Kéryneia et Aigeira) soit dans les montagnes (Boura, Pellène) de l'intérieur, sont reliées à la route principale par des ramifications dont le Périégète donne chaque fois les distances;¹ d'autres routes, plus courtes, relient Aigeira au bourg de Phelloé (26, 10=333.1) et Pellène à Mysaion et Kyros (27, 9-11=349.1).

e. *La description des monuments.* La description de Patras commence par les monuments de l'acropole (18, 2-7), situés au coeur de la cité, pour aboutir à ceux de son port; comme ailleurs, l'inventaire des curiosités topographiques ne

relève pas du hasard; il s'organise en fonction des grandes artères de communication que le Périégète suit, sans toutefois noter chaque fois les petits détours de son itinéraire.² En revanche la description des plus petites cités comme Dymé (17, 8-9), Aigion (23, 5-24, 4), Pellène (27, 1-8) — pour ne retenir que quelques exemples — suit un ordre naturel, commençant par les monuments que le Périégète rencontre hors des murs, devant leurs portes, puis sur la route qui conduit à l'acropole. Enfin, aucun plan et souvent aucune précision topographique n'accompagnent le recensement des curiosités des plus petites cités. Le nombre et l'importance des sanctuaires dédiés à telle ou telle divinité, l'ancienneté de leur culte — indiqué le plus souvent par la présence d'un *xoanon*³ — mettent en lumière la hiérarchie culturelle à l'intérieur de la cité. Certaines constructions, comme par exemple les théâtres,⁴ ne sont citées dans le cadre de sa description topographique que pour mieux aider l'orientation du visiteur; à Aigion, mais surtout à Patras, un grand nombre de sanctuaires sont placés par rapport à l'emplacement du théâtre, mais les expressions peu précises utilisées par le Périégète

1. VII. 25, 5=316.1 (Kéryneia); VII. 25, 8; VII.25, 10=318.1 (Boura); VII.26, 1=325 (Aigeira) et enfin VII.26, 14=336 (Pellène); cf. Heberdey, *Pausanias*, 79-80; Robert, *Pausanias*, 242-243.

2. M. Piérart, «Argos assoiffée et Argos riche en cavales», in M. Piérart (éd.), *Polydispision Argos*, BCH Suppl. vol. XXII (Paris 1992) 132.

3. Paus. VII.20, 8; 23, 5; 25, 13; 26, 4; 26, 6 (statues en bois : VII. 21, 10; 25, 7). La mention d'un *xoanon* chez Pausanias est une suggestion de l'ancienneté du culte mais cela ne signifie pas que tous les *xoana* soient séculaires, voir A.A. Donohue, *Xoana and the Origins of the Greek Sculpture* (Atlanta, 1988) 146 et 183; Florence D. Bennett, «Primitive Wooden Statues which Pausanias Saw in Greece», *CW* 10 (1916-1917) 82-86; *id.*, «A Study of the Word ξόανον», *AJA* 21 (1917) 8-21; pour la fonction de ces images archaïques, voir J.-P. Vernant, «From the Presentification of the Invisible to the Imitation of Appearance», in *Mortals and Immortals*, 151 sqq. Sur l'attitude, en général, du Périégète envers les antiquités, voir K. Arafat, «Pausanias' Attitude to Antiquities», *ABSA* 87 (1992) 387-409.

4. E.g. Patras (20, 9 et 21, 6) et à Aigion (23, 9); Pausanias omet les théâtres de Tritaia, Kéryneia, Aigeira et Pellène que nous connaissons par des fouilles récentes; cf. S. Gogos, «Das antike Theater in der Periegesis des Pausanias», *Klio* 70 (1988) 329-339.

(τοῦ θεάτρου δὲ ἐγγύς; τοῦ θεάτρου δὲ οὐ πόρρω, πρὸς τῷ θεάτρῳ κλπ.) augmentent notre confusion.

Pausanias consacre peu de lignes aux cités en déclin; les descriptions, extrêmement brèves (Dymé, Tritaia, Kéryneia, Boura), ne suivent aucun plan et, sauf exception (Tritaia, Kéryneia), ne détaillent pas leurs monuments; les cultes et les édifices sont simplement énumérés : quatre temples à Boura (25, 9), trois à Tritaia (VII.22, 9), deux à Dymé (VII.17, 9) et un à Kéryneia (25, 6-7). Le Périégète est beaucoup moins explicite quand il parle des cités ou des villages abandonnés; dans la majorité des cas (Olénos et ses kômé Peirai et Euryteiai, Rhypes, Héliké, Aigai, Donoussa) il considère qu'il est inutile de donner, à leur sujet, des précisions topographiques ou de décrire leurs ruines; il est certain qu'il ne les a pas visités.¹

Plus étrange est l'omission de certaines cités; ces oublis compréhensibles pour de vieilles cités abandonnées depuis longtemps, comme Kallistai et Ascheion, sont étonnants pour des cités récentes comme Léontion d'autant plus que le Périégète (VII.10, 5 sqq.) consacre plusieurs paragraphes à dénoncer l'activité politique promaine de Callicratès, homme d'état achéen, originaire de cette ville. La cité était située à proximité de Pharai, dans les montagnes, sur un site qui commandait les routes de Patras à Kléitôr et d'Aigion à Psophis (voir commentaire ad Str. VIII.7, 5=531).

f. Habitat de la campagne achéenne. Pausanias révèle peu de choses, en général, sur l'habitat et les monuments de la campagne achéenne; son récit nous donne l'impression que, même dans les cas où il cite un monument, il ne l'a jamais visité; ainsi il nous rapporte l'existence, sur le territoire dyméen, du temple d'Athéna Larisaia et des monuments funéraires de Sostratos et Oibotas sans autre précision, alors qu'il omet l'important sanctuaire de Déméter *Thesmophoros*, connu actuellement par l'archéologie, une inscription et des monnaies.² A Patras il mentionne l'existence de plusieurs sanctuaires-doubles en indiquant, sans aucune autre précision, que le plus ancien, abritant le vieux *xoanon* cultuel, était localisé dans un des villages environnants (e.g. sanctuaire d'Artémis Limnatis à Mésatis VII.20, 8-9). Dans le territoire de Boura, il décrit et situe exactement la grotte

d'Héraclès Bouraïcos (VII.25, 10), le monument funéraire d'un homme et le sanctuaire de Gé (25, 13); sur la côte, il mentionne les ports homonymes d'Aigeira (26, 1) et d'Aristonautai, port de la cité voisine de Pellène (26, 14); enfin à l'intérieur du pays, dans les montagnes, Pausanias décrit le site et les sanctuaires de Phelloé, près d'Aigeira (26, 10-11) et de Mysaion et Kyros, près de Pellène (27, 9-11).

Ce bref inventaire démontre que la description de la campagne n'est pas systématique; cela n'a jamais été l'intention du Périégète; son choix repose sur certains critères que nous pouvons facilement déceler : importance historique du site en question ou relation étroite avec un culte ancien ou nouveau; c'est ainsi que sont nommés quelques villages de la *chôra* patréenne; la Périégète donne l'impression qu'ils étaient, en son temps abandonnés, affirmation qui est certainement fautive; car souvent, comme chez Strabon, une ville déserte n'est pas une ville sans habitants. En revanche dans la *chôra* d'Aigion, il ne mentionne que le χωρίον Ἑλίκη car il pense qu'il occupe le même emplacement que la ville détruite (VII.24, 5=311); enfin Pausanias est beaucoup plus explicite, nous venons de le voir, sur la localisation et la description de certains sanctuaires et cultes de la *chôra* des cités d'Aigeira, Boura et Pellène.

g. Pausanias géographe. L'intérêt de Pausanias pour la géographie physique et humaine est constant.³ La vieille thèse, selon laquelle Pausanias a systématiquement copié les renseignements qu'il pouvait trouver dans les écrits de ses prédécesseurs, comme Polémon d'Ilion, n'a aucune valeur aujourd'hui;⁴ nous avons vu que certaines informations du Périégète

1. Cette attitude n'est pas générale; le Périégète n'hésite pas à visiter des sites inaccessibles quand il pense qu'il y a quelque chose de ἄξιον λόγου à voir et à décrire (voir Habicht, *Pausanias*, 24).

2. L'inscription date de la période hellénistique; cf. Fr. Sokolowski, *Lois sacrées des cités grecques, Supplément* (Paris 1962) 71-72 n° 33; sur l'origine exacte de cette inscription, la localisation archéologique du sanctuaire de Déméter et l'épithète probable de cette divinité, voir Rizakis, *Paysages I*, n° 65 et 67; *id.*, *Tyche* 4 (1990) 122 et n. 61-62; enfin sur les représentations monétaires, voir *NCP*, 74.

3. F. Chamoux, «Pausanias géographe», *Mélanges offerts à R. Dion : Littérature gréco-romaine et Géographie historique* (Paris, 1974) 83-90.

4. Cf. Regenbogen, «Pausanias», col. 1086 sqq. 1093 sq.; Meyer, *Pausanias*, 42 et surtout Habicht, *Pausanias*, 165-180.

sont tirées directement de Polybe alors que d'autres passages semblent faire allusion aux listes géographiques des cités qu'il avait, probablement, consultées.¹

Les cours d'eau ne servent pas seulement de repères géographiques, mais leur présence, comme celle des sources, des grottes etc. inspire les légendes, les cultes ou les oracles; cette constatation est particulièrement vraie pour les cours d'eau qui sillonnent la côte nord de Patras alors qu'il n'en est pas de même pour les autres fleuves d'Achaïe; ainsi le Mélichos est directement lié aux légendes, rites et culte d'Artémis Triclaria (VII. 19, 4-9) alors que le Charadros (22, 11), le Sélemnos (22, 1-3) et le Bolinaios (23, 4) le sont à des légendes pittoresques locales.

Il en va de même des sources; la source Argyra s'approprie la légende de la nymphe homonyme (23, 1-3); la source, près du sanctuaire de Déméter à Patras, s'associe à une tradition mantique très ancienne (21, 11-12); les sources abondantes à Mysaion et Kyros, près de Pellène, sont associées aux sanctuaires de Déméter et d'Asclépios; la statue du dieu de la médecine à Kyros est élevée sur la plus grande d'entre elles (VII.27, 11); à Pharai la source porte le nom d'Hermès, premier dieu de la cité (VII.22, 4). Enfin plusieurs autres ne sont citées que pour l'abondance de leurs eaux (23, 3 : à Aigion, près de la mer; 26, 11: à Phellöe; 27, 4 : une source d'eau douce à Pellène. Parmi les grottes, celle qui attire son attention est celle d'Héraclès Bouraïcos, connue pour son mode particulier de divination (25, 10-11).

L'intérêt de Pausanias pour la flore vaut d'être noté; G. Roux² remarquait que Pausanias était fort sensible à la beauté des arbres et à la faune. Dans sa description de l'Achaïe, il signale à plusieurs reprises la présence de forêts, de bois sacrés, de plantes ou de cultures. Une très riche forêt de chênes — mais aussi des vignobles — sont mentionnés à Phellöe, à 40 stades d'Aigeira, dans la montagne (26, 10)³ et de nombreux bosquets sacrés à l'intérieur ou à proximité des villes.⁴ Le plus souvent le Périégète se contente de signaler la présence d'un ἄλσος à côté d'un sanctuaire, dans certains cas il est plus explicite (Patras, Pharai et Mysaion).

Les informations qui se rapportent à la faune ne sont qu'indirectes; il donne une liste d'animaux brûlés sur le bucher érigé à l'occasion des fêtes en l'honneur d'Artémis Laphria à Patras

(VII. 18, 12); il mentionne des taureaux à deux reprises (VII. 22, 11 et 25, 13), des sangliers (VII.17, 9-10; 18, 12), des loups (VII.12,2; 18, 12), des chiens (VII.27, 10) et enfin, parlant de la forêt de chênes, près de Phellöe (26, 10), il précise qu'elle est pleine de gibier de toutes sortes (cerfs, sangliers etc.); ailleurs, il parle des poissons sacrés.⁵

Nous concluons qu'il ne faut pas s'attendre à trouver dans la Périégèse les détails habituels aux traités modernes de géographie; ainsi il ne donne pas le nom précis des montagnes qu'il cite au cours de sa description (25, 5 : ὠκισται [Κερύ-νεια] δὲ ὑπὲρ τὴν λεωφόρον ἐν ὄρει; 25, 8 : Βοῦρα ἐν ὄρει κεῖται; 25, 11 : ποταμὸς ἀέναος [Κραῖθις] ἐξ ὄρους Ἀρκαδικοῦ) et ce n'est qu'exceptionnellement qu'il présente certains traits du relief, comme par exemple pour Pellène (VII. 27, 1=337. 1).

h. Pausanias et les mirabilia. Les *mirabilia* et les *paradoxa* rassemblent des thèmes aussi différents que la géographie en général ou l'ethnographie. Les signes précurseurs du tremblement de terre d'Héliké (VII.24, 5 et sqq.) ont retenu particulièrement son attention, comme celle de bien d'autres auteurs contemporains;⁶ les vertus des eaux du Sélemnos qui guérissent de la passion amoureuse, ἰαμα ἔρωτος (VII.23, 3) ou les par-

1. Cf. O. Regenbogen, *op. cit.*, 1077 sq. cité par F. Chamoux, *op. cit.*, 86 et n. 12; l'exemple le plus caractéristique pour l'Achaïe est celui du livre VI. 12, 9 : «on ne peut trouver en Grèce une autre ville que celle d'Achaïe, portant le nom de Tritéa».

2. Pausanias en Corinthie (Paris, 1958) 96 : commentaire ad II. 1, 7.

3. Baladié (*Péloponnèse*, 182-183) met en relation la place éminente du culte de Dionysos dans certaines villes achéennes comme Patras et Pellène; sur les forêts en Achaïe voir Baladié, *op. cit.*, 175-177.

4. VII. 21, 11 : près de la mer à Patras; 22, 1 et 5 : bosquet de platanes près du Péiros et bosquet des Dioscures près de Pharai; 23, 9 : bosquet du sanctuaire d'Héra à Aigion; 27, 9 : bosquet à Mysaion, près de Pellène. Pour l'emploi du mot ἄλσος chez Pausanias voir Birge, *Groves* 154-157.

5. VII.22, 4=278 (Pharai); cf. aussi VIII. 21, 2 l'histoire sur les poissons chanteurs d'Aroanios, près de Kléitōr en Arcadie.

6. Cf. Kalkmann, *Pausanias*, 24-45; Chamoux (*op. cit.*, 87-88) pense qu'il a apparemment utilisé, pour la composition de ce chapitre, une étude sur les diverses sortes de séismes.

ticularités de certains oracles achéens comme celui d'Hermès Agoraios de Pharai, de la source de Gé-Déméter ou de celui de la grotte d'Héraclès à Boura. C. Robert¹ avait déjà observé la part disproportionnée des légendes amoureuses dans les *Achaïca* par rapport aux autres livres de la Périégèse; les origines de ces récits ne peuvent être, à ses yeux, que littéraires. La poésie sentimentale alexandrine avait mis sa marque sur ce genre de littérature amoureuse; on y trouve des thèmes et des éléments semblables à ceux des histoires de Sélemnos et d'Argyra, de Mélanippe et Comaithô, enfin de Koressos et de Callirhoé.² Il se peut que certaines légendes amoureuses du livre VII aient été inspirées du poète alexandrin(?) Rhianos qui était particulièrement apprécié sous l'Empire (Robert, *Pausanias*, 133-134). Les rares allusions, dans les sources lexicographiques, aux *Achaïca* qu'il rédigea (Meineke, *Anal. Alex.*, 181 sqq.) donnent la preuve de ses rapports étroits avec Pausanias;³ la localisation de ces épisodes en Achaïe pourrait peut-être s'expliquer par le fait que ce pays était tout à fait rural. Toutefois il ne faut pas croire que tous ces mythes sont obligatoirement une invention récente; dans le cas de l'historiette de Mélanippe et de Comaithô par exemple nous avons, en dehors du mythe étimologique, une célébration dont la structuration est considérée, d'après M. Massenzio⁴ comme initiatique.

Nous ignorons la source des passages concernant la légende d'Eurypylos (VII.19, 7 et 9) ou des événements de l'histoire plus récente;⁵ ils pouvaient être inspirés de diverses oeuvres de compilation ou, également, d'auteurs d'*Achaïca*, tel Autocrates qui a rédigé des *Achaïca*, comme nous l'apprennent deux passages d'Athénée (60 et 62).

3. LES GEOGRAPHES MINEURS

On sait que ces géographes nous font connaître le matériel géographique accumulé depuis plusieurs siècles et la tradition cartographique issue de la pratique des navigateurs, comme le furent les portulans des temps modernes.⁶ Toutes les informations qu'ils nous donnent sur les cités achéennes doivent être situées dans cette optique ce qui explique leurs omissions, erreurs ou anachronismes. Aurelio Peretti a cru reconnaître, par exemple, que les anachronismes du Périple de Pseudo-Skylax sont dus à l'emploi de cartes archaïques; et même si sa thèse ne peut

être complètement démontrée elle se vérifie en Achaïe.⁷

Pline

Nous disposons d'une édition critique du texte de Pline l'ancien⁸ qui est, certes, fort utile, malheureusement nous manquons de commentaire. Cette absence est d'autant plus regrettable que, comme l'observait L. Robert,⁹ «Pline est

1. *Pausanias*, 132-136; cf. aussi Regenbogen, «Pausanias», col. 1033; Meyer, *Pausanias*, 649; Heer, *Pausanias*, 55.

2. Paus. VII.23, 2-4; 19, 1-6; 21, 1-5; cf. G. Anderson, *Ancient Fiction. The Novel in the Greco-Roman World* (Londres-Sydney-Totawa, 1984) *passim*; E.L. Bowie, «Greek Novel», in P.-E. Easterling et B.M.W. Knox (éd.), *Cambridge History of Classical Literature I. Greek Literature* (Cambridge, 1985) 683-699.

3. La *kômé* Boliné, connu par Rhianos (491), est citée par Paus. VII. 23, 4=292; la légende de son amour avec Apollon est relatée également dans *Etymologicum Magnum* (204, 33=infra, n° 122) mais le nom du lieu est ici légèrement différent. En revanche, en ce qui concerne Aroé et la dérivation de son nom, Pausanias (VII. 18, 2) et l'*Etymologicum Magnum* (147, 35=120) s'accordent (cf. Kalkmann, *Pausanias*, 134-136).

4. «La Festa di Artemis Triclarìa e Dionysos Aisymnetes a Patra», *SMSR* 39 (1968) 101-132; F. Graf, *Nordionische Kulte. Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den kulten von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia* (Rom, 1985) 84-87, cités in R. Bonnechère, *Le sacrifice humain en Grèce* (Athènes-Liège, 1994) 57 et n. 57; L. Lacroix, «Traditions et légendes étimologiques dans la Périégèse de Pausanias», *JS* 1994, 75-99.

5. Paus. VII. 23, 5 : portique de Straton à Aigion; VII. 18, 9 et 21, 1 : présent de la statue de Laphria et d'un Dionysos à la colonie de Patras.

6. Les géographes mineurs grecs ont été publiés par J. Hudson, *Geographiae veteris scriptores graeci minores* (Oxford, 1698-1712) et C. Müller, *Geographi graeci minores* (Paris-Didot, 1885-1861); des suppléments à la dernière édition parurent plus tard de même que des études portant sur des auteurs particuliers; voir A. Diller, *The Tradition of the Minor Greek Geographers* (Oxford, 1952) 48-101.

7. «Efore e Pseudo-Scylace», *StudClas* 10 (1961) 1-43; *id.*, *Studio sul primo portolano del Mediterraneo* (Pisa, 1979) *passim*; Baladié, *Péloponnèse*, 347 et n. 18.

8. D. Detlefsen, *Die geographische Bücher der Naturalis Historia des C. Plinius Secundus mit vollständigem kritischen Apparat. Quellen und Forschungen zur alten Geschichte und Geographie*, herausgeben von W. Sieglin (Teubner-Berlin, 1904).

9. «Philologie et géographie II. Sur Pline l'ancien, livre II», *Anatolia* 4 (1959) 1-26, particulièrement p. 1-2.

capable des pires erreurs et confusions, et d'autre part il peut être le seul parmi les auteurs de l'Antiquité à nous transmettre une notice exacte, que sont venues ou que viennent confirmer les découvertes épigraphiques, géographiques ou archéologiques». Cette remarque s'applique aussi à la vieille Achaïe où certaines notations de lieux sont délicates à interpréter.

Parmi les passages de Pline relatifs aux cités achéennes, l'un présente un intérêt particulier. Dans sa présentation du Péloponnèse (pour Pline la province d'Achaïe) il cite une curieuse liste de cités (*Nat. Hist.* IV, 22=392) dont l'interprétation est difficile et varie chez les modernes. Ul. Kahrstedt¹ estime improbable qu'il s'agisse des membres d'un *conventus juridicus* et constate que seules quelques-unes de ces cités appartiennent à un territoire déterminé et défini, les autres étant éloignées et dispersées. Deux de ces cités appartiennent, selon d'autres sources, à la vieille Achaïe : Thrius et Tritaia. La première, il est vrai, n'est pas connue dans les sources à l'époque historique; elle n'est mentionnée que par Etienne de Byzance (*s.v.* Thrius) qui donne deux détails intéressants : 1. elle était limitrophe de Patras et 2. elle faisait partie, autrefois, de l'Achaïe et, de son temps, de l'Elide. Kahrstedt a déjà relevé l'ambiguïté de ce passage en signalant que l'indication chronologique de l'adverbe τῶρα, actuellement, «ist sicher nicht die Gegenwart einer historischen Quelle, sondern ein prius und posterius in irgendeiner Sage»; il est caractéristique que le nom de la cité ne figure dans aucune liste géographique ni dans la carte d'Agrippa (*RE* VI A 607).

En revanche Tritaia (*RE* VII A, 237) figure déjà dans la liste des cités achéennes d'Hérodote (I, 145=142) et à plusieurs reprises au IIIe siècle, dans les sources littéraires et les inscriptions.² Au IIe siècle elle apparaît dans la liste des théorodotes delphiques (689) et chez Polybe, comme lieu d'origine d'un homme d'état achéen (*Pol.* XXVIII.6, 1; 11, 4). Le poème en vers élégiaques, gravé sur la base de la statue du champion Agésandros de Tritaia à Olympie, déclarait, d'après Pausanias, que les Tritéens étaient Arcadiens; le Périégète juge cette information fautive et les études récentes en apportent la confirmation (VI.12, 8=220); la cité figure dans une liste de cités achéennes datant de 122 av. J.-C. (*infra*, n° 598) et plus tard, au début de l'Empire, elle se rattache politiquement à la nouvelle

colonie de Patras (Paus. VII.22, 6=283) et elle perd son caractère de *polis*;³ elle n'apparaît plus dans les sources littéraires mais les inscriptions et les autres découvertes archéologiques montrent toutefois qu'elle survécut jusqu'au Bas-Empire.

Pour expliquer les contradictions de la liste, Ul. Kahrstedt⁴ suppose que Pline la copia chez un auteur qui les considérait comme achéennes, terme qui pouvait avoir des sens différents, selon la période considérée; Ul. Kahrstedt, entraîné peut-être par le lemme de St. Byz., considérait que Thrius n'était pas une ville de la période historique; ceci fut contredit par la découverte de l'inscription d'Olympie mentionnant Thrius parmi les cités achéennes qui participèrent à l'expédition de *Gn. Domitius* contre les Gaulois en 122 av. J.-C. (598).

La liste des cités d'Aigialos (IV, 12-13=391) n'a rien d'original et semble dériver directement de l'Iliade. Le renseignement sur le vin de Kéryneia (XIV.11, 6=396) vient de Théophraste (IX.18, 11=555) alors que, sur le temple de Zeus à Patras (XXXV, 172=398), Pline copie Vitruve (II.8, 9=578). Dans le cadre de ces *mirabilia* géographiques, Pline consacre, dans son second livre, un chapitre aux catastrophes naturelles, provoquées par les séismes et cite, entre autres (§ 205-206), la catastrophe d'Héliké et de Boura (388). Enfin, les informations de Pline, concernant les distances sont puisées chez des auteurs comme Isidore de Charax alors que dans II, 244 (389) il oppose les mesures d'Isidore à celles d'Artémidore.⁵

Ptolémée

Il n'y a pas de doute que l'oeuvre géographique de Ptolémée est peut-être la plus

1. «Zwei Probleme im Kaiserzeitlichen Griechenland», *SO* 1 (1950) 66-70 et particulièrement, p. 66.

2. *Pol.* II.41, 8, 12 : liste des cités de la seconde confédération; *id.*, IV.6, 9; 59, 1 sqq; 60, 4 sqq; V. 95, 6 : guerre sociale. *IG* IV2 73, 22; *Syll.*³ 559 (références citées par Kahrstedt); voir également index V, *s.v.*; Sur son emplacement, voir *infra* Paus. VII. 22, 6=282. 2.

3. Kahrstedt, *op. cit.*, 70 conclut que l'information contenue dans la carte d'Agrippa était antérieure à l'année 14 av. J.-C., date de l'incorporation de Tritaia à Patras.

4. *SO* 1 (1950) 70.

5. Périmètre du Péloponnèse : IV, 9 et dans le même contexte : IV, 11, la distance Isthme-Patras; cf. sur ce point les explications intéressantes de Baladié, *Péloponnèse*, 34 n. 67.

importante avant la fin de l'Antiquité et a servi de source à de nombreux auteurs ultérieurs à sa rédaction.¹ Deux groupes de cités achéennes sont énumérés dans la carte donnée par Ptolémée : celles de l'intérieur (III, 16, 5 : μεσόγειοι=471) et les autres (III, 14, 29 : αἱ τῆς λοιπῆς Ἀχαΐας=470), en majorité maritimes; ces listes sont incomplètes; il manque un grand nombre de cités dont l'existence, pendant cette période (Haut Empire), est connue par d'autres sources. D'autre part on observe la présence, dans cette liste, de villes qui n'existaient plus depuis longtemps; c'est le cas précisément d'Héliké et d'Olénos. La première, détruite par un raz-de-marée provoqué par le tremblement de terre de 373 av.J.-C, avait complètement disparu; sous l'Empire, il n'en restait plus aucune trace, si ce n'est la légende de sa destruction; par contre, il existait pendant cette période, un village (χωριον) homonyme mentionné par le Périégète (VII.24, 5=311. 1). Olénos était également abandonnée au IVE ou au début du IIIe av. J.-C.; son emplacement exact n'était connu ni de Strabon (530. 2) ni de Pausanias (247).

Itineraria

Les itinéraires constituent la source principale pour la topographie des IIIe et IVE siècle car les inscriptions se font rares et les émissions monétaires sont absentes. En général, les informations sur le Péloponnèse ne sont pas aussi abondantes que pour d'autres régions du monde romain car la presque île se trouvait alors à l'écart des grandes routes de communication et de commerce; ainsi il n'est pas étonnant qu'il n'y ait rien sur le Péloponnèse dans l'Itinéraire d'Antonin; dans celui de Bordeaux à Jérusalem² la voie maritime entre la Grèce, la Sicile et l'Afrique est indiquée; cette voie longe les côtes d'Achaïe, mais aucune station n'est mentionnée sur les côtes achéennes; le premier port qui soit repéré après l'Isthme de Corinthe est Naupacte, sur la côte opposée. En revanche les informations sont assez riches dans deux autres itinéraires, la *Cosmographie de l'anonyme géographe de Ravenne* (21), les *Geographica de Guido* (138-139) et enfin dans la célèbre *Table de Peutinger* (365);³ ceux-ci confirment en général ce qu'on connaissait des sources antérieures, à savoir l'existence d'une grande route qui, partant de l'Isthme, longeait la côte septentrionale puis occidentale du Péloponnèse pour aboutir à

Sparte d'où on pouvait revenir à Corinthe par le grand axe passant par Tégée.⁴

Les deux parcours donnent des listes à peu près semblables et mentionnent les mêmes stations dont quatre pour l'Achaïe : Aigeira, Aigion, Patras et Dymé; cela semble normal dans la mesure où ils ont utilisé une carte de l'Empire datant de l'époque de Caracalla.⁵ Quelques intervalles de la *Table de Peutinger* coïncident à peu

1. C. Müller, *Tabulae in Claudii Ptolemaei geographiam* (Paris, 1901) pl. 20; la carte du Péloponnèse a été reproduite, d'après l'indication des lieux qu'il mentionne, par A. Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204* (Paris, 1951) pl. I. On trouvera une reproduction en fac-similé du plus beau manuscrit de Ptolémée, *Claudii Ptolemaei, Geographiae, Codex Urbinae Graecus*, 82 dans la collection «Codices e vaticanis selecti» XIX (La Haye-Leipzig, 1932) avec atlas : *Tabulae geographicae XXVII codicis Vaticani Latini 5698, tres urbanitis Graeci 82*. Cf. *Géographie de Ptolémée reproduite du manuscrit grec du monastère de Vatopédi au Mont Athos* par P. Sébastianoff et V. Langlois (Paris, 1867) fol. XXXVI-II-XXXIX, cartes LXXX-LXXXI.

2. Cf. K. Kubitschek, *RE IX* (1914) col. 2308-2363; O. Cuntz, *Itineraria romana, I : Antonini Augusti et Burdigalense* (Leipzig, 1929); Miller, *Itineraria*, p. LXVII

3. La carte a été publiée par K. Miller, *Die Weltkarte des Castorius genannt die Peutingersche Tafel* (Stuttgart, 1888) et en couleurs par E. Desjardins, *La Table de Peutinger* (Paris, 1869-1876); H. Gros, *Zur Entstehungsgeschichte der Tabula Peutingeriana* (Diss. Berlin, 1913) 3 sqq. La section grecque de la Table est décrite par Miller, *Itineraria*, 559-571. Sur l'anonyme de Ravenne, voir J. Schnetz, «Untersuchungen über die Quellen der Geographie des anonymen Geographen von Ravenna», *Sitz. bayer. Akad. d. Wiss.* 1942, 10 et 85 sqq.; B.H. Stolte, *De Cosmographie van den Anonymus von Ravenna, Een studie over de Bronnen van Boek II-V*, s.1, s.d (1949) 101 où sont précisés les rapports avec la Table de Peutinger.

4. Sur cette route et l'identification des sites se trouvant sur son itinéraire, voir Pritchett, *Topography III*, 258-274 et plus particulièrement p. 203 sqq.; voir également A.D. Rizakis, «Routes et voies de communications dans le N.-O. du Péloponnèse : l'axe Elis-Corinthe», in *Proceedings of the International Congress : Land Routes in Greece from Prehistoric to Post Byzantine Times* (Athens, 1991, sous presse); C.D.R. Sanders and I.K. Whitbread, «Control Places and Major Roads in the Peloponnese», *ABSA 85* (1990) 333-361.

5. Avec la *carte de Peutinger* on aurait un document dérivé, aussi bien pour sa forme que pour ses données numériques, de la fameuse carte d'Agrippa que sa soeur *Vipsania Polla* avait fait peindre sur le portique érigé à la mémoire de son frère; Plinie aurait pu connaître cette carte soit directement, soit par les géographes qui s'en étaient inspirés ou qui avaient participé à son élaboration; cf. W. Kubitschek, *JAÖI 5* (1902) 59 sqq.; *id.*, *Gött. Gel. Anz.* 1917, 88-104; Robert, *Villes*, 173 n. 1; Baladié, *Péloponnèse*, 33 n. 64 avec d'autres renvois bibliographiques.

près à ceux donnés par d'autres sources,¹ d'autres sont divergents; cela pourrait s'expliquer soit par une différence entre un itinéraire maritime et un parcours terrestre soit par l'évaluation de la distance en stades égyptiens de 157, 5 m, remontant sans doute, au-delà d'Eratosthène, à Timosthène.²

Les itinéraires ne s'intéressent pas à la condition juridique des cités qu'ils mentionnent; ainsi Dymé, qui avait depuis longtemps perdu son indépendance politique et avait été absorbée par Patras, y figure au même titre et sans aucune distinction; naturellement, la cité n'était pas abandonnée de ses habitants. Patras, comme certaines autres cités de la province d'Achaïe (Athènes, Mégare, Corinthe, Argos, Epidaure, Boiai, Méthone, Olympie) portent sur la section grecque de la *Tabula Peutingeriana* des vignettes avec la représentation d'une double tour dans laquelle certains voient le signe des villes d'une certaine importance.³ Si celle-ci n'est pas toujours évidente elle va de soit, par exemple, pour Corinthe et Patras, villes très importantes de la province; la première, grâce à ses deux ports, avait le contrôle total sur l'isthme et les voies maritimes, sa position centrale permettant également la communication terrestre facile avec le Péloponnèse et la Grèce centrale; Patras, située sur la partie la plus étroite du golfe, contrôlait son entrée et avait une liaison facile avec la côte opposée ainsi qu'avec l'occident.⁴

4. LISTES D'EVECHES ET NOTITIAE

C'est une vieille tradition des hellénistes, datant du XIX^e siècle, d'examiner et de discuter conjointement les sources antiques et les documents byzantins afin d'élucider le problème complexe de la géographie historique; comme écrivait L. Robert (*Villes*, 427) : «Hiéroclès, les listes d'évêchés et les listes conciliaires, les chroniques et les vies de saints sont indispensables à la géographie antique et un document du XIV^e siècle peut illuminer la question du site d'une ville de l'époque impériale ou de la période hellénistique».

Hiéroclès

La liste des cités achéennes la plus récente, conservée par Synekdemós d'Hiéroclès,⁵ n'est pas longue (149a, b, c et d); seules trois cités y figurent : Aigion, Aigeira et Patras. Hiéroclès

présente dans son livre la situation ecclésiastique de la Grèce de cette période.⁶ Si d'ordinaire,

1. E.g. la distance entre Patras et Dymé : Str. VIII.7, 4=530.2; Paus. VII.18, 1=247; d'après Niese, *RhMus* 32 (1877) 269, Strabon puise cette information chez Apollodore, à l'époque duquel avait déjà été réalisée l'absorption d'Olénos par Dymé dont nous parlent le Géographe et le Périégète; ce dernier indique la même distance entre les deux cités.

2. La distance entre Patras et Corinthe est évaluée sur la *Tabula* à 94 miles, à savoir Patrai-Aigion =25 miles, Aigion-Aigeira=12, Aigeira-Sicyone=25, Sicyone-Léchaion =20, Léchaion-Corinthe=4 et Corinthe-Isthme=8. Cette distance, équivalente à 720 stades de 185 m, est également donnée par Agathémère (15) et par Pline (IV, 9 et 11=390 : 85 miles jusqu'à l'Isthme, augmenté de 5 miles pour la largeur de l'Isthme) et correspond aux 133 km de la route côtière actuelle. Strabon estime ce même parcours à 850 stades. A vrai dire, le géographe (VIII.2, 3 et 7, 5 [fin]) donne la distance entre Araxos et l'Isthme, 1030 stades qu'il faut diminuer de 180 stades (VIII. 3, 4 : Araxos-Dymé=60 stades et VIII.7, 4 : Dymé-Patras=120 stades). Baladié (*Péloponnèse*, 34 et n. 65) signale que, d'après les évaluations de Pausanias (VII. 22, 10), il y avait une différence de 40 stades entre la route de terre et la route de mer; il ajoute qu'ensuite la côte est rectiligne et l'itinéraire terrestre peut être un peu plus long que l'itinéraire maritime; le même auteur (*op. cit.*, 64 n. 67) essaie de remonter à la source première de chacune de ces données et d'expliquer leurs convergences ou divergences.

3. W.H. Stahl, «By their Maps shall Know them», *Archaeology* 8 (1955) 153-155; *aliter* A.C. Levi and B. Trell, «An Ancient Tourist Map», *Archaeology* 17 (1964) 227-231 qui considèrent que les vignettes indiquent tout simplement l'existence des facilités disponibles pour les voyageurs; cf. également A. et M. Levi, *Itineraria picta. Contributo allo studio della Tabula Peutingeriana* (Roma, 1967) 66-82.

4. Cf. C. D.R. Sanders and I.K. Whitbread, *ABSA* 85 (1990) 341.

5. L'oeuvre d'Hiéroclès date du début du règne de Justinien mais il n'est pas exclu que l'auteur ait utilisé un traité de statistiques de l'époque de Théodose II, vers 460; cf. E. Honigmann, *Le Synekdemós d'Hiéroklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre* (Bruxelles, 1939) 5; A. Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204* (Paris, 1951) 21 n. 4.

6. E. Honigmann, *Le Synekdemós d'Hiéroklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre* (Bruxelles, 1939) 1-2; A. Bon, *Le Péloponnèse byzantin jusqu'en 1204* (Paris, 1951) 21; A.H.M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces* (Oxford, 1971²) 514-515. On admettait, généralement, que l'opuscule d'Hiéroclès avait été compilé sur des catalogues d'évêchés de sorte que les localités qu'il énumère sont des sièges épiscopaux; depuis, on a pu montrer que dans certaines provinces, Hiéroclès reproduit les inventaires officiels des cités destinés à l'administration des provinces; l'absence de certaines autres est ainsi compréhensible; cf. F. Papazoglou, *Les villes de la Macédoine à l'époque romaine* (Paris, 1988) 26 et n. 55. Dans certains autres cas, l'absence est attribuée également à la décadence des villes et à la perte de leur statut de cité; c'est l'opinion de T.E. Gregory, *GRBS* 20 (1979) 276.

Hiéroclès a suivi un ordre géographique dans l'énumération des villes de chaque province, dans certains cas exceptionnels (e.g. Lydie), il en a adopté un qui se rapproche de l'ordre hiérarchique des *Notitiae*.¹ Patras, Aigion et Aigeira étaient des évêchés, du moins jusqu'à la fin du Ve siècle;² Aigeira, avec Boura, est également mentionnée dans le *Paris. gr.* 1555A qui date, peut-être, de la période de la querelle iconoclaste;³ aucun autre évêché achéen n'est mentionné dans les sources; la partie orientale d'Achaïe, au-delà d'Acrata, fait dorénavant partie de la métropole de Corinthe.⁴

Patras est connue pour avoir été la plus importante des villes d'Achaïe dans des documents fort tardifs; au concile de Chalcédoine et dans le codex Encyclius, elle se range, avec Athènes et Thèbes, sous la métropole de Corinthe; au VIe siècle, elle figure dans Hiéroclès; enfin Patras apparaît dans les *Notitiae Episcopatum*, sans interruption depuis le début du IXe siècle, quand la ville est promue par l'empereur Nicéphore comme métropole indépendante.⁵

Notitiae

Dans les *Notitiae* les évêchés ne sont pas classés, comme on le sait, suivant un ordre géographique mais suivant un ordre de dignité; ce sont des listes de préséance, des τάξεις πρωτοκαθεδρίας; la place d'un évêché, à l'intérieur d'une province, nous renseigne sur son importance.⁶ Dans le même esprit on doit utiliser les listes conciliaires dont les études les plus précieuses sont dues à E. Schwartz et E. Honigman.⁷

On a fait remarquer que la division ecclésiastique du Péloponnèse est encore «flottante».⁸ Le terme Achaïa continue à être utilisé dans les documents hagiographiques mais le sens exact n'est pas toujours clair; par exemple la formule Ἐπαρχία Ἑλλάδος ἤτοι Ἀχαΐας tirée d'Hiéroclès (643, 6) donne lieu à des confusions, particulièrement en ce qui concerne le classement d'Athènes et de Thèbes.⁹ Très tôt H. Gelzer a attiré l'attention sur la nécessité de distinguer la liste civile de la liste ecclésiastique, comme l'ont déjà fait plusieurs auteurs avec diverses nuances.¹⁰

1. Pour la Lydie, voir Robert, *Villes*, 94-95.

2. Selon l'édition de Zénon (*Corpus Juris Civilis* II, 23; éd. P. Grueger; Berlin, 1959) toute ville devait avoir son évêque.

3. C. de Boor, «Nachträge zu den Notitiae Episcopatum», *Zeitschrift für Kirchengeschichte* 12 (1891) 303-322 et 519-534; pour la bibliographie plus récente, voir Kordōsis, *Συμβολή*, 65 n. 34-36; E. Koudoura-Galaki, «Συμβολή στην μελέτη της βυζαντινῆς ἐκκλησιαστικῆς ἱεραρχίας κατὰ τὴν περίοδο τῆς πρώτης εἰκονομαχίας», in *Βυζαντικά* 14 (Thessalonique 1994) 67-80.

4. Sur les limites de cette métropole, voir Kordōsis, *op. cit.*, 32 et n. 2-4.

5. Voir A. Bon, *op. cit.*, 43-44; V. Laurent, «La date de l'érection des métropoles de Patras et de Lacédémone», *REB* 21 (1963) 133-136; A. Vasilicopoulou, «Ἐκκλησιαστικὴ ὀργάνωση τῆς Πελοποννήσου», in *Acts of the Third International Congress of Peloponnesian Studies II* [Athens, 1987-88] 193-207. Kordōsis, *op. cit.*, 348-351. Patras est mentionné dans plusieurs *Notitiae*; cf. Darrouzès, *Notitiae*, 239 (p. 217), 542 (p. 265), 834 (p. 291), 1134 (p. 343), 2032 (p. 417). Il n'en est pas de même pour Aigeira, Aigion et Boura qui n'apparaissent que dans la *Notitia* 3; cf. J. Darrouzès, *op. cit.*, 3734 (p. 244) : Aigeira; *loc. cit.* 3734 (p. 244) : Aigion; *loc. cit.* 3753 (p. 244) : Boura. Boura ne devait être qu'une petite cité parce qu'elle paraît modestement en fin de liste dans l'ordre protocolaire des évêchés. Dans les déformations des noms de ces dernières cités ('Εδίου, 'Εδίσας, Βύρας) il ne faut pas voir des erreurs de copistes (A. Vasilicopoulou, *op. cit.*, 196) mais un phénomène phonétique tardif qui reproduit le parler vulgaire de l'époque des rédacteurs (exemples in L. Robert, *Villes*, 103 n. 2 et 204).

6. G. Parthey, *Hieroclis Synecdemus et Notitiae Graecae episcopatum...* ex recognitione G. Parthey (Berolini, 1866), vieille édition complétée par quelques publications mineures (voir Robert, *Villes*, 428 et 430 n. 6). Du *Corpus de Notitiarum episcopatum ecclesiae orientalis graecae* n'a paru (1936) que le vol. I, fasc. 2, édité par V. Laurent : Synode de Gabadius (394) et concile d'Ephèse (431). G. Konidaris (*Αἱ μητροπόλεις καὶ ἀρχιεπισκοπαι τοῦ Οἰκουμενικοῦ Πατριαρχείου καὶ ἡ τάξις αὐτῶν* (Texte und Forsch. zur byz.-neugr. Philologie n° 13, 1934), a republié la «Notitia De Boor»; enfin J. Darrouzès, *Notitiae episcopatum Ecclesiae Constantinopolitanae. Texte critique, introduction et notes* (Paris, 1981); *id.*, «L'édition des Notitiae episcopatum» *REB* 40 (1982) 215-221. Sur le classement chronologique des *Notitiae* des Patriarcats de Constantinople et d'Antioche, voir H.G. Beck, *Kirche und theologische Literatur im byz. Reich* (München, 1959) 148-154.

7. E. Schwartz, *Acta Conciliorum Oecumenicorum II, Concilium universale Chalcedonense*, en 6 vol. (1932-1938); *id.*, *Über die Bischofslisten der Synoden von Chalcedon, Nicaea und Konstantinopel* (Abh. Bay. Ak., phil.-hist. Klasse, NF 13, 1937). On trouvera la liste des publications de E. Honigman sur les conciles de Nicée, de Constantinople et de Chalcédoine in L. Robert, *Villes*, 431 n. 3; voir également V. Laurent (note précédente).

8. L'expression est due à Darrouzès, *Notitiae*, 19.

9. A. Vasilicopoulou, «Ἐκκλησιαστικὴ ὀργάνωση τῆς Πελοποννήσου», *Acts of the Third International Congress of Peloponnesian Studies II* (Athens, 1987-88) 193 sqq.

10. H. Gelzer, «Die kirchliche Geographie Griechenlands vor dem Slaweneinbruche», *Zeitschrift für wiss. Theologie* 35 (1892) 419-436, particulièrement p. 420-424; Darrouzès, *Notitiae*, 29 n. 1.

VI. LES CITES ACHEENNES DANS DES SOURCES DIVERSES

1. MYTHOGRAPHES

Les informations des mythographes sont très pauvres pour les cités achéennes.¹ Apollodore nous rapporte quelques légendes concernant une des plus vieilles cités achéennes, Olénos (*infra*, n° 32-33) et Apollonius de Rhodes fait plusieurs digressions sur le Péloponnèse qu'il appelle Apide, nom utilisé également par Théocrite (v. 183);² aucune allusion n'est faite aux cités d'Achaïe. Il cite le mont Lampeia et le marais d'Erymanthos. Le premier, qui désigne le massif élevé sur les confins d'Arcadie, de l'Achaïe et de l'Elide, n'est qu'un simple contrefort de l'Erymanthe; il n'est pas mentionné avant Apollonios. Le second doit correspondre au marais du Pénée.³

2. GRAMMAIRIENS, LEXICOGRAPHES ET SCHOLIASTES

Les scholiastes, les grammairiens et les glossateurs tardifs ont fait une oeuvre de compilation sans toujours se soucier d'indiquer leur source ou de discuter de la véracité de leurs informations; leur exposé, parfois vague et confus, ne permet pas de distinguer ce qui émane de leurs lectures de ce qui correspond à leur propre interprétation. L. Robert a attiré l'attention des savants sur l'importance de ces sources mineures et tardives pour la géographie historique de l'Antiquité dans la postface de son livre *Villes d'Asie Mineure*, et a établi la méthode à suivre pour l'utilisation de ces textes, plus particulièrement sur le plan géographique; cette méthode ne peut se limiter à la critique philologique traditionnelle et doit être complétée par la comparaison des indications que fournissent ces textes avec les données provenant des autres sources ou disciplines (Robert, *Villes*, 420 sqq.).

Quand on parle des scholiastes on pense surtout à ceux d'Homère, au commentaire d'Eustathe concernant l'Iliade et l'Odyssee,⁴ aux scholiastes de l'*Alexandra* de Lycophron et, parmi eux, Tzetzes et enfin aux scholies de Callimaque.⁵

Etienne de Byzance

Parmi les témoignages des grammairiens et

des lexicographes de la période byzantine celui d'Etienne de Byzance est d'une rare importance; l'oeuvre, écrite au VI^e s. de n.è. (E. Honigmann, *RE VIA* [1929] 2369-2374), puise largement ses informations dans les textes littéraires, suivant un ordre chronologique allant d'Homère à l'époque impériale; la valeur de son témoignage, pour chaque cité, dépend du document qui l'inspire. Cette compilation fut réalisée plus dans l'intérêt de la grammaire que de la géographie et, en fait, Etienne s'intéressa aux noms géographiques qu'il trouva dans les sources diverses qu'il utilisait sans porter grande attention à leur contexte chronologique et spatial; cette attitude explique, en grande partie, ses erreurs et ses confusions qui embarrassèrent souvent les critiques.⁶

Dans ses notices sur les cités achéennes, Etienne se réfère à 21 auteurs dont 2 appartiennent à l'époque archaïque, 6 à l'époque classique, 6 à l'époque hellénistique et 3 à l'époque impériale. Contrairement au reste du Péloponnèse, l'au-

1. M. Van der Valk, «On Apollodori Bibliotheca», *REG* 71 (1958) 100-168.

2. Sur la diffusion de ce terme chez les auteurs anciens voir A.S.F. Gow, *Theocritus, Commentary II* (Cambridge 1950) 461; A. Vertsetis, «Ἀπία τὸ προϊστορικὸ ὄνομα τῆς Πελοποννήσου», *Πελοποννησιακά* 19 (1992/1993) Parart., 136-144.

3. Cf. E. Déleage, *La géographie dans les Argonautiques d'Apollonios de Rhodes* (Bordeaux-Paris, 1930) 29-31. P. Chuvin, *Mythologie et géographie dionysiaques : recherches sur l'oeuvre de Nonnos de Panopolis* (Clermont-Ferrand, 1991) *passim*.

4. Ed. W. Dindorf (Oxford, 1855 et 1875-1877) et pour les *scholia vetera* de l'Iliade, H. Erbse (Berlin, 1976-1977); pour l'Odyssee : éd. G. Stallbaum (Leipzig, 1825-1826); pour le commentaire d'Eustathe, voir M. Van der Valk (éd.), vol. I-III (Leyde, 1971-1979).

5. Pour Tzetzes : éd. S. Scheer (Berlin, 1881-1908); pour Callimaque : R. Pfeiffer (éd.), *Callimachus I* (Oxford, 1949).

6. Voir B. Niese, *De Stephani Byzantii auctoribus* (1873) 21 sqq.; W. Dittenberger, «Ethnika und Verwandtes», *Hermes* 41 (1906) 78-102 et 161-219; E. Honigmann, *RE IIIA* (1929) col. 2369-2399, s.v. Stephanos (12); A. Diller, «The Tradition of Stephanus Byzantius», *TAPhA* 69 (1938) 333-348. Voir également les observations très critiques de L. Robert, *Villes*, 41-44; *id.*, *Etudes épigraphiques et philologiques* (Paris, 1938) chap. V : Philologie et géographie, p. 259-262.

teur principal chez lequel il puise ses informations n'est pas Strabon (2 fois),¹ mais Homère (5 fois);² il fait également appel à Apollodore (5 fois?),³ Pausanias (3 fois),⁴ Rhianos (3 fois),⁵ Antimaque, Euphorion, Théopompe et Istros (2 fois)⁶ et d'autres auteurs mineurs.⁷ Sa notice la plus riche est celle qui concerne Dymé pour laquelle il eut recours à 8 auteurs différents.

L'auteur n'ayant pas utilisé, pour son dictionnaire, des oeuvres contemporaines, on peut difficilement prétendre que les cités qui y figurent existaient de son temps; on pourrait supposer qu'elles existaient, au moins à l'époque de la source du grammairien; cette hypothèse est également fragile dans la mesure où l'on ignore souvent la source la plus ancienne de l'information ou le véritable contexte historique et chronologique dans lequel celui qui l'a transmise était placé; confronter les passages de ces sources — quand elles subsistent — avec les données du grammairien est toujours utile pour relever effectivement les différences voire les erreurs; mais cela n'est pas suffisant pour se prononcer sur l'existence ou non d'une cité et sur la (ou les) forme(s) de ses ethniques; pour découvrir le véritable ethnique d'une cité il faut étudier, comme l'observait L. Robert, les inscriptions — en prenant les précautions nécessaires — et les monnaies.⁸

Cette démarche ne peut être appliquée aux cités pour lesquelles nous ne disposons pas de tels documents et dont nous ignorons l'emplacement exact (Ascheion, Olénos, Olouros, Thrius, Scollis et Phaistos). Parmi celles-ci, seule Olénos semble avoir eu le véritable statut de *polis*, toutes les autres étant des *polismata* ou des *kômai* dépendantes de cités plus importantes; l'appartenance des quatre premières à l'Achaïe est indubitable⁹ et confirmée par d'autres documents; moins certaine est celle de Scollis et Phaistos, connues seulement d'Etienne de Byzance (502 et 507) dont la source est, sur ce fait, Rhianos (*FGrH* 265 F 4-5); c'est chez le même auteur qu'Etienne (491) puise son information sur Boliné (*FGrH* 265 F 3), que mentionne aussi Pausanias (VII. 18, 3; 23, 4=250 et 292. 1; cf. Et. M. 204, 33=122).

Les autres lexicographes

Moins important est l'apport des autres lexicographes du Moyen-Age, tels que Hesychius, Photius, la Souda et l'*Etymologicum Magnum*. Malgré les faiblesses de leur témoignage, recon-

nues par tous, leurs données méritent d'être discutées.¹⁰

1. Le géographe n'est jamais cité nominalement; Etienne puise certainement chez lui dans 241, 2-3=493 et 637, 13=505. Ce silence est étonnant d'autant plus que Strabon est cité plus de 350 fois dans l'*Epitomé* de Stephanus Byzantius, soit nominalement soit dans de courtes notices ou même sans référence; cf. A. Diller, *The Textual Tradition of Strabo's Geography* (Amsterdam 1975) 11 sqq., particulièrement pour le livre VIII voir p. 12 n. 35.

2. St. Byz. 39, 6=485; 72, 17=488; 266, 19-20=494; 650, 17-18=506a; 707, 20-21=510.

3. St. Byz. 241, 3-4; 4-5; 11-12; 14-15=493; 707, 14-17=510.

4. St. Byz. 39, 9-15=485; 124, 6=489; 241, 6-10=493. Etienne de Byzance a trouvé dans Pausanias une riche source à exploiter; c'est lui qui a redécouvert la Périégèse et l'a sauvée de l'oubli dans lequel sont tombées tant d'oeuvres de littérature ancienne pendant le Moyen Age; cf. A. Diller, «Pausanias in the Middle Ages», *TAPhA* 87 (1956) 85-97. Arethas, archevêque de Césarée (ca 935), fut un de ses rares lecteurs — il était propriétaire d'un manuscrit de la Périégèse alors qu'il était déjà archevêque de Césarée et il l'avait pourvu de scholies (cf. P. Lemerle, *Le premier humaniste byzantin* [Paris, 1971] 231 n. 111) — comme l'indique une *scholie* préservée dans un seul manuscrit : περί Πατρῶν, τοῦ τῆς ἐμῆς γενέσεως Ἀρέθα ἀρχιεπισκόπου Καισαρείας τόπου χωρογραφία (Paris. gr. 1410 fol. 194r, sur Paus. VII.21, 10).

5. St. Byz. 174, 14=491; 577, 4-5=502; 650, 22=507.

6. St. Byz. 241, 19-20 et 23-25=493 (Antimaque); 72, 22=488 et 241, 17-18=493 (Euphorion); 241, 15-17=493 et 650, 22=507 (Théopompe); 40, 14-15=486; 707, 17-19=510 (Istros).

7. St. Byz. 44, 1=487 (Eudoxos); 182, 21-22=492 (Lycophon); 240, 11-241, 1= 493 (Callimaque); 241, 5-6=493 (Ephore); 241, 12-13=493 (Philiastos); 490, 15= 496 (Xénophon); 650, 2=506 (Phlegon); 650, 18-19= 507 (Theon); 707, 13= 510 (Eschyle); 707, 13-14=510 (Sophocle); 707, 21-708, 1=510 (Hésiode).

8. «Sur quelques ethniques», *Hellenica* II (1946) 65-93; *id.*, *RPh* 1945, 19-20, à propos des ethniques d'Antikyra.

9. Πόλις est probablement une agglomération plus large que πόλισμα bien que ce terme lui soit parfois équivalent; Etienne de Byzance utilise souvent le mot πόλις avec un sens étroit, à savoir géographique ou topographique; ainsi dans ce cadre rentrent souvent certains noms de sites, inconnus par ailleurs, accompagnés simplement d'un ethnique; voir D. Whitehead, «Site-classification and Reliability in Stephanus of Byzantium», in D. Whitehead, (éd.), *From Political Architecture to Stephanus Byzantius* (Stuttgart, 1994) 99-124, particulièrement p. 102-103.

10. Sur les sources de la Suda, voir A. Adler, *Suida Lexicon* (Leipzig, 1928-1938) XX; *id.* *RE* VIIA (1931) 700-706; sur Hesychius, voir K. Latte, *Hesychii Alexandrini Lexicon* I (Copenhague, 1963-1966), XXII sqq.; sur Photius, voir K. Ziegler, *RE* XX.1 (1941) col. 667-738, s.v. Photios (13), particulièrement, col. 698-713 (*Bibliothèque*) et col. 32-734 (*Lexicon*) et enfin sur *Etymologicum Magnum*, voir T. Gaisford, *Etymologicum Magnum* (Amsterdam, 1848).

3. CHRONICOGRAPHES

On doit classer, dans cette catégorie de documents, les travaux de *Julius Africanus* et d'Eusèbe; quelques informations se trouvent également chez les chronicographes de la période byzantine; ce sont des sources mineures et complémentaires parmi lesquelles la *Chronique* d'Eusèbe — préservée chez Jérôme et les versions arménienne et syriaque, ainsi que des extraits dans les *chroniques* byzantines¹ — et les fragments de la Chronographie de *Julius Africanus* (221 ap. J.-C.) — préservées par Synkellus — sont les plus importantes, surtout pour l'histoire des olympiades.²

4. BIOGRAPHIES-MIRABILIA

Un des thèmes achéens cher aux auteurs anciens est celui de la destruction de deux cités — Héliké et Boura — par le tremblement de terre de 373 av. J.-C. La brutalité et l'ampleur de la catastrophe avaient frappé tous les contemporains et hanté l'imagination des auteurs postérieurs à cet événement. Le récit pathétique impressionne plus les contemporains que la simple évocation des faits; certains essayent d'en tirer des leçons morales pour leurs lecteurs. Cela explique la variété des versions sur le déroulement du phénomène et sur ses conséquences. R. Baladié a dressé l'inventaire des sources de cet événement et en a donné un commentaire exemplaire.³

Beaucoup de travaux littéraires reprennent de très anciens oracles, devenus célèbres, du dieu delphien; leur inspiration étant différente, nous conservons plusieurs versions du même oracle accompagnées, très souvent, des légendes et des traditions d'origine plus récente. L'oracle concernant les gens d'Aigion Αἰγιέες οὔτε πρῶτοι οὔτε δεῦτεροι κλπ., devient proverbial et il est rapporté par beaucoup d'auteurs (*161). A des événements historiques plus précis — dont néanmoins on ignore la date exacte — se réfèrent les oracles pour Myskellos de Rhypes, oeciste de Crotone (*514) et pour les Pellénéens après leur guerre avec Sicyone (*593).

Pindare nous relate la plus ancienne tradition sur les concours de Pellène, probablement les *Théoxénia*; (382, 385) la plus récente se trouve chez Strabon (531. 2) et Pausanias (342. 2). Ce dernier parle des champions achéens dont il a vu

le nom gravé sur les stèles des vainqueurs célèbres à Olympie; les listes conservées par *Julius Africanus* et Eusèbe permettent de les confronter.

Dans la même catégorie on peut classer les *Strategemata* de Polyaeen; la comparaison entre Polyaeen, rhéteur macédonien, et Plutarque a montré que les *Strategemata* semblent dépendre à 80%-90% de Plutarque.⁴

1. La version arménienne, en grec, comprend deux livres alors que la version latine de St-Jérôme ne présente que le deuxième, c'est à dire les tableaux chronologiques précédés de leur préface; aucun des deux n'est absolument fidèle à l'original grec. La *Chronique* d'Eusèbe, à quelques remaniements près, a été rédigée et publiée conjointement, à une date antérieure à 311 et postérieure à 303; cf. R. Helm, «Eusebius Chronik und ihre Tabellenform», *Abhandl. der preuss. Akad. d. Wiss. phil. hist. Klasse* 4 (1923 paru 1924) 56; sur les sources d'Eusèbe, voir également *Eranos* 32 (1924) 1-40. A. Mosshammer, *The Chronicle of Eusebius and Greek Chronographic Tradition* (London, 1979) 128-168.

2. S. H. Geltzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinische Chronographie* (Leipzig, 1880) 26 et A. van den Brincken, *Studien zur lateinischen Weltchronistik bis das Zeitalter Ottos von Freising* (Dusseldorf, 1957) 51-57 ne voient aucune originalité dans l'oeuvre d'Eusèbe alors que son originalité et ses différences par rapport à la *Chronographia* de *Julius Africanus* sont mises en valeur par R. Helm, *Eusebius' Chronik und ihre Tabellenform* (Berlin, 1924) 9-13; Alden A. Mosshamer, *The Chronicle of Eusebius and the Greek Chronographic Tradition* (London, 1979) 36-37 et 146-57 et enfin Brian Croke, «The Originality of Eusebius' Chronicle», *AJPh* 103 (1982) 195-200.

3. Péloponnèse, 145-157 : Aristote (*Mete.* I. 6, 343 b, 1 sq.=50; 17 sq.; 344 b, 34 sq.; II. 8, 368 b, 6 sq.=52; *De Mundo* IV, 396 a, 21=53); Callisthène (Sénèque, *Nat. Quaest.* VII.5, 3-5=479); Ephore (Sénèque, *Nat. Quaest.* VI.23, 4=475); Héraclide du Pont (*Str.* VIII.7, 2=528); Polybe (II.41, 7); Diodore (XV.48=109 et 50); Pausanias (VII.24, 6 et 12-13; 25, 4 et 8=311-314); Elien (*NA.* XI. 19=6); Ovide (*Met.*, XV, 294=195); Pline (*Nat. Hist.* II, 206=388); Ammien Marcelin (XVII.7, 13=19); Bianor in *Anth. Pal.* (IX, 423=28); Philon (*De aet. Mund.* 140=387); Schol. Bob., in Cic. *Flacc.*, p. 95, 24 (Stange); Lucrèce (VI, 585=183).

4. O. Knott, «De fide et fontibus Polyaeeni», *Commentationes philologiae Ienenses* 3 (1884) 49-96; J. Melber, «Über die Quellen und der Wert der Strategemensammlung Polyaeens», *Jahrbuch für classische Philologie*, Suppl. Bd. 14 (1885) 417-688; F. Lammert, *RE* XXI.2 (1952) col. 1432-1436 s.v. Polyainos (8); *RE* IV.1 (1931) col 174-181, s.v. Strategemata ; Ph.A. Stadter, *Plutarch Historical Methods. An Analysis of the Mulierum Virtutes* (Cambridge. Mass., 1956) 13-15 et 126 sqq.

B. LES INSCRIPTIONS ET L'HISTOIRE DES CITES ACHEENNES

Lorsque les textes littéraires ne disent rien, le témoignage des inscriptions est d'une richesse inestimable pour l'histoire des cités, particulièrement dans le domaine de leurs relations internationales. Les textes épigraphiques, réunis dans le *Catalogue II*, ne proviennent pas du sous-sol des cités d'Achaïe; il s'agit de documents découverts dans d'autres cités du monde grec.

Ces documents sont d'une grande variété qui trahit la multiplicité des occasions et des causes de leur érection; la catégorie la plus vaste est constituée par les décrets de proxénie et les listes de proxènes; suivent les décrets et les dédicaces honorifiques érigés en l'honneur des citoyens achéens dans le monde grec et les textes ayant rapport avec les diverses activités internationales, religieuses, artistiques et sportives; enfin les arbitrages et les différentes listes de théorodokes. Le *Catalogue* s'achève sur les épitaphes des citoyens achéens (mercenaires, émigrés ou autres) vivant à l'étranger et enterrés loin de leur patrie

Il ne serait pas très long de dresser la liste des cités avec lesquelles les Achéens sont en relation permanente à travers les siècles; la première place, et de loin, serait tenue par Delphes et par son sanctuaire d'Apollon. Les rapports très anciens remontent au VIII^e siècle,¹ quand les Achéens consultent l'oracle, pour la première fois, avant les grandes entreprises coloniales en Italie du sud; certes, l'influence delphique est plus profonde que ces visites de routine; plusieurs cultes, légendes ou traditions des cités reflètent le rayonnement du grand sanctuaire panhellénique.

Ces relations pourraient s'expliquer par le voisinage du grand sanctuaire; la traversée du golfe de Corinthe, depuis les côtes péloponnésiques, est aisée; du reste les cités de la partie orientale, plus proches du sanctuaire, le consultent plus souvent. Ainsi, des personnes de toute condition figurent déjà dans les comptes de la reconstruction du temple au IV^e siècle mais leur nombre augmente considérablement dans les documents de la période hellénistique. Parmi eux, les citoyens de Pellène détiennent la première place.

Les relations de cette dernière ville avec Delphes remontaient à la première moitié du VI^e

siècle avant J.-C. quand les Pellénéens, à la suite de la guerre désastreuse contre Clisthène, tyran de la voisine Sicyone, demandent l'avis d'Apollon sur l'emplacement de la nouvelle ville qu'ils devaient reconstruire. Les descriptions de la ville par Strabon (VIII.7, 5=531. 1) et Pausanias (VII.27, 1=337) rendent l'oracle intelligible; les Pellénéens obéirent au conseil du dieu et s'installèrent dans l'ancienne Pellène, la κώμη du temps de Strabon, située entre Aigeira et Pellène; le φρούριον du géographe correspond à la hauteur sur laquelle étaient construits l'acropole et les bâtiments publics décrits par le Périégète. Les fouilles confirment ces descriptions. Zénobios (593) avait emprunté le récit relatant cet oracle au premier volume de l'ouvrage d'Anaxandrides Περί τῶν συλληθέντων ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων, titre qui suggère l'existence d'une offrande Pellénéenne à Delphes, offrande remontant sans doute à une époque très ancienne; l'association «entre l'offrande et l'exécution de l'ordre du dieu» est, selon Haussoullier (*Pellana*, 166), très vraisemblable.

Les documents delphiques montrent clairement que les relations des deux cités deviennent très étroites entre le milieu du IV^e et le milieu du III^e siècle; ils sont plus rares au IV^e et reprennent plus intensément dans la première moitié du III^e siècle pour connaître de nouveau une régression jusqu'au milieu du II^e siècle av. J.-C. Ce sont des décrets, des dédicaces, des listes de proxènes, d'acteurs ou d'artistes, enfin des épitaphes etc. De la période de la guerre de Chrémonidès [266-262] date la conclusion du symbolon entre Delphes et Pellana (702).² Si la date de ce document, dans le second quart du même siècle, est exacte, il faut croire que sa signature couronnait la bonne entente et les relations plus étroites des deux cités.

Homolle s'étonnait de voir réunis à Delphes, sur un laps de temps si court, un nombre dispropor-

1. Morgan, «Ethnicity», 138 et n. 39 : petits objets d'origine achéenne à Delphes.

2. Haussoullier, *Pellana*, 170-171; «très vraisemblablement au lendemain de cette guerre»; le *terminus ante quem* pourrait difficilement être fixé, selon le même auteur, «au-delà de l'annexion de Sicyone à la ligue».

portionné de documents par rapport à l'importance de la cité et se demandait quelles pouvaient être les causes de ces rapports multiples entre les deux cités (*BCH* 22 [1899] 378). L'existence du symbolon incita Haussoullier (*Pellana*, 170) à croire qu'ils devaient être avant tout commerciaux. Il remarquait toutefois que la description des cultes de la ville par Pausanias pouvait suggérer l'existence de relations fort anciennes concernant d'autres domaines; il évoquait, avec raison, la présence d'un sanctuaire d'Apollon *Théoxénios* à Pellène et la fête des *Théoxénia* célébrée en son honneur; ce culte était le plus important de la cité puisque la tête d'Apollon était le type le plus courant de ses monnaies.¹ Les concours athlétiques, célébrés à l'occasion de la fête, étaient connus depuis une date très ancienne; Pindare en fait l'éloge dans ses odes et plusieurs autres auteurs les mentionnent; ils étaient encore célébrés sous l'Empire, la description de Pausanias ne laisse aucun doute à ce sujet. L'analogie avec Delphes est évidente; une fête homonyme y était célébrée pendant le neuvième mois de l'année, appelé *Théoxénios* (Haussoullier, *Pellana*, 164).

Parmi les autres cités achéennes, Aigion, située en face du port de Kirrha, semble avoir eu les relations les plus privilégiées avec le sanctuaire. Comme celles des autres grandes villes achéennes, Aigeira, Dymé, Patras et dans une moindre mesure Boura et Kéryneia, elles se développent surtout à partir du milieu (?) du IIIe siècle; les documents commencent à devenir plus rares à partir de la conquête romaine en Grèce (146 av. J.-C.); le fait que Patras en rassemble la majorité n'est pas étonnant, vu le rôle important qu'elle joue pendant cette période.

Plus surprenante et intéressante est la présence, dans les documents delphiques plus anciens de quelques petites cités obscures, à savoir Ascheion, Kallistai et Phelloa. La première apparaît dans les comptes du sanctuaire, au IVe siècle (605). Les trois sont également connues par d'autres documents dont le plus important pour la période hellénistique est la grande liste delphique des théorodoques qui date de la fin du IIIe siècle et du début du IIe (*infra*, n° 688).

L'Acarnanie et surtout l'Etolie tiennent, après Delphes, une place privilégiée dans les rapports des cités avec le monde extérieur; dans ces relations, Aigion, peut-être en qualité de capitale

fédérale, figure en tête : la plus grande partie des décrets émane du sanctuaire fédéral de Thermon; ils sont bien moins nombreux dans les autres cités d'Etolie ou d'Acarnanie.²

Les relations entre ces deux régions voisines sont parfaitement compréhensibles et sont très anciennes : avec l'Etolie du sud, elles remontent à la première phase de l'Age du Fer et s'accroissent jusqu'au milieu de la période géométrique pour décliner ensuite rapidement (Morgan, «Ethnicity», 138). Au IVe siècle — probablement avant 389 av. J.-C. — les Achéens incorporent dans la confédération, pour une brève durée, Kalydon et Naupacte; un siècle plus tard on les voit aux côtés de leurs voisins dans la guerre contre les Galates. Les inscriptions, concernant des Achéens datent exclusivement de l'époque hellénistique et plus particulièrement de la période qui suit la victoire contre les Galates; pendant la période de tension entre les deux ligues (240?-215 av. J.-C.), les rapports sont interrompus pour redevenir très fréquents dans la première moitié du IIe siècle.

Il n'est pas étonnant que les cités Achéennes entretiennent peu de relations avec les cités des régions voisines du Péloponnèse. Le sanctuaire proche de Lousoi fait exception, mais les contacts avec les grands sanctuaires d'Olympie et d'Epidaure sont très pauvres. A Olympie, par exemple, on ne trouve que des épigrammes en l'honneur des vainqueurs originaires des cités d'Achaïe. Les documents qui proviennent d'Epidaure et de Lousoi sont certes plus nombreux et plus variés, mais l'Arcadie, la Laconie et l'Argolide en fournissent très peu; faut-il croire que les imposantes chaînes de montagnes qui s'élèvent sur les frontières sud et sud-est de l'Achaïe constituent un véritable obstacle pour les communications et les échanges? Est-ce le hasard des découvertes qui fait qu'on ne trouve un nombre important de documents qu'à Corinthe?

1. Cf. Head, *HN*² 415; E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines*, IIe partie, description historique, vol. III (Paris 1914) 551-552.

2. Pour un aperçu général de ces relations, voir Cl. Antonetti, «Un decreto etolico inedito del 165/4 a.C. per un acheo di Dime», *ZPE* 101 (1993) 127-135; sur les rapports entre les élites des cités étoliennes et achéennes, voir J.L. O'Neil, «The Political Elites of the Achaian and Aitolian Leagues», *AncSoc* 15-17 (1984-86) 33-61.

Enfin, les inscriptions funéraires — mais aussi quelques dédicaces — peuvent donner des indices sur l'émigration permanente ou passagère des Achéens; elles pourraient également expliquer leur présence dans des cités d'Asie ou d'Égypte mais aussi — dans une moindre mesure — dans la Grèce centrale, du nord et dans les îles. La majorité des documents de ce genre datent de la période hellénistique pendant laquelle l'expatriement des Achéens, à cause de l'appauvrissement du pays, fut très important (Launey, *Recherches* I, 130-141; II, 953-954 et 1123-1124 : liste).

L'éventail des relations achéennes ne dépasse que rarement les limites du Péloponnèse et de la Grèce centrale, sauf peut-être pour trois catégories de personnes : les athlètes, les mercenaires

et les émigrés. Nous trouvons des Achéens en Étolie du sud, en Acarnanie, à Corinthe, dans les cités limitrophes d'Arcadie et enfin à Delphes. La grande fréquentation du sanctuaire s'explique par sa renommée internationale et par le rôle important qu'il jouait dans les affaires politiques et religieuses des cités helléniques; c'est aussi ce qui explique les relations avec les autres sanctuaires panhelléniques (e.g. Olympie, Epidaure) et avec des sanctuaires plus éloignés (les cités achéennes reconnaissent le droit d'asile des grands sanctuaires : Artémis Leucophryéné, Asclépios de Kos, Hécaté de Lagyna). Enfin, l'importance politique d'Athènes et de Sparte est un facteur, plus important que le voisinage, qui a conditionné un moment les relations de ces deux cités avec l'Achaïe.

DEUXIEME PARTIE
CATALOGUE DES SOURCES LITTERAIRES

I. AELIANUS (II/IIIe s. ap. J.-C.)

1. Amour de Zeus avec Phthia d'Aigion
Ael., VH I.15, 1

Ἀχαιῖκοι δὲ αὖ πάλιν λέγουσι λόγοι καὶ τὸν Δία αὐτὸν μεταβαλεῖν τὴν μορφήν εἰς περιστερᾶν, ἔρασθέντα παρθένου Φθίας ὄνομα. ἐν Αἰγίῳ δὲ ᾧκει ἡ Φθία αὕτη.

De leur côté, des récits d'Achaïe disent que Zeus prit lui-même la forme d'une colombe, quand il tomba amoureux d'une jeune fille du nom de Phthia. Cette Phthia habitait à Aigion.

La nymphe Phthia figure sur des hémioboles d'Aigion (Head, *HN*², 413); la représentation fait allusion à ce mythe local (cf. également Ath. IX, 395a=60).

2. Prise de Pellène par les Sicyoniens
Ael., VH VI.1, 8-9 [8]

Σικυώνιοι δὲ Πελληνὴν ἐλόντες τὰς τε γυναῖκας τῶν Πελληνέων καὶ τὰς θυγατέρας ἐπ' οἰκήματος ἔστησαν. ἀγριώτατα ταῦτα, ὧ θεοὶ Ἑλλήνιοι, καὶ οὐδὲ ἐν βαρβάροις καλὰ κατὰ γε τὴν ἔμην μνησίαν.

Les Sicyoniens, lorsqu'ils prirent Pellène, placèrent les femmes et les filles des habitants de cette ville dans des maisons de prostitution. Voilà qui est très cruel, dieux de la Grèce! et qui n'est pas même admis chez les barbares, à ma connaissance.

Sur cet événement, voir *infra*, n° 197.

3. Le vin de Kéryneia
Ael., VH XIII.6, 14

Ἐν δὲ Ἀχαΐα περὶ Κερυνίαν οἶνος γίνεται, ὃς ταῖς βουλομέναις γυναιξὶν <εἰς τὸ> ἀμβλῶσαι συμμαχεται.

En achaïe, du côté de Cérýnia, il y a un vin qui vient en aide aux femmes désirant avorter.

Cf. Ael., NA XI. 19 (*infra*, n° 6) : Κερύνειαν. Sur le même sujet, voir Ath. *Deipn.* 31f=55 où sont réunies les autres références.

3. Le vin de Kéryneia
Ael., VH XIII.6, 14

Ἐν δὲ Ἀχαΐα περὶ Κερυνίαν οἶνος γίνεται, ὃς ταῖς βουλομέναις γυναιξὶν <εἰς τὸ> ἀμβλῶσαι συμμαχεται.

En achaïe, du côté de Cérýnia, il y a un vin qui vient en aide aux femmes désirant avorter.

Cf. Ael., NA XI. 19 (*infra*, n° 6) : Κερύνειαν. Sur le même sujet, voir Ath. *Deipn.* 31f=55 où sont réunies les autres références.

4. Tradition mythologique sur Patras Ael., VH XIII. 46, 3

Πόλις ἐστὶ τῆς Ἀχαΐας αἱ Πάτραι, παῖς παρ' αὐτοῖς δράκοντα μικρὸν ἐπρίατο καὶ ἔτρεφε μετὰ πολλῆς τῆς κομιδῆς. αὐξηθέντος δὲ αὐτοῦ ἐλάλει πρὸς αὐτὸν ὡς πρὸς ἀκούοντα καὶ ἤθυρε μετ' αὐτοῦ καὶ συνεκάθευδεν αὐτῷ. εἰς μέγιστον δὲ μέγεθος ἐλθὼν ὁ δράκων ὑπὸ τῶν πολιτῶν εἰς ἐρημίαν ἀπηλάθη. ὕστερον δὲ ὁ παῖς νεανίας γενόμενος ἀπὸ τινος θεᾶς ἐπανιών, λησταῖς περιπεσὼν μετὰ τῶν συνηλίκων, βοῆς γενομένης ἰδοὺ ὁ δράκων· καὶ τοὺς μὲν διεισκόρπισεν, οὓς δὲ ἀπέκτεινεν, αὐτὸν δὲ περιεσώσατο.

Patras est une ville d'Achaïe. Un enfant de cette cité acheta un petit serpent et l'éleva avec beaucoup de soin. Le serpent grandit, et l'enfant lui parlait comme s'il pouvait comprendre, jouait avec lui, dormait avec lui. Mais comme le serpent avait atteint une taille extraordinaire, les citoyens le firent abandonner loin de la ville. Plus tard l'enfant, devenu un jeune homme, fut attaqué par des brigands avec ses camarades pendant qu'ils rentraient d'un spectacle. Des cris retentirent et voici que le serpent apparut. Il dispersa les uns, tua les autres, et lui, il le sauva.

Dans son *Histoire des Animaux* (VI. 63) Elieen rapporte une histoire semblable. Dans ce livre il souligne les qualités morales des animaux, souvent supérieures à celles des hommes.

5. Amphilochos d'Aigion Ael., NA V. 29

Ἐν Αἰγίῳ τῆς Ἀχαΐας ὠραίου παιδός, Ὡλενίου τὸ γένος, ὄνομα Ἀμφιλόχου, ἦρα χήν. Θεόφραστος λέγει τοῦτο. σὺν τοῖς Ὡλενίων δὲ φυγάσιν ἐφρουρεῖτο ἐν Αἰγίῳ ὁ παῖς. οὐκοῦν ὁ χήν αὐτῷ δῶρα ἔφερε. καὶ ἐν Χίῳ Γλαύκης τῆς κιθαρωδοῦ ὠραιότητος οὐσης εἰ μὲν ἦρων ἄνθρωποι, μέγα οὐδέπω· ἠράσθησαν δὲ καὶ κριὸς καὶ χήν, ὡς ἀκούω, τῆς αὐτῆς.

Sur cette tradition, voir également Ath. XIII, 606c=65 et Plin. *Hist. Nat.* X, 51=395. La référence aux «exilés d'Olénos» est obscure; l'explication, selon laquelle cette information ferait allusion aux efforts déployés par la ligue pour assurer la paix entre les douze cités et selon laquelle l'événement serait antérieur à Alexandre, est arbitraire; cf. commentaire, *ad loc.*, *adn.* a (Aigion) et b (Olénos); cf. aussi Théophr. fr. 109.

6. La submersion d'Héliké Ael., NA XI. 19

373 av. J.-C.

Μελλούσης δὲ οἰκίας καταφέρεισθαι αἰσθητικῶς ἔχουσιν οἱ τε ἐν αὐτῇ μῦες καὶ μέντοι καὶ <αἱ> γαλαῖ, καὶ φθάνουσι τὴν καταφορὰν καὶ ἐξοικίζονται. τοῦτό τοί φασι καὶ ἐν Ἐλικῇ γενέσθαι. ἐπειδὴ γὰρ ἠσέβησαν ἐς τοὺς Ἴωνας τοὺς ἀφικομένους οἱ Ἐλικῆσιοι, καὶ ἐπὶ βωμοῦ ἀπέσφαξαν αὐτούς, ἐνταῦθα δῆπου (τὸ Ὀμηρικὸν τοῦτο) [τ ο ἰ σ ι ν δ ῆ θ ε ο ἰ τ ῆ ρ α α π ρ ο ὕ φ α ι ν ο ν]· πρὸ πέντε γὰρ ἡμερῶν τοῦ ἀφανισθῆναι τὴν Ἐλικὴν, ὅσοι μῦες ἐν αὐτῇ ἦσαν καὶ γαλαῖ καὶ ὄφεις καὶ σκολόπενδραι καὶ σφονδύλαι καὶ τὰ λοιπὰ ὅσα ἦν τοιαῦτα, ἀθρόα ὑπεξῆει τῇ ὁδῷ τῇ ἐς Κερύνειαν ἐκφερούση. οἱ δὲ Ἐλικῆσιοι ὀρῶντες τὰ πραττόμενα ἐθαύμαζον μὲν, οὐκ εἶχον δὲ τὴν αἰτίαν συμβαλεῖν. ἐπεὶ δὲ ἀνεχώρησε τὰ προειρημένα ζῶα, νύκτωρ γίνεται σεισμός, καὶ συνιζάνει ἡ πόλις, καὶ ἐπικλύσαντος πολλοῦ κύματος ἡ Ἐλικὴ ἠφανίσθη, καὶ κατὰ τύχην Λακεδαιμονίων ὑφορμούσαι δέκα νῆες συναπώλοντο τῇ προειρημένῃ.

Cf. commentaire, *ad loc.*, *adn.* a (Héliké) et b (Kéryneia).

II. AESCHINES orator (IVe s.av. J.-C.)

7. Les Pellénéens fidèles aux Macédoniens Aeschin., c. *Ctesiph.* III, 165

après 338 av J.-C.

Ἐπερβὰς τοίνυν ἅπαντα ταῦτα ὑπὲρ τῶν νυνὶ καθεστηκότων λέξω. Λακεδαιμόνιοι μὲν καὶ τὸ ξενικὸν ἐπέτυχον μάχῃ, καὶ διέφθειραν τοὺς περὶ Κόρραγον στρατιώτας, Ἥλαιοι δ' αὐτοῖς συμμετεβάλλοντο καὶ Ἀχαιοὶ πάντες πλὴν Πελληγέων, καὶ Ἀρχαδία πᾶσα πλὴν Μεγάλῃς πόλεως,

αὕτη δὲ ἐπολιορκεῖτο καὶ καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἐπίδοξος ἦν ἀλῶναι, ὁ δ' Ἀλέξανδρος ἔξω τῆς ἄρκτου καὶ τῆς οἰκουμένης ὀλίγου δεῖν πάσης μεθιστήκει, ὁ δὲ Ἀντίπατρος πολὺν χρόνον συνῆγε στρατόπεδον, τὸ δ' ἐσόμενον ἄδηλον ἦν.

Mais je passe tout cela, et je vais parler des événements précédents. Les Lacédémoniens et les troupes mercenaires avaient gagné la bataille et anéanti l'armée de Corrhagos. Les Eléens s'étaient joints à eux, ainsi que tous les Achéens à l'exception des Pelléniens, et l'Arcadie toute entière à l'exception de Mégalopolis. Celle-ci était assiégée, et chaque jour l'on s'attendait à la voir tomber. Alexandre avait franchi le pôle et presque les limites du monde. Antipater rassemblait lentement son armée, et l'avenir était incertain.

Corraghos était le commandant Macédonien; le texte fait allusion aux événements de la Grèce avant la bataille de *Granicus* (*infra*, n° 64; sur l'attitude des Péloponnésiens après la bataille de Chéronnée, voir P. Cloché, «A propos d'un chapitre de Polybe», *AntCl* 8 [1939] 361-370) et naturellement avant la révolte spartiate contre la Macédoine (331 av. J.-C.); cette révolte fut anéantie par Antipatros peu avant l'arrivée, au tribunal, de l'accusation d'Eschine contre Ctésiphon. Plus spécialement, sur la révolte spartiate contre la Macédoine à laquelle participèrent les cités achéennes (sauf Pellène), Elis et plus tard l'Arcadie (sauf Mégalopolis), voir B. Badian, «Agis III», *Hermes* 95 (1967), 190 sqq.; E. N. Borza, «The End of Agis Revolt», *CPh* 66 (1971) 230 sqq.; E. I. McQueen, *Historia* 27 (1978) 53-58; on trouvera aussi un exposé bref et clair chez Hammond et Walbank, *Macedonia* III, 77-78 avec la bibliographie complète sur la question; voir également Curt. *Hist.Alex.* VI, 1=94.

III. Sextus Iulius AFRICANUS (IIe/IIIe s. ap. J.-C.)

8. Oibotas de Dymé, champion de stade à Olympie

Afr. *Ol.* ζ' =VI=756 av. J.-C.

Οἰβώτας Οἰνία Δυμαῖος στάδιον

Sur Oibotas, voir Paus. VI.3, 8=214; VII. 17, 6 et 13=*242.

9. Ikarios de Hypérasia, vainqueur de stade à Olympie

Afr. *Ol.* κγ' =XXIII=688 av. J.-C.

Ἰκάριος Ὑπερασιεύς στάδιον.

Ἰκαρος Ὑπερησιεύς, *in* Paus. IV.15, 1=206; Ὑπερασιεύς, *in* St. Byz. 650, 1 s.v. Ὑπερασία=506; *loc. cit.*, 650, 17 sqq. s.v. Ὑπερησία, Ὑπερησιεύς (506a). Ἰκάριος Ὑπερησιεύς, *in* Eus. *Chron.* I, p. 244 n° 23=128.

10. Guerre entre les Eléens et les Dyméens

Afr. *Ol.* κη' =XXVIII=668 av. J.-C.

Ταύτην ἤξαν Πισαῖοι, Ἡλείων ἀσχολουμένων διὰ τὸν πρὸς Δυμαίους πόλεμον

11. Phanas de Pellène, trois fois champion à Olympie

Afr. *Ol.* ξζ' =LXVII=542 av. J.-C.

Φανᾶς Πελληνεύς· πρῶτος ἐτρίσσευσεν, στάδιον, δίαυλον, ὄπλον

12. Ladas d'Aigion vainqueur de stade à Olympie

Afr. *Ol.* ρκε' =CXXV=280 av. J.-C.

Λαδᾶς Αἰγιεύς στάδιον

Sur Ladas, voir Paus. III.21, 1=*205 et X.23, 14=363.

13. Aufidios de Patras vainqueur de stade à OlympieAfr. *Ol.* ρϞ´ =CXC=20 av. J.-C.

Αὐφίδιος Πατρῆς στάδιον

Sur *Aufidios Patrensis*, voir Eus. *Chron.* I, 190=132; cf. Moretti, *Olympionikai*, n° 727 et *id.* «Nuovo supplemento al catalogo degli olympionikai», *Miscellanea greca e romana* 12 (1987) 74 n° 727.

14. Athenodóros d'Aigion vainqueur de stade à Olympiea. Afr. *Ol.* σζ´ =CCVII=49 ap. J.-C.

Ἄθηνόδωρος Αἰγιεὺς στάδιον

b. Afr. *Ol.* σι´ =CCX=61 ap. J.-C.

Ἄθηνόδωρος Αἰγιεὺς στάδιον

IV. AGATHEMERUS (IIe/Ier av. J.-C.)**15. Patras sur la voie maritime entre l'Isthme de Corinthe et Brindes**Agathem. 17 (*GGM* II, 477, 3-6)

ἀπ' Ἴσθμοῦ διὰ Κορινθίου κόλπου εἰς Πάτρας στάδια ψκ´· ἐπὶ Λευκάδα στάδια ψ´· ἐπὶ Κόρκυραν στάδια ψ´· ἐπ' Ἀκροκεραῦνια ὄρη στάδια χξ´· ἐπὶ Βρεντέσιον στάδια ψ´·

Ab Isthmo per sinum Corinthiacum ad Patras stadia 720; inde ad Leucadem 700; hinc in Corcyram tantundem; hinc ad Acroceraunios montes stadia 660; inde ad Brundisium 700.

Les mss donnent des distances différentes entre l'Isthme et Patras; la distance de Ψκ´ stades (=720) semble être correcte d'autant qu'elle s'accorde avec le témoignage de Pline (*Hist. Nat.* IV, 11=390). Pline et Strabon sont également d'accord avec Agathémère sur la distance entre Patras et Leucade. Cf. *GGM*, commentaire *ad loc.*

16. Distance entre le cap Malée et AigionAgathem. 24 (*GGM* II, 484, 5-9)

Πελοποννήσου δὲ ὁ περίπλους καὶ τῶν κόλπων συμμετρούμενων στάδια, εχκζ´, χωρὶς δὲ τοῦ κατακολπίσαι ὁ περίπλους στάδια, δ. Μῆκος δὲ ἀπὸ Μαλέας ἕως Αἰγίου στάδια, αυ´. Ἔχει δὲ ὁμοιον σχῆμα φύλλω πλατάνου, κόλποις μεγάλοις τεμνομένη. Συνάγεται μὲν εἰς τὸν Κορινθίον Ἴσθμόν, πλάτος σταδίων μ´, ὑπὸ τοῦ Κορινθίου κόλπου καὶ [τοῦ] Σαρωνικοῦ.

Cf. aussi Plin. *Hist. Nat.* IV. 22=392 et Str. VIII.2, 1=516 (avec commentaire et renvois bibliographiques).

17. Araxos et le cap RhionAgathem. 24 (*GGM* II, 485, 3-9)

Εἶτα προπέπτωκεν ἄκρον Ἰχθύς, καθ' ὃν κείται Ζάκυνθος, καὶ ἕτερον ὁ Χελωνάτας· τελευταῖον δὲ ἄκρον ὁ Ἄραξος ἀντιπρόσωπον Ἀκαρνανία· μεθ' ὃν ὁ Κορινθιακὸς ἀναχέεται κόλπος, ζ´ σταδίων συγκλειόμενος στόματι κατὰ τὸ Ῥίον ἄκρον, ὃ ἔστι τῆς Πελοποννήσου, τὸ δ' Ἀντίρριον Λοκρίδος.

Cf. *GGM*, commentaire *ad loc.*; pour le détroit de Rhion, voir aussi le commentaire *ad* Str. VIII.2, 3=517.

V. ALEXANDER Aphrodisiensis, phil. (II/IIIe s. ap. J.-C.)**18. La destruction d'Héliké et de Boura par le séisme de 373 av. J.-C.**Alex. Aphr., *Schol. in Arist. Mete.* 123, 28-29

οὕτω γενέσθαι καὶ τὸν περὶ Ἀχαΐαν σεισμόν τε ἅμα καὶ τὴν τοῦ κύματος ἔφοδον τοῦ

ἐπικλύσαντος τὰς παραθαλασσίους πόλεις Βοῦραν τε καὶ Ἑλίκην. ἔξω μὲν γὰρ νότος ἔπνει ἀπωθῶν τὴν θάλασσαν, ἐκεῖ δὲ ἐνθα ὁ σεισμός.

Confusion banale, chez les anciens, entre le sort d'Héliké, cité côtière submergée par un raz de marée et Boura, cité continentale, détruite par un affaissement de terrain (voir *infra*, n° 513).

VI. AMMIANUS Marcellinus (IVe s. ap. J.-C.)

19. Submersion d'Héliké et de Boura

Amm. Marc. XVII.7, 13

Fiunt autem terrarum motus modis quattuor : aut enim brasmatiae sunt qui humum intus suscitantes, sursum propellunt inmanissimas moles, ut in Asia Delos emersit, et Hiera et Anaphe et Rhodus, Ophiusa et Pelagia prioribus saeculis dictitata, aureo quondam imbri perfusa, et Eleusin in Boeotia, et apud Tyrrenos Vulcanus insulaeque plures; aut climatiae qui limes ruentes et obliqui, urbes, aedificia montesque conplanant; aut chasmatiae qui, grandiore motu patefactis subito uoratrinis, terrarum partes absorbent, ut in Atlantico mari, Europaeo orbe spatiosior insula, et in Crisaeo sinu Helice et Bura, et in Ciminia Italiae parte oppidum Saccumum, ad Erebi profundos hiatus abactae, aeternis tenebris occultantur.

D'autre part, les tremblements de terre se produisent sous quatre formes : ou bien ce sont des «séismes bouillonnants», qui soulèvent le sol à l'intérieur et projettent en altitude des masses prodigieuses; c'est ainsi qu'ont émergé en Asie, Délos, Hiéra, Anaphé, Rhodes, souvent appelée Ophiusa et Pélagia aux siècles anciens, qui fut autrefois arrosée par une pluie d'or, Eleusis en Béotie et, dans la mer Tyrrhénienne, Vulcano et plusieurs îles; ou bien des «séismes inclinés», qui se propagent obliquement et de biais, rasant villes, édifices et montagnes; ou bien des «séismes à crevasses» qui, dans un bouleversement impressionnant, ouvrent subitement des gouffres et engloutissent des régions entières : c'est ainsi que, dans l'océan Atlantique, une île plus étendue que l'Europe, dans le golfe de Crisa, Hélicé et Bura, et, dans la région Ciminienne de l'Italie, la ville de Saccumum ont disparu dans les profondeurs béantes de l'Erèbe et sont ensevelies dans des ténèbres éternelles.

Il a été, à juste titre, remarqué (commentaire *ad loc.*, *adn.* 74) que le passage concernant les régions qui ont surgi ou ont été englouties à la suite d'un séisme est inspiré de Pline (*Hist. Nat.*, II, 206=388). La disparition d'Héliké et de Boura, dans le golfe de Crisa, c'est à dire de Corinthe, sont des thèmes classiques, répétés chez plusieurs auteurs (références réunies par Baladié, *Péloponnèse*, 145-157).

20. Parnasius de Patras

IVe s. ap. J.-C.

Amm. Marc. XIX.12,10

Dein Parnasius ex praefecto Aegypti, homo simplicium morum, eo deductus periculi, ut pronuntiaretur capitis reus, itidem pulsus est in exilium, saepe auditus multo antehac retulisse, quod cum Patras Achaicum oppidum, ubi genitus habuit larem, impetrandae causa cuiusdam relinqueret potestatis, per quietem deducenda se habitus tragici figmenta viderat multa.

Ensuite Parnasius, ancien préfet d'Égypte, homme de franc caractère, tombé sous le coup d'une accusation capitale, fut banni de la même manière : on l'avait souvent entendu raconter, longtemps auparavant, qu'au moment de quitter Patras, ville d'Achaïe où il était né et où il avait son foyer, pour obtenir certaine fonction officielle, il avait vu pendant son sommeil des figures en costume de tragédie, qui lui faisaient une nombreuse escorte.

Parnasius, originaire de Patras, était citoyen de Corinthe où il avait une propriété; il fut préfet d'Égypte de 357 à 359 ap. J.-C. et il était un correspondant de *Libanius*; cette correspondance nous révèle qu'après sa disgrâce Julien lui permit enfin de regagner sa cité et de recouvrer sa propriété, en 363 ap. J.-C.; voir *Lib. Ep.* 822 [a. 363]; cf. O. Seeck, *Die Briefe des Libanius* (Leipzig, 1906) 231-232; sur ce personnage, voir A.H.M. Jones, J.R. Martindale and J. Morris, *A Prosopography of the Later Roman Empire I* (Cambridge, 1980) 667-668 s.v. *Parnassius I* (avec toutes les références).

VII. ANONYMUS Ravennatis (VIIe s. ap. J.-C.)**21. Ravennatis Anonymi, *Cosmographia* V. 22**

Iterum est cersonissus, id est <terra> a tribus partibus maris circulata et tantum unum angustum habens terrenum introitum, qui dicitur Peloponissum atque Achaia. in qua cersonisso plurimas fuisse civitates legimus. ex quibus aliquantas, plurimas circa littora designates maris, iam supra nominavimus. sed tamen quia multi philosophi ipsam cersonissum inter insulas adscripserunt, necessitatem habemus et nos eam inter insulas adscriptam civitates eius liquidius designare, id est

1o Cylos	2 Cyparissa
3 Samachon	4 Olimpiada
5 Etide	6 Cilene
7 Dimis	8 Patras
9 Ecion	10 Egira
11o Sitiora	12 Leche

La *Cosmographie* du géographe anonyme de Ravenne ressemble, à première vue, à la *Tabula Peutingeriana*; la différence réside essentiellement sur le fait qu'il n'y a pas, dans la *Cosmographie*, d'indication du tracé des routes mais simplement un alignement des noms des étapes. Le géographe de Ravenne a puisé ses informations sur une carte routière sans que sa copie soit toujours fidèle; dans certaines sections il résume, saute des villes, voire des portions entières, et fait d'autres erreurs, banales dans toute oeuvre de compilation; cf. U. Schillinger-Häfele, *Bonner Jahrb.* 163 (1963) 238-251 qui cite à la p. 238 n. 2 toute la bibliographie antérieure; L. Dillemann, «La carte routière de la *Cosmographie* de Ravenne», *Bonner Jahrb.* 175 (1975) 165-173. Toutefois, l'énumération des villes achéennes suit un ordre géographique exact et nous ne trouvons pas, dans cette section, les erreurs qui abondent dans d'autres.

VIII. ANONYMUS (Ier s. av. J.-C.)**22. Dymé dans une liste des régions grecques**

Anon. *Lit. Pap.* 93a, 1-5

Αἰτωλῶν τ' Ἠλ[εῖον] ἔθνος | Δύμης τε κλυδῶν, γλαύκης τε
πέλ[ας] | Λοκρίδες ἀκταί, τό τε Κρισαίων | ζάθεον τριπόδων
ὑ[μ]νωιδὸν ὄρος, | Τευμησιάδ[ες] τ' ἀνετοὶ σκοπιαί...

Cette liste n'a aucune valeur historique. L'explication de l'éditeur selon laquelle l'Achaïe est désignée ici comme Δύμης τε κλυδῶν, peut-être parce que la cité est située au bord de la mer, n'est point convaincante.

IX. ANTHOLOGIA Palatina planudea**23. Miccos de Pallène**

Anth. Pal. VI, 151 (*Tymnes epigr.* / IIIe s. av. J.-C.)

ΤΥΜΝΕΩ

Μίκκος ὁ Παλλαναῖος Ἐνυαλίου βαρὺν αὐλὸν
τόνδ' ἐς Ἀθαναίας ἐκρέμασ' Ἰλιάδος,
Τυρσηνὸν μελέδαμα, δι' οὗ ποκα πόλλ' ἐβόασεν
ὦνῆρ εἰράνας σύμβολα καὶ πολέμου.

DE TYMNES

Miccos de Pellène a suspendu dans le temple d'Athéna troyenne cette lourde flûte d' Enyalios, cet instrument, ouvrage des Tyrrhéniens, dans lequel il a tant de fois soufflé jadis pour donner le signal de la paix ou de la guerre.

Sur la confusion des ethniques Παλλαναῖος / Πελληναῖος voir le n° suivant.

24. Miccos de Pallène

Anth. Pal. VI, 195 (Aulus Licinius Archias, Antioch., epigr./Ier s. av. J.-C.)

ΑΡΧΙΟΥ

Τρωάδι Παλλαναῖος ἀνήρτησεν Ἀθήνα
αὐλὸν ἐριβρομέταν Μίκκος Ἐνυαλίου,
ὃ ποτε καὶ θυμέλῃσι καὶ ἐν πολέμοισιν ἔμελψεν
πρόσθε τὸ μὲν στοναχᾶς σῆμα, τὸ δ'εὐνομίης.

DE ARCHIAS

Miccos de Pallène a suspendu dans le temple d'Athènes troyenne cette flûte d'Enyalios aux accents retentissants, dont il jouait autrefois, au théâtre comme dans les combats, pour donner le signal des gémissements de deuil ou pour proclamer les lois de la paix.

Cette épigramme est étroitement liée à la précédente de Tymnès et à celle d'Antipater de Sidon (*Anth. Pal. VI. 46*; cf. A.S.P. Gow and D.L. Page, *The Garland of Philip and Some Contemporary Epigrams II* [Cambridge, 1968] 439-440). Sur la trompette «tyrrhénienne», cf. *Anth. Pal. VI, 46* et 159. A Archias, Miccos apparaît comme Παλλαναῖος, ethnique des habitants de Pallène en Chalcidique occidentale; les habitants de cette cité considéraient Pellène d'Achaïe comme leur métropole (Thuc. IV, 120, 1=563) et ceux de Pellène indiquaient comme fondateur et héros éponyme, le Titan Pallas (voir à ce sujet Apoll. Rhod. I, 176-178=34). L'ethnique des deux cités n'était pas le même (comme l'affirme Gow and Page, *op. cit.*, 439; voir St. Byz. s.v.=499) mais la confusion est fréquente (cf. Meyer, «Pellene», col. 355); dans cette épigramme, le choix entre Pellène et Pallène est difficile (A.S.P. Gow and D.L. Page, *The Greek Anthology. Hellenistic Epigrams II* [Cambridge 1965] 558). Cf. également le commentaire bien moins développé de H. Beckby, *Anthologia graeca I* (München, 1965) 668 et de P. Waltz, *Anthologie grecque III* (Paris : CUF, 1960) 85-86.

25. Epigramme funéraire pour Machatas

220 av. J.-C

Anth. Pal. VII, 438 (Damagetus Achaëus, epigr./IIIe s. av. J.-C.)

ΔΑΜΑΓΗΤΟΥ

ᾠλεο δὴ Πατρέων περὶ λήϊδα καὶ σύ, Μαχάτα,
δρομὴν ἐπ' Αἰτωλοῖς ἀντιφέρων πόλεμον,
πρωθήβας· χαλεπὸν γὰρ Ἀχαιϊκὸν ἄνδρα νοῆσαι
ἄλκιμον εἰς πολὴν ὄστις ἔμεινε τρίχα.

DE DAMAGETOS

Tu es donc mort à propos d'une rafle de Patras, toi aussi, Machatas, en portant contre les Etoliens une rude guerre, dans la prime jeunesse; car on conçoit mal un Achéen valeureux qui ait vécu jusqu'aux cheveux blancs.

Cf. W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften. Grabepigramme* (Berlin 1955)1464. Commentaire des formules du v.1 par P. Waltz et alii, in CUF *ad loc.*, *adn.* 1. La conjecture de Scaliger au v.1 s'appuie sur le récit de Polybe (IV.6, 9=438; 7, 1-2=439) qui révèle que le pillage du territoire de Patras par les Etoliens entraîna la guerre des Alliés (220-217 av. J.-C.). Le sens des deux derniers vers est expliqué par le lemme I : ἐπὶ τύμβῳ Μαχάτα. ὅτι φιλοπόλεμοι ὄντες οἱ Ἕλληνες νέοι πάντες ἔθνησκον, καὶ μάλιστα οἱ ἐκ τῆς Ἀχαιῆς.

26. Epigramme funéraire pour deux frères bûcherons de Dymé

Anth. Pal. VII, 445 (Perses, epigr. /IIIe s. av. J.-C.)

ΠΕΡΣΟΥ ΘΗΒΑΙΟΥ

Μαντιάδας, ὃ ξεῖνε, καὶ Εὐστρατος, υἱὲς Ἐχέλλου,
Δυμαῖοι, κροναῆ κείμεθ' ἐνὶ ξυλόχῳ,
ἄγραυλοι γενεῆθεν ὀροϊτύποι. Οἱ δ' ἐπὶ τύμβῳ
μανυταὶ τέχνας δουροτόμοι πελέκεις.

DE PERSES

Nous, étranger, Mantiadès et Eustratos, fils d'Echellos, de Dymé, nous reposons dans un âpre fourré, campagnards et bûcherons de naissance. Sur notre tombe, ces haches à fendre le bois indiquent notre métier.

27. Victoire achéenne contre l'armée spartiate

Anth. Pal. VII, 723 (Anonyme, vers 188 av. J.-C.)

ΑΔΕΣΠΟΤΟΝ

Ἄ πάρος ἄδητος καὶ ἀνέμβατος, ᾧ Λακεδαῖμον,
καπνὸν ἐπ' Εὐρώτᾳ δέρομαι Ὀλένιον
ἄσκιος· οἰωνοὶ δὲ κατὰ χθονὸς οἰκία θέντες
μύρονται· μήλων δ' οὐκ ἄϊουσι λύκοι.

ANONYME

Toi qui fus jadis indomptée et inaccessible, ô Lacédémone, tu aperçois sur les bords de l'Eurotas une fumée olénienne, et tu n'as plus d'ombre; les oiseaux, faisant leur nid par terre, se lamentent; et les loups n'entendent plus bêler les troupeaux.

Il ne s'agit pas d'une épigramme funéraire mais de la métaphore d'une cité «tuée» par l'ennemi (cf. aussi IX, 101-104, 151, 284 etc.). L'expression «fumée olénienne» fait allusion à la confédération achéenne pour qui le conflit avec Sparte était presque permanent, surtout pendant la première moitié du deuxième siècle av. J.-C. Certains commentateurs ont pensé qu'il s'agit ici des événements de 188 av. J.-C. (prise de Sparte et destruction de ses murs), alors que d'autres (P. Waltz *et alii*, *Anthologie grecque* IV [Paris : CUF, 1960] commentaire, *ad loc.*, *adn.* 2) estiment que ce sont ceux de 207 av. J.-C. qui se réfèrent à l'invasion de la campagne spartiate, après la victoire de Philopoemen sur Machanidas à Mantinée (voir Pol. XI.11, 7=461). Le papyrus d'Oxyrynchos (n° 662 col. II 32-40) qui contient une épigramme d'Amyntas sur le même sujet et dans lequel Philopoemen est, en plus, nommé (cf. P. Waltz *et alii*, *op. cit.*, *ad loc.*, *adn.* 2-4), corrobore cette thèse.

28. Destruction d'Héliké et de Boura

373 av. J.-C.

Anth. Pal. IX, 423 (Bianor Bithynius, epigr./Ier s. ap. J.-C.)

BIANOΡΟΣ

Σάρδιες αἰ τὸ πάλαι Γύγου πόλις αἶ τ' Ἀλυάττου,
Σάρδιες, αἰ βασιλεῖ Περιοῖς ἐν Ἀσιάδι,
αἰ Κροίσω τὸ παλαιὸν ἐπλινθώσασθε μέλαθρον
ὄλβον Πακτωλοῦ ῥεύματι δεξάμεναι,
νῦν δὴ ὄλαι δύστηνοι ἐς ἓν κακὸν ἀρπασθεῖσαι
ἐς βυθὸν ἐξ ἀχανοῦς χάσματος ἤριπετε.
Βοῦρα καθ' ἣ θ' Ἑλικὴ κεκλυσμένα· αἰ δ' ἐνὶ χέρσῳ
Σάρδιες ἐμβυθίαις εἰς ἓν ἵκεσθαι τέλος.

DE BIANOR

Sardes, jadis la cité de Gygès et d'Alyatte, Sardes qui pour le grand roi fus une autre Perse en Asie Mineure, qui fis construire l'antique palais en briques de Crésus, du cours du Pactole recevant la fortune, aujourd'hui, infortunée, tout entière emportée dans le même malheur, tu t'es effondrée dans le gouffre qui s'est ouvert sous toi. Boura et Hélicé ont été englouties par les flots; mais, toi, Sardes, quoique située sur la terre ferme, tu as connu la même fin que les cités gisant au fond des eaux.

La correction (v. 7) *κεκλυσμένα* est de Reiske; les mss portent *κεκλωσμένα*. Le sens de ce vers n'est pas très clair. Bien qu'il soit évident chez Strabon (I. 3, 18=513; voir également Paus. VII. 24, 12-13=313) qu'Héliké fut détruite par les flots tandis que Boura le fut par un glissement de terrain, le sort malheureux des deux cités est souvent confondu. Sur le sens du verbe *κατακλύζω*, utilisé par d'autres auteurs, voir le commentaire de R. Baladié, *ad Str.* VIII.7, 2=C 384. Philon (*Aet. mund.* 140=367) utilise le verbe synonyme *ἐπικλυσθῆναι* (cf. aussi Ovid. *Met.* XV, 293-295=195). En faveur de la lecture adoptée dans ce passage, l'éditeur renvoie à 424, 2; voir toutefois H. Stadtmüller, *Anthologia graeca* III (1906) 409 n. 1 (sur les différentes lectures du v. 7) et surtout A.S.P. Gow and

D.L. Page, *The Garland of Philip and Some Contemporary Epigrams II* (Cambridge, 1968) 1731 sqq.=II, 206; le sens de κεκλωσμένα est expliqué par G. Giangrande, *Παρονασός* 33 (1991) 378-383; cf. également en général P. Waltz *et alii*, *Anthologie grecque*, livre VII (Paris : CUF, 1960) 206-207; H. Beckby, *Anthologia graeca. Hellenistic Epigrams III* (München, 1965-1968²) 793.

29. Les concours à Pellène et ses manteaux en laine

Anth. Pal. XIII,19 (*Simonides Ceus, lyr./VI-Ve s. av. J.-C.*)

ΣΙΜΩΝΙΔΟΥ

ἼΑθηκεν τόδ' ἄγαλμα Κορίνθιος ὄσπερ ἐνίκα
 ἐν Δελφοῖς ποτε Νικολάδας
 καὶ Παναθηναίους στεφάνους λάβε πέντ' ἐπ' ἀέθλοις
 ἑξήκοντα κάδους ἐλαίου·
 Ἴσθμῷ δ' ἐν Ζαθέα τρις ἐπισχερῶ οἶδεν ἐλόντα
 ἀκτὰ Ποντομέδοντος ἄθλα·
 Καὶ Νεμέα τρις ἐνίκησεν καὶ τετράκις ἄλλα
 Πελλάνα, δύο δ' ἐν Λυκαίῳ
 καὶ Τεγέα καὶ ἐν Αἰγίνα, κρατερῶ τ' Ἐπιδαύρῳ
 καὶ Θήβα Μεγάρων τε δάμῳ,
 ἐν δὲ Φλειοῦντι σταδίῳ τὰ τε πέντε κρατήσας
 ἠΰφραεν μεγάλην Κόρινθον.

DE SIMONIDES

*Cette statue est une offrande du Corinthien Nicolaidas
 qui fut vainqueur à Delphes,
 qui, aux Panathénées, reçut en prix pour le pentathlon
 soixante amphores d'huile;
 que les plages de l'Isthme saint ont vu trois fois de suite
 gagner le prix aux jeux du Maître de la mer;
 qui fut trois fois vainqueur à Némée et quatre autres
 à Pellène; deux fois au mont Lycée,
 à Tegée, à Egine, en la rude Epidaure,
 à Thèbes, chez les Mégariens;
 à Phlionte il gagna le stade et le pentathlon
 emplissant de joie la grande Corinthe.*

Cf. Ebert, *Gr. Epigramme*, 92-96 n° 26; F.G. Schneidewin, *Simonidis Cei carminum reliquiae* (Brunsvigae, 1835) 204-206, n° CCXIII. L'épigramme est sous le nom de Simonide mais elle a été vraisemblablement copiée d'une inscription du Ve s. av. J.-C.; sur les victoires de Nicolaïdas de Corinthe, voir E. Maróti, «Zum Siegerepigramm des Nikoladas», *Nikephoros* 3 (1990) 133-140.

30. Les concours à Pellène et ses manteaux en laine

Ve s. av. J.-C.

App. Anth., 68 (*Posidippus epigr. Pellaeus/IIIe s. av. J.-C.*)

ΠΟΣΕΙΔΙΠΠΟΥ

Φυρόμαχον, τὸν πάντα φαγεῖν βοράν, οἷα κορώνην
 παννυχικὴν, αὕτη ῥωγὰς ἔχει κάπετος,
 χλαίνη ἐν τρύχει Πελληνίδος. ἀλλὰ σὺ τοῦτου
 καὶ χροῖε στήλην, Ἄττικέ, καὶ στεφάνου,
 εἴ ποτέ σοι προκύων συνεκώμισεν, ἦλθεν δ' ἄμαυρὰ
 βλέψας ἐκ πελίων νωδὸς ἐπισκυνίων,
 ὁ τριχὶ διφθερίας μονολήκυθος. ἐκ γὰρ ἀγώνων
 τῶν τότε Ληναϊκῶν ἦλθ' ὑπὸ Καλλιόσπην.

31. Epigramme funéraire pour Chilon de Patras

IVe s. av. J.-C.

App. Anth., 249

Μουνοπάλην νικῶ δις Ὀλύμπια Πύθιά τ' ἄνδρας
 τρίς Νεμέα, τετράκις δ' Ἴσθμῶ ἐν ἀγκυάλῳ,
 Χείλων Χείλωνος Πατρεύς, ὄν λαὸς Ἀχαιῶν
 ἐν πολέμῳ φθίμενον θάψ' ἄρετῆς ἔνεκεν.

Cf. Ebert, *Gr. Epigramme* n° 50; Moretti, *Olympionikai*, 461-465.

X. [APOLLODORUS] Mythographus Atheniensis (Ier s. ap. J.-C.?)

32. Perhiboia d'Olénos

[Apollod.] I. 8, 4-5

Ἀλθαΐας δὲ ἀποθανούσης ἔγημεν Οἰνέος Περιβοΐαν τὴν Ἴππονόου. ταύτην δὲ ὁ μὲν γράψας τὴν Θηβαΐδα, πολεμηθείσης Ὠλένου, λέγει λαβεῖν Οἰνέα γέρας, Ἡσίοδος δὲ ἐξ Ὠλένου τῆς Ἀχαιΐας, ἐφθαρμένην ὑπὸ Ἴπποστράτου τοῦ Ἀμαρυγκέως, Ἴππόνου τὸν πατέρα πέμψαι πρὸς Οἰνέα πόρρω τῆς Ἑλλάδος ὄντα, ἐντειλάμενον ἀποκτείνει 5. Εἰσὶ δὲ τινες οἱ λέγοντες, Ἴππόνου, ἐπιγόνου τὴν ἰδίαν θυγατέρα ἐφθαρμένην ὑπὸ Οἰνέως, ἔγκυον αὐτὴν πρὸς τοῦτον ἀποπέμψαι. Ἐγεννήθη δὲ ἐκ ταύτης Οἰνεΐ Τυδεύς.

Althée étant morte, Oinée épousa Péribée, fille d'Hipponous; suivant l'auteur de la Thébaïde il l'avait eue pour sa part du butin à la prise d'Olénos. Hésiode dit qu'ayant été corrompue par Hippostrate, fils d'Amaryncée, Hipponous son père l'envoya d'Olénos vers Oinée, et le pria de la faire transporter dans un pays éloigné de la Grèce. 5. Suivant d'autres enfin, Hipponous apprenant que sa fille avait été corrompue par Oinée, la lui envoya lorsqu'il s'aperçut qu'elle était enceinte. Oinée eut d'elle Tydée.

Cf. *FGrH* n° 3 (Phérékydes d'Athènes) F122 (commentaire). Sur Péribée, voir Röscher, *Lex. Myth.* s.v.; *RE* XIX.1 (1937) col. 719-20, s.v. Periboia (12).

33. Dexaménos, roi d'Olénos

[Apollod.] II. 5, 5

Μαθῶν δὲ Αὐγείας, ὅτι κατ' ἐπιταγὴν Εὐρυσθέως τοῦτο ἐπιτετέλεσται, τὸν μισθὸν οὐκ ἀπεδίδου, προσέτι δὲ ἠνεῖτο καὶ μισθὸν ὑποσχέσθαι δώσειν, καὶ κρίνεσθαι περὶ τούτου ἔτοιμος ἔλεγεν εἶναι. Καθεζομένων δὲ τῶν δικαστῶν, κληθεὶς ὁ Φυλεὺς ὑπὸ Ἡρακλέους, τοῦ πατρὸς κατεμαρτύρησεν, εἰπὼν, ὁμολογῆσαι μισθὸν δώσειν αὐτῷ. Ὁργισθεὶς δὲ Αὐγείας, πρὶν τὴν ψῆφον ἐνεχθῆναι τὸν τε Φυλέα καὶ τὸν Ἡρακλέα βαδίζειν ἐξ Ἡλίδος ἐκέλευσε. Φυλεὺς μὲν οὖν εἰς Δουλίχιον ἦλθε, κἀκεῖ κατῴκει· Ἡρακλῆς δὲ εἰς Ὠλένον πρὸς Δεξαμενὸν ἦκε καὶ κατέλαβε τοῦτον μέλλοντα δι' ἀνάγκην μνηστεύειν Εὐρυτίωνι Κενταύρῳ Μνησιμάχην τὴν θυγατέρα· ὅφ' οὐ παρακληθεὶς βοηθεῖν, ἐλθόντα ἐπὶ τὴν νύμφην Εὐρυτίωνα ἀπέκτεινε. Εὐρυσθέως δὲ οὐδὲ τοῦτον ἐν τοῖς δώδεκα προσεδέξατο ἄθλον, λέγων, ἐπὶ μισθῷ πεπραχέναι.

Augias ayant appris qu'il avait fait cela par ordre d'Eurysthée, lui refusa son salaire, nia même qu'il en eut promis un, et offrit de s'en rapporter à cet égard à des juges. Ces juges étant assemblés, Héraclès fit venir Phylée, qui déposa contre son père. Augias irrité, avant même que le jugement ne fut rendu, ordonna à Phylée et à Héraclès de sortir sur-le-champ de l'Elide. Phylée se retira à Doulichion où il s'établit, et Héraclès se rendit à Olénos, auprès de Dexaménos; il le trouva prêt à marier, malgré lui, Mnésimaque sa fille, à Eurytion le Centaure. Dexaménos ayant imploré son secours, Héraclès tua Eurytion à son arrivée pour épouser la jeune fille. Eurysthée ne voulut pas compter le curement des étables d'Augias, parmi les douze travaux, sous prétexte qu'il l'avait fait pour un salaire.

Sur d'autre variantes de la légende, voir P. Weizsäcker, *Lex. Myth.* I, col. 998-999 s.v. Dexamenos; cf. H. von Geisau, *RE* VI (1903) col 283-284, s.v. Dexamenos (1).

XI. APOLLONIUS Rhodius, epicus (IIIe s. av. J.-C.)**34. Pellès, fondateur de Pellène**
Apoll. Rhod. I, 176-178 [177]

Ἄστέριος δὲ καὶ Ἀμφίων Ὑπερασίου υἱὲς Πελλήνης ἀφίκανον Ἀχαιίδος, ἦν ποτε Πέλλης πατροπάτωρ ἐπόλισσεν ἐπ' ὄφρουσιν Αἰγιαλοῖο.

Astérios et Amphion, fils d'Hypérasios, vinrent de Pelléné d'Achaïe, ville qu'autrefois leur grand-père Pellen avait fondée sur les hauteurs à pic de l'Aigialos.

Cf. Call. *Hec.*, fr. 260 v. 27=70 : Πελλήνην ἐφίκανεν Ἀχαιίδα (sur la conjecture «séduisante» ἐφίκανον, voir éd. CUF *ad loc.*, *adn.* 3). Pellène et Hypéréssia sont, parmi les cités d'Aigialos mentionnées par Homère (*Il.* II, 573-575=151), celles dont fait allusion Apollonios, en citant les noms de leurs héros éponymes. Pellen, connu de Pausanias (VII.26, 12=334), est d'après une tradition argienne, originaire d'Argos; le Périégète précise néanmoins que les Pellénéens considéraient comme fondateur de leur ville le Titan Pallas (Röscher, *Lex. Myth.* s.v. et Meyer, «Pellene», col. 359). Astérios (ou Astérion) et Amphion, compagnons de Jason, figurent chez Hyg. et [*Orph.*], *Arg.*, 216-217; ils manquent chez Apollodore; *Val. Flaccus* substitue Deucalion à Astérios (Tümpel, *RE* V.1 [1905] col. 261 sqq., s.v. Deukalion). Pausanias (VII.26, 14=336) rapporte aussi que le port de Pellène s'appelait Aristonautai en souvenir du passage des Argonautes. Αἰγιαλοῖο ne peut être un nom propre.

34a. Schol. in Apollonium Rhodium vetera I, v.176

Ἄστέριος δέ : τὸν Ἀστερίωνα λέγει. ἀπὸ δὲ τοῦ Ὑπερασίου βασιλέως τῆς Ἀχαΐας πόλις Ὑπερασία. Ὅμηρος (B 573) οἱ θ' Ὑπερασίην.

34b. loc. cit., v.177

Πελλήνης: ἡ Ἀχαϊκὴ Πελλήνη διὰ τοῦ ε, ἡ δὲ ἑτέρα ἡ τῆς Ἀρκαδίας διὰ τοῦ α γραφεται, Παλλήνη. Ἀχαιὺς δὲ μέρος τῆς Θεσσαλίας, ἧς ἡ Πελλήνη.

35. L'Olénien Palaimonios, fils de Lernos, compagnon de Jason
Apoll. Rhod. I, v. 199-206[202]

Καὶ μὴν οἱ μήτρως αὐτὴν ὁδόν, εὖ μὲν ἄκοντι,
εὖ δὲ καὶ ἐν σταδίῃ δεδαημένος ἀντιφέρεσθαι,
Θεστιάδης Ἴφικλος ἐφωμάρτησε κίοντι.
Σὺν δὲ Παλαιμόνιος Λέρνου πάϊς Ὡλενίοιο,
Λέρνου ἐπίκλησιν, γενεὴν γε μὲν Ἡφαίστιοιο·
τοῦνεκ' ἔην πόδε σιφλός. Ἄταρ δέμας οὐ κέ τις ἔτλη
ἠγορέην τ' ὀνόσασθαι· ὃ καὶ μεταριθμῖος ἦεν
πάσιν ἀριστήεσσιν Ἰήσωνι κῦδος ἀέξων.

Et voici que son oncle maternel fut du même voyage: habile à combattre au javelot non moins qu'habile au corps à corps, le Thestiade Iphiclos l'accompagna dans sa route.

Avec lui, il y avait Palaimonios, fils de l'Olénien Lernos — fils de Lernos de nom, mais d'Héphaistos par le sang; aussi était-il boiteux des deux pieds. Mais nul n'aurait osé critiquer sa prestance ni sa bravoure; c'est pourquoi il vint aussi prendre sa place parmi tous les héros en donnant un grand prestige à Jason.

Palaimonios : un héros obscur non mentionné par *Val. Flaccus* bien qu'il soit inclu par Apollodore dans la liste des Argonautes, cf. G.W. Mooney, *The Argonautica of Apollonius Rhodius*, édité avec introduction et commentaire (Dublin, 1912) 83; l'auteur considère qu'Olénos, mentionnée ici, est celle du sud de l'Étolie et renvoie à *Il.* II, 638 et à *Str.* C 395, 26.

35a. Schol. in Apollonium Rhodium vetera I, v. 202

Ὡλενίοιο : Ὡλενοὶ δύο, τῆς Ἀχαΐας <καὶ> τῆς Αἰτωλίας. Ὅμηρος (B 639) «οἱ Πλευρῶν ἐνέμοντο καὶ Ὡλενον».

XII. APOSTOLIUS *paroem.* (XVe s. ap. J.-C.)**36.** Oracle delphique pour les AigiensApostol. I, 59 (= *Paroem. gr.* II, 254 v. 1-4)

Αἰγίεις οὔτε τρίτοι, οὔτε τέταρτοι : ἐπὶ τῶν παντελῶς εὐτελῶν καὶ μικρῶν. ἐρωτώντων γὰρ τινῶν, τινες κρείττους τῶν Ἑλλήνων, τοῦτο ἀπεφθέγγεσαν· Αἰγίεις οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι.

N.C. 1 : Aigiées. Pour le même oracle, voir [Diogenian.] I, 47=**117**; Arsen. II.1; DV I, 21=**115**.**37.** Oracle delphique pour les réfugiés de PellèneApostol. I, 97 (= *Paroem. gr.* II, 264 v. 15-19)

Ἄκρον λάβε καὶ μέσον ἔξεις : οἱ τὴν Αἴγιναν (*pro* Πελληνῆν) οἰκοῦντες, ἐκπεσόντες αὐτῆς διὰ πόλεμον, ἐχρήσαντο τῷ θεῷ· ὁ δὲ τὸν χρησμὸν τοῦτον εἶπε. καὶ συμβαλόντες, ἀκρωτήριόν τι κατασχόντες, κατὰ μέσον ᾤκησαν. λέγεται δὲ ἐπὶ τῶν δυσνοήτων.

Pour le même oracle, voir Arsen. II, 55; Zen. I, 57=***593**; DV I, 27=**116**.**38.** Les manteaux de laine de PellèneApostol. XIV, 16 (= *Paroem. gr.* II, 609 v. 19-20)

Πελληναῖος χιτῶν : ἐπὶ τῶν παλαιὰ φορούντων ἱμάτια.

XIII. APPIANUS *Hist.* (IIe s. ap. J.-C.)**39.** La flotte de Sylla fait escale à Patras

79 av. J.-C.

App. *BC.*, I.79, 5

Καὶ ὁ μὲν Σύλλας πέντε Ἰταλοῦ στρατοῦ τέλη καὶ ἰππέας ἑξακισχιλίους, ἄλλους τέ τινας ἐκ Πελοποννήσου καὶ Μακεδονίας προσλαβὼν, ἅπαντας ἄγων ἐς μυριάδας ἀνδρῶν τέσσαρας, ἐπὶ τε Πάτρας ἀπὸ τοῦ Πειραιῶς καὶ ἐκ Πατρῶν ἐς Βροντέσιον χιλίαις ἑξακοσίαις ναυσὶ διέπλει.

Sylla, instruit de ces circonstances, se mit en marche à la tête de cinq légions de troupes italiennes, de six mille hommes de cavalerie, de quelques troupes du Péloponnèse et de Macédoine, au nombre total de quarante cinq mille hommes et, avec une flotte de seize cents vaisseaux il se rendit du Pirée à Patras, et de Patras à Brindes.

D'après Appien l'armée de Sylla, après la fin de la guerre, s'embarqua au Pirée sur les navires de la flotte romaine puis, ayant fait escale à Patras, se dirigea ensuite vers Brindes. D'après Plutarque (*Sulla* 27, 1), cette même armée traversa la Thessalie et la Macédoine et arriva à Dyrrachium (*Sall. Hist.*I, 33) d'où elle s'embarqua sur les navires venus entre-temps de Patras; cf. E. Linden, *De bello civili Sullano* (Freiburg, 1896) 33; E. Gabba, *Appiani. Bellorum civilium liber primus. Introduzione, testo critico e commento con traduzione e indici* (Firenze, 1958) 212 et Accame, *Dominio*, 153-156 : intéressante interprétation de la confusion entre le passage d'Appien et de Plutarque.

40. Installation des pirates à Dymé

68 av. J.-C.

App. *Mithr.*, 96, 444

τοὺς δὲ πειρατὰς, οἱ μάλιστα ἐδόκουν οὐχ ὑπὸ μοχθηρίας, ἀλλ' ἀπορίας βίου διὰ τὸν πόλεμον ἐπὶ ταῦτα ἔλθειν, ἐς Μαλλὸν καὶ Ἄδανα καὶ Ἐπιφάνειαν ἢ εἴ τι ἄλλο πόλισμα ἔρημον ἢ ὀλιγάνθρωπον ἦν τῆσδε τῆς Τραχείας Κιλικίας, συνώκιζε· τοὺς δὲ τινὰς αὐτῶν καὶ ἐς Δύμην τῆς Ἀχαΐας ἐξέπεμπεν.

Voir aussi Str. XIV.3, 3=**539**.

XIV. ARATUS epic. et astron. (IVe/IIIe s. av. J.-C.)**41. Héliké cité achéenne**Arat. *Phaen.* V, 36-37[37]

Καί τήν μὲν <Κυνόσουραν> ἐπίκλησιν καλέουσιν,
τὴν δ' ἐτέρην <Ἐλίκην>. Ἐλίκη γε μὲν ἄνδρες Ἀχαιοὶ
εἰν ἀλί τεκμαίρονται ἵνα χερὴ νῆας ἀγινεῖν·

42. La cité d'OlénosArat., *Phaen.* V, 159-167[164]

Εἰ δέ τοι ἮΝΙΟΧΟΝ τε καὶ ἀστέρας Ἦνιόχοιο
σκέπτεσθαι δοκέει, καὶ τοι φάτις ἤλυθεν ΑἶΓΟΣ
αὐτῆς ἡδ' ΕΡΙΦΩΝ, οἱ τ' εἰν ἀλί πορφυρούση
πολλάκις ἐσκέψαντο κεδαιομένους ἀνθρώπους,
αὐτὸν μὲν μιν ἅπαντα μέγαν Διδύμων ἐπὶ λαιὰ
κεκλιμένον δῆεις· Ἐλίκης δὲ ἡ ἄκρα κάρηνα 164
ἀντία δινεύει. σκαίῳ δ' ἐπελήλαται ὦμῳ,
αἶξ ἱερῆ, τὴν μὲν τε λόγος Διὶ μαζὸν ἐπισχεῖν,
᾿Ωλενίην δὲ μιν Αἶγα Διὸς καλέουσι ὑποφῆται.

D'après Strabon (VII. 7, 5=C 387) Zeus avait été nourri, dans son enfance, par une chèvre (cette tradition est représentée sur les monnaies d'Aigion, *HN²*, 413); le géographe rappelle ce texte d'Aratos et conclut que la chèvre ὠλενίη est une allusion à la cité d'Olénos en Achaïe (cf. Hom. *Il.* II, 639); *LSJ* (s.v. ὠλενίη) pensent qu'il s'agit plutôt d'une erreur; voir l'explication donnée par J. Martin, *Arati Phaenomena*, 35-36; cf. aussi Ern. Maas, *Arati phaenomena* (Berlin-Neuköln, 1955) 12 et les articles dans *RE* XVII.2 (1937) col. 2433, s.v. ᾿Ωλενίη αἶξ; *loc. cit.*, col. 2433-2434, s.v. ᾿Ωλενίη Πέτροη et enfin *RE* I 2 (1894) col. 1720-1723, s.v. ᾿Αμάλθεια; voir également Roscher, *Lex. Myth.* s.v.

42a. Scholia in Aratum vetera, 162.1

᾿Ωλενίη δὲ λέγεται διὰ τὸ <εἶναι> ἐπὶ τῆς ὠλένης τοῦ Ἦνιόχου, ἧ, ὡς ἄλλοι, ᾿Ωλένου θυγάτηρ, ἧ ἔξ ᾿Ωλένου πόλεως.

Cf. également Ovid, *Met.* III, 594=193; *id.*, *Heroid.* XVIII, 188.

43. Arat. Phaen., V, 678-679 [678]

Ἄλλ' οὐχ ἠνιόχῳ Ἐριφοὶ οὐδ' ᾿Ωλενίη Αἶξ ἰεὺς ἀπέρχονται·

XV. Aelius ARISTIDES rhetor (117 ou 129-189 ap. J.-C.)**44. La voie maritime entre la Grèce et la Sicile**Aristid. *Ἱερῶν λόγος* B, I, 465-487 (Dindorf); XLVIII, 66-69=II, 410-11 (Keil)

Μέσαι νύκτες σχεδὸν ἦσαν, ἠνίκα πρὸς τὴν Πελωρίδα ἄκραν τῆς Σικελίας προσνήχθημεν. ἔπειτα ἐν πορθμῷ πλάναι καὶ δρόμοι, τὰ μὲν εἰς τὸ πρόσθεν, τὰ δὲ ἐς τοῦπίσω. τοῦ δὲ Ἀδρίου τὸ μὲν πέλαγος δυοῖν νυξὶ καὶ ἡμέρᾳ διήλθομεν, ἀσοφητὶ παραπέμποντος τοῦ ῥεύματος. ὡς σ' ἔδει πρὸς τὴν Κεφαλληνίαν προσχεῖν, αὐθις αὐτὸ κῦμα ὑψηλόν, καὶ τὸ πνεῦμα οὐκ ἔφερον, ἀλλ' ἐπλανώμεθα ἄνω καὶ κάτω, κάματος παντοδαπὸς τοῦ σώματος καὶ λύσις. τὰ δ' ἐν τῷ πορθμῷ τῷ Ἀχαϊκῷ πάλιν συμβάντα ἐπ' αὐτὴν ἰσημερίαν ἀράντων τῶν χρηστῶν ναυτῶν ἐκ Πατρῶν ἄκοντος ἐμοῦ καὶ ἀντιλέγοντος ἐξ ἀρχῆς οὐδ' ἂν λέγων εἶποις, ἐν οἷς ἅπασι τὸ τε στήθος καὶ τὰλλα ἐτι μειζρόνως ἔκακουτο.

45. Héliké et Aigai sur la voie maritime entre la mer Egée et la mer ionienneAristid. *Ἱσθμικός εἰς Ποσειδάωνα* I, 35-36 (Dindorf); XLVI, 18-19=II, 367-68 (Keil)

ὑπερβάντι δὲ τὴν Προποντίδα καὶ τὸν Ἑλλάσποντον, καὶ διαβάντι τὰς νήσους τὰς Κυκλάδας καλουμένας κατὰ μὲν τὴν πρὸς τῷ Αἰγαίῳ θάλατταν ἢ τε Εὐβοία καὶ τὰ ἄκρα αὐτῆς, ὁ ἐν Γεραιστῷ λιμῆν, καὶ ἱερὸν τοῦ θεοῦ. οὐ καὶ Ὅμηρος μέμνηται ἐν Ἀχαιῶν νόστῳ καὶ τῷ ἀπόπλῳ τῷ ἐξ Ἰλίου. κατὰ δὲ τὰς εἰσβολὰς τὰς εἰς τὸ Ἴόνιον ἢ τε ἐπὶ Ταινάρῳ ἄκρα τοῦ θεοῦ καὶ ἡ αὐτόθεν ἀναγωγή. Ὅμηρος δὲ καὶ εἰς Αἰγῆς καὶ Ἑλίκην ἀποδημοῦντα πεποίηκεν αὐτὸν ἐπὶ δαίτα, καὶ ἄνωθεν ἐπὶ τῶν κυμάτων ἐπιθέοντα αὐτὸν τε καὶ τοὺς ἵππους αὐτοῦ, οὐ προσαπτομένους τῆς θαλάττης.

Pour le passage homérique correspondant et le commentaire d'Eustathe, voir Hom. II. XIII, 20-23 et 32-38[34]=156; *loc. cit.*, XX, 403-405[404]=157; *id.*, Od. V, 380-381=158.

46. Pénétration dorienne dans le Péloponnèse par le détroit de Rhion

Aristid., *Πρὸς Πλάτωνα ὑπὲρ τῶν Τεττάρων* (XLVI) 215, 9-17=II, 284 (Dindorf)

Τὶ οὖν οὐ καὶ τοὺς Ἑρακλείδας, ᾧ βέλτιστε, ἠτιάσω, διότι οὐ κατὰ γῆν εἰς Πελοπόννησον εἰσῆλθον, ἀλλ' ἀπὸ τοῦ Ῥίου πρὸς τὸ Ῥίον περαιωθέντες; ἀλλ' οἶμαι κάκεινοις ταυτὸν ἦν, ὅπερ τοῖς Ἑλλήσι τοῖς περὶ Θεμιστοκλέα· κατὰ γῆν μὲν γὰρ ἔδει κρατεῖσθαι, κατὰ θάλατταν δὲ ὑπῆρξε καὶ σώζεσθαι καὶ κρατεῖν. μέγα δὲ σημεῖον· ἕως μὲν γὰρ δι' Ἴσθμοῦ τῆς εἰσβολῆς ἐπειρῶντο, ἠτύχουν, ἐλθόντες δὲ ἐπὶ τὸν πόρον τὸν Ἀχαιῶν, εὗρον αὐτὸν πόρον ὄντα τῆς σωτηρίας αὐτοῖς. διόπερ ἐκείνοις ὁ θεὸς διὰ τῶν στενῶν τούτων ἐπιχειρεῖν προὔλεγε· οἱ δὲ ἀγνοήσαντες καὶ τὴν ἐτέραν τραπόμενοι μικροῦ καθάπαξ ἀπώλοντο.

Póros achaiḗkós est le nom du détroit de Rhion; à noter que le golfe de Patras est appelé dans Ael. NA I, 12 Ἀχαιῶν κόλπος. La bibliographie concernant l'invasion dorienne est très riche et controversée; on se contentera de renvoyer à quelques études récentes dont certaines tiennent également compte des données archéologiques : A. Toynbee, «Who were the Achaeans and who were the Dorians», in *Some Problems of Greek History* (London, 1969) 20-53; J. Chadwick, «Who were the Dorians?», *PP* 31 (1976) 103-117; B. Sergent, «Le partage du Péloponnèse entre les Héracléides», *RHPH* 96 (1977) 121-136; *aliter* P.G. Van Soesbergen, «The Coming of the Dorians», *Kadmos* 20 (1981) 38-51. Voir également les études plus récentes sur cette question de C. Brillante, «L'invasione dorica oggi», *QUCC* 45 (1984) 173-185 et de B. Otto, «Zum Problem der nordwestgriechischen bzw. dorischen Wanderungen», in *Aegaeischen Vorgeschichte* (Cologne, 1987) 53-62.

XVI. ARISTOPHANES *comicus* (Ve/IVe s. av. J.-C.)

47. Les manteaux en laine de Pellène

Aristoph. *Av.*, v. 1420-1425 [1421]

ΣΥ. Πτερῶν, πτερῶν δεῖ· μὴ πύθη τὸ δεύτερον. 1420

ΠΙ. Μῶν εὐθὺ Πελλήνης πέτεσθαι διανοεῖ;

ΣΥ. Μὰ Δί', ἀλλὰ κλητῆρ εἰμι νησιωτικὸς
καὶ συκοφάντης —

ΠΙ. ὦ μακάριε τῆς τέχνης.

ΣΥ. καὶ πραγματοδίφης. Εἶτα δέομαι πτερὰ λαβῶν
κύκλῳ περισσοβεῖν τὰς πόλεις καλούμενος.

LE SYCOPHANTE. Des ailes, il me faut des ailes. Ne me le demande pas deux fois.

PISTHETAIROS - Songes-tu par hasard à voler droit à Pellène?

LE SYCOPHANTE.- Non, par Zeus. Je suis huissier près des îles,
sycophante....

PISTHETAIROS.- Compliments pour ton métier.

LE SYCOPHANTE. - ...et dénicheur de procès. Alors j'ai besoin
d'ailes pour pouvoir faire vivement ma
tourné dans les îles quand j'assigne.

47a. Schol. Ar. Av., v.1421

μῶν ... Πελλήνης διότι χλαῖναι γίνονται ἐκεῖ διαφέρουσαι.

47b. Diagoras de Milos, réfugié à Pellène
Schol. Ar. Av., v.1073

415/4 av. J.-C.

ταῦτα ἐκ τοῦ ψηφίσματος εἴληφεν. οὕτως γὰρ ἐκήρυξαν· τῶι μὲν ἀποκτείναντι [αὐτὸν] τάλαντον λαμβάνειν, τῶι δὲ ἄγοντι δύο. ἐκήρυχθη δὲ τοῦτο διὰ τὸ ἀσεβὲς αὐτοῦ, ἐπεὶ τὰ μυστήρια πᾶσι διηγείτο, κοινοποιῶν αὐτὰ καὶ μικρὰ ποιῶν καὶ τοὺς βουλομένους μυεῖσθαι ἀποτρέπων, καθάπερ Κρατερός ἱστορεῖ. ἐκκεκήρυκται δὲ μάλιστα ὑπὸ τὴν ἄλωσιν τῆς Μήλου (416/5)· οὐδὲν γὰρ κωλύει πρότερον. Μελάνθιος δὲ ἐν τῶι Περί μυστηρίων (326 F 3) προφέρεται τῆς χαλκῆς στήλης ἀντίγραφον, ἐν ἧι ἐπεκήρυξαν καὶ αὐτὸν καὶ τοὺς [μὴ] ἐκδιδόντας Πελλανεῖς· ἐν ἧι γέγραπται καὶ ταῦτα· ἐὰν δὲ τις ἀποκτείνῃ Διαγόραν τὸν Μήλιον, λαμβάνειν ἀργυρίου τάλαντον· ἐὰν δὲ τις ζῶντα ἀγάγῃ, λαμβάνειν δύο.

Cf. en général J. Williams White, *Scholia on the Aves* (1914) 200. Diagoras de Mélos, accusé d'impiété (L. Woodbury, «The Date and Atheism of Diagoras of Melos», *Phoenix* 19 [1965] 178-211), fut condamné — selon cette scholie — par les Athéniens; ceux-ci offraient une importante somme d'argent à celui qui l'aurait tué et une surenchère à celui qui l'aurait livré vivant au peuple. Nous sommes moins bien renseignés sur le rôle de Pellène dans cette affaire; l'introduction par Frietze de la négation [μὴ] donne à penser que les Pellénéens refusèrent de livrer Diagoras aux Athéniens mais il n'explique, malheureusement pas, quelles étaient ses relations avec Pellène; ceci n'est pas une raison pour mettre en cause ce témoignage, l'orthographe Πελλανεῖς pro Πελληνεῖς, comme le disait Haussoullier (*Pellana*, 152 et 153 n. 1) «semble une garantie d'authenticité». Sur ce sujet, voir également *FGrH* 342 F16b (Krateros) et *FGrH* 326 F 3b (Mélanthios d'Athènes, IIIe s. av. J.-C.); enfin Seibert, *Flüchtlinge und Verbannten*, 76-77 : bref exposé des différentes thèses avec la bibliographie.

48. Pellène nécessaire à l'alliance péloponnésienne
Ar. *Lysistrata*, v. 996

avant 411 av. J.-C.

ΚΗ. ἅπαντες ἐστήκαντι· Πελλάνας δὲ δεῖ.

C'est ce que déclare le hérault spartiate, arrivé à Athènes : «Tout Lacédémonien est en l'air et aussi nos alliés. Pellène est absolument nécessaire». Cette interprétation du texte des mss — qui portent Πελλάνας ou πελλάνας — n'obtient pas l'accord de tous les savants. Parmi les éditeurs modernes, V. Coulon (*Aristophane*, vol. III [Paris : CUF, 1963] *ad. loc.*) a essayé de trouver un sens différent en corrigeant par <τάν> πελλάν δεῖ que H. van Daele, dans la même édition, traduit par «il nous faut nos déversoirs», qu'il comprend comme «nos vases à traire, c'est à dire nos femmes». *Lysistrata* est représentée, pour la première fois, en 411 av. J.-C.

XVII. ARISTOPHANES Byzantinus, gram. (IIIe/IIe av. J.-C.)**49.** Le tremblement de terre de 373 et la destruction d'Héliké
Ar. Byz., *Ep.* II, 360

Μελλούσης δὲ οἰκίας καταφέρεσθαι, αἰσθητικῶς ἔχουσι οἱ τε ἐν αὐτῇ μῦες καὶ μέντοι καὶ γαλαῖ, καὶ φθάνουσι τὴν κατένεξιν ἐξοικίζονται. τοῦτό τοί φασι καὶ ἐν Ἑλίκῃ γενέσθαι. ἐπειδὴ γὰρ ἠσέβησαν ἐς τοὺς Ἴωνας τοὺς ἀφικομένους οἱ Ἑλικήσιοι, καὶ ἐπὶ βωμῶν ἀπέσφαξαν αὐτούς, ἐνταῦθα δῆπου τὸ Ὀμηρικόν τοῦτο, τοῖσι θεοὶ τέρατα προὔφαινον· πρὸ πέντε γὰρ ἡμερῶν τοῦ ἀφανισθῆναι τὴν Ἑλίκην, ὅσοι μῦς δὲ αὐτῇ ἦσαν καὶ γαλαῖ καὶ ὄφεις καὶ σκολόπενδρα καὶ σφονδύλαι καὶ τὰ λοιπὰ ὅσα ἦν τοιαῦτα, ἄθροα ὑπέξῃει τῇ ὁδῷ τῇ εἰς Κορίαν (*pro* Κερύνειαν) ἐκφερούση. οἱ δὲ Ἑλικήσιοι ὀρώντες ταῦτα πραττόμενα ἐθαύμαζον μὲν, οὐκ εἶχον δὲ τὴν αἰτίαν συμβαλεῖν. ἐπεὶ δὲ ἐνεχώρησε τὰ προειρημένα ζῶα, νύκτωρ γίνεται σεισμός καὶ συνιζάνει ἡ πόλις, καὶ ἐπικλύσαντος πολλοῦ κύματος ἡ Ἑλίκη ἠφανίσθη, καὶ κατὰ τύχην Λακεδαιμονίων ὑφορομοῦσαι τῇ πόλει δέκα νῆες συναπόλωντο τῇ προειρημένῃ ἐπικλύσει. χρῆται δὲ ἅμα καὶ εἰς τιμωρίαν τῶν

ἀσειβῶν ἀνδρῶν ὑπηρέταις τοῖς ζώοις ἡ Δίκη.

La correction à la l. 9 résulte du texte d'Elieen (NA, XI. 19=6) d'où ce passage s'inspire.

XVIII. ARISTOTELES phil. (IVe s. ap. J.-C.)

50. Arist., Mete. I. 6, 343a 36- 343b 5 [343b 2-4]

ἀλλὰ μὴν οὐδὲ τοῦτο ἀληθές, ὡς ἐν τῷ πρὸς ἄρκτον τόπῳ γίγνεται κομήτης μόνον, ἅμα καὶ τοῦ ἡλίου [343 b] ὄντος περὶ θερινᾶς τροπᾶς· ὁ τε γὰρ μέγας κομήτης ὁ γενόμενος περὶ τὸν ἐν Ἀχαΐᾳ σεισμόν καὶ τὴν τοῦ κύματος ἔφοδον ἀπὸ δυσμῶν τῶν ἰσημερινῶν ἀνέσχευεν, καὶ πρὸς νότον ἦδη πολλοὶ γεγόνασιν.

Il n'est pas exact non plus qu'une comète n'apparaisse qu'au nord, et juste au moment où le soleil est vers le solstice d'été. En effet, la grande comète apparue au moment du tremblement de terre d'Achaïe avec raz de marée, s'est levée du couchant d'équinoxe, et il y en a déjà eu plusieurs vers le sud.

Pour le tremblement de terre de 373 av. J.-C. voir aussi Str. I. 3, 10=512; 3, 18=*513; VIII. 7, 2=528. D'après le géographe (VIII.7, 2), le tremblement de terre a eu lieu deux ans avant la bataille de Leuctres, en 373 av. J.-C.; Aristote avait alors dix ans mais la catastrophe des cités de Boura et d'Héliké avait fortement frappé les esprits. Le philosophe en parle encore dans ses Météorologiques (cf. n° suivants).

51. Arist., Mete. II. 8, 366a 24-366b 1 [366a 27]

Ἔτι δὲ περὶ τόπους τοιοῦτους οἱ ἰσχυρότατοι γίνονται τῶν σεισμῶν, ὅπου ἡ θάλαττα ῥοώδης ἢ ἡ χώρα σομφή καὶ ὑπαντρος. Διὸ καὶ περὶ Ἑλλάσποντον καὶ περὶ Ἀχαΐαν καὶ Σικελίαν, καὶ τῆς Εὐβοίας περὶ τοῦτους τοὺς τόπους· δοκεῖ γὰρ διαυλωνίζεσθαι ὑπὸ τὴν γῆν ἢ θάλαττα. Διὸ καὶ τὰ θεορᾶ τὰ περὶ Αἰδηψὸν ἀπὸ τοιαύτης αἰτίας γέγονεν.

366a 30. περὶ δὲ τοὺς εἰρημένους τόπους οἱ σεισμοὶ γίνονται μάλιστα διὰ τὴν στενότητα· τὸ γὰρ πνεῦμα γιγνόμενον σφοδρὸν καὶ διὰ τὸ πλῆθος τῆς θαλάττης πολλῆς προσφερομένης ἀπωθεῖται πάλιν εἰς τὴν γῆν, τὸ πεφυκὸς ἀποπνεῖν ἀπὸ τῆς γῆς. Αἱ τε χώραι ὅσαι σομφοὺς [366b] ἔχουσι τοὺς κάτω τόπους, πολὺ δεχόμεναι πνεῦμα σειοῦνται μᾶλλον.

D'autre part, les plus forts séismes se produisent dans les endroits où la mer a des courants, ou encore où la terre est spongieuse et présente des cavités. C'est pourquoi il y en a sur les bords de l'Hellespont, en Achaïe, en Sicile, et en Eubée dans les lieux qui correspondent à cette description: car la mer semble pénétrer sous la terre par des canaux. Les eaux thermales d'Aedepsos ont pour origine une cause du même ordre.

En ce qui concerne les endroits dont nous venons de parler, les séismes s'y produisent surtout à cause de l'étroitesse des passes. Car le vent qui s'y lève est violent et, par suite de la grande quantité d'eau de mer qui s'y engouffre en masse, il est refoulé dans la terre alors qu'il aurait dû normalement souffler au-dessus. Quant aux contrées dont le sous-sol est spongieux, elles sont plus sujettes aux tremblements de terre, parce qu'elles accumulent en elles une grande quantité de fluide gazeux.

52. Arist. Mete., II. 8, 368a 34-368b 13 [368b 7-13]

Ὅπου δ' ἅμα κύμα σεισμῶ γέγονεν, αἴτιον, ὅταν ἐναντία γίγνηται τὰ πνεύματα. τοῦτο δὲ γίγνεται ὅταν, τὸ σείον [368b] τὴν γῆν πνεῦμα φερομένην ὑπ' ἄλλου πνεύματος τὴν θάλατταν ἀπῶσαι μὲν ὄλως μὴ δύνηται, προωθοῦν δὲ καὶ συστέλλον εἰς ταῦτὸν συναθροίση πολλήν· τότε γὰρ ἀναγκαῖον ἠττηθέντος τούτου τοῦ πνεύματος ἀθρόαν ὠθουμένην ὑπὸ τοῦ ἐναντίου πνεύματος ἐκρήγνυσθαι καὶ ποιεῖν τὸν κατακλυσμὸν. Ἐγένετο δὲ τοῦτο καὶ περὶ Ἀχαΐαν· ἔξω μὲν γὰρ ἦν νότος, ἐκεῖ δὲ βορέας, νηνεμίας δὲ γενομένης καὶ ῥυέντος εἰσω τοῦ ἀνέμου ἐγένετο τὸ τε κύμα καὶ ὁ σεισμός ἅμα, καὶ μᾶλλον διὰ τὸ τὴν θάλατταν μὴ διδόναι διαπνοήν τῷ ὑπὸ τὴν γῆν ὠρημένῳ πνεύματι, ἀλλ' ἀντιφράττειν ἀποβιαζόμενα γὰρ ἄλλα τὸ μὲν πνεῦμα τὸν σεισμόν ἐποίησεν, ἢ δ' ὑπόστασις τοῦ κύματος τὸν κατακλυσμὸν.

Si un raz de marée accompagne un tremblement de terre, la cause en est dans la formation de vents

contraires. Ce phénomène se produit lorsque le souffle qui secoue la terre n'est pas capable de repousser complètement la mer qu'un autre souffle amène : il la contient, il la resserre et l'accumule en grande quantité sur un même point. Alors, quand ce souffle a définitivement le dessous, il est fatal que la masse d'eau poussée par le souffle opposé déborde et produise le raz de marée. C'est ce qui s'est passé en Achaïe. Il y avait, en effet, à l'extérieur, un vent du sud et, à l'endroit du sinistre, un vent du nord : quand survint une accalmie et que le vent s'engouffra dans la terre, il se produisit en même temps un raz de marée et un tremblement de terre, avec une violence d'autant plus grande que la mer ne laissa pas passer le souffle qui se trouvait sous terre, mais lui opposa une véritable barrière. En luttant l'un contre l'autre, le souffle produisit le tremblement de terre, et le soulèvement des flots, le raz de marée.

53. La submersion d'Héliké et de Boura
Arist., *Mu.* 396a [21]

Τὰ δὲ ἀνάλογον συμπίπτει τούτοις καὶ ἐν θαλάσῃ· χάσματά τε γὰρ γίνεται θαλάσσης καὶ ἀναχωρήματα πολλάκις καὶ κυμάτων ἐπιδρομαί, ποτὲ μὲν ἀντανακοπήν ἔχουσαι, ποτὲ δὲ πρόωσιν μόνον, ὡσπερ ἱστορεῖται περὶ Ἑλίκη καὶ Βοῦραν. πολλάκις δὲ καὶ ἀναφυσήματα γίνεται πυρὸς ἐν τῇ θαλάσῃ καὶ πηγῶν ἀναβλύσεις καὶ ποταμῶν ἐκβολαὶ καὶ δένδρων ἐκφύσεις ῥοαὶ τε καὶ δῖναι τὰς τῶν πνευμάτων ἀνάλογον, αἱ μὲν ἐν μέσοις πελάγεσιν, αἱ δὲ κατὰ τοὺς εὐρύπους τε καὶ πορθμούς. πολλά τε ἀμπώτεις λέγονται καὶ κυμάτων ἄρσεις συμπεριοδεύειν αἰεὶ τῇ σελήνῃ κατὰ τινὰς ὥρισμένους καιροῦς.

XIX. ATHENAEUS sophista (IIe s. ap. J.-C.)

54. Les joueuses de flûte d'Aigion
Ath. *Deipn.* I, 27d [49, 5 CUF]=CAF II, F 236 (Kock)

Ὅτι Ἀντιφάνης που ὁ χαρίεις τὰ ἐξ ἐκάστης πόλεως ἰδιώματα οὕτω καταλέγει·
Ἐξ Ἥλιδος μάγειρος, ἐξ Ἄργους λέβης,
Φλιάσιος οἶνος, ἐκ Κορίνθου στρώματα,
ἰχθῦς Σικυῶνος, Αἰγίου δ' αὐλητρίδες,
[τυρὸς Σικελικός]
μῦρον ἐξ Ἀθηνῶν, ἐγχέλις Βοιωτῖαι.

Que l'aimable Antiphane (IVe s. av. J.-C.) ait quelque part des spécialités de chaque ville l'énumération suivante : le cuisinier d'Elis, la bassine d'Argos, le vin de Phlionte, les couvertures de Corinthe, les poissons de Sicyone, les joueuses de flûte d'Aigion, les parfums d'Athènes, les anguilles de Béotie.

54a. Eust., Schol. ad Il. XIV, v. 170-172 [974, 53-55=III, 603, 6-10]

Ἰστέον δὲ ὅτι παρὰ τοῖς παλαι-
οῖς καὶ μῦρον ἀττικὸν ἐπαινεῖται, ὡς δηλοῖ ὁ χαρίεις Ἀντιφάνης, ἐν οἷς τὰ ἐξ
ἐκάστης πόλεως ἰδιώματα καταλέγων, καὶ εἰπὼν τὸν ἐξ Ἥλιδος μάγειρον,
τὸν ἐξ Ἄργους λέβητα, τὰς ἰ ἐξ Αἰγίου αὐλητρίδας καὶ ἄλλα, ἐπάγει «μῦρον 55
ἐξ Ἀθηνῶν, ἐγχέλις Βοιωτῖαι».

55. Les propriétés du vin de Kéryneia
Ath. *Deipn.* I, 31f

Θεόφραστος δὲ ἐν τῇ Περὶ φυτῶν ἱστορίᾳ φησὶν ἐν Ἡραΐᾳ τῆς Ἀρκαδίας γίνεσθαι οἶνον ὃς τοὺς μὲν ἄνδρας πινόμενος ἐξίστησιν, τὰς δὲ γυναῖκας τεκνοῦσ<σ>ας ποιεῖ. Περὶ δὲ Κερυνίαν τῆς Ἀχαΐας ἀμπέλου τι γένος εἶναι, ἀφ' ἧς τὸν οἶνον ἐξαμβλοῦν ποιεῖν τὰς γυναῖκας τὰς ἐγκύμονας· «κἂν τῶν βοτρύων δέ, φησί, φάγωσιν, ἐξαμβλοῦσιν».

Théophraste, dans l'*Histoire des Plantes* (IX. 18, 11=555), rapporte que le vin d'Héraia d'Arcadie, excite les hommes alors qu'il rend fécondes les femmes. Le vin produit dans les environs de Kéryneia d'Achaïe fait avorter les femmes grosses; «si même, dit-il, elles mangent de ses grappes, elles

avortent».

Une altération du texte dans les mss de Théophraste attribue aux chiennes ce qui est dit ici des femmes; Pline (*Hist. Nat.* XIV, 116=396) a lu comme Athénée (notice de A.M. Desrousseaux, éd. CUF *ad loc. adn.* 6); cf. aussi Ael. *VH* XIII, 6=3.

56. Culte de Deipneus en Achaïe

Ath. *Deipn.* II, 39 d

Τιμᾶται δὲ καὶ ἐν Ἀχαΐᾳ Δειπνεύς, ἀπὸ τῶν δείπνων σχῶν τὴν προσηγορίαν.
On honore aussi en Achaïe un Deipneus qui tire son nom des dîners (*deipna*).

Sur Deipneus, voir *RE* IV.2 (1901) col. 2408 où n'est cité que le passage d'Athénée.

57. Mnaseas, auteur originaire de Patras

Ath. *Deipn.*, IV, 158d

οἶδα δὲ καὶ τὴν Ὀδυσσεύς τοῦ φρονηματώτατου καὶ συνετωτάτου ἀδελφὴν Φακῆν καλουμένην, ἣν ἄλλοι τινὲς Καλλιστῶ ὀνομάζουσιν, ὡς ἱστορεῖν Μνασεῖαν τὸν Πατρέα ἐν τρίτῳ Εὐρωπαϊκῶν φησιν (*FHG* III, 155) Λυσίμαχος ἐν τρίτῳ Νόστων (*FHG* III, 339).

58. Ath. *Deipn.* VII, 301d

Μνασεῖας δὲ ὁ Πατρεύς φησι (*FHG* III, 155)· «Ἰχθύος δὲ γίνεται καὶ Ἑσυχίας τῆς ἀδελφῆς Γαλήνη καὶ Μύραινα καὶ Ἥλακατῆνες».

59. Ath. *Deipn.*, VIII, 331d

Μνασεῖας δὲ ὁ Πατρεύς ἐν τῷ Περίπλῳ (*FHG* III, 155) τοὺς ἐν τῷ Κλείτορι ποταμῷ φησιν ἰχθύς φθέγγεσθαι, καίτοι μόνους εἰρηκότος Ἀριστοτέλους φθέγγεσθαι σάκρον καὶ τὸν ποτάμιον χοῖρον.

Mnaseas (*FHG* III, 149-158; *Add.* IV, 659 sq.) est considéré tantôt comme Patréen (fr. 6, 15, 33, 43) tantôt comme originaire de Patara de Lycie (fr. 5, 9, 35, 46) mais cette question controversée semble être définitivement résolue par *P. Oxy.* (XIII, 1611, col. I, 127 sqq.) où la seconde origine de l'auteur est confirmée; voir R. Laqueur, *RE* XV.2 (1932) col. 2250-2252, s.v. Mnaseas (6); *RE* XIII.2c, col. 2555, s.v. Patara (les arguments évoqués par Thomopoulos, 163-164 pour soutenir son origine patréenne n'ont plus aucune valeur).

60. Phthia d'Aigion amante de Zeus

Ath. *Deipn.* IX, 395a

Αὐτοκράτης ἐν τοῖς Ἀχαϊκοῖς καὶ τὸν Δία ἱστορεῖ μεταβαλεῖν τὴν μορφήν εἰς περισσεῶν ἐρασθέντα παρθένου Φθίας ὄνομα ἐν Αἰγίῳ.

Cf. *FGrH* 297 (Autocrates) F 2. La colombe est liée aux contextes amoureux; c'est un cadeau exprimant un sentiment tendre; dans cette légende elle prêta sa forme à Zeus (cf. Bodson, *Ἱερὰ Ζῶια*, 97-98) afin qu'il séduise Phthia; sur les liens d'Aphrodite avec la colombe, voir Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 415-417; sur cette tradition, voir également, Ael. *VH* I, 15=1.

61. Allusion aux manteaux de laine de Pellène

Ath. *Deipn.* X, 414e

Ἡράκλειτος δ' ἐν τῷ Ξενίζοντι Ἑλένην φησὶ
τινα γυναῖκα πλεῖστα βεβρωκένας. Ποσειδίππος
δ' ἐν ἐπιγράμμασι Φυρόμαχον, εἰς ὃν καὶ τόδ'
ἐπέγραψε·

Φυρόμαχον τὸν πάντα φαγεῖν βορρὸν, οἷα κορώνη
παννυχικὴν, αὐτὴ ῥωγὰς ἔχει κάπετος
χλαίνης ἐν τρύχει Πελληνίδος.

62. Le culte de Déméter ποτηριοφόρος à AntheiaAth. *Deipn.* XI, 460 d

Τιμᾶται δὲ καὶ ἐν Ἀχαΐαι Δημήτηρ ποτηριοφόρος κατὰ τὴν Ἀνθέων χώραν, ὡς Αὐτοκράτης ἱστορεῖ ἐν Β Ἀχαϊκῶν.

Cf. *FGrH* 297 (Autocrates) F1 avec commentaire sur la diffusion du culte de Déméter en Achaïe et sa relation avec Eleusis. Herbillon (*Cultes*, 36-37 avec d'autres renvois) se demande s'il ne faut pas rattacher au culte de Gé-Déméter de Patras la mention de Déméter dans le territoire d'Antheia (Fraser IV, 142-43) et pense que le sanctuaire de Déméter ποτηριοφόρος devait se situer à Aroé et non à Antheia.

63. Lagynos, unité de mesure patréenneAth. *Deipn.* XI, 499b

Λάγυνον δὲ μέτρον λέγουσιν εἶναι ὄνομα παρὰ τοῖς Ἕλλησιν, ὡς χοῶς καὶ κοτύλης. χωρεῖν δ' αὐτὸ κοτύλας Ἀττικῆς δώδεκα. καὶ ἐν Πάτραις δὲ φασὶ τοῦτ' εἶναι τὸ μέτρον τὴν λάγυνον. ἀρσενικῶς δὲ εἴρηκε τὸν λάγυνον Νικόστρατος μὲν ἐν Ἑκάτῃ.

Cette unité de mesure n'est pas citée dans F. Hultsch, *Griechische Metrologie* (1882); d'après *LSJ*, s.v. le mot provient du latin *lagena* et se rencontre chez des auteurs tardifs; c'était un vase à col étroit réservé surtout au vin; cf. également P.G.W. Clare, *Oxford Latin Dictionary* (1982) s.v.

64. Chairon, tyran de PellèneAth. *Deipn.* XI, 509b

entre 338 et 330 av. J.-C.

ὥσπερ καὶ Χαίρων ὁ Πελληνεύς, ὃς οὐ μόνω Πλάτωνι ἐσχόλακεν, ἀλλὰ καὶ Ξενοκράτει. καὶ οὗτος οὖν τῆς πατρίδος πικρῶς τυραννήσας οὐ μόνον τοὺς ἀρίστους τῶν πολιτῶν ἐξήλασεν, ἀλλὰ καὶ τοῖς τούτων δούλοις τὰ χρήματα τῶν δεσποτῶν χαρισάμενος καὶ τὰς ἐκείνων γυναῖκας συνώκησεν πρὸς γάμου κοινωνίαν, ταῦτ' ὠφεληθεῖς ἐκ τῆς καλῆς Πολιτείας καὶ τῶν παρανόμων Νόμων.

L'instauration de la tyrannie à Pellène, pendant le règne d'Alexandre et avec son aide, est également relatée par [Demosth.] XVII. 10=95 et Paus. VII. 27, 7=346. Selon le premier, Alexandre renversa la démocratie et établit à Pellana et dans les autres cités achéennes des tyrans. Quant au Périégète, il présente Pellana comme une exception. Dans toutes les sources il est clair que cette tyrannie s'appuya sur le parti populaire; sur ce point le texte de Démocharès, cité par Athénée, est particulièrement précis; il attribue à Chairon la ruine du parti aristocratique et l'exil des citoyens les plus en vue dont les fortunes — mais également les femmes! — furent partagées entre leurs esclaves. Sur la contradiction entre le passage de [Demosthenes] et celui d'Athénée, au sujet du responsable de l'exil des citoyens démocrates et de l'instauration de la tyrannie à Pellène, voir Seibert, *Fluchtlinge und Verbanten*, 149 n. 1183; N.G.L. Hammond, *Alexander the Great. King, Commander and Statesman* (London, 1981) 158 et 251. Enfin sur le champion Chairon de Pellène dont les diverses victoires se placent dans la période comprise entre l'Olympiade 106 et l'Olympiade 109 (356-344 av. J.-C.) voir J. Kaerst, *RE* III (1899) col. 2032 s.v. Chaeron (4) et Moretti, *Olympionikai*, n° 432, 437, 442 et 447.

La date de l'instauration de la tyrannie de Chairon n'est pas précise. Elle était certainement encore en place lors de la révolte spartiate contre la Macédoine; Pellana était la seule cité achéenne qui ne se rangea pas du côté de Sparte (voir commentaire *ad* Aesch., c. *Ctésiph.* III, 165=7). Parmi les modernes Gehrke (*Stasis*, 15 et n. 15) date cet événement peu avant 330 av. J.-C.; par contre A. Schaefer (*Demosthenes und seine Zeit* III [Leipzig, 1887] 133 sqq.) met en relation cet événement avec la nouvelle situation créée en Grèce par la Macédoine après la destruction de Thèbes en 338 av. J.-C.; cette thèse est suivie plus récemment par Seibert, *Fluchtlinge und Verbanten*, 149 n.1179. La durée de ce régime et la date du rétablissement de la démocratie sont également obscures. Niese (*Gr. Staaten* I, 287 n. 2) pense que ce régime survécut, peut-être jusqu'en 313 av. J.-C. date à laquelle Antigonos y mit définitivement fin (cf. Haussoullier, *Pellana*, 156; J. Kaerst, *RE* III [1899] col. 2032 sq.) mais, à vrai dire, les véritables preuves confirmant cette hypothèse nous font terriblement défaut.

Enfin sur le rapport de ces passages avec la [...πολιτεία]ν τὴν Ἀχαϊῶν in *IG* II², 112 concernant

l'alliance (en 362 av. J.-C.) des Athéniens avec les Eléens, les Arcadiens, les Phliasiens et les Achéens, voir ci-dessus. p. 29 n. 5. Les Pellénéens en faisait également partie et il semble que dès ce moment date l'amélioration de leurs relations avec Athènes, cf. Haussoullier, *Pellana*, 154.

65. Tradition sur le jeune Amphilochos d'Olénos
Ath. *Deipn.* XIII, 606c

ἐν Αἰγίῳ δὲ παιδὸς ἠράσθη χήν, ὡς Κλέαρχος ἱστορεῖ ἐν πρώτῳ Ἑρωτικῶν. τὸν δὲ παῖδα τοῦτον Θεόφραστος ἐν τῷ Ἑρωτικῷ Ἀμφίλοχον καλεῖσθαι φησι καὶ τὸ γένος Ὠλένιον εἶναι.

Sur cette tradition voir également Ael. *NA* V, 29=5 et Plin. *Hist. Nat.* X, 51=395.

XX. M. AURELIUS Antoninus Imperator (Ile s. ap. J.-C.)

66. La destruction de Boura et d'Héliké en 373 av. J.-C.
M. Ant. IV, 48. 1, 6-7 [7]

Πόσαι δὲ πόλεις ὄλαι, ἴν' οὕτως εἶπω τεθνήκασιν, Ἑλίκη καὶ Πομπήιοι καὶ Ἡρακλᾶνον καὶ ἄλλαι ἀναρίθμητοι.

Combien de villes sont, si l'on peut dire, mortes toutes entières : Héliké, Pompeï, Herculaneum d'autres innombrables.

Marc Aurèle évoque l'exemple de la destruction totale d'Héliké et de Boura comme exemple de la précarité de la vie humaine. Cf. P.A. Brunt, «M. Aurelius in his meditations», *JRS* 64 (1974) 1-20 et particulièrement p. 2-3.

XXI. BACCHYLIDES lyricus (Ve s. av. J.-C.)

67. Les concours de Pellène
Bacchyl. X, 29-38 [33]

στρ. β δις ἐ[ν Νεμέ]α Κρονίδα Ζηνὸς παρ' ἄγνόν
30 βωμὸ[ν· ἄ κλει]νά τε Θήβα
 δέκτ[ο νιν ε]ἰρύχορον τ' Ἄρ-
 γος [Σικυώ]ν τε κατ' αἴσαν·
 οἳ τε Π[ελλάν]αν νέμονται,
 ἀμφί τ' Εὐβοίαν πολ[υλάτ]ιον, οἳ θ' ἱερὰν
35 νᾶσο[ν Αἴγι]ναν. Ματεύει
 δ' ἄλλ[ος ἀλλοί]αν κέλευθον
 ἄντι[να στείχ]ων ἀριγνώτοιο δόξας
 τεύξεται. Μυρία δ' ἀνδρῶν ἐπιστᾶμαι πέλονται·

Et il le fut deux fois à Némée, près de l'autel sacré de Zeus, fils de Kronos! Et la fameuse Thébè l'accueillit, ainsi qu'Argos aux larges places et Sicyone, selon les règles; les habitants de Pelléné aussi, la population de l'Eubée couverte de champs de blé, et ceux de l'île sainte d'Egine! Chacun s'efforce de trouver la route dont le trajet lui obtiendra une réputation insigne. Il est multiple le savoir humain.

Pour un athénien (Aglaos?), vainqueur de la course à Isthme; parmi les cités célébrées pour leurs concours, et ayant accueilli cet athlète, est également citée Pellène en Achaïe où le prix donné aux vainqueurs était un manteau de laine. Cf. le commentaire de R.C. Jebb, *Bacchylides, The Poems and Fragments* (Hildesheim, 1967) *ad loc.*

XXII. CALLIMACHUS epicus (IIIe s. av. J.-C.)**68. Héliké et Boura**Call. *Del.* v. 100-105[102]

ἄλλ' ὅτ' Ἀχαιιάδες μιν ἀπηρονήσαντο πόλῃς
 ἐρχομένην, Ἑλίκην τε Ποσειδάωνος ἑταίρῃ
 Βοῦρά τε Δεξαμενοῦ βοόστασις Οἰκιάδαο,
 ἅψ δ' ἐπὶ Θεσσαλίην πόδας ἔτρεπε, φεῦγε δ' Ἄναυρος
 καὶ μεγάλη Λάρισα καὶ αἱ Χειρωνίδες ἄκραι,
 φεῦγε δὲ καὶ Πηνεῖος ἐλισσόμενος διὰ Τεμπέων.

Et quand elle (Létô) vit reculer devant elle encore les villes d'Achaïe, Héliké, compagne de Poséidon, et Boura, où sont les troupeaux de Dexaménos, fils d'Oikeus, elle rebroussa chemin vers la Thessalie. Mais l'Anauros s'enfuit, et la grande cité de Larissa et les roches Chironiennes, et le Pénéé qui serpente au val de Tempé.

Oikeus donné ici comme père de Dexaménos, n'est pas autrement connu. D'après Apollodore (II.5, 5=33) Dexaménos était le roi d'Olénos; cf. aussi Diod. IV. 33, 1=101.

69. Le tertre de KéryneiaCall., *Dian.* 104-109 [109]

«Τοῦτό κεν Ἀρτέμιδος πρωτάγριον ἄξιον εἶη»
 Πεντ' ἔσαν αἱ πᾶσαι πίσυρας δ' ἔλες ὤκα θέουσα
 νόσφι κυνοδρομῆς, ἵνα τοι θοὸν ἄρμα φέρωσι·
 τὴν δὲ μίαν Κελάδοντος ὑπὲρ ποταμοῖο φυγοῦσαν,
 Ἥρης ἐννεσίησιν, ἀέθλιον Ἡρακλῆι
 ὕστατον ὄφρα γένοιτο, πάγος Κερύνειος ἔδεκτο.

«Voici un premier butin de chasse, digne d'Artémis». Elles étaient cinq en tout, tu en pris quatre à la course, sans poursuite des chiens, pour mener ton char rapide; la cinquième, par delà le Kéladôn, pour servir à la fin — c'était le dessein d'Héra — d'épreuve à Héraclès, trouva refuge au tertre de Cérynée.

Sur πάγος Κερύνειος, voir le commentaire in R. Pfeiffer, *Callimachus II. Hymni et Epigrammata* (Oxford 1953) 56.

70. Commentarius P. Amh.

109 π ά γ ο ς Κ ε ρ ύ ν ε ι ο ς : ἀκρωτήριον Ἀρκαδίας οὕτω καλούμενον

Κερύνειος ed. pr. par erreur; ad Ἀρκαδίας v. Schol. Ψ (p. 62).

109 < Κ ε ρ ύ ν ε ι ο ς > : λόφος Ἀρκαδίας.

Cf. Paus. VII. 25, 5 : ὁ Κερυνίτης ποταμὸς... ἐξ Ἀρκαδίας καὶ ὄρους Κερυνείας ῥέων; on pourrait lire Ἀχαιίας pro Ἀρκαδίας; cette montagne pourrait être identifiée avec *Lechouri* et *Syrbani* qui font partie de l'Erymanthe.

71. Tradition mythologique sur PellèneCall., *Hec.* F 260 v. 17-29 (col. II v. 1-13 [11] in CUF)

καὶ ῥ' ὅτ' ἐπόφθη... ἐφ' ὃν ἂν τιν' ἕκαστοι
 Οὐρανίδαί ἐπάγοιεν ἐμῷ πτεροῖ, ἀλλὰ ἔ Παλλάς
 τῆς μὲν ἔσω δηναιὸν+ ἀφῆ δρόσον Ἡφαίστιοι,
 μέσφ' ὅτε Κεκροπίδησιν ἐπ' Ἀκτῆ θήκατο λᾶαν,
 λάθριον ἄρρητον, γενεῇ δ' ὄθεν οὔτε νιν ἔγνω
 οὔτ' ἐδάην, φήμη δὲ κατ' ὠγυγίους+ εφαναται
 οἰωνούς, ὡς δῆθεν ὑφ' Ἡφαίστω τέκεν Αἴα.
 Τουτάκι δ' ἡ μὲν ἐῆς ἔρμα χθονὸς ὄφρα βάλαιτο,
 25 τὴν ῥα νέον ψήφω τε Διὸς δυοκαίδεκα τ' ἄλλων
 ἀθανάτων ὄφιός τε κατέλαβε μαρτυρήσιν,

Πελλήνην ἐφίκανεν Ἀχαιίδα· τόφρα δὲ κοῦραι
αἱ φυλακοὶ κακὸν ἔργον [ἐ]πεφράσσοντο τελέσσαι,
κίστης . . . δεσμά τ' ἀνεῖσαι....

Pallas dans la ciste l'avait déposé, l'antique rejeton d'Héphaistos, en mystère, en secret, jusqu'au jour qu'elle plaça en terre attique le rocher qui devait défendre les fils de Cécrops; de par mon âge je n'ai pu le voir ni le connaître; mais on disait ainsi, chez les oiseaux du vieux temps, que Gaia l'avait engendré par les oeuvres d'Héphaistos. Lors donc, pour faire un rempart à sa terre, à la terre qui venait de lui donner le suffrage de Zeus et des douze dieux, et le témoignage de l'homme-serpent, lors elle s'en vint à Pellène d'Achaïe; et les filles gardiennes de la ciste conçurent un mauvais dessin ... et d'en défaire les liens...

L'authenticité de ce passage ne peut être mis en doute, car Apoll. Rhod. I, 177=34 (Πελλήνης ἀφίκανον Ἀχαιῖδος) garantit la tradition textuelle. Mais ni cela ni le fait qu'Athéna a un culte à Pellène (VII. 27, 2=339) ne sont suffisants pour introduire la cité dans une vieille légende (FGrH 330 F1 Amelesagoras: légende d'origine du culte d'Athéna). En effet la fluctuation entre les noms de Pellène et de Pallène est généralement admise. Le témoignage de l'homme serpent (v. 10 : c'est à dire Cécrops) fait allusion à la querelle d'Athéna et de Poséidon pour la possession de l'Attique; cf. E. Meyer, *RE* XI.1 (1937) col. 355. Voir FGrH 330 F1 et le commentaire de l'édition CUF, *ad loc.*, *adn.* 1-4.

Le même texte est cité dans les fragments du même auteur, édités par H. Lloyd-Jones and P. Parsons, *Supplementum Hellenisticum* (Berlin, 1983) 288 vv. 25-26 [26].

XXIII. M. Tullius CICERON (106-43 av. J.-C.)

72. La constitution de Pellène

Cic., *ad Att.* II, 2

Antium (?), décembre 60 av. J.-C.

Πελληναίων in manibus tenebam et hercule magnum acervum Dicaearchi mihi ante pedes extruxeram. O magnum hominem et unde multo plura didiceris quam de Procilio! Κορινθίων et Ἀθηναίων puto me Romae habere.

J'ai entre les mains la Constitution de Pellène, et ma parole, Dicéarque fait un beau tas à mes pieds. Ah! le grand homme! et comme il y a plus à apprendre de lui que de Procilius! Je pense avoir à Rome ses Constitutions de Corinthe et d'Athènes.

Cicéron vient de lire la «Constitution de Pellène», oeuvre du péripatéticien Dicéarque, qui se compose de plusieurs livres. Dicéarque de Messène, esprit aussi curieux et universel que son maître Aristote, était l'auteur favori d'Atticus. Cicéron trouvait l'ouvrage de Dicéarque — qu'il qualifie de ἱστορικώτατος (ci-dessous *ad Att.* VI. 2, 3) — très instructif; cf. les références réunies par Shackleton Bailey (I, p. 353). Sur l'influence exercée sur Cicéron, voir S. E. Smethurst, *TAPhA* 83 (1952) 224 sqq.

73. Voyage de Cicéron en Grèce

Cic. *ad Att.* V. 9,1

juin 51 av. J.-C.

Actium venimus a. d. XVII Kal. Quinctiles, cum quidem et Corcyrae et Sybotis numeribus tuis, quae et Araus et meus amicus Eutychides oripare et φιλοπροσηνέστατα nobis congesserant, epulati essemus Saliarem in modum. Actio maluimus iter facere pedibus, qui incommodissime navigassemus, sed Leucata[m] flectere molestum videbatur, actuariis autem minutis Patras accedere sine impedimentis non satis visum est decorum. Ego, ut saepe tu me currentem hortatus es, cotidie meditor, praecipio meis, facio denique ut summa modestia et summa abstinentia munus hoc extraordinarium traducamus.

Je suis arrivé à Actium le 14 juin, après avoir fait en vérité, tant aux Sybota qu'à Corcyre, grâce aux présents qu'Araus et mon ami Eutychides m'avaient apportés de ta part avec une prodigalité magnifique et charmante, des festins dignes des Saliens. J'ai préféré prendre à partir d'Actium la route de terre, bien que la traversée eût été excellente; mais doubler le cap de Leucate est une épreuve que je redoute; et puis, arriver à Patras sans bagages, sur des bateaux minuscules, cela m'a paru manquer de decorum. Le conseil que tu m'as si souvent donné, prêchant un converti, inspire chaque jour mes

réflexions, les instructions que je donne à mon entourage, mes actes enfin : observer jusqu'au bout, dans la mission extraordinaire qui m'est confiée, une extrême modération et la plus haute probité.

Cf. Shackleton Bailey III, 203-204.

74. Tritaia à l'époque républicaine

Cic. *ad Att.* VI.2, 3

Cum mihi auctor placeret (et enim erat ἰστορικώτατος et vixerat in Peloponneso), admirabar tamen et vix adcredens communicavi cum Dionysio. Atque is primo est commotus, deinde, quod de isto Dicaearcho non minus bene existumabat quam tu de C. Vestorio, ego de M. Cluvio, non dubitabat, quin ei crederemus. Arcadiae censebat esse Lepreon quoddam maritimum; Tenea autem et Aliphera et Tritia νεόκτιστα ei videbantur, idque τῶ τῶν νεῶν καταλόγῳ confirmabat, ubi mentio non fit istorum. Itaque istum ego locum totidem verbis a Dicaearcho transtuli. «Phliasios» autem dici sciebam, ei ita fac ut habeas : nos quidem sic habemus. Sed primo me ἀναλογία deceperat, Φλιοῦς, Ὀποῦς, Σιποῦς, quod Ὀποῦντιοι, Σιποῦντιοι. Sed hoc continuo correximus.

J'ai beau apprécier son autorité (il a l'esprit très historique et a vécu dans le Péloponnèse), je m'étonnais; et, en croyant à peine mes yeux, j'en fis part à Denys. Et lui, d'abord, eut un sursaut; et puis, comme de cet auteur estimable il n'a pas moins bonne opinion que toi de C. Vestorius ou moi de M. Cluvius, il n'hésitait pas à nous recommander de lui faire crédit. L'Arcadie, opinait-il, a bien Lépréon, qui est sur la mer; quant à Ténéa, Aliphéra, Tritia, ce sont, à son avis, fondations récentes; et la preuve, c'est qu'il n'est pas fait mention dans le Catalogue des vaisseaux. Alors, tout ce passage, je l'ai traduit mot pour mot de Dicéarque. Je savais qu'on dit «Phliasiens», et tiens-le pour sûr; pour moi, je m'y tiens. Mais une analogie m'avait d'abord induit en erreur : Phlonte, Oponte, Siponte; parce qu'on dit Opontiens, Sipontiens.... Mais j'ai corrigé tout de suite.

75. Résidents romains à Patras : Tiro et Curius

Cic. *ad Att.* VII.2, 3

50 av. J.-C.

Nam Alexidis manum amabam quod tam prope accedebat ad similitudinem tuae litterae, [manum] non amabam quod indicabat te non ualere. Cuius quoniam mentio facta est, Tironem Patris aegrum reliqui adulescentem diligentem, ut nosti, et adde, si quid uis, probum: nihil uidi melius. Itaque careo aegre et, quamquam uidebatur se non grauer habere, tamen sum sollicitus; maxumamque spem habeo in M'. Curi diligentia, de qua ad me scripsit Tiro et multi nuntiarunt. Curius autem ipse sensit tu uelles se a me diligere et eo sum admodum delectatus. Et me hercule est quam facile diligas ἀπόχθων in homine urbanitas [est]. Eius testamentum deporto trium Ciceronum signis obsignatum cohortisque praetoriae : fecit palam te ex libella, me ex terruncio.

A propos d'Alexis je pense à Tiron, que j'ai laissé malade à Patras, un jeune homme dont tu connais la conscience — et ajoute, si tu veux, de qualité : je n'ai jamais vu mieux. Aussi me manque-t-il durement, et, bien que le cas ne lui parût pas grave, je m'en inquiète fort; je mets tout mon espoir dans les soins de M. Curius : Tiron m'a fait part de ses prévenances, beaucoup me les ont rapportées. Quant à Curius lui-même, il a senti combien tu tenais à ce qu'il devînt de mes amis; et j'ai eu à sa connaissance le plus vif plaisir. Et, pardieu, il n'est point difficile d'aimer cette urbanité spirituelle, vraiment du crû, qu'il a en lui. J'apporte avec moi son testament, scellé des cachets des trois Cicérons et de tout l'état-major prétorien : en présence de tous, il t'a fait héritier universel et moi pour le quart.

Malgré l'affirmation de Cicéron, dans une lettre de recommandation, selon laquelle son amitié avec Curius date de bonne heure (*ad Fam.* XIII. 17, 1: *nam et amicitia peruetus mihi cum eo est, ut primum in forum uenit*) ce passage montre que leur relation devint très étroite seulement après la visite de Cicéron à Patras en 50 av. J.-C.; voir une lettre de Curius lui-même, adressée à Cicéron en 45 av. J.-C.: *sum enim χροῖσει μὲν tuus, κτήσει δὲ Attici nostri* (*ad Fam.* VII.29, 1). Les deux hommes se rencontrèrent de nouveau pendant la guerre civile (*ad Fam.* XIII.17, 1) et, dans la période qui suit la fin de celle-ci, l'orateur lui adressa trois longues lettres (*ad Fad.* VII.28, 30, 31). Sur Curius voir Shackleton Bailey, *ad loc.* et surtout W. C. MacDermott, «Manius Curius», *CW* 49 (1947-48) 179-184 et sur Tiro, *id.*, «M. Cicero et M. Tiro», *Historia* 21 (1972) 271-286.

76. Cicéron à Patras
Cic. *ad Att.* XI. 5 (fin)

Cumae, 16 avril 49 av. J.-C.

Quod de Vatinio quaeris, neque illius neque cuiusquam mihi praeterea officium desset, si reperire possent, qua in re me iuarent. Quintus aversissimo a me animo *Patris* fuit. Eodem Corcyra filius venit Inde profectos eos una cum ceteris arbitror.

Cicéron se trouvait à Dyrrachium, au mois d'août, lorsqu'il apprit les mauvaises nouvelles de Pharsale; il alla ensuite à Patras en compagnie de son frère *Quintus* avec lequel il se brouilla par la suite pour des raisons que nous ignorons (cf. XI.13, 4); de Patras il se dirigea vers l'Italie et vers la mi-octobre il débarqua à *Brindes* alors que son frère continuait son séjour en Grèce. Cf. Shackleton Bailey V, 271 qui pense que la rédaction de cette lettre doit se placer vers le 4 novembre à cause de ses ressemblances avec celle adressée à *Terentia* (*ad Fam.* XIV.12).

77. Passage par Patras de *Quintus* frère de Cicéron
Cic. *ad Att.* XI, 10

Brindes, 19 janv. 47 av. J.-C.

Multa postea *Patris* simili scelere secum Quintum patrem locutum; cuius furorem ex iis epistulis, quas ad te misi, perspicere potuisti. Haec tibi dolori esse certo scio; me quidem excruciant, et eo magis, quod mihi cum illis ne querendi quidem locum futurum puto.

Depuis, il (Curius) a rencontré mon frère lui-même à Patras. Mêmes abominations. Vous avez pu déjà juger de leur animosité par les lettres que je vous ai communiquées. Je sais que tout cela vous afflige. Pour moi, c'est un supplice, d'autant que je n'aurai pas même la ressource de me plaindre.

Cf. Shackleton Bailey V, 279.

78. *Curius* résidant à Patras
Cic. *ad Att.* XI, 16

Brindes, 3 juin 47 av. J.-C.

Quod suades, ut ad Quintum scribam de his litteris, facerem, si me quicquam istae litterae delectarent. Etsi quidam scripsit ad me his verbis : «Ego ut in his malis *Patris* sum non invitus; essem libentius, si frater tuus ca de te loqueretur, quae ego audire vellem».

Vous me conseillez de faire part à mon frère de ma lettre; je le ferais si elle en valait la peine; d'ailleurs on m'écrit de Patras ces propres mots: «Je ne me trouve pas mal ici pour un temps si malheureux; j'y serais mieux encore si je n'avais le chagrin d'entendre votre frère parler de vous tout autrement qu'il ne devrait».

Cf. Shackleton Bailey V, 286-288.

79. Patras port d'embarquement des légions de César
Cic. *ad Att.* XI, 20 (fin)

Brindes, 15 août 47 av. J.-C.

M. Gallius Q. f. mancipia Sallustio reddidit. Is venit, ut legiones in Siciliam traduceret. Eo protinus iturum Caesarem *Patris*.

M. Gallius, fils de Quintus, a rendu à Salluste ses esclaves. Gallius arrive pour faire passer les légions en Sicile, où César doit incontinent se rendre de Patras.

Cf. Shackleton Bailey V, 294-296.

80. Cic. *ad Att.* XI, 21

Brindes, 25 août 47 av. J.-C.

Ille ad Kal. Sept. Athenis non videtur fore. Multa eum in Asia dicuntur morari, maxime Pharnaces. Legio XII, ad quam primam Sulla venit, lapidibus egisse hominem dicitur. Nullam putant se commoturam. Illum arbitrabantur protinus *Patris in Siciliam*. Sed, si hoc ita est, huc veniat necesse est. Ac mallet illim; aliquo enim modo hinc evasissem. Nunc metuo, ne sit expectandum et cum reliquis etiam loci gravitas huic miserrimae perferenda.

César ne sera vraisemblablement pas à Athènes pour les kalendes de septembre. Il aura, dit-on, beaucoup à faire en Asie, avec Pharnace notamment. On assure que la douzième légion à laquelle Sylla s'est adressé d'abord, le reçut à coups de pierre; et l'on doute fort qu'il y en ait une seule qui veuille

marcher. On croit que César ira droit de Patras en Sicile: si cela est, il faudra qu'il vienne ici. Je m'en passerais bien. J'aurais pu m'échapper, et je vais être obligé de l'attendre (je le crains du moins), et de laisser par conséquent encore cette pauvre petite sous un ciel dont la pesanteur ajoute à ses maux.

Cf. Shackleton Bailey V, 296-297.

81. La fondation de la *colonia Julia Dymenses*

Cic. *ad Att.* XVI. 1, 1-3

Puzzoles, juillet de 44 av. J.-C.

Non. Quint. ueni in Puteolanum; postridie iens ad Brutum in Nesidem haec scripsi. Sed eo die quo ueneram cenanti Eros tuas litteras : itane? «Nonis Iulii»? Di hercule istis ! Sed stomachari totum diem licet. Quicquamne turpius quam Bruto «Iulii»? Nihil uidi. Redeo ad meum igitur «επεωμεν». 2. Sed quid est, quod agripetas Buthroti concisos audio? quid autem Plancus tam cursim (ita enim audiebam diem et noctem? Sane cupio scire quid sit. 3. Meam perfectionem laudari gaudeo; uidentum est ut mansio laudetur. Dymaeos agro pulsos mare infestum habere nil mirum.

Le 7 juillet, je suis arrivé à Pouzzoles, chez moi; je t'écris ces lignes le lendemain, en allant à Nésis voir Brutus. Dès le jour de mon arrivée, pendant le dîner, Eros m'a remis ta lettre : est-ce bien vrai? «le 7 julien» (=juillet)? Maudits soient ces êtres-là! Mais il y a de quoi enrager du matin au soir. Que peut-on imaginer de plus ignoble que le mot «julien» pour Brutus? Je reviens donc à mon refrain : filons d'ici [?] 2. Mais dis-moi, qu'est-ce que cette histoire d'allocataires mis en pièces à Buthrote? et de Plancus courant comme un fou (c'est ce que j'entends dire), de nuit comme de jour? Je brûle de savoir ce qu'il en est. 3. Je suis content que mon départ soit bien accueilli; il faut veiller à ce que mon séjour le soit aussi. Rien d'étonnant si les Dyméens chassés de leur territoire infestent la mer.

La crainte de Cicéron en ce qui concerne les anciens pirates de Dymé n'est pas injustifiée; il semble, par ailleurs, qu'il y a eu une reprise de la piraterie au moment de Pharsale (Lucaïn, *Pharsale* II, v. 63-636: *sparsos per rura colonos | redde mari Cilicas*). Un décret de Delphes, en l'honneur de Q. *Fufius Galenus*, légat de César, semble avoir une relation directe avec cette reprise de la piraterie; cf. G. Daux, *Delphes aux IIe et Ier siècles av. J.-C.* (Paris, 1936) 407. Sur la date et les motifs de la fondation de la colonie césarienne de Dymé, voir A.D. Rizakis, *DHA* 16.1 (1990) 259-280; *id.*, in *Ποικίλα, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ* 10 (Athènes, 1990) 321-340.

82. Un projet de voyage de Cicéron en Grèce

Cic. *ad Att.* XVI. 6, 1

25 juillet 44 av. J.-C.

Ego adhuc — perueni enim Vibonem ad Siccam — magis commode quam strenue nauigau; remis enim magnam partem, prodromi nulli. Illud satis opportune : duo sinus fuerunt quos tramitti oporteret, P[ro]jaestanus et Vibonensis; utrumque pedibus aequis tramisimus. Veni igitur ad Siccam octauo die e Pompeiano, cum unum diem Veliae constitissem; ubi quidem fui sane libenter apud Tal[a]nam nostrum nec potui accipi, illo absente praesertim, liberalius. viiii Kal. igitur ad Siccam; ibi tamquam domi meae scilicet; itaque obduxi posterum diem. Sed putabam, cum Regium uenissem, fore ut illic «δολιχὸν πλόον ὀρμαίνοντες» cogitarem corbitane Patras an actuariolis ad Leucopetram Tarentinorum atque inde Corcyram; et, si oneraria, statimne freto an Syracusis. Hac super re scribam ad te Regio.

Jusqu'à présent — car me voici arrivé à Vibo chez Sicca — j'ai navigué plutôt à mon aise qu'avec vigueur : une grande partie à la rame, vents «précurseurs» nuls. La chance nous a souri : il y avait deux baies à traverser, celles de Paestum et de Vibo; nous les avons traversées l'une et l'autre par vent arrière. Je suis donc arrivé chez Sicca sept jours après avoir quitté ma maison de Pompéi, y compris un jour d'arrêt à Vélie; là, j'ai fait escale avec grand plaisir chez notre cher Talna : je ne pouvais recevoir accueil plus généreux, surtout en son absence. Le 24, donc arrivée chez Sicca, où je me trouve comme chez moi, évidemment; j'ajoute donc le jour suivant. Mais c'est, je pense, une fois arrivé à Reggio que, «méditant sur mon long voyage», je procéderai au choix entre un bateau de transport à destination de Patras et des barques pour Leucopétra des Tarentins et, de là, Corcyre; puis, si j'opte pour un vaisseau marchand, entreprendre le large à partir du détroit ou de Syracuse. Sur ce point, je t'écrirai de Reggio.

Cf. G. Nenci, «Leucopetra Tarentinorum (Cic. *Att.*, 16, 6, 1) e l'itinerario di un progettato viaggio Ciceroniano in Grecia», *ASNSP* série III, vol. III. 2 (1973) 393-394.

83. Manius Curius, résidant à Patras

Cic. *ad Fam.* VII. 28

Rome, début août 46 (?) av. J.-C.

1. Memini cum mihi desipere uidebare quod cum istis potius uiueres quam nobiscum; erat enim multo domicilium huius urbis, cum quidem haec urbs, aptius humanitati et suauitati tuae quam tota Peloponnesus, nedum Patrae. Nunc contra et uidisse mihi multum uideris, cum prope desperatis his rebus te in Graeciam contulisti, et hoc tempore non solum sapiens, qui hinc apsis sed etiam beatus. Quamquam quis, qui aliquid sapiat, nunc esse beatus potest?

1. Je me rappelle l'époque où tu me semblais fou de vivre avec tes compatriotes plutôt qu'avec nous; car le séjour dans notre Ville, au temps où c'était encore la Ville, était bien mieux fait pour ton savoir-vivre et ton aménité que tout le Péloponnèse, à plus forte raison Patras. Maintenant, j'ai l'opinion contraire : tu as vu loin, le jour où, la situation étant presque désespérée à Rome, tu t'es transporté en Grèce et par le temps qui court, c'est pour toi la sagesse d'être loin d'ici, et même le bonheur; si toutefois on peut être heureux aujourd'hui quand on a tant soit peu de sagesse...

84. Manius Curius, homme d'affaires à Patras

Cic. *ad Fam.* XIII.17,1 (lettre à *S. Sulpicius*)

Rome(?), 46 ou 45 av. J.-C.

M'. Curius, qui Patris negotiatur, multis et magnis de causis a me diligitur : nam et amicitia peruetus mihi cum eo est, ut primum in forum ueni, instituta et Patris cum aliquotiens antea tum proxime hoc miserrimo bello domus eius tota mihi patuit; qua, si opus fuisset, tam essem usus quam mea. Maximum autem mihi uinculum cum eo est quasi sanctoris cuiusdam necessitudinis, quod est Attici nostri familiarissimum eumque unum praeter ceteros operuat ac diligit.

Manius Curius, homme d'affaires à Patras, m'est cher pour quantité de bonnes raisons : d'abord, une amitié très ancienne s'est établie entre nous, dès mon arrivée au Forum; à Patras, plusieurs fois dans le passé, mais surtout récemment, au cours de cette déplorable guerre, sa maison m'a été grande ouverte et, si j'en avais eu besoin, je m'en serais servi autant que si elle m'eût appartenu. Mais ce qui m'attache le plus étroitement à cet homme, c'est un lien en quelque sorte plus sacré : il est ami intime de mon cher Atticus, à qui il témoigne plus d'égards et d'affection qu'à tout autre.

Dans la suite de la lettre (XIII. 17, 2) Cicéron recommande chaleureusement *Curius* à *Sulpicius* et fait l'éloge de ses qualités (cf. aussi XVI, 4). On ne voit pas comment la lecture de cette lettre a conduit W.T. Arnold (*The Roman System of Provincial Administration to the Accession of Constantine the Great* [Oxford, 1913] 90) à affirmer que «Patrae was perhaps the most Roman town in Greece», opinion que semble adopter aussi R.Y. Tyrrel et L.C. Purser, *The Correspondance of M. Tullius Cicero* (London, 1918), *Ad Cic. Epp.* 512.

M. Curius était un client et ami de Cicéron (E. Deniaux, *Clientèle et pouvoir à l'époque de Cicéron* [Rome, 1993] 487-489 n° 39); certains indices dans la correspondance laissent entendre que Cicéron entretenait aussi quelques relations financières avec lui; cf. N. K. Rauch, «Cicero's Business Friendships», *Aevum* 80 (1986) 3-30 et particulièrement p. 12-13 (avec d'autres renvois). On s'est demandé (cf. A.D. Rizakis, in *Ποικίλα ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ* 10 [Athènes, 1990] 321-340) si les intérêts économiques des deux hommes dans la région de Patras n'ont pas joué un rôle dans le choix définitif de Dymé pour envoyer des colons.

85. Le Patréen Lyson ami de Cicéron

Cic. *ad Fam.* XIII,19, 1-3 (lettre à *S. Sulpicius*)

Rome (?), 46 ou 45 av. J.-C.

Cum Lysone Patrensi est mihi quidem hospitium uetus, quam ego necessitudinem sancte colendam puto; sed ea causa etiam cum aliis compluribus, familiaritas tanta nullo cum hospite, et ea cum officiis eius multis tum etiam consuetudine cotidiana sic est aucta ut nihil sit familiaritate nostra coniunctius. Is cum Romae annum prope ita fuisset ut mecum uiueret, etsi eramus in magna spe te meis litteris commendationeque diligentissime facturum, id quod fecisti, ut eius rem et fortunas apsentis tuerere, tamen, quod in unius potestate erant omnia et quod Lyso fuerat in nostra causa nostrisque praesidiis

cotidie aliquid timebamus. Effectum tamen est et ipsius splendore et nostro reliquorumque hospitum studio ut omnia quae uellemus a Caesare impetrarentur, quod intelleges ex iis litteris quas Caesar ad te dedit.

2. Nunc non modo non remittimus tibi aliquid ex nostra commendatione quasi adepti iam omnia, sed eo uehementius a te contendimus ut Lysonem in fidem necessitudinemque tuam recipias; cuius dubia fortuna timidius tecum agebamus, uerentes ne quid accideret eiusmodi ut ne tu quidem mederi posses; explorata uero eius incolumitate omnia a te summo studio et cura peto. Quae ne singula enumerem, totam tibi domum commendo, in his adulescentem filium eius, quem C. Maenius Gemellus, cliens meus, cum in calamitate exilii sui Patrensis cuius factus esset, Patrensi legibus adoptauit, ut eius ipsius hereditatis ius causamque tueare.

3. Caput illud est ut Lysonem, quem ego uirum optimum gratissimumque cognoui, recipias in necessitudinem tuam. Quod si feceris, non dubito quin in eo diligendo ceterisque postea commendando idem quod ego sis iudicii et uoluntatis habiturus. Quod cum fieri uehementer studeo tum etiam illud uereor, ne, si minus cumulate uidebere fecisse aliquid eius causa, me ille neglegenter scripsisse putet, non te oblitum mei. Quanti enim me faceres cum ex sermonibus cotidianis meis tum ex epistulis etiam tuis potuit cognoscere.

Je suis uni à Lyson de Patras par des liens d'hospitalité anciens et j'estime que ce genre de relations doit être pieusement cultivé; mais, si j'ai des rapports identiques avec bien d'autres gens, aucun de ceux auxquels m'unissent des liens d'hospitalité n'entretient avec moi de telles relations de familiarité; elles ont été encore resserrées par ses nombreuses marques d'obligeance et surtout par une fréquentation quotidienne, au point qu'il n'existe pas d'union plus étroite que la nôtre. Il a passé un an à Rome, en vivant pour ainsi dire à mes côtés; sans doute avais-je bon espoir qu'à la suite de ma lettre et de ma recommandation, tu mettrais tous tes soins — ce que tu as fait — à protéger ses intérêts et ses biens en son absence; cependant, comme tout était au pouvoir d'un seul homme et que Lyson avait été fidèle à notre cause et à notre camp, je redoutais chaque jour quelque mésaventure. Mais l'éclat de sa personne et l'ardeur déployée tant par moi que par tous ceux auxquels l'unissent les liens de l'hospitalité ont réussi à lui obtenir de César tout ce que je voulais, comme tu le verras d'après la lettre que César t'a adressée.

2. Aujourd'hui, je n'entends rien te rabattre de ma recommandation, sous prétexte que j'ai déjà eu satisfaction sur toute la ligne, mais je te presse d'autant plus vivement de prendre Lyson sous ta protection et de l'admettre dans le cercle de tes relations; en effet, quand son sort était incertain, j'observais une grande réserve à ton égard, de peur d'un accident auquel toi-même ne pourrais remédier; maintenant que la sauvegarde de ses droits est assurée, il n'est rien que je ne te demande avec toute mon ardeur, toute ma sollicitude. Pour ne pas entrer dans le détail, je te recommande toute sa famille, entre autres son fils, un jeune homme que mon client C. Ménius Gémellus, devenu citoyen de Patras dans les malheurs de son exil, a adopté selon les lois de cette cité : le jeune homme héritant de lui, j'aimerai que tu défendes ses droits et sa cause.

3. Le principal est que tu admettes Lyson, que je sais être un homme plein de qualités et de reconnaissance, dans le cercle de tes relations. Si tu le fais, je suis sûr que, pour le prendre en affection et le recommander ensuite aux autres, tu partageras mon jugement et mon attitude. C'est mon souhait le plus ardent; il s'y ajoute une crainte : si tu as l'air de mesurer quelque peu ce que tu fais pour lui, il risque de penser que je t'ai écrit sans chaleur et non pas que tu l'oublies. Car il a pu apprécier, par mes propos quotidiens et surtout par tes lettres, quel cas tu fais de moi.

Cicéron a été l'hôte de Lyson à Patras lors de son retour de Cilicie, en octobre 50 av. J.-C. Cf. Cic. *ad Fam.* XVI. 4, 1-2; XVI. 5, 1; XVI. 9, 3-4. C. Maenius Gemellus, client de l'orateur (E. Deniaux, *Clientèle et pouvoir à l'époque de Cicéron* [Rome 1993] 521 n° 64), est un exilé politique résidant à Patras; d'après A. H.J. Greenidge (*The Legal Procedure in Cicero's Time* [Oxford, 1901] 510 sq.) Patras avait le droit d'accueillir, en sa qualité de *civitas foederata*, au nombre de ses citoyens des exilés romains.

86. Le médecin patréen Asclapon, ami de Cicéron

Cic. *ad Fam.* XIII, 20 (lettre à S. Suplicius)

Rome(?) 46 ou 45 av. J.-C.

Asclapone Patrensi medico utor familiariter eiusque cum consuetudo mihi iucunda fuit tum ars

etiam, quam sum expertus in ualetudine meorum; in qua mihi cum ipsa scientia tum etiam fidelitate beniuolentiaque satis fecit. Hunc igitur tibi commendo et a te peto ut des operam ut intellegat diligenter me scripsisse de sese meamque commendationem, usu magno sibi fuisse. Erit id mihi uehementur gratum.

Je suis en relations familières avec le médecin Asclapon de Patras et j'ai été séduit par les rapports que j'ai eus avec lui, mais surtout par son art, que j'ai éprouvé quand la santé de mes proches était en jeu; à cette occasion, je n'ai eu qu'à me louer de sa compétence d'abord, mais aussi de sa conscience et de son dévouement. Je te recommande donc cet homme et te prie de veiller à ce qu'il se rende compte que je t'ai écrit attentivement à son sujet et que ma recommandation lui a été très utile. Je t'en aurai une vive gratitude.

Asclapon avait soigné l'esclave-secrétaire de l'orateur *Tiro*, pendant l'hiver de 50/49 av. J.-C.; cf. Cic. *ad Fam.* XVI, 4, 1 et 9, 2; cf. E. Deniaux, *Clientèle et pouvoir à l'époque de Cicéron* (Rome, 1993) 455 n° 13.

87. Le patréen Lyson, ami de Cicéron

Cic. *ad Fam.* XIII, 24, 1-3 (seconde lettre à *S. Sulpicius*)

Rome(?), 46 ou 45 av. J.-C.

Cum antea capiebam ex officio meo uoluptatem quod memineram quam tibi diligenter Lysonem, hospitem et familiarem meum, commendassem, tum uero, postea quam ex litteris eius congnoui tibi eum falso suspectum fuisse, uehementissime laetatus sum me tam diligentem in eo commendando fuisse. Ita enim scripsit ad me, sibi meam commendationem maximo adiumento fuisse, quod ad te delatum diceret sese contra dignitatem tuam Romae de te loqui solitum esse. 2. De quo etsi pro tua facilitate et humanitate purgatum se tibi scripsit esse, tamen primum, ut debeo, tibi maximas gratias ago, cum tantum litterae meae potuerunt ut iis lectis omnem offensionem suspicionis quam habueras de Lysonne deponeres; deinde credas mihi ad firmanti uelim me hoc non pro Lysonne magis quam pro omnibus scribere, hominem esse neminem qui unquam mentionem tui sine tua summa laude fecerit; Lysonne uero cum mecum prope cotidie esset unaque uiueret, non solum quia libenter me audire arbitrabatur, sed quia libentius ipse loquebatur, omnia mihi tua et facta et dicta laudabat.

3. Quapropter, etsi a te ita tractatur ut iam non desideret commendationem meam unisque se litteris meis omnia consecutum putet, tamen a te peto in maiorem modum ut eum etiam atque etiam tuis officiis, liberalitate conplectare. Scriberem ad te qualis uir esset, ut superioribus litteris feceram, nisi eum iam per se ipsum tibi satis notum arbitrarem.

J'étais déjà ravi du service que j'avais rendu, en me rappelant avec quel soin je t'avais recommandé Lyson, à qui m'unissent des liens d'hospitalité et de familiarité; mais, après avoir appris par une lettre de lui que tu l'avais soupçonné à tort, je me suis réjoui au plus haut point d'avoir apporté tant de soin à le recommander. Il m'a écrit, en effet, que mon intervention l'avait beaucoup aidé, parce que, d'après lui, on t'avait rapporté qu'à Rome il se plaisait à attaquer ton honneur. 2 Sans doute ajoute-t-il que ton affabilité et ta bonté lui ont permis de se laver de ce soupçon; néanmoins, je me dois d'abord de te remercier très vivement : ma lettre a eu tant de poids que sa lecture t'a fait oublier toute trace de l'irritation provoquée par tes soupçons sur le compte de Lyson; ensuite, je puis t'affirmer ceci et je voudrai que tu me croies — car je ne l'écris pas pour défendre Lyson plus que tous les autres — : il n'y a pas une personne qui ait jamais fait mention de ton nom sans te décerner les plus grands éloges; quant à Lyson, au temps où il me rencontrait chaque jour et partageait ma vie ou peu s'en faut, pensant que je l'écoutais avec plaisir et prenant plus de plaisir encore à me parler, il me faisait l'éloge de tous tes actes et de toutes tes paroles.

3. Aussi, bien qu'il n'ait plus besoin de ma recommandation, étant donné la manière dont tu le traites, et bien qu'à ses yeux une seule lettre de moi ait suffi à le combler, je te demande instamment de lui prodiguer sans relâche les marques de ton obligeance, de ta bienveillance. Je te peindrais les qualités de cet homme, comme je l'ai fait dans ma lettre précédente, si je ne pensais qu'il t'a suffisamment appris par lui-même à le connaître.

Voir aussi XIII, 19; XVI, 4; XVI, 9; cf. E. Deniaux, *Clientèle et pouvoir à l'époque de Cicéron* (Rome, 1993) 520-521 n° 64.

88. Tiro, affranchi de Cicéron, malade à PatrasCic. *ad Fam.* XVI.1, 2

entre Patras et Alyzia, 2 (ou 3) nov. 50 av. J.-C.

Tu autem hoc tibi, *hoc persuade*, si commodo ualetudinis tuae fieri possit, nihil me malle quam te esse mecum; si autem intelleges opus esse te Patris conualescendi causa paulum commorari, nihil me malle quam te ualere. Si statim nauigas, nos Leucade consequere; sin te confirmare uis, et comites et tempestates et nauem idoneam ut habeas diligenter uidebis.

Pour toi, sois bien, bien assuré que, si ta santé le souffre, rien ne m'est préférable à ta présence auprès de moi; mais que si tu sens nécessaire au rétablissement de tes forces de séjourner un peu à Patras, rien ne m'est préférable à ta santé. Si tu prends la mer tout de suite, rejoins-nous à Leucade; si tu veux parfaire ta convalescence, tu veilleras à t'assurer compagnons, condition atmosphérique et navire convenable.

Cette lettre a été adressée à *Tiro* le jour même ou le lendemain de son départ de Patras et au cours du voyage entre Patras et Alyzia; Leucade est la première escale des bateaux en direction de l'Italie. Le climat de Patras a la réputation d'être mauvais. Pouqueville (*Voyage IV*, 359-360 et 377-377 pour la région voisine de Dymé; cf. Curtius, *Peloponnesos I*, 440) rapporte que les marais rendaient l'air insalubre à tel point que peu d'étrangers pouvaient s'y acclimater; la malaria était une maladie fréquente et dangereuse dans cette région.

89. Tiro et ses amis patréens Lyson et le médecin AsclaponCic. *ad Fam.* XVI, 4, 1-2

Leucade, 7 nov. 50 av. J.-C.

Varie sum adfectus tuis litteris, ualde priore pagina perturbatus, paulum altera recreatus. Qua re nunc quidem non dubito quin, quo ad plane ualeas, te neque nauigationi neque uiae committas. Satis te mature uidero, si plane confirmatum uidero. De medico et tu bene existimari scribis et ego sic audio; sed plane curationes eius non probo : ius enim dandum tibi non fuit, quom κακοστόμαχος esses. Sed tamen et ad illum scripsi accurate et ad Lysonem. 2. Ad Curium uero, suauiissimum hominem et summi officii summaeque humanitatis, multa scripsi, in his etiam ut, si tibi uideretur, te ad se traferret; Lyso enim noster uereor ne neglegentior sit, primum quia omnes Graeci, deinde quod, cum a me litteras accepisset, mihi nullas remisit. Sed eum tu laudas; tu igitur quid faciendum sit iudicabis. Illud, mi Tiro, te rogo sumptu ne pareas ulla in re, quod ad ualetudinem opus sit. Scripsi ad Curium quod dixisses daret. Medico ipsi puto aliquid dandum esse, quo sit studiosior.

J'ai été fort diversement affecté par ta lettre : bouleversé par la première page, un peu réconforté par la seconde. Aussi, maintenant, plus d'hésitation : jusqu'à complète guérison, ne va pas te risquer à prendre la mer ou la route. Il sera assez tôt de te revoir, si je te vois entièrement rétabli. Du médecin tu m'écris avoir bonne opinion, et on m'en dit du bien; mais ses soins n'ont pas mon entière approbation : il ne fallait pas te donner de jus, du moment que tu souffrais de l'estomac. Quoi qu'il en soit, je lui écris de façon détaillée, ainsi qu'à Lyson. 2. Mais à Curius, un homme charmant, serviable au possible et des plus cultivés, j'écris quantité de choses et, entre autres, que, si tu le veux bien, il te fasse transporter chez lui; car ce brave Lyson, je le soupçonne d'être un peu négligent, comme tout Grec bien sûr, mais aussi parce que, ayant reçu une lettre de moi, il ne m'a pas répondu. Tu te loues cependant de lui; à toi donc de juger ce qu'il faut faire. Mais avec instance, mon Tiron, je te prie de n'épargner la dépense en nulle chose qui soit nécessaire à la santé. J'ai écrit à Curius de te remettre ce que tu demanderais. Au médecin aussi je pense qu'il faut remettre quelque chose pour encourager son zèle.

90. Le port de Patras et la communication avec l'ItalieCic. *ad Fam.* XVI. 5, 2

Leucade 7 nov. 50 av. J.-C.

Poteris igitur et facies, si me diligis, ut cotidie sit Acastus in portu. Multi erunt quibus recte litteras dare possis, qui ad me libenter perferant; equidem Patras euntem neminem praetermittam.

Il y a un moyen, et tu l'emploieras si tu m'aimes : que chaque jour jour Acaste soit sur le port; il se trouvera bon nombre de personnes auxquelles on puisse confier des lettres, et qui se feront un plaisir

de me les faire parvenir en mains propres : pour moi, je ne laisserai échapper aucune occasion de voyageurs gagnant Patras.

91. Cic. *ad Fam.* XVI.6, 1-2

Actium 7 nov. 50 av. J.-C.

Cum ualetudinis rationem, ut spero, habueris, habeto etiam nauigationis. 2 In Italiam euntibus omnibus ad me litteras dabis, ut ego euntem Patras neminem praetermitto. Cura, cura te, mi Tiro.

Une fois réglé, comme je l'espère, le problème de la santé, occupe-toi aussi de la traversée. 2. Tu remettras à tous les voyageurs qui gagnent l'Italie des lettres pour moi, comme je ne laisserai passer aucun départ pour Patras. Soigne-toi, mon Tiron, soigne-toi.

92. Tiro et ses amis grecs et romains de Patras

Cic. *ad Fam.* XVI.9, 2-3

A. d. v. Kal. Dec. servus Cn. Planci Brundisi tandem aliquando mihi a te exspectatissimas litteras reddidit datas Idibus Nou., quae me molestia ualde leuarunt; utinam omnino liberassent! Sed tamen Asclapo medicus plane confirmat propediem te ualentem fore.

3 Nunc quid ego te hortor ut omnem diligentiam adhibeas ad conualescendum? Tuam prudentiam, temperantiam, amorem erga me noui; scio te omnia facturum ut nobiscum quam primum sis, sed tamen ita uelim, ut ne quid properes. Symphoniam Lysonis uellem uitasses, ne in quartam hebdomada incideres; sed quoniam pudori tuo maluisti obsequi quam ualetudini, reliqua cura. Curio misi ut medico honos haberetur et tibi daret quod opus esset; me cui iussisset curaturum. Ecum et mulum Brundisi tibi reliqui.

Le 26 novembre seulement, l'esclave de Cn. Plancius m'a remis à Brindes — enfin! — une lettre de toi, si attendue, celle du 13, qui a bien soulagé mon inquiétude; si elle l'avait tout entière dissipée! Cependant le médecin Asclapo affirme sans réticences que tu seras bientôt sur pied. 3 Alors à quoi bon t'exhorter à consacrer tous tes soins à ta convalescence? Je connais ta sagesse, ta mesure, ton affection pour moi; je sais que tu feras tout pour être au plus tôt auprès de moi: mais je voudrais que tu ne hâtes rien. J'aurais désiré te voir manquer le concert de Lyson, crainte d'une troisième rechute au septième jour; mais, puisque tu as préféré la politesse à ta santé, songe au moins au reste. J'ai envoyé à Curius de quoi honorer les soins du médecin et de donner ce qu'il te faut : je m'occuperai, lui dis-je, des autres selon ses indications. Je te laisse à Brindes cheval et mulet.

93. Patras et la traversée de l'Adriatique en période hivernale

Cic. *ad Fam.* XVI.11, 1

aux portes de Rome, 12 janvier 49 av. J.-C.

Cicéron conseille son esclave *Tiro*, malade à Patras, de ne pas risquer la traversée de l'Adriatique en pleine période hivernale; sur les difficultés de cette traversée, voir *Syll.*³, 783 v. 25; cf. Baladié, *Péloponnèse*, 212-213; A.D. Rizakis, *CH* 33 (1988) 453-472.

XXIV. Q. CURTIUS Rufus (milieu du Ier s. ap. J.-C.)

94. Pellène fidèle à la Macédoine lors de la rébellion spartiate de 331 av. J.-C.

Curt. *Hist.Alex.* VI,1

Iuxta Corrhagum, Macedoniae castellum, cum Antipatri militibus congressi victores exstiterant; et rei bene gestae fama etiam, qui dubiis mentibus fortunam spectauerant, societati eorum se adiunxerunt. Una ex Eleis Achaesque urbibus Pellene foedus aspernabatur et in Arcadia Megalopolis, fida Macedonibus propter Philippi memoriam, a quo beneficiis affecta fuerat. Sed haec circumsessa non multum a deditione aberat, nisi tandem Antipater subuenisset. Is postquam castra contulit seque numero militum alioque apparatu superiorem conspexit, quam primum de summa rerum proelio contendere statuit; neque Lacedaemonii detrectauere certamen.

Sur cet événement voir le commentaire *ad Aesch.*, c. *Ctésiph.* III, 165=7.

XXV. [DEMOSTHENES] (384-322 av. J.-C.)

95. Chairon, tyran de Pellène avec l'aide des Macédoniens
[Démosth.] XVII, 10

336/5 av. J.-C.

Ἐπ' ἄλλο δὲ δίκαιον ἔρχομαι τῶν κατὰ τὰς συνθήκας. Ἔστι γὰρ γεγραμμένον, ἔάν τινες τὰς πολιτείας τὰς παρ' ἑκάστοις οὔσας, ὅτε τοὺς ὄρκους τοὺς περὶ τῆς εἰρήνης ὤμνησαν, καταλύσωσι, πολεμίους εἶναι πᾶσι τοῖς εἰρήνης μετέχουσιν. Σκέψασθε δ', ὧ ἄνδρες Ἀθηναῖοι, ὅτι Ἀχαιοὶ μὲν οἱ ἐν Πελοποννήσῳ ἐδημοκρατοῦντο, τούτων δ' ἐν Πελλάνῃ νῦν καταλέλυκε τὸν δῆμον ὁ Μακεδῶν ἐκβαλὼν τῶν πολιτῶν τοὺς πλείστους, τὰ δ' ἐκείνων τοῖς οἰκέταις δέδωκε, Χαίρωνα δὲ τὸν παλαιστὴν τύραννον ἐγκατέστησεν.

Passons à un autre point de droit fixé par le traité. Il y est écrit que ceux qui viendraient à renverser les constitutions existant chez les divers peuples au temps où la paix a été jurée, seront considérés comme ennemis par tous les confédérés. Remarquez donc, Athéniens, que les Achéens du Péloponnèse avaient alors une constitution démocratique. Or, voici que le Macédonien vient de détruire chez eux la démocratie à Pellène, en exilant la plupart des citoyens, en donnant leurs biens à ses serviteurs, en instituant là comme tyran, Chaeron le lutteur.

Athénée (XI, 509b=64) nous apprend que Chairon était disciple de Platon et de Xénocrate; leur enseignement ne l'a cependant pas empêché d'abuser du pouvoir pour satisfaire ses passions. La politique d'Alexandre, poursuivant l'oeuvre de son père Philippe, favorisa l'établissement de tyrans dans de nombreuses cités. Cette politique, qui visait au renforcement du pouvoir macédonien, était contraire à la proclamation du pacte de Corinthe sur le principe d'autonomie des cités grecques. La rigueur d'Alexandre à l'égard de Pellène peut s'expliquer comme représaille à l'attitude achéenne lors de la bataille de Chéronée; cf. Dubois, *Ligues*, 56 n. 2; Walbank, *Commentary* II, 568; H. Berve, *Die Tyrannis bei den Griechen* I (München, 1967) 307-308.

La date de ce discours est incertaine mais on admet en général celle qui a été proposée par H. Weil, dans son édition (CUF) des *Harangues de Démosthènes* (cf. également Niese, *Gr. Staaten*, 55 n. 6).

XXVI. DINARCHUS orator (IVe s. av. J.-C.)

96. Din., c. *Démosth.* 23

ἡμεῖς Μένωνα μὲν τὸν μυλωθρὸν ἀπεκτείνετε, διότι παῖδ' ἐλεύθερον ἐκ Πελλάνης ἔσχεν ἐν τῷ μυλῶνι.

C'est vous qui avez condamné à mort Ménon le meunier, pour avoir détenu dans son moulin un enfant libre originaire de Pellène.

Sur Ménon voir Harp. s.v. μυλωθρός.

XXVII. DIO Cassius (IIe/IIIe s. ap. J.-C.)

97. Première guerre civile : Patras prise par Cato
Dio Cass. XLII.13, 2-3 [3]

48 av. J.-C.

Προῦχοντα μέντοι τὸν Κάτωνα ἀρετῇ σφῶν ἰδόντες πολλοὶ πρὸς αὐτὸν συγκατέφυγον· καὶ αὐτοῖς ἐκείνος συναγωνισταῖς καὶ συμβούλοις πρὸς πάντα χρώμενος, ἐς Πελοπόννησον, ὡς καὶ καταληψόμενος αὐτήν, ἔπλευσεν· οὐ γὰρ πω τὸν Πομπήιον τεθνεῶτα ἠκηκόει. 3 Καὶ Πάτρας μὲν κατέσχον, κἀνταῦθα ἄλλους τε πολλοὺς καὶ τὸν Πετρεῖον [τόν τε Πομπήϊου γαμβρὸν] τὸν Φαῦστον προσέλαβον. Κυῖντου δὲ δὴ Φουφίου Καλήνου μετὰ τοῦτο ἐπιστρατεύσαντος σφίσιν, ἔξανήθησαν· καὶ ἐς Κυρήνην ἐλθόντες, καὶ ἐκεῖ τὸν τοῦ Πομπήϊου θάνατον μαθόντες, οὐκέτι συνεφρόνησαν.

Plusieurs autres, reconnaissant combien Caton leur était supérieur en vertu, se retirèrent auprès de lui. Il les prit pour auxiliaires et pour conseillers et fit voile pour le Péloponnèse, dans la pensée de s'en emparer; car il ignorait encore la mort de Pompée. 3 Ils prirent Patras, où Pétréius Faustus, gendre de Pompée, et beaucoup d'autres vinrent les joindre; mais Q. Fufius Calénius s'étant mis en campagne

contre eux, ils levèrent l'ancre et se rendirent à Cyrène, où ils apprirent la mort de Pompée. Cette nouvelle troubla leur accord.

Avant Pharsale, Pompée fit des incursions avec des vaisseaux égyptiens en plusieurs points de l'Épire et dévasta plusieurs parties du pays (Dio Cass. XLII, 12); son exemple fut suivi par ses lieutenants *C. Cassius* et *Cato* mais la prise de Patras par ce dernier ne fut qu'éphémère. Sur les points contrôlés par Pompée et sa stratégie, en général, voir H.J. Mason-M.B. Wallace, *Hesperia* 41 (1972) 128-40 (cf. également le n° suivant).

98. Patras prise par Galénus
Dio Cass. XLII.14, 5

48 av. J.-C.

Καὶ ὁ μὲν ταῦτα πράξας, ἐπὶ τε τὰς Πάτρας ἐπεστράτευσε, καὶ ἀμαχεῖ αὐτάς, τὸν τε Κάτωνα καὶ τοὺς μετ' αὐτοῦ προεκφοβήσας, κατέσχευεν.

Après la réduction de Mégare, il se mit en marche contre Patras, qu'il prit sans coup férir, grâce à la crainte qu'il avait inspirée à Caton et à ceux qui étaient avec lui.

Galénus, lieutenant de César, fut envoyé en Grèce avant la bataille de Pharsale afin d'établir le contrôle sur certains points stratégiques; il prit sans difficulté le Pirée alors que Mégare s'opposa avec plus de force; Patras, occupée par le pompéien Caton, fut par la suite réduite sans résistance.

99. Seconde guerre civile: Antoine et Cléopâtre à Patras
Dio Cass. L.9, 1-4 [3]

32/1 av. J.-C.

Μετεώρων δ' οὖν πάντων ὁμοίως ἐπὶ τούτοις ὄντων, ἐν μὲν τῷ ἔτει ἐκείνῳ πλέον οὐδὲν ἐγένετο. Ὅ τε γὰρ Καῖσαρ τὰ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ, ἄλλως τε καὶ ἐπειδὴ τὰ χρήματα παρὰ τοῦ Ἀντωνίου παρόντα ἦσθετο, καθιστάμενος, οὐκ ἠδυνήθη πρὸ τοῦ χειμῶνος ἀπαντῆσαι. 2 καὶ ἐκείνος ὤρμησε μὲν ὡς καὶ ἐν τῇ Ἰταλίᾳ τὸν πόλεμον ἀδοκῆτοις σφίσι ποιησόμενος, ἐλθὼν δὲ ἐς Κέρκυραν, καὶ πυθόμενος τὰς ναῦς τὰς πρόπλους, τὰς ἐς τὴν προσκοπὴν αὐτοῦ πεμφθείσας, περὶ τὰ Κεραύνια ὄρη ναυλοχεῖν, ὑπετόπησεν αὐτὸν τὸν Καῖσαρα μετὰ παντὸς τοῦ ναυτικοῦ ἀφιχθαι. 3 καὶ οὐκέτι περαιτέρω προεχώρησεν, ἀλλ' ἐς τὴν Πελοπόννησον (ἦδη γὰρ ἐκ μετοπώρου ἦν) ἀναπλεύσας, αὐτὸς μὲν ἐν Πάτρας παρεμίμασε, τοὺς δὲ δὴ στρατιώτας πανταχόσε διέπεμψεν, ἵνα τὰ τε χωρία φυλάττωσι, καὶ τῶν ἐπιτηδίων ῥᾶον εὐπορῶσι. 4 κὰν τούτῳ ἦλθον μὲν καὶ ἐθελονταὶ παρ' ἀμφοτέρων αὐτῶν πρὸς ἑκατέρους καὶ βουλευταὶ καὶ ἄλλοι τινές· ἔαλω δὲ καὶ κατάσκοπος ὑπὸ τοῦ Καῖσαρος Λούκιος Μέσιος. καὶ αὐτόν, καίπερ τῶν ἐν τῇ Περούσιᾳ πρότερον ἀλόντων ὄντα, ἀφῆκε, πᾶσαν οἱ τὴν ἑαυτοῦ δύναμιν προσηπιδείξας.

Tous étaient dans la même attente des événements; néanmoins, il n'y eut rien de plus, cette année. César, en effet, retenu en Italie, entre autres raisons, par l'argent qu'il savait avoir été envoyé par Antoine, ne put marcher contre lui avant l'hiver. 2 Quant à Antoine, il s'avança comme s'il eût eu l'intention de faire la guerre en Italie sans y être attendu; mais, arrivé à Corcyre, et instruit que les vaisseaux envoyés en avant pour le surveiller étaient à l'ancre près des monts Cérauniens, il crut que César y était arrivé avec toute sa flotte, 3 et, au lieu d'aller plus loin, il revint dans le Péloponnèse (on était déjà au sortir de l'automne) hiverner à Patras; il dispersa de tous côtés ses soldats pour garder le pays et pour se procurer plus aisément des vivres. 4 Sur ces entrefaites, il y eut, dans les deux partis, des sénateurs et d'autres citoyens qui abandonnèrent volontairement l'un des deux adversaires pour s'attacher à l'autre : un espion, L. Mésius, fut pris par César, qui, bien que ce Mésius fût un des prisonniers fait autrefois à Péruse, le relâcha après lui avoir montré toute son armée.

Sans doute le choix de Patras fut dicté par l'emplacement stratégique de la ville à l'entrée du golfe de Corinthe et par le fait qu'Antoine avait beaucoup d'amis dans les villes achéennes et les régions voisines (voir L. Moretti, *RivPhil* 108 fasc. 4 [1980] 451-452; A.D. Rizakis, in *Ποικίλια, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ* 10 [Athènes, 1990] 323-325).

Sur une émission patréenne, de cette période, à l'effigie de Cléopâtre, voir M. Amandry, «Monnayage émis en Achaïe sous l'autorité d'Antoine (40-31)», *INJ* 6-7 (1982/83) 1-6 et pl. 1; Thomopoulos enfin (p. 170) rapporte la découverte à Patras d'un relief de Cléopâtre, aujourd'hui disparu. L'émission de monnaies, à l'effigie de la souveraine égyptienne, n'est dépourvue ni de signification politique (Meyer, «Patrai», col. 2209) ni de connotation religieuse; en effet, Cléopâtre

était assimilée dans certaines cités à la θεὰ νεωτέρα ou Νέα Ἴσις; cf. L.R. Taylor, *The Divinity of the Roman Emperor* (Middleton, 1931) 106; H. Jeanmaire, «La politique religieuse d'Antoine et de Cléopâtre», *RA* 19 (1924) 241-261; *id.*, *La Sibylle et le retour de l'Age d'or* (Paris, 1939) *passim*. Des monnaies d'Aigion (voir également *infra*, n° 301) avec la tête de jeune Dionysos au droit et l'aigle au revers font probablement allusion, selon J. H. Kroll (*The Greek Coins, The Athenian Agora XXVI* [Princeton 1993] 233), à Antoine et à Cléopâtre et datent par conséquent de la période qui précède Actium.

100. Prise de Patras par Agrippa

31 av. J.-C.

Dio Cass. L.13, 4-5 [5]

Ὁ οὖν Καίσαρ, αὐτὸς μὲν ἡσύχαζε, καὶ οὐδένα ἔτι κίνδυνον αὐθαίρετον ἀνηρείτο, ἐς δὲ δὴ Ἑλλάδα τὴν τε Μακεδονίαν ἐπεμψέ τινας, ὅπως τὸν Ἀντώνιον πρὸς ἐκεῖνα ἀπαγάγη. 5 Καὶ οἱ μὲν ταῦτ' ἐπραττον· Ἀγρίππας δὲ τότε μὲν τὴν τε Λευκάδα καὶ τὰ ἐν αὐτῇ σκάφη, αἰφνιδίως ἐπιπλεύσας ἔλαβε, καὶ Πάτρας εἶλε, Κύντον Νασίδιον ναυμαχία νικήσας· ὕστερον δὲ καὶ τὴν Κόρινθον παρεστήσατο.

César, alors, se tint tranquille, et, au lieu de s'exposer volontairement dorénavant à aucun péril, envoya en Grèce et en Macédoine des émissaires pour tacher d'attirer Antoine dans ces parages. 5 Les émissaires suivirent leurs instructions, quand Agrippa, faisant voile tout à coup contre Leucade, s'empara de l'île et des vaisseaux qui s'y trouvaient, après avoir vaincu sur mer Q. Nasidius; plus tard, il se rendit également maître de Corinthe.

Le plan de César (Octave) était simple : il visait le contrôle, avant la bataille finale, de certaines places fortes, nécessaires pour l'approvisionnement de son armée; la mission, confiée à Agrippa, fut facile. Leucas se rendit sans résistance et la première bataille navale, livrée contre le lieutenant d'Antoine *Quintus Nasidius* le rendit maître de Patras puis de Corinthe (cf. aussi Vell. II, 84=577). Nous disposons maintenant, pour ces deux derniers passages, d'intéressantes annotations dans la nouvelle édition des livres L et LI de *Dio Cassius* par M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz (Paris : CUF, 1991); B. Manuwald, *Cassius Dio und Augustus. Philologische Untersuchungen zu den Büchern 45-56 des Dionischen Geschichtswerkes* (Wiesbaden, 1979) *passim*. Pour ces événements voir également Roddaz, Agrippa, 159-164.

XXVIII. DIODORUS Siculus (Ier s. av. J.-C.)

101. Dexaménos roi d'Olénos

Diod. IV. 33, 1

Μετὰ δὲ ταῦτα Ἡρακλῆς μὲν ἐπανελθὼν εἰς Πελοπόννησον ἐστράτευσεν ἐπ' Αὐγέαν διὰ τὴν ἀποστέρησιν τοῦ μισθοῦ· γενομένης δὲ μάχης πρὸς τοὺς Ἡλείους, τότε μὲν ἄπρακτος ἐπανῆλθεν εἰς Ὀλέων πρὸς Δεξαμένον· τῆς δὲ τούτου θυγατρὸς Ἴππολύτης συνοικιζομένης Ἀξάνι, συνδειπνῶν Ἡρακλῆς καὶ θεασάμενος ἐν τοῖς γάμοις ὑβρίζοντα τὸν Κένταυρον Εὐρυτίωνα καὶ τὴν Ἴππολύτην βιαζόμενον, ἀπέκτεινεν.

Hercule, de retour dans le Péloponnèse, déclara la guerre à Augéas, qui l'avait frustré de son salaire. Il livra une bataille aux Eliens, et se rendit ensuite à Olénos, chez Dexaménos. Hippolyte, fille de ce dernier, venait d'être mariée à Axas. Hercule, assistant au festin des noces, tua le centaure Eurytion qui voulait violer Hippolyte.

Sur Dexaménos, roi d'Olénos, voir Apoll. II.5, 5=33.

102. Traditions mythologiques sur Olénos

Diod., IV. 35, 1-2 [1]

Ἄμα δὲ τούτοις πραττομένοις Ἴππόνουν ἐν Ὀλέων πρὸς τὴν θυγατέρα Περίβοιαν, φάσκουσαν αὐτὴν ἐξ Ἄρεος ὑπάρχειν ἔγκυον, διενεχθέντα πέμψαι ταύτην εἰς Αἰτωλίαν πρὸς Οἰνέα καὶ παρακελεύσασθαι ταύτην ἀφανίσαι τὴν ταχίστην. 2. ὁ δ' Οἰνεὺς ἀπολωλεκῶς προσφάτως υἱὸν καὶ γυναῖκα, τὸ μὲν ἀποκτεῖναι τὴν Περίβοιαν ἀπέγνω, γήμας δ' αὐτὴν ἐγέννησεν υἱὸν Τυδέα. τὰ μὲν

οὖν περὶ Μελέαγρον καὶ Ἀλθαίαν, ἔτι δ' Οἰνέα τοιαύτης ἔτυχε διεξόδου.

Sur ces entrefaites, Hipponous d'Olénos, irrité contre sa fille Péribéa, qui se disait enceinte de Mars, l'envoya en Etolie, chez Oinée, qu'il chargea de la faire disparaître au plus vite. Mais Oinée, qui venait de perdre son fils et sa femme, refusa de tuer Péribéa; il l'épousa, et en eut pour fils Tydée. Telle est l'histoire de Méléagre, d'Althéa et d'Oinée.

Sur cette tradition, voir également [Apollod.] I.8, 4-5=32.

103. Olénos et les Lapithes

Diod. IV. 69, 2

καὶ τούτων Λαπίθης μὲν κατοικῶν περὶ τὸν Πηνηϊὸν ποταμὸν ἐβασίλευσε τῶν τόπων τούτων, γήμας δὲ Ὀρσινόμην τὴν Εὐρυνόμου ἐγέννησεν υἱοὺς δύο, Φόρβαντα καὶ Περίφαντα. οὗτοι μὲν οὖν ἐνταῦθα ἐβασίλευσαν, οἱ δὲ σύμπαντες λαοὶ ἀπὸ Λαπίθου Λαπίθαι προσηγορεύθησαν. τῶν δ' υἱῶν τῶν Λαπίθου Φόρβας μὲν εἰς Ὠλενον παρῆλθεν, ἐξ ἧς μεταπεμψάμενος αὐτὸν Ἀλέκτωρ ὁ τῆς Ἥλειας βασιλεὺς βοηθόν, φοβούμενος τὴν Πέλοπος δυναστείαν, τῆς ἐν Ἠλιδι βασιλείας μετέδωκεν.

Lapithès s'établit sur les bords du fleuve Pénée, et devint roi de la contrée. Il épousa Orsinome, fille d'Eurynome, et en eut deux fils, Phorbas et Périphos, qui lui succédèrent au trône. Ses sujets furent appelés, d'après son nom, Lapithes. Phorbas se rendit à Olénos. Alector, roi des Eliens, redoutant la puissance de Pélops, appela Phorbas à son secours et partagea avec lui son royaume.

Cf. également [Apollod.] II.5, 5=33.

104. Macareus habitant d'Olénos et la colonisation de Lesbos

Diod. V. 81, 4 (cf. Hes. fr. 184)

Ὑστερον δὲ γενεαῖς ἑπτὰ γενομένου τοῦ κατὰ Δευκαλίωνα κατακλυσμοῦ καὶ πολλῶν ἀνθρώπων ἀπολομένων, συνέβη καὶ τὴν Λέσβον διὰ τὴν ἐπομβρίαν ἐρημωθῆναι. μετὰ δὲ ταῦτα Μακαρεὺς εἰς αὐτὴν ἀφικόμενος, καὶ τὸ κάλλος τῆς χώρας κατανοήσας, κατώκησεν αὐτήν. ἦν δ' ὁ Μακαρεὺς υἱὸς μὲν Κρινάκου τοῦ Διός, ὡς φησὶν Ἡσίοδος καὶ ἄλλοι τινὲς τῶν ποιητῶν, κατοικῶν δ' ἐν Ὠλένῳ τῆς τότε μὲν Ἰάδος, νῦν δ' Ἀχαΐας καλουμένης. εἶχε δὲ λαοὺς ἠθροισμένους, τοὺς μὲν Ἴωνας, τοὺς δ' ἐξ ἄλλων ἔθνῶν παντοδαπῶν συνερομηκότας. καὶ τὸ μὲν πρῶτον τὴν Λέσβον κατώκησε, μετὰ δὲ ταῦτα αἰεὶ μᾶλλον αὐξόμενος διὰ τε τὴν ἀρετὴν τῆς νήσου καὶ τὴν ἰδίαν ἐπιεικίαν τε καὶ δικαιοσύνην τὰς σύνεγγυς νήσους κατεκτάτο, καὶ διεμέριζε τὴν χώραν ἐρημιον οὔσαν.

Sept générations après le déluge de Deucalion qui fit périr un grand nombre d'hommes, dépeupla aussi Lesbos. Quelque temps après, Macarée y aborda, et, charmé de la beauté du pays, il y fixa sa demeure. Macarée était fils de Crinacos, et petit-fils de Jupiter, au rapport d'Hésiode et de quelques autres poètes; il habitait dans Olénos, ville de la contrée qu'on appelait alors Iade, et qui s'est depuis nommée Achaïe. Sa colonie était composée d'Ioniens et de beaucoup d'autres peuples qu'il avait ramassés; fixée dans Lesbos, elle y prit du développement, grâce à la fertilité du sol. Macarée, par sa douceur et sa justice, gagna les îles voisines et en distribua le territoire qui était désert.

Sur Macarée, voir *RE* XIV.1 (1928) col. 617-622, s.v. Makareus (1); Roscher, *Myth. Lex. s.v.*; surtout M.W. Haslam (éd.) *The Oxyrhynchus Papyri* (London, 1986), vol 53 n° 3711 fr. I, 21-22 et 30; II, 16. Pour la colonisation de Lesbos, voir J. Berard, «*La migration éolienne*», *RA* 1 (1959) 1-28 et M.W. Haslam, *ibid. supra*.

105. Myskellos de Rhypes, fondateur de Crotona

VIIIe s. av. J.-C.

Diod. VIII. 17, 1 (cf. Iamb. VP. 52)

Ὅτι Μύσκελλός τις Ἀχαιὸς ὦν τὸ γένος ἐκ Ῥύπης κατήντησεν εἰς Δελφοὺς καὶ τὸν θεὸν ἐπηρώτησε περὶ τέκνων γενέσεως· ἡ δὲ Πυθία ἀνεῖλεν οὕτως·

Μύσκελλε βραχύνωτε, φιλεῖ σ' ἐκάεργος Ἀπόλλων,
καὶ γενεὰν δώσει· τόδε δὲ πρότερόν σε κελεύει,
οἰκῆσαι σε Κρότωνα μέγαν καλάϊς ἐν ἀρούραις.
τοῦ δὲ Κρότωνα ἀγνοοῦντος εἶπεῖν πάλιν τὴν Πυθίαν,
αὐτὸς σοὶ φράζει ἑκατηβόλος· ἀλλὰ συνίει.

οὔτος μὲν Τάφιος τοι ἀνήροτος, ἦδε δὲ Χαλκίς,
 ἦδε δὲ Κουρήτων . . . ἢ ἱερά χθῶν,
 αἶδε δ' Ἐχινάδες εἰσί· πολὺς δ' ἐπ' ἀριστερὰ πόντος.
 οὔτω σ' οὐκ ἄν φημι Λακινίου ἄκρου ἀμαρτεῖν
 οὐδ' ἱερᾶς Κριμίσσης οὐδ' Αἰσάρου ποταμοῖο.

“Οτι τοῦ χρησμοῦ προστάττοντος Κρότωνα κτίζειν ὁ Μύσκελλος τὴν περὶ τὴν Σύβαριν χώραν θαυμάσας ἐβούλετο κτίσαι, καὶ ἐξέπεσε χρησμός αὐτῷ οὔτος,

Μύσκελλε βραχύνωτε, παρέκ θεοῦ ἄλλα ματεύων
 κλαύματα μαστεύεις· δῶρον δ' ὁ διδῶ θεὸς αἶνει.

Myscellus, Achéen d'origine, parti de Rhypes (Crète par erreur typographique) pour consulter l'oracle de Delphes au sujet de sa postérité. La Pythie lui répondit en ces termes: «Myscellus au dos court, Apollon qui atteint de loin, t'aime et te donnera de la progéniture; mais il t'ordonne auparavant de fonder la grande ville de Crotonne dans une belle campagne». Comme Myscellus ignorait l'emplacement de Crotonne, la Pythie lui répondit de nouveau: «Le dieu dont les traits portent au loin te parle, et écoute bien. Là, tu verras d'abord le mont Taphius non cultivé, ici Chalcis, plus loin la terre sacrée des Curètes, enfin les Echinades, et à ta gauche la vaste mer. Garde-toi de manquer le cap Lacinium, la sainte Crimise et le fleuve Aesarus». Myscellus, chargé par l'oracle de fonder la ville de Crotonne, voulait la construire dans le pays de Sybaris dont il admirait la beauté; mais l'oracle lui dit: «Myscellus au dos court, tu cherches en gémissant ce que le dieu ne t'ordonne pas; contente-toi du présent que le dieu te donne».

D'autres sources Str. VI. 2, 4; cf. *FGrH* 327 (Démon d'Athènes) F 14; Str. VI. 1, 12=*514; cf. *FGrH* 555 (Antiochos de Syracuse) F10 et le commentaire, *ad loc.*; Str. VIII. 7, 5; [Skymn.] 323=473; cf. *FGrH* 70 (Ephoros) F140.

106. Guerre du Péloponnèse : victoire athénienne au large de Rhion
 Dioid. XII. 48, 1-2

428/7 av. J.-C.

Περὶ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους Φορμίων ὁ τῶν Ἀθηναίων στρατηγὸς ἔχων εἴκοσι τριήρεις περιέτυχε ναοὶ Λακεδαιμονίων ἑπτὰ πρὸς ταῖς τετταράκοντα. Ναυμαχίᾳ δὲ πρὸς ταύτας τὴν τε στρατηγίδα ναῦν τῶν πολεμίων κατέδυσσε καὶ τῶν ἄλλων πολλὰς ἄπλους ἐποίησε, δώδεκα δὲ αὐτάνδρους εἶλε, τὰς δὲ λοιπὰς μέχρι τῆς γῆς κατεδίωξεν. 2. Οἱ δὲ Λακεδαιμόνιοι παρ' ἐλπίδας ἠττηθέντες ταῖς ὑπολειφθείσαις ναυσὶν ἐφυγον εἰς Πάτρας τῆς Ἀχαιῆς. Αὕτη μὲν οὖν <ἦ> ναυμαχία συνέστη περὶ τὸ Ῥιον καλούμενον. Οἱ δ' Ἀθηναῖοι τρόπαιον στήσαντες καὶ τῷ Ποσειδῶνι περὶ τὸν Ἴσθμόν ναῦν καθιερώσαντες ἀπέπλευσαν εἰς πόλιν συμμαχίδα Ναύπακτον.

Vers le même moment, le stratège athénien Phormion, qui disposait de vingt trières, rencontra une flotte lacédémonienne de quarante-sept navires. Il engagea le combat, coula le vaisseau amiral ennemi, causa des avaries irréremédiables à beaucoup de bâtiments, en captura douze avec leur équipage et poursuivit les autres jusqu'à la terre. 2. Les Lacédémoniens, vaincus contre toute attente, se réfugièrent avec les bateaux qui leur restaient à Patras en Achaïe. Ce combat se livra au large du cap Rhion. Les Athéniens élevèrent alors un trophée et dédièrent à Poséidon un navire près de l'Isthme puis s'en allèrent mouiller à Naupacte, leur alliée.

Les quarante-sept navires de Corinthe et des alliés venaient appuyer Cnémos. La bataille navale se déroula, probablement, entre le Rhion de Molycreion et le Rhion de Patras. Le trophée des Athéniens fut élevé au premier. Pour les événements de cette période, voir Thuc. II, 83-92 (*infra*, n° 559-562).

107. Guerre du Péloponnèse : victoire navale athénienne à Abydos
 Dioid. XIII. 40, 5

411 av. J.-C.

Τῆς δὲ ναυμαχίας τοιοῦτο τέλος λαβούσης, Ἀθηναῖοι, ναῦς ἔλαβον ὀκτώ μὲν Χίων, πέντε δὲ Κορινθίων, Ἀμβρακιωτῶν δὲ δύο, Συρακοσίων δὲ καὶ Πελληνέων καὶ Λευκαδίων μίαν ἐξ ἐκάστων· αὐτοὶ δὲ πέντε ναῦς ἀπέβαλον, ἅς πάσας βυθισθῆναι συνέβη.

Telle fut l'issue du combat (bataille navale d'Abydos) dans lequel les Athéniens prirent huit bâtiments aux habitants de Chio, cinq aux Corinthiens, deux aux Ambraciotes, un aux Syracusains, un aux Pellénéens et un aux Leucadiens. Ils en perdirent eux-mêmes cinq qui furent tous coulés.

Παλληναίων, Vogel; Πελληνέων adopté par l'éditeur car les Pellénéens étaient des alliés de Sparte. Pour le même événement, voir aussi Thuc. VIII.106, 3=571.

108. Séjour hivernal de Pausanias, roi de Sparte, à Dymé
Diod. XIV. 17, 11-12[12]

402 av. J.-C.

Ὁ δὲ Πausανίας τότε μὲν ἔλυσεν τὴν πολιορκίαν, μετὰ δὲ ταῦθ' ὄρων ἐργώδη τὴν ἄλωσιν οὖσαν, ἐπῆει πορθῶν καὶ φθειρῶν τὴν χώραν ἱερὰν οὖσαν, καὶ παμπληθεῖς ὠφελείας ἤθροισεν. ἦδη δὲ τοῦ χειμῶνος συνεγγίζοντος κατὰ μὲν τὴν Ἥλειαν ἐτείχισε φρούρια, καὶ τὴν ἱκανὴν ἐν αὐτοῖς κατέλιπε δύναμιν, αὐτὸς δὲ μετὰ τῆς ὑπολοίπου στρατιᾶς ἐν Δύμη παρεξείμασεν.

Pausanias leva alors le siège (d'Elis), et, voyant combien la prise de la ville serait difficile, il alla ravager le territoire sacré, où il fit un immense butin. Comme l'hiver approchait déjà, il fortifia les places de l'Elide dont il s'était rendu maître, y laissa de fortes garnisons, et alla, avec le reste de son armée, prendre ses quartiers d'hiver à Dymé.

Les Spartiates mirent à la tête de l'armée, envoyée contre l'Elide, le roi Pausanias qui, après quelques succès en Arcadie et en Elide (17, 1-10), connut une débâcle au siège d'Elis (17,11) et se retira pour passer l'hiver à Dymé. Les Achéens, bien qu'ils facilitèrent les Spartiates, ne prirent avec les Béotiens et les Corinthiens aucune part à cette campagne contre l'Elide.

Le passage de Diodore concernant la guerre des Spartiates contre les Eléens, en 402-400 av. J.-C. (Diod. XIV. 17, 4-12), est inspiré de Théopompe (cf. E. Meyer, *Theopompos, Hellenica* [Halle, 1909; édition anastatique Hildesheim, 1966] 162-163 F13 et commentaire aux pp. 114-16 et 272; G.S. Shrimpton, *Theopompos the Historian* [Montreal-London-Buffalo, 1991] F 386); les mêmes événements sont également relatés par Xénophon (*Hell.* III.2, 23-24=580); les différences entre les deux passages ont été signalées par E. Meyer (*op. cit.* 115 sqq.) qui pense que l'information de Strabon (IX.5, 19=533) concernant le fleuve Larisos, en tant que frontière entre l'Elide et Dymaia (sur ce fleuve, voir également Paus. VII. 26, 10=*224; 17, 5=239; VIII.49, 7; Liv. XXVII. 31, 11=164 et Xen. *Hell.* III. 2, 23=580), est peut-être tirée de Théopompe; celui-ci aurait mentionné ce détail à la fin de son récit et à l'occasion de la marche de l'armée spartiate vers ses quartiers d'hiver, à savoir Dymé.

109. Héliké et Boura et le tremblement de terre de 373 av. J.-C.
Diod. XV. 48, 1-49, 4 [48, 3; 49, 1-4]

Ἐπ' ἀρχοντος δ' Ἀθήνησιν Ἀστείου, Ῥωμαῖοι κατέστησαν ἀντὶ ὑπάτων χιλιάρχους ἕξ, Μάρκον Φούριον καὶ Λεύκιον Φούριον, ἔτι δὲ Αὔλον Ποστόμιον καὶ Λεύκιον Λοκρήτιον καὶ Μάρκον Φάβιον καὶ Λεύκιον Ποστόμιον. Ἐπὶ δὲ τούτων κατὰ τὴν Πελοπόννησον ἐγένοντο σεισμοὶ μεγάλοι καὶ κατακλυσμοὶ χώρας καὶ πόλεων ἄπιστοι· οὐδέποτε γὰρ ἐν τοῖς ἐπάνω χρόνοις ἐγένοντο πάθη τοιαῦτα περὶ πόλεις Ἑλληνίδας οὔτε τῶν πόλεων αὐτάνδρων ἀφανισμός, θείας τινὸς ἐνεργείας τὴν ἀπώλειαν καὶ φθορὰν τῶν ἀνθρώπων μηχανησαμένης. 2 Ἐπέτεινε δὲ τὸ μέγεθος τῆς συμφορᾶς ὁ καιρὸς· οὐ γὰρ ἡμέρας συνέβη γενέσθαι τὸν σεισμόν, ἐν ἧ δυνατὸν ἦν τοῖς κινδυνεύοντας βοηθεῖν ἑαυτοῖς, ἀλλὰ νυκτὸς τοῦ πάθους συμβάντος αἱ μὲν οἰκίαι διὰ τὸ μέγεθος τοῦ σεισμοῦ καταρριπτούμεναι συνεχέοντο, οἱ δὲ ἄνθρωποι διὰ τε τὸ σκότος καὶ τὸ τῆς περιστάσεως ἀπροσδόκητον καὶ παράδοξον ἀδυνάτως εἶχον ἀντιλαμβάνεσθαι τῆς σωτηρίας. 3 Οἱ μὲν οὖν πλείους ἐναποληφθέντες τοῖς πτώμασι τῶν οἰκιῶν ἠφανίσθησαν· ἐπιλαβούσης δ' ἡμέρας τινὲς ἐξεπλήδων ἐκ τῶν οἰκιῶν καὶ δόξαντες ἐκπεφευγῆναι τὸν κίνδυνον μίζονι καὶ παραδοξότερα συμφορᾶ περιέπεσον· τῆς γὰρ θαλάσσης μετεωρισθείσης ἐπὶ πολὺ καὶ κύματος ὑψηλοῦ ἐξαιρομένου, κατεκλύσθησαν ἅπαντες σὺν ταῖς πατρίσιν ἀφανισθέντες. Ἐγένετο δὲ τοῦτο τὸ πάθος τῆς Ἀχαΐας περὶ δύο πόλεις, Ἑλίκην τε καὶ Βούραν, ὧν τὴν Ἑλίκην [τε] συνέβαινε μέγιστον τῶν κατὰ τὴν Ἀχαΐαν πόλεων ἔχειν ἀξίωμα πρὸ τοῦ σεισμοῦ. 4 Περὶ δὲ τῶν συμπτωμάτων μεγάλης οὔσης ζητήσεως, οἱ μὲν φυσικοὶ πειρῶνται τὰς αἰτίας τῶν τοιούτων παθῶν οὐκ εἰς τὸ θεῖον ἀναφέρειν ἀλλ' εἰς φυσικὰς τινὰς καὶ κατηναγκασμένας περιστάσεις, οἱ δ' εὐσεβῶς διακείμενοι πρὸς τὸ θεῖον πιθανὰς τινὰς αἰτίας ἀποδιδούσι τοῦ συμβάντος ὡς διὰ θεῶν μῆνιν γεγεννημένης τῆς συμφορᾶς τοῖς εἰς τὸ θεῖον ἀσεβήσασιν· περὶ ὧν καὶ ἡμεῖς ἀκριβῶς ἀναγράψαι πειρασόμεθα τῆ κατὰ μέρος ἱστορίᾳ.

XLIX. 1. Κατὰ τὴν Ἰωνίαν ἐννέα πόλεις εἰώθεισαν κοινὴν ποιεῖσθαι σύνοδον τὴν τῶν Πανωνίων καὶ θυσίας συνθεῖν ἀρχαίας καὶ μεγάλας Ποσειδῶνι περὶ τὴν ὀνομαζομένην Μυκάλην

ἐν ἐρήμῳ τόπῳ. Ὑστερον δὲ πολέμων γενομένων περὶ τούτους τοὺς τόπους οὐ δυνάμενοι ποιεῖν τὰ Πανιώνια, μετέθεσαν τὴν πανήγυριν εἰς ἀσφαλῆ τόπον ὃς ἦν πλησίον τῆς Ἐφέσου. Πέμπαντες δὲ θεωροὺς Πυθῶδε, χρησμοὺς ἔλαβον ἀφιδρύματα λαβεῖν ἀπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ προγονικῶν αὐτοῖς βωμῶν ἐξ Ἐλίκης τῆς ἐν τῷ τότε μὲν Ἴωνίας, νῦν δὲ Ἀχαιῶν καλουμένης. 2 Οἱ μὲν οὖν Ἴωνες κατὰ τὸν χρησμὸν ἔπεισαν εἰς Ἀχαιῶν τοὺς ληψομένους τὰ ἀφιδρύματα· οὗτοι δὲ πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν διαλεχθέντες ἔπεισαν διδόναι τὰ ἀξιούμενα. Οἱ δὲ τὴν Ἐλίκην οἰκοῦντες, ἔχοντες παλαιὸν λόγιον ὅτι τότε κινδυνεύουσιν ὅταν Ἴωνες ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τοῦ Ποσειδῶνος θύσωσιν, ἀναλογιζόμενοι τὸν χρησμὸν ἀντέλεγον τοῖς Ἴωσι περὶ τῶν ἀφιδρυμάτων λέγοντες μὴ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν, ἀλλ' ἴδιον αὐτῶν εἶναι τὸ τέμενος· συνέπραττον δὲ τούτοις καὶ οἱ τὴν Βούραν οἰκοῦντες. 3 Τῶν δὲ Ἀχαιῶν κοινῷ δόγματι συγχωρησάντων, οἱ μὲν Ἴωνες ἔθυσαν ἐπὶ τοῦ βωμοῦ τοῦ Ποσειδῶνος κατὰ τὸν χρησμὸν, οἱ δ' Ἐλικεῖς τὰ χρήματα διαρρίψαντες τῶν Ἴώνων τοὺς τε θεωροὺς συνήρπασαν, ἠσέβησάν τε εἰς τὸ θεῖον. Ἀνθ' ὧν φασὶ μνησίαντα τὸν Ποσειδῶνα διὰ τοῦ σεισμοῦ καὶ τοῦ κατακλυσμοῦ τὰς ἀσβεβούσας πόλεις λυμήνασθαι. 4 Τοῦ δ' ἐκ Ποσειδῶνος γεγονέναι τὴν μῆνιν ταῖς πόλεσι φασὶν ἐμφανεῖς ἀποδείξεις ὑπάρχειν διὰ τὸ τῶν σεισμῶν καὶ τῶν κατακλυσμῶν τοῦτον τὸν θεὸν ἔχειν διελήφθαι τὴν ἐξουσίαν καὶ διὰ τὸ δοκεῖν τὸ παλαιὸν τὴν Πελοπόννησον οἰκητήριον γεγονέναι Ποσειδῶνος, καὶ τὴν χώραν ταύτην ὡσπερ ἱερὰν τοῦ Ποσειδῶνος νομίζεσθαι, καὶ τὸ σύνολον πάσας τὰς ἐν Πελοποννήσῳ πόλεις μάλιστα τῶν ἀθανάτων τὸν θεὸν τιμᾶν τοῦτον.

Alors qu'Astéios était archonte à Athènes, les Romains nommèrent, au lieu de consuls, six tribuns militaires, M. Furius, et L. Furius ainsi qu'A. Postumius, L. Lucretius, M. Fabius et L. Postumius. Cette année-là, villes et campagnes, dans le Péloponnèse, furent ravagées par des tremblements de terre et des raz de marée d'une violence inouïe. Jamais dans le passé de pareils désastres ne s'étaient abattus sur des cités grecques, jamais on n'avait vu des villes anéanties avec tous leurs habitants, comme si une force divine s'était acharnée à tuer et à perdre les hommes. 2 Le moment où arriva la catastrophe accrut son ampleur. Le tremblement de terre ne se produisit pas de jour quand les victimes auraient pu se secourir elles-mêmes, il frappa de nuit. La violence des secousses ébranla les maisons qui s'écroulèrent et la population, surprise dans l'obscurité, à l'improviste, par une catastrophe sans précédent, ne put rien faire pour sauver sa vie. 3 La plupart des gens périrent ensevelis dans les décombres de leurs maisons; quelques-uns réussirent à sortir de leurs demeures au lever du jour et se croyaient hors de danger quand s'abattit sur eux un fléau encore plus terrible et plus inouï que le premier. La mer se souleva et il se forma une vague énorme qui engloutit tous les habitants en même temps que leur terre ancestrale. Ce furent deux cités d'Achaïe, Héliké et Boura, qui furent frappées de cette manière : Héliké était une des cités d'Achaïe les plus réputées avant le tremblement de terre. 4 On s'est beaucoup interrogé sur ce phénomène. Les philosophes naturalistes essaient d'expliquer une catastrophe telle que celle-là non par la volonté divine, mais par des circonstances naturelles, produites par un enchaînement nécessaire; au contraire, les personnes qui ont de la piété à l'égard de la divinité expliquent l'événement en soutenant avec des arguments plausibles que la colère des dieux contre les impies est à l'origine de ce malheur. Nous allons essayer, nous aussi, de traiter ce point avec exactitude, en lui consacrant un chapitre spécial de notre histoire.

XLIX. 1 En Ionie, neuf cités avaient coutume de se réunir pour la fête des Panionia; en commun, elles offraient à Poséidon de grands sacrifices d'origine ancienne dans un endroit désert situé près de Mycale. Plus tard, des guerres dans cette région rendirent impossible la célébration des Panionia et l'on transporta cette réunion solennelle dans un lieu à l'abri de tout danger, près d'Ephèse. On envoya des théores à Pythô consulter le dieu; les oracles qu'ils obtinrent leur prescrivaient de faire des copies des autels anciens que leurs ancêtres avaient élevés à Héliké d'Ionie, comme on l'appelait autrefois, à Héliké d'Achaïe, comme on dit à présent. 2 Les Ioniens, pour obéir à l'oracle, envoyèrent une délégation en Achaïe chercher les copies; elle exposa sa mission devant la confédération achéenne et elle la persuada de lui donner ce qu'elle demandait. Mais les habitants d'Héliké conservaient une ancienne prédiction, selon laquelle ils seraient en danger quand les Ioniens sacrifieraient sur l'autel de Poséidon; ils tinrent compte de cet oracle et refusèrent les copies aux Ioniens en disant qu'il ne s'agissait pas d'un sanctuaire commun à tous les Achéens, mais d'un bien qui leur appartenait en propre. Les habitants de Boura les soutinrent. 3 Mais les Ioniens se fondèrent sur la permission que leur donnait la décision de la confédération achéenne pour sacrifier sur l'autel de Poséidon, comme le leur prescrivait l'oracle; les habitants d'Héliké dispersèrent les affaires des Ioniens et s'emparèrent de

leurs théores, commettant ainsi une impiété à l'égard de la divinité. Voilà ce qui suscita, dit-on, la colère de Poséidon qui frappa les cités impies par ce tremblement de terre et ce raz de marée. 4 Que ce soit Poséidon qui ait eu de la colère contre ces cités, tout le prouve clairement. C'est ce dieu qui possède, croit-on, le pouvoir sur les tremblements de terre et les raz de marée; le Péloponnèse passe depuis les temps les plus reculés pour sa demeure et l'on estime que cette terre lui est, pour ainsi dire, consacrée; d'une façon générale, il n'y a aucun immortel qui soit plus vénéré que ce dieu dans toutes les cités du Péloponnèse.

L'affirmation de Diodore (XV. 48, 3) selon laquelle Boura eut le même sort qu'Héliké provient d'une confusion commune chez plusieurs auteurs anciens; voir Str. I. 3, 18=513. Le géographe est peut-être plus précis quand il affirme qu'Héliké fut submergée par un raz-de-marée, alors que Boura disparut dans un gouffre mais les conditions exactes de la catastrophe restent inconnues; une chose est pour l'instant certaine : Héliké disparut complètement de la scène historique après la catastrophe (sur son emplacement, voir *infra*, n° 311) alors que Boura survécut jusqu'à la fin de l'Antiquité (Meyer, *op. cit.*, 85-86; sur sa localisation, voir le commentaire *ad* Paus. VII. 25, 8=318. 2).

Plusieurs auteurs (cf. Herod. I, 145=142; Str. VIII. 7, 2=528; Paus. VII. 24, 5-6=312) indiquent qu'Héliké était occupée par les Ioniens avant l'arrivée des Achéens; la cité possédait un temple de Poséidon Hélikônios. La demande des Ioniens est différemment présentée par Strabon (voir VIII. 7, 2=528. 1); ceux-ci demandaient, selon lui, soit l'image antique de Poséidon (τὸ βρέτας) soit l'ἀφίδρουσις du sanctuaire; cf. L. Brunnel, «A propos des transferts de cultes : un sens méconnu du mot ἀφίδρουμα», *RPh* 27 (1953) 21-33; L. Robert, *Hellenica* 13 (1965) 120-125. La phrase de Diodore (XLIX, 1) : ἀφιδρύματα λαβεῖν ἀπὸ τῶν ἀρχαίων καὶ προγονικῶν αὐτοῖς βωμῶν ἕξ Ἑλίκης, est commentée par C. Bearzot, «La guerra Ielantea e il κοινόν degli Ioni d'Asia», in M. Sordi (éd.), *Santuari e politica nel mondo antico* (Milano, 1983) 71 n. 45. La colère de Poséidon, contre les cités impies (XLVIII. 3-4), est diversement expliquée chez Pausanias (VII.24, 6 sqq.=313) et Polyaeus. VIII. 46=426. Sur la fête de Poséidon Hélikônios à Mycale (Diod. XV. 49.1) et l'origine de ce culte, voir Nilsson, *Gr. Feste*, 74-78; C. Bearzot, *op. cit.*, 70 sqq.

110. Deuxième invasion thébaine dans le Péloponnèse
Diod. XV. 68, 2

369 av. J.-C.

Οὗτος δὲ παρελθὼν εἰς Κόρινθον καὶ προσλαβόμενος καὶ παρὰ Μεγαρέων καὶ Πελληνέων, ἔτι δὲ Κορινθίων στρατιώτας, στρατόπεδον συνεστήσατο ἀνδρῶν μυριάων μετὰ δὲ ταῦτα Λακεδαιμονίων καὶ τῶν ἄλλων συμμάχων παραγενομένων εἰς Κόρινθον συνήχθησαν οἱ σύμπαντες δις μυριάων οὐκ ἐλάττους.

Celui-ci gagna Corinthe et compléta ses forces avec des soldats venus de Mégare, de Pellène et de Corinthe; il réunit ainsi une armée de dix mille hommes. Lorsque par la suite les Lacédémoniens et le reste des alliés arrivèrent à Corinthe, l'ensemble des troupes rassemblées était de vingt mille hommes au moins.

N.C. Les mss donnent aussi (v.1) Πελληναίων M; Πεληνέων PX.

Les Béotiens, invités par les Arcadiens, les Argiens et les Eléens avançaient vers le Péloponnèse quand les Athéniens décidèrent de se joindre aux Lacédémoniens. Pellène s'associa à cette dernière coalition (sur la fidélité de cette cité à Sparte, même après Leuctres, voir le commentaire *ad* Xen. *Hell.* VII.2, 2=587). La date de cette deuxième expédition a été établie par Beloch, *Gr. Gesch.* III.2, 239; cf. *infra*, n° 584-585.

111. Troisième expédition thébaine dans le Péloponnèse; libération de Dymé
Diod. XV. 75, 2

367/6 av. J.-C.

Ἐπαμεινώνδας δ' ὁ Θηβαῖος μετὰ δυνάμειος ἐμβαλὼν εἰς Πελοπόννησον τοὺς Ἀχαιοὺς καὶ τινὰς ἄλλας πόλεις προσηγάγετο, Δύμην δὲ καὶ Ναύπακτον καὶ Καλυδῶνα φρουρουμένην ὑπ' Ἀχαιῶν ἠλευθέρωσεν. ἐστράτευσαν δὲ καὶ εἰς Θετταλίαν Βοιωτοί, καὶ Πελοπίδαν ἐκομίσαντο παρ' Ἀλεξάνδρου τοῦ Φερῶν τυράννου.

Le Thébain Epaminondas entra dans le Péloponnèse avec une armée et gagna à son camp les Achéens et quelques autres cités; il libéra Dymé, Naupacte et Calydon des garnisons achéennes qui les

occupaient. Les Béotiens firent également une expédition en Thessalie et en ramenèrent Pélopidas qu'ils arrachèrent au tyran de Phères Alexandros.

Cette troisième expédition fut provoquée par des changements constitutionnels survenus en Achaïe (cf. Xen. *Hell.* VII.1, 41-43=586). L'expédition eut lieu «au plus tôt» pendant le congrès de Suse où Pélopidas conduisit la délégation thébaine (cf. éd. CUF, *ad loc.*, *adn.* 1). Epaminondas «délivra Dymé, Naupacte et Calydon que les Achéens occupaient»; ces deux dernières cités furent restituées aux Etoliens (cf. J. Merker, «The Achaeans in Naupaktos and Kalydon in the 4th c.», *Hesperia* 52 [1983] 303-311). Dymé resta probablement achéenne; la présence d'une garnison achéenne dans cette cité est étonnante et difficile à comprendre (cf. Dubois, *Ligues*, 54 n.1). Il semble que les Achéens réussirent à reprendre Naupacte après la mort d'Epaminondas (Demosth. *Philip.* III, 44) car, dès 341 av. J.-C., Philippe II promit la cité à ses alliés Etoliens. Quelques années plus tard, lors de la bataille de Chéronnée, les Achéens se mirent du côté des Athéniens et des Thébains et partagèrent le désastre.

112. Aigion, Patras et Dymé aux prises avec les Macédoniens
Diod. XIX. 66, 1-6

313/4 av. J.-C.

Τοῦ δ' ἔτους τούτου διεθόντος Ἀθήνησι μὲν ἦρχε Νικόδομος, ἐν Ῥώμῃ δ' ἦσαν ὑπατοὶ Λεύκιος Παπείριος τὸ τέταρτον καὶ Κόϊντος Πόπλιος τὸ δεύτερον. 2 Ἐπὶ δὲ τούτων Ἀριστόδημος μὲν ὁ κατασταθεὶς ὑπ' Ἀντιγόνου στρατηγὸς ὡς ἐλύθητο τὴν Ἀλεξάνδρου τοῦ Πολυπέροντος ἀπόστασιν, ἐπὶ τοῦ κοινοῦ τῶν Αἰτωλῶν δικαιολογησάμενος προετρέψατο τὰ πλήθη βοηθεῖν τοῖς Ἀντιγόνου πράγμασιν, αὐτὸς δὲ μετὰ τῶν μισθοφόρων διαβάς ἐκ τῆς Αἰτωλίας εἰς Πελοπόννησον κατέλαβεν Ἀλέξανδρον καὶ τοὺς Ἡλείους πολιορκοῦντας τὴν Κυλλήνην, εὐκαίρως δὲ τοῖς κινδυνεύουσιν ἐπιφανεῖς ἔλυσε τὴν πολιορκίαν. 3 Καταλιπὼν δ' ἐνταῦθα τοὺς παρεξομένους τῷ φρουρίῳ τὴν ἀσφάλειαν ἀνέξευξεν εἰς τὴν Ἀχαΐαν καὶ Πάτρας μὲν ἠλευθέρωσε φρουρουμένας ὑπὸ τῶν Κασάνδρου στρατιωτῶν, Αἴγιον δὲ ἐκπολιορκήσας τῆς τε φρουρᾶς ἐκυρίευσεν καὶ τοῖς Αἰγιεῦσι κατὰ δόγμα τὴν ἐλευθερίαν βουλόμενος ἀποκαταστήσασθαι διὰ ταύτην τὴν περίστασιν ἐκωλύθη τῶν γὰρ στρατιωτῶν τραπέντων πρὸς ἀρπαγὴν πολλοὶ μὲν ἀπεσφάγησαν τῶν Αἰγιέων, πλεῖστοι δὲ τῶν οἰκιῶν διεφθάρησαν. 4 Μετὰ δὲ ταῦτα διαπλεύσαντος εἰς Αἰτωλίαν αὐτοῦ Δυμαῖοι, φρουρᾶν ἔχοντες παρὰ Κασάνδρου, διετείχισαν τὴν πόλιν, ὥστε κατ' ἰδίαν οὔσαν ἀπὸ τῆς ἀκροπόλεως διεξεῦχθαι. Παρακαλέσαντες δ' ἀλλήλους ἀντέχεσθαι τῆς αὐτονομίας περιεστρατοπέδευσαν τὴν ἄκραν καὶ συνεχεῖς προσβολὰς ἐποιοῦντο. 5 Ἄ δὲ πυθόμενος ὁ Ἀλέξανδρος ἦκεν μετὰ δυνάμειος καὶ βιασάμενος ἐντὸς τοῦ τείχους ἐκυρίευσεν τῆς πόλεως, τῶν δὲ Δυμαίων τοὺς μὲν ἀπέσφαξεν, τοὺς δ' εἰς φυλακὴν ἀπέθετο, πολλοὺς δὲ ἐφυγάδευσεν. 6 Οἱ δὲ περιλειφθέντες ἀπαλλαγέντος ἐκ τῆς πόλεως Ἀλεξάνδρου χρόνον μὲν τινα τὴν ἡσυχίαν ἦγον, καταπεπληγμένοι τὸ μέγεθος τῆς συμφορᾶς, ἅμα δὲ καὶ συμμαχῶν ὄντες ἔρημοι· μετὰ δὲ τινα χρόνον ἐξ Αἰγίου τοὺς Ἀριστοδήμου μισθοφόρους μεταπεμψάμενοι πάλιν ἐπέθεντο τῇ φρουρᾷ καὶ κυριεύσαντες τῆς ἄκρας τὴν μὲν πόλιν ἠλευθέρωσαν, τῶν δὲ καταλειφθέντων τοὺς πλείστους ἀποσφάζαντες συνανεῖλαν καὶ τῶν ἰδίων πολιτῶν ὅσο πρὸς Ἀλέξανδρον εἶχον φιλίαν.

Cette année écoulée, Nicodorus devint archonte à Athènes et les Romains portèrent au consulat Lucius Papirius pour la quatrième fois et Quintus Publius pour la deuxième. 2 Pendant leur année de charge, Aristodemos, désigné comme stratège par Antigone, à la nouvelle de la défection d'Alexandre, fils de Polyperchon, plaida sa cause devant l'assemblée des Etoliens et amena la masse des participants à soutenir la cause d'Antigone. Lui même passa avec les mercenaires de l'Étolie dans le Péloponnèse, où il trouva Alexandre et les Eléens en train d'assiéger Cyllène. Pour cette cité en danger sa soudaine arrivée fut un coup de chance qui fit lever le siège. 3 Il laissa là des hommes pour assurer la sécurité de ce fortin et partit en direction de l'Achaïe, où il délivra Patras de la garnison que Cassandre y avait établie. Il assiégea victorieusement Aigion et se rendit maître de la garnison. Son intention était de rendre officiellement la liberté à cette cité, mais l'incident suivant l'en empêcha. Ses soldats se livrèrent au pillage et beaucoup d'habitants d'Aigion furent massacrés, tandis que la plupart des maisons étaient détruites. 4 Ensuite, quand il eut fait voile vers l'Étolie, les Dyméens, qui avaient reçu une garnison de Cassandre, établirent dans la ville un mur de séparation qui la mettait à part en l'excluant de l'acropole. Après s'être exhortés à lutter de toutes leurs forces pour l'autonomie, ils investirent la citadelle et lancèrent assaut sur assaut. 5 A cette nouvelle, Alexandre arriva avec une armée : il pénétra de force

à l'intérieur de la muraille et se rendit maître de la ville, massacrant une partie des Dyméens, en emprisonnant d'autres et en exilant un grand nombre. 6 Après le départ d'Alexandre, les survivants, terrifiés par l'ampleur de la catastrophe et, par ailleurs, dépourvus d'alliés, se tinrent tranquilles un certain temps. Un peu plus tard, après avoir fait venir d'Aigion les mercenaires d'Aristodémos, ils attaquèrent à nouveau la garnison. Ils se rendirent maîtres de la citadelle et libérèrent la cité. Ils massacrèrent la plupart des soldats qui avaient été laissés dans la citadelle et exécutèrent également tous leurs concitoyens favorables à Alexandre.

Aristodème, premier général envoyé en Grèce par Antigone, roi de Macédoine, enleva les garnisons macédoniennes de Cassandre à Patras et à Aigion mais le pillage auquel se livrèrent ses soldats après qu'il se soit rendu maître d'Aigion l'empêcha d'accorder, officiellement, la liberté à cette cité, comme il en avait l'intention en vertu du décret voté par les Macédoniens (cf. Diod. XIX. 61, 3).

Pendant qu'il se dirigeait (sc. Aristodème) avec sa flotte en Etolie, les Dyméens attaquèrent la garnison de Cassandre après l'avoir isolée par la construction d'un mur; Alexandre, fils de Polyperchon, mit fin à leur entreprise, reprit la ville et massacra nombre d'habitants. Les Dyméens réussirent toutefois, après ce premier échec, à prendre l'acropole de leur propre cité, avec l'aide des mercenaires d'Aristodème et massacrèrent à leur tour la garnison macédonienne. Cf. Seibert, *Fluchtlinge und Verbanten*, 170 et n. 1333; Karl-Wilhelm Welwei, «Das makedonische Herrschaftssystem in Griechenland und die Politik des Antigonos Dason», *RhM* 10 (1967) 337 n. 5; Cl. Wehrli, *Antigonos et Demetrios* (Genève, 1968) 111; R.A. Billows, *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State* (Berkeley-Los Angeles-London, 1990) 118. Pour le rempart, érigé par les Dyméens pour séparer leur cité de l'acropole où se trouvait la garnison macédonienne, voir Rizakis, *Paysages I*, 81-84.

113. La campagne de Démétrios le poliorcète dans le Péloponnèse

303 av. J.-C.

Diod. XX. 103, 4

Δημήτριος δὲ παρελθὼν εἰς τὴν Ἀχαΐαν Βούραν μὲν κατὰ κράτος εἴλε καὶ τοῖς πολίταις ἀπέδωκε τὴν αὐτονομίαν.

Démétrios entra ensuite dans l'Achaïe, prit d'assaut Boura et rendit aux habitants leur indépendance.

Dans le cadre de sa campagne dans le Péloponnèse (printemps de 303 av. J.-C.) et afin de mettre fin au contrôle de Cassandre (Diod. XX. 102, 1) Démétrios libéra Corinthe de sa garnison macédonienne, sous les ordres du stratège de Cassandre Prépélaos, puis il se dirigea vers l'Achaïe libérant facilement Boura qu'il rendit à ses citoyens; l'entreprise fut relativement facile car ni Cassandre ni Polysperchon n'envoyèrent de secours aux cités; cf. Cl. Wehrli, *Antigonos et Demetrios* (Genève 1968) 111.

Sur l'expédition de Démétrios dans le Péloponnèse, voir aussi Polyæn. IV.7, 3=424; cf. Niese, *Gr. Staaten I*, 337; E. Manni, *Demetrio Poliorcete* (Roma, 1951) 118 (Boura n'est pas citée); W. L. Adams, *Cassander, Macedonia and the Policy of Coalition, 323-301 B.C.* (Ann Arbor, 1975) 169-172, particulièrement p. 171.

XXIX. DIOGENES Laertius (IIIe s. ap. J.-C.)

114. Le tremblement de terre d'Héliké

373 av. J.-C.

Diog. Laert. III, 20-21

τὸν μέντοι Πόλλιν λόγος ὑπὸ τε Χαβρίου ἠττηθῆναι καὶ μετὰ ταῦτα ἐν Ἑλίκῃ καταποντωθῆναι τοῦ δαιμονίου μνησίαντος διὰ τὸν φιλόσοφον, ὡς καὶ Φαβωρίνός φησιν ἐν πρώτῳ τῶν ἀπομνημονευμάτων [FHG III, 578]. οὐ μὴν ἠσύχαζεν ὁ Διονύσιος· 21. μαθὼν δὲ ἐπέστειλε Πλάτωνι μὴ κακῶς ἀγορεύειν αὐτόν. καὶ ὃς ἀντεπέστειλε μὴ τοσαύτην αὐτῷ σχολὴν εἶναι ὥστε Διονυσίου μαινεῖσθαι.

A la suite de sa dispute avec le tyran de Syracuse Denis, Platon fut donné par celui-ci comme esclave au spartiate Pollis qui se trouvait en Sicile à la tête d'une ambassade spartiate. Selon une autre version Pollis subit, à son retour en Grèce, une défaite navale par Chabrias, probablement, dans le golfe

de Corinthe; Pollis noyé dans les eaux d'Héliké fut le victime de la colère divine pour le traitement du philosophe. D'après Elieen (*NA XI*, 19=6) le raz de marée, provoqué par le séisme, engloutit dix trirèmes Lacédémoniennes.

XXX. [DIOGENIANUS] paroemiogr. Heracleensis (IIe s. ap. J.-C.)

115. Oracle de Delphes pour les gens d'Aigion

DV I, 21 (=Paroem. gr. II. 5, v. 1-2)

Αἰγιέες οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι : ἐπὶ τῶν μη-
δενὸς ἀξίων καὶ εὐτελῶν.

116. Oracle pour les réfugiés de Pellène.

DV I, 27 (=Paroem. gr. II. 5, v. 14-15)

Ἄκρον λάβε καὶ μέσον ἔξεις : ἐπὶ τῶν δυσφορούν-
των ± καὶ δυσνοήτων.

Cf. Pour le même oracle, voir Zen.. I, 57=593; Apost. I, 97=37.

117. [Diogenian.] I, 47 (Paroem. gr. I. 188, v. 1-4)

Αἰγιέες οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι : ἐπὶ τῶν
παντελῶς εὐτελῶν καὶ μικρῶν. Ἐρωτώντων γὰρ τινῶν,
τίνες κρείττους τῶν Ἑλλήνων; τοῦτο ἀντεφθέγξαντο·
Αἰγιέες οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι.

Pour le même oracle, voir Zen. I, 48=594.

XXXI. EPIPHANIUS (VIIIe s. ap. J.-C.)

118. Patras lieu du martyre de l'apôtre André

Ephanius, in J.-P. Migne, *Patrologiae cursus completus* (Paris, 1857-1866) G 120, p. 248

Διαβοήτων οὖν αὐτῶν τῶν θαυμάτων [τῶν] γενομένων καὶ τῶν ἰαθέντων βοώντων ἐν πάσαις
ταῖς Πάτραις τῆς Ἀχαΐας καὶ ἐν ὅλῃ τῇ γῆ ἐκείνῃ, προσέφερον αὐτῷ τοὺς δαιμονιώντας καὶ
ἀσθενοῦντας· καὶ τὸν λόγον τῆς χάριτος διαμαρτυρόμενος αὐτοῖς καὶ κατηχῶν, τῇ ἐπικλήσει τοῦ
Χριστοῦ πάντας ἴατο. Κατέστρεφον δὲ τοὺς ναοὺς τῶν εἰδώλων, καὶ κατέκλαον τὰ ξόανα τὰ χρυσᾶ
καὶ ἀργυρᾶ, καὶ κατέκαιον τὰς βίβλους. Καὶ πολλὰ χρήματα προσέφερον τῷ Ἀνδρέᾳ· ὁ δὲ διὰ τῶν
μαθητῶν ἐδίδον αὐτὰ τοῖς ὀρφανοῖς καὶ ταῖς χήραις καὶ εἰς κτίσιν ἐκκλησιῶν· καὶ οὐδὲν ἕξ αὐτῶν
ἐχρῶντο, εἰ μὴ τι ἦν ἀναγκαῖον. Παρεδίδου δὲ αὐτοῖς τὴν Παλαιὰν Διαθήκην καὶ τὸ Εὐαγγέλιον· καὶ
χειροτονήσας αὐτοῖς πρεσβυτέρους καὶ διακόνους ἐκέλευσεν ἐκκλησίαν γενέσθαι μεγάλην,
κελεύσας γράψαι ἐν τοῖς τοίχοις τὴν Παλαιὰν Διαθήκην καὶ τὴν Νέα, ὡς οἱ ἐντόπιοι μαρτυροῦσιν,
μέχρι τῆς σήμερον τὴν παράδοσιν ἔχοντες.

Sur le martyre de l'apôtre, voir S. Thomopoulos, *Ὁ Ἅγιος Ἀνδρέας* (Athènes, 1889) et les études
récentes de Jean-Marc Prieur, «Découvertes sur les Actes d'André à Patras», *Πελοποννησιακά*, 8.A
(1981/2) *Parart.*, 321-324 et Th. Détorakis, «Τὸ ἀνέκδοτο μαρτύριο τοῦ Ἀποστόλου Ἀνδρέα (An
unpublished 'martyrdom' of St Andrews the Apostle)», *loc. cit.*, 325-352. Enfin Σ. Δ. Ἡμελλου,
«Ἁγίου Ἀνδρέα λαϊκὴ λατρεία», *Πελοποννησιακά* 1991/1992(1992) 225-252.

XXXII. ETYMOLOGICUM MAGNUM (XIe (?) s. ap. J.-C.)

119. Alésion

Et. M. 61, 38-40 [38] (s.v. Ἀλείσιον)

ΑΛΕΙΣΙΟΝ : Τόπος οὕτω καλούμενος, ὡς λέγει ὁ
Χοιροβοσκός, ἀπὸ τοῦ ἀλῶ ἀλέσω ἀλείσιον·
Πέτρης τ' Ὀλενίης καὶ Ἀλεισίου, ἐνθα κολώνη
κέκλιται·
Ὅπου ἡ κολώνη παράκειται.

N.C. Πέτρης-κέκλιται, tiré de l' *Il.* XI, 756 sqq.=154 où toutefois κέκλιται. Ἀλείσιον est également signalé dans *Il.* II, 617; cf. Eust., *Schol. ad Il.* II, 617=152 et 152b. Les hypothèses, concernant leur emplacement, sont appuyées sur ces passages homériques, repris par des auteurs tardifs (e.g. Str. VIII.3, 1 et 3, 8=520).

120. Aroé, bourg d'Achaïe

Et. M. 147, 36-43[36] (s.v. Ἀρόη)

ΑΡΟΗ : Κώμη πάλαι τῆς Ἀχαΐας, νῦν δὲ πόλις
ἢ καλουμένη Πάτραι· περὶ ἧς καὶ λόγιον ἐκ Σιβύλ-
λης ἐξέπεσε τρίμετρον· οἶον,
Ἀρόη τρίπτυγος ἔσσει· εὐδαίμων πόλις.
Ὅτι Τριπτόλεμος ὁ Κελεοῦ, ὑπὸ τῆς Δήμητρος
κελευσθεὶς διδάσκειν τοὺς ἀνθρώπους τὴν γεωργίαν
τοῦ σίτου, ἐν αὐτῇ πρῶτον ἤροσέν τε καὶ ἔσπειρε, τὸ
συμφυῆς τῆς γῆς καταμαθῶν. Παρὰ τὸ ἀρόσαι
οὖν, Ἀρόη προσηγορικόν. Οὕτως εὗρον ἐν ἐπιγράμ-
μασι τῶν πρώτων.

40

N.C. v. 37 : Πάτραι Πάτραι D; la correction Νέαι Πάτραι qui a été suggérée n'est pas possible, ce nom étant attribué à Hyrate de l'Achaïe Phthiotide qui reçut au XIe s. de n.è. des réfugiés Patréens (Pouqueville, *Voyage* III, 255-56; cf. Triantaphyllou, *Lexicon*, s.v. Νέαι Πάτραι et *RE*, s.v.). L'adjectif d'Aroé τρίπτυγος comme d'ailleurs le surnom d'Artémis, Triclaría, fait allusion aux trois *kōmai* ioniennes (Aroé, Antheia et Mésatis) qui formèrent, à la suite d'un synoecisme, la cité de Patras (voir Herbillon, *Cultes*, 40-41 et commentaire ad VII.18, 3-5=250. 1-2), probablement, sur l'emplacement d'Aroé. Ὅτι Τριπτόλεμος etc. : voir Paus. VII.18, 2-3; St. Byz. 124, 6=489.

121. Rhyes, cité d'Achaïe

Et. M. 150, 55-57 [55] (s.v. Ἄρυπες)

ἌΡΥΠΕΣ : Φερεκύδης, ἀντὶ τοῦ Ῥύπες. Πρό-
δηλον τὸ εἰρημένον. Ῥύπες γὰρ λέγονται οἱ Ἀχαιοί·
κατὰ πλεονασμὸν τοῦ ἄ, Ἄρυπες.

N.C. Voir *FGrH* 3 (Pherekydes) F 163 où est cité aussi le texte de Theognost., *An. Ox.* II 98, 4=553 : Ἄρυπ· οἱ ἀπὸ δύσεως μέχρι Ἰσθμοῦ Ἀχαιοί. V. 56 Ἀχαιοί; Αἰγύπτιοι, correction suggérée dans le commentaire à cause du lemme de St. Byz., 129, 11-12 s.v. Ἀρύπη : Ἀρύπη, πόλις [ἐν Αἰγύπτῳ] ἧς οἱ πολῖται Ἄρυπες, ὡς Ἡρωδιανός.

122. Bolinon, bourg d'Achaïe

Et. M. 204, 33-38 [33] (s.v. Βόλινον)

ΒΟΛΙΝΟΝ : κώμη τις τῆς Ἀχαΐας, πλησίον
Πατρῶν καὶ τοῦ καλουμένου Δρεπάνου. Εἰρηται δέ,
ὅτι νύμφη τις διωκομένη ὑπὸ Ἀπόλλωνος ἐρώντος,
κατὰ τόνδε τὸν τόπον μέλλουσα ἀγρεύεσθαι ἐρριψεν
ἑαυτὴν εἰς θάλασσαν· ὁ δὲ θεὸς τὸ χωρίον οὕτως ἐκά-
λει, ἀπὸ τῆς βολῆς τῆς νύμφης.

35

N.C. Βολίνη in St. Byz.s. v. 174, 14-15; Paus. VII. 23, 4 : Βολίνα.

123. Boura, cité d'Achaïe*Et. M.* 209, 41-44 [41] (s.v. Βούρα)

ΒΟΥΡΑ : Πόλις τῆς Ἀχαΐας, ἣν ὤκησεν Δεξά-
μενος ὁ Κένταυρος· καὶ ἐκεῖ αὐτοῦ τὰ βουστάσια
ἐφυλάττετο. Διὸ καὶ Βούρα ὠνομάσθη ἀπὸ τοῦ
τὰς βοῦς ὤρειν, ὃ ἐστι φυλάττειν. 45

Βουρά τε Δεξαμένοιο βοόσταισι Οἰκιάδαο.

N.C. v. 41 : la lecture ὤκησεν Δεξαμένος etc. d'après Call., *Del.* V, 102=68 au lieu de ὤκησεν Ἐξάδιος que portent certains mss; Δεξαμένος est d'ailleurs mentionné au v. 44, copié de Call. *Del.* V, 102. Ce même Dexaménos est mentionné chez [Apollod.] II, 5, 5=33; il est roi d'Olénos. Sur Oikiadès, père de Dexaménos, voir Röscher, *Lex. Myth.* III.1, 747. Sur Dexaménos et sa relation avec les centaures, voir Röscher, *op. cit.* I, 1000 sq.

124. Dymé, cité d'Achaïe*Et. M.* 291, 12-16 [12] (s.v. Δύμη)

ΔΥΜΗ : Ἡ πόλις τῆς Ἀχαΐας. Λυκόφρων,
Δύμη τε Βουρέοισιν ἡγεμῶν ὄχλου.
Λέγεται καὶ Δύμαι καὶ Δυμαῖαι, ὅτι πρὸς δυσμαῖς
τῆς Ἀχαΐας κείται, δύσμη τις οὔσα καὶ δύμη. Ἡ
ἀπὸ Δύμης ἡρωίδος.

125. Aigai et Héliké*Et. M.* 546, 47-48 (s.v. Κύπρις)

Ἴκετο (δ') Αἰγᾶς, ὅθι οἱ κλυτὰ δώμασι ἔασι
Αἰγαῖος ποτέ ὁ Ποσειδῶν εἰρηται παρ' Ὀμήρω.

Loc. cit., 547, 12-21 (s.v. Κύπρις)

Ἄρτεμις δὲ καὶ
ἀγροτέρη καὶ ἰοχέαιρα, καὶ πάντα τὰ παραπλήσια·
καὶ γὰρ, εἰ σπανίως, Ἐλικώνιον τὸν Ποσειδῶνα
εἰρηκεν ἀπὸ Ἐλικῶνος, ὡς Ἀρίσταρχος βούλεται· 15
ἐπεὶ ἡ Βοιωτία ὅλη ἱερὰ Ποσειδῶνος· (οὐ γὰρ ἀρέσκει
ἀπὸ Ἐλίκης· ἐπεὶ φησίν,
Οἱ δὲ τοι εἰς Ἐλίην τε καὶ Αἰγᾶς δῶρ' ἀνάγουσιν.
Ἐλικήιον γὰρ ἄν εἴπε, συγχωροῦντος τοῦ μέτρου·)
δύναται δὲ Ἐλικώνιος λέγεσθαι διὰ τὸ ἐλικᾶς καὶ 20
περιφερεῖς εἶναι τὰς δίνας τῆς θαλάσσης.

N.C. v. 14 : Ἐλικώνιον τὸν Ποσειδῶνα εἰρηκεν, cf. Hom. *Il.* XX 404=157. v. 17 : cf. *Il.* VIII. 203=153; sur son culte, voir commentaire *ad* Paus. VII.24, 5=312.

XXXIII. EURIPIDES (Ve s. av. J.-C.)**126.** Achaios, premier roi des Achéens*Eurip.* *Ion*, v. 1589-1693[1592]

Ξούθῳ δὲ καὶ σοὶ γίγνεται κοινὸν γένος,
Δῶρος μὲν, ἔνθεν Δωρὶς ὑμνηθήσεται
πόλις, κατ' αἴαν Πελοπίαν γ'· ὁ δεύτερος
Ἀχαιός, ὃς γῆς παραλίας Ῥίου πέλας
τύραννος ἔσται, κάπισημανθήσεται
κείνου κεκλήσθαι λαὸς ὄνομ' ἐπώνυμον.

Xouthos et toi aurez postérité commune, Doros, par qui sera illustrée la Doride, au pays de Pélopes; puis, un deuxième fils, Achaïos, roi futur du pays maritime, près de Rhion; un peuple aura de lui son nom.

Sur Achaïos, fils de Xouthos et de Kreussa, héros éponyme des Achéens, voir *RE* I.1 (1893) col. 205, s.v. Achaïos (1).

XXXIV. EUSEBIUS (260/64-338/40 ap. J.-C.)

127. Oibotas de Dymé, vainqueur à Olympie Ol. 6=756 av. J.-C.
Eus., *Chron.* I, n° 6

VI. *Ojibotas Dimaeus in stadio.* [~E] κτη. Οιβώτας Δυμαῖος στάδιον.

N.C. Cod. οιβῶλας.

Sur Oibotas et sa victoire à Olympie voir Moretti, *Olympionikai*, 6; sur l'épigramme, en l'honneur de cet athlète, que Pausanias a vu à Olympie, voir le commentaire *ad* Paus. VII.17, 6=242.

128. Ikarios d' Hypéréssia, vainqueur à Olympie Ol. 23=688 av. J.-C.
Eus., *Chron.* I, n° 23

XXIII. *Ikarius Hiperesius in stadio.* Εἰκοστή τρίτη. Ἰκάριος Ὑπερσειεύς στάδιον.

N.C. Rectius diei Ὑπερσειεύς monet AvG.

Cf. Moretti, *Olympionikai*, 28.

129. Allusion à une guerre entre les Eléens et les Dyméens Ol. 28=668 av. J.-C.
Eus., *Chron.* I, n° 28

XXVIII. *Kharmis Lakonius in stadio.*

Qui aridis ficis solummodo utebatur s. contentus erat (necessitatem explebat). Eius initium Pisaei (Pesienses) fecerunt, Heliensibus propter bellum cum occidentalibus (occidentis) impeditis.

[E]ἰκοστή ὀγδόη. Χάρμις Λάκων στάδιον,

ὃς σύκοις ξηροῖς ἤσκει. ταύτην ἤξαν Πισαῖοι (Scal. *pro* Πισσαῖοι)

Ἡλείων ἀσχολουμένων, διὰ τὸν πρὸς Δυμαίου (Scal. *pro* Δυσμαίου)

πόλεμον.

130. Phanas de Pellène, vainqueur à Olympie Ol. 67=512 av. J.-C.
Eus., *Chron.* I, n° 67

LXVII. Phannas Pellenus, primus triplicavit in stadio,

et diaulo, et hiplone (*pro* δπλα) id est ad-

versarium procedere certaminis armigeri.

Ἐξηκοστή ἑβδόμη. Φανᾶς Πελληνεύς· πρῶτος ἐτροί-
σευσεν, στάδιον, διάυλον, ὄπλον.

Cf. A. Raubitschek, *RE* XIX.2 (1938) col. 1759 sqq. s.v. Phanas; Moretti, *Olympionikai*, 142-144.

131. Ladas d'Aigion, vainqueur à Olympie Ol. 125=280 av. J.-C.
Eus., *Chron.* I, n° 125

CXXV. *Ladas Aegeus in stadio.* Ἐκατοστή κε'. Λάδας Αἰγεεύς (Mai. *pro* Αἰγεεύς) στάδιον

Cf. Moretti, *Olympionikai*, 535.

132. Aufidius de Patras, vainqueur à Olympie Ol. 190=20 av. J.-C.
Eus., *Chron.* I, n° 190

CXC. *Aufidius Patrensis in stadio*. Ἐκατοστή ἴ. Αὐφίδιος Πατρεὺς στάδιον.

Sur *Aufidius*, voir également *supra*, n° 13; cf. Moretti, *Olympionikai*, n° 727 et *id.*, «Nuovo Supplemento al Catalogo degli olympionikai», *Miscellanea greca et romana* XII (1987) n° 727. Moretti s'est demandé si cet *Aufidius Patrensis* était vraiment un citoyen de Patras, comme l'a été une génération plus tôt son compatriote *Maenius Gemellus*, client de Cicéron (Cic., *ad Fam.* XIII. 19, 2=85; cf. F. Münzer, *RE* XVIII.4 [1949] s.v. *Gemellus*) ou si, vivant à Patras pendant cette période, il s'est déclaré *Patrensis*, tout simplement par respect à sa nouvelle patrie (l'auteur semble préférer cette solution et réunit, à l'occasion, des exemples analogues). A notre avis, *Aufidius* pourrait faire partie d'un premier groupe de colons installés dans cette ville immédiatement après Actium; un texte de Strabon fait allusion à cette première *deductio* (VIII. 7, 5=C 387); la proclamation officielle de la colonie serait intervenue quinze ans plus tard, c'est-à-dire entre 16/14 av. J.-C. (voir la discussion dans le commentaire *ad Paus.* VII.18, 7=252. 3); à cette dernière occasion un nombre important d'habitants des communes environnantes, dont parle Pausanias (VII. 18, 7), fut incorporé dans la nouvelle fondation, mais aucune séquence chronologique ne peut être déduite de son récit.

133. Athénodoros d'Aigion, vainqueur à Olympie
Eus., *Chron.* I, n° 207

Oi. 210=61 ap. J.-C.

CCX. *Athenodorus Aegeus in stadio*. Διακοσιοστή ἴ. Ἀθηνόδωρος Αἰγίεϋς [τὸ δευτέρου] στάδιον.

Cf. Moretti, *Olympionikai*, 773; cf. 778 et 786.

134. Destruction d'Héliké et de Boura
Eus., *Chron.*, p.113 Ha

373 av. J.-C.

Ἐλίκη καὶ Βοῦρα πόλεις ἐν Ἀχαΐᾳ ἤτοι Πελοποννήσῳ κατεπτώθησαν μεγάλῳ σεισμῷ, ὃν ἔτι κατὰ θάλασσαν ἴχνη φαίνεται τοῖς πλέουσιν ἀπὸ Πατρῶν ἐπὶ Κόρινθον εἰς δεξιὰ. (p. 490, 17).

Cette tradition, véhiculée par des auteurs grecs mais aussi latins (e.g. Lucr. *RN* VI, 585=183 et Sen. *Nat. Quaest.* VI.23, 4=475) a survécu dans l'oeuvre d'auteurs tardifs : voir Favorinus *in* Stob. IV, 1857, 27 (Meineke) : Ἦδη δὲ καὶ πόλεως παρ' ὃ προσεδόκασιν ἀνάστατοι γεγόνασιν αἰφνίδιον, αἱ μὲν ὑπὸ πυρός, αἱ δὲ ὑπὸ σειμοῦ, αἱ δὲ τῆς θαλάσσης ἐπελθούσης. Ποῦ μοι ἡ Ἐλίκη; κατεπόθη. Ποῦ Βοῦρα; καὶ αὐτὴ κατεπόθη. Δύο πόλεις Ἑλληνίδες ἀπώλοντο, ὥσπερ πλεούσαι νῆες. *Chron. pasch.* 317, 10 : Σειμοῦ γενομένου ἐν Ἀχαΐᾳ Ἐλίκη καὶ Βοῦρα καὶ Πελοπόννησος κατεπόθησαν, ὃν κατὰ θάλασσαν ἄχρι νῦν ἴχνη φαίνονται πλεόντων ἀπὸ Κορίνθου εἰς Πάτρας ἐπὶ τὰ ἀριστερὰ μέρη; Syncellus I. 49, 17-19 : Ἐλίκη καὶ Βοῦρα πόλεις ἐν Ἀχαΐᾳ ἤτοι Πελοποννήσῳ κατεπτώθησαν μεγάλῳ σεισμῷ, ὃν ἔτι κατὰ θάλασσαν ἴχνη φαίνεται τοῖς πλέουσιν ἀπὸ Πατρῶν ἐπὶ Κόρινθον εἰς δεξιὰ.

Version arménienne

A. Abr.	Mac.	Pers.	Aeg.	
^a 1637	12	26	8 ^b	<i>Magno terrae motu facto</i>
638	13	27	9	<i>Elica et Bura Pelloponesiorum urbes corrueunt.</i>
1639	14	28	10	

N.C. helice, A; Peloponnesi A, peloponnesiacae Z.

Hieronymus

A. Abr.	Pers.	Mac.	Aeg.	<i>Romanorum Consulum</i>
Olympias C				a. Magno terrae motu facto Elica et Bura
1637	26 ^a A ^b	12	8	Peloponnesi urbes absorptae sunt.
1638	27	13	9	
1639	28	14	10	

Cf. E. Gerland, *Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Erzbistums Patras* (Leipzig 1903) 3-6.

135. La fondation de la colonie romaine de Patras
Eus. *Chron.* II, C142

14 av. J.-C.

Ht. Ἀποικίας εἰς Πάτρας καὶ Βήρυτον Ῥωμαῖοι ἐξέπεμψαν.

Version arménienne

Colonia est deducta Berytum et Patras

Chronique de St. Jérôme

Coloniae Berytum et Patras deductae.

Cf. Alden A. Mosshamer, *The Chronicle of Eusebius and the Greek Chronographic Tradition* (London 1979) 29-30 : sur la vie d'Eusèbe et l'histoire du texte et ses anciennes traductions à partir de l'original grec avec toute la bibliographie antérieure. Sur la synchronisation des deux fondations, voir le commentaire ad Paus. VII. 18, 7=252. 3.

XXXV. FRAGMENTA Adespota

136. Le mythe d'Alkyoneus et la cité de Pellène
P.L. Page (éd.), *Poetae melici graeci* (Oxford 1962) n° 985 ll. 11-12.

Εἶτε Ἰ Πελλήνη Φλεγραῖον Ἀλκυονέα πρεσβύτατον γιγάντων.

N.C. Dans *PLG* (Bergk) *Fragm. adesp.* 84 (83), 11 : Πελλάνα *pro* Πελλήνη (cod. Φελλήνη) et Ἀλκυονῆα Γιγάντων πρεσβύτατον *pro* Ἀλκυονέα πρεσβύτατον γιγάντων; après ce vers il y a une lacune.

Cette phrase est citée dans un contexte de polémique chrétienne sur les origines de l'homme dans la philosophie et la tradition grecque. En outre ce passage montre, comme tant d'autres, la confusion qui règne dans l'esprit des anciens en ce qui concerne Pellène, Pallène et les ethniques respectives, voir *RE* I.2 (1894) col. 1852, s.v. Alkyoneus; E. Meyer, «Pellene», col. 355.

XXXVI. A. GELLIUS (123-c. 165 ap. J.-C.)

137. Bibliothèque de Patras
Gel. XVIII.9, 5

Ego arbitror et a M. Catone «insecunda» et a Q. Ennio «insece» scriptum sine *u* littera. Offendi enim in bibliotheca Patrensi librum verae vetustatis Livii Andronici, qui inscriptus est Ὀδύσσεια, in quo erat versus primus cum hoc verbo sine *u* littera:

Virum mihi, Camena, insece versutum,
factus ex illo Homeri versu:

Ἄνδρα μοι ἔννεπε, Μοῦσα, πολύτροπον.

Aucun autre auteur ne fait allusion à cette bibliothèque patréenne et les fouilles modernes n'ont rien révélé.

XXXVII. GUIDO geogr. (après le VIIIe s. ap. J.-C.)

138. Guidonis, *Geographica* 111 (p. 137)

¹⁸ Messena	¹⁹ Asinne
²⁰ Machona	²¹ Pilos
²² Cyparissa	²³ Psamachon
²⁴ Olimpiada	²⁵ Eytide
²⁶ Cylene	¹ Dimis

Patras : hanc urbem principis apostolarum Germanus sanctus apostolus Andreas suarum per crucem depositione reliquiarum nobilitavit.

139. Guidonis, *Geographica*, 112 (p. 137)

Egea quae Egeon, ex qua sancti Cosmas et Damianus Anargiri filio sanctissimae Theodotis exorti sunt

⁹ Egira	¹⁰ Sicion
¹¹ Naupactos	¹² Calidon
¹³ Ebenos	¹⁴ Achelous
¹⁵ Aiofus	¹⁶ Perdoriptum
¹⁷ Actranicopolis	¹⁸ Slicisme
²⁰ Butarutam	¹⁹ Diana
²¹ Penice	

Cf. J. Schnetz, *Itineraria romana*, vol. alterum (Lipsiae, 1940) 136-137.

XXXVIII. HARPOCRATION *gram. (IIe s. ap. J.-C.)***140.** Mnaséas, auteur patréen

Harp. s.v. Σαβοί (=165, 4-5)

Μνασέας δὲ ὁ Πατρεὺς υἱὸν εἶναί φησι τοῦ Διονύσου Σαβάζιον.

N.C. V. 4 : παταρεὺς A. Adl., *ceteri* πατρεὺς. Sur l'origine de Mnaseas, voir Ath. *Deipn.* VIII, 331d=59.

141. La constitution de Pellène (Mastroi)

Harp. s.v. Μαστήρες (=124, 13-16)

Μ Α Σ Τ Η Ρ Ε Σ · Ὑπερείδης ἐν τῷ πρὸς Πάγκαλον· ἔοικεν ἀρχὴ τις εἶναι ἀποδεδειγμένη ἐπὶ τὸ (τῷ Phot. et Suid.) ζητεῖν τὰ κοινὰ τοῦ δήμου, ὡς οἱ ζητῆται καὶ οἱ ἐν Πελλάνη Μάστροι (μαστροί, Phot.) ὡς Ἀριστοτέλης ἐν τῇ Πελληνέων πολιτείᾳ.

Pellēnēōn (*sic* Valesius; *πελληνίων libri*); la forme *Πελληνίων* est correcte du point de vue grammatical bien qu'Aristote ait écrit *Παλληνέων* (cf. V. Rose, *Aristotelis qui ferebantur librorum fragmenta*, colegit [1886]³ 350, fr. 567). Cette forme d'ethnique en -ιος, donnée par St. Byz. 515, 12=499 n'apparaît ni dans les textes littéraires ni dans les inscriptions. En revanche la forme en -ευς (*Πελλανεύς*, *Πελληνεύς*) est courante chez les auteurs grecs et latins. Tite-Live utilise la forme *Pellenensis* (XXXIV.29, 14=170); la forme *Πελληναῖος*, déjà employée par Dicaërque (voir Cic., *ad Att.* 2, 2=72; cf. *FHG* II, 139 : *Aristotelis fragmenta*), semble plus rare. Sur les différentes formes de l'ethnique — rencontrées dans les textes littéraires ou les inscriptions — voir Haussoullier, *Pellana*, 135 n. 1.

L'institution de *μαστροί* est connue en dehors de Pellène (voir aussi Photius, *Lexicon*, s.v. *Μαστήρες*; cf. aussi l'autre glose de Photius, *Μαστεῖρες*=378 et Suidas, s.v. *Μάστειρες*=544; ce dernier mentionne les οἱ ἐν Πέλλῃ *μαστροί*). Les deux derniers auteurs n'évoquent pas Aristote). Cette magistrature est connue à Delphes — où les fonctions semblent être les mêmes que celles des magistrats de Pellène — et dans d'autres régions péloponnésiennes (Arcadie : *Stymphalos*; Elide : *Olympie*; Messénie : *Andanie*); voir les textes littéraires et épigraphiques attestant cette magistrature, réunis et commentés par Haussoullier, *Pellana*, 132-34; cf. également G. Busolt-H. Swoboda, *Griechische Staatskunde* (München, 1926³; réimpr. 1972) 487 sqq. Pour la comparaison de cette magistrature avec les *δοκιμαστήρες τῶν κοινῶν* à Sparte, voir Walbank, *Commentary* III, 260 (commentaire *ad Pol.* XXIV.7, 5).

XXXIX. HERODOTUS (*Ve s. av. J.-C.*)**142.** Liste des cités achéennes

Herod. I, 145

Δωδέκα δέ μοι δοκέουσι πόλιας ποιήσασθαι οἱ Ἴωνες καὶ οὐκ ἐθελῆσαι πλέονας ἐσθῆξασθαι τοῦδε εἶνεκα, ὅτι καὶ ὅτε ἐν Πελοποννήσῳ οἴκεον δωδέκα ἦν αὐτῶν μέρη, κατὰ περ νῦν Ἀχαιῶν τῶν ἐξελασάντων Ἴωνας δωδέκα ἐστὶ μέρη, Πελλήνη μὲν γε πρώτη πρὸς Σικυῶνος, μετὰ δὲ Αἴγειρα καὶ Αἰγαί, ἐν τῇ Κραθίς ποταμὸς αἰεῖνάος ἐστὶ, ἀπ' ὅτεο ὁ ἐν Ἰταλίῃ ποταμὸς τὸ οὐνομα ἔσχε, καὶ Βοῦρα καὶ Ἑλίκη, ἐς τὴν κατέφυγον Ἴωνες ὑπὸ Ἀχαιῶν μάχῃ ἐσσωθέντες, καὶ Αἴγιον καὶ Ῥύπες καὶ Πατρέες καὶ Φαρέες καὶ Ὠλένος, ἐν τῷ Πείρῳ ποταμὸς μέγας ἐστὶ, καὶ Δύμη καὶ Τριταίεες, οἱ μῦνοι τούτων μεσόγαιοι οἰκέουσι. Ταῦτα δωδέκα μέρη νῦν Ἀχαιῶν ἐστὶ καὶ τότε γε Ἴώνων ἦν.

Ce qui fait, à mon avis, que les Ioniens ont formé douze villes et n'ont pas voulu en admettre davantage, c'est que, à l'époque déjà où ils vivaient dans le Péloponnèse, il y avait chez eux douze cantons, comme il y a en a douze aujourd'hui chez les Achéens qui les ont expulsés : Pellène d'abord, en partant de Sikyone; puis Aigeira et Aigai, où se trouve le Crathis, rivière qui ne tarit pas, de laquelle a tiré son nom la rivière d'Italie; Boura et Héliké, où se réfugièrent les Ioniens vaincus par les Achéens; Aigion, Rhypes, Patrai, Phara, Olénos où se trouve le Peiros, rivière considérable; Dymé et Tritaia, la seule de ces villes qui soit dans l'intérieur des terres. Tels sont aujourd'hui les douze cantons des Achéens, qui étaient autrefois cantons des Ioniens.

Cf. How-Wells, *Commentary* II, 121. La liste des cités achéennes est également citée par d'autres auteurs comme Polybe (II.41, 6-8=430. 4), Strabon (VIII. 7, 4=530) et Pausanias (VII.6, 1=227). Un fait mérite d'être noté : l'historien signale la présence en Achaïe occidentale des Πατρέες καὶ Φαρέες...καὶ Τριταίεες, il ne cite dans cette partie de l'Achaïe, nommément, que deux cités : Dymé et Olénos; la première est, erronément, placée à l'intérieur du pays (voir *infra* Paus. VII. 17, 5=239); la localisation de la seconde Ὠλένος ἐν τῷ Πείρῳ ποταμὸς μέγας, est très vague et confuse (voir le commentaire *ad* Paus. VII.18, 1=247. 1). On trouvera un commentaire plus développé de ce passage avec des renvois bibliographiques utiles concernant les cités particulières in D. Müller, *Topographischer Bildkommentar zu den Historien Herodots : Griechenland* (Tübingen, 1987) 722-733 (Achaïe), 733 (Aigai), 734-735 (Aigeira), 743-744 (Aigion), 753-754 (Boura), 755-758 (Dymé), 769-770 (Héliké), 808-809 (Olénos), 821-822 (Patrai), 825-826 (Pellène), 826-827 (Pharai), 841-842 (Rhypes), 878-880 (Tritaia).

Κατὰ περ νῦν Ἀχαιῶν τῶν ἐξελασάντων Ἴωνας δωδέκα ἐστὶ μέρη : cette affirmation d'Hérodote (E. Meyer, «Herodot über die Ionier», *Philologus* 68 [1889] 268=*Forschungen in alten Geschichte* I [1892] 125), reprise par Strabon (VIII.7, 1=527. 2) et Pausanias (VII.1, 8=228) selon laquelle les habitants du nord-ouest du Péloponnèse, avant l'invasion dorienne, étaient des Ioniens (l'Achaïe était considérée comme métropole des Ioniens, voir le commentaire *ad* Paus. VII.24, 5=312) a été mise en doute, faute de preuves linguistiques ou d'autres indications attestant leur présence en Achaïe. Leur relation prétendue avec les Ioniens de l'Attique dont parle Strabon est douteuse (VIII.7, 1=C 383). L'examen comparatif des toponymes, croyances et découvertes archéologiques ne démontre pas, contrairement à ce que pense un savant moderne (cf. K. Syriopoulos, «Οἱ Ἴωνες τῆς Ἀχαΐας», *Actes du IIe congrès international des Etudes Péloponésiennes* [1981/2] 65-79), que les habitants prédoriens du N.-O. du Péloponnèse étaient des Ioniens qui auraient collaboré avec ceux d'Athènes, après l'invasion dorienne, à la colonisation d'Asie Mineure.

Enfin de très sérieux doutes ont été exprimés (K. Killian, «Ἱστορικὴ ἐξέλιξη τῆς Πελοποννήσου κατὰ τὰ τέλη τῆς μυκηναϊκῆς ἐποχῆς», *Πελοποννησιακά* 8 [1981/2] *Parart*, 155-159) quant à la thèse, rapportée par Pausanias (VII.1, 6-9=226) et soutenue par beaucoup de savants modernes, concernant l'émigration des Achéens depuis l'Argolide après la chute de Mycènes.

XL. HESYCHIUS (Ve (?) s. ap. J.-C.)

143. Boura, cité achéenne
Hesych. Β 967 (s.v. Βοῦρα)

Β ο ὕ ρ α · πόλις τῆς Ἀχαΐας

144. La cité de Gonoessa
Hesych. Δ 442, 23 (s.v. Γονόεσσα)

Γ ο ν ό ε σ σ α · πόλις
loc. cit., 442, 34 : Γ ο ν ό ε σ σ α · πόλις Πελοποννήσου

145. Eurymas d'Olénos
 Hesych. E 7154 (s.v. Εὐρύμας)

Εὐρύμας · Ὡλένιος τὸ γένος, διάβολος δέ, ὅθεν ἀνηρέθη
 ὑπὸ Πολυδεύκου. κείται ἡ ἱστορία παρὰ Φερεκύδῃ.

Cf. *FGrH* Phérékydès d'Athènes n° 3 F 164 et commentaire *ad loc.* (Ia, 428 ll. 23-25)

146. Patras, cité grecque
 Hesych. Π 1123 (s.v. Πάτραι)

Πάτραι · πόλις τῆς Ἑλλάδος.

147. Pellène et ses manteaux en laine
 Hesych. Π 1346-1347 (s.v. Πελλήνη καὶ Πελλ(ην)ικαὶ χλαῖναι)

Πελλήνη · πόλις ἐν Ἄργει

Πελλ(ην)ικαὶ χλαῖναι · ἐπεὶ διαφέρειν ἐδόκουν αἱ ἐν Πελλήνῃ γινόμεναι, ὡς καὶ ἄλλα τοῖς νικῶσι δίδοσθαι.

148. Les habitants de Rhypes
 Hesych. Ρ 509 (s.v. Ῥύπας)

Ῥύπας · τοὺς ἐπὶ (v. Wilamowitz, *Isyllos* 114, 7 *pro* ἐν) τῇ Ἀρκαδίᾳ Ἀχαιούς.

Sur ce passage voir le commentaire *ad Str.* VIII. 7, 5=331. 8.

XLI. HIEROCLES (VIe s. ap. J.-C.)

149. Les cités achéennes dans les listes épiscopales

a. 646, 9 :	Αἴγειρα	Αἰγήραι	Αἴγειρα
b. 646, 10 :	Αἴγιον	Αἴγιον	Αἴγιον
c. 646, 3 :	Πάτραι	Πάτραι	Πάτραι
d. 648, 4 :	Αἴγιον	Αἴγιον Μητρόπολις	Αἴγιον Αἰτωλίας

Sur Patras, voir E. Gerland, *Neue Quellen zur Geschichte des lateinischen Erzbistums Patras* (Leipzig, 1903) 3-8. En 648, 4 la ville d'Aigion est nommée encore une fois. La correction en Αἰγαὶ serait séduisante, mais cette ville n'existait plus à l'époque d'Hiéroclès; l'étrange addition attribue la ville achéenne à l'Étolie. Le cod. *Hieros. Patr.* 39, en contractant les vv. 648, 2-4, écrit : ἡλισμοὶ μ(ητ)ρόπολις αἰπλίας (lire Αἰγιαλίας ?).

XLII. HIPPONAX *iambographus* (VIe s. av. J.-C.)

150. Les manteaux en laine de Pellène
 Hippon., *PLG* fr. 19[9] p. 593 (Bergk); M.L. West, *Delectus ex iambis et elegis graecis* (Oxonii, 1980) fr. 34, p. 102; *H. Degani, *Hipponactis Testimonia et Fragmenta* (Leipzig : Teubner, 1983) fr. 43.

Ἔμοι γὰρ οὐκ ἔδωκας οὔτε κω χλαῖναν
 δασεῖαν, ἐν χειμῶνι φάρμακον ῥίγεις,
 οὔτ' ἀσκέρησι τοὺς πόδας δασεῖησιν
 ἔκρυψας, ὡς μοι μὴ χίμετρα ῥήγνυται.

Allusion probable aux célèbres πελληνικαὶ χλαῖναι, données comme prix aux vainqueurs des concours des Théoχένια (voir *infra*, n° 531. 2).

XLIII. HOMERUS epicus (VIIIe s. av. J.-C.?)

151. Les cités d'Aigialos sous l'autorité d'Agamemnon
Hom., *Il.* II, 569-575

Οἱ δὲ Μυκῆνας εἶχον, ἐὺκτίμενον ποτλίεθρον,
ἀφνειὸν τε Κόρινθον ἐὺκτιμένας τε Κλεωνάς, 570
᾽Ορνειάς τ' ἐνέμοντο ᾽Αραιθυρέην τ' ἐρατεινὴν
καὶ Σικυῶν', ὅθ' ἄρ' ᾽Αδρηστος πρῶτ' ἐμβασίλευεν,
οἷ θ' ᾽Υπερησίην τε καὶ αἰπεινὴν Γονόεσσαν
Πελλήνην τ' εἶχον ἠδ' Αἴγιον ἀμφινέμοντο
Αἰγιαλὸν τ' ἀνά πάντα καὶ ἀμφ' Ἐλίκην εὐρεῖαν. 575

Puis ceux de Mycènes, la belle cité, — de la riche Corinthe, de la belle Cléones; — les gens d'Ornées, d'Aréthyrée l'Aimable, — de Sicyone aussi, où, d'abord, Adraste fut roi; ceux d'Hypéresie, de la haute Gonoësse; — ceux de Pellène encore, et les gens d'Aigion; — et ceux de tout le pays d'Aigialé, et des alentours de la vaste Héliké.

151a. Schol. ad *Il.* II, 574-575 (Erbse)

574 Π ε λ λ ή ν η ν τ ' ε ἶ χ ο ν : διαφέρει Πελλήνη Παλλήνης· Παλλήνη <μὲν> γὰρ πόλις τῆς Θράκης. | Παλλήνη δὲ δῆμος τῆς Ἀττικῆς. | Πελλήνη δὲ πολίχων τῆς Ἀχαΐας, ἣ ἐστὶ Πελοπόννησος. Α

575. Αἰγιαλὸν τ' ἀνά πάντα : οὕτως ἐκαλεῖτο ἡ παραθαλασσία
----- μέχρι Ἡλιδος. Α

151b. Eust., Schol. ad *Il.* II, v. 569 [289, 22-25=I, 446, 2-6]

᾽Οτι (sc. Μυκηναῖοι) οἱ τὰς Μυκῆνας εἶχον καὶ Κόρινθον καὶ Κλεωνάς, ᾽Ορνειάς τε ᾽Αραιθυραῖν τε καὶ Σικυῶνα, ᾽Υπερησίην τε καὶ Γονόεσσαν, Πελλήνην τε καὶ Αἴγιον, Αἰγιαλὸν τ' ἀνά πάντα καὶ Ἐλίκην, ὑπὸ τῷ Ἀγαμέμνονι ἦσαν ἄρχοντι νῆων ἑκατὸν. ἅμα τούτῳ, φησί, πολὺ πλείστοι καὶ ἄριστοι λαοὶ ἔποντο. τοῦτο δὲ εἶπε διὰ τὰς ἑκατὸν νῆας, τάχα 289, 25
που καὶ τριήρεις οὐσας.....

Les adjectifs avec lesquels le poète qualifie certaines villes sont commentés par Eustathe (289, 40-43=I, 446, 24-28); il en est de même des vers qui se réfèrent aux cités achéennes (Schol. ad *Il.* II, vv. 573-575 [291, 38-292, 32=I. 450, 5-451, 28]).

᾽Υπερησία δὲ πόλις, φασίν, Ἀχαΐας ἀπὸ ᾽Υπέρητος ὀνομασθεῖσα, υἱοῦ Λυκάονος. οἱ δὲ καλέσαντες αὐτὴν ᾽Υπέρειαν κακῶς εἶπον. ᾽Υπέρεια γὰρ, φασί, πηγὴ Μεσσηϊδος | καὶ πόλις Σικελικὴ. Γονόεσσα δὲ ἀκρωτήριον Πελλήνης ἥτις ῥηθήσεται κατωτέρω. διὸ καὶ αἰπεινὴν αὐτὴν ὁ ποιητὴς καλεῖ διὰ τὸ ἀκρωτήριον ὑψηλὸν ὡς ἐπὶ πολὺ. Γονοῦσσα μέντοι τρισυλλάβως πόλις Περραιβίας, ὡσπερ καὶ Γόννος ἐν δυσὶν ὁ καὶ παρὰ Λυκόφρονι. οἱ δὲ Γοννεῖς οὐδὲ αὐτοὶ ᾽Ομηρικοὶ εἰσιν, ἀλλὰ πόλις Θράκης κατὰ τοὺς παλαιούς, οἱ καὶ ᾽Αδριανοπολίται. (v. 574) Πελλήνη δὲ πόλις καὶ αὐτὴ Ἀχαΐας. ταύτης ἔθνικόν | Πελληνεὺς καὶ Πελλήνιος· ἣ μέντοι Παλλήνη διὰ τοῦ ἄ πόλις ἐστὶ 45
Θράκης. καὶ χειρόσημος δὲ τρίγωνος ἢ καὶ Φλέγρα λεγομένη, περὶ ἣν Ἡρακλῆς τοὺς Γίγαντες κατεπολέμησεν. οἱ δὲ Γεωγράφος φησίν, ὅτι μετὰ Σικυῶνα 292, 1
Πελλήνη κεῖται, εἶτα Αἰγείρα δευτέρα, τρίτη Αἰγαί, ἃς καὶ Αἰγὰν λέγουσιν ἐνικῶς, Ποσειδῶνος ἱερὸν ἔχουσα. τετάρτη Βοῦρα, μεθ' ἣν Ἐλίκη, μετὰ δὲ αὐτὴν Αἴγιον καὶ Πατρεις, εἶτα ᾽Ωλενος, παρ' ᾧ ποταμὸς μέγας Μέλας, εἶτα Δύμη κληθεῖσα διὰ τὸ δυσμικώτερα κείσθαι. πρότερον γὰρ, φασί, Στρατὸς ἐκαλεῖτο. 5
Λέγει | δὲ καί, ὅτι Πελλήνη στάδια ἐξήκοντα τῆς θαλάσσης ὑπερκειμένη φρούριον ἐρυμνόν. ἐστὶ δὲ κώμη Πελλήνη ὅθεν καὶ Πελληνικαὶ χλαῖναι ἃς ἔπαθλα ἐτίθεισαν ἐν τοῖς ἐκεῖ ἀγῶσιν, ὡς καὶ ὁ κωμικὸς δηλοῖ ἐν ᾽Ορνισιν. Αἴγιον δὲ πόλις Ἀχαΐας καὶ αὐτό, οὐ πολίτης Αἰγίεὺς, ὡς χρησμός· «ὕμεις

δ' Αἰγίεες οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι», τουτέστιν οὐ μόνον πρωτεῖον ἐν ἀνδρῶν οὐ πλουτεῖτε, οὔτε μὴ δευτερεῖον, ὡς ἀκοῦσαι βούλεσθε, ἀλλ' οὐδὲ τρίτοι οὐδὲ τέταρτοι τὰ εἰς ἀνδρῶν ἐστέ. ὁ δὲ Στράβων λέγει καί, ὅτι Αἴγιον ἰκανῶς οἰκοῦμενον. ἱστοροῦσι δ' ἐνταῦθα τὸν Δία ὑπ' αἰγὸς τραφῆναι, ἦν Ὠλενῖν Ἄρατος λέγει, διότι πλησίον ἡ Ὠλένη ἢ Ὠλενος, κτίσμα ὁμώνυμον τῷ Αἰτωλικῷ μεταξὺ Πατρῶν καὶ Δύμης. ῥεῖ δὲ αὐτόθι Σελινοῦς ποταμὸς εἰσὶ δὲ καὶ ἄλλοι, φησὶν, ὁμώνυμοι τούτῳ ποταμοί (v. 575). Ὁ δὲ Αἰγιαλὸς κατὰ τὸν Γεωγράφον τῶν Ἀχαιῶν ἐστὶ καὶ αὐτός. καὶ χώρα ἐκεῖσε Ἰαγιαλία τὸ παλαιὸν καὶ οἱ ἐνοικοῦντες Αἰγιαλεῖς. ὑστερον δὲ Ἰωνία ἐκλήθη ἀπὸ Ἰώνων, καθάπερ καὶ ἡ Ἀττικὴ ἀπὸ Ἰωνος τοῦ Ξοῦθου. Ἀθηναῖοι δέ, φησὶν, ἔστειλαν εἰς ἀποικίαν ἐκεῖ τοῦς Ἰωνας, οἱ ἄντ' Αἰγιαλοῦ Ἰωνίαν τὴν χώραν ἐκάλεσαν καὶ τοὺς ἀνδρας ἄντ' Αἰγιαλέων Ἰωνας. πλατὺς δὲ τις ὁ Αἰγιαλὸς οὗτος ἔοικεν εἶναι καὶ εὐρύχορος καὶ διήκων ἐπὶ πολὺ· διὸ καὶ ἐπεσημήνατο ὁ ποιητῆς· «Αἰγιαλὸν τ' ἀνά πάντα»· τὸ γὰρ πάντα πληθυσμὸν ἢ τινα δηλοῖ τόπου. ἐλέγετο δέ, φασὶν, Αἰγιαλὸς καὶ ἡ παραθαλασσία πλευρὰ Πελοποννήσου, ἡ παρατείνουσα ἐκ Σικυῶνος ἕως Ἡλίδος, καὶ τάχα διὰ τοῦτον τὸν Αἰγιαλὸν εἶπεν ὁ ποιητῆς τὸ «ἀνά πάντα», ὡς τοσοῦτου τόπου ὄντος ὑπὸ Ἀγαμέμνονι. Ὅρα δὲ καὶ ὅτι συνωνύμων οὐσῶν λέξεων τῆς ἡϊόνος καὶ τοῦ αἰγιαλοῦ, ὅμως οὐ ταῦτόν ἐστι τοπικῶς ἐν ἱστορίαις Ἡϊών καὶ Αἰγιαλός, ἀλλ', ὡς ἦδη ἐφάνη, ἕτερον μὲν Ἡϊών, ἕτερον δὲ Ἡϊόνες καὶ ἕτερον Αἰγιαλός. ἢ ὅτι δὲ καὶ πολλοὶ Αἰγιαλοί, ἐν τοῖς ἐξῆς μετ' ὀλίγα ῥηθῆσεται. Ἐλίκη δὲ ἀπὸ Ἐλίκα, φασὶ, καλεῖται, υἱοῦ Λυκάονος, ἢ ἀπὸ Ἐλίκης τῆς Ἰωνος μὲν γυναικός, Σελινοῦντος δὲ θυγατρὸς, υἱοῦ Ποσειδῶνος. ἠφρανίσθη δέ, φασὶν, αὕτη ὑπὸ κύματος. ἐξαρθὲν γὰρ ὑπὸ σεισμοῦ τὸ πέλαγος κατέκλυσε καὶ αὐτὴν καὶ τόλ, ἱερὸν τοῦ Ἐλικωνίου Ποσειδῶνος, ὃ ἐτίμων οἱ Ἰωνες, θύοντες ἐκεῖ τὰ Πανιώνια, περὶ ὧν φθάσαντες εἶπομεν ἥς θυσίας ὑπονοεῖται μεμνήσθαι καὶ ὁ ποιητῆς ἐν τῷ «βοῦς ἤρυσεν ἐλκόμενος Ἐλικώνιον ἄμφι ἄνακτα». τότε γάρ, φασί, νομίζουσι καλλιερεῖν περὶ τὴν θυσίαν Ἰωνες, ὅταν θυόμενος ὁ ταῦρος ἐρευξῆται μυκητικῶς. λέγεται δὲ καὶ ἄλλη Ἐλίκη Θετταλική.

N.C. pour les vv. 291, 38-40 : Ὑπηρεσία - Σικελική, cf. St. Byz. 650, 17-20=*infra*, n° 506 (changement dans l'ordre des mots). Les vers 40-41 (Γονόεσσα - Πελλήνης) font allusion au v. 573 de l'Iliade (la phrase διὸ - πολὺ, du v. 41, est d'Eustathe lui-même); les vv. 44 sq. (Πελλήνη - Θοράκης) ont été inspirés de St. Byz. 515, 12-16 (*infra*, n° 499). 292, 1-4 : Ὁ δὲ Γ - εἶτα Δύμη, est inspiré de Str. VIII. 7, 4=C 386 et 7, 5=C 387 mais le texte d'Eustathe est plus court et y sont omises quelques cités. Le mot Αἰγὰ au singulier (*pro* Αἰγαί) est utilisé aussi par Str. VIII. 7, 5=C 387. Sur l'ancien nom de Dymé, Stratos, voir aussi St. Byz. 240, 16-241, 3 (*infra*, n° 493). 292, 5 sqq: λέγει - ἀγῶσιν, cf. Str. VIII.7, 5=*infra*, n° 531. 2. Le poète comique, auquel il fait allusion ici (292, 7), est Aristophane (Av., 1421=47; cf. également les scholies au même vers); pour le même sujet (manteaux de Pellène) voir aussi Pind., *Ol.* IX, 146-148=*infra*, n° 384 et *Schol. ad Ol.* IX 146a=*infra*, n° 384a; *Schol. ad Nem.*, X. 82a=*infra*, n° 386a.

Au sujet du célèbre oracle pour les gens d'Aigion (292, 8sq), voir aussi St. Byz., 44, 1-3=487 (la phrase τουτέστιν - ἐστέ étant d'Eustathe lui-même) et Suda I, 159, 4-7=*infra*, n° 540 et IV, 639, 21 sqq.=*infra*, n° 540a (s.v. Αἰγίεες) avec les autres références; pour le passage ὁ δὲ Σ - ποταμὸς (292, 10-14), voir Str. VIII.7, 5=C 387. Le passage κτίσμα - Δύμης a été inspiré de Str. VIII. 7, 4=C 386; Εἶτα Ὠλενος - Μέλας, copié de Str. VIII. 7, 5=C 387. Pour la «chèvre d'Olénos», voir aussi Arat., *Phaen.* V, 164=*supra*, n° 42.

Eustathe commente (292, 14-33=I, 451, 6-28) l'étymologie du mot Aigialos et la destruction d'Héliké. - Ὁ δὲ Αἰγιαλὸς - Ἰωνας (292, 14-17); cf. Str. VIII. 6, 25=C 382 et 7, 1=C 383; πλατὺς - τόπου (292, 18-20) est une opinion personnelle d'Eustathe. Ἐλίκη - Ποσειδῶνος (292, 25-27) St. Byz.266, 19-267, 1=*infra*, n° 494. ἠφρανίσθη - Πανιώνια : Str. VIII.7, 1 et 2=C 383-384.

Les vers homériques (*Il.* II, 569-575; cf. Eust., *Schol. ad Il.* II, v. 569-575=289, 22-25 et 40-43=I, 446, 2-6 et 24-28) sont cités également par Strabon (VIII. 6, 19). Pausanias (voir le commentaire *ad VII.* 26, 13=*infra*, n° 335) est plus explicite au sujet de Gonoessa (v. 573) que le poète qualifie d'αἰπεινή, adjectif qui pourrait être en rapport avec son emplacement sur une hauteur. L'épithète εὐρεία, utilisée par le poète (v. 575) pour qualifier Héliké, fait probablement allusion à la large plaine

côtière entre le Sélinous et le fleuve *Kérynitès* (jadis *Bouphousia*, anc. *Kérynitès*) qui faisait partie de son territoire. Héliké, comme ses voisines Hypérésia et Aigion, devait posséder une acropole que Hope Simpson-Lazenby (*Homer's Iliad*, 70) placent sur la colline de Gardéna, au-dessus de Rhizomylo (sur ce site on plaçait au XIXe siècle *Kéryneia* puis Meyer y proposa la localisation de Kallistai; voir *infra*, n° 688); ce site, à 8 km au S.-E d' Aigion, sur les pentes du mont Klokos, a révélé quelques restes de l'époque mycénienne (cf. R. Hope Simpson, *A Gazetteer and Atlas of Mycenaean Sites* [London, 1965] n° 306; sur les récentes découvertes archéologiques sur le même site et le problème de l'emplacement d'Héliké, voir *infra*, n° 311. 2).

Gu. Bacher (*De Pausaniae studiis Homericis* [Halis Saxonum, 1919] pense que le mot *Aigialos*, dans l'expression Αἰγιαλόν τ' ἀνὰ πάντα, ne fait pas allusion à une ville quelconque, qui porterait ce nom, mais à la bande côtière de la rive méridionale du golfe de Corinthe; moins affirmatifs sont Hope Simpson-Lazenby (*Homer's Iliad*, 69) qui se demandent si le mot *Aigialos* est un nom propre ou s'il signifie tout simplement «rivage». Dans les sources postérieures, il est utilisé pour désigner la frange méridionale du golfe de Corinthe (voir Baladié, *Péloponnèse*, 230-232). Cette région portait ce nom avant même l'installation des Ioniens (VII.1, 1); ceux-ci changèrent le nom des habitants en Ἴωνες-Αἰγιαλεῖς, mais le pays continua à porter le même nom (Paus. VII.1, 4 qui renvoie pratiquement à Hom. *Il.* II, 575). Strabon de son côté rapporte (VIII. 1, 2) qu' Aigialos fut conquis par les Ioniens de l'Attique; ailleurs (VIII. 7, 1=527. 2) il précise que ceux-ci appelèrent dorénavant le pays Ἴωνίαν ἀντ' Αἰγιαλοῦ et les habitants Ioniens, au lieu de Aigialeis : ἀντὶ Αἰγιαλέων Ἴωνες προσηγορεύθησαν (cf. Curtius, *Peloponnesos* I, 419 n. 1 et 421 n. 10 sqq.). Dans un autre passage (VIII.7, 4=C 386) le géographe rappelle que le poète ne mentionne pas la cité d'Olénos en Achaïe «ainsi que plusieurs autres lieux habités de l'Aigialos» en parlant (sc. Homère) de façon générale «ceux qui habitent le littoral de l'Aigialos | Et tout autour de la vaste Héliké» (trad. R. Baladié, *Strabon*, ad. loc.)

Hope Simpson-Lazenby (*Homer's Iliad*, 67-73) discutent la localisation des cités achéennes — qui faisaient partie, selon le poète (vv. 573-575), du royaume d'Agamemnon — en mettant l'accent sur les découvertes archéologiques récentes de la période mycénienne; les emplacements d'Aigion, Hypérésie-Aigeira et de Pellène sont assurés; restent encore inconnus ceux d'Héliké et de Gonoessa (voir commentaire ad Paus. VII. 24, 5=311. 2 et 26, 13=335).

152. Les Epéens dans le *Catalogue des vaisseaux*

Hom., *Il.* II, 615-619 [617]

Οἱ δ' ἄρα Βουπράσιόν τε καὶ Ἴηλιδα δῖαν ἔναιον,
ὄσσον ἔφ' Ὑρμίνη καὶ Μύρσινος ἐσχατώσσα
πέτρῃ τ' Ὀλενίῃ καὶ Ἀλήσιον ἐντὸς ἔεργει,
τῶν αὖ τέσσαρες ἄρχοι ἔσαν, δέκα δ' ἀνδρῶν ἑκάστω
νῆες ἔποντο θοαί, πολέες δ' ἔμβαινον Ἐπειοί.

Puis les gens de Bouprasion, et ceux de l'Elide divine — de la région que limitent Hyrminé et Myrsine, tout au bout du pays — la roche Olénienne ainsi qu'Alésie. Ils ont, eux, quatre chefs; chacun sous ses ordres a dix fines nefes, comptant de nombreux Epéens à bord.

152a. Eust., *Schol. ad Il.* II, 615 [303 1-37=I. 469, 3-470,11]

Ἔστι τοῖς 303,1
περὶ τὸ Βουπράσιον καὶ τὴν Ἴηλιδα, ἔνθα καὶ ἡ Ὑρμίνη καὶ ἡ Μύρσινος πέτρῃ
τ' Ὀλενίῃ καὶ Ἀλείσιον, τέσσαρας ἀρχηγούς ὁ ποιητὴς ἐφιστᾷ, τὸν Διώρη
καὶ τὸν Πολύξεινον καὶ ἀνεψιούς ἢ αὐτανεψίους, ὃ ἐστὶν ἐξαδέλφους πρώτους,
δύο, τὸν Ἀμφίμαχον καὶ ἰ τὸν Θάλπιον, ὧν γενέτας ἡ ἱστορία παραδίδωσι 5
Κτέατον καὶ Εὐρυτον, τοὺς κατὰ μὲν τὸν ποιητὴν Ἀκτορίωνας, Μολιονίδας δὲ
κατὰ τοὺς νεωτέρους. ὧν γενεαλογία τοιαύτη, συντρέχουσα τῇ ἐνταῦθα ἱστορίᾳ
τοῦ ποιητοῦ. Ἀλέκτωρ, ὁ Ἐπειοῦ παῖς, νέος κομιδῆ βασιλεύων Ἴηλιδος καὶ
τὴν τοῦ Πέλοπος ἐπιβουλήν δεδιὼς συλλαμβάνεται Φόρβαντα τὸν ἐξ Ὀλένου
ἐπὶ ἡμισείᾳ τῆς βασιλείας. γίνεται δὲ τῷ μὲν Ἀλέκτορι ἐκ Διογενείας τῆς 10
Φόρβαντίδος υἱὸς Ἀμαρυγκεύς, οὗ μέμνηται ὁ ποιητὴς ἐνταῦθα. τῷ δὲ
Φόρβαντι ἐξ Ὑρμίνης, ἀδελφῆς Ἀλέκτορος, Αὐγείας καὶ Ἀκτωρ, ὧν καὶ

αὐτῶν μνεία ἐνταῦθα τῷ ποιητῇ. τούτων δὲ Ἀμαρυγκέως μὲν ὁ ῥηθεὶς ἀνωτέρω Διώρης, Αὐγείου δὲ Φυλεὺς καὶ Ἀγασθένης, ὁ ἐνταῦθα παρὰ τῷ ποιητῇ κείμενος, Ἄκτορος δὲ Κτέατος καὶ Εὐρυτος, ὧν Κτεάτου μὲν ὁ δηλωθεὶς Ἀμφίμαχος, Εὐρύτου δὲ ὁ Θάλπιος. ἀλλὰ Κτέατος μὲν καὶ Εὐρυτος ἰὺφ' Ἡρακλέος ὦλοντο, Φυλεὺς δὲ παρακαλεῖ τὴν ἀρχὴν τοῦ πατρὸς δοθῆναι Ἀγασθένει, οὗ παῖς ὁ Ὀμηρικὸς οὗτος Πολύξεινος. ὁ δὲ Φυλεὺς τί ἐποίησεν ἔκτοτε, μετ' ὀλίγον ἐν τῷ περὶ Δουλιχωιῶν λόγῳ δηλωθήσεται. καὶ τοιαύτη μὲν ἡ τῶν ῥηθέντων τεσσάρων ἀρχηγῶν κατὰ τοὺς παλαιοὺς γενεαλογία. ὁ δὲ ποιητὴς ἐκάστω τούτων ἔπεσθαι λέγει δέκα νῆας, καὶ ὄρα ὅπως καινότερον ἐσχημάτισεν· οὐ γὰρ εἶπε «τοῖς δὲ τεσσαράκοντα νῆες ἔποντο», ἀλλὰ ἐμέρισεν αὐτὰς ἐπίσης τοῖς τέσσαρσιν. (v. 619) Ἐπειοὶ δὲ κατὰ τὸν ποιητὴν οἱ ἐν ταῖς ναυσὶ ταύταις· φησὶ γάρ· «πόλλες δ' ἔμβαινον Ἐπειοί». καὶ σημειῶσαι ὅτι τοὺς Ἡλείους καὶ Ἐπειοὺς ὀνομάζει ἐτερωνύμως τῷ τόπῳ ἔξ οὗ ἦσαν, καὶ ὡς φασιν οἱ παλαιοί, διηρημένως πρὸς τὴν πόλιν. ἦσαν δὲ ἐκ τῆς Ἡλιδος, ἣ παρονομασθέντες Ἡλεῖοι ἄν ἐλέχθησαν. οὕτω καὶ οἱ Ἄβαντες, ὡς προερχέθη, καὶ ἕτεροι δὲ τινες ὁμοίαν ἐτερωνύμιον παρωνυμίαν ἔπαθον. (v. 622) Ἰστέον δὲ ὅτι ὁ ῥηθεὶς Διώρης ἐκτείνει τὴν ἀρχουσαν. καὶ εἰ μὲν ἀπὸ τοῦ Διὸς γίνεται, δοτέον αὐτὸ τῇ τῶν διχρόνων ἀδιαφορίᾳ· εἰ δὲ παρὰ τὴν δια πρόθεσιν γεγονὸς κέκρται κατὰ τοὺς παλαιοὺς, πίπτει οὕτως ὑπὸ ἀναλογίαν. (v. 615) Τῶν δὲ ῥηθέντων τόπων τὸ Βουπράσιον ὁ Γεωγράφος χωρίον τῆς Ἡλείας φησὶ καὶ τοὺς Βουπρασιεὺς Ἐπειοῦς· καὶ ἀλλαχοῦ πάλιν λέγει, ὅτι κατοικία τῆς Ἡλείας τὸ Βουπράσιον [ἀξιόλογος, ἣ νῦν οὐκέτ' ἐστί, καὶ ὅτι ἰ ὑπεροχὴν δοκεῖ ἔχειν τότε τὸ Βουπράσιον] παρὰ τὴν Ἡλιν καὶ οἱ Ἐπειοὶ παρὰ τοὺς Ἡλείους καὶ ὅτι ὕστερον ἀντὶ Ἐπειῶν Ἡλεῖοι ἐκλήθησαν καὶ ὅτι, εἰ καὶ μέρος τῆς Ἡλιδος τὸ Βουπράσιον, ἀλλὰ ποιητικῶν σχήματι συγκαταλέγεται τὸ μέρος τῷ ὄλῳ, ὥσπερ, φησὶ, καὶ ἐν τῷ «ἄν' Ἑλλάδα καὶ μέσον Ἄργος». τοῦτο δὲ τὸ σχῆμα, περὶ οὗ καὶ προερχέθη, πολλαχοῦ ἀναφανήσεται. ὁ δὲ τῶν ἐθνικῶν γραφεὺς καὶ πόλιν Ἡλιδος λέγει καὶ ποταμὸν καὶ χωρίον ἰ καὶ κατοικίαν ἀξιόλογον τὸ Βουπράσιον, κληθὲν οὕτω ἀπὸ Βουπρασίου τινὸς ἄρχαντος ἐκεῖ. ἐθνικὸν αὐτοῦ Βουπρασιεὺς καὶ Βουπράσιος καὶ Βουπρασιῶν δὲ ὡς Καδμείων.

Les Epéens habitent la région de Bouprasion (303, 27 sqq); la cité homonyme — qui n'existait plus du temps de Strabon, selon son propre témoignage — faisait partie de l' Elide et ses habitants étaient des Epéens (Str. VIII. 3, 8=C 340); Eustathe commente la participation des Epéens à la guerre de Troie et donne la généalogie de leurs chefs.

152b. La cité d'Oléno, Aléision et la «Roche olénienne»
Eust., *Schol. Iliad.* II, 616-617 [304, 9-34=I, 471, 3-472, 2]

Σημειῶσαι δὲ ὅτι ἐμφαίνει καὶ ἐνταῦθα ὁ ποιητὴς πολλοὺς σιγηθῆναι τόπους εἰπὼν «ὄσσον Ἰρμίνη καὶ Μύρσινος πέτρη τ' Ὠλενίη καὶ Ἀλείσιον ἐντὸς ἔργει»· τὰ γὰρ ἔσω τῶν τεσσάρων τούτων τόπων εἰργόμενα σεσίγηται. ἐνθα φασιν οἱ παλαιοί, ὅτι ὄρειος περιορίζει τὴν Ἡλιν ὁ ποιητὴς ἀπὸ τῶν ἐσχάτων αὐτῆς μερῶν, οἷα μὴ θέλων τὰ κατὰ μέρος λεπτολογεῖν. ἡ δὲ Ἰρμίνη πολίχνην ἦν· οὐκ ἔστι δὲ φασί, νῦν, (141) ἀλλὰ ἀκρωτήριον περὶ Κυλλήνην ὄρειον, καλούμενον Ὀρμινα ἢ Ἰρμινα. ὁ δὲ τὰ Ἐθνικὰ ἐκθέμενος Ἰρμίνης δύο εἶναι φησὶν ἀπὸ Ἰρμίνης, ἰ τὰς ὕστερον διὰ τοῦ ο κληθείσας. Ἡ δὲ Μύρσινος ἐσχατώσα μὲν εἴρηται, καθάπου καὶ ἡ Ἀθηδών. ἐκλήθη δὲ, φασίν, ὕστερον Μυρτούντιον· ἐθνικὸν δὲ αὐτῆς εὐρηται Μυρτούσιος. Ἡ δὲ Ὠλενία πέτρα ὄρος, φασί, τῆς Ἡλείας ἐστί. καὶ ὁ Γεωγράφος δὲ λέγει, ὅτι πέτραν Ὠλενίαν εἰκάξουσιν τὴν νῦν Σκόλλιν, ὄρος πετρῶδες κοινὸν Δυμαίων καὶ Ἡλείων. ὁ δὲ καταγράφας τὰ Ἐθνικὰ Ὠλενον ἰστορεῖ πόλιν Ἀχαιῶν ἀρσενικῶς καὶ θηλυκῶς ἀπὸ Ὠλένου, υἱοῦ Διός. ἰ καὶ ἴσως Ὠλενία πέτρα τὸ ῥηθὲν ὄρος ἐκ τῆς τοιαύτης Ὠλένου, ἥς καὶ ὁ Γεωγράφος μνησθεὶς λέγει, ὅτι Ὠλενος ἔρημος, κειμένη μετὰ Πατρῶν καὶ

Δύμης, καὶ ὅτι δείκνυται ἴχνη μεταξύ Πατρῶν καὶ Δύμης τοῦ παλαιοῦ τῶν Ὁλε-
 νίων κτίσματος καὶ ὅτι Ὁμηρος τοῦ ἐν Ἀχαΐα Ὁλένου οὐ μέμνηται, ἀλλὰ τοῦ
 ἐν Αἰτωλία ὁμωνύμου κτίσματος, καὶ ἰδοὺ καὶ τοῦτο ἑτερονυμίας τινὸς ὑπόδειγ-
 μα, εἴπερ τόπον μὴ εἰπὼν Ὁλενον Ὁλενίην πέτραν ὠνόμασεν ἰ ἀπὸ Ὁλένου
 παρωνομασμένην. Τὸ δὲ Ἀλείσιον ἐν μὲν τοῖς παλαιοῖς τῶν ἀντιγράφων διὰ
 25
 διφθόγγου φέρεται, ὡς ἀπὸ τοῦ ἀλέω ἀλέσω κατὰ τὸν Ἑτυμολόγον, ὁ δὲ τῶν
 ἔθνικῶν ἐκθέτης διὰ τοῦ ἠ γράφει αὐτὸ λέγων οὕτω καλεῖσθαι ἀπὸ Ἀλησίου,
 υἱοῦ Σκιλλοῦντος, ἐνὸς τῶν τῆς Ἰπποδαμείας μνηστήρων. ἔστι δὲ, φησί, καὶ
 Ἀλήσιον πεδῖον Ἡπειροῦ, παρώνυμον τῷ ἀλί, ὡς πηγνυμένου ἐκεῖ πολλοῦ ἁλός.
 30
 Στράβων δὲ ἱστορεῖ, ὅτι περὶ τὸ Ὀμηρικὸν Ἀλείσιον ἀγορὰν κατὰ μῆνα
 συνάγουσιν οἱ περιόικοι καὶ ὅτι τὸ Ἀλείσιον καὶ Ἀλεισίου κολώνην ὁ ποιητῆς
 καλεῖ εἰπὼν «πέτρης τ' Ὁλενίης καὶ Ἀλεισίου ἔνθα κολώνη κέκληται».
 ὑπερβατῶς γάρ, φησί, δεκτέον «καὶ ἔνθα Ἀλεισίου κολώνη κέκληται». λέγει
 δὲ καί, ὅτι ἔνιοι καὶ ποταμὸν δεικνύουσιν Ἀλείσιον. τὸ μέντοι Ἀλήσιον, οὗ
 41
 ἀλλαχοῦ μέμνηται ὁ ποιητῆς, Λυκτικὸν πεδῖον ἔστιν.

N.C. v. **304**, 15 sqq : Ἡ δὲ Μύρσιος - Μυρτούντιον, cf. St. Byz. 464, 14-16; **304**, 17-18 : Ὅτι πέτραν -
 Ἡλείων, inspiré de Str. VIII. 3, 10; la «Roche olénienne» (II. II, 617) est identifiée par le géographe avec le Mont
 Scollis sur la frontière achéo-éléenne. Pour la phrase suivante Ὁλενον - ἱστορεῖ Διός, voir St. Byz. 707, 12, 15 et
 17=*infra*, n° **510**. Eustathe (**304**, 23 sqq.) considère l'évocation de la «Roche olénienne», c'est à dire du Mont
 Scollis, faite par le poète, comme un exemple typique d'hétéronymie : εἴπερ τόπον μὴ εἰπὼν Ὁλενον, Ὁλενίην
 πέτραν ὠνόμασεν ἀπὸ Ὁλένου παρωνομασμένην. Sur l'orthographe et l'étymologie d'Aléision, voir **304**, 25 sq.
304, 29 sqq. [=471, 23-472, 2] : Στράβων δὲ - δεικνύουσιν Ἀλείσιον, cf. Str. VIII.3, 10-11=C 341 et 342 et
 également Eust., *Schol. ad II. XI*, 757 sq.=*infra*, n° **154c**. - **304**, 21-24 : la cité d' Olénos (ὅτι Ὁλένος - ὁμωνύμου
 κτίσματος) était déserte au temps de Strabon. L'adjectif ἔρημος n'apparaît pas dans les *codices* de la géographie
 (VIII. 7, 4=**530**. 2). Il n'y a, étrangement, aucune mention directe dans l'épopée de la cité achéenne d'Olénos (II.
 II, 639; cf. Str. X.2, 6=C 451; cf. Eust., *Schol. ad II. II*, 639 [**311**, 30-35=I. 484, 5-11]).

Eust., *Schol. ad II. II*, 639 [**311**, 30-35=I. 484, 5-11]

Ὁλενος δὲ ἦν μὲν καὶ Ἀχαϊκή, ὡς προεορέθη, νῦν δὲ περὶ Αἰτωλικῆς ὁ λόγος
 προφερομένης καὶ θηλυκῶς καὶ ἀρσενικῶς. Ὁλερος μέντοι διὰ τοῦ ρ πόλις Κρη-
 τική πορρωτέρω, φασί, τῆς Ἱεραπύτνης, πόλεως καὶ αὐτῆς Κρητικῆς, ἔνθα
 καὶ Ἀθηναῖ Ὁλερία, ἐφ' ἧ ἔορτῆ τὰ Ὁλέρια. ὁ δὲ Γεωγράφος περὶ τῆς Αἰτω-
 λικῆς Ὁλένου, ἔτι δὲ καὶ τῆς Πυλῆνης, λέγει, ὅτι Ὁλενος Αἰτωλικὴν ὁμωνύμως
 35
 τῇ Ἀχαϊκῇ λεγομένην Αἰολεῖς ἰ κατέσκαψαν πλησίον οὔσαν τῆς νεωτέρας
 Πλευρώνας.

N.C. v. **311**, 30 Ὁλενος - προεορέθη; cf. St. Byz. 707, 12=*infra*, n° **510**; Eust., **292**, 3 et 12 sq. **311**, 31 :
 προφερομένης καὶ θηλυκῶς καὶ ἀρσενικῶς, cf. St. Byz. 707, 12 et 15, 32 sq.=*infra*, n° **510**.

Etablir la frontière du pays des Epéens est extrêmement difficile car les sources ne sont pas claires;
 il semblerait, toutefois, que les Epéens, ancêtres des Eléens, auraient possédé, à une haute époque,
 l'Achaïe occidentale avec la cité de Dymé; voir sur cette question, M.B. Sakellariou, «Ἐνα πρόβλημα
 τῆς Ὀμηρικῆς γεωγραφίας. Τὰ ὄρια τῆς χώρας τῶν Ἐπειῶν», *Πελοποννησιακά Γ-Δ* (1958-59) 17-
 46 et le plus récent article de B. Sergent, «Sur les frontières de l'Elide aux hautes époques», *REA* 80
 (1978) 16-36.

L'identification des villes, citées dans ce passage, est loin d'être certaine (cf. en général, Hope
 Simpson-Lazenby, *Homer's Iliad*, 63 sqq.). Bouprasion, mentionné au v. 615, est une région et non pas
 une ville; elle est localisée par le géographe (VIII.3, 3=C 340; 3, 17=C 345; 3, 32=C 357; 7, 5=C 387;
 cf. également St. Byz. s.v. Dymé=*infra*, n° **493**) au nord de l'Elide homérique et est partie intégrante
 du territoire épéien dont les limites sont Myrsinos, la Roche Olénienne et Aléision. Myrsinos —
 Myrtountion du temps du géographe — était située selon lui à 70 stades d'Elis et sur la route qui
 conduisait à Dymé; le géographe précise que cette agglomération n'était pas loin de la mer : ἐπὶ
 θάλατταν καθήκουσα κατὰ τὴν ἐκ Δύμης εἰς Ἥλιον ὁδὸν (VIII. 3, 8 et 3, 10=*infra*, n° **520**. 2). Homère
 (II. II, 615) associe à Myrsinos l'adjectif ἑσχατόεσσα qui pourrait bien s'appliquer à un endroit au bord
 de la mer; J. Servais (*BCH* 88 [1964] 37) pense qu'une localisation du Myrsinos vers les bords

intérieurs de la lagune de *Kotiki* serait très vraisemblable car elle correspond parfaitement aux données des sources; d'autres, en revanche, ne croient pas à l'équation du géographe Myrsinos=Myrtountion et identifient Myrsinos homérique à la forteresse mycénienne de *Kalogria*, le célèbre *Teichos des Dyméens* (Hope Simpson-Lazenby, *Homer's Iliad*, 64; cf. également B. Sergent, *REA* 80 [1978] 16-36).

Plus complexe est la question qui concerne la «Roche Olénienne»; la confusion persiste sur deux points à savoir s'il s'agit d'une montagne ou d'une ville et sur l'endroit où il conviendrait de la situer. Les uns l'identifient avec le mont Scollis (actuellement *Santaméri*), aux confins des territoires d'Elis, de Tritaia et de Dymé, d'après les informations d'Apollodore, reprises par Strabon (VIII.3,10=*infra*, n° 520. 4; 7, 5=C 387; voir également, Eust., *Schol. ad Il.* II, v. 615; cf. J. Servais, *BCH* 88 [1964] 38, qui se rallie à cette identification; Pausanias [VI.20, 16] et Eustathe [*Schol. ad Il.* XI v. 756-757] la considèrent comme une montagne de l'Elide), les autres avec une *Oléna*, située aux confins de l'Amphidolide et de la Pisatide non loin de la vallée actuelle de *Lesténitsa*, sur le rebord d'une falaise, au-dessus de la vallée de l'Alphée (C'est l'avis de J. Partsch [*Topographie und Geschichte von Olympia* I, Berlin 1897, 1-15] suivi par F. Bölte [*RE* XVII.2 [1937] col. 2438 s. v. Olenie et Olenos; cf. J. Servais, *op. cit.*, 38) et considèrent l'identification précédente comme étant de basse époque et donc arbitraire. Enfin une dernière catégorie de savants, s'appuyant surtout sur le vers d'Hésiode (fr. 13), cité par Strabon (VIII.3, 11), recherchent une cité située, soit aux pieds de l'Erymanthe (voir, en général, Baladié, *Strabon* [lexique] s.v. Olénienne [roche] Olenia [petra]), soit aux bords du Péiros, près de la cité achéenne d'Olénos (Et. M., s.v. la place vers le pays de Bouprasion; cf. sur ce sujet Sakellariou, *Πελοποννησιακά Γ' -Δ'* [1958-59] 25-26 et 29-32; Hope Simpson-Lazenby, *Homer's Iliad*, 64 et Gervais, *op. cit.*, 38-39).

La localisation d'Alésion présente les mêmes difficultés. Son identification traditionnelle avec Alassyaiion d'Amphidolide, basée sur une affirmation de Strabon, transmise par Apollodore (VIII.3, 10 et 3, 28=*infra*, n° 520) a été mise en doute par M.B. Sakellariou (*op. cit.*, 22-23 et 36-40) qui reconnut Alésion sur la butte actuelle d'*Alissos*, située à l'extrémité occidentale d'une chaîne de collines côtières — qui ne dépassent pas les 70 m — sur la rive droite du Péiros et près de son embouchure. Selon l'auteur, ces collines, avec les monts *Panachaicon* et *Scollis*, auraient constitué une ligne nord-sud marquant les frontières orientale et septentrionale du territoire épéien, alors qu'à l'ouest se dressait l'axe Hyrminé-Myrsinos. Cette hypothèse séduisante, privée de preuves, n'a pas été suivie par les spécialistes qui préfèrent chercher Alésion près de l'Alphée (cf. Gervais, *op. cit.*, 48-50, et particulièrement p. 50; cf. également Hope Simpson-Lazenby, *Homer's Iliad*, 65).

153. Aigai et Héliké dans l'Iliade

Hom. *Il.*, VIII, 198-204 [203]

᾽Ως ἔφατ' εὐχόμενος, νεμέσῃσε δὲ πότνια Ἥρη,
σεισατο δ' εἰνὶ θρόνῳ, ἐλέλιξε δὲ μακρὸν Ὀλυμπον,
καὶ ῥα Ποσειδάωνα μέγαν θεὸν ἀντίον ἦδα· 200
«᾽Ω πόποι, Ἐννοσίγαι' εὐρουσθενές, οὐδέ νυ σοὶ περ
ὄλλυμένων Δαναῶν ὀλοφύρεται ἐν φρεσὶ θυμός.
οἱ δὲ τοι εἰς Ἑλίκην τε καὶ Αἰγὰς δῶρ' ἀνάγουσι
πολλά τε καὶ χαρίεντα· σὺ δὲ σφισὶ βούλεο νίκην

Il dit, triomphant, et l'auguste Héré s'indigne. Elle s'agite sur son siège; le vaste Olympe en frémit; puis regardant le grand dieu Poséidon elle dit : «Ah! puissant Ebranleur du sol, ton coeur à toi non plus ne s'apitoie donc pas dans le fond de toi-même sur ces Danaens que tu vois périr. Ce sont eux pourtant, qui, à Hélice, à Eges, t'apportent tant de précieuses offrandes. Pour eux, désire la victoire.

153a. Eust., *Schol. ad Il.* VIII, v. 203 [708, 37-62=II, 564,16-565,9]

᾽Οτι Ἑλίκη μὲν τόπος περὶ Πελοπόννησον,
ὡς καὶ ἀλλαγῶν ἐδηλώθη, Αἰγὰι δὲ περὶ Εὐβοίαν, ἀφ' ὧν δοκεῖ καὶ πέλαγος
Αἰγαῖον παρονομασθῆναι. | διαφερόντως δ' αὐτόθι Ποσειδῶν ἐτιμᾶτο. 40
Διὸ φησι Ἥρη τῶ Ποσειδῶνι προκαλουμένη αὐτὸν ἀμείψασθαι βοηθητικῶς
τοῦς καὶ ἐκεῖθεν Ἀχαιοὺς τὸ «οἱ δὲ τις εἰς Ἑλίκην τε καὶ Αἰγὰς δῶρ' ἀν-

ἀγουσι πολλά τε καὶ χαρίεντα· σὺ δὲ σφίσι βούλεο νίκη-
σαντας | αὐτοὺς περιγενέσθαι τῶν Τρώων. Καὶ ὄρα τὴν ἐπίτασιν. οὐ γὰρ 45
δῶρα εἶπεν ἀπλῶς, ἀλλὰ καὶ πολλὰ | καὶ χαρέντα, ὡς ἂν καταιδέσθαι τὸν
λαβόντα καὶ πείσῃ ἀμείψασθαι. Εἰσὶ δὲ καὶ ἕτεροι Αἰγαί, ὡς ἱστοροῦσιν οἱ
παλαιοί. ὁ μέντοι Γεωγράφος φησὶν, | ὅτι ὁμώνυμοι ταῖς Ἰαχαικαῖς Αἰγαῖς, 50
αἱ ἐν Εὐβοίᾳ. καὶ τὴν μὲν Ἰαχαικὴν δηλοῖ Ὅμηρος ἐν τῷ «οἱ δὲ τοι εἰς Ἰλίκην
τε καὶ Αἰγᾶς | δῶρ' ἀνάγουσιν». ὅταν δὲ φῆ «Αἰγᾶς, ἔνθα δὲ οἱ κλυτὰ δώματα
βένθεσι λίμνης», τὰς ἐν Εὐβοίᾳ λέγει, ἀφ' ὧν εἰκός, φησί, καὶ τὸ πέλαγος |
Αἰγαῖον κληθῆναι. Ὡστε κατὰ τὸν Γεωγράφον Αἰγᾶς ἐνταῦθα οὐ τὰς ἐν 55
Εὐβοίᾳ νοητέον, ἀλλὰ τὰς | Ἰαχαικάς, ὧν τοῖς ἐποίκοις ὀφειλέτης βοῦθῆναι ὁ
Ποσειδῶν. Τὸ δὲ ἀνάγουσιν ἀντὶ τοῦ ἀπλῶς ἄγουσι. καὶ κείνται καὶ ἐν Ὀδυσ-
σεῖα πολλαχοῦ τοιαῦται λέξεις. | Ὅτι δὲ δυσωποῦσι τοὺς τοῦ μύθου θεοὺς 60
εἰς ἄμυναν αἱ θυσίαι κατὰ τὸ «δῶρα καὶ θεοὺς πείθει», πολλαχοῦ δηλοῦται.

Dans ces vers homérique le poète pense, d'après le géographe (VIII.7, 4=530. I), à Aigai en Achaïe alors que l'Aigai du vers «Αἰγᾶς, ἔνθα δὲ οἱ κλυτὰ δώματα βένθεσι λίμνης» est celle d'Eubée.

Quand Homère dit οἱ δὲ τοι εἰς Ἰλίκην τε καὶ Αἰγᾶς | δῶρ' ἀνάγουσιν, il sous-entend l'Aigai en Achaïe alors que le palais de Poséidon (Il. XXI, 21 et 34=infra, n° 156a) évoque la ville d'Eubée; ce palais sous-marin, qui se trouvait aux pieds des hauteurs de Samothrace, n'a rien de commun avec le célèbre sanctuaire de Poséidon à Aigai en Achaïe (P. Mazon, éd. CUF, commentaire *ad loc.*; cf. également *Scholia Apoll. Rhod.* I, 831 et le commentaire de ces textes dans *FGrH* 376 F3a-b=IIIb 155, 33-156,1).

154. La roche olénienne et Alésion

Hom. Il. XI, 753-758 [756-757]

Ἐνθα Ζεὺς Πυλίοισι μέγα κράτος ἐγγυάλιξε·
τόφρα γὰρ οὖν ἐπόμεσθα διὰ σπιδέος πεδίοιο,
κτείνοντές τ' αὐτοὺς ἀνά τ' ἔντα καλὰ λέγοντες, 755
ὄφρ' ἐπὶ Βουπρασίου πολυπύρου βήσαμεν ἵππους
πέτρης τ' Ὠλενίης, καὶ Ἀλησίου ἔνθα κολώνη
κέκληται· ὅθεν αὐτίς ἀπέτραπε λαὸν Ἀθήνη

Zeus ce jour-là donna aux Pyliens un splendide triomphe. Nous poursuivîmes l'ennemi à travers la vaste plaine, tuant les hommes et ramassant leurs belles armes, jusqu'au moment où nous passâmes avec nos chars dans le pays de Bouprasion riche en froment, de la Roche Olénienne, de la butte qu'on nomme Alésie. Athéné fit alors rebrousser chemin à toute l'armée.

154a. Scholia ad Il (Erbse)

756-757. ὄφρ' ἐπὶ Βουπρασίου < Ἀλεισίου ἔνθα κολώνη > : ἔως τῶν Ἡλιδος χωρίων· | Βουπράσιον (cf. v. 756) γὰρ καὶ Ἀλεισίον (v. 757) πόλεις τῆς Ἡλιδος, ἡ δὲ Ὠλενία (cf. v. 757) πέτρα τῆς αὐτῆς χώρας μεγίστη. Τ.

757a. πέτρης τ' Ὠλενίης < καὶ Ἀλησίου ἔνθα ΚΟΛΩΝΗ > : ἦτοι διασταλτέον ἐπὶ τὸ Ἀλησίον ἢ συναπτέον τοῖς ἐξῆς, ὡς Δημήτριος ὁ Σκήπιος (fr. 58 G) τάφον τὸν τοῦ Ἀλησίου (οὕτω γὰρ Ἀρίσταρχος γράφει), προστιθεὶς ὅτι τῶν Ἰπποδαμείας μνηστήρων εἷς ἦν ὁ Ἀλήσιος. ἡ Ἀλήσιον μὲν πόλις, Κολώνη δὲ οὕτω καλούμενος τόπος. Α.

757b. Ἀλεισίου < ἔνθα > κολώνη : τινὲς Ἀλεισίου κολώνην τὸν τάφον τοῦ Ἀλεισίου. ἦν δὲ εἷς τῶν μνηστήρων Ἰπποδαμείας. ἄλλ' οὐχ Ὀμηρικόν.

154b. Eust., Schol. ad Il. XI, v. 754 [875, 41-45=III, 294, 6-12]

ἔνθα θεὸς Πυλίοισι μέγα κράτος ἐγγυάλιξε. τόφρα γὰρ οὖν ἐπόμεσθα δι' ἀσπιδέος πεδίοιο κτείνοντές τ' αὐτοὺς

ἀνά τὰ ἔντεα καλὰ λέγοντες, ὄφρ' ἐπὶ Βουπρασίου πολυπύρου βήσαμεν ἵππους,
πέτρης τ' Ὀλενίης καὶ Ἀλεισίου ἔνθα κολώνη κέκληται. ὄθεν αὐτίς ἀπέτραπε
λαὸν Ἀθήνη». ὁ διασαφῶν ἐπιφέρει «ἔνθ' ἄνδρα κτείνας ἰ πύματον λίπον».
(νν. 758-761) Εἶτα τὸ αὐτὸ σαφέστερον ἐφερμηνεύων φησὶν «αὐτὰρ Ἀχαιοὶ
ἄψ ἀπὸ Βουπρασίου» εἰς Πύλον ἐχώρουν.

154c. Eust., *Schol. ad Il. XI*, 756-757 [882, 61-883, 10=III, 322, 12-323, 5]

Τὸ δὲ «ἐπὶ Βουπρασίου βήσαμεν ἵππους»
ἀντὶ τοῦ ἕως εἰς Βουπράσιον ἠλάσαμεν. Βουπράσιον δὲ, περὶ οὗ καὶ ἐν τῇ
Βιωτιά γέγραπται, ἀξιόλογος, φασί, κατοικία Ἥλιδος, ἠφανίσθη δὲ ὕστερον.
Ἐκλήθη δὲ ἀπὸ ἀρχοντος Βουπρασίου. (ν. 757) Προσεχῆ δὲ τῷ Βουπρασίῳ
καὶ τὰ ἐφεξῆς χωρία, ὧν πέτρα μὲν Ὀλενία, ἧς φασὶ μεμνησθαι καὶ Ἡσίοδον
ἰ ἐν τῷ «ῶκεε δ' Ὀλενίην πέτρην», δοκεῖ ἀπὸ Ὀλένου καλεῖσθαι, πόλεως
Ἀχαιῶν, αὐτὴ δὲ ἀπὸ Ὀλένου ἀρχηγού, υἱοῦ Ἀναξιθέας, μιᾶς τῶν Δαναϊδῶν
κατὰ τὸν τὰ Ἐθνικὰ γράψαντα. δεδήλωται δὲ περὶ ταύτης καὶ ἐν τοῖς εἰς τὴν
Βιωτίαν. Ἀλήσιον δὲ ἀπὸ τίνος Ἀλησίου, ἑνός, φασί, τῶν τῆς Ἴπποδαμείας
μνηστήρων. ἦν δὲ καὶ Ἀλήσιον, φασί, πεδίον Ἠπειρωτικόν, κληθὲν ἀπὸ
πληθυνμένου ἐκεῖ πολλοῦ ἁλός. τὸ μὲντοι Ὀμηρικὸν ἔοικεν ὡς ἀπὸ τῆς ἄλλης
ψιλοῦσθαι. τινὲς γὰρ τὸν ἰ ῥηθέντα Ἀλήσιον ἀπόγονόν φασὶ, ὡς καὶ ὁ τὰ
Ἐθνικὰ γράψας ἱστορεῖ, ἑνός τῶν ἐξ Ἀσίας εἰς Πελοπόννησον κατὰ τινα
πλάνην ἀφικομένων. διείληπται δὲ καὶ περὶ τούτου ἐν τοῖς τῆς Βιωτίας. Ἡ
δὲ γραφὴ τῆς προπαρρηγοῦσης τοῦ Ἀλησίου διαφορεῖται. ὁ μὲν γὰρ τὰ Ἐθνικὰ
γράψας κατὰ στοιχεῖον διὰ τοῦ Ε οἶδεν αὐτήν, ὁ δὲ Ἐτυμολόγος διὰ διφθόγγου,
ἀπὸ τοῦ ἁλέω, φησὶ, τὸ ἀλήθω. Ἡ δὲ κατ' αὐτὸ σύνταξις διττή. ἡ γὰρ στιχθέντος
τοῦ Ἀλησίου λέγει τὸ «ἔνθα Κολώνη κέκληται», ἢ ἄλλως συναπτῶς καθ'
ὑπερβατόν φησιν οὕτω· καὶ ἔνθα Ἀλεισίου κολώνη κέκληται, πρὸς διαστολὴν
τῆς ἰ προρηθείσης Κολώνης.

N.C. **882**, 63 : ἀξιόλογος - ὕστερον, cf. Str. VIII.3, 8=C 340 *vel* St. Byz. 182, 16; ἐκλήθη - Βουπρασίου, St. Byz. 182, 17 sq. Pour le passage ἧς - πέτρην (**882**, 64-**883**, 1), cf. Str. VIII. 3, 11=C 342 et VIII. 7, 5=C 387; St. Byz. 708,1=*infra*, n° **510**; Hes., fr. 13 *in* Str. VIII.3, 11=C 342. - **883**, 1 sq. : δοκεῖ - Δαναϊδῶν, cf. St. Byz. 707, 17-19 et 21-708, 1=*infra*, n° **510**. - **883**, 3 : Ἀλήσιον - μνηστήρων, cf. *Il. XI*, 757. - **883**, 7 : ὁ μὲν - αὐτήν, cf. St. Byz. 72, 17 sq. qui donne également Ἀλήσιον; Ἀλησίου *in* Eust. 875, 42; Ἀλησίου ou Ἀλεισίου (testes); cf. *Il. II*, 617. - **883**, 8 : ὁ δὲ Ἐτυμ. - ἀλήθω, cf. Et. M. 61, 37-39=*infra*, n° **119**; le dernier verbe a été ajouté par Eust. **883**, 8 sq. : Ἡ κολώνη κέκληται (*Il. XI*, 757), *aliter* Eust., 1117, 2. -**883**, 9 sq. : πρὸς - Κολώνης, cf. Eust. 880, 28 sq.

Il est difficile de dire si le nom de Bouprasion («marché aux boeufs») s'applique ici (*Il. II*, 756) à une ville ou à une région; Bouprasion était, à l'époque homérique, un marché au gros bétail (cf. J. Bérard, *Les navigations d'Ulysse II* [Paris 1928] 228). La poursuite des Epéiens s'arrêta dans cette région, plus précisément à la «Roche olénienne» et à la butte d'Alésion; certains savants ont essayé de trouver dans cette «précision» du poète des arguments valables pour les hypothèses des localisations de la «Roche olénienne» et d'Alésion (voir mieux ci-dessus **152**).

155. Aigai, cité achéenne?

Hom. *Il. XIII*, 20-23 [21]

τρὶς μὲν ὀρέξατ' ἰών, τὸ δὲ τέτρατον ἔκετο τέκμιωρ,
Αἰγὰς, ἔνθα δὲ οἱ κλυτὰ δώματα βένθεσι λίμνης
χρῦσα μαρμαίρονται τετεύχεται, ἄφθιτα αἰεὶ.

Il fait trois enjambées; à la quatrième, il atteint son but, d'Eges?, où un palais illustre lui a été construit dans l'abîme marin, étincelant d'or, éternel.

155a. Eust., *Schol. ad Il. XIII*, 21 [917, 36-46=III, 430, 18-431, 4]

Αἰγὰς δὲ ἢ τὰς ἐν Εὐβοίᾳ λέγει, ἔνθα μυθεύεται τὸ κατὰ τὰς ἐφημέρους
ἀμπέλους, αἶ, φασίν, ἔωθεν ἀνθοῦσαι πρὸς μεσημβρίαν πεπαίνουσι βότρυας,

ἑσπέρας δὲ ἄκρατον χορηγοῦσιν δαψιλῆ τῷ χορῷ τῶν τελομένων τῷ Διονύσῳ ἢ τῶν Μαινάδων, ὁσάκις ἀναλίσκονται, φασί, τοσαυτάκις ἐνδαψιλευόμεναι. ἢ κατὰ Νικόστρατον Αἰγὰς νοητέον νῆσον περὶ τὸ Αἰγαῖον, περὶ ἧς παραδοξολογία φέρεται, ὡς οἱ προσορμισμένοι ἐκεῖ νυκτὸς ἀφανεῖς γίνονται, διὸ μηδὲ προσπελάζειν τινά, ἢ ὡς εἶναι καίριον κἀνταῦθα τὸ Σοφόκλειον εἰπεῖν «οὐκ ἐνθάδ' οἱ πλοῖ τοῖσι σώφροσι βροτῶν». Ἔτεροι δὲ φασιν Αἰγὰς ἐνταῦθα λέγειν τὸν ποιητὴν τὰς ἐν Πελοποννήσῳ ἦτοι Ἀχαιϊκάς, ἐνθα καὶ Ποσειδῶνος ἑορτὴν ἀγεσθαι καὶ τὰ Διονύσια ὀργιάζεσθαι, ὅπου καὶ συστάντος τοῦ χοροῦ, φασίν, εἰς τὰ ὄργια συμβαίνει τὸ προορηθὲν τῶν ἐφημέρων ἀμπέλων τέρας. Ὁ δὲ Γεωγράφος φησίν, ὅτι περὶ τὴν τῶν Ἀχαιῶν εἰσιν ἄλλαι Αἰγαί, αἵτινες καὶ ἐνικῶς λέγονται ἢ Αἰγά, ἐνθα καὶ πόλις τὸ Αἶγιον, ἧς οἱ πολῖται Αἰγιεῖς, ὅπου μῦθος τὴν Αἶγα τῷ Διὶ μαζὸν ἐπισχεῖν, ἦν ὁ Ἄρατος Ὠλενίαν φησὶν ἀπὸ Ὠλένης ἢ Ὠλένου ἐγχωρίας πόλεως. δηλοῦται δὲ καὶ ἀλλαγῆ περὶ τοιούτων Αἰγῶν τοπικῶν. 917. 40

Sur le passage 917, 42-45 : Ὁ δὲ - πόλεως, cf. Str. VIII. 7, 5=C 387 (sur les formes Αἰγαί, Αἰγά, Αἶγιον). 917, 45 (ἢ Ὠλένου) : il s'agit de la cité mentionnée dans *Il.* II, 639, cf. Str. VIII. 7, 4 et 5=C 386-387; *id.*, *Chr.* IX, 34; à ajouter Arat., *Phaen.* V, 164=42, mentionné également par Eustathe (292, 12 : ἢ Ὠλένη ἢ Ὠλενος) qui commente la tradition sur Zeus et la chèvre de la cité d'Olénos. Tous les scholiastes anciens (voir Erbse, *Schol. ad Il.* N 21a et b) admettent qu'il ne s'agit pas d'Aigai en Achaïe mais de celle d'une île, en l'occurrence l'Eubée.

156. Hom. *Il.*, XIII, 32-38 [34]

Ἔστι δὲ τι σπέος εὐρὺ βαθεῖς βένθεσι λίμνης,
 μεσσηγὺς Τενέδοιο καὶ Ἰμβροῦ παιπαλοέσσης·
 ἐνθ' ἵππους ἔστησε Ποσειδάων ἐνοσίχθων
 λύσας ἔξ ὀρέων, παρὰ δ' ἀμβρόσιον βάλεν εἶδα
 ἔδμεναι· ἀμφὶ δὲ ποσσὶ πέδας ἔβαλε χρυσείας,
 ἀρρήκτους ἀλύτους, ὄφρ' ἐμπεδον αὐθι μένοιεν
 νοστήσαντα ἄνακτα· ὁ δ' ἔς στρατὸν ὄχετ' Ἀχαιῶν.

Il est une vaste grotte au plus profond des abîmes marins, entre Ténédos et Imbros la Rocheuse. C'est là que Poséidon, ébranleur de la terre, arrête ses chevaux, les dételle du char et place devant eux leur céleste pâture; puis il leur met aux pieds des entraves d'or, impossibles à briser ainsi qu'à délier. Ils doivent rester là, sur place, sans bouger, attendant le retour du maître, tandis qu'il s'en va, lui, vers l'armée achéenne.

156a. Eust., *Schol. ad Il.* XIII, v. 34 (918, 2-4=III, 432, 4-8)

Ἰστέον δὲ ὡς δυνάμενος ὁ ποιητὴς εὐθύς ἀπὸ Σαμοθράκης τὸν Ποσειδῶνα εἰς τὸν ναύσταθμον τῶν Ἀχαιῶν ἀγαγεῖν, ὅμως οὐ ποιεῖ οὕτω, ἀλλὰ στρέφει αὐτὸν εἰς τὰς Εὐβοϊκάς ἢ Ἀχαιϊκάς Αἰγὰς, κακεῖθεν ἐφιππον ἄγει αὐτὸν εἰς Ἰμβρον καὶ Τένεδον, ὅθεν πεζὸς εἰς Τροίαν ἄπεισι.

157. Le seigneur d'Héliké.

Hom. *Il.* XX, 403-405 [404]

αὐτὰρ ὁ θυμὸν αἴσθε καὶ ἤρυγεν, ὡς ὅτε ταῦρος
 ἤρυγεν ἐλκόμενος Ἐλικώνιον ἀμφὶ ἄνακτα
 κούρων ἐλκόντων· γάνυται δὲ τε τοῖς Ἐνοσίχθων·

tel mugit le taureau que les jeunes gens traînent en l'honneur du seigneur d'Héliké et qui réjouit l'Ebranleur du sol.

158. Hom. *Od.* V, 380-381

ὣς ἄρα φωνήσας ἴμασεν καλλίτριχας ἵππους,
 ἵκετο δ' εἰς Αἰγὰς, ὅθι οἱ κλυτὰ δώματ' ἔασιν

Il disait (Poséidon en s'adressant à Ulysse) et, poussant ses chevaux aux longs crins, il s'en fut vers Aigai et son temple fameux.

159. Le devin Polyphide, originaire d'Hypéresie
Hom., *Od.* XV, 252-254

Αὐτὰρ ὑπέρθυμον Πολυφείδεα μάντιν Ἀπόλλων
θῆκε βροτῶν ὄχ' ἄριστον, ἐπεὶ θάνειν Ἀμφιάραος
ὄσ' ὃ Ἵπηρεσίην δ' ἀπενάσσατο πατρὶ χολωθεὶς,
ἐνθ' ὃ γε ναιετάων μαντεύετο πᾶσι βροτοῖσι

C'est Apollon qui fit de l'ardent Polyphide, parmi tous les mortels, le meilleur des devins, quand Amphiaraios eut disparu du monde; mais vers Hypéresie, le courroux de son père le força d'émigrer; c'est là qu'il demeurait et que tous les mortels venaient le consulter.

160. Dymé cité éréenne?

Hom., *H. Ap.* (I) 418-426[425]

vers 590 av. J.-C.

Ἄλλ' οὐ πηδαλίοισιν ἐπιείθετο νηῦς εὐεργής,
ἀλλὰ παρέκ Πελοπόννησον πίειραν ἔχουσα
ἦ ἰ' ὁδόν, πνοιῆ δὲ ἄναξ ἐκάεργος Ἀπόλλων 420
ῥηϊδίως ἴθην· ἠ δὲ πρήσσοι κέλευθον
Ἄρῆην ἴκανε καὶ Ἀργυφῆν ἐρατεινὴν
καὶ Θρύον Ἀλφειοῖο πόρον καὶ ἔϋκτιτον Αἴπυ
καὶ Πύλον ἡμαθόντα Πυλογενέας τ' ἀνθρώπους·
βῆ δὲ παρὰ Κρουνοῦς καὶ Χαλκίδα καὶ παρὰ Δύμην 425
[ἠδὲ παρ' Ἥλιδα διὰν ὄθι κρατέουσιν Ἐπειοί·
εὔτε Φεᾶς ἐπέβαλλεν ἀγαλλομένη Διὸς οὐρῶ,
καὶ σφιν ὑπέκ νεφῶν Ἰθάκης τ' ὄρος αἰπὺ πέφαντο,
Δουλίχιόν τε Σάμη τε καὶ ὑλήεσσα Ζάκυνθος]

Mais le navire bien construit n'obéissait pas au gouvernail; au contraire, laissant de côté le gras Péloponnèse, il allait toujours son chemin, et Apollon, le Seigneur Archer, le dirigeait facilement avec l'aide du vent. Continuant sa course, il atteignait Aréné, l'aimable Argyphée, Thryon où l'on passe l'Alphée, Aepy aux belles maisons et la sableuse Pylos avec les natifs de Pylos; mais il dépassa les Crounoi, la rivière de Chalcis et Dymé [et aussi la divine Elide, où dominant les Epeens. Quand le navire, joyeux du bon vent de Zeus, atteignait Phées, on vit alors apparaître sous les nuages la haute montagne d'Ithaque, Dulichion, Samé et l'île boisée de Zacynthe].

Cette description intéressante est celle d'un itinéraire maritime longeant les côtes occidentales du Péloponnèse et des rives méridionales du golfe de Corinthe, depuis le cap Ténare (vv. 421-430). Les fouilles de l'école Allemande ont précisé les emplacements de Pylos et d'Aréné (cf. W. Dörpfeld, «Alt Pylos und die homerische Stadt Arene», *AthMitt* [1908] 295 et 318). La localisation des autres sites, à l'exception de Dymé, reste obscure (cf. CUF *ad loc.*, *adn.* 1).

Très intéressante est la mention au v. 427 du site Φεράς qu'Aristarchus (O 297) et Strabon lisent Φεᾶς (VIII. 3, 26=C 350 et VIII.3, 27=C 351 : Φεᾶς et Φεᾶν) alors que les mss portent Φεράς; dans l'Odyssée il est habituellement transcrit Φεᾶς et on voit en celui-ci un site au sud de l'Elide. Dans leur long et intéressant commentaire sur Φεράς, du v. 427, T.W. Allen, W.R. Halliday et E.E. Sikes (*The Homeric Hymns* [Oxford 1936²] 117) pensent que l'auteur de l'hymne se réfère, dans ce passage, à Ithaque (v. 428) visible de Patras (cf. Fraser IV, 144) et probablement de Pharai. Pharai est le dernier site mentionné avant Rhion (Patras n'est pas mentionnée) à partir duquel commence le κόλπος ἀπειρῶν du v. 431 : καὶ δὴ ἐπὶ Κρίσης κατεφαίνεται κόλπος ἀπειρῶν (sur l'emplacement et l'identification de Krisa qui est citée à plusieurs reprises après le v. 430 sqq. cf. K. Förstel, *Untersuchungen zum Homerischen Apollon Hymnen* [Bochum, 1979] 202-209. Pharai et Pharai sont des noms de lieux très fréquents (cf. *RE s.v.*); la seconde cité est bien connue en Achaïe (Str. VIII.7, 5=531. 13; Pol. II, 41, 12=*infra*, n° 430; Paus. VII.22, 1-5=275. 1-2); elle est considérée comme continentale mais elle n'est pas très éloignée de la mer; Pausanias évalue cette distance à 70 stades (commentaire *ad VII.22*, 1).

Ἐπειοί est le nom homérique des habitants de l'Elide (voir aussi Hom. *Il.* II, 619; IV, 537; XI, 688, 694; XXIII, 630 et 632) et de Doulichion (Hom. *Il.* XIII, 686, 691 et XV, 519).

XLIV. ION *hist. (Ve s. av. J.-C.)*

161. Oracle de Delphes pour la cité d'Aigion
Ion, *Hist.* F17 (=FHG II, 51)

début (?) du VIIe s. av. J.-C.

γαίης μὲν πάσης τὸ Πελασγικὸν Ἄργος ἄμεινον,
ἵπποι θεσσαλικάι, Λακεδαιμόνιαί τε γυναῖκες,
ἄνδρες δ' οἱ πίνουσιν ὕδωρ καλῆς Ἄρεθούσης·
ἀλλ' ἔτι καὶ τῶν εἰσὶν ἄμεινονες, οἳ τε μεσηγὺ
Τίρυνθος ναίουσι καὶ Ἀρκαδίας πολυμήλου
Ἄργεῖοι λινοθώρηκες, κέντρα πολέμοιο·
ὑμεῖς δ' Αἰγίεες, οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι
οὔτε δωδέκατοι, οὔτ' ἐν λόγῳ, οὔτ' ἐν ἀριθμῷ.

Cet oracle est attribué par Ion, la plus ancienne source qui en fait mention, à Aigion et il en est de même dans la majorité des sources postérieures. Mnaseas, *in FHG* III, 157 F 50; Suda et Photius, s.v. Ὑμεῖς ὦ Μεγαρεῖς... (540 et 381) conservent la version la plus longue; on trouve des versions abrégées *in Zen.* I, 48 (594); [Diogenian.] I, 21 et 47 (115 et 117); enfin Apostol. I, 59 (36). Etienne de Byzance (487) donne seulement la l. 7. Son attribution à la cité de Mégare est évoquée à partir de l'époque hellénistique (les références sont réunies par Parke-Wormell, *Delphic Oracle* II, 1-2, n° 1), par certaines autres sources favorables, d'après Parke-Wormell (*op. cit.*, I, 83), à la propagande athénienne, au préjudice de leur cité voisine.

La haute date, suggérée par Parke-Wormell (*op. cit.*, 82), n'est pas certaine; on ignore tout des relations entre la cité d'Aigion et celle de Delphes durant cette période. Aigion n'avait pas encore l'importance (le synoecisme des huit dèmes environnant Aigion se place plus tard, vers 480 av. J.-C.; voir Str. VIII.3, 2=518), en Achaïe même, qu'elle acquiert quand elle devient le centre religieux et politique de la ligue achéenne après la destruction d'Héliké en 373 av. J.-C. (voir *infra*, n° 171 et 175); son port avait dû être utilisé, de très bonne heure, pour le passage des Péloponnésiens à Delphes.

XLV. LIBANIUS *rhet. et soph. (IVe s. ap. J.-C.)*

162. Allusion à l'oracle de Delphes pour Aigion

Lib., *Ep.* 1170. ll. 9-11

ἀλλά νῦν ὁ μὴ | 'κείνων μετέχων Αἰγίεὺς ἀτεχνῶς «οὔτ' ἐν λόγῳ οὔτ' ἐν ἀριθμῷ».

XLVI. Titus LIVIUS (?59 av-17 ap. J.-C.)**A. Première guerre de Macédoine**

163. Pillage du territoire de Patras par les Etoliens
Liv. XXVII. 29, 9

été de 210/9 av. J.-C.

Eadem aestate et Philippus implorantibus Achaëis auxilium tulit, quos et Machanidas tyrannus Lacedaemoniorum finitimo bello urebat, et Aetoli, navibus per fretum quod Naupactum et Patras interfluit –Rhion incolae vocant – exercitu traiecto, depopulati erant.

Tite-Live donne dans ce passage (et au chapitre XXX qui suit), sous l'année 208 av. J.-C., le résumé des événements survenus en Grèce et en Macédoine l'année précédente et qu'il n'avait pas mentionnés alors (F. Gardner Moore *in* Loeb, *ad loc.*, *adn.* 2). Les Achéens, encore fidèles alliés de la Macédoine, étaient exposés, pendant cette guerre, aux attaques des Etoliens, des Romains et de leurs amis Eléens et Messéniens. Quant aux Spartiates, sous le commandement du tyran Machanidas, ils profitent du retour de la confusion pour repartir à l'attaque des positions achéennes (voir l'exposé

détaillé de la période de la guerre qui suivit la signature de l'alliance romano-étolienne de 212 av. J.-C., de M. Holleaux, *CAH VIII*, 125-135=*Etudes V*, 305-317 avec notes complémentaires de L. Robert; cf. aussi Walbank, *Philip V*, 84-101).

164 Expulsion de la garnison étolienne d'Elis (ou de Dymé)
Liv. XXVII.31, 9-32,1

210/9 av. J.-C.

Per haec flagitia sollemni Nemeorum peracto paucisque additis diebus, Dymas est profectus ad praesidium Aetolorum, quod ab Eleis additum acceptumque in urbem erat, eiciendum. 10. Cyliadas — penes eum summa imperii erat — Achaeique ad Dymas regi occurrere, et Eleorum accensi odio, quod a ceteris Achaeis dissentirent, et infensi Aetolis, quos Romanum quoque adversus se movisse bellum credebant. 11. Profecti ab Dymis coniuncto exercitu transeunt Larisum amnem, qui Eleum agrum ab Dymaeo dirimit. XXXII. Primum diem quo fines hostium ingressi sunt populando absumpserunt; postero die acie instructa ad urbem accesserunt praemissis equitibus qui obequitando portis promptum ad excursiones genus lacerarent Aetolorum.

Walbank (*Philip V*, 91 n. 6) suivant G. De Sanctis (*Storia III.2*, 427 n. 5) et M. Holleaux (*Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe s. av. J. -C.* [Paris, 1921] 232 n. 1) pense que la *urbs* en question est Elis et non pas Dymé comme l'avait imaginé Niese (*Staaten II*, 483); selon eux Dymé était, en 209, encore achéenne; Elis constituait la principale base étolienne contre l'Achaïe, comme pendant la guerre sociale; le texte est loin d'être clair. De toute façon cette expulsion, effectuée par Philippe V et Cyliadas, commandant en chef des Achéens (général du *koinon* en 210/9 av. J.-C.), est un aperçu des combats en Elide entre les Etoliens, leurs alliés Romains et le roi de Macédoine (voir le chap. 32 de Tite-Live). Cette victoire est un tournant dans la carrière de Philopoemen qui y participa comme hipparque (Plut. *Phil.*, 7, 3; Paus. VIII.49, 7). Pour la date de cette bataille (en 210/9 av. J.-C.), voir Walbank, *Philip V*, 91-92; Will, *Monde hellénistique II*, 72 sqq. Une dédicace des Achéens en l'honneur de Cyliadas, trouvée à Aigion (voir I. Papapostolou, 'Ο στρατηγός Κυκλιάδας Δαμαρέτου Φαραιεύς, *Φίλια ἔπη εἰς Γεώργιον Ε. Μυλωνᾶν II* [Athènes, 1987] 99-105) est, peut-être, directement associée à ces événements.

Sur le fleuve Larisos qui *Eleum agrum ab Dymaeo dirimit* (XXVII.31, 11), voir *infra*, n° *224.

165 Installation d'une garnison macédonienne à Dymé
Liv. XXVII. 32, 11

208 av. J.-C.

Omisso igitur Achaico atque Aetolico bello, relictis tamen duobus milibus et quingentis omnis generis armatorum cum Menippo et Polyphanta ducibus ad praesidium sociorum, profectus ab Dymis per Achaiam Boeotiamque et Eubeam decumis castris Demetriadem in Thessaliam pervenit.

Philippe V abandonna la guerre étolo-achéenne à l'annonce des mauvaises nouvelles arrivées de Macédoine; néanmoins, il laissa deux cent cinquante soldats, probablement à Dymé, pour défendre ses alliés achéens; cf. Walbank, *Philip V*, 98.

B. Deuxième guerre de Macédoine

166. Assemblée achéenne à Sicyone : discours d'Aristainos
Liv. XXXII. 21, 28

198 av. J.-C.

Cum terra Nabis et Lacedaemonii, mari classis Romana urgebunt, unde regiam societatem et Macedonum praesidia implorem? An ipsi nostris armis ab hoste Romano tutabimur urbes, quae oppugnabuntur? Egregie enim Dymas priore bello sumus tutati!

Quand, sur terre, Nabis et les Lacédémoniens, sur mer la flotte romaine nous presseront, de quel côté implorerai-je l'alliance du roi, et l'arrivée des secours macédoniens? Est-ce donc nous seuls qui, par nos propres armes, défendrons contre l'ennemi romain nos villes attaquées? Nous avons si bien défendu Dymae, dans la dernière guerre!

Egregie enim Dymas priore bello sumus tutati : allusion à la prise de la ville par *Sulpicius*, pendant la première guerre de Macédoine (citée aussi par Paus. VII.17, 5=240). Tite-Live (ch. 22, 8-10=167) se

réfère au même événement pour justifier l'abandon, par les Dyméens, de l'assemblée de Sicyone, en 189 av. J.-C. La date exacte de cet événement (à savoir avant ou après 208 av. J.-C.) ne réunit pas l'accord de tous les historiens. Certains placent cet épisode dans la période qui suit le récit de Tite-Live pour l'année 208 av. J.-C., à savoir dans les années 207 et 206 pour lesquelles l'historien reste muet (voir Walbank, *Philip V*, 94-98 et particulièrement 98 n. 1; *id.*, *Commentary II*, 258-259; Briscoe, *Commentary*, *ad loc.*=p. 209). E.S. Gruen (*The Hellenistic World and the Coming of Rome*, I [Berkeley, 1984] 205 et n. 10) opte pour 208 av. J.-C.; Errington (*Philopoemen*, 59 n. 1), en revanche, monte à 209 av. J.-C. mais cette opinion est critiquée par Briscoe.

La destruction de Dymé par *Sulpicius* était, probablement, «an object lesson», mais cette dureté n'a pas eu un effet durable (cf. Gruen, *op. cit.*, I, 205 et n. 10 et vol. II, 379 et n. 119 : sur la sauvagerie de *Sulpicius Galba*).

167. Assemblée achéenne à Sicyone : les Dyméens quittent la séance
Liv. XXXII. 22, 4-12

198 av. J.-C.

Supererat unus iusti concilii dies; tertio enim lex iubebat decretum fieri; in quem adeo exarsere studia, ut vix parentes a liberis temperaverint. Pisas Pellenensis erat; 5. filium damiurgum nomine Memnonem habebat, partis eius decretum recitari perrogarique sententias prohiberat. 6. Is, diu obtestatus filium ut consulere Achaeos communi saluti pateretur neu pertinacia sua gentem universam perditum iret, 7. postquam parum proficiebant preces, iuratus se eum sua manu interempturum nec pro filio sed pro hoste habiturum, minis pervicit, 8. ut postero die coniungeret iis se qui referebant. Qui cum plures facti referrent, omnibus fere populis haud dubie approbantibus relationem, ac prae se ferentibus quid decreturi essent, 9. Dymaei ac Megalopolitani et quidam Argivorum, priusquam decretum fieret, consurrexerunt ac reliquerunt concilium neque mirante ullo nec improbante. 10. Nam Megalopolitanos, avorum memoria pulsos, a Lacedaemoniis restituerat in patriam Antigonus, et Dymaeis, captis nuper directisque ab exercitu Romano, cum redimi eos, ubicumque servirent, Philippus iussisset, non libertatem modo sed etiam patriam reddiderat; 11. iam Argivi, praeterquam quod Macedonum reges a se oriundos credunt, privatis etiam hospitiis familiarique amicitia plerique illigati Philippo erant. 12. Ob haec concilio, quod inclinaverat ad Romanam societatem iubentam, excesserunt, veniaque iis huius secessionis fuit et magnis et recentibus obligatis beneficiis.

Il ne restait qu'un jour à l'assemblée régulière; car la loi ordonnait que, le troisième jour, la décision fût prise. Pour ce jour-là, les passions furent si enflammées, que c'est à peine si des pères se retinrent de frapper leurs enfants. 5 Il y avait un certain Pisas, de Pellène, dont un fils, le damiurge Memnon, était de ceux qui empêchaient de lire la proposition d'alliance et de faire voter sur elle. 6 Ce Pisas, ayant longtemps conjuré son fils de laisser les Achéens veiller à leur salut commun, de ne pas aller, par son obstination, perdre tout son peuple, 7 puis, comme les prières restaient sans résultat, jurant de le tuer de sa main, de le considérer non comme un fils, mais comme un ennemi, obtint par ses menaces 8 qu'il se joignît, le lendemain, aux partisans de la délibération. Comme ceux-ci, devenus les plus nombreux, faisaient délibérer à l'assemblée et que presque tous les peuples les approuvaient, et montraient ouvertement comment ils allaient voter, 9 les gens de Dymé, de Mégalopolis, et certains des Argiens, sans attendre la décision, se levèrent et quittèrent l'assemblée, et nul ne s'en étonna ni ne les blâma. 10 Car les Mégalopolitains — leurs aïeux se le rappelaient — chassés par les Lacédémoniens, avaient été rétablis dans leur patrie par Antigone; et aux habitants de Dymé, prise et pillée récemment par l'armée romaine, Philippe — après avoir ordonné de les racheter, où qu'ils fussent esclaves — avait rendu non seulement leur liberté, mais leur patrie; 11 quant aux Argiens, outre qu'ils croient les rois de Macédoine issus de chez eux, ils étaient, pour la plupart, unis à Philippe par des liens d'hospitalité privée et par des amitiés domestiques. 12 C'est pourquoi ils se retirèrent de l'assemblée qui venait de pencher pour l'alliance avec Rome, et on les excusa de s'en séparer ainsi, à cause des bienfaits importants et récents qui les liaient.

Tite-Live interrompt le récit des événements de la deuxième guerre de Macédoine et fait une digression (ch. 19-23, 3) pour raconter les détails de l'assemblée achéenne à Sicyone, en 198 av. J.-C. Le nom Pisas (22, 5) est dû à une correction des manuscrits (au lieu de *Risias*, *Risianus*), admise par l'ensemble des éditeurs (cf. Briscoe, *Commentary*, *ad loc.*=p. 210). Le nom est connu en Achaïe

(Ἀμμώνιος Περισία). Le damiurge Memnon de Pellène n'est pas connu par ailleurs; il est rare qu'on ait dans les sources le nom d'un tel magistrat (Aymard, *Assemblées*, 370); pour la magistrature, voir la bibliographie réunie par Briscoe, *Commentary ad XXXII.22*, 2=p. 210-212. Enfin pour Pellène, voir l'excellent article d' E. Meyer, *RE XIX* (1949) col. 354-366, s.v. Pellene; A. Philippson, *Die griechischen Landschaften. Der Peloponnes III.1* (Frankfurt am Mein, 1959) 168; Walbank, *Commentary I*, 232.

Tite- Live (XXII, 8-10) explique l'abandon de la séance par les Dyméens par le fait qu'ils ne pouvaient oublier ni la prise et la destruction de leur ville par les Romains (166) ni le rachat de leur concitoyens asservis par Philippe V. Pour la date de cet événement (voir *infra*, n° 240). Sur les liens qui unissaient les Argiens avec le roi de Macédoine, voir Briscoe, *Commentary ad XXXII. 22*, 11=p. 211 avec des renvois bibliographiques utiles. Sur le général achéen Aristainos et la cité de son origine, voir Lehmann, *Untersuchungen*, 216-265 et *infra*, n° 629, *630.

168. Ainésidémus de Dymé, chef de la garnison achéenne à Argos
Liv. XXXII.25, 6-9

198 av. J.-C.

Praesidium erat Achaeorum, nuper impositum, quingenti fere iuvenes delecti omnium civitatum; Aenesidemus Dymaeus praeerat. 7. Ad hos orator a praefecto regio missus qui excedere urbe iuberet : neque enim pares eos oppidanis solis, qui idem quod Macedones sentirent, nedum adiunctis Macedonibus esse, quos ne Romani quidem ad Corinthium sustinuissent, primo nihil nec ducem nec ipsos movit; 8. post paulo, ut Argivos quoque armatos ex parte altera venientes magno agmine viderunt, certam perniciem cernentes, omnem tamen casum, si pertinacior dux fuisset, videbantur subituri. 9. Aenesidemus, ne flos Achaeorum iuventutis simul cum urbe amit-teretur, pactus a Philocle ut abire illis liceret, ipse quo loco staterat armatus cum paucis clientibus non excessit.

C'était la garnison achéenne installée récemment dans la ville, cinq cents jeunes gens environ choisis dans toutes les cités; Aenesidemus de Dymé les commandait. 7 Le préfet du roi leur envoya un parlementaire pour les inviter à quitter la ville : ils n'étaient pas même, leur dit-il, égaux en nombre aux seuls habitants, qui pensaient comme les Macédoniens, loin de l'être aux habitants augmentés des Macédoniens, auxquels les Romains même n'avaient pas résisté à Corinthe. D'abord ce discours n'ébranle ni le chef des Achéens ni eux-mêmes; 8 quelque temps après, quand ils aperçurent aussi des Argiens, en armes, arriver de l'autre côté en troupe nombreuse, quoique voyant leur perte assurée, ils semblaient prêts à tout affronter, si leur chef s'était obstiné davantage. 9 Aenesidemus, pour ne pas perdre la fleur de la jeunesse achéenne en même temps que la ville, convint avec Philoclès qu'on la laisserait partir; mais il ne bougea pas lui-même du poste qu'il occupait avec quelques clients.

L'arrivée de Philoclès, préfet du roi Philippe V (cf. P. Schoch, *RE XIX.2* [1938] col. 2491-2492, s.v. Philokles [5]), en Achaïe contribua non seulement à délivrer Corinthe du siège romain mais incita également des notables Argiens à lui livrer leur cité. *Praesidium erat Achaeorum* (25, 6) : Briscoe (*Commentary, ad loc.*=p. 215) pense que l'excuse accordée par les Achéens à la séance de 198 av. J.-C. (voir XXXII. 22, 12=167) ne signifiait pas que Dymé, Argos et Mégalo polis pouvaient poursuivre leur politique. La ligue pouvait justifier l'installation d'une garnison achéenne à Argos en rappelant que certains Argiens avaient voté pour l'alliance romaine à l'assemblée de Sicyone. Aymard (*Premiers rapports*, 109) pense que Dymé, malgré son abstention de vote pour l'alliance (cf. n° précédant), accepta définitivement la décision fédérale et devint plus conciliante; sinon elle n'aurait jamais envoyé un de ses citoyens comme chef de la garnison achéenne à Argos; de son côté la ligue n'aurait jamais confié cette tâche importante à Ainésidémus de Dymé (inconnu par ailleurs) s'il n'était pas personnellement favorable à la nouvelle politique d'alliance avec Rome; sur Ainésidémus, voir Klebs, *RE I.1* (1893) col. 1023, s.v. Aenesidimos (7).

169. Hostilités entre les Macédoniens et les Achéens
Liv. XXXIII.14, 6-8[7]

197 av. J.-C.

Nicostratus, praetor Achaeorum, Sicyone erat cum duobus milibus peditum, centum equitibus, sed imparem se et numero, et genere militum cernens, moenibus non excedebat. 7 Regiae copiae peditum equitumque vagae Pellenensem et Phliasium et Cleonaeum agrum depopulabantur; 8. postremo,

exprobrantes metum hosti, in fines Sicyoniorum transcendebant, navibus etiam circumvecti omnem oram Achaiae vastabant.

Nicostrate, préteur des Achéens, était à Sicyone avec deux mille fantassins et cent cavaliers; mais, se voyant inférieur par le nombre et le genre de soldats qu'il avait, il ne sortait par des remparts. 7 Les troupes royales d'infanterie et de cavalerie se promenaient sur les terres de Pellène, de Phlionte et de Cléonae en les ravageant; 8 à la fin, insultant à la peur de l'ennemi, elles franchirent les frontières de Sicyone; ou encore, contournant son territoire sur leurs navires, elles dévastaient toutes les côtes d'Achaïe.

Sur Nikostratos, voir W. Kroll, *RE* XVII.1, col. 544, s.v. Nikostratos (13).

169a. Liv. XXXIII.15, 1-3

Androsthènes, omnium ignarus Corintho profectus, ad Nemeam — amnis est Corinthum et Sicyonium interfluens agrum — castra locat. 2. Ibi partem dimidiam exercitus, divisam trifariam, et omnes equites discurrere ad depopulandos simul Pellenensem Sicyoniumque agros et Phliasium jubet. Haec tria diversa agmina descessere. 3 Quod ubi Cleonas ad Nicostratum perlatum est, ex templo validam mercenariorum manum praemissam ad occupandum saltum.

Androsthénès, parti de Corinthe sans rien savoir, établit son camp sur le Néméa — fleuve qui sépare les territoires de Corinthe et de Sicyone. 2 Là, il divise une moitié de son armée en trois corps, et leur ordonne, ainsi qu'à tous les cavaliers, de se séparer rapidement pour piller en même temps les territoires de Pellène, de Sicyone, et celui de Phlionte. Ces trois colonnes partirent en sens opposés. 3 Quand on apporta à Cléonae cette nouvelle à Nicostrate il envoya une forte troupe de mercenaires occuper le passage (suit la description de la marche de Nicostrate).

169b. Liv. XXXIII.15, 14-16[14]

Ex iis quoque, qui Pellenen Phliuntauque depopulati erant, incompositi partim omniumque ignari ad castra revertentes in hostium stationes tanquam in suas illati sunt, 15. partim, e discursu id quod erat suspicati, ita se in fugam passim sparserunt, ut ab ipsis agrestibus errantes circumvenirentur. 16. Ceciderunt eo die mille et quingenti, capti trecenti. Achaia omnis magno liberata metu.

Parmi ceux aussi qui avaient pillé Pellène et Phlionte, les uns, rentrant au camp en désordre et sans rien savoir, se portèrent vers les postes ennemis, les prenant pour les leurs, 15 les autres, soupçonnant ce qui était en voyant ces courses en tous sens, se dispersèrent si bien dans leur fuite, que les paysans eux-mêmes cernèrent ces vagabonds. 16. Il tomba ce jour-là quinze cents hommes, on en prit trois cents. L'Achaïe entière fut délivrée d'une grande crainte.

Philippe V avait accepté toutes les clauses que les Romains et leurs alliés exigèrent à l'entrevue de 197 av. J.-C. dans la vallée de Tempé (XXXIII, chap. 13; cf. aussi Pol. XVIII. 38, 1); le même jour à Corinthe les Achéens battirent en combat régulier le général du roi Androsthénès. Nicostrate, général des Achéens, élaborait un plan afin de protéger énergiquement les cités voisines de Corinthe, les plus exposées (Pellène, Phlionte et Cleonai) au pillage des soldats d'Androsthénès (chap.14). Le plan fut exécuté et couronné devant Cleonai par la réussite éclatante (chap.15) de l'armée achéenne constituée de mercenaires (sur leur utilisation par les Achéens, voir également Liv. XXXI. 25, 3; cf. G.T. Griffith, *Mercenaries of the Hellenistic World* [Cambridge, 1935] 99 sqq.). Commentaire de ces passages in Briscoe, *Commentary ad XXXIII.14-15*=p. 275-277; sur le général achéen Nicostratos, voir le commentaire du passage XXXII, 39, 7 (*supra*, n° 169) par Briscoe, *Commentary*, 245. Pour ces événements, voir aussi Aymard, *Premiers rapports*, 164 sqq.

170. Deuxième guerre de Macédoine; siège de Gythion
Liv. XXXIV. 29, 14

195 av. J.-C.

Prisquam Gytheum traderetur, Pythagoras, praefectus Argis relictus, tradita custodia urbis Timocrati Pellenensi cum mille mercennariis militibus et duobus milibus Argivorum Lacedaemonem ad Nabim venit.

Sans attendre la capitulation de Gythion, Pythagore, laissé comme gouverneur à Argos, ayant remis

la garde de la ville à Timocrate de Pellène, vint, avec mille mercenaires et deux mille Argiens, à Lacédémone auprès de Nabis.

T. *Quintius Flaminius* avait entrepris, en 195 av. J.-C., avec l'appui d'Eumène et de la flotte rhodienne, le siège de Gythion, ville forte et entrepôt naval des Lacédémoniens. Timocratès, considéré comme Pellénéen par Polybe (XVIII.7, 1 : Πελληνεύς) et Tite-Live (XXXIV.29, 14; 40, 7 : *Pellenensis*) est, en fait, originaire de la ville périèque, Pellana de Laconie; voir V. Ehrenberg, *RE* VIA. 1 (1936) col. 1264-1265, s.v. Timokrates (6).

171. Guerre entre la ligue et Sparte : victoire navale de Nabis
Liv. XXXV.26, 3-10[7].

192 av.J.-C

Praetor Achaeorum sicut terrestrium certaminum arte quemvis clarorum imperatorum vel usu vel ingenio aequabat, ita rudis in re navali erat, 4 Arcas, mediterraneus homo, externorum etiam omnium, nisi quod in Creta praefectus auxiliorum militaverat, ignarus. 5 Navis erat quadriremis vetus, capta annis LXXX ante, cum Crateri uxorem Nicaeam a Naupacto Corinthum veheret. 6 Huius fama motus — fuerat enim nobile in classe regia quondam navigium — deduci ab Aegio putrem iam admodum et vetustate dilabentem iussit. 7 Hac tum praetoria nave praecedente classem, cum in ea Patrensis Tiso praefectus classis veheretur, occurrerunt a Gytheo Laconum naves; 8 et primo statim incursu ad novam et firmam navem vetus, quae per se ipsa omnibus compagibus aquam acciperet, divulsa est, captique omnes, qui in nave erant. 9 Cetera classis praetoria nave amissa, quantum quaeque remis valuit fugerunt. Ipse Philopoemen in levi speculatoria nave fugit nec ante fugae finem, quam Patras ventum est fecit. 10 Nihil ea res animum militaris viri et multos experti casus imminuit; quin contra, si in re navali, cuius esset ignarus, offendisset, eo plus in ea, quorum usu calleret, spei nactus, breve id tyranno gaudium se effecturum adfirmabat.

Ce passage ainsi que celui de Tite-Live XXXVI.21, 5=172 et XXXVIII.7, 2=173 montrent que Patras était la base de la flotte achéenne. Pour cet échec achéen, Tite-Live met en cause le manque d'expérience de Philopoemen en matière de combat naval (sur ces qualités concernant les combats terrestres, voir Plut., *Phil.* 14); toutefois l'amiral de la flotte achéenne était un certain *Tiso Patrensis* (sur ce personnage, voir Niese, *Gr. Staaten* II, 683; F. Stählin, *RE* VA 1 [1934] col. 153, s.v. Teison); le nom *Tiso* n'étant pas grec il est très plausible que la leçon *Piso* de certains mss soit correcte; en revanche la lecture de certains mss *Prasias* semble improbable (cf. Briscoe, *Commentary ad loc.*=p. 184 qui renvoie à Aymard, *Premiers rapports*, 306 n. 2 qui cite les partisans de cette dernière solution; cf. aussi Errington, *Philopoemen*, 103 n. 1).

Pendant cette période Aigion n'était plus le lieu unique des assemblées achéennes (voir le commentaire *ad* Liv. XXXVIII. 30, 1-5=175).

172. Guerre d'Antiochos : le port de Patras
Liv. XXXVI. 21, 5

191 av. J.-C.

Is a Creusa — Thespiensium emporium est, in intimo sinu Corinthiaco retractum — Patras Achaiae petit; a Patris Corcyram usque Aetoliae atque Acarnaniae littora legit atque ita ad Hydruntum Italiae traicit. Quinto die inde pedestri Roman ingenti cursu pervenit.

Celui-ci (sc. Cato), parti de Creusa, comptoir commercial de Thespies retiré tout au fond du golfe de Corinthe, gagna Patras en Achaïe; de Patras, il longea jusqu'à Corcyre les côtes de l'Etolie et de l'Acarnanie, et put ainsi passer à Hydruntum, en Italie. De là, par la route de terre, une allure extrêmement rapide l'amena à Rome, en quatre jours.

Au début de la guerre, le même Cato a réussi à gagner la loyauté, envers Rome, de Patras, de Corinthe et d'Aigion (Plut. *Cato maj.* 12, 4=420). Pour le commentaire de ce passage, voir Briscoe, *Commentary ad loc.*=p. 253 (avec des renvois bibliographiques sur les ports de Creuse, de Patras et d'Hydrunte). Sur Antiochos et l'Achaïe, voir Errington, *Philopoemen*, 113-118.

A partir de cette période Patras devient l'escale nécessaire de l'itinéraire maritime à destination ou en provenance d'Italie. La durée du parcours maritime, décrit ici, est de cinq jours; voir aussi Plut., *Cato maj.* 14, 3; cf. M. Holleaux, *Etudes* V, 69 n. 3 et 261 n. 4 et surtout A.D. Rizakis, «Le port de Patras et les communications avec l'Italie sous la République», *CH* 33 (1988) 453-472.

C. La guerre romano-étolienne

173. La flotte achéenne et le port de Patras
Liv. XXXVIII.7, 2

189 av. J.-C.

Pleuratus, Illyriorum rex, cum sexaginta lembis Corinthium sinum invectus adiunctis Achaeorum quae Patris erant navibus maritima Aetoliae vastabat.

Pleuratos, roi des Illyriens, qui avait pénétré dans le golfe de Corinthe avec soixante corvettes auxquelles s'ajoutaient des navires achéens basés à Patrai, ravageait les côtes étoliennes.

Les Étoliens, mécontents des règlements issus de la deuxième guerre de Macédoine, réussirent à enlever à cette dernière certaines positions (ch.1-3). Ces réussites furent amoindries par les nouvelles de la défaite d'Antiochos en Asie et par le refus de Rome à la requête de paix des envoyés étoliens. La confusion devint encore plus grande à l'annonce, rapportée par les ambassadeurs, que le consul *M. Fulvius* avait déjà traversé l'Adriatique. A côté des entreprises militaires sur terre, menées par les Romains et les Macédoniens, les Illyriens, selon leur vieille habitude, ravagèrent les côtes étoliennes. La flotte achéenne, ancrée à Patras, s'unit à la flotte illyrienne mais le texte de Tite-Live ne précise pas si elle participa, en ce moment, aux entreprises menées par les Illyriens (CUF, *ad loc.*, *adn.* 2-3 : comparaison avec Polybe; pour les événements de cette guerre voir, en général, M. Holleaux, «Rome, Philippe de Macédoine et Antiochos», *Études* V, 391 sqq.)

174. Campagne romaine de Céphallonie : siège de Samé
Liv. XXXVIII.29, 1-11

189 av. J.-C.

Nec ab Samaeis quicquam quo aut opera aut hostis arceri posset praetermissum est; duabus tamen maxime resistebant rebus : 2. una, interiorem semper iuxta validum pro diruto novum obstruentes murum; altera, eruptionibus subitis nunc in opera hostium, nunc in stationes, et plerumque his proeliis superiores erant. 3. Una ad coercendos inventa, haud magna memoratu, res est : 4. centum funditores ab Aegio et Patris et Dymis acciti; a pueris hi more quodam gentis saxis globosis, quibus ferme harenae immixtis strata litora sunt, funda mare apertum incessentes exercebantur; 5. itaque longius, certiusque et validiore ictu quam Baliaris funditor eo telo usi sunt; 6. et est non simplicis habena, ut Baliarica aliarumque gentium funda, sed triplex scutale, crebris suturis duratum, ne fluxa habenia volutetur in iactu glans, sed, librata cum sederit, velut nervo missa excutiat; 7. coronas modici circuli magno ex intervallo loci adsueti traicere non capita solum hostium vulnerabant, sed quem locum destinassent oris. 8. Hae fundae Samaeos cohibuerunt, ne tam crebro neu tam audacter erumperent, adeo ut precarentur ex muris Achaeos ut parumper abscederent et se cum Romanis stationibus pugnantes quiete spectarent. 9. Quattuor menses obsidionem Same sustinuit; cum ex paucis cotidie aliqui eorum caderent aut vulnerarentur, et qui superarent fessi et corporibus et animis essent, 10. Romani nocte per arcem quam Cymatidem vocant (nam urbs in mare devexa in occidentem vergit) muro superato in forum pervenerunt. 11. Samaei postquam captam partem urbis ab hostibus senserunt, cum coniugibus ac liberis in maiorem refugerunt arcem. Inde postero die dediti direpta urbe sub corona omnes venierunt.

De leur côté, les Saméens ne négligèrent aucun moyen susceptible d'éloigner les ouvrages ou les troupes ennemis : 2. ils résistaient surtout de deux façons, d'abord en construisant sans cesse, juste à l'intérieur, un nouveau mur solide qui remplaçait les parties éboulées, ensuite en faisant de brusques sorties tantôt contre les ouvrages, tantôt contre les postes de garde de l'ennemi, et le plus souvent ils avaient l'avantage dans ces combats. 3. On trouva pour les réduire un moyen nouveau, mais tout juste digne d'être mentionné : on fit venir cent frondeurs d'Aigion, de Patrai et de Dymè; 4. ces gens, selon une coutume de leur pays, s'entraînaient dès l'enfance à cribler au loin la mer, avec une fronde, de ces pierres rondes dont leurs plages sont généralement couvertes, mêlées au sable; 5. aussi lançaient-ils ce projectile plus loin et d'un jet plus précis et plus fort que le frondeur baléare; 6. et leur fronde n'est pas faite d'une courroie simple, comme celle des Baléares et d'autres pays, mais d'une poche en triple épaisseur, renforcée de coutures serrées, pour éviter que la détente de la courroie ne fasse tourbillonner la balle après le tir, mais qu'au contraire, posée en équilibre, elle file droit comme si elle était lancée par une corde d'arc; 7. accoutumés à traverser de très loin de petits anneaux, ils blessaient non seulement la tête de l'ennemi mais l'endroit même du visage qu'ils visaient. 8. Ces frondes contraignirent

les Saméens à réduire la fréquence et l'audace de leurs sorties, à tel point que du haut de leurs remparts ils prièrent les Achéens de se retirer quelque temps et de les regarder tranquillement combattre les détachements romains. 9. Samé soutint le siège pendant quatre mois. Comme sur un faible nombre, quelques défenseurs tombaient morts ou blessés chaque jour, et que les survivants étaient physiquement et moralement épuisés, 10. les Romains entrèrent de nuit dans la citadelle qu'ils appellent Cymatis (en effet, la ville, qui descend vers la mer, est tournée vers l'occident), franchirent le rempart et arrivèrent sur la place publique. 11. Les Saméens voyant qu'une partie de la ville était prise, se réfugièrent avec femmes et enfants dans la citadelle principale. Ils se rendirent le lendemain, la ville fut pillée et tous furent vendus comme esclaves.

Les frondeurs achéens, qui se rendirent en deux jours à Céphallonie, venaient des villes côtières, Dymé, Aigion et Patras. Le texte ne précise pas si l'initiative de l'envoi de ce corps provenait des villes ou des autorités fédérales, la ligue étant l'alliée de Rome; il semble moins probable qu'il s'agisse de mercenaires (Cf. Aymard, *Premiers rapports*, 375-376). Sur le siège de Samé, voir M. Holleaux, «Le consul Marcus Fulvius et le siège de Samé», *BCH* 54 (1930) 1-41, particulièrement, 19-20=*Etudes* V, 249-294, particulièrement, 265-266; Errington, *Philopoemen*, 136 sqq. G. A. Souris, «Ἡ σημασία τῆς Κεφαλληνίας γιὰ τὰ ἑλληνιστικὰ κράτη καὶ τὴ Ρώμη», *Κεφαλληνιακά χρονικά* I (1976) 118-121; cf. aussi le commentaire de A. Manuelian dans l'édition CUF, *ad loc.* et [NC], 147-149.

175. Aigion capitale du *koinon* achéen et la réforme de Philopoemen
Liv. XXXVIII. 30, 1-5

189 av. J.-C.

Consul compositis rebus Cephallaniae, praesidio Samae imposito, in Peloponnesum iam diu accersentibus Aegiensibus maxime ac Lacedaemoniis traiecit. 2. Aegium a principio Achaici consilii semper conventus gentis indicti sunt, seu dignitati urbis id seu loci opportunitati datum est. 3. Hunc morem Philopoemen eo primum anno labefactere conatus legem parabat ferre, ut in omnibus civitatibus quae Achaici consilii essent in vicem conventus agerentur; 4. et sub adventum consulis damiurgis civitatum, qui summus est magistratus, Aegium evocantibus Philopoemen (praetor tum erat) Argos conventum edixit. 5. Quo cum apparent omnes ferme conventuros, consul quoque, quamquam Aegiensium favebat causae, Argos venit; ubi cum disceptatio fuisset, et rem inclinatam cerneret, incepto destitit.

Pour le commentaire de ce passage, voir Aymard, *Assemblées*, 277-354; Walbank, *Commentary* III, 194-195 (commentaire *ad Pol.* XXII. 10, 14) et 197 (commentaire *ad Pol.* XXI, 32c) et enfin G.A. Lehmann, *ZPE* 51 (1983) 239 n. 4.

La promotion d'Aigion, au statut de capitale de la confédération achéenne, fut possible après la destruction d'Héliké par le tremblement de terre de 373 av. J.-C.; à partir de cette date le sanctuaire fédéral d'Héliké fut remplacé par celui de Zeus Hamarios ou Homarios, proche d'Aigion (voir commentaire *ad Str.* VIII, 7, 3=529. 2 et Paus. VII. 24, 2=305) et les assemblées fédérales eurent lieu dans cette ville (Aymard, *Assemblées*, 277-293). Quand la ligue engloba presque tout le Péloponnèse, l'exclusivité d'Aigion, en tant que capitale fédérale, fut retirée au profit d'autres grandes villes; cette réforme fut introduite par Philopoemen en 188 av. J.-C. (Aymard, *Assemblées*, 293-302).

Sur la question des assemblées de la confédération achéenne, très importante pour la chronologie de détail, voir le rapide exposé sur les thèses, les plus importantes dans les [NC] de l'édition CUF, *ad loc.*; le problème est loin d'être définitivement résolu; voir la bibliographie la plus récente dans le commentaire *ad Pol.* IV.7, 1-5=439.

176. Xénarchos d'Aigeira, stratège de la confédération achéenne
Liv. XLI. 23, 4; 24, 1

Xénarchos, frère d'Archon, homme d'État achéen, connu du parti de Lycortas (cf. Errington, *Philopoemen*, 206-211), fut élu stratège achéen en 175/4 av. J.-C.; il appartenait au même parti que son frère et fut envoyé à Rome comme ambassadeur en 184/3.

XLVII. LUCIANUS (IIe s. ap. J.-C.)**177. Allusion à l'oracle de Delphes pour Aigion**Lucian. *Deor. conc.*, 6-7 [6]

Ἐν Κρήτῃ μὲν οὐ μόνον τοῦτο ἀκοῦσαι ἔστιν, ἀλλὰ καὶ ἄλλο τι περὶ σοῦ λέγουσι καὶ τάφον ἐπιδεικνύουσιν· ἐγὼ δὲ οὔτε ἐκείνοις πείθομαι οὔτε Ἀχαιῶν Αἰγιεῦσιν ὑποβολιμαῖόν σε εἶναι φάσκουσιν. ἃ δὲ μάλιστα ἐλεγχθῆναι δεῖν ἠγοῦμαι, ταῦτα ἔρω.

177a. Scholia in Lucianum, *Deor. conc.*, 6

οὔτε Ἀχαιῶν Αἰγιεῦσιν : Αἴγιον καὶ Ἐλίκη καὶ Βοῦρα 10
καὶ Ῥύπαι καὶ Πάτραι πόλεις εἰσι Πελοποννήσου, Πάτραι
μὲν μικρὸν πρὸ τοῦ Κρισαίου κόλπου καταντικρῶ τῶν Ἐχι-
νάδων νήσων ὡς πρὸς τὴν ἔω, αἱ δὲ λοιπαὶ παραθα-
λάσσιοι τῆς ἐπὶ Κόρινθον φερούσης. Ἐλίκης δὲ καὶ τὰ 15
ἔρείπια ἔστιν ἰδεῖν παρὰ τὸν αἰγιαλόν· αὕτη δὲ πᾶσα ἡ
πόλις ὑποβρύχιός ἐστι τῇ θαλάσῃ σεισμῶ πάλαι τοῦτο
παθοῦσα.

178. Théagène, philosophe originaire de PatrasLucian. *Peregr.*, 30

Ταῦτα μὲν Θεαγένης Σιβύλλης ἀκηκοέναι φησίν. ἐγὼ δὲ Βάκιδος αὐτῷ χρησάμενον ὑπὲρ τούτων ἔρω· φησίν δὲ ὁ Βάκις οὕτω, σφόδρα εὖ ἐπειπών,

Ἄλλ' ὀπότεν Κυνικός πολυώνυμος ἐς φλόγα πολλήν
πηδήσῃ δόξης ὑπ' ἐρινύϊ θυμὸν ὀρινθείς,
δὴ τότε τοὺς ἄλλους κυναλώπεκας, οἱ οἱ ἔπονται,
μιμῆσθαι χρὴ πότμον ἀποιχομένοιο λύκοιο.
ὅς δὲ κε δειλὸς ἐὼν φεύγῃ μένος Ἡφαίστοιο,
λάεσσι βάλειν τοῦτον τάχα πάντας Ἀχαιοὺς,
ὡς μὴ ψυχρὸς ἐὼν θερμηγορέειν ἐπιχειρῆ
χρυσῶ σαξάμενος πῆρην μάλα πολλὰ δανείζων,
ἐν καλαῖς Πάτραισιν ἔχων τρεῖς πέντε τάλαντα.

Voilà ce que Théagène assure avoir entendu dire à la Sibylle. Mais moi, je vais lui rapporter un oracle de Bakis sur le même sujet. Bakis dit en effet fort à propos : « Mais lorsque le Cynique à plusieurs noms aura sauté dans la grande flamme, le cœur animé par la furie de la renommée, il faut alors que les autres chiens-renards qui le suivent l'imitent et partagent le destin de ce loup qui s'enfuit. S'il en est un qui par lâcheté, cherche à échapper à la force d'Héphaïstos, qu'aussitôt tous les Achéens le lapident, de peur qu'étant froid, il n'entreprenne de parler avec chaleur, après avoir chargé sa besace d'un or acquis par des usures multipliées, car il possède dans la belle Patras trois fois cinq talents.

Bakis est le nom d'un devin fameux de Béotie. Patras, ville natale de Théagène (cf. § 36 ci-dessous), est à l'époque impériale une cité riche avec des usuriers (cf. aussi Plut. *Mor.* 831a=402). Au § 14 il est question de 15 talents mais, chose curieuse, cette somme est présentée comme modique; cf. Schwarz, *op. cit.*, *ad loc.* (commentaire philologique du passage).

179. Lucian. *Peregr.*, 36

Καὶ ἐπειδὴ ἡ σελήνη ἀνέτελλεν — ἔδει γὰρ κάκεινην θεάσασθαι τὸ κάλλιστον τοῦτο ἔργον — πρόεισιν ἐκείνος ἐσκευασμένος ἐς τὸν αἰεὶ τρόπον καὶ ξὺν αὐτῷ τὰ τέλη τῶν κυνῶν, καὶ μάλιστα ὁ γεννάδας ὁ ἐκ Πατρῶν (sc. Θεαγένης), δῶδα ἔχων, οὐ φαῦλος δευτεραγωνιστής·

Quand la lune fut levée, car il fallait bien qu'elle aussi assistât à cet admirable exploit, Protée s'avance, vêtu comme d'habitude, accompagné des notabilités de la secte cynique, parmi lesquelles on remarquait ce brave de Patras, qui tenait une torche et s'acquittait à merveille du second rôle de la pièce.

Cf. Schwartz, *ad loc.* (commentaire). Sur Théagène, voir A. Modrzejewski, *RE* VA.2 (1934) col. 1448-1449, s.v. Theagenes (11).

179a. Scholia in Lucianum, in *Peregr.*, 6

ὁ ἐκ Πατρῶν] τὸν Θεαγένην λέγει. ἐκ Πατρῶν δὲ τῆς Πελοποννήσου.

180. Lucian. *Pseudol.*, 5-6

βουλόμενος δὴ μὴ ἔωλα δόξει λέγειν ἀλλ' αὐτοσχεδιάζειν τὰ ἐκ τοῦ βιβλίου, δεῖται τῶν συνήθων τινός (ἦν δὲ ἐκ Πατρῶν ἐκεῖνος, ἀμφὶ δίκας ἔχων τὰ πολλά) ἐπειδὴν αἰτήση τινὰς ὑποθέσεις τοῖς λόγοις, τὸν Πυθαγόραν αὐτῷ προελέσθαι. καὶ οὕτως ἀνὴρ ἐποίησε, καὶ συνέπεισε τὸ θέατρον ἀκούειν τὸν ὑπὲρ τοῦ Πυθαγόρου ἐκεῖνου λόγον.

6. ἦν δὴ τὸ ἐπὶ τὸ τούτῳ ὁ μὲν πάνυ ἀπίθανος ἐν τῇ ὑποκρίσει συνείρων οἶον εἰκὸς ἐκ πολλοῦ ἐσκεμμένα καὶ μεμελετημένα, εἰ καὶ ὅτι μάλιστα ἡ ἀναισχυντία ... οὐσα ἐπήμυνε καὶ χεῖρα ὥρυγε καὶ συνηγωνίζετο αὐτῷ. γέλωσ δὲ πολὺς παρὰ τῶν ἀκουόντων· καὶ οἱ μὲν ἐς τὸν Πατρεᾶ ἐκείνον μεταξὺ ἀποβλέποντες ὑπεδήλουν ὡς οὐ λέληθε συμπράξας αὐτῷ τὴν ῥαδιουργίαν, οἱ δὲ καὶ αὐτὰ γνωρίζοντες τὰ λεγόμενα παρ' ὄλην τὴν ἀκρόασιν διετέλεσαν ἐν τούτῳ μόνον ἔργον ἔχοντες, ἀλλήλων πειρώμενοι ὅπως μνήμης ἔχουσι πρὸς τὸ διαγιγνώσκειν ὅτου ἕκαστον ἦν τῶν ὀλίγων πρὸ ἡμῶν εὐδοκιμησάντων ἐπὶ ταῖς καλουμέναις μελέταις σοφιστῶν.

Mais comme il voulait avoir l'air, non pas de réciter des vieilleries, mais d'improviser ce qui était dans son cahier, il pria un de ses amis, un habitant de Patras qui s'occupait surtout de procès, au moment où il demanderait qu'on lui proposât des sujets de discours, de lui choisir celui de Pythagore. Cet ami y consentit et il engagea l'assemblée à écouter cette fameuse harangue sur Pythagore.

6. *Mais sa feinte ne trompa personne. Comme il fallait s'y attendre, il enfilait une série de pensées méditées et travaillées longtemps à l'avance. C'est en vain qu'il eut recours à l'impudence de son allié qui lui tendait la main et combattait avec lui. Le rire éclatait partout dans l'assemblée. Pendant que l'orateur parlait, les uns, tournant les yeux vers l'avocat de Patras, faisaient voir qu'ils n'étaient pas dupes de sa complicité dans cette supercherie; les autres, reconnaissant les phrases qu'ils entendaient, ne furent pendant toute l'audience, occupés que d'une chose, c'est de faire assaut de mémoire pour déterminer à qui, parmi les sophistes qui naguère se sont illustrés dans le genre déclamatoire, chaque phrase devait être rapportée.*

XLVIII. [LUCIANUS] *soph.*(vers le IIe s.ap. J.-C.)

181. Derkianos, sophiste patréen

[Luc.] *Asin.*, 2

Γράμματα ἤκω κομίζων αὐτῷ παρὰ Δερκιανοῦ τοῦ Πατρεῶς σοφιστοῦ.

182. Les frères Lucius et Gaius, originaires de Patras

[Luc.] *Asin.*, 55

κἀγώ, Πατήρ μὲν, ἔφην, ... ἔστι μοι Λούκιος, τῷ δὲ ἀδελφῷ τῷ ἐμῷ Γάιος· ἄμφω δὲ τὰ λοιπὰ δύο ὀνόματα κοινὰ ἔχομεν. κἀγώ μὲν ἱστοριῶν καὶ ἄλλων εἰμὶ συγγραφεύς, ὁ δὲ ποιητὴς ἐλεγείων ἐστὶ καὶ μάντις ἀγαθός· πατρὶς δὲ ἡμῖν Πάτραι τῆς Ἀχαΐας.

XLIX. T. LUCRETIUS Carus (ca 94-55 av. J.-C.)

183. Aigion et le tremblement de terre de 373 av. J.-C.

Lucr. *RN* VI, 585

in Syria Sidone quod accidit et fuit Aegi

in Peloponneso, quas exitus hic animai
disturbat urbes et terrae motus obortus.

C'est ce qui arriva en Syrie, à Sidon, à Égium dans le Péloponnèse, où ce fut une semblable éruption de vent qui détruisit ces villes, puis la commotion terrestre qui s'ensuivit.

Les autres sources parlant de cet événement ne mentionnent pas Aigion (voir ci-dessus Philo, *De aet. mund.*, 140=367) parmi les cités détruites par le raz de marée ou par l'affaissement de terrain, mais, vue la proximité de cette cité avec Héliké, il est bien probable qu'elle dût souffrir terriblement de ce séisme.

L. LYCOPHRON trag. et epic. (IVe-IIIe s. av. J.-C.)

184. Le laconien Praxandros et l'achéen Képhéus arrivent à Chypre
Lyc. *Alexandra*, v. 586-591[590-591]

Κηφεύς δὲ καὶ Πράξανδρος, οὐ ναυκληρίας
λαῶν ἀνακτες, ἀλλ' ἀνώνυμοι σποραί,
πέμπτοι τέταρτοι γαῖαν ἴξονται θεᾶς
Γόλγων ἀνάσσης, ὧν ὁ μὲν Λάκων' ὄχλ
ἄγων Θεράπνης, θάτερος δ' ἀπ' Ὠλένου 590
Δύμης τε Βουραίοισιν ἡγεμῶν στρατοῦ.

184a. Boura et le tremblement de terre de 373/2 av. J.-C.
Schol. ad Lyc., 586-590

586. ἦν δὲ Κηφεύς ἐξ Ἀχαΐας, ὁ δὲ Πράξανδρος ἐκ Λακεδαιμονίας. καὶ οὗτοι παρεγένοντο εἰς Κύπρον, ὧς φησι Φιλοστέφανος.

589. θάτερος δὲ ἦγουν ὁ ἕτερος ὁ Κηφεύς ὁ ἀπὸ τοῦ Ὠλένου τῆς Δύμης τε τῶν Ἀχαϊκῶν πόλεων s4 ἡγεμῶν ὑπάρχων τοῦ στρατοῦ.

590. Θεράπνα | πόλις Λακωνικῆς | Ὠλενος δὲ πόλις Ἀχαΐας | s3s6 Δύμη δὲ πόλις s3s6 EM ἡ χώρα s3s6 Ἀχαΐας | s3s6 EM 29112

Βουραίοισιν τὰ Βοῦρα πόλις ἐστὶν Ἀχαΐας. s ταύτας φησὶν Ἐρατοσθένης ὑπὸ σειμοῦ καταποθῆναι (fr. 85 Bernh.)

Ἀντὶ τοῦ Βουραίων· | περὶ δὲ ταύτας τὰς πόλεις καὶ πρότερον συνέστη νέφος πολὺ καὶ γέγονεν ὁ ἐπὶ Δευκαλίωνος κατακλυσμός, καὶ ὕστερον s4

ὑπὸ σειμοῦ κατεποντίσθησαν, ὧς Ἐρατοσθένης φησί.
μέμνηται δὲ καὶ Καλλίμαχος Βοῦρά τε Δεξαμενοῖο ss3s6 20
βοός ss4 τασὶς Οἰκιάδαο (IV 102) καὶ Ἀντίμαχος ἐν Θηβαίιδι ὧς ἐπαπειλείτην ὡσπερ Καυκωνίδα Δύμην ἐπρασθέτην παιδεσσιν Ἐπειῶν ἀρχεύοντες (fr. 24 K) s4. τὸ δὲ θάτερον ἀπὸ τοῦ ἄτερον γέγονεν· εἰ δ' ἦν ἀπὸ τοῦ ἕτερος, θ' οὔτερον ἂν ἦν. θάτερος δὲ καὶ ἀρσενικὸν οὐκ ἐστὶν. τὸ δὲ ἐξῆς· Κηφεύς δὲ καὶ Πράξανδρος οὐ λαῶν ἀνακτες, ἀλλ' ἀνώνυμοι σποραὶ ναυκληρίας πέμπτοι καὶ τέταρτοι γαῖαν ἴξονται θεᾶς.s 25

N.C. v. 21-23 : καὶ Ἀντίμαχος ἐν Θη- | βαίιδι ὧς ἐπαπειλείτην ὡσπερ Καυκωνίδα Δύμην | ἐπρασθέτην παιδεσσιν Ἐπειῶν ἀρχεύοντες. Strabon (VIII. 7, 5=C 387; cf. *FGrH* 244 [Apollodore] F 3) et Etienne de Byzance (241, 19=493) font allusion à cette affirmation d'Antimachus (*Antimachi Colophonii Reliquiae*, Collegit disposuit explicavit Bernh. Wyss [Berlin 1936] F 27). Le géographe, beaucoup plus explicite, précise dans VIII. 3, 17 que les Caucons habitaient dans l'ensemble de l'Elide actuelle, c'est-à-dire depuis la Messénie jusqu'à Dymé; ce pays s'appelait alors Cauconis mais ses habitants s'appelaient, selon Antimachus, Eléens. Sur le nom des anciens peuplements de cette zone, voir le commentaire *ad Str.* VIII. 3, 11=522 et 3, 17=523.

Les trois cités achéennes (Olénos, Dymé et Boura, v. 590-591) ne sont pas citées dans les chants homériques; seule, Dymé est mentionnée dans l'hymne à Apollon, 425 (*supra*, n° 160). Olénos et Dymé étaient situées en Achaïe occidentale alors que Boura, près d'Héliké, en Achaïe orientale. Antimaque parle d'une destruction des cités de Dymé et d'Olénos pendant une guerre, alors qu'Eratosthène (*in* Tzetzes) parle de la submersion d'Héliké et de Boura par un raz de marée, provoqué par le tremblement de terre de 373 av. J.-C. (cf. Str. I. 3, 10=512 et 3, 18=513; 7, 2=528), puis de leur reconstruction. Pour l'achéen Képhéus, originaire d'Olénos (voir Roscher, *Lex. Myth.* II, 1109), chef des Βουραῖοι et la relation entre Boura et Olénos, voir Curtius, *Peloponnesos* I, 490 n. 12.

Pour la construction et le commentaire du passage et particulièrement des v. 589-591, voir Karl von Holzinger, *Lycophron's Alexandra* (Leipzig : Teubner, 1895) et également E. Scheer, *Lycophronis Alexandra* I (Berlin 1881) 202; *FGrH* 241 F 43 (=IIB, 1020 et Kommentar, 715, 8).

185. Philoctète assassiné par les Pellénéens

Lyc. *Alexandra*, vv. 919-929[922]

Κρᾶθις δὲ τύμβους ὄψεται δεδουπότος, εὐρᾶξ Ἰαλαίου Παταρέως ἀνακτόρων, Ναύαιθος ἔνθα πρὸς κλύδων ἐρεύγεται. κτενοῦσι δ' αὐτὸν Αὔσονες Πελλήνιοι βοηδρομοῦντα Λινδίων στρατηλάταις, οὕς τῆλε Θερμύδρου τε Καρπάθου τ' ὄρων πλάνητας αἴθων Θρασκίας πέμψει κύων, ξένην ἐποικήσοντας ὀθνεῖαν χθόνα. ἐν δ' αὖ Μακάλλοις σηκὸν ἐγχωροὶ μέγαν ὑπὲρ τάφων δειμαντες, αἰανῆ θεὸν λοιβαῖσι κυδανοῦσι καὶ θύσθλοισι βοῶν.	920 925
---	--

Il s'agit du fleuve Crathis de Sybaris (Str. VI.1, 13=515. 1 et VIII.7, 4=C 386); Philoctète fut tué par les Pellénéens de la famille d'Aῦσων; sa tombe et son temple étaient situés entre Sybaris et Crotoné. D'après Homère (*Il.* II, 574=151) la cité de Pellène faisait partie du royaume d'Agamemnon et était considérée (Thuc. IV, 120, 1=563) comme la métropole de Skioné sur la péninsule de Palléné; apparemment elle n'a pas participé à la grande colonisation en Grande Grèce et en Sicile. L'appellation Αὔσονες Πελλήνιοι est probablement attribuée, malgré Tzetzes (cf. Karl von Holzinger, *loc. cit.*, commentaire du v. 922) à l'ensemble des installations coloniales achéennes (Sybaris a été fondée par un oeciste d'Héliké : Tim. *in* Str. VI.1, 13=515; Crotoné par Myskellus de Rhypes : Hippys [fr. 4]; cf. Str. VI.1, 12=514 et VIII. 7, 5=C 387 et enfin Kaulonia, située entre le golfe de Tarente et Skylla, par Typhon d'Aigion : Paus. VI. 3, 12=215).

LI. MAXIMUS Tyrius, *soph.* (IIe s. ap. J.-C.)

186. La constitution de Pellène

Max. Tyr., *Philosophumena*, XVI. 4K, p. 203 (Hobein)

ἡ δὲ ταύτης ἐλλειπεστέρα κατ'εὐδαιμονίαν πόλις, ἀριστοκρατίαν ὀνομάζουσα τὴν τῶν ἐν δυνάμει ξυνεληλυθότων ἀρχήν, ἐλάττων μὲν ἐστὶν βασιλευομένης, κρείττων δὲ δημοκρατουμένης, ἰσχυρὰ μὲν τις καὶ πρακτικὴ, κατὰ τὴν Λακωνικὴν, ἢ Κρητικὴν, ἢ Μαντινικὴν, ἢ Πελληνικὴν, ἢ Θετταλικὴν πολιτείαν ἰσταμένη, φιλότιμος δὲ ἄγαν καὶ φιλόνεικος, καὶ δύσερις, καὶ πολυπράγμων, καὶ ἱπτικὴ, καὶ θαρσαλέα.

Maxime de Tyr rapproche les constitutions aristocratiques de Sparte, de Crète, de Thessalie et de Pellène etc. Comme le disait Haussoullier (*Pellana*, 150) l'esprit des institutions de Pellène était plutôt celui d'une démocratie tempérée.

LII. Pomponius MELA (écrit vers 40 ap. J.-C.)**187.** Énumération des cités et des sites des côtes nord et nord-ouest du Péloponnèse
Mela II, 52-53

Messenii Pyliique terras colunt et ipsa pelago Pylos adiacet. Cyllene, Callipolis, Patrae oram illam tenent in quam Chelonates et Araxos excurrunt, sed Cyllene quod Mercurium ibi natum arbitrantur insignis. Rhion deinde, maris id nomen est, anguste et velut freto latus orae sequentis incidens inter Aetolos et Peloponnesiacos usque ad Isthmon inrumpit. in eo ad septentriones spectare litora incipiunt. in his est Aegion et Aegira et Olyros et Sicyon, at in adversis Pagae, Creusis, Anticyra, Oeanthia, Cirrha et notior aliquando nomine Calydon et Evenos extra Rhion.

Les Messéniens et les Pyliens habitent dans l'intérieur des terres : mais Pylos est située sur les bords de la mer. Cyllène, Callipolis, Patras sont rangées sur la côte, d'où le Chélonate et l'Araxe s'avancent dans la mer. Cyllène est célèbre par la naissance de Mercure. Plus loin la mer de Rhion (car c'est ainsi qu'on l'appelle dans ces parages) s'introduit dans les terres par un étroit passage qui s'ouvre en forme de détroit, et de là s'enfonce entre l'Étolie et le Péloponnèse jusqu'à l'isthme. A partir de ce point, le rivage commence à regarder le nord. Sur ce rivage sont Aigion, Aigira, Olouros et Sicyone; sur le rivage opposé, Pagai, Créusis, Anticyra, Oiantheia, Cirrha, et au delà du détroit de Rhion, la ville de Calydon, un peu plus connue, et l'Evenos.

D'après Xénophon (*Hell.* VII.4, 17=592. 2) Olouros était un bourg de Pellène; sur ce passage, voir P. Parroni, *Pomponii Melae. De Chorographia*. Introduzione, edizione critica e commento a cura di P. Parroni (Rome, 1984) 316-317.

LIII. NICANDER epic. (IIe s. av. J.-C.)**188.** Rhypes, cité achéenne
Nic., *Schol. Nic. Ther.*, 215

Ῥύπαιον δὲ Ἀντίγονος (III B) μὲν τῆς Ἀχαιίδος φησὶν εἶναι ... ἔστι δὲ τῆς Αἰτωλίας, ὡς Νίκανδρος περὶ τινῶν εἰς Αἰτωλίαν ἐρχομένων διηγούμενος δι' αἰπεινήν τε κολώνην | Οἰωνοῦ Ῥύπης τε πάγον καὶ Ὀντίδα λίμνην | στείνοντες Ναύπακτον ἔς Ἀμφιδύμην τ' ἐπέλαζον.

Cf. *FGrH* 271 (Nicandros de Colophon) F 39 et commentaire. S'agit-il de la marche d'une armée à travers l'Étolie (à l'exception de Naupacte, aucune des autres cités n'est connue dans cette région) ou tout au long des côtes d'Achaïe? Il est également douteux que Ῥύπης πάγος soit identique avec Ῥύπαιον (sc. ὄρος) et que ce dernier fasse partie du territoire de la cité de Rhypes (Ῥύπαι, Ῥυπαῖη).

LIV. NONNOS epic. (Ve s. ap. J.-C.)**189.** Pellène, cité achéenne
Nonn., XXXVII, 148-151[149]

εἰ πέλεν εὐώδινος Ἀχαιίδος ἀστὸς ἀρούρης,
Πελλήνην δεδάμκεν, ὅπη ῥιγηλὸν ἀγῶνα
ἄνδρες ἀεθλεύουσι φιλοχλαίνου περὶ νίκης,
χειμερίῳ σφίγγοντες ἄθαλπέα γυῖα χιτῶνι.

Si vous cultivez les champs de la fertile Achaïe, vous n'ignorez point Pellène, où les hommes, dans une lice glacée, se disputent, pour prix de la victoire, les vêtements de laine dont ils réchauffent l'hiver leurs membres engourdis.

Nonnos amplifie ici les vers de Pindare (*OI.* IX, 95-98=384) : «*et il rapporte de Pellène de tièdes remparts contre la froidure des airs*».

190. La chèvre d'Olénos
Nonn., I 448-451 [450]

Οὐδὲ τεῆς ἀγέλης νοσφίσεαι· ἰσοτύπου γὰρ
στηριξῶ σέθεν αἴγας ὑπὲρ ῥάχιν Αἰγοκερῆος
ἢ σχεδὸν Ἕνιοχῆος, δὲ Ὀλενίην ἐν Ὀλύμπῳ
πήχει μαρμαίροντι σελασφόρον Αἴγα τιταίνει.

Oui, tu ne seras pas privé de tes bêtes. Puisqu'il leur ressemble, c'est sur le dos du Capricorne que j'établirai tes chèvres, ou à côté du Cocher qui, dans l'Olympe, tend sur son bras scintillant la lumineuse Chèvre d'Olénos.

LV. [ORPHEUS] (fin de l'époque gréco-romaine)

191. La cité marécageuse de Colonnès à proximité de Pellène
[Orph.] Arg., 155-157[156]

Ἐν δὲ περικλύμενος Νηλήϊος εἰσαφίκανεν,
ἀγχόθι Πελλήνης τε καὶ εὐύδροιο Λιπάξου
ἄστυ λιπῶν ἀφνειὸν ὄρεινόνους τε Κολώνας.

Les indications topographiques, données dans ce passage, montrent qu'il ne s'agit pas de la cité achéenne de Pellène mais plutôt de celle de Laconie, car le contexte indique que nous avons à faire à une cité péloponnésienne (cf. Vian, *Argonautiques*, *ad loc.*).

192. Amphion et Astérios, originaires de Pellène
[Orph.] Arg., 213-217 [217]

Ἦλυθε δ' Ἀλφειοῖο λιπῶν Πισάτιδας ὄχθας
Ἀυγείης, υἱὸς πυριφεγγέος Ἥελιοιο.
Ναὶ μὴν καὶ δίσσοι ὄρητες ἀμύμονες ἦγον,
Ἀμφίων κλυτόφημος ἰδ' Ἀστέριος μενεχάρμης
Πελλήνην προλιπόντ' ἠδ' ἦθεα πατρίδος αἴης.

Ayant quitté les rives Pisatides de l'Alphée était venu Augias, fils du Soleil flamboyant. Et aussi deux irréprochables rejetons étaient là : Amphion d'illustre renommée et Astérios inébranlable au combat, après avoir quitté Pallène et les demeures de leur patrie.

Pellène, citée au v. 466, est certainement celle de Chalcidique; la gorge Héliké (v. 745) et le fleuve Araxe (v. 750) se situent-ils en Crimée? Enfin Héliké du v. 745 et 1194 est la grande ourse (cf. Vian, *Argonautiques*, *ad loc.*).

LVI. P. OVIDIUS Naso (43 av.-18 ap. J.-C.)

193. La chèvre d'Olénos
Ovid., *Met.* III, 592-596 [594]

Mox ego, ne scopulis haererem semper in isdem,
Addidici regimen dextra moderante carinae
Flectere et Oleniae sidus pluuiæ Capellæ
Taygentenque Hyadasque oculis Arctonque notavi
Ventorumque domos et portus puppibus aptos.

Moi, bientôt, ne voulant pas rester toujours fixé aux mêmes rochers, j'appris à diriger de ma main la marche d'une embarcation, je notais de mes propres yeux l'astre pluvieux de la Chèvre d'Olénos, Taygété, les Hyades, l'Ourse, les demeures des vents et les ports propices aux vaisseaux.

Olénos était une des pléiades; cf. Apoll. Rhod. III, v. 745 et 1194; Nonn. I, 450. La chèvre de la cité

d'Olénos, en Achaïe, avait nourri Jupiter enfant; sur cette chèvre, voir également Arat. *Phaen.* V, 159-167=42.

194. Patras parmi les vieilles cités du Péloponnèse

Ovid. VI, 412-420 [417]

Finitimi proceres coeunt, urbesque propinque
Oravere suos ire ad solacia reges,
Argosque et Sparte Pelopeiadesque Mycenae
Et nondum torvae Calydon invisae Dianae
Orchomenosque ferax et nobilis aere Corinthos
Messeneque ferox Patraeque humilesque Cleonae
Et Nelea Pylos neque adhuc Pittheia Troezen,
Quaeque urbes aliae bimari clauduntur ab Isthmo
Exteriusque sitae bimari spectantur ab Isthmo.

Dans les environs, les princes se réunissent; les villes supplient leurs rois de porter des consolations à leurs voisins : Argos, Sparte, Mycènes, cité des Pélopidés, Calydon, qui n'était pas encore en butte à la colère farouche de Diane, la fertile Orchomène, Corinthe, célèbre par ses bronzes, la fière Messène, Patras, l'humble Cléonai Pylos, où régna Nélée, Trézène, que Pitthée ne gouvernait pas encore, et les autres villes encloses derrière l'Isthme, battu par deux mers, et celles que le regard depuis l'Isthme aperçoit, au dehors.

La mention de Patras parmi ces vieilles cités est un anachronisme car cette ville a acquis une certaine importance seulement après la conquête romaine.

195. La submersion d'Héliké et de Boura en 373 av. J.-C.

Ovid., *Met.* XV, 293-295

Si quaeras Helicen et Burin, Achaidas urbes,
Inuenies sub aquis; et adhuc ostendere nautae
Inclinata solent cum moenibus oppida mersis.

Si vous cherchez Hélicé et Buris, villes de l'Achaïe, vous les trouverez sous les flots; les matelots montrent encore leurs ruines, entourées de leurs remparts submergés.

Cet événement — parmi d'autres similaires — est évoqué par le poète pour montrer «qu'il n'y a rien de stable dans l'univers entier» (Ovid. XV, 177). Il ne semble pas qu'Ovide visita lui-même le site d'Héliké et son information, selon laquelle les marins montraient, à son époque, les ruines de la cité, a été à juste titre contestée; ces affirmations émanent de l'imagination nourrie par une très forte et longue tradition (cf. Baladié, *Péloponnèse*, 146-148 qui réunit les autres témoignages littéraires concernant le même événement); Ovide associe cet événement à l'éruption volcanique dans la presqu'île de Méthana (pour la justification de ce rapprochement voir Baladié, *op. cit.*, 157 n. 92 avec bibliographie). L'assimilation du sort de Boura avec celui de sa voisine Héliké est connue chez plusieurs auteurs (voir *infra*, n° 318. 2 et *513).

LVII. P. OXY.

196. Guerre entre Pellène et Sicyone

P. Oxy. 1365 (2)

VIIe/VIe s. av. J.-C.

δ[ν]τ[α] δημότην κ[α]ι φ[α]ν[υ]λον τὸν ἀνθρωπιον, παρημέλησε | τοῦ μαντείου. καὶ τὰς | μὲν ἄλλας
θυσίας τὰς | ἐπιταχθείσας ἐκ τῶν | Δελφῶν ἀπέδωκε | τοῖς θεοῖς, τῆς δὲ τυραννίδος τῆς μελιλόουσης
ἔσεσθαι κατε[φρ]όνησεν. ὁ δὲ Ἀν[δ]ρ[ε]ίας τὸ γινόμενον | αὐτῶι παιδίον ἔτριψεν ὄνομα θέμενος |
[᾽]Ο[ρ]θαγόραν, ὃς μέχρι | μὲν ἡλικίας δ[ι]ετέλλεσε διαιτώμενος | καὶ παιδευόμενος | οὕτως ὥσπερ ἦν
εἰλικὸς υἱὸν ὄντα μαγεῖ[ρ]ου καὶ τοῦ τυχόν[τ]ος | τῶν πολιτῶν· ἐπειδὴ δὲ τὴν τῶν παίδων παρήλλαξεν
ἡλικίαν, γινόμενος | τῶν περιπόλων τῶν | φ[ρ]ο[υ]ρῶν τὴν | χ[ώ]ραν, πολέμου συνλεστώτος τοῖς

Σικυωνίους πρὸς Πελληνέας, ἦν μὲν ἐν ἄλπισι τοῖς καιροῖς εἰ[νεο]γος καὶ χαρίεις, | καταδραμόντων | δὲ τῶν Πελληνέων || καὶ συμβα[λόντων ἐξ αἰ]φνιδίου βο[ηθήσας] | ἀπέκτειν[ε τῶν πο]λεμίων τιν[άς καὶ] | πολὺ πάντ[ων ἠ]δοκίμησε μά[λιστα] | τῶν περιπ[όλων]. | ἀνθ' ὧν οἱ Σικυώνιοι περιπόλ[αρχον αὐ]τὸν ἀπέδει[ξαν. εὐθύς] δὲ τυχῶν τ[αύτης] | τῆς τιμῆς ἐ[νίκησε] | τοὺς πολεμ[ίους ἐτι] | λαμπρότερον, ὥστε | τῶν πολιτῶν πολλοὺς | ὠκείοῦτο καὶ προσήγητο. καὶ χρόνον | προελθόντο[ς εἶλον]το πολέμαρχον αὐ]τὸν, μάλιστα [μὲν δι]ὰ τὴν ἀνδρεί[αν καὶ] | τὴν εὐτυχία[ν τὴν] | κατὰ πόλεμον, ἔπειτα καὶ τὸ πλη[θος τῶν] | πολιτῶν εὐ[πρὸς αὐ]τὸν εἶχεν. π[ολεμ]ήσαντος δ[ὲ κατὰ] | τὴν ἀρχὴν ἀ[νδρείως] | τὴν τε χώραν [τὴν] | οἰκείαν δια[φυλά]ξαντος καὶ π[ολλὰ κα]κὰ τοὺς πολε[μίους] | ποιήσαντο[ς, ὁ μὲν] δῆμος ὁ τῶν [Σικυω]νίων αὐθις * * *.

Ce document, ainsi que le suivant, apportent un témoignage unique sur la longue guerre (VIIe et VIe s. av. J.-C.) entre les tyrans de Sicyone et la cité de Pellène. Ce passage est, peut-être, un fragment du texte d'Éphore montrant comment la tyrannie des Orthagorides fut instaurée, petit à petit, à Sicyone; voir *FGrH* 551 F1b (Polemôn d'Illion : 200/180 av. J.-C.) et *FGrH* 105 F2 où sont cités, en dehors de ce texte, les passages de Diodore, Pausanias et Ampélius sur la généalogie des rois de Sicyone; cf. également D.M. Leahy, «The Date of the Orthagorid Dynasty», *Historia* 17 (1968) 1-23; M.E. White, «The Dates of the Orthagorids», *Phoenix* 12 (1950) 2-14 et enfin A. Griffin, *Sikyon* (Oxford, 1982) 40-59.

La guerre contre Pellène, commencée sous les Orthagorides, se poursuit sous Clisthène et est malheureuse pour la cité de Pellène et ses habitants (voir le n° suivant). Selon une notice de Zenobius (I, 57=593), établie d'après le cod. *Bodleianus* 207 (U. v. Wilamovitz, *Hermes* 44 [1949] 474; cf. Haussoullier, *Pellana*, 165-166), les Pellénéens s'adressent, à la suite de la destruction de leur cité, au dieu de Delphes qui les incite à fonder une nouvelle cité; cette information, tirée du livre d'Anaxandrides περὶ τῶν συληθέντων ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων, indiquerait que les Pellénéens firent une offrande au dieu après l'achèvement de leur nouvelle ville (cf. Haussoullier, *op. cit.*, 165).

Dans le contexte de cette même guerre on doit placer la destruction, par les Sicyoniens, de Donoussa, située entre Aigeira et Sicyone. La volonté sicyonienne de contrôler Donoussa met en prise Sicyone avec Aigeira, située un peu plus à l'ouest (Paus. VII. 26, 2 sqq.=326; St. Byz. s.v. Αἴγειρα=485). *Suda* (s.v. Κόσσα=543) parle d'une guerre entre Pellène et Salamis qui, vue la grande distance qui les sépare, semble invraisemblable.

197. P. Oxy. 1241, col.III [3]

5 οὗς εἶναι Ταφίους [τῆς Κεφαλ
ληνιας χώρας· Αρι]στοτελης
δε περὶ Πελληνη[ν φησι πρῶ
την] τουτο συνβεβ[ηκεναι
τινες δε ου μονον [ε]ξανδρα
ποδισθηναι φασιν τ[ὴν Πελλη
νην ὑπο Κλεισθεν]ους οτ ε
στρατευσεν μετα Σικ[υωνι
ων] αλλα και τας γυναι[κας αυ
10 των και τας θυγατερα[ς αιχμα
λωτισθεις κατα]πορνευθη
ναι· νεκρους δ υπο[σπονδους α
ποδουναι λε]γουσιν πρωτον
Ηρ[ακλεα . .] . [.
15 τ . . [. των ε
ναντι]ων φασι. [.
[ε]ξαιτησασθαι π[.
[.] κα[τ]α . [.
π . [. .]ντα . . . [.
20 [. .]ωτημα[.]ηλω. [.
[. .]μολις..ξαι υπ[.
[. .]μησ . . σ . α. εσθα[ι

	[κ]ατα πολεμον .ειν [. [αν]ελεσθαι πρωτον θησα [
25	προς Θηβαιους οτε των ε πτα επι Θηβας στρατευσαν των και αταφων οντων τα σωματα λαβων εθαψεν· φο νον εμφυλιον πρωτος πε
30	ποιηκναι λεγεται Αιτωλος Απιν τον Ίους αποκτε[ι]νας αγωνιζομενος προς αυτον επι των Αζανος αθλων α [Κ]ηφευς εθηκεν· τινες δε
35	Ιξιονα φ[ασ]ιν αρχηγον εμ φυλιου φον[ο]ν γενεσθαι α

Le texte fait allusion à la guerre des tyrans de Sicyone contre Pellène au terme de laquelle Pellène fut détruite et pillée par les vainqueurs. Aristote, évoquant cet événement, ajoute que la victoire sicyonienne eut pour conséquence l'asservissement de tous les habitants mâles de la cité, vendus comme esclaves, les femmes et les jeunes filles étant forcées à la prostitution. Pour cette guerre, voir également *FGrH* 404 (Anaxandrides) F 1(2); Ael. *VH*, VI. 1=2; cf. A. Griffin, *Sikyon* (Oxford, 1982) 27 et 52.

LVIII. PAUSANIAS (173/4 ap. J.-C.)

198. Soldats de Sicyone morts à Dymé et à Pellène

Paus. II. 7, 4

Προελοῦσι δὲ ἐντεῦθεν τάφος Σικυωνίους ἐστίν, ὅσοι περὶ Πελλήνην καὶ Δύμην τὴν Ἀχαιῶν καὶ ἐν Μεγάλῃ πόλει καὶ περὶ Σελλάσιαν ἐτελεύτησαν· τὰ δὲ ἐς αὐτοὺς σαφέστερον ἐν τοῖς ἐφεξῆς δηλώσω. πρὸς δὲ τῇ πύλῃ, πηγὴ ἐστὶ σφισιν ἐν σπηλαίῳ, ἧς τὸ ὕδωρ οὐκ ἀνεισιν ἐκ γῆς, ἐπιρρεῖ δὲ ἐκ τοῦ ὀρόφου τοῦ σπηλαίου· καὶ καλεῖται δι' αὐτὸ Στάζουσα ἡ πηγὴ.

Au-delà, se dresse le tombeau des Sicyoniens tombés à Pellène, et à Dymé d'Achaïe, à Mégalopolis et à Sellasie. Je donnerai plus de précision sur leur histoire dans la suite de mon ouvrage. Du côté de la porte est une source, dans une grotte; l'eau ne jaillit point du sol, mais coule du plafond de la grotte : d'où le surnom de la source, la Gouttelante.

Pausanias (II. 8, 5=*199; 9, 1 sq.; VII.7, 3=234), dans sa digression sur Aratos, parle de nouveau de Pellène. Sur ce passage, cf. en général Frazer III, 48; Hitzig-Blümner I.2, 521; Papachatzis II, 98 n. 1.

199. Prise de Pellène par les Spartiates

241 av. J.-C.

Paus. II. 8, 5

Ἐλευθερώσαντος δὲ Ἀράτου Κόρινθον προσεχώρησαν μὲν εἰς τὸ συνέδριον Ἐπιδαύριοι καὶ Τροιζήνιοι οἱ τὴν Ἀργολίδα Ἀκτὴν οἰκοῦντες καὶ τῶν ἐκτὸς Ἰσθμοῦ Μεγαρεῖς, συμμαχίαν δὲ πρὸς Ἀχαιοὺς Πτολεμαῖος ἐποίησατο. Λακεδαιμόνιοι δὲ καὶ Ἄγισ ὁ Εὐδαμίδου βασιλεὺς ἐφθσαν μὲν Πελλήνην ἐλόντες ἐξ ἐπιδρομῆς, ἤκοντι δὲ Ἀράτῳ καὶ τῇ στρατιᾷ συμβαλόντες ἐκρατήθησαν καὶ τὴν Πελλήνην ἐκλιπόντες ἀναχωροῦσιν οἴκαδε ὑπόσπονδοι.

Après la libération de Corinthe par Aratos, Épidaure et Trézène, villes de la côte d'Argolide, et Mégare, à l'exception de l'Isthme, se joignirent à la confédération; Ptolémée, de son côté, faisait alliance avec les Achéens. Les Lacédémoniens et leur roi Agis, fils d'Eudamidas, enlevèrent Pellène par surprise mais quand Aratos arriva sur les lieux avec son armée, les Lacédémoniens engagèrent le combat et furent battus; abandonnant Pellène, ils se retirèrent dans leur pays sous la garantie d'une trêve.

1. *La prise de Pellène.* Pausanias présente cette bataille (voir également VII.7, 3=234; VIII. 27, 14=356) comme un combat réduit entre Aratos et Agis IV, roi de Sparte, mais en fait, comme il résulte

du récit d'autres sources, le conflit fut plus ample;¹ Pellène, prise par les Etoliens lors de cette guerre (241 av. J.-C.), fut sauvée grâce à l'intervention d'Artémis Sôtéira (408. 2). Cette erreur de Pausanias a été signalée par plusieurs savants; cf. en général, Frazer III, 62; Hitzig-Blümner I.1, 403, 6; F. Pozzi, «Le riforme economico-sociali e le mire tiranniche di Agide IV e Cleomene III re di Sparta», *Aevum* 42 (1968) 388; Urban, *Ach. Bund*, 39-40; L.J. Piper, *Spartan Twilight* (New York, 1986) 199 n. 64; Bearzot, *Pausania il periegeta*, 151 sqq.

2. *Alliance entre les Achéens et Ptolémée III*. Συμμαχίαν δὲ πρὸς Ἀχαιοὺς Πτολεμαῖος ἐποιήσατο : cette alliance est également évoquée par Plutarque, *Arat.* 24 et 41, 5; sur les rapports antérieurs entre Aratos et Ptolémée, voir Plut., *Arat.* 12-13. Sur la circulation des monnaies ptolémaïques en Grèce et sa signification, voir E. Varoucha-Christodolopoulou, «Πτολεμαϊκὰ νομίσματα στὴν κυρίως Ἑλλάδα», *Ἐπιτύμβιον Χρήστου Τσουντα* (Athènes 1941) 668-679 et surtout T. Hackens, «A propos de la circulation monétaire dans le Péloponnèse au IIIe s. av. J.-C.», *Mélanges Peremans=Studia Hellenistica* 16 (Louvain, 1968) 69-95; ce dernier ne voit aucun rapport entre la présence des monnaies ptolémaïques dans les trésors péloponnésiens et les subsides envoyés par Ptolémée III; il les associe plutôt aux mouvements de mercenaires originaires de cette région ou, peut-être, à des relations commerciales antérieures à ces guerres; cf. également R.S. Bagnall, *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt* (Leiden, 1976) 203 avec des renvois bibliographiques.

200. Guerre cléoménique : défaite achéenne à Hécatombaion
Paus. II, 9, 1-2

226 av. J.-C.

Κλεομένης ὁ Λεωνίδου τοῦ Κλεωνύμου παραλαβὼν τὴν βασιλείαν ἐν Σπάρτῃ Πausανίαν ἐμιμῆτο τυραννίδος τε ἐπιθυμῶν καὶ νόμοις τοῖς καθεστηκόσιν οὐκ ἀρεσκόμενος. ἄτε δὲ ὄντι αὐτῷ Πausανίου θερμοτέρῳ καὶ οὐ φιλοψύχῳ ταχὺ τὰ πάντα ὑπὸ φρονήματος καὶ τόλμης κατεῖργαστο, καὶ βασιλέα τε οἰκίας τῆς ἑτέρας Εὐρυδαμίδαν παῖδα ἔτι ἀνελῶν φαρμάκῳ διὰ τῶν ἐφορευόντων ἐς Ἐπικλείδαν τὸν ἀδελφὸν μετέστησε τὴν ἀρχὴν καὶ τὸ κράτος τῆς γερουσίας καταλύσας Πατρονόμους τῷ λόγῳ κατέστησεν ἀντ' αὐτῶν. ἐπιθυμῶν δὲ πραγμάτων μειζόνων καὶ ἀρχῆς τῶν Ἑλλήνων, ἐπέθετο Ἀχαιοὺς πρώτους, συμμάχους ἐλπίζων ἕξειν ἦν κρατήσῃ καὶ μάλιστα ἐμποδῶν οὐκ ἐθέλων εἶναι οἱ τοῖς δρωμένοις. 2. συμβαλῶν δὲ περὶ Δύμην τὴν ὑπὲρ Πατρῶν, Ἀράτου καὶ τότε ἡγουμένου τῶν Ἀχαιῶν, νικᾷ τῇ μάχῃ. τοῦτο Ἄρατον ἠνάγκασεν ὑπὲρ τε Ἀχαιῶν καὶ αὐτῆς Σικυῶνος δέισαντα Ἀντίγονον ἐπάγεσθαι. Κλεομένους δὲ παραβάντος ἦν πρὸς Ἀντίγονον συνέθετο εἰρήνην καὶ παράσπονδα ἐκ τοῦ φανεροῦ καὶ ἄλλα δράσαντος καὶ Μεγαλοπολίτας ποιήσαντος ἀναστάτους, οὕτω διαβάντος ἐς Πελοπόννησον Ἀντιγόνου συμβάλλουσι Ἀχαιοὶ Κλεομένει περὶ Σελλάσιαν. νικησάντων δὲ τῶν Ἀχαιῶν Σελλάσια τε ἠνδραποδίσθη καὶ αὐτὴ Λακεδαιμίων ἕαλω. Λακεδαιμονίοις μὲν οὖν ἀπέδωκεν Ἀντίγονος καὶ Ἀχαιοὶ πολιτείαν τὴν πατρίον.

Cléomène, fils de Léonidas, petit-fils de Cléonymos, devenu roi de Sparte, imitait Pausanias par un goût immodéré pour le pouvoir personnel et par son désaccord avec les lois établies. Doué d'un tempérament plus ardent que Pausanias, et sans pleurer aucune, il obtint dans ses entreprises un rapide succès, grâce à son intelligence et à son audace. Il fit empoisonner le roi de la seconde famille royale, Eurydamidas, encore enfant, et plaça sur le trône, avec la complicité des «Éphores», son propre frère, Épicleidas. Il brisa l'autorité du Conseil des Anciens, auquel il substitua des «Patronomes» au pouvoir purement fictif. Son ambition prit alors de l'ampleur et visa même la domination de la Grèce; il attaqua d'abord les Achéens dont il espérait se faire des alliés s'il en était vainqueur et dont il ne voulait surtout point qu'ils fissent obstacle à ses desseins. 2. Il engagea le combat aux environs de Dymé, au-dessus de Patras, contre les Achéens encore commandés par Aratos et remporta la victoire. Cette défaite contraignit Aratos, qui éprouvait des craintes sur le sort des Achéens et de Sicyone elle-même, à recourir à l'assistance d'Antigone. Cléomène avait transgressé les conditions de la paix conclue par lui avec Antigone et, entre autres violations flagrantes du traité, dévasta Mégalopolis. Antigone traversa donc le Péloponnèse et les Achéens livrèrent bataille à Cléomène aux environs de Sellasie. Vainqueurs, les

1. Plut. *Arat.* 31, 1- 32, 6=408. 1; Pol. IV, 8, 3-4=432; Polyæn. VIII, 59=428; cf. G. Marasco, «Polibio e i rapporti etolo-spartani durante i regni di Agide IV e Cleomene III», *Prometheus* 4 (1980) 154 sqq.

Achéens réduisirent en esclavage la population de Sellasie et Lacédémone elle-même fut prise. Antigone et les Achéens rendirent à Lacédémone sa constitution ancestrale.

Voir en général Frazer III, 63 et Hitzig-Blümner I.2, 529 : commentaire de l'expression Δύμνην τὴν ὑπὲρ Πατρῶν; cf. E. Reitz, *De praepositionis ΥΠΕΡ apud Pausanias periegetam usu vocali* (1890) 335-360. Pour le même événement — c'est-à-dire la bataille d'Hécatombaion — voir Paus. VII.7, 3=234 et également Pol. II. 51, 2-4=*434; Plut., *Cleom.* 14, 1-5=411; *Arat.* 39, 1-4=412. La localisation d'Hécatombaion n'est pas connue; Curtius (*Peloponnesos* I, 427) le plaçait au sud de *Dymaia*, pensant que l'invasion spartiate s'était effectuée depuis l'Elide alors que Bursian (*Geogr. v. Griech.* II, 322; cf. également Walbank, *Aratos*, 90-91) préférerait un emplacement au S.-E de *Dymaia*, considérant que l'invasion s'effectuait depuis l'Arcadie; cette solution semble être confirmée par quelques indices du terrain; voir à ce sujet, Rizakis, *Paysages* I, 26 et Appendice I, n° 77.

201. Empoisonnement d'Aratos à Aigion

Paus. II. 9, 4

Φίλιππος δὲ ὡς παρέλαβε τὴν ἀρχὴν — οὐ γὰρ αὐτὸν Ἄρατος θυμῷ πολλὰ ἐς τοὺς ἀρχομένους χρώμενον ἐπήνει, τὰ δὲ καὶ ὠρμημένον ἐπέιχε μὴ ποιεῖν, τούτων ἕνεκεν ἀπέκτεινεν Ἄρατον, οὐδὲν προῖδομένῳ δούσι φάρμακον. καὶ τὸν μὲν ἐξ Αἰγίου — ταύτῃ γὰρ τὸ χρεῶν ἐπέλαβεν αὐτὸν — ἐς Σικυῶνα κομίσαντες θάπτουσι, καὶ τὸ ἥρωον Ἀράτειον ἔτι ὀνομάζεται. Φιλίππῳ δὲ καὶ ἐς Εὐρυκλείδην καὶ Μίκωνα Ἀθηναίους ὁμοία εἰργάσθη· καὶ γὰρ τούσδε ὄντας ῥήτορας καὶ οὐκ ἀπιθάνους τῷ δήμῳ φαρμάκοις ἔκτεινεν.

Mais quand Philippe eut accédé au trône, comme Aratos désapprouvait ses fréquents accès de violence envers ses sujets et le réfrénait même dans ses emportements, ce lui fut un motif de faire périr Aratos en lui administrant, sans qu'il s'en défîât, du poison. On ramena Aratos d'Aigion — c'est là que la destinée l'avait frappé — à Sicyone où on l'ensevelit; son hérôon s'appelle encore l'Aratéion. Philippe infligea le même traitement aux Athéniens Eurycleidès et Micion, deux orateurs qui n'étaient point sans crédit auprès du peuple : il les fit empoisonner.

Cf. en général Frazer III, 63 et Hitzig-Blümner I.2, 530 (avec renvois bibliographiques).

202. Aristonautai, port de Pellène

Paus. II.12, 2

Ἐκ δὲ Τιτάνης ἐς Σικυῶνα ἀφικομένοις καὶ καταβαίνουσιν ἐς θάλασσαν ἐν ἀριστερᾷ τῆς ὁδοῦ ναός <ἔστιν> Ἡρας οὐκ ἔχων ἔτι οὔτε ἀγαλμα οὔτε ὄροφον· τὸν δὲ ἀναθέντα Προῖτον εἶναι τὸν Ἄβαντός φασι. καταβᾶσι δὲ ἐς τὸν Σικυωνίων καλούμενον λιμένα καὶ τραπείσιν ἐπ' Ἀριστοναύτας τὸ ἐπίνειον τὸ Πελληνέων, ἔστιν ὀλίγον ὑπὲρ τὴν ὁδὸν ἐν ἀριστερᾷ Ποσειδῶνος ἱερὸν· προελθοῦσι δὲ κατὰ τὴν λεωφόρον Ἐλισσῶν τε καλούμενος ποταμὸς καὶ μετ' αὐτὸν Σύθας ἔστιν, ἐκδιδόντες ἐς θάλασσαν.

A Sicyone, au retour de Titané, à gauche de la route qui descend à la mer, on voit un temple d'Hera qui n'a plus ni statue de culte, ni toiture. La légende lui donne pour fondateur Proitos, fils d'Abas. Quand on est descendu au port, appelé «port des Sicyoniens», et qu'on prend le chemin d'Aristonautai, le port de Pellène, on aperçoit un peu au-dessus de la route, à gauche, un sanctuaire de Poséidon. Si l'on progresse sur la grande route, on reconte l'embouchure de la rivière nommée Héliston, et ensuite celle de la Sythas.

Sur la localisation d'Aristonautai et les antiquités qui proviennent de ce site voir le commentaire ad Paus. VII.26, 14=336. 1. Sur l'identification de Sythas, voir VII.27, 12=351. 2.

203. Patreus, fils de Preugénès, fondateur de Patras

Paus. III. 2, 1

Εὐρυσθένει προεσβυτέρῳ τῶν Ἀριστοδήμου παίδων ὄντι ἡλικίαν γενέσθαι λέγουσιν υἱὸν Ἄγιν· ἀπὸ τούτου δὲ τὸ γένος τὸ Εὐρυσθένους καλοῦσιν Ἀγιάδας. ἀπὸ τούτου Πατρει τῷ Πρευγένους κτίζονται ἐν Ἀχαΐᾳ πόλιν, ἦντινα Πάτρας καὶ ἐς ἡμᾶς καλοῦσιν ἀπὸ τοῦ Πατρώως τούτου, συνεπελάβοντο Λακεδαιμόνιοι τοῦ οἰκισμοῦ. συνήραντο δὲ καὶ Γραῖ τῷ Ἐχέλα τοῦ Πενθίλου τοῦ

Ὀρέστου στελλομένῳ ναυσίν ἐς ἀποικίαν. καὶ ὁ μὲν τὴν τῆς Ἴωνίας μεταξὺ καὶ Μυσῶν, καλουμένην δὲ Αἰολίδα ἐφ' ἡμῶν, καθέξειν ἐμελλεν· ὁ δὲ οἱ πρόγονος Πενθίλος Λέσβον τὴν ὑπὲρ τῆς ἠπείρου ταύτης νῆσον εἶλεν ἔτι πρότερον.

Eurysthénès, l'aîné des fils d'Aristodème, fut, à ce qu'on dit, père d'Agis, de qui tous les descendants d'Eurysthénès tiennent le nom d'Agides. Les Lacédémoniens prirent part, sous son règne, à la fondation de Patras, dans l'Achaïe, en donnant des secours à Patreus, fils de Preugénès, dont cette ville conserve le nom. Ils assistèrent aussi Graïs, fils d'Echélatos, fils de Penthilus, fils d'Orestes, qui conduisit par mer une colonie dans le pays situé entre l'Ionie et la Mysie, qu'on nomme encore l'Eolide. Penthilus, aïeul de Graïs, s'était emparé précédemment de Lesbos, île voisine de ce continent.

Cf. Hitzig-Blümner I.2, 741 et Papachatzis II, 314 n. 1. Dans Paus.VII.18, 5 le fondateur de Patras est considéré comme le descendant d'Amyclas et de Lacédaimôn. Sur Patreus, voir également Paus. VII.6, 2; 20, 7=*260 et 9=261. 1; St. Byz. 512, 14 s.v. Πάτριαι=497 et en général V. Göber, *RE* XVIII.4 (1949) col. 2232-2233, s.v. Patreus; Roscher, *Lex. Myth.*, s.v. Patreus; M. Petropoulos, *LIMC* VII.1 (1994) 202-203, s.v. Patreus. Sur Preugénès, voir Herbillon, *Cultes*, 7-8 et 109-110; *RE* XXII.2 (1954) col. 1840, s.v. Preugenes; S. Wide, *Lakonische Kulte* (Leipzig, 1893) 348-349 et particulièrement 348 n. 1 et M. Petropoulos, *LIMC* VII.1 (1994) 507, s.v. Preugenes.

204. Tombe de Talthybios à Aigion

Paus. III.12, 7

Τοῦ δὲ Ἑλληνίου πλησίον Ταλθυβίου μνημα ἀποφαίνουσι· δεικνύουσι δὲ καὶ Ἀχαιῶν Αἰγιεῖς ἐπὶ τῆς ἀγορᾶς, Ταλθυβίου καὶ οὗτοι φάμενοι μνημα εἶναι. Ταλθυβίου δὲ τούτου μνημα ἐπὶ τῷ φόνῳ τῶν κηρύκων, οἱ παρὰ βασιλέως Δαρείου γῆν τε καὶ ὕδωρ αἰτήσοντες ἐς τὴν Ἑλλάδα ἐπέμφθησαν, Λακεδαιμονίους μὲν ἐπεσήμαινεν ἐς τὸ δημόσιον, ἐν Ἀθήναις δὲ ἰδίᾳ τε καὶ ἐς ἐνὸς οἴκον ἀνδρὸς κατέσκηψε Μιλτιάδου τοῦ Κίμωνος· ἐγεγονεὶ δὲ καὶ τῶν κηρύκων τοῖς ἐλθοῦσιν ἐς τὴν Ἀττικὴν ὁ Μιλτιάδης ἀποθανεῖν αἴτιος ὑπὸ Ἀθηναίων.

On vous fait voir près de l' Hellénion le tombeau de Talthybios, les Achéens d'Aigion en montrent aussi un sur leur place publique, qu'ils prétendent être celui de ce héros. Les héraults que Darius avait envoyés pour demander aux Grecs la terre et l'eau, ayant été tués, Talthybios en conçut un courroux qui s'appesantit sur tout le peuple de Lacédémone, mais qui n' éclata, dans Athènes, que sur une famille particulière, sur celle de Miltiades, fils de Cimon, et principal auteur du meurtre commis par les Athéniens sur ceux de ces héraults, qui étaient venus dans l'Attique.

Pausanias (VII. 24, 1=304), parlant de l'agora d'Aigion, mentionne la tombe de Talthybios précisant que les Aigéens offraient, encore à son époque, des ἐναγισμοὶ à Aigion comme à Sparte. Hérodote (VII, 134 sqq.) parle du sanctuaire et du culte du héros à Sparte. Voir Hitzig-Blümner I.2, 774 et Papachatzis II, 344 n. 3; cf. en général Geisau, *RE* IVA. 2 (1932) col. 2090, s.v. Talthybios (2); S. Wide, *Lakonische Kulte* (Leipzig, 1893) 348 n. 1.

205. Ladas d'Aigion, vainqueur à Olympie

280 av. J.-C.

Paus. III. 21, 1-2

Προεθόντι δὲ αὐτόθεν σταδίους εἴκοσι τοῦ Εὐρώτα τὸ ρεῦμα ἐγγυτάτω τῆς ὁδοῦ γίνεται, καὶ Λάδα μνημᾶ ἐστὶν ὠκύτητι ὑπερβαλλομένου ποδῶν τοὺς ἐπ' αὐτοῦ· καὶ δὴ καὶ Ὀλυμπίασιν ἐστεφανοῦτο δολίχῳ κρητῶν, δοκεῖν δὲ μοι κάμνων αὐτίκα μετὰ τὴν νίκην ἐκομίζετο, καὶ συμβάσης ἐνταῦθα οἱ τελευτῆς ὁ τάφος ἐστὶν ὑπὲρ τὴν λεωφόρον. τὸν δὲ ὁμώνυμον τούτῳ, νίκην καὶ αὐτὸν Ὀλυμπίασι, πλὴν οὐ δολίχου, σταδίου δὲ ἀνελόμενον, Ἀχαιὸν ἐξ Αἰγίου φησὶν εἶναι τὰ ἐς τοὺς Ὀλυμπιονίκας Ἡλείων γράμματα. 2. προϊόντι δὲ ὡς ἐπὶ Πελλάναν Χαράκωμᾶ ἐστὶν ὀνομαζόμενον καὶ μετὰ τοῦτο Πελλάνα πόλις τὸ ἀρχαῖον.

Vingt stades plus loin, l'Eurotas coule tout près de la route, et vous trouvez le tombeau de Ladas, coureur le plus célèbre de son temps. Il avait été couronné à Olympie pour sa victoire au dolichos. Je pense qu'il tomba malade aussitôt après sa victoire, et, comme on le transportait dans son pays, il mourut dans cet endroit. Son tombeau est sur la grande route. Un homonyme a aussi remporté une victoire à Olympie, pas au dolichos mais au stade. D'après les écrits des Eléens sur les Olympioniques, c'était un Achéen d'Aigion. En se dirigeant vers Pellana, on rencontre ce que l'on appelle le Characôma et

ensuite Pellana qui était jadis une cité.

Pour Ladas d'Aigion, champion de stadion à l'olympiade de 280 av. J.-C., voir aussi Paus. X. 23, 14=363. Sur l'homonyme champion spartiate, en 480 av. J.-C., voir Paus. II.19, 7 et VIII.12, 5; cf. Hitzig-Blümner I.2, 846-847; Frazer III, 370-72 et Papachatzis II, 401 n. 3 (emplacement et description de la tombe du champion spartiate); Moretti, *Olympionikai*, n° 535; cf. en général Stadler, *RE* XII.I (1924) col. 380-381 et *Kleine Pauly* III (1969) col. 442, s.v. Ladas.

206. Ikaros d'Hypéresia, vainqueur à Olympie
Paus. IV. 15, 1

Ol. 23=688 av. J.-C.

Ὡς δὲ τὰ τε ἄλλα ἐς τὸν πόλεμον ἔτοιμα ἦν αὐτοῖς καὶ τὰ ἀπὸ τῶν συμμάχων προθυμότερα ἢ προσεδόκων — καὶ γὰρ Ἀργείοις ἤδη καὶ Ἀρκάσι λαμπρῶς τὸ ἐς τοὺς Λακεδαιμονίους ἔχθος ἐξῆπτο — οὕτως ἀπέστησαν ἔπει τριακοστῶ μὲν καὶ ἐνάτῳ μετὰ Ἰθώμης ἄλωσιν, τετάρτῳ δὲ τῆς τρίτης Ὀλυμπιάδος καὶ εἰκοστῆς, ἦν Ἰκαρος Ὑπερησιεύς ἐνίκα στάδιον. Ἀθήνησι δὲ οἱ κατ' ἐνιαυτὸν ἦσαν ἤδη τότε ἄρχοντες, καὶ Ἀθηναίους Τλησίαιος ἤρχεν.

Ayant tout préparé pour la guerre, et voyant leurs alliés montrer encore plus d'ardeur qu'ils n'avaient osé l'espérer (car la haine des Argiens et des Arcadiens contre les Lacédémoniens était à son comble), les Messéniens se révoltèrent la trente-neuvième année après la prise d'Ithôme, quatrième de la vingt-troisième olympiade, dans laquelle Icaros d'Hypéresie avait gagné le stadion. Athènes était déjà gouvernée par des archontes annuels, et Tlésias remplissait alors cette fonction.

Cf. en général, Papachatzis III, 65 n. 1-3; sur l'étymologie du nom d'Hypéresia et sur les résultats des fouilles archéologiques récentes sur le site de cette cité ancienne, voir le commentaire *ad* Paus. VII. 26, 2-4=326. Sur Ikaros voir Moretti, *Olympionikai*, n° 28 et Sundwall, *RE* IX.I (1914) col. 989, s.v. Ikaros (6).

207. Culte d'Artémis Laphria à Messène et à Patras
Paus. IV. 31, 7

Δαμοφῶντος δὲ ἐστὶ τούτου καὶ ἡ Λαφρία καλουμένη παρὰ Μεσσηνίοις· σέβεσθαι δὲ σφισιν ἀπὸ τοιοῦδε αὐτὴν καθέστηκε. Καλυδωνίοις ἡ Ἄρτεμις — ταύτην γὰρ θεῶν μάλιστα ἔσεβον ἐπικλήσιν εἶχε Λαφρία· Μεσσηνίων δὲ οἱ λαβόντες Ναύπακτον παρὰ Ἀθηναίων — τηνικαῦτα γὰρ Αἰτωλίας ἐγγύτατα ὤκουν, παρὰ Καλυδωνίων — ἔλαβον. τὸ σχῆμα ἐτέρωθι δηλώσω. τὸ μὲν δὴ τῆς Λαφρίας ἀφίκετο ὄνομα ἐς τε Μεσσηνίους καὶ ἐς Πατρεις Ἀχαιῶν μόνους, Ἐφεσίαν δὲ Ἄρτεμιν πόλεις τε νομίζουσιν αἱ πάσαι καὶ ἄνδρες ἰδίᾳ θεῶν μάλιστα ἀγούσιν ἐν τιμῇ· τὰ δὲ αἷτια ἐμοὶ δοκεῖν ἐστὶν Ἀμαζόνων τε κλέος, αἱ φήμην τὸ ἄγαλμα ἔχουσιν ἰδρῦσασθαι, καὶ ὅτι ἐκ παλαιοτάτου τὸ ἱερόν τοῦτο ἐποιήθη. τρία δὲ ἄλλα ἐπὶ τούτοις συνετέλεσεν ἐς δόξαν, μέγεθος τε τοῦ ναοῦ τὰ παρὰ πᾶσιν ἀνθρώποις κατασκευάσματα ὑπερηκότος καὶ Ἐφεσίων τῆς πόλεως ἡ ἀκμὴ καὶ ἐν αὐτῇ τὸ ἐπιφανές τῆς θεοῦ.

Ce Damophon est aussi l'auteur de la statue que l'on appelle à Messène, la Laphrienne : voici comment le culte de cette déesse s'est introduit chez les Messéniens. Laphria est l'épiclese que les Calydoniens donnent à Artémis qui est le principal objet de leur vénération. Ils firent connaître ce surnom à ceux des Messéniens que les Athéniens établirent à Naupacte, ville voisine de l'Étolie. Je parlerai ailleurs de l'apparence de cette statue. Le nom de Laphria n'est parvenu qu'aux Messéniens et aux Achéens de Patras, tandis qu'il n'y a pas de ville où l'Artémis d'Ephèse ne soit connue, et les particuliers eux-mêmes l'honorent partout d'un culte spécial : ce qui vient, je crois, de la célébrité des Amazones qui passent pour avoir érigé sa statue, et de la haute antiquité de son temple. La renommée de la déesse est encore due à trois autres causes : aux dimensions de son temple qui est le plus grand de tous les édifices connus; à l'état florissant de la ville d'Ephèse, et à la présence de la déesse elle-même.

Cf. Frazer III, 433; Hitzig-Blümner II.1, 170 (sur la diffusion du culte de Laphria); sur le temple de la déesse, découvert sur le chemin conduisant à Ithômi, voir surtout Papachatzis III, 121 n. 2, 123 n. 1 et fig. 39. Sur le type de la statue d'Artémis, Pausanias est plus explicite en VII.18, 10 : τὸ σχῆμα τοῦ ἀγάλματος θηρεύουσα ἐστὶν (voir le commentaire du passage VII.18, 8-13=253 où est réunie toute la

bibliographie récente sur l'organisation et les rites du culte de la déesse à Patras ainsi que sur sa diffusion dans le monde grec).

208. Dexaménos roi d'Olénos

Paus. V. 3, 3

Φυλέως δέ, ὡς τὰ ἐν τῇ Ἡλίδι κατεστήσαντο, αὐθις ἐς Δουλίχιον ἀποχωρήσαντος, Αὐγέα μὲν τὸ χρεῶν ἐπέλαβε προήκοντα ἐς γῆρας, βασιλείαν δὲ τὴν Ἡλείων Ἀγασθένης ἔσχεν ὁ Αὐγέου καὶ Ἀμφιμαχός τε καὶ Θάλπιος. Ἄκτορος γὰρ τοῖς παισὶν ἀδελφὰς ἔσαγομένοις διδύμας ἐς τὸν οἶκον, Δεξαμενοῦ θυγατέρας ἐν Ὠλένω βασιλεύοντος, τῷ μὲν ἐκ Θηρονίκης Ἀμφίμαχος, Εὐρύτω δὲ ἐκ Θηραϊφόνης ἐγεγόνει Θάλπιος.

Après avoir rétabli l'ordre dans le pays, Phyleus retourna à Doulichion. Augias mourut ensuite à un âge avancé, et son fils Agasthènes monta sur le trône avec Amphimachos et Thalpios. Les deux filles jumelles de Dexaménos, roi d'Olénos, Théronice et Théraiphone épousèrent les deux fils d'Actor, Ctéatos et Eurytos dont le premier eut pour fils Amphimachos de Théronice et le second Thalpios de Théraiphone.

Cf. Frazer III, 467; Hitzig-Blümner II.1, 288; Roscher, *Myth. Lex.*, s.v. Dexamenos; Hofer, *RE* V 1 (1903) col. 283-284, s.v. Dexamenos.

209. Agorios d'Héliké, contribuant à la fondation d'Elis par Oxylos

Paus. V. 4, 3

ἀφίκετο δὲ αὐτῷ (Ὁξύλω) καὶ ἐκ Δελφῶν χρησμός, τὸν Πελοπίδην ἐπάγεσθαι συνοικιστὴν Ὁξύλος δὲ τὴν ζήτησιν ἐποιεῖτο σπουδῇ καὶ ἀναζητῶν εὗρεν Ἀγώριον τὸν Δαμασίου τοῦ Πενθίλου τοῦ Ὁρέστου, καὶ αὐτὸν τε ἐξ Ἑλικῆς τῆς Ἀχαιῶν καὶ σὺν τῷ Ἀγωρίῳ μοῖραν τῶν Ἀχαιῶν ἐπηγάγετο οὐ πολλήν.

L'oracle de Delphes ayant ordonné à Oxylos de s'associer un Pélopidé pour cette fondation, des recherches faites avec soin lui firent trouver Agorios, fils de Damasias, fils de Penthilos, fils d'Orestès, qui demeurait à Héliké dans l'Achaïe : il le fit venir, et admit dans sa ville un petit nombre d'Achéens qu'Agorios avait amenés avec lui.

Oxylos était le chef des Doriens, dans le N.-O. du Péloponnèse, à l'époque des Héracléides; son histoire est très complexe; cf. Roscher, *Myth. Lex.*, III.1, 1233; Müller-Graupa, *RE* XVIII.2 (1942) col. 2034-2040, s.v. Oxylos (2); Frazer (III, 467-468) commente la dernière phrase du texte et semble épouser la thèse de E. Curtius (*Berliner philol. Wochenschrift* 14 [1894] 446 sqq. et 477 sqq.; *id.*, *ArchAnz* 9 [1894] 40-43), selon laquelle les Achéens avaient la possession du sanctuaire d'Olympie avant les Etoliens et même avant l'invasion dorienne; cf. également Hitzig-Blümner II.1, 290-291. Sur Agorios, voir Traemer, *RE* I.1 (1893) col. 885, s.v. Agorios.

210. Hymne pour l'Achaïe d'Ωλήν

Paus. V. 7, 8-9

Πρῶτος μὲν ἐν ὕμνῳ τῷ ἐς Ἀχαιῶν ἐποίησεν Ὠλήν Λύκιος ἀφικέσθαι τὴν Ἀχαιῶν ἐς Δῆλον ἐκ τῶν Ὑπερβορέων τούτων· ἔπειτα μὲν ὦδὴν Μελάνωπος Κυμαῖος ἐς Ὠπιν καὶ Ἐκαέργην ἤσεν, ὡς ἐκ τῶν Ὑπερβορέων καὶ αὐτὰ πρότερον ἐτι τῆς Ἀχαιῶν ἀφίκοντο {καὶ} ἐς Δῆλον· Ἀριστέας δὲ ὁ Προκοννήσιος — μνήμην γὰρ ἐποίησατο Ὑπερβορέων καὶ οὗτος — τάχα τι καὶ πλεον περὶ αὐτῶν πεπυσμένος <ἄν> εἶη παρὰ Ἰσσηδόνων, ἐς οὓς ἀφικέσθαι φησὶν ἐν τοῖς ἔπεισιν. Ἡρακλεῖ οὖν πρόσεστι τῷ Ἰδαίῳ δόξα τὸν τότε ἀγῶνα διαθεῖναι πρῶτω καὶ Ὀλύμπια ὄνομα θέσθαι· διὰ πέμπτου οὖν ἔτους αὐτὸν κατεστήσατο ἄγεσθαι, ὅτι αὐτός τε καὶ οἱ ἀδελφοὶ πέντε ἦσαν ἀριθμόν.

Olen de Lycie, fut le premier dans son hymne en l'honneur d'Achaïa à dire que Achaïa était venue à Délos du pays des Hyperboréens. Mélanopos de Cumes fit ensuite sur Opis et Hécaergé une ode, où il assure qu'elles étaient venues auparavant dans l'Achaïe et à Délos; Aristéas de Proconnèse a aussi parlé des Hyperboréens; et il est possible qu'il en eût appris quelque chose de plus que les autres, par le moyen des Issédons chez qui il avoit voyagé, à ce qu'il dit dans ses vers. L'honneur de la première institution des jeux olympiques appartient donc à Hercules Idaeen, et ce fut lui qui leur donna ce nom;

il ordonna qu'on les célébrât tous les cinq ans, parce que lui et ses frères étaient cinq en tout.

Cf. Frazer III, 486-487; Hitzig-Blümner II.1, 307-308; Heer, *Pausanias*, 104-108 (sur l'origine créto-lycéenne d'Olen; sur son origine dyméenne, voir *infra*, n° 549).

211. Pataicos de Dymé, vainqueur à Olympie
Paus. V. 9, 1

OI. 71=496 av. J.-C.

Κατελύθη δὲ ἐν Ὀλυμπία καὶ ἀγωνίσματα, μεταδόξαν μηκέτι ἄγειν αὐτὰ Ἥλείοις. πένταθλόν τε γὰρ παιδῶν ἐπὶ τῆς ὀγδῆς ὀλυμπιάδος καὶ τριακοστῆς ἐτέθη, καὶ ἐπ' αὐτῶ τὸν κότινον Εὐτελίδα Λακεδαιμονίου λαβόντος οὐκέτι ἄρεστὰ Ἥλείοις ἦν πεντάθλους ἐσέρχεσθαι παῖδας. τῆς δὲ ἀπήνης καὶ κάλπης τὸν δρόμον, τὸν μὲν ὀλυμπιάδι νομισθέντα ἐβδομηκοστῆ, τὸν δὲ τῆς κάλπης τῆ ἐφεξῆς ταύτῃ, κήρυγμα ὑπὲρ ἀμφοτέρων ἐποιήσαντο ἐπὶ τῆς τετάρτης ὀλυμπιάδος καὶ ὀγδοηκοστῆς μήτε κάλπης τοῦ λοιποῦ μήτε ἀπήνης ἐσεσθαι δρόμον. ὅτε δὲ ἐτέθη πρῶτον, Θερσίου μὲν ἀπήνη Θεσσαλοῦ, Παταίου δὲ Ἀχαιοῦ τῶν ἐκ Δύμης ἐνίκησεν ἢ κάλπη.

Les Éléens instituèrent aussi quelques concours que dans la suite ils jugèrent à propos de supprimer. Le pentathlon des enfants fut établi dans la trente-huitième olympiade et Eutélidas Lacédémonien fut couronné; mais les Éléens ne crurent plus devoir faire combattre les enfants au pentathlon. La course de l'Apéné et celle de la Calpé furent établies, la première dans la soixante-dixième olympiade, et la Calpé dans celle qui suivit; mais dans la quatre-vingt-quatrième les Éléens firent proclamer qu'à l'avenir elles n'auraient plus lieu ni l'une ni l'autre. Thersias de Thessalie avait été vainqueur lors de la première course de l'Apéné, et Pataicos de Dymé en Achaïe, à celle de la Calpé.

Frazer III, 487-488; Hitzig-Blümner II.1, 313; Moretti, *Olympionikai*, n° 171.

212. Gonoussa, patrie des ancêtres de Kypselos, tyran de Corinthe
Paus. V.18,7

ταῦτα μὲν δὴ οὐδὲ ἀρχὴν ἀποδέξαιτο ἂν τις, ὡς ὁ τοῦ Κυψέλου πρόγονος Κορινθίος τε ὦν καὶ τὴν λάρνακα αὐτῶ ποιούμενος κτῆμα, ὅποσα μὲν Κορινθίοις ἦν ἐπιχώρια, ἐκὼν ὑπερέβαινε, ἃ δὲ ξενικά τε καὶ οὐδὲ ἄλλως ἦγοντα ἐς δόξαν, ἐτεχνάτο ἐπὶ τῇ λάρνακι· αὐτῶ μὲντοι παρίστατο ἐμοὶ ταῦτα εἰκάζειν. Κυψέλῳ καὶ τοῖς προγόνοις ἐκ {τῶνδε}<Γονούσης> ἦν γένος ἐξ ἀρχῆς {Γονούσης} τῆς ὑπὲρ Σικυῶνος, καὶ πρόγονός σφισιν ἦν Μέλας ὁ Ἀντάσου.

Mais il n'est nullement probable que le grand-père de Cypsélos, qui avait fait l'acquisition de ce coffre, étant Corinthien lui-même, ait négligé volontairement les événements particuliers aux Corinthiens pour y faire sculpter des faits étrangers qui, d'ailleurs, n'étaient pas très célèbres. Voici qu'elle est sur ce sujet mon opinion : Cypsélos et ses ancêtres tiraient leur origine de Gonoussa, au-dessus de Sicyone, et avaient pour ancêtre Mélas, fils d'Antasos.

Cf. Frazer III, 615; Hitzig-Blümner II.1, 409. Γονοῦσα ἢ ὑπὲρ Σικυῶνος est également citée dans Paus. II.4, 4; pour le rapport avec Δονοῦσσα et son emplacement, voir le commentaire *ad* Paus. VII.26, 13=335.

213. Cratinos d'Aigeira, vainqueur à Olympie
Paus. VI. 3, 6

OI. 127=272 av. J.-C.

Κρατῖνος δὲ ἐξ Αἰγείρας τῆς Ἀχαιῶν τότε ἐγένετο κάλλιστος τῶν ἐφ' ἑαυτοῦ καὶ σὺν τέχνῃ μάλιστα ἐπάλαισε, καταπαλαίσαντι δὲ αὐτῶ τοὺς παῖδας προσαναστήσαι καὶ τὸν παιδοτρίβην ὑπὸ Ἥλείων ἐδόθη· τὸν δὲ ἀνδριάντα ἐποίησε Σικυῶνιος Κάνθαρος, Ἀλέξιδος μὲν πατρός, διδασκάλου δὲ ὦν Εὐτυχίδου.

Cratinos d'Aegira de l'Achaïe, était en même temps le plus bel homme de son temps, et celui qui luttait avec le plus d'art. Ayant remporté la victoire à la lutte parmi les enfants, les Éléens lui permirent de faire aussi ériger une statue à son pédotribe, et elle fut faite par Cantharos de Sicyone, fils d'Alexis et élève d'Eutychidès.

Cf. Hitzig-Blümner II.2, 542; Frazer IV, 9 (pour l'adjectif κάλλιστος et l'artiste Kantharos); Moretti, *Olympionikai*, n° 541; Honigmann, *RE* XI.2 (1922) col. 1646-1647, s.v. Kratinos (1).

214. Oibotas de Dymé, vainqueur de course à Olympie
Paus. VI.3, 8

Ol. VI=756 av. J.-C.

Οἰβώτα δὲ τὸν μὲν ἀνδριάντα Ἀχαιοὶ κατὰ πρόσταγμα ἀνέθεσαν τοῦ ἐν Δελφοῖς Ἀπόλλωνος ἐπὶ ὀλυμπιάδος ὀδοηκοστῆς· ἡ δὲ τοῦ σταδίου νίκη τῷ Οἰβώτα γέγονεν ὀλυμπιάδι ἕκτη· πῶς ἂν οὖν τὴν γε ἐν Πλαταιαῖς μάχην μεμαχημένος ὁ Οἰβώτας εἴη μετὰ Ἑλλήνων· πέμπτη γάρ ἐπὶ τῇ ἑβδομηκοστῇ ὀλυμπιάδι τὸ πταῖσμα ἐγένετο <τὸ> ἐν Πλαταιαῖς Μαρδονίῳ καὶ Μήδοις. ἐμοὶ μὲν οὖν λέγειν μὲν τὰ ὑπὸ Ἑλλήνων λεγόμενα ἀνάγκη, πείθεσθαι δὲ πᾶσιν οὐκέτι ἀνάγκη. τὰ δὲ ἄλλα ὅποια τὰ συμβάντα ἦν ἐς τὸν Οἰβώταν, τῇ ἐς Ἀχαιοὺς προσέσται μοι συγγραφῇ.

Les Achéens, d'après un oracle de Delphes érigèrent en la quatre-vingtième olympiade une statue à Oibotas; il avait remporté la victoire de la course du stade, dans la sixième olympiade et d'après cela comment se peut-il faire qu'il ait combattu à Platée avec les Grecs? car la défaite de Mardonios et des Mèdes eut lieu dans la soixante-dixième olympiade. Je suis forcé de rapporter tout ce que disent les Grecs, mais on peut se dispenser de le croire. Toutes les autres choses qu'on raconte sur Oibotas trouveront leur place dans la description de l'Achaïe.

Oibotas vainquit à la VI^e olympiade en 756 av. J.-C. (voir Meyer, *Pausanias*, 642 n. 3571; Moretti, *Olympionikai*, n° 6), comme il est signalé dans l'épigramme gravé sur la base de sa statue qui n'a été cependant élevée qu'à la 80^e olympiade=460 av. J.-C., c'est-à-dire trois siècles plus tard. L'histoire d'Oibotas, relatée par le Périégète (VII. 17, -7 et 13-14=242), semble être une invention récente afin d'expliquer une lacune de trois siècles entre sa victoire à Olympie et l'introduction de son culte héroïque à Dymé, vers 460 av. J.-C.; la tradition voulait que cet athlète ait participé à la bataille de Platées en 479 av. J.-C.; cf. Hitzig-Blümner II.2, 543; Papachatzis III, 332 n. 5-6 et 333 n. 1; Moretti, *Olympionikai*, n° 6; Page, *Greek Epigrams*, 413-414 n° CVIII.

215. Typhon d'Aigion, fondateur de Caulonie
Paus. VI. 3, 12

700-650 av. J.-C.

Καυλωνία δὲ ἀπρωκίσθη μὲν ἐς Ἰταλίαν ὑπὸ Ἀχαιῶν, οἰκιστὴς δὲ ἐγένετο αὐτῆς Τύφων Αἰγιεύς· Πύρρου δὲ τοῦ Αἰακίδου καὶ Ταραντίνων ἐς τὸν πρὸς Ῥωμαίους πόλεμον καταστάντων ἄλλαι τε τῶν ἐν Ἰταλία πόλεων ἐγένοντο αἱ μὲν ὑπὸ Ῥωμαίων, αἱ δὲ ὑπὸ Ἑπειρωτῶν ἀνάστατοι, κατέλαβε δὲ ἐς ἅπαν ἐρημωθῆναι καὶ τὴν Καυλωνίαν ἀλοῦσαν ὑπὸ Καμπαῶν, οἱ Ῥωμαῖοις μεγίστη τοῦ συμμαχικοῦ μοῖρα ἦσαν.

Caulonia était une ville d'Italie qui avait été fondée par les Achéens, et Typhon d'Aigion en était de fondateur; mais lorsque la guerre éclata entre Pyrrhus, fils d'Aiakidès, et les Tarentins d'un côté et les Romains de l'autre, beaucoup de villes d'Italie furent détruites, les unes par les Romains, les autres par les Épirotes, et Caulonia fut de ce nombre; elle fut prise et entièrement ruinée par les Campaniens qui formaient la majeure partie des alliés des Romains.

Cf. Bérard, *Colonisation*, 158; sur l'oracle, voir Parke-Wormell, *Delphic Oracle* II, 53 n° 118; Leschhorn, *Gründer*, 41-42 et 84 et n. 1 (avec d'autres renvois bibliographiques).

216. Xénophon d'Aigion, vainqueur au pancrace à Olympie
Paus. VI. 3, 13

380 av. J.-C.

Ἐπὶ δὲ τῷ Δίκωνι ἀνάκειται μὲν Ξενοφῶν Μενεφύλου παγκρατιαστής ἀνήρ ἐξ Αἰγίου τῆς Ἀχαιῶν, ἀνάκειται δὲ Πυριλάμπης Ἐφέσιος λαβὼν δολίχου νίκην. τοῦ μὲν δὴ τὴν εἰκόνα ἐποίησεν Ὀλυμπος, Πυριλάμπει δὲ ὁμώνυμος καὶ ὁ πλάστης, γένος δὲ οὐ Σικυώνιος, ἀλλὰ ἐκ Μεσσήνης τῆς ὑπὸ τῇ Ἰθώμῃ.

Vous voyez auprès de Dicon la statue de Xénophon, fils de Ménephylos, pancratiaste d'Aigion, dans l'Achaïe, et de Pyrilampès, Éphésien, vainqueur à la course du dolichus. La statue du premier est l'ouvrage d'Olympos; celle de Pyrilampès est d'un sculpteur du même nom que lui qui n'était cependant pas de Siccyone, mais de Messène, au pied du Mont Ithome.

Cf. Hitzig-Blümner II.2, 545; Moretti, *Olympionikai*, n° 400; K. Wickert, *RE* IXA. 2 (1967) col. 2092, s.v. Xenophon (17).

217. Chilon de Patras, vainqueur à Olympie, à Delphes et à Némée
Paus. VI. 4, 6-7

OI. 112=332 av. J.-C.

Χείλωνι δὲ Ἀχαιῶ Πατρει δύο μὲν Ὀλυμπικαὶ νίκαι πάλης ἀνδρῶν, μία δὲ ἐγένετο ἐν Δελφοῖς, τέσσαρες δὲ ἐν Ἴσθμῶ καὶ Νεμείων τρεῖς· ἐτάφη δὲ ὑπὸ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀχαιῶν, καὶ οἱ καὶ τοῦ βίου συνέπεσεν <ἐν> πολέμῳ τὴν τελευταίην γενέσθαι. μαρτυρεῖ δέ μοι καὶ τὸ ἐπίγραμμα τὸ ἐν Ὀλυμπίᾳ
 μονοπάλης νικῶ δις Ὀλύμπια Πύθια τ' ἀνδρας,
 τρις Νεμέα, τετράκις δ' Ἴσθμῶ ἐν ἀγχιάλῳ,
 Χείλων <Χείλων>ος Πατρεὺς, ὃν λαὸς Ἀχαιῶν
 ἐν πολέμῳ φθίμενον θάψ' ἀρετῆς ἔνεκεν.

τὸ μὲν δὴ ἐπίγραμμα ἐπὶ τοσοῦτο ἐδήλωσεν· εἰ δὲ Λυσίππου τοῦ ποιήσαντος τὴν εἰκόνα τεκμαιρόμενον τῇ ἡλικίᾳ συμβαλλέσθαι δεῖ με τὸν πόλεμον ἔνθα ὁ Χείλων ἔπεσεν, ἦτοι ἐς Χαιρώνειαν Ἀχαιοῖς τοῖς πᾶσιν ὁμοῦ στρατεύσασθαι <ἢ> ἰδίᾳ κατ' ἀρετὴν τε καὶ τόλμαν Ἀχαιῶν μόνος Ἀντιπάτρου μοι καὶ Μακεδόνων ἐναντία ἀγωνίσασθαι περὶ Λάμιαν φαίνεται τὴν ἐν Θεσσαλίᾳ.

Chilon, Achéen de Patras, remporta à la lutte deux victoires à Olympie, une à Delphes, quatre dans l'Isthme et trois à Némée : il perdit la vie dans une bataille, et les Achéens lui donnèrent la sépulture aux frais de l'Etat; j'en ai pour preuve l'inscription suivante qu'on voit à Olympie : Chilon de Patras a vaincu ses antagonistes à la lutte, deux fois à Olympie et à Delphes, trois à Némée, et quatre fois à l'Isthme; il perdit la vie à la guerre, et mérita par sa valeur que les Achéens l'honorèrent d'une sépulture.

C'est -là tout ce que porte l'inscription. Comme sa statue est de Lysippe, on peut conjecturer que la bataille où Chilon perdit la vie est celle de Chéronée, à laquelle il put se trouver avec tous ses concitoyens; ou peut-être fut-il entraîné par sa valeur et son audace à aller seul de tous les Achéens combattre à Lamia en Thessalie contre Antipater et les Macédoniens.

Sur le terme μονοπάλης, voir Frazer III, 15. Le Périégète affirme que Chilon fut tué lors de la bataille de Chéronée mais se contredit dans ses *Achaïca* (VII. 6, 5=231) où, parlant de la guerre lami-aque, il précise que seul Chilon, parmi les Achéens, y prit part; on trouvera un commentaire sur les deux derniers vers in Hitzig-Blümner II.2, 553-554. Chr. Habicht (*Pausanias*, 115 n. 68) critique l'incrédulité de Kalkmann (*Pausanias*, 47) qui considère que cette histoire est une pure fiction.

Sur Chilon, voir Moretti, *Olympionikai*, n° 461 et 465; Kirchner, *RE* III.2 (1899) col. 2279-2280, s.v. Chilon (5).

218. Sostrate de Pellène, vainqueur de course à Olympie
Paus. VI. 8, 1

OI. 80=460 av. J.-C.

Σωστράτου δὲ Πελληνέως δρόμου νίκην ἐν παισὶν εἰληφότος καὶ Ἡλείου Ἀμέρτου καταπαλαίσαντος ἐν Ὀλυμπίᾳ παιδᾶς καταπαλαίσαντος δὲ καὶ Πυθοῖ τοὺς ἐλθόντας τῶν ἀνδρῶν, τοῦ μὲν τὸν ποιήσαντα τὴν εἰκόνα οὐ λέγουσι, τὴν δὲ τοῦ Ἀμέρτου Φράδμων ἐποίησεν Ἀργεῖος.

On ne sait pas de qui est la statue de Sostratos de Pellène, qui remporta le prix de la course parmi les enfants. Celle d'Amertos, éléen, qui fut vainqueur à la lutte parmi les enfants à Olympie, et à Delphes parmi les hommes faits, est de Phradmon d'Argos.

Ce Sostrate pourrait être identique au jeune Sostratos de Pellène qui avait également gagné, selon le Périégète (VII.17,14 : σταδίου νίκην ἔσχεν ἐν παισὶ), la course à Olympie; sur ce sujet, voir Hitzig-Blümner II.2, 572; Moretti, *Olympionikai*, n° 263; Papachatzis III, 342 n. 5. Les deux premiers auteurs font également le rapprochement avec un autre jeune vainqueur au stade dont le nom est, malheureusement, mutilé sur une inscription d'Olympie : *IvO* 157 : [- - -]κράτης. A noter que certains mss de Pausanias portent σωκράτους mais la question est loin d'être définitivement réglée.

219. Philippos et Promachos de Pellène, vainqueurs à Olympie
Paus. VI. 8, 5

OI. 94=404 av. J.-C.

Μετὰ δὲ τὸν Βαυκιδά εἰσιν ἀθλητῶν Ἀρκάδων εἰκόνες, Εὐθυμένης τε ἐξ αὐτῆς Μαινάλου, νίκας τὴν μὲν ἀνδρῶν πάλης, τὴν δ' ἔτι πρότερον ἐν παισὶν εἰληφῶς, καὶ Ἀζάν ἐκ Πελλάνας Φίλιππος

κρατήσας πυγμῆ παῖδας, καὶ Κριτόδαμος ἐκ Κλείτορος, ἐπὶ πυγμῆ καὶ οὗτος ἀναγορευθεὶς παίδων τὰς δὲ σφίσιν εἰκόνας, τὴν μὲν ἐν παισὶν τοῦ Εὐθυμένους Ἄλυπος, τὴν δὲ τοῦ Δαμοκρίτου Κλέων, Φιλίππου δὲ τοῦ Ἀζάνος Μύρων τὴν εἰκόνα ἐποίησε. τὰ δὲ ἐς Πρόμαχον τὸν Δρύωνος παγκρατιαστὴν Πελληνέα προσέσται μοι καὶ ταῦτα τῶ ἐς Ἀχαιοὺς λόγῳ.

Après Baucis viennent les statues de plusieurs athlètes de l'Arcadie, à savoir, Euthymènes de Mainale, le même qui après avoir remporté une victoire à la lutte parmi les enfants, en remporta plusieurs parmi les hommes faits; Philippe, fils d'Azan de Pellène, et Critodamus de Kléitor, qui furent tous deux vainqueurs au pugilat. Leurs statues ont été faites, celle d'Euthymènes enfant, par Alypos; celle de Critodamos par Cléon; et celle de Philippe, fils d'Azan, par Myron. On voit ensuite la statue de Promachos, fils de Dryon, pancratiaste, de Pellène; mais j'en parlerai dans la description de l'Achaïe.

Cf. Frazer III, 31-32 (sur Philippos); Hitzig-Blümner II.2, 574-575 qui résume les hypothèses sur la patrie de Philippos, Pellène d'Achaïe, d'Arcadie ou de Laconie; voir également Hiller v. Gaertringen, *IG V.2, Prolegomena*, p. VIII, 6. La base de sa statue avec l'épigramme a été trouvée à Olympie (*IvO* 174); Philippos est présenté comme πελασγός mais l'honneur de sa victoire «rejaillit sur l'Arcadie» (Haussoullier, *Pellana*, 163). Sur une plaque de bronze inscrite, mentionnant le champion arcadien Philippos, voir Papachatzis III, 343 n. 4. La date de sa victoire, au Ve ou au IVe s. av. J.-C., n'est pas certaine; H. v. Gaertringen la place vers 300 av. J.-C., ce qui semble correspondre à la paléographie de l'inscription d'Olympie. A ce sujet voir également Moretti, *Olympionikai*, n° 319 (Philippos). Pour Promachos, voir aussi Paus. VII. 27, 5=345 et Philostr., *Gymn.* 22 (=272, 24 sq.)=infra, n° 373; cf. Haussoullier, *Pellana*, 143; Moretti, *op. cit.*, n° 355.

220. Agésarchos de Tritaia, vainqueur à divers concours
Paus. VI.12, 8-9

120 av. J.-C.(?)

Ἀγήσαρχον δὲ τὸν Αἰμοστράτου Τριταῖα κρατῆσαι μὲν πύκτας ἄνδρας ἐν Ὀλυμπίᾳ καὶ Νεμέᾳ τε καὶ Πυθοῖ καὶ ἐν Ἰσθμῶ μαρτυρεῖ τὸ ἐλεγείον, Ἀρκάδας δὲ τοὺς Τριταῖεις εἶναι τοῦ ἐλεγείου λέγοντος οὐκ ἀληθεύοντα εὕρισκον. πόλεων γὰρ τῶν ἐν Ἀρκαδίᾳ ταῖς μὲν ἐπειλημμέναις δόξης οὐδὲ τὰ ἐς τοὺς οἰκιστὰς ἐστὶν ἄγνωστα, τὰς δὲ ἐξ ἀρχῆς τε ὑπὸ ἀσθενείας ἀφανεστέρας καὶ δι' αὐτὸ ἀνοικισθείσας ἐς Μεγάλην πόλιν, οὐ περιέχει σφᾶς γενόμενον τότε ὑπὸ {τοῦ τε} Ἀρκάδων κοινού δόγμα; 9. οὐδὲ τινα ἐστὶν ἐν Ἑλλήσι Τριταῖαν πόλιν ἄλλην γε ἢ τὴν Ἀχαιῶν εὐρεῖν. τῆνικαῦτα κοῦν ἐς Ἀρκάδας ἦγοιτο ἂν τις συντελέσαι τοὺς Τριταῖεις, καθὰ καὶ νῦν ἔτι Ἀρκάδων αὐτῶν εἰσὶν οἱ ἐς τὸ Ἀργολικόν τελούντες. τοῦ Ἀγησάρχου δὲ ἐστὶν ἡ εἰκὼν τέχνη τῶν Πολυκλέους παίδων. τούτων μὲν δὴ ποιησόμεθα μνήμην καὶ ἐν τοῖς ὑστέροις τοῦ λόγου.

Agésarchos, fils d'Haimostratos de Tritaia, fut, parmi les hommes, vainqueur au pugilat à Olympie, à Némée, à Delphes et dans l'Isthme, comme nous l'apprend l'inscription élégiaque qui est sur sa statue. On y voit aussi que Tritaia était une ville de l'Arcadie, ce que je n'ai pas trouvé vrai; car on connaît même les fondateurs des villes de l'Arcadie qui ont quelque réputation. Quant à celles que dès leur origine leur faiblesse fit rester dans l'obscurité, et qui depuis, pour cette raison, furent confondues dans Mégapolis, elles sont nommées dans le décret des Arcadiens pour la fondation de cette ville, et l'on ne trouve pas qu'il y ait eu dans la Grèce d'autre Tritaia, que la ville de l'Achaïe de ce nom : on pourrait donc supposer que les Tritéens étaient alors réunis aux Arcadiens, comme on voit encore maintenant quelques Arcadiens réunis à Argolide. La statue d'Agésarchos est l'ouvrage des fils de Polyclès. Je parlerai d'eux dans la suite de cet ouvrage.

1. *Tritaia, cité arcadienne.* L'idée du rattachement de Tritaia à l'Arcadie, après la fondation de Mégapolis, basée sur une information énigmatique de Cicéron¹ et puisée de Dicéarque qui vivait vers 300 av. J.-C., ne s'accorde ni au texte de Pausanias qui situe cette dépendance vers le milieu du IIe siècle av. J.-C. (Accame, *Dominio*, 148; G. Dunst, «Der Periodonike Leon», *ZPE* 3 [1968] 145 sq.) ni au décret (ca 207 av. J.-C.), reconnaissant le droit d'asile d'Artémis Leucophryné en Magnésie de Méandre, dans lequel Tritaia est classée parmi les cités arcadiennes (*infra*, n° 690).

1. *Ad Att.* VI.2, 2=74; Pline (*Hist. Nat.* IV.6, 22=392) la classe parmi les cités achéennes sans toutefois préciser la date.

E. Meyer (*RE* VIIA.1 [1939] col. 240-241) pensait pouvoir corriger la contradiction entre les sources en reprenant la vieille thèse de H. Brunn (*Geschichte d. griech. Künstler* I [1889¹] 538; cf. I. Rutgers, *Sextus Julius Africanus. Olympionicarum fasti* [Leyden, 1862; réimpr. anast. Chicago, 1980] 116 n. 3) qui plaçait cet événement après 146 av. J.-C. L'hypothèse de Meyer est caduque depuis la découverte d'un nouveau document épigraphique montrant que la Ligue achéenne, renouvelée après 146, comprenait, en dehors des cités achéennes dont Tritaia, quelques cités arcadiennes (*infra*, n° 598). Selon Haussoullier (*Pellana*, 162) Tritaia n'a jamais fait politiquement partie de l'Arcadie (cf. aussi Schwertfeger, *Ach. Bund*, 61-62) mais ceci n'exclut pas toute influence arcadienne sur des cités frontalières, comme par exemple Pellène (voir e.g. Paus. VI.8, 5-6=219). Au début de l'Empire, Tritaia continuait d'être une cité achéenne (Str. VIII. 7, 5=531. 14); un peu plus tard, Auguste l'attribua à sa colonie de Patras (Paus. VII.22, 6=283). On trouvera un bref exposé des différentes thèses sur ce passage chez Frazer III, 40; Hitzig-Blümner II.2, 590; Papachatzis III, 350 n. 7 et 351; Moretti, *Olympionikai*, n° 649 et des discussions plus développées in Haussoullier, *Pellana*, 160-163 et E. Meyer, *op. cit.*, col. 240-241.

221. Les Pellénéens consacrent à Olympie la statue d'Agathinos d'Elide
Paus. VI.13,11

Ἡλείοις δὲ ἀνδράσιν Ἀγαθίνῳ τε τῷ Θρασυβούλου καὶ Τηλεμάχῳ, Τηλεμάχῳ μὲν ἐπὶ ἵππων νίκη γέγονεν ἢ εἰκῶν, Ἀγαθίνον δὲ ἀνέθεσαν Ἀχαιοὶ οἱ Πελληνεῖς. ἀνέθηκε δὲ καὶ ὁ Ἀθηναίων δῆμος Ἀριστοφῶντα Λυσίου, παγκρατιαστάς ἐν τῷ ἀγῶνι τῷ ἐν Ὀλυμπίᾳ κρατήσαντα ἀνδρός.

On voit ensuite les statues d'Agathinos, fils de Thrasybule, et de Télémaque, tous deux Eléens. Télémaque avait remporté la victoire de la course des chevaux; quant à Agathinos, ce sont les Achéens de Pellène qui lui ont érigé cette statue. Le peuple athénien en a aussi élevé une à Aristophon, fils de Lycinos, qui avait à Olympie vaincu au pancrace les hommes faits.

Cf. Hitzig-Blümner II.2, 598; Moretti, *Olympionikai*, n° 184 (Agathinos ne doit pas être considéré comme un champion olympique).

222. La «roche olénienne»
Paus. VI. 20,16

Ἕλληνας δὲ οὐ κατὰ τὰ αὐτὰ νομίζουσιν ἐς τὸν Ταράξιππον, ἀλλ' οἱ μὲν εἶναι τάφον ἀνδρός αὐτόχθονος καὶ ἀγαθοῦ τὰ ἐς ἵππικὴν — καὶ ὄνομα Ὀλένιον αὐτῷ τίθεται, ἀπὸ τούτου δὲ καὶ τὴν Ὀλενίαν ἐν τῇ Ἡλείᾳ πέτραν φασὶν ὀνομασθῆναι — οἱ δὲ τὸν Φλιοῦντος Δαμέωνα μετασχόντα Ἡρακλεῖ τῆς ἐπὶ Αὐγέα καὶ Ἡλείους στρατείας αὐτὸν τε ἀποθανεῖν καὶ τὸν ἵππον ἐφ' ᾧ ἐπωχεῖτο ὑπὸ Κτεάτου λέγουσι τοῦ Ἄκτορος, καὶ τὸ μνήμα κοινὸν Δαμέωνι καὶ τῷ ἵππῳ γενέσθαι.

Les Grecs ne s'accordent point entre eux sur ce Taraxippos. Il y en a qui prétendent que c'est le tombeau d'un naturel du pays qui était très habile dans l'art de l'équitation, et qu'ils nomment Olénios; ils ajoutent que c'est de lui que la «roche olénienne» en Élide a pris son nom. Suivant d'autres, c'est celui de Daméon de Phlonte, qui suivit Héraclès dans son expédition contre Augias et les Eléens; ils pensent qu'il fut tué ainsi que le cheval qu'il montait, par Créatos, fils d'Actor, et qu'il fut enterré en cet endroit avec son cheval.

Cf. Hitzig-Blümner II.2, 650-651; Papachatzis III, 379 n. 1 qui résume les opinions de différents savants sur l'emplacement de la «roche olénienne»; sur ce sujet voir surtout Hom., *Il.* II, 615-619=152 et Str. VIII.3, 8=520. 3 et 5.

223. Le culte de Satrapès et l'extension de Patras
Paus. VI. 25, 6

τοῦτο τὸ ἀγαλμα ἐλέγετο εἶναι Ποσειδῶνος, ἔχειν δὲ τὸ ἀρχαῖον ἐπὶ Σαμικῷ τῷ ἐν τῇ Τριφυλίᾳ τιμᾶς. μετακομισθὲν δὲ ἐς τὴν Ἡλιν τιμῆς μὲν καὶ ἐς πλεόν ἔτι ἦκει, Σατράπην δὲ καὶ οὐ Ποσειδῶνα ὄνομα αὐτῷ τίθενται, μετὰ τὴν Πατρέων προσοίκησιν τὸ ὄνομα τοῦ Σατράπου διδασχθέντες· Κορῦβαντός τε ἐπίκλησις ὁ Σατράπης ἐστί.

J'ai entendu dire que cette statue représente Poséidon, qu'elle était autrefois à Samicon dans la Triphylie où on lui rendait de très grands honneurs; on lui en rend de plus grands encore à Elis où on l'a transportée. D'autres disent que c'est Satrapès et non Poséidon; Satrapès est un nom qu'ils ont appris des habitants de Patras, leurs voisins; et c'est le surnom d'un Corybante.

Μετὰ τὴν Πατρῶν προσοίκησιν; le mot προσοίκησις est un *hapax*. Hitzig-Blümner (II.2, 671-72) propose de lire κατὰ τὴν Πατρῶν προσοίκησιν; κατὰ aurait, dans ce cas, un sens temporel, c'est à dire pendant la réunion à Patras des communes environnantes, au début du règne d'Auguste (Paus. VII.17, 5=241; 18, 7=252. 1; 22, 1=276; 22, 6=283); κατὰ peut avoir également un sens consécutif; Frazer traduit «after the extension of Patras» alors qu'Herbillon (*Cultes*, 78 n. 3) comprend «le fait d'habiter auprès».

La statue du culte fut probablement transférée du Poséidéion de Samicon et prit, à l'époque romaine, le nom du dieu égyptien Sarapis (cf. Frazer III,107 : introduction de ce culte en Elide par Dymé ou par Patras; Hitzig-Blümner II.2, 671-672; Papachatzis III, 406 n. 4). Un «dieu Satrapès» est connu en Phénicie, mais sa représentation était différente du dieu de l'Elide; cf. Herbillon, *Cultes*, 77-80 et surtout Ch. Clermont-Ganneau, «Le dieu Satrape et les Phéniciens dans le Péloponnèse», *JA*, 7e série 10 (1887) 157 sqq.

224. Le fleuve Larisos sur la frontière de l'Elide
Paus. VI. 26, 10

Ταῦτα μὲν δὴ οὕτω λέγεται· ἄνδρῳ δὲ ἐς Ἀχαιῶν ἰόντι ἐξ Ἥλιδος ἑπτὰ καὶ πεντήκοντα στάδιοι καὶ ἑκατὸν ἐπὶ ποταμὸν εἰσι Λάρισον, καὶ Ἥλειους ὄροι πρὸς Ἀχαιοὺς τῆς χώρας ὁ ποταμὸς ἐστὶν ἐφ' ἡμῶν ὁ Λάρισος· τὰ δὲ ἔτι ἀρχαιότερα ἄκρα σφίσι πρὸς θαλάσση ὄρος ἦν ὁ Ἄραξος.

Il y a cent cinquante-sept stades de chemin d'Elis au fleuve Larisos, qui forme maintenant la limite entre le pays des Eléens et celui des Achéens; dans des temps plus anciens c'était le promontoire Araxos qui formait la limite.

Sur le Larisos frontière achéo-éléenne (cf. H. Sonnabend, «Die Wahrnehmung von Grenzen bei Pausanias», in *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums* [Amsterdam 1994] 291-302), voir aussi Str. VIII. 3, 4=519; 7, 5=531 et IX.5, 19=533; Paus. VII.17, 5=239. 1; VIII.49, 7; Liv. XXVII.31, 11=164; Xen. III.2, 23=580. Le Larisos continua à servir de frontière ecclésiastique et administrative entre l'Achaïe et l'Elide pendant la période moderne; voir K. Triantaphyllou, «Τὸ βόρειον ὄριον τῆς ἑδαφικῆς δικαιοδοσίας τῆς ἐκκλησίας τῆς Ἥλειας», in *Festschrift A. Vassilopoulos*, 145-157. Sur l'Araxos, frontière achéo-éléenne, voir également Str. VIII.2, 2=C 335 et surtout VIII. 3, 4=519.

On trouvera un commentaire de ce passage in Frazer III,112-113 (sur le Larisos, l'Araxos et le *Teichos des Dyméens*); Hitzig-Blümner II.2, 676; Papachatzis III, 414 et n. 1 et 2 (sur le Larisos, Athéna Larisaia et l'histoire de la forteresse mycénienne de la région, connue comme *Teichos des Dyméens*). Enfin Baladié, *Péloponnèse*, 67-68 et n. 117-120 (sources et cours du fleuve avec la littérature antérieure); en dernier lieu Rizakis, *Paysages I*, 24-25 (Athéna Larisaia) et 102-107 (*Teichos des Dyméens*).

225. Installation des Ioniens en Achaïe; Héliké, capitale ionienne
Paus. VII.1, 1-5

Le nom ancien de l'Achaïe était Aigialos et celui des habitants Aigialeis. Ion devenant roi d'Aigialos leur ajouta le nom de Ioniens. Sur la légende de l'installation des Ioniens dans ce pays, le texte de Pausanias est essentiel, voir également le commentaire *ad* Herod. I, 145=142; Str. VIII.7, 1=527. 2 et ci-dessus p. 21-22.

226. Expulsion des Ioniens par les Achéens d'Argos et de Sparte. Mort de Tisaménos
Paus. VII. 1, 6-9

D'après cette légende (voir également Paus. II.18, 6-9; V.I, 1) les Achéens d'Argos et de Sparte,

sous la conduite de Tisaménos, émigrèrent après le «retour des Héracléides» vers le nord-ouest du Péloponnèse d'où ils expulsèrent les Ioniens qui furent obligés d'émigrer en Asie Mineure (cf. Ed. Meyer, «Herodot über die Ionier», *Philologus* 68 [1889] 268=*id.*, *Forschungen zur alten Geschichte* I [1892] 125). Cette tradition, véhiculée par d'autres sources anciennes comme Polybe (II.41, 4=430) et Strabon (VIII.7, 1=527. 2), remonte, selon le géographe (VIII.8, 5=C 389), à Ephore (*FGrH* 70 F 18b) mais sa véracité a été contestée. En particulier le mythe de Tisaménos et le transfert de ses ossements d'Héliké à Sparte traduit, selon Parke-Wormell (*Delphic Oracle*, 96-97), la volonté spartiate de s'approprier un culte pour des effets de propagande; ce transfert aurait pu avoir lieu vers le VI^e siècle quand la politique étrangère de Sparte était très active; voir D.M. Leahy, «The Bones of Tisamenu», *Historia* 4 (1955) 26-38.

227. La liste des cités achéennes

Paus. VII. 6, 1

Pausanias reprend ici l'histoire de l'Achaïe péloponnésienne qu'il avait interrompue au ch.1, 8 pour décrire la colonisation de l'Ionie.

1. *La liste de Pausanias*. Cinq listes des cités achéennes nous sont connues : Hérodote (I, 145=142), Polybe (II. 41, 7-8=430), Strabon (VIII. 7, 4=530), Pausanias (VII.6, 1) et enfin celle d'une inscription d'Olympie (*infra*, n° 598). Les listes d'Hérodote et de Strabon concordent mais présentent des différences avec celles de Polybe et de Pausanias. Les deux dernières ne s'accordent pas entre elles; Rhypes et Aigai par exemple, mentionnées par Pausanias — également citées par Hérodote et Strabon — sont omises par Polybe (la première figure avec Olénos dans un traité de la confédération achéenne avec Coroné qui date de la fin du IV^e s. av. J.-C.; voir J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 402-407 n° 18 et fig. 8; cf. *SEG* 14 [1957] 375); en revanche Kérynéia, citée par le Périégète l'est aussi par Polybe mais non par Hérodote et Strabon. Patras, citée dans toutes les listes, est curieusement omise par le Périégète alors que Léontion, citée par Polybe, n'est mentionnée dans aucune autre liste; sur les différences entre les listes, voir Frazer IV, 130-131; Hitzig-Blümner II.2, 782; Papachatzis IV, 45 n. 4-15.

2. *Localisation des cités achéennes*. Pour l'emplacement de ces cités voir ci-dessous VII. 17, 5=239. 1 (Dymé); 18, 1-2=247 (Olénos); 22, 1=275. 1 (Pharai); 22, 6=282. 1 (Tritaia); 23, 4=293 (Rhypes); ci-dessous p. 195 (Aigion); 24, 5=311. 1-2 (Héliké); 25, 5=316. 1-2 (Kérynéia); 25, 8-9=318. 2 (Boura); 25, 11-12=322. 2 (Aigai); ci-dessous p. 215 (Aigeira); 27, 1=337. 1 (Pellène).

228. Patreus, fils de Preugénès, fondateur de la cité de Patras

Paus. VII. 6, 2

Sur Patreus, voir Paus. III. 2, 1=203 où sont réunies les autres références et la bibliographie moderne.

229. Neutralité des Achéens pendant les guerres médiques

Paus. VII. 6, 3

Pausanias est la seule source qui parle de l'attitude des Achéens pendant les guerres médiques; ceux-ci n'ont participé à aucune bataille terrestre ou navale contre les Perses. L'Achaïe n'avait pas de grandes cités et il n'y avait probablement pas encore d'union politique entre elles (voir ci-dessus, p. 25); la région — qui ne pouvait compter dans ce conflit ni par sa position ni par son importance — ne faisait partie ni de la ligue péloponnésienne ni de la large coalition qui réunissait les cités grecques contre les barbares.

230. Les Patréens alliés fervents des Athéniens pendant la guerre du Péloponnèse

Paus. VII. 6, 4

1. *Alcibiade et la construction de longs murs à Patras*. En 419 av. J.-C. Alcibiade, à la tête d'une flotte athénienne, demanda aux Patréens de s'associer aux Athéniens et aux Argiens; il les persuada même de construire de longs murs jusqu'à la mer (Thuc.V, 52, 2=564) afin de mieux protéger leur cité. Plutarque (*Alc.* 15, 6=406), qui relate le même épisode, rapporte une anecdote sur le même sujet; cf.

Hitzig-Blumner II.2, 782-783.

2. *Attitude des cités achéennes pendant la guerre du Péloponnèse.* Il semble que les autres cités achéennes approuvaient, pendant cette période, l'attitude des Patrèens et qu'elles étaient plus favorables aux Athéniens qu'aux Lacédémoniens alors que pendant les premières années de la guerre, à l'exception de Pellène qui se rallia immédiatement à l'alliance spartiate (Thuc. II, 9, 2-3=558), elles étaient restées neutres. Durant les dernières années de la guerre elles luttèrent, dans leur ensemble, aux côtés de Sparte (Xen., *Hell.* III. 5, 2). Sur l'attitude des cités achéennes, pendant cette guerre, voir R. Koerner, *Klio* 56.2 (1974) 477-481 et ci-dessus, p. 26-27.

231. Attitude des Achéens envers la Macédoine : Chilon de Patras

Paus. VII. 6, 5-6

Les Achéens luttèrent aux côtés des autres Grecs (cf. Will, *Monde grec* II, 54 n. 2 : bibliographie) à la bataille de Chéronée (338 av. J.-C.). D'après le guide local de Patras, seul le lutteur Chilon, parmi tous les Achéens, prit part à la bataille de Lamia : ὁ δὲ τῶν ἐπιχωρίων Πατρεῦσιν ἐξηγητὴς τὸν παλαιστὴν Χεῖλωνα Ἀχαιῶν μόνον μετασχεῖν ἔφασκε <τοῦ> ἔργου τοῦ περὶ Λάμιαν (cf. M. Segre, *Historia* 1 [1927] 22). Sur Chilon, voir également Paus. VI. 4, 6=217.

232. Les Achéens et l'invasion gauloise en Grèce

279 av. J.-C.

Paus. VII.6, 7-9

Cf. Hitzig-Blümner II.2, 783; pour l'attitude des Patrèens pendant cette guerre, voir ci-dessous Paus. VII.18, 6=*251; 20, 6=258. 3 et X. 23, 6 et 14=362-363.

233. Histoire de la confédération achéenne

Paus. VII.7,1-2

Ici, Pausanias commence l'histoire de la confédération achéenne et la termine au ch.17, 4 avec la défaite des Achéens et la soumission des Grecs à Rome. Les cités achéennes qui, à l'exception de Pellène (cf. ch. 27, 7), n'ont pas connu de tyrans, étaient réunies en *koinon* et tenaient leurs assemblées fédérales à Aigion (précisément à Hamarion, voir Paus. VII. 24, 2=305 et Liv. XXXVIII. 30, 1-5=175 où sont réunies d'autres références) après la submersion d'Héliké en 373 av. J.-C. (VII. 24, 6 et 12=313).

Pausanias passe sous silence la fondation et les premières années de la seconde confédération pour rappeler l'entrée des grandes cités péloponnésiques, Sicyone, Corinthe, Mégara, Troizen, Epidaure etc. dans la nouvelle confédération; cf. Frazer IV, 131 et Hitzig-Blümner II.2, 784 (bibliographie sur la confédération). Papachatzis IV, 47 n. 4 (histoire abrégée de la seconde confédération) et 48 n. 1-5 (date d'adhésion des nouveaux membres). Sur la formation de la seconde confédération et les stades de son expansion jusqu'à la guerre sociale, voir en dernier lieu Urban, *Ach. Bund*, 5-33.

234. Prise de Pellène par Agis et libération de la ville par Aratos

241 av. J.-C.

Paus. VII.7, 3

Pour cet événement, voir le commentaire *ad* Paus. II. 8, 5=*199.

235. Guerre de Cléomènes : victoire spartiate à Dymaia

226 av. J.-C.

Paus. VII. 7, 3

Pausanias précise qu'à la suite de cette défaite les Achéens conclurent un traité d'alliance avec Antigonos, roi de Macédoine (Pol. II. 54, 1-4=436). Sur cette défaite achéenne, voir le commentaire *ad* Paus. II. 9, 1=200.

236. Les Achéens, alliés de Rome à l'instigation de Flamininus

Paus. VII. 8, 1-3

Cette alliance qui met fin à une très longue entente entre l'Achaïe et la Macédoine est une des plus grandes réussites de la diplomatie romaine (Liv. XXXII.19-23; également Appien, *Mac.* 7; cf. en général, Frazer IV, 132; Hitzig-Blümner II.2, 787-788). La date précise de cette alliance n'est pas certaine; voir M. Holleaux, «Alliance de Rome et de l'Achaïe», *REG* 34 (1921) 400-422=*Etudes* V, 121-140; *aliter* E. Badian, «The Treaty between Rome and the Achaean League», *JRS* 42 (1952) 76-80. C'est à la suite de cette alliance que les Achéens combattirent, quelques années plus tard, aux côtés des Romains contre Antiochos; la participation à cette guerre explique la grande production monétaire contemporaine de la ligue (M. Thomson, *The Agrinion Hoard* [New York, 1968] *passim*). Sur les relations de Rome avec l'Achaïe, pendant cette période, voir toute la bibliographie récente, réunie par Anne-Marie Adam, *Tite-Live, Histoire romaine* XXIX (Paris : CUF, 1994) LXX n. 73; sur les sources utilisées par Polybe pour les événements de cette période, voir Aymard, *Premiers rapports*, 93-95.

237. L'affaire d'Oropos et l'attitude des Achéens

Paus. VII.11, 4-12, 2

Peu après 160 av. J.-C. les Athéniens prirent et mirent à sac Oropos; cette attaque entraîna une série de protestations. Le récit de Polybe (XXXII.11, 5-6) sur cette affaire n'étant pas complet, nous étions jusqu'alors tributaires du texte de Pausanias dont la version est en désaccord avec la version des faits présentée dans un décret contemporain de cette ville en l'honneur d'un citoyen d'Aigeira d'Achaïe, Hiéron fils de Télélès (*infra*, n° 619), non mentionné par le Périégète (Frazer IV, 133-134; Hitzig-Blümner II.2, 793-794 et surtout Lafond, *JS* 1990, 32-33). On trouvera le récit détaillé et une discussion approfondie sur les problèmes chronologiques et historiques de cet événement dans Niese, *Gr. Staaten* III, 319-320; Colin, *Rome et la Grèce*, 504-507; Larsen, *Fed. States*, 315-319; W.S. Ferguson, *Hellenistic Athens* (London, 1911) 325; G.A. Lehmann, *Untersuchungen*, 315-319.

238. Les différends de la Confédération avec Sparte et la guerre de Corinthe

Paus. VII, ch.12-16

Sur les relations tendues de Sparte avec la ligue achéenne et Rome pendant les dernières années de l'indépendance achéenne, voir K.M.T. Chrimes, *Ancient Sparta : A Reexamination of the Evidence* (Westport Connecticut, 1971; réimpr. anast. de l'édition de 1949) 1-55; P. Oliva, *Sparta and her Social Problems* (Amsterdam-Prague, 1971) 298-318; P. Cartledge-A. Spawforth, *Hellenistic and Roman Sparta. A Tale of two Cities* (London-New York, 1989) 59-90; pour d'autres références bibliographiques, voir Rizakis, *in Achaïa und Elis*, 54 n. 22 et Anne-Marie Adam, *ibid. supra* (n° 236).

1. Description de Dymé (fig. 1)

La description de Dymé est très brève; le Périégète lui consacre en tout dix paragraphes (17, 5-14) dont les trois premiers se rapportent au passé historique de la cité et aux traditions concernant ses noms. La description des monuments de la cité est extrêmement succincte et n'occupe que quelques lignes dans l'ensemble du récit; Pausanias signale simplement la présence des deux temples, d'Athéna et de Dindyméné et Attis (17, 9) et il accompagne le second culte d'une très longue digression sur la nature d'Attis (17, 9-12=245). Si la tombe de Sostratos est localisée avec précision, Pausanias n'y mentionne aucune stèle inscrite (voir commentaire *ad* VII.17, 8=243); d'autre part, le tombeau d'Oibotas est vaguement situé ἐν τῇ χώρᾳ τῆς Δυμιάς (17, 13=242. 4), expression qui donne l'impression qu'il ne l'a pas réellement vu; il est connu que Pausanias est beaucoup plus intéressé par les légendes et les traditions concernant ces cultes héroïques que par les monuments eux-mêmes; sa courte description de quelques monuments de la ville ne laisse aucun doute sur son déclin. Parmi les cultes mentionnés, celui d'Athéna semble le plus ancien; le Périégète mentionne l'existence d'un *xoanon* cultuel mais il ne précise pas, comme dans des cas similaires de Patras, s'il provient d'un sanctuaire-duplex de la campagne dyméenne.

Il est toutefois difficile d'expliquer certains silences du Périégète; alors qu'il mentionne (17, 5) le Larisos et donne même la distance qui le sépare de Dymé, il ne fait aucune allusion à la célèbre et

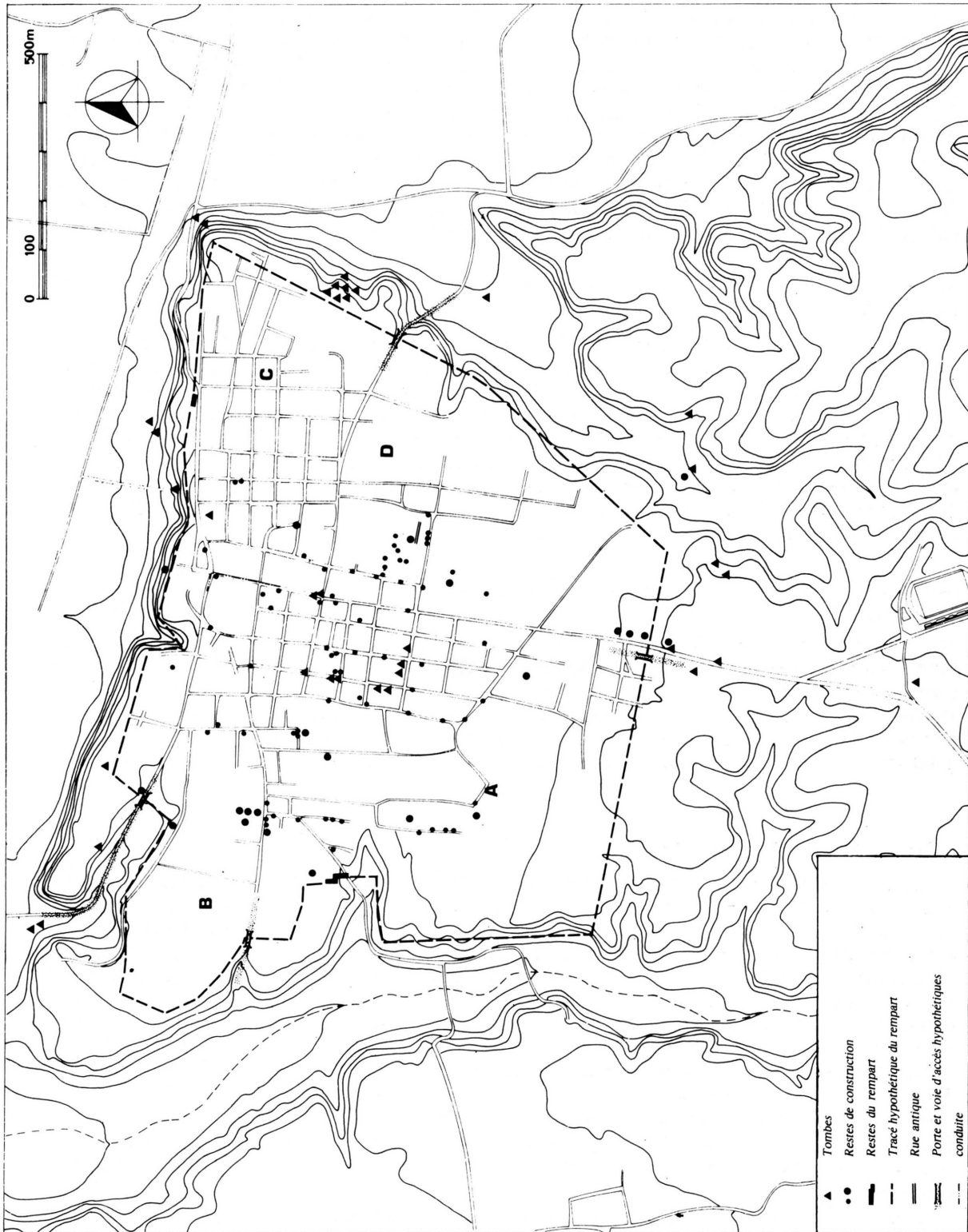


Fig. 1. Plan topographique de la cité de Dymé.

imposante forteresse du *Teichos des Dyméens*, située sur la rive droite du fleuve. Si Pausanias avait pris la peine de consulter ses sources, particulièrement Polybe (voir Pol. IV. 59, 4-60, 2=444), il aurait pu trouver maintes mentions et anecdotes concernant cette forteresse.

239. Localisation de Dymé

Paus. VII.17, 5

1. *L'emplacement de la cité de Dymé.* Ἀχαιοὶς δὲ ὄροι καὶ Ἡλείοις τῆς χώρας ποταμὸς τε Λάρισος καὶ Ἀθηναῖς ἐπὶ τῷ ποταμῷ ναὸς ἐστὶ Λαρισαίας, καὶ Ἀχαιῶν πόλις Δύμη σταδίου ὅσον τε τριακοντα ἀπέχει τοῦ Λαρίσου. Le mot τριάκοντα, concernant la distance entre Dymé et le Larisos, n'est qu'une correction, les mss donnent τετρακοσίους ou τριακοσίους (53 ou 71 km), chiffres, naturellement, exagérés; la distance réelle est de 12-13 km (Meyer, *Pausanias*, 641). Sur le Larisos, frontière commune avec l'Elide, voir également Paus. VI. 26, 10=224 (avec d'autres renvois). L'emplacement de Dymé sur le plateau de Katō Achaia a été définitivement résolu depuis la démonstration de F. von Duhn (*AthMitt* 3 [1878] 60-81; cf. Frazer IV, 140-141; F. Böhle, *RE* VII.2 [1912] col. 2785, s.v. Hekatombaion [1]) et a été confirmé par les nouvelles preuves archéologiques et épigraphiques (J. Bingen *BCH* 78 [1954] 396 n° 7-8). Pour les récentes découvertes archéologiques voir Papachatzis IV, 66-70 et surtout Rizakis, *Paysages* I, 77-100.

2. *Le temple d'Athéna Larisaia.* Pausanias place vaguement le temple d'Athéna Larisaia près du Larisos (sur ce fleuve, voir Paus. VI.26, 10=224). L'épiclèse Larisaia s'accorde bien avec la nature d'Athéna, divinité des citadelles et des cités (Farnell, *Cults* I, 299; Nilsson, *Gr. Religion*, 433-437). Athéna pouvait donc être la divinité poliade de la cité préhistorique de Larisa à laquelle appartenait, selon Papachatzis (IV, 66 n. 5) l'acropole cyclopéenne du *Teichos des Dyméens*; l'auteur place le temple de la déesse sur cette même acropole mais la découverte récente des ruines d'une grande construction sur la rive gauche de l'actuel Larisos doit orienter les recherches également vers cette direction (voir Rizakis, *Paysages* I, 24 et 70 et Appendix I, n° 77; M. Petritaki, *ArchDelt* 40 [1988] 164 et 166).

240. Pillage et destruction de Dymé par *Sulpicius Galba* en 208 av. J.-C.

Paus. VII.17, 5

Pendant la première guerre de Macédoine les Romains maintinrent en permanence près des côtes grecques une flotte placée sous les ordres de *Marcus Valerius* puis de *P. Sulpicius*; la présence de cette flotte était une menace sérieuse pour la Macédoine (Pol. VIII. 1[3], 6; cf. Walbank, *Commentary* II, 68; E.S. Gruen, *The Hellenistic World and the Coming of Rome* I [Berkeley, 1984] 205 sq. et II, 379-380).

La sévérité de *Sulpicius* à l'égard des Dyméens marque une nouvelle ère dans la politique de Rome qui décide d'aider plus énergiquement ses alliés les Etoliens, surtout après l'arrivée de la flotte d'Attale. Appien (*Mac.*, 7) relate les humiliations infligées à la Grèce par *Sulpicius*. En 208 av. J.-C. ce dernier partit de Naupacte avec une flotte et ravagea la côte entre Corinthe et Sicyone (Liv. XXVII, 31, 9-32, 1=164). Quand les Achéens demandèrent l'aide de Philippe (Pol. X. 41, 1; cf. Walbank, *Commentary* II, 255-256), les Romains détruisirent Dymé et vendirent ses habitants, rachetés et rendus à leur cité, plus tard, par Philippe V; la date exacte de la destruction de la cité n'est pas connue (Liv. XXXII. 22, 10=167 et XXXII. 21, 28=*166) et varie entre 210 (voir Niese, *Gr. Staaten* II, 483A, 6) et 208 (voir Walbank, *Philip* V, 98 n. 1). La destruction de Dymé devait servir d'exemple aux autres cités alliées à la Macédoine. Dymé avait des relations très étroites avec Philippe V depuis la guerre Sociale (Pol. IV, 83, 1-5=449; cf. Papachatzis III, 441-445 n. 2).

241. Annexion de Dymé à la colonie de Patras

Paus. VII.17, 5

La colonie de Dymé fut fondée, en 44 av. J.-C., par César ou par les Triumvirs d'après les plans du dictateur; ensuite elle connut une nouvelle fondation, immédiatement après Actium sous Auguste; l'hypothèse de Grant (*FITA*, 264-265) selon laquelle Dymé aurait connu une nouvelle fondation sous Antoine, acceptée par certains savants, est loin d'être démontrée (A.D. Rizakis, *DHA* 16 [1990] 259-

267). La date de son annexion à la nouvelle colonie augustéenne de Patras (fondée en 16/4 av. J.-C.), de toute façon postérieure à celle de Pharai et de Tritaia (Paus. VII. 22, 1 et 6=276 et 283), est incertaine, malgré la vague affirmation du Périégète (VII.17, 5; cf. aussi 22, 1 : Αὔγουστος δὲ ὕστερον προσένευεν αὐτὴν Πατρεῦσιν). Strabon (XIV, 3, 3=539) et Pline (*Hist. Nat.* IV, 13=391) la considèrent, au début de notre ère, comme une colonie et le monnayage confirme cette information; celui-ci s'arrête au début du règne de Tibère (M. Amandry, «Le monnayage de Dymé [*Colonia Dumaeorum*] en Achaïe. Corpus», *RN* 23 [1981] 59-65, particulièrement p. 64 et pl. XIII-XVI; *id.*, «Une nouvelle émission dyméenne», *RN* 25 [1983] 53-56).

242. Nom ancien de Dymé; le champion olympique Oibotas et la légende concernant l'introduction de son culte héroïque 756 av. J.-C.

Paus. VII.17, 6-7 et 13-14

1. *Noms de la cité.* Ἐκαλεῖτο (ἡ Δύμη) τὰ μὲν ἀρχαιότερα Πάλεια· ἐχόντων δὲ ἔτι Ἴώνων ὄνομα οἱ μετέθεντο <τὸ> ἐφ' ἡμῶν, σαφῶς δὲ οὐκ οἶδα εἴτε ἀπὸ γυναικὸς ἐπιχωρίας Δύμης εἴτε ἀπὸ Δύμαντος τοῦ Αἰγυμίου. Il est difficile de démontrer que le nom *Paleia* remonte à l'occupation ionienne (cf. Hitzig-Blümner, 806 avec l'ancienne bibliographie; anders Kalkmann, *Pausanias*, 131-132); voir pour le même sujet Strabon VIII.7, 5=531. 11; cf. Baladié, *Strabon*, 205 n. 4 et *id.*, *Péloponnèse*, 3 : sur les rapports de l'Achaïe et du Péloponnèse, en général, avec la colonisation des îles ioniennes.

2. *Oibotas, originaire de Paleia.* L'origine du champion pose également des problèmes. En VI.3, 8 (214) il est désigné comme Dyméen alors que l'épigramme gravée sur la base de sa statue stipulait qu'il était de *Paleia* : Οἰνία Οἰβώτας στάδιον νικῶν ὄδ' Ἀχαιοῖς ἢ πατρίδα Πάλειαν θῆκ' ὄνομαστοτέρων (VII. 17, 7).¹ Pausanias lui-même, gêné par cette contradiction, l'explique par l'habitude contemporaine d'utiliser les noms anciens des cités dans les épigrammes; *Paleia*, serait donc, d'après lui, un ancien nom de Dymé; aucune autre source ne confirme l'hypothèse du Périégète; les fouilles sur le plateau de Katō Achaïa (anc. Dymé) n'ont pas révélé, jusqu'à présent, de restes plus anciens que l'époque classique (Rizakis, *Paysages* I, 77-100). Ainsi l'hypothèse selon laquelle *Paleia* serait un village obscur du territoire dyméen semble plus probable (cf. E. Meyer, *RE* XVIII.3 [1949] col. 89, s.v. *Paleia* [2]; Moretti, *Olympionikai*, n° 6; approuvé par Page, *op. cit.*, 414; Papachatzis IV, 71 n. 2); elle explique mieux l'expression utilisée dans l'épigramme πατρίδα Πάλειαν θῆκ' ὄνομαστοτέρων. L'emplacement prêté à *Paleia* par Papachatzis (IV, 71 n. 2), dans la plaine argileuse située près de Karavostasi — le nom *Paleia* ayant un rapport avec πηλός (=argile) — est difficile à vérifier. *Paleia* pourrait s'identifier au site important découvert sur la motte de *Pachoumas*, immédiatement à l'ouest du plateau de Katō Achaïa d'où provient un grand nombre de tessons des périodes HA et HR; voir Rizakis, *Paysages* I, Appendice I, n° 22; le site est connu dans la bibliographie antérieure comme *Bouchōmata* : voir E. Mastrocostas, *PractArchEt* 1963, 98; Papadopoulos, *Mycenaean Achaea* I, 25 n° 6; R. Hope Simpson, *Mycenaean Greece* (Park Ridge, 1981) 91.

3. *Date de sa victoire et introduction de son culte héroïque* (VII.17, 6 : Οἰβώτα γὰρ ἀνδρὶ Δυμαίῳ, σταδίου μὲν ἀνελομένῳ νίκην Ὀλυμπιάδα ἕκτη, εἰκόνοσ δὲ ἐν Ὀλυμπία περὶ τὴν ὀγδοηκοστὴν Ὀλυμπιάδα κατὰ μάντευμα ἐκ Δελφῶν ἀξιοθέντι, ἐπιγράμμα ἐστὶν ἐπ' αὐτῷ λέγον κλπ. (VII. 17, 7); et en 17, 13 le Périégète est plus explicite : καὶ τοῦ δρομέως Οἰβώτα <μνήμα ᾧ> νικήσαντι Ὀλύμπια Ἀχαιῶν πρώτῳ γέρας οὐδὲν ἐξαίρετον παρ' αὐτῶν ἐγένετο εὔρασθαι· καὶ ἐπὶ τούτῳ κατάρας ὁ Οἰβώτας ἐποίησατο μηδενὶ Ὀλυμπιακὴν νίκην ἔτι Ἀχαιῶν γενέσθαι. καὶ — ἦν γὰρ τις θεῶν ᾧ τοῦ Οἰβώτα τελείσθαι τὰς κατάρας οὐκ ἀμελὲς ἦν — διδάσκονται ποτε οἱ Ἀχαιοὶ καθ' ἥντινα αἰτίαν στεφάνου τοῦ Ὀλυμπίασιν ἡμάρταναν, διδάσκονται δὲ ἀποστείλαντες ἐς Δελφούς κλπ. Les jeunes athlètes Achéens qui devaient participer aux jeux olympiques offraient dorénavant un sacrifice à Oibotas, en forme d'ἐναγισμὸς (voir et Paus.VII. 17, 8=243), et s'ils remportaient la victoire ils

1. A la fin de la première ligne de l'épigramme, le nominatif Ἀχαιὸς est préféré dans l'édition Loeb; cf. Page, *Greek Epigrams*, 414.

couronnaient son image à Olympie (VII. 17, 14). Sur l'oracle et le culte héroïque, voir en général E. Rhode, *Psyche. Seelenkult und Unsterblichkeitsglaube der Griechen I* (Leipzig, 1903) 194; Burkert, *Gr. Religion*, 203-208 et particulièrement p. 203 n. 1 : bibliographie; sur le rapport du héros avec l'agonistique, voir A. Brelich, *Gli eroi greci. Un problema storico-religioso* (Roma, 1958; réimpr. anast. 1978) 95-106. Plus particulièrement pour Oibotas, voir J. Herbillon, «Oibotas de Paleia», *RPh* 2 (1928) 1474-1477; Parke-Wormell, *Delphic Oracle I*, 353 sqq. (cultes similaires pour d'autres athlètes) et II, 53 n° 118 (sur l'oracle); Page, *Greek Epigrams*, 413-414 n° CVIII et Frazer IV, 140; Hitzig-Blümner II.2, 806; Kalkmann, *Pausanias*, 130-132 et Papachatzis IV, 72 n. 2 (sur les causes de la confusion de Pausanias).

4. *L'emplacement du tombeau d'Oibotas*. Le tombeau d'Oibotas est placé, par le Périégète (VII. 17, 13), dans la *chora* dyméenne : ἐν δὲ τῇ χώρᾳ τῇ Δυμιαία καὶ τοῦ δρομέως Οἰβώτα τάφος ἐστὶ; il pourrait être identifié avec une intéressante construction, fouillée par A. Mantis, au S.-E. de *Katō Achaia* (*ArchDelt* 34 [1979] *Chron.*, 153-154 et pl. 47c; cf. Rizakis, *Paysages I*, 86).

243. Tombe de Sostratos Paus. VII. 17, 8

Le héros, compagnon fidèle d'Héraclès, fut tué pendant la guerre de ce dernier contre Augias; Héraclès l'enterra à Dymé avec de grands honneurs (cf. Frazer IV, 136-137; Hitzig-Blümner II.2, 806-807; Papachatzis IV, 72 n. 5 et 73 n. 1 : sur les rites concernant ce culte). Dans une épigramme funéraire découverte à *Katō Achaia* — la pierre était encastrée dans le mur d'une maison mais son origine exacte est inconnue — il est question d'un Polystratos, compagnon également d'Héraclès, que certains savants ont identifié au Sostratos de Pausanias (voir J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 85; W. Peek, *ZPE* 31 [1978] 273=SEG 28 [1978] 437; A. Wilhelm, *Griechische Epigramme* [Bonn, 1980] 21-22 n° 24); il n'est pas impossible que le Périégète ait confondu le nom du héros Dyméen avec celui de Sostratos de Pellène dont il est question plus haut (VII.8, 1=218). Sa tombe était située près de la cité sur la route qui la reliait à Elis : ὀλίγον πρὸ τοῦ ἄσπεως ἐστὶ τοῦ Δυμιαίων ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ τάφος Σωστράτου. Elle pourrait s'identifier à un tumulus, signalé par les voyageurs, situé au sud de la cité; voir Rizakis, *Paysages I*, Appendice I, n° 21.

Τὸ τε μνήμα αὐτὸν (τὸν Ἡρακλῆν) εἶναι τὸν ποιήσαντα καὶ ἀπαρχὰς ἀπὸ τῶν ἐν τῇ κεφαλῇ τριχῶν δοῦναι : le dépôt d'une mèche de cheveux sur la tombe est une coutume très répandue en Grèce et en Italie; nous avons déjà des exemples chez Homère (voir les références in Frazer IV, 136-137 et Hitzig-Blümner II.2, 806-807; cf. A. Brelich, *Gli eroi greci. Un problema storico-religioso* [Roma, 1958; réimpr. anast. 1978] 127); ἐπίθημα δὲ καὶ ἐς ἐμὲ ἔτι στήλη τε ἦν ἐπὶ τοῦ χώματος καὶ Ἡρακλῆς ἐπειργασμένος· ἐλέγετο δὲ ὡς οἱ ἐπιχώριοι καὶ ἐναγίζουσι τῷ Σωστράτῳ. Héraclès ne fut pas seulement fondateur de nombreuses cités mais également de cultes (Brelich, *op. cit.*, 195 sqq.). Les sacrifices en forme d'ἐναγισμὸς (sur le sens du terme, voir P. Stengel, *Opferbräuche der Griechen* [Leipzig-Berlin, 1910] 103 sqq.) étaient réservés aux héros (Herod. II, 44; cf. Brelich, *op. cit.*, 9).

Sur l'abondant vocabulaire utilisé pour les lieux de cultes héroïques, voir E. Kearns, «Between God and Man : Status and Function of Heroes and their Sanctuaries», *Fondation Hardt. Entretiens* 37 (1990) 65-107. Sur les causes de l'introduction des cultes héroïques en Grèce à la fin de la période proto-géométrique, voir C. M. Antonaccio, *The Archaeology of the Early Greek «Hero Cult»* (Diss. Princeton Univ., 1987) *passim*; J.N. Coldstream, «Hero Cult in the Age of Homer», *JHS* 96 (1976) 8-17; S.E. Alcock, «Tomb Cult and the Post-Classical Polis», *AJA* 95 (1991) 447-467; A. Pariente «Le monument argien des *Sept contre Thèbes*», in M. Pierart (éd.), *Polydipsion Argos. Argos de la fin des palais mycéniens à la constitution de l'État classique*, *BCH Suppl.* XXII (Paris, 1992) 213-216.

244. Temple et statue cultuelle d'Athéna Paus. VII. 17, 9

Δυμιαίοις δὲ ἐστὶ μὲν Ἀθηνᾶς ναὸς καὶ ἄγαλμα ἐς τὰ μάλιστα ἀρχαίων. Papachatzis (IV, 73 n. 1) suppose que la statue cultuelle de la déesse pouvait être un *xoanon* archaïque, apporté à Dymé par les habitants d'un deme rural quand ces derniers s'installèrent dans la nouvelle cité; un autre sanctuaire d'Athéna était sur les bords du Larisos (Paus. VII.17, 5=239. 2), à la frontière achéo-éléenne. La tête

d'Athéna casquée est représentée sur les monnaies dyméennes (*NCP*, 74).

245. Sanctuaire et culte de Cybèle et d'Attis

Paus. VII. 17, 9-12

Pausanias a trouvé à Dymé un culte en l'honneur des divinités phrygiennes; il ne mentionne pas la présence d'une statue cultuelle, en revanche il présente la version la plus connue du mythe et décrit en détail la partie cérémoniale du culte qui est celle des gens de Pessinonte, peut-être enrichie de certaines pratiques locales de Dymé; le Périégète n'est pas explicite sur ce dernier point et on ignore même si Cybèle possédait un temple à Dymé. Sur le culte de la Mère des dieux, voir en général, E. Will, «Aspects du culte et de la légende de la Grande Mère dans le monde grec», in H. Herter (éd.), *Eléments orientaux dans la religion grecque ancienne* (Strasbourg, 1966) *passim*; G. Sfameni Gasparo, *Soteriology and Mystic Aspects in the Cult of Cybele and Attis* (Leiden, 1985) *passim*; J. de la Genière, «Le culte de la Mère des dieux dans le Péloponnèse», *CRAI* 1986, 29-46.

Ce culte est arrivé à Dymé et à Patras (VII. 20, 3=256), par l'intermédiaire des colons romains, à la fin de la République et au début de l'Empire.¹ La figure féminine voilée, représentée sur les monnaies de la cité (*NCP*, 74), est plutôt Déméter, dont le culte est assuré maintenant à Dymé par une loi sacrée de la période hellénistique (Fr. Sokolowsky, *Lois sacrées des cités grecques*, Supplément [Paris, 1962] 71-73 n° 33; cf. Rizakis, *Paysages I*, Appendice I, n° 67 : sur l'origine exacte de la stèle), que *Mater Dindymene* dont le culte est plus tardif.

2. La cité d'Olénos

Pausanias, ne visite pas les ruines d'Olénos et se contente d'indiquer ce qu'il connaissait par ses sources ou par ses guides. On ne trouvera donc dans son récit aucune précision sur l'emplacement exact de la ville ou de ses bourgs.

246. Dexaménos, roi d'Olénos

Paus. Paus.VII.18,1

Cf. Frazer IV, 141-142; Hitzig-Blümner II.2, 809-810 (avec des renvois aux autres sources littéraires); Roscher, *Lex. Myth.* I (1884-1889) col. 998-1001, s.v. Dexamenos .

247. Le fleuve Péiros et sa distance depuis les cités de Dymé et de Patras

VII.18, 1-2

L'emplacement d'Olénos. Les indications de Pausanias (VII.18, 1-2) et de Strabon (VIII. 7, 4=530. 2) selon lesquelles la cité était située entre Dymé et Patras ne sont pas contestées. Pausanias prend comme point de repère intermédiaire le cours du Péiros,² sur les rives duquel il place Olénos (VII. 18, 1 : Σταδίου δὲ ὅσον τεσσαράκοντα προελθόντι ἐκ Δύμης ποταμὸς Πείρος ἐς θάλατταν κάτεισι, καὶ Ἀχαιῶν πόλις ποτὲ Ὀλένου ἀρκέϊτο παρὰ τῷ Πείρῳ; voir également VII. 22, 1 : ὁ αὐτὸς [*sc.* Πείρος] ἐμοὶ δοκεῖν ὅς καὶ τὰ Ὀλένου παρέξεισιν ἐρεΐπια); il évalue la distance à 40 stades depuis Dymé et à 80 stades depuis Patras, alors que le géographe (VIII.7, 4=530. 2) ne fait aucune liaison avec le fleuve et compte les mêmes distances respectivement depuis les ruines du sanctuaire d'Asclépios de la cité d'Olénos qui existaient encore à son époque (Frazer IV, 140-141; Hitzig-Blumner II.2, 809; Meyer,

1. Auparavant on liait ces cultes phrygo-lydiens, du nord d'Asie Mineure, à l'arrivée des pirates de Pompée en 68 av. J.-C. à Dymé; cf. en général Frazer IV, 137-140; Hitzig-Blümner II.2, 807-808; Papachatzis IV, 73 n. 2 (sur le culte de Cybèle et d'Attis: mythes, traditions, rites) et surtout Herbillon, *Cultes*, 80-81 et M.J. Vermaseren, *Corpus cultus Cybelae Attisque: Graecia atque insulae*, EPRO VII (Leiden, 1982) 152 n° 484.

2. Sur l'étymologie du nom du fleuve et sur ses autres appellations, voir Hitzig-Blümner II.2, 809-810; Papachatzis IV, 77 n. 4; Baladié, *Péloponnèse*, 72-72, 82 et *infra* Str. VIII.3, 11=522 .

Pel. Wander., 119 sqq.).

F. von Duhn (*AthMitt* 3 [1878] 79) pensait que ces distances sont erronées car selon lui Pausanias se dirigea après Dymé vers Pharai, située à l'intérieur, et par conséquent ne longea pas la côte pour aller à Patras comme le laisse croire son récit. Meyer (*Pausanias*, 642 n. 357I) voit dans le passage καὶ Ἀχαιῶν πόλις ποτὲ ὠικεῖτο παρὰ τῷ Πείρῳ une confusion du Périégète qui puise probablement cette information chez Hérodote (I, 142) selon lequel le Péiros traversait le territoire de la cité (cf. Wernicke, *De Pausaniae periegetae studiis Herodoteis* [Diss. Berlin, 1884]; voir également Hésiode Fr. 13 in Str. VIII.3, 11=522).

Une scholie, dans la marge du Va codex de Pausanias (citée par Hitzig-Blümner II.2, 809 : Πείρος ποταμὸς τῆς Χαμαινίτζας. ἀνὰ μέσον Ἀχαιῶν καὶ Χαμαινίτζας. Ἀχαιῶν ἢ Δύμη, Ὠλενος ἢ Χαμαινίτζα), a conduit certains savants à localiser Olénos sur le plateau de *Kaménitsa*; cette hypothèse semblerait être vérifiée par le fait que l'évêché d'Olénos, pendant le Moyen Age, avait comme siège épiscopal *Kaménitsa* (A. Vassilicopoulou-Ioannidou, « Ἡ ἐπισκοπὴ Ὠλένης-Βολαίνης κατὰ τὴν βυζαντινὴν περίοδο », *Actes du Ier Congrès des Etudes Eléennes* [Athènes 1980] 250 sqq.). Admise jusqu'au XVIIIe siècle, cette thèse a été adoptée par F. Bölte (*RE* XVII.2 [1937] col. 2436, s.v. Olenos) mais Meyer (*Pelop. Wander.*, 121 n. 2) a clairement montré la confusion et ses incohérences.

Plus vraisemblable est la localisation proposée par Meyer (*Pel. Wander.*, 119-122 et fig. 10; *id.*, *Pausanias*, 642, 357I; cf. aussi Papachatzis IV, 78 n.1 et 69a), à l'ouest de *Tsoucaléica* au lieu-dit *Acona* où ont été trouvées des tombes mycéniennes mais aussi des antiquités romaines (cf. Dodwell, *Tour*, 309; J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 124). Dans le même secteur notre prospection a révélé un autre site très intéressant, situé sur les mêmes collines, au S.-O. de *Tsoucaléica* (M. Petropoulos et A.D. Rizakis, *JRA* 7 [1994] 190 n° 24-25). Non seulement les distances concordent mais la qualité et la quantité de la céramique classique repérée sur ce site montrent que nous sommes en présence d'une cité importante; Olénos est la seule candidate.

248. Olénos et ses bourgs

Paus. VII.18, 1-2

1. *Peirai et Euryteiai, villages d'Olénos.* Selon Pausanias le fait qu'Olénos était depuis toujours une petite cité, πόλισμα ἐξ ἄρχῆς μικρόν, est confirmé par un poème élégiaque d'Hermésianax — aux environs de 250 av. J.-C. — sur le centaure Eurytion (Heibges, *RE* VIII.1 [1912] col. 828, s.v. Hermesianax). La cité déclina petit à petit puis fut complètement abandonnée à cause d'une épidémie; les habitants émigrèrent, d'après le Périégète, vers les villages d'Euryteiai et de Peirai : ἀνὰ χρόνον δὲ τοὺς οἰκήτορας ἐκλιπεῖν ὑπὸ ἀσθενείας φασὶ τὴν Ὠλενον καὶ ἐς Πειράς τε καὶ ἐς Εὐρυτείας ἀποχωρῆσαι.

Les emplacements de Peirai et d'Euryteiai restent inconnus et il est arbitraire d'attribuer à ces bourgs des ruines trouvées près des villages d'*Hag. Nicolaos* et de *Mazaraki*, pourtant loin du Péiros (Leake, *Travels* II, 157 et *id.*, *Peloponnesiaca*, 208-209; Neratzoulis, Pausanias, 124 n. 3; Triantaphyllou, s.v. Εὐρυτείας et Πειραί; Papachatzis IV, 79 n. 2). La récente prospection archéologique dans ce secteur a révélé d'autres sites importants mais nous sommes loin d'avoir résolu définitivement le problème (Rizakis, *Paysages* I, 24-25). Sur Peirai, voir en général F. Bölte, *RE* XIX.1 (1937) col. 69-70, s.v. Peirai; sur le sens de Peirai, c'est à dire passage, voir Papachatzis IV, 77 n. 4 (fin).

2. *Le territoire d'Olénos.* Strabon (VIII. 7, 4=530. 2; cf. également 531. 14) rapporte que le territoire de la cité d'Olénos fut absorbé par Dymé mais cela ne signifie pas (cf. Papachatzis IV, 78b) que ses habitants s'installèrent dans cette dernière. Hitzig-Blumner (II.2, 810) considère plus normal que les habitants d'Olénos se soient réfugiés dans une grande cité voisine et suggère une correction du texte du Périégète en ἐς Πάτρας τε καὶ ἐς Ῥύπας au lieu de ἐς Πειράς τε καὶ Εὐρυτείας, correction naturellement arbitraire; sur Olénos et son territoire hypothétique, voir F. Bölte, *RE* XVII.2 (1937) col. 2435 sqq., s.v. Olenos et Meyer, *Pel. Wander.*, 119 sqq.

3. Description de Patras (carte 1; voir ci-dessus p. 50)

La plupart des chapitres du livre VII sont consacrés à Patras (description de la cité elle-même : 18,

2-21, 14 et de ses côtes nord : 22, 10-23, 4). La description commence par un long exposé sur le passé mythologique; un autre plus succinct, se rapporte au passé historique de la cité (18, 2-7). Plusieurs paragraphes (18, 8-21, 14) sont consacrés à la description des monuments et des cultes de la cité; les observations sur les monuments sont, en général, brèves; en revanche le Périégète est beaucoup plus explicite sur les légendes, les cérémonies ou l'organisation de certains cultes.

1. *L'organisation topographique du récit.* Les divinités, sanctuaires et monuments, sont présentés selon un ordre topographique correspondant exactement au relief du site de la cité antique étagée sur plusieurs niveaux de l'acropole à la mer (Robert, *Pausanias*, 120-123; Meyer, «Patrai», col. 2195) : a. La ville haute, c'est-à-dire l'acropole (18, 8-20, 2). b. La ville basse, c'est-à-dire l'agora (20, 3-5) avec ses alentours immédiats (le secteur de l'odéon 20, 6; le secteur de la porte de Mésatis : 20, 7-9 et enfin celui du théâtre : 20, 9-21, 6). c. La zone autour de la voie qui reliait l'agora avec le port (21, 6-7) et enfin d. le quartier du port (21, 7-14).

Cette organisation topographique du récit correspond aux étapes successives du développement urbain de Patras depuis la fondation de la cité autour du site de l'ancienne Aroé, avec son extension progressive sur la terrasse de la haute ville, puis sur celle des quartiers bas et enfin sur la zone côtière; elle correspond aussi *grosso-modo* à l'ordre chronologique, c'est à dire à la date de l'introduction des différents cultes. Si ces deux constatations ont une valeur générale, dans la pratique, le Périégète est souvent obligé de mélanger l'ordre topographique et l'ordre historique d'apparition des différentes divinités. Ainsi les vieilles divinités indigènes (e.g. Artémis Triclaris et Gè-Déméter) ne possèdent plus de sanctuaire dans l'acropole mais des «réminiscences» de leur culte; en revanche on y trouve les sanctuaires de divinités indubitablement plus récentes, comme Athéna Panachaïs et surtout Artémis Laphria.¹

Il y a plusieurs exemples mineurs de distorsions de l'ordre topographique, le plus flagrant étant celui du sanctuaire d'Asclépios, situé près de l'acropole, vers la porte de Mésatis (VII.21, 14=262); celui-ci, d'après une disposition rigoureusement topographique, devait être cité après la description des monuments de l'acropole (18, 2-20, 2); étrangement, Pausanias le cite après avoir fini la description des sanctuaires voisins du port; ce culte n'a apparemment de rapport ni avec l'industrie du *byssos* de Patras qu'il cite ultérieurement, ni avec la population féminine et sa relation ambiguë avec la déesse de l'amour.

2. *Temples et sanctuaires.* Le sanctuaire de Cybèle et d'Attis, divinités manifestement récentes, est placé — s'il n'y a pas erreur de la part du Périégète (on l'attendrait plutôt à la fin du chapitre XX) — entre l'acropole et l'agora (256). La description du culte d'Artémis Limnatis (261), divinité ancienne, intervient après la présentation des dieux du panthéon olympien, installés dans l'agora, dont les cultes sont beaucoup plus récents; ils ne portent pas d'épiclèse particulier et ne sont associés à aucune légende locale. Seul Dionysos porte des épiclèses (Kalydônios, Aisymnètès); son culte est intimement lié aux légendes les plus lointaines de la cité; pourtant son sanctuaire est situé entre le plateau de la ville basse et la mer (264 et 266); dans le même secteur, et plus précisément dans le voisinage du théâtre se trouve le sanctuaire d'une «Femme indigène» et des statues de Dionysos (265), portant les épithètes des bourgs anciens de la région. Enfin, dans le quartier du port règne une juxtaposition de sanctuaires et de cultes dignes d'une ville animée et cosmopolite. A côté du vieux culte indigène de Gè-Déméter-Koré et de sa source mantique (272), maintes divinités du panthéon olympien voisinant avec des dieux égyptiens plus récents, y possèdent des sanctuaires ou des statues cultuelles.

Il est étonnant que Pausanias ne mentionne pas de temple consacré aux Empereurs et ne souffle mot du culte impérial. Ce culte associé, à Patras, à celui d'Artémis Laphria (*infra*, n° 253. 2) pourrait disposer d'un temple ou d'un autel soit à l'intérieur de l'enceinte sacrée de la déesse sur l'acropole soit sur l'agora de la cité. Deux cryptoportiques (dim. 3 x 8 m), qui conduisent à une grande salle (8 x 12 m), ont été découverts en 1933 au sud de la place actuelle de *Pantocratôr*, située au coeur de l'agora (rue *Londou* 51 et *Germanou* 75). Cet emplacement donne à ces vestiges une importance particulière.

1. Herbillon (*Cultes*, XII n. 3 et p. 93) signale que la manque de clarté du début de la description de l'agora de Patras est plus imputable à notre tradition manuscrite qu'à l'auteur lui-même.

N'ayant malheureusement fait l'objet d'aucune étude, leur fonction est d'interprétation extrêmement difficile. I. Papapostolou pense que ces pièces oblongues, datant du IIIe s. de n. è. d'après les fresques et les mosaïques qui y sont découvertes (*ArchDelt* 34 [1979] *Chron.* B1, 134; *id.*, in *Achaia und Elis*, 309 et n. 26; *id.*, *BCH* 113 [1989] 367-368), font partie des constructions de l'agora, sur sa limite sud; d'autres ont pensé à un édifice cryptochrétien¹ mais je me demande s'il ne faut établir une relation entre ces cryptoportiques et le culte impérial, relation bien connue par ailleurs.

3. *L'urbanisme.* Il est dommage que la topographie soit aussi mal connue malgré les progrès enregistrés dans ce domaine ces vingt dernières années. L'installation massive de nouvelles populations, lors de la fondation de la colonie augustéenne, n'a, semble-t-il, entraîné aucune intervention majeure dans le domaine de l'urbanisme; presque toutes les voies étaient déjà utilisées à l'époque hellénistique. Certaines furent probablement élargies pendant la période romaine, la chaussée des plus importantes ayant été à l'occasion recouverte de dalles. Le tissu urbain a connu, indubitablement, une extension comme l'indiquent et les découvertes archéologiques et les nécropoles.² De toute façon, aucune des constructions romaines découvertes à Patras ne peut dater de la période augustéenne.³ Le dallage des voies n'est, dans aucun cas, antérieur à la fin du premier siècle ap. J.-C. et l'ensemble des bâtiments publics ou civils, révélés jusqu'ici par les fouilles, datent du IIe ou du début du IIIe s. de n. è (Papapostolou, in *Achaia und Elis*, 315-316).

4. *Les difficultés d'identification des monuments.* Si l'ordre topographique de l'itinéraire de Pausanias est, dans ses grandes lignes, clair, nous ne sommes pas en mesure de marquer avec précision sur le terrain ou la carte les étapes successives de sa visite. La cause principale de cette difficulté provient de la rareté des monuments découverts jusqu'ici parmi ceux que le Périégète a décrits; la connaissance exacte de leur situation aiderait à compléter le puzzle topographique (Papapostolou, *Mél. Trantaphyllou* I, 465-470; *id.*, in *Achaia und Elis*, 305-316). Car, excepté l'odéon (*infra*, n° 259. 2) et éventuellement le temple de Sérapis (273), aucun autre monument n'est localisé de façon certaine. Nous ignorons le trajet précis que Pausanias suivit depuis l'acropole en direction de l'agora et l'ordre exact de la visite des monuments situés dans celle-ci ou aux alentours. Les précisions données sur les différentes sorties de l'agora ne sont pas, du moins pour nous, très claires et nous sommes dans un véritable embarras quand il s'agit de placer, fût-ce vaguement, par exemple le sanctuaire d'Artémis Limnatis ou le théâtre environnés des sanctuaires que le Périégète nous décrit comme étant à proximité (20, 9; 21, 6). En revanche, les découvertes archéologiques récentes jettent quelque lumière sur l'itinéraire de Pausanias depuis le plateau de l'agora jusqu'à la mer (*infra*, n° 266). Le Périégète distingue nettement les sanctuaires groupés autour du port et ceux situés au bord de la route principale qui y conduisait bien que la délimitation entre ce dernier secteur et l'agora ne soit pas claire (20, 9).

249. Le fleuve Glaucos à l'ouest de Patras

Paus. VII. 18, 2

Τοῦ δὲ Πείρου ποταμοῦ περὶ τοὺς ὀγδοήκοντα ἀφέστηκε σταδίου Πατρέων ἢ πόλις· οὐ πόρρω δὲ αὐτῆς ποταμὸς Γλαῦκος ἐκδίδωσιν ἐς θάλασσαν. Le Glaucos est identifié au fleuve homonyme qui se jette vers l'entrée N.-O. de la ville (cf. Frazer IV, 142; Hitzig-Blümner II.2, 810 : littérature antérieure; Papachatzis IV, 79 n. 3). Pendant le Moyen-Age et les Temps modernes, il s'appelait, par altération, Λεύκα, Λαῦκος, Λευκᾶς (sur l'orthographe du Glaucos, voir *Et.M.* 475, 22). Sur la marge

1. Thomopoulos (182 n. 4) où on trouvera une description sommaire de ces constructions avec la bibliographie antérieure et les différentes interprétations.

2. Cf. I. Papapostolou, *ArchAnAth* IV.3 (1971) 305-319; *id.* in *Achaia und Elis*, 305-316; parmi les nécropoles, la plus ancienne et la plus importante est celle du nord; l'actuelle rue *Patreōs* devait la séparer de la zone habitée, voir *ArchDelt* depuis 28 (1973) *Chron.*; Iph. Découlacou, in *Στήλη. Mélanges N. Contoléon* (Athènes, 1980) 556-575 et I. Papapostolou, *ArchEph* 1983, 1; *id.* in *Achaia und Elis*, 313-314; *id.*, *BCH* 113 (1989) 355 et 365.

3. La seule construction publique qui date du premier siècle de n. è. est l'*aedes augustalium*; cf. I. Papapostolou, *Δωδώνη* 15.1 (1986) 261-284.

du cod. Va est écrite la scholie suivante : Γλαῦκος ποταμός ἢ νῦν Λήκα Πατρῶων et ensuite Ἄροα πόλις ἀπὸ τοῦ ἀροτριᾶν (signalée par Hitzig-Blümner II.2; voir Thomopoulos, 57 où l'on trouvera les références aux noms portés par le fleuve).

250. La fondation de Patras par le synoecisme des communes environnantes
Paus. VII.18, 3-5

1. *Les anciens bourgs Ioniens.* D'après le Périégète, les Ioniens habitaient dans les trois bourgs d'Aroé, Antheia et Mésatis¹ avant leur réunion et l'établissement du centre à Aroé par Patreus, fils de Preugénès, aidé dans cette tâche par les Lacédémoniens du roi Agis;² le très ancien culte d'Artémis Triclaría (sur la signification précise de ce nom, voir Herbillon, *Cultes*, 51-54) confirme cette répartition en trois *kômai*. Pausanias (III. 2, 1=203) date ce synoecisme de l'arrivée dans ce pays des Achéens (en l'an 1060 av. J.-C. d'après Eusèbe [ed. Fotheringham] p. 123). Différente est la version de Strabon (VIII. 7, 4=C 386) qui précise lui aussi que les Ioniens habitaient dans des villages et que la fondation des cités fut l'oeuvre des Achéens : Οἱ μὲν Ἴωνες κωμηδὸν ὄκουν, οἱ δ' Ἀχαιοὶ πόλεις ἔκτισαν, ὧν ὕστερον συνώκισαν καὶ ἐκ τῶν ἄλλων μερίδων ἐνίας. Le géographe (VIII. 7, 5=C 387) soutient que chacun des douze districts Ioniens était formé de sept ou huit communes alors que dans un autre passage (VIII. 3, 2=518; cf. Curtius, *Peloponnesos* I, 414-415; Herbillon, *Cultes*, 10) il précise que trois seulement, Dymé, Patras et Aigion ont été formés par l'association de sept ou huit communes. Moggi (*Sinecismi*, 89-95) place la fondation de Patras vers la fin du VIe ou le début du Ve s. av. J.-C. alors que Nilsson (*Cults*, 22-23) exprime, à juste titre, des réserves sur un synoecisme de haute date en rappelant que les Achéens, comme beaucoup d'autres Grecs, vivaient encore dans de petits villages. Hérodote (I, 145=142) n'utilise pas le nom de la cité mais l'ethnique Πατρῶες, alors que Polybe (II.41, 8) donne constamment le nom des cités. L'absence de vestiges de la période archaïque et l'extrême médiocrité de ceux de la période suivante (Petropoulos, *in Mél. Triantaphyllou*, 495-496; I. Papapostolou, *loc. cit.*, 465-467) corroborent une telle hypothèse; la plus ancienne nécropole de Patras date du milieu du Ve siècle, indication qui suggère que le synoecisme peut difficilement être antérieur à la première moitié du Ve siècle (cf. M. Petropoulos et A.D. Rizakis, *JRA* 7 [1994] 197).

Au début, les villages qui constituèrent Patras ont dû former une ligue politique et civique, sans avoir une cité comme centre politique; Curtius (*Peloponnesos* I, 437) prête deux étapes successives à ce synoecisme : la première, de haute date, avec trois communes et la seconde, de la période des guerres médiques, avec l'association des quatre autres (Paus. VII.18, 6=251). Il est caractéristique que les cultes les plus importants et les plus anciens de Patras étaient pratiqués dans les petites communes environnantes qui s'associèrent à la cité par le biais du synoecisme : Artémis Triclaría sur le Méilichos, Artémis Limnatis à Mésatis, Gè-Déméter sur le rivage, Déméter Ποτηριοφόρος à Antheia. Artémis et Dionysos sont les dieux, par excellence, du premier synoecisme; la première porte le surnom de Triclaría, les trois statues du second, à savoir Dionysos Mesateus, Antheus et Aroeus, sont apportées de la campagne au sanctuaire de Dionysos Aisymnètès pendant le festival en son honneur (VII.21, 6=254. 4). Avec le synoecisme, certains sanctuaires furent transférés dans la nouvelle cité tout en gardant éventuellement des filiales dans les anciens bourgs.

2. *Localisation des anciens bourgs Ioniens.* Aucune des communes du territoire de Patras n'est sûrement localisée sauf peut-être Aroé;³ l'emplacement de cette dernière sur la colline de l'acropole de Patras — où s'élève actuellement la forteresse de la période franque — est généralement admise bien que la preuve éclatante fasse encore défaut; certes, une nécropole mycénienne (HR IIIB-C) a été loca-

1. Sur les mythes de fondation d'Aroé et d'Anthéia, voir E. Fehle, *Lex. Myth.*, col. 1128-1140, s.v. Triptolemos; Ch. Dugas, «La mission de Triptolème d'après l'imagerie athénienne», *Recueil Dugas* (Paris, 1960) 123-139; L. Beschi, *LIMC* III, 890-891 s.v. Triptolemos; G. Schwarz, *Triptolemos* (Horn, 1987); cf. en général Herbillon, *Cultes*, 40-41.

2. Sur l'étymologie de la nouvelle cité, voir Thomopoulos, 100 n. 2 et surtout K. Triantaphyllou, «Αἱ κατὰ τὴν ἐλληνικὴν ἀρχαιότητα πόλεις μὲ τὸ ὄνομα Πάτρας», *Ἀθηνᾶ* 75 (1971) 259-265.

3. La vieille bibliographie est réunie chez Frazer IV, 142-143; Hitzig-Blümner II.2, 810-811; Meyer, *Pausanias*, 642, 358I; Herbillon, *Cultes*, 4; Papachatzis IV, 90 n. 1 et 91 n. 3.

lisée dans le voisinage, au sud de ce fort et au niveau de la rue actuelle *Germanou*;¹ Aroé devait donc s'étendre sur cette zone (Petropoulos, in *Achaia und Elis*, 250-251). Le nom Aroé a survécu dans une forme modifiée jusqu'au Moyen-Age; à ce moment la colline de la forteresse de Patras s'appelait *Zeugoliteio* et la porte de la forteresse, qui conduisait à celle-ci, porte de *Zeugoliteio* (Phrantzès II, 18; cf. Thomopoulos, 97; Hirschfeld, *RE* II.1 [1895] col 1209-1210, s.v. Aroé).

Mésoa ou Mésatis était placée par plusieurs savants à l'est de l'acropole de Patras, dans une zone de collines, à 1, 5 km à vol d'oiseau, au sud, sud-est de l'acropole; des tombes de la période mycénienne se trouvent dans le secteur délimité par les deux collines de *Samakia*². Beaucoup plus vraisemblable pour l'identification avec un bourg ancien de la période «ionienne» est la zone de *Voudéni-Anô Sychaina*, à 4, 5 km au nord-est; Kyparissis (*PractArchEt* 1933, 92) y avait trouvé des tombes mycéniennes et L. Kolonas y fouille actuellement une nécropole mycénienne, la plus grande d'Achaïe; les découvertes impressionnantes montrent une continuité d'occupation sur la colline de *Voudéni* (ou *Skioessa*) depuis l'époque mycénienne jusqu'à la période paléochrétienne; seule la période géométrique n'est, pour l'instant, représentée.³ Étrangement le premier fouilleur, Kyparissis, voyait Aroé sur la colline de *Voudéni* et Kolonas y place une cité inconnue de nos sources : Aigialos (*Mél. Triantaphyllou* I, 473-476; voir *infra*, n° 377). Meyer («Patrai», col. 2205-2206) y voit plutôt Antheia,⁴ mais il y a plus de chances qu'on doive y localiser Mésatis (voir Paus. VII. 21, 14=262).

Une importante nécropole mycénienne est depuis longtemps connue au sud de l'acropole de Patras, à l'endroit de la coopérative viticole *Achaïa Clauss*; la présence d'une acropole fortifiée sur la colline voisine de *Mygdalia*, d'une tombe à coupole appartenant probablement à un dynaste local et d'autres tombes mycéniennes, appartenant à des périodes diverses, dans le secteur du village de *Petrôton* viennent confirmer l'importance de cette zone continuellement habitée depuis la période mycénienne jusqu'à la fin de l'Antiquité.⁵ Plus systématiques et fructueuses furent les recherches dans les aires voisines de *Krini* (L. Papazoglou, «A Mycenaean Warrior's Tomb at Krini near Patras», *ABSA* 89 [1994] 171-200 et pl. 23-36) et de *Kallithéa* et *Théa* plus à l'ouest; les tombes mycéniennes fouillées dans ces secteurs ont donné un riche matériel datant des périodes HAII, HRIII A-C; voir Papadopoulos, *Mycenaean Achaia* I, 27-28 n° 13 et 15-16; *id.*, *PractArchEt* 1976, 196-199; *loc. cit.*, 1977, 184-186; *loc. cit.*, 1978, 122-124; *loc. cit.*, 1980, 106-110; *loc. cit.*, 1981, 184.

1. Voir Petropoulos, in *Mél. Triantaphyllou*, 495 et n. 3-4; surtout L. Papazoglou-Manioudaki, «Εισηγμένη κεραμική στους μυκηναϊκούς τάφους της Πάτρας», in C. Zerner et P. Zerner et J. Winder (éd.), *Wace and Blegen. Pottery as Evidence for Trade in the Aegean Bronze Age, 1939-1989* (Amsterdam, 1993) 209-215 et pl. 23-24; du même secteur proviennent quelques tessons de la période géométrique (cf. Papadopoulos, *Mycenaean Achaia* I, 28 n° 18) mais les collines voisines de *Samakia*, au sud-est, ont donné plus de vestiges de la même période (des tessons datant du VIe s. av. J.-C. et des restes de constructions, à partir de la période classique, ont été trouvés sur la colline voisine de *Psila-alônia*; voir M. Kotsaki, *ArchDelt* 44 [1989] sous presse).

2. Voir Kyparissis, *PractArchEt* 1933, 92-93; 1934, 114; 1936, 95-99, 1937, 84-93; 1938, 118-119; 1939, 104; cf. Thomopoulos, 98; E. Meyer, *RE* XV.1 (1931), col. 1075-1076, s.v. Mesatis; P. Aström, «Mycenaean Pottery from the Region of Aigion with a List of Prehistoric Sites in Achaia», *OpAth* 5 (1964) 107, s.v. Samakia; Papadopoulos, *Mycenaean Achaia* I, 26 n° 9 et 28 n° 17; R. Hope Simpson, *Mycenaean Greece* (Park Ridge, 1981) 90. Thomopoulos (98; cf. K.N. Iliopoulos, «Τὸ τοπωνυμικὸν τῆς Ἠλείας», *Ἀθηνᾶ* 52 [1948] 191; Triantaphyllou, *Lexicon*, 236) discernait dans le toponyme actuel *Samakia* une parétymologie de Mésatis mais cette interprétation semble arbitraire; cette zone pourrait bien appartenir à Aroé à cause de sa proximité immédiate.

3. Voir L. Kolonas, *ArchDelt* 43 (1988) 168-170; 44 (1989) sous presse; 45 (1990) sous presse; *id.*, «An Unknown Mycenaean Centre of Achaïa», in *Il congresso internazionale di Micenologia* (Roma-Napoli 14-20 ottobre 1991) sous presse; cf. Petropoulos, in *Achaïa und Elis*, 253; sur *Sychaina*, voir Papadopoulos, *Mycenaean Achaia* I, 26 n° 10-11.

4. Voir Hirschfeld, *RE* I.2 (1894) col. 2361, s.v. Antheia (3); sur Antheias, fondateur éponyme d'Antheia, voir Wernicke, *RE* I.2 (1894) col. 2363, s.v. Antheias.

5. Cf. Meyer, «Patrai», col. 2205-2206; Papadopoulos, *Mycenaean Achaia* I, 27 n° 12; Petropoulos, in *Achaïa und Elis*, 253; *id.*, in *Mél. Triantaphyllou*, 499-504; M. Petropoulos et A.D. Rizakis, *JRA* 7 (1994) 193-195.

L'affirmation de Pausanias (VII.18, 5) selon laquelle il fut interdit par Patreus, après le synoecisme, d'habiter les anciens bourgs d'Antheia et de Mésatis (Πατρεὺς ὁ Πρευγένοῦς τοῦ Ἀγήνορος ἐς μὲν Ἄνθειαν καὶ ἐς Μεσάτιν μὴ ἐνοικίξεσθαι τοῖς Ἀχαιοῖς ἀπέειπε) semble inexacte. A l'exception de la colline de *Voudéni* où l'on ne trouve, jusqu'à présent, que des restes de la période archaïque, des vestiges des périodes hellénistique et romaine ont été repérés dans le secteur de *Petrōton* et sur la colline de *Samakia*; voir Thomopoulos, 100; Petropoulos, *op. cit.*, 253; M. Petropoulos et A.D. Rizakis, *JRA* 7 (1994) 193-195.

251. Participation des Patrèens à la guerre contre les Gaulois 279 av. J.-C.
Paus. VII.18, 6

1. *L'abandon de la cité de Patras après la défaite.* D'après Pausanias, seuls les Patrèens, parmi les Achéens (Ἀχαιῶν μόνοι κατὰ φιλίαν τὴν Αἰτωλῶν) auraient essayé d'entraver la marche des Galates en les attaquant de front et auraient connu une grande défaite (Nachtergaele, *Galates*, 146); ensuite ils auraient quitté leur cité pour aller s'installer dans les petites communes environnantes : οἱ δ' ἄλλοι κατὰ χώραν ὑπὸ φιλεργίας ἐσκεδάσθησαν καὶ πολίσματα παρεῖ αὐτὰς Πάτρας τοσάδε ἄλλα ὄκησαν, Μεσάτιν καὶ Ἄνθειαν καὶ Βολίνην καὶ Ἀργυρᾶν τε καὶ Ἄρβαν (cf. Frazer IV, 143; Hitzig-Blümner II.2, 811). Le nom de la commune Arba apparaît pour la première fois dans le texte de Pausanias et certains ont été tentés de le corriger en Ἀρόνην (sur l'inutilité de cette correction voir Leake, *Travels* II, 126 n. a); la localisation de cette *kōmé* énigmatique est très difficile; le rapprochement étymologique avec le village *Averna* (Triantaphyllou, *Lexicon*, 48 avec bibliographie), actuellement *Argyra*, paraît arbitraire (P.A. Fourikis, «Πιόθεν τὸ ἔθνικὸν Ἀρβανίτης», *Ἀθηνᾶ* 43 [1931] 28 n. 2; *id.*, «Ἄρβα-Ἄλβα Λόγγα», *Ἀθηνᾶ* 46 [1934] 9-22) et il n'y a pas de restes antiques dans ce secteur; plus raisonnable est l'hypothèse de M. Petropoulos (*op. cit.*, 257 et n. 80) qui la place à *Anō Kastritsi* où ont été trouvées des tombes des périodes géométrique et paléochrétienne. *Argyra* et Boliné (Βολίνην Faccius) sont dorénavant localisées sur la plaine côtière, au nord de Patras (voir commentaire *ad* Paus. VII.23, 4=291. 1).

2. *Les sources du Périégète sur cette guerre.* L'information sur les Galates — de même pour le passage VII.23, 4 — pourrait avoir été puisée dans Rhianos (*FGrH* 265 F3; cf. *Et.M. a.o.*). Pausanias se réfère, dans d'autres passages (VII. 6, 7-9=232; VII. 20, 6=258. 3 et X. 22, 6 et 14=362 et 363), au même événement, ce qui prouverait l'exactitude du témoignage concernant la participation patrèenne à la guerre contre les Gaulois; par contre, la deuxième affirmation du Périégète concernant le refuge des Patrèens, après leur défaite, dans les bourgs de Mésatis, Antheia et Boliné, *Argyra* et Arba est douteuse; beaucoup de savants depuis Bursian (*Geogr. v. Griech.* II, 326 n. 2; cf. aussi J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique* [Paris, 1917] 77 n. 6) pensent qu'il confond cet épisode avec la campagne et le désastre des Patrèens à Phocis, peu avant 146 av. J.-C. (Pol. XXXVIII.16, 4=466).

L'archéologie, toutefois, semble apporter une confirmation partielle au témoignage du Périégète; en effet, nous observons, dans les nécropoles de la ville, une diminution sensible des inhumations, pendant le premier quart du III^e siècle, qui se poursuit presque jusqu'à la fin du siècle (Papapostolou, *in Mél. Triantaphyllou* I, 469). Ce phénomène a, peut-être, un rapport direct avec le désastre patréen et le retrait éventuel et momentané d'une partie de la population dans les villages environnants; Patras qui a pris, l'année précédente (281/0 av. J.-C.), l'initiative, avec les cités voisines de l'Achaïe occidentale (voir Pol. II, 41, 11=430. 1-2), de recréer la confédération achéenne, est une cité active au cours du siècle. Toutefois, les sources écrites et les restes archéologiques de la période nous donnent l'impression d'une cité encore modeste, comparée à ses voisines Aigion et Dymé.

252. Fondation de la colonie romaine de Patras
Paus. VII.18, 7

1. *Motifs de la colonisation et synoecisme des communes environnantes.* Parmi les motifs de la colonisation de Patras, le Périégète mentionne l'excellence de sa situation dans le système des communications maritimes : Αὔγουστος δὲ ἡ τοῦ παράπλου νομίμων κείσθαι καλῶς τὰς Πάτρας ἢ κατ'

ἄλλην τινὰ αἰτίαν;¹ la population de la nouvelle fondation a été renforcée par le synoecisme des communes environnantes : ἐπανήγαγεν αὐθις ἐκ τῶν πολισιμάτων τῶν ἄλλων τοὺς ἄνδρας ἐς τὰς Πάτρας, προσσυνώκισε δὲ σφίσι καὶ Ἀχαιοὺς τοὺς ἐκ Ῥυπῶν, καταβαλὼν ἐς ἔδαφος Ῥύπας. Le transfert des populations est une pratique augustéenne courante; le parallèle connu le plus proche est celui de Nicopolis (cf. Purcell, *op. cit.*, 99-108). Le passage sur le sort de Rhypes (pour les causes de sa destruction, voir Curtius, *Peloponnesos I*, 459) est en contradiction flagrante avec le témoignage d'Apollodore (*in Str.* VIII.7, 5=531. 7) selon lequel, à son époque, «Rhypes est inhabitée et le territoire qui portait le nom de la ville a été partagé entre Aigion et Pharai»; il est également en contradiction avec un autre passage de la Périégèse (VII. 23, 5) selon lequel les fleuves Phoinix et Méganoitas coulent dans le territoire d'Aigion, ce qui n'aurait été possible que dans le cas où une partie du territoire de Rhypes — en l'occurrence sur la côte — aurait fait partie intégrante du territoire d'Aigion (531. 7-8).

2. *Nom de la nouvelle colonie.* Le nom officiel de la colonie apparaît, en forme abrégée — CAAP, COL AA PATR ou COL AA PATRENS, C P est plus rare — sur les médailles de la période impériale (voir A. Burnett, M. Amandry, Père P. Ripollès, *Roman Provincial Coinage I* [London-Paris, 1992] 258 et pl. 63-65); l'interprétation *Colonia Augusta Aroe Patrenses* n'était controversée par personne (voir Meyer, «Patrai», col. 2209-2210 et les réflexions de Purcell, *op. cit.*, 81 n. 50) jusqu'à la récente découverte d'une pièce pseudo-autonome,² à la légende significative COL AUG ACH PAT qui indique clairement que le nom officiel de la colonie était *Col(onia) Aug(usta) Ach(aica) Pat(renses)*. Sur le nom *Col(onia) Ner(oniana) Pat(rensis)* que la ville pris, momentanément, sous Néron, voir E. Levy, «Nero's Liberation of Achaea : Some Numismatic Evidence from Patrae», *Nickle Numismatic Papers* (Waterloo 1984) 165-175 et particulièrement 170-174; *id.*, «When Nero did Liberate Achaea and Why», *in Achaia und Elis*, 189-194; *id.*, «Nero's "Apollonia" Series : the Achaean Context», *NC* 149 (1989) 59-68.

Dans les sources littéraires et les inscriptions on utilise la forme la plus courte, *Colonia Patrensis* — Ἀποικία Πατρέων, attestée pour la première fois dans une dédicace bilingue de la colonie en l'honneur de la cité d'Athènes (A.G. Woodhead, *Hesperia* 28 [1959], 279-282 et *loc. cit.*, 29 [1960], 83; cf. *SEG* 18 [1962] 64). L'absence de l'adjectif *Augusta* de la dénomination patréenne a conduit Purcell (*ibid.*, *supra*) à penser que le document appartient à la période qui va de la bataille d'Actium (31/30 av. J.-C.) à la proclamation officielle de la colonie en 16/15 av. J.-C. Cette hypothèse intéressante est d'autant plus difficile à vérifier que l'usage des titres abrégés est courant dans les documents épigraphiques et les sources littéraires sous l'Empire; le premier éditeur datait ce document, d'après les indices paléographiques, du début(?) de l'ère augustéenne, évitant de l'associer à une période précise.

3. *La date de la deductio.* La date de la fondation est discutée par Meyer («Patrai», col. 2210) qui la place d'après la *Chronique* d'Eusèbe (*supra* n° 135) — lors du second voyage d'Agrippa en Orient, entre les années 16 et 14 av. J.-C (cf. aussi Vittinghoff, *ibid. supra*; Grant, *FITA*, 265). Plusieurs savants modernes³ s'appuyant sur un passage de Strabon (VIII.7, 5=531. 10), qui parle d'une *deductio* immé-

1. Voir Baladié, *Péloponnèse*, 239 et 325-326 et plus particulièrement N. Purcell, «The Nicopolis Synoecism», *in Νικόπολις Α'*, 81 et n. 47 qui critique sur ce point les opinions de G.W. Bowersock, *Augustus and the Greek World* (Oxford, 1965) 92-95 et de M.I. Finley (*The Ancient Economy* (Berkeley, 1982) 160 et 165; sur la colonisation de Patras voir, en général, Meyer, «Patrai», col. 2209-2211 et Fr. Vittinghoff, *Römische Kolonisation und Bürgerrechtspolitik unter Caesar und Augustus* (Wiesbaden 1952) 127; J. E. Jones, «Cities of Victory. Patterns and Parallels», *in Νικόπολις Α'*, 99-108.

2. Voir P. Agallopoulou, «Two Unpublished Coins from Patras and the Name of the Roman Colony», *Hesperia* 58.4 (1989) 445-447; *ead.*, «COL AUG ACH PAT. "Pseudo-autonomous" Coins of Roman Patras from the Excavations», *in Achaia und Elis*, 211-216.

3. Voir G.F. Hertzberg, *Geschichte Griechenlands seit dem absterben des Antiken Lebens bis zur Gegenwart I* (Gotha, 1876-1879) 495 n. 31; A.D. Rizakis, *Etudes sur l'Achaïe romaine II* (thèse inédite; Lyon, 1979) 244-246; J. G. P. Best, *Talanta* 3 (1971) 1; Roddaz, *Agrippa*, 431-433; L. Keppie, *Colonization and Veteran Settlement in Italy* (1983) 80 et enfin Purcell, *op. cit.*, 81 n. 50.

diatement après Actium, νεωστὶ μετὰ τὴν ἀκτιακὴν νίκην, n'excluent pas une première installation de colons pendant cette période, la proclamation officielle de la colonie, et peut-être d'une nouvelle fondation, n'étant faite que quinze ans plus tard, en 16/15, par Agrippa lui-même, lors de son voyage en Orient. Notons le cas tout à fait similaire de la colonie contemporaine de Beyrouth, où il y eut une première installation de colons immédiatement après Actium et une seconde lors du voyage d'Agrippa en Orient; ce dernier y établit les vétérans de deux légions (Str. XVI.2, 11) et proclama officiellement la colonie; voir R. Mouterde, *Regards sur Beyrouth, Mélanges de l'Université St-Joseph* (Beyrouth, 1962) 163-166; J. Lauffray, *ANRW* II.8 (1977) 147; F. Millar, «The Roman Coloniae of the Near East», in *Roman Eastern Policy and Other Studies in Roman History, Proceedings of a Colloquium at Tvärminne, Commentationes Humanarum Litterarum* 91 (Helsinki, 1990) 14.

4. *Le statut juridique et politique des anciens habitants.* La phrase de la fin de ce paragraphe : καὶ ἔδωκεν μὲν ἐλευθέρους Ἀχαιῶν μόνοις τοῖς Πατρεῦσιν εἶναι, ἔδωκεν δὲ καὶ ἐς τὰ ἄλλα γέγρα σφίσι, ὅποσα τοῖς ἀποίκιοις νέμειν οἱ Ῥωμαῖοι νομίζουσι, est difficile à comprendre et à interpréter surtout en ce qui concerne la signification de cette liberté accordée aux Patréens. D'abord, comme le signalait Hertzberg (*op. cit.* I, 471 n. 2; cf. Hitzig-Blümner II.2, 811), le terme «Achéens» doit être pris ici dans son sens restreint, c'est-à-dire celui de la vieille Achaïe. On trouvera l'exposé le plus complet des différentes interprétations de ce passage in Meyer, «Patrai», col. 2212-2213; P.A. Brunt, *Italian Manpower, 225 B.C. A.D.* 14 (Oxford, 1971) 599 n° 86; voir également la mise au point récente de D. Kienast, *Augustus, Prinzeps und Monarch* (Darmstadt, 1982) 400-402 et celle de Purcell, *op. cit.*, 79 et n. 41-42; le dernier reprend la vieille thèse de W. Henze (*De civitatibus liberis* [Berlin, 1892] 12 sqq. 34) selon laquelle deux communautés auraient existé à Patras, une colonie de droit romain et une *civitas libera* des Patréens; mais comme nous l'avons déjà noté (Rizakis, in *Greek Renaissance*, 183 et n. 28) ni l'épigraphie ni la numismatique impériale de la ville ne confirment cette hypothèse. Le problème des populations dans les colonies romaines des provinces helléniques n'a pas encore fait l'objet d'une étude particulière¹.

A. Monuments de l'acropole de Patras (fig. 2)

253. Sanctuaire, temple et culte d'Artémis Laphria

Paus. VII. 18, 8-13

1. *Origine du culte d'Artémis Laphria de Patras.* Pausanias rapporte (VII.18, 8-9) que le culte d'Artémis Laphria, originaire de Kalydon, en Etolie,² fut introduit à Patras lors de la fondation de la colonie par Auguste. A l'occasion de la fondation de la colonie, la statue cultuelle chrysoléphantine de la déesse (Paus. VII.18, 10 : τὸ μὲν σχῆμα τοῦ ἀγάλματος θηρεύουσα ἔστιν) y fut transportée;³ avec

1. Sur la Macédoine, voir l'article récent de F. Papazoglou, «La population des colonies romaines en Macédoine», *ZA* 40 (1990) 11-24 où l'on trouvera la bibliographie antérieure sur ce sujet.

2. Voir Herbillon, *Cultes*, 59-60; sur le temple de Kalydon, voir Fr. Poulsen et K. Rhomaios, *Erster vorläufiger Bericht über die dänisch-griech. Ausgrabungen von Kalydon* (Copenhague, 1927) et E. Dyggve, *Das Laphrion. Der Tempelbezirke von Kalydon* (Copenhague, 1948) 343; sur l'origine préhellénique de son nom et sur son étymologie, voir J. Herbillon, *MB* 25 (1921) 181 sqq.; *id.*, *Cultes*, 56-57 et les études plus récentes de H. Grégoire, «L'étymologie d'Artémis Laphria et les origines d'Esculape, dieu taupé», *BAB*, 5e série, 34 (1948) 603-612; R. Arena, «Λαθρία-Λαφρία (Etymologia)», *Scritti in memoria di M. Zambelli* (Rome, 1978) 3-16; E. Lepore, «Epitèti a divinità plurime : Artemide Laphria», in *Les grandes figures religieuses. Fonctionnement, pratique et symbolisme dans l'Antiquité*, Centre de recherches d'histoire ancienne de Besançon 68 (Paris, 1986) 149-155; cf. Cl. Antonetti, *Les Etoliens. Image et religion* (Besançon, 1990) 253-260; Y. Lafond, *REG* 104 (1991) 417-418. Sur l'identité d'Artémis Laphria avec Artémis Aetolis, adorée par les Vénitiens, voir E. Lepore, «Artemis Laphria dall'Etolia al Veneto (a proposito di Strabone V.1, 9=C 215)», in *Recherches sur les cultes grecs et l'occident* 2, Cahiers du Centre Jean Bérard, IX (Naples, 1984) 109-113.

3. Pouqueville (*Voyage* IV, 355) voyant dans une niche «à la face d'un bastion situé au nord» une belle statue acéphale d'une figure féminine qui portait une draperie élégante pensait qu'il s'agissait de la Diane transportée d'Etolie à Patras; une autre statue d'Artémis(?) est mentionnée par A. Milchhöfer, *AthMitt* 4 (1879) 125; cf. Thomopoulos, 222.

1. Odéon.
2. Eglise de *Pantocrator* (temple de Zeus?).
3. *Aedes Augustalium*.
4. Restes des constructions de l'agora, à l'est de l'odéon (rue *Londou* 51 et *Germanou* 75).
5. Restes d'une voie dallée, au sud de l'acropole (rue *G. Roufou*, 38-42).
6. Restes d'une construction absidale, au sud de l'odéon (rue *Germanou* 36-40).
7. Restes d'une construction absidale (rue *Sôtiriadou* 27 et *Germanou*).
8. Restes d'une construction absidale (rue *G. Roufou* 18).
- 9-14. Restes de l'amphithéâtre.
15. Prolongement de la grande rue nord-sud, traversant la nécropole nord.
16. Restes d'une voie dallée (rue *Karaïskaki* 195).
17. Restes d'une voie dallée (rue *Votsi* 52).
18. Restes d'une voie dallée (rue *Philopoemenos* 47).
19-26. Restes d'une voie dallée E—O (*cardo maximus*).
21. Construction avec une entrée sur la rue dallée (*tabernae?*), à l'angle des rues *Kanari* 62 et *Kanacari*.
23. Galerie sur la rue est-ouest, à côté du nymphéion.
27. Impasse dallée de l'axe principal est-ouest (croisement des rues *Corinthou* 288 et *Kanari*).
28. Restes de la voie principale dallée nord-sud (rue *I. Vlachou* 16 et *Maouli*).
29. Restes de la voie principale dallée nord-sud (îlot *I. Vlachou*, *Kanari*, *Ipsilandou* et *Gounari*).
30. Restes d'un nymphée à trois absides (au croisement des rues *Ipsilandou* et *Gounari*).
31. Reliefs des gladiateurs, bases de statues et place dallée (rue *Kalamogdarti*).
32. Salle d'une construction à deux étages (rue *Gounari* 69).
33. Restes d'une grande construction (*Sarapéion*), aux rues *Maizônos* 205 et *Triôn Navarchôn*.
34. Restes d'une voie dallée avec galerie (rue *Kalamogdarti* 24).
35. Thermes (rue *B. Roufou* 121-125).
36. Restes des installations portuaires (rue *Bouboulinas*).

la statue furent probablement transportés à Patras la partie supérieure du temple et un bloc portant un acte d'affranchissement par consécration à Artémis Laphria (E. Mastrocostas, *AthMitt* 80 [1965] 154-156). Certains savants ont supposé que les monnaies de Patras, frappées aux effigies de plusieurs Empereurs et accompagnées, parfois, de la légende DIANA LAPHRIA, portaient la reproduction de la statue de Laphria (*NCP* 76-77 et pl. Q VI-X; Papachatzis IV, 92 fig. 40; L. Kahil, *LIMC* II, s.v. Artémis n° 191). L'attribution de cette statue à des sculpteurs de Ve siècle (il s'agit de Menaichmos et Soidas; cf. R. Vallois, *REG* 39 [1926] 110 n. 1; Picard, *Manuel* II, 104-105) est difficile à admettre étant donné l'absence totale de traits archaïques (voir Meyer, «Patrai», col. 2196 et plus particulièrement Lacroix, *Reproductions*, 235-238 et Herbillon, *Cultes*, 62-64; cf. Y. Lafond, *REG* 104 [1991] 427-428). Sur d'autres monnaies, de la même période, nous avons la représentation d'une Artémis dadophore avec un chien à ses pieds (*NCP*, 78 pl. QXI-XII); enfin sur un troisième type (*NCP*, 78 pl. QXIII; L. Kahil, *LIMC* II, s.v. Artémis n° 1201) Artémis ou sa prêtresse est représentée assise sur un char tiré par deux cerfs (Artémis, Laphria ou Triclararia, est représentée sur les lampes trouvées à Patras; voir Petropoulos, *Ἐργαστήρια*, 99 fig. 57, 61).

2. *Le culte d'Artémis Laphria et sa diffusion.* Le culte d'Artémis Laphria fut implanté en Grèce occidentale bien avant l'arrivée des Romains.¹ Sous l'Empire il connaît une nouvelle vogue qui déborde les frontières de la colonie de Patras (Herbillon, *Cultes*, 57-58) et la déesse devient la patronne de cette ville, son culte dépassant en éclat celui de toutes les autres divinités.² Artémis possède tous les traits d'une divinité poliade; sa prééminence est indiquée par une monnaie sur laquelle la déesse est représentée avec la victoire qui couronne le génie de la colonie, placé au centre (voir S.W. Rose, *Catalogue of the McClean Collection of Greek Coins* II [Cambridge, 1926] 409 n° 6344, pl. 221, 5; Lacroix, *Reproductions*, *ibid.*, *supra*).

Une inscription (*CIL* III, 510) nous apprend que son culte fut associé à celui d'Auguste; une prêtresse commune, choisie parmi les familles des notables de la cité, en assurait l'office; elle devait être célibataire (VII. 18, 12). La consécration de jeunes filles, παρθένοι à Artémis et à d'autres divinités est très fréquente;³ dans certains cas, il est précisé que la jeune fille remplit cet office jusqu'à ce qu'elle soit en âge de se marier (VII. 26, 5 : Artémis/Aigeira); la prêtresse d'Artémis à Pellène était la plus belle et la plus grande des *parthenoi* : ἡ καλλίστη καὶ μεγίστη τῶν παρθένων (Polyaen. VIII, 59=428).

3. *Rites et cérémonies du culte de Laphria.* Sur les rites caractéristiques de son culte et les cérémonies dont Pausanias fut témoin, voir Nilsson, *Gr. Religion*, 455; L.A. Milani, *SMAN* 1 (1899-1901) 119; P. Stengel, *Opferbräuche der Griechen* (Leipzig-Berlin, 1910) 197-200; U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Der Glaube der Hellenen* I (1931-32) 381-387; C. Anti, «L'Artemide Laphria di Patrai», *ASAA* 2 (1916) 181-199; Herbillon, *Cultes*, 64-74; M. Floriani Squarciarino, *BollArte* 38 (1953) 105-111; Bodson, *Ἐργὰ Ζώια*, 127-128; K. Meuli, «Griechische Opferbräuche», in *Phyllobolia. Festschrift P. von Der Mühl* (Basel, 1946) 209 sqq.; I. Chirassi, *Miti e culti arcaici di Artemis nel Peloponneso e Grecia centrale* (Trieste, 1964) 10 sqq. L'analyse la plus intéressante du rituel et du mythe est faite par G. Piccaluga, «L'olocausto di Patrai», in *Le sacrifice dans l'Antiquité*, Fondation Hardt, Entretiens 27 (Genève, 1980) 243-277; voir, toutefois, les réserves des participants, aux pp. 278-287 et également celles de H. Lloyd-Jones («Artemis and Iphigeneia», *JHS* 103-4 [1983/4] 90 n. 20) sur l'interprétation structuraliste de l'auteur; sur le même sujet, voir W.D. Furley, «The Rites of Artemis at Patrae», *Studies in the Use of Fire in Ancient Greek Religion* (New York, 1981) 116-151; P. Ellinger, *La légende*

1. Voir Nilsson *Gr. Feste*, 218-225; *id.*, *Gr. Religion* I, 484; W. Kroll, *RE* XII (1924) col. 766-768, s.v. Laphria; U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Der Glaube der Hellenen* I (Berlin, 1931-1932; Darmstadt², 1955) 374-380; sur sa diffusion, en particulier en Etolie, Phocide et Doride, voir Lerat, *Locriens* II, 161; P. Ellinger, *La légende nationale phocidienne*, *BCH* suppl. XXVII (Paris, 1993) *passim*.

2. Frazer IV, 145-146; Hitzig-Blümner II.2, 812-814; Papachatzis IV, 92-93 avec notes; Herbillon, *Cultes*, 55-74, 118; Nilsson, *Gr. Religion*, 28-29, 484; *id.*, *Gr. Feste*, 218-225; *id.*, *Cults*, 23-25; Burkert, *Gr. Religion*, 27, 62-63 et 97 (sur le festival) et en dernier lieu Y. Lafond, «Artémis en Achaïe», *REG* 104 (1991) 417-418 et 422-431.

3. Pour l'Achaïe, voir Paus. VII. 19, 1 (Artémis Triclararia/Patras); 22, 8 (Athéna/Tritaia); 26, 5 (Artémis/Aigeira); Polyaen. VIII. 59 (Artémis/Pellène); cf. en général Herbillon, *Cultes*, 62-64; Burkert, *Gr. Religion*, 98 et surtout E. Fehrle, *Die kultische Keuschheit im Altertum* (Giessen, 1910) 65-154; Brulé, *Fille d'Athènes*, 347-348.

nationale phocidienne, BCH suppl. XXVII (Paris, 1993) 240-269 et enfin A. Petropoulou («The Laphrian Holocaust at Patrai and its Celtic Parallel. A Ritual with Indo-European Components?», *Grazer Beiträge*, Supplementband 5 [1993] 313-334) qui compare l'holocauste de Patras et les holocaustes grecs, en général, avec les holocaustes celtiques, tous émanant, selon cet auteur, d'une tradition commune indo-européenne.

4. *L'emplacement du temple de Laphria sur l'acropole*. On trouvera une description du site de l'acropole de Patras et des découvertes archéologiques anciennes chez Frazer IV, 143-145; Hitzig-Blümner II.2, 811-812 et surtout Papachatzis IV, 80 n.1 avec les fig. 26-39. L'hypothèse selon laquelle à l'emplacement du temple de Laphria s'élevait à l'époque chrétienne une église dédiée à *Ste-Sophie* et détruite par Villehardouin pendant les travaux de fortification de la citadelle (A. Blouet, *Exp. Morée* I, p. 7; cf. Herbillon, *Cultes*, 58 n. 4), est difficile à prouver (Meyer, «Patrai», col. 2197). Aussi problématique paraît la localisation du temple de Laphria, proposée par G.E. Martini («Excursus de Diana Laphria», *Antiqu. Monum. Sylloge* I [Lipsiae, 1783] 132-144) qui croyait voir quelques soubassements près d'un bastion situé au nord, non loin de la niche où il avait observé le torse d'une statue féminine; il en est de même quant aux hypothèses de Pouqueville (*Voyage* IV, 355-356) et de Thomopoulos (p. 97); ce dernier attribue au temple de Laphria un grand nombre de fûts de colonnes et de chapiteaux doriques, actuellement encastrés dans le mur nord de la forteresse médiévale de Patras (Papachatzis IV, 88 sq. fig. 37 et 41-48); si les médailles impériales de la ville reproduisent exactement la façade de ce temple (NCP, 78 pl. Q XIV), celui-ci devait être hexastyle.

254. Sanctuaire, temple et culte d'Artémis Triclaria Paus. VII.19, 1-6

1. *Sanctuaire d'Artémis Triclaria sur l'acropole*. Artémis Triclaria est, avec Gè-Déméter, une des plus anciennes divinités de Patras;¹ son culte, connu de Pausanias (voir aussi 20, 1-2; 22, 11), est resté purement local. Comme Artémis Limnatis (VII. 20, 8; cf. Herbillon, *Cultes*, 113-116), Triclaria possédait deux sanctuaires : un primitif sur les bords du Mélichos (VII.22, 11) et un autre, postérieur, élevé lors du regroupement des cultes, sur l'acropole de la nouvelle cité (Herbillon, *Cultes*, 41). Le souvenir de ce sanctuaire est resté vivant grâce à la présence, à proximité du temple de Laphria du monument d'Eurypylos (VII.19, 1), héros directement associé aux légendes du culte de Triclaria.

2. *Sanctuaire d'Artémis Triclaria près de la ville, au bord du Mélichos*. Pausanias (VII. 22, 11 : *πόρρω δὲ τοῦ Πατρώων ἄστεως ποταμὸς τε ὁ Μειλίχος καὶ τὸ ἱερόν τῆς Τρικλαρίας (ἐν ᾧ) ἐστίν, ἀγάλμα οὐδέν τι ἔχον. τοῦτο μὲν δὴ ἐστὶν ἐν δεξιᾷ, προελθόντι δὲ ἀπὸ τοῦ Μειλίχου ποταμὸς ἐστὶν ἄλλος κλπ.*) place vaguement le sanctuaire primitif de Triclaria au bord du Mélichos.² L'identification du fleuve avec le petit torrent homonyme qui descend les pentes du *Panachaïcon* au niveau de *Sychaina* (d'où son ancien nom *Sychainiotico* ou torrent de *Voudéni*), immédiatement à l'est de Patras (Frazer IV, 154 et Hitzig-Blumner II.2, 826 avec d'autres renvois), a conduit d'autres savants à chercher le sanctuaire près de *Panò Sychaina*; des membres architecturaux ont été trouvés, en emploi, dans cette même localité, près de l'actuel *Mélichos*, encastrés dans le mur d'une *villa rustica*,³ d'autres, emportés par le fleuve, ont été trouvés dans les remblais qui ont couvert (vers le Ier s. de n.è.) l'ancien pont, mis au jour récemment, sur l'ancien lit du torrent que le fouilleur,⁴ suivant l'opinion courante, identifie avec le Mélichos.

1. Sur l'étymologie de l'adjectif Triclaria, voir Herbillon, *Cultes*, 51-53 et les remarques critiques, sur ce point, de F. Hiller von Gaertringen, in *Gnomon* 6 (1930) 427-428; cf. B. Kruse, *RE* VII A1 (1939) col. 150, s.v. Triclaria; Nilsson, *Cults*, 22.

2. Herbillon, (*Cultes*, 38 n. 3) préfère lire ἄνω au lieu de ἐν ᾧ ou ἐν que donnent les mss et traduit correctement «sur la hauteur»; l'auteur (*op. cit.*, p. 39 aussi, p. 41) reste aussi vague en plaçant ce sanctuaire, au nord de la cité de Patras «dans un site rocheux à peu de distance de son embouchure». A propos de sa représentation sur les médailles impériales de Patras, sous forme de dieu fleuve, voir NCP, p. 75. Zeus Mélichios est honoré à Pellène, en Achaïe : *SEG* 3 (1925) 329; cf. Herbillon, *Cultes*, 50 n. 4.

3. Cf. Papachatzis IV, 101 n. 1; M. Petropoulos, *ArchDelt* 40 (1985) *Chron.*, 120 et fig. 9.

4. I. Papapostolou, *Mél. Triantaphyllou* I, 465 n. 5 : sur ce pont construit en deux phases encore visibles, hellénistique et romaine, voir l'article du même auteur in *Achaia und Elis*, 313-315.

Cette identification traditionnelle a été contestée récemment par M. Petropoulos (*in Achaia und Elis*, 254-56) qui observe que ce petit fleuve — que Pausanias ne pouvait pas voir depuis la mer car il ne forme pas de *delta* — se trouve presque dans la zone urbaine de la cité romaine. La nécropole septentrionale se prolonge au nord du lit et un grand nombre de *villae suburbanae* ont été mises au jour dans la zone environnante (M. Petropoulos, «Ἀγροικίες τῆς Πατραϊκῆς», in P. N. Doukellis et L. G. Mendoni [éd.], *Actes du congrès international, Structures rurales et sociétés antiques* [Besançon, 1994] 404-419 et particulièrement p. 406-407). Le débit du *Sychainiotico* est très faible par rapport à son voisin, le *Velvitsianico*, identifié traditionnellement avec le Charadros (Frazer IV, 158; Hitzig-Blümner II.2, 826 et surtout Papachatzis IV, 136 n. 2) dont le lit est large et très violent.¹ Aucune attention n'a été portée au fait que trois sculptures importantes — datant du Ve siècle et représentant deux guerriers et une Niké — ont été trouvées dans le lit de ce fleuve; l'archéologue qui les a étudiées a supposé qu'elles proviennent d'un temple sur le fronton duquel une amazonomachie (A.I. Τριάντη, Ὁ γλυπτὸς διάκοσμος τοῦ ναοῦ στοῦ Μάξι τῆς Ἡλείας [Athènes, 1985] 116 et 133), thème habituel des temples d'Artémis, était représentée; à ces reliefs étonnants vient s'ajouter la découverte, sur la rive gauche du *Velvitsianico*, du soubassement d'une construction antique et, à côté, les restes du pavement d'une église chrétienne. Ces éléments nous autorisent à ne pas exclure l'idée d'une éventuelle identification du *Velvitsianico* avec le Mélichos.

3. *Le culte d'Artémis Triclaria et son association à Dionysos Aisymnètès*. Le culte de Triclaria connaît plusieurs phases; divinité des eaux aux caractères agricole et orgiastique,² elle devient par la suite protectrice de la cité. L'arrivée et l'adoption du nouveau dieu, appelé Aisymnètès, sont liées, dans la légende, à la suppression définitive des sacrifices humains que les Patrèens offraient à la déesse. A ces coutumes barbares sera dorénavant substitué un rituel plus humain;³ c'est alors que le nom du fleuve change de Amélichos en Mélichos (=amical) qui n'est qu'un euphémisme. Le culte du nouveau dieu supprime progressivement celui d'Artémis Triclaria et connaît, à l'époque romaine, un éclat particulier (20, 1-2).

4. *Festival en l'honneur de Dionysos Aisymnètès et d'Artémis Triclaria*. Chaque année les Patrèens célébraient, en l'honneur d'Artémis et de Dionysos, une fête nocturne, *παννυχίς*, au cours de laquelle un certain nombre de *paides*, garçons et filles, descendaient au bord du Mélichos, couronnés d'épis de blé — comme les anciennes victimes de Triclaria — qu'ils déposaient au sanctuaire de la déesse; après s'être baignés dans le fleuve ils remontaient vers le sanctuaire de Dionysos Aisymnètès, couronnés de lierre (VII. 20, 1-2). L'échange de couronnes et peut-être la baignade dans le Mélichos symbolisent le passage d'une divinité à l'autre; les jeunes quittent Artémis lorsqu'ils sont prêts, comme les épis de blé, pour être consacrés à Dionysos qui représente la sexualité mais également — puisque il porte le titre *Aisymnètès* — la vie civique.⁴

1. Sur Χάραδρος et l'adjectif χαράδρωδης qui définissent le caractère intermittent et puissant d'un fleuve, voir Baladié, *Péloponnèse*, 70-72; sur ce fleuve et sur Mélichos, voir également VII. 22, 11=290.

2. Sur le rapport de cette divinité avec l'eau, voir Nilsson, *Gr. Religion* I, 492-493; sur l'adoration des fleuves, voir O. Waser, *RE* VI.2 (1909) col. 2774-2815, s.v. Flusgötter; Nilsson, *Gr. Religion*, 236-240; Burkert, *Gr. Religion*, 174-175 et surtout, C. Weiss, *Griechische Flussgottheiten in vorhellenistischer Zeit* (1984); F. Hamdorf, *Griechische Kultpersonifikationen der vorhellenistischen Zeit* (Mainz, 1964) 12-16.

3. Voir en général Frazer IV, 146; Hitzig-Blümner II.2, 815-816; Papachatzis IV, 97 n. 1 et 99 n. 1 mais surtout J. Herbillon, «Artémis Triclaria», *MB* 28 (1924) 13-23 et *id.*, *Cultes*, 38-54; Nilsson, *Gr. Feste*, 216-217, et 294-297; *id.*, *Cults*, 17 sqq. Farnell, *Cults* II, 455; J. Toutain, «Les sacrifices humains et le culte des divinités fluviales, principalement dans l'Antiquité grecque», dans le *Congrès de l'Histoire des Religions*, 1923; H. Jeanmaire, *Dionysos. Histoire du culte de Bacchus* (Paris, 1951) 216-217; Vernant, *Mortals and Immortals*, 208-212; Cl. Calame, *Les chœurs de jeunes filles en Grèce archaïque* I (Rome, 1977) 73, 245, 273; Al. Henrichs, «Human Sacrifice in Greek Religion : Three Case Studies», *Fondation Hardt. Entretiens* 27 (1980) 195-242; D.D. Hughes, *Human Sacrifice in Ancient Greece* (Londres-New York, 1991) 86-88; P. Bonnechère, *Le sacrifice humain en Grèce ancienne*, Kernos, Suppl. n° 3 (Athènes-Liège, 1994) 55-62. Y. Morizot, «Artémis, l'eau et la vie humaine», in *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec*, *BCH* Suppl. 28 (1994) 201-216.

4. Sur le bain de purification dans l'eau du fleuve, voir Herbillon, *Cultes*, 46-48; Burkert, *Gr. Religion*, 77-79; Ginouvès, *Balaneutiké*, 384 et n. 3; la bibliographie récente sur cette question de même que sur l'immersion en tant que mort rituelle est réunie par P. Bonnechère, *op. cit.*, 58 n. 187. Herbillon (*Cultes*, 48 n. 2) rapproche cette procession avec celle de 7 jeunes gens et 7 jeunes filles vers le fleuve Sythas, sur la frontière entre l'Achaïe et la Sicyonie : Paus. II.7, 8; cf. Ch. Skalet, *Ancient Sicyon* (Baltimore, 1928) 157.

Pendant la fête du dieu sont transportées au sanctuaire de la ville (Paus. VII.21, 6=266) les statues des trois Dionysos locaux, *Aroeus*, *Mesateus* et *Antheus* (Jessen, *RE* II.1 [1895] col. 1210, s.v. Dionysos Aroeus; E. Meyer, *RE* XVI.1 [1931] col. 1075, s.v. Dionysos Mesateus; Hirschfeld, *RE* I.2 [1894] col. 2376, s.v. Dionysos Antheus) gardées habituellement dans le sanctuaire primitif de Triclaria de Mésoa (Paus. VII.20, 8); ceci explique peut-être le nombre de neuf prêtres et prêtresses du collège qui administrait le culte du dieu (Curtius, *Peloponnesos* I, 437; Bursian, *Geogr. v. Griech.* II, 325; anders Herbillon, *Cultes*, 125 sqq. qui croit que ce collège date de l'époque romaine). Le mode de leur sélection est indiqué par Pausanias (VII.19, 7-20, 2) : ἐκ πάντων ὁ δῆμος προέλπειται; si δῆμος correspond au *populus* des colonies romaines, ἐκ πάντων doit signifier, selon Herbillon (*Cultes*, 125), parmi tous les citoyens sans distinction d'origine, les colons Romains d'une part et les Achéens Patrèens de l'autre. Sur les légendes, rites et organisation du culte de Dionysos Aisymnètès, cf. en général, Frazer IV, 146-147; Hitzig-Blümner II.2, 814-816; Papachatzis IV, 101-102 et également fig. 53-55; Thomopoulos, 214-215; Herbillon, *Cultes*, 44-45 et 123-129; Nilsson, *Gr. Feste*, 294-297; Burkert, *Gr. Religion*, 223. Voir aussi les études qui traitent de points plus particuliers : E. Heghyi, «Der Kult des Dionysos Aisymnetes in Patrae», *AAnthung* 16 (1968) 99-103; M. Massenzio, «La festa di Artemis Triclaria e Dionysos Aisymnetes a Patrai», *SMSR* 39 (1968) 101-132.

5. *Monument d'Eurypylos*. Le culte d'Eurypylos est probablement ancien; il s'agit, sans doute, d'un culte chthonien, lié à la végétation¹ mais l'histoire de Mélanippos et de Komaithò, telle qu'elle est contée par Pausanias, semble une invention plus récente. D'après une légende, Eurypylos, héros thessalien ou olénien, selon une autre version (Paus. VII. 19, 1-10; cf. Herbillon, *Cultes*, 44-46 et 132-135; Nilsson, *Gr. Feste*, 294-297), aurait transporté de Troie à Patras un coffret magique² contenant une idole de Dionysos qu'on attribuait à Héphaïstos (sur l'activité de ce dernier comme sculpteur voir la bibliographie de Lacroix, *Reproductions*, 201 n. 1). Le Périégète doute de la vraisemblance de cette attribution (IX, 41, 2) et signale que les habitants de Patras gardaient secret ce précieux coffret; cf. en général Frazer IV, 146-147; Hitzig-Blümner II.2, 814-815; Papachatzis IV, 94 n.1; sur Eurypylos voir, J. Fontenrose, *Cult and Myth of Pyrrhos at Delphi* (California, 1960) 241-243. Pour le même héros, voir Paus. VII.19, 7-10. Enfin, sur l'oracle de Delphes (Paus. VII. 19, 6; Halliday, *Gr. Divination*, 100) concernant Eurypylos et l'introduction du culte de Dionysos, voir Parke-Wormell, *Delphic Oracle* I, 353 sqq. et II, 219 n° 557.

6. *Eurypylos et son rapport avec le festival*. Eurypylos ne semble pas avoir réellement une place dans le festival bien qu'il reçoive alors un ἐναγισμός annuel, forme de sacrifice commun à tout héros fondateur (cf. Levi, *Pausanias*, 278 n. 96 : sur le rapport entre la résurgence ou le commencement des cultes héroïques et l'Iliade); étrange est l'emplacement de sa tombe sur l'acropole, entre le temple et l'autel d'Artémis Laphria (19, 1 : ἔστι δὲ ἐν τῷ μεταξὺ τοῦ ναοῦ τε τῆς Λαφριάς καὶ τοῦ βωμοῦ πεποιημένον μνήμα Εὐρυπύλου) avec laquelle le héros ne semble pas avoir de lien, d'après la légende relatée par Pausanias. Nilsson (*Gr. Feste*, 217) et Herbillon (*Cultes*, 41; *aliter*, Y. Lafond, *REG* 104 [1991] 419) avaient certainement raison de supposer qu'Artémis Triclaria possédait, à l'origine, son temple sur l'acropole, temple qui fut attribué à Laphria quand son culte fut officiellement introduit à Patras par Auguste. En fait, pendant le festival, trois secteurs de la cité étaient visités : le sanctuaire de Dionysos Aisymnètès, la tombe d'Eurypylos sur l'acropole et le sanctuaire de Triclaria sur le Méilichos; Eurypylos avait un rapport avec chacun d'eux; il était directement lié au mythe de Dionysos et indirectement à celui d'Artémis Triclaria; enfin sa liaison avec Artémis Laphria se faisait grâce à sa proximité et par l'intermédiaire d'un «cult-act» selon le mot de E. Kearns (*op. cit.*, 91-92).

1. Hitzig-Blümner, 815; pour le caractère chthonien d'Artémis et de Dionysos, voir H. Metzger, «Dionysos chthonien», *BCH* 68-69 (1944-1945) 296-339.

2. Représentations sur les monnaies : *NCP*, 75-76 pl. Q I-IV; Papachatzis IV, 101-102 n. 5 et fig. 49; sur les lampes : Petropoulos, *Ἐργαστήρια*, 104-105 et fig. 48, 56. Sur l'idée de dissimulation et sur les pouvoirs magiques des objets cachés, voir M. Delcourt, «Stérilité mystérieuses et naissances maléfiques», *L'Antiquité Classique* 7 (1938) 50-51; Brulé, *Fille d'Athènes*, 133-135.

255. Temple d'Athéna Panachaïs et culte d'Athéna à Patras
Paus. VII.20, 2

Le culte d'Athéna n'est pas autochtone; l'épithète Panachaïs suggère son introduction dans ce pays par les Achéens à une date qui pourrait être relativement récente; la déesse patréenne est installée sur l'acropole dans le sanctuaire même d'Artémis Laphria et elle a une double qualité : celle de protectrice de la cité de Patras mais aussi de tous les Achéens. L'importance de son culte se traduit par le nombre de sanctuaires qu'elle possédait à Patras et la quantité de statues élevées en son honneur dont deux chryséléphantines, dans le sanctuaire de Zeus (Paus. VII. 20, 3=257) et dans l'enceinte sacrée de Limnatis (Paus. VII. 20, 9; cf. Herbillon, *Cultes*, 116). Enfin la troisième était érigée en plein air devant le tombeau de Patreus (Paus. VII. 20, 5=259. 1). Athéna Panachaïs est figurée sur les monnaies de Patras, avec *patera* et lance, dans un temple distyle.¹ Thomopoulos (p. 610 n. 5; cf. Papachatzis IV, 104) pensait que les restes antiques de son temple se trouvaient à l'intérieur de la forteresse franque et plus particulièrement sous les ruines de l'église de *Sainte Sophie*; une inscription (Ἀθηνᾶ Παναχαΐδι) était, selon le même auteur, encadrée sur un des pans du mur de l'église (voir toutefois les réserves de E. Meyer, «Patrai», col. 2197).

B. La ville basse et les monuments de l'agora

Pausanias regroupe la description des monuments de la ville basse autour de deux pôles : l'agora et le théâtre. L'agora est située au voisinage immédiat de l'acropole et sur la pente douce qui s'étend vers le sud; à l'époque romaine elle occupait probablement le même emplacement que l'agora du Moyen Age et des Temps modernes (Frazer IV, 143-145; Hitzig-Blümner, 812 : antiquités). La description du Périégète laisse entendre qu'il s'agissait d'un espace architectural bien délimité; il y mentionne une entrée contiguë au sanctuaire d'Apollon, près de l'odéon (VII.20, 7). Les monuments de l'agora sont disposés autour d'un centre, occupé par le temple de Zeus Olympien. L'odéon est placé, en dehors de l'agora, immédiatement après sa limite occidentale. Il est beaucoup plus difficile de préciser le secteur du théâtre et l'emplacement de tous les sanctuaires situés dans cette zone, le Périégète étant très vague sur ce point (20, 9). L'hypothèse la plus vraisemblable me semble celle de Meyer («Patrai», col. 2199) qui place — pour des raisons spatiales — le théâtre et les sanctuaires proches à l'est de l'agora. Certes, la réponse définitive à cette question ne surviendra qu'après la localisation du théâtre (voir *infra*, n° 263) qui clarifiera maints points obscurs de la topographie urbaine de Patras.

256. Sanctuaire de Cybèle et culte d'Attis sur la route qui mène à l'agora
Paus. VII. 20, 3

Pausanias, quittant l'acropole de Patras sur la route qui conduisait à la ville basse, rencontre le sanctuaire de Cybèle : ἐρχομένῳ δὲ ἐς τὴν κάτω πόλιν Μητρὸς Δινδυμήνης ἐστὶν ἱερόν, ἐν δὲ αὐτῷ καὶ Ἄττις ἔχει τιμάς. La statue de Cybèle est en marbre; celle d'Attis est cachée à tous les regards. Sous l'Empire, les cultes orientaux connaissent une vogue surtout à Patras, cité populeuse et cosmopolite;² Cybèle figure sur plusieurs médailles de la cité.³ Au culte de la Mère des Dieux sont attribués une lampe portant la représentation d'Attis (cf. M. Petropoulos, «Ἄττις καὶ ζωδιακὸς κύκλος στὰ λυχνάρια τῆς Πάτρας», *ArchDelt* 33 [1978] *Meletai* I, 296-317 pl. 84-87), une statue de Cybèle, un relief portant la déesse assise dans un *naïskos* et enfin un autre relief représentant huit Corrybantés jouant de différents

1. *BMC Pelopon.*, 23 pl. V.8 et 26 pl. V.19; *NCP*, 78 sq. pl. Q XIV; sur son culte, cf. en général Frazer IV, 147; Hitzig-Blümner II.2, 816; Papachatzis IV, 104 fig. 56 et surtout Herbillon, *Cultes*, 99-102.

2. Sur l'introduction du culte de Cybèle et d'Attis, voir *supra* VII. 17, 9-12=245; cf. Vermaseren, *Corpus cultus Cybelae Attisque : Graecia atque insulae*, EPRO II, 151-152 n° 481-483; Herbillon, *Cultes*, 80-81; sur le culte de Mithra à Patras, non mentionné par Pausanias et en tout cas plus répandu en occident que dans les provinces orientales, voir Herbillon, *Cultes*, 81-82; Papachatzis IV, 104 n. 1 (fin) et fig. 58-60.

3. *NCP*, 79 pl. Q XVI; cf. Frazer IV, 147; Hitzig-Blümner II.2, 816; Papachatzis IV, 104 n. 1 et fig. 57; certaines monnaies pseudo-autonomes de Patras, portant au revers des attributs d'Attis, pourraient être mis en rapport avec ce culte; voir P. Agalopoulou, in *Achaïa und Elis*, 214-215.

instruments de musique (Pouqueville, *Voyage* IV, 358; cf. Thomopoulos, 197-198).

La localisation par Pouqueville (*Voyage* IV, 357-358; Thomopoulos, 198) du temple de Cybèle au nord de la citadelle, dans une zone s'étendant à droite du quartier *Vlatéro* et plus précisément entre les rues *Ipsilantou*, *Pantanassis* et *Karaiskaki*, est en désaccord avec la description du Périégète; «les soubassements d'un grand édifice, ainsi que des colonnes et des chapiteaux» appartiennent plutôt à une construction funéraire et non pas aux ruines du temple de Dindymène comme le croyait Pouqueville (sur cette confusion voir M. Petropoulos, *ibid. supra*). En revanche, une importante construction en briques sur la rue *Ilias* 6, au sud de l'acropole, fouillée par M. Kōtsaki (*ArchDelt* 39 [1984] *Chron.* B1, 82), correspond mieux avec la topographie patréenne; cette construction, révélée en partie, pourrait avoir un rapport avec la construction fouillée de l'autre côté de la route et identifiée par I. Papapostolou avec l'*Augustalium* (I. Papapostolou, *Δωδώνη* 15.1 [1986] 261-284). Un mur de soutènement au N.-E. de cette dernière rehaussait le niveau de l'acropole qui lui est contiguë.

257. Temple de Zeus Olympien et statues de Zeus, Athéna et Héra
Paus. VII. 20, 3

1. Temple de Zeus Olympien. Pausanias commence sa description de l'agora de Patras par le temple de Zeus Olympien : ἔστι δὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ Διὸς ναὸς Ὀλυμπίου, αὐτὸς τε ἐπὶ θρόνου καὶ ἐστῶσα Ἀθηνᾶ παρὰ τὸν θρόνον, τῆς τε Ἥρας ἄγαλμα τοῦ Ὀλυμπίου πέραν. Plusieurs corrections ont été proposées pour ce passage, certainement corrompu; Curtius (*Peloponnesos* I, 455) proposait de remplacer καὶ τῆς Ἥρας par τῆς τε Ἥρας, correction qui rend ce passage compréhensible; la précision topographique qui suit τοῦ Ὀλυμπίου πέραν se rattache alors tout naturellement au temple d'Apollon (Hitzig-Blumner II.2, 816; Herbillon, *Cultes*, 96-97); sur la statue d'Héra, reproduite (l'attribution n'est pas certaine) sur les médailles, voir *NCP*, 80 pl. Q XVIII; cf. Chr. Kardara, «Problems of Hera's Cult Images», *AJA* 64 (1960) 343-358. Assez confuse est l'information de Thomopoulos (198 n. 4 qui à la p. 213 indique toutefois l'église de St-Nicolas!), selon laquelle G. Wheler avait aperçu encastré dans un mur de l'église *St-Georges* un relief représentant un paon, symbole de la déesse, assis sur une plante à trois branches.

La coexistence des statues de cette triade dans un temple de Zeus aurait pu faire penser au culte de *Zeus Capitolinus* connu dans plusieurs villes romaines (sur son culte à la colonie voisine de Corinthe, voir Paus. II.4, 5; cf. M. Walbank, «Pausanias, Octavia and Temple E at Corinth», *ABSA* 84 [1989] 380-382 avec d'autres renvois). Ce culte aurait pu être introduit dans la colonie par Auguste lui-même ou par ses successeurs; on pourrait supposer que les colons utilisèrent, pour les besoins du nouveau culte, le vieux temple de Zeus qui était sur l'agora de Patras (Plin., *Hist.Nat.* XXXV, 172=398; Vitruv., II. 8, 9=578); de telles transformations sont attestées en Italie, à partir d'Auguste, quand commença la diffusion de ce culte dans les provinces (voir Papapostolou, *in Achaia und Elis*, 306-367).

2. Statue cultuelle et reproductions sur les médailles. La statue cultuelle de Zeus, assis dans le temple et tenant une victoire et un sceptre, est présentée sur les médailles du règne d'Hadrien; l'hypothèse concernant l'érection ou la restauration de ce temple par Hadrien est fragile; Pausanias garde sur ce sujet un silence mystérieux (cf. Herbillon, *Cultes*, 96-97). Zeus est richement représenté sur les médailles impériales de Patras sous des types différents (*NCP*, 79, pl. Q XVII); une variante très connue, du règne de Néron, représente le dieu debout, jeune, imberbe, tenant l'aigle et le sceptre; elle est accompagnée de l'inscription *Jupiter Liberator* (Cook, *Zeus* II, 1214). Cette représentation de Zeus παῖς n'est pas, selon E. Levy¹ d'inspiration romaine; elle est plutôt à rapprocher du Zeus παῖς d'Aigion dont Pausanias avait vu deux statues (VII.23, 9; 24, 4=infra 308); l'auteur (*Nickle Numismatic Papers* [1984]174) voit une signification politique dans cette association : «just as *Diana Laphria* symbolized Patrae's new interests in Calydon and Locris, the boy Zeus indicates some political arrangement involving Patrae et Aigion»; l'hypothèse est séduisante, mais l'absence de preuves nous laisse très sceptiques.

3. Emplacement du temple de Zeus. Si, comme on le suppose, l'agora correspond effectivement à la place *St-Georges* (Thomopoulos, 200; Herbillon, *Cultes*, 91; Papapostolou, *in Achaia und Elis*, 307

1. «Jupiter Liberator at Patrae and the Boy Zeus of Aigion», *Actes du XIe Congrès d'Archéologie classique* (Athènes, 1988) 131-135.

et 309), le temple de Zeus pourrait être localisé à l'emplacement de l'actuelle église du *Pantocratôr*; cette dernière serait alors construite sur les fondations du temple de Zeus; de ce secteur proviennent quelques éléments architecturaux (cf. Thomopoulos, 199 et n. 3).

4. *Le temple d'Héraclès*. Dans ce passage le manuscrit présente une lacune, ce qui explique la confusion et l'absence de toute mention du temple d'Héraclès décrit d'autre part par Vitruve et Pline; ce temple était construit, comme celui de Zeus, en briques, bien que ses colonnes et épistyles aient été en marbre (Vitr. II. 8, 9=578; Pline, *Hist. Nat.*, XXXV.172=398; cf. Frazer IV, 147; Hitzig-Blümner II.2, 816; Papachatzis IV, 108 n.1; Herbillon, *Cultes*, 93-94). D'après Plutarque (*Ant.* 60, 2=422), lors du séjour d'Antoine à Patras (en 32/1 av. J.-C.), l'Héracléion prit feu après avoir été frappé par la foudre. Héraclès est lié à la légende d'Eurypylos et au culte de Dionysos Aisymnêtès à Patras (VII.19, 9-10); il figure barbu sur une monnaie de la période hellénistique (*BMC Pelopon.*, 23 pl. V.8) et sur des médailles de l'époque impériale avec la légende HERCVLI AUGUSTO (*BMC Pelopon.*, 27 pl. V.20; *NCP*, 82); son culte est répandu en Achaïe (Herbillon, *Cultes*, 132-137; sur les statues d'Héraclès trouvées à Patras, voir Thomopoulos, 205 n. 3 et Papachatzis IV, 98 fig. 50 et 51).

258. Sanctuaire et statue en bronze d'Apollon nu Paus. VII. 20, 3-4

1. *Emplacement du sanctuaire d'Apollon*. Il est «en face» ou «au-delà de l'Olympéion», (Paus. VII. 20, 3 : Τοῦ Ὀλυμπίου πέραν ἱερόν τε Ἀπόλλωνος πεποιήται καὶ Ἀπόλλων χαλκοῦς, γυμνὸς ἑσθῆτος) et plus précisément à l'extrémité de l'agora non loin de sa porte sud (VII. 20, 7 : ἐν Πάτραις δὲ ἴοντι ἐκ τῆς ἀγορᾶς, ἧ τὸ ἱερόν τοῦ Ἀπόλλωνος, πύλη κατὰ τὴν ἕξοδον ἐστὶ ταύτην). Un autre sanctuaire contenant une statue d'Apollon était situé dans le bois sacré, au bord de la mer (VII. 21, 11). Apollon de Patras portait peut-être l'épithète νόμιος (Hitzig-Blumner II.2, 816-817) car dans son temple étaient déposés les documents officiels de la cité, gravés sur pierre (cf. M. Holleaux, *REG* 10 [1897] 292; *infra*, n° 698, ll. 48-49).

2. *Statue cultuelle d'Apollon*. La statue d'Apollon est en bronze et le dieu est représenté nu, foulant de l'un de ses pieds un crâne de boeuf (VII.20, 3); cette image n'est pas exactement reproduite sur les médailles de la cité de l'époque impériale (Hitzig-Blümner II.2, *ibid. supra* et surtout Herbillon, *Cultes*, 103-107); elle rappelle un passage homérique (*Il.* XXI, 446 sqq.; cf. G. Bacher, *De Pausaniae studiis Homericis* [Halis Saxonum, 1919] 29-30; sur le type statuaire d'Apollon au bucrane, voir V. Yemen, *EAA* II [1959] 211 s.v. Bucranio; O. Palagia, *LIMC* II [1984] cat. n° 341).

3. *Statue d'Apollon à l'odéon de Patras*. Pausanias (VII.20, 6) mentionne une autre statue d'Apollon, élevée à proximité de l'odéon, lui-même contigu de l'agora; cette statue, fabriquée avec le butin de guerre après la victoire sur les Galates (Paus. X. 23, 9-13; pour le même événement, voir Paus. VII. 18, 6=*251 et X. 22, 6=262; cf. Hitzig-Blümner II.2, 817; Papachatzis IV, 111 n.1 et surtout Herbillon, *Cultes*, 105), pourrait être reproduite sur certaines monnaies, frappées sous Marc Aurèle et Commode (Apollon tient la victoire dans la main droite et une branche dans la gauche; voir *NCP*, 84; sur ce type de représentation du dieu, voir O. Palagia, *op. cit.*, n° 396); elle fut probablement transférée à l'odéon au IIe siècle de notre ère.

Deux statues d'Apollon, l'une de style archaïque, l'autre d'époque hellénistique proviennent de Patras (A. De Ridder, *Les bronzes antiques du Louvre* [Paris, 1913-1915] n° 109 et 188; cf. Thomopoulos, 216 et notes; Herbillon, *Cultes*, 107).

259. Statue d'Athéna en plein air et tombe de Patreus. L'odéon de Patras Paus. VII. 20, 5-6

1. *Statue d'Athéna en plein air sur l'agora*. Ἔστι δὲ ἐν ὑπαίθρῳ τῆς ἀγορᾶς ἀγαλμά τε Ἀθηνᾶς καὶ πρὸ αὐτοῦ Πατρέως τάφος. Ἔχεται δε τῆς ἀγορᾶς τὸ ὠδεῖον. Papachatzis (IV, 109 n.1 et fig. 61) discute de l'identification possible d'une statuette d'Athéna, découverte à Patras au XIXe siècle¹ à

1. Cf. C. Smith, «A New Copy of Athena Parthenos», *ABSA* 3 (1896-97) 121-149; Picard, *Manuel* II, 378 et 923 addenda; S. Ras, «L'amazonomachie d'Athéna Parthénos» *BCH* 68-69 (1944-1945) 178; F. D. Stavropoulos, Ἡ ἀσπίς τῆς Ἀθηνᾶς Παρθένου (Athènes, 1950) *passim*; E.B. Harrison, *Hesperia* 35 (1966) 107 et V. M. Strocka, *Pirais Reliefs und Parthenos-schild* (Bochum, 1967) *passim*; Papachatzis IV, 109-110 fig. 61.

celle, qui, selon Pausanias, se dressait à proximité de l'odéon de la cité; il s'agit d'une banale copie de l'époque romaine de l'Athéna de Pheidias (Ph. Petsas, «Ἄγαλμα Ἀθηνᾶς καὶ τάφος Πατρῴως ἐν Πάτραις», *ArchAnAth* 5 [1972] 502-504). Ph. Le Bas (*RA* 1 [1844] 279) a vu, semble-t-il, une statue d'Athéna(?) acéphale à l'intérieur de l'acropole de Patras. Enfin une statue de Marsyas en bronze, conservée au Musée britannique provient de Patras, voir A.S. Murrey, «Marsyas, bronze trouvé à Patras», *Gazette Archéologique* 5 (1879) 241-248; cf. Thomopoulos, 214-215. La statue d'Athéna était en or et en ivoire comme celle d'Athéna Panachais sur l'acropole de la cité (cf. Picard, *Manuel* II, 923 [addenda]); cette précision est citée étrangement plus bas (20, 9).

2. *L'odéon de Patras*. L'odéon situé sur l'extrémité S.-O. du plateau de la ville basse est placé par Pausanias à la suite de l'agora : ἔχεται δὲ τῆς ἀγορᾶς τὸ ὠδεῖον. Pausanias est impressionné par la beauté de cette construction, qu'à ses yeux seul l'odéon d'Athènes surpasse. Elle est de dessin plus simple et de matériaux plus modestes (*opus reticulatum*); la date de sa construction est postérieure à l'année 125 ap. J.-C., date de la construction de l'odéon de Nicopolis qui lui sert de modèle (cf. R. Meinel, *Das Odeion. Untersuchungen an überdachten antiken Theatergebäude* [Frankfurt am Main, 1980] 267-280 et pl. 107-109; G.G. Izenour, *Roofed Theaters of Classical Antiquity* [New-Haven-London, 1992] 140-141) et antérieure à la rédaction des *Achaïca*, c'est à dire l'année 173/4 ap. J.-C.¹ La destruction de l'Odéon vers la fin du IIIe siècle pourrait être mise en rapport avec les invasions barbares (voir Meyer, «Patrai», col. 2198).

260. Statues dorées de Patreus, Preugénès et Athérion sur la porte sud de l'agora Paus. VII. 20, 7

En quittant l'agora, à l'endroit où se trouve le sanctuaire d'Apollon (20, 3=258, 1), une porte de sortie présente les statues dorées de Patreus, Preugénès et Athérion. Cette porte était exactement en face du sanctuaire de Limnatis, situé en dehors de l'enceinte de l'agora de Patras (voir n° suivant); la décoration des portes, dont l'intention première est religieuse et fort ancienne, s'est développée à l'époque hellénistique, cf. Picard, *Manuel* I, 434 et n. 2-3 et en général Frazer IV, 149; Hitzig-Blümner II.2, 818; Papachatzis IV, 114 n. 2; Nilsson, *Gr. Feste*, 59.

Le tombeau de Preugénès était situé, devant(?) le sanctuaire d'Athéna, à l'intérieur de l'enceinte sacrée de Limnatis (20, 9 : πρὸ δὲ τῆς Ἀθηνᾶς τοῦ ἱεροῦ Πρευγένους μνήμα ἔστιν· ἐναγίζουσι δὲ καὶ τῷ Πρευγένει κατὰ ἔτος, ὡσαύτως δὲ καὶ Πατρῷι, τὴν ἑορτὴν τῆς Λιμνάτιδος ἄγοντες) et celui de Patreus sur l'agora avant la statue en plein air d'Athéna (20, 5; sur sa localisation hypothétique, voir Ph. Petsas, *ArchAnAth* 5 [1972] 502-505). L'emplacement de la tombe de Preugénès pourrait, selon un auteur moderne (E. Kearns, «Between God and Man : Status and Function of Heroes and their Sanctuaries», *Fondation Hardt. Entretiens* 37 [1990] 89), aider à une meilleure intégration de la nouvelle déesse dans le complexe cultuel de la cité. Très séduisante est la thèse (voir Vivi Papaspyropoulou, «Θεοὶ καὶ ἥρωες τῆς παιδικῆς ἡλικίας στὴν Ἀρχαία», *Actes du deuxième congrès des études achéennes* [Athènes, 1986] 168) selon laquelle les statues, attribuées par Pausanias à Preugénès et Athérion, représentent en réalité les Dioscures puisqu'ils sont jeunes; des groupes de deux ou trois enfants sont vénérés en Grèce et sont désignés par divers termes (cf. Nilsson, *Gr. Feste*, 213); ces statues rappellent l'origine lacédémonienne des Achéens; Preugénès et Athérion acquièrent peut-être l'individualité après leur intégration dans l'histoire de la fondation de la ville; voir H. Kähler, *RE* VIIA1 (1939) col. 448, s.v. Triumphbogen.

1. Cf. en général, Frazer IV, 148-149; Hitzig-Blümner II.2, 817-818; Thomopoulos, 200-202 qui cite certains voyageurs qui l'appellent théâtre. Pour les travaux de restauration et les fouilles plus récentes, voir les chroniques de *BCH* 62 (1938) 460; 82 (1958) 726; 83 (1959) 618; 84 (1960) 690; 85 (1961) 680-682; 86 (1962) 749; 98 (1974) 619, 622 et 625; Papachatzis IV, 110-111 et 114 n. 1 (datation) avec les fig. commentées 62-70. Très intéressant est l'article de E. Mastrocostas, in *Encyclopédie Δομῆ*, s.v. Ὠδεῖον; en revanche la thèse inédite de E. Gatopoulou (*Ἀρχαῖο ὠδεῖο Πατρῶν*, Athènes, 1976) laisse à désirer.

C. Monuments hors de l'agora

261. Sanctuaire et temple d'Artémis Limnatis Paus. VII. 20, 7-9

1. *Origine du culte de Limnatis et festival en son honneur.* Selon le Périégète (VII.20, 8), le culte d'Artémis Limnatis fut introduit de Sparte par Preugénès, père de Patreus; son *xoanon* cultuel, comme celui de Triclaría, était déposé dans le sanctuaire primitif de Mésoa, toponyme utilisé ici au lieu de Mésatis qu'on rencontre plus bas (VII. 21, 14); il s'agit donc d'une *kômé* de Patras et non pas de la Mésoa spartiate (Paus. III.16, 9). La statue¹ était transférée dans le sanctuaire de la ville lors de la fête annuelle de la déesse. Preugénès est présenté dans le mythe (20, 8) comme figure typique du fondateur qui transporta de Sparte à Mésoa le *xoanon* d'Artémis Limnatis, y établissant ainsi son culte (VII. 20, 8-9) : τὸ δὲ ἄγαλμα τὸ ἐκ τῆς Λακεδαιμόνου τὸν μὲν ἄλλον χρόνον ἔχουσιν ἐν Μεσόῳ, ὅτι καὶ ἔξ ἀρχῆς ὑπὸ τοῦ Πρευγένου ἐς τοῦτο ἐκομίσθη τὸ χωρίον· ἐπειδὴν δὲ τῆ Λιμνάτιδι τὴν ἑορτὴν ἄγωσι, τῆς θεοῦ τις τῶν οἰκετῶν ἐκ Μεσόας ἔρχεται τὸ ξόανον κομίζων τὸ ἀρχαῖον ἐς τὸ τέμενος τὸ ἐν τῇ πόλει. Le transport rituel d'une statue de culte n'est pas rare en Grèce (M.P. Nilsson, *Gr. Feste*, 212; *id.*, «Die Prozessionstypen im griechischen Kult», *Opuscula selecta* I [Lund, 1951] 174-175); il servait à assurer la liaison entre des deux sanctuaires en attirant l'attention sur l'ancien lieu de culte (cf. E. Kearns, «Between God and Man : Status and Function of Heroes and their Sanctuaries», *Fondation Hardt. Entretiens* 37 [1990] 88-89).

2. *Diffusion du culte de Limnatis.* En général sur le culte d'Artémis Limnatis à Patras et à Sparte, voir Frazer IV, 149; Hitzig-Blümner II.2, 818; Papachatzis IV, 115 n. 1 et 116 n. 1; Herbillon, *Cultes*, 109-118; Nilsson, *Gr. Religion* I, 493-494; *id.*, *Gr. Feste*, 210-213; *id.*, *Cults*, 113-114. Plus spécialement pour Sparte, voir Ul. Sinn, «Das Heiligtum des Artemis Limnatis bei Kombothekra», *AthMitt.* 96 (1981) 25-71, particulièrement pp. 31-32 avec les n. 23-24 : diffusion du culte. Sur la relation naturelle d'Artémis avec l'eau voir Muthmann, *Mutter und Quelle*, 220-263; Y. Morizot, «Artémis, l'eau et la vie humaine», in *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec*, *BCH Suppl.* 28 (1994) 201-216.

3. *Emplacement des temples d'Artémis Limnatis.* Les emplacements des deux sanctuaires — celui de la campagne et celui de la ville — restent inconnus; vue la topographie de l'agora et l'indication de Pausanias (VII.20, 7=262. 1; cf. Herbillon, *Cultes*, 113-116) : τῆς δὲ ἀγορᾶς ἀντικρυς κατὰ ταύτην τὴν διεξοδὸν τέμενος ἔστιν Ἀρτέμιδος καὶ ναὸς Λιμνάτιδος, le sanctuaire d'Artémis Limnatis, entouré de galeries (VII.20, 9; cf. Curtius, *Peloponnesos* I, 443; Bursian, *Geogr. v. Griech.*, 328) devrait se situer à l'est de l'odéon.

262. Sanctuaire et statues d'Asclépios Paus. VII. 20, 9

1. *Sanctuaires d'Asclépios.* Pausanias mentionne deux sanctuaires d'Asclépios à Patras; le premier est vaguement placé avec d'autres sanctuaires (20, 9), près de l'enceinte sacrée de Limnatis : τούτου δὲ τοῦ τεμένους <ἐγγύς> ἔστι καὶ ἄλλα τοῖς Πατρεῦσιν ἱερά· πεποιήται δὲ ταῦτα οὐκ ἐν ὑπαίθρῳ, ἀλλὰ ἔσοδος ἐς αὐτὰ διὰ τῶν στοῶν ἔστι τὸ μὲν δὴ ἄγαλμα τοῦ Ἀσκληπιοῦ, πλὴν ἔσθητος, λίθου τὰ ἄλλα;² l'association entre Artémis et Asclépios, suggérée par Herbillon (*Cultes*, 87), est fortement vraisemblable (voir exemples similaires in Fr. Graf, «Heiligtum und Ritual. Das Beispiel der Griechisch-Römischen Asclepieia», *Fondation Hardt. Entretiens* 37 [1990] 185-186); en revanche, l'hypothèse du même savant concernant la possession par Asclépios d'un sanctuaire primitif à Mésatis duquel il aurait émigré vers l'agora de Patras, en même temps qu'Artémis Limnatis, c'est à dire au moment du transfert des cultes des bourgs environnants dans la nouvelle ville de Patras, semble moins plausible.

L'autre (27, 14) sanctuaire d'Asclépios est placé par le Périégète «de l'autre côté de l'acropole près des portes qui conduisent à Mésatis» (trad. de J. Herbillon, *Cultes*, 87), ὑπὲρ τὴν ἀκρόπολιν τῶν

1. L'Artémis reproduite, sous différentes positions, sur les médailles impériales de Patras pourrait être aussi bien Limnatis que Triclaría, voir le commentaire *ad* Paus. VII.19, 1=254.

2. Cf. Frazer IV, 151-152; Hitzig-Blümner II.2, 821; Herbillon, *Cultes*, 8 et 86-87; Papachatzis IV, 116 n. 2 : sur la phrase τούτου δὲ τοῦ τεμένους <ἐγγύς> ἔστι καὶ ἄλλα τοῖς Πατρεῦσιν ἱερά.

πυλῶν ἐστὶν ἐγγὺς αἰ ἐπὶ Μεσάτιν ἄγουσιν; cet emplacement du sanctuaire, avant une porte de la ville, n'est pas inhabituel, (voir Fr. Graf, *op. cit.*, 170-172). Il a été proposé de localiser ce sanctuaire sur une plus haute colline, au N.-E. de l'acropole (Hitzig-Blumner II.2, 818; Thomopoulos, 222 et 206 n. 2), au voisinage de laquelle ont été découverts, au XIXe siècle, des fragments d'une stèle (Thomopoulos, 206 n. 1 avec un faux renvoi à A.-J. et E. Isambert, *Itinéraire descriptif, historique et archéologique, de l'Orient* [Paris, 1861] 335) et une statue mutilée du dieu (J. Martha, *BCH* 3 [1879] 191 n. 5; *AthMitt* 4 [1879] 126; cf. Herbillon, *Cultes*, 88 n. 5). I. Decoulacou a fouillé, au S.-E. de l'acropole (rue *Odighitrias*) une construction monumentale qui pourrait bien correspondre au temple d'Asclépios; malheureusement l'absence de publication nous prive de toute autre supposition.

2. *Statues cultuelles et culte d'Asclépios*. Pausanias précise que la statue cultuelle d'Asclépios du sanctuaire situé près de l'enceinte sacrée de Limnatis est en marbre à l'exception de son vêtement, τὸ μὲν δὴ ἄγαλμα τοῦ Ἀσκληπιοῦ, πλὴν ἐσθῆτος, λίθου τὰ ἄλλα (VII.20, 9; à Titané, en Corinthie, la statue du dieu était en bois mais couverte d'une tunique en laine blanche et d'une cape) Asclépios, contrairement aux vieux dieux olympiens, est toujours représenté drapé; en général le *chiton* est fait du même matériau que la statue mais il y avait comme on vient de le voir des variantes (cf. Edelstein-Edelstein, *Asclepius* I, T 669, 678 et 784, vol. II, 217).

Le culte d'Asclépios semble populaire à Patras (Herbillon, *Cultes*, 86-90; L. Kolonas, «Ἡ ἱατρικὴ στὴν ἀρχαία Πάτρα», *Ἀρχαϊκὴ ἱατρικὴ* 7 [1989] 34-58); le dieu figure sur les monnaies (*NCP* 85, pl. Q XXIV; *BMC Pelopon.*, 28 n° 42-43, pl. VI.4; cf. Herbillon, *Cultes*, 88 n. 1; Papachatzis IV, 129 fig 92); on le voit sur deux bas-reliefs en marbre, où des processions, probablement, de malades sont sculptées¹ et un autel votif inscrit (M. Sašel-Kos, *Inscriptiones latinae in Grecia repertae. Additamenta ad CIL III* [Faenza, 1979] 36 n° 56).

D. Monuments dans le secteur du théâtre

263. Temple de Némésis et d'Aphrodite à proximité du théâtre Paus. VII. 20, 9

1. *Théâtre à Patras*. Pausanias interrompt son récit sur la vieille divinité de Limnatis et sur les divinités vénérées à proximité de son sanctuaire et clôt le chapitre XX en indiquant qu'il y avait près du théâtre les temples de Némésis et d'Aphrodite : τοῦ θεάτρου δὲ οὐ πόρρω Νεμέσεως ναὸς καὶ ἕτερός ἐστιν Ἀφροδίτης. I. Papapostolou (*BCH* 113 [1989] 368) pense, à juste titre, que le chapitre 21 doit commencer par cette dernière phrase et non par καὶ Διονύσου κατὰ τοῦτο τῆς πόλεως ἐστὶν ἱερὸν qui fait la suite naturelle; le théâtre est à nouveau signalé après une longue parenthèse sur la légende concernant Koréso et Callirhoé (21, 6 : τοῦ θεάτρου δὲ ἐγγὺς πεποιήται Πατρεῦσι γυναικὸς ἐπιχωρίας τέμενος). Le secteur du théâtre, tout en étant à proximité de l'agora, s'en distingue et il est dissocié du *téménos* de Limnatis.

Malheureusement, les informations du Périégète ne nous aident pas à préciser l'emplacement du théâtre. La description laisse entendre qu'on doit le rechercher dans le secteur de l'odéon où le terrain présente une conformation naturelle avantageuse; la récente découverte, dans cette même zone, d'un amphithéâtre, renforcerait l'idée de l'existence d'une zone homogène de spectacles. Parmi les voyageurs modernes, seul Pouqueville (*Voyage* IV, 364; cf. Thomopoulos, 204) avait observé les ruines du théâtre dans le secteur proche de l'Odéon : «le théâtre qui n'en était pas éloigné se reconnaissait encore de mon temps à une cavité demi-circulaire ouverte à l'occident, au-dessous des boucheries»; aucun autre voyageur ne confirme cette information et les degrés enfouis, après la dernière guerre, sous les fondations d'une nouvelle construction, au sud de l'odéon, doivent appartenir plutôt à un escalier donnant accès au plateau de l'odéon (Je dois cette information à l'amabilité de G. Pavlatos, ancien restaurateur du Musée de Patras).

2. *Amphithéâtre, théâtre ou stadion*. Papachatzis (IV, 119 n. 1) commentant la phrase τοῦ θεάτρου δὲ ἐγγὺς πεποιήται identifie les restes d'une construction en briques, trouvés en 1979/80 à la fin de la

1. Frazer IV, 144; J. Martha, *op. cit.*, 191 n. 5; Thomopoulos, 222-223; Papachatzis IV, 130 n. 3 et 129 fig. 91; U. Hausmann, *Kunst und Heilung. Untersuchungen zu den griechischen Asklepiosreliefs* (Potsdam, 1948) n° 19 et 126.

rue *Gérocostopoulou*, comme appartenant au théâtre de l'époque romaine; la suite de la fouille a contredit cette hypothèse, le rapport entre la longueur et la largeur de cette construction [2:1] indiquant qu'il s'agissait plutôt d'un stade ou d'un amphithéâtre. La date de cette imposante construction n'est pas certaine; I. Papapostolou (*BCH* 113 [1989] 366 et n. 37) pense que la construction avait commencé dans la première moitié du II^e siècle ap. J.-C. mais nous ne disposons d'aucun élément permettant de l'associer à la générosité d'Hadrien.

Cette construction — contrairement à ce que pensent les fouilleurs — était déjà connue par certains voyageurs. R. Pococke (*Description of the East and Some other Countries* III [London, 1743-1745] 176) en avait vu ses ruines : «there are small ruins, probably of a Circus, which on one side seem to had the advantage of a rising ground for the seats»; J. Spon et G. Wheler (*Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant, fait aux années 1675 et 1676*, II [Lyon, 1678] 14; G. Wheler, *Journey into Greece* [London, 1682] 295) se demandaient s'il s'agissait d'un cirque ou d'un stade; ils précisaient, toutefois, qu'on voyait encore sur le côté une série d'arcades en arrivant par la mer; celles-ci rappelaient les médailles de Patras avec les représentations du port de la ville sur lesquelles on voyait au fond des arcades similaires (*NCP*, 81 pl. Q XXI-XXIII). Dans le nouveau plan d'urbanisme de Patras, élaboré par Bulgaris au XIX^e siècle, cette zone est restée libre (voir J. Dimakopoulos, «Roman Manifestations in Neo-classical Greece», *Architectura* [1986] 22-41).

Pausanias ne dit rien sur ce monument et ce silence est inexplicable si le monument existait vraiment. I. Papapostolou pense non pas à un oubli volontaire mais à une confusion de sa part; selon lui, le Périégète appelle théâtre ce qui en réalité n'est qu'un amphithéâtre. De tels mélanges ne sont pas rares; les poètes, par exemple, emploient constamment le mot *theatrum* pour désigner *amphitheatrum* qui est un mot plus récent (I^{er} s.); il en est de même chez certains autres auteurs.¹ Cette explication, fragile à notre avis, suppose que la cité de Patras ne possédait pas de véritable théâtre ou que celui-ci avait été transformé, avant la visite du Périégète, en amphithéâtre correspondant mieux aux exigences et aux affinités culturelles des habitants de la ville; les nombreuses et récentes découvertes épigraphiques et archéologiques concernant les *munera gladiatoria* (cf. A. Rizakis, *BCH* 108 [1984] 533-542; *id.*, *ZPE* 82 [1990] 201-208; Papapostolou, *op. cit.*, 367-401) montrent la popularité des jeux de cirque dans cette colonie d'anciens vétérans.

3. *Les temples de Némésis et d'Aphrodite*. Les temples de Némésis et d'Aphrodite sont placés par le Périégète près du théâtre : τοῦ θεάτρου δὲ οὐ πόρρω Νεμέσεως ναὸς καὶ ἕτερός ἐστιν Ἀφροδίτης· μεγέθει μεγάλα λίθου λευκοῦ τὰ ἀγάλματα (sur ce passage voir en général Hitzig-Blümner II.2, 818; Papachatzis IV, 116 n. 3 : sur Némésis et fig. 71 : Aphrodite sur les monnaies). Le premier est identifié par I. Papapostolou à une salle à trois entrées, trouvée à proximité de la grande construction en briques; à ce *Némésion*, l'auteur associe un relief de Némésis, remployé dans la nécropole nord de la cité, et suppose que le temple d'Aphrodite doit se situer dans la même zone; le relief date de la fin du règne de Trajan ou du début du règne d'Hadrien et pourrait provenir de l'amphithéâtre, situé à 100 m de distance du lieu de découverte; souvent les *Nemeseia* sont intégrés dans les constructions des amphithéâtres ou des théâtres ou sont situés à leur proximité (Papapostolou, *op. cit.*, 368-378 et fig 16 : relief).

Dans ce passage, Pausanias met l'accent sur la proximité des temples de Némésis et d'Aphrodite; le voisinage des deux cultes pourrait s'expliquer par leur «association»; cette «association» de cultes doit appartenir à une période récente de la religion patréenne; voir Herbillon, *Cultes*, 146 qui évoque la proximité sémantique des deux déesses et surtout la meilleure mise au point de cette question par B.C. Dietrich, *Death, Fate and the Gods* (London, 1965) 157-176 et V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 240. A l'époque romaine le culte de Némésis fut mis au service de l'Empereur et de l'Etat romain (M.B. Hornum, *Némésis, the Roman State and the Games* [Leiden-New-York, 1993] 33 n. 16, 44, 53 et 65).

1. Dion Cassius, par exemple, emploie soit le mot θεάτρον, soit la périphrase explicative θεάτρον κυνηγητικόν; Dio Cass. LXII, 18; LIX, 10; XLIII.22, 3 et LI, 3; voir R. Etienne, *REL* 43 (1965) 216-219.

264. Sanctuaire de Dionysos Calydonios

Paus. VII. 21, 1-5

Dans le même secteur du théâtre (VII. 20, 9 fin) est placé le sanctuaire de Dionysos Calydonios : καὶ Διονύσου κατὰ τοῦτο τῆς πόλεως ἔστιν ἱερόν. D'après le Périégète ce culte fut introduit à Patras à l'époque d'Auguste quand l'Empereur fit présent aux Patrèens de la statue cultuelle du dieu transférée de Kalydon (cf. Frazer IV, 149-150; Hitzig-Blümner II.2, 819; Papachatzis IV, 117-118 et notes : sur les légendes concernant ce culte; sur le même sujet, voir surtout Parke-Wormell, *Delphic Oracle* I, 333; enfin Herbillon, *Cultes*, 129-131). Dionysos Calydonios est peut-être représenté sur les monnaies de Patras (*NCP*, 76 pl. Q 5) et sur des lampes de la période romaine (Petropoulos, *Ἐργαστήρια*, 100 fig. 77, 81). Sur l'emplacement hypothétique de ce sanctuaire, voir *infra*, n° 266.

265. Sanctuaire pour une femme indigène près du théâtre et trois statues de Dionysos

Paus. VII. 21, 6

Τοῦ θεάτρου δὲ ἐγγὺς πεποιήται Πατρεῦσι γυναικὸς ἐπιχωρίας τέμενος. Διονύσου δὲ ἔστιν ἐνταῦθα ἀγάλματα, ἴσοι τε τοῖς ἀρχαίοις πολίσμασι καὶ ὁμώνυμοι· Μεσατεὺς γὰρ καὶ Ἄνθεὺς τε καὶ Ἄροεὺς ἔστιν αὐτοῖς τὰ ὀνόματα (Cf. Frazer IV, 150; Hitzig-Blümner II.2, 820; Papachatzis IV, 119 n. 3; Herbillon, *Cultes*, 122-123; sur les statues de Dionysos, conservées dans ce sanctuaire, voir Paus. VII. 19, 6). Pausanias ne donne pas le nom de la divinité indigène; Herbillon (*Cultes*, 123) pense qu'il s'agit d'une vieille divinité locale au pouvoir magique (anders Robert, *Pausanias* 121, 1). L'expression τοῦ θεάτρου δὲ ἐγγὺς est vague dans la mesure où nous ignorons l'emplacement de ce dernier (*supra*, n° 263. 1). Levi (*Pausanias*, 282 n. 104) se demande s'il ne s'agit pas de l'odéon.

*E. Sanctuaires situés sur la voie qui, de l'agora, conduit à la mer***266. Sanctuaire de Dionysos Aisymnètès**

Paus. VII. 21, 6

Le sanctuaire de Dionysos Aisymnètès se trouvait sur le côté droit de la route qui, depuis l'agora, conduisait à la mer : τὸ δὲ ἱερόν τοῦτο ἐς τὰ ἐπὶ θαλάσση τῆς πόλεως ἐρχομένοις ἔστιν ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ (Paus. VII. 21, 6; cf. Hitzig-Blümner II.2, 820). I. Papapostolou (*in Achaia und Elis*, 310-311; cf. également Papachatzis IV, 120 n.1 et fig. 26) pense que cette ὁδὸς est identique à la voie dallée dont il a découvert plusieurs tronçons tout au long de l'actuelle rue *Gounari*; toutefois cette voie ne se dirige pas vers le plateau de l'agora mais vers celui de la place actuelle de Psila Alonia, située plus à l'ouest (Papapostolou, *op. cit.* 310 n. 29 et plan de la p. 317). Plus vraisemblable nous semble l'identification — suggérée par M. Petropoulos — de la ὁδὸς du Périégète avec une voie romaine dallée, parallèle à la précédente et située plus au nord (aux n° 17 et 18 du plan de Papapostolou); cette voie, qui correspond *grosso-modo* avec l'actuelle rue *Philopoemenos*, conduit directement vers le port dont les installations sont actuellement bien localisées (voir n° 36 du plan de Papapostolou). Précisons que trois chapiteaux corinthiens, trouvés dans un fossé de la rue *Hagiou Georgiou* en face de la rue *Philopoemenos*, dans le même secteur (Papapostolou, *ArchDelt* 27 [1972] *Chron.* B1, 282; cf. *id.*, *in Achaia und Elis*, 310 n. 38), pourraient provenir d'une des constructions mentionnées par le Périégète sur cette route.

Dans le jardin du consulat de France (actuellement rue *Sissini*, dépôt des Antiquités de Patras), Pouqueville (*Voyage* IV, 363; cf. Thomopoulos, 304) avait fouillé un édifice en briques qu'il identifia avec le temple de Dionysos Aisymnètès; dans cette édifice il a découvert une tête «du type de Bacchus». Cette identification est en désaccord avec la description du Périégète qui place ce sanctuaire ἐς τὰ ἐπὶ θαλάσση τῆς πόλεως ἐρχομένοις ἔστιν ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ. Plus convenable avec la description du Périégète semble être la localisation, à cet endroit, du temple de Dionysos Kalydonios placé dans le secteur du théâtre (voir *supra*, n° 264).

267. Statue cultuelle de Sôtéria

Paus. VII. 21, 7

Ce culte est très ancien car il fut, selon la légende, introduit par Eurypylos «après qu'il eut été guéri

de sa folie» (cf. Hitzig-Blümner II.2, 820); toutefois, la date réelle de son introduction à Patras et en général en Achaïe (voir *infra* VII. 24, 3=307 : sanctuaire en l'honneur de cette même déesse à Aigion) n'est pas certaine.

L'emplacement des ruines du temple de Sôtéria, sous les fondations de l'église de *Ste-Catherine* (voir Thomopoulos, 204; Meyer, «Patrai», col. 2202) ne correspond pas à la description de Pausanias qui place ce sanctuaire après celui de Dionysos Aisymnètès. Ἀπὸ δὲ τοῦ Αἰσυμνήτου κατωτέρω ἰόντι ἄλλο ἱερὸν καὶ ἄγαλμα λίθου· καλεῖται μὲν Σωτηρίας κλπ. Il en va de même pour la localisation de Pouqueville (*Voyage* IV, 362). Papachatzis (IV, 120 n. 2) commente la contradiction avec le passage VII.19, 8-9 concernant le lieu de débarquement d'Eurypylos; cf. H. Wiener, *Götternamen* (Bonn, 1896) 37.

F. Monuments proches du port

268. Port de Patras

Paus. VII. 21, 7

L'ancien port était situé au sud de l'actuel, là où les voyageurs avaient observé quelques blocs de l'ancienne jetée (Pouqueville IV, 358-359; Dodwell, *Tour*, 119; Leake, *Travels* II, 133-134; Puillon-Boblaye, *Recherches*, 22; cf. Frazer IV, 150; Hitzig-Blümner II.2, 820). Ce port aménagé n'existait pas au temps de Strabon (VIII.7, 5=C 387), il a apparemment été construit au Ier ou IIe siècle de n.è. Les représentations sur les monnaies du début du IIIe s. donnent une idée de ces installations portuaires,¹ confirmées en partie par la découverte récente des vestiges (voir I. Papapostolou, *in Achaïa und Elis*, 315 et pl. 10 [p. 314]).

269. Temple et statue de Poséidon

Paus. VII. 21, 7-9

Le culte de Poséidon fut probablement introduit en même temps que celui des autres divinités olympiennes (sur son «association» hypothétique avec Aphrodite voir Herbillon, *Cultes*, 141-142) groupées sur l'agora de Patras pour lesquelles il n'existe pas de légendes locales et qui ne portent donc pas d'adjectifs (Hitzig-Blümner II.2, 820 : culte et adjectifs; pour les dieux Ἴππιου, voir Bodson, *Ἰερά ζώα*, 152-153 et n. 225-230). Poséidon et Aphrodite étaient les deux grandes divinités portuaires de la cité. Le dieu possédait un temple, près du port, orné d'une statue. Sur la représentation du dieu sur les monnaies de l'époque impériale, voir *BMC Pelopon.*, 28 pl. V.7; *NCP*, 81 pl. Q XIX-XXIII; cf. Herbillon, *Cultes*, 141 n. 4; Frazer IV, 150; Papachatzis IV, 121 n. 1 et 2; 122 n. 1 et 2; 128 fig 90a et b. Une statue, découverte à Patras, représente peut-être Poséidon; voir *AthMitt* 4 (1879) 125; Picard, *Manuel* IV, 501-502; cf. Herbillon, *Cultes*, 142 n. 3.

La localisation du temple de Poséidon soit sur la place de *Psila alônia*² soit sur la rue *Kalavrytôn* (Thomopoulos, 206) est invraisemblable de même que l'hypothèse de Papachatzis (IV, 126 col. B) le plaçant au croisement des rues *Kanacari* et *Triôn Navarchôn*.

270. Sanctuaires d'Aphrodite

Paus. VII. 21, 10-11

1. *Le culte d'Aphrodite*. Aphrodite est la divinité patréenne la plus riche en sanctuaires; elle possède quatre sanctuaires en bord de mer (VII.21, 10-11); deux d'entre eux sont voisins de celui de Poséidon; dans le même secteur, πρὸς τῷ λιμένι, elle possédait une enceinte sacrée et un temple dans

1. Voir *NCP*, 81 et pl. Q XXI-XXIII; K. Lehmann-Hartleben, *Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeers*, *Klio*, Beiheft 14.1 (1923) 210 sqq et fig. 6, 7, 8 : tables des monnaies; Meyer, «Patrai», col. 2200; M.J. Price-L. Trell, *Coins and their Cities. Architecture on the Ancient Coins of Greece, Rome and Palestine* (London, 1977) pl. 60-61; Papachatzis IV, 129 fig. 90 et 92.

2. Pouqueville, *Voyage* IV, 362; les colonnes à chapiteau corinthien trouvées à cet endroit appartiennent plutôt à une riche *villa urbana*, cette zone ayant révélé d'autres riches demeures de la période romaine; l'auteur soupçonnait d'ailleurs un quartier résidentiel; cf. Meyer, «Patrai», 2201-2204.

le bois sacré, situé au bord de la mer, ἔστι δὲ σφισι καὶ ἄλλος ἐπὶ θαλάσση (dans le même bosquet Pausanias signale un temple d'Apollon et un champ de courses très bien aménagé). Enfin un autre sanctuaire d'Aphrodite, voisin de celui de Némésis, est mentionné près du théâtre (VII.20, 9; sur son culte, voir Herbillon, *Cultes*, 143-146; V. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 241-242). La déesse de l'amour était honorée par plusieurs statues;¹ à celles-ci il faut ajouter le torse d'une statue de la déesse(?), mentionnée par F. von Duhn (*AthMitt* 3 [1878] 65) et celui d'une autre statuette provenant d'une villa, située au milieu de la place de *Psila alonia*; voir Thomopoulos, 205 et n 3 et 219-222; pour une autre statuette et une mosaïque de l'époque romaine, voir *BCH* 98 (1974) *Chron.* 629 fig. 730; *loc. cit.*, 102 (1978) *Chron.*, 685.

A Patras, Aphrodite ne porte aucune épiclèse, à moins que Pausanias n'en ait pas conservé le souvenir (cf. Papachatzis IV, 122 n. 3 : sur les épiclèses d'Aphrodite); quatre temples d'Aphrodite étaient groupés en bord de mer, près du port où l'on trouve souvent des sanctuaires de la déesse de l'amour (cf. V. Pirenne-Delforge, *op. cit.*, 372-373 et 402 et 434); malgré la popularité de son culte, Aphrodite n'apparaît pas sur les médailles de l'époque impériale; la déesse ne figure que sur une médaille impériale aux côtés de la statue chrysléphantine d'Artémis Laphria; voir *NCP*, 77, pl. Q fig. X; Papachatzis IV, 92 fig. 40; une tête d'Aphrodite est, probablement, représentée sur les monnaies de la période hellénistique : *NCP* 81 n° 13; Papachatzis IV, 116 fig. 71; ce type d'Aphrodite est souvent représenté sur les monnaies de Corinthe : voir D. Musti et M. Torelli, *Pausania. Guida della Grecia* II (1986) 233-234; cf. en général Herbillon, *Cultes*, 147 n. 3; V. Pirenne-Delforge, *op. cit.*, 240 n. 10. Il y a une relation étroite entre la déesse et les représentations d'Eros — statues et médailles — connues à Patras (A. Milchhöfer, *AthMitt* 4 [1879] n° 4; *NCP*, 86 : *Commode*).

2. *Associations du culte d'Aphrodite avec ceux d'Apollon, Némésis et Arès.* Des «associations» de son culte avec ceux de Poséidon, d'Apollon, de Némésis et d'Arès (voir Herbillon, *Cultes*, 145-146 et en général, V. Pirenne-Delforge, *op. cit.*, 455-458) les plus probables sont celles concernant Némésis et le dieu de la guerre (Cf. K. Tümpel, *Ares und Aphrodite. Eine Untersuchung über Ursprung und Bedeutung ihrer Verbindung* [Leipzig, 1880] *passim*); le dernier ne possédait qu'une statue au voisinage de celles d'Apollon et d'Aphrodite (VII.21, 10-11 : les statues d'Arès et d'Apollon étaient en bronze, celle d'Aphrodite en marbre et en bois). Le culte d'Arès (VII.21, 10) est peu diffusé en Achaïe; on ne le connaît qu'à Tritaia (Paus. VII.22, 8-9=285); son culte est connu également par les monnaies d'Aigion et de Corinthe; Arès figure sur plusieurs médailles de Patras, au IIe s. ap. J.-C. (*NCP*, 82; cf. Herbillon, *Cultes*, 149-150, qui l'identifie plutôt avec Mars dont le culte fut introduit, selon lui, par les colons Romains).

271. Temples et statues d'Apollon et d'Aphrodite dans le bois sacré près de la mer Paus. VII.21, 11

Les emplacements de ces temples restent inconnus; Thomopoulos (p. 70) attribuait à tort les grands blocs que Pouqueville (*Voyage* IV, 358-359) avait signalés sous l'eau et qui faisaient partie peut-être de la jetée du port, aux fondations du temple d'Aphrodite (cf. Meyer, «Patrai», col. 2204 avec toute la bibliographie relative à cette question). Sur le bois sacré, près de la mer, voir en général Papachatzis IV, 123 n.1

272. Sanctuaire de Déméter et source divinatoire à côté du bois sacré Paus. VII. 21, 11-13

1. *La source mantique et le culte de Déméter.* Le temple commun de Gè-Déméter-Koré, contigu au bois sacré (Birge, *Groves*, 155=A 458), s'élevait près d'une source sacrée, renommée pour ses qualités mantiques.² Le culte de Gè (Herbillon, *Cultes*, 35-37) doit être plus ancien que celui de la triade

1. Paus. VII.20, 9 et 21, 10-11; on lui attribue diverses statuettes de bronze, trouvées à Patras (A. De Ridder, *Les bronzes antiques du Louvre* I (Paris, 1913) n°167 avec l'inscription sur le devant COPYBA et sur le revers ANEΘEKE; Herbillon (*Cultes*, 147 n. 2) estime également de Patras un autre bronze de la Bibliothèque nationale, trouvé en Morée; cf. E. Babelon et J.-A. Blanchet, *Catalogue des bronzes de la bibliothèque nationale* (Paris, 1895) 90 n° 200.

2. Sur la nature chthonienne de l'eau, voir M. Ninck, *Die Bedeutung Wassers in Kult u. Leben d. Alten. Eine Symbolgeschichtliche Untersuchung*, *Philologus Suppl.* 14 (1921; réimpr. anast. 1960) chap. 1 sqq et particulièrement, p. 50; cf. aussi Muthmann, *Mutter und Quelle*, 117 et 149.

agraire Gè-Déméter-Koré, dominée par Déméter; d'après le Périégète, il y avait une représentation rare de ces trois divinités — Déméter et Koré debout à côté de Gè assise — dans le bois sacré du port; cf. L. Bechi, *LIMC* IV.1 (1988) *Addenda*, col. 882 n° 455.

Déméter supplanta progressivement Gè, en sa qualité mantique; le sanctuaire porte son nom et elle est invoquée avant la consultation;¹ l'oracle est consacré aux consultations médicales, au temps de Pausanias, quand le culte de Déméter-Cérès connaît un nouvel éclat (*CIL* III 498=7269; 6096); l'usage du miroir n'est pas une pratique de divination inconnue pendant l'Antiquité mais elle est relativement rare en Grèce; voir Bouché-Leclercq, *Divination* I, 340 sqq.; sur le mode de divination par catoptromancie, cf. en général Frazer IV, 150-151; Hitzig-Blümner II.2, 821 et plus particulièrement Bouché-Leclercq, *Divination* II, 255-256; Halliday, *Gr. Divination*, 151; A. Delatte, La catoptromancie grecque et ses dérivés (Liège-Paris, 1932) 135-138 et 167-169; Ch. Picard, «Déméter, puissance oraculaire», *RHR* 122 (1940) 102-124.

La source a gardé ses qualités miraculeuses jusqu'à nos jours; pour l'adoration de St-André sur ce même lieu à partir de la période chrétienne, voir E. De Borghgrave, *Croquis d'Orient. Patras et l'Achaïe* (Bruxelles, 1908) 22; W.H.D. Rouse, *Greek Votive Offerings. An Essay in the History of the Greek Religion* (Cambridge, 1902; réimpr. anast. Hildesheim-New York, 1976) 38; 188 n. 2; Herbillon, *Cultes*, 37 n. 2; pour la survivance des cultes anciens, voir en général W.W. Hyde, *Greek Religion and its Survivals* (New York, 1963) *passim*.

2. *Localisation de la source et du sanctuaire de Déméter.* La source se trouve dans un antre souterrain d'une architecture élégante, décrit par Cyriaque d'Ancône (L. Mehus, *Kyriaci Anconitani itinerarium nunc primum etc.* [Florentiae, 1742] 29-30; E.W. Bodnar, *Cyriacus of Ancona and Athens* [Bruxelles, 1960] 33) et à sa suite par d'autres voyageurs (voir bibliographie in Meyer, «Patrai», col. 2200; sur son état actuel, voir Thomopoulos, 208; Papachatzis IV, 126-129 et les fig. commentées 85-88 : résumé des descriptions de la source par les voyageurs).

Le sanctuaire de Déméter doit être recherché dans le secteur des églises actuelles de *St-André* sur la côte, où les voyageurs signalent quelques ruines dessinées par Sir W. Gell (deux dessins inédits du Musée britannique; cf. Levi, *Pausanias*, 283 n. 187 : fin); l'identification de ces ruines est difficile, malgré les fouilles récentes sur ce site (Papachatzis IV, 128 fig. 89). Le riche dépôt de lampes trouvé au voisinage du port (rue *Bouboulinas* 67-69) appartient, selon M. Petropoulos (*Ἐργαστήρια*, 169-175), à un *Λυχνομαντήριον* associé plutôt à Déméter qu'à Apollon ou Sérapis qui possèdent également des sanctuaires dans le secteur du port. Sur le culte de Déméter à Patras, voir en général Hitzig-Blümner II.2, 821; Frazer IV, 150-151; Farnell, *Cults* III, 12; Nilsson, *Gr. Religion*, 168. Meyer, *Pausanias*, 649 et surtout Herbillon, *Cultes*, 35.

273. Sanctuaires de Sarapis, d'Aegyptos et de son fils Bélôs, près du bois sacré Paus. VII. 21,13

La présence de deux sanctuaires de Sarapis à Patras montre la faveur dont jouissait son culte dans cette cité maritime (cf. Hitzig-Blümner II.2, 821; Papachatzis IV, 130 n. 2); le culte de sa parèdre Isis n'est connu que par une monnaie de la fin de la période hellénistique (*NCP*, 82; cf. M. Amandry, «Monnayage en Achaïe émis sous l'autorité d'Antoine [40-31]», *INJ* 6-7 [1982-83] 1-6 et pl.1). Le culte d'Isis et Sarapis est très répandu en Achaïe; sanctuaire d'Isis à Boura (25, 9); statues d'Isis et de Sérapis à Aigeira (26, 7); culte d'Isis à Pellène (*PractArchEt* 1932, 79 n° 2=SEG 11 [1954] 1273). Sur ces cultes, voir en général W. Hornbostel, *Sarapis Studien zur Überlieferungs-geschichte den Erscheinungsformen und Wandlungen des Gestalt eines Gottes*, *EPRO* 22 (1973) *passim*; F. Dunand, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, *EPRO* 26 (1973) *passim*; F. Solmsen, *Isis among the Greeks and Romans* (Cambridge Mass., 1979) *passim*; M. Totti, *Ausgewählte Texte der Isis und Serapis Religion* (Hildesheim, 1985) *passim*; S.A. Takacs, *Isis and Sarapis in the Roman World* (Leiden-New York-Koln, 1995) *passim*. La présence du tombeau d'Aegyptos dans l'un des deux sanctuaires et l'association avec

1. P. Amandry, *La mantique apollinienne à Dephes. Essai sur le fonctionnement de l'oracle* (Paris, 1950) 211 n. 4 pense que rien ne prouve que les oracles étaient rendus au nom de l'une de ces divinités mais comme le fait remarquer Ginouvès, *Balaneutiké*, 204 n. 8 «s'il en avait été autrement, Pausanias ne l'aurait-il pas indiqué?»

l'ancien bourg d'Aroé ne sont aucunement des preuves de l'ancienneté du culte de Sarapis (cf. Herbillon, *Cultes*, 82-85).

Pausanias place ces sanctuaires près du bois sacré sans autres précisions : ἐν Πάτραις δὲ πρὸς τῷ ἄλσει καὶ ἱερά δύο ἐστὶ Σαράπιδος. Une grande salle hypostyle avec deux rangées de quatre piliers carrés et une construction accolée octogone avec une mosaïque représentant la personnification du Nil, découverte à Patras (rue *Maizōnos* 205 et *Triōn Navarchōn*) pourrait être identifiée avec le *Sarapeion* de la ville (*ArchDelt* 28 [1973] *Chron.*, 214 sqq. et fig. 7 pl. 181α-στ, 182, 183α; Papapostolou, in *Achaïa und Elis*, 313 et n. 52; cf. Papachatzis IV, 125 fig. 84).

274. Les femmes à Patras et l'industrie du byssos

Paus. VII. 21, 14

Αἱ δὲ γυναῖκες εἰσιν ἐν ταῖς Πάτραις ἀριθμὸν μὲν καὶ ἐς δις τῶν ἀνδρῶν· Ἀφροδίτης δέ, εἴπερ ἄλλαις γυναῖξι, μέτεστι καὶ ταύταις. βίος δὲ αὐτῶν ταῖς πολλαῖς ἐστὶν ἀπὸ τῆς βύσσου τῆς ἐν τῇ Ἥλιδι φυομένης· κεκρυφάλους τε γὰρ ἀπ'αὐτῆς καὶ ἐσθῆτα ὑφαίνουσι τὴν ἄλλην. Le sens de la phrase concernant les femmes de Patras, Ἀφροδίτης μέτεστι κλπ. est plein d'ambiguïté; s'agit-il d'une allusion à la prostitution à laquelle les patréennes se livraient avant de se marier (Curtius, *Peloponnesos* I, 439; cf. Herbillon, *Cultes* 148 n. 1; Meyer, «Patrai», col. 2220), comme faisaient les femmes en Asie Mineure et particulièrement en Lydie (Herod. I, 93; Str. XII.8, 14) mais également en Syrie et en Egypte et enfin dans la voisine Corinthe.¹ Regebogen (*RE Suppl.* VIII [1056] col. 1033, s.v. Pausanias) pense qu'une telle hypothèse est justifiée par le grand nombre de récits érotiques présents dans les *Achaïca* (voir *supra* p. 53) et Meyer (*Pausanias*, 649) semble partager cette supposition; Heer (*Pausanias*, 55) observe que le Périégète masque, volontairement, ce passage ambigu mais la preuve du sous-entendu est fournie par le «dédoublément» sur les femmes de Patras : elles ne sont pas seulement hiérodules (Ἀφροδίτης μέτεστι) mais en même temps très jolies, «nulle part on ne pouvait voir des femmes plus charmantes». Frazer (IV, 152), pense que «Ἀφροδίτης μέτεστι, is clearly equivalent to the adjective ἐπαφροδίτος, lovely, charming»; la présence de μέτεστι parle en faveur de cette interprétation, adoptée par W.H.S. Jones (éd. Loeb; cf. également Thomopoulos, 211-12; Papachatzis IV, 130 n. 4) mais c'est le seul endroit où Pausanias fait une remarque de ce genre (Hitzig-Blümner II.2, 821-822).

Selon Pausanias, les femmes de Patras étaient deux fois plus nombreuses que les hommes et gagnaient leur vie par le tissage du byssos, genre de lin très renommé; sur la culture du byssos, voir Paus. V.5, 2; VI.25, 5; 26, 6; X.32, 11; Plin., *Hist. Nat.* XIX.20; cf. Hitzig-Blümner II.2, 821-822 et Papachatzis IV, 130 n. 6; Olck, *RE* III.1 (1897) col. 1108-1144, s.v. byssos; *Kleine Pauly* I (1964) col. 978-979; Herbillon, *Cultes*, 147-148; H. Blümner, *Technologie und Terminologie Gewerbe und Künste bei Griechen und Romern* I [Leipzig, 1875] 187. Sur les matières premières et la production textile, voir en général E. Nipszvczka, «Matières premières et stades préliminaires de la production textile», *Archivum Philologiae* (Warsaw, 1965) 30-46 (*non vidi*). Sur les termes grecs utilisés pour désigner les différentes fibres de lin, voir D.J. Georgacas, «Greek Terms for "Flax", "Linen" and their Derivatives and the Problem of Native Egyptian Phonological Influence on Greek of Egypt», *DOP* 13 [1959] 253-269. Les produits textiles de Patras continuaient à avoir une bonne renommée pendant la période byzantine (R.J. Forbes, *Studies in Ancient Technology IV* (Leiden, 1964²) 38 sq.

Cités continentales : Pharai et Tritaia

Pausanias interrompt son récit sur Patras (voir la suite ci-dessus VII. 22, 10 sqq.=288) pour décrire les monuments des cités continentales (cf. Hitzig-Blümner II.2, 825) Pharai et Tritaia; il omet curieusement Léontion qu'il ne pouvait apparemment pas atteindre par la même voie (sur l'emplacement de

1. P. Debord, *Aspects sociaux et économiques de la vie religieuse dans l'Anatolie Gréco-romaine* (Leiden, 1982) 96-97 et 362 n. 169; W. Fauth, «Sakrale Prostitution im Vorderen Orient und im Mittelmeerraum», *JbAC* 31 (1988) 24-39; B. MacLachlan, «Sacred Prostitution and Aphrodite», *SR* 21 (1992) 145-162; Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 117-127.

cette ville voir Str. VIII.7, 5=531. 9). Il prévient le lecteur que ces cités, comme d'ailleurs Dymé, étaient attribuées par Auguste (22, 1=276 et 22, 6=283) à la colonie de Patras. L'image qu'il donne ne laisse aucun doute sur leur décadence politique, économique et démographique. Toutefois, il est beaucoup plus explicite dans sa description des cultes de Pharai.

4. La cité de Pharai

275. La cité de Pharai : emplacement et distances

Paus. VII. 22, 1 et sqq.

Pausanias mentionne à Pharai la présence de deux bois sacrés; l'un sur les rives du fleuve où poussaient des platanes séculaires (22, 1), l'autre consacré aux Dioscures et situé à 15 stades de la cité sans aucune autre précision (22, 5). Un plus long développement est consacré au culte d'Hermès Agoraios (22, 2-4=278) dont la statue s'élevait au milieu de l'agora (22, 2); son culte était lié à un oracle dont Pausanias décrit le mode de divination en stipulant qu'il était également pratiqué en Egypte dans le sanctuaire d'Apis (22, 4). Au culte d'Hermès sont liés le Ἑρμοῦ νόμα (22, 4=279) et les poissons sacrés. Le Périégète précise qu'il y avait, près de la statue d'Hermès, trente pierres carrées que les habitants de Pharai vénéraient en donnant à chacune le nom d'un dieu; il se contente de rappeler que les Grecs, aux temps anciens, honoraient les dieux avec des pierres. Ce qui surprend à Pharai c'est l'importance du culte d'Hermès et les traits archaïques des cultes, en général.

1. *Emplacement de la cité de Pharai* (VII. 22, 1). La cité est placée par le Périégète près du Péiros que les riverains appelaient à cet endroit Piéros : ποταμός δὲ ρεῖ πλησίον Φαρώων Πιέρος, ὁ αὐτὸς ἔμοι δοκεῖν ὅς καὶ τὰ Ὠλένου παρέξεισιν ἐρείπια, ὑπὸ ἀνθρώπων τῶν πρὸς θαλάσση καλούμενος Πειῖρος. Les ruines de Pharai se trouvent sur une petite éminence sur la rive gauche du Péiros, dans le secteur du village actuel *Prévédos*; la meilleure description est celle de Puillon-Boblaye, *Recherches*, 21; cf. également Frazer IV, 152; Hitzig-Blümner II.2, 822; Neratzoulis, *Pausanias*, 54. n. 5 et surtout F. Bölte, *RE* XIX.2 (1938) col. 1796-1797, s.v. Phara, Pharai (1). Papachatzis (IV, 130 n. 6) met l'accent sur l'importance de la haute vallée du Péiros à l'époque mycénienne. De nouvelles découvertes archéologiques sur le site même de Pharai apportent quelques précisions intéressantes. La cité occupe un espace d'environ 1 km² dont le point central est l'église de *Panaghia* bâtie en partie avec du matériel antique; des ruines appartenant probablement à des constructions de caractère public, sont enfouies sous la chaussée de la nouvelle route nationale, 100 m à l'est de l'église (M. Petropoulos, *ArchDelt* 43 [1988] 164); un riche dépôt sacré a été fouillé 250 m vers le nord; il a donné des figurines appartenant à un sanctuaire (M. Petropoulos *ArchDelt* 45 [1990] sous presse). Des restes d'un bain de la période romaine sont encore visibles plus au sud-est, de l'autre côté de la route (env. 100 m). Des objets divers, briques, tuiles, tessons, monnaies et inscriptions se trouvent dans l'ensemble du secteur; à noter que les murs de toutes les maisons de *Prévédos* contiennent des matériaux antiques. Parmi les sites périphériques datant de la période hellénistique et romaine le plus important est celui de *Hellénico*, situé au N.-O. du village homonyme.

2. *Distance entre Patras et Pharai* (22, 1) : ὁδὸς δὲ ἐς Φαράς Πατρέων μὲν ἐκ τοῦ ἄστεως στάδιοι πεντήκοντά εἰσι καὶ ἑκατόν, ἀπὸ θαλάσσης δὲ ἄνω πρὸς ἡπειρον περὶ ἑβδομήκοντα. La distance de 150 stades (= 26, 5 km) depuis Patras, donnée par le Périégète, est très supérieure à celle de la route directe actuelle (18 km). Certains voyageurs ont pensé que l'ancienne voie suivait la vallée du Péiros jusqu'à son débouché et se dirigeait ensuite vers Patras par la côte (voir Fraser IV, 152 avec d'autres références); cet itinéraire est trop long; en revanche il en existe un autre qui atteint la mer par la vallée du *Therianou*, au niveau du village actuel de *Kaminia*; la distance (14 km=70 stades) correspond exactement à celle qui séparait, selon le Périégète, Pharai de la côte; de là on peut atteindre Patras soit par la côte soit par une voie située plus à l'intérieur et qui correspond mieux à l'itinéraire antique; la distance est de 16 km, c'est à dire 80 stades; cf. Meyer, *Pausanias*, 644, 3631.

276. Annexion de Pharai à la colonie de Patras

Paus. VII. 22, 1

Τελοῦσι μὲν ἐς Πάτρας δόντος Αὐγούστου. La forme juridique de cette dépendance n'est pas claire; il est très probable que Pharai, Tritaia (le Périégète utilise la même expression : VII. 22, 6=283) et plus tard Dymé (VII.17, 5=241 : Αὐγουστος δὲ ὕστερον καὶ προσένειμεν αὐτὴν Πατρεῦσιν) devinrent

tributaires de la nouvelle colonie; cf. Hitzig-Blümner II.2, 822; G.F. Hertzberg, *Geschichte Griechenlands seit dem absterben des Antiken Lebens bis zur Gegenwart I* (Gotha, 1876-1879) 496; Kornemann, *RE IV* (1900) col. 549 n° 248; Herbillon, *Cultes*, 18 sqq.; Papachatzis IV, 130 n. 6 (fin); mieux Ul. Kahrstedt, *Historia I* (1950) 550 sqq. et A.D. Rizakis, in *Mél. Triantaphyllou II*, 765-771.

277. Le fleuve Péiros et le bois de platanes

Paus. VII. 22, 1

1. *Le fleuve Péiros*. Sur les différents noms du fleuve, voir le commentaire *ad Str.* VIII. 3, 11=522. 1 où figurent d'autres renvois à la bibliographie moderne sur cette question.

2. *Le bois de platanes*. Commentaire du passage avec des parallèles cités par les Anciens, cf. Frazer IV, 152; Hitzig-Blümner II.2, 822-823.

278. Agora de Pharai : statue d'Hermès barbu et mode de divination

Paus. VII. 22, 2-4

A Pharai Pausanias est frappé par l'agora et par ses caractéristiques antiques; elle est vaste comme les agora anciennes et en son milieu se dresse une statue d'Hermès Agoraios; elle a une forme quadrangulaire; auprès d'elle est installé un oracle; il y a aussi une source consacrée à Hermès avec des poissons sacrés : Περίβολος δὲ ἀγορᾶς μέγας κατὰ τρόπον τὸν ἀρχαιότερόν ἐστιν ἐν Φαραῖς, Ἐρμοῦ δὲν ἐν τῇ μέσῃ τῇ ἀγορᾷ λίθου πεποιημένον ἄγαλμα ἔχον καὶ γένηα· ἐστῆκώς δὲ πρὸς αὐτῇ τῇ γῆ παρέχεται μὲν τὸ τετράγωνον σχῆμα μεγέθει δὲ ἐστὶν οὐ μέγας κλπ. Sur ce passage et plus particulièrement sur la forme quadrangulaire de la statue d'Hermès, voir Frazer IV, 152-153 et Hitzig-Blümner II.2, 823; Papachatzis IV, 131 n. 2-3 et *infra* Paus. VII, 27, 1=338 (Hermès Dolios de Pellène); cf. Paingear, *Hermès*, 338 : sur l'autel en marbre, situé aux pieds de la statue.

Hermès semble être à Pharai le dieu maître à tel point que certains ont été tentés de lire sur un fragment de Callimaque (Schneider, fr. 117) Φαραῖος au lieu de Φεραῖος : ὅπερ Φαραῖος αἰνεία θεός, «Hermès, toi qui est loué comme dieu de Pharai» (Paingear, *Hermès*, 69-70). Néanmoins il ne possède pas de *naos* comme cela lui arrive très fréquemment, c'est un ami du plein air; Pausanias ne mentionne pas toujours ses sanctuaires; c'est le cas par exemple pour Patras où les monnaies de bronze de Commode et de Caracalla nous donnent une idée de son temple; elles représentent le dieu assis entre deux colonnes et sous un fronton (*NCP*, 86, pl. R IV-V; *BMC Pelopon.*, 29 n° 51, pl. VI. 7-8); son culte n'a pas besoin de *cella* (cf. Paingear, *op. cit.*, 336-337). Hermès aurait peut-être un culte à Aigion comme semble l'indiquer une statue en marbre trouvée au sud de la ville; voir G. Körte, *AthMitt* 3 (1878) 95-103; cf. Papachatzis IV, 142 pl. 108.

Très original était le mode de divination. Après avoir accompli un rituel préliminaire, le fidèle chuchote à l'oreille de la statue d'Hermès (sur le sens passif du ψιθυρός, voir H. Usener, «Psithyros», *RhM* 59 [1904] 623-624=*id.*, *Kleine Schriften IV* [1913] 467-469; H. Herter, «Hermes. Ursprung und Wesen eines griechischen Gottes», *RhM* 119 [1976] 235) la question pour laquelle il désire une réponse; il s'éloigne ensuite en bouchant ses oreilles; lorsqu'il s'est écarté d'un périmètre défini, il ôte ses mains et les premières paroles entendues constituent la réponse de l'oracle : καὶ ἐρωτᾷ πρὸς τὸ οὖς τὸν θεὸν ὁποῖόν τι καὶ ἐκάστῳ τὸ ἐρώτημα ἐστὶ. τὸ ἀπὸ τούτου δὲ ἄπεισιν ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἐπιφραξάμενος τὰ ὄτα· προελθὼν δὲ ἐς τὸ ἐκτὸς τὰς χειρᾶς ἀπέσχευ ἀπὸ τῶν ὠτῶν, καὶ ἦστινος ἂν ἐπακούσῃ φωνῆς, μάντευμα ἤγειται. Ce genre de divination, qui ne semble pas particulière à Hermès,¹ correspondait à ce que les Grecs appelaient κληδοπισμός ou κληδομαντεία d'après κληδών qui signifie «voix du hasard». Le culte d'Hermès Agoraios est connu dans un grand nombre de cités grecques (*FGrH* n° 336 [Zephyros] F 1-2; Wentzel, *RE* 11 [1893] col. 881-882, s.v. Agoraios n° 3). Hermès de Pharai présente des ressemblances intéressantes avec Hermès Dolios de Pellène (voir le commentaire *ad Paus.* VII.27, 1=338).

1. Voir Paus. IX. 11, 7; cf. H. Usener, *Götternamen. Versuch einer Lehre von der religiösen Begriffsbildung* (Bonn, 1929) 276; Bouché-Leclercq, *Divination I*, 154 sq. et II, 399-340; Halliday, *Gr. Divination*, 230; Nilsson, *Gr. Religion I*, 168; Paingear, *op. cit.*, 463-464; J.-P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs I* (Paris, 1974) 165-166.

279. Source d'Hermès et poissons sacrés

Paus. VII. 22, 4

Ἐν Φαραῖς δὲ καὶ ὕδωρ ἱερὸν ἐστὶ τοῦ Ἑρμοῦ· ἅμα μὲν τῇ πηγῇ τὸ ὄνομα (les mss portent τοῦ Ἑρμοῦ ἅμα μὲν κλπ. mais la majorité des éditeurs (W.H.S Jones *in* Loeb, Spiro *in* Teubner) acceptent la correction de Valckenaer : Ἑρμοῦ· <Ἑρμοῦ> νᾶμα μὲν κλπ. Strabon (VIII. 7, 5=C 387) mentionne une source Dirké, homonyme de celle de Thèbes, mais il est difficile d'affirmer qu'il s'agit de la source d'Hermès qui porte d'ailleurs son nom, selon le Périégète. Cette association d'Hermès avec une source n'est pas unique; de nombreuses statues du dieu se dressent au voisinage d'une source : c'est un dieu des sources (Paingard, *op. cit.*, 339 sqq.; Muthmann, *Mutter und Quelle*, 110). Τοὺς δὲ ἰχθῦς οὐχ αἰροῦσιν ἐξ αὐτῆς, ἀνάθημα εἶναι τοῦ θεοῦ νομίζοντες; des interdictions similaires sont également connues ailleurs; cf. en général Frazer IV, 153-154; Hitzig-Blümner II.2, 823; F. Böhle, *RE* XIX.2 (1938) col. 1798, s.v. Pharai; Bodson, *Ἱερά Ζώνια*, 51-53; Papachatzis IV, 132 n. 2 et surtout A. Laumonier, *Les Cultes indigènes en Carie* (Paris, 1958) 97 n. 1.

280. Culte des pierres quadrangulaires qui se trouvaient à côté de la statue d'Hermès

Paus. VII. 22, 4

Pausanias présente, ici, une particularité de Pharai fort intéressante pour laquelle n'existe que peu de parallèles : ἐσθήκασιν δὲ ἐγγύτατα τοῦ ἀγάλματος τετράγωνοι λίθοι τριάκοντα μάλιστα ἀριθμόν· τούτους σέβουσιν οἱ Φαρεῖς, ἐκάστου θεοῦ τινὸς ὄνομα ἐπιλέγοντες. τὰ δὲ ἔτι παλαιότερα καὶ τοῖς πᾶσι Ἕλλησι τιμὰς θεῶν ἀντὶ ἀγαλμάτων εἶχον ἀργοὶ λίθοι; voir Visser, *De graecorum diis non referentibus speciem humanam* (Diss. Leiden, 1900) 39; H. Usener, *Götternamen. Versuch einer Lehre von der religiösen Begriffsbildung* (Bonn, 1929) 132; Heer, Pausanias, 177-178 et 222; cf. en général Frazer IV, 154-155; Hitzig-Blümner II.2, 823; Papachatzis IV, 132 n. 3. Paingard, *op. cit.*, 348-349.

281. Pharès, fondateur de Pharai. Bois des Dioscures, à quinze stades de la cité.

Paus. VII. 22, 5

Dans Paus. IV.30, 2 le nom du fondateur de Pharai en Messénie est donné avec une orthographe différente (Φάρις; dans un des mss il apparaît toutefois comme ici Φάρις); Pharès est fils d'Hermès (Paus. IV.30, 2; cf. F. Böhle, *RE* XIX.2 [1938] col. 1824-1825, s.v. Pharis n°1).

Pausanias est ici plus explicite sur le bois sacré des Dioscures, Φαρεῦσι δὲ ὅσον πέντε σταδίου καὶ δέκα ἀπωτέρω τῆς πόλεως ἐστὶν ἄλλος Διοσκουρῶν. δάφναι μάλιστα ἐν αὐτῷ πεφύκασιν, ναὸς δὲ οὐκ ἦν ἐν αὐτῷ οὐδὲ ἀγάλματα· κομισθῆναι δὲ οἱ ἐπιχώριοι φασὶν ἐς Ῥώμην τὰ ἀγάλματα. ἐν Φαραῖς δὲ ἐν τῷ ἄλει βωμὸς λίθων λογάδων ἐστὶ; voir Birge, *Groves*, A1 471; sur la relation des Dioscures avec l'eau, voir Muthmann, *Mutter und Quelle*, 243 sqq. Sur le transfert des oeuvres d'art à Rome, voir M. Pape, *Griechische Kunstwerke aus Kriegsbeute und ihre öffentliche Aufstellung in Rom* (Diss. Hamburg, 1975). Une dédicace aux Dioscures, probablement de la période hellénistique, a été récemment trouvée à Pharai, 200 m environ à l'ouest de la maison de Koumaniotis; la pierre a peut-être été transférée à cet endroit à une époque qu'on ignore; le bois des Dioscures devait se situer beaucoup plus loin.

5. La cité de Tritaia (fig. 3)**282.** La cité de Tritaia : emplacement et distances

Paus. VII. 22, 6 et sqq.

Le récit sur Tritaia est bien plus bref (22, 6-9). A l'entrée de la cité il mentionne un monument funéraire exceptionnel dont la peinture est attribuée à Nikias; il consacre deux paragraphes entiers à la description de ce monument (22, 6-7), un autre paragraphe (22, 8) aux légendes concernant les fondateurs de la cité. Enfin, les monuments proprement dits sont présentés dans le dernier paragraphe (22, 9); il y mentionne deux sanctuaires : celui des Grands Dieux et celui d'Athéna.

1. *Distance entre Pharai et Tritaia.* Comme Pharai, Tritaia est désignée par Pausanias (VII. 22, 10) comme μεσόγειος, cité continentale. La distance de 120 stades (21-23 km) depuis Pharai (VII. 22, 6),

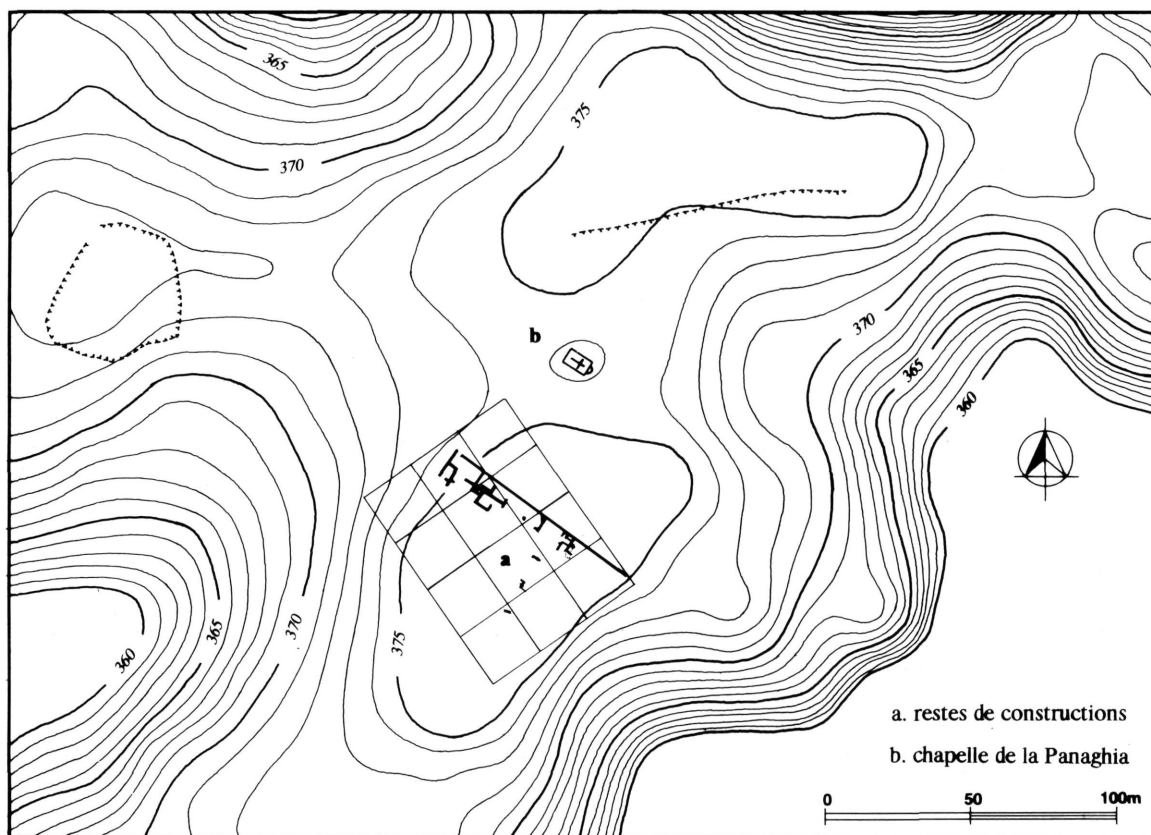


Fig. 3. — Plan topographique de la cité de Tritaia.

στάδιοι δὲ ἐς Τριταίαν εἴκοσι τε καὶ ἑκατὸν εἰσὶν ἐκ Φαρῶν (Walbank, *Commentary* I, 231 et Papachatzis IV, 133 n. 1 et fig. 94) ne correspond pas à celle de la route actuelle, longue de 18 km environ mais il est certain que le tracé de la route ancienne devait être complètement différent.

2. *Emplacement de Tritaia.* La localisation de Tritaia, soit à *Hagios Andréas de Gourgoumiza*, soit à *Vlassia* (voir la bibliographie in Frazer IV, 155-156 et Hitzig-Blümner II.2, 823-824) est définitivement abandonnée depuis que Ad. Wilhelm (*JÖAI* 4 [1901], 74; *id.*, *Neue Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde* [Wien, 1911] 37; cf. Kiepert, *FOA* XIII, texte p. 2) a montré qu'on devait dorénavant placer Tritaia près du village d'*Hagia Marina*, à l'Ouest du Mont *Erymanthe*, sur le plateau de *Vundukla* (il est étonnant que Levi, *Pausanias*, 286 n. 111 ne tienne pas compte de cette identification et qu'il continue à placer Tritaia à *Vlassia*). Cette localisation a été confirmée par des fouilles sur ce site par N. Neratzoulis (*Ἀρχαίων Δωδεκαπόλεως ἐρείπια καὶ μνημεῖα. Ἱ Τριταία* [Athènes, 1938] 9-10 et *id.*, «Τῆς ἀρχαίας Τριταίας θέσις καὶ ἀνασκαφαί», *Πολέμων* 3 [1947] 67; cf. le résumé de ces découvertes chez Papachatzis IV, 132 n. 4 et également E. Meyer, *RE* VII.A.1 [1939] col. 237-241, s.v. Tritaia), reprises depuis 1985 sous la direction de M. Lakakis (voir *ArchDelt* 42 [1987] 160-163). Enfin les premiers résultats d'une prospection archéologique récente, menée dans le territoire de Tritaia par R. Dalongeville, M. Lacakis et moi-même, seront publiés dans *JRA*.¹

1. Sur les ruines d'un temple ancien, réutilisées pour la construction d'une église byzantine située sur le mont Erymanthe et signalée par l'*Exp. de Morée* II.1, 125, voir A. Petronotis et N. Hadadt, «Πάνω Παναγία Νοτενά», *Mél. Triantaphyllou* I, 477-493.

283. Annexion de Tritaia à la colonie de Patras

Paus. VII. 22, 6

Sur le problème de l'annexion de la cité à la colonie de Patras, voir Hitzig-Blümner II.2, 824 et surtout *supra* Paus. VII.22, 1=276.

284. Monument funéraire avec une peinture de Nikias

Paus. VII. 22, 6-7

Le peintre Nikias était athénien et collaborateur de Praxitèle; il vécut au IV^e siècle (voir Frazer IV, 156; Hitzig-Blümner II.2, 824; Papachatzis IV, 133 n. 2; Picard, *Manuel* III, 629 et surtout G. Lippold, *RE* XVII.1 (1936) col. 338-341, s.v. Nikias (32); sur les stèles peintes en Achaïe, voir *Achaean Grave Stelai*, 42-46.

285. Fondateur de Tritaia

Paus. VII. 22, 8

Le fondateur légendaire de Tritaia était, selon le Périégète, Kelvidas originaire de Kymé dans le pays des Opiques (Berard, *Colonisation*, 60, 461 et 528; Tümpel, *Lex. Myth.* II, col. 1025); selon une autre légende Tritaia fut fondée par Mélanippe, fils d'Arès et de la jeune fille Tritaia prêtresse d'Athéna, qui donna à la ville le nom de sa mère; Les Tritéens offraient un sacrifice (22, 9) à Arès et à Tritaia; cf. Frazer IV, 156; Hitzig-Blümner II.2, 824-825; Papachatzis IV, 134 n. 2 : légendes de fondation; E. Wüst, *RE* VIIA.1 (1939) col. 243, s.v. Tritaia (3).

286. Sanctuaire et statues des Grands Dieux

Paus. VII. 22, 8-9

La plus grande originalité de Tritaia est son culte des Grands Dieux; ils avaient des statues en argile et les Tritéens célébraient chaque année en leur honneur une fête : οἱ δὲ ὡς Ἄρης συγγένοιτο Τριτεία θυγατρὶ Τρίτωνος, ἱερᾶσθαι δὲ τῆς Ἀθηνᾶς τὴν παρθένον, Μελάνιππον δὲ παῖδα Ἄρεως καὶ Τριτείας οἰκίσαι τε ὡς ἠϋξήθη τὴν πόλιν καὶ θέσθαι τὸ ὄνομα ἀπὸ τῆς μητρὸς. ἐν Τριτεία δὲ ἔστι ἱερὸν καλουμένων Μεγίστων θεῶν, ἀγάλματα δὲ σφισι πηλοῦ πεποιημένα· τούτοις κατὰ ἔτος ἑορτὴν ἄγουσιν, οὐδὲν τι ἄλλοίως ἢ καὶ τῷ Διονύσῳ δρῶσιν Ἕλληνας. La dernière indication révèle que la fête avait un caractère mystique. Pausanias ne précise pas toutefois de quels dieux il s'agit : des Dioscures, de Déméter et Koré ou des Kabires? les premiers qui s'appelaient parfois (Paus. I.31, 1; VIII.24, 4) Μέγιστοι θεοὶ avaient un bois sacré dans la ville voisine de Pharai (22, 5) mais cette appellation est assez générale et est utilisée par le Périégète afin de désigner diverses divinités; cf. Frazer IV, 156; Hitzig-Blümner II.2, 825; Papachatzis IV, 134 n. 3; sur l'adjectif μέγιστος attribué à différents dieux, voir Kazarow, *RE* XVI (1931) col. 221-230; S. Cole Guettel, *Theoi Megaloi. The Cult of the Great Gods at Samothrace* (Leiden, 1983) *passim*.

287. Temple et statue d'Athéna

Paus. VII. 22, 9

Selon les Tritéens, la statue primitive d'Athéna fut transportée à Rome : ἔστι δὲ καὶ Ἀθηνᾶς ναός, τὸ δὲ ἄγαλμα λίθου τὸ ἐφ' ἡμῶν· τὸ δὲ ἀρχαῖον ἐς Ῥώμην, καθὰ οἱ Τριταιεῖς λέγουσιν, ἐκομίσθη; sur ce sujet, voir M. Pape, *Griechische Kunstwerke aus Kriegsbeute und ihre öffentliche Aufstellung in Rom* (Diss. Hamburg, 1975) *passim*.

Cité de Patras (suite de sa description)

Pausanias reprend la description de la *chora* patréenne qui s'étend immédiatement au N.-E. de la cité et décrit les côtes jusqu'à Aigion comme on les voit en voyageant par la mer : πλέοντι δὲ ἐς Αἴγιον ἐκ Πατρῶν. Cette brève description est due probablement à un περίπλους dont on trouve des traces dans d'autres livres (Heberdey, *Pausanias*, 78-79; Hitzig-Blümner I, 852).

288. Le cap Rhion, le *Teichos d'Athéna* et les ports de Panormos
Paus. VII. 22, 10

1. *Le cap Rhion.* La meilleure description des ruines antiques de Rhion est faite par Pouqueville, *Voyage* IV, 399; cf. Frazer IV, 156-157 avec les références littéraires; Hitzig-Blümner II.2, 825; Thomopoulos, 23 et en dernier lieu Papachatzis IV, 134 n. 4 et 5 et fig. commentées 95-98 des pp. 134-135 avec remarques intéressantes sur les blocs taillés et sur certains blocs architecturaux, encastés dans la partie intérieure du mur sud de l'enceinte médiévale, appartenant probablement au temple de Poséidon de Rhion (voir Thuc. II.84, 4=560; cf. F. Bölte, *RE* IA [1914] col. 844 sq., s.v. Ῥίον). Sur la forteresse médiévale de Rhion, voir K. Andrews, *Castles of the Morea*. Gennadeion Monographs IV (Princeton, 1953) 133; I. Θ. Σφηρόπουλος, *Τὰ μεσαιωνικά κάστρα τοῦ Μωρηᾶ* (Athènes, 1968) 143-145. La distance de cinquante stades de Patras au cap Rhion est correcte; le cap Rhion est confondu avec le cap Drépanon par Strabon (VIII.2, 3=517. 2) et Ptolémée (III.14, 29=471).

2. *Le port de Panormos à quinze stades de Rhion.* Au large de ce port, situé en face de Naupacte (Pol. V.102, 9=460), eut lieu, pendant la guerre du Péloponnèse la bataille navale entre Athéniens et Lacédémoniens (Thuc. II. 86, 1-6=561). Panormos, entre le cap Rhion et Drépanon, est habituellement placé au lieu-dit *Tekès* où, sous l'occupation ottomane, il y avait un monastère de *derviches*; cet emplacement correspond aux distances données par le Périégète; cf. Frazer IV, 157; Hitzig-Blümner II.2 825 (sources littéraires et voyageurs); Papachatzis IV, 134 n. 6; Petropoulos, *in Achaia und Elis*, 257-258. Sur Panormos, voir également Polyæn. VI. 23=425; Plin., *Hist. Nat.* IV, 13=391 et, en général, E. Meyer, *RE* XVIII.3 (1949) col. 658, s.v. Panormos (8).

3. *Le Teichos d'Athéna à quinze stades de Panormos.* L'emplacement du fort à Pspathopyrgos (juste avant le cap Drépanon : VII. 23, 4=292) où certains voyageurs avaient vu des ruines antiques, n'est pas du tout improbable. Pouqueville (*Voyage* IV, 401; cf. également Dodwell, *Tour* I, 127) mentionne «un édifice en construction hellénique converti en église, à cinq toises au N.-E. du passage de *Ziria*»; il l'identifie au temple d'Athéna bien que Pausanias parle de *Teichos Athénas*. Leake (*Travels* III, 416 et *id.*, *Peloponnesiaca*, 406) pense que le nom actuel *Pspathopyrgos* suggère la présence en cet endroit d'une ancienne tour et il y place ce *Teichos* bien que cette localisation ne s'accorde pas avec les distances données par Pausanias; il préfère expliquer cette différence par une erreur du Périégète; voir Frazer IV, 157; Hitzig-Blümner II.2, 825; Papachatzis IV, 135 n. 1; Triantaphyllou, *Lexicon*, s.v et N.G. Lekkas, *Ῥύπες, Ἐρινεός, Σαλμενῖκον* (Athènes, 1916) 42-45.

La récente prospection archéologique, effectuée dans le secteur, a révélé la présence de blocs, de murs de soutènement et de quelques tombes (lieu-dit *Livadi*); du même secteur (usine *Vossinakis*) proviennent des *pithoi* funéraires qui datent de l'époque géométrique, cf. Petropoulos, *in Achaia und Elis*, 256; M. Petropoulos et A.D.Rizakis, *JRA* 7 (1994) 197 et tableau I (p. 191).

289. Le port d'Erinéos à 90 stades de l'*Athénas Teichos*.
Paus. VII.22, 10

Ἐς δὲ λιμένα Ἐρινεὸν ἔξ Ἀθηνᾶς τείχους παράπλους ἐνεήκοντά εἰσι στάδιοι, ἔξηκοντα δὲ ἔς Αἴγιον ἀπὸ τοῦ Ἐρινεοῦ· ὁδὸς δὲ ἡ περὶ σταδίου τεσσαράκοντα μάλιστα ἔς τὸν ἀριθμὸν ἀποδεῖ τὸν εἰρημένον. Erinéos a joué un petit rôle pendant la guerre du Péloponnèse (voir Thuc. VII, 34, 1-2=568; Ptol. III.14, 29=471; Plin., *Hist. Nat.* IV. 5, 12-13=391; St. Byz., s.v.=277, 6-8). Ce port est placé habituellement sur la baie de *Lambiri* ou *Lambri t'ambelia* (cf. en général Frazer IV, 157-158; Hitzig-Blümner II.2, 825-826; N.G. Lekkas, *op. cit.*, 40-41; Papachatzis IV, 135 n. 2 et surtout Philippon, *RE* VI.1 [1907] col. 455, s.v. Erineos [3]); il faisait certainement partie du territoire de Rhypes (voir commentaire *ad* Paus. VII. 23, 4=293).

290. Les fleuves Méilichos et Charadros et le sanctuaire d'Artémis Triclararia
Paus. VII. 22, 11

1. *Le fleuve Meilichos.* Pausanias revient, après l'avoir interrompue et après une petite introduction ((22, 10), à la description de la région située à l'est de Patras; cf. Frazer IV, 158; Hitzig-Blümner II.2, 826; Papachatzis IV, 136 n.1 et 101 n.1. Pour le commentaire de ce passage, l'identification du fleuve et la localisation du sanctuaire, voir ci-dessus Paus. VII.19, 1-6=254. 2.

2. *Le fleuve Charadros*. Τοῦτο μὲν δὴ ἔστιν ἐν δεξιᾷ, προελθόντι δὲ ἀπὸ τοῦ Μελίχου ποταμὸς ἔστιν ἄλλος· ὄνομα μὲν τῷ ποταμῷ Χάραδρος, ὥραι δὲ ἦρος πίνοντα ἐξ αὐτοῦ τὰ βοσκήματα φιλεῖ τίκτειν ἄρρενα ὡς τὰ πλείω συμβαίνει, καὶ τοῦδε ἔνεκα οἱ νομεῖς ἐτέρωσε αὐτὰ τῆς χώρας μεθιστάσι πλὴν γε δὴ τὰς βοῦς· ταύτας δὲ αὐτοῦ καταλείπουσιν ἐπὶ τῷ ποταμῷ, διότι καὶ πρὸς θυσίας οἱ ταῦροι σφισι καὶ ἐς τὰ ἔργα ἐπιτηδειότεροι θηλειῶν βοῶν εἰσιν, ἐπὶ δὲ τοῖς ἄλλοις κτήνεσι τὸ θῆλυ ἐπὶ πλεον τετίμηται. Le Charadros est traditionnellement identifié avec le *Velvitsianico* ou *Bozaitico* mais on ne pourrait pas exclure l'identification de ce fleuve au Mélíchos (voir le commentaire *ad Paus.* VII. 19, 1-6=254. 2).

291. Les ruines d'Argyra et le fleuve Sélemnos
Paus. VII. 23, 1-3

Pausanias relate la légende de l'union amoureuse de la nymphe Argyra avec Sélemnos au bord du fleuve homonyme (voir Hitzig-Blümner II.2, 826; en V.7, 2 le Périégète évoque une légende parallèle à propos d'Alphée disant qu'il continuait d'aimer Aréthuse; cf. A. Tomsin, «La légende des amours d'Aréthuse et d'Alphée», *AntCl* 9 [1940] 53; *LIMC* I [1981] s.v. Alpheios); l'eau joue ici un rôle fertilisateur et fécondateur que nous connaissons bien par ailleurs (Ginouvs, *Balaneutiké*, 421-422). D'après la même légende, un bain dans ce fleuve purifie hommes et femmes d'une passion amoureuse (sur la vertu purificatrice de l'eau, voir Ginouvs, *op. cit.*, 405-428; R. Parker, *Miasma, Pollution and Purification in Early Greek Religion* [1983] *passim*; Y. Morizot, «Artémis, l'eau et la vie humaine», in *L'eau, la santé et la maladie dans le monde grec*, *BCH Suppl.* 28 [1994] 207-208). Les ruines d'Argyra et la source de la nymphe homonyme sont situées par le Périégète entre les fleuves Charadros et Sélemnos, à droite de la route qui conduisait à Aigion : Μετὰ δὲ τὸν Χάραδρον ἐρείπια οὐκ ἐπιφανῆ πόλεως ἔστιν Ἀργυρᾶς καὶ πηγὴ τε Ἀργυρᾶ ἐν δεξιᾷ τῆς λεωφόρου καὶ Σέλεμνος ποταμὸς κατιῶν ἐς θάλασσαν.

Actuellement on place Argyra sur la rive droite du fleuve de *Platani* ou *Xylokéra* (le Sélemnos de Pausanias est identifié au fleuve voisin appelé *Kastritsianico* ou *Sélemnos*) où certains voyageurs avaient vu des ruines (Puillon-Boblay, *Recherches*, 23; Pouqueville, *Voyage* IV, 400; cf. en général Frazer IV, 158-159; Hitzig-Blümner II.2, 826-827; Papachatzis IV, 136 n. 3-4). Ce sont peut-être les mêmes ruines identifiées lors d'une récente prospection; il s'agit des restes importants d'une construction romaine, probablement des bains, trouvés dans le lit du *Xylokéra*; des vestiges des périodes géométrique, classique et romaine ont été identifiés dans la zone environnante et en particulier sur des deux rives du fleuve (M. Petropoulos, in *Achaia und Elis*, 256; M. Petropoulos et A.D. Rizakis, *JRA* 7 [1994] 199); sans aucun doute la plus importante est un nymphée en briques de l'époque romaine qui faisait probablement partie d'une *villa rustica*; proche du nymphée une source — qui pourrait-être celle de la nymphe Argyra — l'alimentait. Cette *villa* pourrait appartenir au notable patréen, nommé Basilios, connu par un épigramme honorifique du IVe ou Ve s. de notre ère (cf. J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 78); il possédait des vignobles à Argyra. Il est très vraisemblable que le village actuel de *Platani* où nous pouvons encore voir une belle église byzantine, du début du XIIe s. (P.L. Vocotopoulos «Ὁ τρίκογχος ναὸς τοῦ ἁγίου Νικολάου στὸ Πλατάνι τῆς Ἀχαΐας», *ΑΡΜΟΣ. Τιμητικὸς τόμος στὸν καθηγητὴ Ν.Κ. Μουτσόπουλο* [Thessalonique, 1990] 383-405; Petropoulos, *Achaia und Elis*, 256-257), succède à Argyra de Pausanias.

292. Le fleuve Bolinaios et la cité de Bolina; le cap Drépanon
Paus. VII. 23, 4

1. *Le fleuve Bolinaios et la cité Bolina*. Des fouilles des années 70 ont mis au jour plusieurs *pithoi* géométriques sur la rive gauche du *Drépanéico*, à deux kilomètres environ au sud du village actuel de *Drépano* (voir Iph. Découlacou, *ArchDelt* 26 [1971] *Chron.*, 186-87 et *ead.*, *ArchEph* 1973 *Chron.*, 15-29; cf. résumé chez Papachatzis IV, 137 n. 2 et fig. 99). Un habitat qui date de la même période a été localisé à proximité de la nécropole géométrique; d'après les indices réunis lors d'une prospection récente, le site a été occupé de façon continue depuis la période proto-géométrique jusqu'à la période romaine (M. M. Petropoulos et A.D. Rizakis, *JRA* 7 [1994] 199) et son emplacement s'accorde parfaitement avec la Boliné du Périégète : ἀπ᾽αὐτῶν δὲ Ἀργυρᾶς ποταμὸς ἔστιν ὀνομαζόμενος Βολιναῖος καὶ πόλις ποτὲ ὠικεῖτο πρὸς αὐτῷ Βολίνα (VII, 18, 6 : Βολίνη). Le Bolinaios devrait être

identifié au *Drépanéico* qui se jette dans la baie de *Psathopyrgos* et non plus au torrent de *Platani* qui se jette dans le golfe de Panormos (Frazer IV, 159; Hitzig-Blümner II.2, 827; Papachatzis IV, 137 n. 1). Le nom du fleuve provient d'une jeune fille; le Périégète, à l'occasion, raconte la légende des amours d'Apollon et de Boliné.

2. *Le cap Drépanon*. Sur la légende et l'origine de son nom, voir Frazer IV, 159; Hitzig-Blümner II.2, 827; Papachatzis IV, 138 n. 1 signale les difficultés de navigation autour du cap Drépanon; enfin Thomopoulos, 75-76 donne une information sur l'environnement marin et sur une légende concernant ce cap. La route terrestre vers Aigion ne longeait pas ce cap, comme le fait la route actuelle, mais passait à l'intérieur des montagnes par une voie de communication naturelle (Curtius, *Peloponnesos* I, 458; cf. M. Petropoulos, in *Achaia und Elis*, 257); elle n'exclut pas qu'un étroit chemin ait longé la mer durant l'Antiquité comme aux temps modernes (Dodwell, *Tour*, 301; Pouqueville, *Voyage* IV, 400-402; Leake, *Travels* II, 193-195; N.G. Lekkas, *Ῥύπες, Ἐρινεός, Σαλμενίκον* [Athènes 1916] 41-42).

6. La cité de Rhypes (fig. 4)

293. Ruines de Rhypes et distance d'Aigion

Paus. VII.23, 4

Parmi les sites proposés pour l'emplacement de Rhypes (voir Thomopoulos, 121-122 et surtout Meyer, *Pel. Wander.*, 126-127), le plus probable semble être celui du plateau de Trapeza, à 7 km à l'ouest d'Aigion, près du village de *Koumari*; les ruines (un temple dorique, une chapelle du Moyen Age, l'enceinte de période indéterminée et des tombes) sont décrites par J.A. Lebègue (*Bulletin de l'Ecole française d'Athènes* [1871] 233-238) et par F. von Duhn (*AthMitt* 3 [1878] 66; voir également *ArchDelt* 44 [1989] *Chron.* B1 : sous presse). Cette localisation, acceptée par les savants modernes¹ pourrait, selon v. Duhn, expliquer l'extension du territoire de la cité vers le sud comme le laisse entendre un passage de Strabon (VIII.7, 5=C 387); en revanche, elle ne concorde absolument pas avec la description et la distance indiquée par Pausanias qui place Rhypes à trente stades d'Aigion et au-dessus de la route qui liait cette ville avec Patras : ὀλίγον δὲ ὑπὲρ τὴν λεωφόρον Ῥυπῶν ἐστὶ τὰ ἐρεῖπια· σταδίου δὲ Αἴγιον περὶ τοὺς τριάκοντα ἀπέχει τῶν Ῥυπῶν. Erinéos, le port de la cité (Thuc. VII.34, 8=569), était situé 30 stades plus à l'ouest (22, 10) c'est à dire à 60 stades au total d'Aigion; le Périégète n'en mentionne pas des ruines.

Ces précisions (bibliographie in Frazer IV, 159; Hitzig-Blümner II.2, 827-828) ont fait croire à certains savants que Rhypes était probablement située sur la rive droite du *Tholopotamos*, 10 minutes à l'ouest du village de *Rododaphni* où il y a quelques ruines (F. Aldenhoven, *L'itinéraire de la Grèce* [Athènes, 1841] 107; Puillon-Boblaye, *Recherches*, 24 : «on voit ses ruines à droite de la route à 5200 m de Vostitza»); malgré la concordance des distances, cette hypothèse est peu vraisemblable. Leake (*Travels* III, 193-195 et 418. et *id.*, *Peloponnesiaca*, 408-410) pensait que la distance indiquée par le Périégète n'était pas exacte et qu'il faudrait normalement chercher Rhypes sur les bords du *Salménicon* (anc. Phoinix) «in a lofty situation like Cyreneia and Bura». Mais comme les ruines faisaient défaut dans cette zone, on a prêté peu d'attention à son hypothèse; les découvertes archéologiques récentes nous obligent à prendre plus au sérieux sa proposition. Parmi ces ruines la plus importante est certainement une construction défensive (?) ovale de la période classique au lieu-dit significatif *Hellenica*, près du village actuel de *Katô Salménicon* et sur la rive gauche du *Daphnias*, affluent de *Phoinix* (*ArchDelt*, 71-73; N.G. Lekkas, *op. cit.*, 11, y place Leuctron; *andres infra*, n° 531. 8); des tombes et d'autres restes antiques existent dans le même secteur et aux lieux-dits *Voteni* et *Karphakia* ainsi que

1. Voir E. Meyer, *Pel. Wander.*, 123-126 et pl. 8; *id.*, *RE Suppl.* IX (1962) col. 1367, s.v. Rhypes et *id.*, *Kleine Pauly* IV (1972) col. 1425, s.v. Rhypes; cf. également J. Bingen, *BCH* 78 (1954) 405 sqq. Sur les découvertes archéologiques récentes dans ce secteur, voir Kyparissis, *PractArchEt* 1938, 119; 1939, P. Alin, *Das Ende der mykenischen Fundstätten auf dem griechischen Festland* (Lund, 1962) 63; P. Astrom, «Mycenaean Pottery from the Region of Aigion with a List of Prehistoric Sites in Achaia», *OpAth* 5 (1964) 108 s.v. Trapeza; I. Papapostolou, *ArchDelt* 1972 *Chron.*, 290; Papadopoulos, *Mycenaean Achaia* I, 35 n° 61; Papachatzis IV, 138 n. 2 et 139 n. 1 et 140 n. 2 avec les fig.101 (carte) et 102 qui cite brièvement quelques découvertes archéologiques récentes.

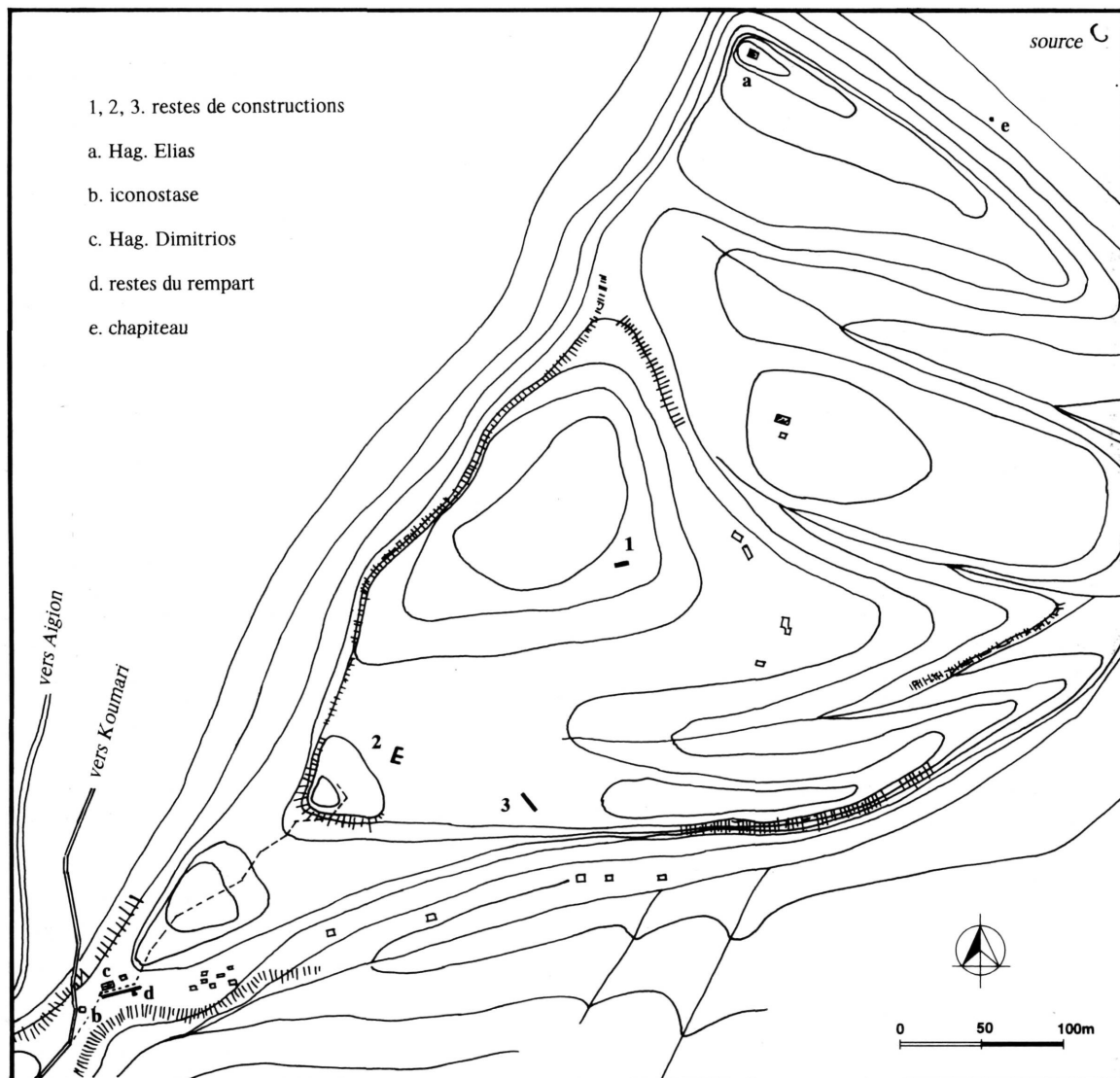


Fig. 4. — Plan topographique de la cité de Rhyes (?).

plus au nord, dans le secteur de *Provodos* (Pouqueville, *Voyage IV*, 403-404; *ArchDelt* 43 [1988] 170 : tessons des périodes classique, hellénistique, romaine et byzantine), de *Kamarai* (tombe de la période mycénienne mais aussi des restes de thermes de la période romaine avec une mosaïque portant des motifs géométriques; cf. Nératzoulis, *Pausanias*, 55 n. 7; cf. Thomopoulos, 122 n. * et surtout N.G. Lekkas, *op. cit.*, 20-21) et de *Néos Erinéos* (*pithos* funéraire de la période hellénistique; voir *ArchDelt* 38 [1983] *Chron.* B1, 127). Le secteur de *Kamarai* pourrait être un candidat sérieux pour l'emplacement de Rhyes bien que les distances ne concordent pas (*Kamarai* est à 10 km d'*Aigion*); dans tous les cas il est presque certain que la route de Pausanias traversait le fleuve à l'endroit le plus commode, c'est à dire au niveau de *Kamarai* (N.G. Lekkas, *op. cit.*, 13-27).

7. La cité d'Aigion (fig. 5)

Le récit de Pausanias et les ruines d'Aigion. La cité d'Aigion, dont le territoire est traversé par les lits du Phoinix et du Méganoïtas à l'ouest et du Sélinous à l'est, occupait, tout comme la ville actuelle, un plateau alluvial (haut de 50 m au-dessus du niveau de la mer) constitué de terrasses successives qui s'interrompent brusquement vers le rivage ne laissant qu'une étroite bande côtière; celle-ci s'élargit considérablement à l'est et à l'ouest grâce aux deltas formés par les deux grands fleuves d'Aigion (A. Philippson, *Die griechischen Landschaften. Der Peloponnes* [Frankfurt am Main, 1959] 186-187). Cette géomorphologie, qui n'a pas changé depuis l'antiquité, divise l'espace habité en deux parties inégales mais bien distinctes : la ville haute sur le plateau et la ville basse autour du port.

L'occupation continue et ininterrompue du site de l'époque néolithique jusqu'à nos jours explique le peu de ruines visibles à Aigion; le puzzle du tissu urbain présente ainsi d'énormes vides qui ne peuvent être comblés vu l'absence de fouilles systématiques et de découvertes sensationnelles. A présent, nous connaissons assez bien le cadre général du développement urbain au cours des différentes périodes (cf. en général Papachatzis IV, 140-143 n. 3 et surtout L. Papakosta, *in Achaïa und Elis*, 235-240). Le premier habitat, sur le plateau, date du néolithique ancien (E. Mastrocostas, *ArchAnAth* I [1968] 136-138) mais c'est à l'Age du bronze que celui-ci prend une certaine ampleur; il s'étend dans le secteur nord-ouest du plateau et présente plusieurs phases se succédant depuis la HA IIa jusqu'à la HR III C. Avec cet habitat doit être lié une nécropole mycénienne (HR IIB et IIIC) révélée plus à l'ouest lors de la construction de la nouvelle route nationale, Aigion-Patras (lieu-dit *Kallithéa*);¹ cette nécropole est de nouveau utilisée à l'époque romaine (L. Papakosta, *op. cit.*, 237). La période des siècles obscurs, qui suit la période mycénienne, a donné beaucoup moins de vestiges; la nécropole de la période géométrique s'étend au S.-E de l'habitat mycénien; l'époque archaïque est encore plus pauvre (*BCH* 84 [1960] *Chron.*, 690; E. Mastrocostas, *ArchDelt* 22 [1967] *Chron.*, 215; *ArchDelt* 31 [1976] *Chron.* 97; L. Papakosta, *ArchDelt* 40 [1985] *Chron.*, 120-121; *ead.*, *in Achaïa und Elis*, 236-237).

Une nouvelle aire est inaugurée avec la période classique; le synoecisme opéré à Aigion vers 480 av. J.-C. (voir le commentaire *ad Str.* VIII.3, 2=518) a dû avoir des effets sur l'urbanisme et l'évolution générale de la ville mais les vestiges archéologiques connus ne nous autorisent pas à croire à une véritable révolution dans le domaine de l'urbanisme; ils suggèrent une extension de la zone urbaine vers le sud et l'ouest et c'est presque pour la première fois que nous avons des constructions monumentales;² l'emplacement de ces dernières, en dehors de la limite ouest de l'enceinte de la ville (voir le plan de L. Papakosta, *op. cit.* 237), posent quelques problèmes quant à leur identification; d'autre part les éléments de la fouille ne permettent pas de définir leur fonction. Ce secteur correspond, pour quiconque vient de Patras, à l'entrée naturelle de la ville mais nous ne pouvons affirmer que le Périégète commença sa visite par cette zone.

La période hellénistique est — et de loin — la plus importante; Aigion, étant devenue depuis 373 av. J.-C. (Baladié, *Péloponnèse*, 305; *supra*, n° 175) la nouvelle capitale de la confédération, absorbe immédiatement le territoire d'Héliké; à cette occasion, ou plus tard, elle englobe les territoires d'Aigai (*Str.* VIII.7, 4=530. 1), de Kéryneia, et d'Hamarion : Αιγιέων δ' ἐστὶ (sc. Κερύνεια) καὶ ταῦτα καὶ Ἑλικὴ καὶ τὸ τοῦ Διὸς ἄλσος τὸ Ἀμάριον, ὅπου συνήεσαν οἱ Ἀχαιοὶ βουλευσόμενοι περὶ τῶν κοινῶν. Les vestiges archéologiques de cette période confirment cette prospérité; il s'agit en premier lieu d'un ensemble de bâtiments de la période hellénistique découverts sur la rue Navarinou (n° 9) et au carrefour des rues *Kanélloupoulou* et *Plastira* qui font croire, à juste titre, que nous ne sommes pas loin de l'agora (*ArchDelt* 35 [1980] *Chron.*, 196-198; cf. L. Papakosta, *in Achaia und Elis*, 238). Aigion continue à avoir une importance même sous l'Empire, le témoignage de Strabon sur sa prospérité

1. P. Alin, *Das Ende der mykenischen Fundstätten auf dem griechischen Festland* (Lund 1962) 63; P. Aström, *OpAth* 5 (1964) 89-96 et 99-100 s.v. Aigion; R. Hope Simpson, *A Gazetteer and Atlas of Mycenaean Sites* (London, 1965) n° 304; *id.*, *Mycenaean Greece* (Park Ridge, 1981) 89-90, D 23; Ph. Petsas, *ArchDelt* 26 (1971) *Chron.*, 175-178; Th. Papadopoulou, *Excavations at Aigion* (SIMA 1976) *passim*; *id.*, *Mycenaean Achaia* I, 34-35 n° 57.

2. Deux bâtiments carrés datent du Ve-IVe s.; un troisième, datant du Bas-Empire, est construit avec des matériaux appartenant à une construction de la seconde moitié du Ve siècle; cf. N. Yalouris, *PractArchEt* 1954, 287-290; *BCH* 79 (1955) *Chron.*, 251-252; pour le troisième, voir *ArchDelt* 27 (1972) *Chron.* 290.

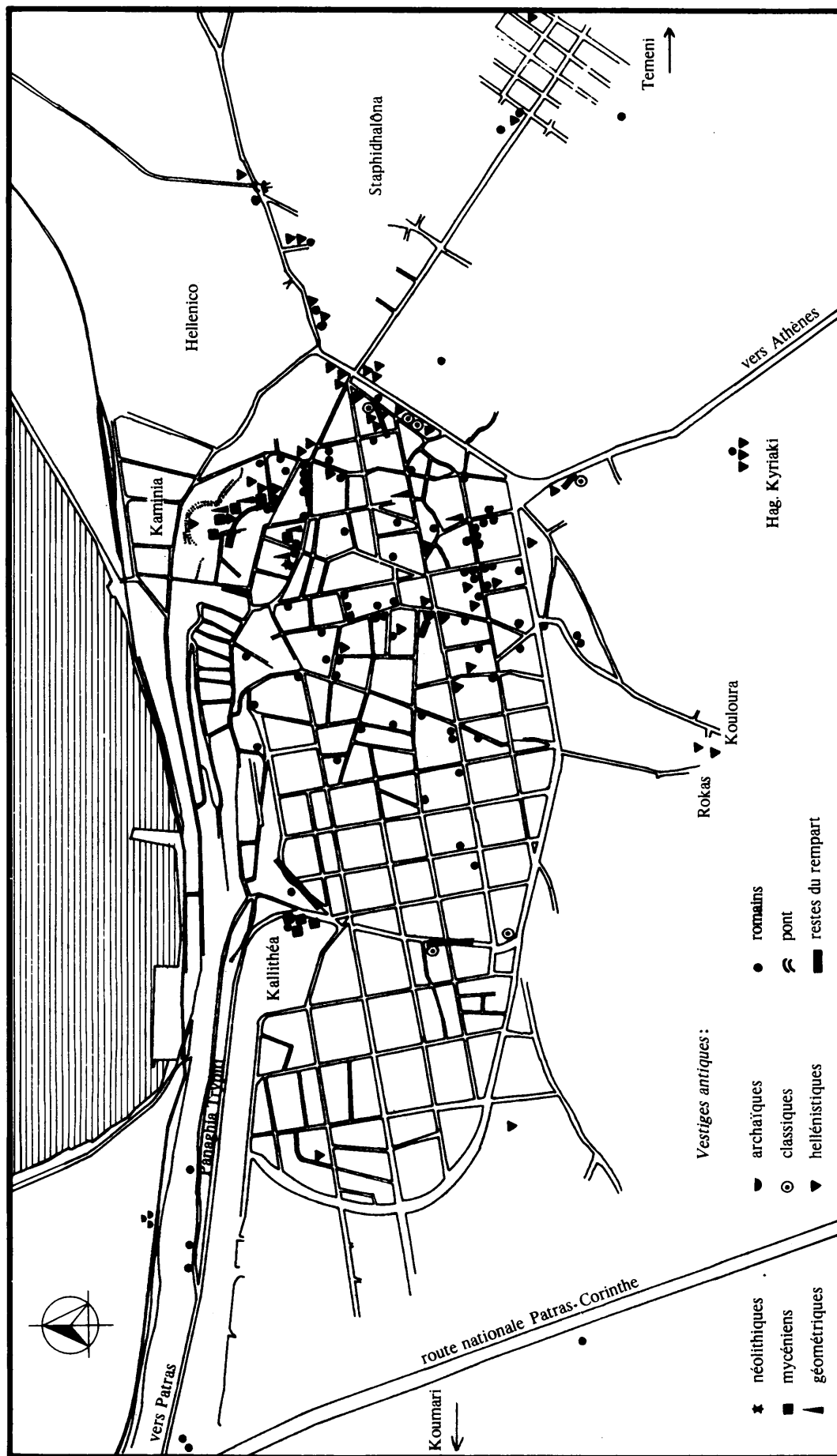


Fig. 5. — Plan topographique et vestiges antiques de la cité d'Aigion.

démographique (VIII.7, 5=531. 6) est confirmé par les fouilles de plusieurs nécropoles (Papakosta, *op. cit.*, 238-240).

Les données archéologiques ne laissent aucun doute sur l'importance du secteur N.-E. du plateau d'Aigion depuis l'époque néolithique; il fut pendant la période historique le cœur de la ville et continua de même pendant le Moyen Age, l'occupation ottomane et la période contemporaine; ainsi il semble bien que la rue *Hermou*, *Plastira* et *Kanéllopoulou* qui réunissent actuellement la plus grande partie des activités commerciales avaient un rôle très important à travers toutes les périodes précédentes (pour la période vénitienne, voir maintenant K. Docos-G. Panagopoulos, *Τὸ Βενετικὸ κτηματολόγιό τῆς Βοστίτσας* [Athènes, 1993] pl. 16).

Toutefois les difficultés d'identification des ruines avec les monuments décrits par le Périégète nous privent encore du fil conducteur pour la reconstitution de son itinéraire. Pausanias arriva par mer à Aigion mais sa description ne commence pas, comme à Patras, par le centre de la cité. Il décrit les monuments qu'il voit à l'entrée de la ville mais il ne précise pas desquels il s'agit. Le Périégète mentionne neuf ἱερά, deux τεμένη, deux ναοί, un οἶκημα et un ἄλσος à Aigion; ils sont répartis en deux grands secteurs, la ville établie sur le plateau et la zone côtière. La majorité des sanctuaires et des temples sont situés sur le plateau (23, 7-24, 1), cinq seulement (VII. 24, 2-4; cf Papachatzis, 145 fig. 110-111 et p. 146 n. 2-4 et fig. 112-113) se trouvent près de la mer (πρὸς θαλάττη). A part cette distinction globale, Pausanias ne donne pas assez de précisions quant à leur répartition à l'intérieur de chaque secteur. Dans le premier on pourrait distinguer un groupe placé dans l'agora ou à proximité d'elle (23, 9-24, 2), un autre situé près du théâtre (23, 8) et enfin un troisième, mentionné tout au début de son récit (23, 7-9) et pour lequel le Périégète est encore moins explicite (Frazer IV, 159-160; Hitzig-Blümner II.2, 828).

A côté de ces restes architecturaux, plusieurs objets d'art proviennent d'Aigion mais nous ne connaissons pas leur lieu exact d'origine; ce sont — pour ne citer que les plus importants — la statue en marbre d'Hermès sans plinthe ainsi que celle d'une matrone romaine qui sont déjà connues depuis le XIXe siècle (cf. G. Körte, *AthMitt* 3 [1878] 95-103; pour les vieilles découvertes, voir Frazer IV, 159-160; Hitzig-Blümner, 828). Parmi les découvertes récentes, la plus intéressante est celle d'une statue géante d'un éphèbe ou d'un jeune homme (Ph. Petsas, *ArchAnAth* 5 [1972] 496 sqq.) portant une égide sur la poitrine; cette statue représente soit un type de Zeus imberbe (VII. 23, 9) soit plutôt l'image du héros archéète, l'oeciste de la cité (cf. Papachatzis 141, fig. 106-107 et 144 n. 3).

La bibliographie sur Aigion est extrêmement pauvre; nous pouvons trouver un bref aperçu historique et des références aux découvertes archéologiques anciennes chez Frazer IV, 159-160 et Hitzig-Blümner II.2, 828; pour les découvertes plus récentes, voir la longue note 2 de la p. 140 de Papachatzis ainsi que les fig. commentées du même auteur (104 : monnaies; 105 : stèle de Philonides; 106-107 : statue d'Aigiochos; 108-109 : statues d'Hermès et d'une dame). L'article de Hirschfeld, *in RE* I.1 (1893) col. 969, s.v. Aigion, et les articles de E. Kirsten, *in Kleine Pauly* I (1964) 163, s.v. Aigion et de Ph. Petsas, *Princ. Enc. Clas. Sit.* 21, s.v. Aigion, ne sont pas complets. Sur les toutes récentes découvertes archéologiques, voir les *Chroniques* annuels du *Archeologicon Deltion*; elles ont été, en partie, répertoriées par L. Papakosta, *in Achaïa und Elis*, 235-40 et par M. Petropoulos, *in Mél. Triantaphyllou* I, 508-510.

294. Les fleuves Phoinix et Méganitas traversent le territoire d'Aigion

Paus. VII. 23, 5

Cf. Frazer IV, 160-161; Hitzig-Blümner II.2, 828 et surtout Papachatzis IV, 139 n. 2-3 (identification respective avec le fleuve *Salménico*, à 2,5 km de *Lambiri*, et le torrent *Gaidaropnichts* à côté du village *Rododaphni*, près d'Aigion).

295. Galerie de Straton, vainqueur à Olympie, à proximité de la ville

Paus. VII. 23, 5

Straton fut vainqueur, la même journée, au pancrace et à la lutte; les Aigéens lui construisirent un portique, près de la ville, pour son entraînement : στοὰ δὲ τῆς πόλεως πλησίον ἐποιήθη Στράτωνι ἀθλητῆι...αὕτη μὲν ἐγγυμνάζεσθαι τούτῳ τῷ ἀνδρὶ ἐποιήθη (cf. Frazer IV, 161 et surtout Hitzig-Blümner II.2, 828; Papachatzis IV, 140 n. 1). Pausanias (V. 21, 9) mentionne un autre Straton

d'Alexandrie, vainqueur au pancrace et à la lutte, en 68 av. J.-C. (cf. Moretti, *Olympionikai*, n° 700-701). Neratzoulis (*Pausanias*, 9-10) a trouvé, à une profondeur de 2 m, pendant une fouille réalisée en 1930 entre l'usine de papeterie et l'église de *Panaghia Tripiti*, près du port, trois bases «archaïques» avec les fragments d'une statue et des fragments architecturaux divers. L'auteur plaçait dans ce secteur le sanctuaire fédéral de Zeus Homagrios (voir *infra*, n° 305); d'autres découvertes proviennent du même secteur mais la véritable preuve nous fait encore défaut.

296. Sanctuaire et statue d'Eilithie, oeuvre de Damophon de Messène
Paus. VII. 23, 5-6

Eilithie possédait un ancien sanctuaire à Aigion abritant une statue acrolithe, recouverte, à l'exception de la tête et des pieds, d'un léger tissu; cette statue est l'oeuvre de Damophon (voir le n° suivant) : Αἰγιεῦσι δὲ Εἰλειθυίας ἱερόν ἐστιν ἀρχαῖον, καὶ ἡ Εἰλειθία ἐς ἄκρους ἐκ κεφαλῆς τοὺς πόδας ὑφάσματι κεκάλυπται λεπτῷ, ξόανον πλὴν προσώπου τε καὶ χειρῶν ἄκρων καὶ ποδῶν κλπ. Pingiatoglou (*Eileithyia*, 38 et 81-82 et particulièrement p. 84 n. 244) après avoir comparé le texte du Périégète — concernant la statue cultuelle — avec les représentations monétaires de la déesse qui ne correspondent pas exactement (*NCP*, 83-84 pl. R VI-VIII; cf. Frazer IV, 161; Hitzig-Blümner II.2, 828-829; Papachatzis IV, 143 n. 1 et fig. 103, 1) propose la correction suivante du texte de Pausanias (cité et analysé p. 150=L66) : τῇ μὲν ἐς εὐθὺ ἐκτείνει [δᾶδα], τῇ δὲ ἀνέχει δᾶδα au lieu τῇ μὲν ἐς εὐθὺ ἐκτέταται. Sur cet attribut (torche) de la déesse, porté également par Artémis en tant que déesse protectrice des femmes en couches, voir Pingiatoglou, *op. cit.*, 84 sqq. (sur le type d'Artémis-Eilithie, voir Nilsson, *Gr. Religion*, 312-313 et 494-495; L. Kahil, *LIMC* II, catal. n° 721a-722).

297. Sanctuaire et statues d'Asclépios et d'Hygeia, oeuvres de Damophon de Messène
Paus. VII.23,7

Τῆς δὲ Εἰλειθυίας οὐ μακρὰν Ἀσκληπιοῦ τέ ἐστι τέμενος καὶ ἀγάλματα Ὑγείας καὶ Ἀσκληπιοῦ· ἰαμβεῖον δὲ ἐπὶ τῷ βάθρῳ τὸν Μεσσήνιον Δαμοφῶντα εἶναι τὸν εἰργασμένον φησίν. Commentaire, en général, de ce passage et représentations d'Asclépios sur les monnaies, voir *NCP*, 84 pl. RIX-XI; cf. Frazer IV, 162-163; Hitzig-Blümner II.2, 829; Papachatzis IV, 139 et fig. 103 n° 2-4; Edestein-Edelstein, *Asclepius* I, T 297 et II, 105-6 et 252.

Sur le sculpteur Damophon, voir G. Dickins, «Damophon of Messene II.4 : Other statues by Damophon», *ABSA* 13 (1906-7) 307-404, particulièrement p. 400-401. La statue était pourvue d'un socle qui rappelle certaines statues praxitéliennes; cf. Lacroix, *Reproductions*, 19 n. 6 où il renvoie à *NCP* pl. R, XXI (Aigion) et R, V (Patras). Parmi les différentes thèses sur la période d'activité de Damophon, à savoir le IV^e, le II^e s. av. J.-C. ou l'époque d'Hadrien, la seconde proposée par Dickins (*ABSA* 12[1905-6] 109; *loc. cit.*, 13 [1906-1907] 356 sq. pl. XII-XIV), était approuvée par la majorité des savants (voir G. Despinis, «Ein neues Werk von Damophon», *ArchAnz* 81 [1966] 378-385) malgré quelques réserves en faveur de la date basse (E. Levy, *BCH* 91 [1967] 518-545, particulièrement 536-545; voir, en général Habicht, *Pausanias*, 47-56). L'étude récente de P. Themelis («Damophon von Messene. Sein Werk im Licht der neuen Ausgrabungen», *Antike Kunst* 36 [1993] 24-40 et pl. 3-9) établit définitivement que la période de l'activité artistique du sculpteur se situe entre 223 et 190 av. J.-C.; dans cette période on doit placer son travail à Aigion.

A. *Monuments sur le plateau de l'agora*

298. Discussion dans le temple d'Asclépios sur la nature des dieux
Paus. VII. 23, 7-8.

Dans ce sanctuaire, Pausanias a eu une discussion intéressante avec un commerçant sidonien¹ sur la nature des dieux et plus particulièrement sur une question touchant Asclépios (voir Frazer IV, 162;

1. On trouve beaucoup de Phéniciens dans les cités grecques surtout à partir de la période hellénistique; voir O. Masson, «Recherches sur les Phéniciens dans le monde hellénistique», *BCH* (1969) 699-700; cf. *BullEpigr* 1970, 207; sur le même sujet, voir Paus. VI.25, 6=223.

Hitzig-Blumner II.2, 829-830). Cet entretien célèbre montre que Pausanias, comme tout homme cultivé de son temps, était marqué par le stoïcisme (Heer, *Pausanias*, 93 et 250-254; sur le culte d'Asclépios voir, *loc. cit.*, 254-261; Habicht, *Pausanias*, 77-79). Certains savants ont vu dans la réponse au Sidonien une marque d'amour propre d'un Grec qui n'admettait pas de recevoir des leçons d'un autre non Hellène (Gurlitt, *Pausanias*, 86 n. 43; sur l'attitude des Grecs de cette période à l'égard des étrangers, voir C.P. Jones, *The Roman World of Dio Chrysostom* [Cambridge, 1978] 75).

Papachatzis (IV, 143 n. 3) commente le passage corrompu à la fin du paragraphe : ἐπει καὶ ἐν Τιτάνηι τῆς Σικυωνίων τὸ αὐτὸ ἀγάλμα Ὑγείαν τε ὀνομάζεσθαι καὶ <Ἀσκληπιόν, καὶ> παιδί ἦν δῆλα ὡς τὸν ἠλιακὸν δρόμον ἐπὶ γῆς ὑγείαν ποιοῦνται ἀνθρώποις.

299. Temple d'Athéna et bois sacré d'Héra

Paus. VII. 23, 9

Αἰγιεῦσι δὲ Ἀθηνᾶς τε ναὸς καὶ Ἥρας ἐστὶν ἄλλος. Ἀθηνᾶς μὲν δὴ δύο ἀγάλματα λευκοῦ λίθου τῆς δὲ Ἥρας τὸ ἀγάλμα ὅτι μὴ γυναιξίν, ἢ ἂν τὴν ἱερωσύνην ἔχη, ἄλλω γε δὴ οὐδενὶ ἔστι θεάσασθαι. Cf. en général, Papachatzis IV, 144 n.1; Cook, *Zeus* I, 209 n. 3 (fin).

Héra ne possède pas à Aigion, ni d'ailleurs à Patras, de temple mais un bois sacré (Birge, *Groves*, AI 16). Toutefois la proposition de Schubart de lire ἄλλος au lieu de ἄλλος est très séduisante d'autant qu'elle donne un sens à la précision qui suit sur la statue; celui-ci, en effet, ne pouvait être vu que par la prêtresse; de telles interdictions ne sont pas rares; beaucoup de sanctuaires n'étaient ouverts qu'aux prêtres ou aux prêtresses (Ginouvés, *Balaneutiké*, 294 sq.; voir également *infra* VII. 27, 3=340). Athéna est reproduite sur les monnaies d'Aigion de l'époque impériale (*NCP*, 87 pl. R XX; Papachatzis IV, 140 fig. 104 n° 6). Pouqueville (*Voyage* IV, 410) pensait que la métropole de la *Vierge*, proche de l'église abandonnée de *St-Georges*, avait succédé au temple d'Héra.

300. Sanctuaire et statue de Dionysos imberbe, près du théâtre

Paus. VII. 23, 9

Διονύσου δὲ πρὸς τῷ θεάτρῳ πεποιήται σφισιν ἱερὸν καὶ ἀγάλμα, οὐκ ἔχον πω γένηαι. Une tête juvénile de Dionysos est représentée sur les monnaies d'Aigion (*BMC Pelopon.*, 19 pl. IV.15; cette représentation fait peut-être allusion à Antoine; voir *supra*, n° 100; cf. Papachatzis IV, 144 n. 2 : sur la représentation de Dionysos à travers l'Antiquité). Pouqueville (*Voyage* IV, 409) avait déjà reconnu le théâtre sur la partie septentrionale du plateau d'Aigion et près de celui-ci la *cella* du temple de Dionysos; ces ruines étaient encore mieux visibles à l'époque vénitienne (K. Docos-G. Panagopoulos, *Τὸ Βενετικὸ κτηματολόγιο τῆς Βοστίτσας* [Athènes 1993] 42); une fouille de sauvetage au N.-E. d'Aigion (rue Navarinou 9) a mis au jour une partie de l'orchestre et des restes du *proskénion* qui non pas été, à l'époque, reconnus par le fouilleur (Th. Kyriacou, *ArchDelt* 35 [1980] *Chron.*, 196-198); les chapiteaux et les fragments des colonnes, exposés au Musée d'Aigion et trouvés lors de la même fouille, pourraient appartenir au temple de Dionysos s'ils n'ont pas été transportés ici d'un autre endroit.

301. Sanctuaire de Zeus Sôtér dans l'agora avec deux statues du dieu en bronze : légende sur Zeus

Paus. VII.23, 9

ἔστι δὲ καὶ Διὸς ἐπὶ κλησὶν Σωτήρος ἐν τῇ ἀγορᾷ τέμενος καὶ ἀγάλματα ἐσελθόντων ἐν ἀριστερᾷ, χαλκοῦ μὲν ἀμφοτέρω, τὸ δὲ οὐκ ἔχον πω γένηαι ἐφαίνετο ἀρχαιότερον εἶναί μοι. Pausanias a vu une autre statue de Zeus imberbe à Aigion, oeuvre d'Hageladas (sur ce passage voir Hitzig-Blumner II.2, 830; Papachatzis IV, 144 n. 3; Heer, *Pausanias*, 232 sqq.; sur Zeus παῖς, voir Cook, *Zeus* I, 742 sq. 749. 826 n. 6; sur l'origine crétoise de Zeus imberbe et enfant et sur les représentations du dieu sur les monnaies, voir Paus. VII. 24, 4=308). Pouqueville (*Voyage* IV, 409-410) avait vu, à peu de distance, au S.-E du théâtre et près de l'église de Saint Georges, «des chapiteaux et une enceinte, qui rappellent le souvenir du temple de Jupiter Sauveur»; un tesson, trouvé lors d'une fouille récente à Aigion, au n° 14 de la rue *Kanellopoulou* (L. Papazoglou, *ArchDelt* 39 [1984] *Chron.* B1, 94), porte l'adjectif ΣΩΤΗΡ- - qui pourrait être un indice sérieux pour la localisation du sanctuaire de Zeus (communication orale de M. Petropoulos).

302. Statues en bronze de Poséidon, Héraclès, Zeus et Athéna dans un οἶκημα
Paus. VII.23, 10-11

Ἐν δὲ οἰκίματι κατευθὺ τῆς ὁδοῦ, χαλκοῦ καὶ ταῦτα, ἔστι μὲν Ποσειδῶν καὶ Ἡρακλῆς, ἔστι δὲ Ζεὺς τε καὶ Ἀθηνᾶ· θεοὺς δὲ σφᾶς καλοῦσιν ἔξ Ἄργου κλπ. Ces statues étaient considérées comme étant de provenance argienne; les Argiens avaient livré aux Aigéens ces statues avec l'obligation d'offrir chaque jour aux dieux un sacrifice mais les Aigéens avaient trouvé une astuce pour y échapper; voir Hitzig-Blümner II.2, 830 qui critique la correction τῆς ἐσόδου par C.G. Siebelis, les mss portant τῆς ὁδοῦ; cf. Papachatzis IV, 144 n. 4. Poséidon est reproduit sur les monnaies impériales d'Aigion (*NCP*, 87). Cet οἶκημα pourrait s'identifier avec la construction fouillée au carrefour des rues *Plastira* et *Kanellopoulou* 21 (*ArchDelt* 38 [1983] *Chron.* B1, 125).

303. Temple commun à Apollon et Artémis près de l'agora
Paus. VII. 24, 1

Αἰγιεῦσι δὲ ἔστι μὲν πρὸς τῇ ἀγορᾷ ναὸς Ἀπόλλωνι καὶ Ἀρτέμιδι ἐν κοινῷ. Le culte conjoint d'Artémis et d'Apollon est banal en Grèce; sur un autre sanctuaire situé dans le territoire d'Aigion, en l'honneur de ces deux divinités, voir ci-dessus p. 24.

304. Sanctuaire d'Artémis chasseresse sur l'agora et tombeau du héraut Talthybios
Paus. VII. 24, 1

ἔστι δὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ, ἱερὸν Ἀρτέμιδος, τοξευσοῦση δὲ εἰκασται, καὶ Ταλθυβίου τοῦ κήρυκος τάφος. Le tombeau du héraut Talthybios était sur l'agora d'Aigion; on sait que les tombeaux des héros pouvaient se situer, contrairement à ceux des personnes ordinaires, à l'intérieur des remparts des cités (en Achaïe, voir aussi VII. 20, 9; cf. E. Kearns, «Between God and Man : Status and Function of Heroes and their Sanctuaries», *Fondation Hardt. Entretiens* 37 [1990] 74). Les Aigéens, comme les Spartiates d'ailleurs (cf. aussi Paus. III. 12, 7=204) attribuaient à Talthybios des honneurs héroïques en forme d'un ἐναγισμός; pour les représentations sur les monnaies, voir *NCP*, 87 pl. R XXI-XXII; cf. Frazer IV, 162; Hitzig-Blümner II.2, 830; Papachatzis IV, 140 fig. 104 n° 4-5; L. Kahil, *LIMC* II, n° 491 s.v. Artémis.

B. Monuments proches de la mer

305. Sanctuaires d'Aphrodite, de Poséidon, de Déméter et Koré et de Zeus Homagyrios
Paus. VII. 24, 2

1. *Zeus Homagyrios*. Polybe (V.93, 10) et Strabon (VIII.7, 3) connaissent le Homarion-Hamarion comme lieu de réunions fédérales (la forme correcte est Hamarion, voir le commentaire *ad Str.* VIII.7, 3=529. 2); cette épiclèse est utilisée dans les colonies achéennes de la grande Grèce où Zeus est honoré comme dieu fédéral.¹ Pausanias ne parle pas d'Hamarion, en revanche il mentionne (VII. 24, 2 et 3) simplement l'existence du sanctuaire de Zeus Homagyrios sans l'associer aux assemblées fédérales; de même il ne dit rien sur ce dieu quand il parle des réunions fédérales (Hitzig-Blümner II.2, 831; Aymard, *Assemblées*, 280 sq.) mais précise simplement (VII. 24, 4=309) qu'en son temps les représentants achéens se réunissaient à Aigion.

2. *La localisation du sanctuaire de Zeus Hamarios ou Homagyrios*. L'identité des deux sanctuaires de Zeus Hamarios et Homagyrios n'est pas définitivement établie (Aymard, *Assemblées*, 279-281), fait qui complique les recherches topographiques car nous ne savons s'il s'agit d'un même sanctuaire qui a changé de nom ou de deux complètement distincts. Pausanias (24, 3) reste imprécis en disant que le sanctuaire de Zeus Homagyrios était situé, comme ceux d'Aphrodite, de Poséidon, de Déméter et de Koré, près du rivage, πρὸς θαλάσση. Aymard (*Assemblées*, 277-293 et particulièrement, p. 284 sqq.) pensait que le sanctuaire fédéral devait être situé à l'origine dans le territoire d'Héliké (cf. également,

1. Voir Frazer IV. 162-163; Hitzig-Blümner II.2, 830-831; Papachatzis IV, 164 ns 2-4 et en dernier lieu Osanna, «Zeus Homarios», 55-63 avec toute la bibliographie récente; Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 244-245.

Bingen, *op. cit.*, 626-627) car, selon un passage de Strabon (VIII.7, 5; cf. 530. 1), Hamarion fut rattaché à Aigion, probablement après la catastrophe d'Héliké en 373 av. J.-C. : *Kérynéia dépend d'Aigion, ainsi qu'Héliké et l'Hamarion, l'«alsos» de Zeus, où se réunissent les Achéens pour délibérer de leurs intérêts communs* (trad. C.U.F.). C'est ainsi que certains savants le cherchaient sur la rive gauche du Sélinous, au N.-E d'Aigion (J.K. Anderson, «A Topographical and Historical Study of Achaia», *ABSA* 49 [1954] 81; cf. Papachatzis IV, 146 n. 3; L. Papakosta, *in Achaia und Elis*, 240); dans cette zone, qui porte d'ailleurs le toponyme significatif *Hellénico*, les voyageurs avaient déjà remarqué quelques ruines; les fouilles fortuites des dernières années ont révélé des restes de constructions dont la plus importante est faite de grands blocs (information orale de L. Papakosta); toutefois il nous manque encore une découverte sensationnelle. Curtius (*Peloponnesos* I, 465) se demandait si les toponymes actuels *Anô* et *Katô Temeni* qui se trouvent beaucoup plus loin sur la rive gauche de Sélinous, ne sont pas des souvenirs ou des allusions à d'anciens sanctuaires situés dans le voisinage, mais ce secteur n'a pas donné jusqu'à présent d'antiquités.

Cette solution s'est affaiblie depuis la découverte, au N.-O. d'Aigion, entre la vieille usine de papeterie et l'église de *Panaghia Trypiti*, de quelques documents épigraphiques fédéraux.¹ Sachant par Polybe (V.93, 10) et les inscriptions que ce genre de documents était déposé à Hamarion et plus précisément à côté de l'autel d'Hestia on se demande s'il ne faudrait pas admettre, soit que les sanctuaires de Zeus Hamarios et Homagyrios se trouvaient sur le même site et qu'il s'agit en fait de deux dénominations différentes du même dieu (J. Bingen, *BCH* 77 [1953] 626-627), soit que l'Hamarion abandonné pendant cette période avait été, d'une certaine manière, remplacé par le sanctuaire de Zeus Homagyrios dans lequel avaient été transférés éventuellement quelques documents épigraphiques. Malheureusement nous n'avons aucune preuve pour choisir l'une ou l'autre solution; il est de même difficile d'accepter la localisation définitive, dans cette zone, des monuments situés près de la mer par Pausanias. Enfin l'hypothèse romantique, mais sans aucun fondement, de Levi (*Pausanias*, 395 n. 125) qui situe, près de la source du vieux platane (VII.24, 3=306) sur la côte d'Aigion, l'ancien lieu de réunion de l'assemblée, analogue, à ses yeux, à ceux de Mycènes et de Latô en Crète (cf. W.A. MacDonald, *Political Meeting-places of the Greeks* [Baltimore 1943] 31-36), n'a aucun fondement.

3. *Zeus Hamarios et les dieux de la confédération achéenne.* Zeus Hamarios est le protecteur de la confédération et de sa vie politique; le dieu est probablement représenté au droit des monnaies fédérales (*BMC Pelopon.*, 1-11, pl. I.1-II.14 : monnaies d'argent; *loc. cit.*, 12-15 pl. II.15-III.14; *NCP* 86 pl. RXV-XVI; Papachatzis IV 140 fig. 104 n° 3 : monnaies de bronze; cf. A. Aymard, «Le rôle politique du sanctuaire fédéral achaien», *Annuaire de l'Institut de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves* 4 [1936] 1-26 et particulièrement, p. 11 n. 2; cf. Walbank, *Commentary* I, 226) alors que la divinité qui figure au verso (*NCP*, 86 pl. R XV-XVI) est probablement la personnification d'Achaïa et non pas Aphrodite, Athéna ou Déméter Panachaïa (voir *LIMC* I, s.v. Achaïa).

A côté de Zeus, Aphrodite et Athéna font partie de la triade invoquée dans les serments officiels de la confédération achéenne (IG V.2, 344 l. 8=*Syll.*³, 490; *SEG* 11 [1954] 1102; ce problème est discuté par Aymard, *ibid. supra* et en dernier lieu par Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 244-247). Déméter Panachaïa semble être aussi parmi les divinités protectrices de la confédération (Frazer IV, 163; Hitzig-Blümner II.2, 831); son culte, répandu dans plusieurs cités d'Achaïe (cf. références réunies in *FGrH* 297 F1 [Autokrates] et Herbillon, *Cultes*, 27-37), devait être ancien et lié, comme celui de Zeus Homarios, à une assemblée ethnique, une amphictionie achéenne qui se réunissait autour de l'Homarion, certainement antérieure à la *polis* (L. Breglia Pulci Doria, «Demetra tra Eubea e Beozia e i suoi rapporti con Artemis», in *Recherches sur les cultes grecs d'Occident* II [Napoli, 1984] 73; cf. aussi, Osanna, *op. cit.*, 56-57; Pirenne-Delforge, *op. cit.*, 246-247).

Aphrodite possède souvent des sanctuaires près des ports (cf. Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 372-373); sur une médaille impériale d'Aigion elle est représentée nue avec un dauphin à ses pieds, voir *NCP*, 87 n° 7 pl. R, fig. XXIII : cf. Papachatzis IV, 146 n. 1; la présence du dauphin fait peut-être allusion au culte du rivage (cf. Pirenne-Delforge, *op. cit.*, 243 n. 26).

1. J. Bingen, *BCH* 77 (1953) 616-628; *id.*, *BCH* 78 (1954) 402-409; P. Aström, *OpAth* 2 (1955) 4-9; cf. également A. Stavropoulos, *Ἱστορία τῆς πόλεως τοῦ Αἰγίου* (Patras, 1954) 191-193 : sur le lieu exact d'origine; sur quelques autres découvertes archéologiques, voir Pouqueville, *Voyage* IV, 407-408; Neratzoulis, *Pausanias*, 9-10.

306. Source avec eau abondante

Paus. VII. 24, 3

Παρέχεται δὲ ὁ αἰγιαλὸς, ἐν ᾧ καὶ τὰ ἱερὰ Αἰγιεῦσιν ἔστι τὰ εἰρημένα, ὕδωρ ἄφθονον θεάσασθαι τε καὶ ποιεῖν ἐκ πηγῆς ἡδύ; cette source est depuis longtemps identifiée à celle que l'on voit encore, aujourd'hui sur la côte d'Aigion; voir Frazer IV, 163 et Hitzig-Blümner II.2, 831 (littérature antérieure); Papachatzis IV, 141 n. 1 signale l'importance de cette identification pour la recherche des sanctuaires précédents.

307. Sanctuaire et statue de Sôtéria et rites de son culte

Paus. VII. 24, 3

Ἔστι δὲ σφίσι καὶ Σωτηρίας ἱερὸν. ἰδεῖν μὲν δὴ τὸ ἀγαλμα οὐδενὶ πλὴν τῶν ἱερομένων ἔστι, δρωσι δὲ ἄλλα τοιαῦτα λαμβάνοντες παρὰ τῆς θεοῦ πέμματα ἐπιχώρια ἀφιάσιν ἐς θάλασσαν, πέμπειν δὲ τῇ ἐν Συρακούσαις Ἀρεθούσῃ φασὶν αὐτά. Papachatzis (IV, 147 n. 3), a remarqué que Sôtéria n'est qu'une divinité personnalisée de l'Antiquité tardive, cependant les rites utilisés à Aigion pour son culte sont plus anciens (cf. Frazer IV, 163; Hitzig-Blümner II.2, 831-832 et Papachatzis IV, 147 n. 2-3). A l'époque hellénistique, les divinités qui promettaient un meilleur contact et le salut personnel étaient en vogue (voir J.A. Festugière, «Le fait religieux à l'époque hellénistique», *Etudes de religion grecque et hellénistique* [Paris, 1972] 114-128). Herbillon (*Cultes*, 155) s'était déjà demandé s'il ne fallait pas reconnaître en Sôtéria d'Aigion une Artémis; il y a une similarité des légendes de Sôtéria avec celles de Syracuse qui associent la divinité à Artémis; une association analogue est connue à Epidaure (*IG IV*, 775. 1199. 1200. 1286); A Métaponte, colonie achéenne de la Grande Grèce, Sôtéria est associée à Déméter. L'association du culte de cette divinité et des souvenirs de la colonisation achéenne montre l'ancienneté de son culte mais cela n'exclut pas l'appropriation de la légende et de certains rites par une divinité nouvelle. Sur le culte de Sôtéria en Achaïe, voir Paus. VII. 21, 7=267 (Patras); Artémis Sôtéria à Pellène (27, 3=340) est une divinité différente; cf. Herbillon, *Cultes*, 154-156. Pouqueville (*Voyage IV*, 408) place le sanctuaire de Sotéria près de la source (voir n° précédent). Sur sa diffusion en Grèce, en Sicile et en Italie du sud, voir Herbillon, *Cultes*, 154-156.

308. Statues de Zeus enfant et d'Héraclès imberbe, oeuvres d'Hageladas

Paus. VII. 24, 4

ἔστι δὲ καὶ ἄλλα Αἰγιεῦσιν ἀγάλματα χαλκοῦ πεποιημένα, Ζεὺς τε ἡλικίαν παῖς καὶ Ἡρακλῆς, οὐδὲ οὗτος ἔχων πω γένεια, Ἀγελάδα τέχνη τοῦ Ἀργείου. Zeus enfant avec la légende [ZEYΣ] ΠΑΙΣ est reproduit sur les monnaies d'Aigion de l'époque hellénistique (146-131 av. J.-C.) et sur des médailles de l'époque impériale (Antonins) avec la légende ZEYΣ ΠΑΙΣ ΑΙΓΙΕΩΝ et ZEYΣ ΜΕΓΑΣ (*NCP* 84-85 pl. R XII-XIV; Papachatzis IV, 139 fig. 103 n° 5-6; cf. Frazer IV, 163-164; Lacroix, *Reproductions*, 74 et 231-232). Hitzig-Blümner (II.2, 832) pense que ces monnaies présentent plutôt un Zeus adolescent et reproduisent par conséquent la statue de Zeus Sôtér; Zeus imberbe est également représenté sur les monnaies de Patras de la période néronienne.¹ Les statues de Zeus et d'Héraclès étaient l'oeuvre d'Hageladas; sur les oeuvres de ce sculpteur à Aigion, voir Lacroix, *Reproductions*, 227-232; malheureusement les textes anciens ne contiennent aucun indice chronologique sur ses oeuvres; certains ont pensé à l'existence de deux sculpteurs homonymes; cf. Lacroix, *op. cit.*, 228 n. 2; Picard, *Manuel* II, 151; G. Lippold, *Griechische Plastik* (München, 1950) 88-89.

Τούτοις κατὰ ἔτος ἱερεῖς αἵρετοὶ γίνονται, καὶ ἐκάτερα τῶν ἀγαλμάτων ἐπὶ ταῖς οἰκίαις μένει τοῦ ἱερομένου. τὰ δὲ ἔτι παλαιότερα προεκέκριτο ἐκ τῶν παιδῶν ἱεραῖσθαι τῷ Διὶ ὁ νικῶν τῷ κάλλει ἀρχομένων δὲ αὐτῶ γενεῖων ἐς ἄλλον παῖδα ἢ ἐπὶ τῷ κάλλει μετῆι τιμῇ. Sur l'habitude d'honorer des statues dans les maisons des prêtres et non dans les temples, voir Papachatzis IV, 147 n. 5. Des prê -

1. Sur la signification de cette représentation voir *supra* 257.2; sur les dieux-enfants, voir en général K. Kerényi, *Das got-tliche Mädchen. Die Hauptgestalt der Mysterien von Eleusis in mythologischer und psychologischer Beleuchtung* (Amsterdam, 1941) *passim* et J. Laager, *Geburt und Kindheit des Gottes in der griechischen Mythologie* (Winterthur, 1957) *passim*.

trises d'enfants sont connues à l'époque classique mais elles se multiplient, semble-t-il, à l'époque hellénistique; la limite à Aigion est la pousse de la barbe; elle est fixée à 14 ans pour Kos (Frazer IV, 164; Hitzig-Blümner II.2, 832; Papachatzis IV, 148 n. 1; Burkert, *Gr. Religion*, 98 et surtout Brulé, *Fille d'Athènes*, 346). Enfin sur les concours de beauté, voir R. Arena, «Considerazioni sul mito di Callisto», *Acme* 32 (1979) 5-36.

Héraclès imberbe ne figure pas sur les monnaies d'Aigion; en revanche un autre Héraclès du même sculpteur (*i.e.* Hageladas), celui de Boura (Paus. VII.25, 10), figure sur les monnaies de cette cité à l'effigie de Geta (Lacroix, *Reproductions*, 66 n. 2).

309. Aigion lieu des réunions fédérales

Paus. VII. 24, 4

ἔς δὲ Αἴγιον καὶ ἐφ' ἡμῶν ἔτι συνέδριον τῶν Ἀχαιῶν ἀθροίζεται. Sous l'Empire, les assemblées avaient perdu toute signification politique (Philostr. *Vie d'Apollonius* IV, 23); sur ce passage, voir Frazer IV, 164, Papachatzis IV, 148 n. 2 et surtout Hitzig-Blümner II.2, 832-833. Sur Aigion, lieu des réunions fédérales, voir également Paus. VII. 7, 2 et surtout Liv. XXXVIII.30, 1-5=175.

310. Le fleuve d'Aigion Sélinous

Paus. VII. 24, 5

Le fleuve Sélinous (actuel *Sélinous*) est identifié avec le grand torrent qui coule à 45 minutes environ à pieds, à l'est d'Aigion; cf. Frazer IV, 164-165; Hitzig-Blümner II.2, 833; Papachatzis IV, 148 n. 3; Büchner, *RE* II A.2 (1923) col. 1268, s.v. Selinous et surtout Baladié, *Péloponnèse*, 82 (sources, trajet et fleuves homonymes); il se peut qu'il soit représenté sur les monnaies d'Aigion (*NCP*, 88).

8. La cité d'Héliké

311. Paus. VII. 24, 5 et sqq.

1. *Lieu-dit Héliké, à quarante stades d'Aigion.* Pausanias sortant d'Aigion et se dirigeant vers Héliké a du prendre la direction S.-E, c'est-à-dire une voie qui devait correspondre plus ou moins à l'actuelle rue *Corinthou*; un pont à sept arches, datant de la période turque, indique la même direction (voir Curtius, *Peloponnesos* I, 465). Le Périégète semble croire que l'emplacement de la ville disparue doit être le même que celui du village homonyme de son temps qu'il place à 40 stades, à l'est d'Aigion (VII.24, 5) : Ἴόντι δὲ τὸ πρόσω Σελινοῦς τε ποταμὸς καὶ ἀπωτέρω τεσσαράκοντα Αἰγίου σταδίοις ἐπὶ θαλάσῃ χωρίον ἔστιν Ἑλική. ἐνταῦθα ὤκητο Ἑλική πόλις Ἴωσιν ἱερὸν ἀγιώτατον Ποσειδῶνος ἦν Ἑλικωνίου κλπ.). Pausanias fait à l'occasion une longue digression (24, 5-25, 4) sur les causes et les effets du terrible tremblement de terre qui détruisit Héliké (*infra*, n° 313-314).

2. *L'emplacement d'Héliké : les recherches contemporaines.* La localisation d'Héliké est très difficile car les indications topographiques des sources antiques sont vagues¹ et toutes les tentatives de trouver quelques indices sur la terre ferme, entre les fleuves actuels du *Sélinous* et du *Kérynitès*² ou dans la mer, sont restées infructueuses. Les recherches sous-marines entreprises dans ce secteur du golfe de Corinthe, au cours des derniers quarante ans, ont donné quelques nouveaux espoirs mais elles

1. Dans sa liste des cités achéennes, Hérodote (I, 145=142) cite aussi Héliké entre Aigion et Boura. Ptolémée (III.16, 15=470) la classe parmi les cités continentales de l'Achaïe, presque à la même latitude que Boura; sur les sources anciennes, voir les pages intéressantes consacrées à ce sujet par Baladié, *Péloponnèse*, 145-157 et la mise au point de Ch. V. Kritzas, «Νεώτερες ἔρευνες γὰρ τὸν ἐντοπισμὸς τῆς Ἑλικῆς Ἀρχαία Ἑλική», in *Ancient Helike*, 97-104; M. Petropoulos et A. Papadopoulos in *Ἀρχαιολογία* 9 (1983) 76-82. Les études de K. Alexandropoulos, *Ἱστορία καὶ τοπογραφία τῆς Πύργου καὶ τῶν χειμαδιῶν αὐτῆς* (Athènes, 1919) et de K.B. Koutrouvelis, *Ἡ τοπογραφία τῆς προϊστορικῆς Αἰγυαλίας. Ἐντοπισμὸς Ἑλικῆς-Βούρας* (Athènes, 1985) ne présentent pas une grande originalité.

2. F. Bölte, *RE* VII.2 (1912) col. 2855-2258, s.v. Helike; E. Meyer, *RE* Suppl. IX (1962) col. 79 sq., s.v. Helike, pense au secteur à l'est du *Bouphousia* (anc. Kérynitès); *id.*, *Pel. Wander.*, 140; *id.*, *Kleine Pauly* II (1967) col. 994 et enfin Papachatzis IV, 148 n. 4; Moutsopoulos *Μνημεῖα*, 4-8.

n'ont pas apporté d'éléments décisifs.¹ Très intéressantes sont également les études géologiques et géosismiques du secteur;² enfin sur la destruction d'Héliké par un raz de marée, voir A.G. Galanopoulos, «Tsunamis Observed on the Coasts of Greece from Antiquity to Present Time», *Annali di Geofisica* 8 (1960) 369-386 et J.F. Schmidt, *Studien über Erdbeben* [Leipzig, 1875] 68 sqq. qui étudia le même phénomène lors de la catastrophe récente du 16 décembre 1861.

Quelques découvertes archéologiques concomitantes avec les recherches géophysiques récentes dans le secteur situé entre les fleuves *Sélinous* et *Kérynitès* ouvrent de nouveaux espoirs. Plusieurs voyageurs mentionnent des ruines, de façon imprécise il est vrai, sur la colline de *Proph. Ilias* (anc. *Gardena*), au-dessus de *Rhizomylo* qu'ils associent à la cité de Kérynéia (*infra*, n° 316. 1); à la suite de la localisation définitive de cette dernière près de *Mamousia*, Meyer, faute de mieux, y plaçait la petite cité de Kallistai (*infra*, n° 688); d'autres y voyaient l'acropole d'Héliké (voir le commentaire *ad* Hom. *Il.* II, 575=151 et 151b). M. Petropoulos y fouilla récemment un temple de la période hellénistique («Ἀρχαιολογικὲς ἐρευνες στὴν Ἀχαΐα», *Mél. Triantaphyllou* I, 510-513) et L. Papakosta (*ArchDelt* 48 [1993] *Chron.* [sous presse]) des tombes de la période mycénienne, localisées sur une colline voisine, au N.-E.; on y trouve, dispersés, des tessons de toutes les périodes sur les terrasses aménagées des versants nord et ouest. Aucune des identifications proposées n'est plausible. La colline de *Proph. Elias* faisait, certainement, partie du territoire d'Héliké et il n'y a aucune raison d'y placer Kallistai. Le fait que cette dernière cité est mentionnée dans la liste des théarodoques delphiques (voir *infra*, n° 688), immédiatement après Aigion, ne signifie pas qu'elle était située à son voisinage immédiat. De même, l'emplacement, sur cette colline, de l'acropole d'Héliké n'a aucun fondement; il faudrait en fait croire, dans ce cas, qu'elle seule avait échappée à la catastrophe de 373 av. J.-C., alors que l'ensemble des sources parlent de la destruction complète de la cité. Les ruines de *Proph. Elias* pourraient appartenir à un village du territoire Hélikéen qui survécut à la catastrophe de la métropole ionienne.

En contrebas de la colline, et sur une longueur d'environ 1 km, les carotages et les prospections géophysiques, effectués surtout au cours de l'été 1994 par D. Katsanopoulou et S. Soter, ont révélé une zone d'occupation s'étendant depuis le village actuel d'Héliké³ jusqu'au secteur situé à l'ouest de *Rhodia*. On pourrait penser que cette zone, située entre les lits du *Sélinous* et du *Kérynitès*, pourrait correspondre, *grosso-modo*, à la cité d'Héliké qu'Homère qualifie d'εὐρεία, étendue, large, mais les ruines enfouies actuellement à une faible profondeur — certains voyageurs signalent des vestiges visibles dans ce secteur — pourraient appartenir à des installations diverses de la période romaine, à savoir le village d'Héliké lui-même ou des fermes isolées. L'emplacement exact de la cité classique d'Héliké reste encore un *desideratum* pour la science, les nouveaux éléments permettent, toutefois, une reconsidération de la méthode à suivre qui, à notre avis, doit s'inscrire dans une stratégie de recherche pluridisciplinaire, globale et de long terme.

312. Sanctuaire de Poséidon Hélicônios

Paus. VII. 24, 5

1. *Culte de Poséidon Hélicônios en Achaïe et en Ionie.* Le culte principal d'Héliké était celui de Poséidon Hélikônios; Pausanias affirme que les Ioniens «ont gardé le culte qu'ils vouaient à ce dieu,

1. Voir *BCH* 64 (1950) 272 sqq.; 65 (1951) 199; 67 (1953) 159; *PAA* 27 (1952) 90-101; *AJA* 57 (1953) 284 sqq.; S. Marinatos, *Archaeology* 13 (1960) 186-193; R. Stieglitz, «In Search of Ancient Helike», in *Ancient Helike*, 145-148 et H.E. Edgerton, «Search for the lost City of Helike with Sonar», *loc. cit.*, 151-163.

2. G.P. Marinos, «Γεωλογικαὶ θέσεις εἰς τὸ πρόβλημα τῆς ἀρχαίας Ἑλικῆς», *Ancient Helike*, 83-96 avec résumé en anglais, «The Geological Positions of the Problem of the Discovery of Ancient Heliki», 299; Chr. Tziavos, «Γεωλογικὰ ὄρια τῆς ἀρχαίας Ἑλικῆς», *loc. cit.*, 165-176 avec résumé en anglais «The Geological Boundries of Ancient Helike», 302; *id.*, in *JFA* 6 (1979) 243-252 et A.C. Pavlopoulos, «Τὸ πρόβλημα τῆς Ἑλικῆς καὶ οἱ γεωτεκτονικοὶ μηχανισμοὶ ποὺ δρῶν στὴν βόρεια ἀκτὴ τῆς Πελοποννήσου», *Ancient Helike*, 177-187, avec résumé en anglais «The Problem of Heliki and the Geotectonical Mechanisms which Operate on the Northern Coast of Peloponnese», 303.

3. *Journal Eleutherotypia*, 3 juillet 1994; D. Katsanopoulou, «Ἑλική», *Ἀρχαιολογία* 54 (1995) 35-40. A noter que le village actuel d'Héliké est connu des voyageurs sous le nom de *Zeugolatio*, utilisé au temps du Bas-Empire pour désigner un grand domaine; cf. Pouqueville, *Voyage* IV, 417 et n. 3.

même après leur expulsion d'Athènes pour gagner les côtes asiatiques»; l'Achaïe était considérée comme la métropole des tous les Ioniens.¹ Poséidon Hélicónios (sur la forme et la signification de l'adjectif Ἑλικώνιος, voir Sakellariou, *Migration*, 78 n. 2 avec bibliographie sur cette question) était la divinité protectrice de la ligue primitive qui réunissait tous les habitants ioniens de la région (cf. L. Breglia Pulci Doria, «Demetra fra Eubea e Beozia e i suoi rapporti con Artemis», in *Recherches sur les cultes grecs d'Occident II* [Napoli, 1984] 72; K. Tausend, «Die Amphictyonie von Helike und der Achäische Bund», in *Amphictyonie und Symmachie, Historia Einzelschriften n° 73* [Stuttgart, 1992] 21-27). Le centre de son culte en Achaïe était la cité d'Héliké.

Sur le culte et sa diffusion en pays ionien (e.g. Athènes) et en Ionie, voir Frazer IV, 165; Hitzig-Blümner II.2, 833; *FGrH* 323 (Kleidemos d'Athènes) F1 et commentaire; Nilsson, *Gr. Feste*, 78-79. F. Graf, *Nordionische Kulte. Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulturen von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia* (Rom, 1985) 383 n. 7. Poséidon figure sur les monnaies de la ville qui portent à leur revers un trident entre un dauphin et une couronne; voir *ZfN* 7 (1890) pl. VIII.6; *NCP*, 88; sur l'association du dauphin à Poséidon, voir P. Somville, «Le dauphin dans la religion grecque», *RHR* 201 (1984) 3-24. La récupération du culte de Poséidon Hélicónios par les habitants de Kérynéia, après la destruction d'Héliké (F. Bölte, *RE* VII.2 [1912] col. 2855, 61sq 2857, 35sq, s.v. Helike [1]), se déduit de la représentation du trident sur les monnaies fédérales de Kérynéia (Weil *ZfN* 9 [1882] 245 avec pl. VII; Head, *HN2*, 417 et en général F. Bölte, *RE* XI.1 [1921] col. 342-344, s.v. Keryneia [1]).

313. Destruction d'Héliké : causes et description de la catastrophe

Paus. VII. 24, 6-13

1. *La fureur de Poséidon*. Ἔστι δὲ καὶ Ὀμήρωι πεποιημένα ἐς Ἑλικὴν καὶ τὸν Ἑλικώνιον Ποσειδῶνα. χρόνῳ δὲ ὕστερον Ἀχαιοῖς τοῖς ἐνταῦθα, ἰκέτας ἄνδρας ἀποστήσασιν ἐκ τοῦ ἱεροῦ καὶ ἀποκτεῖναισιν, οὐκ ἐμέλλησε τὸ μήνυμα ἐκ τοῦ Ποσειδῶνος, ἀλλὰ σεισμός ἐς τὴν χώραν σφίσιν αὐτίκα κατασκήψας τῶν τε οἰκοδομημάτων τὴν κατασκευὴν καὶ ὁμοῦ τῆι κατασκευῆι καὶ αὐτὸ τῆς πόλεως τὸ ἔδαφος ἄφανές ἐς τοὺς ἔπειτα ἐποίησε. Le Périégète (24, 6) relate la légende concernant la destruction d'Héliké; sur le même thème, voir également la version de Diod., XV. 49, 1-4=109; Str. VIII.7, 2=528. 1-2; Ael. NA XI. 19=6; cf. Hitzig-Blümner II.2, 833-834; Frazer IV, 165-167 (références littéraires) et Papachatzis IV, 149 n. 1-2 et 150 n. 1. Pour une présentation plus critique des sources littéraires qui se réfèrent au même événement, voir Baladié, *Strabon*, Index : noms des lieux; *id.*, *Péloponnèse*, 145-157. Enfin Parke-Wormell, *Delphic Oracle I*, 213-215; Sakellariou, *Migration*, 22 et 36 : sur le refus d'Héliké de répondre à la demande des Ioniens et la date de cet événement, avant la fondation de la seconde «symmachie» athénienne, en 378/377 av. J.-C.

2. *Signes précurseurs et description de la catastrophe*. (24, 7-13). Pausanias évoque les signes précurseurs du tremblement de terre et donne une description intéressante de la catastrophe, en invoquant d'autres parallèles; cf. Frazer IV, 166-168; Hitzig-Blümner II.2, 834.

314. Le courroux de Hikésios, dieu des suppliants; date de la destruction d'Héliké

Paus. VII. 24, 6 et 25, 1-5

1. *Le courroux de Ἰκέσιος, dieu des suppliants*. (25, 1-3). Τοῦ δὲ Ἰκεσίου μήνυμα πάρεστι μὲν τοῖς ἐς τὴν Ἑλικὴν πάρεστι δὲ καὶ ἄλλοις διδαχθῆναι πολλοῖς ὡς ἔστιν ἀπαραίτητον. Cf. Frazer IV, 168; Hitzig-Blümner II.2, 834-835; Papachatzis IV, 150 n.1. L'offense de Zeus Hikésios, dieux des suppliants, fut la cause de la destruction complète d'Héliké (voir en général, J. Could, «Hiketia», *JHS* 93 [1973] 74-103, particulièrement, p. 77-78).

2. *Date de la destruction d'Héliké*. (VII. 25, 4) : Ἐγένετο δὲ τῆς Ἑλικῆς ἀπώλεια Ἀστέίου μὲν Ἀθήνησιν ἔτι ἄρχοντος, τετάρτω δὲ ἔτει τῆς πρώτης ὀλυμπιάδος ἐπὶ ταῖς ἑκατὸν, ἦν Δάμων

1. Sur la migration ionienne, voir Sakellariou, *Migration*, *passim*, le rapide aperçu de Baladié, *Strabon [NC]* 240 et surtout l'article de K.Th. Syriopoulos, «Οἱ Ἴωνες τῆς Ἀχαΐας», *Πελοποννησιακά* 8 (1981/2) Parart., 65-69 avec toute la bibliographie antérieure, citée à la p. 65 n. 1; enfin, sur les légendes concernant cette origine, cf. Sakellariou, *Migration*, 22, 27-28, et 35-36.

Θούριος ἐνίκα τὸ πρῶτον. La date de l'événement est donné par Diodore (XV.48, 1=109), Strabon (VIII. 7, 2=528. 1; le géographe ajoute quelques précisions en se fondant sur Héraclide) et, indirectement, par d'autres sources qui font allusion au même événement, cf. P. Aupert, «Delphes et le séisme d'Héliké», in *Ancient Helike*, 133-138.

3. *Territoire d'Héliké*. Le territoire d'Héliké fut attribué, à la suite de sa destruction, à la cité voisine d'Aigion (VII. 24, 5; cf. Str. VIII.7, 5).

Kérynéia et Boura

Pausanias ne consacre que trois paragraphes à Kérynéia (25, 5-7) et autant à Boura (25, 8-10); les deux tiers de ces récits relatent le passé historique ou mythologique des cités alors qu'un seul paragraphe (25, 7) fait référence aux monuments de Kérynéia où n'apparaît avec certains détails, il est vrai, que le sanctuaire des Euménides. Quelques lignes sont également consacrées à Boura, où plusieurs sanctuaires sont simplement mentionnés; cette forme succincte de présentation contraste avec celle de la grotte d'Héraclès Bouraïcos et le mode de divination (voir VII.25, 10-11=321). Si certaines omissions, e.g. le théâtre de Kérynéia, sont compréhensibles, son silence sur les deux fleuves importants de cette région est inexplicable. Son récit est vague et parfois si contradictoire que certains savants se sont demandés si Pausanias a réellement visité Boura.

9. La cité de Kérynéia

315. Installation à Kérynéia des Mycéniens d'Argolide
Paus. VII. 25, 5-6

début du Ve s. av. J.-C.

Argos réussit, vers 468 av. J.-C., à briser la résistance de Mycènes et à étendre sa domination sur l'ensemble de l'Argolide (Str. VIII.6, 19=C 377 et surtout Diodore XI, 65); le géographe précise ailleurs (VIII.6, 10=C 372) que Mycènes fut complètement détruite, information jugée exagérée (voir M. Piérart, «Deux notes sur l'histoire de Mycènes [Ve, III/IIe s.]», in *Serta Leodiensia secunda. Mélanges publiés par les Classiques de Liège à l'occasion du 175e anniversaire de l'Université* [Liège, 1992] 377-385); dans tous les cas les Mycéniens ont été obligés de quitter leur cité; quelques-uns sont allés à Cléonai mais plus de la moitié se réfugièrent en Macédoine, accueillis par le roi Alexandre Ier; le reste de ses habitants vint à Kérynéia, renforçant ainsi la population de la ville (cf. Hitzig-Blümner II.2, 836; Papachatzis IV, 153 n. 2-3).

316. La cité de Kérynéia (fig. 6)
Paus. VII. 25, 5

1. *Le site de Kérynéia et le nom de la ville*. Pausanias appelle la cité Kérynéia (cf. Hitzig-Blümner II.2, 835; Papachatzis IV, 153 n.1 : bref exposé sur l'histoire de la cité) alors que sur les monnaies et les inscriptions son nom est Karyneia (voir index III, s.v.). Son emplacement à *Rhizomylo* (colline de *Proph. Ilias*; cf. F. Bölte, *RE* XI.1 [1921] 342-344, s.v. Keryneia) est abandonné, surtout depuis que A. Wilhelm (*Neue Beiträge* I, 37) associa avec Kérynéia les importantes ruines qui se dressent au sud du village actuel de *Mamousia* (associées auparavant à Boura; voir le n° suivant). Cette localisation, adoptée par Meyer (*Pel. Wander.*, 130-132; *id.*, *RE* Suppl. IX [1962] col. 383) et à sa suite par l'ensemble des savants modernes (seul Levi, *Pausanias*, 297 n. 138 continue à placer Kérynéia à *Rhizomylo*) est confirmée par la découverte récente d'une tuile portant la marque KAPYN(EΩN); elle correspond parfaitement à la description du Périégète qui précise que la cité occupait une position élevée sur la montagne : Μετὰ δε Ἑλίκην ἀποτραπήσῃ τε ἀπὸ θαλάσσης ἐς δεξιὰν καὶ ἤξεις ἐς πόλισμα Κερύνειαν· ὠκισταὶ δὲ ὑπὲρ τὴν λεωφόρον ἐν ὄρει (voir également Str. VIII.7, 5=531. 5). Ce massif (830 m), dominant les *deltas* des fleuves actuels du *Kérynitès* et du *Bouraïcos* et étant abrupte sur les trois côtés, offre des qualités défensives exceptionnelles.

2. *Ruines de Kérynéia*. Le site semble être occupé depuis la période mycénienne (Papadopoulos, *Mycenaean Achaea* I, 36 n° 65); on trouve quelques restes géométriques mais la majorité date de la période hellénistique. Kérynéia devait être, à ses débuts, une *kômé* dans le territoire d'Héliké; elle fut

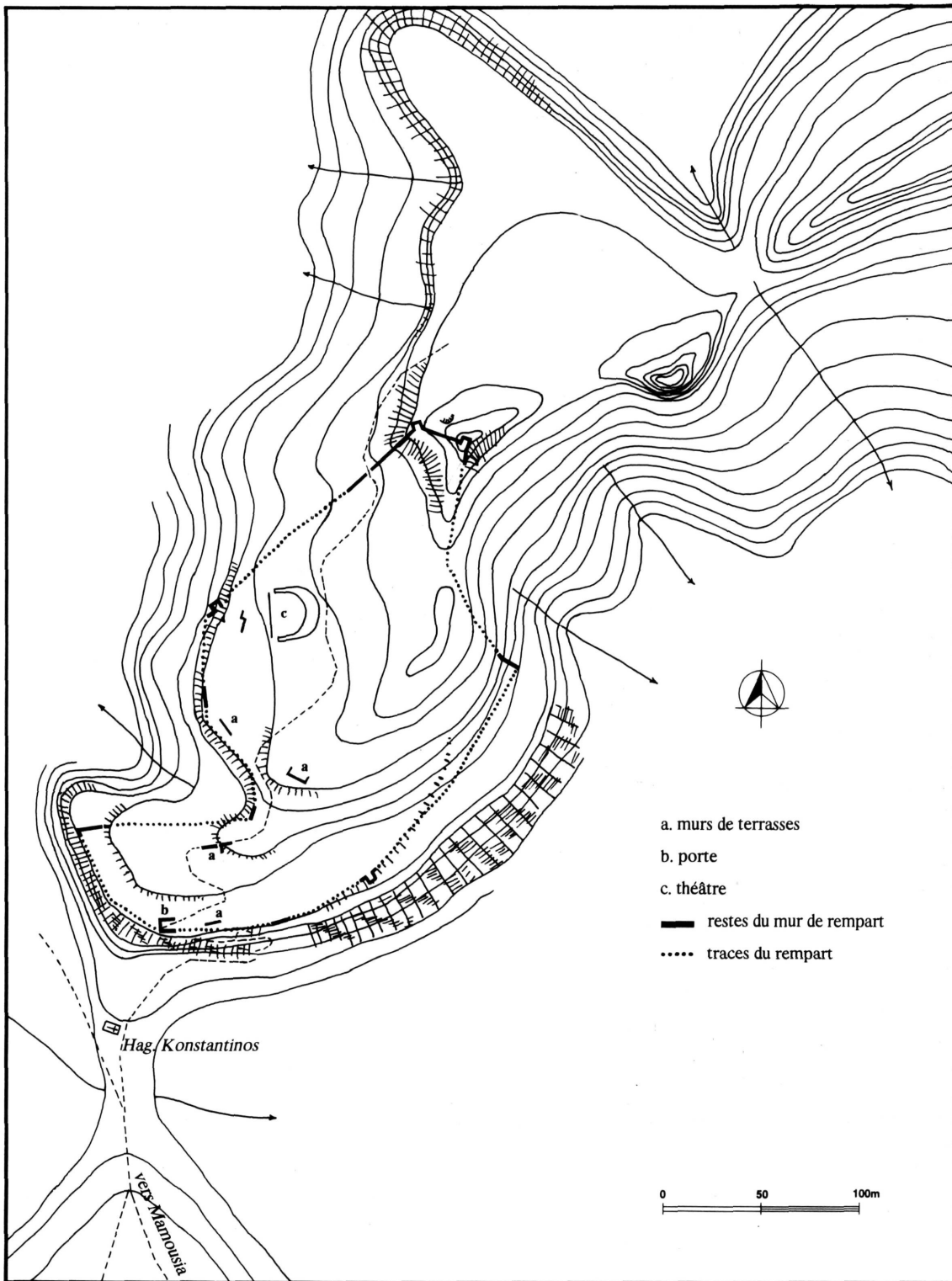


Fig. 6. - Plan topographique de la cité de Kéryneia.

par la suite indépendante et membre de la confédération achéenne (Pol. II.41, 8 et 14-15=430. 3; II. 43, 2=431) à la place d'Aigai, abandonnée par ses habitants (voir Str. VIII.7, 4=530. 1).

Les recherches de Meyer (*Pel. Wander.*, 130-132 et pl. IX; reproduit par Papachatzis IV, fig. 114) précisent le tracé du rempart et l'emplacement du théâtre. Sur les fouilles archéologiques récentes, menées par J.K. Anderson sur le site Kérynéia, voir *AJA* 56 (1952) 125; *BCH* 76 [1952] 222; *id.*, «Excavations near Mamousia in Achaia», *ABSA* 48 (1953) 154-171 et fig. 36-38 : fouille des maisons privées près de l'église d'Haghios Konstantinos; cf. Papachatzis IV, 151 n. 4 et fig. 115; N. Moutsopoulos, *Τεχνικά Χρονικά* 1956, 4 et n. 27; *id.*, *Μνημεῖα*, 7-9 avec toute la bibliographie récente. Ph. Petsas (*ArchDelt* 25 [1970] *Chron.*, 186; cf. Papachatzis IV, fig. 116 et 117) a fouillé des tombes de la période hellénistique avec un mobilier funéraire intéressant et Iph. Decoulacou a mis au jour un *herōon* de l'époque hellénistique et des tombes installées par la suite à l'intérieur de celui-ci (*ArchDelt* 30 [1975] *Chron.*, 120, pl. 68a; *PractArchEt* 137 [1981] A, 183; cf. *Achaean Grave Stelai*, 29). Enfin quelques inscriptions tardives proviennent de Kérynéia; cf. *Achaean Grave Stelai*, 96 n° 24-26.

3. *Le fleuve Kérynitès*. Le Kérynitès fut identifié — à cause de l'emplacement de Kérynéia à *Rhizomylo* — avec le torrent de *Bouphousia* (actuel *Kérynitès*; voir l'ancienne bibliographie réunie par Frazer IV, 168 et Hitzig-Blümner II.2, 835 et surtout F. Bölte, *op. cit.*, col. 348, s.v. Kerynites) mais cette identification fut contestée par Meyer (*Pel. Wander.*, 139 sqq.; *id.*, *Pausanias*, 646, 372; *id.*, *RE* IX, col. 383) qui, plaçant Boura à *Kastro*, identifie ce fleuve au *revma Kalavrytino*, appelé aujourd'hui, à tort selon lui, *Bouraiicos* (N. Moutsopoulos, *Τεχνικά Χρονικά* 1956, 4 et 6 avec n. 29; *id.*, *Μνημεῖα*, 9-11 : bibliographie antérieure). La précision de Pausanias, selon laquelle le Kérynitès descendait de l'Arcadie, depuis le Mont Kérynéia — qui ne pouvait se situer qu'au voisinage de la ville homonyme (Puillon-Boblay, *Recherches*, 26) — ne peut s'appliquer qu'au torrent de *Bouphousia*; en fait, le fleuve de *Kalavryta*, que certains veulent considérer comme étant le Kérynitès de Pausanias, prend ses sources au Mont Erymanthe.

317. Sanctuaire des Euménides, fondé par Oreste : rites Paus. VII. 25, 7

La description du sanctuaire des Euménides fait suite à l'information du Périégète sur l'émigration mycénienne dans cette ville; ce culte est intimement lié à cette présence mycénienne, cf. en général Frazer IV, 168; Hitzig-Blümner II.2, 836; Papachatzis IV, 154 n.1 (sur les corrections proposées de la phrase τοῖς μὲν δὴ ἀγάλασιν ξύλων εἰργασμένοις <πλίνθοι λίθων> {μέγεθος} εἰσιν οὐ μεγάλοι). Selon la légende, Oreste avait sacrifié un mouton noir aux déesses de Kérynéia après son acquittement à Athènes et ces dernières lui furent ainsi favorables, εὐμενεῖς, s'appelant dorénavant Εὐμενίδες (Schol. Soph., *Oed. Col.*, 42).

L'accès au sanctuaire des Euménides de Kérynéia était interdit à toute personne impure ou accusée de meurtre; celui qui ne respectait pas cet interdit et entrait malgré tout dans le sanctuaire perdait immédiatement la raison : ὃς δ' ἂν ἐνταῦθα ἢ αἵματι ἢ ἄλλω τῷ μιάσματι ἔνοχος ἢ καὶ ἀσεβῆς ἐσέλθῃ θέλων θεάσασθαι, αὐτίκα λέγεται δειμασιν {καὶ} ἐκτὸς τῶν φρενῶν γίνεσθαι· καὶ τοῦδε ἔνεκα οὐ τοῖς πᾶσιν ἢ ἔσοδος οὐδὲ ἐξ ἐπιδρομῆς ἐστὶ. Le sens de cette dernière stipulation est éclairé par un autre passage de Pausanias (IX.33, 3) qui, parlant du sanctuaire de Praxidikai à Haliarte en Béotie, précise que les serments ne devaient pas être prêtés à la légère : ποιοῦνται δὲ οὐκ ἐπίδρομον τὸν ὄρκον; (Vernant, *Mortals and Immortals*, 130-131). Particularité intéressante du sanctuaire à Kérynéia, la présence à l'entrée du sanctuaire, comme à l'Héraion d'Argos (Paus. II, 17, 3; cf. I.C. Papachristodoulou, «Ἀνάγλυφα Εὐμενίδων ἐξ Ἄργους», *ArchDelt* 23 (1968) 117-131) et à Hermioné (II.35, 8; cf. Frazer IV, 168), d'images de femmes qui ont servi comme prêtresses des Euménides : κατὰ δὲ τὴν ἔσοδον ἐς τὸ ἱερόν γυναικῶν εἰκόνες λίθου τέ εἰσιν εἰργασμέναι καὶ ἔχουσαι τέχνης εὐ-ἐλέγοντο δὲ ὑπὸ τῶν ἐπιχωρίων ἱέρειαι ταῖς Εὐμενίσιν αἰ γυναῖκες γενέσθαι. Sur le culte des Euménides-Semnai, voir Muthmann, *Mutter und Quelle*, 113 n. 147 avec toute la bibliographie.

10. La cité de Boura

318. La cité de Boura : emplacement et catastrophe de 373 av. J.-C.
Paus. VII. 25, 8-9

1. *La route entre Kérynéia et Boura.* Il n'y a aucune route directe dans les montagnes de Kérynéia vers Boura. Pausanias a de nouveau emprunté la route de la côte qu'il avait quittée (25, 5) pour visiter Kérynéia; il précise que la cité était située dans les montagnes : Ἐκ Κερυνείας ἐπανελθόντι ἐς τὴν λεωφόρον καὶ ὁδεύσαντι οὐκ ἐπὶ πολὺ δεύτερα ἔστιν ἐς Βοῦραν ἀποτραπέσθαι θαλάσσης [δὲ] ἐν δεξιᾷ ἢ Βοῦρα ἐν ὄρει κεῖται.

2. *Localisation de Boura.* L'ancien emplacement de Boura près de *Mamousia* (voir Frazer IV, 168-169 et Hitzig-Blümner II.2, 836-837; Oberhummer, *RE* III.1 [1897] col. 1059, s.v. Bura), où l'on place actuellement Kérynéia, correspondait à l'indication des sources antiques selon lesquelles les cités qui souffrirent le plus du séisme de 373 av. J.-C. étaient Héliké sur la côte et Boura dans les montagnes. En effet, *Mamousia* se situe sur la haute vallée de l'actuel *Kérynitès* qui occupe une fissure seismique; Héliké se trouvait probablement vers l'embouchure du même torrent, c'est-à-dire tout au long de la même crevasse (cf. Papachatzis IV, 155 n.1 à la fin; Meyer, *Pel. Wander.*, 130-132 et enfin N. Moutsopoulos, *Τεχνικά Χρονικά* 1956, 4 n. 27 qui réunit toute la littérature antérieure sur cette question).

Meyer¹ proposa pour la localisation de Boura un site étagé sur des terrasses abruptes sur la rive gauche du *Ladopotamos*, près d'*Anō Diacophto* (sur l'étymologie de ce toponyme, voir G. Sotiriadis, «Διακοπτό-Διακοπή τοῦ ὄρους», *PractArchEt* 1931, 247-248); ce site est occupé actuellement par le hameau *Kastro*; Meyer pensait que l'acropole de Boura se dressait sur le sommet du mamelon (750 m), là où s'élève la petite chapelle de *Prophitis Ilias*; ce site correspondait, à ses yeux, autant à l'information de Pausanias selon laquelle la ville était située sur la montagne qu'à celle de Strabon (VIII.7, 5=531. 4) qui indiquait qu'elle se trouvait à quarante stades de la mer. Les ruines antiques de *Kastro* ne sont pas importantes; à part les restes d'une enceinte et des murs de soutènement, il ne s'y trouve aucune grande construction importante; cinq tombes à ciste ont été fouillées récemment au N.-O. du village de *Kastro*, à l'endroit où l'on distingue des murs anciens; ils appartiennent peut-être à l'acropole de la cité (L. Papakosta, *ArchDelt* 44 [1989] *Chron.* [sous presse]). Moutsopoulos (*Μνημεῖα*, 11-15) rapporte d'autres tombes et objets divers dans la zone environnante; la céramique du site présente une continuité depuis la fin de l'époque archaïque jusqu'à l'époque romaine alors que les sources, en général, affirment que la cité fut complètement détruite par le tremblement de terre de 373 av. J.-C.

Meyer pense que Boura a, contrairement à Héliké, survécu à la catastrophe provoquée par un glissement de terrain (cf. en général Hitzig-Blümner II.2, 837 : sources littéraires; Papachatzis IV, 155 n. 1), phénomène très fréquent en Achaïe et particulièrement dans la région de *Diacophto* (voir Moutsopoulos, *Μνημεῖα*, 26-28; *id.*, *Τεχνικά Χρονικά* 1956, 8 avec des renvois sommaires); d'après lui l'assimilation du sort de Boura à celui d'Héliké dans les sources n'est qu'une exagération littéraire banale de l'époque. La ville, membre de la deuxième confédération au début du IIIe s., joua un rôle conforme à son rang jusqu'à la fin de l'Antiquité (VIIIe-IXe s.) quand, contrairement à d'autres villes achéennes tombées en décadence, Boura devint siège épiscopal; au Moyen Age, celui-ci fut transféré à la ville voisine de *Kernitsa* (A.I. Lambropoulou-A.G. Moutzali, «Νέα στοιχεία γιὰ τὴν ἐπισκοπὴ Κερνίτζας», *Πρακτικά τοῦ Δ' διεθνοῦς Συνεδρίου Πελοποννησιακῶν Σπουδῶν* [Athènes, 1992-1993] 374-386 avec toute la bibliographie antérieure).

Le scénario de Meyer est à tel point parfait qu'il fut accueilli sans hésitation par les savants; toutefois certaines informations littéraires et d'autres données archéologiques appellent une réflexion plus approfondie. Par exemple, Pausanias (VII.25, 8) précise, au début de son récit sur Boura, qu'elle est très proche de Kérynéia : ἐκ Κερυνείας δὲ ἐπανελθόντι ἐς τὴν λεωφόρον καὶ ὁδεύσαντι οὐκ ἐπὶ πολὺ δεύτερα ἔστιν ἐς Βοῦραν ἀποτραπέσθαι· θαλάσσης δὲ ἐν δεξιᾷ ἢ Βοῦρα ἐν ὄρει κεῖται et le géo-

1. *Pel. Wander.*, 133 sqq., pl. 10; *id.*, *Neue pel. Wander.* 81-86; *id.*, *RE Suppl.* IX (1962) col. 18-19; cf. Moutsopoulos, *Τεχνικά Χρονικά* 1956, 8-9; *id.*, *Μνημεῖα*, 16-18; Papachatzis IV, 155 n. 1 et fig. 121 : reproduction du plan topographique de Meyer des ruines de Boura.

graphe (VIII.7, 5=C 387) observe que Kérynéia se trouvait à une distance égale de la mer et de Boura : διέχουσα δὲ ἴσον τῆς τε θαλάττης καὶ Βούρας. Ces deux affirmations s'accordent difficilement avec le site de Kastro qui est éloigné de la zone d'Héliké alors que Pausanias, comme d'autres sources (Str. I.3, 10=512; 3, 18=*513; VIII.7, 5=531. 4), attribue la catastrophe de Boura au tremblement de terre de 373 av. J.-C. Une tradition qui remonte à Callisthène associe le sort des deux cités; Boura aurait été, comme Héliké, engloutie par les flots (voir *infra*, n° 513); sa destruction ne pouvait s'expliquer que par sa proximité de l'épicentre séismique; d'ailleurs c'est cette idée logique qui faisait croire au XIXe s. que Boura devait être plus proche de la côte (Oberhammer, *RE* III.1 [1897] col. 1059, s.v. Bura).

Les voyageurs du XIXe siècle avaient observé des ruines sur une colline située sur la rive gauche du *Bouraios* — au km 81, 5 de la vieille route nationale depuis Corinthe — qu'ils attribuèrent alors à la ville de Boura (Pouqueville, *Voyage* IV, 419-420; Leake, *Travels* III, 399 et surtout ses remarques complémentaires in *Peloponnesiaca*, 387-389; Gell, *Morea*, 8-9; cf. Moutsopoulos, *Μνημεῖα*, 16-17 avec toute la bibliographie). La colline, délimitée à l'ouest et à l'est par de petits vallons, domine le large *delta* du *Bouraios* et présente des qualités défensives exceptionnelles. Nous pouvons encore y voir les ruines d'une imposante construction (6 x 11m) d'appareil lesbique à grands blocs de calcaire, établie sur une terrasse artificielle dont le mur de soutènement est visible, vers l'ouest, sur une grande longueur; d'autres murets, probablement de date ancienne, forment des terrasses sur les pentes de la même colline et dans un petit vallon situé dans la même direction; le sommet de la petite colline est, en plusieurs endroits, entouré d'un mur d'enceinte de même style. Cette colline et la zone voisine plate d'*Hagios Stéphanos*, plus à l'est et sans ruines visibles, faisaient alors partie des dépendances de *Méga Spilaion*. Un étroit chemin, creusé par endroits dans la roche naturelle sur une grande longueur, assure la communication avec le plateau d'*Hagios Stéphanos*; il conduisait au monastère de *Méga Spilaion* (cet itinéraire est décrit par Gell, *Morea*, 9-10; il est également indiqué sur sa carte du Péloponnèse).

L'idée de placer la ville de Boura de la période classique, à proximité d'Héliké¹ et entre deux gorges d'origine séismique, celle du *Kérynitès* et celle du *Bouraios* présente plus d'avantages que le site de *Kastro*, car elle permet de mieux comprendre sa destruction concomitante de celle d'Héliké; malheureusement cette hypothèse ne nous aide pas davantage à comprendre le texte de Pausanias dont le récit présente d'indubitables faiblesses; par maints détails, le Périégète nous donne l'impression qu'il n'a pas réellement visité Boura et s'est apparemment contenté de rapporter des informations diverses dues à ses lectures ou recueillies au cours de son voyage. Ainsi le récit ne précise pas si les monuments qu'il mentionne appartiennent à une Boura récente, créée *ex nihilo* sur un autre site après le séisme, ou si la vieille cité survécut à la catastrophe et continua à occuper le même emplacement.

Le problème de localisation de Boura est loin de trouver encore sa solution définitive. En dehors d'*Hag. Stéphanos* et de *Kastro* un nouveau site, situé entre ce dernier et la côte, pose sa candidature; il s'agit du plateau de *Lombazina* sur lequel on voit des ruines de constructions antiques qui semblent, à première vue, plus importantes que celles du *Kastro* (je dois cette information à l'amabilité de M. Petropoulos); seule une enquête systématique dans l'avenir sur ces trois sites pourra résoudre le problème de la localisation de Boura.

319. Temples et statues de Déméter, Aphrodite, Dionysos et d'Eilithie. Sanctuaire d'Isis (fig. 7) Paus. VII. 25, 9

1. *Sanctuaires de Déméter, Aphrodite Dionysos et Eilithie*. Pausanias précise que les statues de ces divinités étaient en marbre; seule celle de Déméter portait un vêtement : καὶ τῇ Δήμητροι ἔστιν ἔσθῆς; cette précision laisserait sous-entendre que les autres statues étaient nues, ce qui serait étrange pour une statue d'Eilithie (L.R. Farnell, *CIRev* 2 [1888] 325; *id.*, *Cults* II, 613 propose de traduire «there is a raiment for the Demeter of the shrine» et pense, en fait, que l'on conservait au sanctuaire un vêtement sacré dont la statue était vêtue lors de certaines cérémonies solennelles; cette interprétation est

1. Boura est associée à Héliké dans une légende rapportée par le Périégète (25, 8) selon laquelle la ville devait son nom à Boura, fille d'Ion et d'Héliké; cf. St.Byz. s.v. Βούρα=492; d'autres traditions sont présentées par Callimaque, *Del.*, 102=68; Et. Magn. s.v. Βούρα=123.

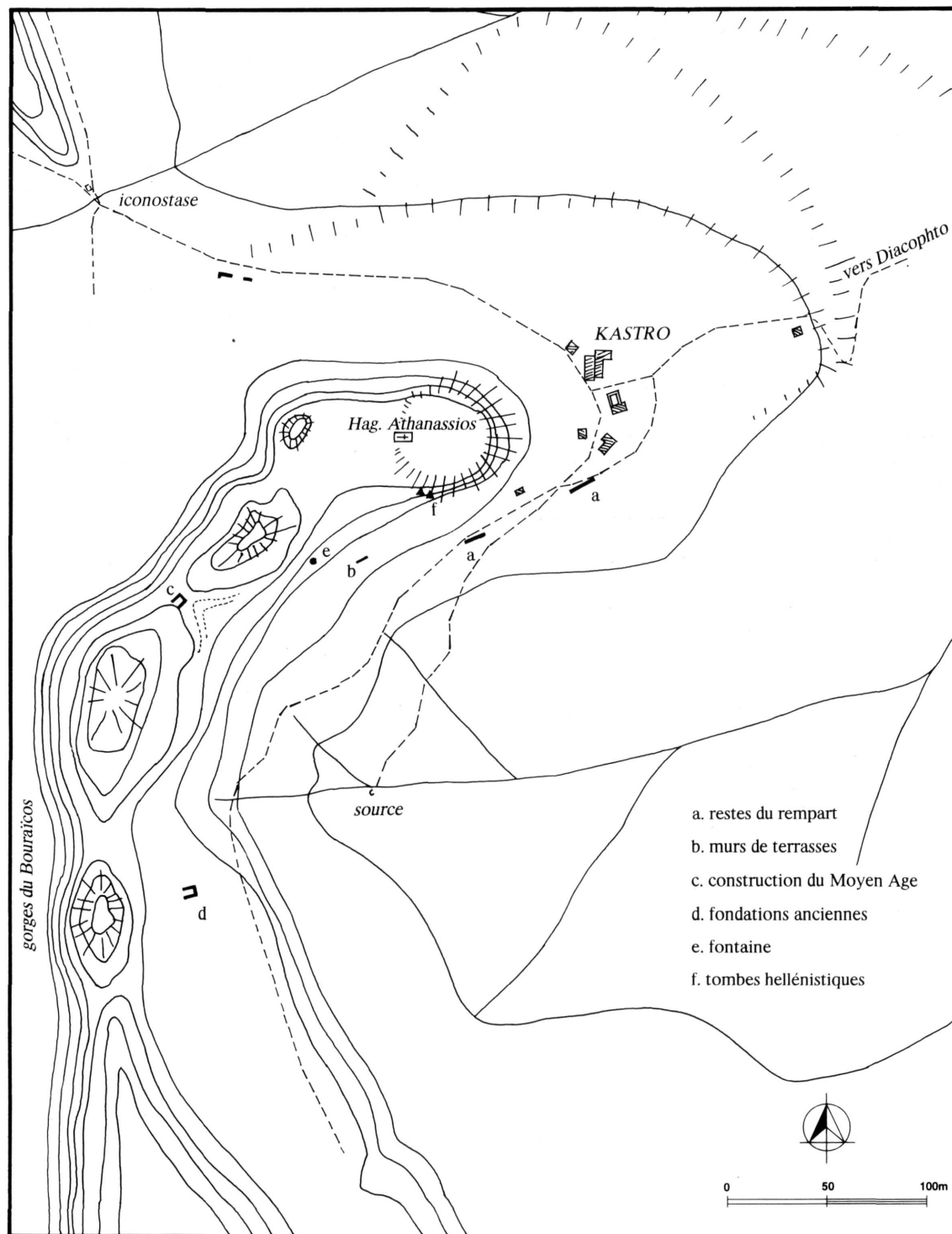


Fig. 7. — Plan topographique de la cité de Boura (?).

très plausible.¹ Des spécialistes ont cherché à reconnaître ces statues (Déméter ou Eilithie) sur les monnaies de Boura de l'époque impériale; voir *BMC Pelopon.*, 20 pl. V.1; *NCP*, 88 pl. S.I; Pingiatoglou, *Eileithyia*, 82 n. 219 et 150=L167 et p. 38 et 81 sqq. (sur le culte d'Eilithie et le commentaire du passage). Sur l'association d'Aphrodite et de Dionysos — 'Ο δὲ Ἀφροδίτης Διούσου τέ ἐστι (ναός) — en tant que dieux de la végétation, voir Hitzig-Blümner II.2, 837 et surtout Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 455-463; sur la représentation de la déesse de l'amour sur les monnaies de Boura, voir *NCP*, 88 et en général, Pirenne-Delforge, *Aphrodite*, 72-73 (Eros, Aphrodite et l'iconographie).

2. *Le sculpteur Euclides*. Λίθου τοῦ Πεντελησίου τὰ ἀγάλματα, Ἀθηναίου δὲ ἔργα Εὐκλείδου. Cette précision sur le sculpteur Euclides, contemporain de Platon, montre que la reconstruction de la cité après la catastrophe de 373 av. J.-C. a été relativement rapide; une autre oeuvre du même sculpteur est mentionnée par le Périégète (VII.26, 4). Sur Euclides, voir Picard, *Manuel* IV, 915 n. 2 et surtout VII.26, 4=327. 1.

3. *Sanctuaire d'Isis*. L'information est brève sur ce sujet, le Périégète ne juge pas nécessaire de donner d'autres détails : πεποίηται δὲ καὶ Ἴσιδι ἱερόν.

320. Le fleuve Bouraïcos

Paus. VII. 25, 10

Le Bouraïcos est traditionnellement identifié avec le torrent de *Kalavryta*, appelé actuellement *Bouraïcos* (Oberhummer, *RE* III.1 [1897] col. 1060, s.v. Buraïkos; Frazer IV, 170; Hitzig-Blümner II.2, 837-838); selon certains, le *Ladopotamos*, torrent suivant, n'est pas mentionné par le Périégète et pourrait correspondre à l'Erasinos de Strabon (VIII.6, 8=525) : οἰ δὲ καὶ ἄλλος ὁμώνυμος (i.e. Ἐρασίνος) ἐκ τῆς Ἀρκαδίας εἰς τὸν κατὰ Βούραν Αἰγιαλόν; cf. Puillon-Boblay, *Recherches*, 27; Leake, *Peloponnesiaca*, 406). Cette identification, peu contestée au XIXe siècle, a été rejetée par E. Meyer (*Pel. Wander.*, 139; *id.*, *RE Suppl.* IX [1962] col. 19; cf. Moutsopoulos, *Μνημεῖα*, 9-11; Papachatzis IV, 156 n. 4) qui identifie Bouraïcos au torrent actuel du *Ladopotamos*; le Bouraïcos pourrait porter, selon certains savants, sur sa haute vallée le nom d'Erasinos; nous avons, en Achaïe même, d'autres exemples de fleuves qui portent deux noms différents à l'intérieur et sur la côte (cf. Curtius, *Peloponnesos* I, 471-472). L'identification du Bouraïcos soit au fleuve de *Kalavryta* soit à celui du *Ladopotamos* est difficile car les deux fleuves traversaient le territoire de Boura.

321. Grotte d'Héraclès Bouraïcos et mode de divination

Paus. VII. 25, 10-11

1. *Localisation de la grotte d'Héraclès Bouraïcos*. Pausanias laisse entendre que la grotte ne se trouvait pas loin de l'embouchure du Bouraïcos : καταβάντων δὲ ἐκ Βούρας ὡς ἐπὶ θάλασσαν ποταμὸς τε Βουραϊκὸς ὀνομαζόμενος καὶ Ἡρακλῆς οὐ μέγας ἐστὶν ἐν σπηλαίῳ κλπ. Le Périégète (25, 11) indique une distance de 30 stades (5,5 km) entre la grotte et la cité d'Héliké (σταδίων ἐπὶ τὸν Ἡρακλέα ὡς τριάκοντα ἐξ Ἐλικῆς ὁδὸς ἡ εὐθεία ἐστι); ailleurs (26, 1=325) il précise qu'elle se trouvait à 72 stades (12,8 km) de distance depuis le port d'Aigeira (act. *Mavra Litharia*). La grotte d'Héraclès est représentée sur des médailles de l'époque impériale (*NCP*, 89, pl. S II et III; cf. Frazer IV, 170-171 et Hitzig-Blümner II.2, 838-839; Papachatzis IV, 156 n. 5 et 157 n. 1-2 et fig. 122) mais ni l'identification avec la statue d'Héraclès ni sa date ne sont certaines (voir Furtwängler, *Lex. Myth.* I, col 2155 s.v. Herakles; Lacroix, *Reproductions*, 66).

Plusieurs savants ont essayé depuis le XIXe siècle de localiser la grotte d'Héraclès; parmi les grottes connues, la plus importante est celle des *Trupia* que l'on voit encore aujourd'hui sur le côté gauche de la vieille route nationale en venant de Corinthe vers Aigion (au km 80,5); elle possède des niches creusées pour des offrandes; d'autres indications témoignent de son utilisation comme lieu de culte pendant l'Antiquité (N. Moutsopoulos, *Τεχνικὰ Χρονικά* 1956, 8-9; *id.*, *Μνημεῖα*, 18-20 qui donne la plus complète description). L'importance de cette grotte dans la vie religieuse de la région

1. E.g. le *peplos* d'Athéna et d'Héra à Argos; voir en général Frazer IV, 169-170; Hitzig-Blümner II.2, 837; Papachatzis IV, 156 ns 2-3; Muthmann, *Mutter und Quelle*, 190-191.

s'est déplacée, au Moyen Age, à *Méga Spilaion* (cf. Meyer, *Pel. Wander.*, 137-139), entre *Kalavryta* et *Diacophtho*, et ce n'est certainement pas par hasard si la *Metochi des Trupia*, la région de la grotte, était une dépendance du *Méga Spilaion*.

La grotte des *Trupia* a une position centrale, à mi-chemin entre le *Bouphousia* (act. *Kérynitès*) et le fleuve de *Kalavryta* (act. *Bouraiicos=320*) et est presque à équidistance entre la mer et les ruines d'*Hagios Stéphanos*; son emplacement, à plus de 1600 m à l'ouest du fleuve de *Kalavryta*, s'accorde toutefois difficilement, comme l'observait Leake (*Peloponnesiaca*, 389 n. 3), avec le récit de Pausanias (VII. 25, 10 cité plus haut; voir également 25, 11 : *προελθόντι δὲ ἀπὸ τοῦ Ἡρακλέους ποταμὸς ἐς θάλασσαν ἐκδίδωσιν ἀένας ἐξ ὄρους Ἀρκαδικοῦ κατερχόμενος, ὄνομα δὲ αὐτῶι τῶι ποταμῶι Κραῖθις*). Si la distance depuis Héliké, placée dans le secteur de *Rhizomylo* (voir R.R. Stieglitz, «In Search of Ancient Helike», in *Ancient Helike*, 147-148; M. Petropoulos, *Mél. Triantaphyllou* I, 513; *supra* n° 311), s'accorde avec celle donnée par Pausanias, en revanche, la distance de 72 stades qui la sépare du port d'Aigeira (Paus. VII. 26, 1=325) est très grande (cette distance n'est pas plus grande que 30 stades; Puillon-Boblay, *Recherches*, 27-28 pense à une erreur de Pausanias).

Malgré ces incertitudes, la majorité des savants, faute de mieux, acceptent cette identification (Leake, *Travels* III, 403; Curtius, *Peloponnesos* I, 471; Puillon-Boblay, *Recherches*, 27); seuls les officiers français de l'*Expédition de Morée* (III, 41 pl. 84. fig.1) semblent indiquer une autre grotte entre les fleuves d'*Acrata* et de *Diacophtho* (signalée également par Gell, *Morea*, 11); Leake (*Peloponnesiaca*, 389 n. 3) n'a pas manqué de signaler cette contradiction entre Puillon-Boblay et les auteurs de la partie architecturale de l'*Expédition*. Pour sortir de cette impasse E. Meyer (*Pelop. Wander.*, 128) et surtout Moutsopoulos (*Μνημεῖα*, 18-19) ont cherché la grotte ailleurs sur le Mont d'*Hagia Trias*, au lieu-dit *Phaghia*, sur la rive gauche du *Ladopotamos*, identifié par eux au *Bouraiicos* (cf. Papachatzis IV, 156 n. 5). Moutsopoulos y trouva effectivement, au lieu-dit *Ramo*, plusieurs grottes d'accès extrêmement difficile; la plus importante, qui n'égale pas celle des *Trupia*, pourrait être, à ses yeux, la grotte d'Héraclès. Cette nouvelle identification souffre de plus d'inconvénients que la précédente; ainsi pour faire accorder *grosso-modo* la distance de la grotte depuis la cité d'Héliké, Moutsopoulos place arbitrairement cette dernière à *Rhodia* et passe sous silence la distance depuis le port d'Aigeira (act. *Mavra Litharia*).

2. *Astragalomanteia*. ἐπίκλησις μὲν καὶ τούτου (Ἡρακλέους) Βουραϊκός, μαντείας δὲ ἐπὶ πίνακι τε καὶ ἀστραγάλωι ἔστι <λαβεῖν>. εὐχεται μὲν γὰρ πρὸ τοῦ ἀγάλματος ὁ τῷ θεῷ χρώμενος, ἐπὶ δὲ τῇ εὐχῇ λαβῶν ἀστραγάλωι — οἱ δὲ ἀφθονοὶ παρὰ τῷ Ἡρακλεῖ κείνται — τέσσαρας ἀφήσιν ἐπὶ τῆς τραπέζης· ἔπη δὲ παντὶ ἀστραγάλωι σχήματι γεγραμμένα ἐν πίνακι ἐπίτηδες ἐξηγήσιν ἔχει τοῦ σχήματος. Les mss donnent ἀστραγάλωι, leçon adoptée par Frazer (IV, 171-174) alors que W.H.S. Jones (in Loeb, *ad loc. ad n.* 2) et Rocha-Pereira (in Teubner) préfèrent la leçon ἀστραγάλων; le premier donne ἐπὶ δὲ παντὶ ἀστραγάλωι σχήματι et n'est pas d'accord avec l'interprétation du mot σχῆμα de Frazer qui donne ἐπὶ δὲ παντὶ ἀστραγάλωι σχῆμά τι (sur le sens de σχῆμα, voir également Hitzig-Blümner II.2, 838; Papachatzis IV, 157 n. 2)

Sur ce mode de divination, par le sort, *κληρομαντεία*, voir Bouché-Leclercq, *Divination* I, 194-197 et III, 310-312; surtout Th. Hopfner, *RE Suppl.* IV (1924) col. 51-56, s.v. *Astragalomanteia*; Nilsson, *Gr. Religion*, 471 sqq.; Halliday, *Gr. Divination*, 212-218; F. Heine-Vetter, *Würfel-und Buchstabenorakel in Griechenland und Kleinasien* [1912] *passim*); la bibliographie sur les oracles rendus à l'aide des dés est réunie par J. et L. Robert in *BullEpigr* 1983, 97.

11. La cité d'Aigai

322. Le fleuve Crathis et l'emplacement de la cité d'Aigai
Paus. VII.25,11-12

1. *Le fleuve Crathis*. Le Crathis est placé par Pausanias (VII.27, 11) à l'est de la grotte d'Héraclès : *προελθόντι δὲ ἀπὸ τοῦ Ἡρακλέους ποταμὸς ἐς θάλασσαν ἐκδίδωσιν ἀένας ἐξ ὄρους Ἀρκαδικοῦ κατερχόμενος, ὄνομα δὲ αὐτῶι τε τῷ ποταμῶ Κραῖθις*. Le Crathis est habituellement identifié au fleuve de *Diacophtho* et d'*Acrata* (cf. Frazer IV, 174-175; Hitzig-Blumner II.2, 839; Papachatzis IV, 157 n. 3 et 158 n. 1-2 : références sur le Crathis achéen et les autres fleuves homonymes); l'étymologie pour le fleuve homonyme de Sybaris est expliquée par Arist. Byz., *Ep.* II, 546=49; sur ce fleuve, voir aussi Str.

VIII.7, 4=530. 1.

2. *Localisation de la cité d'Aigai*. Le Périégète est très imprécis, sur la cité d'Aigai (VII.27, 12); en son temps, elle n'était plus habitée et Pausanias — qui ne l'a pas visitée — n'indique ni des ruines ni son emplacement avec précision : πρὸς δὲ τῇ Ἀχαϊκῇ Κράθιδι Ἀχαιῶν ποτε ᾠκεῖτο Αἰγαί πόλις· ἐκλειφθεῖναι δὲ αὐτὴν ἀνὰ χρόνον ὑπὸ ἀσθενείας λέγουσι. Le déclin d'Aigai est attribué, par le Périégète, soit à une épidémie soit à la faiblesse de sa population et à son manque de vigueur (sur le sens de ἀσθένεια voir *LSJ s.v.*); son territoire fut rattaché à celui d'Aigeira et, à l'époque romaine, il faisait partie de celui d'Aigion (voir Str. VIII.7, 4=530. 1); la date de cet événement n'est pas connue.

La majorité des antiquités connues dans cette zone provenait du *khan d'Acrata* (Curtius, *Peloponnesos* I, 472; cf. J. Schmidt, *RE* I [1893] col. 944, *s.v.* Aigai [2]). Papachatzis (IV, 158 n. 3-4) proposa pour Aigai le site de l'actuelle *Anō Acrata*, d'après les découvertes archéologiques d'E. Mastrocostas (*ArchDelt* 17 [1961/2] *Chron.*, 130 et 1967 *Chron.*, 215), et plus particulièrement les fondations d'une construction (dim. 10,35 x 7,9 m) située sur la nouvelle route Corinthe-Patras, au niveau de la commune actuelle de *Paralia Acratas*; ces fondations ont été attribuées à un temple; à ces ruines il faudrait ajouter les tombes isolées de la période classique et du Bas-Empire fouillées récemment à *Anō Acrata* et aux lieux-dits *Pounta* et *Chouni* (*ArchDelt* 36 [1981] *Chron.*, 171; *loc. cit.*, 46 [1991] *Chron.* [sous presse]).

Cette localisation d'Aigai, tout en s'accordant avec les indices topographiques anciens qui plaçaient Aigai entre Boura et Aigeira près du Crathis et de la mer (Paus. VII.25, 11; Str. VIII. 7, 4 fin), n'est pas convainquante, à cause du caractère isolé et dispersé des trouvailles. Les restes impressionnants, découverts récemment au nord du village *Ambelos*, au lieu dit *Grassidotopia* ou *Kokiniès*, présentent beaucoup plus d'intérêt; ils s'étendent sur un plateau et occupent une surface de cinq hectares; il s'agit surtout d'un mur d'enceinte et des restes de constructions appartenant certainement à une cité; celle-ci pourrait être Aigai.

323. Le sanctuaire de Poséidon et de Gè

Paus. VII. 25, 12-13

1. *Le sanctuaire de Poséidon à Aigai* (25,12). Pausanias n'a pas vu ce sanctuaire mais a déduit son existence du témoignage d'Homère (*Il.* VIII.203=153 et 153a) qui le cite à l'occasion; le sanctuaire le plus important du dieu était à Héliké (*supra* n° 312; sur d'autres sanctuaires de Poséidon, voir index V, *s.v.*).

2. *Le sanctuaire de Gè et les prêtresses de son culte* (25, 13) : Ὀδὸς δὲ ἀπὸ τοῦ τάφου (voir n° suivant) σταδίων ὄσων τριάκοντα ἐπὶ τὸ καλούμενον Γαῖον· Γῆς δὲ ἱερόν ἐστιν ὁ Γαῖος ἐπὶ κλησὶν Εὐρυστέρου, ξόανον δὲ {ἐν} τοῖς μάλιστα ὁμοίως ἐστὶν ἀρχαῖον. Le culte de Gè devait être très ancien dans un pays qui, comme l'Achaïe, était très souvent menacé de tremblements de terre; Pausanias considérait lui-même le *xoanon* de la déesse comme extrêmement ancien. Comme à Patras (VII.21, 12=272. 1), l'oracle a ici une origine chtonienne; même à l'époque classique son activité était placée sous l'invocation de la terre (Ginouvés, *Balanutiké*, 335 et n. 6-8; les prêtresses du culte de Gè étaient vierges; sur la chasteté cultuelle, voir E. Fehrle, *Die kultische Keuschheit im Altertum* [Giessen, 1910] *passim*); le Périégète donne des détails intéressants sur le mode de leur sélection : γυνὴ δὲ ἡ ἀει τὴν ἱερωσύνην λαμβάνουσα ἀγιστεύει μὲν τὸ ἀπὸ τούτου, οὐ μὴν οὐδὲ τὰ πρότερα ἔσται πλέον ἢ ἐνὸς ἀνδρὸς ἐς πείραν ἀφιγμένη. πίνουσα δὲ αἷμα ταύρου δοκιμάζονται· ἢ δ' ἂν αὐτῶν τύχη μὴ ἀληθεύουσα, αὐτίκα ἐκ τούτου τὴν δίκην ἔσχεν, ἦν δὲ ὑπὲρ τῆς ἱερωσύνης ἀφίκωνται γυναῖκες <ἐς> ἀμφισβήτησιν πλέοντες, ἢ τῶι κλήρωι λαχοῦσα προτετίμηται.

Pline (*Hist. Nat.*, XXVIII, 147=397), se référant probablement au même sanctuaire, dit que la prêtresse du culte de Gè à Aigeira buvait du sang de taureau avant de descendre dans la cave pour prophétiser (Nilsson, *Gr. Religion*, 159 n. 4 considère l'explication de Pausanias comme plus vraisemblable que celle de Pline; sur les oracles de Gè, cf. Nilsson, *op. cit.*, 171 sqq. n. 8). Parke-Wormell (*Delphic Oracle* I, 10-11) relève des analogies entre le culte de Gè et les rituels de Delphes et d'Argos; la chasteté est aussi exigée de la Pythie (cf. G. Sissa, *Le corps virginal. La virginité féminine en Grèce ancienne* [Paris, 1989] *passim*); l'absorption de sang bovin, test de chasteté, rappelle celle du sang d'agneau à Argos (Paus. II.24,1); l'épithète *εὐρύστερος* de la terre pourrait avoir des consonnances delphiques (voir Mnaseas in *FHG* III, 157 F 46); un culte de Gè, un centre de divination et une caverne coexistent aussi à Olympie (Paus. V.14, 10) et à Delphes (Frazer IV, 175-176; Hitzig-Blümner II.2, 839;

Bouché-Leclercq, *Divination* II, 254-255; Nilsson, *Gr. Religion*, 171 n. 8; Halliday, *Gr. Divination*, 106, 126 et 129). Sur le rôle très important du taureau dans les rites sacrificiels et les offrandes et sur l'association de Gè avec Poséidon et Déméter dans les pays ioniens, voir Bodson, *Ἐργὰ Ζῶια*, 144-151.

2. *La localisation du sanctuaire de Gè*. Pausanias donne la distance du Gaion à partir de la tombe qu'il a rencontrée près de l'embouchure du Crathis (voir n° précédent) : ὁδὸς δὲ ἀπὸ τοῦ τάφου σταδίων ὅσον τριάκοντα ἐπὶ τὸν καλούμενον Γαῖον (voir Walter, *JÖAI* 19-20 [1919] Beibl. 31). La localisation du Gaion est très incertaine; l'hypothèse de J.D. Boubié du Bocage (*Voyage du jeune Anacharsis* [Paris, 1820] 31 n. 157), le situant à une heure et demie de distance du village de *Trapeza* sur le mont *Haghia Triada* (750 m d'altitude) et à l'intérieur du monastère homonyme, a été reprise et développée par Moutsopoulos qui pense (*Μνημεῖα*, 29-34; *id.*, *Τεχνικὰ Χρονικά* 1956, 10-13; cf. Papachatzis IV, 158 n. 5) que du Gaion ne reste que la coupole située au centre de l'enceinte du monastère; des blocs anciens ont été utilisés pour la construction des cellules; le site est d'un accès extrêmement difficile et, selon lui, il semble que Pausanias ne l'ait pas visité. Cette localisation n'a aucune base littéraire et est contraire à l'affirmation de Pausanias qui place clairement le Gaion après le Crathis, l'associant ainsi plutôt avec la cité d'Aigai. Pour expliquer cette contradiction, Moutsopoulos interprète le passage du Périégète d'une façon audacieuse : οὐ πολὺ ἀπωτέρω Κράθιδος σῆμα κλπ. signifie, selon lui, une direction vers l'ouest, c'est à dire en arrière, contrairement au sens naturel de l'itinéraire. Cette solution n'étant pas convaincante, seule une découverte archéologique nouvelle permettra, peut-être, de résoudre ce problème (Curtius, *Peloponnesos* I, 492 n. 18 se demandait s'il n'y avait pas une relation quelconque entre le village actuel d'*Eurystina* [Εὐρύστινα] et le sanctuaire de Gè).

324. Monument funéraire près du Crathis Paus. VII. 25, 13

Οὐ πολὺ ἀπωτέρω Κράθιδος σῆμά τε ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ καὶ ἄνδρα εὐρήσεις ἐπὶ τῷ μνήματι ἵππω παρεστῶτα, ἀμυδρὰν γραφήν. En Achaïe Pausanias rapporte un autre exemple (VII.22, 6-7 : Tritaia); sur les stèles peintes en Achaïe voir dorénavant, *Achaean Grave Stelai*, 42-46; cf. Frazer IV, 175 (pour les stèles peintes, en général).

12. La cité d'Aigeira

Le développement consacré à Aigeira est assez long (26, 1-11); trois paragraphes (26, 2-4) concernent Hypérésia homérique et surtout la guerre contre Sicyone; les monuments sont présentés dans cinq paragraphes (26, 4-9); deux paragraphes sont consacrés au *polisma* de Phellöe (26, 10-11=333) et un au port de la cité (26, 1=325).

L'emplacement d'Aigeira est connu depuis le XIXe siècle quand plusieurs voyageurs visitèrent le site et décrivent les ruines visibles (voir Frazer IV, 176-178); Aigeira occupait un plateau de marnes, à l'ouest de *Derveni*, dont les qualités défensives et stratégiques sont mises en évidence par Polybe (IV.57, 5=443). Les pentes de cette colline sont abruptes sur les trois côtés, seule la partie sud est rattachée par un col étroit avec le massif d'*Eurostina*. L'acropole de la cité antique se trouve à une hauteur élevée (416 m), divisée elle-même en deux plateaux dont celui de l'ouest est plus large. Les fouilles menées sur le site par l'institut archéologique autrichien, d'abord en 1916 et 1925 puis à partir de 1972, ont confirmé cette localisation.¹

1. Pour les résultats de la première période des fouilles sous la direction de O. Walter en 1916 et 1925, voir *JÖAI* 19-20 (1919)a, 1-14; *loc. cit.*, Beibl. col. 5-42 (la bibliographie antérieure est donnée à la p. 7 n. 1); *id.*, *JÖAI* 27 (1932)a, 146-152; *loc. cit.* Beibl. col. 223-234. Pour ceux à partir de 1971 sous la direction de W. Alzinger, voir *JÖAI* 50 (1972-75) 9-31; 51 (1976-1977) 30-34; 52 (1978-1980) 20-21; 53 (1981-1982) 8-15; 54 (1983) 35-40; 55 (1984) 18; 56 (1985) 12; 57 (1986/87) 15 sqq.; 58 (1988) 13; 59 (1989) 10. Sous la direction de A. Bammer, *JAÖI* 61 (1991/92) 16-24; 62 (1993) 35-37; 63 (1994) 33-39 et les *ArchAnAth* 6 (1973) 193-197; *loc. cit.*, 7 (1974) 157-162; *loc. cit.*, 9 (1976) 162-165; cf. résumé in Papachatzis IV, 160 n. 1 et les figures commentées : 125 (monnaies); 126 (plan topographique); 127 et 129 (théâtre); 128, 130 (constructions antiques au nord du théâtre); 132-133 (la tête de Zeus). On trouvera une publication plus complète des découvertes dans trois articles successifs de W. Alzinger et de ses collaborateurs : «Aigeira-Hyperesia (I)», *Klio* 67 (1985) 393-451; «Aigeira-Hyperesia (II)», *Klio* 68 (1986) 6-62; «Aigeira-Hyperesia (III)», *Klio* 68 (1986) 309-347.

A travers les fouilles d'Aigeira on peut suivre les différentes étapes du développement de la cité. L'habitat le plus ancien, qui occupe une zone assez limitée sur la hauteur, date de la période de Bronze (HR IIIA-C) dont la dernière phase est la mieux représentée (Papadopoulos, *Mycenaean Achaia* I, 37 n° 69-70; S. Deger-Jalkotzy et E. Alram-Stern, «Die mykenische Akropolis», in W. Alzinger et collab., «Aigeira-Hyperesia und die Siedlung Phellöe in Achaia», *Klio* 67 (1985) 398 sqq.; S. Deger-Jalkotzy, «Zum Verlauf der Periode SH IIIC in Achaia», in *Achaia und Elis*, 19-29); les périodes suivantes, géométrique et archaïque, sont moins riches en vestiges (G. Schwarz, *Klio* 68 [1986] 326 sqq.). W. Alzinger (*Klio* 67 [1985] 426-430 et 449-450) pense que la construction du temple A, remonte à la période qui va du Xe au VIIIe s.; plus tard, à la charnière entre les périodes archaïque et classique, vers 510/500 av. J.-C., est placé le temple B qui connut une réparation pendant la dernière période (W. Alzinger, *Klio* 68 [1986] 430-448). Parmi les constructions de la période hellénistique, la plus importante est le théâtre, non mentionné par Pausanias,¹ les trois petits temples situés à l'ouest et à l'est de la scène et une construction, située plus à l'est qui pourrait être le gymnase (voir W. Alzinger «Die hellenistischen Tempel von Aigeira», *Akten des XIII. internationalen Kongresses für klassische Archäologie* [Mainz am Rhein, 1990] 549-551 et R. Trummer, «Hellenistische Keramik aus Aigeira», *loc. cit.*, 311-312). Toutefois les éléments précis qui pourraient fonder certaines identifications faisant défaut A. Bammer se demande, dans son derniers rapport de fouilles (*JÖAI* 63 [1994] 37), si les petites constructions ne correspondent plus à des trésors qu'aux temples énumérés par le Périégète dans sa description d'Aigeira.

La description du Périégète donne l'impression que la cité continuait à prospérer à l'époque impériale; il n'y a pas de nouvelles constructions mais des reconstructions ou des aménagements (e. g. théâtre et gymnase). Les fouilles ont confirmé, en partie, cette description mais le rapprochement du texte du Périégète avec les documents archéologiques ou numismatiques n'est pas toujours aisé; à l'exception, peut-être, de *Tycheion* l'identification des autres temples reste encore hypothétique.² A noter que sur les monnaies de l'époque impériale apparaissent des divinités telles que Niké ou Hygeia (Hainzmann, *op. cit.*, 197) que le Périégète ne mentionne pas. Alors qu'il donne des détails intéressants sur le culte d'Artémis et d'Iphigéieia, il omet toute précision sur l'emplacement de leur temple et ne décrit pas leur statue, empêchant ainsi le rapprochement avec les représentations monétaires.

325. Emplacement du port d'Aigeira

Paus. VII. 26, 1

Le port d'Aigeira portait le même nom que la cité ὄνομα τὸ αὐτὸ ἢ τε πόλις καὶ τὸ ἐπίνειον ἔχει; il est à 72 stades de la grotte d'Héraclès Bouraïcos, située sur la route menant vers Boura et à 12 stades seulement de la cité : ἐς οὖν τὸ ἐπίνειον Αἰγειρατῶν δύο καὶ ἑβδομήκοντα ἀπὸ τοῦ κατὰ τὴν ὁδὸν τὴν Βουραϊκὴν εἰσὶν Ἡρακλέους στάδιοι; il n'y a rien à y voir : ἐπὶ θαλάσῃ μὲν δὴ Αἰγειράταις οὐδὲν ἔστιν ἐς μνήμην, ὁδὸς δὲ ἐκ τοῦ ἐπινείου δύο σταδίων καὶ δέκα ἐς τὴν ἄνω πόλιν. L'emplacement du port d'Aigeira à *Mavra Litharia*, à 4 km à l'ouest de *Derveni*, est admis par tous les savants; cf. Frazer IV, 177; Hitzig-Blümner II.2, 840 et surtout Papachatzis IV, 158 n. 6 et 159 n. 1: bref résumé sur les vestiges archéologiques du port découverts par O. Walter en 1916 (*JÖAI* 19-20 [1919] Beibl. 8-12) et discussion de la distance entre le port et la cité donnée par Pausanias.

326. Hypérésia-Aigeira. Introduction du culte d'Artémis Agrotera

Paus. VII. 26, 2-4.

1. *Hypérésia homérique. Nom et emplacement.* Selon Pausanias (VII.26, 2), le nom d'Hypérésia fut donné à la ville par les Ioniens; il mentionne la légende relative à cet épisode. Strabon de son côté fait

1. S. Gogos, «Das Theater von Aigeira in hellenistischer Zeit», *JÖAI* 56 (1985) Beibl. col. 157-176; *id.*, *Klio* 68 (1986) 6-31; *id.*, *Das Theater von Aigeira. Ein Beitrag zum antiken Theaterbau* (Wien, 1992) *passim*.

2. Zeus et Athéna : VII. 26, 4=327; Artémis-Iphigéieia : 26, 5=328; Tyché : 26, 8-9=332; cf. W. Alzinger, «Pausanias und die Tempel von Aigeira», *Tagung Innsbruck* 1982 (1984) 13-18; *id.*, «Was sah Pausanias in Aigeira?», in *Greek Renaissance*, 142-145 et pl. 53-55; M. Hainzmann, «Pausanias und die Münzprägung von Aigeira», in *Achaia und Elis*, 195-203; cf. Habicht, *CIANT* 3 (1984) 49-50; *id.*, *Pausanias*, 159-160 n. 80.

la nette distinction entre les deux cités; quand il parle d'Hypérésia et de ses habitants, il laisse entendre qu'elle a été fondée par les Achéens (VIII.6, 25=C 382). Faut-il mettre en doute la véracité du propos de Pausanias? Au VIIe siècle, la cité continuait de s'appeler Hypérésia, puisque Ikaros *Hyperesiensis* (Ol. 23=668 av. J.-C.=*supra*, n° 128) a remporté la victoire au stade à Olympie (voir Paus. IV.15, 1=206). Selon Pausanias, c'est à la suite de la guerre contre Sicyone que les habitants changèrent le nom de leur ville en Aigeira; Théopompe, toutefois, mentionne encore des Ὑπερρσειῆς (fr. 314; cf. St. Byz. 39, 9-15=485) et Theon Grammaticus l'appelle Hyperiam — il est critiqué pour cette erreur par Etienne de Byzance (650, 17 sqq.=506a) — confondant, probablement, la cité achéenne avec une ville de Trézénie (G. Bacher, *De Pausaniae studiis Homericis* [Halis Saxonum, 1919] commentaire ad Paus. VII.26, 2). Sur le nom Hypérésia, voir Frazer IV, 178; Hitzig-Blümner II.2, 840 : références littéraires; Papachatzis IV, 160 n. 1 et *infra*, index V, s.v. Hypérésia. Pausanias, contrairement à Polybe (IV, 57, 5=443) et Strabon (VIII.7, 5=531. 3), ne fait aucune description du site; il indique, toutefois, la distance la séparant du port qui semble correcte (n° précédent).

2. *Attaque des Sicyoniens contre Hypérésia et introduction du culte d'Artémis Agrotera* (Paus. VII. 26, 3 et 11). La guerre des tyrans de Sicyone contre Aigeira est l'événement le plus ancien de l'histoire de la cité; Pausanias place cette guerre aux temps mythiques qui précédèrent la migration ionienne mais les historiens modernes préfèrent la période archaïque lors de la tentative des tyrans de Sicyone d'étendre leur territoire sur une partie de l'Achaïe orientale (voir 335. 2 et ci-dessus p. 24). Dans ce passage, le Périégète relate le stratagème des Aigirates qui a sauvé leur cité; ils rassemblèrent toutes les chèvres qu'ils avaient sur leur territoire et attachèrent des torches à leurs cornes. A la tombée de la nuit les Sicyoniens, pris par la ruse, retournèrent chez eux;¹ ayant attribué l'inspiration du stratagème à Artémis Agrotera les Aigirates fondèrent en son honneur un sanctuaire, Ἀρτέμιδος Ἀγροτέρας ἐποιήσαντο ἱερόν, τὸ σόφισμα ἐς τοὺς Σικωνίους οὐκ ἄνευ τῆς Ἀρτέμιδος σφισιν ἐπελθεῖν νομίζοντες; sur la signification de cette légende, voir Farnell, *Cults* II, 459; J.-P. Vernant, «Artémis et le sacrifice préliminaire au combat», *REG* 101 (1988) 225; W. Burkert, *Homo Necans : the Anthropology of Ancient Greek Religion* (Cambridge, Mass. 1985) 69 sqq.; P. Ellinger, «Les ruses de la guerre d'Artémis», in *Recherches sur les cultes grecs et l'Occident* II, Cahiers Centre J. Bérard IX (Naples, 1984) 51-67; *id.*, *La légende nationale phocidienne*, *BCH* suppl. XXVII (Paris, 1993) 222-228.

3. *Localisation du sanctuaire d'Artémis Agrotera*. Plus bas (26, 11), le Périégète précise l'emplacement du sanctuaire d'Artémis Agrotera : ἐς δὲ τὸ ἐπίνειον καταβάσιν ἐξ Αἰγείρας καὶ αὐθις ἐς τὰ πρόσω βαδίζουσιν ἔστιν ἐν δεξιᾷ τῆς ὁδοῦ τὸ ἱερόν τῆς Ἀγροτέρας, ἔνθα τὴν αἶγα ὀκλάσαι λέγουσιν. Sur la localisation du sanctuaire à l'ouest de *Derveni*, voir O. Walter, «Eine archäologische Voruntersuchung in Aigeira», *JÖAI* 19-20 (1919) Beibl., col. 42; cf. Papachatzis IV, 164 n.1; sur la représentation de la déesse à la torche sur les monnaies, voir *NCP* 89-90 pl. S IV-V; Papachatzis IV, 159 fig. 125; L. Kahil, *LIMC* II, catal. n° 227 et 307.

327. Sanctuaire de Zeus et statue d'Athéna (fig. 8)

Paus. VII. 26, 4

1. *Sanctuaire de Zeus et statue cultuelle*. Παρεῖχετο δὲ ἡ Αἰγείρα ἐς συγγραφὴν ἱερόν Διὸς καὶ ἄγαλμα καθήμενον λίθου τοῦ Πεντελῆσιου, Ἀθηναίου δὲ ἔργον Εὐκλείδου. Le temple de Zeus est identifié par les fouilleurs au temple prostyle nord D (O. Walter, *JÖAI* 27 [1932] 225-233 et surtout W. Alzinger, «Was sah Pausanias in Aigeira», in *Greek Renaissance*, 143 et fig. 3; S. Gogos, *Klio* 68 [1986] 31-50; voir, toutefois, les réserves d'A. Bammer, *JÖAI* 63 [1994] 37), identification confirmée par la découverte en 1972 d'une mosaïque représentant un aigle en train de déchiqueter un serpent; cette mosaïque datant de la seconde moitié du IIIe s. ap. J.-C. fixe un *terminus ante quem* à la construction du temple. Dans ce temple O. Walter avait découvert, dès le début de la fouille, la tête colossale d'un dieu barbu datant très probablement de la seconde moitié du IIe s. av. J.-C.; celle-ci a été identifiée avec celle de la statue cultuelle de Zeus.² Les spécialistes ne sont pas d'accord sur la datation de la statue de

1. Exemples de pratiques similaires, voir Frazer IV, 178; Hitzig-Blümner II.2, 840; P. Ellinger, *La légende nationale phocidienne*, *BCH* suppl. XXVII (Paris, 1993) 225-228.

2. Voir O. Walter, «Ein kolossalkopf des Zeus aus Aigeira», *JÖAI* 19-20 (1919) Beibl., 1-44 avec pl. I-II; *loc. cit.*, 27 (1932) 223 sqq.; Picard, *Manuel* IV, 915 sq.; Papachatzis IV, 163 fig. 132-133; cf. aussi W. Alzinger, *Klio* 68 (1986) 50-52 avec toute la littérature antérieure.

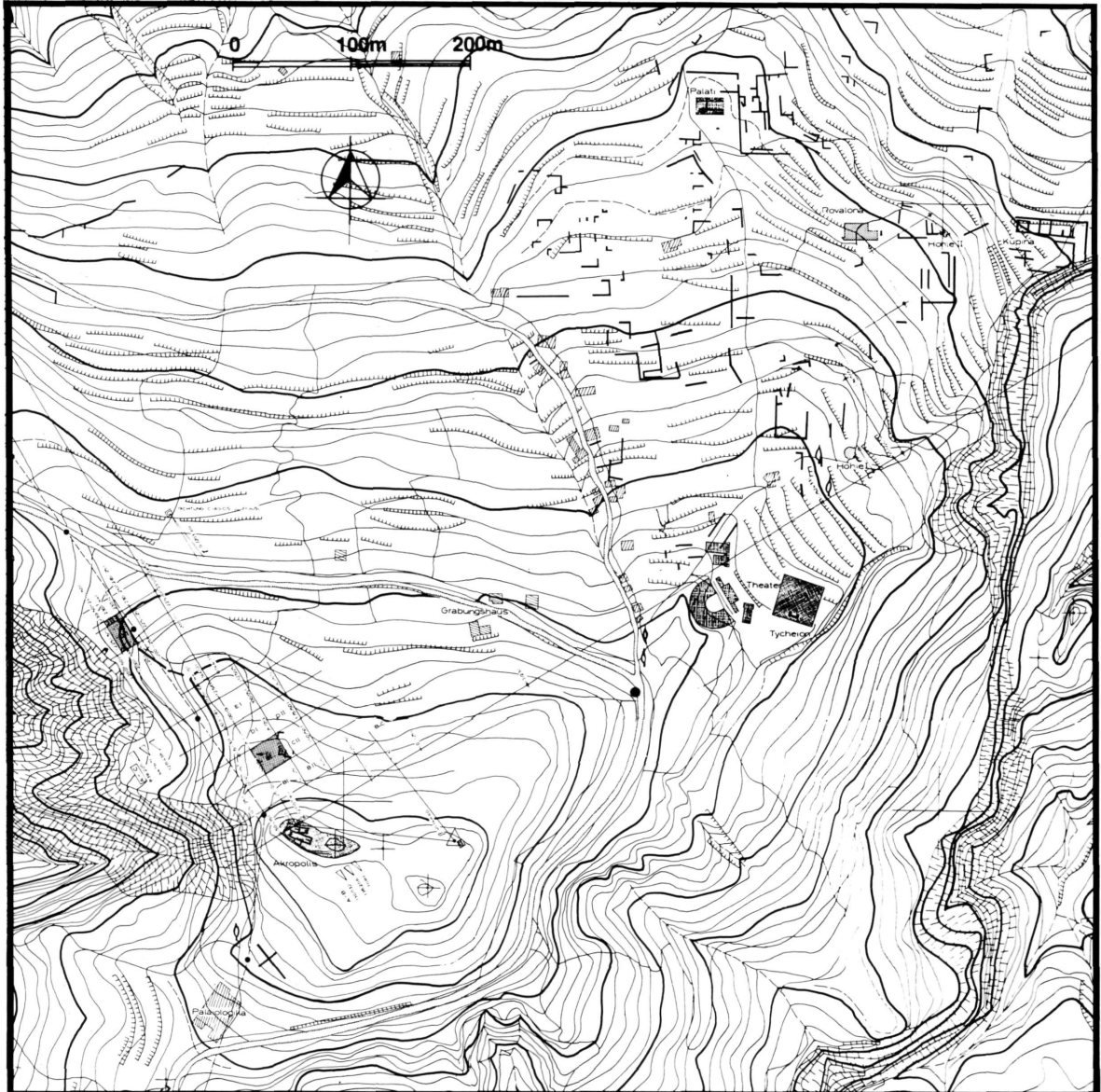


Fig. 8— Plan topographique de la cité d'Aigeira.

— Restes de murs antiques ▨ tombes ▩ maisons modernes ~ routes

Zeus. Certains voient en Euclides un artiste du IV^e siècle (Walter, *op. cit.*, 1; la bibliographie sur ce sculpteur est citée à la p. 321 n. 4), mais les plus nombreux pensent qu'il s'agit d'un artiste contemporain de Damophon, c'est-à-dire du II^e siècle (A. Heckler, «Eukleides», *JÖAI* 21-22 [1922-1924] Beibl., 88-122, particulièrement p. 120; R. Trummer, «Zwei Kolossalköpfe aus Aigeira», *Antike Plastik* 22 [1993] 143 n. 13 avec la récente bibliographie). Euclides a travaillé également à Boura où, selon Pausanias (VII.25, 9=319. 2), il aurait exécuté plusieurs statues.

De nouvelles découvertes viennent de bouleverser cette attribution; il s'agit de la découverte (en 1987) d'une tête féminine colossale, datant de la même période. R. Trummer (*op. cit.*, 141-152) pensait l'associer à Athéna, Aphrodite ou à Artémis mais l'absence de traits caractéristiques ne pouvait pas exclure son appartenance à Hygéia. Dans ce cas, la tête colossale du dieu barbu pourrait appartenir à Asclépios; la confusion de ce dernier, dans la mesure où il n'y a pas de traits caractéristiques, soit avec Zeus, soit avec Poséidon est facile (voir B. Holzmann, *LIMC* II, 867; des ensembles similaires d'Asclépios et d'Hygie sont bien connus par ailleurs; voir B. Holzmann, *op. cit.*, catal. n° 44-51 et 84 s.v. Asklepios; *ArchDelt* 17 [1961/62] *Chron.* 57-61 pl. 62-66).

2. *Représentations de Zeus sur les monnaies.* Zeus figure sur les monnaies d'Aigeira de l'époque impériale, voir en général Frazer IV, 178; Hitzig-Blümner II.2, 841; Papachatzis, 164 n. 3 et fig. 125 (p. 159) et surtout Lacroix, *Reproductions*, 321-322 et pl. XXVIII, 8 et Hainzmann, *in Achaïa und Elis*, pl. 2 n° 5.1-5.2); ce dernier suppose que le dieu était probablement représenté sur une monnaie, aujourd'hui perdue (pl. 1 n° 4; p. 196), de la dernière période hellénistique (?); J. Eckhel (*Doctrina numorum veterum*, pars I, vol. I [Vienna, 1792-1798] 234) attribuait cette représentation à Asclépios.

3. *Statue chrysléphantine d'Athéna dans le temple de Zeus.* ἐν τούτῳ τῷ ἱερῷ (Διός) καὶ Ἀθηνᾶς ἄγαλμα ἔστηκε πρόσωπόν τε καὶ ἄκραι χεῖρες ἐλέφαντος καὶ οἱ πόδες, τὸ δὲ ἄλλο ξόανον χρυσῷ τε ἐπιπολῆς διηθησιμένον ἐστὶ καὶ φαρμάκοις. L'expression utilisée par le Périégète ἐν τούτῳ τῷ ἱερῷ étant vague (le terme ἱερὸν peut avoir chez Pausanias plusieurs sens) ne facilite pas l'emplacement de cette statue avec précision mais il est très vraisemblable qu'elle se trouvait à l'intérieur du temple de Zeus (voir S. Gogos, *Klio* 68 [1986] 32). Cette statue est ancienne; il se peut qu'elle soit reproduite sur des monnaies de la seconde moitié du IV^e siècle (Hainzmann, *in Achaïa und Elis*, pl. 1 n° 1) et sur d'autres de la période des Sévères (pl. 2 n° 7; cf. également Papachatzis IV, 164 n. 3 et 159 fig. 125).

328. Sanctuaire d'Artémis et statue d'Iphigénéia

Paus. VII.26, 5

1. *Culte et sanctuaire d'Artémis-Iphigénéia.* Le culte d'Artémis est parmi les plus importants d'Aigeira; la déesse est intimement liée à l'histoire la plus ancienne de la cité et son culte a dû connaître plusieurs phases, difficiles à discerner, dont la plus ancienne est peut-être celle d'Artémis-Iphigénéia. Selon Pausanias (26, 2-4), l'heureuse opposition à l'attaque sicyonienne a été marquée par deux événements majeurs : le changement de nom de la ville Hypérésia, dorénavant appelée Aigeira, et l'introduction d'un nouveau culte, celui d'Artémis Agrotéra; ce nouveau culte n'a pas supplanté celui d'Artémis-Iphigénéia, pratiqué sur l'acropole. En dehors de cette dernière et d'Agrotera (26, 3=326. 3), Pausanias (26, 5) mentionne un autre temple d'Artémis. Les fouilles autrichiennes sur l'acropole d'Aigeira ont révélé les vestiges de deux édifices (A et B) datant respectivement des périodes géométrique et classique (voir ci-dessus p. 216); le second semble avoir succédé au premier et les nombreuses offrandes votives, trouvées dans une citerne, confirment sa fonction religieuse; certaines indiqueraient même la présence du culte d'une divinité féminine; ce temple, toutefois, ne pouvait pas être celui qu'a vu le Périégète car aucune offrande ne date d'au-delà de la période hellénistique; il se peut qu'il y ait eu, pendant cette période, un transfert du culte dans le sanctuaire de Zeus, près du théâtre, que les fouilleurs identifient avec le Temple-E; voir *Klio* 67 (1985) 450-451 et S. Gogos, «Kult und Heiligtümer der Artemis von Aigeira», *JÖAI* 57 (1987) 130. Sur le culte d'Artémis, voir en général Frazer IV, 178; Hitzig-Blümner II.2, 841; Papachatzis IV, 165 n. 1 et surtout l'étude récente de S. Gogos, *op. cit.*, 110-139; W. Alzinger, *in Greek Renaissance*, 143 et fig. 3.

2. *Statues culturelles de la déesse.* Le Périégète précise qu'il y avait une statue de la déesse de style nouveau τέχνης τῆς ἡμῶν et une plus ancienne ἀρχαίων qui, d'après les Aigirates, représentait

Iphigénéia; Pausanias en a conclu que le temple primitif devait être consacré à Iphigénéia.¹ La prêtresse d'Artémis est vierge et remplit son office jusqu'à ce qu'elle atteigne l'âge du mariage : Ἀρτέμιδος τε ναὸς καὶ ἀγαλμα τέχνης τῆς ἐφ' ἡμῶν· ἱερᾶται δὲ παρθένος, ἔστ' ἂν ἐς ὥραν ἀφίκηται γάμου. ἔστηκε δὲ καὶ ἀγαλμα ἐνταῦθα ἀρχαῖον, Ἰφιγένεια ἢ Ἀγαμέμνονος, ὡς οἱ Αἰγυριῶται φασιν· εἰ δὲ ἀληθῆ λέγουσιν οὗτοι, δῆλός ἐστιν ἐξ ἀρχῆς Ἰφιγενεία ποιηθεῖς ὁ ναός. Aigeira, comme d'autres lieux de culte d'Artémis-Iphigénéia, se trouve près de la mer; voir Brulé, *Fille d'Athènes*, 186-187; H. Lloyd-Jones, «Artemis and Iphigeneia», *JHS* 103/4 (1983/4) 87-102.

329. Sanctuaire d'Apollon

Paus. VII. 26, 6

Ἔστι καὶ Ἀπόλλωνος ἱερὸν ἐς τὰ μάλιστα ἀρχαῖον τό τε ἱερὸν αὐτὸ καὶ ὁπόσα ἐν τοῖς αἰετοῖς, ἀρχαῖον δὲ καὶ τὸ τοῦ θεοῦ ξόανον, γυμνός, μεγέθει μέγας· τὸν ποιήσαντα δὲ εἶχεν οὐδείς τῶν ἐπιχωρίων εἰπεῖν· ὅστις δὲ ἤδη τὸν Ἡρακλέα τὸν ἐν Σικυῶνι ἐθεάσατο, τεκμαίροτο ἂν καὶ ἐν Αἰγείρᾳ τὸν Ἀπόλλωνα ἔργον εἶναι τοῦ αὐτοῦ Φλιασίου Λαφάου.² L'hypothèse de Gurlitt (*Pausanias*, 80 n. 35) selon laquelle le Périégète visita le matin Sicyone et l'après-midi Pellène n'est pas fondée car cet itinéraire est impossible à l'époque de Pausanias. Levi (*Pausanias*, 302 n. 154), a certainement raison de penser à un itinéraire inverse.

330. Les statues d'Asclépios, de Sarapis et d'Isis

Paus. VII. 26, 7

Pausanias précise que ces statues étaient debout : Ἀσκληπιοῦ δὲ ἀγάλματα ὀρθὰ ἐστὶν ἐν ναῶι καὶ Σαράπιδος ἐτέρωθι καὶ Ἴσιδος, λίθου καὶ ταῦτα Πεντελησίου (même remarque à Mégalopolis, Paus. VIII. 32, 5 : ἀγαλμα ὀρθὸν πεποῖηται πηχυαῖον μάλιστα; cf. Edelstein-Edelstein, *Asclepius* I, T 672); Asclépios est représenté ici entre Isis et Sarapis alors que le groupe favori est celui d'Ascépios et d'Hygieia (e.g. VII. 23, 7-8 : Aigion; cf. Edelstein-Edelstein, *Asclepius* II, 216). La présence des dieux égyptiens dans un temple ancien d'Asclépios s'explique par l'association postérieure des divinités égyptiennes (Herbillon, *Cultes*, 89 n. 6).

Pour la représentation de Sarapis sur les monnaies de Plautilla, voir Hainzmann, *op. cit.*, 197 et pl. 2 n° 11; l'identification de la statue d'Asclépios sur des monnaies impériales, reproduisant l'image du dieu debout (Hainzmann, *in Achaïa und Elis*, pl. 2 n° 8 : Plautilla; *loc. cit.*, pl. 1 n° 2 : monnaie, aujourd'hui perdue, de la première moitié du IIIe s.), est problématique; plus douteuse encore est la reconnaissance du dieu de la médecine dans la statue monumentale trouvée à Aigeira par O. Walter en 1916 (Hainzmann, *op. cit.*, 196-197 et *supra*, n° 327. 1). D'après F. Dunand (*Le culte d'isis dans le bassin oriental de la Méditerranée* II : *Le culte d'Isis en Grèce* [Leiden, 1973] 160) les cultes d'Isis et Sarapis doivent avoir été introduits à l'époque romaine; sur une dédicace au dieu de la médecine qui provient d'Aigeira, voir O. Walter, *JÖAI* 27 (1932b) col. 226.

331. Sanctuaire d'Aphrodite *Ourania* et de la déesse *Syria*

Paus. VII. 26, 7

Ourania semble avoir un caractère poliade car, aux dires du Périégète, elle est la divinité la plus honorée dans la cité. Bien que Pausanias n'accompagne pas l'appellation *Ourania* du nom d'une divinité, l'ensemble des savants l'associe avec Aphrodite. V. Pirenne-Delforge (*Aphrodite*, 249-250) pense que l'explication de cette absence réside dans la «présentation consécutive» de la *Dea Syria*; si le culte d'*Ourania* à Aigeira est une «implantation orientale récente», elle doit être contemporaine de la *Dea*

1. La statue d'une Artémis chasseresse est reproduite sur les monnaies d'Aigeira : *NCP*, 89-90 pl. S IV-V; la figure énigmatique d'une femme voilée sur une monnaie de la période hellénistique est identifiée par Hainzmann, *in Achaïa und Elis*, 201-202 et pl. 1 n° 3, avec Iphigénéia, mais il y a d'autres hypothèses sur ce point.

2. Sur ce passage, cf. Frazer IV, 178; Hitzig-Blümner II.2, 841; Papachatzis IV, 165 n. 2; sur Laphaès de Phlonte (Paus. II.10, 1), voir L. Guerrini, *EAA* IV (1961) 475 s.v. Laphaès; J. Papadopoulos, *Xoana e sphyrelata. Testimonianza delle fonti scritte* (Rome, 1980) 58.

Syria, c'est à dire de l'époque hellénistique. L'épiclèse d'*Ourania* est un des indices permettant le rapprochement entre Aphrodite et la déesse phénicienne Istar-Astarté (sur cette question, voir Burkert, *Gr. Religion*, 152-153).

Sur ce passage, voir Frazer IV, 178 (d'autres exemples) qui commente l'interdiction d'entrer dans le sanctuaire d'*Ourania* : τὴν δὲ Οὐρανίαν σέβουσιν μὲν τὰ μάλιστα, ἐσελθεῖν δὲ ἐς τὸ ἱερόν οὐκ ἔστιν ἀνθρώποις; Pausanias précise que l'entrée dans celui de la déesse *Syria* n'était permise qu'après purification certains jours de l'année : ἐς ταύτης τὸ ἱερόν ἐσίασιν ἐν ἡμέραις ῥηταῖς, ἄλλα τε ὅσα νομίζουσι προκαθαριεύσαντες καὶ ἐς τὴν δίαιταν (sur ce sujet voir Paus. IV.31, 2; Luc., *De Dea Syria*, 53sq; cf. Hitzig-Blümner II.2, 841-842; Papachatzis IV, 165 n. 3-4). Pour le culte de cette divinité (*Syria*), voir P.-L. van Berg, *Corpus Cultus Deae Syriae* I. 1-2 (Leiden, 1972) et H.J.W. Drijvers, «Dea Syria und andere syrische Gottheiten im Imperium Romanum», in M.J. Vermaseren (éd.), *Die orientalischen Religionen im Römerreich* (Leiden, 1981) 241-257 avec toute la bibliographie antérieure.

332. Temple et statue de Tyché

Paus. VII. 26, 8-9

1. *Culte de Tyché*. Pausanias a vu la statue de Tyché dans un οἶκημα à Aigeira (28, 9); à la statue de cette divinité, portant la corne d'abondance, était associée celle d'Eros ailé : οἶδα καὶ οἶκημα ἐν Αἰγείρᾳ θεασάμενος· ἄγαλμα ἦν ἐν τῷ οἰκήματι Τύχης, τὸ κέρας φέρουσα τὸ Ἀμαλθείας· παρὰ δὲ αὐτὴν Ἔρως περὶ ἔχων ἔστιν, ἐθέλει σημαίνειν ὅτι ἀνθρώποις καὶ τὰ ἐς ἔρωτα τύχη μᾶλλον ἢ ὑπὸ κάλλους κατορθοῦται. Sur ce passage, voir en général Frazer IV, 179; Hitzig-Blümner II.2, 842 et Papachatzis IV, 165 n. 5 et 166 n.1. D'après G. Bacher (*De Pausaniae studiis Homericis* [Halle, 1919] 48) la dernière phrase est inspirée de l'Hymne homérique à Déméter (vv. 417, 418 et 420) qui donne la première présentation de Tyché (cf. Paus. IV. 30, 4). Sur la signification de l'association de Tyché d'Aigeira avec Eros, voir F. Allègre, *Etude sur la déesse grecque Tyché* (Paris, 1889) 145-147 et 153; Heer, *Pausanias*, 309). Cette divinité est représentée sur les monnaies impériales soit seule soit avec Eros (*NCP*, 91 avec pl. S VIII-IX; Papachatzis IV, 159 fig. 125; Hainzmann, in *Achaia und Elis*, pl. 2 n° 9.1 et 9.2). Tyché est également représentée sur les monnaies de Pellène (*BMC Pelopon.*, 32 pl. VI.16; un autel, non mentionné par Pausanias, apparaît sur les monnaies). Le οἶκημα de Tyché a été reconnu dans l'édifice, fouillé en 1972, au N.-O. du site et le torse de sa statue fut découvert également (voir W. Alzinger, *Akten des XIII. internationalen Kongresses für klassische Archäologie* [Mainz am Rhein, 1990] 551; *id.*, «Pausanias und das Tycheion von Aigeira», in *Pre-actes XIV Congresso International de Arqueologia Clasica*, vol II (Tarragona, 1993) 42; Th. Hagn, «Das Tycheion von Aigeira und daran anschliessende Bauten», in *Constructions publiques et programmes éditaires en Grèce du IIe s. av. J.-C. au Ier s. ap. J.-C.*, *Pré-actes du colloque organisé par l'École française d'Athènes* (Athènes, 14-17 mai 1995) 100-102.

2. *Autres statues dans le oikéma de Tyché* (Paus. VII. 26, 9) : ἐν Αἰγείρᾳ δὲ ἐν τούτῳ τῷ οἰκήματι ἀνὴρ τε ἦδη γέρον ἴσα καὶ ὀδυρόμενος καὶ γυναῖκες {αἱ} τρεῖς ἀφαιρούμεναι ψεῦδῶς εἰσι καὶ ἴσοι νεανίσκοι τὰς γυναῖξί, καὶ {ὁ} ἐνδεδικώς θώρακα εἰς (le dernier mot résulte d'une correction de Madwig, les mss portent εἰς; voir Hitzig-Blümner II.2, 842). Le Périégète donne la légende expliquant cet ensemble; il précise que les indigènes appelaient ce vieil homme Συμπαθῆ, car même son image provoquait la pitié : ἅ τε ἐλεεινὸν καὶ ἐν τῇ εἰκόνι.

333. Le chemin de Aigeira à Phéloé; sanctuaires de Dionysos et d'Artémis

Paus. VII. 26, 10-11

1. *Le petit bourg de Phelloé et la région environnante*. Phéloé était, au temps du Périégète, une petite agglomération insignifiante mais néanmoins habitée depuis la domination du pays par les Ioniens (26, 10-11) : Ὀδὸς δὲ ἐξ Αἰγείρας εὐθεῖα ἀπὸ τοῦ ἱεροῦ τοῦ Διὸς διὰ τε ὄρων καὶ ἀνάπτης <ἢ πᾶσα> ἐστὶ· μῆκος μὲν οὖν τῆς ὁδοῦ τεσσαράκοντά εἰσι στάδιοι, ἄγει δὲ ἐς Φελλόην, πόλισμα οὐκ ἐπιφανές ὃ δὴ {ὡς} ἀεὶ ὠκεῖτο καὶ Ἴωνων ἔτι ἐχόντων τὴν γῆν. La dernière phrase du passage n'est pas claire. Les mss portent οὐδὲ ὡς ἀεὶ οὐ οὐδὲ ἀεὶ; τὸ δὲ ἀεὶ est une conjecture de Spiro; ὃ οὐδὲ ἀεὶ, in Loeb). Phelloé était dans une zone boisée remplie d'animaux sauvages (sur la faune en Grèce, voir Th. de Heldreich, *La faune de la Grèce* [Athènes, 1878] *passim* et particulièrement p. 12 : Erymanthe); l'abondance de l'eau a provoqué l'admiration du Périégète : εἰ δὲ τίνα τῶν ἐν Ἑλλήσι πολισματίων ἀφθόνω

καταρροείται τῷ ὕδατι, ἀριθμεῖν καὶ τὴν Φελλόην ἔστιν ἐν τούτοις; la région était également propice à la culture de la vigne : τὰ δὲ περὶ τὴν Φελλόην ἐς φυτεῖαν ἀμπέλων ἔστιν ἐπιτήδεια. La culture de la vigne était très répandue en Achaïe sous l'Empire, nous en avons plusieurs indices (cf. Baladié, *Péloponnèse*, 182-183).

2. *Localisation de Phelloé*. Pausanias (26, 10) donne des précisions intéressantes sur l'emplacement de Phelloé : Ὀδὸς ἐξ Αἰγείρας εὐθεῖα ἀπὸ τοῦ ἱεροῦ τοῦ Διὸς διὰ τε ὄρων καὶ ἀνάπτης ἐστὶ· μῆκος μὲν τῆς ὁδοῦ τεσσαράκοντά εἰσι στάδιοι, ἄγει δὲ ἐς Φελλόην. Habituellement Phelloé est placée soit à *Zacholi* soit plus en altitude, à *Séliana* où existent de nombreuses ruines (cf. Frazer IV, 179; Hitzig-Blümner II.2, 842; Papachatzis IV, 167 n. 1, fig. 137-140, p. 166). O. Walter (*JÖAI* 19-20 [1919-20] Beibl., 41-42) propose le site boisé de *Pyrgos*, sur la pente abrupte de l'*Eurostina*, à une heure d'Aigeira, solution improbable car, contrairement à l'affirmation du Périégète, il n'y a aucune possibilité de communication directe avec Aigeira. W. Alzinger (*JÖAI* 53 [1981/2] Grabungen 1978-1981, p. 15) retient, à juste titre, *Séliana* tout en signalant que la distance depuis Aigeira est de 12 km alors que Pausanias donne seulement 40 stades, c'est-à-dire 7-8 km. Les recherches entreprises à cet emplacement ont révélé des vestiges appartenant à différentes périodes; l'occupation du site remonte au VIIe s. mais la plupart des trouvailles datent de la période classique; le site a été probablement habité d'une façon discontinue; il n'y a pas de traces de la période hellénistique, quelques tessons datent de la période romaine (cf. R. Trümmer, «Aigeira-Hyperesia und die Siedlung Phelloe in Achaia», *Klio* 68 [1986] 319-326). Cette première recherche n'a pas permis l'identification des sanctuaires de Dionysos et d'Artémis, mentionnés par le Périégète (26, 11) : θεῶν δὲ ἱερὰ Διονύσου καὶ Ἀρτέμιδος ἔστιν· ἡ μὲν χαλκοῦ πεποιήται, βέλως δὲ ἐκ φαρέτρας λαμβάνουσα· τῷ Διονύσῳ δὲ ὑπὸ κινναβάρεως τὸ ἄγαλμα ἔστιν ἐπηνθισμένον).

13. La cité de Pellène

1. *Le récit du Périégète sur Pellène*. Pausanias consacre un développement relativement long (12 paragraphes) aux monuments et cultes de Pellène (VII.26, 12-27, 12); deux paragraphes sont consacrés au passé historique de la cité (26, 12-13); un au port d'Aristonautai (26, 14) et quatre (27, 9-12) aux sanctuaires agraires du Mysaion et de Kyros. La présentation proprement dite des monuments et des cultes de la cité occupe huit paragraphes (27, 1-8). La description du site est très précise (voir le commentaire *ad Paus.* VII.27, 1=337), mais la localisation des monuments décrits reste floue. La statue d'Hermès Dolios et le temple d'Athéna sont placés sur la route qui conduit à la cité (27, 2=338); le dernier se trouve sur une terrasse située à un niveau inférieur à celui du bois sacré d'Artémis Sôtéira; au même niveau que le temple sont mentionnés les sanctuaires de Dionysos Lamptér, d'Apollon Théoxénios et d'Artémis Chasseresse (27, 3-4=340). Une fontaine et des bains publics se trouvent sur l'agora (27, 4) mais leur emplacement reste imprécis. La même incertitude règne sur l'emplacement du gymnase ancien de Pellène (27, 5=345) et sur celui du dème de Poséidion placé à un niveau inférieur par rapport à celui-ci, probablement sur la pente ouest de *Tsercova*. La *kômé* Pellène est placée vaguement par Strabon (VIII.7, 5=531. 2) μεταξύ Αἰγίου καὶ Πελλήνης, la correction Αἰγείρας (*pro Αἰγίου*) s'impose. La localisation du sanctuaire d'Eilithie, glissée dans la digression sur le gymnase et les champions olympiques Pellénéens (27, 5-8), est très énigmatique; il est placé dans la section basse de la ville (τοῦτο ἐν μοίρᾳ τῆς πόλεως τῆ ἐλάσσονι ἔστιν ἰδρυμένον), mais la question est de savoir laquelle puisqu'au début de son récit il en mentionne deux.

Malgré toutes ces imprécisions, il ne fait aucun doute que le Périégète a visité Pellène (Heberdey, *Pausanias*, 80; Robert, *Pausanias*, 168 sq.); d'ailleurs, à deux reprises (26, 12; 27, 2-3) il fait référence à ses guides locaux qui lui expliquent les particularités de certains cultes ou monuments. Il est donc très probable, que dans le cas de Pellène, le Périégète se soit borné à transcrire ses notes de voyage un peu confuses comme le montrent certaines parties de son récit; il n'a pas senti le besoin de recourir aux sources sinon il aurait dit quelques mots sur les célèbres manteaux de Pellène, donnés comme prix aux vainqueurs des Théoxénia (voir Haussoullier, *Pellana*, 138-139; *infra*, n° 342. 2 et 531. 2).

La cité de Pellène a certainement existé jusqu'à la fin de la période antique; nous n'avons aucune preuve de sa survivance après les invasions slaves; nous pouvons seulement supposer que le nom *Tsercova* (= église) a été donné par les ruines d'une église paléochrétienne, située sur l'extrémité nord

de l'échine (A. Orlandos, *PractArchEt* 1931, 73 n. 2); sous l'occupation franque du Péloponnèse, une forteresse carrée existait sur le sommet de la colline (Kordōsis, *Συμβολή*, 216-217); dans le site voisin de *Sentérina* un ancien temple fut transformé en église chrétienne de *Sainte Irène* (A. Orlandos, *PractArchEt* 1931, 74-75).

334. Pellène, cité voisine d'Aigeira et de Sicyone; l'origine de son nom
Paus. VII. 26, 12

Pausanias relate deux légendes différentes sur le nom du fondateur de Pellène; selon les uns c'était Pallas, un des Titans, selon une tradition argienne c'était Pellen, originaire d'Argos. Cf. Frazer IV, 179 (sur le nom); Hitzig-Blümner II.2, 842; Papachatzis IV, 168 n. 1-2. Les relations entre l'Achaïe et l'Argolide sont attestées dans d'autres passages du livre VII : 17, 7; 23, 10 et 27, 9.

335. Donoussa, cité située entre Aigeira et Pellène
Paus. VII. 26, 13

1. *Gonoessa homérique et Donoussa de Pausanias.* Donoussa est identique, selon Pausanias, à Ἰάλπεινή Γονόεσσα homérique (*Il.* II, 573=151 et 151a et b); le changement du nom est attribué, par le Périégète, à une faute d'inattention ou d'ignorance lors du recensement des poèmes homériques sous Péisistrate. Depuis l'antiquité, cette affirmation sur l'identité des deux cités avait convaincu la majorité des savants (F. Böttte, *RE* VII.2 [1912] col. 1587 sqq., s.v.) mais elle n'est conforme ni à Eustathe (*Schol. ad Il.*, 291, 40 : Γονούσα ἀκρωτήριον Πελλάνης=152b) ni à deux brèves gloses d'Hésychius (Δ 442, 23=144 et Γ 442, 30 : *Γονόεσσα πόλις Πελοποννήσου). Ainsi Bursian (*Geogr. v. Griech.* II, 343) et plus tard Meyer («Pellene», col. 359-360; *id.*, *Pelop. Wander.*, 11) n'estimaient pas cette identification totalement justifiée; le dernier auteur supposait que Gonoessa homérique pouvait être identifiée à Γονοῦσα ἢ ὑπὲρ Σικυῶνος (Paus. II.4, 4 et V.18, 7) qui n'est autre que Titané, occupant une position stratégique sur la route entre Sicyone et Phlionte (cf. F. Bölte, *RE* VII. 2 [1912] col. 1587 [1] : Γοννοῦσα ἢ ὑπὲρ Σικυῶνος; *loc. cit.*, 1588 [2] : Gonoessa; *loc. cit.*, col. 1588 [3] : Donoussa); quelques vestiges de l'époque mycénienne (HR IIIB) ont été mis au jour sur ce site (voir Hope Simpson-Lazenby, *Homer's Iliad*, 68-69).

2. *La destruction de Donoussa par les Sicyoniens.* Πόλισμα ὑπήκοον Σικυωνίων Δονοῦσσα καλουμένη ἐγένετο μὲν ὑπὸ τῶν Σικυωνίων ἀνάστατος. Donoussa, qui fut sujette pendant un certain temps à Sicyone, a été complètement détruite, probablement pendant la guerre de Clisthène contre Pellène (voir 196-197) et probablement contre Aigeira (voir Paus. VII. 26, 2-3=326. 2; St. Byz. s.v. Αἰγείρα=485). A propos des visées expansionistes des tyrans de Sicyone, pendant la période archaïque, sur la région située à l'ouest de Sythas, voir A. Griffin, *Sikyon* (Oxford, 1982) 26-27.

3. *L'emplacement de Donoussa.* L'indication de Pausanias sur l'emplacement de Gonoessa = Donoussa est très vague : Αἰγείρας δὲ ἐν τῷ μεταξὺ καὶ Πελλάνης πόλισμα ὑπήκοον Σικυωνίων Δονοῦσσα καλουμένη; l'adjectif αἰπεινή qui qualifie la cité dans les poèmes homériques l'a fait rechercher sur une colline abrupte appelée *Koryphé* (732 m), située effectivement entre Aigeira et Pellène, à l'est du lit du fleuve *Krios* (jadis *Phonissa*) et plus précisément dans le secteur où celui-ci sort des montagnes pour se déverser dans la plaine; cet emplacement, indiqué par Leake (*Travels* III, 383; *id. Peloponnesiaca*, 404) a été adopté, faute de mieux, par quelques savants.¹ F. von Duhn (*AthMitt* 3 [1878] 60 sq.) ayant remarqué que cette colline manque d'eau et de ruines (sur le sommet il n'y a que l'église de *Panaghia Spiliotissa*) proposa le cap *Avgo* (8 km à l'ouest de *Koryphé*) qui, avec ses falaises blanches et sa forme cônica, attire l'attention de quiconque se trouve dans le golfe de Corinthe; mais cette nouvelle hypothèse n'est pas plus convaincante que la précédente; il en est de même pour sa localisation dans la zone côtière, aux environs de *Kamari* où, toutefois, des ruines sont visibles, mais d'une période plus récente (N. Pharaklas, *Sikyonia*, Athens Center of Ekistics n° 8 [Athens, 1971] App. II, 16-17 n° 67 et fig 15c; voir également le n° suivant); en revanche, plus vraisemblable est l'hypothèse

1. Kiepert, *FOA* XIII; pour les autres voir Frazer IV, 179-180; Hitzig-Blümner II.2, 842-843; Papachatzis IV, 168 ns 3-4; Meyer, «Pellene», col. 359 avec des réserves.

de N. Verdelis qui propose l'emplacement de Donoussa au lieu-dit *Anō Taratses*, au sud-ouest de l'actuelle commune côtière de *Katō Loutro* et plus précisément à l'intersection de l'autoroute et du torrent *Phonissa* (anc. Krios); une fouille entreprise par lui en 1959 a mis au jour trois constructions datant du Ve et IVe siècle et d'autres objets mineurs;¹ J.G.T. Anderson («A Lost City Discovered», *CSCA* 8 [1975] 1-6 pl. 1-2) adopte indépendamment la même solution² et signale la confusion du Périégète quant à la destruction de cette Donoussa péllénienne qui doit être placée à la période troublée qui suit Leuctres. Le qualificatif homérique αἰπεινή s'accorderait plus, selon lui, à un petit site de l'âge du bronze situé sur la colline voisine de *Hag. Panteléimon*. Deux sites encore pourraient être des candidats valables pour l'emplacement de Donoussa : *Pitsa*, au sud d'Aigeira, sur les flancs nord du mont *Chelydorea* (il y a été découvert un très riche dépôt votif en l'honneur des divinités chtoniennes, particulièrement les nymphes et peut-être Déméter, datant du VIIe s. jusqu'à l'époque impériale; cf. A.K. Orlandos, in *EAA* 6 [1965] 200-206; cf. R. Stroud, *Princ. Enc. Clas. Sit.* 715, s.v. *Pitsa*) et *Pyrgos* sur les pentes du mont *Eurostina* (Papachatzis IV, 166 fig. 137-140); ces deux sites sont situés effectivement entre Aigeira et Pellène mais loin de la côte.

336. Aristonautai, le port de Pellène

Paus. VII. 26, 14

1. *Distance entre Pellène et Aristonautai.* ἔστι δὲ καὶ Ἀριστοναῦται Πελλήνην ἐπίγειον. ἐς τοῦτο ἕξ Αἰγείρας τῆς ἐπὶ θαλάσῃ σταδίων ἐστὶν εἴκοσι ὁδὸς καὶ ἑκατὸν ταύτης δὲ ἡμίσεια ἐς Πελλήνην ἀπὸ τοῦ ἐπιγείου. La distance de 60 stades = 10,6 km — indiquée également par Strabon (VIII.7, 5=C 387) — entre la cité, située à l'intérieur (voir n° suivant) et son port Aristonautai, placé immédiatement à l'ouest de *Xylocastro* près de l'embouchure du *Sythas*, semble être correcte. Cf. Frazer IV, 180-181; Hitzig-Blümner II.2, 843 qui lit Ἀργοναῦται (voir aussi Meyer, *Pausanias*, 217) alors que les mss portent Ἀριστοναῦται. Toutefois, *Xylocastro* ne possède pas de port naturel et les restes archéologiques trouvés sur place sont pauvres (Leake, *Travels* III, 390-391; *id.*, *Peloponnesiaca*, 404; Puillon-Boblay, *Recherches*, 28; Curtius, *Peloponnesos* I, 480; Dodwell, *Tour*, 298; F.v. Duhn, *AthMitt* 3 [1879] 60; Papachatzis IV, 168 n. 5. Sur le fort médiéval de *Xylocastro*, voir Kordōsis, *Συμβολή*, 247-248); en revanche, 4 km à l'ouest, sur le site actuel de *Kamari*, il y a un port, et dans les environs, des ruines antiques considérables (constructions en briques et ruines d'un aqueduc, probablement d'époque romaine, situées à la sortie du fleuve *Phonissa*, l'ancien Krios (voir ci-dessous n° 351) des montagnes vers la plaine côtière; cette identification est due à Leake;³ à ces ruines doivent être, probablement, associés les restes des thermes qui sont connus au village *Loutro* dont le nom est évocateur.⁴ La distance à vol d'oiseau entre *Kamari* et la cité de Pellène semble correspondre à celle qu'indique Pausanias, mais elle est supérieure si on prend en compte la distance de la route moderne.

2. *Distance entre le port d'Aigeira et Aristonautai.* La distance est évaluée par le Périégète à 120 stades (21,2 km); elle correspond *grosso-modo* à la distance entre *Mavra-Litharia* (voir Paus. VII.26, 1=325) et *Xylocastro*.

1. Voir son rapport, accompagné de quelques dessins, adressé au Ministère de l'éducation (22 oct. 1959) «Περί τῶν ἀποτελεσμάτων τῆς διεξαχθείσης ἀνασκαφικῆς ἐρεῦνης εἰς Καμάριον Κορινθίας»; cf. Koutivas, *Κορινθία*, 301-302.

2. A noter que le site de *Anō Taratses* avait été retenu déjà au XIXe siècle par S. Loghiotatidis, «Αἱ κῶμαι τῆς Πελλήνης καὶ οἱ Ἀριστοναῦται», *Πανδώρα* (1866-67) 507-513.

3. *Travels* III, 391; *id.*, *Peloponnesiaca*, 404; la vieille bibliographie est réunie par Frazer IV, 180-181; cf. également Anderson, *ABSA* 49 (1954) 74 n. 19; Kordōsis, *Συμβολή*, 296-297; Koutivas (*Κορινθία*, 298-299) préfère un site à l'ouest de *Sythas*, entre le lit du fleuve et *Kamari*; il prétend qu'on peut encore voir dans la mer une partie de l'ancienne jetée, en direction S.—N.-E.; une autre partie fut découverte en 1963 dans la propriété *Alogghiannis*.

4. Cf. Pouqueville, *Voyage* IV, 430; Curtius, *Peloponnesos* I, 485 et n. 22; Kordōsis, *op. cit.*, 310; voir également G.D. Androutsopoulos, *Πολέμων* III (1947/48) 50-52 : dédicace à Asclépios de la période romaine; enfin N. Verdelis a fouillé en 1959 un dépôt sacré à *Kamari* appartenant, probablement, à un temple d'Artémis du Ve s. av. J. -C. d'après les figurines recueillies sur place; cf. Koutivas, *Κορινθία*, 229; sur les sites connus du secteur de *Kamari*, voir N. Pharaklas, *Sikyonia*, Athens Center of Ekeistics n° 8 (Athens, 1971) App. II, 16-17 n° 65-68 fig. 15c.

337. La cité de Pellène : le site et la ville

Paus. VII. 27, 1

1. *Le site de Pellène.* Pausanias fait une excellente description du site de Pellène (VII.27, 1) que le géographe (VIII.7, 5=531. 1) appelait φρούριον ἐρυμνόν; il précise que la ville s'étend sur les pentes basses d'une colline que divise en deux parties le sommet abrupt et inhabité; l'acropole occupait le sommet de la crête : Πελληνεῦσι δὲ ἡ πόλις ἐστὶν ἐπὶ λόφου κατὰ ἄκραν τὴν κορυφὴν ἐς ὄξυ ἀνεστηκότος. τοῦτο μὲν δὴ ἀπότομον καὶ δι' αὐτὸ ἐστὶν ἀοίκητον· τῷ δὲ χθαμαλωτέρῳ ἐπιπεπόλισται σφισιν οὐ συνεχῆς ἡ πόλις, ἐς δὲ μοίρας νενεμημένη δύο ὑπὸ τῆς ἄκρας μεταξὺ ἀνεχούσης; cette longue échine se situe entre la vallée du *Krios*, à l'ouest, et la vallée du *Sythas*, à l'Est (27, 11-12=351). La description du Périégète correspond parfaitement à la colline de *Tsercova*, près du village actuel de *Pellini* (jadis *Zougra*), dont le sommet (env. 500 m) est connu de nos jours sous le nom de *Palati* (le site a été admirablement décrit par plusieurs voyageurs et géographes modernes; voir Frazer IV, 182-183); le toponyme *Portes*, sur les pentes nord-ouest de la colline de l'acropole, ferait allusion à une entrée de la ville (Polyaen IV.7, 3=424 et VIII.59=428; cf. Koutivas, *Κορινθία*, 295).

2. *Antiquités sur la colline de Tsercova.* Les ruines sont situées sur la pente orientale, la plus douce et la plus spacieuse de *Tsercova*; le Périégète y place presque l'ensemble des monuments de la ville; il ne situe sur la pente occidentale que le sanctuaire d'Eilithie. Pour les anciennes découvertes archéologiques, voir Frazer IV, 181-182 et Hitzig-Blümner II.2, 843-844; pour les plus récentes, voir A. Orlandos, « Ἀνασκαφαὶ ἐν Πελλάνη », *PractArchEt* 1931, 73-83; *loc. cit.*, 1932, 1-2. On trouvera un résumé chez Meyer (« Pellene », col. 356-358;) et Papachatzis (IV, 168 n. 6 avec les fig. 141 : monnaies et fig. 142 : mosaïque d'une maison hellénistique fouillée à l'extrémité ouest du village actuel).

*A. Monuments et cultes***338. Statue d'Hermès Dolios sur la route vers Pellène (extra muros)**

Paus. VII. 27, 1

ἰόντων δὲ ἐς Πελλάνην ἄγαλμά ἐστιν Ἑρμοῦ κατὰ τὴν ὁδόν, ἐπὶ κλησὶν μὲν Δόλιος, εὐχὰς δὲ ἀνθρώπων ἔτοιμος τελέσαι· σχῆμα δὲ αὐτῷ τετράγωνον, γένειά τε ἔχει καὶ ἐπὶ τῇ κεφαλῇ πῖλον εἰργασμένον. Le culte d'Hermès ne surprend pas à Pellène; la cité est située à côté du Mont Cyllène, lieu de sa naissance, où son culte avait une importance particulière (e.g. à Pheneos Paus. VIII.14, 10); voir Hitzig-Blümner II.2, 844; Papachatzis IV, 170 n. 1; Burkert, *Gr. Religion*, 157-158; Koutivas, *Κορινθία*, 303-305. La forme de la statue est archaïque : σχῆμα δὲ αὐτῷ τετράγωνον, γένειά τε ἔχει καὶ ἐπὶ τῇ κεφαλῇ πῖλον εἰργασμένον et rappelle celle d'Hermès à Pharai (VII. 22, 2=278); elle est située sur la route qui conduit à la ville, le texte ne précise pas à quelle distance. Comme à Pharai et ailleurs, le dieu ne possède pas de temple; sa statue, coiffée d'un πῖλος εἰργασμένος, coiffure courante pour Hermès, semble prête, selon Paingard (*Hermès*, 337) à affronter les intempéries du climat rigoureux de Pellène décrit par certaines sources (*infra*, n° 531. 2). Hermès porte l'épithète Dolios, « rusé », qui nous rappelle le rôle joué par le dieu dans l'Hymne homérique; dans plusieurs textes se dégage de la méfiance à l'égard de ses oracles (à ce sujet, voir Paingard, *op. cit.*, 465 sqq. et p. 471 : sur l'adjectif Dolios appliqué à Hermès et plus rarement à Aphrodite) mais à Pellène, malgré l'épithète, le dieu accorde des grâces : εὐχὰς δὲ ἀνθρώπων ἔτοιμος τελέσαι.

339. Temple et statue d'Athéna sur la même route (intra muros)

Paus. VII. 27, 2

1. *Temple d'Athéna.* Ce temple est situé par le Périégète sur la même route d'Aristonautai, à l'entrée de la ville de Pellène : κατὰ δὲ τὴν ὁδόν ἐς αὐτὴν τὴν πόλιν ἐστὶν Ἀθηνᾶς λίθου μὲν ἐπιχωρίου ναός. Orlandos a fouillé une construction d'environ 30 m de long située sur une petite hauteur, à l'est du village de *Pellini*; il la date du Ve ou IVe s.; son identification comme temple d'Athéna est très hypothétique (Papachatzis IV, 169); sur l'utilisation de ce temple comme lieu de culte à l'époque chrétienne, voir Orlandos, *PractArchEt* 1931, 71-75 et *ibid.*, 1932, 62-63.

2. *Statue chrysoéléphantine de la déesse, oeuvre de Phidias.* ἐλέφαντος δὲ τὸ ἄγαλμα καὶ χρυσοῦ· Φειδίαν δὲ εἶναι εἰργασμένον φασι πρότερον ἔτι ἢ ἐν τῇ ἀκροπόλει τε αὐτὸν τῇ Ἀθηναίων καὶ ἐν

Πλαταιαῖς ποιῆσαι τῆς Ἀθηνᾶς τὰ ἀγάλματα. Pausanias attribue la statue d'Athéna à Phidias mais les avis des modernes sont partagés; E. Beulé (*Phidias, drama antique* [Paris, 1865] 16) suppose que Phidias était dans l'atelier d'Agéladas à Argos quand les Pellénéens s'adressèrent à lui; les liens entre les deux cités étant fort anciens (Paus. VII. 26, 12=334 et également la glose d'Hesychius, Πελλήνη πόλις ἐν Ἄργει=147), d'autres restent plus réservés (cf. Lacroix, *Reproductions*, 129 n. 4). M.C. A. Albizzati (*JHS* 35 [1916] 373-403, pl. VIII-IX; Picard, *Manuel* I, 249 fig. 67 et 161 n. 4) assignait à cette Athéna les fragments du visage en ivoire (type casqué) conservés à la librairie du Vatican, datant du Ve s. av. J.-C. (cf. aussi A. De Ridder, *REG* 31 [1918] 250-51). Cette statue d'Athéna est reproduite, selon certains savants, sur les bronzes de Pellène (*NCP*, 91-92 pl. S X.5; cf. Lacroix, *Reproductions*, 128 n. 5; Frazer IV, 183-184; Hitzig-Blümner II.2, 844; Papachatzis IV, 170 n. 2-3 et fig. 141,1; Lippold, *RE* XIX [1938] col. 1924 s.v. Phidias), d'autres ont exprimé des réserves, remarquant qu'elle a des traits plus anciens (A. Furtwängler, *Meisterwerke der griechischen Plastik* [Leipzig-Berlin, 1893] 57 avec la bibliographie antérieure).

Les quelques lignes de Pausanias sur le mode d'entretien de cette statue sont très intéressantes; les Pellénéens lui apprirent l'existence d'un adyton construit sous celle-ci à cette fin : λέγουσι δὲ οἱ Πελλήνηες καὶ ἄδυτον τῆς Ἀθηνᾶς καθήκειν ἐς βάθος τῆς γῆς, εἶναι δὲ τὸ ἄδυτον τοῦτο ὑπὸ τοῦ ἀγάλματος τῷ βάθρῳ, καὶ τὸν ἀέρα ἐκ τοῦ ἀδύτου νότιόν τε εἶναι καὶ δι' αὐτὸ τῷ ἐλέφαντι ἐπιτήθειον (Kalkmann, *Pausanias*, 130 : pour les parallèles et les sources de cette information). Polyaeon (VII, 59) nous apprend que la prêtresse d'Athéna portait certains jours de fête la panoplie et le casque de la déesse; elle était ainsi confondue avec la déesse elle-même; son apparition aurait déclenché, selon le même auteur, la fuite des Etoliens, lors de la prise de Pellène, en 241 av. J.-C., mais la crédibilité de cette dernière information n'est pas assurée, vu que Plutarque (*Arat.* 31,1-32, 6=408) présente une version différente.

Pausanias ne mentionne ni temple ni statue de Zeus à Pellène; une inscription nous révèle toutefois le culte de Zeus Méilichios (K. A. Neugebauer, *ArchAnz* 37 [1922] 76 n° 25 d'où *SEG* 3 [1927] 329; A. Plassart, *BCH* 50 [1926] 424 n. 4; cf. A. B. Cook, *Zeus* II [1925] 1091-1160 et M. Nilson, *Gr. Religion*, 411-414; sur l'origine voir *SEG* 11 [1954] 197); une statue cultuelle du dieu est également reproduite sur les monnaies des Sévères, voir Lacroix, *Reproductions*, 323 n. 5 (bibliographie).

340. Bois sacré, dédié à Artémis Sôteira

Paus. VII. 27, 3

Ce sanctuaire est placé par le Périégète dans un bois sacré : ὑπὲρ δὲ τὸν ναὸν τῆς Ἀθηνᾶς ἐστὶν ἄλλος περιωικοδομημένον τείχει Σωτείρας ἐπίκλησιν Ἀρτέμιδος (Birge, *Groves*, AI 468 et en général Hitzig-Blümner II.2, 844). L'entrée dans le bois sacré de la déesse, comme d'ailleurs dans le sanctuaire de Sôteira à Aigion (*supra* n° 299), n'était permise qu'aux desservants du culte : ἔσοδος τε πλὴν τοῖς ἱεροῦσιν ἄλλω γε οὐδενὶ ἐστὶν ἀνθρώπων. ἱερεῖς δὲ ἄνδρες τῶν ἐπιχωρίων εἰσι κατὰ δόξαν γένους μάλιστα αἰρούμενοι. Sur le ἄβατον des certains sanctuaires, le plus souvent féminins, voir Nilsson, *Gr. Religion* I, 76 et 82 et Ginouvès, *Balanoutiké*, 294 n. 1 (parallèles). Sur la formule κατὰ δόξαν γένους, voir Hitzig-Blümner II.2, 844-845. Sur le culte d'Artémis Sôteira, voir Herbillon, *Cultes*, 153-156; W.H.D. Rouse, *Greek Votive Offerings* [Cambridge, 1902] 128, 188. Sur l'épiclèse Sôteira prêtée à Artémis, voir H. Usener, *Götternamen. Versuch einer Lehre von der religiösen Begriffsbildung* (Bonn, 1929) 37, 219 sqq.

Artémis Sôteira était très appréciée par les Pellénéens qui ne juraient que par elle : καὶ ὀμνύουσιν ἐπὶ μεγίστοις αὐτήν; le Périégète n'explique pas les causes de cette dévotion; Plutarque (*Arat.*, 32, 3-4=408. 2) est beaucoup plus explicite quand il parle de la force de la statue de la déesse et du secours qu'elle apporta aux Pellénéens en 241 av. J.-C., lors d'une invasion étolienne; c'est à la suite de cet événement qu'elle s'appela Sôteira.

341. Sanctuaire de Dionysos Lamptèr et fête des Lamptéria

Paus. VII. 27, 3

1. *Sanctuaire et culte de Dionysos Lamptèr.* Τοῦ δὲ ἄλλου τῆς Σωτείρας ἱερὸν ἀπαντικρῶ Διονύσου Λαμπτήρος ἐστὶν ἐπίκλησιν. Le sanctuaire de Dionysos Lamptèr est placé en face (ἀπαντικρῶ) du bois sacré d'Artémis Sôteira. Son culte, à Pellène, paraît être en rapport très étroit

avec la culture de la vigne; bien que ni Pausanias ni d'autres sources ne mentionnent de vignobles à Pellène, ce passage ne laisse aucun doute sur la présence de vignobles dans ce secteur. Frazer (IV, 180) a observé que, de son temps, la basse vallée du Sythas était plantée de vignes, d'oliviers et de cyprès; encore aujourd'hui les pentes douces des montagnes et leurs alentours sont couverts de vignobles. Pour le commentaire et les représentations sur les monnaies, voir *BMC Pelopon.* 32 pl. VI.15; *NCP*, 92 pl. S XI; cf. Hitzig-Blümner II.2, 845; Papachatzis IV, 171 n.1 et 169 fig. 141.3.

2. *La fête des Lamptéria.* Pendant la fête, les Pellénéens plaçaient, dans toute la ville, des cratères remplis de vin : τούτω καὶ Λαμπτήρια ἐορτὴν ἄγουσι, καὶ δῶδάς τε ἐς τὸ ἱερόν κομίζουσιν ἐν νυκτὶ καὶ οἴνου κρατῆρας ἰστᾶσιν ἀνὰ τὴν πόλιν πᾶσαν. Pour la fête des Lamptéria, voir Nilsson, *Gr. Feste*, 303; les processions nocturnes avec des torches sont une coutume très ancienne, associée le plus souvent au culte de Dionysos, S. Koutivas, «Γιορτὲς καὶ λατρεῖες στὴν ἀρχαία Πελλήνη. Τὰ εὐθύμα «Λαμπτήρια» καὶ τὰ ἐπιβλητικὰ «Θεοξένια», *ΞΕΝΙΑ* 35 (1960) 32-34; *id.*, *Ἱστορικά τοῦ Ἐυλοκάστρου Α'* (Athènes, 1962) 13-19; cf. en général, Burkert, *Gr. Religion*, 62 n. 62 avec renvoi à M. Vassits, *Die Fackel in Kultus und Kunst der Griechen* (Diss. München, 1900). Sur le caractère sacré du vin, voir K. Kircher, *Die sakrale Bedeutung des Weins* (Giessen, 1910) *passim*.

342. Sanctuaire, statue et concours en l'honneur d'Apollon Théoxénios Paus. VII. 27, 4

1. *Sanctuaire et culte d'Apollon Théoxénios à Pellène.* Ἔστι καὶ Ἀπόλλωνος Θεοξενίου Πελληνεῦσιν ἱερόν, τὸ δὲ ἄγαλμα χαλκοῦ πεποίηται. Le culte d'Apollon paraît être l'un des plus anciens et des plus importants de la cité; la tête d'Apollon et ses insignes sont reproduits sur les monnaies autonomes et fédérales de la ville pendant la période de la liberté (Head, *HN²*, 415; *BMC Pelopon.*, 31-32 pl. VI. 9-14; *NCP*, 92 pl. S XII); le dieu figure également sur les médailles impériales du temps des Sévères. L'emplacement du temple est inconnu; Hitzig-Blümner (II.2, 845) pense qu'il devait se situer dans la partie orientale de la cité comme d'ailleurs celui d'Artémis; il n'y a aucun indice archéologique précis sinon quelques antiquités en provenance de ce secteur (cf. en général Frazer IV, 184 : références littéraires; Hitzig-Blümner II.2, 845; Papachatzis IV, 171 n. 2).

2. *Le concours de Théoxénia.* Ce concours était encore célébré à Pellène mais il avait entretemps perdu son caractère international; il n'était plus qu'un ἀγὼν local; on ne donnait plus aux vainqueurs des manteaux en laine (voir à ce sujet Str. VIII.7, 5=531. 2), comme au temps de Pindare, mais une somme d'argent : καὶ ἀγῶνα ἐπιτελοῦσι Θεοξένια τῷ Ἀπόλλωνι, τιθέντες ἀργύριον ἄλλα τῆς νίκης, καὶ ἄνδρες ἀγωνίζονται τῶν ἐπιχωρίων. Cette pratique était fort répandue sous l'Empire; cf. H. Pleket, «Games, Prizes, Athletes and Ideology : Some Aspects of the History of Sport in the Greco-Roman World», *Stadion* 1 (1975) 49-89; A.J.S Spawforth, «Agonistic Festivals in Roman Greece», in *Greek Renaissance*, 193-197, particulièrement p. 194-195.

Le nom du concours est précis chez Pausanias et il se peut bien qu'il n'ait pas changé depuis Pindare (*Ol.* VII, 156=382; IX, 146 sq.=384; XIII, 155=385; *Nem.* X, 82a=386a; cf. Haussoullier, *Pellana*, 147). Toutefois, Photius (*Lexicon*, 408, 1=379) mentionne des Ἐρμαῖα à Pellène, Suda des Ἡραῖα (les deux versions sont inspirées des scholies à Aristophane, Av. 1421=47a). Dans les scholies à Pindare on rencontre Ἐρμαῖα et Θεοξένια (*Pind. Ol.* VII. 156a=382a; IX. 148a=384a), Θεοξένια ou Φιλοξένια (*Schol. Ol.* XIII, 155=385a) et également Δίῳα (*Nem.* X, 82a=386a); faut-il croire, comme il a été fait jusqu'à présent, qu'il y avait une confusion chez certains commentateurs anciens sur le nom d'un seul concours ou qu'il y avait trois fêtes, donc trois concours différents? voir sur ce sujet Haussoullier, *Pellana*, 140-141; E. Meyer, «Pellene», 365. Sur les Théoxénia, voir en général Nilsson, *Gr. Feste*, 160-162 et 419-20; Burkert, *Gr. Religion*, 107 et 203.

343. Temple et statue d'Artémis chasseresse près du sanctuaire d'Apollon Paus. VII. 27, 4

πλησίον δὲ τοῦ Ἀπόλλωνος ναός ἐστιν Ἀρτέμιδος· τοξευούσης δὲ ἡ θεὸς παρέχεται σχῆμα; cf. Hitzig-Blümner II.2, 845; *NCP*, 92 pl. S XII; Papachatzis IV, 171 n. 3 et fig.141. 2; L. Kahil, *LIMC* II (1984) Catal. n° 308 (monnaies datant du règne de Caracalla).

344. Réserves d'eau à l'Agora et emplacement des sources γλυκεῖαι d'eau potable Paus. VII. 27, 4

ῥκοδόμηται δὲ καὶ ἔλυτρον κρήνης ἐν τῇ ἀγορᾷ, καὶ λουτρὰ ἐστὶν αὐτοῖς τὸ ὕδωρ τὸ ἐκ τοῦ θεοῦ, ἐπεὶ τοὶ πίνειν πηγαὶ σφισιν ὑπὸ τὴν πόλιν εἰσὶν οὐ πολλαί· τὸ δὲ χωρίον, ἔνθα αἱ πηγαί, Γλυκείας ὀνομάζουσι.

Les difficultés d'approvisionnement en eau des cités grecques rendaient indispensables des précautions particulières; dans le cas de Pellène on utilisait à cet effet l'eau de pluie, certainement collectée dans des puits ou des citernes et ensuite conduite vers les bains (Ginouvés, *Balaneutiké*, 211 et n. 3).

345. Statue de Promachos, vainqueur à Olympie au pancrace et gymnase d'éphèbes de Pellène
Paus. VII.27, 5-7

1. *Statue de Promachos, vainqueur à Olympie* (VII.27, 5-7). Pausanias nous apprend ici (27, 6), en plus de ce que nous connaissons sur Promachos (voir Philostr., *Gymn.* 17 et 25 sqq.=373; Paus. VI. 8, 5=219; cf. Moretti, *Olympionikai*, n° 355), que le champion se distingua à la guerre de Corinthe, pendant laquelle Pellène était encore du côté de Sparte. Les Pellénéens lui consacrèrent, probablement pour ses victoires à Olympie, à Némée et à l'Isthme, deux statues, l'une à Olympie, l'autre au gymnase de Pellène; la dernière était λίθου καὶ οὐ χαλκοῦ. Cf. en général Frazer IV, 184; Hitzig-Blümner II.2, 845; Papachatzis IV, 172 n. 1-2.

2. *Le gymnase des éphèbes de Pellène* (VII.27, 5). γυμνάσιον δὲ ἀρχαῖον ἐς ἐφήβων μάλιστα ἀνεῖται μελέτην· οὐδὲ ἐς τὴν πολιτείαν ἐγγραφῆναι πρότερον καθέστηκεν οὐδενὶ πρὶν ἂν ἐφηβεύσωσιν. Le sens de l'adjectif ἀρχαῖον pour le gymnase de Pellène n'est pas clair. J. Delorme (*Gymnasion. Etude sur les monuments consacrés à l'éducation en Grèce des origines à l'Empire romain* [Paris, 1960] 444 n.1 et 423 n. 7) pense que cet adjectif n'a pas une valeur chronologique certaine chez Pausanias; il indique néanmoins qu'il est antérieur à notre ère (Delorme, *op. cit.*, 235 n. 2). On doit toutefois noter que le même adjectif est utilisé par le Périégète pour le gymnase d'Elis qui date du début du Ve siècle. La victoire de Promachos (404 av. J.-C.) n'est pas un indice sûr pour dater le monument du Ve siècle avant notre ère.

L'absence d'article suggérerait l'existence de plusieurs gymnases à Pellène, le Périégète ne mentionnant que celui des éphèbes. La précision de Pausanias (VII.27, 8) sur l'emplacement du gymnase (ἔστι μὲν δὴ τὸ Ποσειδίου τοῦτο ὑπὸ τὸ γυμνάσιον) n'est pas suffisante pour proposer une localisation; l'hypothèse de Bursian (*Geogr. v. Griech.*, 342), appuyée sur la description des ruines de Pellène par Leake (*Travels* III, 214; cf. Hitzig-Blümner II.2, 845), est très intéressante mais nous ne disposons pas encore d'éléments décisifs si ce n'est la dédicace hellénistique à un gymnasiarque provenant d'un champs sur le flanc nord-ouest de la colline de *Tsercova* (cf. *PractArchEt* 1931, 80 n° 2).

3. *L'institution de l'éphébie*. Le gymnase et l'éphébie sont des institutions inséparables; à Pellène l'exercice de l'éphébie était la condition *sine qua non* à l'enregistrement dans les listes civiques. Certains ont pensé (Haussoullier, *Pellana*, 142) que l'institution de l'éphébie est plus ancienne à Pellène qu'à Athènes où elle fut instaurée au cours du troisième quart du IVe s. av. J.-C. (voir Chr. Pelekidis, *Histoire de l'éphébie attique dès origines à 31 av. J.-C.* [Paris, 1962] *passim*). Pellène pourrait être une des cités qui lui aurait fourni le modèle. Les relations entre les deux cités sont fort anciennes et s'améliorèrent pendant le IVe siècle (voir le décret de 344/3 où les Athéniens font l'éloge du dévouement et de l'amitié des Pellénéens, *infra*, n° 615).

346. Le champion Chairôn, tyran de Pellène
Paus. VII. 27, 7

332/1 av. J.-C.

Contrairement à Promachos auquel les Pellénéens attribuent les plus grands honneurs, ils ne veulent même pas prononcer le nom du champion Chairôn bien qu'il ait remporté deux victoires à la lutte à l'Isthme et quatre à Olympie; le Périégète pense que les gens de Pellène ne voulaient pas lui pardonner d'avoir instauré la tyrannie : ὅτι κατέλυσε πολιτείαν ἐμοὶ δοκεῖν τὴν ἐν Πελλάνη, δῶρον τὸ ἐπιφθονώτατον παρὰ Ἀλεξάνδρου τοῦ Φιλίππου λαβών, τύραννος πατρίδος τῆς αὐτοῦ καταστῆναι; cf. en général Frazer IV, 184; Hitzig-Blümner II.2, 845 (références littéraires et bibliographie); Papachatzis IV, 172 n. 3 et surtout *supra*, n° 64. Pour la tyrannie de Chairôn, voir H. Berve,

Die Tyrranis bei den Griechen I (München, 1967) 307-308; *id.*, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* (München, 1926) n° 432; sur la date voir J. Kaerst, *RE III* (1899) col. 2032 s.v. Chaeron (4).

347. Sanctuaire d'Eilithie

Paus. VII. 27, 8

ἔστι δὲ καὶ Εἰλειθυίας Πελληνεῦσιν ἱερὸν τοῦτο ἐν μοίρᾳ τῆς πόλεως τῇ ἐλάσσονί ἐστιν ἰδρυμένον. Pour son emplacement dans le secteur ouest de la cité, voir Curtius, *Peloponnesos I*, 483 et Bursian, *Geogr. v. Griech.*, 342; cf. Hitzig-Blümner II.2, 846. Sur le culte d'Eilithie à Pellène, voir Pingiatoglou, *Eileithyia*, 40 et n. 88 (le texte est cité p. 150=L 68).

348. Poséidon : ancien dème, abandonné, de Pellène près du gymnase

Paus. VII.27, 8

1. *Poséidon ancien bourg de Pellène*. Nous pouvons supposer que Pellène a été formée, comme d'ailleurs les autres cités achéennes (Str. VIII.7, 5=C 387), par le synoecisme de plusieurs petits dèmes; le plus connu est la *kômé* Pellène mentionnée par le géographe (VIII.7, 5=531. 2; Meyer, «Pellene», col. 360; *id.*, *RE XV.1* [1931] col. 182, vv. 37 sqq., s.v. Megara, signale l'existence à Mégare, avant la formation de la cité, d'un dème Μεγαρεῖς). Le dème de Poséidon en est, certainement, un autre; celui-ci, contrairement à la *kômé* Pellène, était situé près de la nouvelle cité de Pellène, «au-dessous du gymnase», qui est très probablement (Meyer, «Pellene», col. 360) une fondation plus récente; le dème de Poséidon n'était plus habité à l'époque du Périégète : τὸ δὲ ὀνομαζόμενον Ποσειδῖον τὰ μὲν ἀρχαιότερα ἦν δῆμος, ἔρημον δὲ ἐφ' ἡμῶν. ἔστι μὲν δὴ τὸ Ποσειδῖον τοῦτο ὑπὸ τὸ γυμνάσιον, διαμεμένηκε δὲ καὶ ἐς τὸδε ἔτι αὐτῶ Ποσειδῶνος ἱερὸν νομίζεσθαι (Hitzig-Blümner II.2, 846 : références littéraires). Les προάστεια de Pellène, situés aux portes de la ville, sont également évoqués dans le récit de Plutarque (*Arat.* 31, 5) sur l'attaque étolienne à Pellène en 241 av. J.-C.: καὶ γενομένης ἐκπλήξεως, οἷαν εἰκὸς ἐν ἀταξίᾳ τοιαύτῃ, πρὶν τὰς πύλας τοῖς Ἀχαιοῖς καὶ τὰ προάστεια συμπεσόντες ἔφευγον ἤδη νενικημένοι, καὶ κατεπίπλασαν ἐλαυνόμενοι προτροπάδην ἀπορίας τοὺς συνισταμένους καὶ προσβοηθοῦντας.

D'autres habitats ou places fortes sont nommés par les sources anciennes dans le territoire de Pellène (sur ce dernier voir Meyer, «Pellene», col. 357 et 360), Kyros (Paus. VII. 27, 11=350), Mysaion (Paus. VII, 9-10=349), le port Aristonautai (Paus. VII. 26, 14=336) et Olouros (Xen., *Hell.* VII.4, 17=592).

B. Sanctuaires ruraux et cités voisines

349. Mysaion, sanctuaire de Déméter et festival en son honneur

Paus. VII. 27, 9-10

1. *Le Mysaion, sanctuaire de Déméter Mysia*. Le sanctuaire était dans un bois sacré (Paus. VII. 27, 9; cf. Birge, *Groves*, AI 464) à 60 stades de Pellène : Πελλήνης δὲ ὅσον στάδια ἐξήκοντα ἀπέχει τὸ Μύσαιον, ἱερὸν Δήμητρος Μυσίας· ἰδρύσασθαι δὲ αὐτὸ Μύσιόν φασιν ἄνδρα Ἀργεῖον, ἐδέξατο δὲ οἴκῳ Δήμητρα καὶ ὁ Μύσιος λόγῳ τῷ Ἀργεῖων. ἔστι δὲ ἄλλος ἐν τῷ Μυσαίῳ, δένδρα ὁμοίως τὰ πάντα, καὶ ὕδωρ ἀφθονον ἀνεισιν ἐκ πηγῶν (cf. Muthmann, *Mutter und Quelle*, 150). La distance indiquée correspond à son emplacement à Trikkala, voir Frazer IV, 184-185 (description du site et culte de Déméter Mysia). Selon la légende le culte de Déméter au Mysaion est en relation étroite avec Mysios d'Argos, hôte de Déméter qui dédia deux temples à la déesse, l'un à Pellène et l'autre à Argos (Paus. II 18, 3; cf. Papachatzis II, 150 n. 5; Hitzig-Blümner II.2, 846 : étymologie de l'adjectif Mysia; G. Sfameni Gasparro, *Misteri e culti mistici di Demetra* [Roma, 1986] 215 sqq. et en général E. Meyer, *RE XVI.1* [1933] col. 1186, s.v. Mysaion). Sur la diffusion du culte de Déméter en Achaïe, voir Nilsson, *Gr. Religion*, 466. A noter que le culte de Déméter était très important dans la ville voisine de Phénéos (Paus. VIII.15, 1-4; cf. Koutivas, *Κορινθία*, 289-290; *id.*, *Ἱστορικά τοῦ Ἐυλοκάστρου Α'* [Athènes, 1962] 18-19).

2. *Festival en l'honneur de Déméter Mysia*. (27, 9-10). Le festival durait sept jours et se déroulait

pendant le solstice d'hiver (N. Robertson, «Poseidon's Festival at the Winter Solstice», in *CQ* 34 [1984] 1-16); au troisième jour les hommes, et même les chiens mâles, étaient expulsés du sanctuaire; les hommes revenaient le lendemain et échangeaient des moqueries avec les femmes : ἄγουσιν δὲ καὶ ἑορτήν τῇ Δήμητρι ἐνταῦθα ἡμερῶν ἑπτὰ· τρίτη δὲ ἡμέρα τῆς ἑορτῆς ὑπεξίασιν οἱ ἄνδρες ἐκ τοῦ ἱεροῦ, καταλειπόμενοι δὲ αἱ γυναῖκες δρῶσιν ἐν τῇ νυκτὶ ὅποσα νόμος ἐστὶν αὐταῖς· ἀπελαύνονται δὲ οὐχ οἱ ἄνδρες μόνον ἀλλὰ καὶ τῶν κυνῶν τὸ ἄρρεν. ἐς δὲ τὴν ἐπιούσαν ἀφικομένων ἐς τὸ ἱερόν τῶν ἀνδρῶν, αἱ γυναῖκες τε ἐς αὐτοὺς καὶ ἀνά μέρος ἐς τὰς γυναῖκας οἱ ἄνδρες γέλωτι τε ἐς ἀλλήλους χρῶνται καὶ σκώμμασιν. Voir Nilsson, *Gr. Feste*, 327; Papachatzis IV, 172 n. 4 et II, 150 n. 5. Les femmes échangeaient des moqueries lors de la fête des thesmophories : Herod. V. 83; Diod. V.4, 7; Phot. s.v. Στήνια et Hesych. s.v. Στήνια, στηνιώσαι; Clem. Al., *Protr.* II, 19; Luc. *Dial. Meret.* 61 (Rabe p. 280); Schol. Luc., *Dial. Meret.* (éd. Rabe, Leipzig, 1906) 275-276. Sur les cultes de type thesmophorique et les mystères de Déméter, voir G. Sfameni Gasparro, *op. cit.*, 285-307, particulièrement p. 296-297 (Pellène); Johansen J. Prytz, «The Thesmophoria as Woman's Festival», *Temenos* 11 (1975) 78-87.

350. Kyros, sanctuaire et statue d'Asclépios près du Mysaion
Paus. VII. 27, 11

Pausanias indique uniquement qu'il n'était pas loin du sanctuaire de Déméter ἀπωτέρω δὲ οὐ πολὺ ἀπὸ τοῦ Μυσαίου ἱερόν ἐστιν Ἀσκληπιοῦ καλούμενον Κῦρος (cf. C. Benedum, «Asklepios und Demeter. Zur Bedeutung weiblicher Gottheiten für den frühen Asklepioskult», *AthMitt* 101 [1986] 137-157). Les fidèles obtenaient du dieu des guérisons qui devaient avoir lieu, probablement après incubation : καὶ ἰάματα ἀνθρώποις παρὰ τοῦ θεοῦ γίνεται (sur l'incubation, voir Th. Lefort, *Musée Belge* [1906] 21-37 et 101-126; A. Taffin, *Bull. de l'Association G. Budé* [1960] 325-367). Ce qui le frappe, c'est la profusion d'eau; la statue d'Asclépios élevée sur la plus grande source : ὕδωρ δὲ καὶ ἐνταῦθα ἀνέδην ἐστί, καὶ ἐπὶ τῇ μεγίστῃ τῶν πηγῶν τοῦ Ἀσκληπιοῦ τὸ ἄγαλμα ἴδρυται (cf. Hitzig-Blümner II.2, 846; Papachatzis IV, 173 n.1; Prieske, *RE* XII.1 [1924] col. 184, s.v. Kyros; Edelstein-Edelstein, *Asclepius* I, T 391, 643 et 782; Muthmann, *Mutter und Quelle*, 150; la statue du dieu est reproduite sur les monnaies : *NCP*, 92, pl. XIII; Papachatzis IV, 169 fig. 141 n° 4-5). Vitruve (*De architectura* I.2, 7) rapporte qu'en général, les sanctuaires d'Asclépios étaient érigés à des endroits très salubres disposant d'eau en abondance et de bonne qualité; le séjour des malades en un tel endroit pouvant aider rapidement leur convalescence (cf. Edelstein-Edelstein, *op. cit.*, I, T 707; Ginouvès, *Balaneutiké*, 349-361 et surtout Fr. Graf, «Heiligtum und Ritual. Das Beispiel der Griechisch-Römischen Asclepieia», *Fondation Hardt. Entretiens* 37 [1990] 178-186 avec toute la littérature récente, citée p. 178 n. 88). L'emplacement des sanctuaires d'Asclépios *extra muros* et plus particulièrement près des zones frontalières doit avoir un rapport avec «l'opposition entre dedans-dehors ou πόλις-ἀγρός»; cf. J.-P. Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs. Etudes de psychologie historique* I (Paris, 1965) 156 sqq.

351. Les fleuves Krios et Sythas
Paus. VII. 27, 11-12

1. *Krios*. ποταμοὶ δὲ ἐκ τῶν ὄρων κατέρχονται <τῶν> ὑπὲρ τὴν Πελλήνην, πρὸς μὲν Αἰγείρας καλούμενος Κριός. Sur son identification avec le *revma Phonissa* ou fleuve de *Kamari*, cf. Frazer IV, 185; Hitzig-Blümner II.2, 846; Papachatzis IV, 173 n. 2-3 : commentaire de l'expression πρὸς μὲν Αἰγείρας. Sur ce fleuve, voir en général *RE* Suppl. IX, col. 1866 sq., s.v. Krios.

2. *Le fleuve Sythas sur la frontière avec Sicyone* (Paus. VII. 27, 12). καθότι δὲ Πελληνεῦσιν ὄροι τῆς χώρας πρὸς Σικυωνίους εἰσὶ, κατὰ τοῦτο ποταμὸς σφισι Σύθας, ἕσχατος ποταμῶν τῶν Ἀχαϊκῶν, ἐς τὴν Σικυωνίαν ἐκδίδωσι θάλασσαν. Les mss portent τις, la correction en Σύθας est due à Siebelis et Bekker; traditionnellement il est identifié avec le *Trikkaliotics* qui a son embouchure vers *Xylocastro*; Pausanias mentionne un autre Sythas dans sa description de Sicyone (II.12, 2), en précisant qu'il y avait une procession de sept hommes et de sept femmes lors du festival d'Apollon (7.7 [8]) depuis l'agora de la cité; étant donné que le fleuve de *Xylocastro* est à une distance de Sicyone d'environ 10 milles (16 km) Leake (*Peloponnesiaca*, 403) voyait l'incompatibilité de cette identification et rejetait la correction de Siebelis et Bekker; toutefois, celle-ci semble s'imposer par le texte de Pausanias (VII.27, 12) et par celui de [Skylax], 15 qui précise que la côte sicyonienne était longue de 120 stades (voir en général, Frazer IV, 185; Hitzig-Blümner II.2, 846; Papachatzis IV, 173 n. 4 et fig. 143; F. Bölte, *RE* IV A, col. 1836 sqq.)

352. Frontière entre l'Achaïe et l'Elide

Paus. VIII.1, 2-3

Μετὰ δὲ Σικυῶνα Ἀχαιοὶ τὸ ἐντεῦθεν εἰσὶν οἱ παρὰ τὸν Αἰγιαλὸν οἰκοῦντες· τὸ δὲ ἕτερον Πελοποννήσου πέρασ τὸ ἀπαντικρὺ τῶν Ἐχινάδων οἰκοῦσιν Ἠλεῖοι· τῆς δὲ γῆς τῆς Ἠλείας κατὰ μὲν Ὀλυμπίαν καὶ τοῦ Ἀλφειοῦ τὰς ἐκβολὰς πρὸς τὴν Μεσσηνίαν εἰσὶν ὄροι, τὰ δὲ πρὸς Ἀχαΐαν Δυμαίων εἰσὶν ὄμοροι. 3. τούτων τῶν κατειλεγμένων καθηκόντων ἐπὶ θάλασσαν Ἀρκάδες τὸ ἐντὸς οἰκοῦσιν ἀποκλειόμενοι θαλάσσης πανταχόθεν.

Après la cité de Sicyone se trouvent les Achéens qui habitent les bords de la mer; les Eléens occupent l'autre côté du Péloponnèse en face des îles Echinades. L'Elide n'est bornée que par la Messénie vers Olympie et l'embouchure de l'Alphée; vers l'Achaïe, elle l'est par le pays des Dyméens. Tous les peuples dont je viens de parler touchent à la mer, mais les Arcadiens habitent l'intérieur des terres, et sont par conséquent éloignés de la mer de tous les côtés.

Sur la frontière occidentale de Pellène avec Aigeira et méridionale avec l'Arcadie, voir Meyer, «Pellene», col. 358; sur la frontière, en général, arcadienne, voir Curtius, *Peloponnesos* I, 472-473.

353. La route de Phénéos à Pellène et Aigeira

Paus. VIII.15, 5

Ἐς δὲ Πελλήνην ἐκ Φενεοῦ καὶ ἐς Αἰγειραν ἰόντι Ἀχαιῶν πόλιν, πέντε που προεληλυθότι καὶ δέκα σταδίου, Ἀπόλλωνός ἐστι Πυθίου ναός· ἐρείπια δὲ ἐλείπετο αὐτοῦ μόνα καὶ βωμός μέγας λίθου λευκοῦ. ἐναυῦθα ἔτι καὶ νῦν Ἀπόλλωνι Φενεᾶται καὶ Ἀρτέμιδι θύουσιν, Ἡρακλέα ἐλόντα Ἥλιον τὸ ἱερόν λέγοντες ποιῆσαι. ἔστι δὲ αὐτόθι καὶ ἡρώων μνήματα, ὅσοι σὺν Ἡρακλεῖ στρατείας ἐπὶ Ἠλείους μετασχόντες οὐκ ἀπεσώθησαν οἴκαδε ἐκ τῆς μάχης.

En allant de Phénéos à Pellène et à Aegira, ville des Achéens, vous trouvez à environ quinze stades de la ville un temple d'Apollon Pythien, dont il ne reste plus de ruines et un grand autel de marbre blanc; les Phénéates y sacrifient encore maintenant à Apollon et à Diane : c'est Hercules, à ce qu'ils disent, qui a érigé cet autel après avoir pris Elis. On voit dans le même endroit les monuments des héros qui, ayant pris part avec lui à l'expédition contre les Eléens, ne retournèrent pas dans leur patrie après le combat.

Sur le temple d'Apollon Pythien, voir M. Jost, *Sanctuaires et cultes d'Arcadie* (Paris, 1985) 33 et 35; sur son emplacement voir Levi, *Pausanias*, 410 n. 114.

354. La frontière achéo-arcadienne

Paus. VIII. 15, 8-9

Φενεάταις δὲ πρὸς τὸ Ἀχαϊκὸν τὸ ὄμορον οὐ καθ' ἓν ὄροι τῆς γῆς εἰσὶν, ἀλλὰ πρὸς μὲν Πελλήνην ὁ καλούμενος Πωρίνας, πρὸς δὲ τὴν Αἰγειράτιν τὸ ἐπ' Ἄρτεμιν. ἐν δὲ αὐτῶν Φενεατῶν τῇ χώρᾳ μετὰ τὸ ἱερόν τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Πυθίου προήξεις τε οὐκ ἐπὶ πολὺ καὶ ἐντὸς ἔση τῆς ὁδοῦ τῆς ἐπὶ τὸ ὄρος ἀγούσης τὴν Κράθιν. 9. ἐν τούτῳ τῷ ὄρει τοῦ ποταμοῦ τοῦ Κράθιδος εἰσὶν αἱ πηγαί· ἔτι δὲ ἐς θάλασσαν παρὰ Αἰγᾶς, ἔρημον τὰ ἐπ' ἐμοῦ χωρίον, τὰ δὲ παλαιότερα Ἀχαιῶν πόλιν. ἀπὸ τούτου δὲ καλεῖται τοῦ Κράθιδος καὶ ἐν Ἰταλία ποταμὸς ἐν γῆ τῇ Βρεττιῶν· ἐν δὲ τῇ Κράθιδι τῷ ὄρει Πυρρωνίας ἱερόν ἐστίν Ἀρτέμιδος, καὶ τὰ ἔτι ἀρχαιότερα παρὰ τῆς θεοῦ ταύτης ἐπήγοντο Ἀργεῖοι πῦρ ἐς τὰ Λεοναῖα.

Les montagnes de *Kyllini* et de *Chélydoréa* se trouvent sur la frontière de Phénéos et Pellène (cf. H. Sonnabend, «Die Wahrnehmung von Grenzen bei Pausanias», in *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums* [Amsterdam, 1994] 291-302); là doit se situer aussi le Pôrinas (15, 8) mais on ignore s'il s'agit d'un affluent du *Phoniaticon*, d'un passage montagneux ou d'autre chose (cf. Meyer, «Pellene», col. 358 avec des renvois à la littérature relative. Sur l'identification de la route qui reliait les deux cités, cf. Frazer IV, 241-242; Hitzig-Blümner, III.1, 166-167; Koutivas, *Κορινθία*, 290-293). Papachatzis (IV, 238 ns. 2-6) commente l'expression πρὸς δὲ τὴν Αἰγειράτιν τὸ ἐπ' Ἄρτεμιν et remarque qu'on ne peut pas savoir si Pausanias pense ici au sanctuaire d'Apollon Pythien (mentionné plus haut VIII.15, 5=353 et où on offrait aussi des sacrifices à Artémis) ou à celui d'Artémis

Πυρώνια, mentionné un peu plus bas (sur une inscription archaïque sur bronze ([ί]ερά τ<α>ι 'Αρτάμ<ι>τι) qui provient probablement de ce sanctuaire, voir M. Guarducci, *Epigrafia greca I* [Roma, 1967] 120); la correction qu'il propose pour éclairer ce passage est : πρὸς δὲ τὴν Αἰγιοῦτιν ὁ ποταμὸς ὁ 'Αροάνιος. Sur le sanctuaire de Pyrônia Artémis, voir M. Jost, *op. cit.*, 33 et 35.

355. Frontière entre Pellène et Phénéos

Paus. VIII.17, 5

Ἔχεται δὲ ἄλλο ὄρος Κυλλήνης Χελυδορέα, ἔνθα εὐρῶν χελώνην Ἑρμῆς ἐκδεῖραι τὸ θηρίον καὶ ἀπ' αὐτῆς λέγεται ποιήσασθαι λύραν. ἐνταῦθα Φενεάταις καὶ Πελληνεύσιν ὄροι τῆς γῆς εἰσι, καὶ τοῦ ὄρους τῶν Χελυδορέων οἱ Ἀχαιοὶ τὸ πλεόν νέμονται.

Le Mont Chélydoréa tient au Mont Cyllène; c'est là qu'Hermès ayant trouvé une tortue, la vida, à ce qu'on dit, et en fit une lyre. C'est vers ce Mont que sont les limites qui séparent le territoire de Phénéos de celui de Pellène; les Achéens occupent la plus grande partie du Mont Chélydoréa.

Sur Phénéos et son territoire, voir J. Baker-Penoyre, «Pheneus and the Pheneatike», *JHS* 22 (1902) 228-240; J.F. Hejnic, *Pausanias the Perieget and the Archaic History of Arcadia* (Chicago, 1967) 42-44.

356. La perte de Pellène par Agis

241 av. J.-C.

Paus. VIII. 27, 14

ἔστιν ὁ τὴν Ἀχαῖα Πελλήνην ἀφαιρεθεὶς ὑπὸ Ἀράτου καὶ Σικωνίων καὶ ὕστερον πρὸς Μαντινεῖα χρησάμενος τῷ τέλει.

C'est (cet Agis) à qui Pellène dans l'Achaïe fut enlevée par Aratos et les Sicyoniens, et qui fut tué par la suite à la bataille de Mantinée.

Pausanias confond les Sicyoniens avec les Etoliens; voir Paus. II. 8, 5=*199; VII. 7, 3=234; cf. Frazer IV, 307; Hitzig-Blümner II.2 IIIA, 211; Papachatzis IV, 295 n. 1.

357. Défaite des Achéens de Pellène par Epaminondas

369 av. J.-C.

Paus. IX. 15, 4

Ὡς δὲ βοιωταρχεῖν αὐθις ἤρητο καὶ στρατῶ Βοιωτῶν ἀφίκετο αὐθις ἐς Πελοπόννησον, ἐκράτησε μὲν περὶ Λέχαιον Λακεδαιμονίους μάχη, σὺν δὲ σφισιν Ἀχαιῶν Πελληνέας καὶ Ἀθηναίων οὓς Χαβρίας ἤγεν ἐξ Ἀθηνῶν. Θηβαίους δὲ ἦν καθεστηκός τοὺς μὲν ἄλλους, ὀπόσους αἰχμαλώτους ἔλοιεν, ἀφιέναι χρημάτων, τοὺς δὲ ἐκ Βοιωτῶν φεύγοντας ζημιοῦν θανάτῳ πόλισμα σὺν ἐλῶν Σικωνίων Φοιβίαν, ἔνθα ἦσαν τὸ πολὺ οἱ Βοιωτῆται φυγάδες στιγμῆν, ἀφίησι τοὺς ἐγκαταληφθέντας, ἄλλην σφισιν ἦν ἔτυχε πατρίδα ἐπονομάζων ἐκάστω.

Ayant été de nouveau nommé Béotarque, et étant entré avec une armée de Béotiens dans le Péloponnèse, il défit dans les environs de Léchaion, les Lacédémoniens réunis aux Achéens de Pellène et aux troupes que Chabrias avait amenées d'Athènes. Les Thébains étaient dans l'usage de relâcher pour de l'argent, tous les prisonniers qu'ils faisaient, à l'exception des exilés béotiens qu'ils punissaient de mort; Epaminondas ayant pris Phoibia, petite ville des Sicyoniens, où étaient la plupart de ces exilés, il les laissa tous aller moyennant une rançon, leur donnant à chacun pour patrie une autre ville que celle d'où ils étaient.

Cf. Hitzig-Blümner II.2 V, 433 (date); Papachatzis V, 105 n. 1. Les Achéens de Pellène et les Athéniens de Chavrias, alliés des Lacédémoniens lors de la troisième invasion du Péloponnèse par Epaminondas prirent part, à leur côté, à la bataille de Léchaion. Sur l'attitude de Pellène pendant cette période, voir ci-dessus p. 28-30

358. Les Achéens de Patras et la tradition sur le larnax d'Eurypylos

Paus. IX. 41, 2

Πατρεῖς δὲ οἱ Ἀχαιοὶ λόγῳ μὲν λέγουσιν ὅτι Ἡφαίστου ποιήμα ἐστὶν ἡ λάρναξ ἣν Εὐρύπυλος ἤνεγκεν ἐξ Ἰλίου, ἔργῳ δὲ οὐ παρέχουσιν αὐτὴν θεάσασθαι. ἐστὶ δὲ Ἀμαθοῦς ἐν Κύπρῳ πόλις, Ἀδώνιδος ἐν αὐτῇ καὶ Ἀφροδίτης ἱερόν ἐστὶν ἀρχαῖον· ἀνακεῖσθαι δὲ ἐνταῦθα λέγουσιν ὄρμον

Ἄρμονία μὲν δοθέντα ἐξ ἀρχῆς, καλούμενον δὲ Ἐριφύλης, ὅτι αὐτὴ δῶρον ἔλαβεν ἐπὶ τῷ ἀνδρὶ ὃν ἀνέθεσαν μὲν οἱ παῖδες ἐς Δελφοὺς οἱ Φηγῶς, τρόπον δὲ ὄντινα ἐκτήσαντο αὐτόν, ἐδήλωσεν ἥδη μοι τὰ ἐς Ἀρκάδας ἔχοντα, ἐσυλήθη δὲ ὑπὸ τυράννων τῶν ἐν Φωκεῦσιν.

Cf. ci-dessus Paus. VII.19, 6=254. 5-6.

359. Axionicos de Pellène, collaborateur de Lysandre
Paus. X. 9, 10

fin du Ve s. av. J.-C.

Τούτους μὲν δὴ ἐποίησε Τίσανδρος, τοὺς δὲ ἐφεξῆς Ἄλυπος Σικυώνιος, Θεόπομπον Μύνδιον καὶ Κλεομήδην Σάμιον καὶ ἐξ Εὐβοίας Ἀριστοκλέα τε Καρύστιον καὶ Αὐτόνομον Ἐρετριέα καὶ Ἀριστόφαντον Κορίνθιον καὶ Ἀπολλόδωρον Τροιζήνιον καὶ ἐξ Ἐπιδαύρου Δίωνα τοῖς ἐν Ἀργολίδι. ἐχόμενοι δὲ τούτων Ἀξιόνικός ἐστιν Ἀχαιὸς ἐκ Πελλήνης, ἐκ δὲ Ἐρμιόνης Θεάρης, καὶ Φωκεὺς τε Πυρρίας καὶ Κώμων Μεγαρεὺς καὶ Ἀγασμημένης Σικυώνιος, ἐκ δὲ Ἀμβρακίας καὶ Κορίνθου τε καὶ Λευκάδος Τηλυκράτης καὶ Πυθόδοτος Κορίνθιος καὶ Ἀμβρακιώτης Εὐαντίδας· τελευτᾶ δὲ Ἐπικυδίδας καὶ Ἐτεόνικος οἱ Λακεδαιμόνιοι· Πατροκλέους δὲ καὶ Κανάχου φασὶν ἔργα.

Axionicos de Pellène était l'un des collaborateurs de Lysandre à *Aigos Potamoi*; sur les bases trouvées à Delphes où figurent les listes mutilées de noms, cf. Hitzig-Blümner II.2, 670 et surtout J.-F. Bommelaer, *Guide de Delphes* (Paris, 1991) 108-110 n° 109 avec toute la bibliographie archéologique et épigraphique récente sur ce sujet.

360. Dédicace à Delphes (portique des Athéniens) des Ἀκροθίνια prises aux différentes villes
Paus. X.11, 6

Ὠικοδόμησαν δὲ καὶ Ἀθηναῖοι στοὰν ἀπὸ χρημάτων ἃ ἐν τῷ πολέμῳ σφίσιν ἐγένετο ἀπὸ τε Πελοποννησίων καὶ ὅσοι Πελοποννησίοις ἦσαν τοῦ Ἑλληνικοῦ σύμμαχοι. ἀνάκειται δὲ καὶ πλοίων τὰ ἄκρα κοσμήματα καὶ ἀσπίδες χαλκαῖ· τὸ δὲ ἐπιγράμμα τὸ ἐπ' αὐτοῖς ἀριθμεῖ τὰς πόλεις ἀφ' ὧν οἱ Ἀθηναῖοι τὰ ἀκροθίνια ἀπέστειλαν, τήν τε Ἡλείων καὶ Λακεδαιμονίων Σικυῶν τε καὶ Μέγαρα καὶ Πελληνέας Ἀχαιῶν Ἀμβρακίαν τε καὶ Λευκάδα καὶ αὐτὴν Κόρινθον· γενέσθαι δὲ ἀπὸ τῶν ναυμαχιῶν τούτων καὶ θυσίαν Θησεῖ καὶ τῷ Ποσειδῶνι ἐπὶ τῷ ὀνομαζομένῳ Ῥίῳ.

Les Athéniens eux-mêmes ont fait ériger un portique avec le produit du butin qu'ils firent sur les Péloponnésiens et les autres peuples de la Grèce qui étaient alliés avec eux. On y voit des proues de vaisseaux avec leurs ornements et des boucliers en cuivre; dessus est une inscription qui nous fait connaître les villes sur lesquelles les Athéniens firent ce butin; ces villes sont Elis, Lacédémone, Sicyone, Mégare, Pellène dans l'Achaïe; Ambracie, Leucade et Corinthe elle-même. Ce fut, à ce que je pense, à la suite de ces victoires navales que les Athéniens sacrifièrent à Thésée et à Neptune sur le promontoire Rhion.

Parmi ces cités figure Pellène, alliée fidèle de Sparte au début de la guerre du Péloponnèse. D'après Pausanias les Athéniens avaient sacrifiés à Poséidon de Rhion grâce au butin de leur victoire navale. Papachatzis (V, 339 n. 1) pense que ce temple était contrôlé pendant cette période par les Locriens, mais ce n'est pas confirmé par les sources.

Pausanias date l'érection de ce portique de la guerre du Péloponnèse mais il se trompe; on l'associe, ordinairement, aux deux batailles de l'Euripe au terme desquelles les Athéniens triomphèrent, en 506, des Béotiens sur le continent et dans l'île des Chalcidiens; cf. G. Daux, *Pausanias à Delphes* (Paris, 1936) 131-133 qui analyse ce passage et montre l'erreur et la confusion du Périégète.

361. Le siège de la cité étolienne de Phana : oracle de Delphes
Paus. X. 18, 1-3

Τὸν δὲ ἵππον, ὃς ἐφεξῆς τῇ εἰκόνι ἐστὶ τοῦ Σάρδου, Ἀθηναῖος Καλλίας Λυσιμαχίδου πατρὸς ἀναθεῖναι φασὶν ἰδίᾳ περιποιησάμενος ἀπὸ τοῦ πρὸς Πέρσας πολέμου χρήματα. Ἀχαιοὶ δὲ ἀνέθεσαν Ἀθηνᾶς ἄγαλμα πόλιν τῶν ἐν Αἰτωλία παρασησάμενοι πολιορκία· τῇ πόλει δὲ ἦν εἶλον Φάνα τοῦνομα ἦν. γενέσθαι δὲ χρόνον φασὶν οὐκ ὀλίγον τῇ πολιορκία· καὶ ὡς ἀδυνάτως εἶχον ἐλεῖν τὴν πόλιν, θεωροῦς ἀποστέλλουσιν ἐς Δελφοὺς, καὶ αὐτοῖς ἀφίκετο μάντευμα·

2 γῆς Πέλοπος ναέται καὶ Ἀχαιίδος, οἱ ποτὶ Πυθῶ
ἦλθετε πευσόμενοι ὥς κε πτολίεθρον ἔλητε,
ἄλλ' ἄγε δὴ φράζεσθε λάχος πόσον ἡμαρ ἕκαστον
λαῶν πινόντων ῥύεται πόλιν, ἢ δὲ πέπωκεν·
οὕτω γὰρ κεν ἔλοιτε Φάναν πυργήρεα κώμην.

3. οὐ συνιέντες οὖν ὁποῖόν τι ἤθελεν ὁ χρησμός λέγειν, οἱ μὲν οἴκαδε ἀποπλεῖν ἐβουλεύοντο διαλύσαντες τὴν πολιορκίαν, οἱ δὲ ἐντὸς τοῦ τείχους οἱ τε ἄλλοι οὐδενὶ λόγῳ σφᾶς ἐποιοῦντο καὶ γυνὴ πρόεισιν ἐκ τοῦ τείχους ὕδωρ ἐκ τῆς ὑπὸ τῷ τείχει λαβεῖν πίδακος. ἐπιδραμόντες δὲ ἐκ τοῦ στρατεύματος αἰχμάλωτὸν τε τὴν γυναῖκα αἰτοῦσι, καὶ διδάσκονται παρ' αὐτῆς οἱ Ἀχαιοὶ ὅτι τὸ ὀλίγον τὸ ἐκ τῆς πίδακος ὕδωρ, ὅποτε ἐφ' ἐκάστης λάβοιεν τῆς νυκτός, διεμετροῦντο αὐτό, καὶ ἄλλο ἦν τοῖς ἔνδον ἀλέξημα οὐδὲν ἐς δίψαν. οὕτω δὴ συγγέαντες οἱ Ἀχαιοὶ τὴν πηγὴν τὸ πόλισμα αἰροῦσιν.

Cf. Hitzig-Blümner II.2 V, 731; Papachatzis V, 361 n.1; W.J. Woodhouse, *Aetolia. Its Geography, Topography and Antiquities* (Oxford, 1897) 141 sqq. (emplacement); deux dates sont possibles : avant 367 ou après 189 av. J.-C.; voir Parke-Wormell, *Delphic Oracle* I, 77-78 n° 181 et vol. II, 211-212.

362. Participation des Patrèens à la guerre contre les Galates
Paus. X. 22, 6

279 av. J.-C.

ὥς δὲ οἱ βάρβαροι συλήσαντες τοὺς τε οἴκους καὶ τὰ ἱερὰ καὶ ἐνέντες πῦρ ἐς τὸ Κάλλιον ἐκομίζοντο τὴν αὐτὴν, ἐνταῦθα Πατρεῖς μὲν ἐπικουροῦντες Αἰτωλοῖς Ἀχαιῶν μόνοι προσέκειντο ἐξ ἐναντίας τοῖς βαρβάροις ἅτε ὀπλιτεῦειν δεδιδαγμένοι, καὶ ὑπὸ πλήθους τε τῶν Γαλατῶν καὶ τῆς ἐς ἔργα ἀπονοίας μάλιστα ἐταλαιπώρησαν.

Les barbares ayant pillé les maisons et les temples, et mis le feu Callion, reprenaient la route par laquelle ils étaient venus, lorsque les Patrèens qui seuls de tous les Achéens étaient allés au secours des Etoliens, se présentèrent à leur rencontre, comptant sur leur habileté à combattre armés de toutes pièces; ils eurent beaucoup à souffrir, tant à cause de la supériorité du nombre des Gaulois, que de la manière désespérée dont ils se battaient.

Beloch (*Gr. Gesch.*, IV.2.1, 563 n. 1) suppose qu'à cette expédition participèrent les habitants des cités de l'Achaïe occidentale qui, l'année précédente, avaient formé un *koinon* avec Patras; sur le même sujet, voir Paus. VII.18, 6=*251.

363. Ladas d'Aigion, vainqueur à Olympie
Paus. X. 23, 14

279 av. J.-C.

Ἐγένετο δὲ τῶν Κελτῶν στρατεία τε ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα καὶ ἡ ἀπώλεια Ἀναξικράτους Ἀθήνησιν ἄρχοντος, δευτέρῳ δὲ ἔτει τῆς πέμπτης ὀλυμπιάδος ἐπὶ εἴκοσι καὶ ἑκατόν, ἦν Λάδας Αἰγιεύς ἐνίκα στάδιον· τῷ δὲ ἔτει τῷ ἐφεξῆς Δημοκλέους Ἀθήνησιν ἄρχοντος, οἱ δὲ αὖθις ἐς τὴν Ἀσίαν διαβαίνουσιν οἱ Κελτοί.

L'expédition des Gaulois dans la Grèce et leur destruction arrivèrent sous l'archontat d'Anaxicrate d'Athènes, la seconde année de la cent vingt-cinquième olympiade, en laquelle Ladas d'Aegine (pro Aigion) avait remporté le prix de la course du stade. L'année suivante, Damoclès étant archonte à Athènes, ces barbares firent de nouveau une expédition en Asie.

Le deuxième année de la 125e olympiade, au cours de laquelle Ladas d'Aigion a gagné la course de stadion, est l'année de la défaite des Galates contre les Etoliens (279 av. J.-C.). Cf. Papachatzis V, 383; Moretti, *Olympionikai*, n° 535; voir aussi *supra* Paus. III.21, 1-3=205.

364. Les Locriens de l'ouest dépendant de la colonie de Patras
Paus. X. 38, 9

Οὔτοι μὲν δὴ ὑπεροικοῦσιν Ἀμφίσης· ἐπὶ θαλάσσης δὲ Οἰάνθεια καὶ τοιαύτη ὁμοροῦσά ἐστι Ναύπακτος. πλὴν δὲ Ἀμφίσης ὑπ' Ἀχαιῶν οἱ {δ'} ἄλλοι Πατρεῶν ἄρχονται, βασιλέως σφίσι

δόντος Αὔγουστου.

Vous trouvez ensuite sur les bords de la mer, Oianthia, et, dans son voisinage, Naupacte; toutes ces villes, à l'exception d'Amphissa, sont soumises aux Achéens de Patras, à qui l'Empereur Auguste les a données.

Le Périégète, après avoir cité les villes locriennes situées à l'intérieur du pays, présente celles des côtes, précisant qu'à son époque elles étaient toutes, sauf Amphissa, «soumises» aux Achéens de Patras; l'épithaphe d'un vétéran, de la XII légion *fulminata*, trouvé à Naupacte (C. Molisani, *ArchDelt* 28 [1973] 395; voir *infra*, n° 748) montre que certains colons se sont installés sur la côte septentrionale du golfe de Corinthe qui fit immédiatement partie du territoire de la colonie fondée par Auguste.

Le caractère juridique exact de cette dépendance des Locriens aux Achéens de Patras nous échappe mais, comme l'avait déjà signalé Lerat (*Locriens* II, 109), «dans cet état de dépendance politique, l'individualité de l'ethnos subsistait, puisque dans l'Amphictionie, réorganisée par Auguste, les Locriens Ozoles conservaient une voix, comme les Locriens orientaux (Paus. X.8, 5)»; sur cette question, voir U. Kahrstedt, *Historia* 1 (1950) 549-561.

LIX. TABULA PEUTINGERIANA (IVe s. ap. J.-C.)

365.	Sicione	Agira	12
	Agira	Agion	25
	Agion	Pathras	15
	Pathras	Dyme	14
	Dyme	Cyllene	14
	Cyllene	Netide	14

La *Tabula* mentionne plusieurs cités achéennes comme stations de la route qui, longeant les côtes septentrionales et occidentales du Péloponnèse, relie Corinthe (depuis son port Léchaion) à Sparte. La première station achéenne après Sicyone est la cité d'Aigeira (Ἄγιρα, Ἔγιρα, mss) qui lui est distante de 25 milles; ce chiffre est correct car la distance de *Mavra Litharia* à Kiato, où sont placés respectivement les ports antiques des deux cités, est de 37 km (voir commentaire *ad* Paus. VII. 26, 1=325; cf. Pritchett, *Topography* III, 273). La ville d'Agion (Agion, Egion, Egea quae Egeon mss) est placée à 12 milles (18 km) d'Aigeira alors que la distance réelle jusqu'à *Mavra Litharia* est de 20 milles = 28 km (Hirschfeld, *REI*.1 (1893) col. 950-951, s.v. Aigeira; Miller, *Itineraria*, 581); la route jusqu'à la cité elle-même, située sur la hauteur, étant de 32 km (cf. J. Servais, *BCH* 85[1961] 154), il est fort possible qu'un X ait été omis du manuscrit (voir Pritchett, *op. cit.*, 272). Patras (Pathras, Patras mss) est à 25 milles (37 km) d'Agion, et Dymé (Dyme, Dimis mss) à 15 milles (22 km) de Patras. Strabon (VIII.7, 4=530. 2) et Pausanias (VII. 18, 1-2=247) comptent pour le même parcours, mais via-Olénos, 120 stades équivalents à environ 16 milles (23, 5 km).

Enfin, la première station éléenne, Cyllène est placée sur une ligne droite, Dymé-Cyllène-Elis, à 14 milles (21 km) de Dymé (cf. K. Miller, *op. cit.*, 581-582 et carte 181 [Strecke 83]); pour arriver à Elis il fallait encore compter 14 milles; cette seconde route, entre Elis et son port Cyllène, est également indiquée par l'anonyme géographe de Ravenne et Strabon (VIII. 3, 4=C 337) qui l'évalue à 120 stades, c'est à dire 14 milles; ainsi la distance totale entre la capitale éléenne et Dymé était de 28 milles (41 km). D'après Ptolémée la distance, en ligne directe, entre Cyllène et Dymé est d'environ 100 stades. Ne donnant aucune distance depuis Cyllène, Strabon compte (VIII.3, 10=520. 2) entre la capitale éléenne et Dymé 120 stades alors que Pausanias (VII. 26, 4) l'évalue à 187 stades.

La distance à vol d'oiseau entre les deux cités — localisées respectivement, la première sur les rives du Pénée à sa sortie des montagnes et la seconde sur le plateau de *Katō Achaïa*, plus au N.-E. (Rizakis, *Paysages* I, 80-100) — est de 34 km; si l'on tient compte des difficultés du relief, une longueur de 28 milles, c'est à dire de 41 km 400 est plausible. Cette route passait-elle obligatoirement de Cyllène comme l'indique la *Tabula* ou existait-il une autre route directe entre Elis et Dymé comme Pausanias et Strabon nous en donne l'impression?

Le Périégète, après sa description de Cyllène qui suit immédiatement celle d'Elis, revient sur la capitale pour se diriger ensuite vers Dymé (Paus. VI. 26, 10 : ἀνδοὶ δὲ ἐξ Ἀχαΐαν ἰόντι ἐξ Ἡλιδος ἐπτά

καὶ πεντήκοντα στάδιοι καὶ ἑκατὸν ἐπὶ ποταμὸν εἰσι Λαρίσον κλπ. VII.17, 5=239. 1 : καὶ Ἀχαιῶν πόλις Δύμη σταδίουσ ὅσον τεσσαράκοντα ἀπέχει τοῦ Λαρίσου; cf. également VII. 6, 1). De même le géographe, parlant de cette route entre Elis et Dymé (VIII. 3, 10=520. 2) y place Myrtountion à 70 stades de la première; en revanche il omet Cyllène qui aurait pu, selon le mot de J. Servais (*BCH* 85 [1961] 155 n. 4), «lui fournir un repère beaucoup plus proche, si elle se fut trouvée sur le chemin». L'hypothèse, selon laquelle Cyllène fut fausement intercalée dans le circuit, par erreur de dessin, à mi-chemin entre Elis et Dymé, est très vraisemblable, de telles erreurs n'étant pas rares dans la *Tabula* (Cette hypothèse a été formulée par Puillon-Boblay, *Recherches*, 121; cf. J. Servais, *op. cit.*, 155).

Pour la discussion concernant les distances entre les différentes stations voir Miller, *Itineraria*, 581-582 et carte 181 (Strecke 83); Pritchett, *Topography* III, 267 sqq.; Baladié, *Péloponnèse*, 33 n. 64 et en dernier lieu A.D. Rizakis, «Routes et voies de communications dans le N.-O. du Péloponnèse : l'axe Elis-Corinthe», in *Proceedings of International Congress : Land Routes in Greece from Prehistoric to Post Byzantine Times*, Athens 1991 (sous presse).

LX. PHILEMON Junior com. (IIIe s. av. J.-C.)

366. La cité de Patras
Phil. Jun. 91, 5-6[6]

ἐγὼ δ', ὁ θεοῦ ἔστιν ἔργον, εἰμὶ πανταχοῦ,
ἐνταῦθ' ἐν Ἀθήναις, ἐν Πάτραις, ἐν Σικελίᾳ,
ἐν ταῖς πόλεσι πάσαισιν, ἐν ταῖς οἰκίαις

LXI. PHILO Judaeus phil. (30 av.-45. ap. J.-C.)

367. Aigeira et le tremblement de terre de 373 av. J.-C.
Philon, *De aet. Mund.*, 140

Πολλὰς δὲ καὶ ἄλλας λόγος τῆς θαλάττης ὑπερσχοῦσης ἠφανίσθαι πόλεις καταποθείσας, ἐπεὶ καὶ κατὰ τὴν Πελοπόννησόν φασι τρεῖς

«Αἰγειραν Βοῦράν τε καὶ ὑψηλὴν Ἑλίκειαν,
τείχεσιν ἢ τάχ' ἔμελλε περὶ βρῦα μυρία φύσειν»

εὐδαίμονας τὸ πάλαι γενομένας πολλῇ τοῦ πελάγους ἐπικλυσθῆναι φορῶ.

On parle aussi de bien d'autres cités qui furent englouties et qui ont disparu, recouvertes par la mer : ainsi dans le Péloponnèse il y en eut trois, dit-on : «Aigira, Boura et la haute Héliké qui devait bientôt voir les mousses sans nombre de la mer couvrir ses remparts». Villes jadis prospères et tombées sous l'inondation immense et les flots de la mer.

Aucune autre source n'indique la submersion d'Aigeira (Sen., *Nat.*, *Quaest.* VI.23, 4=475 et VII.5, 3-4=479 cite seulement Héliké et Boura d'après Callisthène et un traité inconnu d'Aristote; cf. Pol. II. 41, 7=430; Amm. Marc. XVII.7, 13=19). L'emplacement de cette cité sur un plateau d'Eurostina (500-600 m), à environ 2 km de distance de la mer (Pausanias VII.26, 1=325 évalue cette distance à 12 stades), exclut l'éventualité de sa destruction par un raz de marée; néanmoins, il est certain que cet événement dut causer des dégâts matériels importants et, par conséquent, troubler la vie de la cité.

LXII. PHILOPONUS Johannes phil. (VIe s. ap. J.-C.)

368. Les noyers de Patras
Philp. GA. XIV.3, 23, 6-7[7]

Θεωρητέον, ὅπως τοῦτ' ἐπὶ τούτων οὐ γίνεται. τέμνει τις κλάδον ἀπὸ τῆσδε τῆς ἐν Ἀθήναις οὔσης καρῆας καὶ φυτεύσας αὐτὸν ἐν Πάτραις μετὰ δύο ἢ καὶ τρεῖς χρόνους γεννᾷ κάρυα, πάντη πάντως καὶ τῷ μεγέθει καὶ κλπ.

369. Philp. GA 12-14[14]

τὰ ἀπὸ τῆς ἐν Ἀθήναις οὔσης καρέας κάρυνα, ἀφ' ἧς ὁ κλάδος ἀφηρέθη καὶ ἐν Πάτραις πεφυτέυται, εἰ δὴ τὰ ἀπὸ τῆς ἐν Ἀθήναις καρέας κάρυνα ὁμοιά εἰσιν ἀλλήλοις διὰ τὸ ἀπὸ πάντων τῶν τῆς καρέας μερῶν ἀπέρχεσθαι πρὸς ἅπαντα τὰ κάρυνα σπέρμα, εἰσι δὲ καὶ τὰ ἀπὸ τοῦ ἐν Πάτραις κλάδου μεταφυτευθέντος γεγονότα ὁμοια τοῖς ἀπὸ τῆς ἐν Ἀθήναις καρέας καρύοις κλπ.

370. Philp. GA 18-19[19]

ὁμοια τὰ ἐν τῷ κλάδῳ κάρυνα τοῖς ἐν τῇ καρέα καρύοις, ὅπερ ἐστὶ καταγέλαστον. πῶς γὰρ ἂν ἀπὸ Ἀθηναίων εἰς Πάτρας ἀπῆλθε τὸ σπέρμα; καὶ ἄλλως, ἐπειδὴ ὁμοιά εἰσι τὰ τοῦ κλάδου καὶ τῆς καρέας κάρυνα, ἀνάγκη κλπ.

LXIII. Flavius **PHILOSTRATUS** *soph. (IIe/IIIe s. ap. J.-C.)***371.** Guerre entre les Eléens et les Dyméens
Philostr. *Gym.*, 7 (= C 264)

environ 668 av. J.-C.

Δρόμοι δὲ ὀπλίται παλαιοὶ μὲν καὶ μάλιστα οἱ κατὰ Νεμέαν, οὓς ἐνόπλους τε καὶ ἱππίους ὀνομάζουσιν, ἀνάκεινται δὲ τοῖς ἀμφὶ Τυδέα τοῖς ἑπτὰ. ὁ δὲ γε Ὀλυμπικός ὀπλίτης ὡς μὲν Ἡλείοι φασιν ἐτέθη διὰ ταῦτα· πόλεμον Ἡλείοι Δυμαίοις ξυνήψαν οὕτω τὸ ἀκκήρυκτον, ὡς μὴδὲ τὰ Ὀλύμπια ἀνοχὰς εἶναι· νικῶντων δὲ αὐτῶν [Ἡλείων] κατὰ τὴν τῶν ἄθλων ἡμέραν ὀπλίτης λέγεται τῶν ἀπὸ τῆς μάχης ἐσδραμεῖν εἰς τὸ στάδιον εὐαγγέλια ἀπάγων τῆς νίκης.

Une guerre entre Elis et Dymé est mentionnée par *Iulius Africanus*, dans sa liste des champions d'Olympie pendant la Ol. 28 (=668 av. J.-C.; cf. Eus. *Chron.* I, n° 28=129); cette olympiade fut organisée par les Pisates, les Eléens étant occupés à guerroyer avec leurs voisins les Dyméens. Philostrate, quant à lui, rapporte que les Eléens, seuls, organisèrent l'olympiade et que la course d'hoplite fut introduite pour la première fois pendant l'Ol. 65 (cf. 144, 12); on pourrait expliquer cette contradiction soit, par la confusion des auteurs anciens, soit par le fait que la guerre dont fait mention Philostrate ait eu lieu plus tard; d'ailleurs, Philostrate, non satisfait par sa propre version sur la course d'hoplite, introduisit ultérieurement dans son texte des parallèles chez les Argiens, Delphiens et Corinthiens (Cf. Swoboda, *RE* V.2 [1905] col. 2388, v. 50-60, s.v. Elis et J. Juthner, *Philostratos über Gymnastik* [Leipzig, 1909; réimpr. Amsterdam, 1969] 138. 4 et 142.18). Pendant la période précédente les relations entre les deux cités semblaient harmonieuses; en effet, à la VIe Ol.=756 av. J.-C., le dyméen Oibotas fut le premier champion achéen à Olympie (cf. Paus.VII.17, 6 et 13 sq.=242).

372. Un Dyméen, champion de stade à Olympie
Philostr., *Gym.* 12 (=C 267)

Παρελθεῖν δὲ ταῦτα οὐχ ὁμοῦ πάντα ἐς τοὺς ἀγῶνας, ἐπ' ἄλλῳ δὲ ἄλλο εὐρισκόμενόν τε ὑπὸ τῆς γυμναστικῆς καὶ ἀποτελούμενον. ἦν μὲν γὰρ πάλαι Ὀλύμπια ἐς τὴν τρίτην ἐπὶ δέκα Ὀλυμπιάδα σταδίου μόνου, καὶ ἐνίκων ἐν αὐτοῖς Ἡλείοι τρεῖς, ἑπτὰ Μεσσήνιοι, Κορίνθιος, Δυμαῖος, Κλεωναῖος, ἄλλος ἄλλην Ὀλυμπιάδα, δύο δὲ οὐδεὶς ὁ αὐτός.

373. Promachos de Pellène champion à Olympie
Philostr. *Gym.*, 22 (C 272)

Ve/IVe s. av. J.-C.

Προμάχου δὲ τοῦ ἐκ Πελλήνης ξυνίει μὲν ὁ γυμναστής ἐρῶντος, ἀγχοῦ δὲ Ὀλυμπίων ὄντων „ὦ Πρόμαχε“ εἶπε, „δοκεῖς μοι ἐρᾶν“ ὡς δὲ εἶδεν ἐρυθριῶντα „ἀλλ' οὐκ ἐλέγξων“ ἔφη, „ταῦτα ἠρόμην, ξυλληθόμενος δὲ σοὶ τοῦ ἔρωτος· καὶ γὰρ ἂν καὶ διαλεχθῆιν ὑπὲρ σοῦ τῷ γυναιῶ“ καὶ διαλεχθεὶς οὐδὲν ἀφίκετο πρὸς τὸν ἀθλητὴν ἀπάγων λόγον οὐκ ἀληθῆ, πλείστου δὲ ἄξιον τῷ ἐρῶντι· „οὐκ ἀπαξιῶ τί σε“ ἔφη, „τῶν ἐαυτῆς παιδικῶν νικῶντα Ὀλυμπιάζε“ καὶ ὁ Πρόμαχος ἀναπνεύσας ὑφ' ὧν ἤκουσεν, οὐκ ἐνίκα μόνον, ἀλλὰ καὶ Πουλυδάμαντα τὸν Σκοτουσσαῖον μετὰ τοὺς λέοντας, οὓς ὁ Πουλυδάμας ἠρήκει παρ' Ὠχω τῷ Πέρσῃ.

Sur la victoire de Promachos, voir le commentaire *ad* Paus. VII.27, 6 (345. 1) qui rapporte toutefois que les Thessaliens n'admettaient pas la défaite de leur compatriote; cf. Moretti, *Olympionikai*, n° 355.

374. La catastrophe de Boura et d'Héliké en 373/2 av. J.-C.
Philostr. *Her.*, 242

ἄγῳ μὲν, ξένη, ταῦτα ἀκούσας τοῦ Πρωτεσίλω ἐρυσίβας τε ᾧμην καὶ ὀμίχλας προσβεβλήσεσθαι τοῖς Θετταλῶν ληίοις ὑπὸ τοῦ Ἀχιλλέως ἐπὶ φθορᾷ τοῦ καρποῦ, ταυτί γὰρ τὰ πάθη δοκεῖ πως ἐκ θαλάττης ἐπὶ τὰς εὐκάρπους τῶν ἡπειρῶν ἰζάνειν, ᾧμην δὲ καὶ ἐπικλυσθήσεσθαι τινὰς τῶν ἐν Θετταλίᾳ πόλεων, οἷα Βοῦρᾶ τε καὶ Ἑλίκη καὶ ἡ περὶ Λοκροῦς Ἀταλάντη ἔπαθεν, τὴν μὲν γὰρ καταδῦναί φασι, τὰς δὲ αὐτὰς ῥαγῆναι.

Boura et Héliké sont considérées ici, probablement par confusion, comme étant des cités thessaliennes.

LXIV. PHOTIUS *Constantinopolitanus scr. eccl. (IXe s. ap. J.-C.)*

375. Lucius, auteur originaire de Patras
Phot., *Bibl.* [129] 96b, 11-16

Ἀνεγνώσθη Λουκίου Πατρέως μεταμορφώσεων λόγοι διάφοροι. Ἔστι δὲ τὴν φράσιν σαφῆς τε καὶ καθαρὸς καὶ φίλος γλυκύτητος· φεύγων δὲ τὴν ἐν λόγοις καινοτομίαν, εἰς ὑπερβολὴν διώκει τὴν ἐν τοῖς διηγήμασι τερατείαν, καὶ ὡς ἂν τις εἴποι, ἄλλος ἐστὶ Λουκιανός. 15

Lu de Lucius de Patras divers livres de Métamorphoses. Quant au style, il est clair et pur et épris de douceur. Tout en évitant l'innovation dans le style, il recherche à l'excès le prodigieux dans ses récits et on pourrait dire que c'est un autre Lucien.

376. La constitution achéenne d'Aristote
Phot., *Bibl.* [161] 1550b 12-20 [16]

Ὁ δὲ δωδέκατος αὐτῷ λόγος συνήθροισται ἐξ ἄλλων τε διαφόρων, καὶ ἐκ τῆς Καλλιξένου ζωγράφων τε καὶ ἀδριαντοποιῶν ἀναγραφῆς, καὶ ἐκ τῶν Ἀριστοτίνου περὶ τοῦ ἐν Ἀλεξανδρείᾳ Μουσείου, καὶ ἐκ τῶν Ἀριστοτέλους πολιτειῶν, Θετταλῶν τε φημι καὶ Ἀχαιῶν [105a] καὶ Παρίων, Λυκίων τε καὶ Χίων, καὶ ὧν ἐκεῖνος ἀπλῶς ἐν τοῖς πολιτικοῖς αὐτοῦ διαλαμβάνει, ὧν τὸ χρήσιμον οὐκ ἄδηλον. Ἄλλ' ἐν τούτοις μὲν Σωπάτρῳ καὶ ὁ δωδέκατος τῶν συλλογῶν πόνος. 15

La douzième est une collection empruntée à divers ouvrages, notamment au relevé des peintres et des sculpteurs par Callixène, à l'ouvrage d'Aristonicus sur le Musée d'Alexandrie, aux constitutions d'Aristote à savoir celles de Thessalie, d'Achaïe, de Paros, de Lycie, de Chios et [105a] des tous les États dont il parle dans sa «Politique», données dont l'utilité saute aux yeux. Tel est le douzième livre des collections de Sopatros.

Cf. J.A.O. Larsen, *CPh* 40.2 (1945) 77 n. 55.

376A. Aratos, mort à Aigion
Phot., *Bibl.* [245] 399a, 21-31[27]

Ὅτι νόμου, φησίν,
ὄντως ἀρχαίου μηδένα θάπτεσθαι τειχῶν ἐντός,
ἰσχυρᾶς τε τῷ νόμῳ δεισιδαιμονίας προσούσης, ἔπεμ-
ψαν εἰς Δελφοὺς ὑπὲρ τούτων ἐρησόμενοι τὴν Πυ-
θίαν· ἡ δὲ ἐπέτρεπε. Καὶ οἱ τε Ἀχαιοὶ ἅπαντες ἦσθη-
σαν, καὶ διαφερόντως οἱ Σικυώνιοι, μεταβάλλοντες εἰς
ἑορτὴν τὸ πένθος, εὐθύς ἐκ τοῦ Αἰγίου τὸν νεκρὸν
Ἀράτου ἐστεφανωμένοι καὶ λευχειμονοῦντες ὑπὸ παιάνων
καὶ χορῶν εἰς τὴν πόλιν ἀνήγον, καὶ τόπον ἐξελόμενοι
περίοπτον, ὥσπερ οἰκιστὴν καὶ σωτῆρα τῆς πόλεως ἐκή-
δουσαν· καὶ καλεῖται μέχρι νῦν Ἀράτειον.

Comme il existait, dit l'auteur, une loi ancienne interdisant d'ensevelir quelqu'un au dedans des murs de la ville et qu'une grande crainte superstitieuse s'ajoutait à l'interdiction légale, ils envoyèrent interroger la Pythie de Delphes sur ce sujet, et elle leur donna liberté d'action. Tous les Achéens s'en réjouirent et tout particulièrement les gens de Sicyone; changeant leur deuil en fête, aussitôt, couronnés et vêtus de blanc, ils ramenèrent le corps d'Aratus d'Aegion à la ville, ils choisirent pour sa sépulture un lieu en vue et l'ensevelirent comme un fondateur et un sauveur de la cité; l'endroit est encore de nos jours appelé Arateion.

Cf. également Plut. *Arat.* 53, 1-2=418.

377. Le nom d'Aigialos
Phot., *Bibl.* [279] 534a, 24-29[27]

Καὶ αἰγιαλὸν
μὲν καὶ ἀκτὴν ἀπλῶς τὰ παραθαλάττια πάντα λέγομεν,
ἰδικώτερον δὲ τὴν Ἀττικὴν Ἀκτὴν λέγουσιν. Ὡσαύτως
καὶ Αἰγιαλὸν ἐξηρημένως φασὶ τὸ περὶ τὴν Ἑλικὴν
παράλιον μέρος· ἔστι δὲ τῆς Ἀχαιᾶς, ἀφ' οὗ καὶ τοὺς
Ἀχαιοὺς Αἰγιαλεῖς τινες εἰώθασι καλεῖν.

Aigialos et akth sont en général les noms que nous donnons à toutes les terres en bordure de mer, et on donne plus particulièrement le nom d'akth à la côte d'Attique. De même, on appelle plus particulièrement aigialos la région qui borde la mer aux environs d'Héliké, et il y a une région d'Achaïe d'après le nom de laquelle d'aucuns ont l'habitude d'appeler les Achéens Aigialeïs.

Dans les sources anciennes, Aigialos désigne, dans le cadre achéen, la frange méridionale du golfe de Corinthe (les références sur Aigialos sont réunies in Hirschfeld, *RE* I.1 [1893] col. 957, s.v. Aigialos [3]; voir également le commentaire ad Hom. *II* II, 575=supra, n° 151). L. Kolonas («Σκέψεις για τὴν προϊστορικὴ Πάτρα. Αἰγιαλός (;)», in *Mél. Triantaphyllou* I, 473-476) considère Aigialos comme le nom propre d'une cité achéenne de l'âge du bronze dont il a trouvé la nécropole, au voisinage de Patras, mais cette identification, ne s'appuyant sur aucune source, nous semble erronée (voir le commentaire ad Paus. VII. 18, 3-5=250. 2).

378. Magistrats de Pellène
Phot., *Lex.*, s.v. Μαστῆρες (248, 215 sqq.)

Μ α σ τ ῆ ρ ε ς : οἱ τὰ φυγαδευτικὰ χρήματα εἰσπράττοντες,
οἰονεὶ ζητηταὶ τῶν φυγαδευτικῶν χρημάτων· τῶν
ἀειφυγίαν φυγαδευθέντων· ἐκλήθησαν δὲ μαστῆρες
ἀπὸ τῶν κυνηγῶν τῶν ἐν τοῖς μαστοῖς τῶν ὀρῶν
ζητούντων τὰ θηρία.
Μ α σ τ ῆ ρ ε ς* : ἀρχὴ τις ἀποδεδειγμένη ἐπὶ τῷ ζητεῖν τὰ
κοινὰ τοῦ δήμου· ὡς οἱ ζητηταὶ καὶ οἱ ἐν Πελλήνῃ
μαστροί.

N.C. *Μάστειρες. Sur cette magistrature voir Ul. Kahrstedt, *RE* XIV.2 (1930) col. 2167-2168, s.v. Μαστήρες et surtout *ibid.*, col. 2176, s.v. Μαστροί.

379. Les manteaux en laine de Pellène
Phot., *Lex.*, s.v. Πελληνικαὶ χλαῖναι (408, 1)

Πελληνικαὶ χλαῖναι· διάφοροι· καὶ τοῖς νικήσασιν τὰ Ἐρμαῖα ἐδίδοντο.

380. Rhypes chez Photius
Phot., *Lex.*, s.v. Ῥύπες (492, 10)

Ῥύπες· πόλις τῶν Ὠλενίων Ἀχαιῶν· οὕτως Αἰσχύλος.

Cf. Hesych. P 509, s. v. Ῥύπας (**148**). Pour le vers d'Eschyle (*TGF* 231), voir Str. VIII. 7, 5=**531**. 5.

381. Oracle delphique pour les gens d'Aigion
Phot., *Lex.* s. v. Ὑμεῖς, ὦ Μεγαρεῖς (617, 23-618, 15)

Cf. Suda, s. v.=**540a** (où le texte est cité); cf. aussi *FHG* II, 51 F 17 (Ion)=***161**.

LXV. PINDARUS lyricus (Ve s. av. J.-C.)

382. Les concours de Pellène
Pind., *Ol.* VII, 83-87[86]=151-159[156]

Ὅ τ' ἐν Ἄργει χαλκὸς ἔγνω
νιν, τὰ τ' ἐν Ἀρκαδίᾳ
ἔργα καὶ Θήβαις, ἀγῶνές τ' ἔννομοι
Βοιωτίων, 85
Πελλανά τ'· Αἰγινά τε νι
κῶνθ' ἔξάκις· ἐν Μεγάροι-
σίν τ' οὐχ ἕτερον λιθίνα
ψᾶφος ἔχει λόγον.

L'airain d'Argos le connaît; ils connaissent, les prix qu'on distribue en Arcadie et à Thèbes, et les fêtes nationales des Béotiens; Pellène et Égine l'ont vu vaincre six fois; à Mégare, les tables de pierre ne tiennent pas un autre langage.

382a. *Schol. vet. in Pind., Ol.* VII, 156a-c

156a. Πελλάνα τε : ἐν Πελλήνῃ τῇ Ἀχαϊκῇ ἐνίκησε. καλεῖται δὲ ὁ ἀγὼν Θεοξένια· ἐδίδοτο δὲ ἄθλον χλαῖνα.

156b. Πελλάνα τ' Αἰγινά τε : πάλιν τὸ ἔγνω νιν· ἐγνώρισε δὲ τὸν Διαγόραν ἢ τε Πελλήνη καὶ ἢ Αἶγινα ἔξάκις νενικηκότα. c τελεῖται δὲ καὶ ἐν Πελλήνῃ τῆς Ἀχαιῆς ἀγὼν ὁ καλούμενος Θεοξένια· τινές δὲ, καὶ τὰ Ἐρμαῖα· τὸ δὲ ἄθλον ἔστι χλαῖνα. ἐν δ' Αἰγίνῃ τὰ Αἰάκεια· οἱ δὲ Οἰνώναια· ἀμφορίτης ἀγὼν, οὗ Καλλιμαχος μέμνηται ἐν τοῖς ἰάμβοις (fr. 80).

383. Pélops, originaire d'Olénos
Schol. vet. in Pind. Ol. I, 37a

37a. ἐν εὐάνορι Λυδοῦ Πέλοπος : Πίνδαρος τὸν μὲν Πέλοπα Λυδὸν φησιν [εἶναι], Ἰστρος δὲ Παφλαγόνα, Αὐτεσίων δὲ Ἀχαιὸν ἀπ' Ὠλένου πόλεως, ἧς καὶ Ὅμηρος (Il. B 639) μνημονεύει «καὶ Ὠλενον ἠδὲ Πυλῆνην».

Cf. *FGrH* 334 (Istros) F 74 et *FGrH* 298 (Autesion) F 1a.

384. Les manteaux en laine de PellènePind. *Ol.* IX., 95-98[98]=143-148[148]

Τὰ δὲ Παρρασίῳ στρατῶ
θαυμαστός ἐὼν φάνη
Ζηνὸς ἀμφὶ πανάγουρον Λυκαίου, 145
καὶ ψυχρῶν ὀπότη' εὐδια-
νὸν φάρμακον αὐρῶν
Πελλάνας φέρε·

Du peuple Parrhasien aussi il se fit admirer, à la grande fête de Zeus Lycéen, non moins qu'à Pellène, quand il y conquit le chaud remède qui protège contre les brises glacées.

La périphrase qui désigne les manteaux en laine, donnés comme prix à Pellène, est inspirée d'Hippoxax (fr.19)=*supra*, n° 150.

384a. *Schol. vet. in Pind. Ol.* IX, 146a-148a

146a. καὶ ψυχρῶν ὀπότε : ἐφάνη δὲ θαυμάσιος καὶ ἠνίκα τῶν ψυχρῶν αὐρῶν καὶ τοῦ κρούους τὸ φάρμακον καὶ τὸ βοήθημα ἀπὸ τῆς Πελλήνης λαβὼν ἔφερε, τὴν χλανίδα. ταύτην γὰρ ἐλάμβανον οἱ νικῶντες.

β. οἶον τριβωνας. c. ὁ δὲ ἀγὼν ἐν Πελλήνῃ Ἔρμαια καλεῖται.

46d. εὐδιανόν : εὐδιαν ποιοῦν.

146e. εὐδιανόν φάρμακον : ἀπὸ κοινοῦ τὸ θαυμαστός ἐφάνη. f.[εὐδιανὸν δὲ] ἀντὶ τοῦ ἀνάπαυσιν τὴν ἀλεξάνεμον. g. ὅτι ἐν Πελλήνῃ χλαῖνα ἐδίδοτο τῶ νικῶντι χεμιῶνος ὥρα. h. ἄγεται δὲ Ἔρμαια καὶ Ἀπόλλωνος ἑορτὴ Θεοξένια καλουμένη.

148a. Πελλάνας : ὅτι χλαῖνα ἦν τὸ ἔπαθλον ἐν Πελλήνῃ, εἴρηται. πεποιήται δὲ ταῦτα παρὰ τὸ Ὀμηρικόν (ξ. 529)· ἀλεξάμενον μάλα πυκνήν. b. ἦγέτο δὲ ὁ ἀγὼν ἐν Πελλήνῃ τῆς Ἀχαιῆς τὰ θεοξένια ἐν χεμιῶνι· διὸ καὶ χλαμὺς ἐδίδοτο.

385. Pellène parmi les cités célèbres du monde grecPind., *Ol.* XIII, 109-113[109]=155-161[155]

Πελλάνα τε καὶ Σικυῶν
καὶ Μέγαρ' Αἰακιδᾶν τ' εὐερκὲς ἄλσος
ἅ τ' Ἐλευσίς καὶ λιπαρὰ Μαραθῶν
ταῖ θ' ὑπ' Αἴτνας ὑψιλόφου καλλίπλουτοι 110
πόλιες ἅ τ' Εὐβοία· καὶ πᾶσαν κατὰ
Ἑλλάδ' εὐρήσεις ἐρευνῶν
μάσσον' ἢ ὡς ἰδέμεν.

Pellène, et Sicyone, et Mégare, et le sanctuaire splendide des Éacides, Éleusis et la grasse plaine de Marathon, et les villes opulentes sises sous la crête sublime de l'Etna, et l'Eubée, et la Grèce entière, si vous la parcourez, vous en offriront plus que le regard n'en peut embrasser. Mais, allons ! évadons-nous d'un pied léger !

385a. *Schol. vet. ad Ol.* XIII, 155

155. Πελλάνα τε καὶ Σικυῶν : ἐν Σικυῶνι Πύθια ἄγεται. ἡ δὲ Πελλήνη τῆς Ἀχαιῆς πόλις [ὅπου τὰ Φιλοξένια, καὶ αἱ χλαῖναι δίδονται]. ἡ δὲ Σικυῶν Βοιωτίας [ἐν ἣ τὰ Πύθια ἄγεται. καὶ ἐν Αἰγίνῃ τὰ Δελφίνα καὶ Αἰάκεια].

386. Les manteaux en laine de PellènePind., *Nem.* X, 43-47[44]=81-90[82]

Σικυονόθε δ' ἀργυρωθέν-
τες σὺν οἴνηραῖς φιάλαις ἀπέβαν,
ἐκ δὲ Πελλάνας ἐπιεσσάμενοι νῶ-

- 45 τον μαλακαῖσι κρόκαις·
 ἀλλὰ χαλκόν μυρίον οὐ δυνατόν
 ἐξελέγγειν — μακροτέρας γὰρ ἀριθμησαὶ σχολᾶς —
 ὄν τε Κλείτωρ καὶ Τεγέα καὶ Ἀχαιῶν
 ὑψίβατοι πόλιες
 καὶ Λύξαιον παρ Διὸς θῆκε δρόμω,
 σὺν ποδῶν χειρῶν τε νικάσαι σθένει.

De Sicyone ils sont revenus, couverts d'argent, avec les phiales où l'on boit le vin; de Pellène, le dos revêtu de molles étoffes, et l'on ne peut faire le compte des innombrables objets d'airain — il y faudrait trop de loisir! — que Clitor et Tégée et les hautes villes des Achéens et le Lycée, sur l'hippodrome de Zeus, ont exposés, pour devenir le prix de ceux que la force de leurs bras et l'agilité de leurs jambes font triompher.

Sur l'airain des cités achéennes, voir D.M. Robinson, «New Greek bronze Vases. A Commentary on Pindar», *AJA* 46 (1942) 172-197.

386a. Schol. vet. ad Nem. X 82a.

82a. Ἐκ Πελλάνας : ἀντι τοῦ καὶ ἐν Πελλήνῃ ἐνίκησαν. τίθενται δὲ παχέα ἰμάτια ἐν Πελλήνῃ ἄγναφα· δυσχείμεροι δὲ οἱ τόποι. περιφραστικῶς δὲ τὴν χλαμύδα μαλακὴν κρόκην εἶπε· καὶ ἐτέρωθι (*Ol. IX, 97*)· ψυχρᾶν ὁπότεῦδιανόν φάρμακον αὐρᾶν Πελλάνα παρέχει. ὁ δὲ ἀγὼν Διὸς· καλεῖται δὲ Δίια. b. ἢ οὕτως· ἐκ τῆς Πελλήνης δὲ ἰ τὰ Θεοξένια νικῶντες χλανίσιν ἐπιτηδειοτάταις κοσμηθέντες, ἀπὸ κοινοῦ τὸ ἀνεχώρησαν. λέγεται δέ, ὅτι καὶ ἐξωμίδας ἐτιμῶντο.

LXVI. Scholia in PLATONEM

387. Larisos sur la frontière avec l'Elide
 Schol. *Pl. Phd.*, 89C

Πρὸς δύο οὐδ' ὁ Ἡρακλῆς ταύτης τὴν αἰτίαν ὁ Δοῦρις οὕτως ἀφηγεῖται· Ἡρακλέα φησὶ βωμόν δειμάμενον ἐπὶ τῷ Ἀλφειῷ πυγμῆς ἀγῶνα θεῖναι καὶ νικῆσαι· τὴν δ' ἐξῆς ὀλυμπιάδα πάλιν ἀγωνιζόμενον ὑπὸ Ἐλάτου καὶ Φεράνδρου πάλῃ ληφθῆναι· καὶ ἐξ ἐκείνου τὸ πρὸς δύο οὐδ' Ἡρακλῆς παρομιμασθῆναι. Ἐχεφυλ[λ]ίδας δὲ αὐτὸν ὑπὸ Κτεάτου καὶ Εὐρύτου τῶν Μολιονιδῶν ἠττηθῆναι κατὰ τὴν ἐπ' Αὐγέαν στρατείαν· διωχθέντα δὲ ἄχρι τῆς Βουπρασίδος καὶ περιβλεψάμενον, ὡς οὐδεὶς ἐξίκετο τῶν πολεμίων, ἀνψύξαι τε καὶ ἐκ τοῦ παραρρέοντος ποταμοῦ πιόντα προσαγορεύσαι "τοῦτο ἦδὺ ὕδωρ", ὃ νῦν δείκνυται ἰόντων ἐκ Δύμης εἰς Ἥλιον, καλούμενον ὑπὸ ἐγχωρίων "βαδὺ ὕδωρ".

Sur Larisos, voir aussi Paus. VII. 26, 10=*224; cf. également *FGrH* 409 (Echephyllidas) F1 et le commentaire intéressant de ce passage, *ibid.*, IIIb, 229-230. Sur les sources et le cours de ce fleuve à travers la plaine de Bouprasion, voir Baladié, *Strabon [Lexique] s.v.; id., Péloponnèse*, 67-68.

LXVII. C. PLINIUS Secundus (vers 23-79 ap. J.-C.)

388. La destruction d'Héliké et de Boura en 373/2 av. J.-C.
 Plin., *Hist. Nat.* II, 206

Pyrram et Antissam circa Maeotim Pontus abstulit, Helicen et Buram sinus Corinthius, quarum in alto vestigia apparent.

Pyrrha et Antissa, sur les bords du Palus-Méotide, ont été emportées par le Pont- Euxin, Hélicé et Boura par le golfe de Corinthe et l'on en voit encore les vestiges au fond de l'eau.

Dans les § 205-206 (début) Pline énumère les territoires absorbés par la mer ou par la terre elle-même; il signale, par exemple, le golfe de Corinthe où la mer s'est précipitée en perçant le détroit

d'Antirhium alors que rien de tel n'est dit au livre IV, 6 ni chez Str. VIII. 2, 1 (C 335). Pline cite, entre autres, la destruction d'Héliké et de Boura (*in Buris*) qui, selon lui, auraient été emportées par les flots (voir *infra* Str. I.3, 18=*513; cf. Baladié, *Péloponnèse*, 145-153).

389. Patras sur la voie maritime vers l'Italie
Plin., *Hist. Nat.* II, 244

Alia via, quae certior, itinere terreno maxime patet, a Gange ad Euphraten amnem $\overline{\text{LII}}$. $\overline{\text{LXIX}}$, inde Cappadociae Mazaca $\overline{\text{CCXLIII}}$, inde per Phrygiam et Cariam, Ephesum $\overline{\text{CCCCXCVIII}}$, ab Epheso per Aegaeum pelagus Delum $\overline{\text{CC}}$, Isthmum $\overline{\text{CCXII}}$ · D, inde terra [et Alcyonio mari] et Corinthiaco sinu Patras Peloponnesi $\overline{\text{XC}}$, Leucadem $\overline{\text{LXXXVII}}$ · D, Corcyram totidem, Acroceraunia $\overline{\text{LXXXII}}$ · D, Brundisium $\overline{\text{LXXXVII}}$ · D, Romam $\overline{\text{CCCLX}}$.

L'autre itinéraire, qui offre plus de certitude, est surtout terrestre : du Gange à l'Euphrate 5169 milles, de là à Mazaca en Cappadoce 244 milles, de là par la Phrygie, la Carie, jusqu'à Éphèse 499 milles, d'Éphèse à Délos par la mer Egée 200 milles, puis à l'Isthme 212,5 milles, de là par voie de terre et par le golfe de Corinthe jusqu'à Patras dans le Péloponnèse 90 milles, jusqu'à Leucade 87,5 milles, autant jusqu'à Corcyre, jusqu'aux monts Acrocéarauniens 82,5 milles, jusqu'à Brindes 87,5 milles, à Rome 360 milles.

N.C. La leçon [et Alcyonio mari] est préférable (cf. éd. Loeb) à [et Laconico mari] chez l'éditeur de CUF.

J. Beaujeu (éd. CUF, ad loc.) a constaté que Pline reproduit ici les données numériques d'Artémidore, transmises aussi en stades par Agathémère; le texte de ce dernier, plus complet que celui de Pline, permet d'apporter plusieurs corrections : en effet, de l'Isthme à Patras il y a 90 milles (au lieu de $\overline{\text{CCII}}$.D, appelé sans doute par le chiffre précédent $\overline{\text{CCXII}}$. D=5+85 m.p. (Plin. IV. 9; 11)=720 stades (Agathem.17, p. 477=15). De Corcyre jusqu'aux Monts Acrocéarauniens il faut corriger $\overline{\text{CXXXII}}$. D en $\overline{\text{LXXXII}}$. D=660 stades (Agathem.17, p. 477=15); cette distance est évaluée à 700 stades par Polybe, estimation contestée par Strabon (II. 4, 2-3=C 105; cf. aussi Str. VIII.3, 10=520).

390. Le site de la colonie de Patras et la distance depuis Leucade
Plin., *Hist. Nat.* IV.4, 11

In medio hoc intervallo quod Isthmon appellavimus adplicata colli habitatur colonia Corinthus antea Ephyra dicta sexagenis ab utroque litore stadiis, e summa sua arce quae vocatur Acrocorinthos, in qua fons Pirene, diversa duo maria prospectans. $\overline{\text{LXXXVIII}}$ p. ad Corinthiacum sinum traiectus est Patras a Leucade. Patrae, colonia in longissimo promunturio Peloponnesi condita ex adverso Aetoliae et fluminis Eveni, minus M p., ut dictum est, intervallo in ipsis faucibus sinum Corinthiacum $\overline{\text{LXXXV}}$ in longitudinem usque ad Isthmon transmittunt.

Dans le milieu de l'intervalle que nous avons nommé l'Isthme est Corinthe, colonie, appuyée contre une colline et appelée jadis Éphyre. Éloignée de l'une et l'autre rive de 60 stades (11,04 km), elle contemple deux mers du haut de sa citadelle, nommée Acrocorinthe, où est la fontaine de Pirène. De Leucade à Patras, sur le golfe de Corinthe, le trajet est de 87000 pas. Patras, colonie, est située sur le plus long promontoire du Péloponnèse, en face de l'Étolie et du fleuve Événos, à moins de 1000 pas, comme nous l'avons dit, et à l'entrée même du golfe de Corinthe, qui, depuis Patras jusqu'à l'Isthme, a 85000 pas de long.

391. Les cités d'Aigialos
Plin., *Hist. Nat.* IV.5, 12-13

Achaiae nomen provinciae ab Isthmo incipit. antea Aegialos vocabatur propter urbes in litore per ordinem dispositas. primae ibi quas diximus Lecheae Corinthiorum portus, mox Olyros Pellenaeorum castellum, oppida Helice, Bura, in quae refugere haustis prioribus, Sicyon, Aegira, Aegium, Erineos. intus Cleonae, Hysiae. Panhormus portus demonstratumque iam Rhium, a quo promunturio V absunt Patrae quas supra memoravimus, locus Pherae. in Achaia novem montium Scioessa notissimus, fons Cymothoe. ultra Patras oppidum Olenum, colonia Dyme, loca Buprassium, Hyrmine, promunturium Araxus, Cyllenius sinus, promunturium Chelonates unde Cyllenen v p.

La province nommée Achaïe commence à l'Isthme; auparavant elle s'appelait Aegialos, à cause de ces villes rangées en ordre sur la côte. On trouve d'abord Léchée, dont nous avons parlé, port des Corinthiens; puis Oluros, château des Pellénéens; les villes d'Héliké, de Boura, et celles où se réfugièrent les habitants après l'engloutissement de ces deux villes, Sicyone, Aegira, Aegion, Érinéos; dans l'intérieur, Cléones, Hysiae; Panhormus, port de mer; le promontoire de Rhium, déjà nommé, dont Patras, nommé aussi plus haut, est éloigné de 5000 pas; la localité de Phères. dans l'Achaïe, neuf montagnes, dont Scioessa est la plus renommée; la fontaine Cymothoé; au delà de Patras, la ville d'Olénos, Dyme, colonie; les localités de Buprasium et d'Hyrmine, le promontoire Araxum, le golfe de Cyllène, le promontoire Chélonates, d'où on compte 5000 pas jusqu'à Cyllène.

392. Reliquae civitates in Achaïa

Ier s. ap. J.-C.

Plin., *Hist. Nat.* IV, 22

Reliquae civitates in Achaia dicendae Alipheraei, Abeatae, Pyrgenses, Paroreatae, Paragenitae, Tortuni, Typaneï, Thriusi, Tritienses. universae Achaiae libertatem Domitius Nero dedit. Peloponnesus in latitudinem a promunturio Maleae ad oppidum Aegium Corinthiaci sinus $\overline{\text{CXC}}$ patetat in transversum ab Elide Epidaurum $\overline{\text{CXXV}}$, ab Olympia Argos per Arcadium $\overline{\text{LXVIII}}$.

Autres cités qui méritent d'être nommées dans l'Achaïe : les Aliphiréens, les Abéates, les Phrygiens, les Paroréates, les Paragénites, les Tortunes, les Typanéens, les Thriasiens, les Tritiens. Néron a donné la liberté à l'Achaïe toute entière. le Péloponnèse, depuis le cap Malée jusqu'à la ville d'Aegium, sur le golfe de Corinthe, a 190000 pas de large; 125000 en travers, depuis la ville d'Élis jusqu'à Épidaure; 68000 depuis Olympie jusqu'à Argos, par l'Arcadie.

393. Le cap Araxos

Plin., *Hist. Nat.* IV, 55

Ea Araxum Peloponnesi promunturium $\overline{\text{XV}}$. ante hanc in alto Asteris, Prote, ante Zacynthum $\overline{\text{XXXV}}$ in eurum ventum Strophades duae, ab aliis Plotae dictae. ante Cephallaniam Letoia, ante Pylum III Sphageae, totidem ante Messenen Oenusae.

394. Patras située au-dessous du IVe parallèle

Plin., *Hist. Nat.* VI, 215

Quarto subiacent circulo quae sunt ab altero latere Imavi, Cappadociae austrina, Galatia, Mysia, Sardis, Zmyrna, Sipylus mons, Tmolus mons, Lydia, Caria, Ionia, Trallis, Colophon, Ephesus, Miletus, Chios, Samos, Icarium mare, Cycladum septentrio, Athenae, Megara, Corinthus, Sicyon, Achaia, Patrae, Isthmus, Epirus, septentrionalia Siciliae, Narbonensis Galliae exortiva, Hispaniae maritima a Carthagine Nova et inde ad occasum, gnomoni $\overline{\text{XXI}}$ pedum respondent umbrae $\overline{\text{XVI}}$ pedum. longissimus dies habet aequinoctiales horas $\overline{\text{XVI}}$ et tertias duas unius horae.

395. Amours mythologiques

Plin., *Hist. Nat.* X, 51

Et anseri uigil cura Capitolio testata defenso, per id tempus canum silentio proditis rebus, quam ob causam cibaria anserum censors in primis locant. Quin et fama amoris Aegii dilecta forma pueri nomine. . . Olenii et Glaucis Ptolemaeo regi cithara canentis, quam eodem tempore et aries amasse proditur.

L'oie aussi montre une vigilance attestée par la défense du Capitole, dans un moment où le silence des chiens trahissait la cause publique. Voilà pourquoi les censeurs commencent par mettre en adjudication la nourriture des oies. On dit même qu'à Aegium une oie s'éprit d'amour pour la beauté d'un enfant d'Olénos, nommé, et une autre pour Glauqué, joueuse de cithare du roi Ptolémée, qui passe pour avoir été aimée aussi, dans le même temps, par un bélier.

Cette tradition est également évoquée par Théophraste (cité par Ael. *NA* V, 29=5) et Cléarque (cité par Ath. XIII, 606c=65) qui la situent également à Aigion; l'enfant, originaire d'Olénos, s'appelait, d'après Théophraste, Amphilochos (l'oie est un des symboles amoureux; sur les métamorphoses

divines en oiseaux, voir Bodson, *Ἐργὰ Ζώια*, 97-98).

396. Les propriétés du vin de Kéryneia

Plin., *Hist. Nat.* XIV, 116

Sunt et in uino prodigia. Dicitur in Arcadia fieri quod fecunditatem feminis inportet, uiris rabiem, at in Achaia maxime circa Ceryniam abigi partum uino atque etiam si uuam edant grauidae, cum differentia in gustatu non sit. Troezenium uinum qui bibant negantur generare.

Le vin est aussi matière à merveilles. Un vin d'Arcadie rend, dit-on, les femmes fécondes et les hommes enragés; un vin d'Achaïe, en particulier des environs de Kéryneia, provoque l'avortement, les femmes enceintes n'en eussent-elles mangé qu'une grappe et cela bien qu'au goût, il n'y ait pas de différence. Le vin de Trézène empêche d'avoir des enfants.

N. C. *Ceryniam* résulte d'une correction inspirée du texte de Théophraste (*HP.* IX. 18, 11=555); les différents codd. portent *Chariniam*, *Caryniam*, la dernière leçon est adoptée par Loeb. La traduction des deux dernières phrases est de R. Baladié; J. André (éd. CUF) traduisait à la fin «Le vin de Trézène passe pour rendre impuissant»!

Pline et Athénée (I. 31f=55) ne rapportent qu'aux femmes ce que Théophraste (IX. 18, 9) dit des femmes et des chiennes. On peut se demander s'ils avaient un texte de Théophraste différent du nôtre ou s'il s'agit d'une confusion entre κύνες et κύουσαι (surtout après ἐγκύμονας; cf. J. André [éd. CUF, Paris 1958] *ad loc.*). Elien (*supra*, n° 3) ne parle pas des chiennes.

397. Le rituel avec le sang de taureau à Aigeira

Plin., *Hist. Nat.* XXVIII, 147

Taurinus quidem recens inter uenena est excepta Aegira : ibi enim sacerdos Terrae uaticinatura sanguinem tauri bibit prius quam in specus descendat.

Le sang de taureau frais, est regardé comme un poison, excepté à Aegire, où la prêtresse de la Terre, quand elle doit rendre un oracle, en boit avant de descendre dans la caverne.

Cf. W.H. Roscher, «Die Vergiftung mit Stierblut im classischen Altertum», *Fleckeisen's Jahrbücher* 29 (1883) 158-162; voir également le commentaire, éd. CUF, *ad loc.* et *adn.* 2 où est cité le v. d'Aristophane *Equ.* (83) : βέλτιστον ὑμῖν αἷμα ταύρειον· ὁ Θεμιστοκλέους γὰρ θάνατος αἰρετώτερος avec d'autres références. Sur ce sanctuaire de Gè, situé près de la ville d'Aigai, et le rituel concernant le sang de taureau, voir le commentaire *ad Paus.* VII. 25, 13=323.

398. Le temple de Zeus et d'Héraclès à Patras

Plin., *Hist. Nat.* XXXV, 172

Graeci, praeterquam ubi e silice fieri poterant structura, latericios parietes praetulere. Sunt enim aeterni, si ad perpendicularum fiant. Ideo et publica opera et regias domos sic struxere : murum Athenis, qui ad montem Hymettum spectat, Patris aedes Iouis et Herculis, quamuis lapideas columnas et epistylia circumdarent, domum Trallibus regiam Attali, item Sardibus Croesi, quam gerusian fecere, Halicarnasi Mausoli, quae etiam nunc durant.

Les Grecs, excepté lorsque les constructions pouvaient être faites en pierre dure, ont préféré les murailles de brique. Celles-ci sont en effet indestructibles si elles sont édifiées bien perpendiculairement. Aussi est-ce avec ce matériau qu'ils ont construit bâtiments publics et palais royaux : à Athènes, le mur qui regarde du côté du mont Hymette; à Patras, les temples de Jupiter et d'Hercule (bien que les colonnes et les architraves de l'enceinte soient en pierre); à Tralles, le palais royal d'Attale; de même à Sardes, celui de Crésus, dont on a fait une maison de retraite, et à Halicarnasse celui de Mausole, tous édifices qui subsistent encore aujourd'hui.

N. C. *Patris* est une correction alors que les mss portent *paries* (CUF *ad loc.* et *adn.* 4). Cf. aussi Vitruv. II. 8, 5=578 d'où ce texte a été probablement tiré.

LXVIII. PLUTARCHUS biographus et philosophus (Ier/IIe s. ap. J.-C.)

399. Antigenès de Pellène, compagnon d'armes d'Alexandre
Plut., *Mor.*, 339 B-D

Τὴν δὲ μεγάλην καὶ ἀναντίρρητον ἦσαν ἠττήθη Δαρεῖος καὶ ἐνέκλινεν ἀρετῇ καὶ μεγαλοφροσύνη καὶ ἀνδρεία καὶ δικαιοσύνη, θαυμάσας τὸ ἐν ἡδονῇ καὶ πόνοις καὶ χάρισιν ἀνίκητον. ἐπεὶ ἐν γὰρ πέλοιαις καὶ σαρίσσαις καὶ ἀλαλαγμοῖς καὶ συρράξεσιν ὅπλων ἀνίκητος ἦν καὶ Ταρρίας ὁ Δεινομένους καὶ Ἀντιγένης ὁ Πελληναῖος καὶ Φιλώτας ὁ Παρμενίωνος, ἀλλὰ πρὸς ἡδονὰς καὶ γύναια καὶ χρυσίον καὶ ἀργύριον οὐδὲν τι βελτίους τῶν αἰχμαλώτων.....

Ἀντιγένης δὲ τοῖς ἀποπεμφθεῖσιν εἰς Μακεδονίαν διὰ νόσον καὶ πῆρωσιν ἀναμείξας ἑαυτὸν καὶ ἀπογραψάμενος, ὡς ἐλήφθη μηδὲν κακὸν ἔχων, ἀλλὰ προσποιούμενος ἀρρωστίαν τινά, ἀνήρ πολεμικὸς καὶ τραυμάτων τὸ σῶμα μεστὸς ὄφθεις ἠνίασε τὸν Ἀλέξανδρον πυνθανομένου δὲ τὴν αἰτίαν, ὡμολόγησε Τελεσίππας ἐρᾶν καὶ συνακολουθεῖν ἐπὶ θάλατταν ἀπιούσης μὴ δυνάμενος ἀπολειφθῆναι. «καὶ τίνος», ἔφη, «τὸ γύναιόν ἐστιν», ὁ Ἀλέξανδρος, «καὶ πρὸς τίνα δεῖ διαλέγεσθαι;» τοῦ δ' Ἀντιγένους εἰπόντος ὡς ἐλευθέρᾳ ἐστίν, «οὐκοῦν», εἶπε «πεῖθωμεν αὐτὴν καταμένειν, ἐπαγγελλόμενοι καὶ διδόντες». οὕτω παντὶ μᾶλλον ἐρῶντι συγγνώμην εἶχεν ἢ αὐτῷ.

L'origine péloponnésienne du personnage n'est pas certaine, comme l'a signalé H. Berve (*Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* II [München, 1926] 41-42 n° 84) «Πελληναῖος alsowohl von der Halbinsel Pellene, falls nicht etwa Πελλαῖος zu lesen ist».

400. Patras, lieu des rencontres intellectuelles
Plut. *Mor.* 629 F

Δεχόμενος οὖν ἡμᾶς ἐν Πάτραις ἡδέως ἂν ἔφης πυθέσθαι τὰ τοιαῦτ' ἐρωτήματα ποίου γένους εἶη καὶ τίς αὐτῶν τύπος: «οὐ γὰρ τι μικρόν», ἔφης, «τῆς ὀμιλητικῆς μόριον ἢ περὶ τὰς ἐρωτήσεις καὶ τὰς παιδιάς τοῦ ἐμμελοῦς ἐπιστήμη καὶ τήρησις».

Or, un jour que tu me recevais à Patras, tu m'as déclaré que tu aimerais apprendre de quel genre de questions il s'agissait et quelle était leur forme. «Car», disais-tu, «c'est un point important du savoir-vivre, de connaître et d'observer la bienséance dans les questions et les plaisanteries».

Le titre de ce débat qui a lieu à Patras, où *Senecio* offrit un banquet, portait le titre suivant : «Quelles sont, selon Xénophon, les questions et les plaisanteries qu'il est agréable — ou non — de faire à table». Q. *Sosius Senecio*, probablement, proconsul d'Achaïe (cf. E. Groag, *RE* III A 1 [1927] col. 1180-1193, s.v. *Sosius* [11]) participe aux débats ou offre des banquets à d'autres cités grecques (Athènes, Chéronée). Sa famille resta longtemps en vue car son arrière-petite-fille *Sosia Flaconilla* est mentionnée dans deux inscriptions, l'une provenant de l'Agora d'Athènes (*Hesperia* 10 [1941] 255-258, n° 61), l'autre de Cirta en Numidie (*CIL* VIII, 7066). Sur les amis de Plutarque en Grèce, voir C.P. Jones, *Plutarque and Rome* (Oxford, 1972) chap. V, 39-47.

401. Tradition mythologique sur le mauvais oeil
Plut., *Mor.*, 682F

Ἐμοῦ δὲ παυσαμένου, Γάιος ὁ Φλώρου γαμβρός «Τῶν δὲ Δημοκρίτου» ἔφη «εἰδώλων, ὥσπερ Αἰγιέων ἢ Μεγαρέων, ἀριθμὸς οὐδεὶς οὐδὲ λόγος;»

Quand j'eus fini, Gaius, le gendre de Florus, prit la parole. «Alors vous ne tenez aucun compte, dit-il, des simulacres de Démocrate, et vous n'en faites pas plus de cas que des gens d'Aegion ou de Mégare?»

Ὡσπερ Αἰγιέων ἢ Μεγαρέων ἀριθμὸς οὐδεὶς οὐδὲ λόγος : expression proverbiale pour désigner ce qui ne vaut rien. Cette expression provient d'un oracle de Delphes rendu aux gens d'Aegion (ou d'après une autre tradition aux gens de Mégare), qui avaient demandé à la pythie qui avait la primauté parmi les grecs. Le proverbe Αἰγιέες (Μεγαρέες) οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι est fréquemment cité (cf. les références réunies in *Ion FHG* II, 51 F 57=*161 et *Zen.* I, 48=594).

402. Usuriers patréens à l'époque impérialePlut., *Mor.*, 831A

ἄλλος δ' ἐξ ἄλλου δέχεται τοκιστῆς ἢ πραγματευτῆς Κορίνθιος, εἶτα Πατρεύς, εἶτ' Ἀθηναῖος, ἄχρις ἂν ὑπὸ πάντων περικρουόμενος διαλυθῆ καὶ κατακερματισθῆ. Καθάπερ γὰρ ἀναστῆναι δεῖ τὸν πεπηλωμένον ἢ μένειν, ὃ δὲ στρεφόμενος καὶ κυλινδούμενος ὑγρῷ τῷ σώματι καὶ διαβρόχῳ προσπεριβάλλεται πλείονα μολυσμὸν.

Ils passent de l'un à l'autre, d'un usurier ou d'un intendant de Corinthe, à ceux de Patras, puis d'Athènes, jusqu'au jour où, sous les coups qui pleuvent de partout, ils se disloquent et s'éparpillent en menus morceaux. Lorsqu'on tombe dans la boue, il faut ou se redresser d'un coup, ou rester immobile; mais si on se retourne et si on se roule dedans, on s'inonde, on se trempe en se barbouillant encore davantage.

Patras, Corinthe et Athènes étaient les trois grands centres d'argent et de commerce en Grèce au I^e s. de notre ère; cf. J.A.O. Larsen, *Roman Greece*, in T. Frank, *An Economic Survey of Ancient Rome* IV (New York, 1938) 471-472 et 492; cf. aussi Plut., *De Iside* 361c et l'allusion dans *De def. or.*, 418 E.

403. Tradition mythologique à AigionPlut., *Mor.*, 972F

Τὸν δ' ἐν Αἰγίῳ παιδεραστοῦντα χῆνα καὶ τὸν ἐπιθυμήσαντα Γλαύκης τῆς κιθαρωδοῦ κριόν, περιβόητοι γὰρ εἰσι καὶ πολλῶν οἶμαι διηγημάτων διακορεῖς ὑμᾶς εἶναι· διὸ ταῦτα μὲν ἀπίημι.

Il y a encore l'oie qui se passionna en Égypte pour un jeune garçon, et le bélier qui rechercha les faveurs de Glaucé, la fameuse joueuse de lyre. Mais ces faits sont de notoriété publique, et je crois que vous êtes à satiété rebattus de récits pareils. C'est pourquoi je les laisse de côté.

La correction Αἰγίῳ (*pro αἰπῷ* ou αἰγύπτῳ) résulte du texte d'Élien (*NA* V, 29=*5); il faudrait donc traduire «à Aigion» et non pas «en Égypte»; la tradition est légèrement différente chez Pline (*Hist. Nat.* X, 51=395) et Élien. Pour Γλαύκη, voir aussi la notice de A. S. F. Gow, *Theocritus*, IV. 31.

404. Aristodème d'Aigion élève de PlatonPlut., *Mor.* 1107F

Ἐναγχος οὖν ἀναγιγνωσκομένου τοῦ συγγράμματος εἰς τῶν ἐταίρων, Ἀριστόδημος ὁ Αἰγιεύς (οἴσθα γὰρ τὸν ἄνδρα τῶν ἐξ Ἀκαδημίας οὐ ναρθηκοφόρον ἀλλὰ ἐμμανέστατον ὄργιαστὴν Πλάτωνος), οὐκ οἶδα ὅπως παρὰ τὸ εἰωθὸς ἐγκατερέσας σιωπῆ καὶ παρασχῶν ἑαυτὸν ἀκροατὴν ἄχρι τέλους κόσμιον, ὡς τέλος ἔσχεν ἡ ἀνάγνωσις κλπ..

Dernièrement, donc, on faisait une lecture de ce traité. Un de nos amis, Aristodème d'Égée, (vous savez qui je veux dire), un académicien qui n'est rien moins qu'un initié novice, et qui professe avec une ardeur sans égale le culte de Platon, Aristodème, je ne sais comment, se contenait : ce qui est en désaccord avec ses habitudes. Il gardait le silence, et il conserva jusqu'au bout l'attitude la plus modérée que puisse avoir un auditeur. La lecture finie etc.

Sur Aristodème, voir Schwartz, *RE* II.1 (1895) col. 929, s.v. Aristodemos (33).

405. Education musicale des jeunes à PellènePlut., *Mor.*, 1142F

Μετὰ δὲ τοῦτο ἐνθυμητέον ὅτι πρὸς τὴν τοιαύτην ἀγωγὴν τε καὶ μάθησιν οὐδέπω προσάγεται τρόπων ἐξαρίθμησις· ἀλλὰ οἱ μὲν πολλοὶ εἰκῆ μανθάνουσιν ὃ ἂν τῷ διδάσκοντι ἢ τῷ μανθάνοντι ἄρεση, οἱ δὲ συνετοὶ τὸ εἰκῆ ἀποδοκιμάζουσιν, ὡσπερ Λακεδαιμόνιοι τὸ παλαιὸν καὶ Μαντινεῖς καὶ Πελληνεῖς· ἓνα γὰρ τινα τρόπον ἢ παντελῶς ὀλίγους ἐκλεξάμενοι οὓς ᾤοντο πρὸς τὴν τῶν ἡθῶν ἐπανόρθωσιν ἀρμόττειν, ταύτῃ τῇ μουσικῇ ἐχρῶντο.

«Après cela, il faut considérer que dans cette première éducation musicale, dans ce premier enseignement, n'entre pas encore l'énumération des divers modes. Au contraire, le plus souvent on s'instruit au hasard de ce qui plaît soit au maître, soit à l'élève. Mais les connaisseurs désapprouvent

cette habitude de s'en rapporter au hasard, et sous ce rapport il faut louer l'esprit judicieux dont firent preuve, dans l'antiquité, les Lacédémoniens, ceux de Mantinée et ceux de Pellène. Car ayant adopté le choix d'un seul mode ou du moins d'un très-petit nombre en tout, à savoir de ceux qu'ils jugeaient propres à réformer les mœurs, ils s'en tinrent à l'usage de cette musique.

Sur l'éducation musicale en Grèce, voir Marrou, *Education*, 210-217 avec notes et bibliographie aux p. 552-553.

406. Patras allié d'Athènes pendant la guerre du Péloponnèse
Plut., *Alc.* 15, 4-6 [6]

419 av. J.-C.

Αὔθις δὲ τῶν πολλῶν ἐξενεγκαμένων τὰ ὄπλα καὶ κρατησάντων, ἐπελθὼν ὁ Ἀλκιβιάδης τὴν τε νίκην ἐβεβαίωσε τῷ δήμῳ, καὶ τὰ μακρὰ τεῖχη συνέπεισε καθεῖναι καὶ προσιμίζαντας τῇ θαλάσῃ τὴν πόλιν (sc. Ἄργος) ἐξάσαι παντάπασι τῆς Ἀθηναίων δυνάμεως. 5. καὶ τέκτονας καὶ λιθουργοὺς ἐκ τῶν Ἀθηναίων ἐκόμισε καὶ πᾶσαν ἐνεδεικνυτο προθυμίαν, οὐχ ἦττον ἑαυτῷ κτώμενος ἢ τῇ πόλει χάριν καὶ ἰσχύϊν. Ἐπεισε δὲ καὶ Πατρεῖς ὁμοίως τείχεσι μακροῖς συνάσαι τῇ θαλάσῃ τὴν πόλιν. Εἰπόντος δὲ τινος τοῖς Πατρεῦσιν ὅτι «καταπιϋνται ὑμᾶς Ἀθηναῖοι»· «ἴσως» εἶπεν ὁ Ἀλκιβιάδης «κατὰ μικρὸν καὶ κατὰ τοὺς πόδας, Λακεδαιμόνιοι δὲ κατὰ τὴν κεφαλὴν καὶ ἀθρόως.»

Mais le peuple ayant repris les armes eut le dessus et Alcibiade étant survenu confirma la victoire des démocrates. Il les persuada alors de faire descendre leurs longs murs jusqu'à la mer et de rattacher ainsi leur ville (sc. Ἄργος) complètement à la puissance d'Athènes. 5. Il fit venir d'Athènes des charpentiers et des tailleurs de pierres et déploya une telle activité qu'il acquit autant de gratitude et d'influence pour lui-même que pour sa patrie. 6. Il persuada de même aux citoyens de Patras de relier leur ville à la mer par de longs murs. Quelqu'un ayant dit aux gens de Patras : «Les Athéniens vous avaleront.» — «Peut-être, répartit Alcibiade, mais petit à petit et en commençant par les pieds, tandis que les Lacédémoniens vous avaleront par la tête et d'une seule bouchée.»

Même information chez Thucydide (V.52, 2=564) qui ne mentionne pas, toutefois, cette anecdote; celle-ci reflète bien l'intention athénienne d'annexer la cité péloponnésienne ou, du moins, de l'atteler à son char. La construction de longs murs à Patras, comme d'ailleurs à Argos, devait fournir aux cités une fortification assez efficace pour résister aux ennemis d'Athènes (M. A. Levi, *Plutarco et il V secolo* [Milano-Varese, 1955] 207) mais les Patrèens avaient, à juste titre, des craintes qu'une alliance volontaire, au début, aboutisse par la suite à un contrôle plus étroit de leur système politique et de leur liberté d'action; les alliés d'Athènes étaient, pratiquement, devenus des satellites dès l'instant où la grande cité adopta dans sa politique étrangère une ligne clairement anti-spartiate; les Patrèens savaient aussi que toute défection était sérieusement punie (P.J. Fliess, *Thucydides and the Politics of Bipolarity* [Nashville, 1966] 87 sq.). Sur les relations de l'Achaïe et de Patras, en particulier, pendant la guerre du Péloponnèse, voir également Paus. VII.6, 4=230; cf. J. de Romilly, *Thucydide et l'impérialisme athénien* (Paris, 1947) 169 n. 3.

407. Séjour de Cratésipolis à Patras
Plut., *Demetr.* IX, 5-7[5]

307 av. J.-C.

Πυθόμενος δὲ τὴν Ἀλεξάνδρου τοῦ Πολυπέρχοντος γενομένην γυναῖκα Κρατησίπολιν ἐν Πάτραις διατρίβουσαν οὐκ ἂν ἀηδῶς γενέσθαι μετ' αὐτοῦ, περιβόητον οὖσαν ἐπὶ κάλλει, καταλιπὼν τὴν δύναμιν ἐν τῇ Μεγαρικῇ προῆλθεν εὐζώνους τινὰς ἔχων σὺν αὐτῷ. 6. καὶ τοῦτοις πάλιν ἀποστρέψας ἀπεσκήνωσε χωρὶς ὑπὲρ τοῦ λαθεῖν τὴν γυναῖκα συνελθοῦσαν αὐτῷ. Τοῦτό τινες αἰσθόμενοι τῶν πολεμίων ἐξαίφνης κατέδραμον ἐπ' αὐτόν. 7. Ὁ δὲ φοβηθεὶς καὶ λαβὼν χλαμύδιον εὐτελὲς δρόμῳ φεύγων ἐξέφυγεν, ὀλίγου δεήσας αἰσχίστην ἄλωσιν ἐξ ἀκρασίας ἄλῳναι. Τὴν δὲ σκηπὴν μετὰ τῶν χρημάτων ὄχοντο λαβόντες οἱ πολέμιοι.

Là, ayant appris que Cratésipolis, veuve d'Alexandre, fils de Polyperchon, qui séjournait à Patras, ne serait pas fâchée de le rencontrer, comme elle était d'une beauté célèbre, il laissa son armée en Mégare et se mit en route avec quelques soldats des troupes légères, 6. puis il les éloigna et fit dresser sa tente à distance pour que la femme pût venir à lui sans être aperçue. Mais quelques ennemis, informés de ce rendez-vous, fondirent soudain sur lui. 7. Effrayé, il saisit une petite chlamyde quelconque et s'enfuit à toutes jambes; peu s'en fallut qu'à cause du dérèglement de ses mœurs il ne fût

fait prisonnier de la manière la plus honteuse. Les ennemis emportèrent sa tente avec tout ce qui s'y trouvait.

Cratésipolis était la femme d'Alexandre, fils de Polyperchon lui-même; après l'assassinat de son mari, en 315 av. J.-C., alors qu'il luttait pour assurer le contrôle du Péloponnèse pour son père, elle prit en main la direction des affaires et se comporta de façon remarquable comme chef d'armée (voir également Diod. XIX, 67; cf. G.H. Macurdy, «The Political Activities and the Names of Cratesipolis», *AJPh* 50 [1929] 273-278 et *id.*, *Hellenistic Queens* [Baltimore, 1932] 6; Anna Simonetti Agostinetti, «Presenze Femminili nei libri XVIII-XX della biblioteca storica di Diodoro Siculo», *Acme* 1 [1988] 31-39, particulièrement, p. 36-37).

Il a été remarqué que la distance entre Patras et Mégare est très longue et donc difficile à couvrir même si Démétrios voulait rendre hommage à une beauté célèbre; c'est pour cette raison qu'on a proposé de corriger Πάτραις en Παγαῖς. Bien que ce témoignage de Plutarque soit isolé, certains commentateurs pensent que cette «fugue» de Démétrios serait fort possible; cf. Beloch, *Gr. Gesch.*, IV.2. 2, 444 et le commentaire de R. Flacelière et E. Chambry dans l'édition des CUF *ad loc.*; voir également E. Manni, *Vita Demetri Poliorcetes. Introduzione, commento e appendice* (Firenze 1953) *ad loc.*; O. Andrei et R. Scudevi, *Plutarcho. Demetrio. Antonio* (Milan, 1989) *ad loc.*

408. Affaire de Pellène : Invasion étolienne et prise de Pellène
Plut., *Arat.* 31, 1-32, 6

241 av. J.-C.

Ὁ δ' Ἄρατος εὐδοκίμησε καὶ περὶ τὰς Αἰτωλικὰς πράξεις, ὅτε συμβαλεῖν μὲν αὐτοῖς πρὸ τῆς Μεγαρικῆς ὤρημένων τῶν Ἀχαιῶν, καὶ τοῦ βασιλέως τῶν Λακεδαιμονίων Ἄγιδος ἀφικομένου μετὰ δυνάμεως καὶ συνεξορμῶντος ἐπὶ τὴν μάχην τοὺς Ἀχαιοὺς, 2. ἐναντιωθεὶς καὶ πολλὰ μὲν ὄνειδη, πολλὰ δ' εἰς μαλακίαν καὶ ἀτολμίαν [καὶ] σκώμματα καὶ χλευασμὸν ὑπομείνας οὐ προήκατο τὸν τοῦ συμφέροντος λογισμὸν διὰ τὸ φαινόμενον αἰσχρὸν, ἀλλὰ παρεχώρησε τοῖς πολεμίοις ὑπερβαλοῦσι τὴν Γεράνειαν ἀμαχεί παρελθεῖν εἰς Πελοπόννησον. 3. Ὡς μὲντοι παρελθόντες ἐξαίφνης Πελλήνην κατέλαβον, οὐκέτ' ἦν ὁ αὐτὸς οὐδ' ἔμελλε διατρίβων καὶ περιμένων ἀθροισθῆναι καὶ συνελθεῖν εἰς ταῦτο πανταχόθεν τὴν δύναμιν, ἀλλ' εὐθὺς ὤρμησε μετὰ τῶν παρόντων ἐπὶ τοὺς πολεμίους ἐν τῷ κρατεῖν ἀσθενεστάτους δι' ἀταξίαν καὶ ὕβριν ὄντας. 4. Ἄμα γάρ τῳ παρελθεῖν εἰς τὴν πόλιν, οἱ μὲν στρατιῶται διασπαρέντες ἐν ταῖς οἰκίαις ἦσαν, ἐξωθούμενοι ἀλλήλους καὶ διαμαχόμενοι περὶ τῶν χρημάτων, ἠγεμόνες δὲ καὶ λοχαγοὶ τὰς γυναικας καὶ τὰς θυγατέρας τῶν Πελληνέων περιϊόντες ἠοπαζόν, καὶ τὰ κράνη τὰ αὐτῶν ἀφαιρούντες ἐκείνας περιετίθεισαν τοῦ μηδένα λαβεῖν ἄλλον, ἀλλὰ τῷ κράνει δῆλον εἶναι τὸν δεσπότην ἐκάστης. 5. Οὕτω δὲ διακειμένοι αὐτοῖς καὶ ταῦτα πράττουσιν ἐξαίφνης ὁ Ἄρατος ἐπιπεσὼν προσηγγέλθη. Καὶ γενομένης ἐκπλήξεως, οἷαν εἰκὸς ἐν ἀταξία τοιαύτη, πρὶν τὰς πύλας τοῖς Ἀχαιοῖς καὶ τὰ προάστεια συμπεσόντες ἔφευγον ἤδη νενικημένοι, καὶ κατεπίμπλασαν ἐλαυνόμενοι προτροπάδην ἀπορίας τοὺς συνισταμένους καὶ προσβοηθούοντας. 32. Ἐν τούτῳ δὲ τῷ ταράχῳ μία τῶν αἰχμαλώτων, Ἐπιγίθους ἀνδρὸς ἐνδόξου θυγάτηρ, αὐτὴ δὲ κάλλει καὶ μεγέθει σώματος εὐπρεπῆς, ἔτυχε μὲν ἐν τῷ ἱερῷ καθεζομένη τῆς Ἀρτέμιδος, οὐ κατέστησεν αὐτὴν ὁ ἐπιλεκτάρχης ἐλὼν ἑαυτῷ καὶ περιθεὶς τὴν τριλοφίαν, 2. ἄφνω δ' ἐκδραμοῦσα πρὸς τὸν θόρυβον, ὡς ἔστη πρὸ τῶν θυρῶν τοῦ ἱεροῦ καὶ κατέβλεψεν εἰς τοὺς μαχομένους ἄνωθεν ἔχουσα τὴν τριλοφίαν, αὐτοῖς τε τοῖς πολίταις θέαμα σεμνότερον ἢ κατ' ἀνθρώπον ἐφάνη, καὶ τοῖς πολεμίοις φάσμα θεῖον ὄραν δοκοῦσι φρίκην ἐνέβαλε καὶ θάμβος, ὥστε μηδένα τρέπεσθαι πρὸς ἀλκήν. 3. Αὐτοὶ δὲ Πελληνεῖς λέγουσι τὸ βρέτας τοῦ θεοῦ τὸν μὲν ἄλλον ἀποκεῖσθαι χρόνον ἄψαυστον, ὅταν δὲ κινήθην ὑπὸ τῆς ἱερείας ἐκφέρεται, μηδένα προσβλέπειν ἐναντίον, ἀλλ' ἀποτρέπεσθαι πάντας· οὐ γὰρ ἀνθρώποις μόνον ὄραμα φρικτὸν εἶναι καὶ χαλεπὸν, ἀλλὰ καὶ δένδρα ποιεῖν ἄφορα καὶ καρποὺς ἀπαμβλίσκειν δι' ὧν ἂν κομίζηται. 4. Τοῦτο δὴ τότε τὴν ἱερείαν ἐξενεγκαμένην καὶ τρέπουσαν ἀεὶ κατὰ τοὺς Αἰτωλοὺς ἀντιπρόσωπον ἔκφρονας καταστήσαι καὶ παρελέσθαι τὸν λογισμὸν. 5. Ὁ δ' Ἄρατος οὐδὲν ἐν τοῖς Ὑπομνήμασιν εἶρηκε τοιοῦτον, ἀλλὰ φησι τρεψάμενος τοὺς Αἰτωλοὺς καὶ φεύγουσι συνεισπεσὼν εἰς τὴν πόλιν ἐξελάσαι κατὰ κράτος, ἑπτακοσίους δ' ἀποκτείνει. 6. Τὸ δ' ἔργον ἐν τοῖς μεγίστοις διεβοήθη, καὶ Τιμάνθης ὁ ζωγράφος ἐποίησεν ἐμφαντικῶς τῇ διαθέσει τὴν μάχην ἔχουσαν.

Aratos se fit apprécier aussi dans ses démêlés avec les Etoliens. Les Achéens se disposaient à leur livrer bataille en avant de la Mégaride, et le roi des Lacédémoniens, Agis, qui était venu les rejoindre avec une armée les excitait vivement au combat. 2. Aratos s'y opposa et supporta de ce fait mille

injures, mille plaisanteries et railleries sur sa mollesse et son manque d'audace, mais la crainte de passer pour lâche ne lui fit pas abandonner ce qu'il considérait comme l'intérêt, et il laissa les ennemis franchir sans coup férir la Géranie et pénétrer dans le Péloponnèse. 3. Mais lorsqu'ils se furent au passage emparés brusquement de Pellène, il ne resta plus le même et, sans perdre un instant, sans attendre que ses troupes fussent rassemblées en venant de tout côté et concentrées au même endroit, il s'élança aussitôt, avec ce qu'il avait de soldats sous la main, sur les ennemis, alors très affaiblis par un succès qui les avait rendus indisciplinés et présomptueux. 4. En effet, à peine entrés dans la ville, les hommes s'étaient dispersés dans les maisons, se bousculant les uns les autres et se disputant le butin. Les officiers et les chefs de compagnies, courant partout, enlevaient les femmes et les filles des Pelléniens, et, ôtant leurs casques, les leur mettaient sur la tête, pour que personne d'autre ne les prît et que l'on reconnût au casque le maître de chacune. 5. Comme ils étaient ainsi occupés et se livraient à ces violences, soudain la nouvelle se répandit qu'Aratos fondait sur eux. Saisis de panique, ainsi qu'il est naturel dans un pareil désordre, avant même que tous fussent avertis du danger, les premiers qui rencontrèrent les Achéens aux portes de la ville et dans les faubourgs, s'enfuirent, déjà vaincus, et, dans leur débandade, jetèrent l'épouvante et le désarroi parmi ceux qui se ralliaient pour les secourir.

32. Au milieu de ce tumulte, l'une des prisonnières, fille d'Epigéthès, un homme en vue, et remarquable elle-même par sa beauté et sa haute taille, se trouvait assise dans le sanctuaire d'Artémis, où l'avait placée le chef d'un corps d'élite, qui l'avait prise pour lui et l'avait coiffée de son casque à triple aigrette. 2. Le bruit la fit soudain courir vers l'extérieur, et, debout devant la porte du sanctuaire, elle regarda d'en haut les combattants avec la tête surmontée de ses trois panaches. Ses concitoyens eux-mêmes crurent voir en elle une figure d'une majesté surhumaine; quant aux ennemis, ils la prirent pour une apparition divine, et, pris de frisson et d'effroi, aucun d'eux ne songea plus à se défendre. 3. Les Pelléniens, eux, disent que la statue de la déesse demeure ordinairement enfermée, sans qu'on y touche, mais que, lorsque la prêtresse la déplace et la porte au dehors, personne ne la regarde en face, tout le monde détournant les yeux parce que sa vue est effrayante et dangereuse pour les hommes, et même pour les arbres, qu'elle rend stériles et dont elle fait avorter les fruits partout où on la promène. 4. Ils prétendent donc que la prêtresse la fit sortir en cette occasion et lui tourna constamment le visage du côté des Etoliens, ce qui les mit hors d'eux-mêmes et leur ôta l'entendement. 5. Mais Aratos ne rapporte rien de semblable dans ses Mémoires; il dit seulement qu'après avoir fait tourner le dos aux Etoliens et avoir pénétré dans la ville avec les fuyards, ils les en chassa de vive force et leur tua sept cents hommes. 6. Cet exploit fut célébré parmi les plus grands, et le peintre Timanthes a représenté la bataille dans un tableau tout à fait expressif.

1. Les causes de l'attaque étolienne. Sur ce passage, voir aussi Paus. II. 8, 5 sq.=*199; VII. 7, 3=234; VIII. 27, 14=356 où, par erreur, sont mentionnés le roi Agis et les Spartiates au lieu des Etoliens (Beloch, *Gr. Gesch.* IV2.1, 626 et le commentaire de Jacoby dans *FGrH* 231 F 2; cf. en général, Koster, *Plut. vit. Arati*, 90-92). La contre-attaque achéenne s'est développée autour du sanctuaire d'Artémis (son emplacement est indiqué par Paus. VII. 27, 3 et 4=340); les Etoliens étaient concentrés aux portes et dans les faubourgs de la ville (31, 5 — 32, 6). Cette scène est déplacée, par Polyæn (VIII, 59=428), autour du sanctuaire d'Athéna qu'il situe sur l'acropole (Paus. VII.27, 2 le place pourtant à l'entrée de la ville); les Pelléniens étaient campés sur la colline en face. Plutarque a préféré la version contemporaine des événements à celle de Polyæn qui lui semblait, à très juste titre, embellie et par certains points erronée.

Walbank, (*Commentary* I, 237 ad Pol. II, 44, 1; *id.*, *Aratos*, 34) considère cette invasion des Etoliens comme une réponse à la politique expansionniste d'Aratos contre leurs alliés en Arcadie; d'autres spécialistes pensent qu'elle a été produite à l'instigation d'Antigonos (cf. en général, Hammond et Walbank, *Macedonia* III, 312-313). Selon W.W. Tarn (*Antigonos Gonatas* [Oxford, 1913] 42-43) le sac de Pellène puis l'attaque contre Sparte correspondaient à la volonté étolienne de contrôler le Péloponnèse occidental et d'avoir une liaison facile avec ses anciens amis les Eléens et avec les nouvelles zones d'influence Phigalieia et Messène. (cf. D. Golan, «The Case of Pellene, Summer 241 B.C.», *Πελοποννησιακά* 8B [1981/2] *Parart.*, 49-63). Les hostilités ont pris fin en 241/0 avec une paix entre les deux ligues, plus tard convertie en alliance (voir n° suivant).

Les événements de cette invasion et ses motifs sont exposés par Flacelière, *Aitoliens*, 239-243; A.J. O. Larsen, *CPh* 70 (1975) 162-163 et plus récemment par Urban (*Ach. Bund*, 54-60 et particulièrement

p. 59 n. 578 et p. 77) qui explique l'importance de la voie Phénéos-Pellène pour la communication entre le golfe de Corinthe et l'Arcadie du nord; cette voie a été également utilisée, en 220 av. J.-C., lors de la guerre des Alliés par les Etoliens (Pol. IV.13, 5) et dans le sens inverse par Cléomène en 225 av. J.-C. (Plut. *Cleo.*17, 6).

2. *Le rôle d'Artémis Agrotéra au salut de la cité.* Les Pellénéens devaient leur salut à l'intervention d'Artémis; c'est à la suite de cet événement qu'ils appellèrent Sôtéira (*Arat.* 32, 1-4). L'intervention d'Artémis fut réalisée à un moment critique pour la survie de la cité, menacée d'une destruction complète; comme l'observe J.-Vernant (*Mortals and Immortals*, 246sq. et n. 12 : bibliographie sur Artémis et son rapport avec le combat) Artémis ne prenait pas part aux combats; son rôle était de guider les combattants ou de les sauver; elle n'entraînait en action que quand l'un des combattants violait les limites établies, soit par l'usage de la violence pendant le combat soit par le traitement des vaincus après celui-ci; Artémis est *Hégémoné* et *Sôtéira* (Farnell, *Cults* II, 576, 585-586 n. 67 et 123 : références sur les cultes d'Artémis *Hégémoné* et *Sôtéira*; Vernant, *op. cit.*, 244-250).

Le *xoanon* de la déesse ne constitue pas seulement la plus ancienne, la plus primitive figure cultuelle; elle détient une puissance dangereuse et exceptionnelle, une nature «barbare» et c'est la raison pour laquelle elle reste, normalement, enfermée; quand elle se manifeste «personne ne la regarde en face, tout le monde détournant les yeux parce que sa vue est effrayante et dangereuse pour les hommes, et même pour les arbres, qu'elle rend stériles et dont elle fait avorter les fruits partout où on la promène» (Vernant, *op. cit.*, 208sq. sur la vision salvatrice de l'idole dangereuse, voir F. Graf, *Nordionische Kulte. Religionsgeschichtliche und epigraphische Untersuchungen zu den Kulturen von Chios, Erythrai, Klazomenai und Phokaia* [Rom, 1985] 81-96).

3. *Le peintre Timanthès.* R. Flacelière et E. Chambry (CUF, *ad loc.*) pensent que le peintre Timanthès (32, 6) est sans doute identique à l'ami d'Aratos, nommé dans un passage précédent de sa biographie (12, 3); cf. également E. Pfuhl, *Malerei und Zeichnungen der Griechen* II (München, 1923) § 888-890. Pour Aratos de Sicyone, voir *FGrH* 231 F2. Aratos avait encore des descendants dans cette ville à l'époque de Plutarque (*infra*, n° 419).

409. Alliance d'Aratos avec les Etoliens
Plut., *Arat.* 33, 1

240 ou 239 av. J.-C.

Ὁὐ μὴν ἀλλὰ πολλῶν ἔθνῶν καὶ δυναστῶν ἐπὶ τοὺς Ἀχαιοὺς συνισταμένων, εὐθύς ὁ Ἄρατος ἔπραττε φιλίαν πρὸς τοὺς Αἰτωλοὺς, καὶ Πανταλέοντι τῷ πλείστον Αἰτωλῶν δυναμένῳ συνεργῶ χρησάμενος, οὐ μόνον εἰρήνην, ἀλλὰ καὶ συμμαχίαν τοῖς Ἀχαιοῖς πρὸς τοὺς Αἰτωλοὺς ἐποίησε.

Cependant, comme beaucoup de peuples et de souverains se liguaient contre les Achéens, Aratos chercha aussitôt à gagner l'amitié des Etoliens; il fut aidé en cela par Pantaléon, le plus influent d'entre eux et conclut non seulement la paix, mais encore une alliance entre Achéens et Etoliens.

Sur les rapports d'Aratos avec l'Étolie, voir Flacelière, *Aitoliens*, 241 sqq. La date de cette alliance (240 ou 239 av. J.-C.) est incertaine. Plutarque (*Arat.* 33, 1-2; cf. Koster, *Plut. vit. Arati, ad loc.*) fait la liaison entre la paix et l'alliance mais il semble que la seconde ait été conclue plus tard, après l'introduction de Démétrios en Macédoine (voir aussi Pol. II. 44, 1; cf. Flacelière, *op. cit.*, 246 et surtout J.A.O. Larsen, «The Aetolian-Achaean Alliance of ca 238-220 B.C.», *CPh* 70 [1975] 159-172). Cette alliance a provoqué la guerre «démétrique» entre le nouveau roi et ses deux anciens ennemis agissant ensemble. Cf. en général, J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder in Griechenland, Bausteine zu einer antiken Kriegsgeschichte* I (Berlin, 1903) 199-277; Hammond et Walbank, *Macedonia* III, 322; plus précisément en ce qui concerne l'attitude achéenne pendant cette guerre, voir Urban, *Ach. Bund*, 63-96; G. Marasco, «La politica achea nel Peloponneso durante la guerra demetriatica», *Atene e Roma* 25 (1980) 113-122.

A. Guerre de Cléomènes (228-222) : Expéditions en Arcadie et en Achaïe

410. Bataille de Mantinea : retrait des Achéens à Aigion
Plut., *Arat.* 37, 4-5

227/6 av. J.-C.

Οἱ δ' ἄλλοι φεύγοντες εἰς τὴν φάλαγγα καὶ συνταράξαντες τοὺς ὀπλίτας ὅλον τὸ στράτευμα τῆς ἡττῆς ἐνέπλησαν. 5. Αἰτίαν δὲ μεγάλην ὁ Ἄρατος ἔλαβε δόξας προέσθαι τὸν Λυδιάδην· καὶ βιασθεῖς

ἐψηφίσαντο μὴ διδόναι χρήματ' αὐτῶ μηδὲ μισθοφόρους τρέφειν, ἀλλ' αὐτῶ πορίζειν, εἰ δέοιτο πολεμεῖν.

Le reste de cette cavalerie s'enfuit vers la phalange, jeta le désordre parmi les hoplites et entraîna ainsi l'armée entière dans sa défaite. 5. Aratos, vivement critiqué parce qu'il paraissait avoir abandonné Lydiadas, fut contraint par les Achéens, qui se retiraient en colère, de les suivre à Aigion; là, s'étant formés en assemblée, ils décrétèrent qu'ils ne lui fourniraient plus d'argent et cesseraient de pourvoir à l'entretien de ses mercenaires, et que, s'il voulait continuer la guerre, ce serait à ses frais.

Le retrait des forces achéennes a été réalisé après la défaite à Mantinea (mai ou juin 226 av. J.-C.). Ἐκεῖ (sc. Aigion) δὲ συνελθόντες ἐψηφίσαντο μὴ διδόναι χρήματ' αὐτῶ μηδὲ μισθοφόρους τρέφειν : cette assemblée date de septembre de 227 av. J.-C. (Beloch, *Gr. Gesch.* IV².1, 704 et n. 1; cf. Walbank, *Aratos*, 84 et 194; Koster, *Plut. vit. Arati*, 100). Sur Aigion, capitale fédérale des Achéens, voir *Plut., Arat.* 37, 4-5 et surtout le commentaire ad *Liv. XXXVIII.* 30, 1-5=175.

411. Bataille d'Hécatombaion en Dymaia
Plut., Cleo. 14, 1-5 [2]

automne 226 av. J.C.

Πρῶτον μὲν οὖν οἱ Μαντινεῖς αὐτὸν ἐπηγάγοντο· καὶ νύκτωρ εἰς τὴν πόλιν παρεισπεσόντι τὴν φρουρὰν τὴν Ἀχαιῶν συνεκβαλόντες ἐνεχείρισαν αὐτούς. Ὁ δὲ καὶ τοὺς νόμους αὐτοῖς καὶ τὴν πολιτείαν ἀποδοῦς, αὐθημερὸν ἀπῆλθεν εἰς Τεγέαν. 2. Ὀλίγω δ' ὕστερον ἐκπεριελθὼν δι' Ἀρκαδίας κατέβαινεν ἐπὶ τὰς Ἀχαϊκὰς Φαρὰς, βουλόμενος ἢ μάχην θέσθαι πρὸς τοὺς Ἀχαιοὺς ἢ διαβάλλειν τὸν Ἄρατον ὡς ἀποδιδράσκοντα καὶ προίεμενον αὐτῶ τὴν χώραν. 3. Ἐστρατήγει μὲν γὰρ Ὑπερβατᾶς τότε, τοῦ δ' Ἀράτου τὸ πᾶν ἦν κράτος ἐν τοῖς Ἀχαιοῖς. 4. Ἐξεληθόντων δὲ πανδημῆι τῶν Ἀχαιῶν καὶ στρατοπεδευσασμένων ἐν Δύμαις περὶ τὸ Ἐκατόμβαιον, ἐπελθὼν ὁ Κλεομένης ἔδοξε μὲν οὐ καλῶς ἐν μέσῳ τῆς τε Δυμῶν πόλεως, πολεμίας οὐσης, καὶ τοῦ στρατεύματος τῶν Ἀχαιῶν αὐλίσασθαι. 5. τολμηρῶς δὲ προκαλούμενος τοὺς Ἀχαιοὺς ἠνάγκασε συμβαλεῖν, καὶ νικήσας κατὰ κράτος καὶ τρεψάμενος τὴν φάλαγγα, πολλοὺς μὲν ἐν τῇ μάχῃ διέφθειρεν αὐτῶν, πολλῶν δὲ καὶ ζώντων Ἀχαιῶν ἐκυρίευσεν· ἐπελθὼν δὲ Λασιῶνι καὶ τῶν Ἀχαιῶν τοὺς φρουροῦντας ἐξέλασας, ἀπέδωκεν Ἠλείοις τὴν πόλιν.

Les Mantinéens furent les premiers qui l'appelèrent à eux. Il se jeta de nuit, à l'improviste, dans leur ville; les habitants l'aiderent à chasser la garnison achéenne et se remirent entre ses mains. Il leur rendit leurs lois et leur constitution, et, le jour même, marcha sur Tégée. 2. Peu de temps après, faisant un détour à travers l'Arcadie, il descendit à Pharai d'Achaïe, dans le dessein soit de livrer bataille aux Achéens, soit de discréditer Aratos, si celui-ci se dérobait et lui abandonnait le pays. 3. En effet, si Hyperbatas était alors stratège, Aratos n'en détenait pas moins tout le pouvoir en Achaïe. 4. Les Achéens firent une sortie en masse et campèrent sur le territoire de Dymé, près de l'Hécatombaion. Cléomène survint, et il parut être en mauvaise posture pour bivouaquer entre la ville ennemie de Dymé et l'armée des Achéens, 5. mais il provoqua hardiment ceux-ci et les obligea à combattre. Il les vainquit de vive force, mit leur phalange en déroute, leur tua beaucoup de monde dans la bataille et fit un grand nombre de prisonniers. De là, il marcha sur Lasion, en expulsa la garnison achéenne et rendit cette ville aux Eléens.

N.C. 14, 2 : Φαρὰς (Φεράς, Fuhr). Lasion à la fin du texte résulte d'une correction car les mss de Plutarque portent Λάγγωνι; cf. Aymard, *Premiers rapports*, 29 n.12.

Pour le commentaire de ce passage, voir en général, Marasco, *Commento* II, 468-469. Sur la même bataille, voir *Pol.* II. 51, 2-4=*434; *Paus.* II. 9, 1-2=200; VII.7, 3=234; *Plut., Arat.* 39, 1=412; sur l'emplacement hypothétique d'Hécatombaion, voir *Paus.* II.9, 1-2=200 et sur le sens du mot, *Str.* VIII.4, 11.

412. Conséquences de la défaite à Mantinée et à Hécatombaion
Plut. Arat. 39, 1-4 [4]

226 av. J.-C.

Ἀπέβαλον δ' οὖν οἱ Ἀχαιοὶ τὴν Μαντινείαν, πάλιν ἐλόντος αὐτὴν τοῦ Κλεομένου, καὶ μάχῃ μεγάλη περὶ τὸ Ἐκατόμβαιον ἠττηθέντες οὕτω κατεπλάγησαν ὥστε πέμπειν εὐθὺς ἐφ' ἡγεμονία τὸν Κλεομένη καλοῦντες εἰς Ἄργος. 2. Ὁ δ' Ἄρατος ὡς ἤσθετο βαδίζοντα καὶ περὶ Λέρναν ὄντα μετὰ τῆς δυνάμεως, φοβηθεὶς ἀπέστειλε πρέσβεις τοὺς ἀξιούντας ὡς παρὰ φίλους καὶ συμμάχους αὐτὸν ἦκειν μετὰ τριακοσίων· εἰ δ' ἀπιστεῖ, λαβεῖν ὀμήρους. 3. Ταῦθ' ὕβριν εἶναι καὶ χλευασμὸν αὐτοῦ

ἦκειν μετὰ τριακοσίων· εἰ δ' ἀπιστεῖ, λαβεῖν ὀμήρους. 3. Ταῦθ' ὕβριν εἶναι καὶ χλευασμὸν αὐτοῦ φήσας ὁ Κλεομένης ἀνέζειυξεν, ἐπιστολὴν γράψας τοῖς Ἀχαιοῖς ἐγκλήματα πολλὰ κατὰ τοῦ Ἀράτου καὶ διαβολὰς ἔχουσαν. Ἐγράφε δὲ κάκεινος ἐπιστολὰς κατὰ τοῦ Κλεομένου· καὶ ἐφέροντο λοιδορίαι καὶ βλασφημίαι μέγροι γάμων καὶ γυναικῶν ἀλλήλους κακῶς λεγόντων. 4. Ἐκ τούτου κήρυκα πέμψας ὁ Κλεομένης πόλεμον προεροῦντα τοῖς Ἀχαιοῖς, μικροῦ μὲν ἔλαθε τὴν Σικυωνίων πόλιν ἀρπάσας διὰ προδοσίας, ἔγγυθεν δ' ἀποτραπείς Πελλήνη προσέβαλε καὶ τοῦ στρατηγοῦ τῶν Ἀχαιῶν ἐκπεσόντος ἔσχε τὴν πόλιν. Ὀλίγω δ' ὕστερον καὶ Φενεὸν ἔλαβε καὶ Πεντέλειον.

Quoi qu'il en soit, les Achéens perdirent Mantinée, que Cléomène leur reprit, puis, vaincus dans une grande bataille près de l'Hécatombaion, ils furent si désespérés qu'ils envoyèrent aussitôt inviter Cléomène à venir à Argos pour prendre le commandement. 2. Mais lorsqu'Aratos apprit qu'il arrivait et approchait de Lerne avec son armée, sa frayeur fut telle qu'il lui adressa des ambassadeurs pour le prier de venir avec trois cents hommes seulement, comme chez des amis et alliés, et, s'il se méfiait, de recevoir des otages. 3. Cléomène répondit que c'était là l'outrager et se moquer de lui, puis il s'en retourna et écrivit aux Achéens une lettre pleine de reproches et d'invectives contre Aratos. Celui-ci, à son tour, écrivit des lettres contre Cléomène. Les injures et les mauvais propos étaient tels, de part et d'autre, qu'ils allaient jusqu'à diffamer leurs mariages et leurs femmes. 4. Après quoi, Cléomène envoya aux Achéens un héraut pour leur déclarer la guerre, et il fut sur le point de leur enlever Sicyone grâce à une trahison, mais, après s'être approché, il s'en détourna et se jeta sur Pellène, dont il s'empara, le général des Achéens s'étant enfui. Peu après il prit aussi Phénéos et Pentéléion.

1. *Tentative de rapprochement avec Cléomène après Hécatombaion.* καὶ μάχη μεγάλη περὶ τὸ Ἐκατόμβαιον ἠττηθέντες οὕτω κατεπλάγησαν ὥστε πέμπειν εὐθύς ἐφ' ἡγεμονία τὸν Κλεομένην καλοῦντες εἰς Ἄργος. Le héraut en question fut envoyé «non pas à Argos mais à Aigion comme le dit Aratos» (Cleo. 17, 4). On trouvera toute la littérature concernant ces négociations chez Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 504.

2. *Prise de Pellène.* Pour la prise de Pellène, voir aussi Cleo.17, 6=413 et Pol. II. 52,1-2=435. Phénéos se trouve en Arcadie, au S.-O. de Pellène (Paus. VIII.15, 5=353). Sur ces événements, voir Aymard, *Assemblées*, 311 sqq. La défaite et la crise, à l'intérieur de la ligue, ont précipité le rapprochement macédonno-achéen; voir Urban, *Ach. Bund*, 141-159; Flacelière, *Aitoliens*, 251sq; Karl-Wilhelm Welwei, *RhM* 10 (1967) 310-311; cf. aussi Plut., *Arat.* 37, 4-5. La date de la prise de Mantinée et de la bataille d'Hécatombaion a été proposée par Beloch, *Gr. Gesch.* IV2.1, 705.

413. Reprise des hostilités : prise de Pellène par Cléomène
Plut., Cleo. 17, 4-6

225 av. J.-C.

Γράψας δὲ περὶ τούτων ἐπιστολὴν πρὸς τοὺς Ἀχαιοὺς, ἧς ἦν τὸ πλεῖστον Ἀράτου κατηγορία, πολλὰ δὲ καὶ τοῦ Ἀράτου λοιδορήσαντος αὐτὸν πρὸς τὸ πλῆθος, ἀνέζειυξε διὰ ταχέων καὶ κήρυκα πόλεμον προεροῦντα τοῖς Ἀχαιοῖς ἐπεμψεν, οὐκ εἰς Ἄργος, ἀλλ' εἰς Αἴγιον, ὡς φησὶν Ἀράτος, ὅπως φθάσῃ τὴν παρασκευὴν αὐτῶν. 5. Ἐγεγόνει δὲ κίνημα τῶν Ἀχαιῶν, καὶ πρὸς ἀπόστασιν ὤρμησαν αἱ πόλεις, τῶν μὲν δήμων νομὴν τε χώρας καὶ χρεῶν ἀποκοπὰς ἐλπιδόντων, τῶν δὲ πρώτων πολλαχοῦ βαρυνομένων τὸν Ἀρατον, ἐνίων δὲ καὶ δι' ὀργῆς ἐχόντων ὡς ἐπάγοντα τῇ Πελοποννήσῳ Μακεδόνας. 6. Διὸ τούτοις ἐπαρθεῖς ὁ Κλεομένης εἰς Ἀχαιῶν ἐνέβαλε· καὶ πρώτον μὲν εἶλε Πελλήνην ἐξαπίνης ἐπιπεσὼν καὶ τοὺς φρουροῦντας ἐξέβαλε [μετὰ] τῶν Ἀχαιῶν μετὰ δὲ ταῦτα Φενεὸν προσηγάγετο καὶ Πεντέλειον.

Il (Cléomène) écrivit là-dessus aux Achéens une lettre remplie surtout d'accusations contre Aratos, qui, de son côté, l'accabla d'injures devant le peuple. Puis Cléomène décampa rapidement et envoya un héraut déclarer la guerre aux Achéens, non pas à Argos, mais à Aigion, comme le dit Aratos, afin de devancer leurs préparatifs. 5. Une grande agitation s'était produite parmi les Achéens, et les villes songeaient à faire défection, parce que les gens du peuple avaient espéré le partage des terres et l'abolition des dettes, et que les notables, en beaucoup d'endroits, ne supportaient Aratos qu'avec impatience, quelques-uns même avec colère en voyant qu'il appelait les Macédoniens dans le Péloponnèse. 6. Exalté par ces nouvelles, Cléomène se jeta sur l'Achaïe; il prit d'abord Pellène qu'il attaqua à l'improviste et en chassa la garnison achéenne, puis il s'attacha Phénéos et Pentéléion.

La prise de Pellène (cf. Plut. *Arat.* 39, 6=*412) était très importante, du point de vue stratégique, car cette cité permettait de contrôler le corridor arcadien menant au golfe de Corinthe (Walbank, *Aratos*, 96); elle divisait en deux le territoire achéen, rendant très difficile le transport des forces militaires en isolant Argos et Corinthe contre lesquelles devait porter l'attaque décisive (Marasco, *Commento* II, 489). W.W. Tarn (*CAH* VII, 757) considérait que Pellène prenait sa revanche sur Aratos pour l'avoir sacrifiée aux Etoliens en 241 av. J.-C. Pentéleion (cf. aussi *Arat.* 39, 6) qui ne figure pas chez Polybe (II. 52, 1-2=435) est, d'après les éd. de CUF, sans doute une place forte dans les montagnes aux environs de Pellène, aux confins de l'Achaïe et du territoire de Sicyone (*RE* XIX.1 [1937] col. 533, s.v. Penteleion); sur Phénéos, voir *RE* XIX.2 (1938) col. 1963.

Ἐγεγόνει δὲ κίνημα τῶν Ἀχαιῶν, καὶ πρὸς ἀπόστασιν ὤρμησαν αἱ πόλεις, τῶν μὲν δήμων νομῆν τε χώρας καὶ χρεῶν ἀποκοπὰς ἐλπιδάτων : sur la nature du régime achéen, voir en dernier lieu Lehmann, *Untersuchungen*, Excurs II : 378-385; sur les causes de l'intervention précipitée de Cléomène, voir Marasco, *Commento* II, 486-489.

414. Les Achéens font appel aux Macédoniens

été de 225/4? av. J.-C.

Plut. *Arat.*, 42, 1-2

Οἱ μὲν Ἀχαιοὶ συνελληθότες εἰς Αἴγιον ἐκεῖ τὸν Ἄρατον ἐκάλουν, ἦν δὲ κίνδυνος τοῦ Κλεομένους πρὸς τῇ πόλει στρατοπεδεύοντος διελεῖν. Καὶ κατείχον οἱ πολῖται δεόμενοι καὶ προήσασθαι τὸ σῶμα τῶν πολεμίων ἐγγὺς ὄντων οὐ φάσκοντες· ἐξηρῶντο δ' αὐτοῦ καὶ γυναῖκες ἦδη καὶ παῖδες ὡσπερ πατρὸς κοινού καὶ σωτῆρος περιεχόμενοι καὶ δακρύνοντες. 2. Οὐ μὴν ἀλλὰ θαρρύνας καὶ παραμυθησάμενος αὐτοὺς ἐξίππευσεν ἐπὶ τὴν θάλατταν, ἔχων δέκα φίλους καὶ τὸν υἱὸν ἤδη νεανίαν ὄντα· καὶ παρορμούντων ἐκεῖ πλοίων ἐπιβάντες εἰς Αἴγιον παρεκομίσθησαν ἐπὶ τὴν ἐκκλησίαν, ἐν ἧ καλεῖν τὸν Ἀντίγονον ἐψηφίσαντο καὶ παραδιδόναι τὸν Ἀκροκόρινθον.

Les Achéens se réunirent à Aigion et y appelèrent Aratos. Mais, comme Cléomène campait devant Sicyone, il ne pouvait faire ce trajet sans danger, et les citoyens cherchaient à le retenir par leurs prières en disant qu'ils ne le laisseraient pas exposer sa personne quand les ennemis étaient si proches. Même les femmes et les enfants le serraient alors dans leurs bras en pleurant sans vouloir le lâcher, lui, leur père commun et leur sauveur. 2. Aratos les rassura et les reconforta, puis il partit à cheval vers la mer avec dix de ses amis et son fils qui était déjà un jeune homme. Il y avait là des vaisseaux au mouillage; ils embarquèrent et se firent transporter à Aigion, où se tenait l'assemblée. On y résolut d'appeler Antigone et de lui livrer l'Acrocorinthe.

La crainte de l'expansion de Cléomène et la faiblesse de la ligue pour y faire face poussèrent Aratos et les Achéens à faire appel à la Macédoine. Cette alliance achéo-macédonienne est connue par plusieurs sources littéraires, réunies par Schmitt, *Staatsverträge* III, 209-212 n° 506. A la suite de cette décision de l'assemblée achéenne à Aigion, Antigone prit possession de l'Acrocorinthe et alla à la réunion achéenne à Aigion où il fut proclamé *hégémōn* de la nouvelle ligue (voir commentaire *ad* Pol. II.54, 1-4=436). Sur ce passage, voir en général Koster, *Plut. vit. Arati*, 108.

415. Aratos allié de la Macédoine

225/4 av. J.-C.

Plut., *Cleo.* 16, 6-7 [6]

Τὸν δ' ἄφ' Ἡρακλέους γεγονότα καὶ βασιλεύοντα Σπαρτιατῶν καὶ τὴν πάτριον πολιτείαν, ὡσπερ ἁρμονίαν ἐκλελυμένην, ἀνακρούμενον αὐθις ἐπὶ τὸν σῶφρονα καὶ Δῶριον ἐκείνον τοῦ Λυκούργου νόμον καὶ βίον, οὐκ ἤξιον Σικυωνίων ἡγεμόνα καὶ Τριταίων γράφεσθαι. 7. φεύγων δὲ τὴν μάζαν καὶ τὸν τριβῶνα καί, τὸ δεινότατον ὦν κατηγορεῖ Κλεομένους, ἀναίρεσιν πλοῦτου καὶ πενίας ἐπανόρθωσιν, διαδήματι καὶ πορφύρα καὶ Μακεδονικοῖς καὶ σατραπικοῖς προστάγμασιν ὑπέροψε μετὰ τῆς Ἀχαιῆς αὐτόν, ἵνα μὴ Κλεομένει ποιεῖν δοκῇ τὸ προσταττόμενον, Ἀντιγόνοια θύων καὶ παιᾶνας ἄδων αὐτὸς ἐστεφανωμένος εἰς ἄνθρωπον ὑπὸ φθόγης κατασηπόμενον.

Tandis que ce roi de Sparte, descendant d'Héraclès, qui réaccordait, comme une harmonie relâchée, la constitution des ancêtres en vue de la ramener à cette sage législation et à cette fameuse discipline dorienne de Lycurgue, Aratos ne le jugea pas digne du titre de chef des Sicyoniens et des Tritéens. 7. Par aversion pour le pain d'orge et le manteau grossier, et, ce qui était son pire grief contre Cléomène, pour la suppression de la richesse et la réhabilitation de la pauvreté, il se prosterna avec l'Achaïe devant le diadème et la pourpre, devant les ordres des Macédoniens et des satrapes pour ne point

paraître obéir à ceux de Cléomène; Aratos célébrait les fêtes en l'honneur d'Antigone, chantait des péans et se couronnait de fleurs pour un homme consumé par la phtisie.

Cf. *FGrH* 231 F4. L'alliance avec la Macédoine ne devint effective qu'au cours de l'année 225/4 av. J.-C. Sur cette alliance, voir Walbank, *Aratos*, 94-95; Will, *Monde hellénistique* I, 340 et surtout ci-dessus p. 34.

(Ἄρατος) οὐκ ἤξιον Σικυωνίων ἡγεμόνα καὶ Τριταίων γράφεσθαι : Sicyone, illustre certes, mais de moindre importance que Sparte, et Tritaia, cité plutôt insignifiante (citée également chez *Arat.* 11, 1=416 comme le modèle d'une petite cité d'Achaïe), sont mentionnées ici comme exemples pour démontrer l'aspiration légitime spartiate à l'hégémonie; cf. Marasco, *Commento* II, 480-482.

416. Dymé et Tritaia exemples de petites cités achéennes

Plut., *Arat.* 11,1

Ὁ δ' Ἄρατος, ἐπεὶ κατέμυξε τοῖς Ἀχαιοῖς ἑαυτὸν καὶ τὴν πόλιν, ἐν τοῖς ἱππεῦσι στρατευόμενος ἠγαπάτο δι' εὐπειθειαν ὑπὸ τῶν ἀρχόντων, ὅτι, καίπερ συμβολὰς τῷ κοινῷ μεγάλας δεδωκώς τὴν ἑαυτοῦ δόξαν καὶ τὴν τῆς πατρίδος δύναμιν, ὡς ἐνὶ τῶν ἐπιτυχόντων χρῆσθαι παρεῖχεν αὐτῷ τὸν αἰεὶ στρατηγούντα τῶν Ἀχαιῶν, εἴτε Δυμαῖος, εἴτε Τριταεὺς, εἴτε μικροτέρας τινὸς ὧν τύχοι πόλεως.

Après s'être associé, lui et sa ville, aux Achéens, Aratos sert dans la cavalerie et il se fit aimer des chefs par sa docilité : bien qu'il eût apporté à la cause commune de grandes contributions par le don de sa renommée personnelle et de la puissance de sa patrie, il se mit comme le dernier des soldats à la disposition de celui qui était successivement stratège des Achéens, soit qu'il fût de Dymé, de Tritaia ou de toute autre ville encore plus petite.

Cf. Koster, *Plut. vit. Arati*, 58.

B. Guerre des Alliés (220-217)

417. Préliminaires : pillage du territoire de Patras

221/0 av. J.-C.

Plut., *Arat.* 47, 1-2

Τελευτήσαντος δ' Ἀντιγόνου, καταφρονήσαντες Αἰτωλοὶ τῶν Ἀχαιῶν διὰ τὴν ῥαθυμίαν (ἐθισθέντες γὰρ ἀλλοτρίαις σφίξεσθαι χερσὶ καὶ τοῖς Μακεδόνων ὅπλοις αὐτοὺς ὑπεσταλκότες ἐν ἀργίᾳ πολλῇ καὶ ἀταξίᾳ διήγον) ἐπέθεντο τοῖς κατὰ Πελοπόννησον πράγμασι 2 καὶ τὴν μὲν Πατρέων καὶ Δυμαίων λεηλασίαν ὁδοῦ πάρεργον ἐποιήσαντο, τὴν δὲ Μεσσήνην ἐμβαλόντες ἐπόρθουν.

Après la mort d'Antigone, les Étoliens qui méprisaient les Achéens à cause de leur insouciance (ils les voyaient habitués à recevoir leur salut des mains d'autrui, à se retirer à l'abri des armes des Macédoniens et à vivre dans l'oisiveté et l'indiscipline), s'ingérèrent dans les affaires du Péloponnèse. 2. Ils pillèrent au passage Patrai et Dymé, et envahirent la Messénie qu'ils ravagèrent.

C'est la première attaque étolienne en Achaïe; pour l'insouciance des Achéens, en ce qui concerne la préparation militaire après la chute de Cléomène, lire Polybe (IV. 7, 6-7). L'historien (IV. 6, 9=438) nomme Patrai, Pharai et Tritaia alors que dans les chapitres 7, 2=439 et 25, 4=442 cette dernière cité est omise. Δυμαίων chez Plutarque résulte d'une correction; (cf. CUF *ad loc.*, [NC] 238). La mort d'Antigonos est placée au cours de l'été de l'an 221 av. J.-C.; cf. Koster, *Plut. vit. Arati*, 116-117.

418. Mort d'Aratos

213/2 av. J.-C.

Plut., *Arat.* 53, 1-2

Οὕτω δ' αὐτοῦ τελευτήσαντος ἐν Αἰγίῳ τὸ ἐπτακαιδέκατον στρατηγούντος, καὶ τῶν Ἀχαιῶν φιλοτιμουμένων ἐκεῖ γενέσθαι ταφὰς καὶ μνήματα πρέποντα τῷ βίῳ τοῦ ἀνδρός, Σικυῶνιοι συμφορὰν ἐποιοῦντο μὴ παρ' αὐτοῖς τεθῆναι τὸ σῶμα. 2. καὶ τοὺς μὲν Ἀχαιοὺς ἔπεισαν ἐπιφέρειν, νόμου δ' ὄντος ἀρχαίου μηδένα θάπτεσθαι τειχῶν ἐντός, ἰσχυρᾶς τε τῷ νόμῳ δεισιδαιμονίας προσούσης, ἔπεμψαν εἰς Δελφοὺς ὑπὲρ τούτων ἐρησόμενοι τὴν Πυθίαν.

C'est ainsi qu'il mourut à Aigion, alors qu'il était stratège pour la dix-septième fois. Si les Achéens ambitionnaient de l'enterrer là et d'y élever un monument digne de la vie de ce grand homme, les Sicyoniens regardaient comme un malheur que son corps ne fût pas déposé chez eux. 2. Ils persuadèrent les Achéens de le leur remettre, mais il existait une loi antique, fortifiée encore d'une peur superstitieuse, qui interdisait d'ensevelir personne à l'intérieur des murs; ils envoyèrent donc à Delphes consulter sur ce point la Pythie.

Cf. en général, Koster, *Plut. vit. Arati*, 127-128. Pour certains historiens (cf. Walbank, *Aratos*, 157 et 175) cette stratégie d'Aratos aurait été la seizième et non la dix-septième; Plutarque (*Arat.* 35, 7 et commentaire in CUFad loc. et [NC], 234) s'est trompé une autre fois en comptant les stratégies d'Aratos. Pour cet événement, voir également Phot., *Bibl.* [245] 399a 22-31 [27]=376A; Walbank, *Aratos*, 157; M. Holleaux, *CAH VIII* (1970) 123.

419. Descendants d'Aratos à Pellène au temps de Plutarque
Plut., *Arat.*, 54, 8.

Τὸ δ' Ἀράτου γένος ἐν τῇ Σικυῶνι καὶ τῇ Πελλήνῃ καθ' ἡμᾶς.
La descendance d'Aratos subsiste encore de nos jours à Sicyone et à Pellène.

Cf. en général, Koster, *Plut. vit. Arati*, 131.

420. Guerre d'Antiochos : M. Porcius Cato en Achaïe 192/1 av. J.-C.
Plut., *Cat. Ma.*, 12, 3-4[4]

Εὐπρεπῆ δὲ τοῦ πολέμου ποιησάμενος αἰτίαν τοὺς Ἑλληνας ἐλευθεροῦν, οὐδὲν δεομένους, ἀλλὰ καὶ ἐλευθέρους καὶ αὐτονόμους χάριτι Ῥωμαίων ἀπὸ Φιλίππου καὶ Μακεδόνων νεωστὶ γεγονότας, διέβη μετὰ δυνάμεως. Καὶ σάλον εὐθύς ἡ Ἑλλάς εἶχε καὶ μετέωρος ἦν ἐλπίσι διαφθειρομένη βασιλικαῖς ὑπὸ τῶν δημαγωγῶν. 4 Ἐπεμπεν οὖν πρεσβείας ὁ Μάνιος ἐπὶ τὰς πόλεις. Καὶ τὰ μὲν πλεῖστα τῶν νεωτεριζόντων Τίτος Φλαμίνιος ἔσχεν ἄνευ ταραχῆς καὶ κατεπράυνεν, ὡς ἐν τοῖς περὶ ἐκείνου γέγραπται, Κάτων δὲ Κορινθίους καὶ Πατρεῖς, ἔτι δ' Αἰγιεῖς παρεστήσατο.

Le prétexte spécieux qu'il (Antiochos) avait mis en avant pour engager la guerre était l'affranchissement des Grecs, qui n'en avaient nul besoin, étant devenus récemment libres et indépendants de Philippe et de la Macédoine, grâce aux Romains. Il passa en Grèce avec son armée. Ce pays fut aussitôt dans une agitation extrême, les esprits étant exaltés et trompés par les espérances que les démagogues plaçaient dans le roi. 4 Alors Manius (Acilius) envoya des ambassades aux cités, et Titus Flamininus, comme il est écrit dans sa biographie, retint hors des troubles et apaisa la plupart de ceux qui étaient partisans d'une révolution. Caton, de son côté, gagna les habitants de Corinthe, de Patras et d'Aigion.

Flamininus se trouvait de nouveau en Grèce, depuis 192 av. J.-C., pour sonder les intentions des Grecs et les encourager à la fidélité à l'égard des Romains. Selon Tite-Live (XXXV, 50) c'est lui-même qui a réussi à garder les Achéens fidèles aux Romains (voir M. Feyel, «T. Quinctius Flamininus, Philippe et les Achéens», *REG* 56 [1943] 235sqq).

Philopoemen donna, avant l'éclatement de cette guerre, un gage de fidélité à Rome en persuadant les Achéens de repousser les offres d'Antiochos qui était soutenu par un parti influent dans les cités de Patras, Aigion et Corinthe. Afin d'établir un nouvel équilibre dans cette région, à l'avantage de Rome, Caton visita les cités achéennes de la côte et, peut-être, à l'occasion d'une autre mission les cités continentales (cf. Dubois, *Ligues*, 77; pour les événements de cette période, voir Aymard, *Premiers rapports*, 180sqq; Holleaux, *Études V.* 2, 365-371).

Aymard (*op. cit.*, 328-329, où il discute la date de cet événement) trouve difficile que Caton ait pu venir à Athènes avant la bataille des Thermopyles et que peut-être Plutarque «exagère, en cette affaire, le rôle de Caton» mais il n'y a aucune raison de changer l'ordre des cités, mentionnées par Plutarque, pour démontrer, comme le fait Aymard (*op. cit.*, 329 n. 25), que Caton venait d'Italie et qu'il visitait les cités qui se trouvaient sur sa route maritime (cf. Errington, *Philopoemen*, 118 et notes).

421. Installation des pirates par Pompée à Dymé
Plut., *Pomp.* 28, 6-7 [7]

67 av. J.-C.

Ἐνίοις μὲν οὖν αἱ μικραὶ καὶ ὑπέρομοι τῶν Κιλικίων πόλεις ἐδέξαντο καὶ κατέμιξαν ἑαυταῖς χώραν προσλαβοῦσαι, τὴν δὲ Σολίων ἠρημωμένην ἔναγχος ὑπὸ Τιγράνου τοῦ Ἀρμενίων βασιλέως ἀναλαβῶν ἰδρυσε πολλὰς ἐν αὐτῇ. 7. τοῖς δὲ πολλοῖς οἰκητήριον ἔδωκε Δύμην τὴν Ἀχαΐδα, χηρεύουσαν ἀνδρῶν τότε, γῆν δὲ πολλὴν καὶ ἀγαθὴν ἔχουσαν.

Les bourgades à demi désertes de la Cilicie en accueillirent un certain nombre et se les assimilèrent après avoir reçu un territoire plus grand. Soles venait d'être dépeuplée par Tigrane, roi d'Arménie; Pompée la releva et y établit beaucoup de pirates. 7. Le plus grand nombre reçut comme résidence une ville d'Achaïe, Dymé, qui était alors vide d'habitants et qui avait une campagne vaste et fertile.

Cf. aussi App., *Mithr.*, 96=40 (où Dymé est également mentionnée) et Dio Cass. XXXVI. 37, 6. Pour l'installation des pirates à Dymé, voir aussi Str. XIV.3, 6=539.

422. Destruction du temple d'Héraclès à Patras avant Actium
Plut., *Ant.*, 60, 2-6

32/31 av. J.-C.

Σημεῖα δὲ πρὸ τοῦ πολέμου τάδε γενέσθαι λέγεται. Πείσαιρα μὲν, Ἀντωνίου πόλις κληρουχία, ὤκισμένη παρὰ τὸν Ἀδριαν, χασμάτων ὑπορραγόντων κατεπόθη. 3. Τῶν δὲ περὶ Ἄλβαν Ἀντωνίου λιθίνων ἀνδριάντων ἑνὸς ἰδρῶς ἀνεπίδυνεν ἡμέρας πολλὰς, ἀποματτόντων τινῶν οὐ παυόμενος. 4. Ἐν δὲ Πάτραις διατρίβοντος αὐτοῦ κεραινοῖς ἐνεπρόθη τὸ Ἡράκλειον καὶ τῆς Ἀθήνησι γιγαντομαχίας ὑπὸ πνευμάτων ὁ Διόνυσος ἐκσεισθεὶς εἰς τὸ θέατρον κατηνέχθη. 5. προσωκείου δ' ἑαυτὸν Ἀντώνιος Ἡρακλεῖ κατὰ γένος καὶ Διονύσω κατὰ τὸν τοῦ βίου ζῆλον, ὥσπερ εἴρηται, Διόνυσος νέος προσαγορευόμενος. 6. Ἡ δ' αὐτὴ θύελλα καὶ τοὺς Εὐμένους καὶ Ἀττάλου κολοσσοὺς ἐπιγεγραμμένους Ἀντωνίου Ἀθήνησιν ἐμπεσοῦσα μόνους ἐκ πολλῶν ἀνέτρεψε.

On dit qu'avant la guerre se produisirent les présages suivants. La ville de Pisaure, colonie fondée par Antoine sur les bords de l'Adriatique, fut engloutie dans une déchirure de la terre. 3. A Albe, une de ses statues de marbre fut pendant plusieurs jours couverte d'une sueur que l'on s'efforça en vain d'essuyer. 4. Pendant qu'Antoine séjournait à Patras, la foudre mit le feu au sanctuaire d'Héraclès, et, à Athènes, la statue de Dionysos fut arrachée de la Gigantomachie par un tourbillon de vent et tomba sur le théâtre : 5. or Antoine rapportait l'origine de sa race à Héraclès, et, se proposant d'imiter dans la conduite de sa vie Dionysos, comme je l'ai dit, se faisait appeler le Nouveau Dionysos. 6. Le même ouragan, tombant à Athènes sur les colosses d'Eumène et d'Attale, sur lesquels était inscrit le nom d'Antoine, les renversa seuls entre plusieurs autres.

Ἐν δὲ Πάτραις διατρίβοντος αὐτοῦ κεραινοῖς ἐνεπρόθη τὸ Ἡράκλειον. Antoine est arrivé à Patras, en provenance de Corfou, au début de novembre de l'an 32 av. J.-C., afin d'y installer les quartiers d'hiver de son armée (Dio Cass. L.9. 2-3=99; cf. J. Kromayer, *Hermes* 33 [1898] 43-44; H. Bengtson, *Marcus Antonius Triumvir und Herrscher des Orients* [München, 1977] 226-227); c'est pendant ce séjour que fut brûlé par la foudre, selon Plutarque, l'Héracléion de la cité (cf. général, R. Scuteri, *Commento a Plutarcho. Vita di Antonio* [Firenze, 1984] 98-99; C.B. R. Pelling, *Plutarch. Life of Antony* [Cambridge, 1988] *ad loc.*). Sur Hercule-Antoine, voir Plut. *Ant.* 4, 2; 36, 7; cf. R. Anderson, «Heracles and his Successors», *HSCPh* 39 (1928) 7-58.

LXIX. Julius POLLUX gram. (IIe s. ap. J.-C.)

423. Les concours de Pellène et les manteaux en laine
Poll. VII, 67

Αἱ δὲ Πελληνικαὶ χλαῖναι ἦσαν εὐδόκιμοι ὥς καὶ τοῖς νικῶσιν ἀθληταῖς δίδοσθαι.

LXX. POLYAENUS *Macedo rhet. (Ile s. ap. J.-C.)***424. La cité de Sicyone et sa porte vers Pellène**Polyaen., *Strateg.* IV, 7, 3

Δημήτριος ἀδοκίτως προσπεσεῖν τῇ Σικυῶνι βουλόμενος ἀνεχώρησεν εἰς Κεγχρεάς κακεῖ διέτριβεν ἡμέραις πλείοσι προσέχων ἡδοναῖς καὶ τρυφαῖς. ὀπηνίκα δὲ πόρρω τῆς ὑπονοίας ἐγένοντο Σικυῶνιοι, τὸ μὲν ξενικὸν μετὰ Διοδώρου νυκτὸς ἔταξε προσβαλεῖν κατὰ τὰς ἐπὶ Πελλήνην πόλιν πύλας, τὸ δὲ ναυτικὸν τοῖς λιμέσιν ἐπιφαίνεσθαι, τὸ δὲ ὀπλιτικὸν αὐτὸς ἤγαγεν ἐπὶ τὴν πόλιν, ὥστε πανταχόθεν τὰς προσβολὰς ποιησάμενος τῆς πόλεως ἐκράτησεν.

Sur l'expédition de Démétrius Poliorcète en Péloponnèse, voir Diod. XX. 102, 2 sqq. et en ce qui concerne plus particulièrement l'Achaïe, Diod. XX.103, 4=113 avec commentaire et références bibliographiques.

425. La bataille navale de Panormos

été de 429 av. J.-C.

Polyaen., *Strateg.* VI, 23

Κορινθιοὶ Συρακουσίοις βοήθειαν πέμποντες, μαθόντες εἴκοσι ναῦς Ἀττικὰς περὶ Ναύπακτον ἐφορμῆν παραφυλαττούσας, πληρώσαντες εἴκοσι καὶ πέντε τριήρεις, ταύταις μὲν ἐν Πανόρμῳ τῆς Ἀχαΐας ἀνθρώρουν ἀντικρῦ τῶν Ἀττικῶν. τούτων δὲ παραφυλαττόντων ἀλλήλους ὀγκάδες μεστὰὶ Κορινθίων ὀπλιτῶν ἀπῆραν ἐκ Πελοποννήσου σύμμαχοι Συρακουσίοις, Ἀθηναῖοι δὲ προσεῖχον ταῖς ἀνθορούσαις τριήρεσιν.

Sur les mêmes événements, voir Thuc. II. 83, 3; 84, 3-5; 86, 1-6=559-561; cf. également II. 92, 1-5=562 où on trouvera d'autres références sur Panormos.

426. Les causes de la destruction d'Héliké

373 av. J.-C.

Polyaen., *Strateg.* VIII, 46

Θεμιστῶ Κρίθωνος Οἰανθίου θυγάτηρ. ταύτης ἦρα Φρικोधῆμου τοῦ τυράννου παῖς Φίλων. ὁ τύραννος ἐξίτηι πρὸς γάμον τὴν κόρην. ὁ πατὴρ ἀντέλεγεν. ὁ τύραννος τοὺς υἱοὺς τοῦ Κρίθωνος ἀποσπάσας ἐν ὄψει τοῦ πατρὸς καὶ τῆς μητρὸς παρέβαλε θηρίοις πεινώσι, τὴν δὲ κόρην ἀποσπάσας ἐπετέλει τὸν γάμον. Θεμιστῶ διὰ τὴν ἀνάγκην ὑποκρινάμενη ξίφος εἰσεκόμισεν ὑπὸ τῷ χιτωνίσκῳ καὶ τὸν νυμφίον καθεύδοντα ἐν τῷ θαλάμῳ παρακλίνασα τὸν τράχηλον εὐκόλως ἀπέσφαξεν, ὡς μηδὲ φωνὴν τοῦ φονευομένου γενέσθαι. ταῦτα δὲ πάντα νύκτωρ λαθοῦσα, πάλιν ἐπὶ θάλασσαν κατελθοῦσα, ἀκάτιον εὐροῦσα, πνεύματος ἐπιτυχοῦσα, τὸ ἀπόγειον ἐκλύσασα, μόνη ἀναχθεῖσα κατέπλευσεν εἰς Ἐλικὴν πόλιν τῆς Ἀχαΐας, ἐνθα Ποσειδῶνος ἱερὸν ἅγιον ἦν· τούτῳ προσέφυγεν ἰκέτις. Φρικόδημος τὸν ἕτερον τῶν υἱῶν, ἀδελφὸν τοῦ φονευθέντος, Ἡρακῶντα, ἐπεμψεν ἐξαιτήσοντα παρὰ τῶν Ἐλικέων τὴν κόρην. οἱ μὲν δὲ ἐξέδωκαν, ἐπεὶ δὲ ἀνήχθησαν, χειμῶν μέγας ἐξέωσε τὸ σκάφος ἐπὶ τὸ Ῥίον τῆς Ἀχαΐας· οὗ προσορμισαμένοι ἐπεφάνησαν ἡμιολία δύο Ἀκαρνάνων ἐχθρῶς ἐχόντων πρὸς τὸν τύραννον, οἱ τὸ σκάφος ἐξαψάμενοι κατήγον ἐς Ἀκαρνανίαν. Τὸ πλῆθος τῶν Ἀκαρνάνων μαθόντες τὰ πεπραγμένα οἰκτεῖρουσι τὴν κόρην καὶ τὸν Ἡρακῶντα δῆσαντες αὐτῇ παρέδωκαν. Ὁ τύραννος πρὸς αὐτὴν ὑπὲρ τοῦ παιδός, ἡ δὲ, εἰ τοὺς γονεάς ἀπολάβοι, τότε ἀποδώσειν τὸν υἱὸν ἐπηγγείλατο. Φρικόδημος πιστεύσας ἐξέπεμψεν αὐτῇ τοὺς γονεάς, οἱ δὲ Ἀκαρνᾶνες οὐδὲν ἔλαττον τὸν Ἡρακῶντα αἰκισάμενοι πικρῶς ἀπέκτειναν. τὸν δὲ Φρικόδημον οὐ μετὰ πολλὰς ἡμέρας οἱ πολῖται διέφθειραν. οἱ δὲ τὴν Ἐλικὴν οἰκοῦντες οὐκ εἰς μακρὰν κατεπόθησαν αὐτοῖ τε καὶ ἡ πόλις, τῆς μὲν γῆς σεισθείσης, τοῦ δὲ πελάγους ἐπικλύσαντος. ἔδοξε τὸ μήνυμα γενέσθαι τοῦ Ποσειδῶνος, ὅτι τὴν ἰκέτιν αὐτοῦ παρθένον τοῖς πολεμίοις ἐξέδωκαν.

Les traditions sur le même événement, conservées par Diodore (XV. 48, 1-49, 4=supra, n° 109) et Strabon (VIII.7, 2=528), sont différentes.

427. Fondation de Pallène par les PellénéensPolyaen., *Stratag.* VII, 47

Πελληνεῖς ἀναπλέοντες ἐκ Τροίας κατέσχον εἰς τὴν Φλέγραν. αἰχμάλωτοι Τρωιάδες τῶν

Ἑλλήνων ἐπὶ γῆν ἀποβάτων οὐ φέρουσαι τὴν ἄλην τὰς ναῦς κατέπρησαν. ἔπειθεν τὰς αἰχμαλώτους Αἰθία (Αἰθίλλα FHG 26 F 1 c. 13) Πριάμου ἀδελφή. οἱ δὲ Ἕλληνες ἀπορία σκαφῶν κατελάβοντο τὴν νῦν καλουμένην Σκιώνην καὶ πόλιν οἰκίσαντες τὴν χώραν ἀντὶ Φλέγρας Παλλήνην προσηγόρευσαν.

Cf. commentaire de ce passage *in FGrH 70* (Ephoros) F34 (où sont citées et commentées toutes les références relatives à l'événement).

428. Attaque étolienne contre Pellène
Polyaen., *Strateg.* VIII, 59.

241 av. J.-C.

Αἰτωλοὶ Πελληνεῦσιν ἐπεστράτευσον. πρὸ τῆς Πελλήνης ὄχθος ἐστὶν ὑψηλὸς ἀντικρὺ τῆς ἀκροπόλεως, ἐφ' ὃν οἱ Πελληνεῖς συνελθόντες ὠπλιζόντο. τῆς Ἀθηνᾶς ἰέρεια κατὰ τι νόμιμον ἐκείνης τῆς ἡμέρας πανοπλίαν ἔχουσα καὶ τρίλοφον κράνος, ἡ καλλίστη καὶ μεγίστη τῶν παρθένων, ἀπὸ τῆς ἀκροπόλεως ἀπέβλεπεν ἐς τὸ πλῆθος τῶν ὀπλιζομένων πολιτῶν. Αἰτωλοὶ παρθένον ὠπλισμένην ἐκ τοῦ ἱεροῦ τῆς Ἀθηνᾶς προελθοῦσαν ἰδόντες αὐτὴν τὴν Ἀθηνᾶν σύμμαχον ἦκειν Πελληνεῦσι νομίσαντες ἀνέστρεψαν, Πελληνεῖς δὲ ἐπιδιώξαντες οὐκ ὀλίγους Αἰτωλῶν ἔκτειναν.

Cf. Nilsson, *Gr. Feste*, 365; sur les événements de cette guerre, voir Pol. IV. 8, 4=432 et Plut. *Arat.* 31, 1-5=408.

LXXI. POLYBIUS historicus (IIe s. av. J.-C.)

429. Le sanctuaire de Zeus Hamarios en Grande Grèce
Pol. II.39, 6

Παρακαλέσαντες γὰρ σφᾶς καὶ συμφρονήσαντες Κροτωνιάται, Συβαρίται, Καυλωνιάται, πρῶτον μὲν ἀπέδειξαν Διὸς Ἀμαρίου κοινὸν ἱερόν καὶ τόπον, ἐν ᾧ τὰς τε συνόδους καὶ τὰ διαβούλια συνετέλουν, δεύτερον τοὺς ἔθισμοὺς καὶ νόμους ἐκλαβόντες τοὺς τῶν Ἀχαιῶν ἐπεβάλοντο χρῆσθαι καὶ διοικεῖν κατὰ τούτους τὴν πολιτείαν.

Les villes de Crotone, Sybaris et Caulonia s'invitèrent entre elles et s'entendirent, d'abord pour fonder un sanctuaire commun de Zeus Homarios, endroit où avaient lieu les réunions fédérales et les conseils, en second lieu pour adopter les coutumes et la législation achéennes en décidant de s'y conformer dans leur administration.

L'emplacement d'Homarion en Italie du sud nous est inconnu, alors que nous savons que les assemblées de la confédération achéenne, en Grèce, se tenaient dans l'enceinte de Zeus Homarios à Aigion (Str. VIII.7, 3=592. 2; Liv. XXXVIII. 30, 2=*175). Sur l'emplacement hypothétique de ce dernier sanctuaire, voir commentaire *ad* Paus. VII. 24, 2-3=*305.

430. Liste des cités membres de la confédération achéenne
Pol. II. 41,1-15

IIIe s. av. J. C.

Ἰολυμπιάς μὲν ἦν εἰκοστὴ καὶ τετάρτη πρὸς ταῖς ἑκατόν, ὅτε Πατρεῖς ἤρξαντο συμφρονεῖν καὶ Δυμᾶιοι, 2 καιροὶ δὲ καθ' οὓς Πτολεμαῖος ὁ Λάγου καὶ Λυσιμάχος, ἔτι δὲ Σέλευκος καὶ Πτολεμαῖος ὁ κεραννὸς μετέλλαξαν τὸν βίον· πάντες γὰρ οὗτοι περὶ τὴν προειρημένην ὀλυμπιάδα τὸ ζῆν ἐξέλιπον. 3 Τοὺς μὲν οὖν ἀνώτερον τούτων χρόνους τοιαύτη τις ἦν ἡ περὶ τὸ προειρημένον ἔθνος διάθεσις. 4 Ἀπὸ γὰρ Τισαμενοῦ βασιλευθέντες, ὃς ἦν Ὀρέστου μὲν υἱός, κατὰ δὲ τὴν τῶν Ἡρακλειδῶν κάθοδον ἐκπεσῶν τῆς Σπάρτης κατέσχε τοὺς περὶ Ἀχαιῶν τόπους, 5 ἀπὸ τούτου κατὰ τὸ συνεχές καὶ κατὰ τὸ γένος ἕως Ὠγύγου βασιλευθέντες, μετὰ ταῦτα δυσαρεστήσαντες τοῖς τοῦ προειρημένου παισὶν ἐπὶ τῷ μὴ νομίμως ἀλλὰ δεσποτικῶς αὐτῶν ἄρχειν, μετέστησαν εἰς δημοκρατίαν τὴν πολιτείαν. 6 Λοιπὸν ἤδη τοὺς ἐξῆς χρόνους μέχρι τῆς Ἀλεξάνδρου καὶ Φιλίππου δυναστείας ἄλλοτε μὲν ἄλλως ἐχώρει τὰ πράγματα· αὐτοῖς κατὰ τὰς περιστάσεις, τό γε μὴ κοινὸν πολίτευμα, καθάπερ εἰρήκαμεν, ἐν δημοκρατία συνέχειν ἐπειρῶντο. 7 Τοῦτο δ' ἦν ἐκ δώδεκα πόλεων, ἃς ἔτι καὶ νῦν συμβαίνει διαμένειν, πλὴν Ὠλένου καὶ Ἐλίκης τῆς πρὸ τῶν Λευκτρικῶν ὑπὸ τῆς θαλάττης καταποθείσης· 8 αὗται δ' εἰσὶν Πάτραι Δύμη Φαραὶ Τριταῖα Λεόντιον Αἰγείρα

Πελλήνη <Αἴγιον> Βούρα Καρύνεια. 9 Κατὰ δὲ τοὺς ὑστέρους μὲν τῶν κατ' Ἀλέξανδρον καιρῶν προτέρους δὲ τῆς ἄρτι ῥηθείσης ὀλυμπιάδος εἰς τοιαύτην διαφορὰν καὶ καχεξίαν ἐνέπεσον, καὶ μάλιστα διὰ τῶν ἐκ Μακεδονίας βασιλέων, ἐν ἧ συνέβη πάσας τὰς πόλεις χωρισθείσας ἀφ' αὐτῶν ἐναντίως τὸ συμφέρον ἄγειν ἀλλήλαις. 10 Ἐξ οὗ συνέπεσε τὰς μὲν ἐμφροῦρους αὐτῶν γενέσθαι διὰ τε Δημητρίου καὶ Κασσάνδρου καὶ μετὰ ταῦτα δι' Ἀντιγόνου τοῦ Γονατᾶ, τὰς δὲ καὶ τυραννεῖσθαι πλείστους γὰρ δὴ μονάρχους οὗτος ἐμφυτεῦσαι δοκεῖ τοῖς Ἕλλησι. 11 Περὶ δὲ τὴν εἰκοστὴν καὶ τετάρτην ὀλυμπιάδα πρὸς ταῖς ἑκατόν, καθάπερ ἐπάνω προεῖπον, αὐθις ἤρξαντο μετανοήσαντες συμφρονεῖν· ταῦτα δ' ἦν κατὰ τὴν Πύρρου διάβασιν εἰς Ἴταλίαν. 12 Καὶ πρῶτοι μὲν συνέστησαν Δυμαῖοι Πατρεῖς Τριταεῖς Φαραεῖς· διόπερ οὐδὲ στήλην ὑπάρχειν συμβαίνει τῶν πολέων τούτων περὶ τῆς συμπολιτείας· 13 μετὰ δὲ ταῦτα μάλιστα πάσας ἔπει πέμπτω τὴν φρουρὰν ἐκβαλόντες Αἰγιεῖς μετέσχον τῆς συμπολιτείας, ἔξῃς δὲ τούτοις Βούριοι τὸν τύραννον ἀποκτείναντες, 14 ἅμα δὲ τούτοις Καρυνεῖς ἀποκατέστησαν· συνιδὼν γὰρ Ἰσέας ὁ τῆς Καρυνεῖας τότε τυραννεύων ἐκπεπτωκυῖαν μὲν ἐξ Αἰγίου τὴν φρουρὰν ἀπολωλότα δὲ τὸν ἐν τῇ Βούρα μονάρχον διὰ Μάργου καὶ τῶν Ἀχαιῶν, ἑαυτὸν δὲ πανταχόθεν ὄρων ὅσον οὐκ ἤδη πολεμηθησόμενον, 15 ἀποθέμενος τὴν ἀρχὴν καὶ λαβὼν τὰ πιστὰ παρὰ τῶν Ἀχαιῶν ὑπὲρ τῆς ἀσφαλείας προσέθηκε τὴν πόλιν πρὸς τὸ τῶν Ἀχαιῶν σύστημα.

Dans la cent vingt-quatrième olympiade [284-280], Patras et Dymé commencèrent à se fédérer, 2 au moment où moururent Ptolémée, fils de Lagos, Lysimaque, Séleucus et Ptolémée Kéraunos; car tous ces hommes terminèrent leur vie dans cette olympiade. 3 Dans les temps antérieurs voici quelle fut, à peu près, la situation politique de la nation. 4 Gouvernés par des rois depuis Tisaménos, qui était le fils d'Oreste et qui, chassé de Sparte au retour des Héraclides, occupa l'Achaïe, 5 gouvernés donc par des rois sans interruption et par la même dynastie depuis Tisaménos jusqu'à Ogygos, révoltés ensuite contre les enfants de ce dernier parce qu'ils gouvernaient dans l'illégalité et l'arbitraire, les Achéens se donnèrent au régime démocratique. 6 Dans les temps qui suivirent jusqu'au règne d'Alexandre et de Philippe, leur politique subit des variations diverses, selon les vicissitudes, mais ils essayèrent, comme je l'ai dit, de maintenir la démocratie dans le système fédéral. 7 Celui-ci comprenait douze cités, qui subsistent encore maintenant, à l'exception d'Olénos, et d'Héliké qui fut engloutie par la mer avant la bataille de Leuctres : 8 c'étaient Patras, Dymé, Pharai, Tritaia, Léontion, Aigeira, Pellène, <Aigion>, Boura et Karyneia. 9 Après l'époque d'Alexandre et avant la cent vingt-quatrième olympiade, elles sombrèrent dans une telle désunion et une telle langueur, principalement par la faute des rois de Macédoine, que toutes les cités, séparées entre elles, ne suivaient que leur intérêt en s'opposant les unes aux autres. 10 Il s'ensuivit que les unes reçurent des garnisons imposées par Démétrius, Cassandre et, après eux, par Antigone Gonatas, et que les autres subirent même des tyrans; on sait que c'est surtout le dernier qui a implanté les dictatures en Grèce. 11 Mais dans la cent vingt-quatrième olympiade, comme je l'ai dit plus haut, elles regrettèrent le passé et recommencèrent à se fédérer : c'était au moment du débarquement de Pyrrhus en Italie. 12 Les premières villes qui s'associèrent furent Dymé, Patras, Tritaia et Pharai : c'est pour cela qu'il n'existe même pas une inscription rappelant que ces villes avaient établi une union fédérale. 13 Là-dessus, environ cinq ans après, Aigion chassa sa garnison et adhéra à l'union, suivie de Boura, qui massacra son tyran. 14 En même temps, Karyneia rentra dans la fédération; car Iséas, tyran de Karyneia, voyant chassée la garnison d'Aigion et le potentat de Boura assassiné par Margos et les Achéens, se voyant lui-même sur le point d'être attaqué de tous côtés, 15 avait abdiqué le pouvoir et reçu des Achéens la garantie de sa sûreté personnelle, avant de réunir sa ville à l'organisation achéenne.

N.C. 41, 8 : Αἴγιον, omit par le cod. C. Les mss portent Κεραυνία, Κερύνεια, Καρυνία; tous les éditeurs préfèrent la leçon Καρύνεια (cf. aussi 41, 13 : Ἰσέας ὁ τῆς Καρυνεῖας).

1. *Chronologie.* La chronologie (Pol. II. 41,1-2; 41, 11; cf. aussi II. 71, 6 et Str. VIII.7, 1=527. 1), comme dans son récit sur les invasions gauloises (II, 18-34), repose sur le comput des olympiades; la date de la mort de Kéraunos, également citée, est inexacte car il mourut vraisemblablement, en 279 av. J.-C.=Ol. 125 (CUF, *ad loc.*, et *adn.*1). La date du débarquement de Pyrrhos (41, 11) semble, par contre, correcte et contemporaine de l'événement; voir Beloch, *Gr. Gesch.* IV.2.1, 249 et n. 3; *ibid.*, IV.2. 2, 371 et la discussion in Walbank, *Commentary* I, 234; *id.*, *Aratos*, 168 et en dernier lieu Errington, *Philopoemen*, 269 sqq.; *id.*, «The Chronology of Polybius' Histories, Books I and II», *JRS* 57 (1967) 96-108, particulièrement, p. 96. Selon ce dernier auteur, et contrairement au point de vue traditionnel,

Polybe n'utilise pas de façon conséquente la chronologie des olympiades dans ses deux premiers livres. Sur la date du retour des Héraclides (II. 41, 4) placée en 1069 par Éphore, voir *supra*, n° 46.

2. *Les conditions de la fondation et forme juridique de l'union.* Dans le chap. 41 Polybe présente les conditions de la fondation et de l'élargissement de la seconde confédération achéenne; l'initiative revient aux quatre cités de la partie occidentale à savoir, Dymé, Patras, Tritaia et Pharai (II. 41, 1 et 12). L'union des quatre cités de l'Achaïe occidentale semble être une des conséquences de la révolte spartiate contre Antigone (280 av. J.-C.) à laquelle s'associèrent aussi Patras, Dymé, Tritaia et Pharai (cf. Niese, *Gr. Staaten* II, 211; Tarn, *Antigonos*, 132-133). Antigone continua à garder parmi ses possessions achéennes, au moins jusqu'en 275 av. J.-C., trois cités de la partie orientale : Aigion, Boura et Kéryneia.

La forme exacte de l'union (*sympolitie* ou *isopolitie*) des quatre cités n'est pas définie dans le texte de Polybe (II. 41, 1, 12 et 15; cf. également Str. VIII.7, 3=529. 1) la dernière phrase du passage cité (II. 41, 15) prête à confusion; Walbank (*Commentary* I, 233 avec la bibliographie précédente) explique l'expression διόπερ οὐδὲ στήλην ὑπάρχειν etc. (ch. 41, 12) par le fait que les quatre cités n'entrèrent pas dans la confédération mais la formèrent et que de toute façon jusqu'à l'adhésion d'Aigion elles n'avaient pas accès au sanctuaire fédéral et ne pouvaient, par conséquent, élever une stèle; ceci a été possible, en revanche, pour les adhésions postérieures, c'est à dire celles d'Aigion, Kéryneia et Boura (Pol. II. 41,13-15; cf. Walbank, *Commentary* I, *ad loc.* et en dernier lieu Urban, *Ach. Bund*, 8 n. 23 et 9).

2a. *La syntelesia de Patras.* Il est à noter que ces quatre cités de l'Achaïe occidentale (Patras, Dymé, Pharai et Tritaia; voir Pol. IV. 59, 1 sqq.=444. 1; V.94, 1=457; XXXVIII.16, 4=466; XL 3, 4; voir également, Paus. VII. 11, 3 et 15, 2) formèrent une *syntelesia*; le contingent militaire de cette unité territoriale (cf. Ul. Kahrstedt, *RE* IV A.2 [1932] col. 1456-1457, s.v. συντέλεια, συντελεῖς) était sous les ordres d'un *hypostrategos* (Pol. IV.59, 2=444. 1; V, 94, 1=457; XXXVIII.18, 2; XXXVIII.16, 4-9=466; sur cette magistrature mal connue, voir Larsen, *Federal States*, 497 n. 3; *id.*, *CPh* 66.2 [1971] 84 sqq.). Nous ignorons s'il y avait d'autres districts achéens (*syntelesiai*); par contre nous savons qu'une organisation similaire en districts existait dans les confédérations voisines, la confédération étolienne (G. Busolt-H. Swoboda, *Griechische Staatskunde* [München, 1926; réimpr. 1972] 1513; Aymard, *Assemblées*, 91 sqq.) et la confédération béotienne (P. Salmon, «Les districts béotiens», *REA* 58 [1956] 51-70). Le caractère exact de cette subdivision de la confédération nous échappe; certains l'ont considérée comme unité qui s'interpose entre le gouvernement fédéral et la cité mais les spécialistes ne sont pas toujours d'accord sur le caractère financier ou militaire de ces districts; voir J.A.O. Larsen, *Fed. States*, 197; *id.*, *CPh* 66.2 (1971) 84-86; sur le sens de ce terme, voir W. Vischer, *Kleine Schriften* I (1877) 492-96 qui explore également le sens du mot *syntelicon*; plus particulièrement, sur le sens financier et territorial du mot, voir L. Robert, *Villes*, 393 n. 5 (avec d'autres renvois bibliographiques); on trouvera également une discussion intéressante sur *syntelesia* in Aymard, *Assemblées*, 90 n. 1 et 92 n. 1; Walbank, *Commentary* I, 624-625 et enfin Ehrhardt, *Demetrius II and Antigonos Doseon*, 297-301 : «Le tre syntelie acaiche nel 217».

3. *Date d'adhésion des cités de l'Achaïe orientale.* L'adhésion d'Aigion, accompagnée de celle de Boura et de Kéryneia, s'est réalisée cinq ans plus tard, donc vers 275 av. J.-C. (ch. 41, 14; cf. Tarn, *Antigonos*, 205; sur Iséas et Margos, tyrans respectifs des deux cités, voir Walbank, *Commentary* I, *ad loc.* et le n° suivant). Aigeira et Pellène restaient encore en dehors de la confédération; la date de leur entrée reste incertaine elle ne peut pas être en tout cas postérieure à la campagne de Pyrrhus dans le Péloponnèse en 272 av. J.-C. (Beloch, *Gr. Gesch.* IV.2.1, 371; surtout Haussoullier, *Pellana*, 157 avec d'autre renvois sur la même question). L'attitude de Léontion est moins claire. F. Bölte (*AthMitt* 50 [1925] 71-76), commentant la liste de Polybe, estimait que Léontion était une «selbständige Bundesstadt» avant Alexandre; les habitants des zones montagneuses ont dû chercher, selon lui, après le démembrement du territoire de Rhypes au IV^e s. (cf. J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 405 n. 6 et plus récemment, Urban, *Ach. Bund*, 10 et n. 1) l'appui d'un centre urbain nouveau.

4. *Liste des cités-membres.* La liste des cités de la confédération achéenne, donnée par Polybe (II. 41, 6-8) est largement discutée par Aymard (*Assemblées*, 284-287) et Walbank (*Commentary* I, 230-232 avec des remarques topographiques et bibliographiques pour chacune des cités de cette confédération). Des listes sont également données par Hérodote (I, 145=142) qui note les cités d'Aigai et

de Rhyes à la place de Léontion et Kéryneia et par Strabon (VIII. 7, 4=530; la cité de Rhyes figure dans un traité de la confédération achéenne avec Coroné qui date de la fin du IV s. av. J.-C.; voir J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 402-407 n° 18 et fig. 8; cf. *SEG* 14 [1957] 375). Pausanias (VII. 6, 1=*227) énumère les mêmes cités sauf une exception : il omet Patras en mettant à sa place Kéryneia.

5. *Les absences d'Héliké et d'Olénos*. L'absence de la liste d'Héliké (II. 41, 7) est justifiée par sa destruction complète en 373 av. J.-C.; par contre celle d'Olénos (II. 41, 7) n'est pas justifiée par Polybe. Strabon (VIII.7, 4=530. 2), qui s'en inspire, apporte une précision personnelle pour expliquer l'absence d'Olénos de la seconde confédération, la cité ayant décliné peu à peu (Paus. VII.18, 1=248. 1; cf. Urban, *Ach. Bund*, 9 n. 24-26; surtout *infra*, n° 530. 2). Cette affirmation a été mise en doute par certains savants à la suite de la découverte d'un document épigraphique, à savoir une liste des nomographes des cités de la confédération achéenne, trouvée à Epidaure (*infra*, n° 597); d'après eux, Olénos serait devenue le onzième membre de la confédération, après 272 av. J.-C. (Walbank, *Commentary I*, *ad loc.*, et III *add.*, 762 avec des renvois bibliographiques). Cette nouvelle hypothèse, s'appuyant sur une restitution fragile et, à juste titre, contestée de l'ethnique 'Ω[λένιος?], ne peut aucunement constituer une preuve de la participation de cette cité à la seconde confédération.

431. Margos de Kéryneia
Pol. II.43,1-2

255/4 av. J.-C.

Ἐἴκοσι μὲν οὖν ἔτη τὰ πρῶτα καὶ πέντε συνεπολιτεύσαντο μεθ' ἑαυτῶν αἱ προειρημένα πόλεις, γραμματέα κοινὸν ἐκ περιόδου προχειρίζόμενοι καὶ 2 δύο στρατηγοὺς. μετὰ δὲ ταῦτα πάλιν ἔδοξεν αὐτοῖς ἓνα καθιστάνειν καὶ τούτῳ πιστεύειν ὑπὲρ τῶν ὄλων. καὶ πρῶτος ἔτυχε τῆς τιμῆς ταύτης Μάργος ὁ Καρυνεύς.

Donc, pendant les vingt-cinq premières années, les villes qui viennent d'être énumérées formèrent à elles seules la fédération, élisant à tour de rôle un secrétaire fédéral et deux stratèges; 2 ensuite on décida de n'en nommer qu'un seul et de lui confier la direction suprême, et le premier qui obtint cette charge fut Margos de Karyneia.

Contrairement à Polybe, Strabon (VIII.7, 3; sur ce choix du géographe, voir Str. VIII. 7, 4) compte 20 ans pour les débuts de la confédération achéenne, à partir de 276/5, date d'adhésion d'Aigion. L'élection d'un seul stratège de la confédération achéenne avec la nomination de Margos de Kéryneia à cette fonction (Pol. II. 41, 14=430; 43, 2) doit se placer en 255/4(?); voir W. Kroll, *RE* XIV.2 (1930) col. 1709, s.v. Margos (1); Walbank, *Commentary I*, 235 : commentaire du passage avec bibliographie et en dernier lieu Urban, *Ach. Bund.*, 11-12.

432. Expulsion des Etoliens de Pellène par Aratos
Pol. IV. 8, 4

241 av. J.-C.

Ἐναργῆ δὲ τῶν τοιούτων μαρτύρια καὶ πλείω μὲν ἐκφανῆ ἴσθι τοῖς ἱστορηκόσι κατὰ μέρος περὶ τε τῆς Σικυῶνος καὶ Μαντινείας καταλήψεως καὶ περὶ τῆς Αἰτωλῶν ἐκ τῆς Πελληνέων πόλεως ἐκβολῆς, τὸ δὲ μέγιστον, περὶ τῆς ἐπ' Ἀκροκόρινθον πράξεως.

Le plus habile à monter des coups de main, des stratagèmes et surprises contre les ennemis et à les mener à bonne fin, grâce à son audace et à son endurance extraordinaires, 4 il a laissé une foule de témoignages manifestes de cette habileté et cela apparaît surtout à ceux qui ont fait des enquêtes détaillées sur la prise de Sicyone et de Mantinée ou sur l'expulsion des Étoliens de Pellène, et surtout sur l'affaire de l'Acrocorinthe.

Dans son récit sur le portrait d'Aratos (IV, ch. 8), Polybe dépeint son habileté à monter des coups de main, des stratagèmes et des surprises contre les ennemis (8, 3) et il cite, entre autres exemples, celui de l'expulsion des Etoliens de Pellène, en 241 av. J.-C. (Plut., *Arat.* 31, 1-5=*408; Polyæn. VIII. 59=428; cf. Walbank, *Commentary I*, 457).

433. Première guerre d'Illyrie
Pol. II.10, 1-7[5]

229/8 av. J.-C.

Οἱ δ' Ἰλλυριοὶ συμπαραλαβόντες Ἀκαρνάνων ναῦς κατὰ τὴν συμμαχίαν, οὐσας ἑπτὰ

καταφράκτους, ἀνταναχθέντες συνέβαλλον τοῖς τῶν Ἀχαιῶν σκάφεσιν περὶ τοὺς καλουμένους Πάξους. 2 Οἱ μὲν οὖν Ἀκαρνᾶνες καὶ τῶν Ἀχαιῶν νεῶν αἱ κατὰ τούτους ταχθεῖσαι πάρισον ἐποιοῦντο τὸν ἀγῶνα καὶ διέμενον ἀκέραιοι κατὰ τὰς συμπλοκάς, πλὴν τῶν εἰς αὐτοὺς τοὺς ἀνδρας γινομένων τραυμάτων. 3 Οἱ δ' Ἰλλυριοὶ ζεῦξαντες τοὺς παρ' αὐτῶν λέμβους ἀνὰ τέτταρας συνεπλέκοντο τοῖς πολεμίοις· καὶ τῶν μὲν ἰδίων ὀλιγώρουν, καὶ παραβάλλοντες πλαγίους συνήρουν ταῖς ἐμβολαῖς τῶν ὑπεναντίων· 4 ὅτε δὲ τρώσαντα καὶ δεθέντα κατὰ τὰς ἐμβολὰς δυσχρηστοίη τὰ τῶν ἀντιπάλων σκάφη, προσκρεμαμένων αὐτοῖς περὶ τοὺς ἐμβόλους τῶν ἐξευγμένων λέμβων, τότε ἐπιπηδῶντες ἐπὶ τὰ καταστρώματα τῶν Ἀχαιῶν νεῶν κατεκράτουν διὰ τὸ πλῆθος τῶν ἐπιβατῶν. 5 Καὶ τούτῳ τῷ τρόπῳ τεττάρων μὲν πλοίων ἐκυρίευσαν τεττηρικῶν, μίαν δὲ πενήτην σὺν αὐτοῖς τοῖς ἀνδράσιν ἐβύθισαν, ἐφ' ἧς ἐπλεῖ Μάργος ὁ Καρυνεύς, ἀνὴρ πάντα τὰ δίκαια τῷ κοινῷ τῶν Ἀχαιῶν πολιτεύματι πεποικῶς μέχρι τῆς καταστροφῆς. 6 Οἱ δὲ πρὸς τοὺς Ἀκαρνᾶνας διαγωνιζόμενοι συνιδόντες τὸ κατὰ τοὺς Ἰλλυριοὺς προτέρημα καὶ πιστεύοντες τῷ ταχυναυτεῖν, ἐπουρώσαντες ἀσφαλῶς τὴν ἀποχώρησιν εἰς τὴν οἰκείαν ἐποίησαντο. 7 Τὸ δὲ τῶν Ἰλλυριῶν πλῆθος φρονηματισθὲν ἐπὶ τῷ προτερήματι λοιπὸν ἤδη ῥαδίως ἐχρήσατο τῇ πολιορκίᾳ καὶ τεθαροηκότως.

Mais les Illyriens, renforcés de sept vaisseaux fargués acarnaniens en vertu de l'alliance, levèrent l'ancre et rencontrèrent les navires achéens près des îles Paxos. 2 Les Acarnaniens et les navires achéens qui leur faisaient face combattirent sans résultat et ne subirent aucune perte dans les abordages, mis à part les hommes blessés. 3 Les Illyriens, qui avaient attaché leurs felouques quatre par quatre, se ruèrent sur l'ennemi sans prendre souci d'eux-mêmes, favorisant même les assauts adverses en leur prêtant le flanc. 4 Et quand les navires d'en face avaient porté le coup d'éperon et qu'ils s'immobilisaient dans le choc, ils se trouvaient en difficulté, accrochés par leurs éperons aux felouques liées ensemble, les Illyriens sautaient alors sur les ponts des Achéens et s'en rendaient maîtres grâce à la supériorité du nombre. 5 De cette façon ils s'emparèrent de quatre vaisseaux du type tétrère, et coulèrent avec tout l'équipage une pentère, montée par Margos de Karyneia, un homme qui, jusqu'à sa mort, avait toujours fait son devoir envers la Confédération achéenne. 6 La division qui faisait front aux Acarnaniens, en voyant l'avantage remporté par les Illyriens, se fiant à sa vitesse de course et profitant d'un bon vent, se retira sans être inquiétée dans son pays. 7 L'armée illyrienne, enorgueillie de son succès, conduisit désormais le siège en toutes facilité et sécurité.

Les Achéens ayant répondu favorablement à la demande des Corcyréens, assiégés par les Illyriens, envoyèrent dix vaisseaux, espérant faire lever le siège (Pol. II. 9, 8-9); dans cette opération les Etoliens coopérèrent une dernière fois avec les Achéens, bien que leur alliance restait en vigueur, nominale-ment, jusqu'en 220 av. J.-C.; cf. Ehrhard, *Demetrius II and Antigonos Doseon*, 231-233. La bataille navale qui eut lieu près des îles Paxos fut malheureuse pour les Achéens; Margos de Kéryneia était le navarque de la division navale; pour la date, voir Walbank, *Commentary I*, 161 (Pol. II, 11, 1).

Sur les événements de la guerre, voir Walbank, *Commentary I*, 160-67; à la bibliographie déjà citée il faudrait maintenant ajouter, G. Walsler, «Die Ursachen des ersten römisch-illyrischen Krieges», *Historia* 2 (1953/1954) 308 sqq.; S.I. Oost, *Roman Policy in Epirus and Acarnania in the Age of the Roman Conquest of Greece* (Dallas, 1954) *passim*; N.G.L. Hammond, «Illyris, Rome and Macedon in 229-205 B.C.», *JRS* 58 (1969) 1-21. Enfin sur l'origine et la nature de la piraterie illyrienne, voir H.J. Dell, «The Origin and Nature of Illyrian Piracy», *Historia* 16 (1967) 344-358.

Nous avons ici la dernière mention, chez Polybe, de Margos; il semble qu'à la suite de son élection à la stratégie fédérale (Pol. II. 41, 14 et 43, 1-2) il fut mis à l'écart par Aratos; cf. Niese, *Gr. Staaten II*, 283; W. Kroll, *RE XIV.2* (1930) col.1709, s.v. «Margos» (1). Walbank (*Commentary I*, 161 *ad* Pol. II.10, 5) note l'existence de parallèles épigraphiques dans la dernière expression πάντα τὰ δίκαια τῷ κοινῷ... πεποικῶς.

A. Guerre Cléoméniqne

434. Invasion spartiate en Achaïe occidentale
Pol. II. 51. 2-4

début de l'été de 226 av. J.-C.

Ἐπει δὲ Πτολεμαῖος ἀπογνοῦς μὲν τὸ ἔθνος Κλεομένει χορηγεῖν ἐπεβάλλετο, βουλόμενος αὐτὸν ἐπαλεῖφειν ἐπὶ τὸν Ἀντίγονον διὰ τὸ πλείους ἐλπίδας ἔχειν ἐν τοῖς Λακεδαιμονίοις ἢ περὶ ἐν τοῖς

Ἀχαιοὺς τοῦ δύνασθαι διακατέχειν τὰς τῶν ἐν Μακεδονία βασιλέων ἐπιβολάς, 3 οἱ δ' Ἀχαιοὶ τὸ μὲν πρῶτον ἠλαττώθησαν περὶ τὸ Λύκαιον συμπλακέντες κατὰ πορείαν τῷ Κλεομένει, τὸ δὲ δεύτερον ἐκ παρατάξεως ἠττήθησαν ἐν τοῖς Λαδοκείοις καλουμένοις τῆς Μεγαλοπολίτιδος, ὅτε καὶ Λυδιάδας ἔπεσε, τὸ δὲ τρίτον ὀλοσχερῶς ἔπταισαν ἐν τῇ Δυμαίᾳ περὶ τὸ καλούμενον Ἑκατόμβιον πανδημὴν διακινδυνεύοντες, 4 τότε ἤδη τῶν πραγμάτων οὐκέτι διδόντων ἀναστροφὴν ἠνάγκαζε τὰ περισσῶτα καταφεύγειν ὁμοθυμαδὸν ἐπὶ τὸν Ἀντίγονον.

Mais comme Ptolémée, rompant avec la Confédération, avait résolu d'accorder ses subsides à Cléomène, qu'il voulait cajoler pour l'opposer à Antigone, parce qu'il fondait plus d'espoirs sur les Lacédémoniens que sur les Achéens pour contrarier la politique des rois de Macédoine; 3 comme les Achéens avaient subi une première défaite au mont Lycée en se heurtant à Cléomène au cours d'une marche, une seconde défaite en bataille rangée à Ladokeia, sur le territoire de Mégalopolis, où Lydiadas fut tué, et un troisième désastre total à l'Hécatoombaion, sur le territoire de Dymé, où toutes leurs forces étaient engagées, 4 la situation ne pouvant plus désormais se renverser, la circonstance obligeait d'avoir recours, d'un commun accord, à Antigone.

Il semble que Ptolémée III versait annuellement six talents à Aratos; c'est une mesure prise, en 251 av. J.-C., par Ptolémée Philadelphé (Pol. II.47, 2; Plut. *Arat.*, 12, 1 et 41, 5; *id. Cleo.* 19, 8; Cic. *De off.*, II, 82; Paus. II, 8, 5=*199, 2; cf. Walbank, *Commentary I*, 250 avec bibliographie; Ehrhard, *Demetrius II and Antigonos Doson*, 81, 92 et 211; en général sur les relations de la ligue avec les royaumes hellénistiques *ibid.*, 261 n. 44).

Ces événements se sont déroulés lorsque Aratos (pour la dixième fois stratège fédéral en 227/6) se retirait d'une attaque en Elide. Cf. Walbank, *Aratos*, 83-84 et *id.*, *Commentary I*, 250-251 où il discute la date et les détails de cette invasion. La bataille d'Hécatoombaion, la plus meurtrière pour les Achéens qui y participèrent πανδημὴν (II.51, 3), est placée au début de l'été 226 av. J.-C. (voir aussi Plut., *Cleo.* 14, 4-5=411; *id.*, *Arat.* 39, 1=412; Paus., II.9, 1-2=*200; VII. 7, 3=234 et les références à la bibliographie récente, citées par Walbank, *op. cit.*, 250); on trouvera des détails sur cette campagne spartiate in K.M.T. Chrimes, *Ancient Sparta* (Westport-Connecticut, 1949) 9-12.

435. Nouvelle invasion spartiate en Achaïe orientale
Pol. II. 52, 1-2

225 av. J.-C.

Ὁ δὲ Κλεομένης, καταπληξάμενος τοῖς προειρημένοις εὐτυχίμασι, λοιπὸν ἀδεῶς ἐπεπορεύετο τὰς πόλεις, ἃς μὲν πείθων, αἷς δὲ τὸν φόβον ἀνατεινόμενος. 2 προσλαβὼν δὲ τῷ τρόπῳ τούτῳ Καφυάς, Πελλήνην, Φενεόν, Ἄργος, Φλιοῦντα, Κλεωνάς, Ἐπίδαυρον, Ἑρμιόνα, Τροίζηνα, τελευταῖον Κόρινθον, αὐτὸς μὲν προσεστρατοπέδευσε τῇ τῶν Σικυωνίων πόλει, τοὺς δ' Ἀχαιοὺς ἀπέλυσε τοῦ μεγίστου προβλήματος.

Cléomène, dont les succès précédents avaient frappé de stupeur, marchait maintenant tranquillement de ville en ville, gagnant les unes par la persuasion, les autres par l'intimidation. 2 Ayant enlevé ainsi Kaphyai, Pellène, Phénéos, Argos, Phlious, Kléonai, Épidaure, Hermione, Trézène et finalement Corinthe, il vint camper en personne devant la ville de Sicyone, mais il tira les Achéens d'un très grand embarras.

Après l'échec des négociations (en été 225 av. J.-C. : Pol. II, 51, 5 cf. commentaire Walbank, *Commentary I*, 251) Cléomène déclare de nouveau la guerre et envahit, cette fois, la ville de Pellène. Cf. Walbank, *Commentary I*, 252.

436. La *symmachie* achéo-macédonienne contre Cléomène
Pol. II. 54, 1-4

224 av. J.-C.

Ὁ δ' Ἀντίγονος ἀσφαλῶς εἰς τὴν Πελοπόννησον εἰσελθὼν παρέλαβε τὸν Ἀκροκόρινθον, οὐδένα δὲ χρόνον μείνας εἶχετο τῶν προκειμένων καὶ παρῆν εἰς Ἄργος. 2 Ἐπαινέσας δὲ τοὺς Ἀργεῖους καὶ καταστησάμενος τὰ κατὰ τὴν πόλιν αἴθις ἐκ ποδὸς ἐκίνει, ποιούμενος τὴν πορείαν ὡς ἐπ' Ἀρκαδίας. Ἐκβαλὼν δὲ τὰς φρουράς ἐκ τῶν ἐποικοδομηθέντων χωρίων ὑπὸ Κλεομένουσιν κατὰ τε τὴν Αἰγῦτιν καὶ Βελμινάτιν χώραν, καὶ παραδοὺς τὰ φρούρια Μεγαλοπολίταις, ἦκε πρὸς τὴν τῶν Ἀχαιῶν σύνοδον εἰς Αἴγιον. 4 Ἀπολογισάμενος δὲ περὶ τῶν καθ' αὐτὸν καὶ χρηματίσας περὶ τῶν μελλόντων, ἔτι δὲ κατασταθεῖς ἡγεμῶν ἀπάντων τῶν συμμάχων.

Antigone pénétrant dans le Péloponnèse sans coup férir occupa l'Acrocorinthe; mais sans s'arrêter, il exploita son avantage et marcha sur Argos. 2 Il félicita les Argiens et rétablit l'ordre dans la ville, puis il reprit immédiatement sa marche et se dirigea sur l'Arcadie. 3 Lorsqu'il eut chassé les garnisons des fortins que Cléomène avait fait construire dans l'Aigyde et la Belminatide et qu'il en eut remis la garde aux Mégalopolitains, il vint à Aigion pour l'assemblée des Achéens. 4 Il rendit compte de ce qu'il avait fait, conféra sur les opérations futures et fut nommé général en chef de la coalition.

L'impuissance de la ligue à faire face à l'agressivité de Cléomène a conduit Aratos à se rapprocher de la Macédoine. Selon les conventions passées, Antigone descendit dans le sud et pénétra dans le Péloponnèse sans coup férir. Après ses premiers succès il se dirigea vers Aigion où les Achéens discutaient de leur nouvelle alliance avec la Macédoine; c'est à cette *synodos* que fut créée la *symmachie* achéo-macédonienne (voir également *supra*, Plut. *Arat.* 42, 1-2=414; cf. ci-dessus p. 34) qui fut en vigueur jusqu'en 198 av. J.-C., lorsque la confédération achéenne conclut l'alliance avec Rome (sur les relations de l'Achaïe avec la Macédoine pendant cette période, voir Ehrhard, *Demetrius II and Antigonos Dason*, 251-255). Antigone nommé ἡγεμίων ἀπάντων τῶν συμμάχων, c'est à dire président et en cas de guerre généralissime, était assisté dans ses fonctions d'un conseil composé des délégués des Etats membres (voir Pol. IV.22, 2; 25, 1). Sur ce passage, voir le commentaire de Walbank, *Commentary I*, 255-56 et Schmitt, *Staatsverträge III*, 209-212 n° 506 avec toute la littérature antérieure sur cette question.

437. Aigion à trois heures de Mégalopolis. Prise de cette cité par Cléomène
Pol II. 55, 1-3

Κατὰ δὲ τοὺς καιροὺς τούτους συνθεωρῶν ὁ Κλεομένης τὰς μὲν δυνάμεις διαφειμένας, τὸν δὲ Ἀντίγονον μετὰ τῶν μισθοφόρων ἐν Αἰγίῳ διατρίβοντα καὶ τριῶν ἡμερῶν ὁδὸν ἀφεστῶτα τῆς Μεγάλης πόλεως, 2 τὴν δὲ πόλιν ταύτην εἰδῶς δυσφύλακτον οὖσαν διὰ τὸ μέγεθος καὶ τὴν ἐρημίαν, τότε δὲ καὶ ῥαθύμως τηρουμένην διὰ τὴν Ἀντιγόνου παρουσίαν, τὸ δὲ μέγιστον, ἀπολωλότας τοὺς πλείστους τῶν ἐν ταῖς ἡλικίαις ἐν τε τῇ περὶ τὸ Λύκαιον καὶ μετὰ ταῦτα τῇ περὶ Λαδόκεια μάχῃ, 3 λαβῶν συνεργοὺς τινὰς τῶν ἐκ Μεσσηνίας φυγάδων, οἱ διατρίβοντες ἐτύγχανον ἐν τῇ Μεγάλῃ πόλει, παρεισῆλθε διὰ τούτων λάθρᾳ ἐντὸς τῶν τευχῶν.

Pendant ce temps, Cléomène observait que les troupes ennemies étaient licenciées, qu'Antigone avec ses mercenaires séjournait à Aigion et se trouvait à trois jours de marche de Mégalopolis; 2 il savait que cette ville était difficile à garder à cause de son étendue et de son sous-peuplement et qu'à ce moment-là la surveillance se faisait négligemment depuis l'arrivée d'Antigone et surtout depuis que la plupart des hommes d'âge militaire avaient été tués dans les batailles du mont Lycée et de Ladokeia; s'assurant le concours de quelque exilés Messéniens qui séjournaient à Mégalopolis, il s'introduisit grâce à eux la nuit à l'intérieur des murs sans être vu.

Après la conclusion de la *symmachie* achéo-macédonienne (automne 224 av. J.-C.) Antigone poursuivit, avec succès, ses opérations dans le Péloponnèse contre Cléomène; à l'approche de l'hiver de l'année suivante (223-222 av. J.-C.) il se rendit de nouveau à Aigion pour l'assemblée fédérale des Achéens (II. 54, 13 οὕτως ἤδη συνάπτοντος τοῦ χειμῶνος παρῆν εἰς Αἰγίον πρὸς τὴν τῶν Ἀχαιῶν σύνοδον); il renvoya en Macédoine son armée pour passer l'hiver alors qu'il continua ses conversations avec les dirigeants de la confédération. Cléomène, profitant de cette situation, prit Mégalopolis. Sur ce passage, voir Walbank, *Commentary I*, 258 et surtout W.E. Thomson, «Polybius II.55, 1 : Aigion to Megalopolis», *REA* 84 (1982) 87-94.

B. Guerre des alliés : préliminaires

438. Raid du territoire de Patras par l'armée étolienne
Pol. IV. 6, 7-10[1]

mi-avril de 220 av. J.-C.

Οἱ δὲ περὶ τὸν Δωρίμαχον καὶ Σκόπαν, παρατηρήσαντες τὸν καιρὸν, ἐν ᾧ λοιπὸς ἦν Τιμοξένω μὲν ὀλίγος ἔτι χρόνος τῆς ἀρχῆς, Ἄρατος δὲ καθίστατο μὲν εἰς τὸν ἐνιαυτὸν τὸν ἐπιόντα στρατηγὸς ὑπὸ τῶν Ἀχαιῶν, οὐπω δὲ ἐμέλλε τὴν ἀρχὴν ἔξειν, 8 συναθροίσαντες πανδημεὶ τοὺς Αἰτωλοὺς ἐπὶ τὸ Ῥίον, καὶ παρασκευασάμενοι πορθμεῖα καὶ τὰς Κεφαλλήνων ἐτοιμάσαντες ναῦς, διεβίβασαν

τοὺς ἄνδρας εἰς Πελοπόννησον καὶ προῆγον ἐπὶ τὴν Μεσσηνίαν. 9 Ποιοῦμενοι δὲ τὴν πορείαν διὰ τῆς Πατρέων καὶ Φαραιέων καὶ Τριταϊέων χώρας ὑπεκρίνοντο μὲν βούλεσθαι μηδὲν ἀδίκημα ποιεῖν εἰς τοὺς Ἀχαιοὺς, 10 οὐ δυναμένου δὲ τοῦ πλῆθους ἀπέχεσθαι τῆς χώρας διὰ τὴν πρὸς τὰς ὠφελείας ἀκρασίαν κακοποιοῦντες αὐτὴν καὶ λυμαινόμενοι διήεσαν, μέχρι παρεγενήθησαν εἰς τὴν Φιγάλειαν.

Mais Dorimachos et Skopas guettaient le moment où il ne resterait plus à Timoxène que quelques jours de magistrature et où Aratos, désigné par les Achéens comme stratège pour l'année suivante, ne serait pas encore entré en charge. 8 Mobilisant les Étoliens à Rhion, à l'aide de vaisseaux équipés par eux-mêmes ou préparés par les Céphalléniens, ils firent passer leurs hommes dans le Péloponnèse et marchèrent sur la Messénie. 9 Faisant route à travers le territoire de Patras, de Pharai et de Tritée, ils faisaient semblant de ne vouloir aucun mal aux Achéens; 10 mais la troupe, incapable de se détourner du butin, ne put résister à l'attrait du pays : ils le traversèrent en multipliant les rapines et la dévastation jusqu'au moment où ils atteignirent Phigalie.

N.C. Πατρέων (IV, 9) résulte d'une correction de Dindorf, les codd. donnent πατραιέων.

Rhion se trouve à une distance de 5 milles, au N.-O de Patras (cf. Pol. XII.12a,1-3; Paus. VII.22, 10=288. 1); Pharai et Tritaia étaient des villes de l'intérieur; pour leur emplacement exact, voir *supra*, n° 275. 1 et 282. 2 (les indications données dans l'édition CUF, *ad loc* et *adn.* 2, sont erronées). Les événements sont présentés par Walbank, *Commentary* I, 454-455. La date de ce raid (cf. également Plut., *Arat.*, 47=417) est discutée par Aymard, *Assemblées*, 253 n. 6. Ces raids vont devenir réguliers tout au long de la guerre sociale (voir n° suivants). Les trésors, enfouis pendant cette période, sont en quelque sorte la mémoire de ces incursions répétées en Achaïe (M. Thomson, *Hesperia* 8 [1939] 118).

439. Plaintes des Pharéens et des Patrèens
Pol. IV.7,1-5[2-3]

mai 220 av. J.-C.

Οἱ δ' Ἀχαιοί, καθηκούσης αὐτοῖς ἐκ τῶν νόμων συνόδου κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον, ἦγον εἰς Αἴγιον. 2 Συνελθόντες δ' εἰς τὴν ἐκκλησίαν, καὶ τῶν τε Πατρέων καὶ Φαραιέων ἀπολογιζομένων τὰ γεγονότα περὶ τὴν χώραν αὐτῶν ἀδικήματα κατὰ τὴν τῶν Αἰτωλῶν δίοδον, τῶν τε Μεσσηνίων παρόντων κατὰ πρεσβείαν καὶ δεομένων σφίσι βοηθεῖν ἀδικουμένοις καὶ παρασπονδουμένοις, 3 διακούσαντες τῶν λεγομένων καὶ συναγανακτοῦντες μὲν τοῖς Πατρεῦσιν καὶ Φαραιεῦσιν, συμπάσχοντες δὲ ταῖς τῶν Μεσσηνίων ἀτυχίαις, 4 μάλιστα δὲ νομίζοντες εἶναι δεινὸν εἰ μήτε συγχωρήσαντος τοῖς Αἰτωλοῖς μηδενὸς τὴν δίοδον, μήτε καθάπαξ ἐπιβαλόμενοι παρατεῖσθαι, κατετόλμησαν ἐπιβῆναι στρατοπέδῳ τῆς Ἀχαιῆς παρὰ τὰς συνθήκας, 5 ἐπὶ πᾶσι τούτοις παροξυνθέντες ἐψηφίσαντο βοηθεῖν τοῖς Μεσσηνίοις καὶ συνάγειν τὸν στρατηγὸν τοὺς Ἀχαιοὺς ἐν τοῖς ὄπλοις, ὃ δ' ἂν τοῖς συνελθοῦσι βουλευομένοις δόξη, τοῦτ' εἶναι κύριον.

La date fixée par les lois pour leur assemblée générale étant arrivée, les Achéens vinrent à Aigion. 2 L'assemblée réunie, les habitants de Patras et de Pharai vinrent se plaindre des attentats commis sur leur territoire lors du passage des Étoliens et les Messéniens avaient envoyé une ambassade pour réclamer du secours à cause des attentats et des violations dont ils étaient victimes. 3 Toutes ces plaintes furent écoutées. Les Achéens s'associèrent à l'indignation des habitants de Patras et de Pharéens et compatirent aux malheurs des Messéniens. 4 Ils trouvaient surtout violent que les Étoliens eussent osé marcher avec une armée contre l'Achaïe en violation du traité, sans avoir obtenu la permission de personne, sans même avoir tenté seulement de l'obtenir. 5 Pour toutes ces raisons, irrités, ils décidèrent, par un vote, de venir au secours des Messéniens et ordonnèrent au stratège de réunir les Achéens sous les armes; enfin tout ce qu'ils décideraient au cours de leur assemblée aurait force de loi.

N.C. Πατρέων (7, 2), Πατρεῦσιν et Φαραιεῦσι (7, 3) résultent des corrections des édd. alors que les codd. donnent les variantes : Πατραιέων, πατριάεισι et πατριάεισι et enfin φαριάεισιν.

Les plaintes des Pharéens et des Patrèens furent présentées auprès de l'assemblée achéenne à la suite d'une incursion étolienne; sur la date de cette assemblée, voir Walbank, *Commentary* I, 455-6; le traité dont il est question en IV.7, 4 est celui de 239 av. J.-C. (cf. Pol. II. 44, 1). Aigion était encore le lieu unique des assemblées de la confédération achéenne (IV. 7, 1; cf. *infra*, n° 175; 305. 3; *309); sur le sens exact des termes ambigus *synodos* et *synkletos*, utilisés pour désigner les assemblées des Achéens, voir en dernier lieu A. Giovannini, *MusHelv* 26 (1969) 1, n. 2-3 : bref exposé des différentes thèses sur ce sujet avec des renvois bibliographiques.

440. Marche d'Aratos sur Patras
Pol. IV.10, 1-10[2]

220 av. J.-C.

Ὁ δ' Ἄρατος ἐπιμείνας δύο ἡμέρας καὶ πιστεύσας εὐθὺς ὅτι ποιήσονται τὴν ἐπάνοδον καθάπερ ὑπεδείκνυσαν, τοὺς μὲν λοιποὺς Ἀχαιοὺς καὶ τοὺς Λακεδαιμονίους διαφῆκε πάντας εἰς τὴν οἰκίαν, 2 τρισχιλίους δ' ἔχων πεζοὺς καὶ τριακοσίους ἵππεις καὶ τοὺς ἅμα τῷ Ταυρίωνι στρατιώτας προῆγε τὴν ἐπὶ Πάτρας, ἀντιπαράγειν τοῖς Αἰτωλοῖς προαιρούμενος. 3 Οἱ δὲ περὶ τὸν Δωριμαχὸν πυνθανόμενοι τοὺς περὶ τὸν Ἄρατον ἀντιπαράγειν αὐτοῖς καὶ συμμένειν, τὰ μὲν διαγωνιάσαντες μὴ κατὰ τὴν εἰς τὰς ναῦς ἔμβασιν ἐπιθῶνται σφίσι περισπωμένοις, τὰ δὲ σπουδάζοντες συγχέαι τὸν πόλεμον, 4 τὴν μὲν λείαν ἀπέστειλαν ἐπὶ τὰ πλοῖα, συστήσαντες τοὺς ἱκανοὺς καὶ τοὺς ἐπιτηδείους πρὸς τὴν διακομιδὴν, προσεντειλάμενοι τοῖς ἐκπεμπομένοις ταῦτα πρὸς τὸ Ῥίον ἀπαντᾶν ὡς ἐντεῦθεν ποιησόμενοι τὴν ἔμβασιν, 5 αὐτοὶ δὲ τὸ μὲν πρῶτον ἐφήδρευον τῇ τῆς λείας ἐξαποστολῇ περιέποντες, μετὰ δὲ ταῦτα προῆγον ἐκ μεταβολῆς ὡς ἐπ' Ὀλυμπίας. 6 Ἀκούοντες δὲ τοὺς περὶ τὸν Ταυρίωνα μετὰ τοῦ προειρημένου πλήθους περὶ τὴν Κλειτορίαν εἶναι, καὶ νομίζοντες οὐδ' ὡς δυνήσεσθαι τὴν ἀπὸ τοῦ Ῥίου διάβασιν ἄνευ κινδύνου ποιήσασθαι καὶ συμπλοκῆς, 7 ἔκριναν συμφέρειν τοῖς σφετέροις πράγμασιν ὡς τάχιστα συμμῖξαι τοῖς περὶ τὸν Ἄρατον ἀκμὴν ὀλίγοις οὔσι καὶ τοῦ μέλλοντος ἀνυπονοήτοις, ὑπολαβόντες, 8 ἂν μὲν τρέψωνται τούτους, προκατασύραντες τὴν χώραν ἀσφαλῆ ποιήσασθαι τὴν ἀπὸ τοῦ Ῥίου διάβασιν, ἐν ᾧ μέλλει καὶ βουλεύεται συναθροίζεσθαι πάλιν τὸ τῶν Ἀχαιῶν πλῆθος, 9 ἂν δὲ καταπλαγέντες φυγομαχώσι καὶ μὴ βούλωνται συμβάλλειν οἱ περὶ τὸν Ἄρατον, ἄνευ κινδύνου ποιήσεσθαι τὴν ἀπόλυσιν, ὅπταν αὐτοῖς δοκῆ συμφέρειν. 10 Οὗτοι μὲν οὖν τοιοῦτοις χρησάμενοι λογισμοῖς προῆγον, καὶ κατεστρατοπέδευσαν περὶ Μεθύδριον τῆς Μεγαλοπολίτιδος.

Aratos après avoir attendu deux jours, convaincu d'une manière un peu naïve que les Étoliens allaient se retirer comme ils en manifestaient l'intention, renvoya chez eux le reste des Achéens et tous les Lacédémoniens; 2 puis, avec 3000 fantassins et 300 cavaliers, ainsi que toutes les troupes qui se trouvaient avec Taurion, il prit la route de Patras, avec l'intention de se poster sur le flanc des Étoliens. 3 Lorsque Dorimachos apprit qu'Aratos se préparait à se poster là et à le rencontrer, craignant d'une part qu'il ne fondît sur ses troupes occupées à l'embarquement, mais brûlant, d'autre part, d'allumer la guerre, 4 il envoya le butin sur les bateaux sous la conduite de forces suffisantes et aptes à assurer le transport et avec l'ordre de l'attendre à Rhion, où il s'embarquerait lui-même. 5 Quant à lui, il surveillait d'abord l'envoi du butin avec attention, puis il détourna brusquement sa marche vers Olympie. 6 Mais apprenant que Taurion, avec les troupes que j'ai dites, se trouvait aux environs de Kleitor et, convaincu dès lors qu'il ne pourrait partir de Rhion sans combat, 7 il jugea que l'intérêt de ses affaires exigeait qu'il en vînt au plus tôt aux mains avec Aratos, dont les forces étaient peu nombreuses et sans soupçon de ce qui allait arriver. 8 Il pensait que, s'il arrivait à battre ses adversaires, il pourrait, après avoir pillé la région, faire la traversée en toute sécurité à partir de Rhion, pendant qu'Aratos serait occupé à préparer une nouvelle réunion de la ligue achéenne. 9 Si, au contraire, Aratos frappé de panique fuyait le combat et refusait l'engagement, il pourrait décrocher sans danger quand cela lui paraîtrait avantageux. 10 A la suite de ces raisonnements, il poursuivit sa marche et vint camper devant Méthydrion, sur le territoire de Mégalopolis.

Après le raid étolien et les plaintes des cités pillées auprès des autorités fédérales, Aratos le nouveau stratège achéen (IV.7,10) mobilisa les Achéens et adressa aux généraux étoliens l'ultimatum d'évacuer immédiatement le territoire de Messénie sans toucher, lors de leur passage, à l'Achaïe (sur ce problème, voir D.J. Mosley, «Crossing Greek Frontiers under Arms», *RIDA* 20 [1973] 161-169=*id.*, in *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie Altertums* [Amsterdam, 1994] 175-187; l'étude concerne seulement la période classique); ceux-ci se dirigèrent vers l'Elide, alliée traditionnelle des Etoliens (ch. 9, 1-9); cf. Niese, *Gr. Staaten* II, 412-414.

Le chiffre des soldats mobilisés par Aratos correspond au chiffre des ἐπίλεκτοι achéens à Sellasia (Pol. II, 65, 3 et *adn.* éd. Loeb.); ils réapparaissent dans V. 91, 6. Walbank (*Commentary, ad loc.* et I, 458-459) a relevé la complexité du discours de Polybe dans ce passage. Sur le chemin, choisi par Dorimachos, pour quitter le Péloponnèse, voir J.A.O. Larsen, *CPh* 70 (1975) 170.

441. Marche étolienne à travers l'Achaïe orientale
Pol. IV. 13, 5

fin juillet-début août 220 av. J.-C.

Οἱ δ' Αἰτωλοὶ παραδόξως δι' αὐτῶν τῶν ἰππέων καὶ τῶν ψιλῶν ποιήσαντες τὸ προτέρημα, λοιπὸν ἤδη μετ' ἀσφαλείας διὰ μέσης Πελοποννήσου διήεσαν. ἐν ᾧ καιρῷ καταπειράσαντες μὲν τῆς Πελληνέων πόλεως, κατασύραντες δὲ τὴν Σικυωνίαν χώραν, τέλος κατὰ τὸν ἰσθμὸν ἐποίησαντο τὴν ἀπόλυσιν.

Quant aux Etoliens, après ce succès obtenu contre toute attente grâce à leur cavalerie et à leurs troupes légères, ils se répandirent désormais en toute sécurité à travers le Péloponnèse. 5 Dans cette marche, après avoir fait une tentative contre Pellène et après avoir ravagé la région de Sicyone, finalement ils s'en retournèrent à travers l'isthme de Corinthe.

Les Etoliens, encouragés par leur succès inattendu contre l'armée achéenne à la bataille de Kaphyai (IV,11-12), traversèrent facilement le Péloponnèse et tentèrent de prendre Pellène au cours de leur marche vers l'Isthme. Avec cet épisode se terminent les préliminaires de la guerre des Alliés dont Polybe donne les prétextes et les causes. Cf. Walbank, *Commentary* I, 461. Pour la date, voir le commentaire du même auteur dans le passage suivant.

C. Guerre des Alliés : commencement des hostilités

442. Plaintes des Patrèens et des Pharéens
Pol. IV. 25, 1-4 [4]

fin juillet-début août 220 av. J.-C.

Καταλαβὼν δὲ τοὺς ἀπὸ τῶν συμμαχιδῶν παραγεγονότας εἰς τὴν Κόρινθον, συνήδρευε καὶ διελάμβανε μετὰ τούτων τί δεῖ ποιεῖν καὶ πῶς χρῆσασθαι τοῖς Αἰτωλοῖς. 2 Ἐγκαλούντων δὲ Βοιωτῶν μὲν ὅτι συλῆσαιεν τὸ τῆς Ἀθηνᾶς τῆς Ἰτωνίας ἱερὸν εἰρήνης ὑπαρχούσης, Φωκῶν δὲ διότι στρατεύσαντες ἐπ' Ἄμβρυσον καὶ Δαύλιον ἐπιβάλοιτο καταλαβέσθαι τὰς πόλεις, 3 Ἡπειρωτῶν δὲ καθότι πορθῆσαιεν αὐτῶν τὴν χώραν, Ἀκαρνάνων δὲ παραδεικνύοντων τίνα τρόπον συστησάμενοι πράξιν ἐπὶ Θύριον νυκτὸς ἔτι καὶ προσβαλεῖν τολμήσαιεν τῇ πόλει, 4 πρὸς δὲ τούτοις Ἀχαιῶν ἀπολογιζομένων ὡς καταλάβοιτο μὲν τῆς Μεγαλοπολίτιδος Κλάριον, πορθῆσαιεν δὲ διεξιόντες τὴν Πατρέων καὶ Φαραίων χώραν, διαρπάσαιεν δὲ Κύναιθαν, συλῆσαιεν δὲ τὸ τῆς ἐν Λούσοις Ἀρτέμιδος ἱερὸν, πολιορκήσαιεν δὲ Κλειτορίου, ἐπιβουλεύσαιεν δὲ κατὰ μὲν θάλατταν Πύλω, κατὰ δὲ γῆν ἄρτι συνοικιζομένη τῇ Μεγαλοπολι <τῶν πόλει σπεύδοντες μετὰ> τῶν Ἰλλυριῶν ἀνάστατον αὐτὴν ποιῆσαι.

Ayant trouvé rassemblées à Corinthe les délégations des cités alliées, il présida (Philippe V) une réunion et examina avec elles ce qu'il fallait faire et comment il fallait en user avec les Étoliens. 2 Les Béotiens les accusèrent d'avoir dépouillé, en pleine paix, le temple d'Athéna Itone; les Phocidiens d'avoir marché en armes sur Ambrysos et Daulis et tenté de prendre ces deux villes; 3 les Épirotes d'avoir ravagé leur territoire. Les Acarnaniens exposèrent de leur côté comment ils avaient tenté un coup de main contre Thyrion et avaient osé attaquer la ville en pleine nuit. 4 En plus de cela, les Achéens rapportaient qu'ils avaient surpris Clarion, près de Mégalopolis, ravagé en passant le territoire de Patras et de Pharai, pillé Kynaitha, dépouillé le temple d'Artémis à Lousoi, assiégé Kleitor, attaqué par mer Pylos et par terre Mégalopolis, qu'on était seulement en train de relever, s'efforçant avec le concours des Illyriens, de la ruiner de fond en comble.

N.C. 25, 4 : Πατρέων, Dind. πατραίων, *codd.*

Philippe V, répondant à l'appel achéen, arrive dans le Péloponnèse et réussit à réunir les délégués des cités alliées à Corinthe qui exposent leurs plaintes pour les raids étoliens. Walbank (*Commentary* I, 455) a correctement signalé l'omission par inadvertance des Tritéens aux passages IV.7, 2=439 et 25, 4 de Polybe. La date est expliquée par Walbank, *op. cit.* I, 471-472.

443. Retour à la guerre des alliés : attaque étolienne à Aigeira
Pol. IV. 57,1-58, 12

printemps 219 av. J.-C.

Καὶ τὰ μὲν περὶ Σινώπης ἐν τούτοις ἦν, ὁ δὲ βασιλεὺς Φίλιππος ἀναζεύξας ἐκ Μακεδονίας μετὰ τῆς δυνάμεως (ἐν γὰρ ταύταις ταῖς ἐπιβολαῖς ἀπελίπαμεν ἄρτι τὸν συμμαχικὸν πόλεμον) ὤρμησεν

ἐπὶ Θετταλίας καὶ τῆς Ἡπείρου, σπεύδων ταύτη ποιήσασθαι τὴν εἰσβολὴν τὴν εἰς Αἰτωλίαν. 2 Ἀλέξανδρος δὲ καὶ Δωρίμαχος κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον ἔχοντες πρᾶξιν κατὰ τῆς τῶν Αἰγειρατῶν πόλεως, ἀθροίσαντες τῶν Αἰτωλῶν περὶ χιλίους καὶ διακοσίους εἰς Οἰάνθειαν τῆς Αἰτωλίας, ἣ κείται καταντικρὺ τῆς προειρημένης πόλεως, καὶ πορθμεῖα τούτοις ἐτοιμάσαντες, πλοῦν ἐτήρουν πρὸς τὴν ἐπιβολήν. 3 Τῶν γὰρ ἠὺτομοληκῶτων τις ἕξ Αἰτωλίας, καὶ πλείω χρόνον διατετριφῶς παρὰ τοῖς Αἰγειράταις καὶ συντεθεωρηκῶς τοὺς φυλάττοντας τὸν ἀπ' Αἰγίου πυλῶνα μεθυσκομένους καὶ ῥαθύμως διεξάγοντας τὰ κατὰ τὴν φυλακὴν, 4 πλεονάκις παραβαλλόμενος καὶ διαβαίνων πρὸς τοὺς περὶ Δωρίμαχον ἐξεκέκλητο πρὸς τὴν πρᾶξιν αὐτοὺς ἅτε λίαν οἰκίους ὄντας τῶν τοιούτων ἐγχειρημάτων. 5 Ἡ δὲ τῶν Αἰγειρατῶν πόλις ἔκτισται μὲν τῆς Πελοποννήσου κατὰ τὸν Κορινθιακὸν κόλπον μεταξὺ τῆς Αἰγιέων καὶ Σικυωνίων πόλεως, κείται δ' ἐπὶ λόφων ἐρυμνῶν καὶ δυσβάτων, νεύει δὲ τῇ θέσει πρὸς τὸν Παρνασσὸν καὶ ταῦτα τὰ μέρη τῆς ἀντίπερα χώρας, ἀπέχει δὲ τῆς θαλάττης ὡς ἐπτὰ στάδια. 6 Παραπεσόντος δὲ πλοῦ τοῖς περὶ τὸν Δωρίμαχον ἀνήχθησαν, καὶ καθορμίζονται νυκτὸς ἔτι πρὸς τὸν παρὰ τὴν πόλιν καταρρέοντα ποταμὸν. 7 Οἱ μὲν οὖν περὶ τὸν Ἀλέξανδρον καὶ Δωρίμαχον, ἅμα δὲ τούτοις Ἀρχίδαμον τὸν Πανταλέοντος υἱόν, ἔχοντες περὶ αὐτοὺς τὸ πλῆθος τῶν Αἰτωλῶν προσέβαινον πρὸς τὴν πόλιν κατὰ τὴν ἀπ' Αἰγίου φέρουσαν ὁδόν· 8 ὁ δ' αὐτόμολος ἔχων εἴκοσι τοὺς ἐπιτηδειοτάτους, διανύσας ταῖς ἀνοδίαις τοὺς κρημνοὺς θάπτον τῶν ἄλλων διὰ τὴν ἐμπειρίαν, καὶ διαδύς διὰ τινος ὑδρορροῖας, ἔτι κοιμωμένους κατέλαβε τοὺς ἐπὶ τοῦ πυλῶνος. 9 Κατασφάξας δ' αὐτοὺς ἀκμὴν ἐν ταῖς κοίταις ὄντας, καὶ διακόψας τοῖς πελέκεσι τοὺς μοχλοὺς, ἀνέφξε τοῖς Αἰτωλοῖς τὰς πύλας. 10 Οἱ δὲ παρεισπεσόντες ἀπερινοήτως λαμπρῶς ἐχρήσαντο τοῖς πράγμασιν, ὃ καὶ παραίτιον ἐγένετο τοῖς μὲν Αἰγειράταις τῆς σωτηρίας, τοῖς δ' Αἰτωλοῖς τῆς ἀπωλείας. 11 Ὑπολαμβάνοντες γὰρ τοῦτο τέλος εἶναι τοῦ κατασχεῖν ἄλλοτρίαν πόλιν, τὸ γενέσθαι τῶν πυλῶνων ἐντός, τοῦτον τὸν τρόπον ἐχρῶντο τοῖς πράγμασι.

58. Διὸ καὶ βραχὺν παντελῶς χρόνον ἀθροοὶ συμμεΐναντες περὶ τὴν ἀγοράν, λοιπὸν ἐκπαθεῖς ὄντες πρὸς τὰς ὠφελείας διέρρεον, καὶ παρεισπίπτοντες εἰς τὰς οἰκίας διήρπαζον τοὺς βίους ἤδη φωτὸς ὄντος. 2 Οἱ δ' Αἰγειράται, τοῦ πράγματος αὐτοῖς ἀνελπίστου καὶ παραδόξου τελέως συμβεβηκῶτος, οἷς μὲν ἐπέστησαν οἱ πολέμοι κατὰ τὰς οἰκίας, ἐκπλαγεῖς καὶ περιφοβοὶ γενόμενοι πάντες ἐτρέποντο πρὸς φυγὴν ἔξω τῆς πόλεως <ὡς> ἤδη βεβαίως αὐτῆς κεκρατημένης ὑπὸ τῶν πολεμίων, 3 ὅσοι δὲ τῆς κραυγῆς ἀκούοντες ἕξ ἀκεραίων τῶν οἰκιῶν ἐξεβοήθουν, πάντες εἰς τὴν ἄκραν συνέτρεχον. 4 Οὗτοι μὲν οὖν αἰεὶ πλείους ἐγίνοντο καὶ θαρραλεώτεροι, τὸ δὲ τῶν Αἰτωλῶν σύστημα τὸναντίον ἔλαττον καὶ ταραχωδέστερον διὰ τὰς προειρημένας αἰτίας. 5 Οὐ μὴν ἀλλὰ συνορῶντες οἱ περὶ τὸν Δωρίμαχον ἤδη τὸν περιεστῶτα κίνδυνον αὐτοῦς, συστραφέντες ὤρμησαν ἐπὶ τοὺς κατέχοντας τὴν ἄκραν, ὑπολαμβάνοντες τῇ θρασύτητι καὶ τόλμῃ καταπληξάμενοι τρέψασθαι τοὺς ἠθροισμένους ἐπὶ τὴν βοήθειαν. 6 Οἱ δ' Αἰγειράται παρακαλέσαντες σφᾶς αὐτοὺς ἠμύνοντο καὶ συνεπλέκοντο τοῖς Αἰτωλοῖς γενναίως. 7 Οὔσης δὲ τῆς ἄκρας ἀτειχίστου καὶ τῆς συμπλοκῆς ἐκ χειρὸς καὶ κατ' ἀνδρα γινομένης, τὸ μὲν πρῶτον ἦν ἀγὼν οἶον εἰκός, ἅτε τῶν μὲν ὑπὲρ πατρίδος καὶ τέκνων, τῶν δ' ὑπὲρ σωτηρίας ἀγωνιζομένων, τέλος γε μὴν ἐτρόπησαν οἱ παρεισπετιωκότες τῶν Αἰτωλῶν. 8 Οἱ δ' Αἰγειράται λαβόντες ἀφορμὴν ἐγκλίματος ἐνεργῶς ἐπέκειντο καὶ καταπληκτικῶς τοῖς πολεμίοις, ἕξ οὗ συνέβη τοὺς πλείστους τῶν Αἰτωλῶν διὰ τὴν πτοίαν αὐτοὺς ὑφ' αὐτῶν φεύγοντας ἐν ταῖς πύλαις συμπατηθῆναι. 9 Ὁ μὲν οὖν Ἀλέξανδρος ἐν χειρῶν νόμῳ κατ' αὐτὸν ἔπεσε τὸν κίνδυνον, ὃ δὲ Ἀρχίδαμος ἐν τῷ περὶ τὰς πύλας ὠθισμῷ καὶ πνιγμῷ διεφθάρη. 10 Τὸ δὲ λοιπὸν πλῆθος τῶν Αἰτωλῶν τὸ μὲν συνεπατήθη, τὸ δὲ κατὰ τῶν κρημνῶν φεύγον ταῖς ἀνοδίαις ἐξετραχλίσθη. 11 Τὸ δὲ καὶ διασωθῆν αὐτῶν μέρος πρὸς τὰς ναῦς, ἐρριφὸς τὰ ὄπλα, παναισχρῶς ἅμα δ' ἀνελπίστως ἐποίησατο τὸν ἀπόπλουν. 12 Αἰγειράται μὲν οὖν διὰ τὴν ὀλιγωρίαν ἀποβαλόντες τὴν πατρίδα, διὰ τὴν εὐψυχίαν καὶ γενναιότητα πάλιν ἔσωσαν παραδόξως.

Telle était la situation à Sinope, et, pendant ce temps, le roi Philippe, quittant la Macédoine avec son armée, — c'est là que nous avons laissé tout à l'heure le récit de la guerre de coalition — marcha sur la Thessalie et l'Épire, afin d'attaquer de ce côté l'Étolie. 2 Alexandros et Dorimachos, qui, pour leur part, envisageaient à ce moment une action contre la ville d'Égire, réunirent 1 200 Étoliens à Oeanthée, ville d'Étolie située en face de la ville susdite, et, après avoir préparé les transports nécessaires, ils attendaient l'occasion favorable à la navigation pour tenter leur attaque. 3 Un transfuge étolien, qui vivait depuis longtemps à Égire, avait remarqué que les gardiens de la porte d'Aigion, s'enivraient et assuraient la garde avec négligence, 4 avait risqué plusieurs fois la traversée pour venir trouver Dorimachos et lui avait proposé le complot comme à un homme familier de telles entreprises.

5 La ville d'Égire est bâtie sur le golfe de Corinthe, côté du Péloponnèse, entre Aigion et Sicyone; elle est située sur des croupes abruptes et d'accès difficile, face au Parnasse et aux portions de la côte opposée, elle est à sept stades de la mer. 6 Un bon vent étant survenu, Dorimachos leva l'ancre et vint mouiller de nuit à l'embouchure du ruisseau qui coule le long de la ville. 7 Alexandros et Dorimachos et avec eux Archidamos, fils de Pantaléon, ayant autour d'eux l'armée des Étoliens, marchèrent en direction de la ville par la route venant d'Aigion, 8 tandis que le transfuge, avec vingt hommes d'élite, parcourant plus vite que les autres, grâce à son expérience, par des chemins impraticables, des lieux inaccessibles, pénétra dans un aqueduc et surprit les gens de la porte encore endormis. 9 Il les tua sur-le-champ dans leurs lits et, après avoir brisé les barres à coups de hache, il ouvrit les portes aux Étoliens. 10 Ceux-ci, survenant à l'improviste, se conduisirent brillamment, ce qui causa le salut d'Égire, en même temps que la perte des Étoliens. 11 Imaginant, en effet, que la prise d'une ville étrangère consistait simplement à se trouver à l'intérieur des portes, ils se conduisirent de la façon suivante.

58. Après être demeurés groupés pendant très peu de temps autour de l'agora, bientôt après déchaînés sur le butin, ils se dispersèrent et, se précipitant dans les maisons, ils se mirent à piller les objets de valeur, alors qu'il commençait à faire jour. 2 En présence d'une affaire complètement imprévue et inattendue, quand ils virent l'ennemi dans leurs maisons, les Égirates, effrayés et frappés de stupeur, s'enfuirent hors de la ville, la considérant déjà comme la propriété assurée des ennemis; 3 mais tous ceux qui, en entendant les cris, étaient accourus à la rescousse de leurs maisons intactes se réunirent dans la citadelle. 4 Ils devinrent progressivement plus nombreux et plus confiants tandis que, au contraire, la troupe des Étoliens devenait moins nombreuse et plus désordonnée pour les raisons que j'ai dites. 5 Néanmoins Dorimachos, voyant le danger qui menaçait les siens, les réunit et partit à l'assaut de ceux qui tenaient la citadelle, croyant par son ardeur et son audace amener à la reddition ceux qui s'étaient réunis pour la défense de la ville. 6 Les Égirates, s'encourageant mutuellement, en vinrent aux mains avec les Étoliens et combattirent courageusement. 7 La citadelle n'était pas fortifiée et l'engagement avait lieu au corps à corps. Aussi fut-ce d'abord un vrai combat, comme il est naturel de la part de gens qui combattaient d'un côté pour leur patrie et leurs enfants, de l'autre pour leur salut. Enfin ceux des Étoliens qui s'étaient introduits à l'improviste lâchèrent pied. 8 Les Égirates, encouragés par ce fléchissement, tombèrent sur l'ennemi avec énergie et avec une ardeur particulièrement effrayante. Si bien que la plupart des Étoliens, emportés par leur effroi, se piétinèrent mutuellement dans les portes en s'enfuyant. 9 Alexandros tomba frappé en plein combat et Archidamos mourut aux portes, étouffé sous la poussée des fuyards. 10 Le reste des Étoliens ou bien fut piétiné ou bien se rompit le cou en fuyant à travers les rochers impraticables. 11 Ceux qui réussirent à se réfugier dans leurs vaisseaux en abandonnant leurs armes prirent le chemin du retour d'une manière aussi honteuse qu'imprévue. 12 Les Égirates, qui avaient perdu leur patrie par leur négligence, parvinrent ainsi à la recouvrer d'une manière inattendue, grâce à leur courage et à leur vaillance.

1. *Motifs de l'agression étolienne.* A. Ferrabino (*Il problema dell'unità nazionale nella Grecia antiqua. I. Arato di Sicione e l'idea federale* [Firenze, 1921] 157) pense que l'attaque contre Aigeira, décrite ici (au sujet de la datation de cet événement voir Walbank, *Commentary* I, 513), fait partie d'un plan stratégique étolien qui comprenait également l'attaque contre les cités de l'Achaïe occidentale (n° suivant) et celle de Lycurgue contre Athénaion (IV. 37, 6); toutes ensemble avaient comme but la prise et le contrôle des points stratégiques importants dans le cas où Philippe aurait envahi le Péloponnèse; Walbank, par contre (*Commentary* I, 514), considère que cette attaque était tout simplement dirigée contre l'Achaïe avec l'espoir d'un succès analogue à celui de la guerre de Cléomène. Evidemment une telle situation pouvait dissuader Philippe d'attaquer l'Étolie s'il venait dans le Péloponnèse. Sur le stratagème de l'aqueduc (57, 8), connu dans la littérature antique, voir J. de Foucault, «Histoire d'aqueducs», *Bulletin d'association G. Budé* 1969, 257-259. Sur l'aqueduc d'Aigeira et son alimentation en eau, voir *Klio* 68 (1986) Heft 2, 309-318. Sur le mécanisme de fermeture des portes, voir Pol. IV. 57, 9 et commentaire, *ad loc.*, *adn.* 2; Enée le tacticien chap.18 et les notes (éd. CUF, *ad loc.*, app. I).

2. *Emplacement d'Aigeira.* Polybe (IV.57, 5) décrit avec précision la position d'Aigeira ἐπὶ λόφων ἐρουνῶν καὶ δυοβάτων (le ruisseau mentionné au 57, 6 est le Crathis) alors que Strabon (VIII.7, 5=C 387) est plus vague : Αἴγειρα ἐπὶ βουνοῦ χεῖται. Sur la topographie de la cité antique voir Paus. VII. 26, 1; cf. Walbank, *Commentary* I, 232; Baladié, *Péloponnèse*, 125; sur les fouilles archéologiques récentes, voir ci-dessus p. 215-216.

444. Incursions étoliennes et éléennes en Achaïe occidentale
Pol. IV. 59, 1-60, 10 [59, 2; 4-5; 60, 1; 4; 9]

219 av. J.-C.

Κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς Εὐριπίδας, ὃς ἦν ἀπεσταλμένος ὑπὸ τῶν Αἰτωλῶν στρατηγὸς τοῖς Ἥλείοις, καταδραμών τὴν Δυμαίων καὶ Φαραιέων, ἔτι δὲ τὴν τῶν Τριταιέων χώραν, καὶ περιελασάμενος λείας πλῆθος ἰκανόν, ἐποιεῖτο τὴν ἀποχώρησιν ὡς ἐπὶ τὴν Ἥλειαν. 2 Ὁ δὲ Μίκκος ὁ Δυμαῖος, ὅσπερ ἐτύγχανε κατ' ἐκείνους τοὺς καιροὺς ὑποστράτηγος ὢν τῶν Ἀχαιῶν, ἐκβοηθήσας πανδημῆι τοὺς τε Δυμαίους καὶ Φαραίεις ἅμα δὲ καὶ Τριταιεῖς ἔχων, προσέκειτο τοῖς πολεμίοις ἀπαλλακτομένοις. 3 Ἐνεργότερον δ'...ἐμπροσθῶν εἰς ἐνέδραν ἐσφάλῃ καὶ πολλοὺς ἀπέβαλε τῶν ἀνδρῶν· τετραράκοντα μὲν γὰρ ἔπεσον, ἔαλωσαν δὲ περὶ διακοσίους τῶν πεζῶν. 4 Ὁ μὲν οὖν Εὐριπίδας ποιήσας τοῦτο τὸ προτέρημα, καὶ μετewορισθεὶς ἐπὶ τῷ γεγονότι, μετ' ὀλίγας ἡμέρας αὐτὶς ἐξελθὼν κατέλαβε παρὰ τὸν Ἄραξον φρούριον τῶν Δυμαίων εὐκαιρον τὸ καλούμενον Τεῖχος, 5 ὃ φασιν οἱ μῦθοι τὸ παλαιὸν Ἡρακλέα πολεμοῦντα τοῖς Ἥλείοις ἐποικοδομήσαι, βουλόμενον ὀρητηρίῳ χρῆσθαι τούτῳ κατ' αὐτῶν.

6 Οἱ δὲ Δυμαῖοι καὶ Φαραίεις καὶ Τριταιεῖς ἠλαττωμένοι μὲν περὶ τὴν βοήθειαν, δεδιότες δὲ τὸ μέλλον ἐκ τῆς τοῦ φρουρίου καταλήψεως, τὸ μὲν πρῶτον ἐπεμπον ἀγγέλους πρὸς τὸν στρατηγὸν τῶν Ἀχαιῶν, δηλοῦντες τὰ γεγονότα καὶ δεόμενοι σφίσι βοηθεῖν, μετὰ δὲ ταῦτα πρᾶσβευτὰς ἐξαπέστελλον τοὺς περὶ τῶν αὐτῶν ἀξιῶσοντας. 2 Ὁ δ' Ἄρατος οὔτε τὸ ξενικὸν ἐδύνατο συστήσασθαι διὰ τὸ κατὰ τὸν Κλεομενικὸν πόλεμον ἐλλελοιπέναι τινὰ τῶν ὀσωνίων τοὺς Ἀχαιοὺς τοῖς μισθοφόροις, καθόλου τε ταῖς ἐπιβολαῖς καὶ συλλήβδην πᾶσι τοῖς τοῦ πολέμου πράγμασιν ἀτόλμως ἐχρήτο καὶ νωθῶς. 3 Διόπερ ὃ τε Λυκούργος εἶλε τὸ τῶν Μεγαλοπολιτῶν Ἀθήναιον, ὃ τ' Εὐριπίδας ἐξῆς τοῖς εἰρημένους Γόρτυναν τῆς Τελφουσίας. 4 Οἱ τε Δυμαῖοι καὶ Φαραίεις καὶ Τριταιεῖς, δυσελπιστήσαντες ἐπὶ ταῖς τοῦ στρατηγοῦ βοηθείαις, συνεφρόνησαν ἀλλήλοις εἰς τὸ τὰς μὲν κοινὰς εἰσφορὰς τοῖς Ἀχαιοῖς μὴ τελεῖν, 5 ἰδίᾳ δὲ συστήσασθαι μισθοφόρους, πεζοὺς μὲν τριακοσίους ἵππειὺς δὲ πεντήκοντα, καὶ διὰ τούτων ἀσφαλίζεσθαι τὴν χώραν. 6 Τοῦτο δὲ πράξαντες ὑπὲρ μὲν τῶν καθ' αὐτοὺς πραγμάτων ἐνδεχομένως ἔδοξαν βεβουλεῦσθαι, περὶ δὲ τῶν κοινῶν τάναντία· πονηρὰς γὰρ ἐφόδου καὶ προφάσεως τοῖς βουλομένοις διαλύειν τὸ ἔθνος ἐδόκουν ἀρχηγοὶ καὶ καθηγεμόνες γεγονέναι. 7 Ταύτης δὲ τῆς πράξεως τὸ μὲν πλεῖστον τῆς αἰτίας ἐπὶ τὸν στρατηγὸν ἂν τις ἀναφέρει δικαίως τὸν ὀλιγωροῦντα καὶ καταμέλλοντα καὶ προῖεμενον αἰεὶ τοὺς δεομένους. 8 Πᾶς γὰρ ὁ κινδυνεύων, ἕως μὲν ἂν τινος ἐλπίδος ἀντέχηται παρὰ τῶν οἰκείων καὶ συμμάχων, προσανέχειν φιλεῖ ταῦταις, ὅταν δὲ δυσχρηστῶν ἀπογνῶ, τότε ἤδη βοηθεῖν ἀναγκάζεται αὐτῷ κατὰ δύναμιν. 9 Διὸ καὶ Τριταιεῦσι καὶ Φαραιεῦσι καὶ Δυμαίοις, ὅτι μὲν ἰδίᾳ συνεστήσαντο μισθοφόρους, καταμέλλοντος τοῦ τῶν Ἀχαιῶν ἡγεμόνος, οὐκ ἐγκλητέον, ὅτι δὲ τὰς εἰς τὸ κοινὸν εἰσφορὰς ἀπέπλαν, μεμψιμοιρητέον. 10 Ἐχρῆν γὰρ τὴν μὲν ἰδίαν χρεῖαν μὴ παραλιπεῖν, εὐκαιροῦντάς γε δὴ καὶ δυναμένους, τὰ δὲ πρὸς τὴν κοινὴν πολιτείαν δίκαια συντηρεῖν, ἄλλως τε δὴ καὶ κομιδῆς ὑπαρχούσης ἀδιαπτώτως κατὰ τοὺς κοινούς νόμους, τὸ δὲ μέγιστον, γεγονότας ἀρχηγούς τοῦ τῶν Ἀχαιῶν συστήματος.

A la même époque, Euripidas, qui avait été envoyé comme général à Elis par les Étoliens, après avoir fait une incursion sur le territoire de Dymé, Pharai et Tritée et avoir enlevé un butin considérable, se retirait vers l'Elide. 2 Mais le Dyméen Miccos, qui se trouvait être à cette époque vice-stratège des Achéens, vint à la rescousse en masse avec les Dyméens, les Pharéens et aussi les Tritéens réunis et il poursuivit les ennemis dans leur retraite; 3 (les pressant) vigoureusement, il tomba dans une embuscade et y perdit beaucoup de monde : quarante soldats furent tués et environ deux cents fantassins faits prisonniers. 4 Euripidas, qui était l'auteur de ce succès et qui s'enorgueillissait de ce qui s'était passé, s'en alla peu de jours après et prit, sur l'Araxe, une forteresse des Dyméens, bien située, et appelée le Rempart (Teichos). 5 Les fables racontent qu'autrefois Héraclès, qui combattait les Éléens, la construisit avec l'intention de s'en servir comme d'une base contre eux.

60. Les Dyméens, les Pharéens et les Tritéens, battus au cours de leur intervention et craignant pour l'avenir, à la suite de la chute de la forteresse, commencèrent par envoyer des messages auprès du stratège des Achéens pour lui exposer ce qui s'était passé et lui demander du secours; puis ils expédièrent des députés pour réitérer la demande. 2 Mais Aratos ne put mettre sur pied le corps des mercenaires, parce que, dans la guerre de Cléomène, les Achéens s'étaient montrés négligents dans le paiement de la solde aux mercenaires et que généralement dans toute entreprise et dans toutes les actions de guerre il montrait timidité et indolence. 3 Ainsi Lycurgue avait enlevé l'Athénaion du terri-

toire de Mégalopolis et, par la suite, Euripidas s'empara de Gortyne chez les Telphousiens. 4 Dymé, Pharai et Tritée, désespérant d'obtenir quelque secours du stratège, 5 s'entendirent pour ne plus payer aux Achéens la contribution fédérale et pour engager à leurs frais des mercenaires, 300 fantassins et 50 cavaliers, et, grâce à eux, protéger leur territoire. 6 En agissant ainsi, elles passèrent pour avoir pris une décision utile au plus haut point à leurs affaires, mais contraire à l'intérêt commun; elles apparaissaient comme les initiatrices et les guides d'une méchante agression et fournissaient un prétexte à ceux qui voulaient dissoudre la Confédération. 7 Mais il serait juste de rejeter la plus grande responsabilité de cette conduite sur le stratège, qui dédaignait, différait et renvoyait leurs demandes. 8 En face du danger, tant qu'on met quelque espoir dans ses amis ou ses alliés, on est ferme dans ses espérances; mais, lorsqu'on est abandonné dans le malheur, alors on est forcé de chercher en soi-même son salut dans la limite de ses forces. 9 C'est pourquoi, il ne faut pas reprocher à Tritée, Pharai et Dymé d'avoir levé des mercenaires à leurs frais devant les attermolements du chef des Achéens; mais on doit les blâmer d'avoir refusé leur contribution à la Confédération. 10 Si elles ne devaient pas sacrifier leurs intérêts personnels, du moins, comme leurs richesses leur permettaient de le faire, elles devaient respecter leurs obligations envers la Confédération, d'autant plus que, selon les lois fédérales, leur contribution était recouvrable, surtout enfin à la pensée qu'elles avaient été les fondatrices de la Ligue achéenne.

1. *Miccos de Dymé hypostratègos de la «synteleia» de Patras.* Miccos de Dymé, inconnu par ailleurs, commandait en cette occasion, en tant qu'*hypostrategos*, les troupes de sa propre cité, et celles de Pharai et de Tritaia (IV.59, 2). Sur cette magistrature, très mal connue, et la *synteleia*, voir *supra* n° 430. 2a).

2. *La forteresse du Teichos.* Sur la forteresse mycénienne du *Teichos*, située au mont Araxos sur les frontières avec l'Elide (Pol. IV. 59, 4; 83, 1=449; sur le sens du mot, voir *Gnomon* 42 [1970] 601) qui aurait été construite, selon la légende, par Héraclès après qu'il ait nettoyé les écuries d'Augeias, voir la bibliographie réunie par Walbank, *Commentary* I, 514 et 536 à laquelle il faudra ajouter Papadopoulos, *Mycenaean Achaea* I, 24; Rizakis, *Paysages* I, 102-107. En Achaïe occidentale, le *Teichos des Dyméens* était aux mains des habitants de Dymé, en fait, une base d'opération contre l'Elide (Pol. IV.59, 5; cf. E. Meyer, *RE VA* 1 [1934] col. 126, s.v. *Teichos*; sur son rôle militaire, surtout pendant la période hellénistique, voir Rizakis, *op. cit.*, 118-123).

3. *Arrêt des cotisations fédérales.* Polybe (60, 8-10) approuve l'initiative des cités d'engager, devant le danger (60, 1-4), des mercenaires (en 60, 2 ne précise pas si les frondeurs achéens sont des citoyens ou des mercenaires (il est plus probable qu'ils soient des citoyens; les frondeurs achéens avaient une bonne renommée à l'époque hellénistique, voir Liv. XXXVIII. 29, 1-11=174; cf. Walbank, *Commentary* I, 515 avec bibliographie) mais il critique leur décision de ne plus payer aux Achéens leur contribution fédérale (60, 5-7; cf. sur ce point l'intéressant commentaire de Walbank, *Commentary* I, 514); sur la phrase κομιδῆς ὑπαρχούσης ἀδιαπτώτου (60,10) et sur les droits et devoirs financiers des cités à l'égard du gouvernement fédéral, voir aussi G.A. Lehmann, *ZPE* 51 (1983) 245 n. 21.

445. Emplacement des Oiniadai par rapport à Dymé et au cap Araxos Pol. IV. 65, 10

Κεῖται μὲν ἡ πόλις καταντικρὺ τῆς παραλίας τῆς τῶν Δυμναίων, ἔγγιστα δ' αὐτῆς ὑπάρχει τοῖς κατὰ τὸν Ἄραξον τόποις· ἀπέχει γὰρ οὐ πλείον ἑκατὸν σταδίων.

Sur la côte du Péloponnèse, la ville fait face au territoire de Dymé et elle se trouve à proximité de la région de l'Araxe, dont elle n'est pas éloignée de plus de cent stades (18 km).

Cf. Walbank, *Commentary* I, 519-520 (avec des renvois bibliographiques).

446. Pythéas de Pellène, chef de la garde de la ville de Psophis Pol. IV. 72, 9

219/8 av. J.-C.

Τῶν δ' Ἀχαϊκῶν ἀρχόντων οἱ παρόντες ἐπὶ μὲν τὴν ἄκραν ἐπέστησαν μετὰ φυλακῆς ἰκανῆς Πρόλαον Σικυόνιον, ἐπὶ δὲ τὴν πόλιν Πυθέαν Πελληνέα.

Les magistrats achéens présents placèrent à la tête de la citadelle Prolaos de Sicyone avec une garnison suffisante et à la tête de la ville Pythias de Pellène.

Philippe V prit Psophis, dont la position était avantageuse pour les entreprises militaires en cours; le roi, voulant montrer sa bienveillance à l'égard de la Confédération, rendit la cité aux Achéens qui installèrent une garnison. Pythéas de Pellène n'est pas connu par ailleurs; cf. le commentaire de ce passage chez Walbank, *Commentary* I, 525.

447. Campagne de Philippe en Triphylie
Pol. IV. 77, 5

219 av. J.-C.

Ὁ δὲ Φίλιππος ἐκ τῆς Ὀλυμπίας ἀναζεύξας τὴν ἐπὶ Φαραίαν παρῆν εἰς Τέλφουσαν κἀκεῖθεν εἰς Ἡραίαν.

Philippe, quittant Olympie par la route de Pharaia, arriva à Telphousa et de là à Héraia.

Ἐπὶ Φαραίαν : l'absence d'article montre qu'il s'agit d'une cité; celle-ci ne peut pas être Pharaï d'Achaïe, comme on le pensait autrefois, (Walbank, *Philip* V, 45 suivant A. Ferrabino, *Il problema dell'unità nazionale nella Grecia antiqua. I. Arato di Sicione e l'idea federale* [Firenze, 1921] 176 n. 1) mais une ville homonyme d'Arcadie; un passage de Strabon est très révélateur sur ce point; en effet le géographe (VIII. 3, 32=524) connaît une cité Phiraia, située au N.-O. de l'Arcadie, au-delà de Bouprasion, de l'Elide et de Dymaia : ἡ δὲ Φηραία ἐστὶ τῆς Ἀρκαδίας ὑπέρεκται δὲ τῆς Δυμναίας καὶ Βουπρασίον καὶ Ἥλιδος· ἄπερ ἐστὶ πρὸς ἄκρον τῆ Πισιάτιδι. Son emplacement exact n'est pas encore identifié mais il est certain qu'elle devait se trouver sur la route qui, depuis Léontion, conduit à Olympie (voir à ce sujet l'excellent commentaire de Walbank, *Commentary* I, 528-529 avec toute la bibliographie relative et les précisions complémentaires de Baladié, *Strabon*, commentaire ad VIII. 3, 32=524) qui explique la signification stratégique du détour de Philippe V.

448. Epératos de Pharaï, stratège du *koinon* des Achéens
Pol. IV. 82, 7-8

219/8av. J.-C.

Δι' ἃ δὴ καὶ πείθει Φίλιππον παραγενέσθαι πρὸς τὰς τῶν Ἀχαιῶν ἀρχαιρεσίας εἰς Αἴγιον ὡς εἰς τὴν Ἥλειαν ἅμα ποιούμενον τὴν πορείαν. 8 Πεισθέντος δ' αὐτῷ τοῦ βασιλέως, παρῶν αὐτὸς ἐπὶ τοῦ καιροῦ, καὶ τοὺς μὲν παρακαλῶν οἷς δ' ἀνατεινόμενος, μόλις μὲν ἦνυσε, κατεκράτησε δ' οὖν ὁμῶς τοῦ γενέσθαι στρατηγὸν Ἐπήρατον Φαραίεα, τὸν δὲ Τιμόξενον ἐκπεσεῖν τὸν ὑπὸ τῶν περὶ τὸν Ἄρατον εἰσαγόμενον.

Aussi arriva-t-il à convaincre Philippe de se trouver pour les élections des Achéens à Aigion vu qu'il se rendait en Elide. 8. Le roi se laissa persuader, et Apellès, qui se trouvait là pour la circonstance, en priant les uns, en menaçant les autres, parvint avec peine mais toutefois réussit à faire nommer stratège Epératos de Pharaï et fit échouer Timoxénos, qui était présenté par Aratos.

Les mss donnent Φαραίεα, Φαρέα, φαρασέα. Cette élection a été faite aux dépens du candidat favori d'Aratos, Timoxénos. Walbank (*Commentary* I, 535) suggère qu'Apellès (voir aussi IV. 84 sqq.) avait gagné, à cette élection, le support des cités de l'Achaïe occidentale qui n'avaient pas reçu un secours convenable contre Elis; il avait, également, gagné l'appui des éléments populaires d'Argos, cf. Walbank, *Commentary* I, 536. Sur Epératos, voir aussi Pol. V.1, 6; V. 30, 1 et 7.

449. Reprise du *Teichos des Dyméens* par Philippe V
Pol. IV. 83, 1-5

219/8 av. J.-C.

Μετὰ δὲ ταῦτα ἀναζεύξας ὁ βασιλεὺς, καὶ ποιησάμενος τὴν πορείαν διὰ Πατρῶν καὶ Δύμης, ἦκε πρὸς τὸ φρούριον ὃ καλεῖται μὲν Τεῖχος, πρόκειται δὲ τῆς Δυμναίων χώρας· κατέσχον δ' αὐτὸ μικροῖς ἔμπροσθεν χρόνοις, καθάπερ ἀνώτερον εἶπον, οἱ περὶ τὸν Εὐριπίδαν. 2 Σπεύδων δὴ τοῦτο κατὰ πάντα τρόπον ἀνακομίσασθαι τοῖς Δυμναίοις προσεστρατοπέδευσε μετὰ πάσης δυνάμεως. 3 Καταπλαγέντες δ' οἱ φυλάττοντες τῶν Ἥλειων παρέδοσαν τὸ φρούριον τῷ Φιλίππῳ, χωρὶον οὐ μέγα μὲν ἠσφαλισμένον δὲ διαφερόντως. 4 τὴν μὲν γὰρ περίμετρον εἶχεν οὐ πλείω τριῶν ἡμισταδίων, τὸ δ' ὕψος τοῦ τείχους οὐδαμῆ τριάκοντα πήχεων ἔλαττον. 5 Παραδοῦς δὲ τοῦτο τοῖς Δυμναίοις ἐπῆει πορθῶν τὴν τῶν Ἥλειων χώραν· φθείρας δὲ ταύτην, καὶ πολλὴν περιβαλόμενος λείαν, ἐπανήλθε μετὰ τῆς δυνάμεως εἰς τὴν Δύμην.

Après cela (l'élection d'Epératos de Pharaï comme stratège fédéral), le roi partit et, faisant route

par Patras et Dymé, arriva devant le fort qu'on appelle *Teichos* et qui commande l'entrée du territoire de Dymé, comme nous l'avons dit plus haut (59, 4); Euripidas s'en était emparé peu de temps auparavant. 2 Le roi, qui voulait le rendre à tout prix aux Dyméens, campa sous les murs avec toute son armée. 3 Les Éléens qui gardaient le fort, saisis de frayeur, le livrèrent à Philippe. La place n'était pas considérable, mais remarquablement fortifiée; elle n'avait pas plus d'un stade et demi de périmètre (270 m), mais la hauteur du rempart n'était jamais inférieure à trente coudées (13 m). 5 Philippe la remit aux Dyméens et s'en alla, tout en ravageant le territoire d'Élis. Après l'avoir bien pillé et avoir emporté un abondant butin, il revint avec son armée à Dymé.

Le retour et le séjour du roi à Dymé doit être mis en rapport avec l'inscription dyméenne qui concerne la concession du droit de cité à des étrangers qui participèrent à la défense et au salut de la cité (Syll.³, 529 et maintenant Rizakis, *Tyche* 5 [1990] 123-129 où sont exposées aussi les hypothèses concernant leur origine. Pour le rétablissement du *Teichos* aux Dyméens, voir aussi Walbank, *Commentary* I, 536. Polybe fait, à l'occasion, une description rapide de la forteresse dyméenne (60, 4=444. 2) pour laquelle les fouilles ont révélé d'intéressants détails.

450. Dymé quartier général du roi Philippe V
Pol. IV, 86, 4

219/8 av.J.C.

Ὁ δὲ προαισθόμενος αὐτῶν τὴν ἐπίνοιαν ἀπεχώρησε τὰς μὲν ἀρχὰς εἰς Ὀλυμπίαν, μετὰ δὲ ταῦτα πυρθόμενος τὸν Φίλιππον ἐν τῇ Δύμῃ περὶ τὴν τῶν λαφύρων οἰκονομίαν διατρέβειν, ἔσπευσε πρὸς τοῦτον διαπεσεῖν.

Mais lui (Amphidamos), mis au courant de leurs projets, s'enfuit d'abord à Olympie; puis, informé que Philippe était à Dymé occupé à la distribution du butin, il s'empressa d'aller le trouver.

Le roi se retira avec son armée à Dymé après avoir repris le *Teichos* des mains des Eléens et avoir pillé leur territoire (voir aussi n° précédent); cf. Walbank, *Commentary* I, 536.

D. Événements de l'année 218 av. J.-C.

451. La flotte macédonienne mouille à Patras
Pol. V, 2,11

218 av. J.-C.

Ἡθροισμένων δὲ τῶν πλοίων καὶ τῶν Μακεδόνων ἤδη ταῖς εἰρεσίαις κατηρησμένων, σιτομετρήσας καὶ μισθοδοτήσας ὁ βασιλεὺς τὴν δύναμιν ἀνήχθη, καὶ κατῆρε δευτεραῖος εἰς Πάτρας, ἔχων Μακεδόνας μὲν ἑξακισχιλίους μισθοφόρους δὲ χιλίους καὶ διακοσίους.

Quand les vaisseaux furent réunis et les Macédoniens bien entraînés au maniement des rames, le roi distribua des vivres et paya les soldes, puis il prit la mer et aborda le surlendemain à Patras avec six mille Macédoniens et douze cents mercenaires.

Au printemps de la nouvelle année, Philippe V convoque les Achéens en assemblée plénière, d'abord à Aigion, ἀθροισθέντος δὲ τοῦ πλήθους εἰς Αἴγιον κατὰ τοὺς νόμους, puis à Sicyone (Pol. V, 6, 1); après les avoir persuadés de conserver leurs premières dispositions à l'égard de la Macédoine, il lève voile vers Patras, probablement, pour empêcher une nouvelle invasion étolienne dans le Péloponnèse par Rhion. La flotte macédonienne met trois jours pour parcourir la distance de 820 stades soit 147 km (cf. [Skyl.] 41-42=472) entre Lechaion et Patras; d'après Pédech (éd. CUF, commentaire, *ad loc. adn.* 1 qui renvoie à Pol. V, 11; 18, 1; 28, 3 et 110, 5) la flotte allait plus lentement qu'un navire isolé.

452. Philippe V réunit les mercenaires achéens, crétois et gaulois à Dymé
Pol. V, 3, 1-2

218 av. J.-C.

Κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς Δωρίμαχος ὁ τῶν Αἰτωλῶν στρατηγὸς Ἀγέλαον καὶ Σκόπαν ἔξαπέστειλεν τοῖς Ἡλείοις μετὰ Νεοκρήτων πεντακοσίων· οἱ δ' Ἡλεῖοι δεδιότες μὴ τὴν Κυλλήνην ὁ Φίλιππος ἐπιβάληται πολιορκεῖν, στρατιώτας τε μισθοφόρους συνήθροίζον καὶ τοὺς πολιτικούς ἠτοίμαζον, ὠχυροῦντο δὲ καὶ τὴν Κυλλήνην ἐπιμελῶς. 2 Εἰς ἃ βλέπων ὁ Φίλιππος τοὺς τε τῶν Ἀχαιῶν μισθοφόρους καὶ τῶν παρ' αὐτῷ Κρητῶν καὶ τῶν Γαλατικῶν ἰππέων τινάς, σὺν δὲ τούτοις

τῶν ἕξ Ἀχαιῶν ἐπιλέκτων εἰς δισχιλίους πεζοὺς ἀθροίσας ἐν τῇ τῶν Δυμναίων πόλει κατέλειπεν, ἅμα μὲν ἐφεδρείας ἔχοντας ἅμα δὲ προφυλακῆς τάξιν πρὸς τὸν ἀπὸ τῆς Ἥλειας φόβον.

Au même moment, Dorimachos, le stratège des Étoliens, envoya en Elide Agélaos et Scopas avec cinq cents Néocrétois; les Éléens craignant que Philippe n'entreprenne d'assiéger Cyllène, y concentraient des mercenaires, mobilisaient la milice urbaine et fortifiaient la ville avec soin. 2 Voyant cela, Philippe, ayant réuni les mercenaires des Achéens, une partie de ses Crétois et de la cavalerie gauloise, ainsi que deux mille fantassins du corps d'élite de l'Achaïe, les laissa dans la ville de Dymé, postés à la fois comme troupe de couverture et comme défense contre la menace du côté de l'Élide.

Cf. Walbank, *Commentary* I, 540; pour les ἐπιλέκτοι achéens, voir aussi Pol. II. 65, 3.

453. Nouvelle invasion et succès éléen en Dymaia
Pol. V.17, 3-4

218 av. J.-C.

Οἱ δ' ἐκ τῆς Ἥλιδος καταδραμόντες τὴν Δυμναίαν καὶ τοὺς βοηθήσαντας τῶν ἱππέων εἰς ἐνέδραν ἐπαγαγόμενοι ῥαδίως ἐτρέψαντο, 4 καὶ τῶν μὲν Γαλατικῶν οὐκ ὀλίγους κατέβαλον, τῶν δὲ πολιτικῶν αἰχμαλώτους ἔλαβον Πολυμήδη τε τὸν Αἰγία καὶ Δυμναίου Ἀγησίπολιν καὶ Διοκλέα.

Ceux d'Elis, qui avaient envahi le territoire de Dymé, attirèrent dans une embuscade la cavalerie envoyée en renfort et la mirent facilement en déroute 4 tuèrent bon nombre de Gaulois et capturèrent des citoyens, entre autres Polymédès d'Aigion, et, de Dymé, Agésipolis et Dioclès.

Cette invasion a été faite, probablement, avec l'aide des renforts étoliens. Pour les mercenaires gaulois, voir le n° précédent; les prisonniers achéens, inconnus par ailleurs, faisaient partie des deux mille ἐπιλέκτοι réunis par Philippe à Dymé (n° précédent). Cf. Walbank, *Commentary* I, 533. Sur Polymédès, voir E. Bernert, *RE* XXI.2 (1952) col. 1764, s.v. Polymedes (6).

454. Réunion des alliés de Macédoine à Patras
Pol. V. 28, 1-3[3]

218 av. J.-C.

Οἱ δὲ παρὰ τῶν Ῥοδίων καὶ Χίων πρέσβεις ἐπανῆκον ἐκ τῆς Αἰτωλίας ἀνοχάς τε πεπονημένοι τριακονθημέρους, καὶ πρὸς τὰς διαλύσεις ἐτοίμους φάσκοντες εἶναι τοὺς Αἰτωλοὺς, 2 καὶ τεταγμένοι ῥητὴν ἡμέραν εἰς ἣν ἤξιον τὸν Φίλιππον ἀπαντῆσαι πρὸς τὸ Ῥίον, ὑπισχνούμενοι πάντα ποιήσιν τοὺς Αἰτωλοὺς ἐφ' ᾧ συνθέσθαι τὴν εἰρήνην. 3. Ὁ δὲ Φίλιππος δεξάμενος τὰς ἀνοχάς, τοῖς μὲν συμμάχοις ἔγραψε διασαφῶν πέμπειν εἰς Πάτρας τοὺς συνεδρεύοντας καὶ βουλευσομένους ὑπὲρ τῆς πρὸς Αἰτωλοὺς διαλύσεως, αὐτὸς δ' ἐκ τοῦ Λεχαιῶν κατέπλευσε δευτεραῖος εἰς τὰς Πάτρας.

Les députés de Rhodes et de Chios revinrent d'Étolie, après avoir conclu un armistice de trente jours, en déclarant que les Étoliens étaient tout disposés à cesser les hostilités, 2 et ils avaient convenu d'un jour où ils demandaient à Philippe de les rencontrer du côté du cap Rhion, lui promettant que les Étoliens feraient tout pour conclure la paix. 3 Philippe, ayant accepté l'armistice, écrivit à ses alliés pour les inviter à envoyer à Patras des représentants qui siègeraient avec lui et délibéreraient sur la fin de la guerre avec les Étoliens, et lui-même s'embarqua au Léchaion pour gagner Patras le surlendemain.

Cette réunion était convoquée pour discuter de la paix éventuelle avec les Etoliens (cf. Walbank, *Commentary* I, 561). Le cap Rhion est situé sur la rive sud du golfe de Corinthe, au N.-E de Patras; cf. Thuc. II. 84, 4=560; [Skyl.], 42=472; Str. VIII. 2, 3=517. 2; Paus. VII. 22, 10=288. 1; Ptol. III.14, 29=471; cf. aussi Pol. IV.10, 6=440.

455. Pillage éléo-étolien des territoires de Dymé, Pharai, Patras et Aigion
Pol. V. 30, 1-7[4]

218 av. J.-C.

Τοῦ δὲ χειμῶνος ἐπιγενομένου, καὶ Φιλίππου μὲν τοῦ βασιλέως εἰς Μακεδονίαν ἀπηλλαγμένου, τοῦ δ' Ἐπηράτου τοῦ στρατηγοῦ τῶν Ἀχαιῶν καταπεφρονημένου μὲν ὑπὸ τῶν πολιτικῶν νεανίσκων, κατεγνωσμένου δὲ τελέως ὑπὸ τῶν μισθοφόρων, οὐτ' ἐπειθάρχει τοῖς παραγγελλομένοις οὐδεις οὐτ' ἦν ἐτοιμον οὐδὲν πρὸς τὴν τῆς χώρας βοήθειαν. 2. Εἰς ἃ βλέψας Πυρραῖος ὁ παρὰ τῶν Αἰτωλῶν ἀπεσταλμένος στρατηγὸς τοῖς Ἥλείοις, ἔχων Αἰτωλῶν εἰς χιλίους

καὶ τριακοσίους καὶ τοὺς τῶν Ἡλείων μισθοφόρους, ἅμα δὲ τούτοις πολιτικούς πεζοὺς μὲν εἰς χιλίους ἵππεις δὲ διακοσίους, ὥστ' εἶναι τοὺς πάντας εἰς τρισχιλίους, 3 οὐ μόνον τὴν τῶν Δυμαίων καὶ Φαριαίων συνεχῶς ἐπόρθει χώραν ἀλλὰ καὶ τὴν τῶν Πατραίων. 4 Τὸ δὲ τελευταῖον ἐπὶ τὸ Παναχαϊκὸν ὄρος καλούμενον ἐπιστρατοπεδεύσας, τὸ κείμενον ὑπὲρ τῆς τῶν Πατραίων πόλεως, ἐδήου πᾶσαν τὴν ἐπὶ τὸ Ῥίον καὶ τὴν ἐπὶ Αἴγιον κεκλιμένην χώραν. 5 Λοιπὸν αἱ μὲν πόλεις κακοπαθοῦσαι καὶ μὴ τυγχάνουσαι βοηθείας δυσχερῶς προσῆγον τὰς εἰσφοράς, οἱ δὲ στρατιῶται τῶν ὀψωνίων παρελκομένων καὶ καθυστερούντων τὸ παραπλήσιον ἐποίουν περὶ τὰς βοηθείας· 6 ἔξ ἄμφοιν δὲ τῆς τοιαύτης ἀνταποδόσεως γινομένης ἐπὶ τὸ χεῖρον προύβαινε τὰ πράγματα καὶ τέλος διελύθη τὸ ξενικόν. Πάντα δὲ ταῦτα συνέβαινε γίνεσθαι διὰ τὴν τοῦ προεστῶτος ἀδυναμίαν. 7 Ἐν τοιαύτῃ δ' ὄντων διαθέσει τῶν κατὰ τοὺς Ἀχαιοὺς, καὶ τῶν χρόνων ἤδη καθηκόντων, Ἐπήρατος μὲν ἀπετίθετο τὴν ἀρχήν, οἱ δ' Ἀχαιοὶ τῆς θερείας ἐναρχομένης στρατηγὸν αὐτῶν Ἄρατον κατέστησαν τὸν πρεσβύτερον.

L'hiver venu et le roi Philippe retourné en Macédoine, Épératos, le stratège des Achéens, était si méprisé des troupes nationales et si complètement discrédité auprès des mercenaires que personne n'obéissait plus à ses ordres et que rien n'était prêt pour la défense du pays. 2 Voyant cela, Pyrrhios, le capitaine envoyé par les Étoliens en Élide, avec environ treize cents Étoliens et les mercenaires des Eléens, plus les troupes nationales, soit à peu près mille fantassins et deux cents cavaliers, en tout environ trois mille hommes, 3 ravageait sans arrêt non seulement le territoire de Dymè et de Pharai, mais aussi celui de Patras. 4 Finalement, ayant établi un camp sur le mont appelé Panachéen, qui domine la ville de Patras, il se mit à dévaster toute la contrée qui s'étend du côté du cap Rhion et d'Aigion. 5 De surcroît, les cités, durement éprouvées et privées de secours, faisaient des difficultés pour verser leurs contributions, et les troupes, dont la solde était différée et payée trop tard, mettaient la même mauvaise volonté à leur prêter main-forte; 6 ces repréailles de part et d'autre aggravèrent la situation et le corps des mercenaires finit par se dissoudre. Tout cela était le résultat de l'incapacité du chef. 7 Les affaires achéennes étaient dans cet état lorsque, au terme régulier, Épératos déposa sa charge, et les Achéens, au commencement de l'été, élurent stratège Aratos l'ancien.

La leçon Πατρέων (3 et 4) est due à Dindorf, alors que les mss donnent Πατραίων, solution adoptée dans l'édition CUF.

Pour le général achéen Epératos (30, 7), en l'année 218/7, voir Pol. IV. 82, 8. Le mont Panachaicon s'élève à 1926 m au S.-E de Patras; Le *xenikon* dont il est question (30, 5) est une armée constituée de mercenaires fédéraux, engagés séparément par les cités de l'Achaïe occidentale (IV. 60, 5=444); ce corps semble avoir été à peine maintenu après la campagne de Philippe, en hiver de 219/8. Pour l'élection d'Aratos (30, 7), cf. aussi Walbank, *Commentary* I, 562.

E. Evénements de l'année 217 av. J.-C.

456. La politique d'Aratos

Pol. V. 91, 4-8[8]

Ἄρατος δὲ παρελήφθει τὸ τε ξενικόν τὸ τῶν Ἀχαιῶν κατεφθαρμένον τὰς τε πόλεις ὀλιγῶρος διακειμένας πρὸς τὰς εἰς τοῦτο τὸ μέρος εἰσφοράς διὰ τὸ τὸν πρὸ αὐτοῦ στρατηγὸν Ἐπήρατον, ὡς ἐπάνω προεῖπα, κακῶς καὶ ῥαθύμως κεχρηῆσθαι τοῖς κοινοῖς πράγμασιν. 5 Οὐ μὴν ἀλλὰ παρακαλέσας τοὺς Ἀχαιοὺς, καὶ λαβὼν δόγμα περὶ τούτων, ἐνεργὸς ἐγένετο περὶ τὴν τοῦ πολέμου παρασκευήν. 6 Ἦν δὲ τὰ δόξαντα τοῖς Ἀχαιοῖς ταῦτα, πεζοὺς μὲν τρέφειν μισθοφόρους ὀκτακισχιλίους ἵππεις δὲ πεντακοσίους, τῶν δ' Ἀχαιῶν ἐπιλέκτους πεζοὺς μὲν τρισχιλίους ἵππεις δὲ τριακοσίους, 7 εἶναι δὲ τούτων Μεγαλοπολίτας μὲν χαλκᾶσπιδας πεζοὺς μὲν πεντακοσίους ἵππεις δὲ πεντήκοντα, καὶ τοὺς ἴσους Ἀργείων. 8 Ἔδοξε δὲ καὶ ναῦς πλεῖν, τρεῖς μὲν περὶ τὴν Ἀκτὴν καὶ τὸν Ἀργολικὸν κόλπον, τρεῖς δὲ κατὰ Πάτρας καὶ Δύμην καὶ τὴν ταύτη θάλατταν.

Aratos avait reçu le corps des mercenaires achéens complètement désorganisé et les cités médiocrement disposées à payer leur contribution pour l'entretenir à cause de son prédécesseur Épératos qui, comme je l'ai dit plus haut, avait mal et mollement administré les affaires achéennes. 5 Néanmoins, lorsqu'il eut stimulé les Achéens et obtenu un décret pour la circonstance, il se mit activement aux préparatifs de la guerre. 6 Les Achéens avaient pris la décision d'entretenir huit mille mercenaires à pied et cinq cents à cheval, un contingent achéen d'élite de trois mille fantassins et de trois cents cavaliers,

7 comprenant cinq cents fantassins et cinquante cavaliers chalcaspides de Mégalopolis, et autant d'Argos. 8 On avait encore décidé l'envoi de vaisseaux, trois autour de l'Acté et du golfe d'Argolide, trois vers Patras, Dymé et dans les eaux de cette région.

La suite des hostilités date du début de l'été de 217 av. J.-C., quand Aratos prit les fonctions de stratège des Achéens (voir n° précédent); la même année Agéτας était déjà stratège des Etoliens (Pol. V. 91,1); les premiers décidèrent, à l'instigation d'Aratos, d'entretenir une armée de terre puissante, comportant deux corps de fantassins et de cavaliers; en outre ils envoyèrent trois navires dans la région de Patras et Dymé et trois autour de la côte orientale d'Argolide afin de protéger les côtes. Cf. Walbank, *Commentary* I, 622-623.

457. Nouveau pillage du territoire de Patras et d'Aigion
Pol. V. 94, 1-9[1 et 4]

été de 217 av. J.-C.

Μετὰ δὲ τὰς διαλύσεις ταύτας ἀναζεύξας αὐτὸς μὲν ἦκε πρὸς τὴν τῶν Ἀχαιῶν σύνοδον, τοὺς δὲ μισθοφόρους συνέστησε Λύκῳ τῷ Φαραίῃ διὰ τὸ τοῦτον ὑποστράτηγον εἶναι τότε τῆς συντελείας τῆς Πατρικῆς. 2 Οἱ δ' Ἕλληλοι δυσαρεστούμενοι τῷ Πυρρίᾳ πάλιν ἐπεσπάσαντο στρατηγὸν παρὰ τῶν Αἰτωλῶν Εὐριπίδαν, 3 ὃς τηρήσας τὴν τῶν Ἀχαιῶν σύνοδον, καὶ παραλαβὼν ἵππεις μὲν ἐξήκοντα πεζοὺς δὲ δισχιλίους, ἐξώδευσε, καὶ διελθὼν διὰ τῆς Φαραϊκῆς κατέδραμε τὴν χώραν ἕως τῆς Αἰγιάδος, 4 περιελασάμενος δὲ λείαν ἰκανὴν ἐποίητο τὴν ἀποχώρησιν ὡς ἐπὶ Λεόντιον. 5 Οἱ δὲ περὶ τὸν Λύκον συνέντες τὸ γεγονός ἐβοήθουν κατὰ σπουδὴν, συνάψαντες δὲ τοῖς πολεμίοις καὶ συμμίζαντες ἐξ ἐφόδου κατέβαλον μὲν αὐτῶν εἰς τετρακοσίους, ζωγρία δ' ἔλαβον εἰς διακοσίους, 6 ἐν οἷς ἦσαν ἐπιφανεῖς ἄνδρες, Φυσσίας, Ἀντάνωρ, Κλέαρχος, Ἀνδρολόχος, Εὐανορίδας, Ἀριστογεῖτων, Νικάσιππος, Ἀσπάσιος· τῶν δ' ὀπλῶν καὶ τῆς ἀποσκευῆς ἐκυρίευσαν πάσης. 7 Κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς ὁ τῶν Ἀχαιῶν ναύαρχος ἐξοδεύσας εἰς Μολυκρίαν, ἦκεν ἔχων οὐ πολὺ λείποντα τῶν ἑκατὸν σωματίων. 8 Αὐτὶς δ' ὑποστρέψας ἐπλευσε πρὸς Χάλκειαν, τῶν δ' ἐκβοηθησάντων ἐκυρίευσεν δύο μακρῶν πλοίων αὐτάνδρων· ἔλαβε δὲ καὶ κέλητα περὶ τὸ Ῥίον Αἰτωλικὸν ὁμοῦ τῷ πληρώματι. 9 Συνδραμόντων δὲ τῶν τε κατὰ γῆν καὶ τῶν κατὰ θάλατταν λαφύρων περὶ τοὺς αὐτοὺς καιροὺς, καὶ συναχθείσης ἀπὸ τούτων προσόδου καὶ χορηγίας ἰκανῆς, ἐγένετο τοῖς τε στρατιώταις θάρσος ὑπὲρ τῆς τῶν ὀφωνίων κομιδῆς ταῖς τε πόλεσιν ἐλπίς ὑπὲρ τοῦ μὴ βαρυνθῆσεσθαι ταῖς εἰσφοραῖς.

Après ces conventions, Aratos se mit en route et vint en personne à l'assemblée fédérale achéenne; il remit le corps des mercenaires à Lycos de Pharai, étant donné qu'il commandait alors comme lieutenant du stratège le contingent de Patras. 2 Les Éléens, mécontents de Pyrrhias, se firent à nouveau envoyer d'Étolie, comme commandant, Euripidas, 3 qui, profitant de l'assemblée fédérale achéenne et emmenant soixante cavaliers et deux mille fantassins, se mit en campagne et, passant par le territoire de Pharai, parcourant la contrée jusqu'à la région d'Aigion, 4 après avoir ramassé un butin considérable, battit en retraite sur Léontion. 5 Lycos en apprenant l'affaire accourut à la rescousse, rejoignit les ennemis, engagea le combat sur-le-champ, leur tua dans les quatre cents hommes et fit environ deux cents prisonniers, 6 parmi lesquels il y avait des personnages de marque : Physias, Antanor, Cléarchos, Androlochos, Evanoridas, Aristogeiton, Nicasippos et Aspasio; il s'empara de toutes les armes et de tous les bagages. 7 En même temps, le navarque achéen, qui avait fait un raid sur Molycria, arriva avec près de cent prisonniers. 8 Reprenant la mer, il se porta sur Chalkeia, et il enleva à l'escadre de secours deux vaisseaux de guerre avec les équipages; il prit encore, devant Rhion d'Étolie, une vedette et tous ceux qui la montaient. 9 Comme le butin sur terre et sur mer affluait en même temps et qu'il s'en tirait des sommes et des moyens considérables, les soldats acquirent l'assurance du paiement des soldes et les cités l'espoir de ne pas être écrasées de contributions.

La leçon Πατρικῆς ou Πατραϊκῆς (de Patras 94, 1; l'ethnique Πατρικός est attesté chez Str. VIII.7, 5=C 388 : Πατρικῆ, que Baladié, *Strabon, ad loc.*, corrige en Πατρ<α>ϊκῆ; voir *infra*, n° 531. 13), retenue par W. Vischer (*Philologus* 2 [1847] 469=Kleine Schriften I [Leipzig, 1877] 492-94; cf. Ul. Kahrstedt, *RE* IVA 2 [1932] col. 1457, 42), est préférable à πατρικῆς (ancestrale) que donnent certains mss ou Φαραϊκῆς qu'a proposé Naber (*Mnemosyne* 6 [1857] 239).

L'hypostrategos (sur l'expression περὶ τὸν Λύκον, voir Aymard, *Assemblées*, 90 n. 1) Lycos de Pharai (inconnu par ailleurs) était à la tête du district (*synteleia*) de Patras (sur le sens de celle-ci et la

fonction d'*hypostratēgos*, voir *supra* n° 430. 2). D'après Walbank (*Commentary* I, 625, commentaire ad Pol. V. 94, 5-6) Euripidas bat en retraite à travers le passage de *Vlassia* sur l'*Erymanthe* pour échapper à Lycos. Léontion (Pol. II.41, 7=430) était situé à une trentaine de kilomètres au sud-ouest d'Aigion sur un site commandant le passage de l'*Erymanthe* (voir Walbank, *Commentary* I, 231 et le commentaire ad Str. VIII.7, 5=*infra*, n° 531. 9). Aymard (*Assemblées*, 89 n. 1) pense que Lycos ne stationnait pas dans sa *synteleia* mais qu'il attendait à Mégalopolis l'aide des mercenaires de Taurion; ce contretemps (95, 5) laissa l'Achaïe occidentale sans troupes.

458. Invasion achéenne en Elide après le départ des Etoliens
Pol. V. 95, 5-12 [7]

été de 217 av.J.-C

Ἦδη δὲ τοῦ θερισμοῦ συνάπτοντος καὶ τῶν περὶ τὸν Ταυρίωνα κατολιγωρούντων τῆς τῶν ἄρτι ῥηθεισῶν πόλεων προφυλακῆς, Ἄρατος μὲν ἔχων τοὺς ἐπιλέκτους ἐφῆδρευσε τῆ τοῦ σίτου κομιδῇ περὶ τὴν Ἀργεῖαν, 6 Εὐριπίδας δὲ τοὺς Αἰτωλοὺς ἔχων ἐξώδευσε, βουλόμενος κατασῦραι τὴν τῶν Τριταίων χώραν. 7 Οἱ δὲ περὶ Λύκον καὶ Δημόδοκον τὸν τῶν Ἀχαιῶν ἱπάρχη, συνέντες τὴν ἐκ τῆς Ἠλίδος τῶν Αἰτωλῶν ἔξοδον, ἐπισυναγαγόντες τοὺς Δυμαίους καὶ τοὺς Πατραεῖς καὶ Φαραεῖς, σὺν δὲ τούτοις ἔχοντες τοὺς μισθοφόρους, ἐνέβαλον εἰς τὴν Ἠλείαν. 8 Παραγενόμενοι δ' ἐπὶ τὸ Φύξιον καλούμενον τοὺς μὲν εὐζώνους καὶ τοὺς ἵππεῖς ἐφῆκαν εἰς τὴν καταδρομὴν, τὰ δὲ βαρῆα τῶν ὄπλων ἔκρυψαν περὶ τὸν προειρημένον τόπον. 9 Ἐκβοθησάντων δὲ πανδημει τῶν Ἠλείων ἐπὶ τοὺς κατατρέχοντας καὶ προσκειμένων τοῖς ἀποχωροῦσιν, ἔξαναστάντες οἱ περὶ τὸν Λύκον ἐπέθοντο τοῖς προπεπτωκόσι. 10 Τῶν δ' Ἠλείων οὐ δεξαμένων τὴν ὁρμὴν ἀλλ' ἐξ ἐπιφανείας τραπέντων, ἀπέκτειναν μὲν αὐτῶν εἰς διακοσίους, ζωγρία δ' ἔλαβον ὄγδοήκοντα, συνεχόμεσαν δὲ καὶ τὴν περιελαθεῖσαν λείαν ἀσφαλῶς. 11 Ἄμα δὲ τούτοις ὁ ναύαρχος τῶν Ἀχαιῶν ποιησάμενος ἀποβάσεις πλεονάκεις εἰς τε τὴν Καλυδωνίαν καὶ Ναυπακτίαν τὴν τε χώραν κατέσυρε καὶ τὴν βοήθειαν αὐτῶν συνέτριψε δίς. 12 Ἔλαβεν δὲ καὶ Κλεόνικον τὸν Ναυπάκτιον, ὃς διὰ τὸ πρόξενος ὑπάρχειν τῶν Ἀχαιῶν παραυτὰ μὲν οὐκ ἐπράθη, μετὰ δὲ τινα χρόνον ἀφείθη χωρὶς λύτρων.

On touchait au temps de la moisson et Taurion négligeait la garde des villes mentionnées plus haut; tandis qu'Aratos avec son corps d'élite surveillait la rentrée du blé en Argolide, 6 Euripidas, avec les Etoliens, se mit en campagne, pour ravager le territoire de Tritaia. 7 Mais Lycos et Démodocos, hipparque des Achéens, apprenant que les Etoliens avaient quitté l'Elide, rassemblant les gens de Dymé, de Patras et de Pharai, auxquels ils adjoignaient les mercenaires, se jetèrent sur l'Elide. 8 Arrivés sur ce qu'on appelle le Phyxion, ils lancèrent en avant l'infanterie légère et la cavalerie et cachèrent les unités lourdes dans le lieu en question. 9 Les Éléens se portèrent en masse contre les envahisseurs et les poursuivirent dans leur retraite, lorsque les gens de Lycos, surgissant, tombèrent sur les éléments avancés. 10 Les Éléens n'attendirent pas le choc et se sauvèrent à leur vue; on leur tua à peu près deux cents hommes, on en fit prisonniers quatre-vingts, et l'on emporta tranquillement le butin ramassé à la ronde. 11 En même temps, le navarque achéen, opérant de nombreux débarquements sur les territoires de Calydon et de Naupacte, les ravagea et tailla deux fois en pièces leurs défenseurs. 12 Il fit prisonnier, en outre, Cléonicos de Naupacte, qui, étant proxène des Achéens, ne fut pas vendu tout de suite et, quelque temps après fut libéré sans rançon.

N.C. 95, 7 : Πατραεῖς codd. Πατρεις, retenu par Dindorf.

95, 5: Il s'agit de Mégalopolis, Tégée et Argos (cf. ci-dessus 92, 8). Euripidas (95, 6) avait déjà ravagé le territoire de Tritaia avec les Eléens, en 219 (cf. Pol. IV. 59,1=444). L'hipparque Démodocos (95, 7) n'est pas connu par ailleurs, cf. en général Walbank, *Commentary* I, 625.

459. La flotte macédonienne avant la paix de Naupacte
Pol. V,101, 4

juillet de 217 av. J.-C

Ὁ δὲ Φίλιππος τῶν λέμβων ὑστερήσας καὶ καθορισθεὶς πρὸς Κεγχρεαῖς τὰς μὲν καταφράκτους ναῦς ἐξαπέστειλε, συντάξας περὶ Μαλέαν ποιεῖσθαι τὸν πλοῦν ὡς ἐπ' Αἰγίου καὶ Πατρῶν, τὰ δὲ λοιπὰ τῶν πλοίων ὑπερισθμίσας ἐν Λεχαίῳ παρήγγελλε πᾶσιν ὁρμεῖν.

Philippe, arrivé trop tard pour surprendre les féloques, jeta l'ancre devant Kenchréai et expédia ses navires fargués vers le cap Malée avec l'ordre de le doubler en direction d'Aigion et de Patras, et il fit passer l'isthme au reste des ses bâtiments en leur prescrivant à tous de s'emboîser à Léchaion.

Cf. Walbank, *Commentary* I, 628.

460. Les préparatifs pour la paix de Naupacte
Pol. V.102, 3-10[5]

217 av. J.-C.

Ὅντων δὲ καὶ τῶν περὶ τὸν Ἄρατον οὐκ ἄλλοτριῶν διεξαγωγῆς τῷ δοκεῖν ὑπερδεξίους ὄντας τῷ πολέμῳ ποιεῖσθαι τὴν διάλυσιν, 4 οὕτως ὁ βασιλεὺς, οὐδὲ τοὺς πρεσβευτὰς ἔτι προσδεξάμενος τοὺς κοινῇ πράττοντας τὰ περὶ τὰς διαλύσεις, παραχρῆμα Κλεόνικον μὲν τὸν Ναυπάκτιον πρὸς τοὺς Αἰτωλοὺς διεπέμψατο 5 (κατέλαβε γὰρ ἔτι τοῦτον ἐκ τῆς αἰχμαλωσίας ἐπιμένοντα τὴν τῶν Ἀχαιῶν σύνοδον), αὐτὸς δὲ παραλαβὼν ἐκ Κορίνθου τὰς ναῦς καὶ τὴν πεζὴν δύναμιν ἦκεν ἔχων εἰς Αἴγιον. 6 Καὶ προελθὼν ἐπὶ Λασιῶνα καὶ τὸν ἐν τοῖς Περίππιοις πύργον παραλαβὼν, καὶ συνυποκριθεὶς ὡς ἐμβάλων εἰς τὴν Ἥλειαν τοῦ μὴ δοκεῖν λίαν ἔτοιμος εἶναι πρὸς τὴν τοῦ πολέμου κατάλυσιν, 7 μετὰ ταῦτα δις ἢ τρίς ἀνακάμψαντος τοῦ Κλεονίκου, δεομένων τῶν Αἰτωλῶν εἰς λόγους σφίσι συνελθεῖν ἐπήκουσε, 8 καὶ πάντ' ἀφείκεν τὰ τοῦ πολέμου πρὸς μὲν τὰς συμμαχίδας πόλεις γραμματοφόρους ἐξαπέστειλε, παρακαλῶν πέμπειν τοὺς συνεδρεύσοντας καὶ μεθέξοντας τῆς ὑπὲρ τῶν διαλύσεων κοινολογίας, 9 αὐτὸς δὲ διαβάς μετὰ τῆς δυνάμεως καὶ καταστρατοπεδεύσας περὶ Πάνορμον, ὅς ἐστι μὲν τῆς Πελοποννήσου λιμῆν, κείται δὲ καταντικρὺ τῆς τῶν Ναυπακτίων πόλεως, ἀνέμενε τοὺς τῶν συμμάχων συνέδρους. 10 Κατὰ δὲ τὸν καιρὸν τοῦτον καθ' ὃ ἔδει συναθροίζεσθαι τοὺς προειρημένους, πλεύσας εἰς Ζάκυνθον δι' αὐτοῦ κατεστήσατο τὰ κατὰ τὴν νῆσον καὶ παρῆν αὐτῆς ἀναπλέων.

Comme Aratos et les siens n'étaient pas non plus opposés à un accommodement puisqu'on faisait la paix au moment où l'on semblait être dans une position de force, 4 le roi donc, sans même attendre les députés qui négociaient officiellement les conditions de paix, dépêcha sur-le-champ aux Étoliens Cléonicos de Naupacte 5 (il s'arrêta sur lui parce qu'il était encore prisonnier en attendant l'assemblée fédérale des Achéens), et, de son côté, prenant à Corinthe ses vaisseaux et son infanterie, il se rendit à Aigion. 6 S'étant avancé jusqu'à Lasion, et emparé de la forteresse de Périppia, il fit semblant de vouloir envahir l'Élide pour n'avoir pas l'air d'être trop disposé à mettre fin à la guerre, 7 puis, quand Cléonicos eut fait deux ou trois allées et venues, il accepta la demande des Étoliens d'ouvrir des négociations avec eux, 8 et, renonçant à toute opération de guerre, il expédia des courriers aux États alliés pour les prier d'envoyer des représentants et des délégués à une conférence pour la paix; 9 lui-même, traversant le pays avec son armée et installant son quartier à Panormos, un port du Péloponnèse, situé en face de la ville de Naupacte, il attendit les représentants de ses alliés. 10 Et pendant le temps qu'il fallut pour que ces personnages se réunissent, il passa à Zante, où il régla personnellement la situation de l'île, puis il reprit la mer et s'en retourna.

Après la médiation de Chios et de Rhodes (Pol. V. 100, 9-10; cf. Walbank, *Commentary* I, 628) et la nouvelle de la défaite romaine près du lac Trasimène, en juin 217 av. J.-C. (Pol. V.101, 3), la volonté de paix est très forte entre les belligérants. Philippe n'a aucun mal à convaincre ses alliés d'envoyer des représentants à Naupacte, alors que lui-même se dirige vers Panormos située en face de Naupacte (102, 9). Sur ce port, appartenant au territoire de Patras (15 stades, d'après Paus. VII. 22, 10), voir *supra*, n° 288. 2 et 561 où sont réunies d'autres références.

461. La bataille de Mantinea : Aristainos de Dymé
Pol. XI.11, 7

207 av. J.-C.

Μετὰ δὲ τούτους ἐπὶ τὴν αὐτὴν εὐθεῖαν τὴν φάλαγγα κατὰ τέλη σπειρηδὸν ἐν διαστήμασιν ἐπέστησε παρὰ τὴν τάφρον τὴν φέρουσαν ἐπὶ τοῦ Ποσειδίου διὰ μέσου τοῦ τῶν Μαντινέων πεδίου καὶ συνάπτουσαν τοῖς ὄρεσι τοῖς συντερμονοῦσι τῆ τῶν Ἐλισφασίων χώρα. πρὸς μὲν τούτοις ἐπὶ τὸ δεξιὸν κέρασ ἐπέστησε τοὺς Ἀχαιικοὺς ἱππεῖς, ὧν Ἀρισταίνετος ἠγεῖτο Δυμαῖος κατὰ δὲ τὸ λαῖον αὐτὸς εἶχε τὸ ξενικὸν ἅπαν ἐν ἐπαλλήλοις τάξεσιν.

Puis, sur la même ligne, il (Philopoemen) rangea la phalange, en bataillons séparés par des intervalles, le long du fossé qui aboutit au sanctuaire déjà nommé, après avoir traversé la plaine de Mantinée en partant de la chaîne de montagnes qui sépare le territoire de cette cité de celui des Eliphasiens. A côté de la phalange, sur l'aile droite, il disposa la cavalerie achéenne, que commandait Aristainétos de Dymé. A l'aile gauche, Philopoemen commanda lui-même l'ensemble du corps des mercenaires, en formation compacte.

Aristainétos ici est probablement confondu avec le stratège achéen Aristainos (même confusion

chez Plutarque, *Phil.*13, 4 et 17, 3) maintes fois cité par Polybe (XVIII.1, 4; 13, 8 et XXIV. 2, 4; cf. Walbank, *Commentary* II, 287 [ad Pol. XI.11, 7] et III, 187 [ad Pol. XXII.7, 2]). Son origine dyméenne est confirmée par la dédicace honorifique de Delphes (voir *infra*, n° 630, avec la plus récente bibliographie). La tentative de J. Deininger (*Historia* [1966] 376-380) de faire la différenciation entre Aristainos de Mégalopolis, dont parle Plutarque (*Phil.*14, 4) et Pausanias (VII. 51, 4), a été rejetée par Lehmann (*Untersuchungen*, 216-265, 391-392; cf. aussi Walbank, *Commentary* III,187) qui semble approuver l'origine dyméenne du personnage.

Sur la bataille de Mantinea (Pol. XI.1-18, 10), entre les Achéens sous Philopoemen et les Spartiates sous Machanidas, voir cf. J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder in Griechenland I* [Berlin, 1903] 281-314; Rollof, *Probleme aus der griechischen Kriegsgeschichte*, 116-141 et en général Walbank, *Commentary* II, 282-294 avec toute la bibliographie relative.

F. Deuxième guerre de Macédoine

462. Représentants achéens à la conférence de Locride
Pol. XVIII.1, 1-4

nov. 197 av. J.-C

Ἐπελθόντος δὲ τοῦ τεταγμένου καιροῦ παρῆν ὁ μὲ Φίλιππος ἐκ Δημητριάδος ἀναχθεὶς εἰς τὸν Μηλιάδα κόλπον, πέντε λέμβους ἔχων καὶ μίαν πρίστιν, ἐφ' ἧς αὐτὸς ἐπέπλει. 2. συνῆσαν δ' αὐτῷ Μακεδόνες μὲν Ἀπολλόδορος καὶ Δημοσθένης οἱ γραμματεῖς, ἐκ Βοιωτίας Βραχύλλης, Ἀχαιοὶ δὲ Κυκλιάδας, ἐκπεπτωκῶς ἐκ Πελοποννήσου διὰ τὰς πρότερον ὑφ' ἡμῶν εἰρημνένας αἰτίας. 3. μετὰ δὲ τοῦ Τίτου παρῆν ὁ τε βασιλεὺς Ἀμύνανδρος καὶ παρ' Ἀττάλου Διονυσόδωρος, 4. ἀπὸ δὲ τῶν ἔθνων καὶ πόλεων τῶν μὲν Ἀχαιῶν Ἀρίσταινος καὶ Ξενοφῶν, παρὰ δὲ Ῥοδίων Ἀκείμβροτος ὁ ναύαρχος, παρὰ δὲ τῶν Αἰτωλῶν Φαινέας ὁ στρατηγός, καὶ πλείους δ' ἕτεροι τῶν πολιτευομένων.

Quand vint la date fixée, Philippe s'embarqua à Démétrias et, avec cinq lemboi et une pristin, à bord de laquelle lui-même avait pris place, gagna le golfe Maliaque. Il était accompagné des Macédoniens Apollodôros et Démosthènes, ses secrétaires d'État, du Béotien Brachyllès et de l'Achéen Kykliadas qui, pour les raisons que j'ai dites précédemment, avait dû s'exiler de Péloponnèse. Quant à Flamininus, il avait à ses côtés le roi Amynandros, le représentant d'Attale, Dionysodôros, et, parmi les délégués des cités et des confédérations, les Achéens Aristainos et Xénophon, le navarque rhodien Akésimbrotos et le stratège des Aitoliens, Phainéas, entouré de plusieurs hommes politiques.

462a. Pol. XVIII. 1, 9-11[11]

Παρὰ δὲ τῶν Αἰτωλῶν ἐπρέσβευον Ἀλέξανδρος Ἴσιος, Δαμόκριτος Καλυδώνιος, Δικαίαρχος Τριχωνιεύς, Πολέμαρχος Ἀρσινοεύς, Λάμιος Ἀμβρακιάτης, 10. Νικόμαχος Ἀκαρνάν τῶν ἐκ Θουρίου πεφευγόντων κατοικούντων δ' ἐν Ἀμβρακία, Θεόδοτος Φεραῖος, φυγὰς ἐκ Θετταλίας, κατοικῶν δ' ἐν Στράτῳ, 11. παρὰ δὲ τῶν Ἀχαιῶν Ξενοφῶν Αἰγιεύς...

Les Aitoliens désignèrent comme ambassadeurs Alexandros l'Isien, Damocritos de Calydon, Dikaïarchos de Trichonion, Polémarchos d'Arsinoé, Lamios d'Ambrakia, Nicomachos, l'un des Acarnaniens qui avaient été exilés de Thyrrhéion et résidant depuis à Ambrakia, et Théodotos de Phèrai qui, banni de Thessalie, s'était établi à Stratos. Les Achéens envoyèrent Xénophon d'Aigion.

A cette conférence, les représentants achéens étaient Aristainos (et non Aristainétos que donnent certains mss; voir à ce sujet le n° précédent) de Dymé et Xénophon d'Aigion. Aristainos, général de la confédération en 199/8av. J.-C. (cf. Aymard, *REA* 1928, 3-4), avait contribué un mois auparavant, en octobre de l'année 198, lors de l'assemblée de Sicyone, au rapprochement de l'Achaïe avec Rome (Liv. XXXII.23, 1-3). Xénophon d'Aigion (cf. Walbank, *Commentary* II, 550 et 562 qui renvoie à Aymard, *Premiers rapports*, 128; cf. en général H.H. Schmidt, *RE* IXA. 2 [1967] col 1568, s.v. Xenophon [3]), probablement identifié au proxène de Delphes, Xénophon fils d'Euryléon (*Syll.*3, 585 l. 29=*659; voir également 670 et 677), est le général achéen homonyme de l'année 211/0 av. J.-C. (Pol. X. 21, 1 : ὅτι Εὐρυλεῶν ὁ τῶν Ἀχαιῶν στρατηγός ἀτολμος ἦν καὶ πολεμικῆς χρειᾶς ἀλλότριος; cf. Walbank, *Commentary*, ad loc.). Un Alcithos d'Aigion, mentionné in Pol. XXVIII.19, 3 (Ἄλκιθος Ξενοφώντος Αἰγιεύς) semble être son fils (cf. Walbank, *Commentary* II, 550). Sur Kykliadas (11, 2), chef du parti promacédonien, voir les références réunies par Walbank II, 549 (ad Pol. XVIII.1, 2) et le récent arti-

cle de I. Papapostolou, «'Ο στρατηγός Κυκλιάδας Δαμαρέτου Φαραιεύς», *Φίλια ἔπη εἰς Γεώργιον Ε. Μυλωνᾶν* II (Athènes, 1987) 90-105.

G. Troisième guerre de Macédoine

463. Attitude achéenne pendant la troisième guerre de Macédoine
Pol. XXVIII. 6, 1-3 et 7-8

170 av. J.-C.

Ὅτι ἔδοξε τοῖς Ἕλλησι περὶ τῆς προσειβίας ἐπιστάσεως χρεῖαν ἔχειν τὸ γινόμενον. 2 παραλαβόντες οὖν τοὺς κατὰ τὴν ἄλλην πολιτείαν ὁμογνωμοῦντας· οὗτοι δ' ἦσαν Ἀρχεσίλαος, Ἀρίστων Μεγαλοπολίται, Στρατίος Τριταίεϋς, Ξένων Πατρεϋς. 3 Ἀπολλωνίδας Σικυώνιος ἐβουλευόντο περὶ τῶν ἐνεστώτων κλπ. 7 ὁ δ' ἄρχων ἀκολουθεῖν ἔφη δεῖν τοῖς καιροῖς καὶ μὴ διδόναι τοῖς ἐχθροῖς ἀφορμὴν εἰς διαβολὴν μηδὲ προσέσθαι σφᾶς αὐτοὺς εἰς τὴν αὐτὴν ἐλθεῖν διάθεσιν τοῖς περὶ Νικάνδρον, οἵτινες, πρὶν ἢ λαβεῖν πείραν τῆς τούτων ἐξουσίας, ἐν ταῖς μεγίσταις εἰσι συνταλαιπωρίαῖς. 8 ταύτης δὲ τῆς γνώμης μετέσχον Πολύβιος, Ἀρχεσίλαος, Ἀρίστων, Ξένων.

[*Lycortas et ses amis estimèrent que*] *ce qui s'était passé avec les émissaires romains méritait considération. Ils réunirent alors les hommes qui, d'une façon générale, soutenaient la même politique qu'eux, c'est-à-dire les Mégalopolitains Arkésilaos et Ariston, Stratios de Tritaia, Xénon de Patras et Apollônidas de Sikyon, et délibérèrent avec eux sur la situation etc. Archon, lui, voulait qu'on se réglât sur les circonstances, qu'on évitât de donner prise aux calomnies du parti adverse et que l'on ne s'exposât pas à subir le même sort que Nicandros, qui, avant même d'avoir pu tenter de tenir tête à la puissance romaine, se trouvait maintenant plongé dans la pire détresse. Polybe, Arkésilaos, Ariston et Xénon partageaient la façon de voir d'Archon. C'est pourquoi on décida immédiatement de soutenir la candidature d'Archon pour la charge de stratège et celle de Polybe pour la charge d'hipparque.*

La politique achéenne de cette période, présentée en détails par Polybe (XXVIII chap. 6), fut l'objet d'analyses et d'études de plusieurs savants modernes (cf. Walbank, *Commentary* III, 333-334 qui donne un bref exposé des différentes vues et réunit la bibliographie).

Stratios de Tritaia et Xénon de Patras. Stratios de Tritaia et Xénon de Patras jouèrent un rôle important avec d'autres achéens pour donner une issue à l'embarras général. Stratios de Tritaia est l'un des Achéens, déportés à Rome, après 167; il fut l'objet de l'intérêt particulier de l'ambassade de 160/59 (Pol. XXXII.3, 14-17). Sur sa carrière, après son retour en Achaïe, voir Pol. XXXVIII.13, 4-5; 17, 4; cf. J. Deininger, *RE Suppl.* XI (1968) col. 1257-1258, s.v. Stratios (5a); Walbank, *Commentary* III, 333. Xénon est probablement le général achéen quelques années avant 176 av. J.-C. (Paus. VII.10, 9); sur la date de sa *strateghia* en 174/3 ou 173/2, tous les savants ne sont pas d'accord; voir De Sanctis, *Storia* IV.1, 406; Aymard, *Études*, 44-45; H.H Schmidt, *RE* IXA.2 (1967) col. 1537-1538 s.v. Xenon (6) et Errington, *Philopoemen*, 208, n. 4; cf. aussi Walbank, *Commentary* III, 333 qui donne le résumé des différents avis sur ce sujet. Pausanias (VII.10, 9) fait, toutefois, l'éloge de Xénon et de sa position neutre à l'égard de Rome : il se rangea avec Polybe, Arkésilaos et Ariston à l'avis d'Archon (Pol. XXVIII. 6, 7-8) qui pensait qu'il fallait éviter à tout prix tout acte qui risquait de mécontenter les Romains; pourtant sa proposition de se soumettre à une enquête romaine n'a pas empêché la déportation des 1000 achéens.

464. Callicratès de Léontion parmi les ambassadeurs achéens à Rome
Pol. XXIV. 8-10 particulièrement 8, 9-9, 7 et 10, 3-5

Pour Callicratès de Léontion, voir *RE Suppl.* IV (1924) col. 859-862, s.v. Kallikrates; Lehmann, *Untersuchungen*, 284-321; P.S. Derow, «Polybios and the Embassy of Kallikrates», in *Essays presented to C.M. Bowra* (1970) 12-23.

465. Xénon et Télécès, envoyés achéens à Rome
Pol. XXXII. 3, 14-17[14]

160/9 av. J.-C.

Ἦκον δὲ καὶ παρὰ τῶν Ἀχαιῶν πρέσβεις οἱ περὶ Ξένωνα καὶ Τηλεκλήν ὑπὲρ τῶν κατηγιαμένων, καὶ μάλιστα τοῦ Πολυβίου καὶ τοῦ Στρατίου χάριν· 15. τοὺς μὲν γὰρ λοιποὺς σχεδὸν ἅπαντας ὁ χρόνος ἤδη καταναλώκει, 16. τοὺς γε δὴ καὶ μνήμης ἀξίους. παρήσαν δ' οἱ πρέσβεις ἐντολὰς ἔχοντες

ἀπλῶς ἀξιωματικὰς χάριν τοῦ πρὸς μηδὲν ἀντιφιλονικεῖν τῇ συγκλήτῳ. 17. εἰσπορευθέντων δὲ καὶ ποιησαμένων τοὺς ἀρμόζοντας λόγους, οὐδ' ὡς οὐδὲν ἠνύσθη, τὸ δ' ἐναντίον ἔδοξε τῇ συγκλήτῳ μένειν ἐπὶ τῶν ὑποκειμένων.

On vit également arriver, à la tête d'une ambassade, Xénon et Téléclès, qui venaient intercéder en faveur de leurs compatriotes accusés, et plus particulièrement pour Polybe et Stratios, car presque tous les autres, ceux du moins qui avaient quelque notoriété, étaient morts de vieillesse. Les ambassadeurs avaient pour instructions de se présenter exclusivement en solliciteurs, de façon à éviter toute contestation avec le Sénat. Introduits devant l'assemblée, ils parlèrent avec beaucoup de tact, mais, malgré cela, leurs démarches restèrent absolument sans effet et le Sénat décida de s'en tenir à ses dispositions antérieures.

465a. Pol. XXXIII.1, 3-5[3]

Παρεγένοντο δὲ καὶ παρὰ τῶν Ἀχαιῶν πρέσβεις εἰς Ῥώμην ὑπὲρ τῶν κατεχομένων οἱ περὶ Ξένωνα τὸν Αἰγία καὶ Τηλεκλέα τὸν Αἰγειράτην. 4. ὧν ποιησαμένων λόγους ἐν τῇ συγκλήτῳ, καὶ τοῦ διαβουλίου προταθέντος, παρ' ὀλίγον ἤλθον ἀπολύσαι τοὺς κατηγιαμένους οἱ τοῦ συνεδρίου. 5. τὴν δ' αἰτίαν ἔσχε τοῦ μὴ συντελεσθῆναι τὴν ἀπόλυσιν Αὔλος Ποστόμιος, στρατηγὸς ὧν ἐξαπέλεκτος καὶ βραβεύων τὸ διαβούλιον.

Une ambassade achéenne, avec Xénon d'Aigion et Téléclès d'Aigéira, arriva à son tour à Rome pour intervenir en faveur des déportés. Ils exposèrent leur requête au Sénat et, l'affaire ayant été mise en discussion, peu s'en fallut qu'on ne décidât de remettre en liberté les Achéens incriminés. Si la chose ne se fit pas, ce fut à cause du préteur A. Postumius Albinus, qui présidait aux débats.

465b. Pol. XXXIII. 3, 1-2[1]

Ὅτι τῶν ἐκ τῆς Ῥώμης πρεσβευτῶν ἀνακαμψάντων εἰς τὴν Ἀχαιῶν καὶ διασαφούντων ὅτι παρ' ὀλίγον ἔλθοι τὰ πράγματα τοῦ πάντας ἐπανελθεῖν τοὺς κατεχομένους, 2. εὐέλπιδες γενόμενοι καὶ μετewρισθέντες οἱ πολλοὶ πάλιν ἐξ αὐτῆς ἔπεμπον Τηλεκλέα <καὶ> τὸν Μεγαλοπολίτην Ἀναξίδαμον. καὶ τὰ μὲν κατὰ Πελοπόννησον ἐπὶ τούτων ἦν.

Quand les ambassadeurs achéens revinrent de Rome et annoncèrent à leurs concitoyens que le Sénat avait été près de renvoyer chez eux tous les déportés, le peuple, plein d'espoir et fort excité, envoya aussitôt à Rome une nouvelle ambassade, avec Téléclès et le Mégaloopolitain Anaxidamos. Voilà où en étaient les choses dans le Péloponnèse.

Sur la date de cette ambassade achéenne à Rome, voir Walbank, *Commentary* III, 521. Pour une autre tentative en 164 av. J.-C., voir Pol. XXX.13, 8-11; 30,1; 32, 1-12. Xénon d'Aigion est différé de Xénon de Patras (463) déporté à Rome (Pédech, *Méthode*, 360 n. 33 n'exclut pas qu'il soit un homonyme). Téléclès d'Aigéira accompagna Xénon à une autre ambassade en 155 (Pol. XXXIII.1, 3=465a) et visita de nouveau Rome en 153 (Pol. XXXIII.14=465). Son fils Hiéron est honoré par un décret d'Oropos (*Syll.*³, 675=619; cf. Lehmann, *Untersuchungen*, 315 n. 368; voir aussi Walbank, *Commentary* III, 521 et 542).

H. Guerre d'Achaïe

466. Anéantissement du contingent patréen à Phokis Pol. XXXVIII.16, 4-9

146 av. J.-C.

Πατρεις δὲ καὶ τὸ μετὰ τούτων συντελικὸν βραχεὶ χρόνῳ πρότερον ἐπταίκει κατὰ τὴν Φωκίδα, καὶ τὸ συμβαῖνον ἦν πολλῶ τῶν κατὰ Πελοπόννησον ἐλεινότερον. 5. οἱ μὲν γὰρ ἐκ τοῦ ζῆν παραλόγως αὐτοὺς ἐξῆγον, οἱ δ' ἔφευγον ἐκ τῶν πόλεων ἀνοδίας, πρὸς οὐδὲν ὠρισμένον ποιούμενοι τὴν ἀναχώρησιν διὰ τὴν ἐκπληξιν τῶν γινομένων ἐν ταῖς πόλεσιν. 6. καὶ οἱ μὲν ἦγον ἐκδώσαντες ἀλλήλους τοῖς πολεμίοις ὡς ἀλλοτρίους γεγονότας Ῥωμαίων, οἱ δ' ἐμήνουν καὶ κατηγοροῦν τῶν πέλας, οὐδενὸς ἐπιζητούντος κατὰ τὸ παρὸν τὴν τοιαύτην χρεῖαν· οἱ δὲ μεθ' ἱκετηρίας ἀπήντων, 7. ὁμολογοῦντες παρεσπονδηκέναι καὶ πυνθανόμενοι τί δεῖ πάσχειν, μηδέπω μηδενὸς ἐπιζητούντος λόγον ὑπὲρ τούτων. Πάντα δ' ἦν πλήρη παρηλλαγμένης φαρμακείας τῶν ὀρπτούντων ἑαυτοὺς εἰς τὰ φρέατα καὶ κατὰ κρημνῶν, ὥστε κατὰ τὴν παρομίαν κἂν ἐχθρὸν ἐλεῆσαι

θεασάμενον τὴν τότε περιπέτειαν τῆς Ἑλλάδος. 8. τὸν μὲν γὰρ πρὸ τοῦ χρόνου ἐσφάλλοντο καὶ τοῖς ἄλλοις ἑπτὰ ἐνίοτε, ποτὲ μὲν ὑπὲρ πραγμάτων διαφερόμενοι, ποτὲ δὲ παρασπονδούμενοι διὰ τῶν μονάρχων· 9. κατὰ δὲ τοὺς νῦν λεγόμενους καιροὺς ἠτύχησαν ἀτυχίαν ὁμολογουμένην διὰ τῶν προεστώτων ἀβουλίαν καὶ διὰ τὴν ἰδίαν ἄγνοιαν.

Les habitants de Patras et des cités rattachées à leur circonscription financière avaient essuyé peu de temps avant une défaite en Phocide et se trouvaient dans une situation bien plus lamentable encore que les autres Péloponnésiens. Les uns se donnaient la mort dans des accès d'égarement; d'autres quittaient les agglomérations et fuyaient à travers champs, sans but précis et simplement parce qu'ils étaient épouvantés par ce qui se passait dans les villes. Certains se livraient mutuellement à l'ennemi, comme coupables de s'être dressés contre les Romains. Quelques-uns dénonçaient et accusaient leurs voisins, bien que ce ne fût nullement ce service-là qu'on attendit d'eux en la circonstance. D'autres enfin se présentaient comme suppliants et, confessant qu'ils avaient violé les traités, demandaient quelle serait leur punition, alors que personne encore ne leur réclamait d'explications à ce sujet. Le pays tout entier était en proie à une sorte de délire; les gens se jetaient dans les citernes ou dans des précipices, en sorte que, selon l'expression proverbiale, même un ennemi aurait été saisi de pitié devant les calamités qui frappaient la Grèce. Dans le passé déjà les Grecs avaient subi des revers ou des catastrophes complètes, à la suite soit de leurs dissensions, soit de l'agression de quelque despote, mais à l'époque dont nous parlons ce fut désastre au plein sens du terme qui les frappa, par la faute de quelques dirigeants insensés et de leur propre aveuglement.

Le contingent patréen a dû traverser le golfe en se dirigeant vers Phokis, ignorant, probablement, le désastre achéen, survenu un peu plus au nord, à Skarpheia de Lokris (voir également Pol. XXXIX. 1, 11-12; cf. Oros. V.3, 2 sqq.). La bataille de Phokis a probablement eu lieu après la prise de Thèbes par Metellus (cf. Larsen, *Fed. States*, 496 n. 3 et Walbank, *Commentary* III, 712-713 qui donne le résumé des événements et la bibliographie).

LXXII. PORPHYRIUS *phil. Tyrius (233-304 ap. J.-C.)*

467. Héliké cité d'Aigialos
Porph. *Quaest. Hom.*, IX, 9

ἡ περὶ αὐτῶν φησιν ἐν οἷς λέγει <Αἰγιαλὸν τ' ἀνά πάντα καὶ ἄμφ' Ἑλίκην εὐρεῖαν> (B 575)

LXXIII. PROCLUS *Neopl. phil. Atheniensis (410-485 ap. J.-C.)*

468. Procl. *in Ti.* 58a (187, 28 Diehl)

Πρόκλου. ὅτι ὅπου ἅμα σεισμῶ γίνεται κατακλυσμὸς, κῆμα τούτου τοῦ πάθους αἴτιον. ὅτ' ἂν γὰρ τὸ τὸν σεισμὸν ποιοῦν πνεῦμα, μηδέπω ῥέον ὑπὸ γῆν, τὴν θάλατταν ὑπὸ τινος ἐναντίου πνεύματος αὐτῶ κινουμένην, ἔξ ἐναντίας φερόμενον ἀπῶσαι μὲν εἰς τοῦπίσω μὴ δυνατὴν διὰ τὸν προωθοῦντα ἄνεμον αὐτῆν, ἰστᾶ δὲ καὶ ἐμποδίζον αὐτῆς τὴν πρόοδον αἴτιον γίνεται τοῦ πολλὴν ἄθουμένην ὑπὸ τοῦ ἐναντίου τούτῳ πνεύματος ἀθροισθῆναι, τότε δὴ, πολλῆς τῆς θαλάττης γενομένης διὰ τὸ ἀπ' ἐναντίας ὠθοῦν, αὐτὸ μὲν ὑπὸ γῆν ἔδω, τῆς ῥοῆς ἀθροῦσας ἐπιχυθείσης, καὶ ἐποίησεν τὸν σεισμὸν, ἡ δὲ θάλασσα ἐπέκλυσε τὸν τόπον. Τοῦτον γὰρ τὸν τρόπον καὶ περὶ Ἀχαϊᾶν γενέσθαι τὸν σεισμὸν ἅμα καὶ τὴν τοῦ κύματος ἔφοδον τοῦ ἐπικλύσαντος τὰς παραθαλασσίους πόλεις, Βοῦραν καὶ Ἑλίκην.

LXXIV. PROCOPIUS *hist. Caesariensis (490/507-562 ap. J.-C.)*

469. Grand séisme à Patras
Proc. *Goth.*, VIII.25, 16-19

551/2 av. J.-C.

Ἐν τούτῳ δὲ τῷ χρόνῳ σεισμοὶ κατὰ τὴν Ἑλλάδα ἐπιπεσόντες ἐξαίσιοι τὴν τε Βοιωτίαν καὶ

Ἀχαΐαν καὶ τὰ περὶ κόλπον τὸν Κρῖσαϊον κατέσεισαν. καὶ χωρία μὲν ἀνάριθμα, πόλεις δὲ ὀκτὼ ἐς ἕδαφος καθέλιον, ἐν ταῖς Χαιρώνειά τε καὶ Κορώνεια ἦν καὶ Πάτραι καὶ Ναύπακτος ὅλη, ἔνθα δὴ καὶ φόνος γέγονεν ἀνθρώπων πολὺς. καὶ χάος δὲ τῆς γῆς πολλαχῆ ἀποσχισθείσης γεγένηται. τὰ δὲ διαιρεθέντα ἕνια [σχῆμα] μὲν αὐθις ἐς ταῦτ' ἔξυνιόντα τὸ πρότερον τῆ γῆ σχῆμά τε καὶ εἶδος ἀπέδωκεν, ἔστι δὲ οὐ καὶ διεστηκότα μεμνήσκων· ὥστε οὐδὲ ἀλλήλοις ἐπιμίγνυσθαι οἱ τῆδε ἀνθρωποὶ εἰσι δυνατοὶ ὅτι μὴ περιόδοις πολλαῖς χρώμενοι.

Pour ce séisme, voir F. Evangelatou-Notara, «Καὶ τὰ πολλὰ τῆς Πελοποννήσου ... σεισμοῦ γεγονόσιν παρανάλωμα», *Actes du IIIe congrès international des Etudes péloponnésienes* II (Athènes, 1987/1988) 427-47; cf. aussi Ph. Litsas, *loc. cit.*, 305-321 et enfin P.I. Spyropoulos, «Οἱ σειμοὶ στὴν Πάτρα», *Ἀχαϊκά Χρονικά* 33 (1983) 33-36.

LXXV. Claudius PTOLEMAEUS math. (Ile s. ap. J.-C.)

470. Liste des cités achéennes continentales

Ptol., III.16, 15

Πόλεις δὲ εἰσι μεσόγειοι, τῆς μὲν ἰδίως Ἀχαΐας αἶδε·			
Φεραὶ (ἢ Φαραὶ)	Pherai (Pharai)	49°15'	36°45'
Ἑλίκη	Helike	49°50'	36°45'
Βούρα	Boura	50° 0'	36°50'
Πελλήνη	Pellene	50°20'	6°45'

Ptolémée affirme que ces quatre cités sont continentales; cela ne fait aucun doute pour Pharai, Boura et Pellène, en revanche il indiquerait que le village Héliké de la période romaine était situé à l'intérieur, probablement non loin de l'emplacement de la cité classique submergée par le raz de marée de 373 av. J.-C.; cette indication n'est pas en contradiction avec celle de Pausanias (VII. 24, 5).

Si l'on place les cités sur une carte (cf. Robert R. Stieglitz, «In Search of Ancient Helike», in *Ancient Helike*, 147), en suivant les indications de Ptolémée, on pourrait déterminer leurs distances relatives, avec beaucoup de réserves, ne sachant pas si les chiffres sont corrects. Ainsi Héliké de la période romaine serait beaucoup plus proche de Boura que d'Aigium. Robert R. Stieglitz (*op. cit.*, 145-148 et particulièrement, p. 147) a, très justement, attiré l'attention sur la scholie suivante dans l'édition de C.F.A. Nobbe (*Claudii Ptolemaei Geographia* I-III [Hildesheim, 1966; réimpr. de l'édition de Leipzig, 1843-1845] 215) : Ἑλίκη, τὰ Τρουπία (?) ἔρημος avec la lecture suggérée Ἑλίκη κατὰ Τρουπία νῦν ἔρημος. Cette indication suppose que Héliké de la période romaine aurait été située au N.-E. du village moderne *Trypia* (actuellement *Elaiðn*); sur ce sujet mieux, voir *supra*, n° 311. 2.

471. Liste des villes et cités de l'Achaïe proprement dite

Ptol. III.14, 29

29. Τῆς ἰδίως καλουμένης Ἀχαΐας. Achaïe quae proprie dicitur			
Αἴγειρα	Aigeira	50°15'	36°55'
Αἴγιον	Aigium	49°15'	36°55'
Ἐρινεὸς λιμὴν	Erineus portus	49°30'	36°55'
Ῥίον ἄκρον τὸ καὶ Δρέπανον	Rhium prom. sive Drepanum	49°20'	37°10'
Ποσειδῶνος ἱερόν	Nepruni fanum	49°15'	37°
Πάτραι	Patrai	49°	36°53''
ᾠλενος	Olenus	48°50'	36°54''
Δύμη	Dyme	48°40'	36°40'
Ἄραξος (ἄκρα)	Araxus promuntorium	48°30'	36°54'

Ῥίον ἄκρον τὸ καὶ Δρέπανον : même confusion entre le cap Rhion et le cap Drépanon in Str. VIII.2, 3=517. 2. Pausanias (VII. 22, 10=288. 1) évalue la distance de la route maritime depuis Rhion et le port d'Erinéos — situé après le cap Drépanon — à 120 stades qui correspondent à peu près au

chiffre donné par Ptolémée; néanmoins Pausanias précise que la route terrestre est plus courte de 40 stades (=80 stades). La distance entre Patras et le cap Rhion est correctement calculée par Pausanias (VII.22, 10) à 50 stades alors que l'évaluation de Ptolémée est erronée (200 stades); la même distance est indiquée pour le temple de Poséidon qui est, toutefois, correctement placé par Strabon (VIII.2, 3=517. 1) et Pausanias (X.11, 7 : γενέσθαι...θυσίαν...τῷ Ποσειδῶνι ἐπὶ τῷ ὀνομαζομένῳ Ῥίῳ) au cap Rhion, c'est-à-dire à cinquante stades de Patras.

Enfin la Table de Ptolémée compte en ligne directe, entre le port éléen Cyllène et Dymé, 100 stades; la même distance est évaluée par la *Tabula Peutingeriana* à 14 milles (voir sur ce sujet le commentaire *ad Tabula Peutingeriana, supra*, n° 365).

LXXVI. [SCYLAX] perieg. (IVe s. av. J.-C.)

472. Liste des cités de la côte achéenne
Scyl., 42

ΑΧΑΙΟΙ : Μετὰ δὲ Σικυῶνα Ἀχαιοὶ ἔθνος, καὶ πόλεις εἰσὶν ἐν αὐτοῖς αἶδε Πελλήνη, Αἴγειρα, Αἰγαί, Αἴγιον, Ῥύπες, ἔξω δὲ Ῥίου Πάτραι, Δύμη. Παράπλους δὲ τῆς Ἀχαΐας χώρας στάδια ψ'.

La date de Skylax est encore discutée; la majorité des savants admettent que son périple date de l'époque de Philippe II de Macédoine; cf. Gisinger, *RE V* (1927) col. 635-646, s.v. Skylax et Baladié, *Péloponnèse*, 8 et n. 39 avec la récente bibliographie.

LXXVII. Pseudo-SCYMNUS georg. vel PAUSANIAS Damascenus (Ier s. av. J.-C.)

473. Fondation de Crotoné
[Scymn.] 323

ἡ πρὶν εὐτυχεστάτη εὐανδροτάτη πόλις τε γενομένη Κρότων, Μύσκελλος Ἀχαιὸς ἦν ἀποικίσαι δοκεῖ.

474. Fondation de Pallène par les Pellénéens
[Scymn.] 635-640

Παλλήνη τ' ἐπ' ἰσθμοῦ κειμένη. ταύτην δὲ Φλέγραν τὸ πρότερον καλουμένην τοὺς θεομάχους Γίγαντας οἰκῆσαι λόγος· μετὰ ταῦτα Παλληνεῖς δ' ἀφ' αὐτῶν ὀνομάσαι λέγουσιν ὀρμισθέντας ἐξ Ἀχαΐας.

De même, Thuc. IV. 120, 1 (563) parle de l'origine achéenne des habitants de Skioné (voir *GGM I*, 220, commentaire *ad loc.* du passage; cf. M. Zahrnt, *Olynth und die Chalkidier* [München, 1971] 234 n. 351 : sources et bibliographie moderne; sur l'origine de la colonie de Pallène, voir E. Oberhummer, *RE XVIII* (1949) col. 246 sqq., s.v. Pellene (3) et Zahrnt, *op. cit.*, 211.

LXXVIII. L. Annaeus SENECA (vers 5 av. J.-C.-65 ap. J.-C.)

475. La destruction d'Héliké et de Boura en 373 av. J.-C.
Sen., *Nat. Quaest.* VI. 23, 4

Hic Callisthenes in libris quibus describit quemadmodum Helice Burisque mersae sint, quis illas casus in mare uel in illas mare immiserit, dicit id quod in priore parte dictum est. Spiritus intrat terram per occulta foramina, quemadmodum ubique, ita et sub mari; deinde, cum obstructus ille est trames per quem descenderat, reditum autem illi a tergo resistens aqua abstulit, huc et illuc refertur et sibi ipse occurrens terram labefactat. Ideo frequentissime mari apposita uexantur et inde Neptuno haec assignata est maris mouendi potentia. Quisquis primas litteras didicit scit illum apud Homerum Ἐβοσίχθονα uocari.

Eh bien, ce Callisthène, dans les livres où il raconte l'engloutissement d'Hélice et de Bouris, une catastrophe qui précipita ces villes dans la mer ou lança la mer sur elles, expose la théorie que j'ai exposée plus haut. Comme partout, et par conséquent aussi sous la mer, l'air entre dans la terre par des passages cachés. Si le chemin par lequel il est descendu se trouve obstrué et que, derrière lui, la résistance de l'eau lui ferme le retour, il se porte en tous sens et, luttant contre lui-même, il ébranle le sol. Aussi les régions voisines de la mer sont-elles le plus fréquemment visitées par le fléau. C'est aussi pour cela que l'on a attribué à Neptune le pouvoir qu'a la mer de mouvoir la terre. Il suffit d'avoir reçu une instruction élémentaire pour savoir que ce dieu s'appelle 'Ενοσίχθων dans Homère.

Comme il a été remarqué (CUF, *ad loc.*, *adn.* 4), il est difficile de croire à un raz de marée, si ce que dit Pline (*Hist. Nat.* II, 206=388) est vrai : «Earum in alto vestigia apparent». La submersion d'Héliké peut s'expliquer par un affaissement simultané du terrain. En ce qui concerne Boura, cette hypothèse est inadmissible, la cité se trouvant beaucoup plus loin de la mer et sur une hauteur. A noter que les distances de 12 et 7 stades (que donne l'éditeur (CUF, *ad loc.*, *adn.* 3), respectivement pour Héliké et Boura, sont erronées; pour l'emplacement des cités voir Paus. VII. 24, 5=311. 2 (Héliké) et VII. 25, 8=318. 2 (Boura). Habituellement, les latins appellent cette dernière cité *Buris* (au livre VII le ms Z la nomme *Bura*, translittération exacte du nom grec Βούρα).

476. La destruction d'Aigion par un tremblement de terre
Sen., *Nat. Quaest.* VI. 25, 3-4[4]

Quid dicam, cum Chalcis tremuit, Thebas stetisse? cum laboravit Aegium, tam propinquas illi Patras de motu solum audisse? Illa uasta concussio quae duas suppressit urbes, Helicen et Burin, circa Aegium constitit. Apparet ergo in tantum spatium motum pertendere quantum illa sub terris uacantis loci inanitas pateat.

Faut-il rappeler que Thèbes est restée immobile quand Chalcis a tremblé? que Patras a connu par oui-dire la catastrophe qui a détruit Aegium, sa proche voisine? L'épouvantable secousse qui a englouti les deux villes d'Hélice et de Bouris s'est arrêtée aux environs d'Aegium. On le voit, la commotion ne se propage pas plus loin que s'étend le vide souterrain.

Les mss donnent *Egine* (qui se trouve à 200 km de Patras); la correction en *Aegium* est absolument justifiée, car Aigion se trouve dans le golfe de Corinthe à peu de distance d'Héliké.

477. Présages de la destruction d'Héliké et de Boura
Sen., *Nat. Quaest.* VI.26, 2-3[3]

Hanc philosophi quoque, credula natio, dixerunt non moueri auctore Pindaro. Thucydides ait antea quidem immotam fuisse sed circa Peloponnesiacum bellum tremuisse. 3. Callisthenes et alio tempore ait hoc accidisse : «Inter multa», inquit, «prodigia quibus denuntiata est duarum urbium, Helices et Buris, euersio, fuere maxime notabilia columna ignis immensi et Delos agitata».

Des philosophes, une race crédule, ont prétendu, sur l'autorité de Pindare, que Délos était inébranlable. Thucydide affirme qu'elle était immobile sans doute autrefois, mais qu'un tremblement de terre s'y fit sentir au temps de la guerre du Péloponnèse, 3. et Callisthène assure qu'elle trembla une autre fois encore : «De nombreux prodiges, dit-il, annoncèrent la destruction d'Hélice et de Bouris; les plus remarquables furent une immense colonne de feu et le tremblement de terre dont souffrit Délos».

Cf. FGrH 124 F 20 (IIB, 646-647) et commentaire p. 423, 20-424, 12.

478. Sen., *Nat. Quaest.* VI.32, 7-8

Istud leue est; quod timemus graue est. Potius semel incidat quam semper impendeat. 8. Ego autem perire timeam, cum terra ante me pereat, cum ista quatantur quae quatunt et in iniuriam nostram non sine sua ueniant? Helicen Burinque totas mare acceptit.

Il est aisé de supporter la mort. La peur, voilà ce qui est accablant. Ah! que la mort nous frappe une bonne fois, plutôt que de l'avoir toujours suspendue sur notre tête. 8. Et, vraiment, j'aurais peur de mourir, quand la terre meurt avant moi? quand ce sol qui nous secoue est secoué lui-même et qu'il

ne peut me faire du mal qu'en s'en faisant à lui aussi? Toutes entières, Hélice et Buris ont été couvertes par les flots de la mer, et moi, je tremblerai pour un seul et misérable corps!

La majorité des manuscrits donnent *Burimque*, le *Z Burisque*.

479. Sen., *Nat. Quaest.* VII.5, 3-4

Charmander quoque, in eo libro quem de cometis composuit, ait Anaxagorae visum grande insolitumque caelo lumen magnitudine amplae trabis et id per multos dies fulsisse. Talem effigiem ignis longi fuisse Callisthenes tradit, antequam Burin et Helicen mara adsconderet. 4. Aristoteles ait non trabem illam sed cometen fuisse; ceterum ob nimium ardorem non apparuisse sparsum ignem sed, procedente tempore, cum iam minus flagraret, redditam suetam cometis faciem. In quo igne multa quidem fuerunt digna quae notarentur, nihil tamen magis quam quod, ut ille fulsit in caelo, statim supra Burin et Helicen mare fuit.

Dans le livre qu'il a écrit sur les comètes, Charmandre nous dit qu'Anaxagore observa dans le ciel une lumière considérable et insolite, de la grandeur d'une grosse poutre, et que ce météore brilla pendant plusieurs jours. Callisthène attribue la même forme allongée au feu qui se montra avant que la mer engloutît Buris et Hélice. 4. D'après Aristote, ce que l'on vit alors n'était point une poutre, mais une comète. Comme son éclat était excessif, la diffusion de son feu ne s'est pas d'abord manifesté; mais avec le temps, le corps lumineux devint moins incandescent et reprit la forme habituelle des comètes. Ce phénomène présenta de nombreux caractères intéressants; ce qu'il eut de plus remarquable, c'est que la mer couvrit Buris et Hélice dès qu'il apparut au ciel.

Cf. *FGrH* 124 F 21 (IIB, 647, 6) et le commentaire *ad loc.*, p. 423, 20-424, 12.

480. Sen., *Nat. Quaest.* VII.16, 2-3 [2]

Ephorus uero non est religiosissimae fidei; saepe decipitur, saepe decipit. Sicut hunc cometen, qui omnium mortalium oculis custoditus est, quia ingentis rei traxit euentum, cum Helicen et Burin ortu suo merserit, ait ilico discessisse in duas stellas, quod praeter illum nemo tradidit. 3. Quis enim posset obseruare illud momentum quo cometes solutus et in duas partes redactus est? Quomodo autem, si est qui uiderit cometen in duas dirimi, nemo uidit fieri ex duabus? Quare autem non adiecit in quas stellas diuisus sit, cum aliqua ex quinque stellis esse debuerit?

Ephore, à coup sûr, n'est pas des plus scrupuleux. Il se laisse souvent tromper et souvent il trompe. Ainsi, cette comète, qui fut attentivement surveillée par les yeux de tous les hommes à cause de l'immense catastrophe qu'elle eut pour conséquence, — car c'est elle qui, par son lever, engloutit dans la mer Hélice et Buris, — se serait, au dire de cet historien, partagée en deux étoiles, un fait qu'il a été seul à relater. 3. En effet, qui aurait pu surprendre le moment de la dissolution et de son fractionnement en deux parties? Et si quelqu'un l'a vue se dédoubler, comment se fait-il que personne ne l'ait vue se former de deux étoiles? Pourquoi, d'autre part, Ephore n'a-t-il pas ajouté les noms de ces étoiles, alors que ce fut nécessairement l'une ou l'autre des cinq planètes?

Le ms Z donne *Buram*. On raconte le même sectionnement d'autres comètes; ainsi c'est ce qui serait arrivé à celle de 11 avant J.-C. (Dio Cass. LIV.29, 8).

LXXIX. T. Catius **SILIUS** *Italicus* (25-101 ap. J.-C.)

481. Patras et les cités de la Grèce occidentale au début du IIe s. ap. J.-C.
Sil., *Punica* XV. 306-311

Ille etiam, Pelopis sedes et Achaica adire
moenia <prae>gaudens, tristem Calydonia Dianae
Oeneasque domos, Curetica tecte, subibat,
promittens contra Hesperiam sua proelia Grai.
Tum lustrata Ephyrae Patraeque et regia Pleuron
Parnasusque biceps Phoebouque loquentia saxa.

Prenant un vif plaisir à gagner le séjour de Pelops, et les remparts achéens, il abordait aussi à Calydon, cité odieuse à Diane, demeure d'Oinée, où habitèrent les Courètes; et il promit aux Grecs d'envoyer ses bataillons combattre l'Hespérie. Puis il passa aussi par Ephyré et Patras, et la royale Pleuron, le Parnasse aux deux cimes et les rochers de Phébus qui rendent des oracles.

Silius Italicus décrit (vv. 286-319) les entreprises du roi de Macédoine Philippe V à travers les côtes occidentales de la Grèce, les îles, la Thessalie et l'Épire (voir Liv. XXVII, 30-33; XXVIII, 5-7); sa défaite à Cynocéphale (197 ap. J.-C.) limita l'étendue de son royaume sur terre et sur mer et l'obligea à demander l'alliance de Rome (vv. 317-319).

LXXX. P. Papinius STATIUS (ca 45-96 ap. J.-C.)

482. La cité de Dymé
Stat., *Theb.* IV, v. 124-125

Avia Dyme | mittit opem densasque Pylos Neleia turmas
L'inaccessible Dymé envoie aussi de l'aide et Pylos, la ville de Nélée, ses denses bataillons.

L'auteur parlant de l'expédition des sept contre Thèbes indique que parmi les guerriers des forces doriennes qui y prirent part (vv. 116 sqq.) se trouvaient des soldats de l'*avia Dyme*; cette dernière précision topographique est, certainement, erronée. Dymé, située sur le plateau actuel de Katō Achaïa au N.-O. du Péloponnèse, est facilement accessible par terre et par mer.

LXXXI. STEPHANUS Byzantius lexicogr. (VIe s. ap. J.-C.)

483. Ethnique des habitants de Pellène
St. Byz. 27, 14-20 (s.v. Ἀδράνη)

Ἀδράνη, πόλις Θράκης, ἡ μικρὸν ὑπὲρ τῆς Βερενίκης κείται, ὡς Θεόπομπος. Πολύβιος δὲ διὰ τοῦ ἡ τὴν μέσην λέγει ἐν τρισκαιδεκάτῃ, Ἀδρήνη. τὸ ἔθνικόν Ἀδρηνήτης, ὡς Σὺνῃ Συνηήτης, Σελήνη Σεληνήτης. τούτων τὰ μαρτύρια ἐν τοῖς οικείοις. δύναται δὲ καὶ Ἀδρηναῖος, ὡς Κυρηναῖος Πελληναῖος Μιτυληναῖος. δίδωσιν ἡ τέχνη καὶ τὸ Ἀδρηνεύς, 20 ὡς Πελληνεύς.

Les mss portent (v. 20) Πελληναῖος Μιτυληναῖος R vel Μιτυληναῖος Παλληναῖος AV; Παλληναῖος *pro* Πελληναῖος H; cf. commentaire, *ad loc.*

484. Ethnique des habitants d'Aigeira
St. Byz. 37, 17-21 (s.v. Αἰβουρα)

Αἰβουρα, πόλις Ἰβηρίας, ὡς Στράβων. ὁ πολίτης Αἰβουραῖος ὡς ἄρουραῖος, Κόλουρα Κολουραῖος, πόλις περὶ Πριήνην, Ἄργουρα, πόλις Εὐβοίας, Ἄργουραῖος, Ἰουρα Ἰουραῖος, καὶ σχεδὸν πάντα τὰ εἰς ῥά. δύναται καὶ Αἰβουράτης, ὡς Αἰγειρα Αἰγειράτης, Κίβυρα Κιβυράτης.

485. St. Byz. 39, 6 sqq. (s.v. Αἰγειρα)

Αἰγειρα, πόλις Ἀχαΐας ἦν Ὅμηρος Ὑπερησίην φησίν. ἔνιοι ἀπὸ Αἰγιαλέως τὴν χώραν Αἰγιαλὸν φασὶ τὸ τε Αἰγιον καὶ ἔτι Αἰγειραν. τὸ ἔθνικόν Αἰγειράτης, τὸ κτητικὸν Αἰγειρατικός, ὡς Πτελεάτης Πτελεατικός. Πανσανίας δὲ ἐβδόμῳ λέγει, τὴν Ὑπερησίαν Αἰγειραν μετωνομάσθαι διὰ τοιάνδε 10

αίτιαν. Σικυωνίων στρατὸς ἀφίξεσθαι ἔμελλεν αὐτοῖς· οἱ δὲ ἀθροίζουσιν αἶγας καὶ [πρὸς] τοῖς κέρασιν ἔδησαν δάδας καὶ ἑξάπτουσι διὰ τῆς νυκτὸς· νομίσαντες οὖν τὴν φλόγα τοῦ ἐπικουρικοῦ πυρὸς ἔφυγον, οἱ Ὑπερησιεῖς δὲ Αἰγειραν τὴν πόλιν ὠνόμασαν. τὸ ἔθνικόν ὁμοίως Αἰγειράτης καὶ θηλυκὸν Αἰγειράτις. Φίλων δὲ φησι Κιλικίας πόλιν εἶναι Αἰγειραν.

N.C. 39, 1 : ἦν Ὅμηρος Ὑπερησίην φησίν : voir Hom. *Il.* II, 573 et Eust, *Schol. ad Il. ad loc.=supra*, n° 151 et 151b; Hom., *Od.* XV, 252=159; cf. Paus. VII. 26, 2. Les mss donnent (v. 10) Ὑπερησίαν, Ὑπερήσια, Ὑπηρεσίαν et au v. 14 : Ὑπερησιεῖς RV, Πηρεσιεῖς A; Αἰγειραν X, Αἰγειρον libri.

L'étymologie du nom Aigeira s'inspire de Paus. VII. 26, 2-4=326; l'attaque étolienne contre Aigeira s'est déroulée au printemps de 219 av. J.-C., pendant la guerre sociale; au sujet de cet événement, voir Pol. IV, 57, 1-58, 12=443. Etienne de Byzance adopte la même étymologie pour Aigion et Αἰγιαλός.

486. Aigialos, nom de la côte méridionale du golfe de Corinthe
St. Byz. 40, 13 (s.v. Αἰγιαλός)

Αἰγιαλός, μεταξύ Σικυῶνος καὶ Βουπρασίου καλούμενος τόπος ἀπὸ Αἰγιαλέος τοῦ Ἰνάχου, ὡς Ἰστρός ἐν ἀποικίαις τῆς Αἰγύπτου.

487. Ethnique des habitants d'Aigion
St. Byz. 44, 1-3 (s.v. Αἶγιον)

Αἶγιον, πόλις Ἀχαΐας, ὡς Εὐδοξος ἐν ἔκτη. ὁ πολίτης Αἰγιεύς, ὡς ὁ χρησμὸς «ὕμεις δ' Αἰγιέες οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι».

Sur Eudoxus com., voir CAF III, 332 (Kock).

488. Roche olénienne et Aléision
St. Byz. 72, 17 sqq. (s.v. Ἀλήσιον)

Ἀλήσιον, τῆς Ἥλιδος «πέτρης τ' Ὠλενίης καὶ Ἀλησιού. ἀπὸ Ἀλησιού τοῦ Σκιλλοῦντος υἱοῦ. οὗτος δ' ἦν τῶν Ἴπποδαμείας μνηστήρων. οἱ δὲ Γαργηττοῦ υἱόν, ἓνα τῶν μετὰ Πέλοπος ἀφικομένων. τὸ ἔθνικόν Ἀλησιεύς, ὡς Βουπρασιεύς. 20 ἔστι καὶ Ἀλήσιον πεδῖον τῆς Ἠλείου, ὡς πηγνυμένον ἐκεῖ πολλοῦ ἁλός. ὁ δὲ Εὐφορίων «οὐ γὰρ Ἀλήσιοι ἔστε», φησίν.

N.C. v. 17 : Ἀλήσιος, libri. 17.18 : Ἀλεισιού, codd. Homeri. Πέτρης τ' Ὠλενίης etc.; voir Hom. *Il.* II, 617-619=152 et XI, 756-757=154; cf. Eust. *Schol.*, ad loc.=152a-b; 154a-c.

Sur Aléision voir également Str. VIII.3, 1; 3, 3; 3, 8; 3, 10 et 3, 28 (520).

489. La cité d'Aroé et son ethnique
St. Byz. 124, 6 (s.v. Ἀρόη)

Ἀρόη, πόλις Ἀχαΐας. Πausανίας ἐβδόμῳ. ἐκλήθη ἀπὸ τῆς ἐργασίας τῆς γῆς. λέγεται καὶ Πάτραι. τὸ ἔθνικόν Ἀροεύς, ὡς Ἀρσινοεύς.

Sur l'étymologie du nom Aroé, voir Paus. VII. 18, 2-3=250. 1 et 2; cf. également Et.M. 147, 36-43=120.

490. La cité d'Ascheion et son ethnique
St. Byz. 141, 3-4 (s.v. Ἀσχειον)

Ἀσχειον, πόλις Ἀχαΐας. τὸ ἔθνικόν Ἀσχειεύς, ὡς Σιγείους Ῥοιτειεύς.

N.C. Les mss portent ἄσχειον R *vel* ἄσχει; ἄσχειεύς AV *vel* ἄσχειός R.

L'ethnique apparaît dans les inscriptions où l'on rencontre également la forme ἄσχεύς (*infra*, n° 597).

491. La cité de Boliné et son ethnique

St. Byz. 174, 14-15 (s.v. Βολίνη)

Βολίνη, πόλις τῆς Ἀχαΐας, ὡς Ῥιανὸς ἐν Ἀχαϊκῶν δευτέρῳ.
τὸ ἔθνικόν Βολιναῖος.

Cf. *FGrH* 265 F3 (Rhianos de Crète) et commentaire IIIa, 93 v. 12-28. Sur Boliné, voir également Et.M. 204, 33-38=122; Paus. VII. 23, 4 (Βολίνα)=292.

492. La cité de Boura et son ethnique

St. Byz. 182, 20-183, 5 (s.v. Βούρα)

Βούρα, πόλις Ἀχαΐας, θηλυκῶς ἀπὸ Βούρας θυγατρὸς 182, 20
Ἰωνοῦ τοῦ Ξούθου καὶ Ἐλίκης. τὸ ἔθνικόν Βουραῖος. Λυκό-
φρων «Δύμη τε Βουραίοισιν ἡγεμῶν στόλου». ἐκ ταύτης ἦν
Πυθέας ζωγράφος, οὗ ἔστιν ἔργον ὁ ἐν Περγάμῳ ἐλέφας, 183, 1
ἀπὸ τοιχογραφίας ὧν, ὡς Φίλων. Τὸ θηλυκόν Βουραία, καὶ
πόλις οὕτω καὶ Βουραϊκὸς κτητικόν. λέγεται καὶ Βούρειος
διὰ διφθόγγου. τὸ δὲ διὰ τοῦ ηἰ ὡς Νύσσα Νύσσιος Βοίβη
Βοίβιος.

N.C. v. 182, 21-22 : cf. Lycophron, *Alex.*, v. 591=184 et 184a; Δύμη *libri*, Δύμης, Lycophron. Βουραίοισιν RV, Βουραίοισι A. 183, 3 : Βουραϊκός RV, Βουραϊκός A.

Sur l'ethnique de Boura, voir *infra*, n° 696.

493. La cité de Dymé, son ethnique et ses noms antérieurs

St. Byz. 240, 16-242, 2 (s.v. Δύμη)

Δύμη, πόλις Ἀχαΐας, ἐσχάτη πρὸς δύσιν, ὄθεν καὶ Καλ-
λίμαχος ἐν ἐπιγράμμασιν «εἰς Δύμην ἀπιόντα τὴν Ἀχαιῶν...» 241, 1
καὶ Δύμη ἢ χώρα πάλαι ἐκαλεῖτο, ἢ δὲ πόλις Στράτος,
ὑστερον δὲ καὶ ἡ πόλις καὶ ἡ χώρα Δύμη ἐκλήθησαν. λέγεται
καὶ πληθυντικῶς, ὡς Ἀπολλόδωρος «τούτων ἀπέχουσα στα-
δίουσ ρκ' ἐσχάτη κεῖται πρὸς δύσιν Δύμαι». ὁ πολίτης Δυ-
μαῖος. Ἔφορος κδ' «παραγενομένης δὲ τῆς στρατιᾶς εἰς τὴν
Δύμην, πρῶτον μὲν οἱ Δυμαῖοι καταπλαγέντες» καὶ Πausa-
νίας ζ' (17, 6) «Οἰβῶτα ἀνδρὶ Δυμαίῳ σταδίου μὲν ἀνελομένῳ νίκην».
καὶ πάλιν (17, 9) «Δυμαίοις μὲν ἔστιν Ἀθηνᾶς ναὸς καὶ ἀγαλμα»
καὶ ἐν τῷ η' (1, 2) «τὰ δὲ πρὸς Ἀχαϊᾶν Δυμαίων εἰσὶν ὁμοροὶ» 10
καὶ Ἀπολλόδωρος ἢ ὁ τὰ τούτου ἐπιτεμνόμενος «τὴν δὲ
χώραν ἔχουσιν Δυμαῖοι» καὶ Φίλιστος Σικελικῶν α' «ἐπὶ τῆς
ὀλυμπιάδος ἦν Οἰβῶτας [ὁ Δυμαῖος] ἐνίκα στάδιον» καὶ
Ἀπολλόδωρος ἐν χρονικῶν α' «πόλεμος ἐνέστη τοῖς τε Δυ-
μαίοις ὄθεν...» καὶ Θεόπομπος μ' «προστάται δὲ τῆς πόλεως, 15
ἦσαν τῶν μὲν Συρακοσίων Ἀθηνῆς καὶ Ἡρακλείδης, τῶν δὲ
μισθοφόρων Ἀρχέλαος ὁ Δυμαῖος». τὸ θηλυκόν Δυμαία. Εὐφο-
ρίων «ἢ τις ἔχεις κληῖδας ἐπιζεφύροιο Δυμαίης» διὰ τὸ πρὸς
δύσιν ἐπιζέφυρον. Ἀντίμαχος Καυκωνίδα φησὶν αὐτὴν ἀπὸ
Καύκωνος ποταμοῦ, ὡς [τὰς Θήβας] Διρκαίας. ἐνιοὶ δὲ καὶ 20
Ἀσωπίδας. διαστέλλεται δὲ τῆς Ἡλείας κατὰ τὴν Βουπρασίαν
Λαρίσῳ τῷ ποταμῷ. λέγεται καὶ Δύμιος, ὡς Βοίβη Βοίβιος.
Ἀντίμαχος ἐν ε' Θηβαῖδος

«ἐν δὲ νῦ τοῖσι μάλα πρόφρων ἐπίκουρος ἄμορβέων
ὠμιλήσ' εἴως διεπέρσατε Δύμιον ἄστῦ».

N.C. La première section du texte (240, 16 et 241, 2-5) et également les vv. 241, 19-20 sont inspirés d'Apollodore (cf. Str. VIII.7, 5=C 387). Cette section est à rapprocher de l'*Epitomé* de Strabon : Δύμη πόλις Ἀχαΐας ἐσχάτη πρὸς δύσιν ὁ πολίτης Δυμαῖος καὶ Δυμαία (Δύμαι R), λέγεται καὶ Δύμιος. Ἀντίμαχος δὲ Καυκωνίδα ταύτην φησὶν ἀπὸ Καύκωνος ποταμοῦ (*Antimachi Colophoni reliquiae, collegit, disposuit, explicavit* B. Wyss [Berlin, 1936] F 27, 1). La première information (240, 15) est tirée de la *Périégèse* de Pseudo-Apollodore ou du commentaire du *Catalogue des Vaisseaux*, la seconde, concernant les noms anciens de la cité et son ethnique, pourrait provenir d'Artémidore (voir Str. VIII.7, 5; cf. W. Aly, *SB Heildeberg* 1931/1932, 13; F. Jacoby, *Apollodors Chronik. Eine Sammlung der Fragmente* [Berlin, 1902] F 31). 241, 1-2 : Call., Fr. 395 (73) : Ἀχα... S; la lacune a été complétée par Meinecke, *Anal. Alex.*, 107 n. 1, il semble que ἐσχάτην disparut; cf. R. Pfeifer, *Callimachus I. Fragmenta* (Oxford, 1949) 395 (73). 241, 6-7 : *FGrH* 70 (Ephoros de Kyme) F 84=IIA, p. 64 et commentaire *ad loc.*. 241, 12-13 : *FGrH* 556 (Philistos de Syracuse) F 2=IIIB, p. 502 et commentaire p. 559. 241, 13-15 : καὶ Ἰ' Απολλόδωρος ἐν χρονικῶν α' «πόλεμος ἐνέστη τοῖς τε Δυ-Ι μαίοις ὄθεν»; dans la correction, proposée par Meinecke, <π>όθεν <καὶ τοῖς Πατρεῦσι?>, le <π>όθεν est impossible «mit wird die Folge des Krieges eingeleitet», voir *FGrH* 244 [Apollodore d'Athènes] F3=IIB, p. 100 et commentaire, *ad loc.*, p. 790. C'est la seule information d'Apollodore qui émane directement de ses *Chroniques*; il s'agit de la guerre entre les Eléens et les Dyméens dont parle Eusèbe (*Chron.* I, p. 198 n° 28=*supra*, n° 129 [668 av. J.-C.] et 30 [660 av. J.-C.]); ce témoignage est à comparer au passage de Strabon (VIII.3, 30=C 355) concernant les jeux olympiques de cette période, inspiré certainement d'Apollodore. 241, 15-17 : *FGrH* 115 (Theopompos de Chios) F 194=IIB, p. 577 et commentaire IIB, p. 384; selon G.S. Shrimpton (*Theopompos the Historian* [Montreal-London-Buffalo, 1991] 88-89) Etienne de Byzance cite ce passage simplement pour indiquer la forme classique de l'adjectif Δυμαῖος; «the subject was clearly Syracuse not Achaea». 241, 17-19 : Εὐφορίων «ἦ τις ἔχεις κληῖδας ἐπιζεφύροιο Δυμαίης». Peut-être ἐπιζεφύρου, Meinecke. Le passage fait peut-être allusion à Athéna κληδοῦχος (Aristoph. *Thesm.* 1152; cf. également Eurip. *Iphig.* T 132 : Ἀρτεμις κλειδοῦχος) qui était, probablement, la protectrice de la cité (Paus., VII.17, 9 : Δυμαίοις δὲ ἔστι μὲν Ἀθηναῖς ναὸς καὶ ἄγαλμα ἐς τὸ μάλιστα ἀρχαίων). Sur ce passage, voir Powel, *Coll. Alex.* p. 51 n° 121 et Meinecke, *Anal. Alex.* p. 107-108 n° LXVIII (Euphorion).

Sur le passage d'Antimaque (241, 23-25) «ἐν δὲ νῦ τοῖσι μάλα πρόφρων ἐπίκουρος ἄμορβέων ἰ ὠμιλήσ' εἴως διεπέρσατε Δύμιον ἄστῦ», voir *Antimachi Colophoni reliquiae, collegit, disposuit, explicavit* B. Wyss (Berlin, 1936) F 28.

494. Fondateur de la cité d'Héliké et son ethnique

St. Byz. 266, 19-267, 4 (s.v. Ἑλίκη)

Ἑλίκη, πόλις Πελοποννήσου. Ὅμηρος «οἱ δὲ τοι εἰς
Ἑλίην τε καὶ Αἰγᾶς». ἀπὸ Ἑλίκα τοῦ Λυκάονος, ἡ Ἑλικῆς
τῆς Ἰωνος μὲν γυναικὸς Σελινοῦντος δὲ τοῦ Ποσειδῶνος θυ-
γατρός. ὁ πολίτης Ἑλικῶνιος ἀπὸ τοῦ κτιστοῦ Ἑλικῶνος, 267, 1
καὶ Ἑλικωνία τὸ θηλυκὸν ἴσως δὲ τοῦτο ἀπὸ τοῦ ὄρους
γέγονεν ἔστω οὖν Ἑλικεύς ἢ Ἑλικωνίτης ἴσως ἀπὸ τοῦ
Ἑλικῶνιος· ἢ Ἑλικήσιοι [ἔστι καὶ ἄλλη Θετταλική].

N.C. 266, 19-20 : οἱ δὲ τι εἰς Ἑλίην τὰς αἰγᾶς, *libri*; la correction, grâce à Hom., *Il.* VIII, 203 (*supra*, n° 153). 266, 20 : mss Ἑλίκα AV vel Ἑλίκου X; cf. Eust. *Schol. ad Il., ad loc.* 292, 26 (*supra*, n° 153a) : Ἑλίκας. 267, 1 : Ἑλικῶνιος; cf. Hom., *Il.* XX, 204 : Ποσειδῶνι Ἑλικωνίω.

494a. Erinéos, cité achéenne

St. Byz. 277, 6-9 (s.v. Ἐρινεός)

Ἐρινεός· πόλις... λέγεται
καὶ Ἐρινεῖος. ἔστι καὶ Θετταλίας ἄλλη καὶ Ἀχαΐας. ὁ πο-
λίτης Ἐρινεάτης καὶ Ἐρινεεύς.

495. Thirus cité achéenne, voisine de Patras

St. Byz. 318, 7-10 (s.v. Θριοῦς)

Θ ρ ι ο ῦ ς , πόλις πάλαι τῆς Ἀχαΐας, νῦν δὲ τῆς Ἡλείας,
 ὄμορος Πάτραις, ἀπὸ Θριοῦντος Ἀθηναίου, ὃν Θησεὺς ἐπεμψε
 μετὰ στρατιᾶς συμμαχήσειν Ἡρακλεῖ. τὸ ἐθνικὸν Θριοῦντιος
 καὶ Θριάσιος.

N.C. v. 10 : Θριοῦσιος B; sur cette forme d'ethnique, voir L. Moretti, *RivFil* 93 (1965) 280 n. 1.

Thirus est également citée dans la liste des cités achéennes qui envoyèrent des contingents militaires pour la campagne de *Gn. Domitius* en Gaule, en 122 av. J.-C. (*infra*, n° 598).

496. Olouros, bourg de Pellène

St. Byz. 490, 14-15 (s.v. Ὀλουρος)

Ὀ λ ο υ ρ ο ς , πολίχνιον τῆς Ἀχαΐας οὐ πόρρω Πελλήνης,
 ὡς Ξενοφῶν [Ἑλληνικῶν] ἐβδόμῳ (IV, 17=592), τὸ ἐθνικὸν Ὀλούριος.

497. La cité de Patras et son ethnique

St. Byz. 512, 14 (s.v. Πάτραι)

Π ά τ ρ α ι , πόλις Ἀχαΐας, ἀπὸ τινος Πατρέως, ὁ πολίτης Πατρεὺς.

498. Pella, cité achéenne(?)

St. Byz 515, 6 sq. (s.v. Πέλλα)

Π έ λ λ α , πόλις Μακεδονίας, Θεσσαλίας, Ἀχαΐας, κοίλης Συρίας, ἢ Βοῦττις λεγομένη.

La Pella achéenne, mentionnée par Etienne de Byzance, probablement par confusion, est identique avec Pellène; on trouve la même erreur chez Suda, s.v. Μαστῆρες. De même chez Philostrate, *Gymn.* 22, p. 272 (373) est transmis Πέλλης *pro* Πελλήνης. En outre Pellène est confondue, à deux reprises dans la littérature antique, avec une cité presque inconnue, Pella en Achaïe de Phthiotide; voir Meyer, «Pellene», col. 356-357.

499. La cité de Pellène et son ethnique

St. Byz. 515, 12-16 (s.v. Πελλήνη)

Π ε λ λ ῆ ν η , πόλις Ἀχαΐας. λέγεται καὶ Πελλίνα, ὡς Μι-
 τυλίνα. ὁ πολίτης Πελληνεὺς, τὸ θηλυκὸν Πελληνίς. σημειω-
 τέον δὲ ὅτι Παλλήνη καὶ Πελλήνη ἐνὶ μόνῳ γράμματι δια-
 φέρουσι· καὶ ἡ μὲν Πελλήνη δύο μόνα ἐθνικὰ ἔχει, τὸ εἰς
 εὖς καὶ τὸ διὰ τοῦ ἰος, ἡ δὲ Παλλήνη διὰ τοῦ ἄ τέσσαρα,
 Παλληνεὺς Παλλήνιος Παλληναῖος Παλληνίτης. 15

N.C. v.12 : Παλλήνη RV, Πέλλινα R, Πελλήνα et ὡς Μυτιλίνα, H; Πελλάνα et ὡς Μυτιλάνα, «quamquam nec hoc rerum puto», Mein.

Sur les ethniques de Pellène, voir *infra*, n° 635, 686, 737; cf. Haussoullier, *Pellana*, 169-170.

500. Rhion, cité achéenne

St. Byz. 545, 13 (s.v. Ῥίον)

Ῥίον πόλις Μεσσηνίας ἢ Ἀχαΐας. καὶ ἄλλη Αἰτωλίας,
 ἢ καὶ Μολυκρικὸν ἐκαλεῖτο.

Etienne de Byzance, très probablement, induit en erreur par Tite-Live (XXVIII, 29=163) a pensé qu'il y avait une ville homonyme au cap Rhion; la ville la plus proche est Argýra (Paus. VII.23, 1=291). La région de Rhion, à l'image des temps modernes, devait être couverte par des marais alimentés par des torrents venant de la montagne (cf. Thomopoulos, 72 n. 2).

501. La cité de Rhyes et son ethnique

St. Byz. 548, 4-5 (s.v. Ῥύπαι)

Ῥύπαι, πόλις Ἀχαιική. λέγεται καὶ Ῥυπαίη, ἔξ οὗ τὸ
Ῥυπαῖος, ὁ πολίτης Ῥύψ. τὸ κτητικὸν ἀπὸ τοῦ Ῥύπες Ῥυπικόν.

N.C. v. 5 : Ῥυπός, Salmasius. Ῥυπικόν R.

502. La cité de Scollis et son ethnique

St. Byz. 577, 4 -5 (s.v. Σκόλις)

Σκόλις, Ἀχαιῶς πόλις. ὁ πολίτης Σκολιεύς, ὡς Ῥιανός ἐν τετάρτῳ Ἀχαιῶν.

Cette cité est nulle part mentionnée; s'agit-il d'un petit *polisma* au voisinage du mont Scollis? des vestiges archéologiques d'une installation antique ont été repérés dans les secteurs des villages actuels de *Polylophon* et de *Santaméri*; cf. Triantaphyllou, *Lexicon*, s.v.; K. Konstantopoulos, *Σαντομέρι. Ἡ ἱστορία τοῦ χωριοῦ* (Patras, 1982) *passim*.

503. L'ethnique des habitants de Dymé

St. Byz. 591, 17-20 (s.v. Σύμη)

Σύμη, νῆσος Καρική, ὡς Στράβων τεσσαρεσκαίδεκάτη καὶ
πόλις ὁμώνυμος. ὠνόμασται δὲ ἀπὸ Σύμης τῆς Ἰαλύσου.
καὶ πρότερον μὲν ἑκαλεῖτο Μεταποντίς, εἶτα Αἴγλη. τὸ
ἔθνικόν Συμαῖος, ὡς Κυμαῖος, Δυμαῖος (597, 20). λέγεται καὶ Συμεύς.

504. Le Teichos des Dyméens

St. Byz. 611, 19-20 (s.v. Τεῖχος)

Τεῖχος, φρούριον Ἀχαιῶς, ὁ δ' οἰκῆτωρ Τειχίτης, ὡς τοῦ
Γορδίου τείχους Γορδιοτειχίτης.

Sur cette forteresse, érigée sur l'extrémité S.-E. du cap Araxos vers la frontière achéo-éléenne, voir F. von Duhn, *AthMitt* 3 (1878) 76-77; Frazer, Pausanias IV, II2-113; E. Meyer, *RE* VA. 1 (1934) col. 126-127, s.v. Teichos et enfin Rizakis, *Paysages* I, 102-107. Sur la légende concernant le rapport d'Héraclès avec le *Teichos* et son attaque contre Augeias, cf. Wernicke, *RE* II.2 (1896) col. 2306-2310, s.v. Augeias.

505. La cité de Tritaia et son ethnique

St. Byz., 637, 13-14 (s.v. Τριταία)

Τριταία, πόλις Ἀχαιῶς. Στράβων ὀγδόη. ὁ πολίτης
Τριταιεύς.

N.C. v. 14 : Τριτανεύς, V.

505a. St. Byz. 637, 15 (s.v. Τρίτεια)

Τρίτεια, πόλις Τρωική, Ἀρισβαίων κτίσμα. ὁ πολίτης
Τριτειεύς. ἔστι καὶ ἄλλη μεταξὺ Φωκίδος καὶ Λοκρῶν τῶν
Ἰξολῶν. ἔστι καὶ Ἀχαιῶς ἄλλη διὰ δύο ττ.

N.C. v. 16 : pour la cité homonyme située entre la Locride et la Phocide, voir Thuc. III, 101 qui parle de Τριταιέας, ethnique qui n'a aucun rapport avec le nom Τρίτεια; les citoyens de cette cité s'appelaient Τριτέες d'après Hérodote (VIII, 33). Thucydide les appelle Τριτέας; cf. Hesych., s. v. Τριτῆες. La *graphé* de Tritaia achéenne avec deux ττ est rare; elle se rencontre toutefois dans Polybe (XXVIII, 6 : Τριτταεύς, *Ur, vulgo*; cette *graphé* n'est pas retenue, toutefois, par les éditeurs modernes); «ceterum haec verba ἔστι — ττ, in marginem recienda puto», Mein.

506. La cité d'Hypéresia et son ethnique

St. Byz. 650, 1-2 (s.v. Ὑπερασία)

Ὑπερασία· πόλις [Ἀχαΐας], ἧς τὸ ἔθνικόν Ὑπερασιεύς, Φλέγων γὰρ Ὀλυμπιάδι.

Cf. *FGrH* 257 F 5 et commentaire=IIB, 840 v. 37-41. Eus. *Chron.* I, p. 244 n° 23=128 (Ἰκάριος Ὑπηρεσιεύς στάδιον).

506a. St. Byz. 650, 17 (s.v. Ὑπερησία)

Ὑπερησία, πόλις τῆς Ἀχαΐας «οἱ θ' Ὑπηρεσίην τε καὶ αἰπεινήν Γονόεσσαν». Ὅμηρος κακῶς δὲ Θεῶν Ὑπέρειαν αὐτὴν καλεῖ. Ὑπέρεια γὰρ πηγὴ Μεσηίδος καὶ πόλις Σικελική. ὠνομάσθη δὲ ἀπὸ Ὑπέρητος, τοῦ Λυκάονος υἱοῦ τὸ ἔθνικόν τῆς Ὑπερησίας Ὑπερησιεύς, καὶ θηλυκὸν Ὑπερησίς παρ' Ἡσιόδῳ. Θεόπομπος δὲ Ὑπερησιεὺς φησι διὰ τοῦ ἄ. ἀπὸ δὲ τῆς Ὑπερείας τῆς κρήνης Ὑπερησίας θηλυκὴ εὐθεῖα, ἄφ' ἧς τὴν Ὑπερηιάδος ἢ Ἀρεθούσης.

N.C. 650, 17 : voir Hom. *Il.* II, 573=151 et Eust., *Schol. ad Il., ad loc. (supra, n° 151a-c)*; Paus. VII. 26, 2=supra, n° 326.

507. Phaistos, cité achéenne

St. Byz. 654, 17-24 (s.v. Φαιστός)

Φαιστός, πόλις Κρήτης, ὀξυτόνως. τὸ γὰρ βαρύτερον κύριον. ἐκτίσθη ὑπὸ Φαίστου τοῦ Ῥοπάλου, Ἡρακλέους παιδός. ὁ πολίτης Φαίστιος καὶ Φαιστία καὶ Φαιστίον καὶ Φαιστιάς. ἔστι τῆς Φαιστιάδος καὶ ὁ καλούμενος Λισσής. Ὅμηρος «ἔστι δὲ τις Λισσής αἰπειά τε εἰς ἅλα πέτρην». ἔστι καὶ Ἀχαΐας, ὡς Ῥιανός ἐν Ἀχαϊκῶν τρίτῳ. τὸ ἔθνικόν ὁμοίως Φαίστιος. ἔστι καὶ ἀπὸ τοῦ Φαιστίνος Φαιστίνιος. ἔστι καὶ ἄλλῃ Φαιστός τῆς Πελοποννήσου ἢ πρότερον Φοῖξα καλουμένη.

Cette cité est complètement ignorée de nos sources et il semble improbable qu'elle appartienne à l'Achaïe. Il faudra donc supposer soit une erreur d'Etienne soit une erreur ou corruption de la tradition manuscrite. Une ville de ce nom est placée par d'autres sources en Arcadie ou en Triphylie.

508. La cité de Pharai et son ethnique

St. Byz. 658, 3-11 (s.v. Φαραί)

Φαραί, πόλις Μεσσηνίας, ὅθεν ἦσαν οἱ Ἀφαρητιάδαι. ἔστι καὶ Ἀχαΐας, εἰσὶ καὶ διὰ τοῦ ἠ Φηραί. ὁ πολίτης Φηραῖος. εἰσὶ καὶ Φαραί Βοιωτίας. τὸ ἔθνικόν Φάρης Φαρητος. ἔστι δ' ἄλλῃ Κρήτης, ἀποικὸς τῆς ἐν Μεσσηνίῃ, ὡς Φίλων. τὸ ἔθνικόν τῆς Μεσσηνίας Φαραίτης, ὡς Θῆβαι Θηβαίτης καὶ Συκαὶ Συκαίτης. τῆς δ' ἐν Ἀχαΐα Φαραιεὺς λέγονται. καὶ δῆλον, ὡς παρὰ τὸ Φαραῖος Φαραιεὺς Κρηταῖος Κρηταεὺς Κωπαῖος Κωπαιεὺς. καὶ κτητικὸν Φαραϊκός ἀπὸ τοῦ Φαραῖος.

N.C. v. 8 : Mss Φαραιεὺς X, Φαρηῖς V, Φαρεῖς AR.

509. Aigeira et Pellène au voisinage de Phénéos

St. Byz. 662, 4-11 (s.v. Φενεός)

Φενεός, πόλις Ἀρκαδίας «οἱ Φενεόν τ' ἐνέμοντο καὶ Ὅρχομενόν». λέγεται καὶ ἄρσενικῶς [καὶ θηλυκῶς]. ἔστι δ' ἠ

πόλις τῆς Ἀζανίας. ὁμορεῖ δὲ ἐκ τῶν πρὸς βορᾶν μερῶν τῆ Κλειτορία, ἐν δὲ τῷ πρὸς ἄρκτους Αἰγείροις καὶ Πελλήνῃ, ταῖς Ἀχαϊκαῖς πόλεσι. κείται δὲ ὑπὸ τὸ ὄρος τὴν Κυλλήνην. ὁ πολίτης Φενεεύς καὶ Φενεάτης καὶ Φενεαῖος καὶ θηλυκῶς Φενεαία καὶ Φενεαῖον. τὸ κτητικὸν Φενεατικός καὶ Φενεατική καὶ Φενικός καὶ Φενική. 10

N.C. 622, 7 : ἐκ δὲ τῶν? Αἰγείρα?, Mein. 622, 7-8 : Πελλήνη ταῖς, Salmasius, Πελληνίτας, *libri*. 622, 8 : ὑπέρο, *libri*.

510. La cité d'Oléno et l'origine de son nom

St. Byz. 707, 12-708, 2 (s.v. Ὠλενος)

Ὠλενος, πόλις Ἀχαΐας καὶ Αἰτωλίας, θηλυκῶς λεγομένη Αἰσχύλος Καρσίν «τὴν αἰπεινὴν ζαθέαν Ὠλενον». Σοφοκλῆς ἐν Ἰππῶν «ἐξ Ὠλένου γῆς φορβάδος κομίζομαι». Ἀπολλόδωρος δὲ ἄρσενικῶς αὐτὴν φησὶν ἐν τῇ ἡ τοῦ νεῶν καταλόγου «τὸν Ὠλενον καὶ τὴν Πυλὴν νῦν μὲν οὐκέτι εἶναι συμβέβηκε». κέλῃται δὲ ἀπὸ Ὠλένου τοῦ Διός, ὡς Ἴστρος ἐν Αἰγυπτίων ἀποικίας «τῶν δὲ Δαναΐδων Ἀναξιθέας καὶ Διὸς Ὠλενον γενέσθαι τὸν ἄρξαντα τῶν Ὠλενίων». ἔστιν οὖν καὶ ἄλλη Αἰτωλία, ἧς Ὅμηρος μνημονεῖ «οἱ Πλευρῶν ἐνέμοντο καὶ Ὠλενον ἠδὲ Πυλὴν». τὸ θηλυκὸν Ὠλενία. Ἡσίοδος «ᾧκε δ' Ὠλενίην πέτρην ποταμοῖο [παρ' ὄχθας]». τὸ οὐδέτερον Ὠλενιον. τὸ τοπικὸν ἐπιρρηματικῶς Ὠλενιῆθεν. 707, 15 20 708, 1

N.C. 707, 13 : Aesch., *TGF* 231 in Str. VIII.7, 5=C 387; 707, 13-14 : Soph. *Ipp.*, in *TGF* 300 (279); 707, 16-17 : Πυλὴν H, Παλὴν A, Παλλήν R V. 21 : ἠδὲ Παλὴν R, οἱ δὲ Πελλήν A, οἱ δὲ Πυλὴν, Y.-707, 18-19 : cf. *FGrH* 334 (Istros) F 46. 708, 19-21 : cf. Hom. *Il.* II, 639. 708, 1-2 : Τὸ ἔθνικόν [Ὠλένιος, καὶ] Ὠλενία?, Hésiode in Str. VIII.3, 11 (C 342); au même texte on doit l'addition [παρ' ὄχθας]. τὸ οὐδέτερον Ὠλενιον : cette phrase était placée après Ὠλενιῆθεν dans les *libri*.

Pour Oléno, voir Hom. *Il.* II, 616 et 639 et le commentaire d'Eust. *Schol. ad Il.* II, 616 et 639 (*supra*, n° 152 et 152a-b); Str. VIII. 7, 1 et 2 (*infra*, n° 527-528); cf. également VIII.3, 11 (*infra*, n° 522) et 7, 4 (*infra*, n° 530. 2); enfin Paus. VII. 18, 1 (*supra*, n° 247).

511. L'ethnique de Pellène

St. Byz. 708, 13-14, s. v. Ὠλινα

Ὠλινα, πόλις πρὸς τῇ Κασπία θαλάσση. τὸ ἔθνικόν Ὠλιναῖος, ὡς Πελιναῖος τῆς Πελλίνης.

N.C. Πελλιναῖος PRV, Πελιναῖος A, Πελίνης V, Πυελήνης R, Πελήνης A.

LXXXII. STRABON geographus (Ier av. J.-C./Ier ap. J.-C.)

512. Destruction de Boura et d'Héliké par le séisme de 373 av. J.-C.

Str. I.3, 10 (C 54)

ὁμοίως δὲ καὶ συνιζήσεις καὶ μικραὶ καὶ μεγάλαὶ γένοιντ' ἂν, εἴπερ καὶ χάσματα καὶ καταπόσεις χωρίων καὶ κατοικιῶν, ὡς ἐπὶ Βούρας τε καὶ Βιζώνης καὶ ἄλλων πλειόνων, ὑπὸ σεισμοῦ γενέσθαι.

De la même manière, des affaissements peuvent se produire, petits ou grands, s'il est vrai que des gouffres furent ouverts, des territoires et des établissements entiers engloutis, comme à Boura, à Bizoné et en bien d'autres endroits, sous l'effet, dit-on, d'un simple tremblement de terre.

Voir le n° suivant et également Str. VIII.7, 5=531. 4.

513. Str. I.3, 18 (C 59)

Βούρα δὲ καὶ Ἑλική, ἡ μὲν ὑπὸ χάσματος, ἡ δ' ὑπὸ κύματος ἠφανίσθη.
Boura et Héliké furent ensevelies l'une dans un gouffre, l'autre sous le flot.

Strabon fait ici la distinction entre les deux cités achéennes, en ce qui concerne la catastrophe due au tremblement de terre de 373 av. J.-C.; la première fut ensevelie dans un gouffre (ὑπὸ χάσματος), la deuxième sous un flot (ὑπὸ κύματος); plus loin, le géographe devient plus explicite (VIII.7, 5=531. 4) et précise que la mer n'a joué aucun rôle dans la disparition de Boura, la cité étant située sur la montagne, à une distance de 40 stades des côtes; elle fut tout simplement engloutie sous la terre : Βούρα δ' ὑπέρεκται τῆς θαλάττης ἐν τετταράκοντα πωσ σταδίοις ἢν ὑπὸ σειμοῦ καταποθῆναι συνέβη; le verbe καταποθῆναι, utilisé à cet effet, indique que la cité, par analogie à Héliké, est tombée dans un gouffre alors qu'il est plus naturel de penser qu'elle fut plutôt anéantie par un glissement de terrain ou un effondrement¹. L'autre tradition de la disparition de Boura sous les flots (comme Héliké) est due à Callisthène qui, dans ses *Hellenica*, a consacré un chapitre à ce désastre; c'est cette version qui est par la suite présentée par les différents auteurs : Diod. XV, 48, 3=109; Ovid., *Met.* XV, 293 sq.=195; Plin., *Hist. Nat.* II, 206=388; Sen., *Quaest. Nat.* VII. 5, 3=479 et VI. 23=475; *Schol. Bob. in Cic., Flacc.*, p. 95, 24 sqq; Nepot. IX, 34.

514. Myskellos de Rhypes fondateur de Crotona
Str. VI.1, 12 (C 262)

vers 709 av. J.-C.

φησὶ δ' Ἀντίοχος, τοῦ θεοῦ χρήσαντος Ἀχαιοῖς Κρότωνα κτίζειν, ἀπελθεῖν Μύσκελλον κατασκευόμενον τὸν τόπον, ἰδόντα δ' ἐκτισμένην ἤδη Σύβαριν, ποταμῶι τῶι πλησίον ὁμώνυμον, κρῖναι ταύτην ἀμείνω. ἐπανερέσθαι δ' οὖν ἀπιόντα τὸν θεόν, εἰ λῶον εἴη ταύτην ἀντ' ἐκείνης κτίζειν, τὸν δὲ ἀντιπεῖν (ἐτύγχανε δὲ ὑπόκυφος ὦν ὁ Μύσκελλος): «Μύσκελλε βραχύνωτε, παρὲκ θεὸν ἄλλο ματεύων / κλαύματα θηρεύεις· δῶρον δ' ὅ,τι δῶ τις ἐπαινεῖν». ἐπανελθόντα δὲ κτίσαι τὸν Κρότωνα, συμπράξαντος καὶ Ἀρχίου τοῦ τὰς Συρακούσας οἰκίσαντος, προσπλεύσαντος κατὰ τύχην, ἠνίκα ὤρητο ἐπὶ τῶν Συρακουσῶν οἰκισμὸν. ὤκουν δὲ Ἰάπυγες τὸν Κρότωνα πρότερον, ὡς Ἐφορός φησι (70 F 140).

Antiochos, de son côté, rapporte que quand Apollon eut prescrit aux Achéens de fonder Crotona, Myscellos partit pour explorer le site. Mais quand il y vit, déjà fondée, la ville de Sybaris, qui porte le même nom que la rivière voisine, il trouva qu'elle offrait à tout point de vue plus d'avantages. Il repartit donc et retourna vers le dieu pour lui demander s'il ne serait pas plus profitable de réaliser sa fondation dans cette ville plutôt que dans le site de Crotona. Le dieu lui répondit en ces termes (il faut savoir que Myscellos était un peu bossu) :

*Si c'est une autre proie, ô chasseur, que tu guettes,
 Hors d'atteinte pour toi, tu n'auras que des miettes.
 Sâche plutôt louer, Myscellos au court dos,
 La juste ligne droite offerte en ce cadeau.*

Il refit alors le voyage et fonda Crotona avec le concours d'Archias, le futur fondateur de Syracuse, dont la flotte rejoignit par hasard alors qu'elle cinglait vers le lieu où devait être bâtie Syracuse. Au dire d'Ephore, Crotona fut habitée d'abord par des Iapyges.

1. *Légendes sur la colonisation de Crotona.* Il y a plusieurs légendes sur la colonisation de Crotona : la première, et peut-être la plus ancienne, décrite par Antiochos de Syracuse (*FGrH* 555 F10 et 12, ca 430/10), est reprise par Diodore (VIII.17, 1=105) et Strabon (VI.1, 12=C 262); la deuxième, contée par des sources plus récentes, est relatée par Str. VI. 2, 4=C 269 (cf. St. Byz., s.v. Συρακοῦσαι; Suda s.v. Ἀρχίας et Μύσκελλος; Eust., *ad Dion. Perieg.* 373=GGM II, p. 283). Enfin, la dernière met en relation la fondation de Crotona avec Héraclès. Sur la colonisation de Crotona, voir en général, J.

1. Voir Baladié, *Péloponnèse*, 145-157 et particulièrement, p. 149 et n. 58 où l'auteur explique le sens du vocabulaire employé par le géographe, dans la description de la catastrophe, en le comparant avec les termes utilisés par les autres sources qui relatent le même événement.

Fontenrose, *Python. A Study of Delphic Myth and its Origins* (Berkeley, 1959) 139-140; Leschhorn, *Gründer*, 27-31 (sources et bibliographie); W. Goegebeur, «Hérodote et la fondation achéenne de Crotona», *AntCl* 54 (1985) 116-151; I. Malkin, *Religion and Colonisation in Ancient Greece* (Leiden, 1987) 43-47; C. Morgan, *Athletes and Oracles* (Cambridge, 1990) 172-178 (sur les causes de cette fondation).

2. *Myskellos, fondateur de Crotona*. Sur Myskellos, fondateur de Crotona, sans indication d'ethnique de cité, voir Str. VI.2, 4; *Schol. ad Aristoph., Nub.*, 371; [Skymn.] 324-325; Ael., fr. 316=Suda, s.v. Ἀρχίας et également, s.v. Μύσκελλος où il est indiqué comme Ἀχαιός; cf. *FGrH* 70 [Ephoros] commentaire ad F140; Ovid., *Met.*, XV, 12-59; Dion. Hal., *Ant. rom.* II, 593; Solin. II, 10. L'ethnique est clairement indiqué chez Str. VIII.7, 5 : ἐκ δὲ τῶν Ῥυπῶν ἦν Μύσκελλος, ὁ Κρότωνος οἰκιστῆς et Diod. VIII.17, 1=105 (exc. Vat. p. 9) : Μύσκελλός τις Ἀχαιὸς ὦν τὸ γένος ἐκ Ῥύπης (cf. Bernard, *Colonisation*, 152-153 et 167 sqq.). Les questions sur Myskellos et les oracles rendus par la Pythie sont réunis et commentés par Parke-Wormell, *Delphic Oracle* I, 19-20 n° 43-45 et 94 n° 229; voir également, M. Giangiulio, «Defornita eroice tradizioni di fondazione. Batto, Miscello e l'oracolo delphico», in *ASNP* 11.1 (1981) 1-24. Pour le même sujet voir aussi *supra* Diod. VIII. 17, 1=105.

515. Un citoyen d'Héliké fondateur de Sybaris
Str. VI.1, 13 (C 263)

vers 720 av. J.-C.

Ἐφεξῆς δ' ἐστὶ <ν ἐν διακοσίοις ἐνενήκοντα σταδίοις ὁ Τραεὶς ποταμὸς, εἴτ' ἐν> διακοσίοις σταδίοις Ἀχαιῶν κτίσμα ἢ Σύβαρις δυεῖν ποταμῶν μεταξύ, Κράθιδος καὶ Συβάριδος· οἰκιστῆς δ' αὐτῆς Οἶσ<.....ὁ> Ἐλικεύς.

Après Crotona, à 290 stades, on rencontre le cours de Traeis, puis, à 200 stades de là, Sybaris, colonie achéenne située entre deux rivières, le Crathis et le Sybaris. Son fondateur est Oes<.....> d'Héliké.

1. *Le fleuve Crathis*. Pour le fleuve Crathis d'Achaïe, voir Herod. I, 145; Str. VIII.7, 4=530. 1; Paus. VII.25, 11=322. 1 et VIII. 15, 9=354. Pour le fleuve Sybaris, voir Bérard, *Colonisation*, 144 n. 5.

2. *L'oeviste de Sybaris*. Le nom Οἶσ- (*Ις chez Loeb) est bizarre; Bérard (*op. cit.*, 141 n. 2) propose sa correction en <Σύβαρ>ις et rappelle, avec raison, que le scholiaste de Théocrite (V,1) dit clairement que le nom de la cité de Sybaris vient d'un oeviste ou du fleuve Sybaris; la correction en <Σάγαρ>ις serait également plausible, selon le même auteur, d'après le texte de Solin. II, 10 (Baladié, *Strabon*, commentaire ad loc.; Leschhorn, *Gründer*, 26 n. 3). Pour la fondation de Sybaris (sources et littérature), voir Leschhorn, *op. cit.*, 25-27; sur Héliké, voir en général F. Bölte *RE* VII.2 (1912) col. 2255-2858, s.v. Helike et *supra*, n° 311-314.

516. Distance entre Aigion et le cap Malé
Str. VIII.2, 1 (C 335)

Pline (*Hist. Nat.* IV, 22=392) qui n'utilise pas la même source, c'est à dire Artémidore, retrouve la même latitude (1400 stades). Agathémère donne les distances à partir du même axe, qu'il appelle μῆκος, et explique sa préférence pour cet axe et non celui de Drépanon-cap Ténare qui se rapproche plus de l'axe nord-sud. Cette distance est correcte si on prend comme unité de mesure le stade de 157, 5 m. Baladié (*Péloponnèse*, 25-26 et 32 et n. 54; *id.*, *Strabon [NC]*, 217) pense que Strabon utilise ici les évaluations d'Eratosthène qu'il adopte sans avertir le lecteur. Sur ce passage voir, en dernier lieu, Jan Willem Drijvers, «Strabo VIII.2, 1 (C 335) : Πορθμεῖα and the Diolkos», *Mnemosyne* 45 (1992) 75-78.

517. Description du golfe de Corinthe; le cap Rhion et le mont Araxos
Str., VIII.2, 3 (=C 336)

1. *L'Isthme Rhion-Antirhion*. La distance de 5 stades (=925 m en stades de 185 m et moins de 800 m en stades de 157, 5 m), donnée par Strabon, ne correspond pas à celle d'aujourd'hui (1850 m, un mille marin d'après les *Instr. naut.* I, 259). Les distances données par les auteurs anciens ne concordent pas non plus; Thucydide (II. 86, 3=561) et Agathémère (§ 24=17) donnent 7 stades; Pline (*Hist. Nat.*, IV.4, 11=390) mille pas; seule la distance de 10 stades, donnée par [Skyl.] 35, semble correspondre à la

distance actuelle (cf. Baladié, *Péloponnèse*, 33-34). Ces différences dans les sources sont plutôt dues, d'après Baladié (*Strabon [NC]*, 218), aux erreurs d'évaluation qu'à la modification sensible des paysages. Certains spécialistes pensent à un affaissement des côtes et des fonds marins, comme il en existe d'autres exemples dans le Péloponnèse;¹ plus précisément une étude récente, basée sur l'observation des photos aériennes, a montré que l'ancien port d'Antirhion est englouti dans la mer.²

2. *Confusion entre le cap Rhion et Drépanon.* Baladié (*Strabon [NC]* 218) a relevé la confusion du géographe entre la pointe de Rhion «rectiligne et perpendiculaire à la direction générale du rivage» qui barre le golfe comme le ferait une jetée et le cap Drépanon qui a la forme d'une faux, et qui, situé plus à l'est, constitue le point le plus septentrional du Péloponnèse, face à la rade de Naupacte. Sur le nom du golfe de Corinthe et de la mer ionienne, pendant l'Antiquité, voir Baladié, *Péloponnèse*, 228 avec notes.

518. Synoecisme d'Aigion, Patras et Dymé première moitié du Ve s. av. J.-C.
Str., VIII. 3, 2 (C 337).

ὡς δ' αὐτως τὸ Αἴγιον ἐξ ἑπτὰ ἢ ὀκτὼ δήμων συνεπολίσθη, Πάτραι δὲ ἐξ ἑπτὰ, Δύμη δὲ ἐξ ὀκτώ· οὕτω δὲ καὶ ἡ Ἥλις ἐκ τῶν περιοικίδων συνεπολίσθη (cf. aussi VIII.7, 4=C 386 et 7, 5=C 387). Strabon date le synoecisme de la ville voisine d'Elis après les guerres médiques alors que Diodore (XI, 54) fait référence à la deuxième année de la 77e olympiade, c'est à dire en 472-471 av. J.-C.,³ de la même période date, selon toute vraisemblance, le synoecisme des cités achéennes.⁴ Sur la marge du manuscrit de Strabon (cf. A. Diller, *Traditio* 10 [1954] 38=C 337A) il y a la scholie suivante : Δύμη ὁ νῦν Μορέας; cette annotation est vieille de plus d'un siècle avant la première mention du nom de Morea, en 1111 ap. J.-C.; cf. A. Ch. Chatzes, «Μορέας-Ἰχθύς», *ByzJ* 9 (1931) 65-91, particulièrement p. 71 n. 1.

519. Araxos sur la frontière achéo-éléenne
Str. VIII.3, 4 (C 337)

Ἔστι δὲ τις ἄκρα τῆς Ἡλείας πρόσβορος ἀπὸ ἐξήκοντα <σταδίων> Δύμης, Ἀχαΐκῆς πόλεως, Ἄραξος. Ταύτην μὲν οὖν τίθεμεν τῆς τῶν Ἡλείων παραλίας (même affirmation in VIII.2, 2=C 335 et 7, 5=531. 15). La distance de 60 stades (env. 11 km), entre le mont Araxos et la cité de Dymé, située sur le plateau de *Katō Achaïa*, est correcte (voir Rizakis, *Paysages* I, 80-81 et 109-10).

Araxos ne pouvait pas constituer la frontière achéo-éléenne, du moins à l'époque hellénistique. La partie sud du cap, jusqu'à l'embouchure du Larisos, appartenait aux Dyméens qui avaient sur une échine, au sud du Mont, un fort, appelé *Teichos*, qui joua un grand rôle pendant les événements de la guerre sociale (voir le commentaire ad Pol. IV. 59, 4-5=444. 2; 65, 10=445; 83, 1-5=449). R. Baladié explique cette confusion par le fait que le géographe «s'en tient aux limites géographiques et non politiques» et signale d'autres erreurs similaires dans son oeuvre.⁵ Il est à noter que le géographe lui-même

1. Cf. Ph. Negris, *Rev. Int. des Mines* 1903, 259; B. Bousquet, J.-J. Dufaure, P.Y. Péchoux, «Ports antiques et lignes de rivage égéennes», in *Déplacements des lignes de rivage en Méditerranée d'après les données de l'Archéologie*, Colloque international du CNRS, Aix-en Provence, 5-7 septembre 1985 (Paris, 1987) 147 (Aigion, Héliké); 148 (région d'Araxos).

2. Voir Y. Liritzis-P. Miserlis-R. Rigopoulos, «Aerial Photography of some Greek Coastal Regions and its Archaeological Implications», *International Journal of Nautical Archaeology* 12 (1983) pl. 3A, 3B; cf. M. Petropoulos, «Ἡ Αἰτωλοσακαρνανία κατὰ τὴ ρωμαϊκὴ περίοδο», *Πρακτικὰ ἀρχαιολογικοῦ καὶ ἱστορικοῦ Συνεδρίου Αἰτωλοσακαρνανίας* (Agrinion, 1991) 106, n° 13.

3. Cf. Moggi, *Sinecismi* I, 157-166A.; M. Biraschi, «Strabone e gli *onomata* Omerici. A proposito di Strab. VIII.3, 2», in G. Maddoli [éd.], *Strabone. Contributi allo studio della personalità e dell'opera* II (Perugia, 1986) 67 sqq.

4. Voir Moggi, *op. cit.*, 89-95 n° 15 (Patras vers la fin du VIe ou le début du Ve s. av. J.-C.); *loc. cit.*, 121-125 n° 20 (Dymé, ca 480 av. J. -C.); *loc. cit.*, 125-127 n° 21 (Aigion, ca 480 av. J.-C.); sur le synoecisme, en général en Achaïe, voir R. Körner, *Klio* 56 (1974) 469; plus particulièrement sur les problèmes concernant la formation des cités et le sens de σύστημα δήμων, voir N.F. Jones, *Public Organisation in Ancient Greece. A Documentary Study* (Philadelphia, 1987) 129; Baladié, *Strabon [NC]*, 219 et surtout M. Moggi, «Strabone interprete di Omero. Contributo al problema della formazione della polis», in R. Pretagostini (éd.), *Tradizione e innovazione nella cultura greca da Omero all'età ellenistica* (Roma, 1993) 1033-1045.

5. Strabon, ad loc. et [NC] 217 et 219, s.v. Αἴγιον, Ἄραξος [ἄκρα Ἀράξου], Ἀχαιῶν ἔθνος; *id.*, *Péloponnèse*, 2; cf. en général, Hirschfeld *RE* II.1 (1895) col. 405, s.v. Araxos.

se contredit en affirmant plus bas (VIII.7, 5=C 387) que la frontière entre l'Achaïe et l'Elide est le lit du fleuve Larisos : Διαίρει δ' αὐτήν (sc. Δυμαίαν) ἀπὸ τῆς Ἡλείας κατὰ τὴν Βουπρασίαν ὁ Λάρισος ποταμός, ῥέων ἐξ ὄρους (même affirmation dans IX.5, 19=533). Pausanias (VI.26, 10=*224), tentant apparemment d'éclairer cette contradiction, observe qu'à son époque le fleuve Larisos constituait la frontière entre l'Achaïe et l'Elide alors qu'à une époque plus reculée celle-ci passait par le cap Araxos lui-même.

520. La route entre Elis et Dymé et le massif de Scollis

Str., VIII. 3, 8 (début)=(C 340); VIII. 3, 10 (C 341); 3, 28 (C 351) et VIII.7, 5 (C 387)

Ces passages sont inspirés et, en partie, copiés d'Hom. *Il.* II, 615- 619 et XI, 756-757 (voir leur commentaire *supra* n° 152a-c et 154a-c).

1. *La région de Bouprasion.* Strabon (VIII.3, 8) cite les vers de l'Iliade (II, 615-619=152 et ne commente que le v. 615) qui concerne Bouprasion; ce nom était encore porté par une région de l'Elide; en son temps il n'y avait pas d'agglomération homonyme; toutefois le géographe croit qu'il exista dans le passé une κατοικία ἀξιόλογος qui laissa son nom à la région traversée par la route qui reliait, à son époque, les cités d'Elis et de Dymé; sur la localisation hypothétique de Bouprasion, voir F. Bölte *RE* XVII (1937) col. 2438 et Baladié, *Strabon [Lexique]*, s. v. Bouprasion.

2. *La route entre Elis et Dymé.* La route, entre Elis et Dymé, traversait la plaine de Bouprasion (VIII.3, 8) : ἡ δὲ χώρα καλεῖται μόνον οὕτως (sc. Βουπράσιον) ἢ ἐπὶ τῆς ὁδοῦ ἐπὶ Δύμην ἐξ Ἡλίδος τῆς νῦν πόλεως (sur cette route, voir en général *supra*, n° 365); Strabon mentionne une seule station, celle de Myrtountion, identique, à ses yeux, avec la cité homérique de Myrsinos (voir le commentaire *ad* Hom. *Il.* II, 615-619. 152 et 152a-b); la distance depuis Elis est évaluée à 70 stades : Μύρσινος δὲ τὸ νῦν Μυρτούντιον, ἐπὶ θάλατταν καθήκουσα κατὰ τὴν ἐκ Δύμης εἰς Ἡλιν ὁδὸν κατοικία, στάδια τῆς Ἡλείων πόλεως διέχουσα ἑβδομήκοντα. Strabon (VIII.3, 10=C 341) mentionne une autre cité, abandonnée en son temps, dans cette zone plate qui s'étend entre les caps Araxos et Chelonatas : Ὑρμίνη μὲν οὖν πολίχνην ἦν, νῦν δ' οὐκ ἔστιν, ἀλλ' ἀκρωτήριον πλησίον Κυλλήνης ὄρεινόν ἐστι, καλούμενον Ὀρμίνη ἢ Ὑρμῖνα. J. Servais («Le site helladique de *Khlémoutsi* et l'Hyrrminé homérique», *BCH* 88 [1964] 9-50) propose de situer Hyrrminé sur la hauteur de *Khlémoutsi* alors que Cyllène est localisée à *Glarenza* (cf. également Baladié, *Strabon, ad loc.* et [NC], 272, s.v. Hyrrmina).

3. *La «roche olénienne» et le mont Scollis.* τοῦτο (sc. τὸ ὄρος) δ' οἱ μὲν ἐπιχώριοι Σκόλλιν καλοῦσιν, Ὀμηρος δὲ πέτρην Ὀλενίην (Str. VIII. 7. 5). La «roche olénienne» est identifiée ici par le géographe avec le mont Scollis. Très intéressantes sont deux scholies, attribuées à Aréthas, dans la marge du manuscrit de Strabon (VIII.3, 7=C 339) : (τὸ Σκόλλιον) Σκόλλις ὄρος πετρῶδες et VIII.3, 8=C 340B : Ὀλενίη πέτρα ἢ νῦν Σκόλλη λεγομένη (voir A. Diller, *Traditio* 10 [1954] 38). La première n'est qu'une anticipation de la seconde qui, à son tour, anticipe Str. VIII.3, 10=C 341 : πέτρην δ' Ὀλενίην εἰκάζουσι τὴν νῦν Σκόλλιν.¹

4. *Scollis, frontière commune entre Elis, Dymé et Tritaia.* Si l'identification de Scollis avec *Santaméri* est plausible,² la distance de 100 stades (18,5 km), donnée par Strabon (VIII.3, 10=C 341) entre cette montagne et les cités de Dymé, Tritaia et Elis, n'est exacte que pour Dymé (actuelle *Katō Achaïa*); par contre, la distance depuis Tritaia (sur son emplacement exact, voir le commentaire *ad* Paus. VII. 22, 6=282. 2) au mont *Scollis* est de 12 km à vol d'oiseau. Mais comme le remarquait déjà Baladié (*Péloponnèse*, 131) ces indications chiffrées de Strabon auraient un véritable intérêt si on savait la valeur exacte du stade utilisé et ensuite le point d'origine de ces mesures, des parties du massif les plus rapprochées de la ville considérée ou d'un sommet.

5. *L'emplacement de l'Alésion.* La «roche olénienne» et l'Alésion reviennent plusieurs fois dans le récit du géographe qui cite, à l'occasion, les textes homériques qui l'inspirent.³ L'emplacement

1. Cf. Baladié, *Péloponnèse*, 120; A. Diller (*Traditio* 10 [1954] 38) renvoie à Etienne de Byzance (s.v. Σκόλλις) et à Geyer (*RE* 5A [1927] 566) et se demande si les formes Scollion, Scollos, Scollé, Scollis et Scolis sont les mêmes.

2. Voir Baladié, *Strabon [lexique]*, s.v. olénienne [roche], Scollis et *id.*, *Péloponnèse*, 120 et n. 10 : étymologie.

3. Str. VIII.3, 8; cf. Hom. *Il.* II, 615-619=152 et 152a-b; Str. VIII.3, 10; cf. Hom. *Il.* XI, 756-757=154 et 154a-c; Str. VIII.3, 28; seul Str. VIII.3, 11 s'inspire d'un passage d'Hésiode qu'il cite également (voir *infra*, n° 522).

d'Alésion (voir aussi VIII.3, 8 et VIII.3, 28) — qui à l'époque de Strabon avait laissé son nom à un territoire — n'est pas certain. Le passage le plus discuté est Hom. *Il.* XI, 757-760 (154, 154a-c), repris par Str. VIII. 3, 28, dans lequel le poète décrit la poursuite des Epéiens par leurs adversaires les Pyliens qui ne s'arrêta «qu'après avoir atteint Bouprasion | La roche dite d'Olénos et les parages | Où d'Alésion une butte a reçu le nom» (trad. R. Baladié, CUF).

Plusieurs savants modernes ont essayé, en combinant les données des textes homériques (*Il.* II, 615-619=152 et XI, 756-757=154) et ceux du géographe (VIII.3, 8; 3, 11; 3, 28; cf. également ci-dessous 7, 1; 7, 4; 7, 5) de trouver une solution sur cette question mais les localisations proposées restent très hypothétiques; voir Baladié, *Strabon, ad loc. adn.* 4. et [*Lexique*] s.v. Alasyaion, Alésion et surtout le commentaire *ad Hom. Il.* II, 615-619=152 et 152a-b et *loc. cit.* XI, 756-757=154 et 154a-c. Pour les formes Ἀλείσιον et Ἀλασσιῶν, voir Baladié, *Strabon, ad loc. adn.* 3; [NC], 224 et [*Lexique*], s.v. Alasyaion; sur le sens du mot πέτρα, chez Strabon, voir Baladié, *Péloponnèse*, 122-123.

521. Dymé, cité épéenne et achéenne.
Str. VIII. 3, 9 (C 341)

Φησὶ δὲ καὶ τὴν Δύμην Ἐπειίδα καὶ Ἀχαιίδα. Strabon, après avoir rappelé que Dymé n'est pas nommée dans les textes homériques, considère logique de supposer «qu'à cette époque Dymé dépendait des Epéiens, avant de passer aux mains des Ioniens, ou, sinon des Ioniens, des Achéens qui s'installèrent sur leur ancien territoire» (trad. R. Baladié, CUF); sur cette question, voir *FGrH* 1 (Hecataios de Milet) F 25 et 121 et commentaire *ad loc* (Ia p. 325 et 342); pour la délimitation de la région dans laquelle habitaient les Epéens, voir également Str. VIII. 3, 8 et Hom. *Il.* II, 615-619=152a-c; cf. Baladié, *Strabon [NC]*, 223-224. Enfin sur les Epeioi, voir Oberhammer, *RE* V2 (1958) col. 2716-2717.

522. Le fleuve Péiros et ses différents noms
Str. VIII.3,11 (C 342)

1. *Les noms du fleuve Péiros.* Ὁ δὲ Τευθέας εἰς τὸν Ἀχελῶν ἐμβάλλει τὸν κατὰ Δύμην ῥέοντα, ὁμώνυμον τῷ κατὰ τὴν Ἀκαρνανίαν, καλούμενον καὶ Πείρον. Strabon donne trois noms différents au plus grand fleuve achéen; celui d'Achéloos semble, d'après le géographe (cf. aussi Str. X.2, 1=C 450 : ἔστι δὲ καὶ ὁ παρὰ τὴν Δύμην [sc. Ἀχελῶος] ὁμώνυμος τούτῳ : il s'agit du fleuve homonyme de l'Acarnanie) le plus habituel; le géographe est le seul à connaître ce nom, alors que dans toutes ses sources il est connu comme Péiros (Herod. I, 145=142 et Paus. VII.22, 1). Le Périégète connaît la forme Πίερος, donnée au fleuve par les riverains de l'intérieur, alors que vers la mer il s'appelait Péiros;¹ la première forme a permis à Meinecke la correction en Πιέροιο (mss. Πώροιο) du texte d'Hésiode (fr. 13), rapporté par Strabon (VIII.3, 11=C 342); dans les codd. de Strabon existe aussi la graphé Πίρος, cf. Et. M. 475. 26 etc.).

2. *Les affluents du Péiros et les Caucones.* Strabon nomme un seul affluent du Péiros, appelé Teuthéas, qui reçoit lui-même le Caucon; ce dernier est placé vaguement entre Dymé et Tritaia dans le pays des Caucones² : λεγομένης δὲ καὶ τῆς Δύμης Καυκωνίδος ὑπὸ τινῶν, ὄντος δὲ καὶ ποταμοῦ ἐν τῇ Δυμαίᾳ μεταξὺ Δύμης καὶ Τριταίας, ὃς καλεῖται Καύκων [θηλυκῶς], ζητοῦσι περὶ τῶν Καυκῶνων, [ὡς] μὴ διττοὶ λέγονται, οἱ μὲν περὶ τὴν Τριφυλίαν, οἱ δὲ περὶ τὴν Δύμην καὶ Ἥλιν καὶ τὸν Καύκωνα· ἐμβάλλει δ' οὗτος εἰς ἕτερον, ὃς Τευθέας ἀρσενικῶς καλεῖται... L'ensemble des modernes ont identifié l'affluent Teuthéas du Péiros avec le fleuve moderne du *Parapéiros* qui descend également de l'*Erymanthe*; il reçoit, le long de son cours, les eaux des parties centrales et septentrionales de l'*Erymanthe* (son tributaire le plus important est le *Langadi*) et forme un large bassin qui devait plutôt faire partie du territoire de Pharai.

Cette identification n'est pas certaine; en revanche, un autre grand affluent du Péiros, l'actuel

1. Sur le rapprochement de ce nom avec Piéria, région se trouvant aux pieds de l'Olympe, voir Baladié, *Péloponnèse*, 73 n. 141; *id.*, *Strabon [NC]* 224, où sont cités quelques toponymes du Péloponnèse ayant des parallèles avec la Grèce du nord.

2. Voir également, Eust., *Schol. ad Il.* II, 607=152b; cf. F. Bölte, *RE* XI.1 (1921) col. 63, s.v. Kaukon [1]; Baladié, *Péloponnèse*, 74 : description de son cours.

Serdini — qui descend du mont *Scollis* et traverse le territoire de Dymé du S.-E vers le N.-O. avant de se jeter dans celui-ci, au niveau de l'actuel village *Lousica* — correspond mieux à la description de Strabon et devrait être identifié avec le Teuthéas du géographe (cf. Ad. Wilhelm, *Beiträge zur griechischen Inschriftenkunde* [Wien 1909] 121); parmi ses affluents, le plus important est le *Tocorovitis* qui descend du mont *Kombovouni* et se jette dans le *Serdini* au niveau du village d'*Augérica*. Le *Tocorovitis* pourrait constituer, en son cours supérieur, la frontière avec Tritaia et pourrait s'identifier au Caucon.

3. *Teuthéa, kômé de Dymé et son temple d'Artémis <Limnaia>*. Aussi énigmatique est l'emplacement de la *kômé* Teuthéa, mentionnée à la même occasion par Strabon : ὁμώνυμος πολίχνη τινὶ τῶν εἰς τὴν Δύμην συνωκισμένων, πλὴν ὅτι χωρὶς τοῦ σίγμα Teuthéa λέγεται θηλυκῶς αὕτη, ἐκτεινόντων τὴν ἐσχάτην συλλαβή, ὅπου τὸ τῆς + Νεμυδίας Ἀρτέμιδος ἱερὸν. Sa localisation, par le colonel Leake (*Travels* II, 157; cf. Thomopoulos, 108-109; Triantaphyllou, *Lexicon*, s.v. Teuthéa), sur le site du village actuel de *Anô Achaïa*, où ont été trouvés quelques vestiges antiques (cf. Rizakis, *Paysages* I, 25) est arbitraire. Plus vraisemblable est la localisation de Teuthéa sur la rive droite du *Serdini*, au sud du village actuel de *Anô Soudaneica*; plusieurs sites importants ont été découverts dans cette zone (voir Rizakis, *op. cit.*, 25-26 et Appendice I, n° 44-49); c'est, probablement, à cet endroit que se trouvait le lieu-dit *Collones*, où Pouqueville (*Voyage* IV, 381) avait vu des ruines antiques que Leake (*Travels* II, 158) identifia avec les vestiges du temple d'Artémis, mentionné par Strabon. A. Wilhelm de son côté — d'après l'information de Van der Loeff (*Museum* 11 [1904] 192) — identifiait ce même temple avec les ruines d'une construction située sur les pentes N.-O. du mont *Scollis*; cette construction et les ruines réperées, au nord du village actuel *Polylophon*, sur un plateau au nord du mont *Scollis*, n'ont à faire ni avec Teuthéa ni avec le temple d'Artémis mais on doit plutôt chercher ici la petite cité *Scollis*, mentionnée par Etienne de Byzance (577, 4-5=502). Sur Teuthéa, voir en général E. Meyer, *RE* VA 1 (1934) col. 1156-1157, s.v. Teuthea et *id.*, *RE* Suppl. IX (1962) col. 1391 s.v.

L'épithète d'Artémis n'est pas clair; les mss donnent Νεμυδίας et Νεμυδίας, les corrections Νεμείας et Νεμείας, proposées respectivement par Lobeck et Coray ne sont pas convaincantes car aucune Artémis n'est connue à Némée. La correction en Λιμναία, proposée par Baladié (*Strabon, ad loc.*), est plus plausible d'autant que des sanctuaires de cette divinité sont attestés à Sicyone (Paus. II.7, 6), à Sparte (Str. VIII.4, 9) et à Patras (Artémis Limnatis : Paus. VII. 20, 7=261).

523. Dymé, cité des Caucones Str. VIII.3, 17-18=C 345-346

Le géographe examine les circonstances qui ont fait attribuer le qualificatif de Cauconide (Δύμη Κανκωνίδα) à Dymé et de Caucon au fleuve (Str. VIII.3, 11=C 342); certains donnent comme origine au nom Cauconide les Caucones dont le territoire s'étendait jusqu'à cette ville (VIII.3, 17 et 18=C 345-346), d'autres comme Antimaque, le font venir du nom du fleuve Caucon (VIII.7, 5=C 387; St. Byz. s.v. Δύμη=493); sur les Caucones, voir F. Bölte, *RE* XI.1 (1921) col. 64-65, s.v. Kaucones (1).

L'identité des Epéiens et des Caucones (sur ces *ethné*, voir Str. VIII.3, 11=C 342; VIII.3, 17=C 345; cf. le commentaire de Baladié, *Strabon, ad loc.*) est attribuée par Strabon (VIII.3, 17=C 345) à Antimaque (Fr. 27 Wyss); elle correspond à deux vers de la Thébaïde, cités par Tzetzes, *ad Lyc.*, 590=184 et 184a. La répartition géographique de ces *ethné*, à l'ouest du Péloponnèse, n'est pas claire; il est certain que *Dymaia* était occupée par un de ces *ethné* ou les deux ensemble; voir M.B. Sakellariou, *Πελοποννησιακά Γ-Δ'* (1958-1959) 17-46 et la plus récente bibliographie citée dans le commentaire *ad Hom. Il. II*, 615-619=152.

524. Phéraia, cité d'Arcadie(?), voisine de Dymaia Str., VIII.3, 32 (C 357)

Baladié (*Strabon [Lexique]*, s.v. Pheraia avec toute la bibliographie antérieure sur cette question) après avoir passé en revue les hypothèses concernant sa localisation, trouve que celle de J. Partsch, (*Topographie und Geschichte von Olympia* I [Berlin 1897] 8, note) est la plus plausible (*aliter* E. Meyer, *MusHelv* 14 [1957] 82-86); en effet *Divri* (maintenant *Lampeia*) se trouve sur une route naturelle qui relie depuis toujours Olympie à *Kalavryta* et, au delà, à la côte d'Achaïe à travers les hautes vallées du mont Erymanthe et celle du Bouraïcos; à proximité de *Divri* cette route était reliée

à celle qui venait d'Elis en suivant la vallée du Pénée. La précision de Strabon *ὑπέρκειται δὲ τῆς Δυμναίας καὶ Βουπρασίου καὶ Ἥλιδος* se trouve en accord avec cette interprétation. Sur le même sujet, voir *supra* Pol. IV. 77, 5=447.

525. Erasinios, fleuve de Boura
Str., VIII.6, 8=C 371

Ῥεῖ δὲ καὶ ἄλλος ὁμώνυμος (sc. Ἐρασιῖνος) ἐκ τῆς Ἀρκαδίας εἰς τὸν κατὰ Βοῦραν Αἰγιαλόν. Strabon parlant de l'Erasinos argien mentionne le fleuve homonyme d'Achaïe sans donner d'autres précisions (sources, cours etc.). Sur la carte de l'*Expédition de Morée* et sur celle de A. Philippson (*Die griechischen Landschaften. Der Peloponnes* [Frankfurt am Mein, 1959]) l'Erasinos est identifié avec le cours supérieur du fleuve de Diacophtos — qui pour certains est le Bouraïkos (voir *supra* n° 320) — alors que Strabon le nomme ainsi pour l'ensemble de son cours et jusqu'à la mer; Baladié (*Péloponnèse* 82 et *id.*, *Strabon [Lexique]*, s.v.) pense que «cette dénomination s'étend à la totalité de ce cours d'eau».

526. Les cités d'Aigialos sous l'autorité d'Agamemnon
Str., VIII. 6, 19 (C 377)

Les cités d'Aigialos, à savoir Pellène, Hypéresie, Gonoessa, Aigion et Héliké étaient placées sous l'autorité de Mycènes. Pour ce passage, inspiré de l'Iliade, voir Hom. *Il.* II, 569-575=151.

Dans un autre passage, le géographe (VIII. 6, 25=C 382) fait étendre l'Aigialos jusqu'à la frontière avec l'Elide. Ὑπηρεσίην δὲ καὶ τὰς ἐξῆς πόλεις, ἃς ὁ ποιητὴς λέγει, καὶ τὸν Αἰγιαλὸν τῶν Ἀχαιῶν ἤδη συμβέβηκεν εἶναι μέχρι Δύμης καὶ τῶν ὄρων τῆς Ἥλειας. La dernière phrase du passage nous ramène, selon Baladié, au commentaire d'Apollodore; pour les sources du géographe sur ce passage, voir Baladié, *Strabon, ad loc. adn.* 4. L'ancien nom de Sicyone était Aigialoi, selon Strabon (VIII. 6, 25), Aigialeia, d'après Pausanias (II.7, 7; cf. Fraser II, 52-53).

527. La formation de la seconde confédération achéenne
Str. VIII.7, 1 (C 383)

281/0 av. J.-C.

1. *La fondation de la seconde confédération achéenne.* Ἡρῶσαν δὲ Πύρρου στρατεύσαντος εἰς Ἰταλίαν τέτταρες συνιοῦσαι πόλεις, ὧν ἦσαν Πάτραι καὶ Δύμη. Il a été, à juste titre, remarqué (Baladié, *Strabon [NC]*, 240) que Strabon copie ici, en le modifiant, le texte de Polybe (II. 41, 4-15) qui situe l'initiative de la refondation de la confédération au cours de la 124^e olympiade (285-281 av. J.-C.) et plus précisément en 281/0 (430. 1). Strabon omet de mentionner les deux autres cités de l'Achaïe occidentale, à savoir Pharaï et Tritaïa; le renseignement qui concerne Olénos est également inspiré de Polybe (II. 41, 8=430. 5). Baladié (*Strabon, ad loc.*) pense que ce passage est peut-être une «addition personnelle de Strabon, destinée à expliquer l'absence d'Olénos que rien n'éclairait dans le texte de Polybe». L'expression utilisée par le géographe, à la fin du passage, pour définir l'absence d'Olénos de la seconde confédération achéenne, εἶτα προσελάμβανον τινὰς τῶν δώδεκα πλὴν Ὠλένου καὶ Ἐλίκης, τῆς μὲν οὐ συνελθούσης, τῆς δ' ἀφανισθείσης ὑπὸ κύματος, n'a de sens que si on accepte que la cité existait encore pendant cette période (cf. Leake, *Peloponnesiaca*, 208-209); sur ce sujet, voir également VIII.7, 4=530. 2.

2. *Expulsion des Ioniens d'Achaïe par les Achéens sous Tisaménos.* Cette tradition (cf. également Str. VIII.5, 5; 7, 4) se retrouve chez plusieurs auteurs anciens, à savoir Hérodote (I, 145=142; VII, 94; VIII, 73), Polybe (II.41, 4) et Pausanias (VII.1, 7-8); les deux derniers auteurs précisent que les Achéens sont venus en Achaïe après avoir été chassés de Sparte par les Doriens. Sur ce sujet voir le commentaire *ad FGrH* 70 F 117 et 118 (Ephoros) et F. Prinz, *Gründungsmythen und Sagenchronologie* (München, 1979) 341-347.

528. Héliké et le tremblement de terre de 373 av. J.-C.
Str. VIII.7, 2 (=C 384)

Strabon, comme plusieurs autres auteurs anciens, consacre un très long développement (un chapitre entier!) sur cette catastrophe et les causes qui la provoquèrent; il place l'événement deux années avant

Leuctres : Κατεκλύσθη δ' ἡ Ἑλικὴ δυσὶν ἔτεσι πρὸ τῶν Λευκτρικῶν (voir commentaire *ad* Paus. VII. 25, 6- 13=313-314).

1. *Les sources du géographe.* La source de Strabon pour cette description est Apollodore qui utilise sans doute Ephore; il se peut, d'après Baladié (*Strabon [NC]*, 241), que l'emprunt fait à Eratosthène et à Héraclide «passe par son intermédiaire ou celui de Posidonios». En tout état de cause les témoignages de certains auteurs, concernant les ruines visibles de la cité, ne sont pas crédibles; certaines idées se retrouvent dans plus d'un auteur; les *porthmeis* d'Eratosthène (voir H. Berger, *Die geographischen Fragmente des Eratosthenes* [Leipzig, 1880; réimpr. Amsterdam, 1964] 354-355), par exemple (citée par Str. VIII.7, 2 : Ἐρατοσθένης δὲ καὶ αὐτὸς ἰδεῖν φησι τὸν τόπον, καὶ τοὺς πορθμέας λέγειν, ὡς ἐν τῷ πόρῳ ὀρθὸς ἐστήκοι Ποσειδῶν χάλκεος κλπ.) se rapprochent des *nautae* d'Ovide (*Met.* XV, 294-295=195); il en est de même du témoignage de Pline (*Hist. Nat.* II, 206=358); seul le témoignage de Pausanias (VII. 25, 13) est «plus honnête et nuancé», selon l'expression réussie de R. Baladié (*Péloponnèse*, 145-157) qui passe en revue l'ensemble des sources antiques qui se réfèrent à cet événement et fait des rapprochements.

L'emprunt à Héraclide concerne les conditions et les causes de la catastrophe. Ἡρακλείδης δὲ φησι κατ' αὐτὸν γενέσθαι τὸ πάθος νύκτωρ, δώδεκα σταδίου διεχούσης τῆς πόλεως ἀπὸ τῆς θαλάττης, καὶ τούτου τοῦ χωρίου παντὸς σὺν τῇ πόλει καλυφθέντος, δισχιλίου δὲ παρὰ τῶν Ἀχαιῶν πεμφθέντος ἀνελεῖσθαι μὲν τοὺς νεκροὺς μὴ δύνασθαι, τοῖς δ' ὁμόροις νεῖμαι τὴν χώραν· συμβῆναι δὲ τὸ πάθος κατὰ μῆνιν Ποσειδῶνος· τοὺς γὰρ ἐκ τῆς Ἑλικῆς ἐκπεσόντας Ἴωνας αἰτεῖν πέμψαντος παρὰ τῶν Ἑλικέων μάλιστα μὲν τὸ βρέτας τοῦ Ποσειδῶνος, εἰ δὲ μὴ, τοῦ γε ἱεροῦ τὴν ἀφίδρυσιν· οὐ δόντων δὲ, πέμψαι πρὸς τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν τῶν δὲ ψηφισαμένων, οὐδ' ὡς ὑπακοῦσαι· τῷ δ' ἔξης χειμῶνι συμβῆναι τὸ πάθος, τοὺς δ' Ἀχαιοὺς ὑστερον δοῦναι τὴν ἀφίδρυσιν τοῖς Ἴωσιν. On trouve une version similaire des événements chez Diodore (XV, 49=109). Nilsson (*Gr. Feste*, 75-77) discute la date de la demande présentée par les Ioniens,¹ qui est éloignée, semble-t-il, de plusieurs années de la catastrophe d'Héliké;² le rapprochement des deux faits est dû vraisemblablement à la superstition populaire.

3. *Localisation d'Héliké.* La distance de 12 stades (2, 2 km) entre la cité et la mer ne peut être vérifiée, son emplacement exact étant encore inconnu; aucune des recherches entreprises jusqu'alors, entre les fleuves actuels Sélinous et Kérynitès, n'a eu des résultats concrets.³ Selon le géographe, le territoire d'Héliké fut partagé entre ses voisins : τοῖς δ' ὁμόροις νεῖμαι τὴν χώραν mais selon un autre passage du même auteur (VIII.7, 5=C 387; cf. 530. 1) et Pausanias (VII.25, 4), la seule bénéficiaire fut la cité d'Aigion.

529. La confédération achéenne

Str. VIII.7, 3 (C 385)

1. *Premières années de la confédération et le secrétariat unique.* Εἴκοσι μὲν ἔτη διετέλεσαν γραμματέα κοινὸν ἔχοντες καὶ στρατηγοὺς δύο κατ' ἐνιαυτὸν οἱ Ἀχαιοί, καὶ κοινοβούλιον εἰς ἓνα τόπον συνήγето αὐτοῖς, ἐκαλεῖτο δὲ Ἀμάριον, ἐν ᾧ τὰ κοινὰ ἐχρημάτιζον καὶ οὗτοι καὶ <οἱ> Ἴωνες πρότερον. Polybe (II. 43, 1=431) compte 25 ans pour cette première période de la ligue, à partir de 281/0 alors que Strabon compte 20 ans à partir de 276/5, date de l'adhésion d'Aigion, bientôt suivie par Boura et Kéryneia (Pol. II. 41, 13-15=430. 3). La création de la stratégie unique, qui eut pour conséquence la diminution d'influence politique du secrétariat fédéral, date de l'année 256/5 av. J.-C. (cf. Rizakis, *Tyche* 5 [1990] 115 et n. 20). Baladié (*Strabon [NC]*, 241 n. 7) pense que cette correction de Strabon n'est pas due à une négligence (cf. Aymard, *Assemblées*, 298) mais qu'elle est «consciente et réfléchie»; la source de cet abrégé du géographe est certainement Polybe (II. 39, 6=429; 43, 1, 8=430).

2. *Hamarion, lieu des assemblées fédérales.* Grâce à l'adhésion d'Aigion et de quelques autres cités,

1. Sur le sens du mot ἀφίδρυσις, voir J. Brunel, «A propos des transferts des cultes : un sens méconnu du mot ἀφίδρυσμα», *RPh* 27 (1953) 21-33; cf. Baladié, *Strabon, ad loc* et *adn.* 3.

2. Sur le culte de Poséidon Hélicônios à Priène et les rites de sacrifice en son honneur, voir Baladié, *Strabon, ad loc.* et *adn.*

3. Baladié (*Péloponnèse*, 146 n. 49 et 147 n. 53) ne croit pas que la cité disparue se trouve encore dans la mer comme il a été conclu, sans véritable preuve il est vrai; il propose de chercher les ruines — couvertes par les dépôts des fleuves côtiers — sur la terre ferme (sur les recherches actuelles, voir le commentaire *ad* Paus. VII. 25, 13=*supra*, n° 311).

ont été rassemblées les conditions politiques (nombre des cités fédérées) et religieuses qui permirent réellement la réorganisation de la seconde confédération qui pouvait, à partir de ce moment-là, se réunir dans l'Hamarion.¹ La ligue était mise sous le patronage de Zeus Hamarios c'est à dire de celui qui réunit ensemble, donc un Zeus fédéral par excellence.²

530. La liste des cités achéennes

Str. VIII.7, 4 (C 386)

Cette liste est inspirée de Polybe (II. 41, 7-8=430. 4; cf. aussi Str. VII.7, 1=527. 1). Les références des passages homériques, utilisées par Strabon, sont réunies par Baladié, *Strabon, ad loc. adn.* 2-6.

1. *Aigai*. Aigai est une des plus anciennes cités achéennes et l'une des rares à être citée par Homère (II. VIII. 203=153; cf. Str. VIII.7, 4 : τὰς δ' Αἰγὰς ἀμφοτέρως λέγει, τὴν μὲν Ἀχαϊκὴν : οἱ δὲ τοι εἰς Ἑλικὴν τε καὶ Αἰγὰς δῶρ' ἀνάγουσι); ville autonome et membre de la première confédération achéenne au Ve siècle (Herod. I, 145=142), elle bat très tôt monnaie au Ve siècle; il s'agit de trioboles de poids égéinétique avec la représentation de Dionysos barbu et couronné de lierre.³ Certains savants se sont demandés s'il ne fallait pas plutôt attribuer ces monnaies à Aigion où le culte de Dionysos est attesté⁴ alors qu'il pensaient qu'il était inconnu à Aigai; un passage d'Eustathe affirme, toutefois, le contraire; cet auteur mentionne un festival en l'honneur du dieu à Aigai (voir *supra*, n° 155a). Certes, le nom d'Aigion évoque étymologiquement autant que celui d'Aigai la chèvre, qui figure sur ces émissions, mais il est peu probable que cette représentation ait un rapport direct avec le nom de la cité; en effet, celui-ci pourrait provenir du surnom de Poséidon Aegeus dont le culte est attesté à Aigion;⁵ à noter également que la légende ΑΙΓΑΙΟΝ ou ΑΙΓΑΙΩΝ s'accorde difficilement avec la légende ΑΙΓΕΩΝ ou ΑΙΓΙΕΩΝ des monnaies d'Aigion; enfin, l'arrêt de ce monnayage, vers 370 av. J.-C., coïncide parfaitement avec le déclin d'Aigai. Les premières monnaies fédérales d'Aigion n'apparaissent que vers 275 av. J.-C. et ses bronzes datent d'un siècle environ plus tard.

Aigai est la troisième cité achéenne en parcourant de l'est vers l'ouest : τρίτη δ' Αἰγαί, Ποσειδῶνος ἱερὸν ἔχουσα (sur son emplacement hypothétique, voir Paus. VII.25, 12=322. 2); Strabon attribue son rattachement à Aigeira lors du synoecisme de la période achéenne : Οἱ μὲν οὖν Ἴωνες κωμηδὸν ᾤκουν, οἱ δ' Ἀχαιοὶ πόλεις ἔκτισαν, ὧν εἷς τινὰς ὕστερον συνήκισαν καὶ ἐκ τῶν ἄλλων μερίδων ἑνίας, καθάπερ τὰς Αἰγὰς εἰς Αἰγειραν (Αἰγαῖοι δ' ἐλέγοντο οἱ ἐνοικοῦντες); ce rattachement est improbable; d'ailleurs le géographe se contredit lui-même plus bas (VIII. 7, 5) en l'attribuant à Aigion : Ἡ δ' Αἰγὰ (καὶ γὰρ οὕτω λέγουσι τὰς Αἰγὰς) νῦν μὲν οὐκ οἰκεῖται, τὴν δὲ χώραν ἔχουσιν Αἰγίεις.

Baladié (*Strabon [NC]*, 241) pense qu'une extension d'Aigion vers l'est, jusqu'au fleuve Crathis, situé à proximité d'Aigai : πρὸς δὲ ταῖς Ἀχαϊκαῖς Αἰγαῖς ὁ Κραθῖς ῥεῖ ποταμός⁶ ne peut se comprendre que par une absorption progressive des territoires d'Héliké, en 373 av. J.-C., puis de Kéryneia

1. Sur l'orthographe et l'étymologie d'Ἠμαρίων dont la forme correcte semble être Ἀμάριον, d'après les inscriptions, voir *Syll.*³, 490; *SEG* 11 (1954) 1102; *loc. cit.*, 15 (1958) 278; cf. F. Böhle, *RE* VIII.2 (1913) col. 2143-2145 particulièrement col. 2143, s.v. Homarion; *id.*, *kleine Pauly* II, col. 1201.

2. Voir Aymard, *Assemblées*, 277-293 et *id.*, «Le Zeus fédéral achaien *Hamarios-Homaros*», *Mélanges Navarre* (Toulouse, 1935) 453-470; Baladié, *Strabon [Lexique]*, s.v. et surtout Osanna, «Zeus Homarios», 55-56 avec les n. 5 et 9 où est réunie toute la bibliographie récente. Enfin sur le problème concernant son emplacement et son identification avec le sanctuaire de Zeus *Homagyrios*, voir F. Böhle, *RE* VIII.2 (1913) col. 2143, s.v. Homagyrios; Jessen *RE* I.2 (1894) col. 1741, s.v. Amarios et le commentaire *ad Paus.* VII. 24, 2=305.

3. Head, *HN*², 412-413; *BMC Pelopon.*, 16, pl. IV.1-6; E. Babelon, *Traité des monnaies grecques et romaines* I (1907) 822-826.

4. VII.23, 9; dans cette même ville le bébé Zeus fut allaité, selon une légende, par une chèvre célèbre (Str. VIII.7, 5=C 387); cf. F. Imhoof-Blumer, *Monnaies grecques* (Bologna, 1979; réimpr. anast. de l'édition de Paris-Leipzig 1883) 157; L.H. Jeffery, *The Local Scripts of Archaic Greece* (Oxford, 1961) 222.

5. Voir R.L. Fowler, «AIG- in Early Greek Language and Myth», *Phoenix* 42 (1988) 95-113; sur le rapport entre l'iconographie numismatique et le nom des villes, voir L. Lacroix, «Réflexions sur les types parlants dans la numismatique grecque», *Revue belge de numismatique* 96 (1950) 5-11. Sur le culte de (Poséidon) Aegeus à Aigion, voir D.M. Robinson, *AJA* 46 (1942) 194-197 et fig. 27-30.

6. Ce fleuve n'a intéressé le géographe que pour son étymologie, voir Baladié, *Strabon [Lexique]*, s.v. et *id.*, *Péloponnèse*, 79 : fleuves homonymes, sources, cours, origine du nom; cf. également Paus. VII.25, 12=322. 1.

et d'Aigai. Le rattachement de cette dernière semble inconcevable, étant donné qu'elle est située entre Boura et Aigeira (voir le commentaire *ad Paus.* VII. 25, 11=322. 2); son voisinage avec Aigeira pourrait induire l'idée qu'Aigai fut plutôt rattachée à cette dernière cité; l'absorption de son territoire par Aigion ne pourrait se comprendre que si Boura et Kéryneia, plus à l'ouest, étaient passées, auparavant, sous contrôle de cette cité (Baladié, *Strabon, ad loc.*). En effet, Strabon (VIII. 7, 5 : Αἰγιέων δ' ἐστὶ [sc. Κερύνεια] καὶ ταῦτα καὶ Ἑλίκη καὶ τὸ τοῦ Διὸς ἄλσος τὸ Ἀμάριον, ὅπου συνήσαν οἱ Ἀχαιοὶ βουλευσόμενοι περὶ τῶν κοινῶν) prétend qu'à son époque Kéryneia, contrairement à Aigai, était toujours habitée mais qu'elle dépendait d'Aigion de même que les territoires d'Héliké et du sanctuaire d'Hamarion (voir également Paus. VII. 25, 5=316. 1-2).

Cette affirmation contredit Polybe qui considère Kéryneia comme cité indépendante (II. 41, 8 et 14-15=430; 43, 2=431); son rattachement à Aigion pourrait s'être réalisé, selon le même auteur, plus tard mais cette hypothèse manque de preuves; dans tout les cas elle devait être antérieure à la conquête romaine; une extension du territoire d'Aigion, pendant l'époque républicaine, semble très improbable; en revanche, elle est possible sous l'Empire. A noter, toutefois, que Pausanias, au IIe siècle de notre ère, qualifie Kéryneia de *polis*, terme qui n'implique pas qu'elle ne jouissait pas du statut d'une cité autonome.

2. *La cité d'Olénos sur les rives du fleuve Péiros.* Strabon précise qu'Olénos n'est pas citée dans le *Catalogue des Vaisseaux*, comme d'ailleurs aucune ville de l'Achaïe occidentale ὁ ποιητὴς τῆς ἐν Ἀχαιῶν Ὀλένου οὐ μὲνηται; le poète rapporte que les Epéiens occupaient toute la région comprise entre le fleuve Pénéios, le mont Araxos et le fleuve Péiros; Olénos était, alors, la seule ville d'Achaïe occidentale; ces légendes indiquent qu'elle était l'une des plus vieilles cités achéennes (cf. Curtius, *Peloponnesos I*, 429-430).

Olénos, comme d'ailleurs Aigai, n'était plus habitée à l'époque du géographe qui ne précise pas toutefois la date de leur abandon (voir *supra* n° 430. 5). Le territoire d'Olénos avait été ensuite absorbé par la cité voisine de Dymé (VIII.7, 5 [fin] : Ὀλενός ἐστι μὲν ἔρημος, κεῖται δὲ μεταξὺ Πατρῶν καὶ Δύμης· ἔχουσι δὲ Δυμαῖοι τὴν χώραν (voir Str. VIII.7, 4 et aussi le commentaire *ad Paus.* VII.18, 1=247). Cette attribution, comme celle d'Aigai au profit d'Aigeira (VIII.7, 4), est bizarrement datée de la période achéenne. Bursian (*Geogr. v. Griech.*, 338; cf. Hitzig-Blumer, II.2, 839) date l'abandon d'Olénos de l'époque d'Alexandre car cette cité, contrairement aux deux autres, n'est pas mentionnée dans la liste de [Scylax], 42. Baladié (*Péloponnèse*, 305), en revanche, croit que l'abandon d'Aigai, Olénos et Rhypes est intervenu plus tard pendant la période troublée de la fin du IVe et du début du IIIe av. J.-C. (les deux cités figurent dans un document fédéral datant de la fin du IVe s. av. J.-C. : voir J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 402-407 n° 18; cf. *SEG* 14 [1957] 375). Sur la contradiction du géographe quant au sort de la cité d'Aigai (compare VIII.7, 4 et 7, 5).

Aucune source n'est précise quant à l'emplacement d'Olénos. Selon un passage d'Hésiode cité par Strabon (VIII.3, 11=C 342), elle était placée sur les rives du Péiros : Τοῦ δ' Ἡσιόδου (fr. 13) εἰπόντος, «ὄκει δ' Ὀλενίην πέτρην ποταμοῦ παρ' ὄχθασι εὐρείου Πείροιο» μεταγράφουσί τινες «Πείροιο», οὐκ εὖ (cf. également St. Byz. 708, 1=510). La même information est répétée dans VIII.7, 4=C 386 : εἴτ' Ὀλενος παρ' ὄν <Πείρος> ποταμὸς μέγας [mss μέλας];¹ étrangement le géographe omet de répertorier, parmi les villes riveraines de ce fleuve, Dymé et Pharai qu'il cite à d'autres occasions (sur l'emplacement de Pharai, voir commentaire *ad Paus.* VII. 22, 1). La précision concernant Olénos est en accord avec Hérodote (I, 145) et Pausanias (VII.18, 1 et 22, 1) mais difficile à confirmer sur le terrain; à noter que dans un fragment d'Eschyle, cité par le géographe plus bas (VIII. 7, 5=C 387) «la toute divine Olénos» est placée par le poète «au sommet d'un escarpement» (sur les hypothèses concernant l'emplacement d'Olénos, voir le commentaire *ad Paus.* VII.18, 1=247).

Le géographe précise qu'en son temps on pouvait encore voir les vestiges du temple d'Asclépios, situé entre les cités de Dymé et de Patras (même information répétée dans VIII.7, 5 : fin) : Δεικνυταὶ δ' ἴχνη μεταξὺ Πατρῶν καὶ Δύμης τοῦ παλαιοῦ τῶν Ὀλενίων κτίσματος· αὐτοῦ δὲ καὶ τὸ τοῦ

1. Le nom <Πείρος> résulte d'une correction, car les mss de Strabon donnent Μέλας; sur la correction du mss de Strabon, fondée sur le rapprochement de ce passage avec le texte d'Herod. I, 145 (142), source du géographe par l'intermédiaire d'Apollodore, voir Baladié, *Strabon, ad loc.* et *id.*, *Péloponnèse*, 72-74 où on trouvera également un commentaire intéressant sur l'adjectif εὐρύς, les sources et le cours du Péiros.

Ἄσκληπιου ἱερὸν ἐπίσημον, <δ> Δύμης μὲν ἀπέχει τεσσαράκοντα σταδίου, Πατρῶν δὲ ὀγδοήκοντα. Cette précision sur la distance (40 stades=7, 4 km depuis Dymé et 80 stades=14, 8 km depuis Patras), dont la source est Apollodore (cf. *FGrH* 244 F 190), est répétée par Eustathe (*Schol. ad Il.* II, 616=152b) et coïncide avec celle donnée par Pausanias (VII. 18, 1-2=247) et les itinéraires (15 MP c'est-à-dire 24 km). Ces chiffres correspondent *grosso-modo* à la longueur de la route côtière actuelle (22 km) qui ne suit pas exactement le tracé de la route antique; celle-ci suivait un itinéraire sur les plateaux, presque identique avec celui de la route du Moyen Age et des Temps modernes; voir A.D. Rizakis, «Routes et voies de communication dans le N.-O. du Péloponnèse : l'axe Elis-Corinthe», in *Proceedings of International Congress : Land Routes in Greece from Prehistoric to Post Byzantine Times*, Athens 1991 (sous presse).

531. Description topographique et localisation des cités achéennes Str. VIII.7, 5 (C 387)

Strabon commence ce chapitre sur les cités achéennes en affirmant qu'elles ont été constituées, à une date indéterminée, par le synoecisme de 7 ou 8 dèmes; sur ce problème, voir ci-dessus VIII.3, 2=518 commentaire et bibliographie; voir aussi VIII. 7, 4=530.

1. *La cité de Pellène et le concours des Théoxénia*. L'énumération des cités commence, ici aussi, de l'est (Pellène) vers l'ouest (Dymé). Le géographe décrit le site de Pellène comme une forteresse naturelle : ἔστι δ' ἡ Πελλήνη στάδια ἑξήκοντα τῆς θαλάττης ὑπερκειμένη, φρούριον ἔρυμνόν.¹ La distance de 60 stades (11 km) entre Pellène et la mer coïncide avec celle donnée par Pausanias (VII. 26, 14=336. 1) entre Pellène et son port Aristonautai (sur leur emplacement, voir E. Meyer, «Pellene», col. 357-359 et Hirschfeld, *RE* II.1 [1895] col. 36-41, s.v. Aristonautai et surtout *supra*, n° 336. 1). La localisation de Pellène, à l'intérieur du pays, sur une haute terrasse (600 m), entre les profondes vallées du *Sythas* (ou *Trikkalioticos*) vers l'est et du *Krios* (jadis *Phonissa*) vers l'ouest, est certaine (voir commentaire *ad* Paus. VII.27, 1=337).

2. *La kômé Pellène et les manteaux en laine donnés comme prix aux concours de la cité*. Ἔστι δὲ καὶ κώμη Πελλήνη, ὅθεν καὶ αἱ Πελληνικαὶ χλαῖναι, ἅς καὶ ἄθλα ἐτίθεισαν ἐν τοῖς ἀγῶσι· κείται δὲ μεταξύ Αἰγίου καὶ Πελλήνης. L'emplacement de la kômé homonyme est très vague; à noter que la ville voisine de Pellène, vers l'ouest, est Aigeira et non pas Aigion;² Strabon parle des manteaux de laine grossière, produits dans la kômé Pellène où étaient, probablement, rassemblées les bergeries. Les manteaux de Pellène étaient très appréciés pendant la haute antiquité et étaient donnés comme prix aux vainqueurs du concours des Théoxénia (sur le nom, voir commentaire *ad* Paus. VII.27, 4=342. 2) dont le géographe ne cite pas le nom. Des vainqueurs dans des concours de Pellène, probablement les Théoxénia, bien que ceci ne soit pas précisé, sont mentionnés chez Pindare (*Ol.* VII. 156=382; XIII. 155=385; *Anth.Pal* XIII. 19=29) et enfin dans une inscription (*IG* IV, 510=703).

Les manteaux de Pellène sont évoqués chez plusieurs auteurs depuis Pindare (*Schol. Pind. Ol.* IX. 146=384; *id.*, *Nem.* X, 82a=386a), Aristophane (*Schol. ad Av.* 1421=476), Poséidippe (*in Ath.* X. 414e=61; cf. *Anth. App.* 68=30), Nonnos (37, 148 sqq.=190) et également chez certains auteurs et lexicographes plus récents.³ Nous ne savons pas jusqu'à quelle date les Πελληνικαὶ χλαῖναι étaient offertes comme prix aux vainqueurs de Théoxénia. Strabon en parle comme d'un usage révolu (le géographe emploie précisément le verbe ἐτίθεισαν) de son temps. Pausanias (VII. 27, 4=342. 2) remarquait, qu'à son époque, on récompensait les vainqueurs de ces concours par une somme d'argent.

1. Le sens de φρούριον est une véritable base militaire, une forteresse; cf. Feyel, *Méthode*, 549 qui explique également le sens des mots χωρίον, πόλις, ἀκρόπολις, en particulier chez Polybe.

2. Voir Paus. VII. 26, 12. Curtius, *Peloponnesos* I, 481 place la kômé vers la côte. Koutiyas, *Κορινθία*, 300; *id.*, *Ἱστορικά τοῦ Εὐλοκάστρου* A' (Athènes, 1962) 237 la situe à l'emplacement de l'actuel village Γελλήνη sur les pentes orientales du mont Chélydoréa, déformation, selon lui, de l'ancien nom.

3. Poll. VII, 67; Suda, s.v. Πελλήνη=546 qui parle de πελληνικός χιτών (voir également Apostol. XIV, 16=38); Photius, *Lex.* 408, 1=379 et Hesych., Π 1346-1347=147.

Une scholie de Pindare (*ad Nem.* X, 82a=386a) nous apprend que le climat de Pellène est très rigoureux *δυσχειμεροι οί τόποι*; une autre (*ad Ol.* VII. 148a=384a) que les concours étaient célébrés en hiver, mais il ne faut pas croire que les prix ont à faire avec ces quêtes d'explication des scholiastes; il n'y a, apparemment, pas de relation étroite et directe entre les manteaux et le climat rigoureux de Pellène pendant l'hiver (Haussoullier, *Pellana*, 141); simplement ils étaient donnés parce qu'ils étaient appréciés pour leur qualité.

3. *La cité d'Aigeira.* Αἴγειρα δ' ἐπὶ βουνοῦ κεῖται. L'indication du géographe est très vague comparée à l'excellente description du site d'Aigeira par Polybe (IV.57, 5=443; cf. le commentaire de Walbank, *Commentary* I, 232) dont l'emplacement précis est connu depuis longtemps (voir le commentaire *ad Paus.* VII.26, 1=325). Pour le passage de Strabon, voir Baladié, *Péloponnèse*, 125-127 : excellent commentaire sur λόφος de Polybe et βουνός de Strabon.

4. *La cité de Boura.* Strabon évalue à 40 stades la distance entre Boura et la mer : Βούρα δ' ὑπέρκειται τῆς θαλάττης ἐν τεσσαράκοντά πωσ σταδίοις, alors que celle-ci est d'environ 3 km à vol d'oiseau du village *Kastro*, près de *Diacophto* où certains savants placent la cité antique (cf. Meyer, *Pel. Wander.*, 81-85; voir toutefois le commentaire *ad Paus.* VII. 25, 8=318. 2). Faut-il penser, avec Baladié (*Strabon, ad loc.*), «que Strabon donne la distance d'un itinéraire routier qui, à cause de l'altitude (750 m) ne devait pas être direct?». Le géographe indique ici (cf. également Str. I. 3, 10=512 et surtout I. 3, 18=*513) la différence des circonstances de la destruction de Boura, lors du séisme de 373 av. J.-C., à l'aide d'une citation d'Eratosthène (voir *Schol. ad Lycophr.* 591=184a). La fontaine Σύβαρις a donné, selon le géographe, son nom au fleuve homonyme d'Italie : ἀπὸ δὲ τῆς ἐνταῦθα κρήνης Συβάριδος τὸν κατὰ τὴν Ἰταλίαν ποταμὸν ὀνομασθῆναι φασιν; cf. Bérard, *Colonisation*, 141 et 143 n. 2.

5. *La cité de Kéryneia.* Strabon fait aussi la description du site de Kéryneia, «bâtie sur un rocher, élevée à une distance égale de la mer et de Boura» : αὐτοῦ δὲ καὶ ἡ Κερύνεια ἐπὶ πέτρας ὑψηλῆς ἰδρυμένη, διέχουσα δὲ ἴσον τῆς τε θαλάττης καὶ Βούρας. Cette information du géographe est confirmée par l'identification archéologique de la cité antique (cf. Baladié, *Péloponnèse*, 123-124 qui commente ce passage de Strabon et décrit le site antique de Kéryneia près du village de *Mamoussia*; voir également le commentaire *ad Paus.* VII. 25, 5=316. 1). Boura et Kéryneia étaient des cités voisines. Eschyle (*TGF* 231 Nauck; 745 Mette) les cite probablement ensemble dans les vers, d'une pièce inconnue, mentionnés par Strabon (VIII.7, 5) : Βούραν θ' ἱερὸν καὶ Κερ[α]υν<ε>ίαν | Ῥύπας Δύμην Ἐλίκην Αἴγ[ε]ῖ[ρ]ον | ἠδ' Αἴγειραν τὴν τ' ἀ<ι>πεινήν | ζαθέαν Ὠλένον.¹

6. *La cité d'Aigion.* Aigion est, d'après Strabon, bien peuplée, ἱκανῶς οἰκεῖται et nous n'avons aucune raison de mettre en doute cette information recueillie sur place ou à Patras; nous connaissons à Aigion, sous la République, une communauté d'hommes d'affaires italiens (J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 82-85; cf. Denis Van Berchem, «Les Italiens d'Argos. Un post-scriptum», *BCH* 87 [1963] 322-324; Baladié, *Péloponnèse*, 203 n. 1). L'information du géographe selon laquelle le Sélinois traverse le territoire d'Aigion, οἷα διὰ τῆς Αἰγιέων ὁ Σελινοῦς, est correcte (voir Baladié, *Péloponnèse*, 82-83 : sources, cours etc.); en revanche la phrase Ὠλενίην δὲ μιν αἶγα Διὸς καλέουσ' ὑποφῆται, δηλῶν τὸν τόπον, διότι πλησίον Ὠλένου (sur la légende de l'allaitement de Zeus par la «chèvre d'Olénos», voir Arat., *Phaen.*, 163-164=42) est en contradiction avec l'affirmation du géographe lui-même (VIII.3, 11; cf. 530. 2 et VIII.7, 5 [fin]) et avec d'autres sources (voir *supra*, n° 247. 1), selon lesquelles, Olénos était située près du Péiros, entre les cités de Patras et de Dymé.

7. *La cité de Rhypes et son territoire* : Ῥύπες μὲν οὐκ οἰκοῦνται, τὴν δὲ χώραν Ῥυπίδα καλουμένην ἔσχον Αἰγιεῖς καὶ Φαρεῖς. Le partage du territoire de Rhypes, suggéré par le géographe, est tout à fait naturel; Aigion annexa la partie côtière de celui-ci alors qu'à Pharai, située sur le cours moyen du Péiros,² revint la zone des plateaux de l'intérieur, entre les monts *Panachaïcon* et *Erymanthe*

1. Les mss. donnent *Κεραυνίαν*, *Κεραυνίας*; la leçon *Κερύνειαν* est adoptée par plusieurs éditeurs (cf. F. Böhle, *RE* XI.1 [1921] col. 342-344, s.v. Keryneia; W. Aly, *Strabon von Amaseia, Untersuchungen über Text, Aufbau und Quellen der Geographica* [Strabonis Geographica, Band 4; Bonn, 1957] *ad loc.*; Κερ[α]υν<ε>ίαν, Baladié, *Strabon, ad loc.*). L'ordre géographique des cités est perturbé dans les autres vers; à la fin du second le ms Π donne Αἴγειρον (alors qu'il est omis dans les autres mss); Aly et Mette corrigent en Αἴγιον; Αἴγ[ε]ῖ[ρ]ον, Baladié; Aigeira et Olénos sont citées en fin du passage; sur les adjectifs ἀ<ι>πεινή et ζαθέα qui qualifient la dernière, voir Baladié, *Strabon, ad loc.* On trouvera une allusion à ces vers d'Eschyle in St. B., 707.13 s.v. Ὠλένος=510; Photius, *Lexicon* 492,10 s.v. Ῥύπες=380.

2. La correction suggérée autrefois pour ce passage par Bursian (*Geogr. v. Griech.* II, 331 n. 1), Πατρεις *pro* Φαρεῖς, est complètement inutile; cf. F. Böhle, *RE* IA 1 (1914) col. 1298.

(monts calcaires d'*Agriokambos* et *Barbas*). Dans la même zone, le territoire de Léontion appartenant à la cité de Rhypes¹ fut, avec le reste, rattaché au territoire de Pharai jusqu'au moment où, probablement sous le règne d'Antigone Gonatas, Léontion devint cité indépendante (voir ci-dessous § 9). Il est à noter que l'ensemble des plateaux sont proches du bassin de Pharai avec lequel la communication est facile; ils sont utilisés, même de nos jours, pour la transhumance des troupeaux de moutons et de chèvres du bassin de Pharai.

Toutefois, le passage de Strabon concernant l'attribution du territoire de Rhypes est en contradiction avec celui de Pausanias (VII.18, 7=252. 1) qui rapporte qu'Auguste, lors de la fondation de la colonie de Patras, déplaça de force ses habitants dans cette dernière; ainsi il semble que — du moins jusqu'à cette période — le site de Rhypes continuait à être habité malgré le fait que la cité ait perdu depuis longtemps son indépendance. Il est très probable que son territoire, enlevé aux cités d'Aigion et de Pharai auxquelles il était auparavant rattaché, fut absorbé par la nouvelle colonie de Patras. Sur la localisation de Rhypes, voir le commentaire *ad Paus*, VII. 23, 4=293.

8. *Leuctron, deme de Rhypes*. Le géographe ne précise pas s'il était habité : τῆς δὲ Ῥυπίδος καὶ τὸ Λεῦκτρον ἦν, δῆμος τῶν Ῥυπῶν; la localisation de Leuctron n'est pas certaine. Les modernes le placent à *Hag. Andréas de Gourgoumitza*, actuellement Léontion (fig. 9).² Dans le territoire de Rhypes (*RE IA* 1 [1914] col. 1291) on doit enfin placer le port d'Erinéos, indiqué par Pausanias (VII.22, 10=289) et Thucydide (VII.34, 1=568); sur le territoire hypothétique de Rhypes, voir *supra*, n° 289 et 293.

9. *La cité de Léontion* (fig. 10). Cette cité, probablement dépendante de Rhypes pendant la période classique, gagne son autonomie à l'époque hellénistique, quand elle connaît une nouvelle fondation par Antigone Gonatas;³ aussitôt elle devient membre de la seconde confédération achéenne (Pol. II 41, 8=430). La cité commandait la route qui, depuis Aigion où Patras, conduisait, à travers les défilés entre le mont *Olonos* (=Erymanthe) et le mont *Kalliphoni*, à la cité arcadienne de Psophis; elle est placée par l'ensemble des savants à *Haghios Nicolaos de Vlassia*, à 30 km environ au sud d'Aigion et à 3 km au nord du village actuel (jadis *Kastritsi*), sur une colline, délimitée par des ravins parallèles vers l'est et le nord-ouest; parmi les savants modernes seul E. Mastrocostas (*op. cit.*, p. 378) retient encore l'hypothèse erronée de Leake (*Travels* III, 419) qui plaçait à *Hag. Andréas de Gourgoumitza* la cité de Léontion.

Certains vestiges étaient déjà connus et décrits par les voyageurs du XIXe s.; N. Yalouris effectua quelques sondages en 1954, 1957 et 1958 et publia rapidement les résultats; les monuments les plus importants, à savoir l'enceinte et le théâtre, datent du début de la période hellénistique mais des tessons repérés sur le site remontent à la période classique voire même archaïque. Il semble que, pendant la période romaine, la cité a décliné et que ses habitants se déplacèrent vers le sud.⁴

10. *La cité de Patras*. Μετὰ δὲ τοὺτους Πάτραι, πόλις ἀξιόλογος· μετὰ δὲ τὸ Ῥίον καὶ τὸ Ἀντίρροιον, ἀπέχοντα Πατρῶν σταδίου τεσσαράκοντα. Ῥωμαῖοι δὲ νεωστὶ μετὰ τὴν Ἀκτιακὴν νίκην ἴδρυσαν αὐτόθι τῆς στρατιᾶς μέρος ἀξιόλογον, καὶ διαφερόντως εὐανδρεῖ νῦν, ἀποικία

1. Cette hypothèse aurait donné un sens à la glose d'Hesychius, Ῥύπας τοὺς ἐπὶ τῇ Ἀρκαδίᾳ Ἀχαιοὺς; cf. *RE IA*, col. 1288 sqq.; F. Bölte, *AthMitt* 50 (1925) 71 sqq.; Meyer, *Pel. Wander.*, 111 sq.; *id. RE Suppl.* IX(1962) col. 390.

2. Sur les fouilles, effectuées à *Gourgoumitza*, voir N. Kyprarissis, «Ἀνασκαφαὶ ἐν Γουργουμίση ἀρχαίας Ἀχαΐας», *PractArchEt* 1931, 71-73; Mastrocostas, «Τρεῖς παλαιοχριστιανικαὶ βασιλικαὶ ἐν Ἀχαΐᾳ», *Actes du premier congrès international des Etudes péloponnésienes*, Sparte 7-14 septembre 1975 (Athènes, 1976-1978) 374-376 : description de la chapelle d'*Hag. Andréas* signalée aussi par Dodwell, *Tour* II, 451. Sur Leuctron, voir *supra*, n° 293.

3. Cette fondation est probablement une ἐπίκτησις, confiée à un tyran ami, conformément à la politique suivie par Démétrios le poliorcète et son fils; Pol. II.41, 10; cf. F. Bölte, *RE IA* 1 (1914) col. 1292, 9; *id.*, *AthMitt* 50 (1925) 75; Baladié, *Strabon [NC]*, 206 n. 3; *id. Péloponnèse*, 82 et 119 n. 176.

4. Sur les récentes découvertes archéologiques, voir *BCH* 79 (1955) 252; *loc. cit.*, 82 (1958) 725; *loc. cit.* 83 (1959) 620 sqq; *AJA* 62 (1958) 323. Cf. en général Bölte, *AthMitt* 50 (1925) 71 sqq. avec carte; Meyer, *Pel. Wander.*, 111-118 pl. XXXI et Planskizze VI; *id.*, *RE Suppl.* IX (1962) col. 390; *id.*, *Kleine Pauly* III (1969) col. 573; Papachatzis IV, 132 n. 4 (fin) et fig. 94 (théâtre), s.v.; N. Yalouris, in *Princ. Enc. Sit.*, 498, s.v. Leontion et enfin Baladié, *Strabon [Lexique]*, s.v.). Sur la frontière commune de Pharai avec Dymé, Patrai, Léontion, voir ci-dessous, §13.

Ῥωμαίων οὔσα. Patras est placée, immédiatement après la cité de Rhypes; elle était une ville importante du temps du géographe, colonie romaine très peuplée; la distance entre Patras et Rhion (40 stades=7,4 km) est correcte. Baladié (*Strabon [NC]*, 205 n. 2) pense que Strabon a dû faire escale à Patras, lors de ses voyages à Rome et que ses informations sur la présence d'une colonie romaine et sur la prospérité de la ville, au début du Principat, sont des témoignages personnels; l'emploi du mot νεωστὶ «récemment» se rapporte souvent à une époque antérieure, probablement celle de ses sources (voir Baladié, *Péloponnèse*, 197 et 251; sur la date de la fondation de la colonie de Patras par Auguste, voir commentaire ad Paus. VII. 18, 7=252. 3). La ville ne possédait pas encore de véritables installations portuaires mais tout simplement un mouillage abrité : ἔχει δὲ ὑφορμον μέτρον (sur le sens du terme ὑφορμος, cf. Baladié, *Péloponnèse*, 237-238). Le mot λιμὴν est utilisé pour la première fois par Pausanias, à une époque où la ville possédait un port aménagé qui figure sur les monnaies, à partir de la fin du IIe s. ap. J.-C. (*NCP*, 81; cf. en général Baladié, *Péloponnèse*, 239 et sqq. et surtout *supra* commentaire ad Paus. VII. 21, 7=268).

11. *La cité de Dymé : anciens noms.* Ἐφεξῆς (sc. Πατρῶν) δ' ἐστὶν ἡ Δύμη, πόλις ἀλίμενος, πασῶν δυσμικωτάτη, ἀφ' οὗ καὶ τοῦνομα· πρότερον δ' ἐκαλεῖτο Στράτος· καὶ ἔτι πρότερον Πάλ[ι]μεια, ὅτι ἄρ' ἐνώκησαν <ἐν> τοῖς Παλ<ε>ειώταις. La précision du géographe ἡ Δύμη, πόλις ἀλίμενος est correcte; la cité n'avait pas de port naturel mais disposait peut être d'un mouillage sur l'emplacement de l'actuelle *Alyki* (Baladié, *Strabon, ad loc et adn.* 1-2 et *id.*, *Péloponnèse*, 235-236; Rizakis, *Paysages I*, 191 n° 25). Les ruines de la cité antique, situées sur le plateau de *Katō Achaïa*, sont actuellement loin de la mer mais il est très probable que la vaste zone entre le plateau de *Katō Achaïa* et le rivage était envahie pendant l'antiquité par des marais; certaines zones humides existaient encore au XIXe siècle (Pouqueville, *Voyage IV*, 377). Parmi les anciens noms de la ville, *Paleia* est également attesté, chez Pausanias (VII. 17, 6=242. 1-2) et apparaît sur la dédicace de la statue d'Oïbotas, élevée à Olympie. L'hypothèse du Périégète à savoir que ce nom remonte au temps de l'occupation ionienne est difficile à démontrer de même que sa relation avec la cité *Paleis* de Céphalonie; cette incertitude ne permet pas de se prononcer en faveur de la leçon ἐπ- ou ἐνώκησαν (cf. Baladié *Strabon, ad loc. adn.* 4); sur *Paleia* et son emplacement hypothétique, voir E. Meyer, *RE XVIII.3* (1949) col. 89, s.v. *Paleia* (2) et le commentaire ad Paus. VII.17, 6=242. 1-2. Sur l'autre nom de Dymé *Stratos*, voir A. Körte, *RE IVA.1* (1931) col. 330, s.v. *Stratos* (1). Sur son nom *Dymé Cauconis*, voir Str. VIII.3, 11=522 et 17=523.

12. *Pirates de Pompée installés à Dymé.* Δύμη, μικρὸν πρὸ ἡμῶν, ἀνθρώπους μιγάδας, τοὺς ἀπὸ τοῦ πειρατικοῦ πλήθους <οὗς> περιλιπεῖς ἔσχε Πομπήιος, καταλύσας τὰ ληστήρια καὶ ἰδρύσας τοὺς μὲν ἐν Σόλοις τοῖς Κιλικίοις, τοὺς δ' ἄλλοι καὶ δὴ καὶ ἐνταῦθα. Sur les pirates installés par Pompée, en 67 av. J.-C., à Soles, nommé dorénavant *Pompéiopolis*, à Dymé et en Calabre, voir aussi Str. XIV, 3, 3=539. Le vieillard de Corycos que Virgile a retrouvé près de Tarente, converti en agriculteur, n'était que l'un d'eux (*Georg. IV*, 125 sqq).

13. *Pharai, son territoire et les cités voisines.* Ἡ δὲ Φάρα συνορεῖ μὲν τῇ Δυμαία καὶ Πατρ<α>ῖκῃ καὶ Λεοντησία ἦν Ἀντίγονος ἐν τοῖς Ἀχαιοῖς ὤκισεν· καλοῦνται δὲ οἱ μὲν ἐκ ταύτης τῆς Φάρας Φαρ<α>εῖς, οἱ δ' ἐκ τῆς Μεσσηνιακῆς Φαραῖται· ἔστι δ' ἐν τῇ Φαραῖκῇ Δίρκῃ κρήνη, ὁμώνυμος τῇ ἐν Θήβαις. Πατρ<α>ῖκῃ résulte d'une correction.¹ Certains mss portent Φαριεῖς, certains éditeurs corrigent en Φαρεῖς; mais la leçon Φαρ<α>εῖς de Baladié s'impose (voir *supra* VIII.7, 5 : τὴν δὲ χώραν Ῥυπίδα καλουμένην ἔσχον Αἰγίεῖς καὶ Φαραιεῖς; cf. St. Byz.658, 3-11 s.v. Φαραι=508).

Le cœur du territoire de Pharai se trouve dans le bassin du Péiros, la cité elle-même étant située sur le cours moyen du fleuve et sur sa rive gauche (voir le commentaire ad Paus. VII. 22, 1=275); le cours inférieur du *Parapéiros* et celui de son tributaire *Paliolagado* pourraient constituer la frontière à l'ouest de Dymé, naturellement après l'absorption par cette dernière cité du territoire d'Olénos. Au sud et sud-est, les hauteurs de *Voudulka* séparaient Pharai du territoire de Tritaia et de Léontion; enfin, au nord, les piémonts du *Panachaïcon* délimitaient son territoire par rapport à celui de Patras.

14. *Tritaia, son territoire et les cités voisines.* Tritaia, situé sur le plateau d'*Hagia Marina*, non loin

1. G. Cozza-Luzi (*Della geografia di Strabone frammenti scoperti in membrane palinseste* [Roma, 1887] III. 19=fg. LXXVI, II. 25 sqq.) lit Κλειτορικῃ, alors que F. Böhle (*AthMitt* 50 [1925] 73) préfère Τριταῖκῃ; καὶ Πατρικῃ est due à W. Aly (*S.-B. Heildelberg* [1931/2] I.14; cf. F. Böhle, *RE XIX.2* [1938] col. 1796-1801, s.v. «Phara, Pharai»[1]).

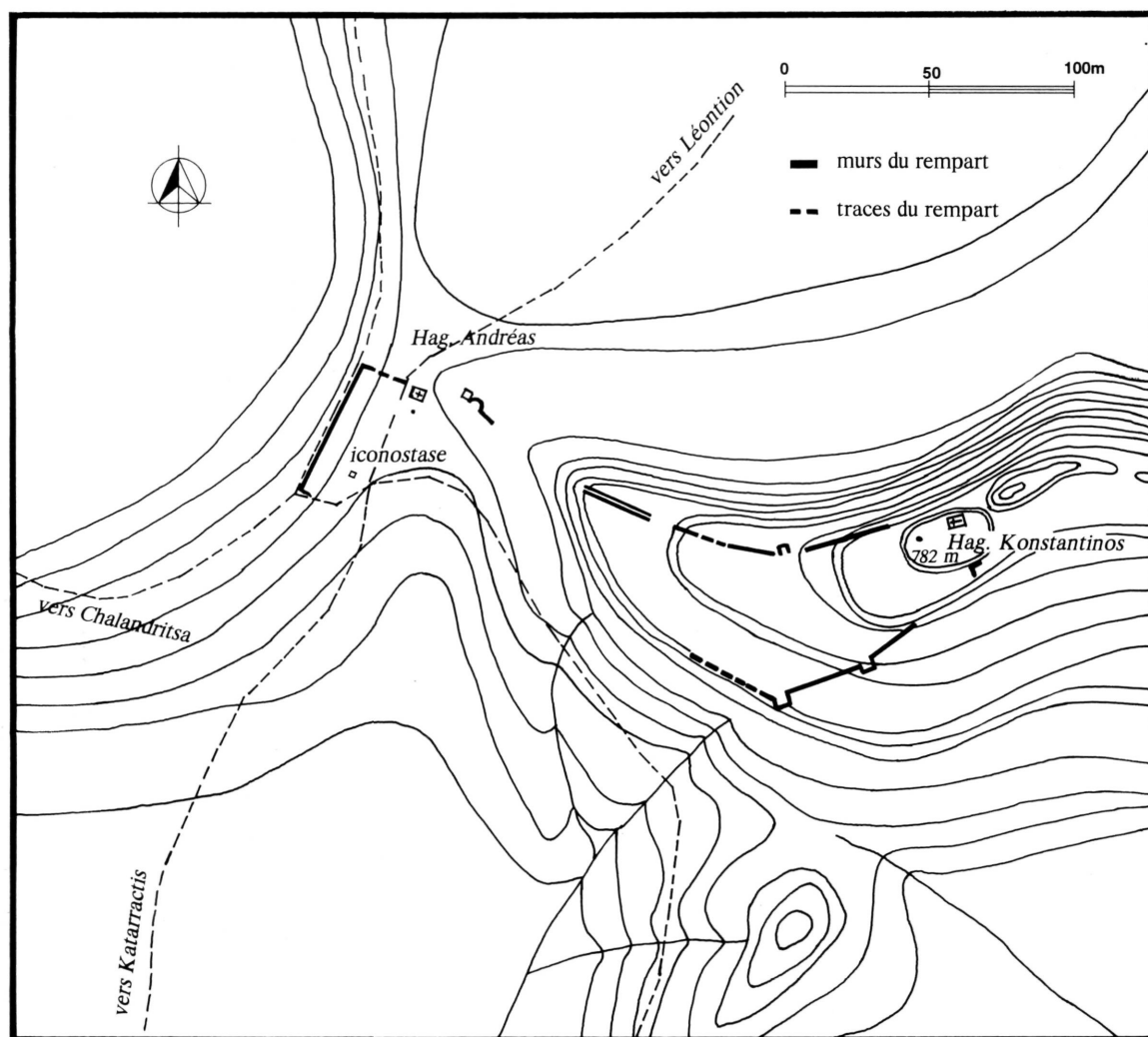


Fig. 9. — Plan topographique du site de Gourgoumiza-Hag. Andréas.

des pentes ouest abruptes de l'*Erymanthe* (sur son emplacement, voir le commentaire *ad* Paus. VII. 22, 6=282) avait des frontières communes avec les territoires de plusieurs cités : Ἡ δὲ Τριταία τῆς Φαράϊκῆς ἐφάπτεται καὶ Λεοντησίας καὶ Λασιωνίας (voir ci-dessous §13). Pharaï se situait vers le nord, au N.-O. était la cité de Dymé (voir ci-dessus VIII.3, 11=522. 2), Léontion se trouvait au N.-E. alors que vers le S.-O. Tritaia avait des frontières communes avec la cité éléenne de Lasiôn;¹ Strabon précisait ailleurs (VIII.3, 10=520. 4) que le massif rocheux du Scollis s'étendait sur le territoire de trois

1. Au territoire de cette cité, placée près de *Kumani*, sur le plateau de *Kapellis*, devait appartenir la haute vallée du Péneios; cf. E. Meyer, *RE* XVIII, col. 2240 sqq.; *id.*, *RE* VIIA, col. 238; *id.*, *Kleine Pauly* III (1979) 503.

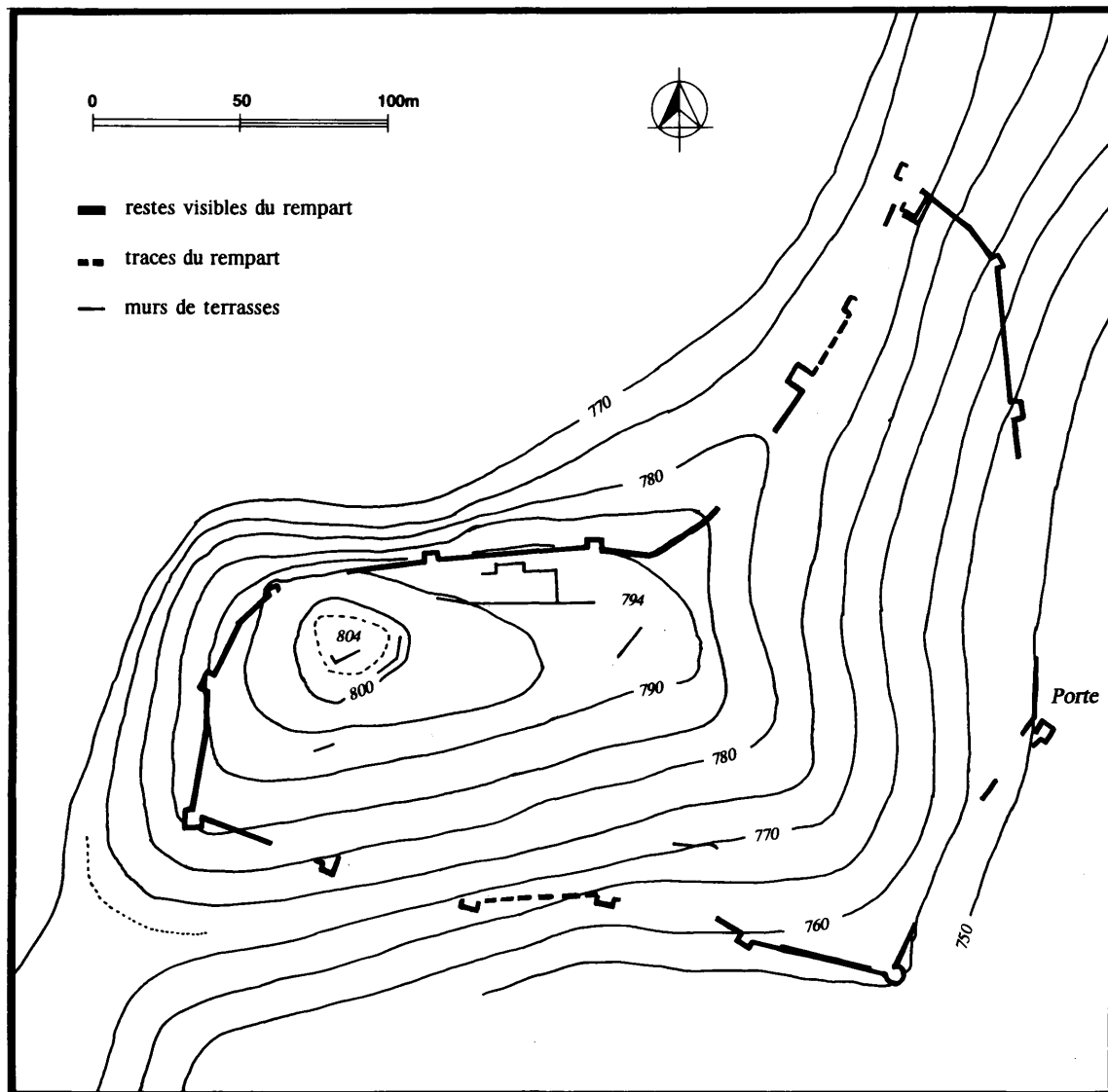


Fig. 10. — Plan topographique de la cité de Léontion.

cités, Dymé, Tritaia et Elis.

A la fin de son récit sur Tritaia il ouvre une curieuse parenthèse : [Πλησίον δὲ Τριταίας ἢ Ὠλενός ἐστι μὲν ἔρημος, κεῖται δὲ μεταξύ Πατρῶν καὶ Δύμης· ἔχουσι δὲ Δυμαῖοι τὴν χώραν. La précision qu'Olénos est près de Tritaia est, vraisemblablement, une erreur du géographe ou de ses sources; la restitution de l'adverbe, au début de la phrase, par W. Aly (*AntCl* 24 [1955] 468) n'a aucun sens car elle est contredite par la phrase suivante qui indique que la cité était située entre Patras et Dymé; par contre les témoignages du géographe, répétés ici, à savoir 1) que la cité était située entre Dymé et Patras 2) qu'elle était déserte à son époque et enfin 3) que son territoire fut absorbé par sa voisine Dymé, sont corrects. Les éditeurs d'Alcée (fr. 307 I[d]) rappellent le passage de Strabon VIII.7, 5=C 387 (Aly) : ἦν δὲ καὶ ἐν Φ[ω]κίῳ ὁμώνυμος ταύτη (sc. Τριταῖαι) πόλις, [οὔτ]ω Κασταλία κρήνη [παρ'] Ἀλ[καί]ω(ι) ἐν Δε[λ]φοῖς κ]αλε[ί]ται μ[αντι]κ[όν] ἔχουσα [ὑδωρ· γ]άνος Τριταία[ς]. Aly (*SB Heidelb.*, Phil.-Hist. Kl., 1931/2, Abh. I, p. 10) restituait [δ]ᾶνος mais l'ensemble de cette restitution est fort problématique; *aliter* Balladié, *Strabon, ad loc. et adn.* 1 (fin); Pausanias (X. 8, 10) rappelle également ce qu'Alcée dit, concernant la Castalie.

15. *Distance entre le mont Araxos et l'Isthme*. A la fin du chapitre, Araxos est cité, curieusement, comme cap d'Elide : εἴτ' Ἄραξος, τὸ ἀκρωτήριον τῆς Ἡλείας, εἰς ὃ ἀπὸ Ἴσθμοῦ στάδιοι χίλιοι <τριάκοντα> et est donnée sa distance depuis l'Isthme : 1030 stades. Cette distance (=190 km) est supérieure de 13 km de la route côtière actuelle mais Baladié (*Strabon [NC]*, 207 n. 1) pense qu'il ne faut pas y voir une erreur; «cette différence doit être due soit à une différence entre l'itinéraire terrestre et maritime soit au fait que Strabon utilise ici des mesures exprimées en stades de 157,5 m. qui remontent, au-delà d'Artémidore et d'Eratosthène, à Timosthène»; cf. D. Engels, «The Length of Eratosthenes' Stade», *AJPh* 106 (1985) 299-311; voir également, Baladié, *Strabon [NC]*, 242 : commentaire ad Str. VIII. 8,1.

532. *Distance entre le cap Maléa et Aigion*
Str., VIII.8, 5 (C 389)

Artémidore conteste souvent les distances données par Polybe; cf. également Str., VIII. 2, 1; X. 3, 5.

533. *Le fleuve Larisos sur la frontière avec l'Elide*
Str. IX.5, 19 (C 440)

(Λάρισα δὲ ἐστὶ) καὶ ἐν Πελοποννήσῳ ἢ τε τῶν Ἀργείων ἄκρα καὶ ὁ τὴν Ἡλείαν ἀπὸ Δύμης διορίζων Λάρισος ποταμός.

Strabon indique, à deux reprises, que le Larisos sert de frontière entre l'Elide et Dymaia (VIII.7, 5=531; VIII.3, 4=*519) et rappelle que le toponyme Larisa est répandu en pays grec. La précision sur le Larisos est confirmée par le témoignage de Xénophon (III. 2, 23=580), de Pausanias (VI. 26, 10=*224 et VII.17, 5=239) et de Tite-Live (XXVII. 31, 11=164). Sur cette ligne de frontière, les Achéens de Philopoemen s'affrontèrent aux Etoliens (Plut., *Philop.*, 7, 7). Pouqueville (*Voyage V*, 360) notait qu'il servait encore comme frontière entre *Patras* et *Gastouni* (cf. aussi Triantaphyllou, *Lexicon*, s.v. Λάρισος; Papachatzis IV, 66 n. 4; sur les sources, le cours et l'embouchure du Larisos, qui n'intéressèrent pas Strabon, voir Baladié, *Péloponnèse*, 67-68).

534. *Tradition mythologique sur Zeus à Aigion*
Str. *Chr.* IX, 34

Ὅτι ἐν Αἰγαίς τῆς Πελοποννήσου ἢ τὸν Δία θηλάσασα αἴξ, ἦν καὶ Ἄρατος λέγει Ὠλενίαν καλεῖσθαι· πλησίον γὰρ ἢ Ὠλενος τῶν Αἰγῶν.

La dernière affirmation du géographe est complètement gratuite.

535. *Oracle de Delphes pour les gens d'Aigion*
Str. X.1, 13 (C 449)

Παραφέρεται δὲ καὶ χρησμός δοθεὶς Αἰγιεῦσιν,
ἵππον Θεσσαλικόν, Λακεδαιμονίαν δὲ γυναῖκα,
ἄνδρας θ', οἱ πίνουσι ὕδωρ ἱερῆς Ἀρεθούσης,
τοὺς Χαλκιδέας λέγων ὡς ἀρίστους· ἐκεῖ γὰρ ἡ Ἀρέθουσα.

On cite enfin dans ce contexte l'oracle délivré aux citoyens d'Aegion :

Pour le cheval, la Thessalie,

Pour la femme, la Laconie

Et pour l'homme, ceux qui n'usent

D'eau que de la sainte Aréthuse.

Les hommes mentionnés ici pour leur vaillance sont les Chalcidiens; Aréthuse, en effet, se trouve à Chalcis. Cet oracle delphique, qui est souvent cité comme réponse aux Mégariens, est considéré par certains comme suspect (*FGrH* 306 F 6 : commentaire) alors que d'autres (Parke-Wormell, *Delphic Oracle* I, 82 sqq.) le considèrent comme le plus ancien oracle connu; celui-ci se rapporte aux habitants d'Aigion quand leur ville était à son apogée, à savoir au tournant des VIIIe et VIIe siècles. Voir aussi Zen. I, 57=594 (où sont réunies toutes les références).

Intéressante mais problématique est la scholie d'Aréthas dans la marge du manuscrit de Strabon (X, 449 C) : (Κραῖθιν) περὶ Πατρῶν τῆς Πελοποννήσου περὶ τὸ Ἀχαιικὸν Ῥήγιον ὃ νῦν Βελβίσκον Σκλαβινοὶ καλοῦσιν. Patras, en Achaïe, est distinguée au Xe s. de *Nea Patrai* en Thessalie (l'ancienne Hypaté); Rhégion achéen est probablement Rhion.¹ Le fleuve Crathis coulait près d'Aigai, à 40 milles environ à l'est de Rhion (Herod. I, 145=142; Str. VIII. 7, 4=530. 1; Paus. VII. 25, 11-12=322. 1); Strabon parle du fleuve homonyme de Sybaris; la double erreur du scholiaste est plus qu'évidente.

536. Achéloos un autre nom pour le fleuve Péiros

Str. X. 2,1 (C 450)

Ἔστι δὲ καὶ ὁ παρὰ Δύμην ὁμώνυμος (sc. Ἀχελῷος) τούτῳ καθάπερ εἴρηται, καὶ ὁ περὶ Λαμίαν.

Un cour d'eau du même nom (sc. Achéloos), dont nous avons déjà parlé, longe Dymé, un autre passe près de Lamia.

Strabon parlant ici du fleuve Achéloos qui constitue la limite naturelle entre la côte étolienne et la côte acarnanienne fait allusion au fleuve homonyme d'Achaïe; cf. Bérard, *Colonisation*, 179-180 (sur le culte d'Achéloos à Métaponte).

537. Olénos, cité homonyme d'Étolie

Str. X.2, 6 (C 451)

Καὶ Ὀλενον δὲ καὶ Πυλῆνην ὀνομάζει πόλεις ὁ ποιητὴς Αἰτωλικᾶς (II, v. 639), ὧν τὴν μὲν Ὀλενον ὁμωνύμως τῇ Ἀχαιικῇ Αἰολεῖς κατέσκαψαν πλησίον οὖσαν τῆς νεωτέρας Πλευρώως, τῆς δὲ χώρας ἡμφισβήτουσαν Ἀκαρνᾶνες [τὴν δὲ Πυλῆνην μετενέγκαντες εἰς τοὺς ἀνώτερον τόπους ἤλλαξαν αὐτῆς καὶ τοῦνομα, Πρόσχιον καλέσαντες. Ἑλλάνικος δὲ οὐδὲ τὴν περὶ ταύτας ἱστορίαν οἶδεν, ἀλλ' ὥς ἔτι καὶ αὐτῶν οὖσῶν ἐν τῇ ἀρχαίᾳ καταστάσει μέμνηται· τὰς δὲ ὕστερον καὶ τῆς τῶν Ἡρακλειδῶν καθόδου κτισθείσας, Μακυνίαν καὶ Μολύκρειαν, ἐν ταῖς ἀρχαίαις καταλέγει, πλείστην εὐχέρειαν ἐπιδεικνύμενος ἐν πάσῃ σχεδόν τι τῇ γραφῇ.

Homère (II. II, v. 639) nomme aussi comme étoliennes les villes d'Olénos et de Pyléné. La première, située près de l'actuelle *Pleuron*, homonyme d'Olénos d'Achaïe, fut entièrement détruite par les Etoliens, mais les Acarnaniens revendiquaient son territoire. La seconde, Pyléné, fut déplacée par les mêmes Etoliens, qui l'installèrent sur les hauteurs et lui donnèrent le nouveau nom de Proschion; cf. *FGrH* 4 (Hellanicos de Lesbos) F 118 avec commentaire.

538. Le lac de Kalydon attribué aux Romains de Patras

début de l'Empire

Str. X. 2, 21 (=C 460)

ἔστι δὲ τις καὶ πρὸς τῇ Καλυδῶνι λίμνη μεγάλη καὶ εὖοπος, ἣν ἔχουσιν οἱ ἐν Πάτραις Ῥωμαῖοι.
Près de Calydon s'étend un grand lac très poissonneux qui appartient aux Romains établis à Patras.

Ce lac est identifié avec la lagune de *Klisova*, au S.-O de *Missolonghi* (cf. W.J. Woodhouse, *Aetolia. Its Geography, Topography and Antiquities* [Oxford, 1897] 102-106 et 163-168); une scholie sur Strabon (C 460B) précise qu'au Xe siècle elle s'appelait *Μάλαινα* : πρὸς τῇ Καλυδῶνι λίμνη τὴν νῦν Μάλαιναν καλουμένην (cf. A. Diller, *Traditio* 10 [1954] 39) et faisait partie d'un réseau complexe de lagunes qui s'étend entre les embouchures de l'Achéloos et de l'*Evénos*.²

Cette information a été probablement recueillie par Strabon à Patras, soit pendant son dernier voyage à Rome, réalisé après la mort d'Auguste puisqu'il vit le Mausolée du souverain (Str. V. 3, 8=C 236),

1. Le *gama* n'est pas prononcé; cf. exemple in Anna Comnène, *Alexiade* (éd. Reifferscheid) vol. II, p. 287.32. *Velviscos* ou *Velvitsi*, est un site situé entre Rhion et Patras; cf. A. Diller, «Scholia on Strabo», *Traditio* 10 (1954) 38-39 avec des renvois bibliographiques sur l'emplacement exact de *Velvitsi*.

2. Voir Baladié, *Strabon [Lexique] s.v. Cynia et [NC]*, 126; *id.*, *Péloponnèse*, 220-222; on trouvera également une description intéressante de ces lagunes et de la méthode de pêche chez W.M Leake, *Travels in Northern Greece I* (London 1935; réimpr. anast. Amsterdam, 1967) 114 et III, 542-543; Pouqueville, *Voyage III*, 535.

soit pendant un autre voyage, effectué à une date que nous ignorons, entre 14 et 18 ou 19 ap. J.-C. (cf. G. Aujac, *Geographie de Strabon*, CUF I. XXXV n. 2). F. Lasserre (CUF, commentaire *ad loc.*) pense, contrairement à Ul. Kahrstedt (*Historia* I [1950] 552), que le silence du géographe sur le reste de la côte n'implique pas que la colonie ne possédait pas d'autres territoires au nord du golfe.

Le lac de Kalydon était exploité par les Romains de Patras, c'est à dire les colons; ce groupe se distingue, tout au moins au début de l'Empire, des Achéens Patréens (Rizakis, *in Greek Renaissance*, 183) auxquels Auguste avait fait présent, probablement pour compenser leurs pertes par l'installation des colons, de la Locride occidentale à l'exception de la cité d'Amphissa (Paus. X.38, 9=364).

Une autre scholie sur Strabon (Str. X. 2, 21=C 459 D; cf. A. Diller, *op. cit.*, 39 et 44) attribuée à Arethas, originaire de Patras, nous apprend que de son temps les lagunes qui se trouvent en face de Patras, servaient toujours, comme à l'époque romaine, au ravitaillement de la ville : Αὔται αἱ λίμναι καταντικρὺ Πατρῶν δυτικώτερον ἐαρινῇ δύσει διάγραμμα ἔχουσαι θαλάσσης ἑκκαίδεκα μιλίων, ἀφ' ὧν πολλή καὶ ἀγαθὴ ἄγρα ἰχθύων κομίζεται ὅσαι ἡμέραι ταῖς Πάτρας (cf. Baladié, *Péloponnèse*, 221 n. 50 où on trouvera une traduction de la notice d'Aréthas). Celle-ci était également ravitaillée par le golfe de Patras lui-même très poissonneux (Ael. NA I, 12 qui l'appelle golfe achéen; cf. Thomopoulos, 69 n. 4).

539. Installation, par Pompée, des pirates à Dymé
Str. XIV.3, 3 (C 665)

67 av. J.-C.

Πομπηίου τοῦ Μάγνου, πλείω τῶν χιλίων καὶ τριακοσίων σκαφῶν ἐμπρήσαντος, τὰς δὲ κατοικίας ἐκκόψαντος, τῶν δὲ περιγενομένων ἀνθρώπων ἐν ταῖς μάχαις τοὺς μὲν καταγαγόντος εἰς Σόλους. ἦν ἐκεῖνος Πομπηϊόπολιν ὠνόμασε, τοὺς δ' εἰς Δύμην λειπανδρήσασαν, ἦν νυνὶ Ῥωμαίων ἀποικία νέμεται.

Strabon répète ici (voir *supra* VIII. 7, 5=531. 12) l'événement de l'installation des pirates par Pompée, en 67 av. J.-C., à Dymé (Cf. Baladié, *Strabon ad loc. et adn.* 1-2) et explique le déperissement démographique de cette cité, au Ier s. av. J.-C.; toutefois, il rappelle qu'à son époque Dymé était une colonie romaine; cf. Baladié, *Péloponnèse*, 321 et en dernier lieu Rizakis, «Συμβολὴ στὴ μελέτη τοῦ ρωμαϊκοῦ ἀποικισμοῦ τῆς ΒΔ Πελοποννήσου», *in Ποικίλα*, ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 10 (Athènes, 1990) 321-337 (résumé en anglais).

LXXXIII. SUDA Lexicon (Xe s. ap. J.-C.)

540. Oracle de Delphes pour Aigion
Suda, E 45 s.v. Αἰγιεῖς (I, 159 v. 4-7)

Αἰγιεῖς οὔτε τρεῖς οὔτε τέσσαρες : ἐπὶ τῶν ἀγαν εὐτελῶν.
οἱ γὰρ ἐν Ἄργει Αἰγιεῖς νικήσαντες Αἰτωλοὺς ἠρώτων τὴν Πυθίαν,
τίνες εἶεν. ἀνεῖλε δὲ αὐτοῖς· Αἰγιεῖς οὔτε τρεῖς οὔτε τέσσαρες, ἀλλ'
οὐδὲ δεκαταῖοι.

540a. Suda, E 108 s.v. Αἰγιέες (IV, 639 v. 21-34 [21 et 26 sqq.]

Ἵμεῖς, ὧ Μεγαρεῖς, οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι :
χρησμοῦ κομμάτιόν ἐστι παροιμαζόμενον οὕτως ἵππον Θεσσαλικὴν
Λακεδαιμονίαν τε γυναῖκα, ἄνδρες δ' οἱ πίνουσι ὕδωρ καλῆς Ἀρε-
θούσης. ἀλλ' ἔτι καὶ τῶν εἰσὶν ἀμείνονες, οἱ τε μεσηγὺ Τίρυνθος ναίουσι
καὶ Ἀρχαδῆς πολυμήλου, Ἄργεῖοι λινοθώρηκες, κέντρα πτολέμοιο. 25
ἡμεῖς δ' Αἰγιέες, οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι οὔτε δυωδέκατοι, οὐτ' ἐν
λόγῳ οὐτ' ἐν ἀριθμῷ ἰστορεῖ δὲ Μνασέας, ὅτι Αἰγιεῖς οἱ ἐν Ἀχαΐα
καταναυμαχήσαντες Αἰτωλοὺς καὶ λαβόντες πεντηκόντορον αὐτῶν,
δεκάτην Πυθοῖ ἀνατιθέντες, ἠρώτων τίνες εἶεν κρείττους τῶν Ἑλλή-
νων ἢ δὲ Πυθία ἔχρησεν αὐτοῖς τὰ προκειμένα. καὶ Ἴων δὲ Αἰγιεῦσι 30
δοθῆναι τὸν χρησμὸν ἰστορεῖ. τινὲς δὲ οἴονται Μεγαρεῦσιν εἰρησθαι

αὐτὸν καὶ προφέρονται, ὑμεῖς δ', ὦ Μεγαρεῖς, οὔτε τρίτοι οὔτε οὔτε τέταρτοι. ὡς καὶ Καλλίμαχος ἐπὶ τοῖς ἐπιγραμματίοις· τῆς δὲ ταλαίνης νύμφης, ὡς Μεγαρέων, οὐ λόγος οὐδ' ἀριθμός.

Cf. *FGrH* 306 F 6 : commentaire sur un passage de Deinias d'Argos (voir *Schol.Theoc.* XIV. 48/9a), dans lequel est cité le même oracle qui est associé aux Mégariens; voir également *Anth. Pal.* XIV, 73; *Phot., Lex.*, 617,23-618,15=381; *Tzetz., Chil.* IX, Hist. 291, v. 864 sqq.=574. *Eust., Schol. ad Il.* II, 574 (p. 292, 6)=151b où il n'y a pas de démenti d'Ion, lui-même cité ultérieurement par Müller in *FHG* II, 51 F17=161.

541. Oracle de Delphes pour les Pellénéens

Suda, A 1011 s.v. Ἄκρον λάβε (I, 93 v. 1-2)

Ἄκρον λάβε καὶ μέσον ἕξεις : ἐκ τῶν δυσφράστων καὶ δυσνοήτων.

542. Kanastraion, rocher à Pellène

Suda, A1298 s.v. Ἀλκυνόνιδες ἡμέραι (I, 118, v. 10-20 [16])

Ἀλκυνονίδες ἡμέραι : αἱ εὐδιεναί. περὶ τοῦ ἀριθμοῦ διαφέρονται. Σιμωνίδης γὰρ ἐν Πεντάθλοις ἰα' φησὶν αὐτὰς καὶ Ἀριστοτέλης ἐν τοῖς περὶ ζώων, Δημαγόρας δὲ ὁ Σάμιος ζ', καὶ Φιλόχορος θ'. τὸν δὲ ἐπ' αὐταῖς μῦθον Ἠγήσανδρος ἐν τοῖς περὶ ὑπομνημάτων λέγει οὕτως· Ἀλκυνόνεως τοῦ γίγαντος θυγατέρες ἦσαν, Φωσθονία, Ἄνθη, Μεθώνη, Ἀλκίππα, Παλήνη, Δριμώ, Ἀστερίη. αὐτὰ μετὰ τὴν τοῦ πατρὸς τελευτὴν ἀπὸ Καναστραίου, ὃ ἐστὶν ἄκρον τῆς Πελλήνης, ἔρριψαν αὐτὰς εἰς τὴν θάλασσαν, Ἀμφιτρίτη δ' αὐτὰς ὄρνιθας ἐποίησε, καὶ ἀπὸ τοῦ πατρὸς Ἀλκύνες ἐκλήθησαν. αἱ δὲ νήνεμοι καὶ γαλήνην ἔχουσαι ἡμέραι Ἀλκυνόνιδες καλοῦνται. 15

543. Guerre entre Pellène et Salamine

Suda, K 2134 s.v. Κόσσα (III,161 v. 26-32 [27-28])

Κόσσα : δίκαιος ἀνὴρ. καὶ παροιμία· τοὺς Κόσσα λόγους. Κόσσα γὰρ ἐγένετο δίκαιος ἀνὴρ, Πελληνεὺς τὸ γένος. οἱ δὲ Πελληνεῖς οὔτοι πόλεμον ἔσχον πρὸς τοὺς Σαλαμίνιους καὶ ἐπεκαλέσαντο συμμάχους τοὺς γείτονας, ὁμολογήσαντες αὐτοῖς μεταδώσειν τῆς χώρας, νικήσαντες δὲ οὐ μετέδωκαν, καὶ ταῦτα συμβουλευόντος τοῦ Κόσσου ταῖς ὁμολογίαις ἐμμένειν. ἀνθ' ὧν λοιμῶ περιπεσόντες τοὺς Κόσσου λόγους ἐπήνουν. 30

Le même passage est cité également par Suda 834, s.v. τοὺς Κόσσα λόγους (IV, 576 v. 22-27).

544. Μαστροί, magistrats de Pellène

Suda, H 259 s.v. Μάστειρες (III, 334 v. 26-27[27])

Μάστειρες : ἀρχὴ τις ἀποδεδειγμένη ἐπὶ τῷ ζητεῖν τὰ κοινὰ τοῦ δήμου, ὡς οἱ ζητηταὶ καὶ οἱ ἐν Πέλλῃ Μαστροί.

N.C. Μαστῆρες, Harp.; la lecture Πελλήνη chez Harp. (124, 13-16=141) et Phot. (248, 215 sqq.=378) est préférable à Πέλλη.

545. L'ethnique des citoyens de Patras

Suda M1453 s.v. Μυρεὺς (III, 426 v. 24-25)

Μυρεὺς : ὁ τῶν Μύρων, ὡς Πατρεὺς ὁ Πατρῶν ἢ δοτικὴ Πατρεῖ καὶ Μυρεῖ.

545a. Suda, Π 788 s.v. Πατρεύς (IV, 67 v. 25-26 [25])

Π α τ ρ ε υ ς : ὁ ἀπὸ Πατρῶν. ἡ δοτικὴ Πατρεῖ· ὡς Μυρεὺς, ὁ τῶν Μύρων, καὶ ἡ δοτικὴ τῶ Μυρεῖ.

546. Les manteaux en laine de Pellène

Suda, Π 943 s.v. Πελλήνη (IV, 81 v. 24-27)

Π ε λ λ ῆ ν η : πόλις. καὶ Πελληναῖος χιτῶν, ἐπὶ τῶν παλαιὰ φοροῦντων ἱμάτια. ἐν δὲ Πελλήνῃ διάφοροι χλαῖναι ἐγίνοντο. Ἄριστοφάνης· εὐθὺ Πελλήνης πέτεσθαι διανοῆ. ἐπεὶ ἐν Πελλήνῃ τοῖς Ἑρραίοις ἄθλον ἐτίθετο χλαῖνα.

N.C. Πελληναῖος ὕψ. : voir Ar. Av. 1421=47 et Schol. Ar. Av., *ad loc.*=47a.

547. Chilon de Patras, maître de Sostratos de Sicyone

Suda, Σ 866 s.v. Σώστρατος (IV, 409 v. 6-12 [12])

Σ ὠ σ τ ρ α τ ο ς , Σικυώνιος, ἐπὶ κλην ἀκροχεροσίτης. ἐπιλαμβανόμενος γὰρ ἄκρων χειρῶν τοῦ ἀνταγωνιστοῦ ἔκλα καὶ οὐ πρότερον ἠφίει, πρὶν αἰσθοῖτο ἀπαγορεύσαντος. ἦν δὲ καὶ Λεοντίσκος Μεσσήνιος ἐκ Σικελίας παραπλησίως ἀγωνιζόμενος Σωστράτῳ· ὃ γὰρ ἐκεῖνος ἐποίει παγκρατιάζων, τοῦτο ὁ Λεοντίσκος παλαιῶν. διδαχθῆναι δὲ αὐτὸν παρὰ Κλεάρχῳ μαθητῆ Εὐχείρου τοῦ Κορινθίου καὶ Χίλωνος Πατρέως.

10

N.C. Certains mss portent, au v. 12, Παταρέως mais la correction de l'éditeur est juste. Sur Chilon, voir commentaire *ad Paus.* VII 4, 6-7=217.

548. La «roche olénienne»

Suda, Ω 66 s.v. Ὠλενία (III, 608 v. 14)

Ὠλενία : πέτρα. καὶ ὄνομα πόλεως.

549. Ὠλήν de Dymé

Suda, Ω 71 s.v. Ὠλήν (III, 608 v. 21-32; v. 21 : Δυμαῖος)

Ὠλήν, Δυμαῖος ἢ Ὑπερβόρειος ἢ Λύκιος ἐποποιός. μᾶλλον δὲ Λύκιος ἀπὸ Ξάνθου, ὡς δηλοῖ Καλλίμαχος καὶ Πολυῖστωρ ἐν τοῖς περὶ Λυκίας.

Voir Roscher, *Lex. Myth.* III, 831 : Ὠλήν, Δυμαῖος. Pour Callimaque, voir *Hymn. Del.* 304/5; cf. Treubner, *Geschichte der Lykier*, 76, 3. Sur Alexandros Polyistor, cf. *FGrH* 273 F 64 (IIIA, p. 106) et commentaire de ce passage, *loc. cit.*, IIIa, p. 281.

LXXXIV. Cornelius TACITUS hist. (I/IIe s. ap. J.-C.)

550. Tremblement de terre à Aigion

Tac., *Ann.* IV, 13

At Tiberius, nihil intermissa rerum cura, negotia pro solaciis accipiens, ius civium, preces sociorum tractabat; factaque auctore eo senatus consulta ut civitati Cibyratique apud Asiam, Aegiensi apud Achaïam, motu terrae labefactis, subuenivetur remissione tributi in triennium.

Cependant Tibère, sans se relâcher un instant du soin du gouvernement et prenant les affaires comme une consolation, s'occupait de rendre justice aux citoyens et d'écouter les plaintes des alliés. Sur son initiative, le sénat décida de venir en aide à la cité de Cibyra en Asie et à celle d'Aigion en Achaïe, qui venaient d'être ruinées par des tremblements de terre, et de leur accorder pour trois ans une remise d'impôts.

Cf. F.R.D. Goodyear (éd.), *The Annals of Tacitus* (Cambridge, 1981) *ad loc.*; il se peut que la dédicace, élevée en l'honneur de Tibère à Aigion (*RhM* 21 [1866] 339 n° 266), ait un rapport avec cet événement bien que ceci ne soit pas explicitement mentionné.

LXXXV. THEOCRITUS bucol. *Syracusanus* (IIIe s. av. J.-C.)

551. Héliké

Theoc. I, 123-130 [125]

ἽΩ Πάν Πάν, εἴτ' ἔσσι κατ' ὄρεα μακρὰ Λυκαίω, εἴτε τύγ' ἀμφιπολεῖς μέγα Μαίναλον, ἔνθ' ἐπὶ νᾶσον	125
τάν Σικελάν, Ἑλίκας δὲ λίπε ῥίον αἰπύ τε σᾶμα τῆνο Λυκαονίδαο, τὸ καὶ μακάρεσσιν ἀγητόν· Λήγετε βουκολικᾶς, Μοῖσαι, ἴτε, λήγετ' αἰοιδᾶς. ἔνθ' ὠναξ, καὶ τάνδε φέρου πακτοῖο μελίπνου ἐκ κηρῶ σύριγγα καλάν περι χεῖλος ἑλικτάν·	130
ἧ γὰρ ἐγὼν ὑπ' ἔρωτος ἐς Ἄϊδος ἔλκομαι ἦδη. <i>O Pan, Pan, que tu sois sur le haut mont Lycée, que tu battes le grand Ménale, viens en Sicile, loin du sommet d'Hélice et du tertre escarpé du fils de Lycaon, que les dieux même admirent. Arrêtez, Muses, il est temps, arrêtez le chant bucolique. Viens, roi, prends ma syrinx que lie l'épaisse cire, à l'haleine de miel, épousant bien la lèvre; pour moi, l'amour déjà m'entraîne chez Hadès.</i>	125 130

Héliké est le nom sous lequel Callistô, l'amante de Zeus, figura après sa mort au nombre des constellations (la grande ourse). Le «sommet d'Héliké» doit être la hauteur qui passait, en Arcadie, pour être le tumulus de Callistô (cf. CUF *ad loc.* et *adn.* 3 avec renvoi à Paus. VIII.35, 8).

551a. Schol. Theoc. I, 125-126a-b

125/126a. Ἑλίκας δὲ λίπε ῥίον : τοῦ ὄρους τὸ ἀκρωτήριον παρὰ τὸ ἐπιρρεῖσθαι τοῖς τῶν ὑετῶν καὶ πηγῶν ὕδασιν.

b. Ἑλίκας δὲ λίπε ῥίον : Ἑλική ὄνομα πόλεως πρὸς τῷ Ῥίῳ τῷ Ἀχαϊκῷ.

Voir, en général, Fr. Dübner, *Scholia in Theocritum*. Auctiora reddidit et annotatione critica instruxit (Paris, 1869) *ad loc.* D'après Pausanias (VIII.35, 8) le terme ῥίον (cf. Hesych. s.v. ῥίον· ἄκρα, κορυφή, ὄρος, χαλεπόν, κρημνός) n'est pas convenable pour une colline boisée et couronnée par un temple d'Artémis; Gow (*op. cit.*, II, 26) pense qu'il faudrait accepter la correction du texte de Théocrite, proposée par Bassius : λίπ' ἠρίον; cf. aussi *IG* V.2, XVII.7

552. Héliké, cité achéenne

Theoc. XXV, 162-180 [165, 180]

«Ξεῖνε, πάλαι τινὰ πάγχυ σέθεν πέρι μῦθον ἀκούσας, εἰ σεῦ περ, σφετέρησιν ἐνὶ φρεσὶ βάλλομαι ἄρτι. Ἦλυθε γὰρ στείων τις ἀπ' Ἄργεος — ἦν νέος ἀκμήν — ἐνθάδ' Ἀχαιοὺς ἀνήρ Ἑλικῆς ἐξ ἀγχιάλιοι,	165
ὃς δὴ τοι μυθεῖτο καὶ ἐν πλεόνεσσιν Ἐπειῶν, οὐνεκεν Ἀργείων τις ἔθεν παρεόντος ὄλεσσε θηρίον, αἰνολέοντα, κακὸν τέρας ἀγροιώταις, κοίλην αὐτὴν ἔχοντα Διὸς Νεμέοιο παρ' ἄλσος· «οὐκ οἶδ' ἀτρεκέως ἦ Ἄργεος ἐξ ἱεροῖο αὐτόθεν ἢ Τίρυνθα νέμων πόλιν ἢ Μυκλήνην»,	170

ὡς κείνος ἀγόρευε· γένος δέ μιν εἶναι ἔφασκεν,
 εἰ ἔτεόν περ ἐγὼ μιμνήσκομαι, ἐκ Περσῆος.
 Ἔλπομαι οὐχ ἕτερον τόδε τλήμεναι Αἰγιαλήων
 ἢ σέ, δέρμα δὲ θηρὸς ἀριφραδέως ἀγορεύει 175
 χειρῶν καρτερόν ἔργον, ὃ τοι περὶ πλευρὰ καλύπτει.
 Εἶπ' ἄγε νῦν μοι πρῶτον, ἵνα γνῶω κατὰ θυμόν,
 ἦρως, εἴτ' ἐτύμως μαντεύομαι εἴτε καὶ οὐκί,
 εἰ σύγ' ἐκείνος ὄν ἡμῖν ἀκουόντεσσιν ἔειπεν
 οὐξ Ἑλίκηθεν Ἀχαιός, ἐγὼ δέ σε φράζομαι ὀρθῶς. 180

«Etranger, il y a déjà longtemps, j'ai entendu raconter sur toi, si c'était bien sur toi, quelque chose qui me vient présentement à l'esprit. Un homme était arrivé ici venant d'Argos,— il était encore jeune,— un Achéen de la ville 165. maritime d'Héliké; il racontait, et devant beaucoup d'Épéens, qu'un Argien avait en sa présence tué une bête sauvage, un redoutable lion, un monstre funeste aux campagnards, qui avait son repaire dans une caverne près du bois de 170. Zeus Néméen; «je ne sais», disait cet homme, «s'il était de la sainte Argos même, ou bien s'il habitait la ville de Tirynthe ou Mycènes»; mais, si mes souvenirs sont exacts, c'était, affirmait-il, un descendant de Persée. Je pense 175. qu'aucun autre que toi, parmi les Aigialéens, n'a accompli cet exploit; la peau de lion qui enveloppe tes flancs proclame de façon évidente l'oeuvre de tes mains valeureuses. Dis-moi donc d'abord, héros, pour que ma pensée 180. sache à quoi s'en tenir, si je devine juste ou non, si tu es bien celui dont parlait l'Achéen d'Héliké que nous écoutions, si je te reconnais sans erreur.

Phyleus, fils d'Augias, expose l'exploit d'Héraclès, tueur de lion, comme il lui a été rapporté par «un achéen de la cité maritime d'Héliké». Il a été, à juste titre remarqué (CUF, *ad loc.*, *adn.* 3), que le terme «Aigialéens» (v. 174), qui, au sens étroit, désignait les habitants d'Achaïe (A. S. Gow, *Theocritus. Commentary* II [Cambridge, 1950] 460-461) est employé ici abusivement pour désigner l'ensemble des Argiens ou les Péloponnésiens; v. 180 : οὐξ Ἑλίκηθεν Ἀχαιός : d'autres exemples homériques de ce pléonasma sont réunis par J. van Leuwen, *Enchiridion Dictionis Epicae* (Louvain, 1894) 184; Gow, *op. cit.*, 461.

LXXXVI. THEOGNOSTUS gramm. (IXe s. ap. J.-C.)

553. Noms des Achéens
 Théognost. *An.Ox.* II.98, 4

Ἄρῡψ · οἱ ἀπὸ δύσεως μέχρι Ἰσθμοῦ Ἀχαιοί.

LXXXVII. THEOPHRASTUS philos. Eresius (IVe/IIIe s. av. J.-C.)

554. Plantes de la région patréenne
 Theophr., *HP* IX.15, 8

ἐν Ἀχαΐα δὲ ἦ τε τραγάκανθα πολλή καὶ οὐδὲν χειρῶν ὡς οἴονται τῆς Κρητικῆς ἀλλὰ καὶ τῆ ὄψει καλλίων· καὶ δαῦκον περὶ τὴν Πατραϊκὴν διαφέρον· τοῦτο δὲ θερμαντικὸν φύσει, ῥίζαν δὲ ἔχει μέλαιναν.

N.C. Πατραϊκὴν : correction imposée (cf. Theophr. IX.20, 2=556); certains mss portent πατρικὴν.

Sur les emplois et les lieux de la récolte de cette substance, signalée par Théophraste et Pline ainsi que par les voyageurs de l'époque romaine, voir L. Robert, «L'adraganthe à l'agora de Milet», *in A travers l'Asie Mineure* (Paris 1980) 342-350.

555. Theophr., *HP* IX.18, 10-11 [11]

Ἐν Ἡρακλεία δὲ ὡς φασὶ τῆς Ἀρκαδίας οἶνός ἐστιν ὃς τοὺς μὲν ἄνδρας πινόμενος ἐξίστησι τὰς δὲ γυναῖκας ἀτέκνους ποιεῖ· πάλιν δ' ἐν Ἀχαΐα καὶ μάλιστα περὶ Κερυνίαν ἀμπέλου τι γένος ἐστὶν

ἀφ' ἧς ὁ οἶνος ἐξαμβλοῦν ποιεῖ τὰς ἐγκύμονας· κἄν κύνες φάγωσι τῶν βοτρῶν ἐξαμβλοῦσι καὶ αὐταί. κατὰ δὲ τὴν γεῦσιν οὐθ' ὁ βότρως οὐδεμίαν αἰσθῆσιν ἰδίαν ποιεῖ παρὰ τοὺς ἄλλους οὐθ' ὁ οἶνος. ἐν Τροϊζηνίᾳ δὲ ὁ οἶνος ἀγόνους ποιεῖ τοὺς πίνοντας.

556. Theophr., *HP IX*. 20, 2

Δαῦκον δὲ περὶ τὴν Πατραϊκὴν τῆς Ἀχαΐας διαφέρων, θερμαντικὸν φύσει· ῥίζαν δὲ ἔχει μέλαιναν.

Δαῦκος: sous ce vocable, les anciens désignaient l'ensemble des ombellifères mal discernables et généralement confondus par eux. Cf. S. André, *Lexique des termes de botanique en latin* (Paris, 1956) s.v. *daucus* (p. 116-117) où la référence à Théophraste (chez lequel on trouve d'autres parallèles; cf. les exemples réunis par l'éditeur et le commentaire du passage, *ad loc.* et *adn.* 6) n'est pas citée. Certains spécialistes voient dans l'espèce *daucus carota*, l'ancêtre sauvage de notre carotte cultivée. Sa racine était consommée cuite par les Grecs qui, plus tard, découvrirent dans ses feuilles un remède contre les tumeurs cancéreuses (Dioscoride 3, 52; cf. H. Baumann, *Greek Wild Flowers and Plant Love in Ancient Greece* (traduit de l'allemand, London, 1993) § 131, 250, 251 et surtout A.C. Andrews, «The Carrot as a Food in the Classical Era», *CPh* 44 (1949)182-196.

557. La destruction d'Héliké et de Boura en 373 av. J.-C.

Theophr., *Phys. Op.* 12, 121-122[122]

Πολλὰς δὲ καὶ ἄλλας λόγος τῆς θαλάττης ὑπερσχούσης ἠφρανίσθαι πόλεις καταποθείσας ἐπεὶ καὶ κατὰ Πελοπόννησόν φασι τρεῖς, εὐδαίμονας τὸ πάλαι γενομένας πολλῇ τοῦ πελάγους ἐπικλυσθῆναι φορᾶ.

Αἴγειραν Βοῦραν τε καὶ ὑψηλὴν Ἑλίκειαν
τείχεσιν, ἢ τάχ' ἔμελλε περὶ βρούα μύρια φύσειν

Le même texte est cité par Philo, *De aet. mund.* 140=367.

LXXXVIII. THUCYDIDES *historicus* (Ve s.av. J.-C.)

558. Pellène et les Achéens(?) aux côtés de Sparte

été de 431 av. J.-C.

Thuc. II.9, 2-3

Λακεδαιμονίων μὲν οἶδε ξύμμαχοι Πελοποννήσιοι μὲν οἱ ἐντὸς ἰσθμοῦ πάντες πλὴν Ἀργείων καὶ Ἀχαιῶν (τούτοις δὲ ἐς ἀμφοτέρους φιλία ἦν· Πελληνῆς δὲ Ἀχαιῶν μόνου ξυνεπολέμου τὸ πρῶτον, ἐπειτα δὲ ὕστερον καὶ ἅπαντες), ἔξω δὲ Πελοποννήσου Μεγαρῆς, Βοιωτοί, Λοκροί, Φωκῆς, Ἀμπρακιῶται, Λευκάδιοι, Ἀνακτόριοι. 3. Τούτων ναυτικὸν παρείχοντο Κορίνθιοι, Μεγαρῆς, Σικυώνιοι, Πελληνῆς, Ἡλείοι, Ἀμπρακιῶται, Λευκάδιοι, ἱππέας δὲ Βοιωτοί, Φωκῆς, Λοκροί· αἱ δ' ἄλλαι πόλεις πεζὸν παρείχον.

Les Lacédémoniens avaient pour alliés les peuples suivants. Comme peuples péloponnésiens, entendent ceux qui vont jusqu'à l'isthme : tout le monde, sauf les Argiens et les Achéens (ces derniers avaient des alliances des deux côtés; les gens de Pellène furent, au début, les seuls des Achéens à combattre de leur côté; puis, dans la suite, ce fut le cas de tous les autres). Comme peuples extérieurs au Péloponnèse : les Mégariens, les Béotiens, les Locriens, les Phocidiens, les Ambraciotes, les gens de Leucade et d'Anactorion. 3. Parmi eux, fournissaient des forces maritimes : les gens de Corinthe, de Mégare, de Sicyone, de Pellène, d'Elis, d'Ambracie et de Leucade; les Béotiens, les Phocidiens et les Locriens fournissaient de la cavalerie, les autres Etats des troupes à pied.

La sympathie achéenne pour Athènes s'était plus ou moins manifestée avant cette date (Thuc. I.3, 3; 115, 1; voir ci-dessus p. 26). Pellène agit individuellement et, comme dans d'autres occasions, en collaboration avec ses voisins, Sicyone et Corinthe (après 421 av. J.-C.), ne suit plus la politique fédérale pro-athénienne et rejoint la coalition spartiate (Thuc. V. 58, 4-60, 3); la petite phrase de Thucydide ὕστερον καὶ ἅπαντες suggérerait-elle que les Achéens suivirent Pellène dans ses préférences lacédémoniennes? parmi les cités qui fournissaient des forces maritimes, seule Pellène est mentionnée, les

autres cités achéennes ne le sont pas. Pour la période après 421 av. J.-C., voir Thuc. V. 82,1 et VII. 34, 1=568. Sur le passage voir, en général, Hude, *Scholias*, 116; Hornblower, *Commentary*, 248; Gomme, 10 (discussion sur l'expression οἱ ἐντὸς τοῦ Ἴσθμοῦ).

559. Bataille navale de Patras et Naupacte
Thuc., II.83, 3

été de 429 av. J.-C.

Οἱ δὲ Κορίνθιοι καὶ οἱ ξύμμαχοι ἔπλεον μὲν οὐχ ὡς ἐπὶ ναυμαχία, ἀλλὰ στρατιωτικώτερον παρεσκευασμένοι ἐς τὴν Ἀκαρνανίαν καὶ οὐκ ἂν οἰόμενοι πρὸς ἑπτὰ καὶ τεσσαράκοντα ναῦς τὰς σφετέρας τολμῆσαι τοὺς Ἀθηναίους εἴκοσι ταῖς ἑαυτῶν ναυμαχίαν ποιήσασθαι· ἐπειδὴ μέντοι ἀντιπαραπλέοντας τε ἐώρων αὐτούς, παρὰ γῆν σφῶν κομιζομένων, καὶ ἐκ Πατρῶν τῆς Ἀχαΐας πρὸς τὴν ἀντιπέραν Ἠπειρον διαβάλλοντες ἐπ' Ἀκαρνανίας κατεῖδον τοὺς Ἀθηναίους ἀπὸ τῆς Χαλκίδος καὶ τοῦ Εὐήνου ποταμοῦ προσπλέοντας σφίσι καὶ οὐκ ἔλαθον νυκτὸς ἀφορμισάμενοι, οὕτω δὴ ἀναγκάζονται ναυμαχεῖν κατὰ μέσον τὸν πορθμόν.

Or, les Corinthiens et leurs alliés, en faisant route vers l'Acarnanie, ne s'étaient pas préparés pour un combat naval, mais plutôt pour une campagne, et, avec leurs quarante-sept unités, ils n'imaginaient pas que les Athéniens, qui en avaient vingt, oseraient leur livrer bataille. Cependant, ils voyaient d'abord ces dernières longer la côte d'en face tant qu'eux-mêmes suivaient le rivage; ils aperçurent ensuite, au moment où ils traversaient, de Patrai en Achaïe vers le continent vis-à-vis, pour gagner l'Acarnanie, les forces athéniennes qui venaient au-devant d'eux depuis Chalcis et le fleuve Evénos, sans qu'ils aient pu, en levant l'ancre de nuit, échapper à leur attention; et, dans ces conditions, ils se trouvent contraints de livrer bataille au milieu du bras de mer.

Cf. Hude, *Scholias*, 153; Hornblower, *Commentary*, 364-365; Gomme, *ad loc.* avec un commentaire intéressant sur les mouvements des flottes dans le golfe et l'évolution de la bataille navale qui fut victorieuse pour Phormion; sur cette bataille, voir également Polyæn. VI, 23=425; cf. en général, A. Köster, «Studien zur Geschichte des antiken Seewesens», *Klio* 32 (1934) 81-89 (sur la tactique pendant la bataille).

560. Thuc., II. 84, 3-5

Ὡς δὲ τό τε πνεῦμα κατῆει καὶ αἱ νῆες ἐν ὀλίγῳ ἦδη οὔσαι ὑπ' ἀμφοτέρων, τοῦ τε ἀνέμου τῶν τε πλοίων, ἅμα προσκειμένων ἐταράσσοντο, καὶ ναῦς τε νηὶ προσέπιπτε καὶ κοντοῖς διεωθοῦντο, βοῆ τε χρώμενοι καὶ πρὸς ἀλλήλους ἀντιφυλακῆ τε καὶ λοιδορία οὐδὲν κατήκουον οὔτε τῶν παραγγελλομένων οὔτε τῶν κελευστῶν, καὶ τὰς κώπας ἀδύνατοι ὄντες ἐν κλύδωνι ἀναφῆρην ἀνθρωποῖ ἀπειροῖ τοῖς κυβερνήταις ἀπειθεστέρας τὰς ναῦς παρεῖχον, τότε δὴ κατὰ τὸν καιρὸν τοῦτον σημαίνει, καὶ οἱ Ἀθηναῖοι προσπεσόντες πρῶτον μὲν καταδύουσι τῶν στρατηγίδων νεῶν μίαν, ἔπειτα δὲ καὶ τὰς ἄλλας πάσας ἢ χωρήσειαν διέφθειρον, καὶ κατέστησαν ἐς ἀλκήν μὲν μηδένα τρέπεσθαι αὐτῶν ὑπὸ τῆς ταραχῆς, φεύγειν δὲ ἐς Πάτρας καὶ Δύμην τῆς Ἀχαΐας. 4. Οἱ δὲ Ἀθηναῖοι καταδιώξαντες καὶ ναῦς δώδεκα λαβόντες τοὺς τε ἀνδρας ἐξ αὐτῶν τοὺς πλείστους ἀνελόμενοι ἐς Μολύκρειον ἀπέπλεον, καὶ τροπαῖον στήσαντες ἐπὶ τῷ Ῥίῳ καὶ ναῦν ἀναθέντες τῷ Ποσειδῶνι ἀνεχώρησαν ἐς Ναύπακτον. 5. Παρέπλευσαν δὲ καὶ οἱ Πελοποννήσιοι εὐθύς ταῖς περιλοίτοις τῶν νεῶν ἐκ τῆς Δύμης καὶ Πατρῶν ἐς Κυλλήνην τὸ Ἠλείων ἐπίνειον· καὶ ἀπὸ Λευκάδος Κνήμιος καὶ ἐκεῖθεν νῆες, ἃς ἔδει ταύτας ξυμμεῖξαι, ἀφικνοῦνται μετὰ τὴν ἐν Στράτῳ μάχην ἐς τὴν Κυλλήνην.

Quand, cependant, vint le temps où le vent se mit à souffler, tandis que les navires, désormais enfermés sur un espace réduit, cédaient à la double action du vent et des embarcations légères, conjugués pour les mettre en désordre, qu'ils se heurtaient entre eux et se repoussaient à coups de gaffe, qu'à force de cris, d'avertissements et d'insultes réciproques, les gens n'entendaient rien ni des consignes transmises ni des directives des chefs de nage, et qu'inexpérimentés comme ils l'étaient, ils étaient incapables, par mer agitée, de tenir les rames hors de l'eau, empêchant ainsi les navires d'obéir aux pilotes — alors, saisissant ce moment précis, Phormion donna le signal. Les Athéniens tombent sur l'ennemi; ils coulent d'abord un des navires-amiraux puis se mettent à détruire les autres, de quelque côté qu'ils se tournent, les réduisant à cette condition de ne pouvoir pas une seule fois, vu le désordre, donner la mesure de leur valeur, avant de prendre la fuite vers Patrai et vers Dymè en Achaïe. 4. Les Athéniens, après les avoir poursuivis, leur avoir pris douze navires et avoir emmené la plupart des hommes à bord, regagnèrent Molycreion; ils dressèrent un trophée sur le Rhion et consacrèrent un navire à Poséidon,

puis ils se retirèrent à Naupacte. 5. Les Péloponnésiens, aussitôt alors, longèrent également la côte avec ce qui leur restait de navires, depuis Dymè et Patrai jusqu'à Cyllène, le centre maritime des Eléens. De Leucade, Cnémos et les navires de là-bas, qui devaient se joindre aux autres, arrivèrent eux aussi à Cyllène, après la bataille de Stratos.

L'expression ἐς Πάτρας καὶ Δύμην τῆς Ἀχαΐας, «vers Patras et Dymè», n'implique pas (J. de Romilly, *in CUF [NC]*, p. 103), deux directions différentes, l'une vers l'est et l'autre vers le sud-ouest, mais une seule vers l'ouest. Sur ce passage, cf. en général, Hude, *Scholìa*, 153; Hornblower, *Commentary*, 365.

561. Thuc., II.86, 1-6

Οἱ δ' ἐν τῇ Κυλλήνῃ Πελοποννήσιοι ἐν τούτῳ, ἐν ᾧ οἱ Ἀθηναῖοι περὶ Κρήτην κατείχοντο, παρεσκευασμένοι ὡς ἐπὶ ναυμαχίαν παρέπλευσαν ἐς Πάνορμον τὸν Ἀχαϊκόν, οὐπερ αὐτοῖς ὁ κατὰ γῆν στρατὸς τῶν Πελοποννησίων προσεβιβασθήκει. 2. Παρέπλευσε δὲ καὶ ὁ Φορμίων ἐπὶ τὸ Ῥίον τὸ Μολυκρικόν καὶ ὠρμίσατο ἔξω αὐτοῦ ναυσὶν εἴκοσι, αἴσπερ καὶ ἐναυμάχησεν. 3. Ἦν δὲ τοῦτο μὲν τὸ Ῥίον φίλιον τοῖς Ἀθηναίοις, τὸ δ' ἕτερον Ῥίον ἐστὶν ἀντιπέρας τὸ ἐν τῇ Πελοποννήσῳ· διέχετον δὲ ἀπ' ἀλλήλων σταδίους μάλιστα ἑπτὰ τῆς θαλάσσης, τοῦ δὲ Κρισαίου κόλπου στόμα τοῦτό ἐστιν. 4. Ἐπὶ οὖν τῷ Ῥίῳ τῷ Ἀχαϊκῷ οἱ Πελοποννήσιοι ἀπέχοντι οὐ πολὺ τοῦ Πανόρμου, ἐν ᾧ αὐτοῖς ὁ πεζὸς ἦν, ὠρμίσαντο καὶ αὐτοὶ ναυσὶν ἑπτὰ καὶ ἑβδομήκοντα, ἐπειδὴ καὶ τοὺς Ἀθηναίους εἶδον. 5. Καὶ ἐπὶ μὲν ἕξ ἢ ἑπτὰ ἡμέρας ἀνθρώρουν ἀλλήλοις μελετῶντές τε καὶ παρασκευαζόμενοι τὴν ναυμαχίαν, γνώμην ἔχοντες οἱ μὲν μὴ ἐκπλεῖν ἔξω τῶν Ῥίων ἐς τὴν εὐρυχωρίαν, φοβούμενοι τὸ πρότερον πάθος, οἱ δὲ μὴ ἐσπλεῖν ἐς τὰ στενά, νομίζοντες πρὸς ἐκείνων εἶναι τὴν ἐν ὀλίγῳ ναυμαχίαν. 6. Ἐπειτα ὁ Κνήμος καὶ ὁ Βρασίδης καὶ οἱ ἄλλοι τῶν Πελοποννησίων στρατηγοί, βουλόμενοι ἐν τάχει τὴν ναυμαχίαν ποιῆσαι πρὶν τι καὶ ἀπὸ τῶν Ἀθηναίων ἐπιβιοθῆσαι, ξυνεκάλεσαν τοὺς στρατιώτας πρῶτον, καὶ ὁρῶντες αὐτῶν τοὺς πολλοὺς διὰ τὴν προτέραν ἦσαν φοβουμένους καὶ οὐ προθύμους ὄντας παρεκελεύσαντο καὶ ἔλεξαν τοιάδε.

Pendant la période où les Athéniens étaient ainsi retenus en Crète, les Péloponnésiens réunis à Cyllène, s'étant préparés en vue d'un combat naval, longèrent la côte en direction de Panormos en Achaïe, où l'armée de terre péloponnésienne s'était portée pour les soutenir. 2. Phormion fit de même, gagnant le Rhion de Molycreion, et mouilla au large de ce promontoire avec vingt navires — ceux-là mêmes qui avaient livré le combat naval. 3. Ce Rhion était un territoire ami d'Athènes; l'autre, celui du Péloponnèse, est situé vis-à-vis; le bras de mer les séparant mesure (autant qu'on puisse dire) sept stades et constitue la sortie du golfe de Crisa. 4. C'est contre ce Rhion d'Achaïe, qui n'est pas loin de Panormos, où se trouvait leur armée de terre, que les Péloponnésiens vinrent mouiller à leur tour, avec soixante-dix-sept navires, lorsqu'ils eurent vu le mouillage des Athéniens. 5. Pendant six ou sept jours, ils restèrent ainsi mouillés les uns en face des autres, à s'entraîner et à préparer le combat, avec des intentions opposées; les uns ne voulaient pas sortir dans l'espace libre au delà des deux Rhion, par crainte de leur mésaventure antérieure; les autres ne voulaient pas s'engager dans la partie étroite, pensant qu'un combat en espace réduit avantagerait leurs adversaires. 6. Puis, Cnémos, Brasidas et les autres chefs péloponnésiens, voulant déclencher le combat rapidement, avant l'arrivée de renforts athéniens, convoquèrent d'abord leurs hommes; et, comme ils les voyaient, pour la plupart, effrayés de leur défaite récente et manquant de coeur, ils les encouragèrent et leur dirent, en substance, ceci.

Panormos se trouvait 5 stades à l'est de Rhion, en face de Naupacte (Paus.VII. 22, 10=288. 2; Pol. V.102, 9=460; cf. E. Meyer, *RE* XVIII.3 [1949] col. 658, s.v. Panormos [8] avec toute la littérature). A Panormos stationnait l'armée de terre des Péloponnésiens, alors que leur flotte vint mouiller à Rhion d'Achaïe situé en face de Rhion Μολυκρικόν. Thucydide (II. 86, 3; cf. également Agathem. 24=17) évalue à sept stades la distance entre les deux caps alors que les chiffres avancés par d'autres sources ne sont pas les mêmes (sur ce sujet voir le commentaire *ad Str.* VIII. 2, 3=*517). Sur le passage, cf. en général, Hude, *Scholìa*, 154; Hornblower, *Commentary*, 366-367.

562. Thuc., II. 92, 1-5

Τοὺς δ' Ἀθηναίους ἰδόντας ταῦτα γιγνόμενα θάρσος τε ἔλαβε καὶ ἀπὸ ἐνὸς κελεύματος ἐμβοήσαντες ἐπ' αὐτοὺς ὤρμησαν. Οἱ δὲ διὰ τὰ ὑπάρχοντα ἀμαρτήματα καὶ τὴν παροῦσαν ἀταξίαν

ὀλίγον μὲν χρόνον ὑπέμειναν, ἔπειτα δὲ ἐτράποντο ἐς τὸν Πάνορμον, ὅθεν περ ἀνηγάγοντο. 2 Ἐπιδιώκοντες δὲ οἱ Ἀθηναῖοι τὰς τε ἐγγύς οὐσας μάλιστα ναῦς ἔλαβον ἕξ καὶ τὰς ἑαυτῶν ἀφείλοντο ἃς ἐκείνοι πρὸς τῇ γῆ διαφθείραντες τὸ πρῶτον ἀνεδήσαντο· ἄνδρας τε τοὺς μὲν ἀπέκτειναν, τινὰς δὲ καὶ ἐξώγησαν. 3. Ἐπὶ δὲ τῆς Λευκαδίας νεῶς, ἣ περὶ τὴν ὀλκάδα κατέδου, Τιμοκράτης ὁ Λακεδαιμόνιος πλέων, ὡς ἡ ναῦς διεφθείρετο, ἔσφαξεν ἑαυτόν, καὶ ἐξέπεσεν ἐς τὸν Ναυπακτίων λιμένα. 4. Ἀναχωρήσαντες δὲ οἱ Ἀθηναῖοι τροπαῖον ἔστησαν ὅθεν ἀναγαγόμενοι ἐκράτησαν, καὶ τοὺς νεκροὺς καὶ τὰ ναυάγια ὅσα πρὸς τῇ ἑαυτῶν ἦν ἀνείλοντο, καὶ τοῖς ἐναντίοις τὰ ἐκείνων ὑπόσπονδα ἀπέδωσαν. 5 Ἔστησαν δὲ καὶ οἱ Πελοποννήσιοι τροπαῖον ὡς νενικηκότες τῆς τροπῆς, ἃς πρὸς τῇ γῆ διεφθείραν ναῦς· καὶ ἦν περ ἔλαβον ναῦν, ἀνέθεσαν ἐπὶ τὸ Ῥίον τὸ Ἀχαϊκὸν παρὰ τὸ τροπαῖον. Μετὰ δὲ ταῦτα φοβούμενοι τὴν ἀπὸ τῶν Ἀθηναίων βοήθειαν ὑπὸ νύκτα ἐσέπλευσαν ἐς τὸν κόλπον τὸν Κρισαῖον καὶ Κόρινθον ἅπαντες πλὴν Λευκαδίων.

Quand les Athéniens virent ce qui se passait, la confiance les prit et, au premier signal, ils s'élançèrent contre l'ennemi à grands cris. Celui-ci, du fait des erreurs qu'il avait à son compte et du désordre qui régnait, ne tint que peu de temps; après quoi, les navires mirent le cap sur Panormos, d'où ils étaient partis. 2. Se lançant à leur poursuite, les Athéniens s'emparèrent des six navires les plus rapprochés et récupérèrent les leurs — ceux que l'ennemi avait, au début, mis hors d'état près du rivage et pris en remorque. Parmi les hommes, ils tuèrent les uns et en firent un certain nombre prisonniers. 3. A bord du navire de Leucade, coulé près du chaland, se trouvait le Lacédémonien Timocrate; lors de la perte du navire, il s'ouvrit la gorge et tomba dans la rade de Naupacte. 4. Après s'être retirés, les Athéniens dressèrent un trophée à l'endroit d'où ils étaient partis pour remporter la victoire; ils recueillirent les morts, ainsi que toutes les épaves abandonnées de leur côté, et ils laissèrent l'ennemi reprendre sa part sous convention. 5. Un trophée fut également dressé par les Péloponnésiens, pour la façon victorieuse dont ils avaient fait fuir les navires qu'ils avaient mis hors d'état près du rivage; et le navire unique dont ils s'étaient emparés fut placé en offrande au Rhion d'Achaïe, à côté de leur trophée. 6. Après cela, craignant l'arrivée des renforts athéniens, ils entrèrent de nuit dans le golfe de Crise et à Corinthe, tous sauf les gens de Leucade.

Cf. Gomme, *ad loc.*; Hude, *Scholia*, 157; Hornblower, *Commentary*, 369-370.

563. Skionè, colonie de Pellène

Thuc., IV.120,1

Φασι δὲ οἱ Σκιωναῖοι Πελληνῆς μὲν εἶναι ἐκ Πελοποννήσου, πλέοντας δ' ἀπὸ Τροίας σφῶν τοὺς πρῶτους κατενεχθῆναι ἐς τὸ χωρίον τοῦτο τῶι χειμῶνι ὧι ἐχρήσαντο Ἀχαιοί, καὶ αὐτοῦ οἰκῆσαι.

Les gens de Skionè prétendent qu'ils viennent de Pellène dans le Péloponnèse et qu'au retour de Troie les premiers des leurs furent jetés dans cette région par la tempête qu'eurent à subir les Achéens et s'installèrent sur place.

Cf. en général, Hude, *Scholia*, 281; Gomme (*ad loc.*) commente l'expression φασι δὲ οἱ Σκιωναῖοι κλπ. et s'étonne que Thucydide puisse écrire cette phrase après 421 av. J.-C., puisque la cité était complètement détruite; il présume, soit que l'historien était passé avant 421 av. J.-C., soit que cette tradition a survécu après la destruction de la ville; de ce point de vue la traduction de l'édition Loeb «The Skionean tradition was that» est correcte. Pour Pellène, voir aussi Thuc. II. 9, 2=558.

Un tétradrachme de Skioné, daté de 500-480 av. J.-C., porte sur l'avvers la tête du héros homérique, Prôtésilaos (voir Röscher, *Lex. Myth.* III, 3163 sqq.; *RE* XXIII.1 [1957] col. 932-940, s.v. Skione), et sur le revers la poupe d'un navire (cf. C.K. Jenkins, *Monnaies grecques* [Fribourg, 1972] 60 n° et fig. 93-93). La forme dialectale de l'inscription ΠΡΟΤΕΣΙΛΑΣ est dorienne (la forme ionienne est ΠΡΩΤΕΣΙΛΕΩΣ, voir Herod. IX. 116) mais l'alphabet (*sigma* à quatre branches) est ionien des Cyclades ou de l'est alors qu'on attendrait d'une colonie achéenne un *san* (M); cf. A. Panayotou, *Proceedings of the First International Conference on Greek Linguistics*, University of Reading, 1993 (sous presse).

564. Construction des longs murs à Patras par Alcibiade

419/8 av. J.-C.

Thuc.V. 52, 2

Καὶ τοῦ αὐτοῦ θέρους Ἀλκιβιάδης ὁ Κλεινίου στρατηγὸς ὦν Ἀθηναίων, Ἀργείων καὶ τῶν ξυμμαχῶν ξυμπρασσόντων, ἐλθὼν ἐς Πελοπόννησον μετ' ὀλίγων Ἀθηναίων ὀπλιτῶν καὶ τοξοτῶν

καὶ τῶν αὐτόθεν ξυμμάχων παραλαβὼν τά τε ἄλλα ξυγκαθίστη περὶ τὴν ξυμμαχίαν διαπορευόμενος Πελοπόννησον τῇ στρατιᾷ καὶ Πατρέας τε τεῖχη καθεῖναι ἔπεισεν ἐς θάλασσαν καὶ αὐτὸς ἕτερον διεννοεῖτο τείχισαι ἐπὶ τῷ Ῥίῳ τῷ Ἀχαΐκῳ.

Le même été, également, Alcibiade, fils de Clinias, qui était stratège à Athènes, agissant en liaison avec les Argiens et leurs alliés, passa dans le Péloponnèse avec quelques hoplites et archers athéniens auxquels il joignit des troupes fournies sur place par les alliés, et prit diverses mesures d'organisation pour l'alliance, en parcourant le Péloponnèse avec son armée; entre autres, il décida les gens de Patrai à construire des murs menant à la mer, et lui-même méditait de dresser d'autres fortifications sur le Rhion d'Achaïe; mais les Corinthiens, les Sicyoniens et tous ceux à qui de tels travaux de fortification portaient préjudice vinrent l'en empêcher.

Cf. en général Hude, *Scholια*, 309. La phrase διαπορευόμενος Πελοπόννησον τῇ στρατιᾷ n'est pas claire et la reconstitution de l'itinéraire suivi par Alcibiade jusqu'à Patras n'est pas possible; les buts et l'utilité de cette campagne d'Alcibiade ont été analysés par Gomme, *ad loc.* Les Achéens étaient, à cette époque, normalement des alliés de Sparte (Thuc. II.9, 2=[558]; cf. pourtant Thuc. V.82. 1 et Paus. VII. 6, 4=230; sur ce point et sur l'expédition en général, voir J.K. Anderson, *ABSA* 49 [1954] 84).

La politique athénienne de construction de longs murs (pour la confusion de Plutarque [*Alc.* 15, 6], concernant les événements de cette année, cf. Meyer, «Patrai», col. 2197 et ci-dessus *Plut. Alc.* 15, 6=406) liant certaines cités à leurs ports est bien connue (Thuc. I. 103, 4 : Megara; 107, 1 : Athènes et Pirée et ci-dessous 82, 5 : Argos). A cette période la cité de Patras, assez éloignée de la mer, s'étendait sur la colline au sud et au sud-ouest de la forteresse franque (Leake, *Travels* II, 132; Meyer, «Patrai», col. 2197). Le tracé de ces longs murs est inconnu; quelques vestiges, toutefois, ont été identifiés (Dodwell, *Tour*, 119; Puillon-Boblay, *Recherches*, 22; I. Papapostolou *ArchAnAth* IV.3 (1971) 306 sq.; *id.*, *ArchDelt* 27 (1972) 287 sq.; *id.* *Mél. Triantaphyllou* I, 466; cf. Triantaphyllou, *Lexicon*, 382, s.v. *Τείχη*).

Alcibiade avait l'intention d'utiliser Rhion comme station athénienne sur la côte sud, à l'endroit où le canal est le plus étroit; avec Naupacte, située sur la côte opposée, Athènes pouvait effectivement contrôler l'entrée du golfe de Corinthe, couper Corinthe de l'Occident et en même temps empêcher Sparte de «faire la loi dans le Péloponnèse», selon l'expression utilisée par J. Hatzfeld (*Alcibiade* [P.U.F. 1940; réimpr. 1951] 97-99; cf. E. Delebecque, *Thucydide et Alcibiade* [Aix-en-Provence, 1965] 201-202; sur l'expédition de Sicile, voir en général Will, *Monde grec* I, 346 n. 2 [avec bibliographie]; pour la politique athénienne envers l'Occident, voir Hermann Wentker, *Sizilien und Athen* [Heidelberg, 1956] *passim*). La réussite de cette politique pouvait porter un coup indirect terrible contre Sparte (voir sur ce point Thuc. II. 86, 3=561 et Gomme, *ad loc.* : commentaire; cf. Hans Neumann, «Die Politik Athens nach den Nikiasfrieden und die Datierung des Ostrakismos des Hyperbolos», *Klio* 29 [1936] 36-49 et particulièrement, p. 39).

565. Expédition lacédémonienne contre Argos : Pellène et la coalition spartiate été 418 av. J.-C.
Thuc., V.58, 3-4

Καὶ οἱ Ἀργεῖοι αἰσθόμενοι ἅμα ἔφ' ἐχώρουν, πρῶτον μὲν ἐς Ἄργος, ἔπειτα δὲ ἢ προσεδέχοντο τοὺς Λακεδαιμονίους μετὰ τῶν ξυμμάχων καταβήσεσθαι, τὴν κατὰ Νεμέαν ὁδόν. 4. Ἄγρις δὲ ταύτην μὲν ἦν προσεδέχοντο οὐκ ἐτόραπετο, παραγγείλας δὲ τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ Ἀρκάσι καὶ Ἐπιδαυριοῖς ἄλλην ἐχώρησε χαλεπὴν καὶ κατέβη ἐς τὸ Ἀργείων πεδῖον· καὶ Κορίνθιοι καὶ Πελληνῆς καὶ Φλειάσιοι ὄρθιον ἕτερον ἐπορεύοντο· τοῖς δὲ Βοιωτοῖς καὶ Μεγαρεῦσι καὶ Σικωνίοις εἰρητὴ τὴν ἐπὶ Νεμέας ὁδὸν καταβαίνειν, ἢ οἱ Ἀργεῖοι ἐκάθηντο, ὅπως, εἰ οἱ Ἀργεῖοι ἐπὶ σφᾶς ἰόντες ἐς τὸ πεδῖον βοηθοῖεν, ἐφεπόμενοι τοῖς ἵπποις χρῶντο.

Les Argiens, à l'aube, s'en avisent et se mettent en route, d'abord en direction d'Argos, ensuite du côté où ils prévoyaient que les Lacédémoniens et leurs alliés descendraient des hauteurs, sur la route de Némée. 4. Mais Agis n'avait pas pris la route qu'ils prévoyaient; après avoir transmis les consignes, il avait emprunté avec les Lacédémoniens, les Arcadiens et les Épidauriens un autre chemin, accidenté, par lequel il était descendu dans la plaine d'Argos. Les Corinthiens, les gens de Pellène et de Phlionte en suivaient un également raide. Quant aux Béotiens, aux Mégariens et aux Sicyoniens, ils avaient reçu l'ordre de descendre par la route de Némée, où étaient postés les Argiens; de la sorte, si les forces argiennes marchaient contre ses troupes à lui et venaient à la rescousse dans la plaine, ils pourraient mena-

cer leurs arrières avec la cavalerie.

Cf. Gomme III, 81 (commentaire de l'expression τὴν ἐπὶ Νεμέας ὁδόν); Hude, *Scholia*, 310.

566. Thuc., V. 59, 3

Ἐκ μὲν γὰρ τοῦ πεδίου οἱ Λακεδαιμόνιοι εἴργον τῆς πόλεως καὶ οἱ μετ' αὐτῶν, καθύπερθεν δὲ Κορίνθιοι καὶ Φλειάσιοι καὶ Πελληνῆς, τὸ δὲ πρὸς Νεμέας Βοιωτοὶ καὶ Σικυώνιοι καὶ Μεγαρῆς. ἵπποι δὲ αὐτοῖς οὐ παρήσαν· οὐ γὰρ πω οἱ Ἀθηναῖοι μόνον τῶν ξυμμάχων ἦγον.

Du côté de la plaine, les Lacédémoniens et ceux qui étaient avec eux les coupaient de la ville; vers les hauteurs, c'étaient les gens de Corinthe, Phlionte et Pellène; du côté de Némée, les Béotiens, Sicyoniens et Mégariens. D'autre part, ils n'avaient pas de cavalerie; car les Athéniens se trouvaient les seuls d'entre les alliés à n'être pas encore là.

567. Thuc. V.60, 3

Στρατόπεδον γὰρ δὴ τοῦτο κάλλιστον Ἑλληνικὸν ὧν μέχρι τοῦδε ξυνηλθεν· ὥφθη δὲ μάλιστα ἔως ἔτι ἦν ἀθρόον ἐν Νεμέα, ἐν ᾧ Λακεδαίμονιοι τε πανστρατιᾷ ἦσαν καὶ Ἀρκάδες καὶ Βοιωτοὶ καὶ Κορίνθιοι καὶ Σικυώνιοι καὶ Πελληνῆς καὶ Φλειάσιοι καὶ Μεγαρῆς, καὶ οὗτοι πάντες λογάδες ἀφ' ἐκάστων, ἀξιόμαχοι δοκοῦντες εἶναι οὐ τῇ Ἀργείων μόνον συμμαχία, ἀλλὰ καὶ ἄλλη ἔτι προσγενομένη.

De fait, ce fut là le plus beau groupement de forces grecques jusqu'à ce jour : on ne le vit jamais aussi bien que lorsqu'elles étaient toutes ensemble à Némée; il y avait là les Lacédémoniens en masse, avec les Arcadiens, les Béotiens, les Corinthiens, les Sicyoniens, les gens de Pellène, de Phlionte et de Mégare, tous représentés par des hommes d'élite de chaque pays, et paraissant de taille à combattre non seulement l'alliance argienne, mais encore une autre en plus.

Cf. Gomme *ad loc.*; Hude, *Scholia*, 311. Pour cette expédition, voir Thuc. V, chap. 57 et sqq.

568. Bataille navale de Naupacte : ancrage de la flotte péloponnésienne à Erinéos

Thuc., VII.34, 1-2

mi-juillet 413/2 av. J.-C.

Οἱ δὲ Πελοποννήσιοι περὶ τὸν αὐτὸν χρόνον τοῦτον οἱ ἐν ταῖς πέντε καὶ εἴκοσι ναυσίν, αἵπερ τῶν ὀλκάδων ἕνεκα τῆς ἐς Σικελίαν κομιδῆς ἀνθρώμων πρὸς τὰς ἐν Ναυπάκτῳ ναῦς, ὥστε ὀλίγω ἐλάσσους εἶναι αὐτοῖς τῶν Ἀττικῶν νεῶν, παρασκευασάμενοι ὡς ἐπὶ ναυμαχία καὶ προσπληρώσαντες ἔτι ναῦς, ὁρμίζονται κατὰ Ἐρινεὸν τῆς Ἀχαΐας ἐν τῇ Ῥυπικῇ. 2. Καὶ αὐτοῖς τοῦ χωρίου μνηοειδοῦς ὄντος ἐφ' ᾧ ὥρμουν, ὁ μὲν πεζὸς ἐκατέρωθεν προσβεβηθηκῶς τῶν τε Κορινθίων καὶ τῶν αὐτόθεν ξυμμάχων ἐπὶ ταῖς προανεχούσαις ἄκραις παρετέτακτο, αἱ δὲ νῆες τὸ μεταξὺ εἶχον ἐμφράξασαι· ἦρχε δὲ τοῦ ναυτικοῦ Πολυάνθης Κορίνθιος.

Vers la même époque, les Péloponnésiens des vingt-cinq vaisseaux, qui tenaient le mouillage devant l'escadre de Naupacte pour assurer le passage des chalands en Sicile, prenaient leurs dispositions en vue d'une bataille sur mer. Après avoir encore équipé de nouvelles unités, de façon que leur effectif ne fût que de peu inférieur à celui des Athéniens, ils viennent jeter l'ancre sous Erinéos d'Achaïe, au pays de Rhypes. 2. La côte près de laquelle ils mouillaient dessine un croissant. L'infanterie, s'étant avancée à leur aide des deux côtés, avec des Corinthiens aussi bien que des alliés de la région, avait pris position sur les pointes qui prolongent en mer le rivage; les vaisseaux occupaient l'intervalle et le barraient : Polyanthe, un Corinthien, commandait la flotte.

Cf. en général Hude, *Scholia*, 385. La description de la côte entre Patras et Aigion par Pausanias (VII.22, 10=288-292) est correcte, à savoir Patras — cap Rhion (Thuc. II. 86, 3 sq.=561) — Panormos (*loc. cit.* 86. 1, 4=561) — Athénas Teichos — Erinéos — Aigion. Erinéos (voir *supra*, n° 289) doit être identifié avec la baie de Lambiri (26 km à l'est de Patras), à l'ouest du débouché du fleuve *Salménico* (actuel *Phoinix*). Erinéos qui est à distinguer d'Erinéos de Doride, mentionné dans Thucydide (I. 107, 2; le nom est aussi celui d'un fleuve de Sicile, cité dans VII. 80, 6 et 82, 3; sur l'étymologie du mot, voir Eust. *Schol. ad II VI*, v. 433; cf. Gomme II, 355-356; K.J. Dover, *Thucydides*, Book VII [Oxford, 1965] 27-28) faisait partie du territoire de Rhypes, placé par Strabon (VIII 7, 5=531. 7; cf. Paus. VII.23, 4=293) entre Patras et Aigion (F. Böhle, *RE IIA 2* [1923] col. 1288 sqq et A. Philippson, *Die griechi-*

schen Landschaften. Der Peloponnes III.1 [Frankfurt am Mein, 1959] 189). A l'intérieur du golfe, la ligne du rivage a la forme d'un croissant (τοῦ χωρίου μνηοειδοῦς ὄντος) et est invisible de Naupacte. Le choix de cette station par la flotte corinthienne est expliqué par Gomme, *ad loc.* : commentaire de ἐμφάξασαι. Thuc. VII. 34. 2 : τῶν τε Κορινθίων καὶ τῶν αὐτόθεν ξυμμάχων, il s'agit des Achéens qui tout d'abord neutres (II .9, 2=558), s'étaient joints à Sparte, en 417 av. J.-C. (V. 82, 1).

569. Thuc. VII.34, 8

Ἀποπλευσάντων δὲ τῶν Πελοποννησίων καὶ τοῦ πεζοῦ διαλυθέντος οἱ Ἀθηναῖοι ἔστησαν τροπαῖον καὶ αὐτοὶ ἐν τῇ Ἀχαιῖα ὡς νικήσαντες, ἀπέχον τοῦ Ἐρινεοῦ, ἐν ᾧ οἱ Κορίνθιοι ὄρμιον, ὡς εἴκοσι σταδίου. Καὶ ἡ μὲν ναυμαχία οὕτως ἐτελεύτα.

En revanche, quand la flotte des Péloponnésiens se fut retirée et que leur infanterie se fut dispersée, les Athéniens, se regardant comme vainqueurs, dressèrent à leur tour un trophée en terre d'Achaïe, à une distance de vingt stades environ d'Erinéos, où les Corinthiens avaient tenu leur mouillage. Telle fut l'issue de la bataille sur mer.

Après la bataille navale (voir la description Thuc. VII. 34, 3-7; cf. N.Δ. Πίερος, «Οἱ ἀντίπρωροι ἐμβολισμοὶ κατὰ τὴν ναυμαχίαν τοῦ Ἐρινεοῦ [413 π. Χ.]», *Πελοποννησιακά* 8B [1981/2] *Parart.*, 348-362) les Corinthiens (34, 8=569) et les Athéniens élevèrent un trophée, 20 stades à l'ouest d'Erinéos; cf. en général Hude, *Scholía*, 385.

570. Événements de l'été 413 av. J.-C.
Thuc., VIII.3, 2

Λακεδαιμόνιοι δὲ τὴν πρόσταξιν ταῖς πόλεσιν ἑκατὸν νεῶν τῆς ναυπηγίας ἐποιοῦντο, καὶ ἑαυτοῖς μὲν καὶ Βοιωτοῖς πέντε καὶ εἴκοσιν ἑκατέροις ἔταξαν, Φωκεῦσι δὲ καὶ Λοκροῖς πέντε καὶ δέκα, καὶ Κορίνθιοις πέντε καὶ δέκα, Ἀρκάσι δὲ καὶ Πελληνεῦσι καὶ Σικυωνίοις δέκα, Μεγαρεῦσι δὲ καὶ Τροιζηνίοις καὶ Ἐπιδαυρίοις καὶ Ἐρμιονεῦσι δέκα· τά τε ἄλλα παρασκευάζοντο ὡς εὐθὺς πρὸς τὸ ἔαρ ἐξόμενοι τοῦ πολέμου.

Cependant, ceux-ci ordonnaient la construction de cent navires par la ligue; ils en assignèrent vingt-cinq à eux-mêmes et autant aux Béotiens, quinze aux Phocidiens et Locriens, quinze aux Corinthiens, dix aux gens d'Arcadie, Pellène et Sicyone, dix à ceux de Mégare, Trézène, Epidaure et Hermione; et à tous égards ils se préparaient pour entrer en action dès l'approche du printemps.

Ces événements se placent après l'annonce à Athènes du désastre de Sicile (VIII.1,1-4) et les préparations pour la reprise des hostilités. Pellène contribua à la construction d'une flotte de 100 vaisseaux, placés sous les ordres d'Agis. Cf. J. de Romilly, *ad loc et adn.* et Gomme, *ad loc.*

571. Bataille navale d'Abydos : les Pellénéens perdent un navire 411av. J.-C.
Thuc., VIII.106, 3

Ναῦς μέντοι τῶν ἐναντίων λαμβάνουσι Χίας μὲν ὀκτώ, Κορινθίας δὲ πέντε, Ἀμπρακιώτιδας δὲ δύο καὶ Βοιωτίας δύο, Λευκαδίων δὲ καὶ Λακεδαιμονίων καὶ Συρακοσίων καὶ Πελληνέων μίαν ἑκάστων· αὐτοὶ δὲ πέντε καὶ δέκα ναῦς ἀπολλύασιν.

Ils prirent malgré tout à l'adversaire huit navires de Chios, cinq de Corinthe, deux d'Ambracie et deux de Béotie, et une unité respectivement de Leucade, de Lacédémone, de Syracuse et de Pellène; ils en perdirent eux-mêmes quinze.

Cf. Gomme, *ad loc.* (III, 303-304) commente la liste et la compare avec celle de Diodore (XIII. 40, 5) qui omit les deux navires béotiens et un spartiate.

LXXXIX. TZETZES *Johannes gramm. (XIIe s. ap. J.-C.)*

572. Légende de Patras
Tz. *Chil.* IV, Hist. 135, 316-323[313]

ΠΕΡΙ ΔΡΑΚΟΝΤΩΝ ΦΙΛΟΥΝΤΩΝ ΚΑΙ ΤΙΝΝΥΝΤΩΝ ΑΜΟΙΒΑΣ ρλε´

Ἔχει τὸ ἐπιστόλιον δράκοντος ἱστορίαν,
 οὕτως αὐταῖς ταῖς λέξεσιν ἐκείσε γεγραμμένην.
 Παῖς τις ἐν Πάτραις δράκοντα μικρὸν ἐωνημένος
 ἀνέθρεψεν ὃς μέγιστος γενόμενος ἀπέδρα.
 Κατασχεθέντος δὲ ποτε λησταῖς τοῦ νεανίσκου, 320
 βοήσαντος ἐξέθορε κατὰ ληστῶν ὁ δράκων,
 οὔσπερ καὶ τρέπει πρὸς φυγὴν σφῆζει τὸν νεανίσκον.
 Ἄρκαδικῶ τε μείρακι ταῦτο τοῦτο συνέβη.

La même légende in Ael. NA XIII. 46, 3=4.

573. Archias de Boura

IVe s. av. J.-C.

Tz., *Chil.* VI. Hist. 37, 170-180 [179]

Πολλοῖς ταλάντοις χρῆται δὲ φίλῳ τῷ Δημοσθένει.
 Γράψαντος Ἀλέξανδρου δὲ πρὸς Ἀθηναίους ταῦτα,
 αἰτοῦντος καὶ τὸν Ἄρπαλον στείλαι καὶ Δημοσθένην,
 ἔφυγεν εἰς Καλαύρειαν εὐθύς ὁ Δημοσθένης,
 νῆσον κειμένην ἔγγιστα τῆς χώρας Τροιζηνίων.
 Ἐν ἱερῷ δ' ἐκάθητο δραπέτης Ποσειδῶνος. 175
 Ὡς τέθηκε δ' Ἀλέξανδρος, ἤρξαν δὲ Μακεδόνων
 Ἀντίπατρος καὶ Κάσσανδρος, οὔπω δὲ Δημοσθένης,
 οὐδὲ οἱ ἄλλοι ῥήτορες δεδώκασι τὴν δίκην,
 Ἀρχίας ὁ Βουραῖος μὲν ἐκ πάσης τῆς Ἑλλάδος
 σταλεῖς ἀνείλε ῥήτορας εἰς ἀριθμὸν ἀπείρους.

Pour le même événement, voir Plut. *Demosth.* 28 sq.; *Phoc.*, 26; cf. Treves, *Demosthene e la libertà dei Greci*, p. 191; A. Schaefer, *Demosthenes und seine Zeit* III (Leipzig, 1887) 387 sqq.

574. Oracle pour les gens d'Aigion

Tz. *Chil.* IX Hist., 275, 482-489[488]

«Γαίης μὲν πάσης τὸ πελασγικὸν Ἄργος ἄμεινον,
 «ἵπποι Θετταλικάι, Λακεδαιμόνιαι δὲ γυναῖκες,
 «ἄνδρες δ' οἱ πίνουσι ὕδωρ καλῆς Ἀρεθούσης.
 «Ἄλλ' ἔτι καὶ τῶν εἰσὶν ἄμεινονες, οἱ τὸ μεταξὺ 485
 «Τίρουνθος ναίουσι καὶ Ἀρκαδίας πολυμήλου,
 «Ἄργεῖοι λινοθώρηκες, κέντρα πτολέμοιο.
 «Ἕμεῖς δ' Αἰγιέες οὔτε τρίτοι, οὔτε τέταρτοι,
 «οὔτε δωδεκαταῖοι, οὔτ' ἐν λόγῳ, οὔτ' ἐν ἀριθμῷ.

575. Tz. *Chil.* IX Hist. 291, 864-887 [865, 882, 885, 887]

Μνασέας δὲ ὁ Παταρεὺς ἐν τοῖς αὐτοῦ βιβλίοις
 αὐτοὺς φησὶ τοὺς Αἰγιεῖς τοὺς ἐν τῇ Ἀχαΐᾳ,
 τοὺς Αἰτωλοὺς νικήσαντας μάχῃ τῇ κατὰ στόλον,
 ναῦν τούτων πεντηκόντορον Πυθοῖ ἀναθεμένους,
 καὶ ἐπαρθέντας ἐπ' αὐτῇ πυθάνεσθαι τῇ νίκη-
 τίνων Ἑλλήνων κρείττονες τελοῦσιν ἐπ' ἀνδρεία
 τὴν δὲ Πυθίαν πρὸς αὐτοὺς τάδε τὰ ἔπη φάναι, 870
 ἄπερ ἐν τῇ Ἰξίονος προεῖπον ἱστορία,
 οἷα κακείσε Θετταλῶν ἵππων παρεγκειμένων.
 Οὐ γὰρ ἐδόκουν ἔχειν με χρεῖαν χρησιμοῦ ἐνθάδε.
 Ἐπεὶ δὲ προσφύεστατον τοῦτον πεσεῖν ἐνταῦθα,
 καὶ νῦν αὐτοῦ κατάκουε πάλιν μοι λεγομένου·

«Γαίης μὲν πάσης τὸ Πελασγικὸν Ἄργος ἄμεινον,
 «Ἴπποι Θετταλικαί, Λακεδαιμόνιαι δὲ γυναῖκες,
 «ἄνδρες δ' οἱ πίνουσιν ὕδωρ καλῆς Ἀρεθούσης,
 «Ἄλλ' ἔτι καὶ τῶν εἰσὶν ἄμεινονες, οἱ τὸ μεταξὺ
 Τίρυνθος ναίουσι καὶ Ἀρκαδίας πολυμήλου, 880
 «Ἄργεῖοι λινοθώρηκες, κέντρα πτολέμοιο.
 «Ἵμεῖς δ' Αἰγίεες, οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι,
 «οὔτε δωδεκαταῖοι οὔτ' ἐν λόγῳ οὔτ' ἐν ἀριθμῷ.
 Τοῦτον ὃν ἔφην τὸν χρησμὸν κατ' ἔπος οὕτω λέγει,
 Μνασέας Αἰγιεῦσι μὲν αὐτοῖς χρησμοδηθῆναι.
 Ὅ δὲ Καλλίμαχος αὐτῷ τοῖς λόγοις ἀντιπίπτων
 οὐκ Αἰγιεῦσιν εἶρηκεν, ἀλλὰ τοῖς Μεγαρεῦσιν.

N.C. v. 864 : *FHG* III 157 (Mnaseas) F 50 sqq.; cf. *FHG* 51 (Ion) F17=161; les vv. 873-876 sont également cités in *Chil.* IX, 482 sqq., v. 866=574 : Call., *Epigr.* 25 Cah=*Anth. Pal.* V, 6; *Anth. Plan.* VII. 165.

XC. C. VALERIUS Flaccus (mort vers 92 ap. J.-C.)

576. La submersion d'Héliké par le tremblement de terre de 373 av. J.-C.
 Val. Fl. I,16

Ille tibi cultusque deum delubraque genti instituet, cum iam, genitor, lucebis ab omni parte poli;
 neque enim Tyriis Cynosura carinis certior aut Graeis Helice servanda magistris, si tu signa dabis, sed
 te duce Graecia mittet et Sidon Nilusque rates. nunc nostra serenus orsa iuves, haec ut Latias vox
 impleat urbes.

XCi. C. VELLEIUS Paternulus (Ier s. ap. J.-C.)

577. Prise de Patras par Agrippa
 Vell. II.84, 1

32/31 av. J.-C.

Caesarae deinde et Massala Coruino consulibus, debellatum apud Actium, ubi longe ante quam dimicaretur, exploratissima Iulianarum partium fuit victoria. Vigebat on hac parte miles atque imperator, <in> illa marcebant omnia; hinc remiges firmissimi, illinc inopia adfectissimi; navium haec magnitudo modica nec coleritati adversa, illa specie [et] terribilior; hinc ad Antonium nemo, illinc ad Caesarem cotidie aliquis transfugiebat.....Denique in ore atque oculis Antonianae classis per M. Agrippam Leucas expugnata, Patrae captae, Corinthus occupata, bis ante ultimum discrimen classis hostium superata.

Ensuite, sous le consulat de César et de Messalla Corvinus, la guerre se termina près d' Actium où, bien avant que le combat s'engageât, la victoire du parti césarien fut tout à fait évidente. D'un côté, soldats et général étaient pleins de vigueur, de l'autre tout était en décrépitude. Ici, les rameurs les plus solides, là, des gens épuisés par les privations; ici, des navires d'une taille moyenne qui n'empêchait pas la rapidité des manoeuvres, là, des vaisseaux terribles, surtout en apparence; ici, personne ne passait du côté de César. Enfin, en présence et sous les yeux de la flotte d'Antoine, M. Agrippa prit d'assaut Leucade, s'empara de Patras, occupa Corinthe; la flotte des ennemis fut vaincue deux fois avant l'ultime et décisive bataille.

Cf. A.J. Woodman (éd.), *Velleius Paternulus : the Caesarian and Augustan Narrative* (2.41-93), Cambridge, 1983, 223-224. Sur les entreprises militaires d'Agrippa dans cette zone, avant Actium, voir J.M. Carter, *The Battle of Actium* (London, 1970) 210-214; Roddaz, *Agrippa*, 159-164 et particulièrement, p. 163 (Patras).

XCII. VITRUVIUS *Pollio* (période augustéenne)**578.** Temple de Zeus et d'Héraclès à Patras
Vitr. II, 8-9

De lateritiis vero, dummodo ad perpendicularum sint stantes, nihil deducitur, sed quanti fuerint olim facti, tanti esse semper aestimantur. Itaque nonnullis civitatibus, et publica opera, et privatas domos, etiam regias, e latere structas licet videre : et primum Athenis murum, qui spectat ad Hymettum montem et Pentelensem : item Patris in aede Iovis et Herculis lateritias cellas, cum circa lapidea in aede epistylia sint et columnae.

Quant aux murs de briques, pourvu qu'ils aient conservé leur aplomb, ils n'éprouvent aucune réduction de prix; ce qu'ils ont coûté à faire dans le principe est ce qu'ils sont estimés valoir encore. Voilà pourquoi, dans quelques villes, les édifices tant publics que particuliers, et même les maisons royales sont, comme on peut le voir, construites en briques : tel est à Athènes le mur qui regarde le mont Hymette et le Pentélique; tels, à Patras, les temples de Jupiter et d'Hercule, bien que, dans ces édifices, les architraves et les colonnes soient de pierre.

La correction *Patris, in aede Iovis*, alors que les manuscrits portent *parietes, paries, partes*, s'impose car Pline (*Hist. Nat.* XXXV, 172=398), qui copie presque Vitruve, écrit *Patris*. Cette version est d'autant plus facile à admettre, que Vitruve parle ici des monuments appartenant à des localités différentes : Athènes, Patras, Sardes etc. Un temple de Zeus, au *forum* de Patras, est mentionné par Pausanias (VII.20, 3=257).

XCIII. XENOPHON *historicus* (Ve-IVe s. av. J.-C.)**579.** Dracon de Pellène, commissaire de Derkyllidas
Xen., *Hell.* III. 2, 11

397 av. J.-C.

Πυθόμενος δὲ ὅτι πολὺς σίτος ἐνῆν αὐτοῖς, περιστρατοπεδευσάμενος ἐπολιόρκει· καὶ ἐν ὀκτώμησὶ παραστησάμενος αὐτοὺς, κίπασθῆσας ἐν αὐτῷ Δράκοντα Πελληνέα ἐπιμελητήν, καὶ κατασκευάσας ἐν τῷ χωρίῳ ἐκπλεω πάντα τὰ ἐπιτήδεια, ἵνα εἴη αὐτῷ καταγωγὴ, ὅποτε ἀφικνοῖτο, ἀπῆλθεν εἰς Ἐφεσον, [ἢ ἀπέχει ἀπὸ Σάρδεων τριῶν ἡμερῶν ὁδόν].

Apprenant qu'ils avaient beaucoup de blé dans la forteresse, il établit son camp alentour, et commence le siège; après les avoir, au bout de huit mois, amenés à composition, avoir installé Dracon de Pellène comme commissaire, et avoir rempli la place de toutes les provisions nécessaires pour lui servir de gîte d'étapes, il repartit pour Ephèse [qui est à trois jours de marche de Sardes].

Xénophon parle ici du siège et de la prise de la place forte d'Atarneus où se réfugièrent les exilés de Chios qui s'en servaient comme base pour ravager l'Ionie; cf. en général, Underhill, *Commentary*, 89. Sur Dracon, voir Kirchner, *RE* V. 2 (1905) col. 1662, s.v. Drakon (11).

580. Première invasion de l'Elide par Agis
Xen., *Hell.* III. 2, 23-24

402 av. J.-C.

Πέμπαντες οὖν πρέσβεις εἰς Ἥλιν εἶπον ὅτι τοῖς τέλεσι τῶν Λακεδαιμονίων δίκαιον δοκοῖ εἶναι ἀφιέναι αὐτοὺς τὰς περιοικίδας πόλεις αὐτονόμους. Ἀποκριναμένων δὲ τῶν Ἡλείων ὅτι οὐ ποιήσεται ταῦτα, ἐπιλήιδας γὰρ ἔχοιεν τὰς πόλεις, φρουρὰν ἔφηναν οἱ ἔφοροι. Ἄγων δὲ τὸ στρατεύμα Ἄγισ ἐνέβαλε διὰ τῆς Ἀχαιῆς εἰς τὴν Ἡλείαν κατὰ Λάρισον. 24. Ἄρτι δὲ τοῦ στρατεύματος ὄντος ἐν τῇ πολέμῳ καὶ κοπτομένης τῆς χώρας σεισμός ἐπιγίγνεται. Ὅ δ' Ἄγισ θεῖον ἠγησάμενος ἐξελθὼν ἄλιν ἐκ τῆς χώρας διαφῆκε τὸ στρατεύμα.

Ils envoyèrent des ambassadeurs à Elis pour dire que le gouvernement de Lacédémone estimait juste qu'ils laissassent l'autonomie aux villes d'alentour. Sur la réponse des Eléens qu'ils n'obéiraient pas, car ils possédaient ces villes par droit de conquête, les éphores décrétèrent la mobilisation. A la tête de l'armée, Agis traversa l'Achaïe pour pénétrer en Elide en passant le Larisos. 24. Il y avait peu de temps que l'armée se trouvait en territoire ennemi et pillait le pays quand se produisit un tremble-

ment de terre. Agis, qui y avait vu un signe des dieux, repassa la frontière et licencia l'armée.

L'invasion spartiate en Elide a été provoquée par le refus d'Elis de se soumettre et de s'acquitter des frais de la guerre. Corinthe, les Béotiens mais aussi les Achéens refusèrent de s'associer à la campagne menée contre la citée récalcitrante. L'invasion spartiate (cf. aussi Diod. XIV. 17, 11-12=*108) fut arrêtée, après la traversée du Larisos, par un tremblement de terre. Pour les motifs et les résultats de la campagne contre Elis, voir S. Perlman, «The Causes and the outbreak of the Corinthian War», *CQ* 14 (1964) 64-81. Sur la politique spartiate après la guerre du Péloponnèse, voir Will, *Monde grec* I, 53 n. 1 et surtout C.D. Hamilton, «Spartan Politics and Policy 405-401 B.C.», *AJPh* 91 (1970) 294-314 et W.E. Thompson, *RSA* 3 (1973) 47-58. Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 95-96.

581. Guerre de Corinthe : bataille de Némée
Xen., *Hell.* IV. 2, 20

399 av. J.-C.

Οὐκέτι δὲ στάδιον ἀπεχόντων, σφαγιασάμενοι οἱ Λακεδαιμόνιοι τῇ Ἀγροτέρῳ, ὥσπερ νομίζεται, τὴν χίμαιραν, ἠγοῦντο ἐπὶ τοὺς ἐναντίους, τὸ ὑπερέχον ἐπικάμψαντες εἰς κύκλωσιν. Ἐπει δὲ συνέμειξαν, οἱ μὲν ἄλλοι σύμμαχοι πάντες οἱ τῶν Λακεδαιμονίων ἐκρατήθησαν ὑπὸ τῶν ἐναντίων, Πελλήνηες δὲ κατὰ Θεσπιάας γενόμενοι ἐμάχοντό τε καὶ ἐν χώρᾳ ἐπιπτον ἑκατέρων.

Il n'y avait plus un stade entre les deux armées quand les Lacédémoniens, après avoir sacrifié à la Chasseresse la chèvre rituelle, avancèrent vers l'ennemi, en faisant obliquer leur aile débordante pour l'encercler. Une fois qu'on fut au corps à corps, tous les alliés des Lacédémoniens cédèrent devant leurs adversaires, sauf les gens de Pellène qui, placés en face de ceux de Thespies, continuèrent à combattre si bien qu'on tomba sur place des deux côtés.

Ces événements sont placés dans la suite de la guerre du Péloponnèse et expriment le mécontentement de certains alliés de Sparte qui ne voyaient pas sans déplaisir l'essor de l'hégémonie spartiate. Les alliés de Sparte, c'est à dire la confédération béotienne, Corinthe, l'Arcadie et aussi l'Achaïe, qui étaient, selon le mot de Xénophon (III. 5, 11-12), «libres, les ont vus (les Spartiates) une fois vainqueurs devenir leurs maîtres». Xénophon (IV. 2, 16) après avoir décrit les forces des deux côtés pour la bataille de Némée, explique la position de chaque allié (2, 18); avec le paragraphe 20 commence la description de la bataille qui finira par la victoire des Lacédémoniens; les Pellénéens étaient les alliés de Sparte et furent distingués pour leur courage; nous ignorons, toutefois, l'importance du contingent pellénéen (cf. M.E. Cavaignac, *REA* 27 [1925] 273-278). Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 126-127.

Pour les motifs et les résultats de la guerre de Corinthe, voir Will, *Monde grec* II, 18 n. 1 (bibliographie); M. L. Cook, *Boeotia in the Corinthian War : Foreign Policy and Domestic Politics* (Ph.D. 1981, Univ. Microfilms International 300N. Zeeb Road. Ann Harbor [MI 4816]; S. Perlman, «The Causes and the outbreak of the Corinthian War», *CQ* 14 [1964] 166-167).

582. Opérations dans le golfe de Corinthe : Rhion entre les mains des Lacédémoniens
Xen., *Hell.* IV. 8, 10-11

393 av. J.-C.

Οἱ μέντοι Κορίνθιοι ἀφ' ὧν ὁ Φαρνάβαζος κατέλιπε χρημάτων ναῦς πληρώσαντες καὶ Ἀγαθῖνον ναύαρχον ἐπιστήσαντες ἔθαλαττοκράτου ἐν τῷ περὶ Ἀχαΐαν καὶ Λέχαιον κόλπῳ. Ἀντεπλήρωσαν δὲ καὶ οἱ Λακεδαιμόνιοι ναῦς, ὧν Ποδάνεμος ἦρχεν. 11 Ἐπει δὲ οὗτος ἐν προσβολῇ τινη γενομένη ἀπέθανε, καὶ Πόλλις αὖ ἐπιστολεὺς ὧν τρωθεὶς ἀπῆλθεν, Ἡριππίδας ταύτας ἀναλαμβάνει τὰς ναῦς. Πρόαινος μέντοι Κορίνθιος τὰς παρ' Ἀγαθῖνου παραλαβὼν ναῦς ἐξέλιπε τὸ Ῥίον Λακεδαιμόνιοι δ' αὐτὸ παρέλαβον. Μετὰ δὲ τοῦτο Τελευτίας ἐπὶ τὰς Ἡριππίδου ναῦς ἦλθε, καὶ οὗτος αὖ τοῦ κόλπου πάλιν ἐκράτει.

Quant aux Corinthiens, avec l'argent que Pharnabaze leur avait laissé, ils constituèrent une flotte à la tête de laquelle ils placèrent le navarque Agathinos et qui leur donna la maîtrise du golfe dans les eaux de l'Achaïe et de Léchaion. Les Lacédémoniens ripostèrent en équipant à leur tour une flotte dont Podanémos eut le commandement. 11 Lorsqu'il eut été tué au cours d'un engagement, et que, de son côté, Pollis, son secrétaire, blessé, fut parti, ce fut Hérrippidas qui prit le commandement de cette flotte. Cependant Proainos de Corinthe, qui avait succédé à Agathinos, abandonna Rhion, et les

Lacédémoniens s'en emparèrent. Là-dessus Téléutias vint commander la flotte d'Hérrippidas, et ce fut lui qui eut de nouveau la maîtrise du golfe.

Ces événements sont placés dans le cadre des opérations de Conon et de Pharnavaze (393 av. J.-C.) contre Sparte; les Corinthiens faisaient partie de la coalition athénienne. Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 156-157.

583. Invasion thébaine dans le Péloponnèse : opérations autour de Sparte
Xen., *Hell.* VI. 5, 28-29[29]

370/9 av. J.-C.

Τῶν δ' ἐκ τῆς πόλεως αἱ μὲν γυναῖκες οὐδὲ τὸν καπνὸν ὀρῶσαι ἠνείχοντο, ἄτε οὐδέποτε ἰδοῦσαι πολεμίους· οἱ δὲ Σπαρτιῆται ἀτειχιστὸν ἔχοντες τὴν πόλιν, ἄλλος ἄλλη διαταχθεὶς, μάλα ὀλίγοι καὶ ὄντες καὶ φαινόμενοι ἐφύλαττον. Ἔδοξε δὲ τοῖς τέλεσι καὶ προειπεῖν τοῖς Εἰλωσιν, εἴ τις βούλοιο ὄπλα λαμβάνειν καὶ εἰς τάξιν τίθεσθαι, τὰ πιστὰ λαμβάνειν ὡς ἐλευθέρους ἐσομένους ὅσοι συμπολεμήσαιεν. 29. Καὶ τὸ μὲν πρῶτον ἔφασαν ἀπογράψασθαι πλέον ἢ ἑξακισχιλίους, ὥστε φόβον αὐτῶν οὔτοι παρεῖχον συντεταγμένοι καὶ λίαν ἐδόκουν πολλοὶ εἶναι· ἐπεὶ μέντοι ἔμμενον μὲν οἱ ἐξ Ὀρχομενοῦ μισθοφόροι, ἐβοήθησαν δὲ τοῖς Λακεδαιμονίοις Φλειάσιοί τε καὶ Κορίνθιοι καὶ Ἐπιδαύριοι καὶ Πελλήνηες καὶ ἄλλαι δὲ τινες τῶν πόλεων, ἤδη καὶ τοὺς ἀπογεγραμμένους ἦττον ὠρρώδουν.

En ville cependant les femmes ne supportaient même pas le spectacle de la fumée, car elles n'avaient jamais vu d'armée ennemie; quant aux Spartiates, qui avaient à garder une ville sans remparts, postés chacun à un endroit différent, malgré leur petit nombre réel aussi bien qu'apparent, ils montaient la garde. Les magistrats décidèrent d'aller jusqu'à annoncer par proclamation aux Hilotes que, s'il y en avait qui voulaient se laisser armer et prendre rang, ils recevraient des garanties assurant la liberté pour tous ceux qui prendraient part à la lutte. 29 Et pour commencer, il y en eut, dit-on, plus de six mille enrôlés, si bien que, par réaction, ils inspirèrent des craintes une fois qu'on les vit tous ensemble, et qu'on les trouva trop nombreux; mais comme les mercenaires venus d'Orchomène restaient fidèles, et que les Lacédémoniens avaient reçu des secours de Phlious, de Corinthe, d'Épidauré, de Pellène, et de quelques autres villes alliées, alors ils se mirent à avoir moins peur des hilotes enrôlés.

Devant le danger de l'armée thébaine, les Spartiates décidèrent de donner la liberté aux hilotes qui prendraient part à la lutte mais ils avaient peur de leur enrôlement massif dans leur armée; celui-ci fut allégé par l'arrivée des secours des alliés, parmi lesquels se rangeaient les Pellénéens. Ceux-ci restèrent, même après Leuctra, de fidèles amis des Lacédémoniens (voir également Xen. VII. 2, 2=587). Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 261-262.

584. Deuxième invasion thébaine en Laconie : opérations sur l'Oneion
Xen., *Hell.* VII.1,15-16

369 av. J.-C.

Στρατευομένων δ' ἀμφοτέρων αὐτῶν καὶ τῶν συμμάχων εἰς Κόρινθον ἔδοξε κοινῇ φυλάττειν τὸ Ὀνειον. Καὶ ἐπεὶ ἐπορεύοντο οἱ Θηβαῖοι καὶ οἱ σύμμαχοι, παραταξάμενοι ἐφύλαττον ἄλλος ἄλλοθεν τοῦ Ὀνειοῦ, Λακεδαιμόνιοι δὲ καὶ Πελλήνηες κατὰ τὸ ἐπιμαχώτατον. Οἱ δὲ Θηβαῖοι καὶ οἱ σύμμαχοι ἐπεὶ ἀπείχον τῶν φυλαττόντων τριάκοντα στάδια, κατεστρατοπεδεύσαντο ἐν τῷ πεδίῳ. Συντεκμηράμενοι δὲ ἦνίκα ἂν ᾤοντο ὀρμηθέντες καθανύσαι ἅμα κνέφα, πρὸς τὴν τῶν Λακεδαιμονίων φυλακὴν ἐπορεύοντο. 16 Καὶ μέντοι οὐκ ἐψεύσθησαν τῆς ὥρας, ἀλλ' ἐπιπίπτουσι τοῖς Λακεδαιμονίοις καὶ τοῖς Πελλήνευσιν ἦνίκα αἱ μὲν νυκτεριναὶ φυλακαὶ ἤδη ἔληγον, ἐκ δὲ τῶν στιβάδων ἀνίσταντο ὅποι ἐδεῖτο ἕκαστος. Ἐνταῦθα οἱ Θηβαῖοι προοπεσόντες ἔβαιον παρεσκευασμένοι ἀπαρασκευάστους καὶ συντεταγμένοι ἀσυντάκτους.

Dans leur marche de concert, accompagnés par leurs alliés, sur Corinthe, ils décidèrent d'établir en commun une garnison sur l'Oneion. Comme les Thébains approchaient avec leurs alliés, ils se déployèrent pour garder chacun un des accès de l'Oneion — les Lacédémoniens, d'ailleurs, et les gens de Pellène dans le secteur le plus menacé. Les Thébains et leurs alliés, une fois qu'ils ne furent plus qu'à trente stades des postes ennemis, établirent leur camp dans la plaine. En fixant le moment du départ de manière à pouvoir, selon leurs prévisions, atteindre leur objectif au petit jour, ils se mirent en marche pour attaquer le poste lacédémonien. 16 De fait, ils ne s'étaient pas trompés dans leur horaire;

ils tombent sur les Lacédémoniens et les Pelléniens à l'heure où les équipes de nuit étaient justement relevées, et où ceux qui avaient passé la nuit dans la paille se levaient pour aller chacun à sa corvée. C'est alors que les Thébains les attaquent à coups d'épée : ils étaient prêts à se battre et l'ennemi était pris au dépourvu; ils étaient en formation de combat, et les autres, en désordre.

Après l'accord entre les Athéniens et les Spartiates en 369 (VII. 1-4) les premiers, accompagnés par leurs alliés, marchèrent sur Corinthe. Les Pellénéens, amis de Sparte, occupaient les hauteurs, au sud de l'Isthme, lors de la seconde invasion d'Epameinondas dans le Péloponnèse. Cf. Gehrke, *Stasis*, 14; R.S. Stroud, «An Ancient Fort on Mount Oneion», *Hesperia* 40 (1971) 127-145. Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 272.

585. Opérations autour de Corinthe : attaque thébaine à Pellène
Xen., *Hell.* VII.1, 18

369 av. J.-C.

Οἱ δὲ Θηβαῖοι ἀσφαλῶς καταβάντες καὶ συμμειξάντες τοῖς ἑαυτῶν συμμάχοις, Ἀρκάσι τε καὶ Ἀργείοις καὶ Ἡλείοις, εὐθύς μὲν προσέβαλον πρὸς Σικυῶνα καὶ Πελλήνην· στρατευσάμενοι δὲ εἰς Ἐπίδαυρον ἐδήωσαν αὐτῶν πᾶσαν τὴν χώραν. Ἀναχωροῦντες δὲ ἐκεῖθεν μάλα πάντων ὑπεροπτικῶς τῶν ἐναντίων, ὡς ἐγένοντο ἐγγὺς τοῦ Κορινθίων ἄστεως, δρόμῳ ἐφέροντο πρὸς τὰς πύλας τὰς ἐπὶ Φλειοῦντα ἰόντι, ὡς εἰ ἀνεωγμέναι τύχοιεν, εἰσπεσοῦμενοι.

Les Thébains, qui étaient redescendus sans courir aucun risque, et qui avaient rejoint leurs alliés, les Arcadiens, les Argiens, et les Eléens, commencèrent par attaquer Sicyone et Pellène; puis ils firent une expédition contre Epidaure dont ils pillèrent tout le territoire. Ils s'en retournaient tout plein de mépris pour leurs adversaires, et quand ils arrivèrent près de la place de Corinthe, ils se portèrent au pas accéléré contre la porte qui mène dans la direction de Phlious, avec l'idée que, si par chance elle était ouverte, ils en forceraient l'entrée.

Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 272.

586. Expédition de Thèbes et des alliés en Achaïe
Xen., *Hell.* VII.1, 41-43

été de 367 av. J.-C.

Αὐτίς δ' Ἐπαμεινώνδας, βουλευθεὶς τοὺς Ἀχαιοὺς προσαγαγέσθαι, ὅπως μᾶλλον σφίσι καὶ οἱ Ἀρκάδες καὶ οἱ ἄλλοι σύμμαχοι προσέχοιεν τὸν νοῦν, ἔγνω ἐκστρατευτέον εἶναι ἐπὶ τὴν Ἀχαΐαν. Πεισίαν οὖν τὸν Ἀργεῖον στρατηγοῦντα ἐν τῷ Ἀργεῖ πείθει προκαταλαβεῖν τὸ Ὀνεῖον. Καὶ ὁ Πεισίας μέντοι καταμαθὼν ἀμελουμένην τὴν τοῦ Ὀνείου φυλακὴν ὑπὸ τε Ναυκλέους, ὃς ἦρχε τοῦ ξενικοῦ τῶν Λακεδαιμονίων, καὶ ὑπὸ Τιμομάχου τοῦ Ἀθηναίου, καταλαμβάνει νύκτωρ μετὰ δισχιλίων ὀπλιτῶν τὸν ὑπὲρ Κεγχρειῶν λόφον, ἔχων ἑπτὰ ἡμερῶν τὰ ἐπιτήδεια. 42. Ἐν δὲ ταύταις ταῖς ἡμέραις ἐλθόντες οἱ Θηβαῖοι ὑπερβαίνουνσι τὸ Ὀνεῖον, καὶ στρατεύουσι πάντες οἱ σύμμαχοι ἐπ' Ἀχαΐαν, ἡγουμένου Ἐπαμεινώνδου. Προσπεσόντων δ' αὐτῷ τῶν βελτίστων ἐκ τῆς Ἀχαΐας, ἐνδυναστεύει ὁ Ἐπαμεινώνδας ὥστε μὴ φυγαδεῦσαι τοὺς κρατίστους μήτε πολιτείαν μεταστήσαι, ἀλλὰ πιστὰ λαβὼν παρὰ τῶν Ἀχαιῶν ἢ μὴν συμμάχους ἔσεσθαι καὶ ἀκολουθήσειν ὅποι ἂν Θηβαῖοι ἡγῶνται, οὕτως ἀπῆλθεν οἴκαδε. 43 Κατηγορούντων δὲ αὐτοῦ τῶν τε Ἀρκάδων καὶ τῶν ἀντιστασιωτῶν ὡς Λακεδαιμονίους κατεσκευακῶς τὴν Ἀχαΐαν ἀπέλθοι, ἔδοξε Θηβαίοις πέμψαι ἄρμοστὰς εἰς τὰς Ἀχαΐδας πόλεις. Οἱ δ' ἐλθόντες τοὺς μὲν βελτίστους σὺν τῷ πλήθει ἐξέβαλον, δημοκρατίας δὲ ἐν τῇ Ἀχαΐᾳ κατέστησαν. Οἱ μέντοι ἐκπεσόντες συστάντες ταχύ, ἐπὶ μίαν ἐκάστην τῶν πόλεων πορευόμενοι, ὄντες οὐκ ὀλίγοι, κατῆλθόν τε καὶ κατέσχον τὰς πόλεις. Ἐπεὶ δὲ κατελθόντες οὐκέτι ἐμέσευον, ἀλλὰ προθύμως συνεμάχουν τοῖς Λακεδαιμονίοις, ἐπιέζοντο οἱ Ἀρκάδες ἔνθεν μὲν ὑπὸ Λακεδαιμονίων, ἔνθεν δὲ ὑπὸ Ἀχαιῶν.

A son tour Epaminondas, avec l'intention de gagner les Achéens, pour renforcer le prestige des Thébains, tant auprès des Arcadiens que des autres alliés, décida qu'il fallait faire une expédition contre l'Achaïe. Peisias l'Argien, stratège à Argos, reçoit donc de lui l'avis de s'emparer au préalable de l'Oneion. Peisias alors, apprenant la négligence avec laquelle l'Oneion était gardé aussi bien par Naoclès, qui commandait le contingent allié de Lacédémone, que par Timomachos d'Athènes, s'empare de nuit, avec deux mille hoplites, de la crête qui domine Kenchreiai, ayant avec lui sept jours de vivres. 42 C'est pendant ce délai que les Thébains arrivent et franchissent l'Oneion, puis tous les alliés

marchent vers l'Achaïe, sous le commandement d'Epaminondas. Les supplications des premiers personnages d'Achaïe firent qu'Epaminondas usa de son influence pour qu'on n'exilât pas les aristocrates et qu'on ne modifiât pas la constitution; et, après avoir reçu des Achéens des serments par lesquels ils s'engageaient à être les alliés des Thébains, et à prendre part à toutes les expéditions où ceux-ci les mèneraient, il n'en demanda pas plus et repartit pour Thèbes. 43. Mais sur l'accusation que portèrent contre lui à la fois les Arcadiens et les gens du parti adverse, que c'étaient les Lacédémoniens qui profiteraient de l'état où il avait laissé l'Achaïe, les Thébains décidèrent d'envoyer des harmostes aux cités achéennes. Ceux-ci, dès leur arrivée, commencèrent par expulser les aristocrates avec l'aide de la plèbe, puis établirent en Achaïe des constitutions démocratiques. Mais alors les bannis ne tardèrent pas à s'unir, et marchant contre chaque ville l'une après l'autre, comme ils n'étaient pas en petit nombre, ils purent à la fois y rentrer et s'y maintenir. Comme ces bannis revenus ne restaient pas neutres, mais s'empresaient de lutter avec les Lacédémoniens, les Arcadiens subissaient la pression, d'un côté, des Lacédémoniens, de l'autre, des Achéens.

L'envoi d'harmostes aux cités achéennes (voir aussi Diod. XV. 75=111) et l'instauration de régimes démocratiques ne furent que de brève durée car très vite les aristocrates bannis retournèrent et reprirent le pouvoir. Sur ce passage, voir en général, Underhill, *Commentary*, ad loc.

587. Fidélité des Pellénéens à Sparte après Leuctre
Xen., *Hell.* VII.2, 2

370 av. J.-C.

Σφαλέντων δ' αὐτῶν ἐν τῇ ἐν Λεύκτροις μάχῃ, καὶ ἀποστάντων μὲν πολλῶν περιοίκων, ἀποστάντων δὲ πάντων τῶν Εἰλώτων, ἔτι δὲ τῶν συμμάχων πλὴν πάνυ ὀλίγων, ἐπιστρατευόντων δ' αὐτοῖς ὡς εἰπεῖν πάντων τῶν Ἑλλήνων, πιστοὶ διέμειναν, καὶ ἔχοντες πολεμίους τοὺς δυνατωτάτους τῶν ἐν Πελοποννήσῳ Ἀρκάδας καὶ Ἀργεῖους ὁμῶς ἐβοήθησαν αὐτοῖς, καὶ διαβαίνειν τελευταῖοι λαχόντες εἰς Πρασιάς τῶν συμβοηθησάντων, ἦσαν δ' οὗτοι Κορίνθιοι, Ἐπιδαύριοι, Τροιζήνιοι, Ἐρμιονεῖς, Ἀλιεῖς, Σικυώνιοι καὶ Πελληνεῖς.

Après la défaite des Lacédémoniens à Leuctres, la défection de beaucoup de périèques, celle de tous les Hilotes, celle enfin des alliés sauf un très petit nombre, quand tous les Grecs, pour ainsi dire, marchaient contre eux, ils demeurèrent fidèles, et l'hostilité des nations les plus puissantes du Péloponnèse, les Arcadiens et les Argiens, ne les empêcha pas de secourir les Lacédémoniens; pour la traversée qui devait les mener à Prasiæ, le sort les avait désignés pour passer les derniers de l'armée de secours composée des Corinthiens, des gens d'Epidaure, de Trézène, d'Hermione, d'Halieis, de Sicyone, de Pellène.

Sur l'itinéraire suivi par cette armée de secours, voir CUF ad loc., adn 1. L'année suivante (369 av. J.-C.) Pellène prit part avec des représentants d'autres cités de la ligue péloponnésienne à la conclusion d'une alliance entre Athènes et Sparte, au printemps 369 av. J.-C. (Xen. *Hell.* VII.1, 1; 15-23; 2, 2; cf. Schmitt, *Staatverträge*, n° 274 avec la bibliographie récente). Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 284.

588. Pellène aux côtés de Thèbes, à l'expédition contre Phlius
Xen., *Hell.* VII.2, 11

printemps de 366 av. J.-C.

Αὐθις δὲ ποτε ἐστράτευσεν εἰς τὸν Φλειοῦντα ὁ ἐν τῷ Σικυῶνι ἄρχων Θηβαῖος, ἄγων οὓς τε αὐτὸς εἶχε φρουροὺς καὶ Σικυωνίους καὶ Πελληνεῖς· ἤδη γὰρ τότε ἠκολούθουν τοῖς Θηβαίοις· καὶ Εὐφρων δὲ τοὺς αὐτοῦ ἔχων μισθοφόρους περὶ δισχιλίους συνεστρατεύετο. Οἱ μὲν οὖν ἄλλοι αὐτῶν διὰ τοῦ Τρικάρανου κατέβαινον ἐπὶ τὸ Ἥραιον, ὡς τὸ πεδίον φθεροῦντες· κατὰ δὲ τὰς εἰς Κόρινθον φέρουσας πύλας ἐπὶ τοῦ ἄκρου κατέλιπε Σικυωνίους τε καὶ Πελληνεῖς, ὅπως μὴ ταύτη περιελθόντες οἱ Φλειάσιοι κατὰ κεφαλὴν αὐτῶν γένοιτο ὑπὲρ τοῦ Ἥραιου.

Une fois de plus enfin, une expédition fut menée contre Phlius par le Thébain qui commandait à Sicyone, avec la garnison placée sous ses ordres, des gens de Sicyone et de Pellène — désormais ces derniers marchaient avec les Thébains — ; Euphron de son côté, avec ses propres mercenaires au nombre d'environ deux mille, participait à l'expédition. Tandis que le reste de la troupe passait par le Tricaranon et descendait sur l'Héraion avec l'intention de piller la plaine, sur le sommet, en face de la

porte qui mène à Corinthe, le Thébain laissa des gens de Sicyone et de Pellène pour empêcher ceux de Phlious de faire le tour par là et de leur tomber sur le dos en passant par-dessus l'Héraïon.

Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 286.

589. Xen., *Hell.* VII.2, 13-16

Ἐπει δὲ καιρὸς ἐδόκει εἶναι, ἀπῆσαν οἱ πολέμιοι κύκλω τοῦ Τρικαρανίου· ὥστε γὰρ τὴν σύντομον πρὸς τοὺς Πελληνέας ἀφικέσθαι ἢ πρὸ τοῦ τείχους φάραγξ εἶργε. Μικρὸν δ' αὐτοὺς πρὸς τὸ ὄρθιον προπέμψαντες οἱ Φλειάσιοι ἀποτρεπόμενοι ἵεντο τὴν παρὰ τὸ τείχος ἐπὶ τοὺς Πελληνέας καὶ τοὺς μετ' αὐτῶν. 14. Καὶ οἱ περὶ τὸν Θηβαῖον δὲ αἰσθόμενοι τὴν σπουδὴν τῶν Φλειασίων ἠμιλλῶντο ὅπως φθάσειαν τοῖς Πελληνεῦσι βοηθήσαντες. Ἀφικόμενοι δὲ πρότεροι οἱ ἵππεις ἐμβάλλουσι τοῖς Πελληνεῦσι. Δεξαμένων δὲ τὸ πρῶτον, ἐπαναχωρήσαντες πάλιν σὺν τοῖς παραγεγενημένοις τῶν πεζῶν ἐνέβαλον καί, ἐκ χειρὸς ἐμάχοντο. Καὶ ἐκ τούτου δὴ ἐγκλίνουσιν οἱ πολέμιοι, καὶ ἀποθνήσκουσι τῶν τε Σικυωνίων τινὲς καὶ τῶν Πελληνέων μάλα πολλοὶ καὶ ἄνδρες ἀγαθοί. 15. Τούτων δὲ γενομένων οἱ μὲν Φλειάσιοι τρόπαιον ἴσταντο λαμπρὸν παιανίζοντες, ὥσπερ εἰκός· οἱ δὲ περὶ τὸν Θηβαῖον καὶ τὸν Εὐφρονα περιεώρων ταῦτα, ὥσπερ ἐπὶ θεῶν ἐπιδεδραμηκότες. Τούτων δὲπραχθέντων, οἱ μὲν ἐπὶ Σικυῶνος ἀπῆλθον, οἱ δ' εἰς τὸ ἄστυ ἀπεχώρησαν. 16. Καλὸν δὲ καὶ τοῦτο διεπράξαντο οἱ Φλειάσιοι· τὸν γὰρ Πελληνέα πρόξενον ζῶντα λαβόντες, καίπερ πάντων σπανιζόμενοι, ἀφῆκαν ἄνευ λύτρων. Γενναίους μὲν δὴ καὶ ἀλκίμους πῶς οὐκ ἂν τις φαίη εἶναι τοὺς τοιαῦτα διαπραττομένους;

Mais quand le moment parut favorable, les ennemis se retirèrent en faisant le tour du Tricaranon — car le chemin direct pour rejoindre les gens de Pellène était impraticable, à cause du ravin qui est en avant du rempart. Après leur avoir fait un peu de temps la conduite sur les pentes du Tricaranon, les Phliasiens changèrent de direction pour marcher, par la route qui longe le rempart, vers les gens de Pellène et ceux qui étaient avec eux. 14. La troupe du Thébain, voyant les Phliasiens se hâter, lutta de vitesse avec eux pour arriver avant eux et secourir ceux de Pellène. Mais les cavaliers de Phlious arrivent les premiers et chargent les gens de Pellène. Ceux-ci les accueillirent d'abord de pied ferme; aussi, après avoir reculé ils chargèrent de nouveau avec ceux des fantassins qui les avaient rejoints, et la mêlée s'engagea. C'est alors seulement que les ennemis lâchent pied, et perdent, ceux de Sicyone, quelques soldats, ceux de Pellène, beaucoup de monde et des hommes de valeur. 15. Là-dessus, les Phliasiens se mirent à élever un trophée en chantant un beau péan, comme il était naturel; les troupes du Thébain et d'Euphron les regardaient faire, comme si c'était pour ce spectacle qu'elles étaient accourues. Après ces opérations, les uns repartirent sur Sicyone, les autres rentrèrent dans la ville. 16. Voici encore une belle action accomplie par les Phliasiens : ils avaient pris vivant leur proxène à Pellène, et, quoi qu'ils fussent dépourvus de tout, ils le renvoyèrent sans rançon. La générosité et la force d'âme, comment les dénier à des gens qui se conduisaient de la sorte?

Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 287.

590. Xen., *Hell.* VII.2, 18

Ἦδη δὲ παντάπασιν ἀποροῦντες Χάρητα διεπράξαντο σφίσι παραπέμψαι τὴν παραπομπήν. Ἐπει δὲ ἐν Φλειοῦντι ἐγένετο, ἐδεήθησαν αὐτοῦ καὶ τοὺς ἀχρεῖους συνεκπέμψαι εἰς τὴν Πελληνήν. Κακείνους μὲν ἐκεῖ κατέλιπον, ἀγοράσαντες δὲ καὶ ἐπισκευασάμενοι ὅποσα ἐδύναντο ὑποζύγια νυκτὸς ἀπῆσαν, οὐκ ἀγνοοῦντες ὅτι ἐνεδρεῦσοιντο ὑπὸ τῶν πολεμίων, ἀλλὰ νομίζοντες χαλεπώτερον εἶναι τοῦ μάχεσθαι τὸ μὴ ἔχειν τὰπιτήδεια.

Enfin, comme ils étaient dans la plus complète détresse, ils obtinrent de Charès qu'il escortât leur convoi. Et quand il arriva à Phlious, ils lui demandèrent de les aider aussi à faire sortir les bouches inutiles qu'ils envoyaient à Pellène. Ils les y laissèrent, puis, après avoir fait leurs achats et chargé autant de bêtes de somme qu'ils pouvaient, ils repartirent de nuit, sans ignorer que l'ennemi leur préparait une embuscade, mais avec l'idée qu'il valait encore mieux combattre que manquer du nécessaire.

Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 287-288.

591. Xen., *Hell.* VII.2, 20

Ἐπεὶ δὲ ἀνέστη ὁ Χάρης, προσελθόντες οἱ τε ἰππεῖς καὶ οἱ χρησιμώτατοι τῶν ὀπλιτῶν ἔλεγον ἽΩ Χάρης, ἔξεστί σοι τήμερον κάλλιστον ἔργον διαπράξασθαι. Χωρίον γὰρ ἐπὶ τοῖς ὄριοις ἡμῖν οἱ Σικυώνιοι τειχίζουσιν, οἰκοδόμους μὲν πολλοὺς ἔχοντες, ὀπλίτας δὲ οὐ πάνυ πολλοὺς. Ἥγησόμεθα μὲν οὖν ἡμεῖς οἱ ἰππεῖς καὶ τῶν ὀπλιτῶν οἱ ἔρρωμενέστατοι· σὺ δὲ τὸ ξενικὸν ἔχων ἔαν ἀκολουθῆς, ἴσως μὲν διαπεπραγμένα σοι καταλήψῃ, ἴσως δὲ ἐπιφανεῖς σὺ τροπὴν, ὥσπερ ἐν Πελλάνῃ, ποιήσεις. Εἰ δὲ τι δυσχερές σοι ἐστὶν ὧν λέγομεν, ἀνακοινῶσαι τοῖς θεοῖς θυόμενος· οἴομεθα γὰρ ἔτι σε μᾶλλον ἡμῶν τοὺς θεοὺς ταῦτα πράττειν κελεύσειν. Τοῦτο δὲ χρῆ, ὦ Χάρης, εὖ εἰδέναί, ὅτι ἔαν ταῦτα πράξῃς, τοῖς μὲν πολεμίοις ἐπιτετυχεικῶς ἔσῃ, φιλίαν δὲ πόλιν διασεσωκῶς, εὐκλεέστατος δὲ ἐν τῇ πατρίδι ἔσῃ, ὀνομαστότατος δὲ καὶ ἐν τοῖς συμμαχοῖς καὶ πολεμίοις.

Quand Charès fut levé, il reçut la visite des cavaliers et des hoplites les plus capables, qui lui dirent : «Charès, il est en ton pouvoir aujourd'hui d'accomplir une bien belle action. Il y a un point sur nos frontières que le gens de Sicyone fortifient contre nous, avec beaucoup de maçons, mais pas beaucoup d'hoplites. Eh bien! nous mènerons la marche, nous, les cavaliers, avec les plus valeureux des hoplites; et toi, si avec tes mercenaires, tu nous accompagnes, peut-être trouveras-tu les choses déjà terminées, mais peut-être que ton apparition provoquera, comme à Pellène, la dérouté. Et, si tu vois quelque difficulté à ce que je dis, mets-toi en communication avec les dieux par un sacrifice : nous pensons en effet qu'à toi bien plus encore qu'à nous-mêmes les dieux ordonneront cette action. Il faut, Charès, que tu saches bien ceci : c'est qu'elle te donnera, toute construite, une forteresse qui menace l'ennemi, elle te vaudra le salut d'une cité amie, une grande gloire dans ta patrie, une grande réputation aussi bien chez les alliés que chez les ennemis».

Xénophon suit dans son récit de l'affaire de Phlionte l'ordre chronologique; les événements après le § 18 appartiennent à l'année 366. L'alliance de Pellène avec Thèbes n'a pas été longue; l'attaque contre Phlionte lui a causé de lourdes pertes; les Achéens ont abandonné le parti de Thèbes (Xen. *Hell.* VII.1, 43=586); Phlionte a maintenant (Xen. *Hell.* VII. 2, 19) d'excellents rapports avec Pellène, peut-être à la suite de l'acte de générosité, raconté plus haut (Xen. *Hell.* VII.2, 16 : «ils avaient pris vivant leur proxène à Pellène, et, quoi qu'ils fussent dépourvus de tout, ils le renvoyèrent sans rançon»; cf. Gehrke, *Stasis*, 14 et pour la date *loc. cit.*, *App.* VII. Sur ce passage, cf. en général, Underhill, *Commentary*, 288.

592. Alliance des Achéens et des Eléens
Xen., *Hell.* VII.4, 16-18

366 av. J.-C.

Ἐνέβαλον δὲ καὶ ὕστερον εἰς τὴν χώραν τὴν τῶν Ἡλείων οἱ Ἀρκάδες, ὑπὸ τῶν φευγόντων ἀναπειθόμενοι ὡς ἡ πόλις προσχωρήσοιτο. 17. Ἀλλὰ τότε μὲν οἱ Ἀχαιοὶ φίλοι γεγεννημένοι τοῖς Ἡλείοις τὴν πόλιν αὐτῶν διεφύλαξαν· ὥστε οἱ Ἀρκάδες οὐδὲν ἄλλο πράξαντες ἢ δηώσαντες αὐτῶν τὴν χώραν ἀπῆλθον. Εὐθύς μέντοι ἐκ τῆς Ἡλείας ἐξιόντες, αἰσθόμενοι τοὺς Πελληνέας ἐν Ἡλίδι ὄντας, νυκτὸς μακροτάτην ὁδὸν ἐλθόντες καταλαμβάνουσιν αὐτῶν Ὀλουρον· ἤδη γὰρ πάλιν προσεκεχωρήκεισαν οἱ Πελληνεῖς εἰς τὴν τῶν Λακεδαιμονίων συμμαχίαν. 18. Ἐπεὶ δ' ἦσθοντο τὰ περὶ Ὀλουρον, περιελθόντες αὐτῶν καὶ οὗτοι ὅπη ἐδύναντο εἰς τὴν αὐτῶν πόλιν Πελλήνην εἰσηλθόν. Καὶ ἐκ τούτου δὴ ἐπολέμουν τοῖς ἐν Ὀλούρω Ἀρκάσι τε καὶ τῷ ἑαυτῶν παντὶ δήμῳ μάλα ὀλίγοι ὄντες· ὁμῶς δὲ οὐ πρόσθεν ἐπαύσαντο πρὶν ἐξεπολιόρκησαν τὸν Ὀλουρον.

Il y eut de nouveau, plus tard, une invasion du territoire des Eléens par les Arcadiens, à qui les bannis avaient fait croire que la ville leur céderait. 17. Mais cette fois les Achéens, dont les Eléens avaient acquis l'amitié, protégèrent leur ville, si bien que les Arcadiens, sans avoir rien fait d'autre que piller leur territoire, se retirèrent. Mais à peine sortis de l'Elide, comme ils s'étaient aperçus que les gens de Pellène étaient à Elis, ils font une très grande marche de nuit et s'emparent d'Olouros, qui dépendait de Pellène; il faut dire qu'à ce moment les gens de Pellène étaient revenus à l'alliance avec Lacédémone. 18. Lorsqu'ils apprirent ce qui s'était passé à Olouros, les gens de Pellène à leur tour, par un grand détour rentrèrent comme ils pouvaient chez eux. A partir de ce moment ils menèrent la guerre à la fois contre les Arcadiens établis à Olouros, et contre leur propre parti démocratique tout entier, malgré leur petit nombre; ils n'eussent cependant de cesse qu'ils n'eussent repris Olouros.

1. *Pellène gagne l'alliance spartiate*. Xénophon reprend ici le récit interrompu par la digression commencée au § 15 sur les affaires intérieures d'Elis. L'amitié des Achéens avec les Eléens est, sans doute, la conséquence de la restauration oligarchique dans les villes d'Achaïe en 366 av. J.-C. (*Hell.* VII.1, 43=586). Xénophon ne donne pas la date du changement radical dans la politique extérieure d'Elis et de son alliance avec Sparte (§19 sqq.). Nous avons vu plus haut que les Pellénéens renouèrent leurs relations avec Phlionte, fidèle amie de Sparte (*Hell.* VII.3, 1 sqq.) avant de rentrer de nouveau dans l'alliance spartiate (VII.4, 17 : ἤδη γὰρ πάλιν προσεκεχώρηκεσαν οἱ Πελλήνηες εἰς τὴν τῶν Λακεδαιμονίων συμμαχίαν). Pour le commentaire de ce passage, voir en général, Underhill, *Commentary*, 295; J. Roy, *Historia* 20 (1971) 589 et Gehrke, *Stasis*, 14.

2. *Prise d'Olouros par les Arcadiens alliés des Thébains*. La localisation du bourg pellénéen d'Olouros n'est pas facile. Pline (*Hist.Nat.* IV.5, 12=391) et Mela (II, 53=187) qui suivent apparemment la même source grecque (ils transcrivent Olyros) la mentionne parmi les sites situés sur la côte; ces témoignages semblent faux car le récit de Xénophon donne l'impression que le fort était situé à l'intérieur, probablement à la frontière achéo-arcadienne. Etienne de Byzance (490, 14-15=496) qui puise son information dans Xénophon la place approximativement οὐ πόρρω Πελλήνης. Parmi les savants modernes, Duhn (*AthMitt* 3 [1878] 60 sq.) a voulu identifier Olouros avec une forteresse hellénique, sur la rive droite du *Phonissa* (ancien et actuel Krios) à sa sortie des montagnes (voir le commentaire *ad* Paus. VII.26, 13). Dodwell (*Tour* II, 298) est le seul voyageur qui mentionne, probablement par erreur, des ruines d'une forteresse sur la rive gauche du fleuve *Trikkaliotico* (ancien et actuel Sythas), au-dessus de *Xylocastro*; beaucoup de voyageurs se sont ainsi laissés entraîner et y placent Olouros. Ces emplacements, de même que celui de *Kamari* proposé par Rangabé (*Mém Acad. Inscr.* I ser. V.1 [1857] 47), sont très hypothétiques (voir E. Meyer, *RE* XVII.2 [1937] col. 2503-2504, s.v. Oluros avec toute la bibliographie antérieure sur cette question; cf. également Koutivas, *Κορινθία*, 303).

XCIV. ZENOBIUS *sophista* <paroemiogr.> (IIe s. ap. J.-C.)

593. Guerre entre les Sicyoniens et les Pellénéens
Zen.I, 57 (*Paroem. gr.* I, 2217-236)

VIe s. av. J.-C.

Ἄκρον λάβε καὶ μέσον ἔξεις : ἐπὶ τῶν δυσφράστων καὶ δυσνοήτων. Οἱ γὰρ τὴν Αἴγινα οἰκήσαντες, πολέμῳ ἐκπεσόντες τῆς πατρίδος, ἐχρήσαντο τῷ θεῷ· ὁ δὲ τὸ εἰρημένον αὐτοῖς ἀνείλεν· οἱ δὲ συμβαλόντες τὸν χρῆσμον, ἀκρωτήριον τι κατασχόντες κατὰ μέσον ὤκησαν.
'Απὸ δὲ ταύτης τῆς αἰτίας ὅταν τι δυσνόητον θέλωμεν αἰνίττεσθαι, χρώμεθα τῷ προειρημένῳ.

Ἄκρον λάβε καὶ μέσον ἔξεις : cette expression correspond à un oracle donné à des réfugiés Pellénéens, dans l'île d'Égine, après la malheureuse guerre avec leur voisine Sicyone; elle est devenue proverbiale pendant l'antiquité et était utilisée pour désigner tout ce qui était difficile à exprimer ou à comprendre. Cette explication est donnée par le cod. C au mot δυσνοήτων : πρὸς γὰρ τινος τοῦ Ἀπόλλωνος ἀνελότος πυθομένους ποῦ οἰκήσουσι, καὶ εἰπόντος Ἄκρον λ.κ.μ.ἔξ., καὶ μὴ διανενοηκότας τὸν χρῆσμον. Ἀπὸ τούτου ἐκρατήθη ἡ παροιμία de *Cod. Bodl.* 207, attribuée à Anaxandrides de Delphes (=FGrH 404 F1[2]), qui est cité en note dans l'édition de *Paroem. gr.* I, p. 23.

Ἄκρον λάβε καὶ μέσον ἔξεις· Πελλ<η>ναῖοι περισωθέντες ἀπὸ τοῦ πρὸς (περὶ *codd.*) Κλεισθένην πολέμου ἐπυνθάνοντο τοῦ θεοῦ πότερον τὴν προτέραν αὐτῶν ἀνοικήσιαν πόλιν ἢ ἑτέραν ποιήσουσιν. ἀπεκρίνατο δὲ ἡ Πυθία, «πείθου ἐμοῖσι λόγοισιν· ἄκρον λαβὲ καὶ μέσον ἔξεις». καὶ ἄκρον ἔχουσαν τὴν πόλιν ὤκησαν καταλαβόμενοι. ἡ ἱστορία παρὰ Ἀναξανδριδίῃ (*sic* BV, Ἀλεξάνδρω A) ἐν πρώτῳ περὶ τῶν συλληθέντων ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων.

La correction Πελλ<η>ναῖοι, au lieu de Ἀπελλαῖοι, a été proposée indépendamment par C. Müller et U. Willamowitz-Moellendorff, *Hermes* 44 (1909) 474; par la suite, elle a été admise par de nombreux commentateurs. *P. Oxy.* (1365 [2]=FGrH 105 F2=supra, n° 196; voir également *P. Oxy.* 1241 col. III, 2 sqq.=supra, n° 197) et Elien (*VH*, VI.1. 8-9=supra, n° 2) font également allusion à cette

guerre des tyrans de Sicyone contre Pellène qui, sous Clisthène, détruisirent(?) la cité et vendirent ses habitants (cf. A. Griffin, *Sikyon* [Oxford, 1982] 26 et 52).

Haussoullier (*Pellana*, 165-166) a supposé qu'à la suite de cette guerre l'ancienne Pellana — qui correspondait peut-être à la κώμη Πελλήνη, mentionnée par Strabon (VIII.7, 5=531. 2) — fut détruite et la nouvelle cité déplacée, à la suite de l'oracle de Delphes, vers l'intérieur des montagnes sur un site nouveau, très fortifié, que Strabon appelle φρούριον ἐρυμνόν; ce site est décrit par Pausanias avec une très grande précision (VII. 27, 1=337; cf. Curtius, *Peloponnesos* I, 481). Il est très probable qu'après l'achèvement de leur nouvelle ville, les Pellénéens aient fait offrande, au dieu de Delphes (voir De la Coste-Messelière, *BCH* 49 [1925] 61 sqq. qui identifia cette «offrande archaïque des Pellanéens»; cf. Bourguet, *FD* III.1, n° 395; *ebd.* II, 286 et 218, 7 sqq.), mentionnée par Anaxandrides dans le Περὶ τῶν συληθέντων ἐν Δελφοῖς ἀναθημάτων duquel Zenobius (I, 57) a emprunté le récit (voir *supra*, n° 360).

L'événement et, surtout, l'oracle rendu par Delphes pour les réfugiés de Pellène sont souvent cités dans la littérature antique, principalement par les *paroemiographes*. On trouvera une version assez proche de celle donnée par Zen. I, 57 in Apostol. I, 97=37 (cf. Arsen. II, 55); une version plus abrégée du même oracle est donnée chez [Diogenian.] I, 27=116 (*Cod. Bodl.* 87) et Suda, s.v. ἄκρον λαβέ (541) où le proverbe est paraphrasé sans aucune légende. Cf. *FGrH* 404 F1(2) et commentaire *ad loc.*; Parke-Wormell, *Delphic Oracle* II, 12-13 n° 25.

594. Oracle de Delphes pour Aigion

Zen. I, 48 (*Cod. bodl.* 79; *Paroem. gr.* I, 19 v. 1-5)

Αἰγιέες οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι: ἐπὶ
τῶν εὐτελῶν καὶ μηδενὸς ἀξίων. Οἱ γὰρ Αἰγιεῖς οἱ ἐν
'Αχαΐα νικήσαντες Αἰτωλοὺς τὴν Πυθίαν ἐξηρώτων, τίνες
εἰσὶ κρείττονες τῶν Ἑλλήνων· ἡ δὲ εἶπεν,
'Ὑμεῖς δ' Αἰγιέες οὔτε τρίτοι οὔτε τέταρτοι.

Une version plus développée du même oracle est donnée par Ion (*FHG* II, 51 fr. 17=161) et Mnaseas (*FHG* III, 157 F 50) in Suda et Photius, s.v. ὦ Μεγαρεῖς... (540a et 381).

595. Myscellos de Rhyes, fondateur de Crotona

Zen. III, 42-43 (= *Paroem. gr.* I, 67 v. 14-68 v.8)

Δῶρον δ' ὅ,τι δῶι τις ἐπαίνει: αὐτὴ κόμμα
ἐστὶ χρησμοῦ τοῦ δοθέντος Μυσκελλῶι τῶι Ῥυπί, καθ' ὃν
δὴ χρόνον Κρότωνα οὐκ ἐβούλετο οἰκίζειν, [ἀλλὰ] Σύβα-
ριν, ὡς φησιν Ἴππυς ἐν τῷ περὶ χρόνων. Φησὶ δὲ οὐ-
τως ἔχειν τὸν χρησμόν·
'Μύσκελλε βραχύνωτε, παρὲκ θεὸν ἄλλα ματεύων
οὐδ' ἄλλα θηρεύσεις· δῶρον δ' ὅ,τι δῶι τις ἐπαίνει·
'Εγὼ δὲ καὶ σὺ ταῦτόν ἐλκομεν ζυγόν: ἐπὶ
τῶν ὁμοία καὶ παραπλήσια πασχόντων.

Le même oracle est cité par Diodore (105) et par Strabon (514); notes critiques sur les différentes éditions du texte, in *Paroem. gr.* I, 67 v. 14-68 v. 8 et *FGrH* 554 F1, *ad loc.* (Hippys de Rhégion vers 300 av. J.-C.); enfin pour le commentaire historique, cf. Bérard, *Colonisation*, 151-152.

XCV. ZONARAS *Johannes chron.* (XIe-XIIe s. ap. J.-C.)

596. Séjour hivernal de l'armée d'Antoine à Patras avant Actium

32/1 av. J.-C.

Zon. X, 28, 29

πίθηκός τε γὰρ ἐς τὸ Δημήτριον ἐν ἱερουργία τινὶ εἰσελθὼν πάντα τὰ ἔνδον συνέχεε, καὶ παῖδες ἐν τῇ Ῥώμῃ πολλοὶ ἀθροισθέντες κελεύσαντος μηδενὸς συνέμιξαν ἀλλήλοις, οἱ μὲν ὡς Καισάρειοι οἱ δὲ ὡς τοῦ Ἀντωνίου μαχόμενοι, καὶ ἠττήθησαν οἱ τὸ τοῦ Ἀντωνίου ὄνομα φέροντες· εἰκῶν τε

αὐτοῦ λιθίνη αἷμα ἀνῆκε, καὶ πῦρ τό τε Δημήτριον καὶ ναὸν ἕτερον Ἑλπίδος διέφθειρε, καὶ ἄλλα τοιαῦτα συμβέβηκεν. οὐδὲν δὲ τούτων αὐτοῦς ἐφόβησεν, ἀλλ' ὁ μὲν Ἀντώνιος ὤρμησεν ὡς ἐν τῇ Ἰταλίᾳ ἀδοκῆτως αὐτοῖς τὸν πόλεμον ποιησόμενος, ἐλθὼν δὲ εἰς Κέρκυραν ἀκεῖθεν εἰς τὴν Πελοπόννησον ἀναπλεύσας αὐτὸς μὲν ἐν Πάτραις παρεχέμασε, τοὺς δὲ στρατιώτας πανταχόσε διέπεμψεν· ὁ δὲ Καῖσαρ ἀνήχθη μὲν ἐκ τοῦ Βρεντεσίου, χειμῶνι δὲ περιπεσὼν καὶ πονηθεὶς ἀνεχώρησεν.

Sur ce séjour voir le commentaire *ad* Dio Cass. L. 9, 1-14=99; cf. F. Millar, *A Study of Cassius Dio* (Oxford, 1964) 195-203.

TROISIEME PARTIE

CATALOGUE DES TESTIMONIA EPIGRAPHIQUES

I. CITES ET CITOYENS ACHEENS DANS DIFFERENTES LISTES

597. Liste des nomographes des cités achéennes à Epidaure
IG IV.1², 73 (SEG I [1923] 74; Moretti, *Iscr. stor.*, 123-125 n° 48)

229/8 av. s. av. J.-C.

- 5 Θεός. Τύχα ἀγαθά. | Νομογράφοι Ἀχαιῶν οἱ τὸν νόμον ταῖ
[᾿Υ]γιεῖαι θέντες. | Ἐπιδαύριος. Ἀρχέλοχος Τιλμαΐδα. Ἐρμι-
10 νεύς. Ἀμφαίνιετος Μνάμονος. Ἀργεῖοι. Ἰλύσιππος Δαμοκρίτου,
Τιμοκράτης Τίμωνος, Φιλόδαμος Φιλάρχου. Κλεωναῖλος. Νικίας
Ξενοκλέος. Σικυλιῶνιοι. Δεξίας Δέξιος, Πυθοκλήης Πυθοδώρου.
15 Φλειάσιος. Ἰ Ἀρχέας | Εὐτελείδα. Φεναάιτας. Πανταίνετος Διο-
φάνεος. || Πελλανεύς. Αἰσχύλος Ἀρχιμήδεος. Βούριος. Δίφι-
λος Δαμοκράτεος. Αἰγιεῖς. Τεισίας | Ἐχεκράτεος, Νεολαΐδας.
20 Παίτρεϋς. Ἀγανορίδας Τιμανορίλλα. Δυμαῖοι. Θυῖων Λύκω-
νος, | Σαμοφάνης Θευξένου. Φαραιεύς. Ξένων Σατύρου. Τρι-
25 ταιεύς. Ἀριστέας Ἀριστέος. Λουσιάτας. Ἀκράγας Κλέϊος. Με-||
γαλοπολίται. Πύρρανθος Ἰερωνύμου, Λυσίμαχος Λυσιπ[που], |
Καλλιδαμος Καλλιμά[χου^{VVV}] Ἰ Ἀσχεύς. Ἀριστόβου[λος Λεον-|
30 τ]ίχου, γραμματε[ύς] || [᾿Ε]λευσι[.]....P[.] - -

Le nomographe patréen (ll. 18-19) a été reconnu par H. Swoboda (*Hermes* 57 [1922] 519 et n. 1 : références sur la diffusion de l'ethnique Πατρεύς). Ce nomographe est probablement le frère de Θεόδωρος Τιμανορίδα Πατρεύς qui a été honoré dans un décret de Thermon (*infra*, n° 671). Le nom du troisième nomographe d'Aigion (l. 18) est bien Νεολαΐδας et non Νικολαΐδας, donné par H. Swoboda et Ad. Wilhelm (*ArchAnz* 15-17 [1922] 7 sq.) qui restituèrent également le patronyme du nomographe, originaire d'Ascheion (ll. 28-29 : [Λεοντι]τ[ί]χου; cf. *infra*, n° 659, l. 150), cité mystérieuse faisant partie, selon ce document (voir également *infra*, n° 598, 605, 659, 661 et *688) de la confédération achéenne.

L'ethnique de ces citoyens est connu sous deux formes : Ἀσχεύς et Ἀσχειεύς (Swoboda, *op. cit.*, 520 n. 1; voir index III, s.v.); un Λεόντιχος Ἀριστοβούλου Ἀσχειεύς, qui apparaît dans une liste de proxènes de Delphes (*Syll³*. 585, l. 150=*infra*, n° 659), est très probablement le fils de ce nomographe. La l. 30 a été complétée par Wilhelm (*op. cit.*, 9) [᾿Ε]λευσι[νίου] ᾿Ω[λένιος], mais Hiller v. Gaertringen (*IG*) pense que les traces conservées sont douteuses et ne permettent pas une telle restitution; il propose à la place [Κ]λευσι[θ]έ[νης] ᾿Ρυπ[αῖος]; les deux restitutions sont pratiquement impossibles (J. Bingen, *BCH* 78 [1954] 405 n. 3).

Le *terminus post quem* pour la datation de cette liste est l'année 229/8 av. J.-C., date de l'entrée d'Argos, d'Hermioné et de Phlionte dans le *koinon* (cf. Urban, *Ach. Bund*, 88-96). En ce qui concerne

- [ων]· ὁ[μ]νύω Δία Ἄμαριον, Ἄθαναν Ἄμαριαν, Ἀφροδίτα[ν καὶ τοῦ]ς θεοῦς πάντας,
 ἢ μὰν ἐμ]
 10 πᾶσιγ ἐμμε[ν]εῖν ἐν τᾷ στάλαι καὶ τᾷ ὁμολογίαι καὶ τῷ ψαφίσματι [τῷ γεγονότι τῷ]
 [κοι]ν[ῶ]ι τῷ τ[ῶ]ν Ἀχαιῶν, καὶ εἴ τις κα μὴ ἐμμένῃ, οὐκ ἐπιτρέψω εἰς δύναμ[ιν, καὶ
 εὖρο]-
 [κέ]οντι μὲν μοι εἴη τὰγαθὰ, ἐπιροχέοντι δὲ τὰναντία κλπ.

La restitution (l. 6) du nom de la cité d'Aigion est presque certaine. Pour la date et l'importance de ce décret fédéral trouvé dans la cité arcadienne d'Orchomène, voir le bref commentaire *in IG et Syll.*³ *ad loc.*; cf. aussi Larsen, *Fed. States*, 310. Sur le lieu exact des réunions fédérales à Aigion (sanctuaire de Zeus Hamarios), voir l'excellent développement de Aymard, *Assemblées*, 284-314 et le commentaire *ad Paus.* VII. 24, 2=305 et Str. VIII. 7, 3=529.

600. Patras dans une liste des cités péloponnésiennes Ile s. ap. J.-C.
IG IV.1, 619 (Argos); *IG IV.1*, 1605; *Corinth VIII.1*, n° 13 (Corinthe); A. Spawforth, *Hesperia* 63 (1994) 224-225 et **corrigendum ad p.* 522

- Λα[κ]εδ[αίμων- - -]
 Μοθώνη [- - -]
 Ἐπίδαυρα πενταπόλεως [- - -]
 Τρυζήν [- - -]
 5 Ἐρμιόνη [- - -]
 Πάτραι [- - -]
 Ἥλις [- - -]
 Μαντίνα [- - -]
 Ζάκυνθος [- - -]
 10 Λεῦκτρον [- - -]
 Κορώνη APK [- - -]
 Κεφαλληνία [- - -]
 Βοιαὶ ET [- - -]
 Κλίτωρ ET
 15 Μεσσήνη ET
vacat

Cette liste, dont A. Spawforth a donné une lecture combinée, est conservée en deux exemplaires. La seule cité achéenne mentionnée est Patrai (l. 6); Leuctron (l. 10) est, d'après Fraenkel, une cité d'Arcadie; cf. l. 11 : Ἄρκ(αδικόν); voir sur ce point, A. Spawforth, *op. cit.*, 225-226. M. Fraenkel (*IG*) a suggéré qu'il s'agit d'un catalogue de victoires alors que G. Kolbe (*IG V.1*, p. XVII, 138 sq.) pense à un *conventus iudicium* (voir Plin., *Hist. Nat.* IV, 22=392; cf. O. Cuntz, *Agrippa und Augustus* [1890] 512); de son côté, A. Spawforth croit qu'on doit la mettre en rapport avec le culte impérial développé dans les cités de la province d'Achaïe à la période post-néronienne; il s'agit, en fait, d'un document de caractère administratif, réglant les contributions des diverses cités pour la célébration du culte des Empereurs (sur la date du document, voir Spawforth, *op. cit.*, 225-226).

601. Un Achéen d'Olénos, dans une liste de contributions en faveur de Sparte 425-416 av. J.-C.
IG V.1.1, ll. 6-8; nouvelle édition améliorée grâce à la découverte d'un nouveau fragment par A.P. Mathaiou et G.A. Picoulas, «Ἐδον τοῖς Λακεδαιμονίοις ποττὸν πόλεμον», *Horos* 7 (1989) 77-124 pl. 12-23 (*SEG* 39 [1989] 370).

[Ἔ]δον ΣΟΜ [ca 2-3]οφον Ἀχα[ι]ῶς Ὀλέν[ι]ος ΘΟΔ.[ca 6-7] ΤΟΛ [ca 1-2]
 τοῖς Λα[κεδ]αιμονίοις ποττὸν πόλεμον τριερεΓ. ΧΜ..Ο[ca 1-2]
 [ca 5-6] μνᾶν καὶ ἀργυρίο μνᾶς δύο καὶ τριάκοντα.

La lecture Ὀλέ[ν]ιος (l. 6) était reconnue par les premiers éditeurs du document; un nouvel exa-

men a apporté quelques améliorations en début de la même ligne où Mathaiou et Picoulas ont déchiffré l'ethnique Ἀχα[ι]ός. La formule Ἀχαιὸς Ὀλένιος est rare (*infra*, n° 753); dans les documents épigraphiques on utilise normalement l'ethnique de la cité plus la formule ἐξ Ἀχαΐας. Les derniers éditeurs (*op. cit.*, 93) pensent que, ensuite, sur la même ligne était cité le nom d'un autre donateur ἠδ[ι]- - - ca 4-5- - - Αἰ[τ]ολ[ό]ς; la mention, à la ligne suivante, de la somme totale offerte par ces deux particuliers indiquerait peut-être une parenté ou une relation mais ce point reste obscur.

La présence des Oléniens dans des documents épigraphiques est rare, car la cité fut abandonnée au IV^e siècle (voir *supra* Paus VII. 18, 1=248); de son histoire antérieure on ne connaît presque rien sinon qu'elle fut membre de la première confédération achéenne (Herod. I, 145=142). La majorité des contributeurs sont des cités ou des *ethné* qui ne font pas partie de la ligue péloponnésienne, tout au moins au début de la guerre du Péloponnèse. Parmi ceux-ci il y a des amis déclarés des Athéniens et d'autres neutres qui manifestent leur mécontentement envers la politique athénienne en se rapprochant de Sparte; l'affichage de cette liste montre l'empressement de cette dernière à exploiter la situation et à renforcer ainsi son propre camp et sa propagande anti-athénienne. La présence dans ce document d'un Olénien, en tant que personne privée, certainement sympathisant sinon ami déclaré de Sparte dans cette guerre, ne nous aide pas à comprendre l'attitude de sa ville ou de celle des autres cités achéennes qui n'avaient pas — nous le savons par Thucydide (voir ci-dessus p. 26-27) — une politique commune. La contribution de l'Olénien est placée, par Mathaiou et Picoulas (p. 111), entre l'hiver de 424/3 et celui de 416/5 av. J.-C.

602. Des Pellénéens dans des listes de dédicants d'offrandes à Delphes
CID II, 12 I, 63

automne 341 av. J.-C.

Τιμοξένα Θεάρκεος Πελλανίς | αἰγιναίου δραχμᾶς δύο

A part les gens de Kéos qui arrivent, par légion, en bateau des villes d'Ioulis et de Karthaia, on note parmi les Péloponnésiens une personne originaire de Pellana en Achaïe.

603. BCH 66-67 (1942-43) 109-110 et fig. 7; CID II, 19

IV^e s. av. J.-C.(?)

? [ὀβολ]όν ... ΩΙ...
ΙΟΣ Εὐαρχίδα Πε[λ]λ-
ανεύς αἰγιναίου ὀ-
βολόν ἡμοβέλιον.
Ἄλεξιῶν Θυρσιάδα
Πε<λ>ανεύς αἰγιναίου
vac. fin de la colonne

5

604. Syll.³, 240 L, col. IIc. 35; FD III. 5, 9 col. IIB, ll. 19-21; CID II, 24 II, 19

336 av. J.-C.

Δαμόνοος Π-
ελ[λ]ανεύς αἰγιναι
[ου ὀ]βολού[ς τ]ρεῖς

Sur les relations de Delphes et de Pellana avant la convention juridique (FD III. 1, 486), voir La Coste-Messelière, BCH 49 (1925) 61-74.

605. Un citoyen d'Ascheion dans un compte des naopes à Delphes
FD III. 5, 25III B, ll.7-8; *CID II, 51 III (?), ll. 7-8

339/8. av. J.-C.

Ν[ι] κά]νωρ Ἀχαιὸς ἐξ Ἀσχείου

Ἄμ-|[ύντ]ωρ, FD. J. Bousquet (*Etudes Delphiques*, BCH, Suppl. IV (Paris, 1977) 96-101=SEG 27 (1977) 108 ll.7-8); *id.* CID II. 51, 8 corrige, après un nouvel examen de la pierre, Ν[ι-| κά]νωρ. Cf. aussi G. Roux, *L'amphictionie de Delphes et le temple d'Apollon du IV^e siècle* (Lyon, 1979) 210-212. Nicanōr, originaire de la petite ville d'Ascheion en Achaïe (*supra* n° *597) entreprend avec deux autres

associés, un Crotoniate et un Kléitōrien (l. 6 sqq.), d'acheter le bois de sapin destiné à la charpente du temple. Sur cette livraison de bois, G. Roux (*op. cit.*, 210-214) a donné sa propre interprétation; sa chronologie n'est pas identique à celle proposée par Bousquet (339/8 av. J.-C.).

606. Un Achéen dans les comptes des naopes 337/6 av. J.-C. (?)
CID II, 62 IA, ll. 6-12 (voir aussi les ll. 18-20)

Κρίθωνι Ἀχαιῶι [τοῦ Νικοδά]μου ἔργου τῶν ἰσχ-|[επλίνθων τ]ῶν ἐπὶ τῶι μεγάλω-|[ι θυρώματι], δευτέραν δόσιν ἐ-| [δῶκαμεν, τὸ] ἐπιδέκατον ἀφελ-|¹⁰[όντες, δρα]χμῆς τετρακατίας | [ἴκατι ἕξ] κλπ.

J. Bousquet attire l'attention sur la restitution du début de la l. 7, [τοῦ Νικοδά]μου ἔργου; il admet que, théoriquement, nous ne pouvons pas exclure, [τοῦ Κλευδά]μου ἔργου, Κλεῦδαμος étant un forgeron connu par d'autres comptes.

Des Pellénéens dans des listes de dédicants d'offrandes à Athènes

607. *IG II²*, 1388 (ll. 6-7 et 33-34) 399/398 av. J.-C.

ll. 6-7 : Γέλων Τλησωνίδου Πε[λληνεὺς χρυσοῦν στέφανον]
 ἀνέθηκε θαλοῦ, σταθμὸν τούτου (chiffre)

N.C. L. 6 : Πελλα[νεὺς, Lolling, *in ArchDelt* 1888, 221.

ll. 33-34 : στέφανος θαλλοῦ χρυσοῦς, ὄγ Γέλων Τ-
 [λησ]ωνίδου Πελληνεὺς ἀνέθηκε, σταθμὸν τούτου (chiffre)

On ne peut situer cette offrande que dans une courte période, à savoir entre la prise d'Athènes par Lysandre et le début du IV^e s., car l'offrande précédente est celle de Lysandre lui-même (Haussoullier, *Pellana*, 155). Ad. Wilhelm («Ueber einige Beschlüsse der Athener», *Pragm.Acad.Ath.* IV [1936] 3-39) donne une restitution améliorée du décret qui date, comme l'avait indiqué P. Roussel (*REA* 34 [1932] 201) du début du IV^e s. av. J.-C. Pellène était tout au long de la guerre du Péloponnèse l'amie fidèle de Sparte (voir ci-dessus p. 26-28) et Gélon suivait, avec cette offrande, l'exemple de son chef.

608. *IG II²*, 1400 (ll.15-16) 390/389 av. J.-C.

[στέφανος θαλλοῦ χρυσοῦς, ὄν Γέλων Τλησωνίδου Πελ-]
 ληνεὺς ἀνέθηκεν, σταθμὸν (chiffre)

609. *IG II²*, 1407 (ll. 33-34) 390/389—386/385 av. J.-C.

στέφανος] | χρυσοῦς θαλ[λ]οῦ, ὄν Γέλων Τλησωνίδου ἀνέθη[κε Πελληνεὺς, | σταθμὸν (chiffre)

II. MAGISTRATS ET AFFAIRES FINANCIERES DES CITES

610. *Curator rei publicae* des cités péloponnésiennes 120-130 ap. J.-C.
GDI 4520; **IG V.1*, 515 (Amyklai)

Δαμάτριον Ἀριστάνδρου Μεσο[άταν],
 ἐπιμελητὴν Ἀμυκ[λῶν] γενόμενον,
 Μεσσαν[ίων] καὶ Ἀργ[είων] κ[αὶ] Πατραίων [καὶ]
 Κοριν[θίων] καὶ Σικυων[ίων] καὶ Ἐφ- - -
 5 καὶ Μεγαλοπολειτῶν καὶ τῶν ἄλλων ξένων [οἰ]
 κατοικοῦντες καὶ παρεπιδαμοῦντες
 ἐν [Ἀμύ]κλ[α]ις ἀρετᾶς ἕνεκεν
 καὶ καλοκαγαθίας καὶ τὰς πρὸς
 τοὺς θεοὺς εὐσεβείας ἀνέθηκαν
 10 Ἀπόλλωνι.

Sur les *curatores*, voir en général Kornemann, *RE* IV. 2 (1901) col. 1804 sqq. et surtout W. Liebenam, *Philologus* 56 (1897) 290-325; *id.*, *Städtverwaltung im röm. Kaiserreich* (Leipzig, 1900) 480 sqq; D. Nörr, *Imperium und Polis* (München, 1966) 19-22; D. Magie, *Roman Rule in Asia Minor* II (Princeton, 1950) 1454-1456. Une liste complète des *curatores* dans les provinces helléniques est donnée par M.N. Tod, *JHS* 1922, 272. Sur la diffusion de cette fonction en Occident, voir G. Camodeca, «Ricerche sui *curatores rei publicae*», *ANRW* II.13 (1980) 453-534; F. Jacques, *Les curateurs des cités dans l'occident romain de Trajan à Gallien. Etudes prosopographiques* (Paris, 1983).

611. *Ti. Claudius Subatianus curator Atheniensium et Patrensium* début du IIIe s. ap. J.-C. Dessau, *ILS* 9488; E. Groag, *Die römische Reichsbeamten von Achaia bis auf Diokletian* (Wien et Leipzig, 1939) 140.

Ti. Cl. Subatianae Aquilinae et Ti. Cl. Dignae Subatiae Saturninae cc. pp., filibus Ti. Cl. Subatiani Proculi leg. Auggg. pr. pr. prov. splend. Numid., c.v., cos. desig., leg. leg. VI Ferratae fidelis constantis, curatoris Atheniensium et Patrensium, praetoris urbani candidati, tribuni candidati, q. urbani, sub praefecti classis praetoriae Misenatium, praefecti alae constantium, tribuni coh. VI civium Romanorum, praef. cohortis III Alpinorum, res publica Cuiculitanorum, hominis boni, praesidis clementissimi, ob insignem eius in patriam suam praestantiam
D. d. p.

Sur la carrière de *Ti. Claudius Subatianus*, voir le commentaire de Groag. La date de sa mission à Patras et à Athènes a été fixée par P. Graindor (*BCH* 39 [1915] 260 n. 4) vers le début du IIIe siècle; cette mission de *Ti. Claudius Subatianus* a certainement un rapport avec l'intention de Sévère (*Vit. Sev.* 3, 7; cf. Groag, *op. cit.*, 140 n. 572) d'intervenir dans les affaires des cités libres et des colonies.

III. ACTES D'AFFRANCHISSEMENT

612. Acte d'affranchissement delphique avril/mai 169 av. J.-C.
GDI 1774

Στραταγέοντος τῶν Ἀχαιῶν Ἄρχωνος Αἰγιράτα μηνὸς ἑβδόμου, ἐν Δελφοῖς δὲ ἄρχοντος Λαϊάδα μηνὸς Ἐνδυσποιτροπίου, ἐπὶ τοῖσδε ἀπέδοτο Πρατίας Τελεσία Αἰγιεὺς Σωτίωνα τῷ Ἀπόλλωνι τῷ Πυθίῳ, τιμᾶς ἀργυρίου μνᾶν ἑννέα, καθὼς ἐπ[ί]στευσε Σωτίων τῷ θεῷ τὰν ὠνάν, ἐφ' ᾧ αὐτὸν ἐλεύθερον εἶμεν καὶ ἀνέραπτον ἀπὸ πάντων τὸμ πάντα βίον, ποιέοντα ὃ κα θέλη, μὴ ἐπιβαίνοντα ἐπ' Ἀχαιᾶν. Βεβαιωτῆρ κατὰ τὸν νόμον Ἄσανδρος Διονύσου Δελφός. μάρτυροι· οἱ ἱερεῖς τοῦ Ἀπόλλωνος Ἀμύντας, Ταραντίνος καὶ τοὶ ἄρχοντες Ἀρχέλαος, Μνασίθεος καὶ ἰδιῶται Ἀστόξενος Διονυσίου, Πραξίας, Ἀρχέλαος, Ξένων, Εὐκράτης.

Pour la date voir Daux, *Chron. delph.*, L 29 (arch. Λαϊάδας).

613. Un citoyen de Kallistai (?) parmi les garants dans un acte d'affranchissement delphique
GDI 2073 décembre-janvier 198/197 av. J.-C.

Στραταγέοντος Φαινέα μηνός Δίου, ἐν Δελφοῖς δὲ ἄρχοντος Ὀρθαίου μηνός Ποιτροπίου, ἐπὶ τοῖσδε ἀπέδοτο Ἀξίοχος Ὑπαταῖος Στρατυλλὶν τὰν ἰδίαν θεράπαιναν τῶι Ἀπόλλωνι τῶι Πυθίωι, ἀργυρίου δύο μνᾶν, καθὼς ἐπίστευσε Στρατυλλίς τῶι θεῶι τὰν ὄνάν, ἐφ' ᾧ αὐτὰν ἐλευθέραν εἶμεν, ποιέουσας ὃ κα θέληι. βεβαιωτῆρες κατὰ τὸν νόμον
5 καὶ τὰν συμβολάν· Ἀρχέλαος Ἀμφισσεύς, Σώπατρος, Παντέλης Ὑπαταῖοι, Ο<ο>ινόβιος Καλλισταῖος. μάρτυροι· τοὶ ἱερεῖς τοῦ Ἀπόλλωνος Ξένων, Ἄθαμβος καὶ ἰδιῶται
Ταραντῖνος
Ἐμμενίδας, Ὀρέστας, Πολύκλειτος, Νικαγόρας Δελφοί, Μελάνθιος Ὑπαταῖος.

E. Meyer (*Pel. Wander.* 142 n. 2) a certainement raison de penser que Ο<ο>ινόβιος| Καλλισταῖος (ll. 5-6), qui figure parmi les témoins, doit plutôt être originaire d'une cité de la Grèce centrale. Pour la date, voir Daux, *Chron. delph.*, L 1.

IV. RELATIONS INTERNATIONALES A. ACTIVITES POLITIQUES

1. Décrets et dédicaces divers en l'honneur des citoyens achéens A. Pellène

614. Décret en l'honneur d'Andriôn de Pellène (Athènes) 356-335 av. J.-C.
J. J. E. Hondius, *Novae Inscriptiones atticae* (Leyden, 1925; réimpr. Chicago, 1979) 34 sqq. (SEG 3 [1925] 83 ll. 8-14)

ἐπαιν]έσαι δὲ Ἀν[δρίωνα Πανσα-
νίου Π]ελλανέα κα[ὶ στεφανῶσα-
10 ι αὐτὸ]ν χρυσῶι σ[τεφάνωι ἀπὸ .
δραχμ]ῶν ἀρετῆς [ἔνεκα καὶ ἀνδρ-
ραγαθ]ίας τῆς εἰς τὸν δῆμον τὸ-
ν Ἀθηνα]ίων καὶ [καλέσαι ἐπὶ δε-
πνον εἰς] τὸ π[ρυτανεῖον εἰς αἴθριον κτλ].

Un Pausanias [Ἀν]δρίωνος Πελλανεύς, probablement fils du personnage honoré, est connu par une inscription d'Epidaure du IIIe s. av. J.-C. (*infra*, n° 685).

615. Décret en l'honneur de Pellène et de ses envoyés (Athènes)
IG II², 220 ll.1-22 (Frg. a=II.1, *add.* 135b, p. 410 et Frg. b=II.5 *Suppl.* 111c)

[— ca 11 — ἐγραμμάτ]ευ[εν...]
[— ca 11 — τῆς πρ]υτανεῖ[ας· τῶ]-
[ν προέδρων ἐπεψήφ]ιζε Ἴπποχ...
— ca 14 — Οἰνοβί]ο Ῥα[μνο]-
5 [ύ εἶπεν· περὶ ὧν οἱ] πρόσβεις τῶ[ν Π]-
[ελλανέων ἠγγειλ]αν, ἐψηφίσθ[αι τ]-
[ῶι δῆμωι τὸ ψήφισ]μα, ὃ Ἀριστῶ[νυμ]-
[ος εἶπεν περὶ τῶν] Πελλανέων [ἐν τ]-
[ῶι παρελθόντι ἔτε]ι, ἀναγράψ[αι τ]-
10 [ὸν γραμματέα τῆς β]ουλῆς ἐν σ[τήλ]-
[ηι λιθίνηι καὶ στή]σαι ἐν ἀκροπό]-
[λει, τὸν δὲ ταμίαν τ]οῦ δήμου [δοῦν]-
[αι εἰς τὴν ἀναγραφῆ]ν Δ[ΔΔ δραχμᾶ]-
[ς ἐκ τῶν κατὰ ψηφίσματα ἀναλισκ]-
15 [ομένων τῶι δῆμωι, ὅπως ἂν ἡ πόλις]
[τῶν Π]ελλα[νέων διατελῆι αἰεὶ φίλ]-
[η οὔ]σα καὶ εἰ[ῆ]νονους τῶι δῆμωι τῶι Ἀ]-
[θην]αίων κα[θάρ]περ ἐν τῶι πρότερο]-
[ν χρ]όνωι· ἐπ[αινεῖσαι δὲ καὶ τοὺς π]-

Frg. a : 344/3 av. J.-C.

Frg. b : 345/4 av. J.-C.

20 [ρέσ]βεις τῶ[ν Πελλανέων καὶ καλέ]-
[σαι] ἐπὶ ξέν[ια εἰς τὸ πρυτανεῖον]
[εἰς] αὔριον.

Les restitutions des ll. 2-7 et 10-14 sont dues à A. Wilhelm, *Hermes* 24 (1899) 130-131; *similer supra*, *IG* II.1 *add.* 135b; voir S. Koumanoudis, *Ἀθῆναιον* 5 (1877) 178. Sur les relations amicales entre les deux cités qui remontent à 362 av. J.-C., voir Haussoullier, *Pellana*, 154-155 et n. 1 (p. 155).

616. Le démos de Pellène offre une statue à un stratège athénien milieu du IIe s. av. J.-C.
*Syll.*³, 654 n° 23; *FD* III. 2, 135 n° 23

ὁ δῆμος ὁ Πελ
λανέων εἰ-
κόνι χαλκῆι.
(couronne)

Aucune autre cité achéenne ne figure dans cette longue liste; selon l'éditeur, la présence de la *koinon* des Achéens (n° 14) constitue le *terminus ante quem* pour la datation du document; en effet il semble difficile de penser qu'il s'agit du *koinon* reconstitué après 146 av. J.-C. plutôt que de celui du temps de la liberté (cf. la discussion intéressante sur la date dans *FD* III.2, p. 139; sur le *koinon* de l'époque républicaine, voir maintenant Schwertfeger, *Ach. Bund*, 19-64. Sur la personne honorée, voir *ArchEph* 1925-26, 13 sqq.; *Coll. Froener*, 31 n. 6).

617. Décret amphictionique en l'honneur des Pellénéens vers 262 av. J.-C.
FD III. 3, 190

[Ἐπὶ - - - ἀρχοντος, πυλαίας- - - , ἱερομνημονούν]-
[των Αἰτωλῶν Τελέσωνος, Βίππου, Λεοντομένους, Δρω]-
[πάκου, Χηρία, Βού]κρῖος, Ὀμάρου· Δελφῶν [ca 10-12]·
[Βοιωτῶν Οἰν]ιάδου, Ξενοφάνους· Φωκέων Νι[κάρχου, Τι]-
[μασικράτους]· γραμματεύοντος Μελανθίου Αἰτωλο[ῦ]·
5 [ἐπειδὴ -ca 5-6] Γ. ΛΙ//ΟΔΑΡΟΣ καὶ [. . .]τέλης Θεοτέλεος καὶ
[ca 3-4] λῖος Λ[εω?]νίδα καὶ [. . .]ΩΝ Κλεομάχου καὶ Νικόδα-
[μος . . .] ΛΑΪΔΑ καὶ ΛΛ[. . .]ΜΕΝΙΚ[.]Σ ΓΟΪΑΙΟΥ καὶ Πολύγνωτος
[ca 8] ΕΙΟΣ [.....]εος καὶ Ἀγέας Ἀγίωνος [ca 2-3]
[ca 7] ΕΙΡΗ [.....] καὶ Ἀντίνομος ΤεισιΛ [ca 2]
[ca 6] ου Πελλανεῖς φάναντες ἱερῶν χρημάτων τοὺς κατ[ά ?]
10 [πά ?]ντας τοὺς νόμους τοὺς Ἀμφικτυόνων καὶ τὰ δόγματ[α]
[ἀδικήσα]ντας τὸν θεὸν γραψάμεν[ο]ι δίκαν ἱερῶν ἔκριναν
[καὶ ἐξ]ήλ[εγξ]αν καὶ κατεδίκασα[ν πάν?]τα κατὰ τῶν ἀ[δι]κ[η]-
[σάντων vacat] ἔδοξε τοῖς ἱερομνήμοσιν, εἶναι
15 [π]ροδικίαν καὶ ἀσφάλειαν καὶ ἐπιτιμῶν καὶ αὐτοῖς καὶ ἐγγόνους
[καὶ ἀσυλία]ν καὶ πολέμου καὶ εἰρήνης καὶ τᾶλλα ὅσα
[καὶ τ[οῖς] εὐεργετοῦσι τὸν θεὸν καὶ τοὺς Ἀμφικτύονας·
ἐὰν δέ τις ἀ[δι]κ[ήσ]ῃ τινα αὐτῶν, ὑπόδικον εἶναι ἐν [τοῖς Ἀ]μφι-
[κτύο]σιν κατὰ τὸν νόμον, ἐπειδὴ φαίνονται εὐεργετηκότ[ες]
[τὸν] θεὸν ἀξιολόγως· δεδόσθαι δὲ καὶ κηρύκειον αὐτοῖς
20 [καὶ] ἐπιβαλεῖν τὴν σφραγίδα τὴν κοινήν τῶν Ἀμφικτυόνων.

N.C. La lecture Πελλανεῖς ἐμφάναντες (l. 9), due à E. Bourguet, est signalée dans *BCH* 49 (1925) 74 n.1; ἐμφάναντες est un lapsus pour φάναντες. Cf. la liste des décrets analogues dans *FD* III. 3, 185. La date du décret est discutée dans *FD* III 3, 190.

618. Thrasôn de Pellène dans une dédicace de Buthrote IIe/IIIe s. ap. J.-C.
CIG II, 1823

Φλάβιος
 Ἀθηναγό-
 ρας ἱερεύ-
 ς Ἀφροδί-
 5 τῆς ἄν-
 ἔθηκεν
 Θράσων
 Πελληνεύς [ἐποίησεν]

La forme du *lamda* (l. 1) dont la haste droite dépasse celle de gauche, indiquerait une datation se situant vers le IIe/IIIe s. ap. J.-C. A noter également la présence des lettres lunaires; le *alpha* est à barre médiane brisée.

B. En l'honneur des citoyens d'Aigeira

619. Décret honorifique d'Oropos pour un citoyen d'Aigeira 154/149 av. J.-C.
IG VII, 411; Syll.³, 675 [ll. 1, 14, 31]; B. Petrakos, *Ὁ Ὀρωπός καὶ τὸ ἱερόν τοῦ Ἀμφιαράου* (Athènes, 1968) 187-188 n° 44 et pl. 62a (avec quelques légères différences); cf. M.M. Austin, *The Hellenistic World from Alexander to the Roman Conquest* (Cambridge, 1981) 234 n° 137 (trad. anglaise).

Ὀλύμπιχος Ἐρμοδώρου εἶπεν· ἐπειδὴ Ἱέρων
 Τηλεκλέους Αἰγειράτης εὖνους ὦν διατελεῖ
 τῷ δήμῳ Ὀρωπίων ἐν παντὶ καιρῷ καὶ λέγων
 καὶ πράττων τὰ συμφέροντα, γενομένων τε συμ-
 5 πτωμάτων καὶ παρασπονδημάτων τῶμ μεγίστων
 περὶ Ὀρωπίους, καὶ τῶν ἀρχόντων ἡμῶν πα-
 ραγενομένων εἰς τὴν ἐν Κορίνθῳ σύνοδον ἠρά-
 νισέν τε ἡμῖν καὶ συμβουλευσας παρεστήσατο
 τοῖς Ἀχαιοῖς τὴν πᾶσαν πρόνοιαν ποιήσασθαι ὑ-
 10 πέρ τε τῆς πόλεως ἡμῶν καὶ τοῦ ἱεροῦ τοῦ Ἀμφια-
 ράου, ἐπεὶ καὶ ἐν τεῖ Ῥωμαίων φιλίας καὶ πίστει διατε-
 λοῦμένυ πάρχοντες· δόξαντος δὲ τοῖς Ἀχαιοῖς
 συναγαγεῖν σύνκλητον ἐν Ἄργει περὶ τούτων,
 15 Ἱέρων ἐμ παντὶ καιρῷ βουλόμενος ἐκφανῆ π[οι]-
 εῖν τὴν αὐτοῦ εὖνοιαν καὶ καλοκάγαθίαν ὑπ[ε]-
 δέξατο πάντας τοὺς παραγενομένους Ὀρω-
 πίων ἐπὶ τὴν ἰδίαν ἐστίαν, ἔθυσέν τε τῷ Δι[ε]
 τῷ Σωτῆρι ὑπὲρ ἡμῶν, πρὸς τε Ἀθηναίους κα[ε]
 20 τοὺς ἄλλους τοὺς ἀντιπρесеβέοντας [ἡ]μ[ε]ν εἶπέ
 τε καὶ παρεστήσατο τοῖς Ἀχαιοῖς μὴ περιδε[ε]ν
 πόλιν Ἑλληνίδα ἐξανδραποδισθεῖσαν, οὐσάν
 τε ἐν τεῖ Ῥωμαίων φιλίας καὶ πίστει καὶ διὰ τὴν
 τούτου πρόνοιαν καὶ καλοκάγαθίαν συμβέβηκε[ν]
 25 κεκομίσθαι ἡμᾶς τὴν πατρίδα καὶ κατελη[υ]-
 θέναι μετὰ τέκνων καὶ γυναικῶν· ὅπως οὖν κ[αί]
 Ὀρωπίοι φαίνονται μνημονεύοντες ὅτι ἂν
 εὐε[ρ]γετηθῶσιν ὑπὸ τινος, γίνονται δὲ καὶ ἄλλοι ζ[η]-
 λῶται τῆς αὐτῆς αἰρέσεως, εἰδότες ὅτι τιμηθ[ῆ]-
 30 σονται ἀξίως ὦν ἂν εὐεργετήσωσιν, ἀγαθε[ε]
 τύχει, δεδόχθαι τῷ δήμῳ Ὀρωπίων στεφαν[ῶ]-
 σαι Ἱέρωνα Τηλε[κ]λέους Αἰγειράτην εἰκόνη
 χαλκείᾳ ἀρετῆς ἔνεκεν καὶ καλοκάγαθίας ἥ[ς]
 ἔχων διατελεῖ εἰς τὸν δῆμον τῶν Ὀρωπίων· ἀν[α]-
 35 γορεῦσαι δὲ τὴν τῆς εἰκόνης στάσιν Ἀμφιαρα[ε]ίων
 τῶμ μεγάλων τῷ γυμνικῷ ἀγῶνι.

Hiéron d'Aigeira a été honoré par la cité d'Oropos parce qu'il lui a rendu des services à des moments difficiles; grâce à son intervention la cité a obtenu l'aide probablement militaire de la confédération, contre les Athéniens qui l'occupaient. Les événements relatés dans ce texte sont en désaccord avec le récit de Pausanias sur la même affaire (VII. 11, 4-12=237); en fait le Périégète ne mentionne pas Hiéron; il ne dit rien non plus sur l'expulsion et le retour des Oropiens; selon lui l'aide achéenne était inutile car elle fut tardive (Paus. VII. 11., 8).

L'intérêt historique du document est signalé par U.v. Wilamowitz-Moellendorff, «Oropos und die Gräer», *Hermes* 21 (1866) 101-102; Colin, *Rome et la Grèce*, 105 sqq.; Aymard, *Assemblées*, 26-35 avec bibliographie complémentaire, p. 32 n. 3; E.S. Gruen. «The Origins of the Achaean War», *JHS* 96 (1976) 52; D. Knoepfler, *MusHelv* 48 (1991) 274-276; on trouvera un bref exposé de toutes les thèses, accompagnées de la bibliographie récente sur la question, dans Y. Lafond, *JS* 1990, 33 n. 15.

Téléclès, le père du personnage honoré, est cité par Polybe (XXXII. 3, 14 et XXXIII 1, 3 sqq.=465, 465a et b ; cf. E. Gruen, *JHS* 96 [1976] 53) parmi les Achéens envoyés à Rome pour réclamer le retour des exilés. La forme de l'ethnique a permis à Wilamowitz de proposer une correction dans certains manuscrits de Polybe (XXXIII 1, 3).

620. Les Lacédémoniens honorent un citoyen d'Aigeira
IG IV 1², 625 (Epidaure/Asclépeion))

Ier s. ap. J.-C.

Ἡ πόλις τῶν Λακεδαιμονίων Ἄρχωνα
[Φ]ιλοκλέος Αἰγιώταν
ἀρετᾶς ἔνεκεν
καὶ εὐνοίας, ἧς ἔχων διατελεῖ εἰς αὐ-
5 τάν.

N.C. L.1 : Λίχωνα, *IG* IV, 1423

C. En l'honneur des citoyens d'Aigion

621. La cité d'Athènes honore un citoyen d'Aigion
IG II² 13; **SEG* 40 (1990) 54 avec toute la bibliographie récente.

399/8 av. J.-C.

[Ἄριστο]κράτης ἦρ[χε]
Λυσίμαχος Κο]λωνῆθεν ἐγραμμάτευε
[Ἄριστ]έου Αἰγιῶς
5 [Ἔδοξεν τῆ] βουλῆ· Πανδίων
[ἰς ἐπρυτάν]ευε, Λυσίμαχος
[ἐγραμμάτε]υε, Κλέων ἐπεστ-
[άτε:.....]ρέφων εἶπε· Ἄριστέ-
[αν τὸν Ἄ]χα[ι]ὸν τὸν Αἰγιᾶ ἀνα-
[γράψαι] τ[ὸν] γραμματέα τῆς
10 [βουλῆς ἐν πό]λῃ ἐν στήλῃ λ-
[ιθίνῃ πρό]ξενον καὶ εὐεο-
[γέτην αὐτὸν] καὶ ἐκγόνους, [ἄ]-
[ναγράψαι δὲ] αὐτοῦ τὸν ὑ[ὸν]
[....., ἐπ]ειδή εἰσι ἄνδ]-
15 [ρες ἀγαθοὶ περὶ] τῆ[ν πόλιν]
[τὴν Ἀθηναίων- - -

Les restitutions, dues à P. Foucart (*BCH* 12 [1888] 161 sqq.), ont été adoptées par U. Koehler (*IG*); les nouvelles éditions de la pierre ont apporté quelques améliorations mineures aux ll. 1-10. Le texte n'est pas cité par M.B. Walbank, *Athenian Proxeniés of the Fifth Century B.C.* (Toronto et Sarasota, 1978) qui en revanche mentionne, aux pp. 280-286 n° 50-51, deux décrets de proxénie pour des Achéens, datant des années 430-410 av. J.-C.

622. La cité d'Epidaure honore Ἀβροσύναν Θεόξιος d'Aigion
GDI 3352; IG IV.1² 628

milieu du IIe s. av. J.-C.

Ἄ πόλις ἃ τῶν Ἐπιδαυρίων Ἀβροσύναν
Θεόξιος Αἰγιακᾶν ἀρετᾶς ἔνεκεν
καὶ εὐνοίας, ἂν ἔχουσα διατελεῖ
εἰς αὐτάν.

La lecture Ἀβροσύναν revient à Fraenkel (IG IV.1²), alors que les éditeurs précédents (GDI et IG IV.1, 1425) donnaient Ἀρότναν (copie APOT;NAN : «was der undeutliche Strich soll, ist unklar», GDI). Le nom Θεόξις (l. 2) est connu aussi à Lousoi, cité voisine d'Aigion (IG V.2, 394, datée environ de l'an 200 av. J.-C.; cf. également BCH 38 [1914] 457-58); un Θεόξις Δαμοκλέος Αἰγαιεύς est honoré dans une inscription delphique datant approximativement de 145 av. J.-C. (GDI, 2821; FD III. 1, 154 l. 4=656). Le même nom apparaît sur les monnaies d'Aigion, qui datent de la période qui précède Actium (BMC Pelopon., 18 sq. n° 4-7, pl. IV n° 14-16; sur la date, voir J.H. Kroll, *The Athenian Agora XXVI. The Greek Coins* [Princeton 1993] 223 n° 731-732), sous la forme ΘΕΟΞΙΟΣ ΚΛΗΤΑΙΟΣ difficilement explicable, car la forme Θεόξιος, en nominatif, n'est pas attestée; la supposition de Fraenkel selon laquelle il s'agit du patronyme, cité ici avant le nom (Κληταῖος), n'est pas invraisemblable de même que son hypothèse sur l'identité du Θεόξις de l'inscription avec celui figurant sur les monnaies; la datation du document d'après l'écriture n'est pas certaine.

La forme de l'ethnique Αἰγιακός est inconnue; Fraenkel, faute de mieux, l'associe à la cité d'Aigion. Des formes similaires pour les ethniques de certaines villes sont également attestées ailleurs (cf. IG IV.1², 149 et 259). La forme des ethniques en -ικός pourrait s'appliquer à l'ensemble du territoire et celle en -εύς ou -ος à l'agglomération principale; cf. une distinction analogue suggérée par G. Klaffenbach, SPAW 1936, p. 372 et BCH 63 (1939) 155 et 109 (1985) 380-382.

623. La cité de Corinthe honore un citoyen d'Aigion
B. D. Meritt, *Corinth VIII*. 1, 2-3 n° 2

seconde moitié du IIe s. av. J.-C.

[Ἐπι - -]ρσίλα, Φοινικαίου (μηνός),
[Ἐπειδὴ Ν]ικάδας Ἀλεξάνορος Αἰγαιεύς
[ἐν παν]τὶ καιρῶι διατελεῖ εὐνοῦς ἔ-
[ὼν κοι]νᾶι τε τᾶι πόλει καὶ καθ' ἰδίαν τοῖς
5 [παρε]πιδαμοῦσιν καὶ χρεῖαν ἔχουσιν
[τῶν ἀμε]τέρων πολιτᾶν, ἔδοξε τᾶι
[ἐκκλη]σίαι ἐπαι]νέσαι Νικάδαν Ἀλε-
[ξάνορος Αἰγίη] ἐπὶ τᾶι εὐνο]ίᾳι ἃι ἔχων
[διατελεῖ - - κτλ. - -]

«The forms of the letters indicate a date for the inscription near the first half of the second century» (B.D. Meritt, *Corinth VIII*.1, p. 3).

D. Dédicaces en l'honneur des Patréens

624. Décret delphique en l'honneur d'un patréen

121-108 av. J.-C.

H. Pomtow, *Klio* 17 (1921) 179 n° 163 (SEG 1 [1923] 170); mieux FD III. 4, 52

Ἐδοξε τᾶι πόλει τ[ῶ]ν Δελφῶν ἐν ἀγορᾷ τελείῳ σὺμ ψάφοις ταῖς ἐν[ν]ό-
μοις· ἐπεὶ Ἀριστόδαμος Λυκίνου Πατρεύς, εὐ[σ]εβῶς μὲν διακείμενος
ποτὶ τὸν θεὸν ἐν[ν]οῖκῶς δὲ καὶ ποτὶ τὰν πόλιν τῶν Δελφῶν, καὶ πρότε-
ρον μὲν εὐχρη[σ]τος ὦν διατε[τέ]λεκε καὶ κατὰ κοινὸν τᾶι πόλει καὶ κατ' ἰδί-
5 ᾶν τοῖς ἐντυγχανόντοισ τῶν πολιτ[ῶ]ν, καὶ νῦν δὲ, χρεῖαν αὐτοῦ ἔχουσας
τᾶς πόλιος, καὶ ἀποσταλέντων ποτ' αὐτὸν πρεσβευτᾶν Τείσωνος τοῦ Θεο-
[χά]ριος, Κλέωνος τοῦ Ἡρώου, συνεπέδωκε [α]ὐτοσαυτὸν ἐν τᾶ παρακα-
λείμενα ἀπροφασίστως· δε[ιδό]χθαι τᾶι πόλει τῶν Δελφῶν ἐπαινέσαι [Ἄ]ρι-
στόδαμον Λυκίνου Πατρῆ ἐπὶ τᾶι ποτὶ τὸν θεὸν εὐσεβ[ε]ῖναι καὶ τᾶι ποτὶ τὰν

- 10 πόλιν εὐνοΐαι, καὶ στεφανῶσαι αὐτὸν τ[ῶ]ι τε τοῦ θεοῦ στεφάνωι, ᾧ πατριὸν
 ἐ[στι] Δελφοῖς, καὶ εἰκόνι χαλκείαι, καὶ τὰ[ν ἀ]ναγόρευσιν ποιήσ[ασθ]αι τοῦ στεφάνου
 καὶ τὰς] εἰκόνας ἐν τῷ ἀγῶ[νι] τῶν Πυθίων, [ὁμ]οίως δὲ καὶ ἐν τῷ ἀγῶνι τῶν
 Σωτηρίων, ἀ-
 κολουθὸν τῷ [ψα]φί[σμη]ματι, εἰ[με]ν δὲ αὐτὸν πρόξενον καὶ εὐεργέταν τὰς πόλιος ἀμῶν
 καὶ τοὺς ἐγγόνους αὐτοῦ, καὶ ὑπάρχειν α[ὐτο]ῖς π[ρομαν]τείαν, προδικίαν, [ἀσ]υλίαν,
 ἀτέλειαν, προε-
 15 δρίαν ἐμ πᾶσι τοῖς ἀγῶνι οἷς ἂ πόλις τίθητι, καὶ τᾶλλα τίμια ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις
 προξένοις καὶ εὐεργέταις τὰς πόλιος ὑπ[ά]ρχ[ει], ἀναγράψαι δὲ [τὸ] ψ[ά]φισμα τοῦς
 ἄρχον-
 τας ἐν τῷ ἱερῶι τοῦ Ἐπό[λλ]ωνος ἐν τῷ ἐπιφανεστάτῳ τόπῳ, ἀποστεῖλαι δὲ καὶ ποτὶ
 τὰν πόλιν τῶν Πατρῶν ὅπως παρακολουθήσῃ τὰς δεδομένας αὐτ[ῶι] τιμὰς ὑπὸ τὰς
 πόλιος ἀμῶν. Ἄρχοντος Ἁγίωνος, βουλευόντων τὰν δευτέραν ἐξ[άμ]ηνον Πάτρωνος τοῦ
 20 Ἄριστοβούλου, Ἄριστωνος τοῦ Δαμοφάνε[ος], γραμ[ματε]ύοντος δὲ βουλᾶς Ἡρακλείδα
 τοῦ Ἄριστοδάμου.

La date exacte de ce décret est difficile à définir (cf. Daux, *Chron. delph.*, L78). La cité de Delphes, ayant eu récemment besoin des bons offices d'Aristodamos, lui a envoyé deux citoyens connus; en récompense des services rendus à ces derniers (ils ne sont pas nommés dans le décret) on lui accorde les honneurs traditionnels avec une couronne et une statue en bronze en précisant que tout devait être proclamé aux Pythia et aux Sôtéria; le décret devait être affiché en bonne place dans le sanctuaire et une copie envoyée à Patras.

625. Base de statue d'un Patréen(?) à Delphes

130-80 av. J.-C.

J. Bousquet, *BCH* 85 (1961) 86-88 et fig. 12 (*SEG* 19 [1963] 400)

[Λ]υκῖνος Ἄριστοδάμου, Τιμανο[ρί]δας Ἁγία Πατρ[ε]ῖς,
 [Ἄν]τίπατρος Διοκλῆος υἱ Ἀθηναῖο[ς], Ἄνδρόνικος
 [Ἄσ]κληπιάδου Νικομηδεύς, Ἐρμων Π[ο]λυστράτο[υ]
 [Ἐ]λεάτης.

5 [Ξ]ερόφιλος Στράτωνος καὶ Στράτων Ξενοφ[ί]λου
 Ἄργεῖοι ἐποίησαν.

N.C. L.1 : Τιμάνθ[ης], Pomtow (*Klio* 15 [1918] 54-56 d'où *SEG* 13[1956] 379); Bousquet n'exclut pas la lecture Τιμανθ[ί]δας, tout en constatant que ce nom manque dans la prosopographie patrénne; les quatre noms de la l.1 sont connus à Patras (Bousquet, *op. cit.*, 87 n.1 qui renvoie à Herbillon, *Cultes*, 172 et Meyer, «Patrai», col. 2220; le dernier auteur a attiré l'attention sur l'éventuelle parenté entre le magistrat monétaire Aristoménès fils d'Aristodamos et Aristodamos Aris[- -], mentionné par Herbillon, *Cultes*, Appendice n° 17).

[Λ]υκῖνος Ἄριστοδάμου (l. 1) est rapproché par Bousquet avec Ἄριστόδαμος Λυκίνου Πατρῆος honoré — avec entre autres honneurs l'érection d'une statue de bronze — dans un décret de Delphes (voir le n° précédent), gravé au-dessous de la dédicace du pilier de Paul-Emile et datant des années 121-108 av. J.-C. Cette «rencontre» prosopographique permettait à l'éditeur de supposer qu'on a ici «une partie du piédestal de la statue de bronze élevée à Aristodamos», hypothèse appuyée sur la ressemblance de l'écriture des deux documents et également sur la période de la carrière des sculpteurs Argiens, mentionnés en dernière ligne (une autre signature de l'artiste Straton in *SEG* 17 [1960] 153).

Il reste à expliquer la liste des noms avec les ethniques variés; si la première personne peut être considérée comme le père ou plutôt le fils du personnage honoré on voit difficilement son rapport avec les autres. Pomtow avait pensé qu'il s'agissait d'un «Kollektiv-Anathem» mais à elle seule cette interprétation n'explique pas leur association; Bousquet (*op. cit.*, 88 n. 2 avec renvoi à Launey, *Recherches*, 901 sqq. où sont réunies les dédicaces à caractère militaire et aux p. 130-141 : chapitre sur les Achéens) se demandait, à juste titre alors, si nous ne sommes pas en présence d'officiers mercenaires, associés ici pour honorer Aristodamos fils de Lykinos, chef des mercenaires achéens; la présence de différents ethniques favoriserait une telle hypothèse, renforcée tant par les activités similaires des Achéens pen-

dant cette période, que par l'inscription contemporaine d'Olympie (*SEG* 15 [1958] 254=598). Des dédicaces similaires sont fréquentes à Delphes (*Syll.*³ 405 et 406).

625A. La cité de Delphes honore *Memmius* de Patras fin de 118 ap. J.-C.
B. Haussoullier, *BCH* 6 (1882) 452-453; E. Bourguet, *De rebus delphicis imperatoriae aetatis* (Paris, 1905) 77-78; Ad. Wilhelm, *JÖAI* 3 (1900) 44 (publication de la partie supérieure); le document entier in *Cl. Vatin, *Delphes à l'époque impériale* (thèse inédite, Paris, 1965) 65-73.

[Αὐ]τοκράτωρ Καῖσαρ θεοῦ υἱός, Θεοῦ Νέρουα
[υἱώ]νός, Τραιανός Ἄδριανός Σεβαστός, ἀρχιερεὺς μέγιστος
δημαρχικῆς ἐξουσίας το β', ὕπατος τὸ β'. ἀποδεδειγ[μέ]-
5 [νος τὸ] γ'. Δελφῶν τῆ πόλει χαίρειν· Καὶ εἰς τὴν ἀρχ[αιό]-
[τητα τῆ]ς πόλεως καὶ εἰς τὴν τοῦ κατέχοντος α[ὐτὴν]
[θεοῦ θρη]σκείαν ἀφορῶν, ἡγοῦμαι δικαίας ὑμᾶς [τεμᾶς]
[ψηφί]σασθαι περὶ Μέμ[μιο]ν - - - - -
[- - - - - ὑμ]ετέρο[ις] - - - - -
[- - - - -]
10 [- - - - -] ασθαι τ[- - - - -]
[- - - - - εἰ]ς Δελ[φούς] - - - - -
.....
[.....] ας- - - - -
[δεδ]όσθαι διὰ [τ]ὸν [- - - - -]
[...] αἰω καὶ περὶ Μεμ[μίου] - - - - - περὶ οὗ πρὸς ἐμὲ]
ἐπροσβέβηθε· γέγραφα δὲ καὶ Κλαυδίω Γρανιανῶι τῶι
κρατίστῳ ἀνθυπάτῳ [ι] ἵνα ὅτι πρὸς τὸν θεὸν εὐσεβῶς]
ἔχει καὶ τὰς ἐπιβαλλούσ[ας] αὐτῶι ἀρχὰς προθύμω[ς]
ὑφίσταται εἰδῶσιν Πατρει[ς] οἱ περὶ πολλοῦ τὴν ἀρετὴν]
ποιοῦν[τ]αι τοῦ ἀνδρός. Ὁ π[ροσβ]ευτῆς ἦν Γ. Ἰούλιος]
'Αντιγέ[νης] ᾧ τὸ ἐφόδιον [δοθήτω τῆς προσειάς]
εἴ γε μὴ π[ροϊ]κα ὑ]πέχε[το] προσειύσειν. Εὐτυχεῖτε].

Le texte est constitué de plusieurs morceaux — trouvés à différents endroits de Delphes — et recollés au Musée (n° d'inv. 8130). La partie centrale (ca 15 lignes) est disparue mais une vingtaine de lignes, conservées en partie, permettent de reconnaître le caractère du document ainsi que quelques détails. Il s'agit d'une lettre impériale d'Hadrien, adressée à la cité de Delphes; la mention du troisième consulat (l. 4) permet de dater le document de la fin de 118 ap. J.-C.; cette lettre s'inscrit dans la cadre de la correspondance que l'empereur entreprit avec la cité dès les premiers mois de son règne. Hadrien approuve dans cette lettre le décret par lequel la cité accordait des honneurs à *Memmius* de Patras, personnage, semble-t-il, fort estimé dans sa propre patrie. Nous ne savons pas les motifs de la démarche delphienne (envoi d'une ambassade à Hadrien) mais on peut supposer avec Cl. Vatin que l'empereur a été consulté en sa qualité de magistrat de la cité.

Vatin a essayé de faire des rapprochements prosopographiques avec d'autres *Memmii* connus dans les documents delphiques mais sans résultat car, comme il le reconnaît lui-même, soit notre *Memmius* est originaire de Patras, soit il a des liens étroits avec cette ville. Les *Memmii*, trop nombreux dans le monde romain (voir O. Salomies, «Römische Amtsträger und römisches Bürgerrecht in der Kaiserzeit», in W. Eck, *Prosopographie und Sozialgeschichte* [1993] 119 sqq.), ne sont connus à Patras que par l'exemple delphique.

E. En l'honneur des citoyens d'autres cités achéennes

626. Statue érigée en l'honneur de Callicratès de Léontion à Olympie 179 av. J.-C.
IVO, 300 (*GDI*, 4434; *Syll.*³, 634)

Λακεδαιμονίων οἱ φυ[γ]όντες ὑπὸ τῶν τυράννων]
Καλλικράτη Θεοξένου Λεοντήσιον, καταγαγόντα

εἰς τὰν πατρίδα καὶ διαλύσαντα ποτὶ τοὺς πολίτας
καὶ εἰς τὰν ἔξ ἄρχᾶς ἐ[οῦσαν] φιλ[ίαν ἀπο]κ[α]τασ[τ]άσαντα.

Callicratès de Léontion, alors stratège de la confédération achéenne, obtint le retour des exilés spartiates dans leur patrie; cf. Pol. XXIV. 10-12=464; Liv. XLI. 23, 5 et XLV.31, 10; sur l'homme et sa carrière politique voir *RE Suppl.* IV (1924) col. 859-861, s.v. Kallikrates [7g] et surtout P.S. Derow, «Polybios and the Embassy of Kallikrates», *Essays presented to C.M. Bowra* (1970) 12-23.

Un Θεόξενος Ἀχαιός, ἡγεμὼν d'un contingent d'Achéens qui combattit aux côtés des Rhodiens contre les Macédoniens en 197, a consacré, en commun avec les Achéens, une *phialé* à Apollon (*Inscriptions de Délos*, 442, B, 67-68; d'autres références, in *Inscriptions de Délos. Index. Les étrangers, à l'exclusion des Athéniens de la clérouchie et des Romains*, tome I [Paris 1992] s.v. Θεόξενος Ἀχαιός); il s'identifie, probablement, avec Θεόξενος Λεοντήσιος qui a dédié seul un bouclier (*Inscriptions de Délos*, 1417, A I, 21 [156/5 av.J.-C.]; cf. F. Baslez et Cl. Vial, *BCH* 111 [1987] 295 n. 84); celui-ci est, peut-être, père de Καλλιμαράτης Θεοξένου Λεοντήσιος, donateur (*Inscriptions de Délos*, 1417, A I, 34 [165/4 av.J.-C.]). Les relations entre les Achéens et les Déliens semblent étroites au II^e s. av. J.-C.; nous savons par Polybe (XXXII. 7) que les Achéens ont pris la défense des Déliens auprès des Romains, en 159/8 av. J.-C., et leur donnèrent refuge après leur expulsion de l'île par les Athéniens.

627. Un citoyen de Rhyphes(?) dans une dédicace de Métaponte(?)
GDI 1644

époque archaïque

Ἀπό(λ)ωνος
Λυκ(είω) ἡμί. Θεά-
γεος Ῥυπ(ό)ς].

La restitution de l'ethnique (l. 3) est due à O. Hoffmann (*GDI*) qui discute amplement celles proposées par les éditeurs antérieurs du texte dont le lieu d'origine n'est pas du tout certain.

628. Décret athénien pour un Olénien(?)
IG II², 62

avant 378/7 av. J.-C.

Ἐδοξεν τῶι Δήμῳ[ι — ca 7 — ἰς ἐπρου]-
τάνευεν Ἀμεινί[ας — ca 7 — Σφήττ]-
[ι]ος ἐγραμμάτευ[εν — ca 12—]-
...ο. ἐπεστάτε· [— ca 10 — εἶπε]-
[N. ἐπαι]νέσαι μὲν — ca 13 —
— ca 9 — τὸν Ὠλ[ένιον — ca 8 —]
—ca 12 — Γ —ca 13—

629. Dédicace d'Aristainos en l'honneur de T. *Quinctius Flaminius*
B. D. Meritt, *Corinth* VIII 1, 55 n° 72; *Moretti, *Iscr. stor.*, 85-86 n° 37 (*SEG* 22 [1967] 214).

196/195 av. J.-C.

Τίτον [Τίτου Κοῦγκτιον Ῥωμαῖον]
Ἀρίσταιν[ος Τιμοκάδεος Δυμαῖος]
ἀρετᾶς ἔνε[κα καὶ εὐεργεσίας τᾶς]
εἰς τε αὐ[τὸν καὶ τοὺς Ἀχαιούς].

L'amélioration de la lecture du nom de la l. 2, due à Klaffenbach (*SEG* 11 [1954] 73), a permis — grâce aussi à la dédicace similaire de Delphes (*FD* III. 3, 122 : n° suivant) — une meilleure interprétation du document (J. Bousquet, *BCH* 88 [1964] 607-609).

Pour Aristainos et son activité politique dans le cadre de la confédération achéenne, voir l'intéressant commentaire de L. Moretti (*Iscr. stor.*, 85-86 n° 37) qui considère, comme le faisait d'ailleurs Bousquet (voir n° suivant), que le texte date d'une période comprise entre l'automne de 196 (élection d'Aristainos) et l'année 194 av. J.-C. (retour de *Flaminius* en Italie).

F. Dédicaces du *koinon* des Achéens

630. Le *koinon* des Achéens honore à Delphes Aristainos de Dymé
FD III 3, 122; cf. J. Bousquet, *BCH* 88 (1964) 607-609.

196/5 av. J.-C.

Τὸ κοινὸν τῶν Ἀχαιῶν
Ἀρίστεινον Τιμοκάδου Δυμαῖον
ἀρετᾶς ἔνεκεν καὶ εὐνοίας
τᾶς εἰς τὸ ἔθνος καὶ τοὺς συμμάχους
5 καὶ τοὺς ἄλλους Ἑλλήνας.

Aristainos, fils de Timocadès, est, d'après l'inscription honorifique de Delphes, Δυμαῖος. Un Ἀρίστεινος Δαμοκάδης Ἀχαιός est connu par un décret de proxénie d'Aptera de Crète (voir *infra*, n° 684). Le rapprochement des deux personnages avait été déjà fait par Wilhelm (*Beiträge*, 121); leur identité étant vraisemblable, il faut chercher l'erreur concernant le patronyme (Δαμοκάδης *pro* Τιμοκάδης) plutôt dans le texte crétois (c'est l'avis de l'éditeur des *FD*).

L'identification du personnage de l'inscription delphique avec le stratège achéen des années 199/8, 196/5 et 186/5 av. J.-C. est très probable (cf. A. Aymard, «Les stratèges de la confédération achéenne de 202 à 172 av. J.-C.», *REA* 30 [1928]1-62; *id.*, *Premiers rapports*, 68 n. 3; cf. aussi G. Niccolini, «Aristeno e Aristeneto», *Studi storici* VI [1913] 194-198), la même identification a été d'ailleurs suggérée pour le proxène achéen d'Aptera (cf. G. de Sanctis, *Monumenti antichi dei Lincei* XI [1901] col. 527 et G. Cardinali, *RivPhil* 35 [1907]15 n. 1). Etant donné qu'il y a souvent confusion dans les mss de Polybe entre les formes Ἀρίστεινος et Ἀρισταίνετος, Bousquet corrige, très justement, le texte de Polybe qui dans son rapport (XI.11, 7=461) sur la bataille de Mantinea (207 av. J.-C.) appelle l'hipparque achéen Ἀρισταίνετος Δυμαῖος.

Plutarque enfin (*Phil.* 13, 4 et 17, 3), par méprise, considère Aristainos comme originaire de Megalopolis (cf. Wilcken, *RE* II.1 [1895] col. 852, s.v. Aristainos [2]; vue opposée in Aymard, *Premiers rapports*, 68 et n. 3, qui opte pour l'origine dyméenne de ce personnage). Sur l'identification de cet Aristainos ou Aristainetos et sa cité d'origine, voir en dernier lieu, Errington, *Philopoemen*, 276-279 (Appendix 4). Le texte date, selon J. Bousquet «d'après les fêtes de l'Isthme en été 196 et l'élection d'Aristainos comme stratège en automne 196».

2. Décrets et listes de proxénie A. Décrets de proxénie delphique pour des Pellénéens

631. P. Perdrizet, *BCH* 23 (1899) 349-350; *GDI*, 2843 ll. 1-10; Haussoullier, *Pellana*, 166-67; **FD* III.1, 236 n° 398 pl. V n° 5
premier semestre 340/339 av. J.-C.

Θεός. Δελφοὶ ἔδωκαν
Ἐκεφύλωι Χαομί-
δα Πελλανεῖ αὐτῶι
καὶ ἐγγόνις πολιτ-
5 εῖαν, προξενίαν, προ-
ομαντείαν, προδι-
[κί]αν, εὐεργεσίαν, ἀ-
[τέ]λειαν, ἐπιτιμ[άν]
[καθά]περ Δελφοῖς. Ἄρ-
10 χοντος Ἀριστ[ωνύμου]
βουλευόν[των Ἀρίσ]-
τωνος. Πλ[ειστέα].
Τελεσάρχ[ου].

D'après l'éditeur toute la l. 3 a été effacée et creusée de nouveau; l'ethnique est récrit sur une partie de la ligne qui est plus creusée que le reste. P. Perdrizet (*BCH* 20 [1896] 546; *BCH* 21 [1897] 580) pensait que les deux dauphins sculptés sur le fronton de la stèle (le bouclier rond qui y figurait également faisait allusion, selon lui, à la carrière militaire du personnage honoré), représentaient l'emblème de la cité d'origine du proxène, c'est à dire Pellène; mais l'auteur ayant remarqué que cet emblème

était absent des monnaies de Pellène (*BMC Pelopon.*, p. 31 pl. 6 n° 9-18; cf. *BCH* 21 [1897] 578) n'excluait pas son appartenance à la cité qui émet le décret, c'est à dire Delphes (*BCH* 23 [1899] 349-350; cf. également, L. Lacroix, «Les blasons des villes grecques», in *Etudes d'Archéologie classique* [1958] 112). Th. Homolle (*BCH* 23 [1899] 377-378) exprimait de fortes réserves quant à cette dernière solution, attirant l'attention sur la présence des symboles apolliniens sur les monnaies de Pellène du IVe et IIIe siècle et ses rapports, même indirects, avec la mer; à ses yeux la présence du dauphin trouve ainsi une explication. La parenté entre les deux villes dans le domaine des cultes pourrait nous faire penser que l'emblème représente en même temps la patrie réelle du proxène et sa nouvelle patrie qui l'avait adopté (cf. en général Ritti, *Sigle ed emblemata*, 277-278 n° 19). Pour la date voir Daux, *Chron. delph.*, C 17-18.

632. Th Homolle, *BCH* 23 (1899) 375; Haussoullier, *Pellana*, 167; *FD* III 1, 395 [l. 1]

351-347 av. J.-C.

 ----- Πελλαν-
 [ε]ἰ Δελφοὶ
 ἔδωκαν προ-
 ομαντηία-
 5 (γ) ἀ[τ]έ[λεια]-
 [ν πάντων κ]-
 [ατὰ τὸν νό]-
 [μον. ἄρχον]-
 [τ]ος Ἄ[ντ]άν-
 10 δρου, βουλ
 ευόντων [Ἄ]
 ναξανδρί
 δα, Αἰγύλο.

Cf. Haussoullier, *Pellana*, 167. *FD* III 1, 234 n.1 signale un Δαμόνοος Πελλ[λ]ανεύς dans les fragments des listes de souscriptions qui nous restent (voir *BCH* 27 [1903] 34=*CID* II 24, ll.19-20=604) et qui datent de l'année de Dion (336/335 av. J.-C.). Sur la date du décret, voir Daux, *Chron. delph.* 11, B 5 (321/0—308/7 av. J.-C., in *FD*).

633. *BCH* 49 (1925) 66d; *FD* III. 4, 403IV

300-250 av. J.-C.

[Δελφοὶ ἔδωκαν — ca 8— Ἄγη]σιλάου?
 [Πελλανειὶ αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις προξε-
 [νίαν, προμαντηίαν, ἀτ[έ]λειαν πάν-
 [των, προεδρίαν, ἀσυ]λίαν ἐν Δελφοῖς,
 5 [προδικία]ν ποτὶ Δελφούς· ἄρχοντος
 [Ξενοχά]ρεος, βουλευόντων
 [- - ο]υ, Διοκλέος, Κλεομάντιος.

Date : vers 318 à 305 av. J.-C. (La Coste-Messelière, in *BCH*); cf. Daux, *Chron. delph.*, F 6 (arch. Xénocharès).

634. *BCH* 49 (1925) 64b; *FD* III. 4, 403II

300-250 av. J.-C.

[Δ]ελφοὶ ἔδωκαν Ἄχαιῶι Ταλθυβί[ο]υ Π[ε]λλανειὶ
 αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις προξενία[ν, προ]μαντεί[αν],
 [π]ροεδρίαν, προδικίαν, ἀσυλ[ί]αν, ἐπιτιμᾶν
 καὶ τᾶλλα (ᾗσα) καὶ τοῖς ἄλλοις προξέ[γ]οις· ἄρχοντος
 5 Ἄμεινία, βουλευόντων Δεξιππου, [Καλλικλ]έος - -

Cf. Flacelière, *Aitoliens*, 449-450, App. II, 35a(4) et Daux, *Chron. delph.*, G 19 (arch. Ἄμεινίας).

635. *BCH* 49 (1925) 65c; *FD* III. 4, 403III [I.2]

300-250 av. J.-C.

Δελφοὶ ἀνενέωσαν τὰν ἐκ προγόνων ὑ[πάρ]
χουσαν προξενίαν Ἀχαιῶι Ξενάρχου καὶ τοῖς υἱ-
οῖς αὐτοῦ Ξενάρχου καὶ Αὐτοσθένε[ι] Πελλανέοις
καὶ τοῖς ἐγγόνιοις αὐτῶν καθὼς καὶ Ἀχαιῶι τῶι προγό-
5 ναι αὐτῶν ὑπάρχε.

L'emploi de la forme du datif en -οις pour l'ethnique (l. 3) est au premier abord bizarre car l'ethnique Πελλανέος n'est nulle part attesté. La Coste-Messelière (*BCH*) a raison en signalant que les *koina* du N.-O «emploient ce datif pluriel en -οις par analogie avec les thèmes en -ο» ; sur ces datifs pluriels athématiques, voir maintenant M. Lejeune, *La langue des actes d'affranchissements delphiques* (Paris, 1940) § 50-51. Xénarchos I (l. 2) est le petit-fils ou l'arrière-petit-fils d'Achéos I (*BCH* 49 [1925] 64b, l. 1). Le texte est daté d'après l'écriture (IIe d'après *BCH*, IIIe d'après *FD*).

636. *BCH* 49 (1925) 67e; *FD* III. 4, 403V

300-250 av. J.-C.

Δελφο[ι ἔδωκαν- - - - -]
νου Πελλ[ανεῖ αὐτῶι καὶ ἐγγόνιο]-
ις προξενίαν, προμαντεῖαν], ἀτέ-
λειαν πάντων, [προεδρίαν, ἀσυ]-
5 λίαν ἐν Δελφοῖς, π[ρο]δ[ικίαν πο]τι
Δελφούς· ἄρχο[ν]τος Συλόχου, βο[υ]-
λευόντων Ἐχε[κρ]ατίδα, Ἀγ[άθ]ωνος,
'Αστυκράτου, Θρασυκλέους.

Date : vers 318 à 305 av. J.-C. (La Coste-Messelière *in BCH*); cf. Daux, *Chron. delph.*, F 7 (arch. Σύλοχος).

637. *BCH* 49 (1925) 67f; *FD* III. 4, 403VI, 1

300-250 av. J.-C.

[Δελφοὶ ἔ]δωκαν Τιμοκλεῖ Δαρείου Πελλανεῖ αὐτῶι καὶ ἐγγόνιοις
[προξενίαν, προεδρίαν, προμαν(τεῖαν, ἀ)συλίαν, ἀτ[έλ]ειαν
[πάν]των καὶ τᾶλλα ὅσα καὶ το[ῖς ἄ]λλοις προξένιοις κ[α]ὶ
[εὐερ]γέταις ἄρχοντος Ἡρ[κ]υος, βου[λ]ευόντων Ἰσωγος- - -

Cf. La Coste-Messelière (*BCH* qui date ce décret entre 300 et 280 av. J.-C.); Flacelière (*Aitoliens* 475, App. II. 64a [2]) le place entre 318 à 305 av. J.-C.; sur le problème de la date, voir en dernier lieu Daux, *Chron. delph.*, F 36.

638. *BCH* 49 (1925) 68g; *FD* III. 4, 403VII

300-250 av. J.-C.

Δελφ[οὶ ἔ]δωκαν - - - - - Πελλανεῖ
[αὐ]τῶι καὶ ἐ[γγόνιοις, προξενίαν, προ-]
μαντεῖαν, προ[ε]δρ[ίαν, ἀτέ]λειαν πάν-
[των, ἀσυλία]ν καὶ ἐπιτιμᾶν καθάπερ
5 [Δελφ]οῖς καὶ τᾶλλα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις
[προξέν]οις· ἄρχοντος Ξενοκλεῦς,
[βουλευόν]των Ὀρέστα, Ἀλ[κ]αμέ[νεος],
'Α[ρ]ιστομάχου.

La date (env. 290 av. J.-C., archontat de Xénoclès), proposée par Pomtow (*Klio* 17 [1921] 194), a été adoptée par P. de La Coste-Messelière (*BCH* 49 [1925]) et Flacelière, *BCH* 52 (1928) 218 ; cf. aussi *id.*, *Aitoliens*, 426-427, App. II. 9a. *FD* propose IIIe s. (cf. Daux, *Chron. delph.*, F 18).

639. *FD III. 4, 403VIII*

300-250 av. J.-C.

[Δελφοὶ ἔδωκαν -----]
 [- - - Πελλ]λανεῖ ἀὐ[τῶι καὶ ἐκ]-
 γόνους π]ροξενίαν, [προμαν]-
 [τ]είαν, προεδρίαν, ἀσυλίαν ἐν
 5 Δελφοῖς, προδικίαν ποτὶ Δελ-
 φούς· ἄρχοντος Ὀρνιχίδα, βου-
 λευόντων Φιλύτα, Νικία, Θευ[λύ]του.

Cf. Flacelière, *Aitoliens* 429-430, App. 13a (datation 285/4? archontat d'Ornichidas); J. Bousquet (*BCH* 101 [1977] 462) date de 290 à 280 av. J.-C. et corrige également le nom de l'archonte à la dernière ligne (*FD* Ἀρχύτα). Daux, *Chron. delph.*, F 22 (date moins précise).

640. *BCH 49 (1925) 70k; FD III. 4, 403IX, 1*

300-250 av. J.-C.

Δελφοὶ ἔδωκαν [- - - κα[ῖ] Θ[ρ]ασυμήδει.. σθέγεος
 Πελλανεῦσι αὐτοῖς καὶ ἐγγόνο[ις] προξενίαν, προ]μαντείαν,
 προεδρίαν, προδικίαν, ἀσυλίαν καὶ [τάλλα τίμια] ὅσα καὶ
 τοῖς ἄλλοις προξένοις· ἄρχοντος Ἀριστ]αγόρα, βουλευόντων
 5 Χαριξένου, Ξένωνος, Θεοδωρ[ί]δα, [Χάρητος], Εὐ[θ]υ[ρ]ή[ρ]ήτου.

N.C. L.1 :Λ..ΙΙ..ΙΘΕΑ., après ἔδωκαν (*BCH*); patronyme en fin de ligne ([Σ]ωσθέγεος) reconstitué par Flacelière (*Aitoliens*, 335 App. II.20b (6), peut-être [Σω]σθέγεος| (*BCH*). Pour la date, voir Flacelière, *BCH* 53 [1928] 185; *id.*, *Aitoliens*, 435 App. II. 20b (6) et Daux, *Chron. delph.*, G 2 (278/277? av. J.-C. : arch. Aristagoras).

641. *BCH 49 (1925) 70 I; FD III. 4, 403X [I. 1]*

300-250 av. J.-C.

Δελφοὶ ἔδωκαν Δεξιππίδαι ..ΑΛΕΟΣ.Πελλα[ν]εῖ ἀὐ[τῶι] καὶ ἐγγόνους
 προξενίαν, προμαντείαν, προεδρίαν, [ἀ]συλίαν, ἐπιτι]μάν, ἀτέλειαν
 καὶ τάλλα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις· ἄρχοντος Ὀρέστα, βουλευόντων
 Λυκίνου, Μενάνδρου, Θευτέλεος.

Cf. Flacelière, *Aitoliens* 427, App.10a (289/8? : arch. Orestas) et Daux, *Chron. delph.*, F 19 (date moins précise).

642. *BCH 49 (1925) 71m; FD III. 4, 403XI*

300-250 av. J.-C.

[Δελφοὶ ἔδωκαν.....? Πελλ]-
 λαν[εῖ]? προξενίαν, προμαντείαν, ἀσυλί]αν, αὐτῶι,
 καὶ ἐγγό[νοις], καὶ τάλλα ὅσα καὶ τ]οῖς προξένοι[ς]
 καὶ εὐεργ[έταις], Ἀρχο]ν[τος] Ἰέ[ρ]ου, βουλευόντων
 5 Καλλικλέο[ς], Εὐαινέτου, Ὀρέστα, Ξανθ[ί]π[π]ο[υ]?

Cf. Flacelière, *Aitoliens*, 428, App. II.11a (288/7 av. J.-C.? : arch. Hieros) et Daux, *Chron. delph.*, F 20 (date moins précise).

643. *FD III. 1, 426 [II. 3-4 et I. 23]*

ca 285/4? av. J.-C.

[Θεο]ῖ
 [Δελφοῖ] ἔδωκ-
 [αν Φίλ]λι Ἀγέ-
 [α Πελλ]λανεῖ α-
 5 [ὕτ]ῶι καὶ ἐγγ-
 [ό]νοις προξε-
 [ν]ίαν, προμαν-

[τ]είαν. προεδ-
 [ρ]ίαν, προδικ-
 10 ίαν ποτί Δελ-
 [φ]ούς, ἀσυλία-
 [ν] πάντων καὶ
 [τ]ἄλλα ὅσα κα-
 [ι] τοῖς ἄλλοι
 15 [ς προξέ]νοις
 [καὶ εὐε]ργέ[τ]-
 [α]ις. ἄρχοντο-
 ς Ὀρνιχίδα, β-
 ουλευόντων
 20 Ἰππάρχου, Κα-
 λλικράτους
 Χαριξένου.
 Πε(λλανέων).

N.C. Sigle ΠΕ (l. 23); l'éditeur signale que le I, plus grand que le E, se retrouve sur les monnaies de Pellène, entre 370 et 280 (*BMC Pelopon.*, 31 pl. 6, n° 10-14); c'est la raison pour laquelle il propose le développement Πε(λλανέων); cf. Ritti, *Sigle ed emblemī*, 274 n° 13-14. Pour la datation, voir Flacelière, *Aitoliens*, 429-430, App.13b(5) et Daux, *Chron. delph.*, F 22? (arch. Ornichidas). Haussoullier (*Pellana*, 168-169) fait la comparaison de la forme de certaines lettres avec celle du *sym-bolon* entre Delphes et Pellana (voir *infra*, n° 702).

644. *FD III*. 1, 427 [l. 11]

ca 285/4? av. J.-C.

[. . . ὅσα καὶ τ-]
 [οῖς ἄλλοις π-]
 ροξένοις κα-
 ι εὐεργέται
 5 ς. ἄρχοντος Ὀ-
 ρνιχίδα, βου-
 λευόντων Ἰπ(π)-
 άρχου, Καλλι-
 κράτους, Χαρ-
 10 ιξένου.
 Πε(λλανέων).

Les deux lettres du monogramme ΠΕ (l. 11) sont d'une taille équivalente; il s'agit apparemment d'une nouvelle variante indiquant la cité de Pellène. E. Bourguet (*FD III*. 1, p. 309) attribuait ce double décret (*FD III*. 1, 426 et 427), gravé sur la même stèle (unique exemple d'après l'éditeur), à des Pellanéens (l'ethnique étant en partie conservé sur la première stèle) qui doivent être les signataires de la convention juridique (voir *infra* 702). Pour la datation, voir également Flacelière, *Aitoliens*, 430 App. 13b(5) et Daux, *Chron. delph.*, F 22 (arch. Ornichidas).

645. *BCH* 49 (1925) 69j

ca 275-270 av. J.-C.

[.....]αν, προδικίαν πο[τί Δελ-]
 [φούς. ἄρχοντος? Ἀρχιδά]μου, β[ου]λευ-
 [όντων] Θεσσαλοῦ, Ἀ[γ]αζάλου, [Πυθοδ]ω[ρου?]

La date n'est pas précise; La Coste-Messelière (*BCH*) propose une date entre 275-270 av. J.-C. alors que Daux, *Chron. delph.*, F 25, entre 290 et 280 (archontat d'Archidamos).

646. *BCH* 49 (1925) 64a; *FD* III. 4, 4031

274/3 av. J.-C.

[Δελφ]οὶ ἔδωκαν Θόαι Φηρεῦς Πελλαν[εῖ, αὐτῶι καὶ ἐκγό-]
 [νοῖς] προξενίαν, προμαντείαν, προεδ[ρ]ία[ν, προδικίαν, ἄσυλίαν]
 [ἐπιτιμάν, ἀτέλειαν πάντων καὶ τ[ᾶ]λλ[α τίμια ὅσα καὶ τοῖς]
 [ἄλλοις] προξένοις· ἄρχοντος Ἡρακλε[ί]δα, [βου]λε[υόντων]
 5 Λαρισίου, Νικοδώρου, Δάμωνος.

Pour la date, voir Flacelière, *Aitoliens* 439, App. II. 24a (4) et Daux, *Chron. delph.*, G 6 (arch. Héracléidas).

647. Décret de proxénie d'Orchomène d'Arcadie pour un Pellanéen
 A. Plassart et G. Blum, *BCH* 38 (1914) 464-466 n° 8 fig. 9 (Delphes)

avant 241 (?) av. J.-C.

Θεοί. Τύχα ἀγαθά.
 Ἔδοξε Ὀρχομενί[οις]
 Νεοκλέα Θορσυλ[ό]-
 χου Πελλανέα
 5 πρόξενον καὶ εὐεργέ-
 ταν ἦναι Ὀρχομενίων
 αὐτὸν καὶ γένος.
 Θεαροὶ οἱ περὶ Ἄγχι[ι...],
 διαστάτας
 10 νης, γραμμ[ατεὺς τῶν]
 θεαρῶν Καλλι...,
 Ἀρτέμιδος ἱερεὺς,
 Αἰγυπιός· Ἀρτέμιδος,
 Μεσπολίτιος
 15 ἱερόν

N.C. L. 3-4 : Θορσυλ[ό]-Ιχου=Θορσυλόχου. La stèle est ornée d'une sorte d'étoile, au-dessus du texte, que les éditeurs considèrent comme le parasème de la patrie du proxène, mais cela semble improbable car nous ne le trouvons pas sur les monnaies de Pellène (voir à ce sujet les remarques intéressantes de Haussoullier, *Pellana*, 159 et de Ritti, *Sigle ed emblemata*, 296 n° 46).

B. Décrets de proxénie delphique pour des citoyens d'Aigeira

648. En l'honneur de trois frères d'Aigeira
FD III. 4, 419

252 à 248 av. J.-C.

[- - - - -]ραῖ, Πλειστέαι, Ἀργεῖοι Πραξιῶνος Ἀχαιοῖς
 [ἔξ Αἰγε]ίρας αὐτοῖς καὶ ἐκγόνοις Δελφοὶ ἀνενεώσαντο
 [τὰν προξενί]αν καὶ θεαροδοκίαν καὶ ἔδωκαν αὐτοῖς
 5 [προξενί]αν, θεαροδοκίαν, εὐεργέταις ἐ]οῦσι, προμαντείαν,
 [προεδρία]ν, προδικίαν ποτὶ Δελφούς, ἀτέλειαν κατὰ τὸν νόμον
 [καὶ τᾶ]λλ[α ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις· ἄρχοντος Καλλικλέος,
 [βουλευό]ντων Ξένωνος, Ἀμφιστράτου, Ἀγνί(α).

N.C. Le *iota* final du deuxième nom n'est pas certain; J. Pouilloux (*FD*) n'exclut pas un génitif. Au début de la l. 2, Flacelière (*BCH* 52 [1928] 195) lisait [ἐκ...]πρα[.]; G. Daux (*BCH* 63 [1939] 155 n. 4) a suggéré la correction [ἔξ Αἰγ]ίρας qui correspond à la forme la plus ancienne (cf. *BCH* 23 [1899] 357 n. 1=*BCH* 62 [1938] 341 fig. 4; *Syll.*³, 492 l. 34 et *adn.* 11) sans exclure [ἔξ Αἰγε]ίρας. Ce décret renouvelle aux trois frères, originaires d'Aigeira, la proxénie ainsi que la théarodoquie qui semble traditionnelle dans leur famille. Pour la date, voir Daux, *Chron. delph.*, G 26.

649. En l'honneur de deux frères originaires d'Aigeira
GDI 2800; *Syll.*³ 660; mieux *FD* III. 1, 49 avec pl. II.3

161/0 av. J.-C.

Θ ε ό ς

- Ἔδοξε τῆι πόλει τῶν Δελφῶν· ἐπειδὴ Θράσων καὶ Σωκράτης Πάτρωνος Αἰγιράται
 παραγενό-
 μενοι ποθ' ἄμῃ ἐπιδείξεις ἐποίησαντο τῶι θεῶι διὰ τῶν λυρικῶν συστημάτων προφε-
 ρόμενοι [τ]ῶν ἀρχαίων πο[ητ]ῶν ἃ ἦν πρόποντα ποτί τε τὸν θεὸν καὶ τὰν πόλιν ἁμῶν,
 φιλοτι-
 μίας καὶ σπουδᾶς οὐθὲν ἐλ[λ]είποντες, ἔτι δὲ καὶ τὰν ἑνδαμίαν καὶ τὰν ἀναστροφάν [ἐ]-
 5 ποήσαντο ἄξιαν αὐτοσαυτῶν τε καὶ τᾶς πόλιος ἁμῶν· ἀγαθὰί τύχαι δεδόχθαι τῆι πόλει
 τῶν Δελφῶν ἐπαινέσαι Θράσωνα καὶ Σωκράτην ἐπὶ τῆι αἰρέσει ἃι τυγχάνοντι ἔχοντες ἐν
 τῶι ἐπιταδεύματι· εἶμεν δὲ αὐτοὺς προξένους τε καὶ εὐεργέτας τᾶς πόλιος καὶ αὐτοῦ[ς]
 καὶ ἐγγόνους αὐτῶν· ὑπάρχειν δὲ αὐτοῖς ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις
 Ἄρχοντος Ἀνδρονίκου τοῦ Φρικίδα, βουλευόντων Εὐαγόρα, Καλ(λ)ιμάχου,
 γραμματεύοντος
 10 Εὐαγγέλου.

Le décret est gravé sur une base dédiée par le *koinon* des Achéens; les formules utilisées dans ce texte figurent aussi dans les décrets analogues en l'honneur des vainqueurs aux concours pythiques (cf. L. Couve, *BCH* 18 (1894) 70 sqq., référence citée par *FD*). La même personne, Θράσων (*pro* Θράκων) κιθαρωδός, se rencontre dans une liste contemporaine de vainqueurs à Délos (*BCH* 9 [1885] 146-149 l. 75; Wilhelm, *JÖAI* 3 [1900] 49). Pour l'emblème professionnel (cithare) qui figure sur la stèle, voir Guarducci, *Epigrafia* II, 604. Ritti, *Sigle ed emblemi*, 282-83 n° 24. Pour la date voir Daux, *Chron. delph.*, L 38.

650. En l'honneur d'un professeur originaire d'Aigeira
FD III. 1, 223 (*Syll.*³ 775)

15 ap. J.-C.

Ἄγαθᾶ Τύχαι.

- Δελφοὶ προξενίαν ἔδωκαν Ἀπολλωνίω Διονυσίῳ Αἰγιράτῃ παιδεύ-
 σαντι Δελφῶν υἱός, καὶ ἐπιδείξεις ποιησαμένωι, καὶ φανέντι ἀγαθῶι
 ἐν τε τῆι διδασκαλίᾳ τοῦ μαθήματος καὶ τῆι τοῦ βίου ἀναστροφῇ·
 5 ἔδοξε οὖν τῆι πόλει τῶν Δελφῶν δεδόσθαι Ἀπολλωνίω προ-
 ξενίαν τε καὶ ἰσοπολιτείαν καὶ γᾶς καὶ οἰκίας ἔγκτησιν αὐτῶ τε
 καὶ ἐγγόνους αὐτοῦ καὶ τᾶλλά τιμια ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξέν-
 νοις καὶ εὐεργέταις τᾶς πόλιος Δελφῶν ὑπάρχει. Ἐδόθη ἂ προξενία
 ἄρχοντος ἐν Δελφοῖς Διονυσίου τοῦ Ἀστοξένου, βουλευόντων δὲ Κλέω-
 10 νος τοῦ Νικία, Εὐκλέους τοῦ Ἄρχωνος.

E. Bousquet signale la persistance de l'ancienne orthographe de l'ethnique Αἰγιράτης et renvoie à A. Wilhelm, *AEMÖ* 15 (1892) 119. L'archontat de Dionysios est placé par H. Pomtow (*Syll.*³ 775) vers 15/4 av. J.-C. Colin (*FD*) «quelques années avant le début de notre ère» est moins affirmatif (cf. également Daux, *Chron. delph.*, M 19).

651. En l'honneur d'un citoyen d'Aigeira

date incertaine

Th. Homolle, *BCH* 23 (1899) 357 n. 1; cf. J. Bousquet, *BCH* 62 (1938) 341, ll. 10-14 et fig. 4.

Θεοί

- Δελφοὶ ἔδωκαν
 Μανίδα Ἀψεφέος
 Ἀχαιῶι ἐξ Αἰγίρας
 5 [α]ὐτῶι καὶ ἐγγό-
 [ν]οις προξενίαν
 προμανθηίαν, προ-
 δριάαν, προδικίαν
 ἀσυλίαν, ἀτέλειαν

10 Ἄρχοντος Κορινθιο-
τίμο[υ, β]ουλευόν-
[τ]ων Ἐτυμ[ώ]νδα,
Ξενοστράτου,
Ξενοχάρους

Homolle ne publie que la partie droite de la pierre; J. Bousquet donne la photographie du document complet après le recollement de l'ensemble des fragments. Le nom de l'archonte (ll. 10-11) est Κορινθότιμος. Homolle précisait qu'il ignorait la date de cet archontat.

652. Proxénie delphique en l'honneur d'un citoyen de Phelloé
J. Bousquet, *BCH* 70 (1946) 39 n° b

milieu du IVe(?) s. av. J.-C.

[Τύχαι] ἀγαθαῖ.
[Δελφοί] ἔδωκα[ν - - - ca 4 - - -]
[- - - ca 3 - - - Φι]λάνδρο[υ, Ἄχαι]-
[ῶι ἐκ Φ]ελλόας, [αὐτῶι]
5 [καὶ ἐκ]γόνους, [προξε]-
[νίαν, ε]ὐεργεσ[ίαν, προ]-
[ομαντ]εῖαν, προ[οδικί]-
[αν, ἀτέ]λειαν, [εὐεργέ]-
[ται ὄν]τι Δε[λφῶν...]
brisé

C'est la première mention épigraphique de Phelloa que Pausanias (VII.26, 10-11=333 et commentaire *ad loc.*) appelle πόλισμα οὐκ ἐπιφανές et situe à 40 stades d'Aigeira dans la montagne. Sur Phelloa, voir E. Böhle, *RE* XIX.2 (1938) col. 1950-1951 et E. Meyer, *RE* Suppl. IX (1962) col. 826, s.v. Phelloe; *FD* signale qu'il n'est pas question de cette ville dans l'article de J.R. Vieillefond, «Sur le mot φελλεύς», *Mél. Desrousseaux* (1937) 481 sq.

Le décret suivant (*BCH* 70 [1946] 39-40 n° c : Δελφοί ἔδ[ωκαν.....] | [.....]ια Ἄχ[αῖω.....] | [προ]οξένωι καὶ εὐεργέται | [Δ]ελφῶν προμ[αντεῖαν καὶ] ἴ⁵ [ἀ]τ[έ]λειαν π[ά]ντων - - -), qui date également du IVe siècle, est réservé à un Achéen mais les lacunes (aux ll.1-2) ne permettent de restituer ni son nom ni le nom de la cité d'origine. J. Bousquet précise qu'il y a un espace vide de sept lettres pour cet ethnique mais qu'il ne peut pas se prononcer entre l'adjectif «Phtiotie» et l'ethnique d'une cité de l'Achaïe péloponnésienne.

C. Décrets de proxénie delphique pour des citoyens d'Aigion et des cités voisines

653. En l'honneur de deux frères
GDI 2525 [ll. 6-7]

228/7 av. J.-C.

Ἐπὶ Νικάρχου ἄρχοντος ἐν Δελφοῖς, πυλαίας ὀπωρινῆς,
ἱερομνημονούντων Αἰτωλῶν Ἀριστάρχου, Πραμίου,
Ἐχετάρχου, Εὐτέλους, Μενεσάνδρου, Κομαίθου, Ἀλέξαντος,
Μενάρχου, Ἀλέξαντος, Σίμου, Οἰνοκλέα, Θορίωνος, Λαττύπου, Νικοστράτου,
5 Χίου Μητροδώρου, Δελφῶν Ἴππωνος, Ἀντάνδρου, Βοιωτῶν Μέλω-
νος, Θεοφάνους, ἔδοξε τοῖς ἱερομνήμοσι· ἐπειδὴ Θεοκλῆς Τιμο-
λόχου καὶ Κλεόμαχος Ἀρχελάου Αἰγιεῖς χρεῖας παρέχον-
ται τοῖς Ἀμφικτίοσι, δεδῶσθαι αὐτοῖς καὶ ἐγγόνους ἀσφάλειαν,
προδικίαν, ἀσυλίαν ἀτέλειαν, προεδρίαν ἐμ πᾶσι τοῖς
10 ἀγῶσιν, οἷς τίθεντι Ἀμφικτίονες.

La datation du texte est discutée par J. Baunack (*GDI*) et Flacelière, *Aitoliens*, 478-479 (App. II. 70A).

654. *GDI*, 2725; **FD* III 3, 125 [ll. 4-7]

ca 157/6 av. J.-C.

Ἄγα[θ]αί τύχαι

- Ἄρχοντος Πατρέα, βουλευόντων τὰν δευτέραν ἐξάμηνον Δρομοκλείδ[α]
 Πολυκράτεος, Πασίωνος· ἔδοξε τῇ πόλει τῶν Δελφῶν ἐν ἀγορᾷ τελείῳ
 5 σὺμ ψάφοις ταῖς ἐννόμο[ις]· ἐπειδὴ Ἄριστος Ἄριστομένεος Αἰγίεὺς ἐπέ-
 δωκε τῷ θεῷ ἡμέραν κ[α]ὶ ἀγωνίζατο καὶ εὐδοκίμησε, ἐπαινέσαι Ἄρι-
 στυν Ἄριστομένεος Αἰγιῆ [κ]αὶ ὑπάρχειν αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις παρὰ τὰς πό-
 λιος προξενίαν, προμα[ν]τεῖαν, ἀσυλίαν, προεδρίαν ἐμ πᾶσι τοῖς ἀγῶνοις
 [ο]ῖς ἅ πόλις τίθητι καὶ τὰ ἄλλ[α] τίμια πάντα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ
 10 [ε]ὐεργέταις ὑπάρχει πα[ρὰ] τὰς πόλιος· ἀποστεῖλαι δὲ αὐτῷ καὶ τὸν ἐπι-
 [δ]αμοργὸν Καλλεΐδαν [ξέ]νια τὰ μέγιστα ἐκ τῶν νόμων· ἀναγράψαι δὲ καὶ
 [τ]ὰν προξενίαν τὸν ἐπι[δ]αμοργὸν Καλλεΐδαν ἐν τῷ ἱερῷ τοῦ Ἀπόλλωνο[ς]
 ἐν τὸν ἐπιφανέστατο[ν] τ[ύ]πον

L'orthographe du nom Ἄριστος avec *upsilon* est correcte et Baunack (*GDI*) a certainement tort de récuser cette forme pour Ἄριστις; le génitif que donne le texte suivant est Ἀρίστιος et comme l'a justement signalé E. Bourguet (*FD* III. 1, 91 et n.1) «il n'y a rien que du grec dans cette alternance». Ἄριστος est l'un des nombreux poètes ou musiciens qui passaient à Delphes où ils recevaient différents honneurs. Pour la date voir Daux, *Chron. delph.*, L42; légèrement différente est la date proposée par Baunack, *in GDI* (vers 155 av. J.-C.).

655. *GDI* 2723; **FD* III. 3, 126 [ll. 4-5]

ca 157/6 av. J.-C.

- [Ἄ]ρχοντος Πατρέα, βουλευόντων τὰν δευτέραν ἐξάμηνον
 Δρομοκλείδα Πολυκράτεος, Πασίωνος· ἔδοξε τῇ πόλει τῶν
 Δελφῶν ἐν ἀγορᾷ τελείῳ σὺν ψάφοις ταῖς ἐννόμοις· ἐπειδὴ
 5 [Δ]αμοκλῆς Τιμοκράτεος Αἰγίεὺς ἐνδαμήσας συναγωνίζατο
 [μ]ετὰ Ἀρίστιος, ἐπαινέσαι Δαμοκλῆ Τιμοκράτεος Αἰγιῆ καὶ ὑπάρ-
 χειν αὐτῷ καὶ ἐκγόνοις παρὰ τὰς πόλιος προξενίαν, προμαν-
 τεῖαν, ἀσυλίαν, προεδρίαν ἐμ πᾶσι τοῖς ἀγῶνοις οἷς ἅ πόλις
 τίθητι καὶ τὰ ἄλλ[α] τίμια πάντα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις
 καὶ εὐεργέταις ὑπάρχει παρὰ τὰς πόλιος.

Δαμοκλῆς est le compagnon d'Ἄριστος : ll. 4-5 : συναγωνίζατο [μ]ετὰ Ἀρίστιος. Le décret lui attribuant les honneurs (sauf les *xenia*) est plus bref que le précédent; selon Bourguet, le décret d'Ἄριστος a été voté vraisemblablement, le même jour. Sur la date voir Daux, *Chron. delph.*, L42 (Baunack *in GDI*, vers 155 av. J.-C.).

Cf. J.B. O' Connor, *Chapters in the History of Acts and Acting, Together with a prosopographia Historiorum Graecorum* (Chicago, 1947), 114; Paulette Chiron-Bistagne, *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique* (Paris, 1976) 317 s.v. (prosopographie).

656. *GDI*, 2821; *FD* III 1, 154 [l. 4]

vers 145 av. J.-C.

Θεο[ί]

- Ἄγαθαί τύχαι· ἔδοξε τῇ πόλει τῶν Δελφῶν ἐν ἀγορᾷ τελείῳ σὺμ ψάφοις ταῖς ἐννόμοις·
 ἐπειδὴ Θεόξις | Δαμοκλέος Αἰγαιεὺς ἀνήρ ἄγαθός ἐστι περὶ τὰν πόλιν τῶν Δελφῶν καὶ τὸ ἱερὸν
 ἐκτενής καὶ φιλότιμος | ὑπάρχει· ἀγαθαί τύχαι· δεδόχθαι τῇ πόλει τῶν Δελφῶν ἐπαινέσαι Θεόξιν
 Δαμοκλέος Αἰγαιῆ καὶ εἶ-¹⁰ μὲν αὐτὸν προξενον καὶ εὐεργέταν τὰς πόλιος καὶ αὐτὸν καὶ ἐκγόνοις·
 ὑπάρχειν δὲ αὐτῷ καὶ ἀσφάλειαν καὶ | προμαντεῖαν καὶ προδικίαν καὶ ἀτέλειαν πάντων καὶ
 ἀσυλίαν· εἶμεν δὲ αὐτῷ καὶ γᾶς καὶ οἰκίας ἔγκτησιν καὶ προ- | εδρίαν ἐμ πᾶσι τοῖς ἀγῶνοις οἷς ἅ
 πόλις τίθητι καὶ τὰ λοιπὰ τίμια πάντα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις | καὶ εὐεργέταις τὰς πόλιος
 ὑπάρχει. Ἄρχοντος Εὐκλέος τοῦ Καλλιστράτου, βουλευόντων | τὰν πρώταν ἐξάμνηο[ν] Εὐδόκου
 τοῦ Πραξέα, Ἀγησιλάου τοῦ Ταραντίνου, γραμ[μ]ατεύοντος δὲ Πο-||¹⁰ λίτα τοῦ Ἀσάνδρου.

J. Baunack (*GDI*; cf. aussi Ad. Wilhelm *JÖAI* 4 [1901] 72-73) a rapproché Θεόξις avec la personne homonyme mentionnée dans *IG* IV, 1425. E. Bourguet (*FD*) a remarqué que l'ethnique, aux ll. 3 et

5, a été corrigé deux fois; cela expliquerait, selon le même auteur, cette forme inattendue : il propose de lire tout simplement Αἰγιεύς (l. 3) et Αἰγιῆ (l. 5). Pour la date voir Daux, *Chron. delph.*, L 51.

657. *FD III. 4, 100*

Ier s. av. J.-C.

Θεός. Τύχα ἀγαθά
 [Δε]λφοὶ ἔδωκαν Π. Κορηλί-
 [ω] Ἄλεξᾶ Αἰγιεῖ πολιτείαν
 5 [α]ὐτῷ καὶ ἐγγόνις αὐτοῦ, προ-
 μαντείαν, προξενίαν, προδικί-
 αν, ἀσυλίαν, προεδρίαν, ἀτέλει-
 αν πᾶσαν, γᾶς καὶ οἰκίας ἐνκτη-
 10 σιν καὶ τᾶλλα τεῖμια ὅσα τοῖς κα-
 λοῖς καὶ ἀγαθοῖς ἀνδράσι δίδο-
 ται. Ἄρχοντας Γ. Μεμμίου Εὐθυ-
 δάμου τὸ γ', βουλευόντων Εὐ-
 φροσύνου τοῦ Δάμωνος καὶ Γλαυκία τοῦ Ἀντιγόνου.

Cf. Daux, *Chron. delph.*, O 39 (date).

658. *FD III. 3, 231*

Ier s. ap. J.-C.

Θεός Τ[ύ]χα.
 Δελφοὶ ἔδωκαν Ποπλ[ίωι 8-9 max.]
 ξωνι Αἰγιεῖ πολιτείαν, αὐτ[ῷ καὶ ἐκγό]-
 νοις αὐτοῦ, προμαντείαν, προξενί[αν],
 5 προδικίαν, ἀσυλίαν, προεδρίαν, ἀτέ-
 λειαν, γᾶς καὶ οἰκίας ἐνκτησιν κα[ὶ]
 τᾶλλα τεῖμια ὅσα τοῖς καλοῖς καὶ ἀ[γα]-
 θοῖς ἀνδράσι δίδονται. Ἄρχοντας Πυ[θο]-
 δώρου τοῦ Ξεναγόρου, βουλευόν-
 10 των Δάμων[ος] τοῦ Πολεμάρχου κα[ὶ]
 [- -----]

La date n'est pas certaine, cf. Daux, *Chron. delph.*, O 44.

659. Citoyens d'Aigion, d'Ascheion et de Boura dans une liste de proxènes de Delphes
GDI 2581 (Syll.³ 585); ll. 28-29 (Aigion); l.150 (Ascheion); ll. 259-260 (Boura).

ll. 28-29	Ξενοφῶν	
	Εὐρυλέοντος Αἰγιεύς	195/194 av. J.-C.
l. 150	Λεόντιχος Ἀριστοβούλου Ἀσχειεύς	188/187 av. J.-C.
ll. 259-260	Δαμέας Θεάν του Βούριος	177/176 av. J.-C.

Xénophon d'Aigion est un personnage connu de Polybe (XVIII, 1, 4=462; 10, 11=462a) et Tite-Live (XXXII, 32, 11); il a été envoyé comme représentant achéen à l'entrevue entre *T. Quinctius Flaminius* et Philippe V, en 197/6 av. J.-C. (Pol. XVIII 1, 4; Tite-Live XXXII.32, 11) et ensuite à Rome, en 187 av. J.-C. (Pol. XVIII 10, 11). Il a été honoré de la proxénie à Thermon par le *koinon* des Etoliens (voir ci-dessous n° 670). Son père Euryléon semble être le général achéen de l'année 209 av. J.-C., mentionné également par Polybe (X.21, 1). Cf. H. Schmitt, *RE IX A.2* (1967) col. 1568, s.v. «Xenophon» (3). Le proxène d'Ascheion est peut-être le père du nomographe Λεόντιχος Ἀριστοβούλου (*supra*, n° 1).

660. Décret de proxénie pour un citoyen de Kéryneia

ca 134 av. J.-C.

H. Pomtow, *Klio* 18 (1922-3) 302 n° 228 (*SEG 2* [1924] 284); **FD III. 3, 119*

- Θεός. Τύχαν ἀγαθάν. Ἰ᾽ ἔδοξε τῆι πόλει τῶν Δελφῶν ἐν ἀγοραὶ
τελείῳ σὺμ ψάφοις ταῖς ἐνόμοις· Ἰ ἐπειδὴ Ἄνδρότιμος Δεξι-
ωνος Καρυνεύς, ἐπιδαμήσας ἐν Δελφοῦς πλείον[α] ἰ χρόνον, τάν
τε ἐνδαμίαν καὶ ἀναστροφάν καὶ διδασκαλίαν τῶν παίδων
5 ἐπποιήσατο ἀξίως τᾶς τε ἀμετέρας πόλιος καὶ τᾶς ἰδίας πατρίδος·
ἐπαινέσαι ἰ Ἄνδρότιμον Δεξιῶνος Καρυνῆ, καὶ εἶμεν αὐτῶι
καὶ ἐγγόνις παρὰ τᾶς πόλιος τῶν Δελφῶν προξενίαν, προ-
μαντείαν, προδικίαν, ἀσυλίαν, ἀτέλειαν, προεδρίαν ἐμ πᾶσι
τοῖς ἀγῶνις, οἷς ἂ πόλις τίθητι· εἶμεν δὲ αὐτῶι καὶ γᾶς καὶ
οἰκίας ἐνίκησιν καὶ τὰ ἄλλα τίμα πάντα, ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις
10 προξένοις καὶ εὐεργέταις ἢ τᾶς πόλιος τῶν Δελφῶν. Ἄρχοντος
Ἄγιωνος, βουλευόντων τᾶν δευτέραν ἐξάμη[νο]ν Κλέωνος,
Ἄζαράτου, γραμματεύοντος δὲ Ταραντίνου τοῦ Μνασιθέου.

Les noms de la cité et de l'ethnique (Καρύνεια, Καρυνεύς) sont souvent mentionnés dans les textes littéraires et épigraphiques (voir index III, s.v.); sur les monnaies de la confédération achéenne on trouve, également, la légende Ἀχαιῶν Καρυνέων (cf. *BMC Pelopon.*, 3 n° 26; Head, *HN*², 417). Commentaire et parallèles sur les formules utilisées dans ce décret in *FD*. Pour la date, voir *Syll.*³ 689 *adn.* 1 et les notes de Pomtow. Daux (*Chron. delph.*, L 63) hésite entre 130/9? et 134/3? (arch. Ἀγίων Ἐχεφύλου).

661. Décret de proxénie delphique pour deux frères originaires d'Ascheion
FD III. 1, 413 [ll. 3-4]

338/7 av. J.-C.

- Δε[λφοὶ ἔδωκαν Φ-]
ανοκ[λεῖ..... μά-]
χωι Κάφ[ιος Ἄσχε-]
ιεύσι ἐξ [Ἄχαιᾶς]
5 αὐτοῖς καὶ [ἐγγό-]
νοις προξενί[αν],
προμαντείαν, π[ρ]-
οεδρίαν, εὐεργε-
σίαν, προδικίαν.
10 ἀτέλειαν καὶ τὰ-
λλα ὅσα καὶ τοῖς
ἄλλοις προξένοι-
ς. Ἄρχοντος Σάρπ-
αδόνο. βουλευ(όν)-
των Πειθαγόρα. Γ-
λαύκωνος. Εὐκρίτου.

La restitution de l'ethnique a été possible grâce à la liste des théarodoques (*BCH* 45 [1921] 12 l. 63) et *St. Byz.* s.v. Ἄσχειον=490 (cf. Baunack, *GDI*, 2581, l. 150=*659). E. Bourguet (*FD* III. 1) ne tient pas cette restitution pour certaine. La présence d'un Ἄσχειεύς dans une liste des naopes du IV^e s. av. J.-C. (*FD* III 5, 25 IIIB, ll. 7-8=*CID* II 51, ll. 7-8=605) rend cette restitution presque certaine. Mêmes incertitudes sur la date, voir Daux, *Chron. delph.*, F 2? (arch. Σαρπάδων); G. Roux, *L'amphictionie de Delphes et le temple d'Apollon du IV^e siècle* (Lyon, 1979) 233; *id.*, *ZPE* 80 (1990) 28-29.

D. Décrets de proxénie delphique en l'honneur des Patrèens et des cités voisines

662. *FD* III. 1, 355 n. 1 [l. 1]

ca 250-225 av. J.-C.

- Θ ε ο ἰ.
[Δ]ελφοὶ ἔδωκαν Σωστράτῳ Παντάρεως Πατρει αὐτῶ[ι] κα[ὶ ἐγγόνις]
[π]ροξενίαν, προμαντείαν, προεδρίαν, προδικίαν, ἀσυλίαν, ἀτέλειαν]
[πά]ντων καὶ τὰλλα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐ[εργέταις].
[Ἄ]ρχοντος Εὐδώρου, βουλευόντων Ἐρασίππου, Ἀριστίων[ος, Νικάρχου].

Ce texte a été rapproché par E. Bourguet avec *FD* III. 1, 355 où sont mentionnés les mêmes magistrats; l'auteur (*REA* 20 [1918] 23) a proposé de remonter de quelques années l'archontat d'Eudoros, jusqu'alors fixé en 215 av. J.-C. Flacelière (*Aitoliens*, 482-483, App.II. 75b) pense que cet archontat «date en réalité de la période 250-225 av. J.-C.». Malheureusement nous manquons d'éléments pour la datation précise de cet archontat; cf. Daux, *Chron. delph.*, K 21.

663. *GDI* 2611 [l. 3]

janvier-juillet 170 av. J.-C.

[Ἄρ]χοντος Μένητος, βουλευόντων τὰν δευτέραν [ἑξάμ]ην[ο]ν Πραξία,
 Δεξικράτεος, γραμματεύοντος Ἐμμενίδα, ἔδοξε τὰι πόλει τῶν Δελ-
 [φῶν] ἐν ἐννόμοι ἐκ(κ)λησίαι σὺμ ψάφοις ταῖς ἐννόμοις. Ἄρχωνα Ἀριστο-
 [κρά]τεος Πατρῆ προξενον εἶμεν καὶ εὐεργέταν τὰς πόλιος καὶ
 5 [ὑπ]άρχειν αὐτῶι προμαντεῖαν, προδικίαν, ἀσυλίαν, ἀτέλειαν
 [παν]τός, προεδρίαν ἐμ πᾶσι τοῖς ἀγῶνοις οἷς ἂ πόλις τίθητι, καὶ τὰ
 [ἄλλ]α ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις ὑπάρχει
 [πα]ρὰ τὰς πόλιος.

N.C. L.3 : 'A[γ]ίων, Ἄρχων, dans les éditions précédentes (voir *Syll.*³ 585, 124b). Il s'agit du personnage connu par Polybe, *Archon Patrensis*, qui, à cette période, a joué un rôle dans les affaires de la confédération (voir *supra*, n° 463; *RE* II [1895] col. 565, s.v. Archon [6]. Sur la date, voir aussi Daux, *Chron. delph.*, L 28 (171/0).

664. Décret de proxénie delphique pour un Pharéen

130/9 (?) ou 134/3 (?) av. J.-C.

GDI, 2683; cf. H. Pomtow, *Beiträge zur Topographie von Delphi* (Berlin 1888) 93 n° 46 et 115 n° 5 pl. II.

Θεὸς τύ[χ]αν ἀγαθάν. Ἰ ἐπεὶ Μνασίθεος καὶ Καλλικράτης οἱ Διοδώρου ἐπελθόντες ἐπὶ τὰν ἐκκλησίαν διελ[έ]θησαν ὑπὲρ Ἐπικράτεος τοῦ Καμψία Φαραίεος. ἂν ἔχει ἐ[κ]τέ[νε]ϊαν καὶ σπουδάν ὑπὲρ τὰς πόλ[ι]ος ἀμῶν, καὶ διότι εὐχρηστος γίνεται τοῖς ἐντυγχάνοντο[ι]ς τῶν πολιτῶν καὶ κατὰ κοινόν ἢ [κα]τ' ἰδίαν — ἀγαθαὶ τύχαι· δεδόχθαι τὰ πόλει τῶν Δελφῶν [ἐν] ἀγορᾷ τελείωι σὺν ψάφοις ταῖς ἢ ἐννόμοις, ἐπαινεῖσαι Ἐπι[κ]ράτη Καμψία Φαραίῃ καὶ ὑπάρχειν αὐτῶι καὶ ἐκγόνους παρ[ά] τὰς ἢ πόλ[ι]ος προξενίαν, προμαντεῖαν, προδικίαν, ἀσυλίαν, ἀτέλειαν, προεδρίαν ἐμ πᾶσι το[ι]ς ἀγῶνοι[ς] ἢ οἷς ἂ πόλις τίθητι, καὶ τὰ ἄλλα τίμια, ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τὰς π[ό]λιος ἢ ὑπάρχει· ἄρχοντος Ἀγίωνος, βουλευόντων τὰν πρώταν ἑξάμηνον Νικοστράτου τοῦ Εὐδώρου, Ἐπί[σ]τωνος τοῦ Ἀριστοβούλου, γραμματεύοντος Τιμοκλέος τοῦ Θρασέα.

Pour le nom Καμψίας (l. 3) qui est très rare (cf. Bechtel, *HPN*, 492), Baunack (*GDI*) renvoie à Καμπᾶς de Tegée et Εὐκαμπίδας, avec la remarque «nur in Namen des Peloponnes ist bis jetzt und als Kompositionsglied nachweisbar». La forme de l'ethnique Φαραίεος suggère qu'il s'agit de Pharaï d'Achaïe (cf. St. Byz. s.v. Φαραί [508] : τῆς δ' ἐν Ἀχαΐα Φαραίεις λέγονται). Pour la date, voir Daux, *Chron. delph.*, L 63 (arch. Ἀγίων Ἐχεφύλου); Baunack (*GDI*) datait le texte entre 140-100 av. J.-C.

665. Décret de proxénie delphique en l'honneur d'un Dyméen

128/7 av. J.-C.

H. Pomtow, *Klio* 18 (1922/23) 287 n° 214 (*SEG* 2 [1925] 288); **FD* III. 3, 123

Θεός. Τύχαι ἀγαθαί.

Δελφοὶ ἔδωκαν Θεοκρίτωι [Λέο]ντος Δυμαίωι, αὐτῶι [καὶ ἐ]κγόνους [προξε]-
 νίαν, προμαντεῖαν, προδικίαν, προεδρίαν, ἀσυλίαν, ἀτέλειαν πάντων [καὶ τὰ]
 ἄλλα ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις. Ἄρχοντος Πύρρου, βου]-
 5 λευόντων τὰν δευτέραν ἑξάμηνον Ἐχεφύλου, Ταραντίνου, [γρα]μμα[τεύον]-
 τος Σωτύλου vacant 9 1/2 cm.

Pour la date, voir Daux, *Chron. delph.*, L 73.

E. Proxénie delphique pour des Achéens

189/8 av. J.-C. (arch. Xénon)

666. Cl. Vatin, *Monuments votifs de Delphes* (Rome 1991)

- 61 n° 6, ll. 3-4 (fig. 17) : Ἀστέα | Ἀχα[ῖωι] (Ἀχα[ῖω] Vatin).
 61-62 n° 7 ll. 3-4 (fig. 16) : Θεοδά[μωι] | Ἀχα[ῖωι] (Ἀχα[ῖωι], Vatin).
 62 n° 8, ll. 3-4 (fig. 18) : Θάλη[ι] | Ἀχα[ῖωι] (Ἀχα[ῖωι], Vatin).
 62 n° 9 ll. 3-4 (fig. 18) : Κλε[....] | Ἀχ[αῖωι] (Ἀχ[αῖωι], Vatin).
 63 n° 10 ll. 3-4 (fig. 13) : Κλεαν[....] | Ἀ[χαῖωι] (Ἀχ[αῖωι], Vatin).

Le sanctuaire et la cité de Delphes ont vécu sous la tutelle étolienne depuis le début du III^e siècle jusqu'en 191; après le traité en 189 av. J.-C. entre Rome et les Etoliens, les relations avec ces derniers ne sont pas interrompues mais on remarque «une plus grande ouverture sur le monde extérieur, voire hostile, à l'Étolie» (Vatin, *op. cit.*, 65).

F. Décrets de proxénie du koinon des Etoliens, des Locriens de l'ouest et des Acarnaniens

667. Décret étolien en l'honneur des citoyens d'Aigion (et de Boura)

vers 272-260 av. J.-C.

IG IX.1².1, 12d ll. 14-25 [Aigion]; ll. 25-33 [Boura]

- 15 Ἀγαθῆι τύχη. Τὸ κοινὸν Αἰ-
τωλῶν ἔδωκεν Ἀγίαι Κλεο-
σθένεος Ἀχαιῶι ἐξ Αἰγίου
αὐτῶι καὶ ἐκγόνοις προξενί-
αν, ἰσοπολιτείαν, ἀσφάλει-
αν, ἀσυλίαν καὶ τᾶλλα, ὅσα
20 καὶ τοῖς ἄλλοις δίδεται προ-
ξένοις. Στραταγέοντος Σκ-
όπα Τριχονέος, γραμματε-
ύοντος Παντάρκης Πελλω-
τίου. Ἐγγυος στραταγος Πλ-
ευρώνιος — Ἀγαθῆι τύχη.
25 Τὸ κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν ἔδωκεν
Ἀρχεδάμωι Καλλιδάμου Ἀχ-
αιῶι ἐκ Βούρας αὐτῶι καὶ ἐγγό-
νοις προξενίαν, ἰσοπολιτεί-
αν, ἀσφάλειαν, ἀσυλίαν καὶ
30 τᾶλλα, ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις δί-
δοται προξένοις. Στραταγέ-
οντος Σκόπα Τριχονίου, γρα-
μματεύοντος Παντάρκης
35 Πελλωτίου.

L. 16 : MENEOS, Sotiriades (*ArchDelt* 1 [1915] 54 n° 30 et 49 n° 20); la correction est due à Weinreich (*in* Sotiriades). L. 28 : ΚΛΑΔΑΜΟΥ Sotiriades, la correction est due, également, à Weinreich.

668. IG IX. 1².1, 25c ll. 54-55 [54]

259/8-250/9 av. J.-C.

Ἀριστοξένοι Ἀριστοξένου Αἰγιεῖ. Ἐγγυο[ι]
 ΤΟΣ vac. Ποτειδανιεύς, Δίων vac. ?

669. IG IX. 1².1, 31S, ll. 166-169 et 175-176 [168, 176]

214/3 av. J.-C.

[τῶι δεῖ]-| [νι τοῦ δεῖνος] Α[τῶι δεῖνι- - -] | [.]ου Αἰγιέοις, Ἴε—.| //εῖ. Ἐγγυοι κλπ.
 Κλέωνι Αἰσχρία Ἀχα[ῖωι] ἐξ Αἰγίου.

N.C. L. 175 : Ἀχα[ῖοι], IG; pour Αἰσχρίας et Κλεῖνις, voir Bechtel, *HPN* 488 et 200.

670. *IG IX.1².1, 29* [ll. 26-27]

210/9 av. J.-C.

[Ξενοφῶν]τι Εὐρυλέοντος Αἰγιεῖ

La restitution [Ξενοφῶν]τι du nom est certaine d'après *Syll.*³ 585, ll. 28-29=659 où le même personnage est mentionné comme proxène de Delphes.

671. Proxènes de Pellène et de Patras

seconde moitié du IIIe s. av. J.-C.

IG IX 1². 1, 17A ll. 52-56 [52-53] et 97-98 (Pellène) ; *loc. cit.*, 17 C, ll. 131-132 (Patras)

Πύρρῳι Φ[ι]λ ---
Πελλανεῖ Δαμόταϊ Νικάγορος Σ ---
ἔγγυος ἀμφοτέρων Τριχᾶς Ἴοιταν vac.
55 Ἄριστάρχῳι Ἄριστεΐδα Ἀχαιῶι ἐκ Λ ---
ἔγγυος Πετραῖος Ἴσιος.

ll. 97-98

[ἐ]πί στραταγοῦ Πολυκρίτου τὸ δεύτερον · ---

Σκαμάνδρου Πελλανεῖ. ἔγγυος Χ- ---

17C, ll.131-132

[ἐ]πί Νεοπτολέμου · --- ca 5 --- Ν[.]Λ ---

Θεοδώρῳι Τιμανορίδα Πατρείου[ς].

Le second proxène patréen (l. 132) est le frère du nomographe achéen Ἀγανορίδας Τιμανορίδα connu par la liste d'Epidaure : *IG IV.1², 73 l. 19*; il est très difficile de reconnaître le nom de son frère qui figure à la fin de la ligne 131. Pour la datation du document voir le commentaire de G. Klaffenbach (*IG*).

672. En l'honneur de deux frères originaires de Patras

IG IX. 1².1, 32b (ll. 44-45)

première moitié du IIe s. av. J.-C.

Δορκίαι, Στράτωνι Ἀ[λεξ]ιάνδρου
Πατρείου.

673. Décret étolien en l'honneur des citoyens de Dymé

IG IX.1². 1, 13X, ll. 35-42 [ll. 36-37]

ca 262 av. J.-C.

35 [Ἄγ]αθαὶ τύχαι. Τὸ κοινὸν Αἰτωλῶν ἔδωκεν Τίμωνι
Ἀθηνάδα, Φιλοκράτει Ἀριστοφάν[ε]-
[ο]ς, Μυννίῳνι Δίῳνος Δυμαίοι[ς] προξενίαν,
ἰσοπολιτεί[αν], ἀσφάλειαν αὐτοῖς καὶ ἐγγόνις κα[ὶ]
[τ]ᾶλλα, ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις δίδοται προξενίαις.
40 Στραταγοῦντος Πολυκρίτου Καλλιέος, γραμ-
ματέος Φίλωνος Πλευρων[ί]ου. ἔγγυοι τᾶς προξενίας
Μικκίας, Τηλίων Εὐπαλιεῖς. vac.

674. *IG IX. 1². 1, 30a* [ll.13-14]

193-185/4 av. J.-C.

Δωροθέωι Δορκίωνος
Δυμαίωι.

675. *IG IX. 1². 1, 34d, ll.16-22* [19]

post 143/2 av. J.-C.

στρατ[α]γέοντος Νικιά[δ]α τοῦ Λέωνος Ἀπικροῦ, ἱππ[αρχέ]οντος [-----]
Τριχονέος, βουλᾶς δὲ γραμ[μ]ατεύοντος Πολεμαίου τοῦ [----- Αἰτωλῶν]
δὲ γραμματεύοντος Πολυκρίνεος τοῦ Νικέα Ἰαίου ἔδοξε τοῖς Αἰτωλοῖς προξενίαν
δεδόσθαι]
—ca 4 — ε —ca 4 — ι Ἀντάνδρου Δυμαίωι κατὰ τὸν νόμον. εἴμε[ν] δ[ὲ] αὐτῶι καὶ
πολιτείαν καὶ γᾶς καὶ]

20 οἰκίας ἐνκτησιν καὶ ἀσφάλειαν (!) καὶ ἀσυλίαν καὶ πολέμου καὶ εἰρήνας καὶ τὰ λοιπὰ
 τίμια
 ὅσα καὶ τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τῶν Αἰτωλῶν. ἔγγυοι τᾶς προξενίας [.] ο- - -,
 Δωρίμαχος, Νίκανδρος, Ἀλεξάνδρου Ἀλέξωνος Τριχονεῖς. vac.

676. Cl. Antonetti, *ZPE* 101 (1994) 127-135 et pl. VI

165/4 av. J.-C.

- - - ΓΠΙ.ΛΡ.Ο- - -
 [- - -γενόμ]ενον πρόξενον
 - - - τὸ κοινὸν τῶν Αἰτωλῶν
 - - - [ἀν]έθρηκε vac.
 5 [Στρατ]αγέοντος Ὑβρίστα Ἀγρινιέος, ἱππαρχέοντος Κριτολάου
 [Τριχονέ]ος, γραμμ[α]τεύοντος τοῖς Αἰτωλοῖς Π[ο]λυκλείτου Ὑαίου
 [τῶν δ]ὲ συνέδρων Ἀρχιδάμου ΚΑΝΤΑΝΟΥ, ἐπεὶ [Δ]άμων Νεαγέ-
 [νεος Δυμ]αῖος εὐχρηστος γίνεται τοῖς παρενδα[με]όντοις ἐν τᾷ π[ό]-
 [λει α]ὐτοῦ καὶ κοινᾷ τοῖς Αἰτωλοῖς πολλὰς καὶ μ[εγ]άλας ἀπ[ο]δεί-
 10 [ξει]ς πεπ[ο]ίηται σπουδὰς καὶ φιλοτιμίας οὐθ[έν] ἐνλε[ί]π[ω]ν, ἔδοξε
 [τοῖς] Αἰτωλοῖς Δάμωνι Νεαγένοος Δυμαίωι προ[ξ]ενίαν δεδός[θαι]
 [κατ] τὸν νόμον] καὶ αὐτῶι καὶ ἐγγόνου καὶ [ἰσοπολιτεία]ν καὶ ε[ἶ]μεν αὐτὸν
 [Αἰτωλοῖς ἴ]σση καὶ ὁμ[ο]ιον πολιτεύοντα [ἐν ταῖς πόλεσι τᾶ]ς Αἰτωλία[ς]· ὑπάρχειν
 [ἀσυλίαν κ]αὶ ἀσφάλειαν καὶ πολέμου καὶ εἰρήνας καὶ κατὰ γ[ᾶ]ν καὶ κατὰ
 15 [θάλασσα]ν· ὑπάρχειν δὲ αὐτ[ῶ]ι καὶ τοῖς ἐγγόνου ἀτέλειαν πάντων
 [- - - - -]Τ εἴ κα εἰσάγωντι ἢ ἐξάγωντι ἐν ἰδίαν χρεῖαν ΠΑΝ
 [- - - - -]ΑΙ καὶ στρατεῖαν πᾶσαν ἀφεμένους εἶμεν. Εἴ κα
 [- - - - -]ΩΜΑΙ. Ἐγγυοὶ Κριτόλαος Τριχονεύς, Στρατ[ό]νικος - - -

677. Décret de proxénie de Calion/Etolie pour un citoyen d'Aigion

IG IX.1². 3, 721B [ll. 4 et 9]

milieu du IIe s. av. J.-C.

ἀ γ α θ ᾶ ι τ ὺ [χ α ι]
 ἄρχοντος Ξένωνος, ἐπι[δα]-
 μιουργέοντος Μίκκωνος· ἐπ[ε]ί
 Κλεογένης Ἀλκιθόου Αἰγιεύς
 5 εὖνους ὦν καὶ εὐχρηστος διατελ[εῖ]
 τᾷ πόλει τῶν Χαλειῶν, ἔδοξε τᾷ πό-
 λει ἐν ἐνόμωι ἐκκλησίαι· πρόξεν-
 ον εἶμεν καὶ εὐεργέταν τᾶς πόλιος[ς]
 τῶν Χαλειῶν Κλεογένη Ἀλκιθόου Αἰγ[ι]τῆ
 10 καὶ ἐγγόνου αὐτοῦ καὶ εἶμεν αὐτῶι ἰσο[πο]-
 λιτεῖαν καὶ ἀσφάλειαν καὶ ἀσυλίαν κα[ὶ] πολέ-
 μου καὶ εἰρήνας καὶ γᾶς καὶ οἰκίας ἐνκτησ[ι]ν
 καὶ τὰ ἄλλα ὑπάρχειν αὐτῶι πάντα, ὅσα [καὶ]
 τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέτ[αις]
 15 τᾶς πόλιος ὑπάρχει.

N.C. L.9 : Αἰγι[έα], R. Chandler, *Marmara Oxoniensia* II (1763), 68 sqq. n° XXIX.3, suivi par Boeckh (*CIG* 1567), Bechtel, *GDI*, 1476 et Michel, *Recueil*, 288. La forme Αἰγ[ι]τῆ (*GDI* 1477 l. 4 cite la forme parallèle Λαοδικῆ) est proposée par Schwyzler (*DGE* 372) et Klaffenbach (*IG*). Selon toute probabilité Ἀλκιθος Ξενοφώντου Αἰγιεύς est le προεσβευτής achéen de l'année 169 av. J.-C., mentionné par Polybe (XXVIII.1, 11=462a; XVIII. 12, 9; 19, 3); cf. aussi Lerat, *Locriens*, 98. La date (169/8 av. J.-C.) a été établie par H. Pomtow, *Klio* 18 (1922) 293-294.

678. Décret de proxénie de la ligue des Locriens de l'Ouest pour un Aigien

IG IX.1². 3, 667 [ll. 3-4]

après l'année 154/3 av. J.-C.

- θεὸς ἀγαθῶν τύχαι.
- ἀγωνοθετέοντος Στρατάγου τοῦ Πορθά[νος]
 Φυσκέος τὸ κοινὸν τῶν Λοκρῶν ἔδωκε Ἀριστοβο[ύ]-
 λωι Εὐαγόρα Ἀχαιῶι ἐξ Αἰγίου προξενίαν καὶ
 5 εὐεργεσίαν καὶ πολιτείαν καὶ ἀσυλίαν καὶ
 προδικίαν καὶ ἀτέλειαν καὶ προεδρίαν καὶ γᾶς
 ἐγκτησιν καὶ οἰκίας καὶ αὐτῶι καὶ ἐγγόνοις
 καὶ πολέμου καὶ εἰράνας καὶ κατὰ γᾶν
 καὶ κατὰ θάλασσαν καὶ τὰ ἄλλα ὅσα καὶ
 10 τοῖς ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέται
 ς δίδοται πάντα. ^{vv} ἐγγυοὶ τᾶς προξε-
 νίας [[ἐγγυοὶ]] Τελέσαρχος Δαμοτέλεος,
 vac. Μένανδρος Δυμάν. vac.

N.C. L.3-4 : Ἀριστοκρά[τει | τ]ῶι Εὐαγόρα, W.A. Oldfather, *AJA* 26 (1922) 445 d'ou *SEG* 2 (1925) 352. La correction du nom est due à Lerat (*Locriens* I, 134 n. 4, adoptée par *SEG* 12 (1955) 281 et vérifiée par Klaffenbach (*IG*) : Ἀριστοβο[ύ]λωι Εὐαγόρα.

Evagoras d'Aigion est connu dans Polybe (XXXVIII 13, 4) comme l'un des damiurges qui s'opposaient à la guerre contre Sparte, et par la suite contre Rome et qu'investissait le stratège Critolaos. D'après Chr. Habicht («Evagoras d'Aigion. Ein Streiflicht auf das Bellum Achaicum», *Chiron* 2 [1972] 117-118; cf. *BullEpigr* 1972, 215) c'est son fils qui reçut la proxénie des Locriens de l'ouest, vingt ans auparavant. Le rapprochement de Δυμάν, à la fin du texte, avec la cité de Dymé en Achaïe (Oldfather, *op. cit.*, 445 sq.) a été, à juste titre, contesté par Klaffenbach qui pense qu'il s'agit plutôt d'un vicus locrien, non identifié (cf. *GDI*, 1842 et 1851 utilisé comme ethnique).

679. Décret de la ligue des Acarnanes (Actium) en l'honneur d'un Patréen
IG IX 1². 2, 208a [l. 9]

milieu du IIe s. av. J.-C.

- ἐπ' ἱεραπόλου τῶι Ἀπόλλωνι τῶι Ἀκτίω Φιλ[ή]μονος,
 προμνάμονος δὲ Ἀγήτα τοῦ Νικία Ἀλυ<ξ>είου,
 συμπρομναμόνων δὲ Ναυσιμάχου τοῦ Ἀριστοκλέ-
 ος Ἀστακοῦ, Φιλοξένου τοῦ Ἡρακλείτου Φοιτιάνος,
 5 γραμματέος δὲ τῶι βουλᾷ Προίτου τοῦ Διοπειθεος
 Ματροπολίτα, Κουροτρόπου, ἔδοξε τῶι βουλᾷ καὶ
 τῶι κοινῶι τῶν Ἀκαρνάνων· προξένους εἶμεν
 καὶ εὐεργέτας τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀκαρνάνων κατὰ
 τὸν νόμον Ἀγασίαν Ὀλυμπίωνος Πατρῆ, Πόπλιον,
 10 Λεύκιον τοὺς Ποπλίου Ἀκιλίους Ῥωμαί-
 ουσ καὶ εἶμεν αὐτοῖς
 καὶ ἐγγόνοις ἐν Ἀκαρνανίαι ἀσφάλειαν καὶ αὐτοῖς
 καὶ χρήμασι καὶ κατὰ γᾶν καὶ κατὰ θάλασσαν καὶ
 πολέμου καὶ εἰράνας καὶ γᾶς καὶ οἰκίας ἐγκτησιν
 15 καὶ τὰ ἄλλα τίμια καὶ φιλόφρονα πάντα, ὅσα καὶ τοῖς
 ἄλλοις προξένοις καὶ εὐεργέταις τοῦ κοινοῦ τῶν
 Ἀκαρνάνων ὑπάρχει.

G. Proxènes achéens dans d'autres régions du monde grec

680. Décret de la confédération Béotienne pour un Pellénéen peu après 338 av. J.-C.
 E. Touloupa, *ArchDelt* 19 (1964) B 200-201, pl. 237γ (*SEG* 25 [1971] 553); P. Roesch, *Etudes Béotiennes* (Paris, 1982) 271-272 pl. XVI, 1 (*SEG* 32 [1982] 476)

Θ ε ο ί

Ἐδοξε τοῖ κοινῶι Βοιω-
 τῶν, [[Πιστολάω]] ἄρχοντος,

5 Ὀῦκλῆν Ἀντιφάταο Πελ-
 λανῆα πρόξενον κῆ εὐ-
 εργέταν ἤμεν Βοιωτῶν
 αὐτὸν καὶ ἐσγόνους, καὶ
 ἤμεν{ν} οἱ ἀτέλειαν καὶ ἀ-
 συλίαν καὶ ἐν ἰράναι καὶ
 10 ἐν πολέμοι καὶ γᾶς καὶ οἰ-
 κίας ἔνπασιν καὶ τὰ ἄλλα
 καθάπερ τοῖς ἄλλοις προ-
 ξένοις ἅπαντα, Βοιωταρχε-
 όντων [[Κλέωνος]] Θεσπιῆος [...]
 15 ρίδα Ταναγραίω, -----

Pour le monogramme ΠΕ [Πε(λλανέων)] sur le fronton, voir aussi le décret de proxénie de Delphes : *FD III*, 1, 426 et 427=643 et 644; cf. Guarducci, *Epigrafia II*, 602-3. Ritti, *Sigle ed emblemi*, 283-84 n° 26. Le premier éditeur proposait comme date le milieu du IVe s. Une date plus précise, «peu après 338» est proposée et justifiée par P. Roesch, *op. cit.* 272 et n. 25.

681. Un citoyen d'Aigeira dans une liste de proxènes d'Istiaia/Eubée vers 266 av. J.-C.
IG XII.9, 1187, l. 34 et 36 (*Syll.*³ 492, l. 34); cf. Ch. Marek, *Talanta* 8-9 (1977) 74-79

l. 34 : [Ἄγ]αθάρχωι Δημοκρίτου Ἀχαιῶι ἐξ Αἰγίρας

l. 36 : [-ca 6-] ωι Ἀγεμάχου Ἀχαιῶι ἐγ Λαρίσης

N.C. L. 34 : Αἰγ(ε)ίρας, correction inutile de *IG*; Αἰγίρας, *in lapis*. L. 36 : Ch. Marek (*op. cit.*, 75 n. 10) pense plutôt à Larisa d'Achaïe et non pas à Larisa Crémasté de l'Achaïe phthiotide, comme le croyait L. Robert (*La circulation des monnaies d'Histiee. Etudes de numismatique grecque* [Collège de France; Paris, 1951] 183); la précision, selon le premier auteur, à la l. 36 était inutile après la mention d'un autre achéen, deux lignes auparavant; s'il s'agissait de Larisa phthiotide on devrait ajouter la précision comme dans *IG VII* 288, l. 4 sq. : Θ[ηβαῖον] ἐξ Ἀχαΐας τῆς Φθιώτιδος. La question est difficile à trancher car Larisa achéenne n'est connue que par Strabon (IX.5, 19) qui puise cette information certainement de sources plus anciennes mais aucune d'elles ne confirme que cette cité de l'Age de Bronze survécût pendant la période historique (voir *supra*, n° 239. 2; 533).

Ziebarth (*IG*) préfère la date 232 av. J.-C. mais il ne faut pas exclure la date de 264/3 proposée par d'autres savants (voir commentaire *IG* et l'article de S.G. Miller, «A Family of Halikarnassians in North Central Grèce», *AJA* 78 [1974] 151-152; cf. *BullEpigr* 1974, 547). L. Robert dans son édition et commentaire de ce document (*Etudes de numismatique grecque* [Paris, 1951] 180-181) pense plutôt à une date vers 266 av. J.-C.; cf. aussi Daux, *Chron. delph.*, G 16. Aigeira fut membre de la confédération achéenne peu avant (cf. Beloch, *Gr. Gesch.* III¹, 594).

682. Proxènes Patrèens, Tritèens(?) et Pellanéens dans une liste avant 280 av. J.-C.
GDI 1189; **IG V.2*, 368 (Κλείτδρ /Arcadie)

II. 59-61 : Πατρῆς· | Λάκων Σκύλωνος| [Ἄ]γυλλος [Κ]λεομένε[ος].

II. 77-81 : Τ[ριτ]αιεῖς(?)) ..ἴνος Κρ- - - | Σω[κ]ράτης Ἀριστ- - - | Ἀρχαδίων Ἀλεξιμ[άχου] | Παντίας Πασι[έλεος] | [Πα]ντίας Λέοντος

II. 92-114 : Πελλανεῖς· | Κλεόδωρος Δάμωνος | Νικίας Ἀστ- - - ||⁹⁵ Ἀ[ἰν]είας Κ- - - | Ἀρίστρα[τος] - - - | Καλλίας Λ- - - | Αὐτόδαμος- - - | Πρᾶτις Σμ- - - ||¹⁰⁰ Ἀ..στρο?- - - | Ἀγαθοκλ[ῆς] - - - | Ἀρίανθος? - - - | Ἀρίστων Ἐέν- - - | Ξενότιμος Θεοξέν[ου] ||¹⁰⁵ ..νων - - - | Ἀγίοχος? ΝεοΣΓ- - - | Νικίας Ὀνομα- - - | ..κύδας Ἀρ- - - | Ἀλκίδαμος Μ - - - ||¹¹⁰ Κλέων Πομπία | Τιμοκράτης Λυ- - - | Μνάσων Ἀνδρομένε[ος] | Ἀγέ[λα]ος? Ἀρχι- - -

N.C. La restitution Τ[ριτ]αιεῖς (l. 76 : *in lapis* I.. ΕΛΙΕΙΣ), proposée — dans le commentaire de ce texte — avec les réserves justifiées de Hiller v. Gaertringen (il signale un Ἀρχαδίων Ἀχαιός chez Ath.

VI, 249c et *alias*) est douteuse; il en est de même pour la restitution peu probable Π[τ]ελεεῖς (St. Byz., s.v. Πτελεόν; Coll. Apollod. in Str. VIII. 3, 25=C 349-350).

683. Teison de Patras, proxène à Aptera de Crète
Guarducci, *Inscr. cret.* II.3, 6E

IIe s. av. J.-C.

Τείσων Πατρεῦς πρόξενος αὐτὸς καὶ ἔκγονα.

L'honneur attribué à Teison (voir également le n° suivant), navarque fédéral de l'année 193/2 (cf. Tite-Live XXXV.26, 7=171) est en rapport avec les activités crétoises de Philopoemen dans cette île (cf. Errington, *Philopoemen*, 46).

684. Décret de proxénie pour Aristainos fils de Damocadès
Guarducci, *Inscr. cret.* II.3, 6F

IIe s. av. J.-C.

Ἰάσων Σάμω
Ἀχαιός,
Ἀρίσταινος
Δαμοκάδης
5 Ἀχαιὸς πρό-
ξενος αὐτοῖ
καὶ ἔκγονα.

Sur l'identification du personnage honoré (ll. 3-4) avec Ἀρίσταινος Τιμοκάδης (*pro* Δαμοκάδης) de Dymé (cf. Errington, *Philopoemen* [Appendix 4] 276 sqq. et également *supra* n° 629-630).

3. Listes des proxènes et des théarodoques

685. Proxènes et théarodoques achéens à Epidaure

IIIe s. av. J.-C.

IG IV.1², 96II, ll. 17-18; 96III, l. 22 et 24-25 (Aigion); 96X, ll. 49-50; 96XIII, l. 61 et 96XIV, l. 64 (Pellène); Mitsos, *Ἑλληνικά* 8 [1935] 5-7 n° 1 (*SEG* 11 [1954] 412); W. Peek, «Inscripfen aus Asklepieion von Epidauros», *ASA W* 60. 2 [1969] 34-38 n° 42. Cf. Perlman, *Theorodokia*, 378-385.

II, ll. 17-18 : Ἀγ[ήσιπ]πον Ἐρασίππου Αἰγιῆ, Ἀλκίμαχον Ἀλκιμάχου Αἰ[γ]ιῆ
III, l. 22 : Ἀγ[ήσιπ]πον Ἐρα[σί]ππου Αἰγιῆ
ll. 24-25 : Ἀριστ- - - | Αἰσανορίδα Αἰγιεύς
X : ll. 49-50 : Ἰπ[π]αρχον—^{ca} 10—Πελλανῆ
XIII : l. 61 : Πausanίαν [Ἀν]δρίωνος Πελλαν[ῆ]
l. 64 - - - Πελλανῆ- - - ll. 27-28 : - - - | Δυμαῖον
XIV : l. 64 : Πausanίαν [Ἀν]δρίωνος Πελλανῆ

N.C. L. 61 : Πausanίαν Ἀνδρίωνος Πελλανῆ, Peek; Πausanία|ν Δρίων[ο]ς Πελλ[λ]ανῆ, Mitsos. L. 64 : Πausanίαν Ἀ[ν]δρίωνος Πελλανῆ, Peek; ----Πελλανῆ, Mitsos.

Les noms des théarodoques sont présentés dans une longue liste constituée du résumé des textes des décrets honorifiques du dêmos d'Epidaure conférant le titre de proxène et de théarodoque à des étrangers; certains théarodoques sont honorés seuls, la majorité le sont en groupe. En ce qui concerne la datation Fraenkel, dans son *editio princeps*, place ces documents au IIIe s. av. J.-C. alors que Hiller v. Gaertringen préfère la première moitié du même siècle. Perlman (*Theorodokia*, 63-74) essaie une datation plus serrée de plusieurs décrets en invoquant des arguments internes. Pour le décret XIV il propose une date entre 260-240 av. J.-C. Le père de ce personnage (Ἀνδρίων Πausanίου) a été honoré à Athènes entre 365 et 335 av. J.-C. (*SEG* 3 [1927] 83=614). Pour les théarodoques originaires de Mégapolis, voir Chr. Habicht, *Chiron* 2 (1972) 113-115.

686. Théarodoques de Dymé (l.11), d'Aigion (l. 9-10) et de Pellène (l.7)

250-180 av. J.-C.

IG IV, 727 col. A (ll. 1-11); *GDI* 3387; *Perlman, *Theorodokia*, 512-513 H.1 et commentaire, aux p. 329-337 (Hermioné/Argolide)

A

Θεαροδόκοι·

Διώνυσος ίου Τροιζάνιος
 Δαμοκλή[ς] Σ[οφ]ο[κλέ]ος ἼΑργεῖος
 Δαμ]ασίλας Κλεαρίστου Φλειάσιος
 5 Ὀλυμ[π]ιάδας [.....]ου Φλειάσιος
 Νικόστρατος Νικάνδρου Κορίνθιος
 Πε[ι]σίας Μέμνο[ν]ος Πε[λ]λαν[εὺς]
 Ἄριστιών Ἐρμ[ο]κλέος Αἰγινάτας
 κος Ξενύτα Αἰγίεϋς
 10 ος Ἄλικου Αἰγίεϋς
 κ. Δυμαῖος
 Ἐπ]ίδικος - - - - -
 Ὀλύμπ[ιος] ου [Θε]λ[π]ο[ύ]σιος

N.C. Θε[ρ]σίας Μέμνο[ν]ος Fraenkel (*IG*), adoptée par les éditeurs postérieurs au lieu de Θε[ρ]σίας proposée par Jamot (*BCH* 13 [1889] 194-195 n° 19); cf. Chr. Habicht («Die Theorodokenliste von Hermione und das Bündnis mit Rom», *Chiron* 2 (1972) 115-116, n° 6; cf. *BullEpigr* 1972, 171) qui réunit les quelques rares exemples du nom de Memnon dans le Péloponnèse; il est bien probable que le Memnon de notre texte appartienne à la famille du damiurge de la confédération achéenne en 198 av. J.-C. (Liv. XXXII. 22, 5-8=167) dont le père s'appelait Pusias (conjecture de Madvig pour Risias). Habicht (*op. cit.*, 116 n. 66) se demande si on ne doit pas lire dans la liste d'Hermione Πε[ι]σίας au lieu de Θε[ρ]σίας (copie de Frankel [*IG*] ΟΕΙΣΙΑΣ). Si cette identification est correcte et si l'âge exigé minimum pour les damiurges était de trente ans (Cf. Aymard, *Assemblées*, 141 n.3), les *termini* établis par Perlmann (*Theorodokia*, 331-332 et n. 23 où sont présentées les datations proposées par les éditeurs précédents du document) sont acceptables.

La restitution de l'ethnique (l. 7) Πε[λ]λαν[ί]ος (voir également *supra*, n° 635) a été proposée par Fraenkel (Meyer, «Pellene», col. 354 qui exprima des réserves quant à la restitution de Fraenkel); cette forme rare ne se trouve que dans certains textes littéraires (cités par Habicht) alors que dans les inscriptions la forme la plus courante est Πελλανεύς (voir *supra*, n° *141). Toute restitution du nom du théarodoque d'Aigion (l. 9) est aléatoire d'autant plus que le nombre des lettres manquantes n'est pas certain (6 selon Jamot, 3 selon Preliwiz et 5, selon Fraenkel). L. 10ς Ἄλικου.- L. 11 : [--Εὐ]θυ[μί]δ[α] Δυμαῖος, Jamot suivi par Prelew.

Le nom Ξένος est fréquent en Grèce du nord-ouest (*GDI*, 1315, l. 3 : Molossos, date incertaine; *SEG* 26 [1986] 717 : IVE s. av. J.-C.; *loc. cit.*, 24 [1984] 473 : Epire, époque hellénistique; les références sont citées par Perlman, *Theorodokia*, 513). Comme le note déjà Perlman (*op. cit.*, 329 n. 20) il est difficile de définir si on doit reconstituer à la l.13 Θελποούσιος ou Δυμαῖος ou l'ethnique d'une autre cité, située entre elles. La liste des théarodoques delphiques (A. Plassart, *BCH* 45 [1921] col. II, ll. 57-73 : Aigion [l. 57], Kallistai [l. 61], Ascheion [l. 63], Kynaitha [l. 65], Lousoi [l. 68], Kléitôr [l. 69], Paos [l. 72] et Thelphoussa [l. 73]=688) suggère un itinéraire différent.

687. Proxène et théarodoque Pharéen à Lousoi/Arcadie

IVE/IIIe av.J-C.

A.Wilhelm, *JÖAI* 4 [1901] 69-70 n° 4 avec ph. [p. 69] et fig. 147 (*IG* V.2, 392); cf. Perlman, *Theorodokia*, 507-508 L.4 et commentaire pp. 324-329.

Θεός : ἔδοξε τᾶ[ι πόλι τῶλ]
 Λουσιατᾶν Ἄνδρ[- - - - -]
 Φαραῖα : πρόξενον [ν Λουσιατᾶν]
 καὶ θεαροδόκον ἦ[ναι? καὶ αὐτόν]
 5 καὶ ἐγγόνους κα[θάπερ τοὺς]
 [ἄ]λλ[ους προξένους - - - - -]

L'Achaïe était une des deux régions péloponnésiennes (avec la Messénie) auxquelles la cité de Lousoi envoyait (d'après les documents conservés) des ambassadeurs pour le festival des *Hemerasia*

(cf. Perlman, *Theorodokia*, 324-329; sur les *Hemerasia* de Lousoi). L'ethnique des citoyens de Pharai d'Achaïe est Φαραιεῖς (Pol., II.41, 4=430), celui de Messénie Φαραιαῖται (Paus. IV.30, 3). Au-dessus du décret sont conservées les pattes et une partie du corps d'un quadrupède, «ein äsendes Reh», un chevreuil viandé qui représente, selon Ad. Wilhelm (*JÖAI* 4 [1901] 69), l'emblème de la patrie du proxène, c'est à dire de Pharai; sur ce sujet, voir Wilhelm, *Beiträge*, 11 et Ritti, *Sigle ed emblem* 294 n° 42.

688. Théarodoques d'Aigion, Kallistai et Ascheion à Delphes
A. Plassart, *BCH* 45 (1921) col.II, ll. 57-64 et 126-129

IVe/IIIe s. av. J.-C.

p. 11, II 57	ἐν----- ἐν Αἰγίῳ Ἀρίστανδρος Ἀρχομένεος Ἀριστόμαχος Ἀρχύλου Αἰγιαλεὺς Κριτοβούλου Εὐρυφάων
p. 12, II 60	Ἀρίστανδρος Θευπροπίδας Εὐρύα ἐν Καλλίσταις Δράκων Λεπτίνας Νέων Εὐθυδάμου. Ἀγησίλαος Νεοκράτεος ἐν Ἀσχειῶν Ἀγέας Εὐόχου Εὐάνδρος Ἀπολλωνίδα
126	ἐν Λασιῶνι Ἴερίς Ἀγγελ[ό]χου Σφαῖρος Πομπαίου ἐν Ὀφιοῦντι Φ[ρ]οῦρος (?) Φιλιστίωνος ἐν Τριταίῳ Ξενοπείθ[η]ς-----

N.C. II, 57 : Ἀρχύλλου, Plassart; II, 62 : Νίκων, Plassart.

Les théarodoques des cités achéennes comme Pellène et Aigeira devaient figurer dans la partie mutilée du texte (ll. 36-57), c'est à dire après la fin de la liste des théarodoques de Sicyone qui commence à la l. 34, Pellène se situant au voisinage immédiat de cette cité, et naturellement avant Aigion (ll. 57- 60). Après cette dernière ville, située sur la côte, puis Kallistai (ll. 61-62) et Ascheion (ll. 63-64), situées probablement à l'intérieur du pays (fig. 10 et cartes 1 et 2)¹, l'itinéraire conduit les théores vers les cités arcadiennes plus au sud, c'est-à-dire Kynaiitha, Lousoi, Kléitôr etc. En sortant de cette région ils descendent le cours de l'Erymanthe pour gagner Lassion. De là, ils se dirigent de nouveau vers le nord, à Ophius et à Tritaia (l. 129), cité achéenne aux confins de l'Elide.

Nous ne savons pas où figuraient les cités de l'Achaïe occidentale (Patras et Dymé sur la côte, Olénos et Pharai dans le bassin intérieur du Peiros); comme le notait déjà Plassart, le grand nombre des théarodoques que la liste indique pour certaines cités achéennes est caractéristique : six à Aigion (dont 3 frères), quatre à Kallistai (dont 3 frères) et enfin deux à Ascheion, le nombre des théarodoques de Tritaia étant difficile à définir.

La localisation de Tritaia par Ad. Wilhelm (*JÖAI* 4 [1901] 74) à l'ouest de l'Erymanthe, près du village actuel d'*Hagia Marina* (adoptée par Kiepert, *FOA* XIII) et confirmée par la suite par de nombreuses découvertes nouvelles (voir détails in Paus. VII.22, 6=282-283) apporte une précision complémentaire, contribuant à l'établissement de l'itinéraire suivi par les théarodoques. Ophius a été placée (cf. E. Meyer, *RE* XVIII.1 [1939] col. 819, s.v. Opus [5]) au *Kastro Gatsico* de *Skiadas* (sur les éléments architecturaux, réutilisés pour la construction d'une chapelle chrétienne, sur l'*Erymanthe*, signalés par l'*Expédition de Morée*, II 1, 125, voir maintenant A. Petronotis et N. Hadadt, «Πάνω

1. E. Meyer (Pel. Wander. 142-143; *RE* Suppl. IX [1962] col 379) place seulement Ascheion dans les montagnes, près des sources du Kérynitès et dans le secteur des villages Valta, Plataniótissa et Diguela; il pense que cette cité devait être voisine de Boura. Meyer (*op. cit.*, 142; cf. J. Cargill Thompson, in *Achaia und Elis*, 153 et n. 8) propose de localiser la cité de Kallistai vers la côte (voir plus de détails in Paus. VII.25, 5= 311. 2). L'affirmation de Perlman (*op. cit.* 329 n. 21) selon laquelle, parmi les cités mentionnées dans cette dernière liste, seule Kallistai est localisée près de Mégalopolis, avec renvoi au vieil article de H. Geisau, *RE* X.2 (1919) col. 1674, s.v. Kallistai, est erronée.

Παναγία Νοτενά», in *Mél. Triantaphyllou* I, 477-93) et Lasion à Koumani sur le plateau de Kapelli; voir *RE* XII.1 (1924) col. 887, s.v. Lasion; Meyer, *RE* VII A1 (1939) col. 238, s.v. Tritaia.

Plassart (*op. cit.*, 49 n. 2) a remarqué, très justement, le rapprochement entre la cité achéenne de Kallistai (ll. 61-62) et les [Κα]λλισταιεῖς qui souscrivent au décret de Sicyone (Kern, *IvM*, 41, ll. 19-20=690A) que l'éditeur de ce texte a identifié avec les Ἀχαιοὶ Καλλιστάται des monnaies (cf. M. G. Clerk, *Catalogue of the Coins of the Achaean League* [1895] 25 et 57; *HN*², 418; Weil, *ZfN* 9 [1882] 258; cf. Meyer, *Pelop. Wander.*, 142 et n. 2). Plassart signale un Ο<ο>ινόβιος Καλλισταῖος qui figure parmi les garants dans un acte d'affranchissement delphique du début de décembre/janvier 198/7 av. J.-C. mais il est très probable que ce personnage n'a rien à faire avec Kallistai d'Achaïe (*GDI* 2073, ll. 5-6; 613). Il est étonnant que la cité d'Ascheion soit pratiquement inconnue par les sources littéraires (sauf *St. Byz.* s.v.=490) alors qu'elle est mentionnée par plusieurs documents épigraphiques (voir *supra* n° 597); sa localisation exacte, comme d'ailleurs celle de Kallistai, reste inconnue.

Sachant que les théarodoques ne visitaient que des cités il faudrait savoir si toutes les *poleis* énumérées étaient autonomes; c'est la question précisément pour Kallistai et Ascheion, situées sur la route entre Aigion et Kynaitha. Celles-ci ne figurent ni dans les diverses listes des cités de la confédération achéenne ni, en général, dans les sources. Il s'agit, probablement, de petites cités, des *polismata* peut-être rattachées aux grandes *poleis* voisines mais conservant une autonomie dans certains domaines, comme celui des cultes (sur ce problème voir P. Perlman, «ΘΕΩΡΟΔΟΚΟΥΝΤΕΣ ΕΝ ΤΑΙΣ ΠΟΛΕΣΙΝ. Panhellenic Eisangelia and Political Status», in *Symposium on the Ancient Greek City-State. Evidence for the Identity of a Polis* [Copenhagen, 24-27 August 1994]; je dois cette information à J. Oulen); il faut croire que l'envoi des théarodoques dans ces villes se conformait à de vieilles traditions; l'exemple n'est pas unique (voir les remarques de L. Robert, *BCH* 46 [1946] 515 à propos du matériel d'Ionie et de Carie; pour un cas analogue en Macédoine, voir F. Papazoglou, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine* [Paris, 1988] 19 et n. 28).

689. Pharai dans un catalogue de théarodoques delphiques
*Syll.*³ 90; *SEG* 25 (1971) 576

après 420 av. J.-C.

[...ἐ]ν Βαλλαν[τ]-
[ί]οι Ξενατέλ[ε]-
[ς· ἐ]ν Φάροι Λα[. .ί]δαί;
ἐν Βοία[ις]
5 Ἀναξίλας;
ἐ[ν Μ]εθυδρίοι
Δ[αμ]ιοτέλεος πα[τ]ίδ]εις;
ἐν Τορθυ[νέ]λοι;
Θρασύβο[υλ]λος;
10 ἐν χαλέο[ις] |
Μέλις;
ἐν ηε[λί]και
Θεόπομ[πο]ς;
ἐλ Λεβαδέ[αι] |
15 Πάσιχος κα[ί] τ]λοι παῖδες.
[Κλ]ειτοφῶν [ἐν
[Ἀ]θή[ν]αις.
vacat.

D'après H. Pomtow (*Klio* 14 [1914] 393 n. 33 et *Syll.*² 90 adn. 2), Pharai, mentionnée à la l. 3 est la cité d'Achaïe mais Daux (*REG* 62 [1949] 4-12 où sont apportées quelques corrections aux ll. 1-3) considère, en suivant Meyer (Pherai, «Pheraia, Pharaia in Arkadien», *MusHelv* 14 [1957] 81-88) qu'il s'agit d'un catalogue de cités purement arcadiennes (voir aussi *BCH* 92 [1968] 629-630). Les mêmes doutes existent en ce qui concerne ηε[λί]και (l. 12); s'agit-il de la cité achéenne comme le suggère Pomtow (*Syll.*³, 90 adn. 6) ou d'une autre Héliké (par exemple la thessalienne dont nous n'avons

qu'une seule mention in Hes. *Scut.* 475). Pour les théarodoques de Delphes, voir G. Daux, *REG* 80 (1967) 292-297.

4. Reconnaissance du droit d'asile des sanctuaires

690. Reconnaissance du droit d'asyle d'Artémis Leucophryné
Kern, *IvM* 38; *Syll³*, 559 (ll. 58-68 à la fin du décret)

après 207 av. J.-C.

	Ἀκολούθως δὲ ἔδοξεν ψηφίσασθαι	
	καὶ τοῖς ἄλλοις Ἀρχαῖσιν	
60	Τεγεάταις	Ὀρχομενίοις
	Μεθυδριεῦσιν	Καφριεῦσιν
	Στυμφαλίοις	Φλεασίοις
	Κλειτορίοις	Φενεάταις
	Πελλανεῦσιν	Φιαλεῦσιν
65	Ἡραιεῦσιν	Ἀλεάταις
	Ψωφιδίοις	Κυναιθεῦσιν
	Θελφουσίοις	Καρυννεῦσιν
	Λουσιάταις	Τριταιεῦσιν

L'introduction de Kéryneia, Pellène et Tritaia dans la rubrique καὶ τοῖς ἄλλοις Ἀρχαῖσιν a été faite pour des raisons qu'on ignore; certains ont pensé à une introduction par le scribe pour des raisons de commodité (Kern, *IvM* et *IG V* 2, p. XXV v. 30 sqq; B. Niese, *Hermes* 34 [1899] 549sqq; Haussoullier, *Pellana*, 160-62 et enfin Meyer, «Pellene», col. 364). Les savants pensent, en général, que le fait de ranger des cités achéennes «parmi les autres cités d'Arcadie» n'a aucune signification politique et, naturellement, pas de valeur historique; l'idée que cette inclusion exprime un mouvement sécessionniste est complètement rejetée (voir Errington, *Philopoemen*, 274); cette association pourrait, à la limite, concerner des questions religieuses (cf. Schwertfeger, *Ach. Bund*, 61-63 qui renvoie aussi à W. Fauth, *Kleine Pauly* I [1964] col. 670 sq., s.v. asylon). La date, proposée par Kern, est discutée par Haussoullier (*op. cit.*, 162) qui a exprimé, toutefois, quelques réserves (voir également le commentaire ad Paus. VI.12, 8-9=220).

690A. *IvM* 41

	Παρά] Σικωνίων	
	Πρεσβευτᾶ]ν καὶ θεαρῶν παραγενομένων παρὰ τῶν	
	Μαγνήτων] Φιλίσκου Κόνωνος Λαμπέτου καὶ ἀνανε-	
5	οιμένων τᾶν οἰκειότατα τᾶν ὑπάρχουσαν αὐτοῖς	
	ποτὶ τᾶν πόλιν καὶ τᾶν φιλίαν καὶ ἐπανγγελλόντων	
	ταῖ Ἀρτέμιδι ταῖ ἀρχαγέτιδι αὐτῶν ταῖ Λευκοφρυγηαῖ	
	τᾶν θυσίαν καὶ πανάγυριν καὶ ἐκεχειρίαν καὶ ἀγῶνα	
	στεφανίτα [ι]σοπ]ύθιον μουσικόν τε καὶ γυμνικόν καὶ	
10	ἵππικόν, δεδόχθαι τῶ[ι δά]μωι· ἀποδέξασθαι τᾶν θυ-	
	σίαν κα[ι τ]ᾶν πα[νάγυ]ριν καὶ [τᾶ]ν ἐκεχειρίαν, ἂν συντε-	
	λοῦντι οἱ [Μάγ]νητες κατὰ τὸ μαντεῖον ταῖ Ἀρτέμιδι	
	ταῖ Λευκοφρυ[ηνᾶ]ι, εἶ[ι]μεν δὲ τὸν ἀγῶνα στεφανίτα	
	ἴσοπύθιο[ν] τὸν [τε] μ[ουσικό]ν [καὶ] γυμνικόν καὶ ἵππικόν,	
15	καὶ τὰ ἄθλ[α καὶ τὰς τιμὰς τοῖς] νικῶσι τοὺς ἀγῶνας ὅσα	
	καὶ τῶν [Π]υ[θί]ων γέ[γραπται], κ[α]θὼς καὶ οἱ Ἀχαιοὶ ἀποδε-	
	δεδεγμένοι ἔντ[ι], δ[ό]μ[εν] δὲ κα[ι] ἐνεκέχειρα τοῖς θεαροῖς	
	τὸν γροφῆ τᾶς βωλ[ᾶς] τ[ᾶ] ἐ]κ τᾶν πινακίδων, καταστᾶσαι	
	δὲ θ]εαροδόκον· ὁ θεαρο[δ]όκος Γόργος Μενεκλεί[ο]υς.	
	Κατὰ τὰ] α[ὐ]τὰ δὲ ἐψη]φίσαντο·	
20	----- Κα]λλισταιεῖς.	

Selon l'éditeur les Καλλισταιεῖς de la ligne 20 sont identiques avec les Ἀχαιοὶ Καλλιστάται des monnaies presque contemporaines (M.G. Clerk, *Catalogue of the Coins of the Achaean League* [1895] 25, 57; voir *supra* n° 688).

691. Reconnaissance de l'asylie du sanctuaire d'Asclépios à Kos 242 av. J.-C.
R. Herzog-G. Klaffenbach, *Asylierkunden aus Kos* (Berlin 1952) n° 4 (SEG 12 [1954] 371 ll. 41-51)

Α [ἰ] γ ε ι ρ α τ ᾶ ν

πα[ρ]αγενο[μ]ένων παρὰ [τ]ᾶς [π]όλιος τᾶς Κώϊων ἀρχιθεώρου
Ἄ[ρ]ιστ[ολόχου] καὶ θεαρῶν Μακαρέως καὶ Ἡρακλείτου καὶ ἀξι-
[οῦ]ντων τάν τε ἐκε[χ]ειρίαν δέχεσθαι [κ]αὶ τάν ἀσυλίαν τοῦ ἱεροῦ
45 τοῦ Ἀ[σ]κλαπιοῦ τοῦ πα[ρ]᾽ αὐτοῖς, ἔδοξε ταῖ πόλει τῶν Αἰγαιρα-
τᾶν δέχεσθαι τε τάν ἐκε[χ]ειρίαν καὶ τὸ ἱερόν ἀσυλον εἶμε[ν] τ[ᾶ] ἀ-
πὸ πάντ[ω]ν, [κ]αθὼς καὶ [δ]όγμα ἐστὶ ταῖ τε πόλει καὶ τοῖς Ἄ-
χαιοῖς ἄ[σ]υλα εἶμεν τὰ ἱερά· δόμεν δὲ καὶ ἐφίστιον κα[ὶ] σιτ[η]ρῆσι-
50 ον τοῖς θεαροῖς δέκα δραχμᾶς καὶ ἐπιβολάν τῶι θεῶι δέκα
δραχμᾶς. ἐπαγγ[εῖ]λαντο δὲ κα[ὶ] θεαροδόκοι ἐσσεῖσθαι τᾶς
πόλιος τῶν Κώϊων Κλέων Βίτωνος, Ἄγορις Ἀριστε[ῖ]δα.

692. Un citoyen de Dymé dans une liste de Cos IIe s. av. J.-C.
M. Segre, *Iscrizioni di Cos I* (Roma, 1993) 253, ED 232

ll. 14-15 : [Ἄ]με[ν]ίας Δίωνος ἸἈχαιὸς ἐγ Δύμης

La personne est citée en fin d'une courte liste de personnes, d'origines diverses; l'éditeur ne donne de précision ni sur la date ni sur le caractère du document.

693. Reconnaissance d'asylie et des concours d'Hécaté de Lagina 81 av. J.-C.
OGIS 441 ll. 194-200 (Stratonikeia)

Πάτραι | Φλεοῦς | Δύμη | Σικυῶν | Ἀντιγονίη | Αἴγιον | Αἴγιρα

Sur la possibilité, pour un membre d'une confédération, de reconnaître l'asylie d'un temple avec l'accord sous-entendu du *koionon*, voir A. Giovannini, *Ancient Macedonia II* (1973) 470-471. Sur le renouveau du sanctuaire d'Hécaté à Lagina après la défaite de Mithridate et sur la liste des cités, des rois et des dynastes reconnaissant l'asylie du sanctuaire, cf. A. Laumonier, *Les cultes indigènes en Carie* (Paris, 1958) 359-360.

5. Arbitrages internationaux

694. Juges Pellénéens dans l'arbitrage entre Melitaea et Xyniae/Etolie peu avant 212 av. J.-C.
IG IX.1².1, 177 (ll. 7-9)

--- ca 12- --- ς Πελλανει[ύς] | --- ca 14- --- εος Π- --- ca 12- --- Θεοδότου Α[.] | --- ca 6 ---

N.C. L.7 : Πελλανει[ύς], P. de La Coste-Messelière (BCH 49 [1925] 101); 1.8-9 : [ὁ δεῖνα -ca 8-] εος Π[ελλανεύς? Φιλώτ]ας Θεοδότου Ἀ[πειραντός κλπ., H. Pomtow in Syll.³ 546A. Le premier soutient l'origine pellénéenne des juges; *aliter* H. Pomtow (*op. cit.*, *adn.* 6). Sur l'arbitrage international, les deux ouvrages de base sont ceux de A. Raeder, *L'arbitrage international chez les Hellènes* (1912); M.N. Tods, *International Arbitration Among the Greeks* (1913); le recueil de L. Piccirilli, *Gli arbitrati inter-statali greci I* (Pisa, 1973) donne des documents antérieurs à 338 av. J.-C.

695. Arbitrage des cités achéennes entre Epidaure et Arsinoé après 228 av. J.-C.
IG IV. 1², 72

A *Latus adversum*
θεός.

[ἐπι στρ]αταγοῦ τοῖς Ἀχαιοῖ[ς - - - - -]
 — ca 6 — ος, ἐν δὲ Ἐπιδαύρωι ἐ[π' ἱαρεῦς - - -]
 5 [Ἐπιδαυ]ρίοις καὶ Ἀρσινοε[ῦσιν - - - - -]
 — ca 6 — ἐν περὶ τὰς χώρα[ς, ἅς ἀμφέλλεγον - - -]
 κρῖσις ἔστω ἐπὶ τὰς χώ[ρα]ς - - - - -]
 [πόλεις] ἔνδεκα προβληθ[εῖσαι - - - - -]
 — ca 6 —^v Πελλάνα^v Αἰ[γιον - - - - -]
 [Θελοῦ]σσα^v οἱ δὲ λαχό[ντες - - - - -]
 10 — ca 6 — ς ἄχρ[ι] κα τρεῖς - - - - -
 — ca 6 — ποιήσονται Γ - - - - -
 [ἐν δὲ τῶ]ι τρίτῳι μην[ί - - - - -]
 [. . . πα]ραγενέσθωσα[ν - - - - -]
 [τῶν ἡρώ]ων ἢ θεῶν τι[μ - - - - -]
 15 — ca 7 — εἰς τὰς πό[λεις - - - - -]
 [— ca 7 — K]AIP - - - - -
 — ca 7 — TAE - - - - -

B *Latus posticum*

Δικασταὶ ἔχρ[ι]ναν τοῖδε.

[Suit la liste des juges de Thelpoussa].

N.C. A l. 8 : la restitution Αἰ[γίρα], en fin de ligne semble plus probable car cette cité est la voisine immédiate de Pellène, vers l'ouest.

696. Juges de Boura dans un arbitrage des frontières

époque hellénistique

Coll. Froehner, 46-50 n° 41

Το[ῖ Β]ούριοι νίκα[σαν- - - ANEYTOI τὸ ἱερ-
 ὸν καὶ τὰν ἐπὶ Ε- - - - -]Π[ρητεῖαν· ἀπὸ
 τὰς Πρητείας ΣΑ- - - - - ΛΑΝΤΙΕΠΙΓΡΩΝΕ-
 ατα ἐπὶ Εὐρυαλ- - - - - ΓΕΟΣ δέραν ἐπὶ
 5 στῦλον ἐμ Πρω- - - - - ΚΕΙΟΝ καθ' ὕδατ-
 ος ροὰς δι[κ]α[σται- - - - -] ος Ἀλεξιμέν-
 ης- - - - - ης Ἀριστόδα-
 μ[ος- - - - -] ΡΙΣΑΜΙΔΑΣΑ
 ΝΑΓ- - - - - ων Διοφάνη-
 10 ς Γ- - - - - ος Ἀνδροκλ-
 - - - - - λιος Ἀγαθ[...]
 - - - - - νδρος ΣΛ..
 - - - - - ΗΣΠΥ.....
 - - - - - ης Διοφ- - -
 15 - - - - - Ε- - -

N.C. L. 8 : L. Robert (*Coll. Froehner*) pense à Σαμίδας, nom absent de Bechtel (*HPN s.v.*) mais connu en Arcadie (*JG V.2*, 265 l. 49 : Mantinée) mais la présence du *iota* avant ce nom étant difficile à expliquer il n'exclut pas un nom en -ισαμίδας.

Robert a exprimé de vifs doutes sur l'origine béotienne du document et a pensé plutôt à une origine péloponnésienne. La reconnaissance du nom de Boura dans cet arbitrage (l.1) est très probable mais le document peut provenir de la cité voisine de Lousoi où, justement, la fouille du sanctuaire d'Artémis par les Autrichiens, en 1898, a fourni une bonne moisson d'objets en bronze et de décrets (cf. Ad. Wilhelm et W. Reichel, «Das Heiligtum der Artemis zu Lusoi», *JÖAI* 4 [1901] 1-89). L'ethnique est connu sous différentes formes, rapportées par les inscriptions, les textes littéraires et les monnaies (Βουραεὺς et Βουραεάτης : monnaies de l'époque impériale, cf. Head, *HN*², 413. Βουραῖοι chez Paus. VII, 25, 9 alors que la forme Βούριος figure dans les inscriptions de l'époque hellénistique : *Syll.*³ 519, ll. 13-14 [- - - ηγα Βουρίου]; *loc. cit.*, 585, l. 259=659; même ethnique chez Pol. II, 41,

13=430 et peut-être IG V.1, 1367=742; enfin St. Byz. 182, 20 sqq=493). Le mot δέρα (l. 4) est un toponyme de Laconie (St. Byz. s.v. Δέρα τόπος Λακωνικῆς) mais le terme est le plus souvent utilisé pour désigner la « crête, chaîne de montagnes ou ravin » (L. Robert, *op. cit.*, p. 50).

L'ancienne localisation de Boura (voir Bursian, *Geogr. v. Griech.* II, 335 sqq; F.v. Duhn, *AthMitt* 3 [1878] 62-63; cf. également Frazer IV, 168-169 avec la bibliographie antérieure sur cette question) a été contestée par Ad. Wilhelm (*Neue Beiträge* I [1911] 37-38); aujourd'hui, faute de mieux, la majorité des savants acceptent l'hypothèse séduisante de E. Meyer qui place Boura au hameau de *Kastro*, à proximité de *Anō Diacophō* (voir toutefois le commentaire ad Paus. VII. 25, 8=318).

697. Προεβυνταί Patrèens pour la paix entre les Milésiens et les Magnètes ca 185-182 av. J.-C.
G. Kaweraw et A. Rehm, *Das Delphinion in Milet* I³ (Berlin, 1914) 148; *Syll.*³ 588 ll. 18-21[20-21])

[ἀπὸ δὲ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀχαιῶν Δα[μοξένου τοῦ - -] ἢ ἀπὸ Μεγάλης πόλεως Φρασιαρίδα τοῦ - - , ἀπ' Ἀντιγο-¹²⁰ νείας Διοκλείου(ς τοῦ) Ἀγησιλόχου, ἀπὸ Πατ[ρῶν - - - τοῦ] Ἰσελεύκου, Ἀριστείδου τοῦ - - - κλπ.

Le *koinon* des Achéens a envoyé des ambassadeurs des quatre(?) cités : Mégalo polis et Antigoneia en Arcadie, Patras en Achaïe et enfin d'une autre cité dont le nom devait figurer immédiatement après la formule d'introduction ἀπὸ δὲ τοῦ κοινοῦ τῶν Ἀχαιῶν (l. 18); ce nom doit remplacer la restitution proposée à cet endroit (Δα[μοξένου τοῦ - -]), les noms des envoyés étant toujours placés, dans le document, après celui des cités ou des *ethnè*. Un Damoxénos, envoyé du *koinon* à Rome est connu chez Polybe (XVIII. 42, 6); Tite-Live (XXXIII.18, 2) mentionne un Ἀχαιὸς du nom de Τιμόξενος sur la stèle des mercenaires achéens à Rhodes. La date de notre document a été établie par R.M. Errington, *Chiron* 19 (1989) 279-288.

698. Juges Patrèens dans le conflit entre Démétrias et les Magnètes 150-100 av. J.-C.
IG V.2, 367 (Κλείτορ); cf. les corrections proposées par L. Robert *BCH* 49 (1925) 227-228 et *loc. cit.*, 50 (1926) 482-487 (=Op. Min. I, 46-51 n° XV; *SEG 11 [1954] 1113).

Décret des Magnètes : II, ll. 7-12

[Ζωῖ]λος στρα[τηγὸς εἶ]πεν· ἐπεὶ τῶν Μαγνήτων ἀπ[ο]σειλάντων πρὸς τὴν πόλιν τὴν
Κλειτορίων ὑπὲρ αἰτήσεως δικαστοῦ
[δικασταγω]γῶ[ν - - -] δην Δεινίου καὶ πρὸς τὴν τῶν Πατρέων Ἀρχίαν [Παυσιμάχου, οἱ
δῆμοι φιλοφρόνως καὶ εὐνόως]
[ἀποδεξάμ]εν[οι αὐτοῦ]ς καὶ ἀκολο[υθήσαν]τες [τοῖς] ἀξιουμέν[οις] ἐπεμψ[αν] πρὸς ἡμᾶς
δικαστὰς Κλειτόριοι μὲν Δωρό-
10 [θεον Δαμέα? Πα]τρ[οεῖς] δὲ [Κρ]ατ[ησι]λλ[οχ]ο[ν] Πα[υσι]μάχο[υ] <σιμάχου> [καὶ] Ἀσκληπι-
- - - οἵτινες παραγενόμενοι
[ἀξίω]ς τῶν [τε] ἀποσειλάντων καὶ [τοῦ] κοινοῦ τῶν Μαγνήτων διεξήγαγον τὰς δίκας,
ποιησάμενοι τὰς κρί-
[σεις] μετὰ π[αν]τὸς τοῦ δικαίου· δεδόχθαι τοῖς συνέδροις

Décret des Démétriens : IV, ll. 34-35

δικαστὰς Κλειτόριοι μὲν Δ[ωρόθ]εον [Δαμέα], Πατρεῖς] δ[ὲ] Κρατησίλοχον Παυσιμάχου
καὶ Ἀσκληπι- - - τοῦ δεῖνος]
[patris εἶ]ς τε τῶν ἄλλων ἀνδρῶν ἀνδρῶν κα[λο]ῦς καὶ ἀγαθοῦς κλπ.

ll. 48-49 : le décret devait être affiché à l'agora de Patras, au temple d'Apollon

[Πατρεῖς] δὲ ἐν τῇ ἀγορᾷ[ι] παρὰ τὸν Ἀπόλλ[ωνα].

M. Holleaux (*REG* 10 [1897] 300-301) pensait reconnaître aux ll.10-11 du décret les noms des deux ambassadeurs envoyés, l'un à Kléitôr, l'autre à Patras pour demander des juges ([Ἀρχία]ν Παυσιμάχου [καὶ] Ἀσκληπιάδην Δεινίου). L. Robert a reconnu (ll. 10-11 : décret des Magnètes; ll. 34-35 : décret des Démétriens) les noms des deux juges patrèens et comme il disait (p. 485) « rien n'oblige à identifier Ἀσκληπι- - - avec l'ambassadeur venu de Kléitôr dont le nom se termine en -δης ». Le nom de ce juge ne peut être qu' Ἀσκληπιόδοτος ou Ἀσκληπιόδοτος si les lettres -ον à la l. 39

«forment bien comme il semble la fin du nom du dernier juge» (Robert, *op. cit.*, 486 n. 1). Le décret devait être également affiché sur l'agora de Patras, παρὰ τὸν Ἀπόλλ[ωνα] : pour le sens de telles expressions, voir P. Charneux, *BCH* 111 (1987) 207-223.

Pour la datation, voir F. Stählin, *AthMitt.* 54 (1929) 201 sqq. et également B. Helly (*BCH* 95 [1971] 543-549; cf. *BullEpigr* 1972, 238) qui publie un autre décret de Démétrias pour les juges de Magnésie du Méandre (*IvM*, 104), qui permet de corriger les ll. 25-30 du présent décret; le même auteur réédite le décret de la même cité pour les juges de Lamia. Les six décrets de Démétrias pour des juges étrangers se placent à la seconde moitié du IIe s. Sur l'institution des juges étrangers, voir L. Robert, «Les juges étrangers dans la cité grecque», *Xenion, Festschrift für P.J. Zepos* (Athènes, 1973) 765-782 (= *Op. Min.* V, 137-154).

699. Décret de Thuria pour l'envoi de σύνδικοι et des synèdres à Patras 150 av. J.-C.
N. S. Valmin, *Bull. Soc. R. Lettres* (Lund 1928/9) 108-123 n.1 et pl. XVII (*SEG* 11 [1954] 972, ll. 4, 7 et 11; Moretti, *Iscr. Stor.*, 128-132 n° 51).

Ἐπὶ ἱερέος τᾶς Ἀθήνας Λαμίωνος, γραμματέως τῶν συνέδρων
Ἀριστομένεος τοῦ Ἀριστίωνος. Ψάφισμα.
Ἐμφανιζόντων τῶν συνδικῶν διότι ἀνθαιρέμεθα κριτήριον τὰν πόλιν
τῶν Πατρέων ἐπὶ τὰς δίκας, ἃς ἔχει ἡ πόλις ἁμῶν ποτὶ τὰν πόλιν
5 τῶν Μεγαλοπολιτᾶν, ὥστε κριθῆμεν ἐν τοῖς συνέδροις πάντοις
τοῦ δωδεκάτου μηνὸς τᾶ δυοδεκάτα,^v ἔδοξε τοῖς συνέδροις
πορεύεσθαι εἰς Πάτρας ἐπὶ τὰς κρίσεις, ἂν ἐπιδέξωνται οἱ Πατρεῖς
τὸ κρίμα, τοὺς τε συνδικούς καὶ τοὺς συνέδρους πάντας πλὴν τῶν
τῆς ΟΥΠΙΣΙΑΣ καὶ τῶν ἐπικριθέντων· πορευέστωσαν δὲ καὶ τῶν
10 ἄλλων οἱ θέλοντες· τοὺς δὲ ἐλθόντας ἀναγραψάσθω ὁ γραμμα-
τεὺς τῶν συνέδρων ἐν Πάτραις, καὶ ἂν νικά^v σωμες, ἀναγραψάτω
ἐν τῷ ἱερῷ τᾶς Συρίας εἰς στάλαν λιθίναν τοὺς τε συνδικούς
πάντας πατρισί,^v ὁμοίως δὲ καὶ τοὺς ἐλθόντας ὑπογράψας τὸν ἱερῷ
τᾶς Ἀθήνας καὶ τὸ ψάφισμα.

Il suit la liste des σύνδικοι sur trois colonnes (I, II et III)

Thuria, en Messénie, était en procès avec les Mégalopolitains et l'affaire allait être jugée à Patras; à cette occasion Thuria vote un décret sur l'envoi à Patras des σύνδικοι et des synèdres; à ceux-ci se joindront les citoyens qui le souhaitent. Sur le droit des Etats-membres de la confédération de régler et de faire arbitrer *sui juris* leurs conflits, voir Aymard, *Assemblées*, 175 n. 1 et la bibliographie postérieure citée dans *SEG* 11 (1954) 972 et *loc. cit.*, 25 [1971] 433; cf. *BullEpigr* 1966, 202 : discussion sur ΟΥΠΙΣΙΑ; *aliter* L. Moretti, *Iscr. stor.*, 131 n. 6 (*SEG* 25 [1971] 443) qui propose également une date légèrement différente (182-167 av. J.-C.).

700. Règlement des frontières entre Sparte et Messène 78 ap. J.-C.
IG. V.1, 1431 (Messène)

Fin du règlement, ll. 40-42 : Τ(ίτος) Φλαούιος Σεβαστοῦ Οὐεσπασιανοῦ ἀπελεύθερος Μονόμιτος χωρομέτρης τοὺς προγεγραμμένους ἰ ὄ[ρ]ους ἀντιβαλῶν ὑπέγραψα Δέκμω Ἰουνίῳ Πρείσκῳ Λ(ευκίῳ) Καειονίῳ Κομόδῳ ὑπάτοις πρὸς Ἰθ' καλαν-ἰ δῶν Ἰανουαρίων ἐν Πάτραις.

Χωρομέτρης est un terme équivalent de χωροβάτης, voir *ThLG*, s.v.; cf. E. Patlagean, *Pauvreté économique et pauvreté sociale à Byzance*, IV-VIIIe s. (Paris-La Haye, 1977) 158-169 qui dresse une intéressante statistique des différents métiers dans la Korykos du Bas-Empire; voir toutefois, D. Feissel, in G. Dagron et D. Feissel, *Inscriptions de Cilicie* (Paris, 1987) 221 n° 2 qui relève, à juste titre, une erreur de l'auteur concernant la traduction du terme χωροβάτης.

6. Conventions internationales

701. Convention entre Stymphalos et Aigeira(?) après 218 av. J.-C.

IG V.2, 351-357; nouvelle édition commentée par Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 567 où se trouve réunie la littérature antérieure.

La brève histoire de ce texte, in Ph. Gauthier, *Les étrangers et la justice des cités grecques* (Nancy, 1972), 295-296. L'auteur insiste particulièrement sur le problème essentiel de ce texte à savoir sa datation; après avoir passé en revue les différentes propositions concernant la datation du document (p. 296-298) il s'exprime en faveur d'une datation «peu après 219/8» et il conclut que cette convention liait deux cités appartenant au *koinon* achéen (p. 297-98 et n. 41 : justification de la date). Gauthier (*op. cit.*, p. 297) discute en juxtaposant les lectures de Hiller et d'Heberdey, des ll. 173-75 où il est question des Kérynéiens installés à Stymphale; il signale la difficulté de cette clause dont l'interprétation reste douteuse. L'association hypothétique de la cité achéenne de Pellène à cette convention avec Stymphalos est erronée (voir Meyer, «Pellene», 363).

S.H. Taueber («Sicyon statt Aigeira», *ZPE* 43 [1981] 179-182) fait une nouvelle proposition au sujet de la lecture des mots Αἰγεῖρα (ll. 50. 53. 69. 70), Αἰγεῖράταν (ll. 70. 94), Αἰγεῖράτας (ll. 52. 70. et 95) qu'Heberdey (voir A. Wilhelm, *JÖAI* 32 [1940] 68-78) pensait reconnaître en totalité (ll. 53. 68. 69. 70) ou en partie (50. 74. 94, 95). Le même auteur corrige la lecture des ll. 173-174 : Τοὺς δὲ μετοικισί-ι [θέντα]ς Κηρυννεῖς δίκαν κλπ. (IG); τοὺς δὲ μετοικισθέντας ἐκ Κηρυννεῖ<α>ς δίκαν κλπ. (Heberdey); [ντ]ᾶς γὰ κατεγγ[υ]ῆν εἰς δίκαν τ[οὺς] (Taueber).

*Symbola entre Delphes et Pellana*¹

La convention juridique entre Delphes et Pellana a été publiée et commentée par B. Haussoullier, dans sa monographie intitulée, *Traité entre Delphes et Pellana* (Paris, 1917); le texte a été republié par Bourguet, *FD* III 1 n° 486 avec un bref résumé du commentaire de Haussoullier et ensuite par Schmitt, *Staatsverträge* II, n° 558. Nouvelle édition par F. Salviat (*Inscriptions de la Grèce centrale* [Paris, 1971] 63-75 : 4, «La répression des violences sexuelles dans la convention entre Delphes et Pellana, le droit d'Athènes et les Lois de Platon») avec un fragment inédit et certaines nouvelles lectures (*BullEpigr* 1972, 208) et par S. Cataldi («Commento storico-giuridico al trattato di assistenza giuridica con Delfi e Pellana», *ASNSP* 7 [1977] 459-573; cf. *BullEpigr* 1980, 268) qui propose un nouveau placement de certains fragments et discute surtout des problèmes juridiques. On trouvera un bref résumé, un commentaire et des remarques sur certaines clauses de la convention chez Gauthier, *op. cit.* 294-295. Sur les aspects juridiques de ces conventions, voir H. F. Hitzig, *Staatsverträge über Rechtshilfe* (1907), *passim* (cf. *BullEpigr* 1970, 306).

Ce document, d'une très grande importance, date — d'après des critères paléographiques — de la première moitié du IIIe s. avant notre ère. Haussoullier (*Pellana*, 170-71) penche plutôt pour la période 262-251, c'est à dire entre la guerre de Chrémonidès (266-262 av. J.-C.) et l'adhésion de Sicyone à la confédération achéenne (Pol. II. 43, 3). Pellène, ne faisant pas encore partie de la nouvelle ligue (voir le commentaire *ad* Pol. II.41, 1-15=430), pouvait continuer à avoir de bons rapports avec Delphes et à les consolider avec la conclusion d'un *symbolon*. E. Bourguet place le *symbolon*, plutôt vers 285-280 av. J.-C., période à laquelle sont datés deux décrets delphiques, gravés sur la même pierre et votés pour deux Pellénéens (*FD* III.1, 426-427= 643-644) qui sont venus, selon lui, signer à Delphes la convention juridique.

Bien que nous ne connaissions que le *symbolon*, trouvé à Delphes, il est naturel de supposer que la convention devait être gravée et affichée dans les deux villes; Haussoullier avait pensé à l'origine pel-lénéenne de l'exemplaire delphique, à cause de la nature de la pierre, mais cette thèse a été très critiquée par Bourguet; l'emploi de la *koiné* du N.-O. ne peut être utilisée pour trancher cette question car ce dialecte est employé tant dans les cités achéennes qu'à Delphes, cette dernière étant considérée comme son centre le plus important (M. Buck, *CPh* 20 [1925] 142; en dernier lieu, voir ci-dessus p. 22 et n. 5).

1. Nous avons évité de donner l'ensemble du texte, en nous limitant chaque fois à des points précis où le nom de Pellène ou bien l'ethnique de la cité en question apparaissent. Quand il y a des différences de lecture entre les éditions, celle qui est retenue est précédée d'un astérisque. Ce choix a rendu superflu tout commentaire historico-juridique d'autant plus qu'on peut avoir recours facilement à un commentaire global dans les études mentionnées.

702IA. Haussoullier, *Pellana* [App.], IA=FD III. 1, 486. I A=Cataldi A1; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IA

I. 2 : ἐν Πελλάναι

702IB. Haussoullier, *Pellana* [App.], IB=FD III. 1, 486 IB=Cataldi B1; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IB

II. 5-6 : Ὁ Δελφός τὸμ Πελλανέα [μὴ] ἀ[γέ]- I [τω], μηδὲ ὁ Πελλανεύς τὸν Δελφόν, εἰ μὴ κελ[εύοντος]

I. 10 : ἐν Δελφοῖς, ἐν δὲ Πελλάναι πὸτ' τοὺς θεαροὺς ἀποτρ[εχέτω καὶ ἐνδεικνύτω τὰ] σύββολα καὶ τὸν ἔγγυ[ον] ἐ[γ]γρα[φῆσθω]

La magistrature des théares est connue dans plusieurs villes grecques (voir la liste dressée par Haussoullier, *Pellana*, 143-148; cf. O. Hoffmann, *Geschichte der griechische Sprache* II [Berlin, 1853-54] 146); c'est en Arcadie que cette magistrature connaît la plus grande diffusion. En Achaïe elle n'est attestée qu'à Pellène. Haussoullier considérait l'existence de cette magistrature à Pellène comme un indice supplémentaire (d'autres indices : Paus. VI.8, 5=219 mentionne un Ἀζάν ἐκ Πελλάνας; cf. également l'épigramme *IvO* 174 et le commentaire sur ces deux textes par Hiller von Gaerdringen, *IG* V.2, p. VIII, l. 44 sqq.) de l'influence arcadienne sur cette cité; à Pellène les voleurs, pris en flagrant délit, seront menés devant les théares.

702IIA. Haussoullier, *Pellana* [App.], IIA=*FD III. 1, 486. II A=Cataldi B3; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IIA

II. 14-17 : [αἰ δ]έ κα ἔξοθεν [κλέψῃ ἢ Δελφός παρὰ Πελλα-] I [νεῖ ἢ Πελλανεύς παρὰ Δ]ελφῶι, ὁ ἔχων ἀναγέτω, τῶι ἐφαπτομέν[ωι] ἔγγυον καταστάσ[ας ποι τὰν ἀρχάν τὰν εἰσ-] I [ἀγουσαν τὰν δίκαν ἔ]νδικον καὶ ἀνδρα ἀξιόχρεο(ν), ἃ μὲν ἐν [Δ]ελφοῖς ἢ Πελλανε[ῦσιν] ἔχει δικαίως πεπάσθαι κατὰ] I [τοὺς νόμους τὰς πόλιος]

II. 23-24 : [Αἶ κά τις ἀνδράποδον] ἐκδεδρακός σ[υ]λλάβῃ, ἀπαγέτω ἐν Δελφοῖς κ[αὶ ἐν Πελλανεῦσι] ποι τοὺς] I [ἄρχοντας τοὺς ἐπιστάντας κλπ.

702IIB. *Haussoullier, *Pellana* [App.], IIB=FD III 1, 486II B=Cataldi A3; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IIB

I. 13 : Πελλάναι

I. 19-20 : ἔξαγγέλ[ην] δὲ τὰς δίκας Πελλανεῦσι καὶ Δελφοῖς περὶ τ[ῶν] Θεοξενίων I εισάγεν δὲ διὰ π[αν]τὸς τοῦ χρόνου

702IIIA. Haussoullier, *Pellana* [App.], IIIA=*FD. III 1, 486III A=Cataldi B2; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IIIA

I. 2 : - - - δελφικὰ εἶμεν ἢ π[ε]λλανικὰ- - -

702IIIB. *Haussoullier, *Pellana* [App.], IIIB=Cataldi A2; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IIIB

I. 2 : ἐμ μὲν Πελλάναι ποι τὰν γερουσίαν

702IVA. Haussoullier, *Pellana* [App.], IVA=Cataldi A4; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IVA

702IVB. Haussoullier, *Pellana* [App.], IVB=Cataldi B4; Schmitt, *Staatsverträge* III, n° 558 IVB

Dans la dernière partie du contrat il est indiqué, entre autres, que les Achéens doivent ériger la stèle à Aigion. Le nom de cette dernière ville est le fait d'une restitution fort probable d'ailleurs (Schmitt, *Staatsverträge*, 446, 73[14] : Ἀχαιοὺς δ' εἰς [Αἶγιον (?)- - -]; d'autres restituent εἰς [Ἀμαρίον - - -] ou εἰς [τὸ ἱερόν τοῦ Διὸς Ἀμαρίου(?)- - -].

cument finissait avec les ll. 9-11. Dans la deuxième partie sont mentionnées des cités de la province d'Achaïe, Chalcis et Sicyone; l'addition de ces lignes correspondrait à de nouvelles victoires.

707. Vainqueurs dans un concours anonyme de Patras 221 ap. J.-C.
Moretti, *Iscr. agon.*, n° 85, l. 24 (Laodicée)

Πάτρας πυγμῆν, δρόμον.

Le pugiliste *Aurelius Septimius Eutyclus* de Laodicée a remporté deux victoires à Patras, une à la boxe et une autre à la course; il est vrai qu'Eutyclus, originaire lui-même de Laodicée, avait remporté la majorité de ses victoires dans des concours en Syrie, en Phénicie, à Chypre, en Cilicie, à Césarée de Cappadoce et à Iconium mais c'est à tort que sa citation dans cette liste de Tarante et de Patras a été considérée comme étrange et qu'il a été suggéré qu'il s'agissait de Tarante de Bithynie ou de Syrie et d'une cité inconnue de Patras en Asie (cf. W. Ruge, *RE* IIA² [1932], s.v. Tarantos).

A très juste titre, L. Robert (*Hellenica* II [1946] 70) a signalé qu'Eutyclus a été vainqueur à Nicopolis, à Némée et à Patras et que ces trois villes «doivent marquer son itinéraire vers l'Italie». L'identification hypothétique, par Moretti, de ce concours patréen anonyme avec les concours organisés pendant la fête en l'honneur d'Artémis Laphria (voir Paus. VII. 18, 8-13) n'est pas confirmée par les documents qui ne donnent de détails ni sur les différentes épreuves ni sur leur organisation et déroulement; il en est malheureusement de même pour l'autre concours patréen, celui des *Caesarea*, attesté par les inscriptions (voir n° suivants).

708. Concours des *Rhōmaia* à Aigion début (?) du IIe s. ap. J.-C.
Inédit (dédicace agonistique de Messène, mentionnée ici grâce à l'amabilité de P. Thémélis)

Parmi les nombreuses victoires, remportées par Τιβ. Κλαύδιος Διονύσιος, Ἴσπανός, Κυρίνα, Ἀριστομένους υἱός, trois concernent les *Rhōmaia* d'Aigion. Colonne I (Παιδας πάλην), l. 6 : Ῥωμαῖα τ[ᾶ] ἐν Αἰγίωι; (~Ἄνδρας πάλαν), l. 20 : Ῥωμαῖα τὰ ἐν Αἰγίωι. Colonne II (Ἄγενείους παγκράτιον), l. 35 : Ῥωμαῖα τὰ ἐν Αἰγίωι. Les *Rhōmaia*, souvent associés à des concours locaux, étaient de bonne heure célébrés dans plusieurs cités grecques (voir R. Mellor, *The Worship of the Goddess Roma in the Greek World*, Hypomnemata 42 [Göttingen, 1975] 165-180); nous ignorons la date de leur introduction à Aigion.

Τιβ. Κλαύδιος Διονύσιος est membre d'une famille influente de Messène qui avait acquis la *civitas romana* sous les Claudiens et qui avait joué, à partir du règne de Néron, un rôle important tant au niveau local que provincial; voir *IG* V.1, 1450; *SEG* 11 (1950) 984 et *IvO* 429, 447; cf. B. Puech, «Grands-prêtres et Helladarques d'Achaïe», *REA* 85 (1983) 15-43.

2. Vainqueurs achéens dans des concours divers des cités grecques

709. Nikias fils de Nikias de Patras vainqueur aux *Sarapeia?* d'Oropos ca 80 av. J.-C.
ArchEph 1853, 797 n° 1317 [l. 20]

Νικίας Νικίου, Πατρεύς, παιδας πυγμῆν.

710. Thoas(?) de Patras dans un catalogue éphébique d'Epidaure époque impériale
ArchEph 1893, 98 col. II [l. 31]

Θό[ας?] Πατρεύς

711. Un Patréen vainqueur aux concours anonymes à Athènes après 180 ap. J.-C.
IG II², 2315 (ll. 12-13)

--- -κήδου Πατρεύς| στάδιον.

712. Un citoyen d'Aigion (?) vainqueur aux *Hemerasia* de Lousoi IIIe s.av. J.-C.
IG V.1, 1387 (Thuria)

- [- - - - νικ]άσαντα παῖδας Ἀλεαῖ[α],
 [- νικάσαντα Ἡμεράσια] τὰ ἐν Λούσοις στάδιον, vac.
 [- - - νικάσαντα] ἄνδρας Ποσειδαία τὰ
 [ἐν Θουρίᾳ, νικάσαντα Ποσει]δαία διάυλον ὀπλίταν,
 5 [- - - - νικάσαν]τα Ἡμεράσια δ[ί]αυλον,
 [- - - - - δ]ίαυλον.

L. Robert (*RPh* 4 [1930] 35-36; cf. aussi *BullEpigr* 1955, 115) pense qu'il n'y a aucune raison de dater le texte d'avant 220 av. J.-C. comme le fait Kolbe (*IG*) et apporte des preuves «de la persistance de la fête à une époque avancée». Les références sur les concours de *Hemerasia* sont réunies par L. Robert et aussi Perlman, *op. cit.*, 327 qui pense que le vainqueur aux concours de Lousoi est originaire d'Aigion.

713. Un vainqueur d'Aigeira aux *Sarapeia* de Tanagra vers 85av. J.-C.
IG VII, 540 ll. 3 et 23 où l'ethnique n'est pas mentionné; Chr. A. Christou, *ArchEph* 1956, 36-38 (*SEG* 19 [1963] 335; *BullEpigr* 1961, 336); nouvelle édition améliorée par M. Calvet-P. Roesch, *RA* (1966) 297-332 et fig 2-4 (*SEG* 25 [1971] 501).

- l. 3 σαλπιστής· ἄντανδρος Ἐρεδάμου Αἰγιωτάτης].
 l. 23 Ἄντάνδρωι σαλπιστῆ

714. Un Pellénéen vainqueur aux *Caesarea* de Corinthe 127 ap. J.-C.
 R.-W Biers-J.D. Geagan, «A new list of victors in the Caesarea at Isthmia», *Hesperia* 39.2 (1970) 79-93

- ll. 103-105 : [ἄνδρας σ]τάδιον
 [- - - - -]ράτου Πελλη-
 [νεύς] ὁ καὶ Σικυώνιος
- ll. 134-136 [ὀπλείτ]ην
 [- - - - - ρ]άτου Πελληνεύς
 ὁ καὶ Σικυώνιος

Pour le *diaulos*, voir J. Jüthner, *Die athletischen Leibesübungen der Griechen* II.1 (Vienna, 1968) 102-105.

715. Achéens concurrents aux *Sôtéria* de Delphes
 Nachtergaeel, *Galates*, 7 et 10.

- 7**, 52 : Δίων θευδώρου, κωμωιδός 260/9 ou 256/5? av. J.-C.
10, 57 : Κλεώνυμος, τραγωιδός 257/6 ou 253/2? av. J.-C.

3. Artistes, professeurs et poètes achéens dans les cités grecques

716. Un poète patréen à Delphes fin du 1er/début du IIe s. ap. J.-C.
FD III. 1, 542

- Κλαύδιος Κυρίνα
 [Ἀ]ουιδιηγός ποιη-
 [τή]ς Νικοπολείτης
 [κα]ὶ Κορίνθιος καὶ
 5 [Πα]τρεὺς καὶ Ἀργεῖος
 [κα]ὶ Λακεδαιμόνιος
 νικήσας δις
 [Ἀ]πόλλωνι Πυθίω.

717. Un physicien patréen à Delphes
FD III. 4, 83

vers 120-130 ap. J.-C.

Θεός. Θεοί. [Τ]ύχα ἀγαθᾶ.
'Αριστοκλείδην Διο-
γένους, φυσικὸν ἐ[πι]στήμην, Ἀμφικτύ-
[ον]α Νικοπολείτη[ν, κ]αὶ Τ[υα]νέα, Πατρέα,
5 'Αργεῖον, [Δε]λφοὶ Δε[λφόν] ἐ]ποίησαν-
το. Ἀνατέθεικεν δὲ καὶ [τὰ] ἐν τῇ θυ-
ρίδι τοῦ [ν]αοῦ ἱερά.

Aristocléides est, probablement, originaire de Nicopolis d'où il tire, outre son premier ethnique, le titre d'*Amphictidôn*. Il a été honoré par la suite, au cours de ses voyages, par les cités de Tyane, Patras, Corinthe, Argos et enfin par Delphes. Cf. le commentaire de G. Colin (FD).

718. Le poète *Tib. Iulius Apolaustos*
FD III 1, 551 l. 25; *Corinth VIII* 3, 693, l. 2

règne de Commode (?)

l. 2 : Πάτρας

Tib. Iulius Apolaustus est un artiste renommé et plusieurs villes qu'il a visitées — entre autres Patras — lui ont dressé une statue et quelquefois l'ont honoré comme citoyen et sénateur (voir les textes étudiés par Ad. Wilhelm, *Hermes* 62 (1927) 491 où plusieurs danseurs portent le nom d'Apolaustos; cf. en général, H. Bouvier, «Hommes de lettres dans les inscriptions delphiques», *ZPE* 58 (1985) 119-135.

719. Dédicace de la statue de *L. Vibius Florus*
T.L. Shear, *AJA* 32 (1928) 477; *Corinth VIII* 3, 110 n°. 272 et pl. 21

fin du Ier/début du IIe s. ap. J.-C.

Λ. Βεΐβιον Φλωρον
παῖδα κωμωδόν,
Πατρέα καὶ Κορίνθιον, νει-
κήσαντα ἐν Ἄργει τὸν ἀγῶ-
να τῶν Ἡραίων καὶ τὸν δι-
5 ἀ πάντων<ν>, καὶ ἐν Κορίνθῳ
Καيسάρεια δις κατὰ τὸ ἐ-
ξῆς καὶ τὸν διὰ πάντων,
ἐν Σικυῶνι Καيسάρεια
10 καὶ τὸν διὰ πάντων,
ἐν Ἐπιδαύρῳ Ἀσκλη-
πεΐα καὶ τὸν διὰ πάν-
των. Λ. Βεΐβιος Οὔρ-
συλος ὁ πατήρ ἀν-
15 ἔστησεν.
ψ(ηφίσματι) β(ουλή)

Pour παῖς κωμωδός à Corinthe, voir E.J. Jory, «A παῖς κωμωδός and the διὰ πάντων», *Bulletin of the Institute of Classical Studies of the University of London* 14 (1967) 84-90 et L. Robert, «Pantomimen im griechischen Orient», *Hermes* 65 (1930) 106-112=Op. Min. I, 654-670; id., *REG* 79 (1966) 752-753; cf. *BullEpigr* 1967, 249 particulièrement, p. 488; M. Sève, *REG* 106 (1993) 315-316.

Sur les termes κωμωδός, τραγωδός κλπ. qui se rapportent à des acteurs enfants, voir G. Prosperi Valenti, «Attori-bambini del mondo romano attraverso le testimonianze epigrafiche» *Epigraphica* 47 (1985[1986]) 71-82 (cf. *BullEpigr* 1987, 136). La date du document n'est pas certaine; contrairement à l'éditeur, L. Robert place les victoires de *L. Vibius Florus* vers la fin du Ier ou le début du IIe siècle ap. J.-C.

720. Un artiste Patréen en Egypte 59/58 ou 55-51 av. J.-C.
OGIS I, 191; E. Bernand, *Les inscriptions grecques et latines de Philae* I (Paris, 1969) n° 55 pl. 182. Cf. M. Guarducci, *Epigrafia* III (Roma, 1975) 202-203 (datation).

5 Βασιλέως Πτολεμαίου, | θεοῦ νέου Διονύσου, | Φιλοπάτορος καὶ
 Φιλαδέλφου, καὶ τῶν τέκνων | τὸ προσκύνημα παρὰ τῆ
 κυρία Ἴσιδι καὶ τοῖς συννάοις θεοῖς Θεόδοτος Ἀγησιφῶντος |
 Ἀχαιὸς ἀπὸ Πατρῶν πεποι[ηκεν].

Traduction et commentaire du texte *in* Bernand qui approuve la datation de Dittenberger (*OGIS*).

721. Musiciens Pellénéens à Delphes
GDI 2563, l. 13 (Haussoullier, *Pellana*, 169 n° 5; Nachtergaele, *Galates*, 7)

l. 13 : Καλλίας Πολυξένου Πελληνεύς 259/8 ou 255/4 av. J.-C.

Καλλίας est cité dans une liste d'artistes parmi les καθαρισταί; le même personnage *in GDI* 2566=723. La date (257/3) de Baunack (*in GDI*) a été légèrement corrigée cf. H. Pomtow, *Götting. gel. Anzeigen*, 1913, 181 et 183. Nachtergaele, propose 259/8 ou 255/4 av. J.-C.

722. *GDI* 2564, l. 16 (Haussoullier, *Pellana*, 169 n° 6; Nachtergaele, *Galates*, 8)
 259/8 ou 255/4 av. J.-C.

l. 16 : Αὐλη[ταί] : Ἄνδ[ρ]ων Πολυξένου Πελληνεύς

723. *GDI* 2566, l. 11 (Haussoullier, *Pellana*, 169 n° 7; Nachtergaele, *Galates*, 10)
 259/8 ou 255/4 av. J.-C.

l. 11 : Κιθαρισταί : Κα[λ]λίας Πολυξένου Πελληνεύς

l. 15 : Αὐληταί : Ἄνδρων Πολυξένου Πελληνεύς

724. Un citoyen d'Aigeira dans une liste de technites d'Argos
 O. Vollgraff, «Novae inscriptiones argivae», *Mnemosyne*, n.s. 47 (1919) 252 n° XXVA (*SEG* 33 [1983] 290 l. 15)

Ὀρφεὺς Ὀρφέως Αἰγιράτης

Cf. I. Parenti, *Per una nuova edizione della prosopographia Historiorum, Dioniso* (1965) 385a; Paulette Giron-Bistagne, *Recherches sur les acteurs dans la Grèce antique* (Paris, 1976), Index prosopographique s.v.

725. Signature d'un artiste (Hyettos/Béotie), originaire de Leontion(?) vers 200 av. J.-C.
IG VII, 283; édition améliorée et largement commentée par R. Etienne et D. Knoepfler, *Hyettos de Béotie et la chronologie des archontes fédéraux entre 250 et 171 av. J.-C.*, *BCH* Suppl. III (Paris, 1976) 159-163 (*BullEpigr* 1977, 218).

ΧητίπαΙ [τῶ δῖνος]
 τὸν οὐδὸν [τὸν δῖνα]
 Ἴσμεινίαο κῆ [ὁ δῖνος τὸν ἄ]-
 δελφιδὸν τῷ[ς Θιῦς]
 5 Κάναχος Λεο[ντήσιος? ἐπόησε]

La restitution de l'ethnique n'est pas certaine; Girard et Lolling avaient lu, entre Κάναχος et la césure, ΔΕ; à leur suite E. Loewy (*Inscripfen griech. Bildhauer* [1885] 113 n° 153) avait observé que nous avons peut-être le début du patronyme Δε[ινομένου]; un artiste de ce nom est mentionné par Plinie (*Nat. Hist.* XXXIV, 50 : LXXXV olympiade floruer... Dinomenes, Canachus ...) juste avant Canachos le jeune. Cette solution admise jusqu'alors par la majorité des savants a été contestée par R. Etienne et D. Knoepfler qui proposent de restituer à cette place l'ethnique de l'artiste.

Cette solution est attirante (cf. aussi *BullEpigr* 1977, p. 348) d'autant plus que cette forme de signature est bien attestée; l'ethnique Λεοντήσιος, est connu tant dans la tradition littéraire que dans les inscriptions (voir E. Meyer, *RE Suppl.* IX [1962] col. 390 s.v. «Leontion»; cf. *BullEpigr* 1959, 170); celui-ci a également servi de nom propre et en Béotie même (Λεοντείσιος) : *IG VII*, 1617 : épitaphe de la période romaine de Tanagra). Les auteurs distinguent cet artiste appelé Canachos III des artistes homonymes, Canachos I et II, originaires de Sicyone; Canachos III n'est connu que par l'inscription de Hyettos.

Sur la cité achéenne de Léontion, qui semble avoir pris quelque importance pendant la période hellénistique grâce à la faveur du roi de Macédoine Antigone, voir le commentaire *ad Str.* VIII 7, 5=531.9.

4. Pelerins et devins achéens

726. Le rêve d'un pèlerin de Pellène à l'Asclépieion d'Epidaure
*Syll.*³, 1168 II, ll. 10-22; IV. 1², 121 II

vers 420 av. J.-C.

- 10 Ἴθμονίκα Πελλανίς ἀφίκετο εἰς τὸ ἱερόν ὑπὲρ γενεᾶς ἐγ-
κοι]μαθει[σ]α. ἄδε ὄψιν εἶδε· ἐδόκει τὸν θεὸν κυῆσαι κό-
ραν], τὸν δ' Ἄσκλαπιὸν φάμεν ἔγκυον ἐσσεῖσθαι νιν, καὶ εἶ τι ἄλλο
α[ι]τ[ι]οῖτο, καὶ τοῦτο οἱ ἐπιτελεῖν, αὐτὰ δ' οὐθενὸς φάμεν ἔτι ποι-
δε[ι]σθαι· ἔγκυος δὲ γενομένα ἐγ γαστρὶ ἐφόρει τρία ἔτη, ἔστε πα-
15 ρέβα(λ)ε ποι τὸν θεὸν ἰκέτις ὑπὲρ τοῦ τόκου. ἐγκοιμαθείσα
δὲ ὄψ[ι]ν εἶδε· ἐδόκει ἐπερωτῆν νιν τὸν θεόν, εἰ οὐ γένοιτο
αὐτᾶι πάν[τα] ὅσσα αἰτήσατο καὶ ἔγκυος εἶη, ὑπὲρ δὲ τόκου ποιθήμεν
νιν οὐθέν, καὶ ταῦτα πυνθανομένου αὐτοῦ εἶ τινος καὶ ἄλλο δέ-
οιτ[ο], λέγειν, ὡς ποιησοῦντος καὶ τοῦτο· ἐπεὶ δὲ νῦν ὑπὲρ τούτου
20 παρείη ποτ' αὐτὸν ἰκέτις, καὶ τοῦτο οἱ φαμέν ἐπιτελεῖν. μετὰ δὲ
τοῦτο σπουδᾶς ἐκ τοῦ ἀβάτου ἐξέλθουσα ὡς ἔξω τοῦ ἱεροῦ ἦς, ἔτε-
κε κόραν.

Sur la forme Ἴθμονίκα, voir *Syll.*³ 1168 *adn.* 9. Sur les rêves et la guérison, voir A. Taffin, «Comment on rêvait dans les temples d'Esculape», *BAGB* 4 (1966) 325-366.

727. Un devin de Pellène à la cour du dynaste lycien

IVe s. av. J.-C.

J. Bousquet, *CRAI* 1975, 138-148; L. Robert, *JS* 1978, 3-34 (*SEG* 28 [1978] 1245; *loc. cit.*, 39 [1989] 1414; cf. aussi Clarisse Herrenschildt, «Une lecture iranienne du poème de Symmachos dédié à Arbinas dynaste de Xanthos», *REA* 95 (1985) 125-135 (*BullEpigr* 1988, 56)

L'élégie en l'honneur d'Arbinas finit ainsi (ll. 18-19) :

Σύμμαχος Εὐμήδεος Πελλανεύς μάντις ἀ[μύμων]
δῶρον ἔτευξε ἐλεγίᾳ Ἀρβίνοι εὐσυνέτως

Cf. aussi L. Robert, *CRAI* 1975, 328-330. Sur le sens de μάντις, voir en général M. Casevitz, «Μάντις : le vrai sens», *REG* 105 (1992) 1-18.

728. Offrandes des pèlerins Pellénéens à l'oracle de Trophonios
IG VII, 3055, ll. 11-12 (Lévadée/Béotie)

vers 336-334 av. J.-C.

Ἀρχεναυίδας Δαμ[έ]λλα Πελλανεύς κατα[β]άς] ἀνέθ[ε]κε ἀργυρίῳ [τ]οῖς μνάς.

Sur la date de ce document (après la mort de Philippe tout au début du règne d'Alexandre), voir J.R. Ellis, «The Security of the Macedonian Throne under Philipp II», *Ancient Macedonia I*, 1968 (1970) 68-75; *id.*, «Amyntas Perdikka, Philipp II and Alexander the Great. A study in Conspiracy», *JHS* 91 (1971) 15-24 et enfin R.M. Errington, «Macedonian Royal Style and its Historical Significance», *JHS* 94 (1974) 20-37 (cf. *BullEpigr* 76, 104).

5. Divinités et cultes

729. La diffusion du culte d'Artémis Laphria à Patras
Dessau, *ILS*, 4044

I. o. m. et
Dianae Patr.
sacr.
C. Iul. Artemo trib.
5 mil. leg. II Ad.
v. s. l. m.

Sur le culte d'Artémis Laphria à Patras et sa diffusion dans le monde grec, voir commentaire *ad* Paus. VII. 18, 8-13=253).

6. Mercenaires achéens dans le monde grec

730. Pellénéen dans une inscription funéraire d'Érétie IVe s. av. J.-C.
Chr. Dunant, *Eretria VI* (1978) : *Ausgrabungen und Forschungen*, n° 180 (*SEG* 28 [1978] 725); cf. *BullEpigr* 1979, 349.

Φραστορίδας Ἀκηράτο Πελλανεύς

Le premier éditeur (p. 24) considère Φραστορίδας comme un mercenaire ou même comme un membre ou un descendant de sa famille; cf. aussi *SEG* 27 (1977) 588 et 28 (1978) 726.

731. Un mercenaire pellénéen en Attique début du IIIe s. av. J.-C.
IG II², 1. 21

[᾿Α]λ[κω]ν Πελλαν[εύς]

Dans la même liste sont mentionnés plusieurs Achéens, Ἀχαιοί (l. 4 : -ca 5 - ων Ἀχαιοῖς et l. 23 : -ca 3- μοκράτης Ἀχ[αίοις]) dont l'origine exacte n'est, malheureusement, pas définie. La date du document indiquerait toutefois le N.-O du Péloponnèse, c'est à dire la vieille Achaïe; cf. Launey, *Recherches II*, 1123, 7 (datation).

732. Καλλίστρατος Τερμονίου Ἀχαιός, dans un décret honorifique athénien 281/0 av. J.-C.
Inédit (présenté ici grâce à l'amabilité de J. Camp)

La stèle a été érigée en l'honneur des *Phylarques* et des *Hipparques*. Καλλίστρατος est, probablement, un mercenaire; une Καλλῶ Τερμονίου est connue dans une inscription funéraire de la période hellénistique à Dymé (*CIG I*, 1549; *GDI* 1617a). Il se peut que notre Καλλίστρατος ait des liens avec cette famille mais aucun rapprochement certain n'est possible.

733. Mercenaire pellénéen sur un graffiti de la Grande pyramide Ier s. av. J.-C.
E. Sittig in L. Borchartd, *Längen u. Richtungen d.vier Grundkanten d. grossen Pyramide bei Gise* (1926) 17-20 et pl.5=SB 7212 (*SEG* 8 [1937] 522)

Δαμίων Πελλ[α]ν[εύς] Ἀχαιός[ς]

Cf. Launey, *Recherches* 1123, 7

734. Mercenaire(?) pellénéen dans une liste de Milet date incertaine
P. Wilski, *Milet I.1. Karte der Milesische Halbinsel* (Berlin 1906) 117, n° 13 ll. 10-11

Ἐπίφρων Φι- - -
δώρου Πελληνεύς.

735. Un Achéen d'Aigion à Arsinoé de Chypre (Aigion) vers 200 av. J.-C.
Arch. Pap. XIII, 18 n. 7 (134)

[. . 'Αχαιός] ἐξ Αἰγίου, ὁ ἐπὶ τῆς [πόλεως] γενόμενος φρούραρχος.

Cf. Launey, *Recherches*, 1123.7

7. Emigrés achéens dans des épitaphes ou autres documents

736. Epitaphe des Pellénéens à Delphes

H. Pomtow, *Klio* 15 (1918) 57-58 n° 80; *BCH* 110 (1986) 780, fig. 18. (*SEG* 36 [1986] 523); cf. *BullEpigr* 1986, 652. IVe s.a av. J.-C.(?)

--- ος Πελλανεύς

737. Haussoullier, *Pellana*, 169

sec. moitié du IIIe s.av. J.-C.

Εὔγνωτος
'Εχφάντου
Πελλανεύς.

Haussoullier (*Pellana*, 169-170 et n. 4) signale le retour à la forme classique de l'ethnique (Πελλανεύς); le nom est rare; en dehors des quatre exemples mentionnés par Haussoullier (ceux de deux inscriptions archaïques bien connues à savoir : celle de Melos et l'autre d'Athènes où se lit la signature de Kritias et Nésiotès; le nom est porté par un très ancien peintre corinthien : Plin. *Hist.Nat.* XXXV, 16 et aussi par un Thasien qui livra Thasos aux Athéniens lors de la guerre du Péloponnèse : Démost. c. *Leptinès* XX, 474, 59).

738. Epitaphe d'un Pellénéen à Acanthe

époque hellénistique

Τρακοσοπούλου-Σαλακίδου 'Ελένη, «'Αρχαία ἼΑκανθος : πόλη καὶ νεκροταφείο», *Τὸ ἀρχαιολογικὸ ἔργο στὴ Μακεδονία καὶ θράκη* I (1987, Θεσσαλονίκη 1988).

'Αγαθίνας 'Αχαιὸς ἐκ Πελλάνας

Texte cité lors de la communication orale en décembre 1987 à Thessalonique; il ne figure pas dans la publication.

739. Epitaphe d'un Pellénéen en Attique

ca IIe s. ap. J.-C.

IG II², 10056

Φιλώτας | Σωτίωνος | Πελλανεύς.

740. Epitaphe d'un Hélikéen en Gorgippia (Mer Noire)

490-480 av. J.-C.

A.I. Boltunova, *VDI*, 1986.1, 50-61 avec phot. (*SEG* 36 [1986] 718)

Φιλόξεινος Κέλωνος ἐ Πελοποννήασο ἐξ 'Ειλίκης

N.C. A la fin de la l.1 *lamda* surimposé à *omega*. Datation d'après l'écriture; alphabet milésien, presque *stoichedon*.

741. Epitaphe d'un Achéen de Pharai à Skiathos

IVe s. av. J.-C.

IG XII.8, 637

Κλέων 'Αχαιὸς ἐχ Φάρας

742. Epitaphe d'un Achéen de Boura à Pharai de Messénie

GDI 4674; meilleure édition in *IG* V.1,1367

'Αθα[νί]ων
ἱερός
Βούριος
χαῖρε.

N.C. L. 1 : 'Αθάπτων, *GDI*; le nom (l.1) a été corrigé par Skias, *ArchEph* 1911,116. Sur l'ethnique voir Pol. II.41,13=430; Paus. VII.25, 9=319 (Βουρεύς) et surtout *supra*, n° 696.

Epitaphes des Achéens d'Aigion en Attique

743. *IG II²*, 7946

ca 400. av. J.-C.

Χαιρεστράτη
Δαιτόφρων
Εὐδατίδο
Αἰγιεύς.

744. *IG II²*, 7947

Ier s. av. J.-C.

Διόδωρος
Λύκου
Αἰγιεύς.

745. Nicomachos de Kéryneia parmi les *paroikoi* de Rhamnonte 215 av. J.-C.
J. Pouilloux, *La forteresse de Rhamnonte* (Paris, 1954) 209 n° 19 (*SEG* 15 [1958] 113, ll. 33-34)

Νικόμαχος Σω-ιστράτου Καρυνεύς.

Les *paroikoi* honorent le général Théotimos, fils de Théodoros de Ramnous pour les services rendus à sa cité et à eux mêmes; cf. aussi J. Pouilloux, *BCH* 80 (1956) 69-75 : commentaire du document; signification du terme *paroikoi*.

Epitaphes des Patréens

746. A Trichonion en Aitolie

haute ép. hellénistique

Ph. Zaphiropoulou, *ArchDelt* 31 (1976 [1984]) B172 (*SEG* 34 [1984] 472)

Ξένων | Πατρεύς

La date du texte est due à Pleket (*SEG*); le premier éditeur n'avance aucune datation.

747. Un Patréen à Apollonie en Illyrie

IIe-IIIe s. ap. J.-C.

P. Cabanes, «L'étranger dans les cités d'Epidamne-Dyrrachion et d'Apollonia d'Illyrie», in *L'étranger dans le monde grec II* (Etudes réunies par R. Lonis, Nancy, 1992) 101 avec traduction.

Κόσμησέν με φ[ί]-
λος πατρῶιος, ἡ δ[έ]
πατρίς μοι Πάτρα[ι]?
ἀτὰρ κατέχω Γυλά-
κιον πεδίον.

5

Pour la date voir Peek, *Grab-Epigramme*, 277.

748. Epitaphe d'un vétérân de la colonie de Patras à Naupacte

Ier s. av. J.-C.

J. Molisani, *ArchDelt* 28, 1973 (1978) *Chron.*, 395 (Sašel-Kos, *ILGR* 109 n° 255)

P(ublio) Maedio P(ubli) [f(ilio) Qui(rina) vet(erano)]
leg(ionis) XII F[ulm(inatae)]
ex testamento [fieri iussit —vel alia]

N.C. *Maedius* est un gentilice assez rare (cf. Dessau, *ILS* 4072 : *Medius*; *CIL* IX 6253). La XIIe légion *fulminata* est bien connue par les monnaies de la colonie et par les épitaphes de nombreux vétérâns trouvées à Patras (*RE* XII, 1925, s.v. *legio*, col. 1705-1706). Naupacte faisait partie de la Locride occidentale qui avait été assignée, selon Pausanias (voir commentaire *ad* Paus. X. 38, 9=364), à Patras par Auguste. La date exacte de cette attribution ainsi que de celle des côtes sud d'Etolie avec

le lac de Calydon (Str. X.2, 21=538) n'est pas certaine. W. Oldfather (*RE* XVI.2 [1935] col. 1993, s.v. Naupaktos) la place immédiatement après Actium et non pas lors de la fondation de la colonie, quinze ans plus tard; Ul. Kahrstedt (*Historia* I [1950] 550 sqq.) pense que l'Etolie du sud fut rattachée à la colonie de Patras plus tard, pendant le règne de Néron.

749. Epitaphes des Patrèens en Attique
IG II², 10046

époque impériale

Εὐ]χιρία Ὀμίλου | Πατρέως

La lecture du nom, Ὀμιλος, sur un tesson trouvé à Patras (*SEG* 32 [1982] 421), est erronée. A la place du nom il faudrait lire *Figlina*.

750. IG II², 10046a (Peek, *Grab-Epigramme*, n° 405)

IIe/IIIe s. ap. J.-C.

Ἄχιλλέως παῖς
Στωικός
Θεόξενος
ἐνταῦθα
Πατρέως,
ἀλλ' ἄγαν
κεῖται νέος.

N.C. *IG* ne propose pas de date mais, d'après la paléographie, celle-ci ne doit pas être antérieure au IIIe s. ap. J.-C.

751. IG II², 10047

époque impériale

Μύρ<ω>ν Πατρέως.

N.C. *In lapis* MYPON.

752. W. R. Paton et E. L. Hicks, *The Inscriptions of Cos* (1891) n° 335.

Τὴν ἀγαθὴν κατὰ [π]άν-
[τ]α πόσει τέκνοις τε
[[Π]οθεινὴν Ἀρτεμι[δ]-
ώρου
5 [μη]τρόπολις δὲ Πάτρ[αι]
[Χα]ίρων ἀβλαβέως [τ]-
όνδε πάρελθε τάφον.

L'auteur n'exclut pas (l. 2) la restitution [Μη]τρόπολις δὲ πάτρ[αι].

753. Un archithéore dyméen en Egypte
SB 1640; *SEG* 24 (1969) 1179

215 av. J.-C.

(Ἔτους) ς' , Πανήμου κε',
διὰ Θεοδότου ἀγοραστοῦ
Ἀ[ν]αξιλάου τοῦ
Ἀρι[στ]έως
5 Ἀ[χ]αίου ἀρχιθεώρου
Δυμαίου.

INDICES

Les chiffres en gras renvoient aux numéros des lemmes des deux catalogues; les chiffres en italique qui les accompagnent, parfois, indiquent les paragraphes du commentaire alors que les plus petits chiffres droits renvoient aux lignes de l'inscription ou au paragraphe précis du passage littéraire. Les chiffres ordinaires seuls (*indices* II, III, IV et V) indiquent les pages du livre.

I. PUBLICATIONS PHILOLOGIQUES ET EPIGRAPHIQUES

A. Textes littéraires étudiés

B. Liste des publications épigraphiques

II. NOMS PROPRES GRECS ET ROMAINS

III. NOMS GEOGRAPHIQUES ET ETHNIQUES

IV. TOPONYMES MODERNES

V. INDEX GENERAL

INDEX I. PUBLICATIONS PHILOLOGIQUES ET EPIGRAPHIQUES

A. Textes littéraires étudiés

Les auteurs sont classés par ordre alphabétique; lorsque plusieurs éditions ont été consultées et citées, l'édition utilisée est précédée d'un astérisque; les textes qui disposent d'une traduction sont précédés d'un astérisque.

<p>I. <i>Claudius AELIANUS</i> <i>soph.</i> (Ier/IIIe s. ap. J.-C.)</p> <p>*<i>Varia historia, Epistulae, Fragmenta</i>, vol. I-II (Leipzig : Teubner, 1864 et 1866; réimpr. Graz, 1971).</p> <p>Elien. <i>Histoire variée</i>. Traduit et commenté par A. Lukinovitch et A.-F. Morand (Paris : Les Belles Lettres, 1991).</p> <p style="margin-left: 2em;">*VH I.15, 1 1</p> <p style="margin-left: 4em;">VI.1, 8-9 2</p> <p style="margin-left: 4em;">XIII. 6, 14 3</p> <p style="margin-left: 4em;">XIII. 46, 3 4</p> <p><i>De Natura Animalium</i>, éd. A. F. Schofield (Cambridge Mass. : Harvard University Press, 1968).</p> <p style="margin-left: 2em;">NA V.29 5</p> <p style="margin-left: 4em;">XI.19 6</p> <p>II. <i>AESCHINES</i> <i>orat.</i> (IVe s. av. J.-C.)</p> <p><i>Discours</i>. Texte établi et traduit par V. Martin et G. de Budé. Tome II : <i>Contre Ctésiphon</i> (Paris : CUF, 1928; réimpr. 1991³).</p> <p style="margin-left: 2em;">*c. <i>Ctesiph.</i> III, 165 7</p> <p>IIa. <i>AESCHYLUS</i> <i>trag.</i> (VIe/Ve s. av. J.-C.)</p> <p><i>Fragmenta</i>, éd. H.J. Mette, <i>Die Fragmente der Tragödien des Aischylos</i> (Berlin, 1959 : 1-255).</p> <p style="margin-left: 2em;">Fr. 231 in Str. VIII.7, 5 531</p> <p style="margin-left: 4em;">St. Byz 707, 13 510</p> <p>III. <i>S. Iulius AFRICANUS</i> (IIe/IIIe s. ap. J.-C.)</p> <p>I. Rutgers (éd.), <i>Sextus Julius Africanus, Olympionicarum Fasti</i> (Lipsiae, 1862; réimpr. anast. de 1980).</p> <p style="margin-left: 2em;">Ol. VI 8</p>	<p style="margin-left: 2em;">Ol. XXIII 9</p> <p style="margin-left: 2em;">Ol. XXVIII 10</p> <p style="margin-left: 2em;">Ol. LXVIII 11</p> <p style="margin-left: 2em;">Ol. CXXV 12</p> <p style="margin-left: 2em;">Ol. CXC 13</p> <p style="margin-left: 2em;">Ol. CCVII 14a</p> <p style="margin-left: 2em;">Ol. CCX 14b</p> <p>IV. <i>AGATHEMERUS</i> (Ier s. ap. J.-C.)</p> <p style="margin-left: 2em;">7 (<i>GGM</i> II, 477, 3-6) 15</p> <p style="margin-left: 2em;">24 (<i>GGM</i> II, 484, 5-9) 16</p> <p style="margin-left: 2em;">24 (<i>GGM</i> II, 485, 3-9) 17</p> <p>V. <i>ALEXANDER phil.</i>, <i>Aphrodis.</i> (IIe/IIIe s. ap. J.-C.)</p> <p><i>De mixtione</i>, éd. I. Bruns, <i>Alexandri Aphrodisiensis praeter commentaria scripta minora. Commentaria in Aristotelem Graeca</i>, suppl. 2. 2. (Berlin : Reimer, 1892 : 213-238).</p> <p style="margin-left: 2em;"><i>Schol. in Arist. Mete.</i> 123, 28-29 18</p> <p>VI. <i>AMMIANUS Marcellinus</i> (IVe s. ap. J.-C.)</p> <p>Ammien Marcellin, <i>Histoires</i>. Edition et traduction française sous la direction de G. Fontaine. Tome II (livr. XVII-XIX), par G. Sabbah (Paris : CUF, 1970).</p> <p style="margin-left: 2em;">*XVII 7, 13 19</p> <p style="margin-left: 2em;">*XIX 12, 10 20</p> <p>Via. <i>ALCAEUS lyr. Lesbios</i> (VIIIe-VIe s. av. J.-C.)</p> <p>E. Lobel et D.L. Page (éd.), <i>Poetarum Lesbiorum Fragmenta</i> (Oxford, 1955; réimpr. 1968).</p> <p style="margin-left: 2em;">F 307, I (d) in Paus. X.8, 10 et Str. VIII.7, 5 (C 387)</p>
---	---

INDEX I. PUBLICATIONS PHILOLOGIQUES ET EPIGRAPHIQUES

Vib. ANAXANDRIDAS <i>Delph.</i> (IIIe/IIe s. av. J.-C.) <i>Fragmenta. Prov. Cod. Bodl. 207=FGrH 404 F 1(2)</i> <i>in Zen. I 57</i>	249 594	31
VII. ANONYMUS <i>Ravennatis</i> (VIIe s. ap. J.-C.) M. Pinder et G. Parthey (éd.), <i>Ravennatis Anonymi Cosmographia and Guidonis Geographica</i> (1860); *J. Schnetz, <i>Itineraria romana</i> , vol. alterum (Lipsiae, 1940). V. 22, 10	 21	
VIII. ANONYMUS (Ier s. av. J.-C.) Ed. D.L. Page, <i>Select papyri III</i> (Cambridge Mass. : Harvard University Press, 1970). <i>Lit. Pap. 93a, 1-5</i>	 22	
VIIIa. ANONYMUS <i>epigr.</i> <i>in Anth. Pal. VII 723</i> <i>in App. Anth. 249</i>	 27 31	
IX. ANTHOLOGIA <i>Palatina Planudea</i> <i>Anthologie grecque. Première partie : Anthologie Palatine</i> , éditée sous la direction de P. Waltz, G. Soury, F. Bouffière et R. Aubreton. Tome III (livre VI) : texte établi et traduit par P. Waltz (Paris : CUF 1960 ²); tome V (livre VI) : texte établi et traduit par E. Des Places, M. Dumitrescu, H. Le Maître et G. Soury (Paris : CUF, 1960 ²); tome VIII (livre IX) : texte établi par P. Waltz et traduit par G. Soury avec le concours de J. Irigoien et P. Laurens (Paris : CUF; 1974); tome XII (livre XIII-XV) : texte établi et traduit par F. Bouffière (Paris : CUF, 1970). *VI 151 *VI 195 *VII 438 * 445 *VII 723 *IX 423 *XIII 19	 23 24 25 26 27 28 29	
<i>Epigrammata dedicatoria</i> , E. Cougny (éd.), <i>Appendix nova epigrammatum veterum e libri et marmoribus ductorum</i> , vol. 3 (Paris : Didot, 1890). <i>App. Anth. 68</i>	 30	
IXa. ANTIGONOS <i>hist.</i> (IIIe s. av. J.-C.) <i>Testimonia FGrH 816 F 3</i> <i>in Schol. Nic. Ther. 215</i>	 188	
IXb. ANTIMACHUS <i>eleg. et epic.</i> (Ve/IVe s. av. J.-C.) <i>Fragmenta</i> , éd. *B. Wyss, <i>Antimachi Colophonii reliquiae</i> (Berlin : Weidmann, 1936); éd. M.L. West, <i>Iambi et elegi Graeci</i> , 2 vol. (Oxford : Clarendon Press, 1972); éd. H. Lloyd-Jones et P. Parsons, <i>Supplementum Hellenisticum</i> (Berlin : De Gruyter, 1983) 21-33. F 27 <i>in Schol. ad Lyc. 590.</i> F 28 <i>in St. Byz. 241, 19-25</i> <i>in Str. VIII. 3, 17</i> <i>VIII. 7, 3</i>	 184 493 523 530	
IXc. ANTIPHANES <i>comm.</i> (IVe s. av. J.-C.) <i>Fragmenta</i> , éd. *T. Kock, <i>Commicorum atticorum fragmenta</i> , vol. 2 (Leipzig : Teubner, 1884). J.M. Edmonds, <i>The Fragments of Attic Comedy II</i> (Leiden, 1959). CAF Fr. 236 <i>in Ath. Deipn. I, 27d</i> <i>in Eust., Schol. ad Il. XIV, vv. 170-172</i>	 53 54	
X. [APOLLODORUS] <i>myth. Atheniensis</i> (Ier/IIe ap. J.-C.) <i>Apollodori Bibliotheca</i> , in R. Wagner, <i>Mythographi Graeci I</i> (Leipzig : Teubner, 1894 : 1-169); traduction française par E. Clavier, <i>Bibliothèque d'Apollodore l'Athénien</i> (Paris, 1805). *I 8, 4-5 *II 5, 5	 32 33	
Xa. APOLLODORUS <i>gramm. Atheniensis</i> (IIe s. av. J.-C.) <i>Fragmenta</i> , in FGrH 244 F 3; éd. H.J. Mette, "Die kleinen griechischen Historiker heute", <i>Lustrum</i> 21 (1978) 20-22. <i>in St. Byz. 241, 4-6</i> <i>241, 11-12</i> <i>241, 14-15</i>	 493 493 493	

- XI. APOLLONIUS *epic.*, *Rhodus* (IIIe s. av. J.-C.)
Argonautica, éd. H. Fraenkel, *Apollonii Rhodii Argonautica* (Oxford : Clarendon Press, 1961; réimpr. 1970). *Edition française par E. Vian, traduction par E. Delage, *Apollonios de Rhodes. Argonautiques*, tome I, livr. I-II (Paris : CUF 1974; réimpr. anast. 1976); vol. II, livr. III (Paris : CUF, 1980; 1993²). *Scholia in Apollonium Rhodium vetera*, éd. K. Wendel (Berolini, 1935) et in *FGrH* 376 F3b.
- | | | |
|------------------------------|---------|-----|
| *Argon. I | 176-178 | 34 |
| | 199-206 | 35 |
| <i>Schol. Apoll. Rhod. I</i> | | |
| | 176 | 34a |
| | 177 | 34b |
| | 202 | 35a |
- XII. M. APOSTOLIUS *paroem. Const., Cret.* (XVe s. ap. J.-C.)
Collectio paroemiarum : in Paroem. gr.
- | | | |
|-----|---|----|
| I | 59 (<i>Paroem. gr.</i> II, 254, 1-4) | 36 |
| | 97 (<i>Paroem. gr.</i> II, 264, 15-19) | 37 |
| XIV | 16 (<i>Paroem. gr.</i> II, 609, 19-20) | 38 |
- XIII. APPIANUS *hist.* (IIe s. ap. J.-C.)
Bella civilia, éd. P. Viereck. *Appian's Roman History*, vol. III-IV, éd. H. White (Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1913; réimpr. 1961 et 1964). Traduction française par J.-I. Combes-Donous, Appien, *Les guerres civiles à Rome* (Paris : CUF, 1993).
- | | | |
|-------|-------|----|
| *BC I | 79, 5 | 39 |
|-------|-------|----|
- Mithridatica*, éd. P. Viereck-A.G. Roos et E. Gabba, *Appiani historia Romana* (Leipzig : Teubner, 1939; réimpr. 1962)
- | | | |
|---------|---------|----|
| *Mithr. | 96, 444 | 40 |
|---------|---------|----|
- XIV. ARATUS *epic. et astron.* (IVe-IIIe s. av. J.-C.)
Phaenomena, éd. J. Martin, *Arati phaenomena* (Florence, 1956). *Scholia in Aratum vetera*, éd. E. Maass, *Commentationum in Aratum reliquiae* (Berlin, 1898); J. Martin, *Histoire du texte des Phénomènes d'Arate* (Paris, 1956).
- | | | |
|---------------|---------|----|
| <i>Phaen.</i> | V 36-37 | 41 |
| | 159-167 | 42 |
- XV. Aelius ARISTIDES *rhet.* (117 vel 129-189 ap. J.-C.)
Aristides, éd. W. Dindorf (Leipzig : Reimer, 1829; réimpr. Hildesheim : Olms, 1964) : *Ἱεροῶν λόγος* B. I, 465-487 *Ἱσθμικὸς εἰς Ποσειδῶνα* (III) I, 29-46. *Πρὸς Πλάτωνα ὑπὲρ τῶν τεττάρων* (XLVI) II, 156-414. B. Keil (éd.), *Aelii Aristidis Smyrnaei quae supersunt omnia* (Berlin, 1963). Dans l'édition de Dindorf sont cités les vol. suivis de la page donnée dans la marge de cette édition. *Apud* Keil les *orationes* sont cités par leur numéro, suivi de la section.
- | | | |
|---|-----------------------------------|----|
| I | 465-467 (Dindorf) | |
| | XLVIII, 66-69 (Keil) | 44 |
| I | 35-36 (Dindorf) | |
| | XLVI, 18-19 (Keil) | 45 |
| | XLVI. 215, 9-17=II, 284 (Dindorf) | 46 |
- XVI. ARISTOPHANES *com.* (Ve/IVe s. av. J.-C.)
Aves, éd. V. Coulon et H. Van Daele, *Aristophane. Les Oiseaux-Lysistrata*, tome III (Paris : CUF, 1928; réimpr. anast. 1989¹⁰). *Scholia in Aristophanem* : I. Tzetzae, *Commentarii in Aristophanem*, éd. J.W. Koerster, *Scripta Academica Groningana* (1961).
- | | | |
|-----------------------------|----------------|-----|
| *Av. | 1420-1425 | 47 |
| <i>Schol. Aristoph. Av.</i> | 1073 | 47a |
| | 1421 | 47b |
| *Lysistrata | 996 | 48 |
| Aristoph. | in Suda IV, 26 | 546 |
- XVII. ARISTOPHANES *gramm.*, *Byzantium* (III/IIe s. av. J.-C.)
Historiae animalium epitome, éd. S.P. Lambros, *Exceptorum Constantini de natura animalium libri duo Aristophanis historiae animalium epitome. Commentaria in Aristotelem Graeca*, Suppl. 1.1 (Berlin : Reimer, 1885 :1-154).
- | | | |
|------------|---------|----|
| <i>Ep.</i> | II, 360 | 49 |
|------------|---------|----|

XVIII. ARISTOTELES *phil.* (IVe s. av. J.-C.)

Meteorologica, éd. F.H. Fobes, *Aristotelis meteorologicorum libri quattuor* (Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1919; réimpr. Hildesheim : Olms, 1967) : 338a 20-390b 22. *P. Louis, *Aristote. Météorologiques* I, livr. I-II; tome II, livr. III-IV (Paris : CUF, 1982).

* <i>Mete.</i>	I.6	343a 36-343b 5 [343b 2-4]	50
	II.8	366a 24-366b 1 [366a 27]	50
		368a 34-368b 13 [368b 7-13]	52

De Mundo, éd. W.L. Lorimer, *Aristotelis qui fertur libellus de mundo* (Paris : CUF, 1933).

* <i>Mu.</i>	396a		53
		Aristote <i>in Harp.</i> 124, 13-16	141

XVIIIa. ARSENIUS *paroemiogr. Monembasiensis* (15-16 ap. J.-C.)

Apothegmata, *in Paroemiogr.* II, 240-744

II	1		36
		55	37

XIX. ATHENAEUS *soph.* (II/IIIe? s. av. J.-C.)

Deipnosophistae, éd. G. Kaibel, *Athenaei Naucratis deipnosophistarum*, libri XV, 3 vol. (Leipzig : Teubner, 1887-1890; réimpr. Stuttgart, 1965 et 1966).

**Athénée. Les Deipnosophistes* I, livr. I-II, par A.-M. Desrousseaux avec la collaboration de Ch. Astruc (Paris : CUF, 1956). Vol. II, livr. III-IV, par G. Rochefort (Paris : CUF, à paraître). Pour les autres livres voir la vieille traduction française, par Lefevre de Villebrune (Paris, 1789-1791).

*I, 27d [=49, 5 CUF]			54
Cf. Eust. <i>Schol. ad. II</i> XIV, 170-172			54a
*I	31f		55
*II	39d		56
IV	158d		57
VII	301d		58
VIII	331d		59
IX	395		60
X	414e		61
XI	460d		62
	499b		63
	509b		64
XIII	606c		65

XX. M. Aurelius ANTONINUS *Imperator phil.* (IIe s. ap. J.-C.)

Marc-Aurèle. *Pensées*, éd. A.I. Trannoy (Paris : CUF, 1925; réimpr. anast. 1983⁶).

*IV. 48.1, 6-7			66
----------------	--	--	----

XXa. AUTESION *hist.* (IIIe/IIe av. J.-C.?)

Fragmenta, *in FG rH* 298; cf. H.J. Mette, "Die kleinen griechischen Historiker heute", *Lustrum* 21 (1978) 25.

<i>in Schol. Pind. Ol.</i> I, 37a			383
-----------------------------------	--	--	-----

XXb. AUTOCRATES *hist.* (IIIe/IIe av. J.-C.)

Fragmenta, *in FG rH* 297 F 1-2; cf. H.J. Mette, *ibid.*, *supra* (n° précédent).

<i>in Ath. Deipn.</i>	IX	395	60
	XI	460d	62

XXI. BACCHYLIDES *lyr.* (Ve s. av. J.-C.)

Epinicia, éd. H. Maehler (post B. Schnell), *Bacchylides carmina cum fragmentis* (Leipzig : Teubner, 1970¹⁰).

**Bacchylide. Dithyrambes-Epinicies-Fragments*. Texte établi et traduit par J. Duchemin et C. Bardollet (Paris : CUF, 1993); R.C. Jebb, *Bacchylides : The Poems and Fragments* (Georg Olms : Hildesheim, 1967).

*IX	29-38		67
-----	-------	--	----

XXIa. BIANOR *epigr.*, *Bithynius* (Ier s. av. / Ier s. ap. J.-C.)

<i>in Anth. Pal.</i>	IX. 423		28
----------------------	---------	--	----

XXII. CALLIMACHUS *philol.* (IIIe s. av. J.-C.)

E. Cahen (éd.), *Hymnes, Epigrammes, Fragments choisis* (Paris : CUF, 1932; réimpr. anast. 1972⁶).

* <i>Del.</i>	99-105		68
* <i>Call. Dian.</i>	104-109		69
Comm. P. Amph. v.	109		70
* <i>Hec.</i>	F 260 v. 25-29=Col. II, 1-13		71

Fragmenta, éd. R. Pfeiffer, *Callimachus*, vol. I (Oxford : Clarendon Press, 1949).

F 395(73) <i>in St. Byz.</i>	240, 16-241, 1		493
------------------------------	----------------	--	-----

XXIIa. *CALLISTHENES hist.* (IVe s. av. J.-C.)*Testimonia in FGrH 124*

F19	<i>in Sen. Nat. Quaest.</i> VI 23	475
F20	VI.26, 3	477
F21	VII.5, 3	479
	<i>in St. Byz.</i> 240, 16-241, 1	493
	<i>in Suda</i> IV. 639, 32	540a

XXIII. *M. Tullius CICERO* (106-43 av. J.-C.)

Correspondance. Tome I : *Lettres I-LV* (68 à 59 av. J.-C.). Texte établi et traduit par L.-A. Constans (Paris : CUF, 1934; réimpr. anast. 1969⁶). Tome III : *Lettres CCXXII-CCIX* (55 à 51 av. J.-C.). Texte établi et traduit par L.-A. Constans (Paris : CUF, 1936; réimpr. anast. 1971⁶). Tome IV : *Lettres CCV-CCLXXVIII* (années 51-50 av. J.-C.). Texte établi et traduit par L.-A. Constans et J. Bayet (Paris : CUF, 1951; 1967³). Tome V : *Lettres CCLXXIX-CCCLXXXIX* (50-49 av. J.-C.). Texte établi et traduit par J. Bayet (Paris : CUF, 1964; réimpr. anast. 1983³, revue et corrigée par J. Beaujeu et P. Jal). Tome VII : *Lettres CCC-CLXXVIII-DLXXXVI* (46-45 av. J.-C.). Texte établi et traduit par J. Beaujeu (Paris : CUF, 1980; réimpr. anast. 1991, revue et corrigée). Tome IX : *Lettres DCCVII-DCCCIII* (sept. 45/46 août 44). Texte établi et traduit par J. Beaujeu (Paris : CUF, 1988). Pour le livre XI de la correspondance avec *Atticus* il a été utilisé l'édition de E.O. Winstedt (Cambridge Mass. : Harvard University Press, 1966) et la traduction française de M. Nisard, *Oeuvres complètes de Cicéron* (Paris : Didot 1864). Les références entre les parenthèses renvoient aux volumes et aux numéros des lettres de la *Correspondance*, tirées de l'édition CUF; les autres sont prises de Loeb.

Ad Att.

*II, 2 (I, lettre XXVIII)	72
*V.9, 1 (III, lettre CXC)	73
*VI.2, 3 (IV, lettre CCLVIII)	74
*VII.2, 3 (V, lettre CCLXXXIX)	75
XI. 5 (fin)	76
*XI. 10	77
*XI. 16	78
*XI. 20	79
*XI. 21	80
*XVI.1, 1-3 (IX, lettre DCCLXXXVII)	81
*XVI. 6, 1 (IX, lettre DCCXCIX)	82

Ad Fam.

*VII.28 (V, lettre CCCCXCV)	83
*XIII.17, 1 (VII, lettre DXXV)	84
*19, 1-3 (<i>ibid.</i> , lettre DXXVII)	85
*20 (<i>ibid.</i> , lettre DXXVIII)	86
*24, 1-3 (<i>ibid.</i> , lettre DXXXII)	87
*XVI. 1, 2 (V, lettre CCLXXXII)	88
*4, 1-2 (<i>ibid.</i> , lettre CCLXXXV)	89
*5, 2 (<i>ibid.</i> , lettre CCLXXXVI)	90
*6, 2 (<i>ibid.</i> , lettre CCLXXXVII)	91
*9, 2-3 (<i>ibid.</i> , lettre CCXC)	92
11, 1 (VII, lettre CCXCIX)	93

XXIIIa. *CLEARCHUS comic.* (IVe s. av. J.-C.)

Fragmenta, éd. T. Kock, *Comicorum Atticorum fragmenta*, vol. 2 (Leipzig : Teubner, 1884 : 408-410).

<i>in Ath.</i> XIII, 606c= <i>CAF</i> II F 236	65
--	----

XXIIIb. *CRATERUS hist. Macedo* (IV-IIIe s. av. J.-C.)

Testimonia in FGrH 342 F 16

<i>in Schol. Aristoph.</i> Av. 1073	46a
-------------------------------------	-----

XXIV. *Q. CURTIUS Rufus* (vers le milieu du Ier s. ap. J.-C.)

Historiae Alexandri Magni, éd. E.H. Warmington (Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1971).

<i>Hist. Alex.</i> VI 1	94
-------------------------	----

XXIVa. *DAMAGETUS epigr., Achaeus* (IIIe s. av. J.-C.)

<i>n Anth. Pal.</i> VII 438	25
-----------------------------	----

XXV. [*DEMOSTHENES*] *epigr.* (Incertum)

Epigramma, éd. E. Diehl, *Anthologia Lyrica Graeca*, fasc. 1 (Leipzig : Teubner, 1949³); *M. Croiset, *Démosthènes. Harangues*, vol. II (Paris : CUF, 1967).

*XVII, 10	95
-----------	----

XXVI. *DINARCHUS hist.* (IVe-IIIe s. av. J.-C.)

In Demosthenem, éd. N.C. Conomis, *Dinararchi orationes cum fragmentis* (Leipzig : Teubner, 1975).

*Texte établi et annoté par M. Nouhau et traduit par L. Dors-Méary (Paris : CUF, 1990).

<i>c. Demosth.</i> 23	96
-----------------------	----

XXVII. DIO CASSIUS *hist.* (II/IIIe s. ap. J.-C.)

Historiae Romanae, éd. U.P. Boissevain, *Cassii Dionis Cocceiani historiarum Romanorum quae supersunt*, 3 vol. (Berlin : Weidmann, 1895-1901; réimpr. 1955). Traduction française par E. Gros (Paris : Didot, 1861). Pour les livres 50 et 51 nous avons utilisé l'édition récente de M.-L. Freyburger, Gallant et J.-M. Roddaz (Paris : CUF, 1991).

*XLII	13, 2-3	97
	14, 5	98
*L	9, 1-4	99
	13, 4-5	100

XXVIII. DIODORUS Siculus, *hist.* (Ier s. av. J.-C.)

Bibliotheca historica (livr. 1-20), éd. F. Vogel et K.T. Fischer (post I. Bekker et L. Dindorf), *Diodori bibliotheca historica*, 5 vol. (Leipzig : Teubner, 1888-1906³; réimpr. Stuttgart, 1964). **Bibliotheca historica* (livr. 21-40), éd. F.R. Walton, *Diodorus of Sicily*, vol. 11 et 12 (Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1957 et 1967; réimpr. 1968). **Diodore de Sicile, Bibliothèque historique*. Sous la direction de F. Chamoux. Tome VII : livre XII. Texte établi et traduit par M. Casevitz (Paris : CUF, 1972). Tome X : livre XV. Texte établi et traduit par Cl. Vial (Paris : CUF, 1977). Tome XIV : livre XIX. Texte établi et traduit par Fr. Bizière (Paris : CUF, 1975). Pour les autres livres, traduction française par M. Ferd. Hoefler, *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile* (Paris : CUF, 1851).

*IV	33, 1	101
	35, 1-2	102
	69, 2	103
*V	81, 4	104
*VIII	17, 1	105
*XII	48, 1-2	106
*XIII	40, 5	107
*XIV	17, 11-12	108
*XV	48, 1-49, 4	109
	68, 2	110
	75, 2	111
*XIX	66, 1-6	112
*XX	103, 4	113

XXIX. DIOGENES Laertius *biogr.* (IIIe s. ap. J.-C.)

Vitae philosophorum, éd. H.S. Long, *Diogenes Laertii vitae philosophorum*, 2 vol. (Oxford : Clarendon Press,

1964; réimpr. 1966).

III	20-21[20, 7-8]	114
-----	----------------	-----

XXX. [DIOGENIANUS] *paroemi Heracl.* (IIe s. ap. J.-C.)

Paroemiae : in *Paroem. gr.*, I-II, *passim*

I	21 (<i>Paroem. gr.</i> II. 5, 1-2)	115
	27 (<i>Paroem. gr.</i> II. 5, 14-15)	116
	47 (<i>Paroem. gr.</i> II.188, 1-4)	117

XXXa. EPHORUS *hist. Cumaeus* (IVe s. av. J.-C.)

Testimonia et Fragmenta in FGrH 70; cf. H.J. Mette, "Die kleinen griechischen Historiker heute", *Lustrum* 21 (1978) 13.

F 84	in St. Byz. 241. 6-7	494
	in Diod. XV.75, 2-3	111

XXXI. EPIPHANIUS, moine de Constantinople (VIIIe s. ap. J.-C.)

'*Επιφανίου μοναχοῦ καὶ πρεσβυτέρου, Περί τοῦ βίου καὶ τῶν Πράξεων καὶ τέλους τοῦ Ἁγίου καὶ Πανευφήμου καὶ Πρωτοκλήτου τῶν Ἀποστόλων Ἀνδρέου*, in J.-P. Migne (éd.), *Patrologiae cursus completus* (Paris, 1857-1866).

G120, p. 248	118
--------------	-----

XXXIa. ERATOSTHENES *philol.* Cyrenaeus (IIIe-IIe s. av. J.-C.)

Geographica, éd. H. Berger, *Die geographischen Fragmente des Eratosthenes* (Leipzig : Teubner, 1880; réimpr. Amsterdam, 1964) 352-353 et commentaire 353-355.

in Str. VIII. 7, 2= C 384	
in Schol. ad Lyc. 590	184a

XXXII. ETYMOLOGICUM MAGNUM (XIe s. ap. J.-C.)

Th. Gaisford (éd.), *Etymologicum Magnum* (Oxford, 1848; réimpr. anast. Amsterdam, 1992)

61, 38-40] s.v. Ἀλείσιον	119
147, 36-43] s.v. Ἀρόη	120
150, 55-57s.v. Ἄρουρες	121
204, 33-38] s.v. Βόλινον	122
209, 41-46] s.v. Βοῦρα	123

- 291, 12-16 s.v. Δύμη **124** (v. 616-617) 304, 9-34 **152b**
 546, 46-47 s.v. Κύπρις **125** VIII (v. 203) 708, 37-62 **153a**
 547, 12-21 s.v. Κύπρις **125** XI (v. 754) 875, 41-45 **154b**
 (v. 756-757) 882, 61-883,105 **154c**
 XXXIIa. *EUDOXUS comic.* (IVe-IIIe [?] s. av. J.-C.) XIII (v. 21) 917, 36-46 **155a**
Fragmenta, éd. CAF III 332 (Kock) (v. 34) 918, 2-4 **156a**
in St. Byz. 44, 1-3 **487**
 XXXIIb. *EUPHORION epic.* (IIIe s. av. J.-C.)
Fragmenta, éd. J.U. Powel, *Collectanea Alexandrina*
 (Oxford, 1925; réimpr. 1970) 28; H. Lloyd-Jones et P.
 Parsons, *Supplementum Hellenisticum* (Berlin, 1983).
In St. Byz. 72, 22 **488**
 241, 17-19 **493**
 XXXIII. *EURIPIDES trag.* (Ve s. av. J.-C.)
 Euripide, *Ion* (vol. III) : éd. H. Grégoire et L.
 Parmentier (Paris : CUF, 1965).
 Ion*, v. 1589-1594 **126
 XXXIV. *EUSEBIUS* (260/4-338/40 ap. J.-C.)
Chronicon, éd. A. Schoene, *Eusebi, Chroniconum*
Canonum (Berlin, 1866; réimpr. anast. Dublin et
 Zürich, 1967); cf. Alden A. Mosshamer, *The Chronicle*
of Eusebius and Greek Chronographic Tradition
 (London, 1979).
Chron. I n° 6 **127**
 n° 23 **128**
 n° 28 **129**
 n° 67 **130**
 n° 125 **131**
 n° 190 **132**
 n° 207 **133**
 p. 113 Ha **134**
 II C142 **135**
 XXXIVa. *EUSTATHIUS scr. eccl.* (XIIe s. ap. J.-C.)
Commentarii ad Homeri Iliadem (livr. A-P) :
 Marchinus van der Valk (éd.), *Eustathii, Archiepiscopi*
Thessalonicensis. Commentarii ad Homeri Iliadem
pertinentes, vol. I-III (Leiden : Brill 1971, 1976, 1979).
 II (v. 569) 289, 22-25 **151b**
 (v. 573-575) 291, 38-292, 32 **151b**
 (v. 615) 303, 1-37 **152a**
 (v. 616-617) 304, 9-34 **152b**
 VIII (v. 203) 708, 37-62 **153a**
 XI (v. 754) 875, 41-45 **154b**
 (v. 756-757) 882, 61-883,105 **154c**
 XIII (v. 21) 917, 36-46 **155a**
 (v. 34) 918, 2-4 **156a**
 XXXIVb. *FAVORINUS phil. Arelatensis* (IIe s. ap. J.-C.)
Fragmenta, éd. E. Mensching, *Favorin von Arelate*,
 vol. I. *Texte und Kommentare. Eine Altertums wis-*
senschaftliche Reihe, vol. 3 (Berlin, 1963)
in Diog. Laert III, 20-21 [20, 7-8] **114**
 XXXV. *FRAGMENTA ADESPOTA*
 *P.L. Page (éd.), *Poetae melici graeci* (Oxford, 1962;
 réimpr. 1967); H. Lloyd-Jones et P. Parsons,
Supplementum Hellenisticum (Berlin, 1983).
 n° 985 ll. 11-12 **136**
 XXXVI. A. *GELLIUS* (123-c.165 ap. J.-C.)
Noctes Atticae, éd. G.P. Coold, traduction par J.C.
 Rolfe (Cambridge, Mass. : Harvard University Press,
 1978⁴).
 XVIII 9, 5 **137**
 XXXVII. *GUIDO* (après le VIIe s. ap. J.-C.)
 Guidonis *Geographica*, éd. M. Pinder et G. Parthey,
Ravennatis Anonymi Cosmographia and Guidonis
Geographica (Berolini, 1860); *J. Schnetz, *Itineraria*
romana, vol. alterum (Lipsiae, 1940).
 111 (Schnetz, p. 137 v. 22-26) **138**
 112 (Schnetz, p. 137 v. 10 sqq.) **139**
 XXXVIII. *HARPOCRATION gramm.* (IIe s. ap. J.-C.)
Lexicon in decem oratores Atticos, éd. W. Dindorf,
Harpocratonis lexicon in decem oratores Atticos, vol.
 I (Oxford University Press, 1853; réimpr. Groningen :
 Bouma, 1969).
 165, 4-5, s.v. Σαβοί **140**
 124, 13-16 s.v. Μαστιῆρες **141**
 XXXVIIIa. *HERACLIDES Pont. phil. Heracl.* (IVe s.
 av. J.-C.)
Fragmenta, éd. F. Wehrli, *Herakleides Pontikos*, Die

- Schule des Aristoteles, vol. 7 (Basel, 1969²).
in Str. VIII.7, 2= C 384.
- XXXVIIIb. *HERMESIANAX eleg. Colophonius* (IVe-IIIe av. J.-C.)
Fragmenta, éd. J.U. Powel, *Collectanea Alexandrina* (Oxford, 1925; réimpr. 1970) 96-106; *FGrH* 691.
in Paus. VII.18, 1-2 **248**
- XXXIX. *HERODOTUS hist.* (Ve s. av. J.-C.)
Historiae, éd. Ph.-E. Legrand, *Hérodote. Histoires I* (Paris : CUF, 1932; réimpr. 1993⁶, revue, corrigée et augmentée).
*I 145 **142**
- XXXIXa. *HESIODUS epic.* (VIIIe/VIIe s. av. J.-C.)
Fragmenta, éd. R. Merkelbach et M.L. West, *Fragmenta Hesiodica* (Oxford : Clarendon Press, 1967).
Fr. 13 in Str. VIII.3, 11 **523**
Fr. 184 in Diod. V.81, 4 **104**
in St. Byz. 708, 1-2 **510**
- XL. *HESYCHIUS lexicogr.* (Ve [?] s. ap. J.-C.)
Lexicon (A-O), éd. K. Latte, *Hesychii Alexandrini lexicon*, vol. I-II (Copenhague : Munksgaard, 1953 et 1966). *Lexicon* (Π-Ω), éd. M. Schmidt, *Hesychii Alexandrini lexicon*, vol. III (Halle, 1861-1864; réimpr. Amsterdam : Hakkert, 1965).
B 967 (I, 353) s.v. Βοῦρα **143**
Δ 442, 23 et 34 s.v. Γονόεσσα **144**
E 7154 (II, 231) s.v. Εὐρύμας **145**
Π 1123 (III, 293) s.v. Πάτραι **146**
Π 1346-7 (III, 302) s.v. Πελλήνη **147**
s.v. Πελλ(ην)ικαὶ
χλαῖναι **147**
P 509 (III, 436) s.v. Ῥύπας **148**
- XLI. *HIEROCLES hist.* (VIe s. ap. J.-C.)
Ed. E. Honigman, *Le Synekdemus d'Hieroklès et l'opuscule géographique de Georges de Chypre* (Bruxelles, 1939).
646, 9 **149a**
646, 10 **149b**
646, 3 **149c**
- 648, 4 **149d**
- XLII. *HIPPONAX iamb. Ephesius* (VIe s. av. J.-C.)
Fragmenta, éd. M.L. West, *Iambi et elegi Graeci*, vol. I (Oxford, 1971) F 34; *PLG* F 19[9]), p. 593 (Bergk); *H. Degani, *Hipponactis Testimonia et Fragmenta* (Leipzig : Teubner, 1983) F 43
F 43 **150**
- XLIIa. *HIPPYS hist. Rheginus* (Ve s. av. J.-C.)
Testimonium et Fragmenta in FGrH 554
F1 in Zen. III, 42 **595**
- XLIII. *HOMERUS epic.* (VIIIe [?] s. av. J.-C.)
L'Iliade. Texte établi et traduit par P. Mazon avec la collaboration de P. Chantraine, P. Collart et R. Langumier. Tome I : chants I-VI (Paris : CUF, 1937; réimpr. anast. 1987⁸). Tome II : chants VII-XII (Paris : CUF, 1937; réimpr. anast. 1992⁷). Tome III : chants XIII-XVIII (Paris : CUF, 1937; réimpr. 1992⁸, revue). Tome IV : chants XIX-XXIV (Paris : CUF, 1938; réimpr. anast. 1983⁹).
*II 569-577 **151**
615-619 **152**
*VIII 198-204 **153**
*XI 753-758 **154**
*XIII 20-23 **155**
32-38 **156**
*XX 403-405 **157**
- L'Odyssée*. Texte établi et traduit par V. Bérard. Tome I : chants I-VII (Paris : CUF, 1953²; réimpr. anast. 1989⁹). Tome III : chants XVI-XXIV (Paris : CUF, 1956; réimpr. anast. 1987⁸).
*V 380-381 **158**
*XV 252-254 **159**
- Hymnus ad Apollinem* : Homère. *Hymnes*, éd. J. Humbert (Paris : CUF, 1936; réimpr. 1976⁶, revue et corrigée).
v. 418-425 **160**
- Scholia graeca in Homeri Iliadem (Scholia vetera)*, recensuit H. Erbse, 5 vol. (Berlin, 1969-1977).
Schol. ad Il. II 574-575 **151a**
II 756-757 **154a**

- Alex. 586-591 **184**
919-929 **185**
- Scholia ad Lycophron*, éd. in *FGrH* 241 F 43 (vol. IIB, p. 1020)
- Tzetzes in *Schol. Lyc.* v. 590 **184a**
in *St. Byz.* 182, 21-22 **492**
- LI. *MAXIMUS Tyrius soph.* (IIe s. ap. J.-C.)
Philosophumena, éd. H. Hobein, *Maximi Tyrii Philosophumena* (Leipzig : Teubner, 1910)
- XVI, 4k p. 203 **186**
- LII. *Pomponius MELA* (écrit vers 40 ap. J.-C.)
De Chorographia, éd. C. Frick (Leipzig : Teubner, 1880). Traduction par M. Louis Baudet, *Géographie de Pomponius Mela* (Paris, 1843). P. Parroni, *Pomponii Melae. De Chorographia*. Introduzione, edizione critica e commento a cura di P. Parroni (Roma, 1984).
- *II 52-53 [53] **187**
- LIa. *MELANTHIUS trag. et eleg. Atheniensis* (Ve s. av. J.-C.)
FGrH 326 F 3a et b; *Fragmentum* : éd. M.L. West, *Iambi et elegi Graeci*, vol. II (Oxford, 1972).
- in *Schol. in Aristoph. Av.* 1073 **47b**
- LIb. *MNASEAS perieg. <Patrensis>* (IIIe s. av. J.-C.)
Fragmenta : in *FHG* III : 149-158; cf. aussi H.J. Mette, "Die kleinen griechischen Historiker heute", *Lustrum* 21 (1978) 39-40
- in *Ath. Deipn.* IV, 158d **57**
in *Ath. Deipn.* VII, 301d **58**
in *Ath. Deipn.* VIII, 331d **59**
in *Suda* IV, 639, 27-30 **540a**
Tz. *Chil.* IX Hist. 291, 864 sqq. **575**
- LIII. *NICANDER epic.* (IIe s. av. J.-C.)
Theriaca, éd. A.S.F. Gow et A.F. Scholfield, *Nicander. The Poems and Poetical Fragments* (Cambridge University Press, 1953 : 28-92).
Scholia in Nicander Theriaca, éd. H. Biachi, "Scholia vetera", *Stud.Ital.* 12 (1904) 321.
- Schol. Nicand. Ther.* 215 **188**
- LIV. *NONNOS epic.* (Ve s. ap. J.-C.)
Dionysiaca, éd. R. Keydell, *Nonni Panopolitani, Dionysiaca*, 2 vol. (Berlin, 1959). *Nonnos de Panopolis. *Les Dionysiaques*, sous la direction de Fr. Vian. Tome I : chants I-II (Paris : CUF, 1976). Traduction française (livr. XXXVII) par le compte De Marcellus, *Nonnos. Les Dionysiaques* (Paris : Didot, 1856).
- *I 448-451 **189**
*XXXVII 149 **190**
- LV. *[ORPHEUS]* fin de l'époque gréco-romaine
Argonautica, éd. G. Dottin, *Les Argonautiques d'Orphée* (Paris : CUF, 1930).
- *Arg. 155-157 **191**
215-217 **192**
- LVI. *P. OVIDIUS Naso poet.* (43 av.-18? ap. J.-C.)
Ed. G. Lafaye, Ovide, *Les Métamorphoses*, vol. I : livr. I-IV (Paris : CUF, 1928); vol. II : livr. VI-X (Paris : CUF, 1928); vol. III : livr. XI-XV (Paris : CUF 1930).
- *Met. III 592-596 **193**
VI 412-420 **194**
XV 293-295 **195**
- LVII. *OXYRHYNCHUS Papyri*
Oxyrhynchus Papyri, éd. B.P. Grenfelt et A.S. Hunt (London, 1898 et sqq.)
- P. Oxy.* 1365 (2) **196**
- Oxyrhynchus Papyri*. Part X. Edité, avec traduction et notes, par B.P. Grenfelt and A.S. Hunt (London, 1914).
- P. Oxy.* 1241 col. III (3) **197**
- Oxyrhynchus Papyri*, vol. 53, éd. M.W. Haslam (London, 1986)
- P. Oxy.* 3711 (I) 21-22, 30; (II) 16 **104**
- LVIII. *PAUSANIAS periegeta* (IIe s. ap. J.-C.)
Pausanias Graeciae descriptio, éd. F. Spiro, *Pausaniae Graeciae descriptio*, 3 vol. (Leipzig : Teubner, 1903; réimpr. Stuttgart, 1967). *M.-H. Rocha-Pereira, *Pausanias Graeciae Descriptio*, II (Leipzig, 1977).
Vieille traduction française par M. Clavier,

<i>Description de la Grèce de Pausanias</i> (Paris : J.-M. Eberhart, 1814-1821).			18	1-2	246-249
				3-5	250
*II	7	4		6	251
	8	5		7	252
	9	1-2		8-13	253
	9	4		19	254, 290
	12	2		20	255
*III	2,	1		3	256, 257
	12	7		3-4	258
	21	1-3		5-6	259
*IV	15	1		7	260
	31	7		7-9	261
*V	3	3		9	262-263, 270
	4	3		21	264
	7	8-9		6	265, 266
	9	1		7	267, 268
	18	7		7-9	269
*VI	3	6		10-11	270
	3	8		11	271
	3	12		11-13	272
	3	13		13	273
	4	6-7		14	270.1, 274
	8	1		22	275-277
	8,	5		2-4	278
	12	8-9		4	279, 280
	13	11		5	281
	20	16		6	282, 283
	25	6		6-7	284
	26	10		8	285
VII	1	1-5		8-9	286, 287
	1	6-9		10	288, 289
	6	1		11	290
	6	2		23	291
	6	3		4	292, 293
	6	4		5	294, 295
	6	5-6		5-6	296
	6	7-9		7	297
	7	1-2		7-8	298
	7	3		9	299-301
	8	1-3		10-11	302
	11,	4-12, 2		24	303, 304
	12-16			2	305
	17	5		3	306, 307
	17	6-7		4	308, 309
	17	8		5	310, 312
	17	9		5-25, 5	311, 314
	17	9-12		6-13	313
	17	13-14		6	314
				25	314

	5-6	315, 316	LIX. <i>Tabula PEUTINGERIANA</i> (IVe s. ap. J.-C.)	
	7	317	K. Miller (éd.), <i>Itineraria romana</i> (Stuttgart, 1916;	
	8-9	318	réimpr. Roma, 1964).	
	9	319	p. 581 et carte 181	365
	10	320		
	10-11	321		
	11-12	322	LIXa. <i>PHERECYDES hist. Atheniensis</i> (Ve s. av. J.-C.)	
	12-13	323, 324	<i>Testimonia et Fragmenta in FGrH 3</i>	
26	1	325	F122 in [Apollod.] I, 76	32
	2-4	326	F163 in Et. Magn. s.v. Ἰαρούπες	121
	4	327	F164 in Hesych. s.v. Εὐρύμας	145
	5	328		
	6	329		
	7	330, 331	LX. <i>PHILEMON Junior com.</i> (IIIe s. av. J.-C.)	
	8-9	332	<i>Fragmenta</i> , éd. T. Kock, <i>CAF</i> II, p. 540	
	10-11	333	Phil. Jun. 91, 5-6	366
	11	326		
	12	334		
	13	335	LXa. <i>PHILISTUS hist. Syracusanus</i> (Ve-IVe s. av. J.-C.)	
	14	336	<i>Testimonia et Fragmenta in FGrH 556</i>	
27	1	337, 338	F 2 in St. Byz. 241, 12-13	493
	2	339		
	3	340, 341		
	4	342-344	LXI. <i>PHILO Iudaeus phil.</i> (ca 30 av.-45 ap. J.-C.)	
	5-7	345	<i>De Aeternitate Mundi</i> : introduction et notes par R.	
	7	346	Arnaldez, traduction par J. Pouilloux (Paris : Cerf,	
	8	347, 348	1969).	
	9-10	349	* <i>De aet.mund.</i> 140	367
	11	350		
	11-12	351	LXII. <i>PHILOPONOS Johannes phil.</i> (VIe s. ap. J.-C.)	
*VIII. 1	2-3	352	<i>Philoponis</i> (Michaelis Ephesii) in <i>libros de</i>	
	*15 5	353	<i>Generatione Animalium commentaria</i> , éd. M.	
	15 8-9	354	Hayduck (Comm. in Arist. Graeca XIV, pars II;	
	*17 5	355	Berlin, 1987).	
	*27 14	356	GA XIV. 3 23, 6-7[7]	368
IX	*15 4	357	12-14[14]	369
	41 2	358	18-19[19]	370
X	9 10	359		
	*11 6	360		
	18 1-3	361	LXIII. <i>Flavius PHILOSTRATUS soph.</i> (IIe/IIIe s. ap.	
	*22 6	362	J.-C.)	
	*23 14	363	<i>De Gymnastica</i> , éd. Kayser, <i>op. cit.</i> , vol. II, 261-293; J.	
	*38 9	364	Jüthner, <i>Philostratos über Gymnastik</i> , (Leipzig :	
			Teubner 1909; réimpr. Amsterdam, 1969).	
LVIIIa.	<i>PERSES epigr. Thebanus</i> (IIIe s. av. J.-C.)		<i>Gym.</i> 7 (=C 264)	371
	in <i>Anth. Pal.</i> VII 445	26	12 (=C 267)	372
			22 (=C 272)	373

Heroicus, éd. C.L. Kayser, *Flavii Philostrati opera*, vol. I (Leipzig : Teubner, 1870; réimpr. Hildesheim : Olms, 1964).

Her. 242 374

LXIIIa. *Publius Aelius PHLEGON Trallianus paradox.* (IIe s. ap. J.-C.)

Olympiades : éd. O. Keller, *Rerum naturalium scriptores Graeci minores*, vol. I (Leipzig : Teubner, 1877); FGtH 257 F 5

in St. Byz. 650, 2 s.v. Ὑπερησία 506

LXIV. *PHOTIUS scr. eccl., Constantinopolitanus* (IXe s. ap. J.-C.)

Bibliotheca, éd. R. Henry, *Photius. Bibliothèque*, en 8 vol. (Paris : CUF, 1959-1977; II, Paris, 1960; III, Paris, 1971).

**Bibl.* [129] 96 b, 11-16 375
[161] 104b, 42 376
[245] 99a, 22-31 376A
[279] 534a, 24-29 377

Lexicon, éd. S.A. Naber, vol. I (A-Ξ), Leiden, 1864-65 (réimpr. Amsterdam : A.M. Hakkert, 1965).

Lex. 248, 215 sqq., s.v. Μαστιχες 378
408, 1 s.v. Πελληνικαί χλαίνας 379
492,10 s.v. Ῥύπες 380
617, 23-618, 15 s.v. Ὑμεῖς, κλπ. 381

LXV. *PINDARUS lyr.* (Ve s. av. J.-C.)

Olympia, éd. H. Maehler (post B. Snell), *Pindari Carmina cum fragmentis*. Pars I. *Epinicia* (Leipzig : Teubner, 1971⁵). *Nemea*, éd. Maehler (post B. Snell), Leipzig : Teubner, 1989⁸. *Pindare I. *Olympiques III. Néméennes*. Texte établi et traduit par A. Puech (Paris : CUF, 1922; réimpr. anast. 1970⁶ et 1923; réimpr. 1967⁴, revue et corrigée).

**Ol.* VII 83-87=151-159 382
IX 95-98=142-148 384
XIII 109-113=155-162 385
**Nem.* X 43-47=81-90 386

Scholia Vetera in Pindari carmina, éd. A. B. Drachmann (Leipzig : Teubner, *Scholia in Olympicos* 1903, *in Pythonicos*, 1910).

Olymp. I 37a 383

VII 156a-c 382a

IX 146a-148a 384a

XIII 155 385a

Nem. X 82a 386a

LXVI. *Scholia in PLATONEM* (IVe[?] s. av. J.-C.)

Scholia in Platonem. *Scholia Platonis ad Phaedrum*, *in Scholia Platonis dialoghi*, éd. C.F. Hermann (Leipzig : Teubner, 1892).

Schol. Pl. Phd. 89c 387

LXVII. *C. PLINIUS Secundus* (23-79 ap. J.-C.)

Naturalis Historia, éd. H. Rackham (Cambridge, Mass. : Harvard University Press, 1967). Pline l'ancien. *Histoire naturelle*. Livre II. Cosmologie. Texte établi et traduit par J. Beaujeu (Paris : CUF, 1950). Livre IV. Texte établi et traduit par M. E. Littré, *Histoire naturelle de Pline* (Paris : Didot, 1897). Livre VI-2e partie. *Géographie : L'Asie centrale et orientale; l'Inde*. Texte établi et traduit par J. André et J. Filliozat (Paris : CUF, 1980). Livre X. *Des animaux ailés*. Texte établi et traduit par E. de Saint-Denis (Paris : CUF, 1961). Livre XIV. *Des arbres fruitiers : la vigne*. Texte établi et traduit par J. André (Paris : CUF, 1958). Livre XXVIII. *Remèdes tirés des animaux*, par A. Ernout (Paris : CUF, 1962). Livre XXXV. *De la peinture*. Texte établi et traduit par M. Croisille (Paris : CUF, 1985).

*II 206 388

244 389

IV *4. 11 390

*5, 12-13 391

*22 392

55 393

*VI 215 394

*X 51 395

*XIV 116 396

*XVIII 147 397

XXV 172 398

LXVIII. *PLUTARCHUS biogr. et philos.* (Ier/IIe s. ap. J.-C.)

Moralia : Quaestiones convivales, éd. C. Humbert, *Plutarchi moralia*, vol. 4 (1938; réimpr. 1971). Plutarque, *Oeuvres morales. De Alexandri magni fortuna et virtute*, éd. W. Nachstädt, *Plutarchi moralia*, vol.

- 2.2, Leipzig : Teubner 1935; réimpr. 1971). Texte et traduction française par C. Froidefond, *Plutarque. Oeuvres morales*. Tome V.1 (Paris : CUF, 1990).
Mor. 339B-D **399**
- Tome IX; 1ère partie : livres I-III *Propos de table*. Texte et traduction française par Fr. Fuhrmann (Paris : CUF, 1972).
Mor.*, 629D **400
- Tome IX; 2ème partie: livres IV-VI *Propos de tables*. *Περί τῶν καταβασκάνειν λεγομένων*. Texte et traduction française par Fr. Fuhrmann (Paris : CUF, 1978).
Mor.* 682F **401
- Tome XII.1 : *Traité. De vitando aere alieno* : Texte et traduction française par M. Cuvigny et G. Lachenaud (Paris : CUF, 1981).
Mor.* 831A **402
- De Terrestriane an aquatilia animalia sint callidiora* (éd. Teubner). Traduction française par V. Bétolaud, *Oeuvres morales et oeuvres diverses* (Paris, 1870)
Mor.* 972F **403
- Adversus Colotem* (éd. Teubner). Traduction par V. Bétolaud.
Mor.* 1107F **404
- De Musica* (éd. Teubner). Traduction par V. Bétolaud.
Mor.* 1142F **405
- Vitae parallelae*, éd. K. Ziegler, *Plutarchi vitae parallelae* (Leipzig : Teubner, 1914-1971). *Plutarque. *Vies parallèles*, sous la direction de R. Flacelière, E. Chambry, vol. I-XV. *Alcibiade*. Tome III (Paris : CUF, 1964; réimpr. anast. 1991³); *Caton l'ancien*. Tome V (Paris : CUF, 1969); *Pompée*. Tome VIII (Paris : CUF, 1973); *Cléomènes*. Tome XI (Paris : CUF, 1976); *Démétrios-Antoine*. Tome XIII (Paris : CUF, 1977); *Aratos*. Tome XV (Paris : CUF, 1979).
- *Alc.* 15, 4-6 **406**
Cat. Maj.* 12, 3-4 **420
Ant.* 60, 2-6 **421
Demetr.* 9, 5-7 **407
Pomp.* 28, 6-7 **422
Cleo.* 14, 1-5 **411
16, 6-7 **415**
17, 4-6 **413**
Arat.* 11, 1 **416
31, 1-32, 6 **408**
33, 1 **409**
37, 4-5 **410**
39, 1-4 **412**
42, 1-2 **414**
- 47, 1-2 **417**
53, 1-2 **418**
54, 8 **419**
- LXIX. *Julius POLLUX soph.* (IIe s. ap. J.-C.)
Onomasticon, éd. E. Bethe, *Pollucis onomasticon*, 2 vol. Lexicographi Graeci 9.1-9.2 (Leipzig : Teubner, 1900; réimpr. Stuttgart, 1967).
- VII 67 **423**
- LXX. *POLYAENUS rhet.* (IIe s. ap. J.-C.)
Stratagemata, éd. E. Woelfflin et J. Melber, *Polyaeni Stratagemata*, libri VIII (Leipzig : Teubner, 1887; réimpr. Stuttgart, 1970) : 3-425.
- IV 7 **424**
VI 23 **425**
VII 47 **426**
VIII 46 **427**
VIII 59 **428**
- LXXI. *POLYBIUS hist.* (IIe s. av. J.-C.)
Historiae, éd. T. Büttner-Wobst, *Polybii historiae*, vol. I-IV (Leipzig : Teubner, 1803-1904; réimpr. Stuttgart, 1962-1967). *Polybe. *Histoires*. Tome II (livre II) : texte établi et traduit par P. Pédech (Paris : CUF, 1970; réimpr. 1991², revue et corrigée); Tome IV (livre IV) : texte établi et traduit par J. de Foucault (Paris : CUF, 1972); tome V (livre V) : texte établi et traduit par P. Pédech (Paris : CUF, 1977); tome VI (livre VI) : texte établi et traduit par R. Weil (Paris : CUF, 1977); tome VII (livre X et XI) : texte établi et traduit par E. Foulon et R. Weil (Paris : CUF, 1990); tome IX (livre XII) : texte établi et traduit par P. Pédech (Paris : CUF, 1961). Traduction française pour les livres XXVIII, XXXII, XXXIII et XXVIII par D. Roussel (Paris : Callimard, 1970).
- *II 10, 1-7[5] **433**
39, 6 **429**
41, 1-15 **430**
43, 1-2 **431**
51, 2-4 **434**
52, 1-2 **435**
54, 1-4 **436**
55, 1-3 **437**
*IV 6, 7-10[9] **438**
7, 1-5[2-3] **439**

- 3, 11 (C 342) 522
 3, 17-18 (C345-346) 523
 3, 28 (C 351) 521
 3, 32 (C 357) 524
 6, 8 (C 371) 525
 6, 19 (C 377) 526
 7, 1 (C 383) 527
 7, 2 (C 384) 528
 7, 3 (C 385) 529
 7, 4 (C 386) 530
 7, 5 (C 387) 531
 8, 5 (C 389) 532
 IX 5, 19 (C 440) 533
- Chrestomathiae in GGM II*, 585
- IX 34 534
- X *1, 13 (C 449) 535
 *2, 1 (C 450) 536
 2, 6 (C 451) 537
 *2, 21 (C 460) 538
- XIV 3, 3 (C 665) 539
- LXXXIII. *SUDA Lexicon* (Xe s. ap. J. C.)
Lexicon, éd. A. Adler, *Suidae lexicon*, I-V (Leipzig : Teubner, 1928-1935; réimpr. Stuttgart, 1967-1971).
- 45 s.v. Αἰγίεις (II, 159, 4-7) 540
 108 s.v. Ὑμεῖς ὃ κλπ. (IV, 639, 21 sqq.) 540a
 1011 s.v. Ἄκρον λάβε (I, 93, 1-2) 541
 Ar. (?) 1298 s.v. Ἀλκυονίδες (I, 118, 10-20) 542
 2134 s.v. Κόσσας (III, 161, 26 sqq.) 543
 Harp. 259 s.v. Μάστειρες (III, 334, 26-27) 544
 Δ1453 s.v. Μυρρεύς (III, 426, 24-25) 545
 788 s.v. Πατρεύς (IV, 67, 25-26) 545a
 Π 943 s.v. Πελλήνη : πόλις καὶ
 Πελληναῖος χιτών (IV, 81, 24-27) 546
 866 s.v. Σώστρατος (IV, 409, 6-12) 547
 Δ 66 s.v. Ὠλενία (III, 608, 14) 548
 Hesych. 71 s.v. Ὠλήν (III, 608, 21-23) 549
- LXXXIV. *Cornelius TACITUS hist.* (I-IIe s. ap. J.-C.)
Annales. Tome I : livres I-III. Texte établi et traduit par P. Willemier (Paris : CUF, 1974; revue et corrigée par J. Hellegouarch, 1990).
- Ann.* 550
- LXXXV. *THEOCRITUS bucol. Syracusanus* (IIIe s. av. J.-C.)
- Idyllia*, éd. A.S.F. Gow, *Theocritus*, vol. I (Cambridge Mass. : Harvard University Press, 1952²; réimpr. 1965) : 4-236. Théocrite. Texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand (Paris : CUF, 1925). *Scholia in Theocritum* (scholia vetera), éd. K. Wendel, *Scholia in Theocritum vetera* (Leipzig : Teubner, 1914).
- *I, 125 (cf. IG V.2, XVII, 7) 551
- Schol. Theoc.* I, 125-126a-b 551a
- XXV, 162-180 552
- LXXXVI. *THEOGNOSTUS gramm.* (IXe s. ap. J.-C.)
Canones, éd. A. Hilgard, in *Grammatici Graeci*, pars IV, vol. I (Leipzig, 1889). A. Kramer, *An. Ox.*, vol. II.
- An. Ox.* II. 98, 4 553
- LXXXVIa. *THEON math. Alexandr.* (IVe s. av. J.-C.)
Γένος Ἀράτου [Dub.], éd. E. Maass, *Commentariorum in Aratum reliquiae* (Berlin, 1888; réimpr. 1958) 146-151.
- in *St. Byz.* 506, 18-19 506a
- LXXXVII. *THEOPHRASTUS phil. Eresius* (IVe-IIIe s. av. J.-C.)
Historia plantarum, éd. A. Hort, Theophrastus. *Enquiry into plants*, 2 vol. (Cambridge Mass. : Harvard University Press, 1916; réimpr. 1 : 1968, 2 : 1961). *Physicorum opiniones* : éd. H. Diels, *Doxographi graeci* (Berlin : Reimer, 1879; réimpr. De Gruyter, 1965) : 499-527.
- | | | | | |
|-------------------|----|----|---------|-----|
| <i>HP</i> | IX | 15 | 8 | 554 |
| | | 18 | 10-11 | 555 |
| | | 20 | 2 | 556 |
| <i>Phys. op.</i> | | 12 | 121-122 | 557 |
| <i>In Ael. NA</i> | V | 29 | | 5 |
- LXXXVIIa. *THEOPOMPUS hist. Chius* (IVe s. av. J.-C.)
Testimonia : in *FGrH* 115; cf. E. Meyer, *Theopompos, Hellenica* (Hildesheim, 1966; éd. anast. de Halle, 1909) 162-163 F 13.
- In *Diod* XIV.17, 11-12 108
St. Byz. 241, 15-17 493
 650, 22 507
- LXXXVIII. *THUCYDIDES* (Ve s. av. J.-C.)
Thucydide. Histoire de la guerre du Péloponnèse, sous

la direction de J. de Romilly. Tome II : livre II (Paris : CUF, 1962; réimpr. anast. 1991⁵); tome III : livre IV et V (Paris : CUF, 1967; réimpr. anast. 1973); tome IV : livre VI-VII (Paris : CUF, 1965; réimpr. revue et corrigée 1975); tome V : livre VIII avec la collaboration de R. Weil (Paris : CUF, 1972).

*II	9, 2-3	558
	83, 3	559
	84, 3-5	560
	86, 1-6	561
	92, 1-5	562
*IV	120, 1	563
*V	52, 2	564
	58, 3-4	565
	59, 3	566
	60, 2-3	567
*VII	34, 1-2	568
	34, 8	569
*VIII	3, 2	570
	106, 3	571

LXXXVIIIa. *TYMNES epigr.* (IIIe s. av. J.-C.)
in *Anth. Pal.* VI, 151 23

LXXXIX. *TZETZES Joh. gramm.* (XIIe s. ap. J.-C.)
Ioannis Tzetzae exegesis in Homeri Iliadem, primum edidit et indices addidit Godofredus Hermannus (Lipsiae, A.G. Weigel, 1812).

Chiliades : Ioannis Tzetzae historiae, éd. Petrus Aloisius M. Leone, Pubblicazioni dell'istituto di Filologia classica Università degli studi di Napoli (Napoli, 1968).

<i>Chil.</i> IV Hist.	135, 316-323	572	
	VI Hist.	37, 170-180	573
	IX Hist.	275, 480-489	574
	IX Hist.	291, 864-887	575

ad *Lycophronem*, éd. L. Maschialino, *Lycophronis Alexandra* (Leipzig : Teubner, 1964); voir 184 et 184a

XC. *VALERIUS FLACCUS* (92 ap. J.-C.)
Argonautica, éd. T.E. Page (Cambridge Mass. : Harvard University Press, 1958).

I, 16	576
-------	-----

XCi. *C. VELLEIUS Paternulus* (Ier s. ap. J.-C.)
Ed. J. Hellegouarch, *Velleius Paternulus. Histoire*

romaine, tome, livr. II (Paris : CUF, 1982).

*II, 84, 2	577
------------	-----

XCII. *VITRUVIUS Pollio* (époque augustéenne)
De Architectura : éd. Krohn (Leipzig : Teubner, 1912).
Traduction française par M. Ch.-L. Maufras (Paris, 1867).

II, 8, 9	578
----------	-----

XCIII. *XENOPHON* (Ve-IVe s. av. J.-C.)
Hellenica, éd. E.C. Marchant, *Xenophontis opera omnia*, vol. I (Oxford : Clarendon Press, 1900; réimpr. 1968). *Xénophon. *Helléniques*. Tome I (livre I-III) : texte établi et traduit par J. Hatzfeld (Paris : CUF, 1936; réimpr. anast. 1973⁶); tome II : livres IV-VII (Paris : CUF, 1939; réimpr. anast. 1965³).

*III	2, 11	579
	2, 23-24	580
*IV	2, 20	581
	8, 10-11	582
*VI	5, 28-29	583
*VII	1, 15-16	584
	1, 18	585
	1. 41-43	586
	2, 2	587
	2, 11	588
	2, 13-16	589
	2, 18	590
	2, 20	591
	4, 16-18	592

XCIV. *ZENOBIUS soph.*, <paroem.> (IIe s. ap. J.-C.)
In Paroem. gr. I-II passim.

I	48 (<i>Paroem. gr. I</i> , 19, 1-5)	593
	57 (<i>Paroem. gr. I</i> , 22, 17-23, 6)	594
III	42 (<i>Paroem. gr. II</i> , 67, 14-68, 8)	595

XCV. *ZONARAS Joh.*, *chron.* (XIe-XIIe s. ap. J.-C.)
Annales : éd. M. Pinder-Th. Büttner-Wobst, CB. I-III (Bonnae, 1841-1897).

X. 29b	596
--------	-----

B. Liste des publications épigraphiques

<i>AJA</i>				pp. 227-228	698
32 (1928)	477	719	50 (1926)	482-487	698
			62 (1938)	341	651
<i>AnnEp</i>			66-67 (1942-43)	109-110	603
1960	76	598	70 (1946)	39 n° b et c	652, 652
			85 (1961)	86-88	625
<i>ArchDelt</i>			88 (1964)	607-609	629, 630
19 (1964) <i>Chron.</i>	200-201	680	94 (1970)	946-949, 8-9	705
31 (1976) <i>Chron</i>	172	746	110 (1986)	780	736
28 (1973) <i>Chron.</i>	395	748			
			E. Bernand, <i>Inscriptions de Philai I</i>		
<i>ArchEph</i>			n° 55		720
1853	797 n° 1317	709	<i>BullEpigr</i>		
1893	98 col. II, 31	710	1959, 170		598
1956	36-38	713	1966, 211		598
<i>Arch. Pap.</i>			1961, 336		713
XIII	18, n° 7 (134)	735	1977, 218		722
			1979, 349		730
			1986, 652		736
<i>ASAW</i>			<i>Bull. société r. lettres</i>		
60. 2 (1969) 34-38 n° 42		685	(1928/29)	108-123, n. 1	699
E. Bourguet, <i>De rebus delphicis imperatoriae aetatis</i> (Paris, 1905) 77-78		625A	P. Cabannes, <i>in L'étranger dans le monde grec II</i>		
			101		747
<i>BCH</i>			Cataldi		
6 (1882)	452-453	625A	A1		702I
12 (1888)	162	621	B1		702II
13 (1899)	195	686	A3		702III
23 (1899)	374-375	632	B3		702IV
	349-350	631	B2		702V
	357 n.1	651	A2		702VI
38 (1914)	464-466 n° 8	647	A4		702VII
45 (1921)	col.II, 57-64 et 126-129	688	B4		702VIII
49 (1925)	n° 64 a	646	<i>Chiron</i>		
	n° 64 b	634	2 (1972) 115-116 n° 6		686
	n° 65 c	635	<i>CID</i>		
	n° 66 d	633	II 51 III, 7-8		605
	n° 67 e	636	12 I, 63		602
	n° 67 f	637	19		603
	n° 68 g	638	621A, 6-12		606
	n° 69 j	645	24 II, 19		604
	n° 70 i	641			
	n° 70 k	640			
	n° 71 m	642			

			486IIB, 13 et 19-20	702IV
<i>CIG</i>	II	618	486IIIA, 2	702V
			542	715
<i>Coll. Froehner</i>			551	718
46-50, n° 41		696		
			III.2 135 n° 23	616
<i>Corinth</i>				
VIII.1	2-3 n° 2	623	III.3 119	660
	55 n° 72	629	122	630
VIII.3	143 n° 370	706	123	665
	110 n° 272	719	125	654
	693, 2	718	126	655
			190	617
<i>CRAI</i>			231	658
1975	138-148	727		
			III.4 52, 2, 3 et 10	624
Dessau, <i>ILS</i>			83	717
4044		729	100	657
9488		611	403. I	646
			403. II	634
Ebert, <i>Gr. Epigramme</i>			403. III	635
n° 10		703	403. IV	633
n° 22			403. V	636
			403. VI	637
<i>Ἑλληνικά</i>			403. VII	638
8 (1935) 5-7 n° 1		685	403. VIII	639
			403. IX	640
<i>Eretria</i>			403. X	641
VI (1978) n° 180		730	403. XI	642
			419. XI	648
R. Etienne et D. Knoepfler, <i>Hyetos</i>			III.5 9 II B, 19-21	605
159-163		725	25 III B, 7-8	605
<i>Et. delph.</i>			<i>GDI</i>	
96-101		605	1774	627
			1189, 59-61; 77-81; 92-113	682
<i>FD</i>			2073	613
III.1	49	649	2525	653
	154	656	2563	721
	223	650	2564	722
	355 n.1	662	2566	723
	395	632	2581, 28-29, 150, 259	659
	398	631	2611	663
	413	661	2683	664
	426	643	2723	655
	427	644	2725	654
	486 IA, 2	702I	2800	649
	486IB, 5-6 et 10	702II	2821	656
486IIA, 14-17 et 23-24		702III	2843	631

3352	622	IG		
3387 col.A, 1-11	686	II ²	13	621
4434	626		62, 5-6	628
4520	610		220	615
4674	742		1388, 6-7 et 33-34	607
			1400	608
Groag, <i>Reichsbeamten</i>			1407	609
140	611		1957, 4, 21 et 23	731
			2315	711
Guarducci, <i>Epigrafia</i>			7946	743
III 202-203	720		7947	744
			10046	749
Guarducci, <i>Inscr. Cret.</i>			10046a	750
II. 3 6E	683		10047	751
6F	684		10056	739
		IV	510	703
Hausoulier, <i>Pellana</i>			619	600
167	632		727 col. A, 1-11	686
166-167	631	IV.1 ²	72	695
169 n° 6	722		73	597
169	737		96II, 17-18	
486 IA	702I		96III, 22 et 24-25	
486 IB	702II		96X, 49-50	
486 IIA	702III		96XIII, 61	
486 IIB	702IV		96XIV, 64	685
486IIIA	702V		121II	726
486IIIB	702VI		625	620
486IVA	702VII	V.1	628	622
486IVB	702VIII		1, 6-8	601
			515	610
			1367	742
			1387	712
R. Herzog-G.Klaffenbach, <i>Asylierkunde aus Kos</i> (Berlin, 1952)			1431	700
n° 4	691	V.2	351-357	701
			367, 7-12; 34-35; 48-49	698
			368, 59-61; 77-81; 93-114	682
<i>Hesperia</i>			392	687
39 (1970) 79-93, 103-105 et 134-136	714	VII	283	722
63.2 (1994) 214-225 et 522	600		411	619
			540, 2-3	713
J.J.E. Hondius, <i>Novae Inscriptiones Atticae</i> (Leyden, 1925)			3055	725
34 sqq., 8-14	614	IX.1 ² , 1	12d, 14-35	667
			13X, 35-42	673
			17A, 52-56 et 97-98	671
<i>Horos</i>			17C, 131-132	671
7 (1989) 77-124	601		25C, 54-55	668
			29, 26-27	670
<i>Inscriptions de Délos</i>	626		30A, 13-14	674

31S, 166-169; 175-176	669	n° 85	707
32B, 44-45	672		
34 D, 16-22	675	Moretti, <i>Iscr. stor.</i>	
177, 7-9	694	85-86 n° 37	629
IX.1 ² , 2 208A	679	123-125 n° 48	597
IX.1 ² , 3 667	678	128-132 n° 51	699
721B	677	153-1544 n° 60	598
XII.8 637	742		
XII.9 1187, 34 et 36	681	Nachtraegel, <i>Galates</i>	
		7 52	715
<i>IvM</i>		8	722
n° 38	692	10 57	715, 721
n° 41	692A		
<i>IvO</i>		<i>OGIS</i>	
300	626	191	720
		441 ll. 194-200	693
<i>JÖAI</i>		<i>Op.Min.</i>	
4 (1901) 69-70 n° 4	687	I, 46-51 n° XV	698
3 (1900) 44	625A		
<i>JS</i>		W.R. Paton-E.L. Hicks, <i>Inscriptions of Cos</i>	
1978 3-34	727	n° 335	752
G. Kaweraw et A. Rehm, <i>Das Delphinion in Milet I³</i> (Berlin, 1914)		Peek, <i>Grabepigramme</i>	
148	697	n° 405	750
<i>Klio</i>		Perlman, <i>Theorodokia</i>	
15 (1918) 57-58, n° 80	736	512-513 L.1	686
17 (1921) 179, n° 163	624	507-508 L.4*	687
18 (1922-23) 302, n° 228	660	Petracos, <i>Ἔρωπος</i>	
287, n° 214	665	187-188 n° 44	619
E. Kunze, <i>V.Olympia Bericht</i> (1954)		Pomtow, <i>Beiträge</i>	
160-164	598	115-116 n° 5	664
Launey, <i>Recherches</i>		J. Pouilloux, <i>Rhamnonte</i>	
II 1123,7	731	209, n° 19	745
1123, 7	733		
<i>Mnemosyne</i>		RA	
N.S. 47 (1919) 253 n° XXVA	724	1966 297-332	713
Moretti, <i>Iscr. agon.</i>		P. Roesch, <i>Etudes béotiennes</i>	
13-14 n° 7	703	(Paris, 1982)	
		271-272	680

			34 (1984)	472	746
Šašel-Kos, <i>ILGR</i>			36 (1986)	523	736
109 n° 255	748			718	740
<i>SB</i>			M. Segre, <i>Iscrizioni di Cos</i>		
7212	733		253 ED 232 ll. 14-15		692
1640	753		228-229 EV 218B ll. 3-5		704
Schmitt, <i>Staatsverträge</i>			E. Sittig in L. Borchardt, <i>Längen</i>		
III n° 558IA	702IA		<i>u. Richtungen d. vier Grundkanten</i>		
<i>ibid.</i> , IB	702IB		<i>d. grossen Pyramide bei Gise (1926)</i>		
<i>ibid.</i> , IIA	702IIA		17-20 et pl. V		733
<i>ibid.</i> , IIB	702IIB				
<i>ibid.</i> , IIIA	702IIIA		<i>Syll.</i> ³		
<i>ibid.</i> , IIIB	702IIIB		90		689
<i>ibid.</i> , IVA	702IVA		240		604
<i>ibid.</i> , IVB	702IVB		490, 1-11		599
			492		681
<i>SEG</i>			559, 58-68		690
1(1923)	74, 16-23	597	585		659
	170	624	588, 18-21		697
2 (1924)	284	660	634		626
	288	665	654		616
	352	678	660		649
3(1925)	83, 8-14	614	675		619
8 (1937)	522	733	775		650
11 (1954)	73	629	1168		726
	412	685			
	972	699	Cl. Vatin, <i>Monuments votifs</i>		
	1113	698	61-63 n° 6-10		666
12 (1955)	371, 41-51	691			
15 (1958)	113, 33-34	745	<i>Id., Delphes à l'époque impériale</i>		
	254	597	65-73		625A
19 (1964)	335	713			
	400	625	<i>VDI</i>		
22 (1967)	214	629	1986.1 50-61		740
24 (1969)	1179	753			
25 (1971)	501	713			
	553	680	P. Wilski, <i>Milet I.1</i>		
	576	689	117 n° 13, 10-11		734
27 (1977)	108	603			
28 (1978)	725	730	<i>ZPE</i>		
	1245, 18-20	724	43 (1981)	179-182	701
29 (1979)	340, 8-9	705	101 (1994)	127-135	676
32 (1982)	476	680			

Les abréviations *AI* = Αἰγίεύς, *ΑΙΓ* = Αἰγυράτης, *ΑΧ* = Ἀχαιός, *ΑΣ* = Ἀσχ(ε)ιεύς, *ΒΟΥ* = Βουραῖος, *ΔΥ* = Δυμαῖος, *ΕΛΙ* = Ἐλικήσιος, *ΚΑ* = Καλλισταῖος, *ΚΑΡ* = Καρυνεύς, *ΛΕ* = Λεοντήσιος, *ΠΑ* = Πατρεύς, *ΠΕ* = Πελληνεύς, *ΤΡΙ* = Τριταεύς, *ΦΑ* = Φαρεύς, *ΩΛΕ* = Ὠλένιος qui suivent la plupart des noms indiquent que ces gens sont originaires des cités achéennes respectives.

- Ἄ..στρο?- - - : *ΠΕ 682*, 100
 Ἄβροσύνα : Θεόξιος *ΑΙ 622*, 1-2
 Ἄγαθαρχος : Δημοκρίτου *ΑΙΓ 681*, 34
 Ἄγαθίνας : *ΠΕ 738*
 Ἄγαθίνος : Θρασυβούλου, Ἡλεῖος **221**
 Ἄγαθοκλῆς : Ἄγαθοκλ[ῆς] *ΠΕ 682*, 101
 Ἄγανοριδᾶς : Τιμανορίδα *ΠΑ 597*, 19-20
 Ἄγασίας : Ὀλυμπίωνος *ΠΑ 679*, 9
 Ἄγάας : Εὐδόχου *ΑΣ 688* II, 63; Ἄγιωνο[ς] *ΠΕ 617*, 7; voir Φίλλης *ΠΕ*
 Ἄγέλαος : Ἀγέ[λα]ος (?) Ἄρχι- - - *ΠΕ 682*, 113
 Ἀγήνωρ : voir Πρηνυμένης, Paus. VII.18, 5
 Ἀγήσαρχος : Αἰμοστράτου *ΤΡΙ 220*, 8; vainqueur à divers concours **220.1**
 Ἀγησίλαος : Νεοκράτεος *ΚΑ 688* II, 62; [Ἄγη]σίλαος — ca 8— Ἄγη]σιλάου? *ΠΕ 633*, 1
 Ἀγησίπολις : *ΔΥ 453*, 4
 Ἀγήσιππος : Ἀγ[ήσιπ]πον Ἐρασίππου *ΑΙ 685* II, 17; Ἀγ[ήσιπ]πον Ἐρα[σίπ]που *ΑΙ 685* III, 22
 Ἀγησιφῶν : voir Θεόδοτος *ΠΑ*
 Ἀγίας : Ἄγιοι Κλεοσθένεος *ΑΙ 667*, 16-17; voir Τιμανορίδας *ΠΑ*
 Ἀγίων : voir Ἀγάας *ΠΕ* Ἀγαθ- - - : *ΒΟΥ 696*, 11
 Ἄγορις : Ἀριστε[ί]δα *ΑΙΓ 691*, 51
 Ἀγρίππας : général romain d'Octave **100**
 Ἀγυλλος : [Ἄ]γυλλος [Κ]λεομένη[ος] *ΠΑ 682*, 61
 Ἀγώριος : Δαμιασίου *ΕΛΙ 209*
Ainesidemus : *ΔΥ 168*, 6 et 9
 Ἄζαν : ἔρουχ d'Ἴππολύτη **101**; voir Φίλιππος *ΠΕ*
 Ἀθανίων : Ἄθα[νί]ων *ΒΟΥ 742*, 1
 Ἀθερίων : Paus. VII.20, 7
 Ἀθηνόδωρος : *ΑΙ 14a*, **14b**, **133**
 Αἰγιαλεύς : roi d'Aigialos, Paus. VII. 1, 1 et 3; **485**; Ἰνάχου **486**; Κριτοβούλου *ΑΙ 688* II, 59
 Αἰμόστρατος : voir Ἀγήσαρχος *ΤΡΙ*
 Αἰνείας : Αἰ[ν]είας Κ- - - *ΠΕ 682*, 95
 Αἰσανορίδας : voir Ἀριστ- - - *ΑΙ*
 Αἰσχυρίας : voir Κλέων *ΑΙ*
 Αἰσχύλος : Ἀρχιμήδεος *ΠΕ 597*, 15-16
 Ἀκηράτος : voir Φραστορίδας *ΠΕ*
 Ἄκτωρ : beau-père des filles de Dexaménos **208**
 Ἀλέκτωρ : Ἐπειοῦ, roi de l'Elide **152a** [303]
 Ἀλέξανδρος : Πολυπέροχτος, général macédonien **112**; voir Δορκίας *ΠΑ*; Στράτων *ΠΑ*
 Ἀλεξάνωρ : voir Νικάδας *ΑΙ*
 Ἀλεξᾶς : voir Κορνήλιος *ΑΙ*
 Ἀλεξίμαχος : voir Ἀρκαδίων *ΤΡΙ*
 Ἀλεξιμένης : *ΒΟΥ 696*, 6-7
 Ἀλεξίων : Θυρσιάδα *ΠΕ 603*, 5
 Ἀλήσιος : Σκυλλοῦντος, fiancé d'Ἴπποδάμεια **152b**, **304**, 27-28; **154a**, **488**; Αλεισίου **154c** [883, 3]
 Ἀλθαία : **32**, **102**
 Ἄλικος : ος *ΑΙ*
 Ἀλκίδαμος : Μ- - - *ΠΕ 682*, 109
 Ἀλκίθοος : voir Κλεογένης *ΑΙ*
 Ἄλκισθος : Ξενοφῶντος *ΑΙ 462a*
 Ἀλκίμαχος : Ἀλκιμάχου *ΑΙ 685* II, 18
 Ἀλκισθένης : voir Δάμων *ΠΑ*
 Ἄλκων : [Ἄ]λ[κω]ν *ΠΕ 731*, 21
 Ἀμεινίας : [Ἄμε]ινίας Δίωνος *ΔΥ 692*, 14
 Ἀμφίλοχος : *ΑΙ 5*
 Ἀμφίμαχος : Κτεάτου καὶ Θηρονίκης **208**
 Ἀμφίων : *ΠΕ 192*; Ὑπερασίου, descendant du fondateur de Pellène **34**
 Ἀναξιθέα : une des Danaïdes; voir Ὠλενος
 Ἀναξίλαος : Ἀ[ν]αξιλάου τοῦ Ἀρι[στ]έος *ΔΥ 753*, 3-4
 Ἄνδρ- - - : *ΦΑ 687*, 2
 Ἄνδριων : Πausανίου *ΠΕ 614*, 8-9; voir Πausανίας *ΠΕ*
 Ἄνδροκλ- - - : *ΒΟΥ 696*, 10-11
 Ἄνδρομένης : voir Μνάσων *ΠΕ*
 Ἄνδρότιμος : Δεξιῶνος *ΚΑΡ 660*, 2 et 6
 Ἄνδρων : Πολυξένου *ΠΕ 722*, 16; **723**, 15
 Ἀνθείας : Εὐμήλου, Paus. VII.18, 3
 Ἀνίοχος : Ἀγίοχος? Νεοσγ.- - - *ΠΕ 682*, 106
 Ἄντανδρος : - - - Ἀντάνδρου *ΔΥ 675*, 19; *ΑΙΓ 713*, 23; Ἐρεδάμιου *ΑΙΓ 713*, 3
 Ἄντιγένης : **399**
 Ἄντινομος : Τεισιλ[ca 2] *ΠΕ 617*, 8
Antipater : général macédonien **94**
 Ἀντιφάτης : voir Ὀϊκλῆς *ΠΕ*
 Ἀντώνιος : général romain **100**
 Ἀξιόνικος : *ΠΕ*, collaborateur de Lysandre à Aigos

Potamoi 359

- Ἄουιδιηνός : voir Κλαύδιος ΠΑ
 Ἀπολλωνίδας : voir Εὐάνδρος ΑΣ
 Ἀπολλώνιος : Διονυσίου ΑΙΓ 650, 2
 Ἄρ- - - : voir ...κύδας ΠΕ
 Ἀργεῖος : Πραξιόνος ΑΙΓ 648, 1
 Ἀργυρά : nymphe, Paus. VII.23, 1 sqq.
 Ἄρης : 102
 Ἀρίανθος : Ἄρίανθος (?) ΠΕ 682, 102
 Ἀριστ- - - : Αἰσανορίδα ΑΙ 685III, 24-25; voir Σωκράτης ΤΡΙ
 Ἀρισταίνετος : ΔΥ 461
 Ἀρίσταινος : 462, 4; Δαμοκάδης ΑΧ 684, 3-4; Τιμοκάδης 630, 2; [Τιμοκάδης] ΔΥ 629, 2; (ΔΥ) 462, 4
 Ἀρίστανδρος : Ἀρχομένεος ΑΙ 688 II, 57; Εὐρύα ΑΙ 688II, 60; voir Δαμάτριος
 Ἀριστέας : [Ἄριστ]έου ΑΙ 621, 3; Ἄριστέ[αν] ΑΙ 621, 7-8; Ἀριστέος ΤΡΙ 597, 23; voir Ἄριστέας ΑΙ
 Ἀριστείδας : voir Ἄγορις ΑΙΓ
 Ἀριστείδης : Ἀριστείδου τοῦ- - ΠΑ 697, 21
 Ἀριστεύς : voir Ἀναξίλαος ΔΥ; voir Ἀριστέας ΤΡΙ
 Ἀριστόβουλος : Εὐαγόρα ΑΙ 678, 3-4; [Λεοντ]ίχου ΑΣ 597, 28-29; voir Λεόντιχος ΑΣ
 Ἀριστόδαμος : Λυκίνου ΠΑ 624, 2 et 8-9; Ἀριστόδαμ[ος] ΒΟΥ 696, 7-8; voir Λυκίνος ΠΑ
 Ἀριστόδημος : 404; général macédonien 112
 Ἀριστοκλείδης : Διογένους ΠΑ 717, 2-3
 Ἀριστοκράτης : voir Ἀρίων ΠΑ
 Ἀριστόμαχος : Ἀρχύλου ΑΙ 688 II, 58
 Ἀριστομένης : voir Ἄριστος ΑΙ
 Ἀριστοξένος (?) : Ἀριστοξένοι Ἀριστοξένου ΑΙ 668, 54
 Ἀριστοφάνης : voir Φιλοκράτης ΔΥ
 Ἀρίστρατος : Ἀρίστρα[τος- - -] ΠΕ 682, 96
 Ἄριστος (-ις) : Ἀριστομένεος ΑΙ 654, 3; Ἄριστιος 655, 4
 Ἀρίστων : Ξέν- - - ΠΕ 682, 103
 Ἀρίων : Ἀριστο[χρά]τεος ΠΑ 663, 3-4
 Ἀρκαδίων : Ἀλεξιμ[άχου] ΤΡΙ 682, 79
 Ἀρτεμίδωρος : voir Ποθεινή ΠΑ
 Ἀρχέδαμος : Καλλιδάμου ΒΟΥ 667, 27
 Ἀρχέλαος : voir Κλεόμαχος ΑΙ
 Ἀρχεναΐδας : Δαμ[έ]α ΠΕ 728, 11
 Ἀρχι- - - : voir Ἀγέλαος ΠΕ
 Ἀρχίας : ΒΟΥ 573; [Ἄ]ρχιαν [Παυσιμάχου] ΠΑ 698, 8
 Ἀρχιμήδης : voir Αἰσχύλος ΠΕ

- Ἀρχομένης : voir Ἀρίστανδρος ΑΙ
 Ἀρχύλος : voir Ἀριστόμαχος ΑΙ
 Ἄρχων (?) : 463, 7; Φιλοκλέος ΑΙΓ 620, 1-2; Ἄρχωνος ΑΙΓ 612, 1
 Ασάρο : ΠΑ, médecin ami de Cicéron 86, 89, 92, 2
 Ἀσκλη[ηπι- - -] : [τοῦ δεινός] ΠΑ 698, 10
 Ἄστ- - - : voir Νικέας ΠΕ
 Ἀστέας : ΑΧ 666
 Ἀστέριος : ΠΕ 192; Ὑπερασίου, descendant du fondateur de Pellène 34, 34a
 Ἀστερίων : Ὑπερασίου 34a
 Αὐτόδαμος : ΠΕ 682, 98
 Αὐτοσθένης : Ξενάρχου ΠΕ 635, 3
 Αὐφίδιος : ΠΑ 13; 132
 Ἀχαιός : ΠΕ 635, 4; Ταλθυβί[ο]υ ΠΕ 634, 1; Ξενάρχου ΠΕ 635
 Ἀχιλλεύς : voir Θεόξενος ΠΑ
 Ἀψεφεύς (?) : voir Μανίδας ΑΙΓ
 Βεΐβιος : Λ. Βεΐβιος Οὔρσυλος ΠΑ 719, 13-14; Λ. Βεΐβιος Φλώρος ΠΑ 719, 1
 Βίτων : voir Κλέων ΑΙΓ
 Βολίνη : vierge amante d'Apollon, Paus. VII.23, 4
 Βουπράσιος : chef légendaire de Bouprasion 154c
 Βούρα : Ἰωνος τοῦ Ξούθου καὶ Ἐλίχης; fondatrice de Boura, Paus. VII.25, 8; Ἰωνος 492
 Γ- - - : ΒΟΥ 696, 10
 Γ. ΛΙ [.] Ἰοδαρος : ΠΕ 617, 4
 Γάιος : ΠΑ 182
 Γέλων : Τλησωνίδου 608, 15; ΠΕ 607, 6; 609, 34; Τ[λησ]ωνίδου 607, 33-34
 Gemellus : voir Maenius ΠΑ
 ΓΟΓΑΙΟΣ : voir ΛΛ[...]ΜΕΝΙΚΙ[.]Σ ΠΕ
 Δαΐμένης : fils de Tisaménos, prince achéen, Paus. VII. 6, 2
 Δαιτόφρων : ΑΙ 743, 2
 Δαμασίας : ὁ Πενθίλου τοῦ Ὁρέστου, prince achéen, Paus. VII. 6, 2
 Δαμάσιος : voir Ἀγώριος ΕΛΙ
 Δαμάτριος : Ἀριστάνδρου Μεσο[άτας] 610, 1
 Δαμέας : Θεάντου ΒΟΥ 659, 259-260; voir Ἀρχεναΐδας ΠΕ
 Δαμίων : ΠΕ 733
 Δαμοκάδης : voir Ἀρίσταινος ΑΧ
 Δαμοκλής : Τιμοκράτης ΑΙ 655, 4; 655, 5; voir Θεόξις
 Δαμοκράτης : voir Δίφιλος ΒΟΥ

- Δαμόνοος : ΠΕ 604, 1
 Δαμοφῶν : Μεσσήνιος, sculpteur de la statue d'Eiléithia, d'Asclépios et d'Hygeia à Aigion, Paus. VII.23, 6-7; 207
 Δάμων : Ἀλκισθένης ΠΑ 598, 8; Νεαγένεος ΔΥ 676, 7-8 et 11; voir Κλεόδωρος ΠΕ
 Δαναός : voir Φιλοδάμεια
 Δαρείος : voir Τιμοκλῆς ΠΕ
 Δεξαμενός : roi d'Olénoς 33, 101, 208, 246; Δεξαμενοῖο Οἰκιάδαο 68, 123, 184a; ὁ ἐν Ὀλένω βασιλεύς, Paus. VII. 18, 1; ὁ Κένταυρος 123
 Δεξιππίδας : Δεξιππίδαο .. αλεος ΠΕ 641, 1
 Δεξίων : voir Ἀνδρότιμος ΚΑΡ
 Δερκιανός : ΠΑ, sophiste 181
 Δημήτριος : le poliorcète 113
 Δημόδοκος : hipparque fédéral 458, 7
 Δημόκριτος : voir Ἀγάθαρχος ΑΙΓ
 Διαγόρας : Μήλιος 47b; vainqueur à Pellène 382a
 Διογένης : voir Ἀριστοκλείδης ΠΑ
 Διόδωρος : Λύκου ΑΙ 744, 1-2
 Διοκλῆς : Διοκλέα ΔΥ 453, 4; voir Διοκλῆς ΔΥ
 Διονύσιος : voir Ἀπολλώνιος ΑΙΓ; Τιβ. Κλαύδιος Δ. (Μεσσήνιος) 708
 Διοφάνης : ΒΟΥ 696, 9-10 et 14
 Δίφιλος : Δαμοκράτης ΒΟΥ 597, 16-17
 Δίων : θευδώρου ΑΧ 715; voir Μυννίων ΔΥ, Ἀμεινίας ΔΥ
 Δομέτιος : Γναίου Δομετίου στραταγοῦ ὑπάτου Ῥωμαίων 598, 7
 Δορκίας : Δορκία Α[λεξ]άνδρου ΠΑ 672, 44
 Δορκίων : voir Δωρόθεος ΔΥ
 Δράκων : 579; Λεπτινας ΚΑ 688II, 61
 Δρύων : voir Πρόμαχος ΠΕ
 Δύμας : Αἰγμίου, fondateur de Dymé, Paus. VII.17, 6
 Δύμη : femme légendaire, fondatrice de Dymé, Paus. VII.17, 6; héroïne 124
 Δωρόθεος : Δορκίανος ΔΥ 674, 13
 Ἐκέφυλος : Χαριμίδα ΠΕ 631, 2-3
 Ἐλίκα : Λυκάονος 151b [292, 26]; 494
 Ἐλίκη : Σελινούντος, épouse d'Ἴων, Paus. VII. 1, 3; 151b [292, 27]; 492, 494; Ποσειδάωνος ἑταίρη 68; voir Βούρα
 Ἐπαμεινώνδας : général Thébain 111
 Ἐπήρατος : ΦΑ, stratège fédéral 448, 8; 455, 1; 455, 7; 456, 4
 Ἐπιγήθης : ΠΕ 408 [32, 1]
 Ἐπικράτης : Καμψία ΦΑ 664, 3 et 6
 Ἐπίφρων : Φι- - - δώρου ΠΕ 734, 10
 Ἐράσιππος : voir Ἀγήσιππος ΑΙ
 Ἐρέδαμος : voir Ἄντανδρος ΑΙΓ
 Εὐαγόρας : voir Ἀριστόβουλος ΑΙ
 Εὐάνδρος : Ἀπολλωνίδα ΑΣ 688 II, 63-64
 Εὐαρχίδας : voir - - - ιος ΠΕ
 Εὐγνώτος : Ἐχφάντου ΠΕ 737, 1-2
 Εὐδαιτίδης (?) : Εὐδαιτίδο (?) ΑΙ 743, 3
 Εὐθύδαμος : voir Νέων ΚΑ
 Εὐμήδης : voir Σύμμαχος ΠΕ
 Εὐμηλος : premier roi de Patras, Paus. VII.18, 2-3
 Εὐοχος : voir Ἀγέας ΑΣ
 Εὐρύας : voir Ἀρίστανδρος ΑΙ; Θευπροπίδας ΑΙ
 Εὐρυλέων : 462; voir Ξενοφῶν ΑΙ
 Εὐρύμας : ΩΛΕ 145
 Εὐρύπυλος : Εὐαίμονος, Paus. VII.19, 4 et 10; Δεξαμενοῦ, Paus. VII.19, 9; voir index V, s.v. Eurypylos
 Εὐρυσθεύς : 33
 Εὐρυτίων : Κένταυρος 33, 101
 Εὐρυτος : beau-fils de Dexaménoς 208; voir Θάλπιος
 Εὐρυφάων : ΑΙ 688 II, 59
 Εὐστρατος : Ἐχέλλου ΔΥ 26
 Εὐχιρία : [Εὐ]χιρία Ὀμίλου ΠΑ 749, 1
 Ἐχεκράτης : voir Τεισίας ΑΙ
 Ἐχφαντος : voir Εὐγνώτος ΠΕ
 Ἡρακλῆς : héros 33, 101 passim; voir index V s.v. Héraclès
 Ηράκλεις : Θάλη[ι] ΑΧ 666
 Θάλπιος : Εὐρύτου καὶ Θεραφόνης 208
 Θεαγένης : ΠΑ, philosophe 178; 179a
 Θεάγης : Θεάγεος τοῦ δέινος ΡΥ 627, 2-3
 Θεάντος : voir Δαμέας ΒΟΥ
 Θεόδαμος : ΑΧ 666
 Θεόδοτος : Ἀγησιφώντος ΠΑ 720, 6; - - - Θεοδότου ΠΕ 694, 9
 Θεόδωρος : Τιμανορίδα ΠΑ 671, 132
 Θεόκριτος : [Λέο]ντος ΔΥ 665, 2
 Θεόξενος : Λεοντήσιος 626; voir Καλλικράτης ΛΕ; Ξενοτίμος ΠΕ; Ἀχιλλέως παῖς Στωικός Θεόξενος ΠΑ 750, 1-3
 Θεόξις : Δαμοκλέος ΑΙ 656, 2-3 et 4; voir Ἀβροσύνα ΑΙ
 Θεόπομπος : Θεόπομ[πο]ς ΕΛΙ 689, 12
 Θεοτέλης : voir [. . .]τέλης ΠΕ
 Θεύδωρος : voir Δίων ΑΧ
 Θευκλῆς : Τιμολόχου ΑΙ 653, 6-7
 Θεύξενος : voir Σαμοφάνης ΔΥ
 Θευπροπίδας : Εὐρύα ΑΙ 688 II, 60

- Θηραιφόνη : fille de Dexaménos **208**
 Θηρονίκη : fille de Dexaménos **208**
 Θόας : Θόαι Φηρεῦς *ΠΕ 646*, 1; Θό[ας?] *ΠΑ 710*, 30
 Θορσύλοχος : voir Νεοκλήης *ΠΕ*
 Θρασύβουλος : voir Ἄγαθίνος
 Θρασυμήδης : .. σθένης *ΠΕ 640*, 1
 Θράσων : *ΠΕ 618*, 7; Πάτρωνος *ΑΙΓ 649*, 1
 Θυῖων : Λύκωνος *ΔΥ 597*, 20
 Θυρσιάδας : voir Ἀλεξίων *ΠΕ*
- Ἰέρων : Τηλεκλέους *ΑΙΓ 619*, 1-2; 14 et 31
 Ἰάσων : Σάμω(νος) *ΑΧ 684*, 1
 Ἰήσων : **35**
 Ἰθμονία : *ΠΕ 726*, 10
 Ἰκάριος : *ΥΠ 9*, **128**
 Ἰκαρος : *ΥΠ 206*, 1
 Ἰππαρχος : Ἰπ[π]αρχον —ca 10 —*ΠΕ 685 X*, 49
 Ἰππολύτη : Δεξαμενοῦ **101**
 Ἰππόνους : **102**; voir Περίβουα
 Ἰππόστρατος : Ἀμαρυγκέως **32**
 Ἰσέας : *ΒΟΥ 430*, 14
 Ἴων : fils de Xouthos, roi des Aigialéens-Ioniens et fondateur d'Ἡλική, Paus. VII. 1, 3 sqq.; Str. VIII.7, 1; époux d'Ἡλική **151b** [292, 27]; voir Βοῦρα, Ἐλίχη
- Κ- - - : voir Αἰνείας *ΠΕ*
 Καῖσαρ : général romain **99**, **100**
 Καλῆνος : voir Φούφιος
 Καλλίας : Λ- - - *ΠΕ 682*, 97; Πολυξένου *ΠΕ 721*, 13; **723**, 11
 Καλλίδαμος : voir Ἀρχέδαμος *ΒΟΥ*
 Καλλικράτης : ΛΕ, stratège de la confédération achéenne, Paus. VII.10, 5 sqq.; **464**; Θεοξένου ΛΕ **626**, 2
 Καλλιρόη : de Calydon, amante de Koresos, Paus. VII.21, 1 sqq.
 Καλλίστρατος : Τερμονίου *ΑΧ 732*
 Καμψίας : voir Ἐπικράτης ΦΑ
 Κάναχος : ΛΕ **725**, 5
 Κάνθαρος : Ἀλέξιδος, sculpteur, Σικυώνιος **213**
 Κάσανδρος : roi de Macédoine **112**
 Κάτων : général romain de Pompée **97**, **98**
 Κάφης : voir Φανοκλήης ΑΣ; - - - μαχος ΑΣ
 Κελβίδας : fondateur de Tritaia, Paus. VII.22, 8
 Κέλων : voir Φιλόξενος ΕΛΙ
 Κηφεύς : Achéen **184**, **184a passim**
 Κλαύδιος : Κυρίνα [Ἰ]ουιδιηνός *ΠΑ 716*, 1-2; voir Διονύσιος
 Κλε[...]: *ΑΧ 666*
- Κλεαν[...]: *ΑΧ 666*
 Κλεογένης : Ἀλκιθόου *ΑΙ 677*, 4 et 9
 Κλεόδωρος : Δάμωνος *ΠΕ 682*, 93
 Κλεόμαχος : Ἀρχελάου *ΑΙ 653*, 7; voir [.]Υ[.] ΩΝ *ΠΕ*
 Κλεομένης : voir Ἄγυλλος *ΠΑ*
 Κλεοσθένης : voir Ἄγίας *ΑΙ*
 Κλέων : ΦΑ **741**; Αἰσχρία *ΑΙ 669*, 176; Βίτωνος *ΑΙΓ 691*, 51; Πομπία *ΠΕ 682*, 110
 Κλεώνυμος : *ΑΧ 715*
 Κοῦγκτιος : Τίτον [Τίτου Κοῦγκτιον Ῥωμαῖον] **629**, 1
 Κομαιθώ : *ΠΑ*, prêtresse d'Ἀρτέμις Triclararia, Paus. VII.18, 10 sqq.
 Κόρεσος : de Calydon, prêtre de Dionysos Calyddónios, Paus. VII.21, 1 sqq.
 Κορνήλιος : Π. Κορνηλί[ω] Ἀλεξῆ *ΑΙ 657*, 2-3
Cortagus : général macédonien **94**
 Κόσσας : *ΠΕ 543 passim*
 Κρ- - - : voir .. ἴνος *ΤΡΙ*
 Κρατησίλοχος : Πανσιμάχου *ΠΑ 698*, 34; [Κρ]ατ[ησί]λ[οχ]ο[ν] Πα[νσι]μ[άχ]ου **698**, 10; Ἀσκλ[ητι- - -] *ΠΑ 698*, 11
 Κρατησίπολις : femme d'Alexandre, fils de Polyperchon **407**
 Κρατῖνος : *ΑΙΓ*, vainqueur à Olympie **213**
 Κρίθων : *ΑΧ 606*, 6
 Κρίνακος : voir Μακαρεύς
 Κριός : Titan qui donna son nom au fleuve homonyme, Paus. VII.27, 11
 Κριτόβουλος : voir Αἰγιαλεύς *ΑΙ*
 Κτέατος : voir Ἀμφίμαχος
 Κυκλιάδας : général fédéral **462**, 2; *Cycliadas 164*
Curius : *M' Curius*, client de Cicéron et homme d'affaires romain, résidant à Patras **75 passim**; **78**, **83-84**, **89**, 2; **92**, 3
- Λ- - - : voir Καλλίας *ΠΕ*
 Λάδας : *ΑΙ 12*, **205**, 1; **363**
 Λάκων : Σκύλωνος *ΠΑ 682*, 60
 Λαπίθης : **103**
 Λα[. ιδ]ας : Λα[. ιδ]αι ΦΑ **689**, 3
 Λεόντιχος : Ἀριστοβούλου ΑΣ **659**, 150
 Λεοντομένης : fils de Tisaménos, prince achéen, Paus. VII. 6, 2
 Λεπτίνας : voir Δράκων ΚΑ
 Λέρνος : voir Παλαμόνιος ΩΛΕ
 Λέων : voir Θεόκριτος ΦΑ; voir Παντίας *ΤΡΙ*
 Λ[εω]νίδας : voir - - - λίας *ΠΕ*
 ΛΛ[...]*MENIKI[.]Σ* : ΓΟΓΑΙΟΥ *ΠΕ 617*, 6

- Λούκιος : ΠΑ 182; ΠΑ 375
 Λυ- - - : voir Τιμοκράτης ΠΕ
 Λυκίνος : Ἀριστοδάμου ΠΑ 625, 1; voir Ἀριστόδαμος ΠΑ
 Λύκος : ΦΑ 457, 1; Λύκων 457, 5; 458, 7; voir Διόδωρος ΑΙ
 Λύκων : voir Θυϊών ΔΥ
 Lyso : ΠΑ, ami de Cicéron 85, 1-3; 86, 87, 1-2; 89, 1-2; 92, 2
- Μ - - - : voir Ἀλκίδαμος ΠΕ
 Maedius : P(ublio) Maedio P(ubli) [f(ilio) Qui(rina)] ΠΑ 748
 Maenius : ΠΑ, C. Maenius Gemellus 85, 2
 Μακαρεύς : Κρινάκου ΩΛΕ, chef de la colonisation lesbienne 104
 Μανίδας : Ἀψεφείος ΑΙΓ 651, 3
 Μαντιάδας : Ἐχέλλου ΔΥ 26
 Μάργος : ΚΑΡ stratège fédéral 430, 14; 431, 2; 433, 5
 Μαχάτας : ΠΑ 25
 Μελάνυπλος : fils d'Arès et de Tritaia, fondateur de Tritaia, Paus. VII.22, 8
 Μελάνυπλος : ΠΑ, amant de la prêtresse d'Artémis Triclaria, Paus. VII.18, 10 sqq.
 Μέμμιος : ΠΑ, honoré à Delphes 625A
 Memnon : ΠΕ damiurge fédéral 167, 5; voir Pisias ΠΕ
 Μέναιχμος : Ναυπάκτιος, sculpteur de la statue chry-séléphantine d'Artémis Laphria, Paus. VII.18, 10
 Μενέφυλλος : voir Ξενοφών ΑΙ
 Μέσσιος : Λούκιος Μέσσιος 99
 Μίκκος : ΠΕ(?) 23, 24; ΔΥ 444 [IV 59, 2]
 Μνασείας : <ΠΑ> 57, 58, 59
 Μνάσων : Ἀνδρομένε[ος] ΠΕ 682, 112
 Μνησιμάχη : Δεξαμενοῦ 33
 Μονόμιτος : voir Φλαούτος
 Μυννίων : Δίωνος ΔΥ 673, 37
 Μύρων : sculpteur 219, 6
 Μύσιος : d'Argos, fondateur du culte de Déméter Mysia à Pellène, Paus. VII.27, 9
 Μύσκελλος : ΡΥ, fondateur de Crotone, Str. VIII.7, 1; 7, 5; 105 *passim*; Ἀχαιὸς ὦν τὸ γένος ἐκ Ῥύπης 105; ΡΥ 514 *passim*; 595 *passim*; Ἀχαιὸς 473; 514. 1-2
- Νασίδιος : Κύντος Νασίδιος, général romain d'Antoine 100
 Νεαγένης : voir Δάμων ΔΥ
 Νεοκλῆς : Θορσυλ[ό]χου ΠΕ 647, 3-4
 Νεοκράτης : voir Ἀγησίλαος ΚΑ
 Νεολαΐδας : ΑΙ 597, 18
- Νεοσγ- - - : voir Ἀνίοχος ΠΕ
 Νέων : Εὐθυδάμου ΚΑ 688 II, 62
 Νικάδας : Ἀλεξάνορος ΑΙ 623, 2 et 7-8
 Νικάνωρ : Ν[ικά]γωρ ΑΣ 605
 Νικέας : Ἀστ- - - ΠΕ 682, 94
 Νικίας : Ὄνομα- - - ΠΕ 107; 682; Νικίου ΠΑ 709, 20; peintre à Tritaia, Paus. VII.22, 6
 Νικόδαμος : Νικόδα[μος 1] ΛΑΙΔΑ ΠΕ 617, 5-6
 Νικολάδας : Κορίνθιος 29
 Νικόμαχος : Σωστράτου ΚΑΡ 745
- Ξέν- - - : voir Ἀρίστων ΠΕ
 Ξεναρχος : ΤΡΙ 176; voir Ἀχαιὸς ΠΕ, Αὐτοσθένης ΠΕ
 Ξενοκράτης : philosophe Athénien 64
 Ξενοπεΐθης : ΤΡΙ 688 II, 126
 Ξενότιμος : Θεοξέν[ου] ΠΕ 682, 104
 Ξενόφιλος : Στράτωνος, Ἀργεῖος 625, 5
 Ξενοφών : ΑΙ, représentant achéen à la conférence de Locride 462, 4; 462a, 11; vainqueur au pancrace à Olympie 216; Εὐρυλέοντος ΑΙ 659, 28-29; [Ξενοφών]τι Εὐρυλέοντος ΑΙ 670, 26-27; Μενεφύλου ΑΙ 216; voir Ἄλκιθος
 Ξενύτας : voir κος ΑΙ
 Ξένων : (ΠΑ), Paus. VII.10, 9; ΠΑ 463, 2; 463, 8; 465, 14; 465a, 3; 746, 1; Σατύρου ΦΑ 597, 22
 Ξουθός : voir Βούρα
 Ξουθός : voir Ἴων
- Οἰβώτας : ΔΥ, Paus. VII.17, 6-7 et 13-14; ; Οἰνία ΔΥ 8, 127, 214, 493 *passim*
 Οἰκιάδης : voir Δεξαμενός
 Ὀϊκλῆς : Ὀϊκλῆν Ἀντιφάταο ΠΕ 680, 3
 Οἰνεύς : ἐρoux de Περίβοια 32 *passim*; 102 *passim*
 Οἰνίας : voir Οἰβώτας ΔΥ
 Οἰσ- - - : ΕΛΙ 515
 Ὀλυμπίων : voir Ἀγασίας ΠΑ
 Ὀλυμπος : sculpteur 216
 Ὀμιλος : voir Εὐχιρία ΠΑ
 Ὄνομα- - - : voir Νικίας ΠΕ
 Ὄρεστής : voir Τισαμενός
 Ὄρφεύς : Ὄρφέως ΑΙΓ 724
 Οὐρσυλος : voir Βεΐβιος ΠΑ
- Παλαμόνιος : Λέρνου ΩΛΕ, compagnon de Jason 35
 Πάλλας : Titan, fondateur de Pellène, Paus. VII.26, 12
 Παντάρης : voir Σώστρατος ΠΑ
 Παντίας : Πασιτ[έλεος] ΤΡΙ 682, 80; [Πα]ντίας Λέοντος ΤΡΙ 682, 81
 Parnasius : ΠΑ, praefectus Aegypti 20

- Πασιτέλης : voir Παντίας *TPI*
- Πάταικος : ΔΥ, vainqueur à Olympie **211**
- Πατρεύς : Πρευγένους, fondateur de Patras, Paus.
VII. 6, 2; 18, 5; 20, 5; 20, 7 et 9; **203, 497**
- Πάτρων : voir Θράσων *AI*, Σωκράτης *AIG*
- Πανσανίας : roi de Sparte **108**; [Ἄν]δριώνος *ΠΕ* **685**
XIII, 61; **685** XIV, 64; voir Ἄνδριών *ΠΕ*
- Πανσίμαχος : voir Ἀρχίας *ΠΑ*; Κρατησίλοχος *ΠΑ*
- Πεισίας : Πε[ι]σίας Μέμνο[ν]ος *ΠΕ* **686**, 7
- Πέλλης : Τριόπα d'Argos, fondateur de Pellène, Paus.
VII.26, 12; **34**
- Περίβοια : Ἴππονόου *ΩΛΕ* **32, 102**
- Πετρεΐος : Πετρεΐον [τόν τε Πομπηίου γαμβρόν]
τόν Φαῦστον **97**
- Pisias* : *ΠΕ*, *P. Memnonem filium* **167**, 4
- Πλάτων : philosophe athénien **64**
- Πλειστάς : *AIG* **648**, 1
- Ποθεινή : Ἀρτεμ[ι]δίου *ΠΑ* **752**, 3-4
- Πολύγνωτος : Π. [ca 8] *ΠΕ* **617**, 7
- Πολυκλῆς : Πολυκλέους παίδων, sculpteurs **220**
- Πολυμήδης : *AI* **453**, 4
- Πολύξενος : voir Καλλίας *ΠΕ*; Ἄνδρων *ΠΕ*
- Πολυφειδῆς : devin, originaire d'Hypéresie **159** [252]
- Πομπηΐος : général romain **97** *passim*
- Πομπτίας : voir Κλέων *ΠΕ*
- Πόπλιος : Ποπλ[ίω] 8-9 *max.* Ξωνι *AI* **658**, 2-3
- Πράξανδρος : Laconien **184**; **184a** *passim*
- Πραξίων : voir Ἀργεῖος *AIG*
- Πρατίας : Τελεσία *AI* **612**, 2-3
- Πρᾶτις : Σιμ- - - *ΠΕ* **682**, 99
- Πρευγένης : Ἀγήνορος de Sparte, fondateur de
Patras, Paus. VII. 6, 2; 18, 5; 20, 7; 20, 9
- Πρόμαχος : Δρύωνος *ΠΕ*, champion à Olympie,
Paus. VII.27, 5; **219**, 5; **373**
- Πυθέας : *BOY* **492**; *ΠΕ* **446**
- Πύρρος : Φ[ι]λ- - - *ΠΕ* **671**, 52
- Quintus : frère de Cicéron **77**
- Σαμοφάνης : Θευξένου ΔΥ **597**, 21
- Σάμων (?) : voir Ἰάσων *ΑΧ*
- Σάτυρος : voir Ξένων *ΦΑ*
- Σέλεμος : amant de la nymphe Argyra, Paus. VII.23,
1 sqq.
- Σέλευκος : [- - - του] Σελεύκου *ΠΑ* **697**, 21
- Σελινοῦς : roi des Aigialéens, Paus. VII. 1, 3;
- Ποσειδῶνος **151b** [292, 27]; **494**
- Σιμ- - - : voir Πρᾶτις *ΠΕ*
- Σιμύλος : de Messène, dédicant de la statue
d'Hermès à Pharai, Paus. VII.22, 2
- Σκάμανδρος : - - - Σκαμάνδρου *ΠΕ* **671**, 98
- Σκύλων : voir Λάκων *ΠΑ*
- ΣΔ- - - : *BOY* **696**, 12-13
- Σοῖδας : Ναυπάκτιος; sculpteur de la statue
chryseléphantine d'Artémis Laphria, Paus. VII.18,
10
- Sosius* : *Q. Sosius Senecio*, proconsul d'Achaïe **400**
- Σπάρτων : fils de Tisaménos, prince achéen, Paus.
VII. 6, 2
- Στρατίος : *TPI* **463**, 2; **465**, 14
- Στράτων : Ἀ[λεξ]άνδρου *ΠΑ* **672**, 44; *AI*, vainqueur
à Olympie **295**; voir Ξενοφίλος
- Σύλλας : général romain **39**
- Σύμμαχος : Εὐμήδεος *ΠΕ* **727**, 18
- Σωκράτης : Πάτρωνος *AIG* **649**, 1; Ἀριστ- - - *TPI*
682, 78
- Σώστρατος : ΔΥ, Paus. VII.17, 8 et 14; Σωστράτου
ΠΕ, vainqueur à la course à Olympie **218**;
Παντάρως *ΠΑ* **662**, 1; voir Σώστρατος *ΠΕ*
- Σωτίων : *AI* **612**, 4; voir Φιλώτας *ΠΕ*
- Ταλθύβιος : hérault spartiate **204**; voir Ἀχαιός *ΠΕ*
- Τεισίας : Ἐχεκράτεος *AI* **597**, 17-18
- ΤεισιΔ[ca 2] : voir Ἀντίνομος *ΠΕ*
- Τείσων : *ΠΑ* **683**, 1
- Τελεσίας : voir Πρατίας *AI*
- Τέλλης : fils de Tisaménos, prince achéen, Paus. VII.
6, 2
- Τερμόνιος : voir Καλλίστρατος *ΑΧ*
- Τηλεκλῆς : *AIG* Τηλεκλῆν **465**, 14; Τηλεκλέα **465a**, 3;
465b, 2; voir Ἴερων *AIG*
- Τιμάνθης : peintre **408** [32, 6]
- Τιμανορίδας : Ἀγία *ΠΑ* **625**, 1; voir Ἀγανορίδας
ΠΑ; Θεόδωρος *ΠΑ*
- Τιμοκλῆς : Δαρείου *ΠΕ* **637**, 1
- Τιμοκράτης : Λυ- - - *ΠΕ* **682**, 111; *Timocrati*
Pellenensi (Laconie) **170**; voir Δαμοκλῆς *AI*
- Τιμόλοχος : voir Θευκλῆς *AI*
- Tiro* : esclave de Cicéron, malade à Patras **75, 88, 89**,
2; **91**

- Τισαμενός : Ὁρέστου, premier roi des Achéens, Str.
VIII.7, 1; Paus. VII. 1, 7-8; 6, 2; **430**, 4
Tiso (?) : ΠΑ **171**, 7
Τίτος : voir Κοῦγκιος
Τλησωνίδης : voir Γέλων
Τριόπας : voir Πέλλης
Τριπτόλεμος : Κελεοῦ **120**
Τριτεία : Τριτώνος, amante d'Arès, prêtresse
d'Athéna, Paus. VII.22, 8
Τυδεύς : **102**; Οἰνέως **32**
Τύφων : ΑΙ, fondateur de Caulonie **215**
- Ὑπεράσιος : roi d'Achaïe **34a**
Ὑπέρης : Λυκάονος **151b** [291, 39]; **506a**
- Φανᾶς : ΠΕ **11**, **130**
Φανοκλῆς : [Φ]ανοκ[λεῖ] ΑΣ **661**, 1-3
Φάρης : Φιλοδαμείας, fondateur de Pharai, Paus.
VII.22, 5
Φηρεύς : voir Θόας ΠΕ
Φθία : ΑΙ **1**, **60**
Φι--δωρος : voir Ἐπίφρων ΠΕ
Φιλάνδρος : [- - - Φι]λάνδρο[υ], Achéen de Phelloé
652, 3
Φίλιππος : Ἀζᾶνος ΠΕ **219**, 5
Φ[ι]λ- - - : voir Πύρρος ΠΕ
Φίλλης : [Φί]λι Ἀγέ[α] ΠΕ **643**, 3
Φιλοδάμεια : Δαναοῦ; voir Φάρης
Φιλοκλῆς : voir Ἄρχων ΑΙΓ
Φιλοκράτης : Ἀριστοφάν[εος] ΔΥ **673**, 36-37
Φιλόξενος : Κέλωνος ΕΛΙ **740**, 1-3
Φιλώτας : Σωτίωνος ΠΕ **739**, 1-2
Φλαοῦσιος : Τ(ίτος) Φλαοῦσιος Σεβαστοῦ
Οὔεσπασιανοῦ ἀπελευθεροῦ Μονόμιτος **700**, 40
Φλεγραῖος : Ἀλκουνέως, πρεσβύτατος γιγάντων
136
Φλώρος : voir Βείβιος ΠΑ
Φόρβας : ἐξ Ὁλένου **152a** [303, 8]; Λαπίθου **103**
Φορμίων : général athénien **106**
Φούφιος : Κυῖντου Φουφίου Καλήνου, général
romain de César **97**
Φραστορίδας : Ἀκηράτο ΠΕ **730**
Φυλεύς : **33**
- Χαβρίαῖος : général athénien **114**
Χαιρεστράτη : ΑΙ **743**, 1
Χαίρων : (Χαίρωνος) ΠΕ, champion à Olympie et
tyran de Pellène, Paus. VII.27, 7; **95**, **64**
Χαρμίδας : voir Ἐκέφυλος ΠΕ
Χείλων : (Χείλωνος) ΠΑ, Paus. VII. 6, 6;
<Χείλων>ος ΠΑ **217**, 7 *passim*
Χίλων : ΠΑ **547**
- ᾠγγυγος : dernier roi des Achéens, Str. VIII.7, 1; **430**, 5
ᾠλενος : Διὸς καὶ Ἀναξιθέας **510**; Ἀναξιθέας **154c**
[883, 2]; Διὸς **152b** [304, 19 et 25]
ᾠλήν : ΔΥ **210**, 8; **549**
- ..αλεος : voir Δεξιππίδας ΠΕ
- - - ειος : [.....]εος ΠΕ **617**, 6-7
- - - εος : ΠΕ **694**, 8; voir - - - ειος ΠΕ
- - - ης : ΒΟΥ **696**, 7 et 14
- - - ιος : Εὐαρχίδα ΠΕ **603**, 2
..ἴνος : Κρ- - - ΤΡΙ **682**, 77
- - - κήδου : ΠΑ **11**, 12
... κος : Ξενύτα ΑΙ **686**, 9
...κύδας : Ἄρ- - - ΠΕ **682**, 108
- - - λαΐδας : voir Νικόδαμος ΠΕ
- - - λιος : ΒΟΥ **696**, 11; Λ[εω]νίδα ΠΕ **617**, 5
- - - μαχος : [.... μά]χων Κάφ[ιος] ΑΣ **661**, 2-3
- - - νδρος : ΒΟΥ **696**, 12
- - - νος : - - - νου ΠΕ **636**, 1-2
..νων : ΠΕ **682**, 105
- - - ξων : voir Πόπλιος ΑΙ
- - - ος : ΒΟΥ **696**, 6; 10; ΠΕ **736**; - - - ου ΑΙ **669**, 167-
168; ος Ἀλίκου ΑΙ **686**, 10
- - - ραι : ΑΙΓ **648**, 1
- - - ράτος : - - - ράτου ΠΕ **714**, 104 et 135
- - - σθένης : voir Θρασυμήδης ΠΕ
[. . .]τέλης : Θεοτέλεος ΠΕ **617**, 4
[.] υ [.] ων : Κλεομάχου ΠΕ **617**, 5
- - - ων : ΒΟΥ **696**, 9

- Ἄδριον : πέλαγος **44**
Aegiensis -es : **175 passim; 550**; voir Αἰγιέες, Αἰγιεῖς
Aegion : **187**; voir *Aegium*, *Agion*, Αἴγιον
Aegira : **187, 391, 397**; voir *Agira*, Αἴγιρα, Αἴγειρα
Aegium : **171, 6; 174, 4; 175, 391, 476 passim; Aegi**
in Peloponneso **183; oppidum A. 392; Aegii 395**;
 voir *Aegion*, *Agion*, Αἴγιον
 Ἀθηναῖοι : **106, 107**
 Ἀθηνᾶς Τεῖχος : fort au N.-E. de Patras, Paus. VII.22,
 10; **288, 3**
Agion : **365**; voir *Aegion*, *Aigium*, Αἴγιον
Agira : **365**; voir Αἴγειρα, Αἴγιρα, *Aegira*
 Αἰγά : cité achéenne, in Str. VIII. 7, 5; **151b** [292, 2];
 voir Αἰγαί
 Αἰγαί : cité d'Eubée Str. VIII.7, 4 *passim*; **45**; cité
 achéenne, Paus. VII. 6, 1; 25, 12-13; Str. VIII.7,
 4-5 *passim*; **9, 125, 142, 151b** [292, 2], **153, 153a**
 et **155 passim; 158, 354, 472, 494**; Ἀχαϊκαί Αἰ.
155a; Αἰ. τῆς Πελοποννήσου **534**; voir Αἰγά
 Αἰγαιεύς : ethnique d'Agion : **656, 3**; Αἰγαυῆ **656, 4**;
 voir Αἰγιεύς, Αἰγιακός, *Aegiensis*
 Αἰγαῖοι : ethnique d'Agira; Str. VIII.7, 4
 Αἴγειρα : cité achéenne, Paus. VII. 6, 1; Str. VIII.7, 4
passim; 7, 5; Paus. VII. 26, 1 sqq.; Str. VIII.7, 5;
142, 149a; 151b [292, 2]; **213, 353, 367, 430, 8**;
471, 472, 484, 485 passim; 557; Αἰγείροισ? **509**;
 voir *Agira*, Αἴγιρα, *Aegira*, Ἀχαιοί, Ἀχαιοί
 Αἰγειράτης : ethnique d'Agira : Paus. VII. 26, 1
 sqq.; **484, 485 passim; 619, 2; 619, 31; 465a, 3**
 Αἰγειράται : **443** [IV.57. 2, 3, 5 et 10]; **443** [IV. 58,
 2, 6, 8 et 12]; Αἰγειρατᾶν **691**, 41 et 45-46; voir
 Αἰγιάτας, Αἰγιράται, Αἰγιάτης
 Αἰγειρατικός : **485**
 Αἰγειράτις : **354, 8; 485**
 Αἰγήρα : **149a**
 Αἰγιακός : Αἰγιακᾶν **622, 2**
 Αἰγιάλεια : Str. VIII. 7, 1 *passim*; **151b** [292, 15]
 Αἰγιαλεῖς : Paus. VII. 1; Str. VIII. 7, 1 et *passim*;
151b passim; Αἰγιαλήων **552** [v. 174]. Αἰγιαλεῖς
 Ἴωνες, Paus. VII. 1; Str. VIII. 7, 1; voir Ἀχαιοί,
 Ἀχαιοί
 Αἰγιαλός : Paus. VII. 1; Str. VIII. 7, 1; 7, 4; 2; ἐπ'
 ὄφρυσιν Αἰγιαλοῖο **34; 151** [v. 575] et **151b pas-**
sim; 352, 377, 467, 485, 486
 Αἰγιάς : **457, 3**
 Αἰγιέες : **115, 117 passim; 151b** [292, 9], **161, 487,**
540a, 574, 575, 594; voir Αἰγιεῖς
 Αἰγιεύς : **12, 14, 133, 151b** [292, 8], **155a, 162, 177,**
215, 363, 404, 453, 4; 462a, 465a, 3; 487, 540,
612, 3; 623, 2 et 8; 654, 4 et 6; 655, 4 et 5; 657, 3;
658, 3; 659, 29; 668, 54; 670, 27; 677, 4 et 9; 685 II,
 17 et 18; **685 III, 2 et 25; 686, 9 et 10; 743, 4; 744, 3;**
 Αἰγιῶς **621, 3**; τὸν Ἀ]χα[ι]ὸν τὸν Αἰγιά **621, 8**
 Αἰγιεῖς : Paus. VII.23, 5 et sqq.; Str. VIII.7, 5 *pas-*
sim; **36 passim; 112 passim; 177a; 204, 401, 420,**
4; 430, 13; 443 [IV.57, 5], **535, 540 passim; 575**
*passim; 597, 17; 598, 4; 653, 8; Αἰγιέοις **669, 168**;
 voir Αἰγιέες, *Aegiensis*, Ἀχαιοί, Ἀχαιοί
 Αἴγινα : **37, 382, 382a passim**
 Αἴγιον : Αἰτωλίας **149d**; A. cité achéenne, Paus. VII.
 6, 1; 7, 2; 22, 10 et sqq.; Str. VIII.7, 4; 7, 5
*passim; 1, 5 passim; 16, 30, 8; 54, 54a, 60, 65,
112 passim; 142, 149b, 151 [v. 574] et **151b pas-**
*sim; 155a, 177a, 201, 205, 2; 216, 376A, 403;
410, 413, 4; 414, 1 et 2; 418, 1; 430, 14; 436, 3;
437, 1; 439, 1; 443 [IV.57, 3 et 7]; **448, 7; 455, 4;**
459, 471, 472, 485, 487, 599, 6; 667, 16; 669, 176;
678, 4; 688 II, 57; 693, 199; 695, 8; 702 IV B, 14;
735; voir *Aegion*, *Aigium*, *Agion*, Ἔδιον,
 Ἀχαιοί, Ἀχαιοί
 Αἴγιρα : **648, 1-2; 651, 4; 681, 34; 693, 200**; voir *Agira*,
 Αἴγειρα, *Aegira*, Ἔδιρα, Ἀχαιοί, Ἀχαιοί
 Αἰγιράτας : **612, 1; 620, 2; Αἰγιράται 598, 5; 649, 1**
 Αἰγιράτης : **650, 2; 713, 3; 724**
 Αἰτωλία : **102**
 Ἀκροκεραύνια : ὄρη **15**
 Ἀλείσιον : **119 passim; 152a**
 Ἀλήσιον **152, 152b passim; 154 et 154a, b et c pas-**
sim; 488 passim
 Ἀλησιεύς : **488**
 Ἀμάριον : sanctuaire fédéral; lieu de réunion des
 Ioniens, Str. VIII.7, 3 et 7, 5
 Ἀμείλιχος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.19, 4
 Ἄμφισσα : **364**
 Ἀνθεια : *kômé*, Paus. VII.18, 3; 18, 4; 18, 5; 18, 6;
 19, 1; κατὰ τὴν Ἀνθέων χώραν **62**
 Ἀντίροιον : cap, Str. VIII.7, 5; Λοκρίδος **17**
 Ἀραξος : ἀκρωτήριο τῆς Ἠλείας, Str. VIII.7, 5, **17,**
224, 445; (ἄκρα) **471**; παρὰ τὸν Ἄραξον **444**
 [59, 4]
 Araxos : cap **187; Araxus promunturium P. 391, 393**
 Ἄρβα : *kômé*, Paus. VII.18, 6***

- Ἄργεῖοι : **625, 6**
 Ἄργυρᾶ : *kômé*, Paus. VII.18, 6; 23, 1, 2 et 4
 Ἄριστοναῦται : port de Pellène, Paus. VII. 26, 14;
202
 Ἄροεὺς : Paus. VII.21, 6; **489**
 Ἄροή : *kômé*, Paus. VII.18, 2; 18, 4; 18, 5; 19, 1 et 8;
 21, 13; **489**; A. τρίπυργος **120 passim**
 Ἄρουψ : **553**; Ἄρουπες **121 passim**
 Ἀσχειεὺς : **490, 659**, 150; voir Ἀχαῖα
 Ἀσχειεῖς : [Ἄσχε]τεῦσι ἐξ [Ἄσχαίας] **661**, 3-4
 Ἀσχειον : **490**; ἐν Ἀσχειῶι **688 II**, 63
 Ἀσχεον : Ἀχαιὸς ἐξ Ἀσχεοῦ **605**
 Ἀσχεὺς : **597**, 29; Ἀσχεῖς **598**, 4
 Αὔσονες : Πελλήνιοι **185**
 Ἀχαῖα : Ἀσχειεὺς ἐξ Ἀχαΐας **661**, 3-4; Δύμνη τῆς
 Ἀχαΐας **40, 124**; Πελλήνη πολίχνη τῆς Ἀχαΐας
151a; Πελλήνη πόλις τῆς Ἀχαΐας **151b passim**
 Ἀχαιαῖδες : πόλεις **68**; *Helicen et Burin Achaïdas*
urbes **195**
 Ἀχαῖς : Δύμνη τὴν Ἀχαῖδα **421**, 7; Πελλήνη
 Ἀχαιῖς **34, 34b, 71**
 Ἀχαιῖκος : πορθιὸς **44**; πόρος **46**; ἀχαιῖκόν ἄνδρα
25; ἀχαιῖκοι λόγοι **1**; ἀχαιῖκόν Paus. VII. 7, 2;
 ἀχαιῖκόν συνέδριον Paus. VII. 7, 1; ἡ Ἀχαιῖκή
 Πελλήνη **34b**; Ἀχαιῖκὰς Φαράς **411**, 2; *Achaicum*
oppidum **20**
 Ἀχαιὸς, Ἀχαιοὶ : **606**, 6; **626**; **666 passim**; **684**, 2;
684, 5; **732**; ἐξ Αἰγείρας τῆς Ἀχαιῶν **213**; Ἀ. ἐξ
 Αἰγείρας **353**; Ἀ. ἐξ Αἰγίρας **648**, 1-2; **651**, 4;
681, 34; Ἀ. τὸν Αἰγιά **621**, 8; Ἀ. ἐξ Αἰγίου **205**,
 3; **667**, 16; **678**, 4; **669**, 176; **735**; ἐξ Αἰγίου τῆς
 Ἀχαιῶν **216**; Ἀ. ἐξ Ἀσχεοῦ **605**; Ἀ. ἐκ Βούρας
667, 28; Ἀ. Δυμαῖος **753**, 5-6; Ἀ. ἐν Δύμης **692**,
 15; Ἀ. ἐκ Δύμης **211**; Δύμνη τὴν Ἀχαιῶν **198**;
 Ἐλίκτηθεν Ἀ. **552**, 180; Ἀ. ἀνήρ Ἐλίκτης **552**, 165;
 ἐξ Ἐλίκτης τῆς Ἀχαιῶν **209**; Ἀχαιὸς ἀπὸ
 Πατρῶν **720**, 7; Πατρεῖς δὲ οἱ Ἀχαιοὶ **358, 364**;
 Ἀχαιῶ Πατρεῖ **217**, 6; Ἀχαιὸς ἐκ Πελλάνας
738; Πελλ[α]ν[εύς] Ἀχαιό[ς] **733**; Ἀχαιοὶ οἱ
 Πελληνεῖς **221**; Ἀ. Πελληνεάς **357, 360; 353**,
354, 8; **356**; Ἀχαιὸς ἐκ Πελλήνης **359, 435**, 2;
 Πελλήνην τὴν Ἀχαιῶν **198**, Ῥύπες γὰρ λέγονται
 οἱ Ἀχαιοὶ **121 passim**; Ῥύπες πόλις τῶν
 Ὠλενίων Ἀχαιῶν **380**; Ῥύπας τοὺς ἐπὶ τῇ
 Ἀρκαδίᾳ Ἀχαιούς **148**; Ἀχαιὸς ἐκ Ῥύπης **514**;
 Τρίτειαν ... τὴν Ἀχαιῶν **220**; Ἀχαιὸς ἐκ Φάρας
741; [Ἀχαιῶι ἐκ Φ]ελλόας **652**, 3-4; Ἀχαιὸν ἀπ'
 Ὠλένου πόλεως **383**; Ἀχαιοὶ Αἰγιαλεῖς **377**;
 voir Ἴωνες
 Ἀχελῷος : autre nom du Péiros **536**
 Βολίνα : *kômé*, Paus. VII. 23, 4; Βολίνη : Paus.
 VII.18, 6; **491**; voir Βόλινον
 Βολιναῖος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.23, 4; **491**
 Βόλινον : *kômé*, **122**
 Βουπρασία : Str. VIII.7, 5; **493**
 Βουπρασιεὺς : **152a, 488**
 Βουπρασίων : **152** et **152a passim**; **154** et **154a, b** et
 c *passim*; **486**; voir *Buprassium*
 Βουπρασίς : **387**
 Βούρα : cité achéenne, Paus. VII. 6, 1; 25, 8-10; Str.
 VIII.7, 4; 7, 5 *passim*; **18, 28, 53, 68, 109 passim**;
113, 123 passim; **134, 142, 143, 151b** [292, 3];
177a, 184a passim; **367, 374, 430**, 8 et 14; **468**,
470, 492, 513, 512, 557; 667, 28; voir Ἀχαιὸς,
 Ἀχαιοί, *Bura*
 Βουραεὺς : **696**
 Βουραῖκος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.25, 10; adjec-
 tif **492**; Βουραῖκή ὁδός, Paus. VII. 26, 1
 Βουραῖος : **492, 573**; Βουραία **492**; Βουραῖοι **184**,
 Βουραίοισιν **184a passim**; **696**
 Βουρέοι : Paus. VII.25, 9; Βουρέοισιν **124**
 Βουρεάτης : **696**
 Βούρειος **492**
 Βούριος : **597**, 15; **659**, 260; **696, 742**, 3; Βούριοι
430, 13; **598**, 5; **696**, 1
 Βρεντέσιον : **15**
Buprassium : *loca B.*, **391**; voir Βουπρασίων
Bura : **19, 134, 388, 391; Burin, 476, 478, 479 pas-
sim, 480; Buris 475, 477; voir Ἀχαῖς, *Helice*
 Γλαῦκος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII. 18, 1-2
 Γλυκεῖαι : πηγαί, Paus. VII. 27, 5
 Γονόεσσα : cité achéenne, **144**; αἰπεινήν Γ. **151** [v.
 573]; **151b passim**; ἀκρωτήριον Πελλήνης **151a**
 [291, 40]
 Γονοῦσσα : **151b** [291, 42]; <Γονούσης> τῆς ὑπὲρ
 Σικυῶνος **212**; voir Δονοῦσα
Cymothoe : *fons C.* **391**
 Δίρκη : fontaine à Pharai et à Thèbes, Str. VIII. 7, 5
 Δονοῦσα : cité achéenne (Δονόεσσα), Paus. VII. 26,
 13; voir Γονόεσσα, Γονοῦσσα
 Δουλίχιον : **33**
 Δρέπανον : cap, Paus. VII.23, 4; **122**; voir Πίον
Dyma : *Dymas* **164**, 9 et 10; **166**; *Dymis* **7, 21, 138**;
164, 11; **165, 174**, 4; voir Δύμαι, *Dyme*, Δύμη
Dymaeus : **164**, 11; **168**, 9; *Dymaei* **81, 167**, 9 et 10
 Δύμαι : **124; 411**, 4; **493**; voir *Dyma, Dyme*, Δύμη
 Δυμαία : Paus. VII.17, 13; Str. VIII.7, 5; **434**, 3; **453**,**

- 3; ἐπιξεφύροιο Δυμαίης **493**
 Δυμαῖος : **8, 127, 372, 416, 444** [59, 2]; **461, 493**
passim; **503, 549; 629, 2; 630, 2; 665, 2; 674, 14;**
675, 19; 676, 8 et 11; 685 XIII, 28; 686, 11; 753,
 6; voir Ἀχαιός, Ἀχαιοί
 Δυμαῖοι : Paus. VII. 17, 6; 17, 8; Str. VIII.7, 5;
10, 26, 112 passim; 124, 129, 152b, 352, 3; 371,
411, 4; 417, 2; 430, 1 et 12; 444 [59, 1, 2 et 4]; **444**
 [60, 1, 4 et 9]; **445, 449, 1, 2 et 5; 452, 2; 453, 4;**
455, 3; 458, 7; 493 passim; 597, 20; 598, 1; 673,
 37
 Dyme : **365; Avia D. 482; colonia D. 391;** voir Δύμαι,
 Dyma, Δύμη
 Δύμη : cité achéenne, Paus. VII. 6, 1; 7, 3; 17, 5, 6, 7;
 Str. VIII. 7, 2; Str. VIII.7, 4 et 5 *passim*; **22, 40,**
108, 111, 124 passim; 142, 151b passim; 152b
passim; **160, 184, 184a passim; 198, 200, 211,**
387; 421, 7; 430, 8; 449, 1 et 5; 450; 456, 8; 471,
492, 493 passim; 533, 536, 539; 560, 3 et 5; 692,
 15; **693, 196; ἔξω δέ Ῥίου Δ. 472; Δ. τὴν ὑπὲρ**
 Πατρῶν **200, 2;** voir Δύμαι, Dyma, Dyme,
 Ἀχαῖα, Ἀχαιῖς, Ἀχαιός, Ἀχαιοί, Καυκωνίς
 Δύμιος : Δύμιον ἄστυ **493**
 Δυσμαῖοι : **129**
 Δύσμη : **124**
 Ἔδιον : 58 n. 5; Αἴγιον, *Aegion, Aigium, Agion*
 Ἔδιρα : 58 n. 5; voir Αἴγειρα Αἴγιρα, *Aigira, Egira*
Egion : **21, 9;** voir Αἴγιον, *Aegion, Aigium*
Egira : **10, 21, 139;** voir Αἴγειρα Αἴγιρα, Ἔδιρα,
Aigira
 Ἐκατόμβαιον : **411, 4; 412, 1; 434, 3**
Elica : **134;** voir Ἐλίκα, *Helica, Helice, Ἐλίκη*
 Ἐλίκα : **551, 551a;** voir *Helica, Helice, Ἐλίκη*
 Ἐλικαεῖς : Ἐλικαέων [Ἐλικαίων], Paus. VII.25, 4
 Ἐλίκεα : ὑψηλὴν Ἐλίκειαν **367, 557**
 Ἐλικεύς : **494, 515**
 Ἐλικεῖς : **109, 426;** Str. VIII. 7, 2
 Ἐλίκη : cité de Thessalie Str. VIII. 7, 2; **151b;** cité
 achéenne, Paus. VII. 1; 6, 1; 7, 2; 24, 5; 24, 12 et
 13; 25, 1; 25, 4-5; 25, 8; 25, 11-12; Str. VIII. 7, 1 et
 2 *passim*; Str. VIII.7, 4 *passim*; 7, 5; **6 passim; 18,**
28, 41 passim; 42, 45, 49 passim; 53, 66, 109 pas-
sim; **114, 125, 134, 142, 151b passim; 153 et 153a;**
177a, 374, 377, 426, 430, 7; 467; 468, 470, 494
passim; **513, 551a;** E. εὐρεῖα **151** [v. 575]; ἐ
 Πελοποννάσο ἔξ Ἐλίκης **740, 3-5;** Ἀχαιός ἀνήρ
 Ἐλίκης **552, 165;** ἔξ Ἐλίκης τῆς Ἀχαιῶν **209;** voir
 Ἐλίκα, *Helica, Elica, Helice, Ἀχαιός, Ἀχαιοί*
 Ἐλίκηθεν : Ἀχαιός **552** [v. 180]
 Ἐλικήσιος : **125**
 Ἐλικήσιοι : **6 passim; 49 passim; 494**
 Ἐλικώνιος : **494;** Ποσειδῶν Ἐλ. **125;** Ἐλικωνία
494
 Ἐλικωνίτης : **494**
 Ἐπειοί : **152 et 152a**
 Ἐρινεός : port achéen, Paus. VII.22, 10; **391, 471,**
568, 569
Etide : **21, 5;** voir *Eytide, Netide, Ἥλις*
 Εὐρυτεαία : *kômé d'Olénos*, Paus. VII.18, 1
Eytide : **138;** voir *Etide, Ἥλις*
 Ἡλίκα : ἐν ἠελίκαι **689, 12;** voir Ἐλίκα, *Elica,*
Ἐλίκη, Helice,
Helice : **19, 388, 391, 576, 475-479 passim; 480;**
Helicen et Burin, Achaidas urbes 195; voir Ἐλίκα,
Ἐλίκη, Ἡλίκα, Elica
 Ἡλεία : **108**
 Ἡλεῖοι : **10, 129, 371 passim, 372**
 Ἡλις : **33;** voir *Etide, Eytide, Netide*
 Ἡραιεῖς : **598, 2**
Hyrrmine : **391**
 Θελοφύσιοι : **598, 2**
 Θριάσιοι : **598, 2**
 Θριάσιος : **495**
 Θριούντιος : **495**
 Θριοῦς : **495**
 Ἰάς : ancien nom d'Ἔλκενος **104**
 Ἰσθμός : **106;** Κορίνθιος **15**
 Ἴωνες : Paus. VII. 1 et *passim*; **6, 49, 104, 109 pas-**
sim; 142, 151b passim
 Ἴωνία : ancien nom d'Achaïe, Str. VIII. 7, 1 *passim*;
109
 Κάλλισται : ἐν Καλλισταις **688 II, 61**
 Καλλισταιεῖς : Καλλισταιεῖς **690 A, 20**
 Καλλιστάται : **598, 3**
 Καλυδῶν : **111, 538**
Calidon : **139**
 Καλυδώνιοι : **207 passim**
 Καναστραῖον : ἄκρον τῆς Πελλήνης **542**
 Καρύνεια : **430, 8 et 14;** voir *Κερύνεια, Κερύνια,*
Cerynia
 Καρυνεύς : **431, 2; 433, 5; 660, 3 et 6; 745**
 Καρυννεῖς : *Καρυννεῖσιν 690, 67; Καρυνεῖς 430,*
14; 598, 6
 Κασταλία : fontaine en Phocide, Str. VIII.7, 5

- Καύκων : affluent du Péiros, Str. VIII.7, 5; **493**
 Καύκωνες : Str. VIII.7, 5
 Κανκωνίς : Δύμη, Str. VIII.7, 5
 Καυλωνία : **215**
 Κεραύνια : ὄρη **99**
 Κερύνεια : cité achéenne, Paus. VII. 6, 1; 25, 5-8; Str. VIII.7, 5 *passim*; **6**; <Κορίαν> **49**; voir Καρύνεια, Κερύνια, *Cerynia*
 Κερύνειος : πάγος K. **69, 70**; <Κερύνειος> : λόφος Ἄρκαδίας **70**
 Κερύνια : **3, 555**; Κερυνίαν τῆς Ἀχαΐας **55**; voir Καρύνεια, Κερύνια, *Cerynia*
 Κερυνίτις : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.25, 5
 Κεφαλληνία : **44**
Cilene : **21, 6, 138**; voir *Cyllene*
 Κλειτόριοι : **598, 3**
 Κορίνθιος : Ἴσθμός **16**; κόλπος **15, 16**
 Κόρυρα : **15**
 Κραῖθις : fleuve d'Achaïe, Paus. VII. 25, 11 et 13; Ἀχαϊκῆ Κραῖθις, Paus. VII. 25, 12; Str. VIII.7, 4; **142, 354, 8-9; 515**; fleuve de Sybaris **185**
 Κριός : fleuve d'Achaïe, Paus. VII. 27, 11-12
 Κρότων : **105 passim; 473, 595, 514**
Cyllene : port d'Elide **365**; voir *Cilene*
 Κυλλήνη : mont **355**
 Κυναιθεῖς : **598, 3**
 Κῦρος : *kômé*, Paus. VII. 27, 9
- Λακεδαιμόνιοι : **106**
 Λάρισα : ἐν Πελοποννήσῳ **533**
 Λάρισος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.17, 5; 17, 7; Str. VIII.7, 5; **224, 493, 533, 580, 23**; voir *Larisus*
Larisus : **164, 11**; voir Λάρισος
 Λασιωνία : Str. VIII.7, 5
Leche : **12, 21**
 Λεοντησία : Str. VIII.7, 5 *passim*
 Λεοντήσιος : **626, 2** et **626**; Λεο[ντήσιος?] **725, 5**
 Λεοντήσιοι **598, 4**
 Λεόντιον : **430, 8; 457, 4**
 Λέσβος : colonisation ionienne de Lesbos **104**
 Λευκάς : **15, 100**
- Μεγανοίτας : fleuve d'Achaïe traversant le territoire d'Aigion, Paus. VII.23, 5
 Μείλιχος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.19, 9; 22, 11
 Μεσάτις : *kômé*, Paus. VII.18, 4, 5 et 6; 19, 1; 21, 14
 Μεσόα : *kômé*, Paus. VII.20, 8
 Μεσοάτας : **610, 1**
 Μεσσήνιοι : **207**
- Μύρσιος : **152, 152a** et **b**
 Μυρτούντιον : **152b**
 Μύσαιον : *kômé*, Paus. VII. 27, 9
- Ναύπακτος : **106, 111, 207, 364, 425, 469**; voir *Naupactos*
Naupactos : **139**; voir Ναύπακτος
 Νετίδα : **365**; voir *Eytide, Etide, Ἥλις*
- Olenia* : *Oleniae Capellae* **193**; voir Ὠλενίη
 Ὠλένιος : Ἀχα[ι]ῶς Ὠλέν[ι]ος **601, 1**
Olenius : **395**; voir Ὠλένιος
Olenus : oppidum **391**; voir Ὠλενος
Olimpiada : **138**
 Ὀλούριος : **496**
 Ὀλουρος : **496, 592, 18**
Olyros : **187**; *mox Olyros* **391**
- Πάλεια : ancien nom de Dymé, Paus. VII.17, 5; 17, 7; Str. VIII.7, 5
 Παλλαναῖος : **23, 24**; Παλληναῖος **499**
 Παλληνεύς : **499**; Παλληνεῖς **474**
 Παλλήνη : cité de Chalcidique **34b, 474, 499 passim**; δῆμος τῆς Ἀττικῆς **151a, 151b**
 Παλλήνιος : **499**
 Παλληνίτης : **499**
 Πάλ[ε]ιώται : Str. VIII.7, 5
 Παναχαϊκόν : ὄρος **455, 4**
Panhormus : *portus* **391**
 Πάνορμος : port, Paus. VII.22, 10; **425; 460, 9; 561, 4; 562, 1**
Pathras : **365**; voir Πάτραι, *Patrae*
 Πάτραι : cité achéenne, Paus. VII.18, 5; 18, 6 et 7 et *passim*; Str. VIII. 7, 2; Str. VIII.7, 4 et 5 *passim*; **4, 15, 39, 44, 63, 97, 98, 99, 100, 106, 112, 118, 120, 122, 134, 135, 146, 149c; 151b passim; 152b passim; 177a passim; 178, 179, 179a passim, 180, 182, 200, 2; 203, 366, 368, 369, 370, 400, 407, 5; 422, 4; 430, 8; 440, 2; 449, 1; 451, 454, 3; 456, 8; 459, 469, 471, 489, 495, 497, 538, 545, 559, 560, 3 et 5; 572, 596, 600, 6; 693, 194; 697, 20; 699, 7 et 11; 700, 42; 704, 4; 705, 9; 706, 9; 707, 24; 718, 2; 720, 7; 747, 3; 752, 5**; voir Ἀχαιοί, Ἀχαιοί, Πίον, *Pathras, Patrae*
Patrae : **20, 21, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84 passim; 88, 90, 91, 135, 163, 171, 172, 173, 174, 4; 187, 194, 389, 390, 391, 391, 394, 398, 476, 481, 577, 578**; voir *Pathras*, Πάτραι
 Πατραεῖς : **458, 7**; Πατραίεον **455, 3** et 4; Πατραίων

- 610, 3**
 Πατραϊκή : **554, 556**; Str. VIII.7, 5
 Πατρέες : **142**
 Patrensis (-es) : Patr(ensis) : **729, 2**; Patrensiū **85, 2**;
86, 137, 171, 7; **611, 9**
 Πατρεύς : **13, 57, 58, 59, 132, 140, 180, 6**; **181, 217**,
 6-7; **375, 402, 463, 2**; **497, 545 passim**; **547, 564**,
597, 18-19; **598, 9**; **624, 2** et 9; **662, 1**; **663, 4**; **679**,
 9; **683, 1-2**; **709, 62**; **710, 31**; **711, 12**; **716, 5**; **717, 4**;
719, 3; **746, 2**; **749, 2**; **750, 5**
 Πατρείς : Paus. VII. 6, 3; 6, 5; 7, 5; 18, 2; 18, 4;
 18, 6; 18, 7; 18, 8 et *passim*; Str. VIII.7, 4; **25**,
151b [292, 4], **207, 223, 358, 362, 364, 406, 5**;
417, 2; **420, 4**; **430, 1** et 12; **438, 9**; **439, 2** et 3;
442, 4; **466, 4**; **598, 1**; **624, 18**; **625, 1**; **625A, 682**,
 59; **698, 8, 10, 34** et 48; **699, 4** et 7; **706, 9**;
 Πατρείου[ς] **671, 132**; Πατρείος **672, 45**; voir
 Ἀχαιός, Ἀχαιοί
 Πατρική : συντελείας τῆς Πατρικῆς **457, 1**
 Πειραί : *kōmē* d'Oléno, Paus. VII.18, 1
 Περινναίος : **511**
 Πέλλα : πόλις Ἀχαιῶν **498**
 Πελλάνα : **29, 48, 67, 205, 2**; **219, 5**; **382, 382a pas-**
sim, **384, 384a passim, 385, 385a, 386, 386a pas-**
sim; **695, 8**; **702 IA, 2**; **702 IB, 10**; **702 IIB, 13**;
702 IIIB, 2; **703a, 2**; **738**; Λακωνικὸν χωρίον,
 Str. VIII. 7, 5; voir *Pellene*, Πελλήνη, Ἀχαιός,
 Ἀχαιοί
 Πελλανεύς : **597, 15**; **603, 2-3** et 6; **604, 1-2**; **614, 9**;
631, 3; **632, 1-2**; **633, 2**; **634, 1**; **636, 2**; **637, 1**; **638**,
 1; **639, 2**; **641, 1**; **642, 1-2**; **643, 4**; **646, 1**; **647, 4**;
671, 53 et 98; **680, 3-4**; **685X, 50**; XIII, 61 et 64;
 XIV, 64; **686, 7**; **694, 7**; **702IB, 5** et 6; **727, 18**; **728**,
 12; **730, 731, 21**; **733**; **736, 737, 3**; **739, 3**.
 Πελλανεῖς : **47b, 598, 5**; **615, 5-6, 8, 16** et 20; **616**,
 1-2; **617, 9**; **640, 2**; **643, 23**; **644, 11**; **682, 92**; **690**,
 64; **702IIA, 23**; **702IIB, 19**; Πελλανέοις **635, 3**;
 voir Ἀχαιός, Ἀχαιοί
 Πελλανίς : **726, 10**
 Pellensis : **167, 4**; **169, 7**; **169a, 2**; **170**
 Πελληναῖος : **399, 483**; χιτῶν **38, 546**
 Πελληναῖοι : **72, 593**; *Pellenaesorum castellum* **391**
 Πελληνεύς : Paus. VII.17, 14; **11, 64, 130, 151b** [291,
 45], **218, 219, 5**; **446, 483, 499, 542, 579, 589, 15**;
607, 6 et 34; **608, 15-16**; **609, 34**; **618, 8**; **721, 13**;
722, 16; **723, 11** et 15; **734, 11**; Π. ὁ καὶ
 Σικυώνιος **714, 104-105** et 135-136
 Πελληνεῖς : Paus. VII. 26, 12 sqq.; **2, 8**; **7, 107**,
110, 141, 196 passim; Πελληνέων **202, 221, 355**;
357, 360, 405, 408 [31, 4 et 32, 3]; **427, 428 pas-**
sim; **432, 441**; **542, 570, 571, 581, 583, 29**; **584, 15**
 et 16; **587, 588, 589, 13** et 14; **592, 17**
 Πελληνῆς : **558, 2** et 3; **563, 565, 4**; **566, 567**; voir
 Ἀχαιός, Ἀχαιοί
 Πελλήνη : cité achéenne, Paus. VII. 6, 1; 7, 1; 7, 3; 26,
 12 sqq.; Str. VIII.7, 4; 7, 5 *passim*; **2, 8**; **34 passim**;
34b passim; **47, 47a, 71, 95, 96, 136, 141, 142**,
147, 151 [v. 574], **151a, 151b passim**; **189, 191**,
192, 197 passim; **198, 199, 353, 354, 8**; **356**; **359**,
373, 378, 382a passim, 384a passim, 386a passim;
408, [31, 3]; **412, 4**; **413, 6**; **419, 423, 428, 430, 8**;
435, 2; **470, 472, 496, 499 passim**; **509, 542, 546**
passim; **585, 590, 591, 592, 18**; voir Πελλάνα,
Pellene Ἀχαῖα, Αχαΐς, Ἀχαιός, Ἀχαιοί
 Πελλήνη : κόμη Str. VIII. 7, 5
 Pellene : **94 passim**; Pellenen **169b, 14**; voir
 Πελλάνα, Πελλήνη
 Πελληνικός : Πελληνικὴν ἢ Θετταλικὴν πολιτείαν
186; Πελληνικαὶ χλαίνας Str. VIII. 7, 5; **147, 379**,
151b [292, 6]; **423**; Πελλανικά : π[ε]λλανικά] **702**
 IIIA, 2
 Πελλήνιος : **151b** [291, 45]; Πελλήνιοι, voir Αὔσονες
 Π.
 Πελληνίς : **499**; χλαίνης ἐν τρύχει Πελληνίδος **61**
 Πελλίνα : **499**
 Πείρος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.18, 1; 18, 2; 22, 1;
 <Πείρος>, Str. VIII.7, 4; **142**; voir Πίερος
 Pherae : *locus P. in Achaïa* **391**
 Πίερος : fleuve d'Achaïe, Paus. VII.22, 1; voir
 Πείρος
 Πισαῖοι : **10**; *pro* Πισσαῖοι **129**
 Ποσειδῖον : faubourg de Pellène, Paus. VII. 27, 8
 Πωρίνας : mont **354, 8**
 Ῥίον : cap, Paus. VII.22, 10; Str. VIII.7, 5; **46 passim**;
106, 126, 438, 8; **440, 4, 6** et 8; **454, 2**; **455, 4**; **472**;
582, 11; **560, 4**; **561, 3 passim**; Ῥ. τὸ Ἀχαϊκὸν
551a, 561, 4; **562, 5**; **564**; ἄκρον **17**; ἄκρον τὸ καὶ
 Δρέπανον **471**; πόλις Ἀχαιῶν **500**; Ῥ. τῆς
 Ἀχαιῶν **426 passim**; Ῥ. Αἰτωλίας ἢ καὶ
 Μολυκρικὸν **500**; τὸ Μολυκρικὸν **561, 2**; ἔξω δέ
 Ῥίου Δύμη **472**
 Rhion : **163, 187**
 Rhium : *promunturium* **391**
 Ῥυπαῖη : **501**
 Ῥυπαῖον : τῆς Ἀχαιῶν **188**; τῆς Αἰτωλίας **188**
 Ῥυπαῖος : **501**
 Ῥύπη : cité achéenne **105**; Ἀχαιός ἐκ Ῥύπης **514**;
 Ῥύπη τε πάγον **188**

ᾠλένη : **151b, 152a, 155a**
 ᾠλενία : **510**; πέτρα **152b** *passim*; **154** et **154a, b** et **c** *passim*; **222, 548**
 ᾠλενία αἰξ **534**
 ᾠλενίη αἰξ Str. VIII.7, 5; **42, 42a, 43, 190**; πέτρα Str. VIII.7, 5; **151b** [292, 12]; **155a**; πέτρας τ᾽ᾠ. **119, 152** et **152a, 154, 488, 510**
 ᾠλενῆθεν : **510**
 ᾠλένιος : **65**; ᾠλενίοιο **35, 35a; 152b, passim; 510**;
 ᾠλένιον **628, 6**; καπνός **27**; τὸ γένος **5, 145**
 ᾠλένιοι : Str. VIII.7, 4; **5, 510**; voir ᾠχαιός,

ᾠχαιοί
 ᾠλενος : cité achéenne, Paus. VII. 6, 1; 18, 1; 19, 9; 22, 1; Str. VIII.7, 2; Str. VIII.7, 4 *passim*; 7, 5; **33, 101, 102, 103, 142, 151b** [292, 4] et *passim*; **152b** *passim*; **155a, 184, 184a** *passim*; **208, 383, 430, 7; 471, 510** *passim*; **534, 537**; τῆς ᾠχαιῶς **32, 35a** *passim*; **104, 510**; αἰπεινήν ζαθέαν ᾠλενον **510**;
 ᾠ. ἡδὲ Πυλῆην **383**; cité d'Etolie Str. VIII.7, 4 *passim*; Αἰτωλίας **35a**; voir Olenus, ᾠχαιός, ᾠχαιοί

INDEX IV. TOPONYMES MODERNES

Pour la transcription des toponymes et microtoponymes nous avons suivis les règles phonétiques du grec moderne.

Achaïa-Clauss : coopérative agricole, au sud de *Patras* **250. 2**
Achaïa : *Anô A.*, village **522. 3**; *Katô A.*, ville (anc. Dymé) **242. 4; 365; 520. 4; 531. 11**
Acona : lieu-dit, au S.-O de *Tsoucaléica*, **247**
Acrata : fleuve d'A., **321. 1; 322. 1**; voir *Crathis*;
Paralia Acratas **322. 2**; *Anô A.*, village **322. 2**
Agriokambos : mont calcaire **531. 8**
Alissos : village, à l'ouest de *Patras* **152a**
Alyki : port de *Katô Achaïa* **531. 11**
Ambelos : village (anc. Aigai) **322. 2**
Araxos : mont A., index V, s.v.
Argyra : (jadis *Averna*), village au nord de *Patras* **251. 1**
Augérica : hameau, près de *Soudanéica* **522. 2**
Averna : voir *Argyra*
Avgo : cap, en Achaïe orientale **335. 3**
Barbas : mont calcaire **531. 8**
Bolinaios : (jadis *Drépanéico*), fleuve au N.-E de *Patras* (anc. *Bolinaios*) **292. 1**
Bouphoussia : fleuve, voir *Kérynitès*
Bouráicos : (jadis *Kalavrytino* ou fleuve de *Kalavryta*), fleuve à l'est d'*Aigion* (anc. *Bouráicos* ou *Kérynitès*) **316. 1; 318. 2; 320**
Bozaïtico : torrent, au nord de *Patras* **290**; voir *Méilichos*
Charadros : (jadis *Velvitsianico*), fleuve au N.-E. de *Patras* (anc. *Méilichos* ou *Charadros*) **254. 2**
Chélydoréa : mont **335. 3; 354**

Chouni : lieu-dit près d'*Acrata* **322. 2**
Collones : village du XIXe s., au S.-E. de *Anô Achaïa* **522. 3**
Corinthe : voir index V, s.v.
Corinthou : rue à *Aigion* **311**
Crathis : (jadis fleuve de *Diacophto* ou d'*Acrata*=anc. *Crathis*) **322. 1**
Daphnias : affluent du *Phoinix* **293**
Delphes : voir index V, s.v.
Derveni : village **325**
Diacophto : fleuve de D. ou d'*Acrata*, voir *Crathis*;
Anô D. : village **318. 2; 321. 1**
Diguéla : village près des sources du *Kérynitès* **688 n. 1**
Drépanéico : fleuve, voir *Bolinaios*
Drépanon : cap D. **292. 2**; village **292. 1**
Elaiðn : village **470**
Epidaure : voir index V, s.v.
Erinéos : *Néos E.* (jadis *Lambiri*), village sur la rive droite du *Phoinix* **293**
Erymanthe : mont **282. 2; 531. 8** et **14**
Eurostina : mont **333. 2**
Eurystina : village **323. 2**
Gaidaropnichts : fleuve, voir *Méganitas*
Gardena : ou *Prophitis Ilias*, colline au S.-E. d'*Aigion* **311. 2**; village, voir *Kérynéia*
Glaucos : fleuve, à l'ouest de *Patras* **249**
Gorgippia : voir index V, s.v.
Gounari : rue à *Patras* **266**

- Gourgoumiza* : village, voir *Léontion*, *Hag. Andréas* de G.
- Grassidotopia* : lieu-dit près d'*Ambelos* **322. 2**
- Hagia Marina* : village (anc. *Tritaia*) **282. 2**
- Hagia Trias* : mont **321. 1**
- Hag. Andréas* : de *Gourgoumiza*, lieu-dit près de l'actuel *Léontion* **282. 1; 531. 8-9**
- Hag. Georgiou* : rue à *Patras* **266**
- Hag. Konstantinos* : église, près de *Mamousia* **316. 2**
- Hag. Nicolaos* : village, sur la rive gauche du *Péiros* **248. 1; de Vlassia 531. 9**
- Hag. Panteléimon* : église, près de *Kamari* **335. 3**
- Hag. Stéphanos* : dépendance de *Méga Spilaion* **318. 2**
- Héliké* : (jadis *Zeugolateio*), village près d'*Aigion* **311. 2**
- Hellenica* : lieu-dit au nord de *Katô Salménicon* **293**
- Hellenico* : lieu-dit près d'*Aigion* **305. 2**
- Hermioné* : index V, s.v.
- Ilias* : rue à *Patras* **256**
- Ipsilantou* : rue à *Patras* **256**
- Kalavryta* : fleuve de K., voir *Bouraïcos*
- Kalavryta* : ville **321. 1**
- Kalavrytino* : fleuve, voir *Bouraïcos*
- Kalavrytôn* : rue à *Patras* **269**
- Kalliphoni* : mont **531. 9**
- Kallithéa* : village, près de *Patras* **250. 2**; lieu-dit à *Aigion* p. 195
- Kalogria* : *Kastro tis Kalogrias* **152b**; voir index V, s.v. *Teichos des Dyméens*
- Kamarai* : village sur la rive gauche du *Phoinix* **293**
- Kamari* : village **335. 3; 336. 1; 351. 1; 592. 2**
- Kaménitsa* : village, à l'ouest à *Patras* **247**
- Kaminia* : village à l'ouest de *Patras* **275**
- Kanacari* : rue à *Patras* **269**
- Kanellopoulou* : rue à *Aigion* **301-302**
- Karaïskaki* : rue à *Patras* **256** :
- Kastritsi* : *Anô K.*, village, près de *Patras* **251. 1; 531. 9**
- Kastritsiano* : fleuve (anc. *Sélemnos* ?) **291**
- Kastro* : hameau, près de *Anô Diacophtho* **316. 3; 318. 2; 531. 4**
- Katô Achaïa* : ville (anc. *Dymé*) **242. 4**
- Kernitsa* : village **318. 2**
- Kérynéia* : (jadis *Gardena*), village **318. 2**
- Kérynitès* : (jadis *Bouphousia*), fleuve à l'est d'*Aigion* (anc. *Kérynitès*?) **311. 2; 316. 1 et 3; 318. 2; 528**
- Kokiniès* : lieu-dit près d'*Ambelos* **322. 2**
- Kombovouni* : mont **522. 2**
- Koryphé* : sommet près de la côte **335. 3**
- Koumari* : village (anc. *Rhypes*?) **293**
- Krini* : village, près de *Patras* **250. 2**
- Krios* : (jadis *Phonissa* ou *Phoniaticon*), fleuve de l'Achaïe orientale (anc. *Krios*) **354 (Phoniaticon); 335. 3; 336. 1; 351. 1; 531. 1; 592. 2 (Phonissa)**
- Kyllini* : village et port homonyme **354**
- Ladopotamos* : fleuve (anc. *Bouraïcos*?) **318. 2; 320; 321. 1**
- Lambiri* : baie, à l'ouest d'*Aigion* **289**; village, voir *Erinéos*; *Lambiri t'ambelia*, lieu-dit **289**
- Langadi* : affluent du *Parapéiros* **522. 2**
- Larisos* : index V, s.v.
- Léontion* : (jadis *Gourgoumiza*), village **282. 2; 531. 8**; voir *Gourgoumiza*
- Livadi* : lieu-dit **288. 2**
- Lombazina* : lieu-dit dans la vallée de *Ladopotamos* **318. 2**
- Lousica* : village, sur la rive g. du *Péiros* **522. 2**
- Loutro* : *Katô L.*, village **335. 3; 336. 1**
- Maizônos* : rue à *Patras* **273**
- Mazaraki* : village, sur la rive gauche du *Péiros* **248. 1**
- Mamousia* : village (anc. *Kérynéia*) **311. 2; 316. 1; 318. 2; 531. 4**
- Mavra Litharia* : village (anc. port d'*Aigeira*) **321. 1; 325; 336. 2**
- Méga Spilaion* : monastère **318. 2; 321**
- Méganitas* : (jadis *Gaidaropnichtis*), fleuve à l'ouest d'*Aigion* (anc. *Méganitas*) **294**
- Méilichos* : (jadis *Bozaïtico*, *Sychainioto* ou torrent de *Voudéni*), torrent, à proximité de *Patras* (anc. *Méilichos* ?) **254. 2; 290**
- Mygdalia* : colline près de *Patras* **250. 2**
- Navarinou* : rue à *Aigion* **300**
- Nicoléica* : village, à l'est d'*Aigion* **311. 2**
- Odighitrias* : rue à *Patras* **262. 1**
- Olonos* : mont (=Erymanthe) **531. 9**
- Olympie* : index V, s.v.
- Palati* : lieu-dit à *Pellini* **337. 1**
- Paliolagado* : affluent du *Parapéiros* **531. 13**
- Panachaïcon* : mont **152b; 531. 8 et 13**
- Panaghia* : vieille petite église à *Prévedos* **275**;
- Spiliotissa*, église sur le sommet de *Koryphé* **335**.

- 3; *Trypiti* : église à *Aigion* **295**; **305. 2**
Pantanassis : rue à *Patras* **256**
Pantocratôr : église à *Patras* **257. 3**
Parapéiros : affluent du *Péiros* **522.2**; **531. 13**
Patrai : *Neai P.*, nom médiéval de *Patras* **535**
Patras : nécropole septentrionale; *villae suburbanae* **254. 2**; nécropoles mycéniennes près de *Patras* **251. 1-2**; voir index V, s.v.
Pellini : (jadis *Zougra*), village **337. 1**; **339. 1**
Petrôton : village, près de *Patras* **250. 2**
Phaghia : lieu-dit sur le mont *Hagia Trias* **321. 1**
Philopoemenos : rue à *Patras* **266**
Phoinix : (jadis *Salménéico* ou *Salménico*), fleuve de l'Achaïe orientale (anc. *Phoinix*) **293**; **568**
Phoniaticon : fleuve, voir *Krios*
Phonissa : fleuve, voir *Krios*
Pitsa : village **335. 3**
Plastira : rue à *Aigion* **302**
Platani : village **291**; **292. 1**; fleuve de *Platani* ou *Xylokéra* **291**
Plataniôtissa : village près des sources du *Kérynitès* **688 n. 1**
Polylophon : village, près du mont *Scollis* **502**; **522. 3**
Pounta : lieu-dit près d'*Acrata* **322. 2**
Prévedos : village (anc. *Pharai*), sur la rive gauche du *Péiros* **275**
Prophitis Ilias : chapelle à *Kastro* **318. 2**; (jadis *Gardena*), colline au S.-E d'*Aigion* **311. 2**
Provodos : village, sur la rive gauche du *Phoinix* **293**
Psathopyrgos : baie de *Ps.* **292. 1**; **288. 3**
Psila-Alônia : place à *Patras* **266**; **269**
Pyrgos : village, sur la pente abrupte de l'*Eurostina* **333. 2**; **335. 3**
- Ramo* : lieu-dit sur le mont *Hagia Trias* **321. 1**
Rhizomylo : village **311. 2**; **316**, **688**
Rhion : cap. R., voir index V, s.v.
Rhodia : village, à l'est d'*Aigion* **311. 2**; **321. 1**
Rododaphni : village, à l'ouest d'*Aigion* **293**; **294**
- St-André* : église à *Patras* **272. 2**
St-Catherine : église à *Patras* **267**
St-Georges : église à *Aigion* **299**; église à *Patras* **257. 1** et **3**
St-Nicolas : église à *Patras* **257. 1**
St-Sophie : vieille église sur l'acropole de *Patras* **253. 4**; **255**
Salménéico : ou *Salménicon*, torrent près du village homonyme (ancien et actuel *Phoinix*)
- Salménicon* : *Katô S.*, village **293**; voir *Salménéico*
Samakia : collines près de *Patras* **250. 2**
Santaméri : mont, voir *Scollis*
Scollis : (jadis *Santaméri*), mont sur la frontière éléo-achéenne (anc. *Scollis*) **152b**; **520**
Sélemnos : (jadis *Kastritsianico*) torrent, au nord-est de *Patras* **291**
Séliana : village **333.2**
Sélinous : fleuve d'*Aigion* **311. 2**; **528**
Serdini : affluent du *Péiros* **522. 2-3**
Sissini : rue à *Patras* **266**
Skioessa : mont, voir *Voudéni*
Soudanéica : *Anô S.*, village sur la rive droite du *Serdini* **522. 3**
Sychaina : *Panô S.*, village près de *Patras* **254. 2**; *Anô Sychaina* **250. 2**
Sychainiotico : fleuve au nord de *Patras*, voir *Méilichos*
Sythas : (jadis *Trikkalioticos* ou torrent de *Xylocastro*); voir index V, s.v.
- Taratses* : lieu-dit, près de *Katô Loutro* **335. 3**
Tekès : lieu-dit **288. 2**
Temeni : *Anô* et *Katô T.*, villages à l'est d'*Aigion* **305. 2**
Therianou : village, à l'ouest de *Patras* **275**
Thermon : voir index V, s.v.
Tholopotamos : petit fleuve à l'est du *Salménéico* ou *Phoinix* **293**
Tocorovitis : affluent du *Serdini* **522. 2**
Trapeza : lieu-dit sur le mont *Hagia Triada* **323. 2**; lieu-dit, près de *Koumari* **293**
Trikkala : village (anc. *Mysaion*) **349**
Trikkalioticos : ou torrent de *Xylocastro*, voir *Sythas*
Triôn Navarchôn : rue à *Patras* **269**; **273**
Trupia : grotte de *T.* **321. 1**; village de *T.*, **470**; voir *Elaïôn*
Tsercova : colline de *Ts.* (site de *Pellène*) **333. 1**; **337. 1-2**; **345. 3**
Tsoucaléica : village, à l'ouest de *Patras* **247**
- Valta* : village près des sources du *Kérynitès* **688 n. 1**
Velviscos : ou *Velvitsi*, nom slave du cap *Rhion* **535**
Velvitsianico : fleuve, au nord de *Patras*; voir *Charadros*
Vlassia : village **282. 2**; **457**; **531. 9**
Vlatéro : vieu quartier à *Patras* **256**
Voteni : lieu-dit près de *Katô Salménicon* **293**
Voudéni : (ou *Skioessa*) collines de *V.*, près de *Patras*

250. 2; torrent au nord de Patras, voir *Méilichos*
Vundukla : plateau d' *Erymanthe* **282. 1**; **531. 13**
Xylocastro : village, **336. 1-2**; **351. 2**; **592. 2**; torrent
 de *Xylocastro*, voir *Sythas*
Xylokéra : fleuve, voir *Platani*

Zacholi : village **333.2**
Zeugolateio : nom médiéval d'Aroé **250. 2**; voir
Héliké
Ziria : défilé de *Z.*, près du cap *Drépanon* **288. 3**
Zougra : village, voir *Pellini*

V. INDEX GENERAL

Acanthos : épitaphe d'un Pelléen à A. **738**
Acarmanie : décret de la ligue des Acarnanes (*Actium*)
 en l'honneur d'un Patréen **679**
Achaïa : personnification d'A. sur les monnaies **305. 3**
Achaïe, Achéens : *Histoire* : l'A. sous le contrôle
 d'Agamemnon et de Mycènes **151**; les A. et les
 guerres médiques **229**; attitude des cités
 achéennes pendant la guerre du Péloponnèse 26-
 27; **230. 2**; l'A. entre Thèbes et Sparte 27-29;
 instauration de régimes démocratiques par Thèbes
 en A. **586**; hostilités entre les Macédoniens et les
 A. **169-169a** et **b**; attitude des A. lors de la
 bataille de Chéronée 30, **231**; garnisons et des
 tyrans promacédoniens en A. 30; les A. et l'ex-
 pédition romaine contre les Gaulois **598**; les A. et
 l'invasion gauloise en Grèce **232**; alliance entre
 les A. et Ptolémée III **199. 2**; les relations entre
 l'Achaïe, l'Étolie, Sparte et la Macédoine 31-37;
 alliance d'Aratos avec les Étoliens **409**; alliance
 des A. et des Eléens **592**; tentative de rapproche-
 ment des A. avec Cléomène après leur défaite à
 Hécatombaion **412. 1**; les A. font appel aux
 Macédoniens 34; **414** et **415**; la *symmachie*
 achéo-macédonienne contre Cléomène **436**; les A.
 et la première guerre d'Illyrie **433**; victoire
 achéenne contre l'armée spartiate **27**; les A. alliés
 de Rome à l'instigation de *Flamininus* 32; **236**;
 les A. et l'affaire d'Oropos **237**; les A. et leurs dif-
 férends avec Sparte **238**; mercenaires A. à Délos
626
Confédération achéenne : fondation 31; **430. 1-2**;
527. 1; date d'adhésion des cités de l'Achaïe orien-
 tale **430. 3**; le secrétariat unique **431**; **529. 1**;
 stratèges de la confédération achéenne **176, 448,**
612, 626; liste des cités-membres **430. 4**; **227. 1**;
530; causes d'absence d'Héliké et d'Olénos **430.**

5; liste des nomographes des cités-membres à
 Epidaure **597**; liste des cités-membres trouvée à
 Olympie **598**; Hamarion, lieu des assemblées
 fédérales **599**; Aigion, capitale du *koinon* **175**; la
synteleia de Patras **430. 2a**; Dymé, Pharai et
 Tritaia refusent les cotisations fédérales **444. 3**
Cultes : Deipneus en A. **56**; Zeus Hamarios,
 patron de la ligue achéenne **529. 2**
Légendes et traditions : expulsion des Ioniens
 d'Achaïe par les A. 22; **142, 527. 2**; Achaios, pre-
 mier roi des A. **126**; voir index II, *s.v.* Ἀγίηωγ,
 Πρευγένης, Δαμασίας, Πατρεύς, Τισαμενός,
 Λεοντομένης, Τέλλις; Ὠγγυός, dernier roi des A.,
 voir index II, *s.v.*
Relations internationales : des concurrents A. aux
Sôtéria de Delphes **715**; proxénie delphique pour
 des A. **666**; un A. dans un décret honorifique
 athénien **732**
Varia : le dialecte achéen 22 n. 5; colonisation
 achéenne, 23-25; voir Aigion, Boura, Héliké,
 Rhypes, Pellène; le laconien Praxandros et
 l'Achéen Képhéus arrivent à Chypre **184**; la for-
 mation des cités en A. 25; séismes en A. **50-52**;
 hymne pour l'A. **210**; constitution achéenne
 d'Aristote **376**; liste des cités achéennes **142**; liste
 des cités de la côte achéenne **472**; Dymé et Tritaia
 exemples de petites cités achéennes **416**; descrip-
 tion topographique et localisation des cités
 achéennes **531. 1-14**
Acheloos : autre nom pour le fleuve Péiros **536**; voir
 Péiros
Actium : voir *Acarmanie*
Aegyptos : tombeau d'A. et de son fils Bélos dans un
 sanctuaire de Sarapis à Patras **273**
Agamemnon : les cités d'Aigialos sous l'autorité d'A.
151, 526

Agis : prise de Pellène par Agis **356**

Agrippa : général d'Octave, voir Patras

Aigai : *Cité et territoire* : cité achéenne **125**; A. et Héliké dans l'Iliade **153, 153a**; rattachée à Aigion **530. 1**; le fleuve Crathis et son emplacement **322. 2**; A. et Héliké sur la voie maritime entre la mer Egée et la mer ionienne **45**

Cultes : sanctuaire et culte de Gé **323. 1-2**;

Poséidon **153, 153a, 323. 1**; Dionysos sur les monnaies d'A. **530. 1**; festival en l'honneur de Dionysos à A. **155a**

Aigeira : *Cité et territoire* : origine de son nom **325**; ethnique **484-485**; cité de l'Achaïe proprement dite **471**; séisme à A. **367**; A. dans des sources tardives **21, 139, 149a**; le site **531. 3**; localisation **443. 2**; le port homonyme **325**; le chemin vers Phélléo **333**; A. et Pellène au voisinage de Phénéos **509**

Histoire : agression étolienne contre A. **443. 1**; Hiéron fils de Téléclès d'A. et l'affaire d'Oropos **237, 619**; Téléclès d'A. parmi les envoyés achéens à Rome **465-465b**; Xénarchos d'A., stratège de la confédération achéenne **176**

Cultes : Artémis Agrotera **326. 2**; Zeus **327. 1-2**; Athéna **327.3**; Artémis-Iphigéneia **328.1-2**; Apollon **329**; Asclépios, Sarapis et Isis **330**; Aphrodite *Ourania* et la déesse *Syria* **331**; Tyché **332.1-2**; le rituel avec le sang de taureau à A. **397**

Relations internationales : convention entre Stymphalos et A. **701**; reconnaissance du droit d'asile et des concours d'Hécaté de Lagina (Stratonikeia) **693**; du sanctuaire d'Asclépios à Kos **691**; citoyens d'A. dans des décrets de proxénie delphique **648-651**; dans une liste de proxènes d'Istiaia **681**; dans une liste de technites d'Argos **724**; vainqueurs d'A. à Olympie, **213**; aux *Sarapeia* de Tanagra **713**; les Lacédémoniens honorent un citoyen d'A. à Asclépiéion d'Epidaure **620**

Aigialos : origine du nom **377**; attribué à la côte méridionale du golfe de Corinthe **486**; A. conquiert par les Ioniens **151b**; cités d'A. **391**; sous l'autorité d'Agamemnon **151-151a** et **b**; voir Pellène, Hypéresie, Gonoessa, Aigion, Héliké et Ioniens

Aigion : *Cité et territoire* : cité de l'Achaïe proprement dite **471**; ethnique **487**; synoecisme à A. des démes environnantes **518**; la cité et son territoire **42, 294, 310, 531. 6**; extension d'A. vers l'est, au Ve s. **530. 1**; A. à trois heures de Mégalopolis **437**;

distance entre A. et le cap Malé **16, 392, 516, 532**; A. dans des sources tardives **21, 139, 149d**

Histoire : cité d'Aigialos **151-151a** et **b, 526**; A. et la colonisation achéenne **215**; aux prises avec les Macédoniens **112**; prise par Cléomène **437**; pillage de son territoire pendant la guerre des Alliés **455, 457**; retrait des Achéens à A. après la bataille de Mantinée **410**; Xénon d'A. et l'attitude achéenne pendant la troisième guerre de Macédoine **463**; parmi les envoyés achéens à Rome **465-465b**; A. et la guerre d'Antiochos **420**; frondeurs achéens d'A. au siège romain de Samé **174**

Légendes et traditions : **1, 5, 42, 54, 54a, 60, 65, 155a, 395, 403, 531. 6, 534**; voir Zeus, Olénos; oracle de Delphes pour les gens d'A. **36, 115, 117, 161, 162, 177, 381, 401, 487, 535, 540, 540a, 574, 575, 594**

Cultes : Asclépios et Hygeia **297**; Athéna et Héra **299**; Dionysos **300**; Zeus Sôtèr **301**; dieux d'Argos : Poséidon, Héraclès, Zeus et Athéna **302**; Apollon et Artémis **303**; Artémis chasseresse **304**; héraut Talhybios **204, 304**; Aphrodite, Poséidon, Déméter-Koré et Zeus *Hamarios* **305. 1-2**; Zeus *Hamarios* et les divinités de la confédération achéenne **305. 3**; Sotéria **307**; Zeus enfant et Héraclès imberbe **308**; Eilithie **296**

Relations internationales : arbitrage entre Epidaure et Arsinoé **695**; citoyens d'A. honorés à Athènes **621**; à Argos **622**; à Corinthe **623**; reconnaissance d'asile et des concours d'Hécaté de Lagina (Stratonikeia) **693**; proxènes et théarodokes dans des décrets ou des listes : à Epidaure **685**; à Hermioné **686**; à Delphes **653-659, 688**; la ligue des Locriens de l'Ouest **678**; Calion/Etolie **677**; *koinon* des Etoliens (Thermon) **667-670**; vainqueurs d'A. à Olympie : **12, 14a** et **b, 131, 205, 295, 363**; aux *Hemerasia* de Lousoi **712**; acte d'affranchissement delphique pour un esclave originaire d'A. **612**; épitaphes des Achéens d'A. en Attique **743-744**; mercenaire(?) d'A. à Arsinoé de Chypre **735**

Varia : Aristodème d'Aigion élève de Platon **404**; A. capitale du *koinon* achéen **175**; lieu de réunions de la confédération achéenne **413-414, 437, 439, 599**; séismes **183, 476, 550**; aide de Tibère à A. après un séisme **550**; Aratos, mort à A. **376A, 418**; galerie de Straton, vainqueur à Olympie, à proximité de la ville **295**; source avec eau abondante à A. **306**; concours de *Rhōmaia* à A. **708**; voir

- Aratos, Damophon
Aléision : dans les poèmes homériques **152b**, **154-154c**; emplacement d'A. **119**, **520**. 5; «roche olénienne» et A. **488**
Amphithéâtre : et *munera gladiatoria* à Patras **263**. 2
Amyclai : voir Patras
Anthéia : bourg ionien de la région de Patras **250**. 1-2; refuge des Patrèens à A. après la guerre contre les Galates **251**. 1; culte de Déméter ποτηριοφόρος à A. **62**; voir Dionysos Anthéus et index II, s.v. Ἀνθείας
Anthéus : voir Dionysos
Antirhion : voir Rhion
Antoine : à Patras avant Actium **422**
Aphrodite : culte et sanctuaires d'A. à Patras **263**, **270**. 1; associations du culte d'A. avec ceux d'Apollon, Némésis et Arès **270**. 2; temples et statues d'A. dans le bois sacré près de la mer **271**; sanctuaire d'A. près de la mer à Aigion **305**; temple et statue d'A. à Boura **319**. 1; A. divinité fédérale **599**, 8; voir Zeus *Hamarios*
Ourania : sanctuaire à Aigeira **331**
Apollon : **122**; sanctuaire et statue en bronze d'Apollon nu à Patras **258**. 1-2; temple d'A., lieu d'affichage des décrets de la ville **624**, 17; **698**, 49; statues d'Apollon à Patras **258**. 3; associations du culte d'Aphrodite avec A. **270**. 2; temples et statues d'A. dans le bois sacré près de la mer **271**; sanctuaire d'A. à Aigeira **329**; temple commun à A. et Artémis près de l'agora d'Aigion **303**
Théoxénios : sanctuaire et culte d'Apollon
Théoxénios à Pellène **342**. 1
Pythios : à Phénéos **353**, **354**, 8
Apollonie : épitaphe d'un Patréen à A. (Illyrie) **747**
Aptera : proxène Patréen à A. **683**; décret de proxénie pour un Dyméen **684**
Aratos : empoisonnement d'A. à Aigion **201**
Araxos : mont sur la frontière achéo-éléenne **519**; emplacement par rapport à Oiniadai **445**; A. dans une liste des sites des côtes nord et nord-ouest du Péloponnèse **187**; distance entre le mont A. et l'Isthme **531**. 15; cap A. **393**, **471**; A. et le cap Rhion **17**, **517**. 1
Arba : bourg de la région de Patras; refuge des Patrèens après la guerre contre les Galates **251**. 1
Arès : associations du culte d'Aphrodite avec A. à Patras **270**. 2
Argolide : installation à Kérynéia des Mycéniens d'A. **315**; relations entre l'Achaïe et l'A. **334**
Argos : Ainesidimos de Dymé, chef de la garnison achéenne à A. **168**; dieux d'A. à Aigion **302**; artistes Argiens en Achaïe, voir index II, s.v. Ξενόφιλος, Στροάτων; voir Aigeira, Ioniens, Patras, Pellène.
Argyra : bourg de la région de Patras; refuge des Patrèens après la guerre contre les Galates **251**. 1; ruines d'A. et le fleuve Sélemnos **291**; légende de l'union amoureuse de la nymphe A. avec Sélemnos, voir index II, s.v. Ἀργυρᾶ, Σέλεμνος
Aristainos : de Dymé, stratège de la confédération achéenne **166**; représentant achéen à la conférence de Locride **462** et **462a**; voir Delphes, Corinthe, Aptera et index II, s.v. Ἀρίστανος
Aristonautai : port de Pellène **202**, **336**; localisation et distance depuis Pellène **336**. 1; depuis le port d'Aigeira **336**. 2
Aroé : bourg ionien de la région de Patras **120**, **250**. 1-2; ethnique **489**; refuge des Patrèens à A. après la guerre contre les Galates **251**. 1; voir Dionysos *Aroeus*
Aroeus : voir Dionysos
Arsinoé : voir Aigion, Pellène
Artémis : *agrotera* : introduction de son culte à Aigeira **326**. 2
Chasseresse : temple commun avec Apollon à Aigion **303**; sanctuaire à Aigion **304**; temple et statue d'A. chasseresse à Pellène **343**
Artémis-Iphigéneia : culte et sanctuaire à Aigeira **328**. 1-2
Laphria : sanctuaire, culte et festival en son honneur à Patras **207**, **253**. 1-4; **729**; à Messène **207**
Limnatis : sanctuaires, culte et festival en son honneur à Patras **261**. 1-3; A. <*Limnaia*> en Dymaia **522**. 3
Leucophryné : voir Kallistai, Kéryneia, Pellène, Tritaia
Pyrônia : à Phénéos **354**, 9
Sôtéira : bois sacré, dédié à Pellène **340**
Triclaría : sanctuaire et culte à Patras **254**. 1-3; association à Dionysos Aisymnètès et festival en leur honneur **254**. 3-5; voir Eurypylos
Ascheion : la cité et son ethnique **490**; dans une liste des nomographes des cités achéennes **598**; dans un compte des naopes à Delphes **605**; A. dans des listes ou décrets de proxénie delphique **659**, **661**; A. dans une liste des théarodoques delphiques **688**; localisation **688** n. 1.
Asclépios : sanctuaire et statue d'A. à Kyros, près du

- Mysaion, à Pellène **350**; sanctuaire d'A. et d'Hygeia à Aigion **297**; voir index III, s.v. Σιδόνιος; sanctuaire et statues d'A. à Patras **262**. 1-2; statue d'A. à Aigeira **330, 327**. 1
- Athéna : statue chrysléphantine à Aigeira dans le temple de Zeus **327**. 3; temple à Aigion **299**; A. Hamaria, divinité fédérale **599**, 8; statues en bronze de Poséidon, Héraclès, Zeus et Athéna dans un *oikéma* à Aigion **302**; Patras : statues, sanctuaires et culte d'A. **255**; statue dans le temple de Zeus **257**. 1; statue en plein air sur l'agora; copie de l'époque romaine d'Athéna de Pheidias trouvée à Patras **259**. 1; Pellène : temple d'A. **339**. 1; statue chrysléphantine de la déesse, oeuvre de Phidias **339**. 2; temple et statue cultuelle d'A. à Dymé **244**; à Tritaia **287**
- Larisaia : temple près du fleuve Larisos **239**. 2
- Panachaïs : temple sur l'acropole de Patras **255**; divinité de la confédération achéenne, voir Zeus Hamarios
- Athènes : un Achéen dans un décret honorifique athénien **732**; un Patréen vainqueur aux concours anonymes à A. **711**; voir Olénos, Pellène, Aigion, Pellénéens, Patras.
- Athérion : statue dorée d'A. sur la porte sud de l'agora de Patras **260**; index II, s.v. Ἀθηαίων
- Attique : mercenaire Pellénéen en A. **731**; épitaphe d'un Pellénéen **739**; épitaphes des Achéens d'Aigion **743-744**; épitaphes des Patréens **749-752**
- Attis : voir Cybèle
- Bélos : voir Aegyptos
- Béotie : décret de la confédération béotienne pour un Pellénéen **680**
- Bois : sacré d'Héra à Aigion **299**; b. sacré, dédié à Artémis Sôtéira à Pellène **340**; b. sacré près de la mer à Patras **271-272**. 1; b. des platanes à Pharai **277**. 2; b. des Dioscures, à quinze stades de la cité de Pharai **281**
- Bolinaios : fleuve d'Achaïe **292**
- Boliné : bourg vers le N.-E. de Patras **292**; ethnique **491**; emplacement **292**; refuge des Patréens après la guerre contre les Galates **251**. 1; légende des amours d'Apollon et de B. *in* Paus. VII.23, 4 sqq.
- Bolinon : bourg d'Achaïe **122**; voir Boliné
- Bouprasion : région au N.-O. du Péloponnèse **520**. 1 et index III, s.v. Βουπράσιον
- Boura : Cité et territoire : cité achéenne **68, 123, 143**; ethnique **492, 696**; fondatrice légendaire de B., voir index II, s.v. Βούρα; le site **531**. 4; localisation **318**. 2; la route entre Kérynéia et B. **318**. 1; Erasinos, fleuve de B. **525**; voir Bouraicos
- Cultes : Déméter, Aphrodite, Dionysos, Eilithie et Isis **319**; Euclides, sculpteur, à B. **319**. 2; grotte d'Héraclès Bouraicos près de B. et mode de divination par le sort **321**. 1-2
- Relations internationales : juges de B. dans un arbitrage des frontières **696**; un citoyen de B. dans une liste de proxènes à Delphes **659**; épitaphe d'un Achéen de B. à Pharai de Messénie **742**
- Varia : B. et la colonisation achéenne **573**; Démétrios le poliorcète et la libération de Boura **113**; dans une liste des cités achéennes continentales **470**; B. siège épiscopal **318**. 2
- Destruction de B. par le séisme de 373 av. J.-C. : **18, 19, 28, 53, 66, 109, 134, 195, 318, 374, 388, 468, 475, 477-480, 512, 513, 557**
- Bouraicos : fleuve de Boura **320**
- Buthrote : voir Pellène
- Caesarea : concours de C. à Patras **704**; à Aigion **708**; à Corinthe **714**
- Calion : Etolie; voir Aigion
- Caucon : affluent du Péiros **522**. 2
- Caucones : **523**; le pays des Caucones **522**. 2
- Caulonie : colonie achéenne, voir index II, s.v. Τύφων et III s.v. Καυλωνία
- Cérès : culte à Patras; voir Déméter
- César : fondation de la *colonia Julia Dymenses* **81**; voir Patras
- Charadros : fleuve à l'est du Mélichos **290**. 2
- Cicéron : à Patras **76**; voyage en Grèce *via* Patras **73**; projet de voyage de Cicéron en Grèce *via* Patras **82**; son esclave *Tiro* malade à Patras **75, 88-89, 92**; clients romains de C., résidant à Patras **75, 83-84, 85**; amis grecs de C. à Patras **85-89, 92**
- Cléomène : voir guerre de C. **200, 235**
- Cléopâtre : voir Patras
- Colonisation : achéenne : 23-25; voir Achaïe, Boura, Aigion, Héliké, Rhyes, Pellène
- Colonnès : «cité» marécageuse à proximité de Pellène **191**
- Concours : à Pellène **29, 30, 67, 382a, 385a, 546, 703**; à Patras **704-707**; à Aigion **708**; à Oropos **709**; à Athènes **711**; voir Delphes, Olympie
- Corinthe : dédicace pour un Patréen **719**; vainqueurs aux concours patréens dans une inscription de C. **705**; voir Aigion, Dymé

- Crathis : fleuve près d'Aigai **322. 1**; monument funéraire près du C. **324**; fleuve de Sybaris **515. 1**
- Crotone : fondation de C. **473**; voir index II, s.v. Μύσκελλος et ci-dessous, s.v. Rhypes
- Curator : *rei publicae* de la cité de Patras **610, 611**
- Cybèle : sanctuaire et culte de C. et Attis à Dymé **245**; à Patras **256**
- Damophon : de Messène, sculpteur à Aigion **296, 297**
- Deirneus : culte de D. en Achaïe **56**
- Délos : voir Achaïe, Achéens
- Delphes : dédicaces en l'honneur des Achéens **359-360, 602-604**; compte des naopes **605-606**; actes d'affranchissement **612-613**; des Achéens dans des inscriptions et décrets honorifiques : **617, 624-625A, 630**; décrets et listes de proxénie delphique **631-646, 648-651, 652-666**; décret de proxénie d'Orchomène d'Arcadie pour un Pellanéen **647**; théarodoques delphiques d'Aigion, Kallistai et Ascheion **688**; de Pharai (?) **689**
- Varia* : épitaphe des Pellénéens à D. **736**; oracle concernant le siège de la cité étolienne Phana **361**; oracle pour la cité d'Aigion **36, 115, 117, 161, 162, 177, 381, 401, 535, 540, 540a, 574, 575, 594**; oracle et légendes pour les Pellénéens **116, 541, 542**; *symbola* entre Delphes et Pellana **702IA, 702IB, 702IIA, 702IIB, 702IIIA, 702IIIB, 702IVA, 702IVB**; artistes et athlètes achéens, concurrents aux *Sôtéria* **715**; poètes **716, 718**; physicien **717**; musiciens **721-723**
- Déméter : sanctuaire de D. et source divinatoire à côté du bois sacré à Patras **272. 1-2**; culte de Déméter-Cérés à l'époque impériale **272. 1**; sanctuaire de D. et Koré près de la mer à Aigion **305**; temple et statue de D. à Boura **319. 1**
- Mysia* : à Pellène, voir Mysaion ποτηριοφόρος : culte à Anthéia **62**
- Démétrias : voir Patras
- Dionysos : sanctuaire et statue de D. imberbe, près du théâtre à Aigion **300**; sur les monnaies d'Aigai (?) **530. 1**; temple et statue de D. à Boura **319. 1**
- Aroeus Mesateus* et *Antheus* à Patras : Paus. VII.21, 6; **254. 4; 265**
- Aisymnêtès* : sanctuaire à Patras **266**; association avec le culte d'Artémis Triclararia **254. 3-4**
- Calydônios* : sanctuaire à Patras **264, 266**
- Lamptèr* : sanctuaire à Pellène **341. 1**
- Dioscures : bois des D. à quinze stades de la cité de Pharai **281**
- Divination : mode de divination par le sort dans la grotte d'Héraclès Bouraicos à Boura **321. 1-2**; par catoptromancie au sanctuaire de Déméter à Patras **272. 1**
- Donoussa : cité située entre Aigeira et Pellène **335. 1**; destruction par les Sicyoniens **335. 2**; emplacement **335. 3**; voir également Gonoessa
- Drépanon : cap D. **292. 2; 471**; confusion avec le cap Rhion **517. 2**
- Dymaia : victoire spartiate à Dymaia **235**; voir Phéraia **524**
- Dymé, Dyméens : *Cité et territoire* : cité d'Achaïe **124, 471, 482**; D. Cauconis **522 et 523**; cité épéenne et achéenne **521**; cité épéenne **160**; ses noms antérieurs **242. 1; 493, 531. 11**; ethnique **493, 503**; fondateur de Dymé, voir index II, s.v. Δύμας, Δύμη; synoecisme des dèmes environnants à D. **518**; D. dans une liste des régions grecques **22**; D. et Tritaia exemples de petites cités achéennes **416**; emplacement **239. 1, 445**; la route entre Elis et D. **520. 2**; le mont Scollis frontière commune entre Elis, D. et Tritaia **520. 4**; dans des sources tardives **21, 138**
- Histoire* : guerre entre les Eléens et les D. **10, 129, 371**; D. et la guerre du Péloponnèse **27**; séjour hivernal de Pausanias, roi de Sparte, à D. **108**; troisième expédition thébaine dans le Péloponnèse et libération de D. **111**; D. aux prises avec les Macédoniens **112**; bataille d'Hécatombaion en Dymaia lors de la guerre de Cléomène **411**; *D. et la guerre des Alliés* : expulsion de la garnison étolienne et installation d'une macédonienne **164-165**; incursion étolienne sur le territoire de D. **444**; Miccos de D. *hypostratègos* de la *synteleia* de Patras **444. 1**; la forteresse du *Teichos des D.* aux mains des Etoliens **444. 2**; D. refuse avec Pharai et Tritaia les cotisations fédérales **444. 3**; reprise du *Teichos des Dyméens* par Philippe V **449**; D. quartier général du roi Philippe V **450**; Philippe V réunit les mercenaires achéens, crétois et gaulois à D. **452**; pillage éléo-étolien de D. **455**; invasion et succès éléen en Dymaia **453**; destruction de D. par *Sulpicius* pendant la première guerre de Macédoine **166, 167, 240**; D. contre l'alliance romaine à l'assemblée achéenne à Sicyone **166-167**; Aïnésidimos de D., chef de la garnison achéenne à Argos **168**; frondeurs achéens de D. au siège romain de Samé **174**; Aristainos de D. et la bataille de Mantinea **461**; pirates de Pompée installés à D.

- 40, 421, 531. 12; 539**; fondation de la *colonia Julia Dymenses* **81**; annexion de D. à la colonie de Patras **241**
- Cultes* : Athéna **244**; Athéna Larisaia, près du fleuve Larisos **239. 2**; Cybèle et Attis **245**; culte héroïque d'Oïbotas **242. 2 4**; de Sostratos **243**
- Relations internationales* : reconnaissance d'asile et des concours d'Hécaté de Lagina **693**; archithéore de D. en Egypte **753**; dédicace d'Aristainos de D. en l'honneur de T. *Quinctius Flaminius* à Corinthe **629**; le *koinon* des Achéens honore Aristainos de D. à Delphes **630**; décrets de proxénie delphique en l'honneur des D. **665, 684**; décrets et listes de proxénie du *koinon* des Étoliens **673-676**; proxènes et théarodoques D. à Epidaure **685**; à Hermioné **686**; vainqueurs de D. à Olympie **8, 127, 211, 214, 372**; un D. dans une liste de Cos **692**
- Varia* : épigramme funéraire pour deux frères bûcherons **26**; soldats de Sicyone morts à D. **198**; voir *Teichos* **504**; Ὠλῆν de D. **549**
- Eglise : byzantine à *Platani* **291**; E. du Moyen Age à *Koumari* **293**; temple antique converti en E. **288. 3**; *sainte-Sophie* sur les ruines du temple d'A. Panachaiïs (?) à Patras **254. 2**; *sainte-Irène* à *Pellini* **333. 1**
- Egypte : mercenaire pellénéen sur un graffiti de la Grande pyramide **773**; artiste patréen en E. **720**; voir Dymé, Patras
- Eilithie : sanctuaire à Aigion **296**; sanctuaire à Pellène **347**; temple et statue à Boura **319. 1**; voir Damophon
- Elis, Eléens : voir Araxos, Agorios
- Epéiens : dans le *Catalogue des vaisseaux* **152, 152a, 152b, 160**
- Epidaure : le rêve d'un pèlerin de Pellène à *Asclépiéion* **726**; liste des nomographes des cités achéennes à E. **597**; proxènes et théarodoques Achéens **685**; un Patréen dans un catalogue éphébique **710**; voir Aigeira, Aigion, Pellène
- Epimélète : voir *curator*
- Erasinos : fleuve de Boura **525**
- Erinéos : port **471**; à 90 stades du fort d'Athéna **289**; dème de Rhypes **531. 8**; ancrage de la flotte péloponnésienne à E. **568-569**; voir Rhypes
- Eros : sur les médailles de Patras **270. 1**
- Erymanthe : mont; voir Bouraïcos et index III, s.v.
- Ἐρύμανθος
- Étolie, Étoliens : expulsion de la garnison étolienne d'Elis (ou de Dymé) **164**; incursions étoliennes en Achaïe occidentale **444, 455, 457** (voir Patras, Pharaï, Tritaia); en Achaïe orientale **441, 443, 457. 1**; invasion achéenne en Elide après le départ des Étoliens **458**; alliance d'Aratos avec les Étoliens **409**; voir Achaïe, Aigeira, Aigion, Dymé, Patras, Pellène, Thermon
- Eucléides : sculpteur; son oeuvre à Boura **319. 2**
- Euménides : sanctuaire des E., fondé par Oreste à Kérynéia **317**
- Eurypylos : légende et culte d'E. à Patras **254. 5**; tradition sur le *larnax* d'E. **358**; rapport avec le festival de Dionysos Aisymnètes et d'Artémis Triclaris **254. 6**; voir également index II, s.v.
- Εὐρύπυλος
- Euryteiai : village d'Olénos **248. 1**
- Femme : sanctuaire d'une femme indigène à Patras **265**; les f. à Patras et l'*hiérodulie* **274**; les f. à Patras et l'industrie du *byssos* **274**
- Gaion : sanctuaire de Gé à Aigai **323. 2**
- Galates : statue d'Apollon à l'odéon de Patras, fabriquée avec le butin de guerre après la victoire sur les G. **258. 3**; voir Achaïe, Patras, Patréens, guerre
- Gé : culte de G. à Patras supplanté par celui de Déméter **272. 1**; voir Gaion
- Glaucos : fleuve, à l'ouest de Patras **249**
- Gonoessa : cité d'Aigialos **144**; sous l'autorité d'Agamemnon **151-151a et b; 526**; G. homérique et Donoussa de Pausanias **335. 1**; patrie des ancêtres de Kypselos, tyran de Corinthe **212**
- Gorgippia : en Mer Noire; voir Héliké
- Grands Dieux : sanctuaire et statues à Tritaia **286**
- Guerre : entre les Eléens et les Dyméens **10, 129, 371**; entre Pellène et Salamine **543**; entre Pellène et Sicyone **196-197**; du Péloponnèse **106, 107, 230, 406, 425, 558-571**; de Corinthe **581**; des diadoques **407**; des Galates **232, 251. 1; 598**; cléoméniqne **200, 235, 410-415; 434-437**; des Alliés **417; 438-460**; d'Illyrie **433**; première g. de Macédoine **163**; deuxième g. de Macédoine **167-170; 462 et 462a**; g. d'Antiochos **172, 420**; troisième g. de Macédoine **463**; entre la ligue achéenne et Sparte **171**; g. d'Achaïe **466**
- Gymnase : et l'institution de l'éphébie à Pellène **345. 2-3**

- Hageladas : oeuvres d'H. à Aigion **308**
- Hamarion : lieu des assemblées fédérales **529** 2; voir *Zeus Hamarios, Athéna Hamaria*
- Harmostes : thébains dans les cités achéennes **586**
- Hécatombaion : défaite achéenne à H. par Cléomène **200, 411, 434**; localisation d'H. **200**
- Héliké : *Cité et territoire* : H. capitale ionienne **225**; cité d'Aigialos **467**; sous l'autorité d'Agamemnon **151-151a** et **b, 526**; cité achéenne **68, 125, 551, 551a, 552**; H. dans l'Iliade **153, 153a**; fondateur d'H. **494**; ethnique **494**; H. et la colonisation achéenne **23**; Agorios d'H. et la fondation d'Elis **209**; voir Sybaris; H. dans une liste des cités continentales **470**; H. et Aigai sur la voie maritime entre la mer Egée et la mer Ionienne **45**; H. et la route vers Kéryneia **49**; ruines d'H. **177a**, 14-15; localisation d'H. **311. 2; 528. 2**; voir index III s.v. Ἑλίκη
- Histoire* : absence d'H. de la seconde confédération **430. 5**
- Cultes* : Poséidon le seigneur d'H. **157-158**; culte de P. Hélicônios à Héliké **109, 312**
- Relations internationales* : épitaphe d'un Achéen d'H. à Gorgippia (Mer Noire) **740**
- Varia* : destruction d'H. par le séisme de 373 av. J.-C. : **6, 18, 19, 28, 49, 53, 66, 109, 114, 134, 195, 313. 1-2; 314. 1-2; 374, 388, 426, 468, 475, 477-480, 512, 513, 527. 1; 528. 1; 557, 576**
- Héliké : village de l'époque romaine, à quarante stades d'Aigion **311**
- Hemerasia* : concours, voir Lousoi
- Héra : statue d'H. à Patras **257. 1**; bois sacré d'H. à Aigion **299**
- Héraclès : temple à Patras **257. 4; 398**; destruction du temple d'H. à Patras avant Actium **422**; culte d'H. à Aigion **302**; statue d'H. imberbe, oeuvre d'Hageladas, à Aigion **308**
- Bouraios* : grotte et mode de divination par le sort **321. 1-2**
- Hermès : source d'H. et poissons sacrés à Pharai **279**
- Agoraios* : culte à Pharai **278**
- Dolios* : statue sur la route vers Pellène **338**; à Phénéos **355**
- Hermioné : théarodoques d'Aigion, Pellène et Dymé à H. **686**
- Héros : culte héroïque; voir Aigion, Dymé, Patras
- Hikésios : dieu des suppliants **314. 1**
- Hyettos : Béotie; voir Léontion
- Hygeia : culte à Aigion; voir Asclépios
- Hypérésia : cité d'Aigialos sous l'autorité d'Agamemnon **151-151a** et **b, 526**; nom et emplacement **326. 1**; attaque des Sicyoniens contre H.; changement du nom de la ville en Aigeira **326. 2; 484-485**; ethnique **506, 506a**; le devin Polyphide, originaire d'H. **159**; vainqueurs à Olympie, originaires d'H. **9, 128, 206**
- Hypostratégos* : à la tête de la *synteleia* de Patras **430, 457**
- Hyrminé : cité homérique **520. 3**
- Ikaros : d'Hypérésia, vainqueur à Olympie **206**; voir index II. s.v. Ἰκαρος
- Ioniens : installation des I. en Achaïe 21-22; **151b**; expulsion des I. par les Achéens d'Argos et de Sparte **142, 226, 527. 2**; les I. d'Achaïe et la colonisation de l'Asie Mineure et des îles, Paus. VII, 2 sqq.; anciens bourgs I. de la région de Patras **250. 1**; d'Aigeira **333. 1**; voir Héliké et index II, s.v. Ἴων, Σελινούς, Αἰγιαλεύς
- Isis : sanctuaire d'Isis à Boura **319. 3**; statue d'I. à Aigeira **330**; culte d'I. à Pellène et en Achaïe **273**
- Istiaia : Eubée; voir Aigeira
- Kallistai : reconnaissance du droit d'asile d'Artémis Leucophryné **690A**; théarodoques delphiques de K. **688**; localisation **311. 2** et **688 n. 1**; voir Delphes
- Kalydon : le lac de K. attribué aux Romains de Patras **538**
- Kéryneia : *Cité et territoire* : nom de la ville **316. 1**; K. considérée comme cité arcadienne **690**; site de K. **531. 5**; les ruines **316. 1**; route vers K. depuis Héliké **49**
- Histoire* : installation à K. des Mycéniens d'Argolide **315**; Margos de K. stratège unique de la confédération achéenne **431**
- Cultes* : sanctuaire des Euménides, fondé par Oreste **317**
- Relations internationales* : reconnaissance du droit d'asile d'Artémis Leucophryné **690**; décret de proxénie delphique pour un citoyen de K. **660**
- Varia* : le tertre de K. **69-70**; les propriétés du vin de K. **3, 55, 396**; Nicomachos de K. parmi les *paroikoi* de Rhamnonte **745**
- Mont K.* **315. 3**
- Kérynitès : le fleuve de Kéryneia **315. 3**
- Koré : sanctuaire de Déméter et K. près de la mer à Aigion **305**

- Kos : voir Aigeira, Dymé
 Krios : fleuve entre Aigeira et Pellène **351. 1**
 Kyros : sanctuaire et statue d'Asclépios à K. près du Mysaion à Pellène **350**
- Ladas : d'Aigion, vainqueur à Olympie **205, 363**
 Lamptéria : festival en l'honneur de Dionysos
 Lamptèr à Pellène **341. 2**
- Larisos : fleuve sur la frontière achéo-éléenne **224, 387, 519, 533**; L. et la première invasion de l'Elide par Agis **580**
- Léontion : cité fondée par Antigone **430. 3; 531. 9**; statue érigée en l'honneur de Callicratès de L. à Olympie **626**; Callicratès de L. parmi les ambassadeurs achéens à Rome **464**; signature d'un artiste originaire de Léontion(?) **725**
- Lesbos : colonisation de Lesbos : voir index II, s.v. Μακαρεύς et III s.v. Ὠλενος
- Leucade : voir Patras
- Leutron : deme de Rhypes **531. 8**; localisation **293, 531. 8**
- Lévadée : Béotie, oracle de Trophonios : voir Pellène
- Locride, Locriens : décret de proxénie de la ligue des Locriens de l'Ouest pour un Aigéen **678**; représentants achéens à la conférence de L. **462** et **462a**; L. de l'ouest : voir Patras
- Lousoi : cité arcadienne; un citoyen d'Aigion (?) vainqueur aux *Hemerasia* de L. **712**; voir Pharai
- Lycie : voir Pellène
- Macédoniens : voir Achaïe, Aigion, Dymé, Guerre, Patras, et Pellène
- Magnètes : voir Patras
- Mantineia : bataille de Mantineia; voir Aigion, Dymé
- Marsyas : statue de M. en bronze, trouvée à Patras **259. 1**
- Mastroi : magistrats à Pellène **141**
- Méilichos : le fleuve Méilichos et le sanctuaire d'Artémis Triclaria **290**
- Melitaea : Etolie; voir Pellène
- Mésatis : bourg ionien de la région patrénne **250. 1-2**; refuge des Patrénns à M. après la guerre contre les Galates **251. 1**
- Mesateus : voir Dionysos
- Messène : Damophon de M., sculpteur à Aigion **296, 297**; règlement des frontières entre Sparte et M. **700**; voir Aigion, Artémis Laphria
- Métaponte(?) : voir Rhypes
- Milésiens : voir Patras
- Milet : mercenaire(?) pélléen dans une liste de M. **734**
- Milos : voir Pellène
- Mycéniens : voir Argolide
- Myrsinos : cité homérique de la région de Bouprasion **152b**
- Myrtountion : cité identique à Myrsinos homérique **520. 3**.
- Mysaion : sanctuaire de Déméter Mysia près de Pellène **349. 1**; festival en l'honneur de Déméter Mysia à M. **349. 2**.
- Naupacte : bataille navale de N. **559-562, 568-569**; la flotte macédonienne avant la paix de N. **459**; les préparatifs pour la paix de N. **460**; Panormos située en face de N. **460**; épitaphe d'un vétéran de la colonie de Patras à N. **748**
- Némésis : culte de N. à Patras **263. 3**; temples de N. et d'Aphrodite et association des deux cultes **263. 3; 270. 2**
- Nomographes : des cités de la confédération achéenne à Epidaure **597**
- Octave : voir Patras
- Odéon : de Patras **259. 2**.
- Oibotas : de Paleia, vainqueur à la course à Olympie **214**; tombe et culte héroïque à Dymé **242. 2-4**; voir index II, s.v. Οἰβώτας
- Oiniadai : voir Dymé
- Olénienne : «roche o.» dans les poèmes homériques **152b, 154-154c; 222**; la «roche o.» et le mont Scollis **520. 4**
- Olénos : *Cité et territoire* : la cité d' O. **42, 42a**; O. dans l'Iliade **152b**; origine de son nom **510**; cité de l'Achaïe proprement dite **471**; cité homonyme d'Etolie **537**; son emplacement sur les rives du Péiros **142, 247, 530. 2**; Peirai et Euryteiai, villages d'O. **248. 1**; le territoire d'O. **248. 2**
Histoire : un Achéen d'O. dans une liste de contributions en faveur de Sparte pendant la guerre du Péloponnèse **601**; «exilés d'Olénos» **5**; O. absente de la seconde confédération **430. 5; 527. 1**
Légendes et traditions : Dexaménos, roi d'O. **33, 101, 208, 246**; voir index II, s.v. Δεξιμενός; traditions mythologiques sur O. **102**; O. et les Lapithes **103**; Macareus habitant d'O. et la colonisation de Lesbos **104**; légende de la «chèvre d'Olénos» allaitant Zeus **42, 151a, 151b, 190, 193, 531. 6; 534**; légende à Aigion sur l'amour

- d'une oie pour un enfant d'O. **5, 65, 395, 403**;
 Pélopos, originaire d'O. **383**; Perhiboia d'O. **32**;
 Eurymas d'O. **145**; l'olénien Palaimonios, fils de
 Lernos, compagnon de Jason **35, 35a**
Relations internationales : décret athénien pour un
 Olénien(?) **628**
- Olouros : bourg de Pellène **496**; O. pris par les
 Arcadiens alliés des Thébains et repris par les
 Pellénéens **592**
- Olympie : vainqueurss achéens à O. originaires de :
 Dymé **8, 127, 372**; Pellène **11, 130, 373**; Paleia
242. 2; Hypérésia **9, 128**; Aigion **12, 14a et b, 131,**
133; Patras **13**; liste des cités membres de la con-
 fédération achéenne à O. **598**
- Onchestos : voir Béotie
- Orchoménos : cité arcadienne; décret d'adhésion à la
 confédération achéenne **599**; voir Pellène
- Oropos : un Patréen vainqueur aux *Sarapeia* d'O. **709**;
 voir Aigeira
- Paleia : ancien nom de Dymé **531.11**; Oibotas, vain-
 queur à Olympie, originaire de P. **242. 3**
- Pallène : fondée par les Pellénéens **427**
- Panormos : port à quinze stades de Rhion **288. 2**;
 bataille navale de P. **425**; voir *Teichos* d'Athéna,
 Naupacte
- Patras, Patréens : *Cité et territoire* : bourgs ioniens
 de la région de Patras **250. 1**; synoecisme des
 demes environnants à P. **250, 518**; P. parmi les
 vieilles cités du Péloponnèse **194**; cité achéenne
146, 366, 471; ethnique **497, 545**; P. dans une
 liste des cités péloponnésienne à Argos **600**; dans
 une liste des cités et des sites des côtes nord et
 nord-ouest du Péloponnèse **187**; P. et les cités de
 la Grèce occidentale au début du IIe s. ap. J.-C.
481; P. située au-dessous du IVe parallèle **394**; en
 face d'Echinades **177a, 10-12**; le fleuve Glaucos à
 l'ouest de P. **249**; distance entre P. et Pharai **275.**
2; distance du cap Rhion **531.10**; P. et la distance
 depuis Leucade **390**; P. dans les sources tardives
21, 139
La cité et son port : **268**; P. port d'embarquement
 des légions de César **79-80**; P. port transit à
 l'époque républicaine **72, 76-80, 82**; P. sur la voie
 maritime entre l'Isthme de Corinthe et Brindes
15, 389; le port de P. et la communication avec
 l'Italie **44, 90-91, 93**; passage par P. de *Quintus*
 frère de Cicéron **77**; un projet de voyage de
 Cicéron en Grèce *via* P. **82**; résidents romains à
 P. **75, 78, 83-85, 92**; Cicéron à P. **76**; les amis
 grecs de Cicéron à P. **85-89**; *Tiro*, esclave de
 Cicéron, malade à P. **75, 88-89**
Histoire : les P. alliés des Athéniens pendant la
 guerre du Péloponnèse **27; 230.1**; construction de
 longs murs à P. par Alcibiade **406, 564**; bataille
 navale de P. et de Naupacte **559-562**; P. aux prises
 avec les Macédoniens **112**; séjour de Cratésipolis à
 P. **407**; participation des P. à la guerre contre les
 Gaulois **251. 1-2; 362**; pillage du territoire de P.
 par les Etoliens pendant la guerre des Alliés **163,**
417, 438, 455, 457; plaintes des Pharéens et des P.
 pour les raids étoliens **439**; marche d'Aratos sur P.
440; la flotte macédonienne mouille à P. **451**; réu-
 nion des alliés de Macédoine à P. **454**; le port de P.
 et la guerre d'Antiochos **172, 173, 420**; prise par
Cato lieutenant de Pompée pendant la première
 guerre civile **97**; anéantissement du contingent
 patréen à Phokis pendant la guerre d'Achaïe **466**;
 la flotte de Sylla fait escale à P. **39**; prise par *Q.*
Fufius Calénius, lieutenant de César **98**; prise par
 Agrippa, général d'Octave **100, 577**; Antoine et
 Cléopâtre à P. avant Actium **99, 596**; Antoine
 hivernant à P. avant Actium **422**; destruction du
 temple d'Héraclès avant Actium **422**; fondation
 d'une colonie romaine à P. **135, 252. 1-4; 531.10**;
 le lac de Kalydon attribué aux Romains de P. **538**;
 les Locriens de l'ouest dépendant de la colonie de
 P. **364**; annexion de Dymé, de Pharai et de Tritaia
 à la colonie de P. **241, 276, 283**
Cultes : Artémis Laphria **207, 253. 1-4; 729**;
 Artémis Triclaria, Dionysos Aisymnètès et
 Eurypylos **254. 1-6**; Athéna Panachaïs **255**;
 Athéna **255, 257. 1; 259.1**; Cybèle et Attis **256**;
 Zeus Olympien et Héra **257. 1**; Héraclès **257. 4**;
 Apollon **258. 1-3**; Artémis Limnatis **261. 1-3**;
 Asclépios **262. 1**; Némésis et Aphrodite **263. 3**;
 Dionysos Calydonios **264, 266**; Zeus et Héraclès
398; Femme indigène **265**; Dionysos Aisymnètès
266; Dionysos Aroeus, Mésateus et Anthéus **265**;
 Sôtéria **267**; Poséidon **269**; Aphrodite **270. 1-2**;
 Gè et Déméter **272. 1**; Déméter-Cérès à l'époque
 impériale **272. 1**; bois sacrés à P. **271; 272. 2**;
 Sarapis **273**; Aegyptos, son fils Bèlos et Sarapis
273
Légendes et traditions : **4, 572**; légendes de fonda-
 tion : voir index II, s.v. Πατρεύς, Περυβύνης; les
 Achéens de P. et la tradition sur le larnax
 d'Eurypylos **358**; lieu du martyre de l'apôtre

André 117

Relations internationales : προεβευταί P. pour la paix entre les Milésiens et les Magnètes 697; juges P. dans le conflit entre Démétrias et les Magnètes 698; décret de Thuria (Messénie) pour l'envoi de σύνδικοι et des synèdres à P. 699; règlement à P. des frontières entre Sparte et Messène 700; reconnaissance du droit d'asile et des concours d'Hécate de Lagina 693; *décrets honorifiques pour des P.* par : la ligue des Acarnanes 679; Delphes 624, 625, 625A; *décrets de proxénie delphiques* 662-663; *proxènes de P.* : à Thermon 671-672; à Aptaera de Crète 683; P. dans une liste de proxènes de Kléitôr 682; *artistes P.* : à Delphes 716, 717, 718; à Corinthe 719; en Egypte 720; *vainqueurs P.* : à Olympie 13, 217; aux *Sarapeia* d'Oropos 709; P. dans une liste agonistique 706; dans un catalogue éphébique d'Epidaure 710; à des concours anonymes à Athènes 711; vainqueurs aux *Caesarea* de P. 704-705; à des concours anonymes à P. 706-707. *Epitaphes des P.* : en Attique 749-752; à Trichonion en Etolie 746; à Apollonie en Illyrie 747; à Naupacte 748; épigrammes funéraires pour des P. dans l'*Anth. Pal.* 25, 31

Varia : Chilon de P., maître de Sostratos de Sicyone 547; bibliothèque de P. 137; *Parnasius* de P., préfet d'Egypte 20; Mnaséas, auteur originaire de P.(?) 57-59, 140; *Lucius*, auteur originaire de P. 375; Théagène, philosophe originaire de P. 178-179a; Derkianos, sophiste patréen 181; P. lieu des rencontres intellectuelles à l'époque de Plutarque 400; usuriers P. à l'époque impériale 402; les femmes à P. et l'*hiérodulie* 274; les femmes à P. et l'industrie du *byssos* 274; *curator rei publicae* à P. 610, 611; grand séisme à P. 469; plantes de la région patréenne 554, 555, 556; les noyers de P. 368-370; lagynos, unité de mesure patréenne 63; la *synteleia* de P. 430. 2a; 457

Patreus : fils de Preugénès, fondateur de Patras 203, 228; tombe de P. sur l'agora de Patras 259; statue dorée de P. sur la porte sud de l'agora de Patras 260; voir index II, s.v. Πατροεύς, Προευγένης, Εὐμηλος

Peirai : village d'Olénos 248. 1

Péiros : fleuve d'Achaïe : ses différents noms 522. 1; ses affluents 522. 2; distance depuis les cités de Dymé et de Patras 247; le fleuve P. et le bois de platanes à Pharai 277. 1-2

Pella : cité achéenne(?) 498

Pellène, Pellénéens : *Cité et territoire* : cité d'Aigialos 151-151a et b; 526; cité achéenne 189; P. parmi les cités célèbres du monde grec 385, 385a; considérée comme cité arcadienne 690; origine de son nom 334; ethnique 483, 499; le site 337. 1; 531. 1; localisation des ruines 337. 1-2; P. cité voisine d'Aigeira et de Sicyone 202, 336; distance entre P. et Aristonautai 336. 2; Krios, fleuve entre Aigeira et P. 351. 1; Sythas, fleuve de P., sur la frontière avec Sicyone 351. 2; la cité de Sicyone et sa porte vers P. 424; P. et Aigeira au voisinage de Phénéos 509; frontière entre P. et Phénéos 355; route de Phénéos vers P. et Aigeira 353; Kanastraion, rocher à P. 542; Poséidion, ancien dème abandonné de P. près du gymnase 348. 1; autres bourgs dans le territoire de P. 348. 1; la cité marécageuse de Colonnès à proximité de P. 191

kômé : emplacement de la *kômé* P. et ses man-teaux en laine 531. 2

Histoire : guerre entre P. et Salamine 543; entre P. et Sicyone 2, 196-197; P. et la guerre du Péloponnèse 26-28; P. et les Achéens(?) aux côtés de Sparte, au début de la guerre du Péloponnèse 558; P. nécessaire à l'alliance péloponnésienne 48; P. et la coalition spartiate 565-567; P. et la bataille navale d'Abydos 107, 571; Axionicos de P., collaborateur de Lysandre à Aigos Potamoi 359; Pellène parmi les cités consacrant à Delphes des butins pris aux différentes villes 360; Dracon de P., commissaire de Derkylidas 579; Pellène entre Thèbes et Sparte 28-29; fidélité des P. à Sparte après Leuctre; 587; les P. parmi les alliés de Sparte pendant la première invasion thébaine dans le Péloponnèse 583; les P. et la deuxième invasion thébaine en Laconie 584; attaque thébaine à P. 585; P. membre de la coalition thébaine 588-591; guerre entre les Sicyoniens et les Pellénéens 593; défaite des Achéens de P. par Epameinondas 357; rapprochement d'Athènes par P. après Mantinée 29-30; P. fidèle à la Macédoine lors de la rébellion spartiate 94; Chairôn, tyran de Pellène avec l'aide des Macédoniens 30, 64, 95, 96, 346; prise par Agis et libérée par Aratos 234, 356; invasion étolienne et prise de P. 199. 1; 408, 428; expulsion des Etoliens par Aratos 432; le rôle d'Artémis Agrotéra au salut de la cité 408. 2; prise de P. par Cléomène après la bataille d'Hécatombaion 412. 2; 413, 435; les P. fidèles aux Macédoniens 7;

Pythéas de P., chef de la garde de la ville de Psophis, prise par Philippe V **446**

Cultes et monuments : Hermès Dolios **338**;
Athéna **339. 1-2**; Artémis Sôtéira **340**; Dionysos
Lamptèr et fête des *Lamptéria* **341. 1-2**; Apollon
Théoxénios **342**; Artémis chasseresse **343**; Eilithie
347; Déméter *Mysia* **349. 1-2**; Isis, **273**; Zeus
Méilichios **339. 2**; Asclépios à Kyros **350**;
réserves d'eau à l'agora et emplacement des
sources d'eau potable **344**; statue de Promachos,
vainqueur à Olympie au pancrace **345. 1**; gymnase
d'éphèbes de Pellène **345. 2-3**

Légendes et traditions : oracle de Delphes pour les
réfugiés de P. **116, 541, 542**; Philoctète assassiné
par les P. **185**; Amphion et Astérios, originaires de
P. **192**; tradition mythologique sur P. **71**; le mythe
d'Alkyoneus et la cité de P. **136**

Relations internationales : arbitrage entre
Epidaure et Arsinoé **695**; entre Melitaea et Xyniae
(Etolie) **694**; reconnaissance du droit d'asile
d'Artémis Leucophryné **690**; *symbola* entre
Delphes et P. **702IA, 702IB, 702IIA, 702IIB,**
702IIIA, 702IIIB, 702IVA, 702IVB; le démos de
P. offre une statue à un stratège athénien **616**; *des*
P. dans des listes : de dédicants d'offrandes à
Delphes **602-604**; à Athènes **607-608**; *décrets en*
l'honneur des P. par : la confédération béotienne
680; Athènes **614, 615**; Delphes **617**; Buthrote
618; *décrets de proxénie pour des P.* : à Delphes
631-646; Orchomène d'Arcadie à Delphes **647**;
proxènes P. : à Kléitôr **682**; à Thermon **671**; à
Epidaure **685**; à Hermioné **686**; *artistes et musi-*
ciens P. : à Delphes **721-723**; un pèlerin de P. à
l'*Asclépieion* d'Epidaure **726**; un devin de P. à la
cour du dynaste lycien **727**; décret de Lévadée pour
les offrandes des pèlerins P. à l'oracle de
Trophonios **728**; *vainqueurs P.* : aux *Caesarea* de
Corinthe **714**; à Olympie **11, 130, 218, 219, 345,**
373; les P. consacrent à Olympie la statue
d'Agathinos d'Elide **221**; *mercenaires P.* : en
Attique **731**; sur un graffiti de la Grande pyramide
en Egypte **773**; dans une liste de Milet **734**; *épi-*
taphes des P. : à Erétrie **730**; à Delphes **736**; à
Acanthos **738**; en Attique **739**

Varia : Diagoras de Milos, réfugié à P. **47b**; sol-
dats de Sicyone morts à P. **198**; Skionè colonie de
P. **563**; Pallène fondation de P. **474**; Antigénès de
P., compagnon d'armes d'Alexandre **399**; consti-
tution de P. **72, 141, 186**; *Μαστιῆρες*, magistrats

de P. **141, 378**; descendants d'Aratos à P. au
temps de Plutarque **419**; éducation musicale des
jeunes à P. **405**; le peintre Timanthès à P. **408. 3**;
Miccos de P. **23** et **24**; concours de Théoxénia et
les manteaux en laine de P. **29, 30, 37, 47-47a,**
61, 67, 147, 150, 151b, 189, 379, 382, 382a, 384,
384a, 385a, 386, 386a, 423, 546, 703

Phaistos : cité achéenne **507**

Pharai : de Messénie; voir Boura

Pharai, Pharéens : *Cité et territoire* : cité achéenne
continentale, Paus. VII.22, 10; **160**; ethnique **508**;
Pharès, fondateur de Ph. **281**; emplacement **275. 1**;
territoire de Ph. et les cités voisines **531. 13**; dis-
tance depuis Patras **275. 2**; distance depuis la cité
de Tritaia **282. 2**

Histoire : Epératos de Ph., stratège du *koinon* des
Achéens **448**; Lycos de Ph. à la tête de la *syn-*
teleia de Patras **457**; raids en territoire pharéen
par l'armée étolienne **438, 444, 455**; plaintes des
Ph. et des Patrèens pour les raids étoliens **439**;
Ph. refuse avec Dymé et Tritaia les cotisations
fédérales **444. 3**; annexion de Ph. à la colonie de
Patras **276**

Cultes et monuments : agora de Ph. **278**; statue
d'Hermès barbu et mode de divination **278**; culte
d'Hermès Agoraios **278**; source d'Hermès et
poissons sacrés **279**; culte des pierres quadrangu-
laires **280**; bois des Dioscures **281**

Relations internationales : décret de proxénie del-
phique pour un Ph. **664**; un Ph. dans un catalogue
des théarodoques delphiques **689** un Ph. dans un
épitaphe à Skiathos **741**

Phélloé : bourg ionien **333. 2**; localisation **333. 2**;
sanctuaires de Dionysos et d'Artémis à Ph. **333.**

1; décret de proxénie delphique en l'honneur d'un
citoyen de Ph. **652**

Phénéos : Apollon Pythios à Phenéos **353-354**; voir
Pellène, Aigeira

Phéraia : cité d'Arcadie(?), voisine de Dymaia **524**

Philippe V : Psophis prise par Ph. **446**; campagne de
Ph. en Triphyllie **447**; reprise du *Teichos des*
Dyméens par Ph. **449**; Dymé quartier général du
roi Ph. **450**; Ph. réunit les mercenaires achéens,
crétois et gaulois à Dymé **452**; voir Elis, Dymé

Phoinix : les fleuves Phoinix et Méganitas dans le ter-
ritoire d'Aigion **294**

Phokis : anéantissement du contingent patréen à
Phokis **466**

Phthia : d'Aigion, amour avec Zeus **1, 60**

- Piéros : **522. 1**; voir Péiros
- Pierres : culte des p. quadrangulaires à Pharai **280**
- Piros : **522. 1**; voir Péiros
- Poissons : sacrés dans la source d'Hermès à Pharai **279**
- Pompée : voir Dymé, Patras
- Poséidon : voir Pellène
- Poséidon : sanctuaire de P. à Rhion **106**; à Héliké **109 passim**; **471**; à Aigion **305**; à Aigai **151b, 155a, 156, 323. 1**; **530. 1**; à Patras **269**; à Pellène (?) **348. 1**
- Ageus* : **125, 153a**
- Helicônios* : à Héliké **109, 312. 1**; **151b** (292, 29); culte en Achaïe et en Ionie **312. 1**
- Preugénès : statue dorée de P. sur la porte sud de l'agora de Patras; tombeau à l'intérieur de l'enceinte sacrée de Limnatis **260**
- Psophis : voir Pellène
- Ptolémée III : et ses relations avec la confédération achéenne **434**
- Rhamnonte : voir Kéryneia
- Rhion : cap **471**; «cité» achéenne **500**; d'Étolie **438**; dans une liste des sites des côtes nord et nord-ouest du Péloponnèse **187**; temple de Poséidon à R. **471**; la forteresse médiévale à R. **288. 1-2**; R. à cinquante stades de Patras; confondu avec le cap Drépanon **517. 2**; **471**; l'Isthme Rhion-Antirhion **517. 1**; Araxos et le cap R. **17**; voir Drépanon, Panormos
- Histoire* : pénétration dorienne dans le Péloponnèse par le détroit de R. **46**; entre les mains des Lacédémoniens **582**; victoire athénienne au large de R., pendant la guerre du Péloponnèse **106**
- Rhōmaia* : concours de R. à Aigion **708**
- Rhypes : cité achéenne **121, 188**; les habitants de R. **148**; R. et la fondation de Crotona **23, 105, 595, 514. 1-2**; dèmes dans le territoire de R. **531. 8**; R. et le port d'Erinéos **289**; destruction de R. lors de la fondation de la colonie romaine de Patras **252. 1**; localisation des ruines de R. **293**; R. chez Photius **380**; un citoyen de Rhypes(?) dans une dédicace de Métaponte(?) **627**
- Samé : cité de Céphallonie; voir Aigion, Patras, Dymé
- Sarapeia* : concours : voir Oropos, Tanagra
- Sarapis : sanctuaire à Patras et culte en Achaïe **273**; statue à Aigeira **330**
- Satrapès : culte à Patras **223**
- Scollis : cité achéenne **502**; massif, à la frontière commune entre Elis, Dymé et Tritaia **520. 4**
- Sélemnos : fleuve; légende sur S., voir index II, s.v. Ἀργυρῶ, Σέλεμνος
- Sélinous : fleuve d'Aigion **310**
- Sicyone, Sicyoniens : Chilon de Patras, maître de Sostratos de S. **547**; discours d'Aristainos à l'assemblée achéenne de S. **166**; les Dyméens quittent la séance de S. **167**; voir Dymé, Pellène, Donoussa, Hypérésia
- Skiathos : voir Pharai
- Skionè : voir Pellène
- Sôtéria : culte de S., à Aigion **307**; à Patras **267**; concours delphique **715**
- Source : avec eau abondante à Aigion **306**; mantique de Déméter, à côté du bois sacré à Patras **272. 1**; d'Hermès à Pharai avec des poissons sacrés **279**; sources γλυκεῖαι d'eau potable à Pellène **344**
- Sparte : règlement des frontières entre Sparte et Messène **700**; voir Ioniens, Oléens
- Stratonikeia : voir Patras, Dymé, Aigion et Aigeira
- Stratos : ancien nom de Dymé **531. 11**
- Stymphalos : voir Aigeira
- Survivance : de culte dans la grotte d'Héraclès Bouraïcos près de Boura et transfert à *Méga Spilaion* au Moyen-Age **321. 1**; du culte ancien de Déméter à Patras **272. 2**; construction antique convertie en église **282. 2**; voir église
- Sybaris : un citoyen d'Héliké fondateur de S. **23**; **515. 1-2**
- Synteleia* : district fédéral, voir Patras (*varia*)
- Syria* : sanctuaire de *dea S.* à Aigeira **331**
- Sythas : fleuve, sur la frontière entre Pellène et Sicyone **351. 2**
- Teichos* : des *Dyméens* : forteresse mycénienne sur la frontière achéo-éléenne **519**; aux mains des Étoliens **444. 2**; reprise par Philippe V **449**; *T. d'Athéna* à quinze stades de Panormos **288. 3**; voir Erinéos
- Teuthéa : *kōmé* de Dymé **522. 3**
- Teuthéas : affluent du Péiros **522. 2**
- Théâtre : à Patras **263. 1**; à Aigion **300**; à Aigeira p. 216; Kéryneia **316. 2**; Léontion **531. 9**
- Thèbes : invasions thébaines dans le Péloponnèse **110-111, 583-591**
- Théoxénia : concours à Pellène en l'honneur d'Apollon Théoxénios **342. 2**; **702II B, 20**; Th. et les prix des manteaux en laine **30, 61, 190, 342. 2**;

- 384 et 384a, 386a, 476, 531. 2**; voir Pellène
- Thermon : capitale fédérale étolienne; décrets (ou listes) de proxénie du *koinon* des Etoliens en l'honneur des citoyens d'Aigion **667-670**; Boura **667**; Pellène **671**; Patras **671-672**; Dymé **673-676**
- Thrius : cité achéenne, voisine de Patras **495**; T. dans Pline **392**
- Thuria : cité de Messénie; voir Aigion, Patras, Lousoi
- Tibère : voir Aigion
- Trichonion : cité étolienne; épitaphe d'un Patréen à T. **746**
- Tritaia, Tritéens : *Cité et territoire* : fondateur de T. **285**; voir index II, s.v. Κελβίδας, Τρίτεια, Μελάνπιπος; cité achéenne continentale. in Paus. VII 22, 10; T. in Pline **392**; T. et Dymé exemples de petites cités achéennes **416**; cité insignifiante à l'époque républicaine **74**; ethnique **505, 505a**; T. considérée comme cité arcadienne **220.1; 690**; description de Pausanias **282**; emplacement **282. 2**; distance entre T. et Pharai **282. 1**; territoire de T. et les cités voisines **531. 14**.
- Histoire* : raids en territoire tritéen par l'armée étolienne **438, 444**; T. refuse avec Dymé et Pharai les cotisations fédérales **444. 3**; Stratios de T. et l'attitude achéenne pendant la troisième guerre de Macédoine **463**; annexion de T. à la colonie de Patras **283**
- Cultes* : Grands Dieux **286**; Athéna **287**; monument funéraire avec une peinture de Nikias **284**
- Relations internationales* : des T. dans une liste de proxènes de Kléitôr **682**; reconnaissance du droit d'asile d'Artémis Leucophryné **690**; voir Scollis
- Tyché : temple et statue de T. à Aigeira **332. 1**; autres statues dans le *oikéma* **332. 2**.
- Xyniaï : cité étolienne; voir Pellène
- Zeus : amour avec Phthia d'Aigion **1, 60**; tradition mythologique sur Z. à Aigion **42, 155a, 531. 6, 534**; sanctuaire et statue de Z. enfant et d'Héraclès imberbe à Aigion **257. 2; 308**; temple de Z. et d'Héraclès à Patras **398**; sanctuaire et statue cultuelle de Z. à Aigeira **327. 1**; représentations de Z. sur les monnaies et tête colossale trouvée à Aigeira **327. 2**
- Capitolinus* : à Patras **257. 1**
- Hamarios* : patron de la confédération achéenne **529. 2; 599, 4 et 8**; Zeus H. et les dieux de la confédération achéenne **305. 3**; sanctuaire à Aigion **305. 1-2**; sanctuaire en Grande Grèce **429**
- Homagyrios* : sanctuaire près de la mer à Aigion **305. 1-2**
- Méilichios* : culte à Pellène **339. 2**
- Olympien* : temple et statue de Zeus O. à Patras **257. 1-3**
- Sôtér* : sanctuaire dans l'agora d'Aigion et statues du dieu en bronze **301**

TABLE DES FIGURES

- Figure 1. Plan topographique de la cité de Dymé (d'après Rizakis, *Paysages I*, 82 fig. 7).
- Figure 2. Plan topographique de la cité de Patras (Y. Rizakis, d'après I. Papapostolou, *in Achaïa und Elis*, 317, pl. I).
- Figure 3. Plan topographique de la cité de Tritaïa (d'après le plan de M. Lacakis).
- Figure 4. Plan topographique de la cité de Rhyes (?) (d'après G. Buchli, *in Meyer, Pel. Wander.* pl. VIII).
- Figure 5. Plan topographique de la cité d'Aigion (d'après L. Papakosta, *in Achaïa und Elis*, 237).
- Figure 6. Plan topographique de la cité de Kéryneia (d'après G. Buchli, *in Meyer, Pel. Wander.* pl. IX).
- Figure 7. Plan topographique de la cité de Boura (?) (d'après G. Buchli, *in Meyer, Pel. Wander.* pl. X).
- Figure 8. Plan topographique de la cité d'Aigeira (d'après JAÖI 1990-1991, 17 fig. 1).
- Figure 9. Plan topographique du site de Gourgoumiza-Hag. Andréas (d'après G. Buchli, *in Meyer, Pel. Wander.* pl. VII).
- Figure 10. Plan topographique de la cité de Léontion (d'après G. Buchli, *in Meyer, Pel. Wander.* pl. VI).

TABLE DES CARTES

1. Carte géographique d'Achaïe indiquant l'itinéraire de Pausanias (Y. Rizakis)
2. Carte géographique générale d'Achaïe (Y. Rizakis).

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	9
LISTE DES ABREVIATIONS	11
PREMIERE PARTIE	
L'HISTOIRE DES CITES ACHEENNES A TRAVERS LES SOURCES ECRITES	
<i>INTRODUCTION GENERALE</i>	19
A. L'ACHAIE A TRAVERS L'OEUVRE DES AUTEURS ANCIENS	
<i>I. L'ACHAIE A L'AGE DU BRONZE</i>	21
<i>II. TEMPS OBSCURS ET EMERGENCE DES CITES</i>	23
1. Entreprises coloniales	23
2. La formation des cités-Etats	25
<i>III. LES CITES ACHEENNES ET LE MONDE CLASSIQUE</i>	26
1. Les historiens de la période classique	26
<i>Hérodote et Thucydide</i>	26
<i>Xénophon</i>	27
2. L'Achaïe entre Thèbes et Sparte	28
3. De Mantinée à la mort d'Alexandre	29
<i>IV. LES CITES ACHEENNES ET LE MONDE HELLENISTIQUE</i>	31
Introduction	31
1. Historiens de l'époque hellénistique	32
<i>Polybe</i>	32
a. Polybe et l'histoire achéenne 32; b. Les sources de Polybe 32-35;	
c. Polybe et la géographie 35-36; d. Polybe, historien militaire 36	
<i>Diodore</i>	36
<i>Tite-Live</i>	37
2. Poètes de la période hellénistique	37
<i>V. LES CITES ACHEENNES SOUS LES EMPIRES DE ROME ET DE BYZANCE</i>	38
Introduction	38
1. Moralistes et poètes	38
<i>Plutarque</i>	38
<i>Cicéron</i>	39
<i>Sénèque. Ovide-Lucien</i>	39
2. Géographes et périégètes	40
<i>Strabon</i>	40

a. Introduction 40-41; b. Erreurs 41-42; c. Routes 42; d. Habitat et peuplement 42-43;	
e. Géographie physique 43; f. Fleuves d'Achaïe 43-44; g. Montagnes d'Achaïe 44;	
h. Cultures 44	
<i>Pausanias</i>	44
a. Introduction 44-45; b. Pausanias historien 45-47; c. Légendes et cultes 47-49;	
d. Topographie et monuments 49-51; e. La description des monuments 51-52;	
f. Habitat de la campagne achéenne 52; g. Pausanias géographe 52-53; h. Pausanias et les <i>mirabilia</i> 53-54	
3. Les géographes mineurs	54
<i>Pline</i>	54
<i>Ptolémée. Itineraria</i>	55
4. Listes d'évêchés et <i>Notitiae</i>	57
VI. LES CITES ACHEENNES DANS LES SOURCES DIVERSES	59
1. Mythographes	59
2. Grammairiens, lexicographes et scholiastes	59
<i>Etienne de Byzance</i>	59
<i>Les autres lexicographes</i>	60
3. Chronicographes	61
4. Biographies- <i>mirabilia</i>	61
B. LES INSCRIPTIONS ET L'HISTOIRE DES CITES ACHEENNES	62

DEUXIEME PARTIE

CATALOGUE DES SOURCES LITTERAIRES

I. AELIANUS	(1-6)	XXV. [DEMOSTHENES]	(95)
II. AESCHINES	(7)	XXVI. DINARCHUS	(96)
III. AFRICANUS JULIUS	(8-14B)	XXVII. DIO CASSIUS	(97-100)
IV. AGATHEMERUS	(15-17)	XXVIII. DIODORUS	(101-113)
V. ALEXANDER APHRODISIENSIS	(18)	XXIX. DIOGENES LAERTIUS	(114)
VI. AMMIANUS MARCELLINUS	(19-20)	XXX. [DIOGENIANUS]	(115-117)
VII. ANONYMUS RAVENNATIS	(21)	XXXI. EPIPHANIUS	(118)
VIII. ANONYMUS	(22)	XXXII. ETYM. MAGNUM	(119-125)
IX. ANTHOLOGIA PALATINA.....	(23-31)	XXXIII. EURIPIDES	(126)
X. APOLLODORUS MYTH.	(32-33)	XXXIV. EUSEBIUS	(127-135)
XI. APOLLONIUS RHODIUS	(34-35A)	XXXV. FRAGMENTA ADESPOTA	(136)
XII. APOSTOLIUS	(36-38)	XXXVI. AULUS GELLIUS	(137)
XIII. APPIANUS	(39-40)	XXXVII. GUIDO	(138-139)
XIV. ARATUS	(41-43)	XXXVIII. HARPOCRATIO	(140-141)
XV. AELIUS ARISTIDES	(44-46)	XXXIX. HERODOTUS	(142)
XVI. ARISTOPHANES COM.	(47-48)	XL. HESYCHIUS	(143-148)
XVII. ARISTOPHANES BYZ.	(49)	XLI. HIEROCLES	(149a-d)
XVIII. ARISTOTELES	(50-53)	XLII. HIPPONAX	(150)
XIX. ATHENAEUS	(54-65)	XLIII. HOMERUS	(151-160)
XX. M. AURELIUS ANTONINUS	(66)	XLIV. ION	(161)
XXI. BACCHYLIDES	(67)	XLV. LIBANIUS	(162)
XXII. CALLIMACHUS	(68-71)	XLVI. LIVIUS	(163-176)
XXIII. CICERO	(72-93)	XLVII. LUCIANUS	(177-180)
XXIV. Q. CURTIUS RUFUS	(94)	XLVIII. [LUCIANUS]	(181-182)

XLIX. LUCRETIUS	(183)	LXXIII. PROCLUS	(468)
L. LYCOPHRON	(184-185)	LXXIV. PROCOPIUS	(469)
LI. MAXIMUS TYRIUS	(186)	LXXV. PTOLEMAEUS	(470-471)
LII. MELA	(187)	LXXVI. [SCYLAX]	(472)
LIII. NICANDER	(188)	LXXVII. [SCYMNUS]	(473-474)
LIV. NONNOS	(189-190)	LXXVIII. SENECA	(475-480)
LV. [ORPHEUS]	(191-192)	LXXIX. SILIUS ITALICUS	(481)
LVI. OVIDIUS NASO	(193-195)	LXXX. STATIUS	(482)
LVII. OXYRHYNCHUS PA.	(196-197)	LXXXI. STEPHANUS BYZ.	(483-511)
LVIII. PAUSANIAS	(198-364)	LXXXII. STRABO	(512-539)
LIX. TABULA PEUTINGERIANA	(365)	LXXXIII. SUDA	(540-549)
LX. PHILEMON	(366)	LXXXIV. TACITUS	(550)
LXI. PHILO	(367)	LXXXV. THEOCRITUS	(551-552)
LXII. PHILOPONUS	(368-370)	LXXXVI. THEOGNOSTUS	(553)
LXIII. PHILOSTRATUS	(371-374)	LXXXVII. THEOPHRASTUS	(554-557)
LXIV. PHOTIUS	(375-381)	LXXXVIII. THUCYDIDES	(558-571)
LXV. PINDARUS	(382-386)	LXXXIX. TZETZES	(572-575)
LXVI. SCHOLIA IN PLATONEM	(387)	XC. VALERIUS FLACCUS	(576)
LXVII. C. PLINIUS SECUNDUS	(388-398)	XCI. VELLEIUS PATERCULUS	(577)
LXVIII. PLUTARCHUS	(399-422)	XCII. VITRUVIUS	(578)
LXIX. POLLUX	(423)	XCIII. XENOPHON	(579-592)
LXX. POLYAENUS	(424-428)	XCIV. ZENOBIUS	(593-595)
LXXI. POLYBIUS	(429-466)	XCV. ZONARAS	(596)
LXXII. PORPHYRIUS	(467)		

TROISIEME PARTIE

CATALOGUE DES TESTIMONIA EPIGRAPHIQUES

I. CITES ET CITOYENS ACHEENS DANS LES DIFFERENTES LISTES (597-609)

II. MAGISTRATS ET AFFAIRES FINANCIERES DES CITES (610-611)

III. ACTES D'AFFRANCHISSEMENT (612-613)

IV. RELATIONS INTERNATIONALES

A. ACTIVITES POLITIQUES

1. Décrets et dédicaces divers en l'honneur des citoyens achéens (614-630)

A. Pellène (614-618); B. Aigeira (619-620); C. Aigion (621-623); D. Patras (624-625A); E. Autres cités achéennes (626-629). F. Dédicaces du koinon des Achéens (630)

2. Décrets et listes de proxénie (631- 684)

Décrets et listes de proxénie delphiques. A. Pellène (631-647); B. Aigeira et Phelloé (648-652); C. Aigion et cités voisines (653-661); D. Patras et cités voisines (662-665); E. Achéens (666); F. Décrets et listes de proxénie du koinon des Etoliens, des Locriens de l'ouest et des Acarnanes (667-679); G. Proxènes achéens dans d'autres régions du monde grec (680-684)

3. Listes des proxènes et des théarodoques (685-689)

4. Reconnaissances du droit d'asile des sanctuaires (690-693)

5. Arbitrages internationaux (694-700)

6. Conventions internationales (701-702)

B. ACTIVITES SPORTIVES, ARTISTIQUES ET MILITAIRES

1. Concours locaux (703-708)
2. Vainqueurs achéens dans des concours divers des cités grecques (709- 715)
- 3 Artistes, professeurs et poètes achéens dans les cités grecques (716-725)
4. Pèlerins et devins achéens (726-728).
5. Divinités et cultes (729).
6. Mercenaires achéens dans le monde grec (730-735)
7. Emigrés achéens dans des épitaphes ou autres documents (736-753)

I N D I C E S

I. PUBLICATIONS PHILOLOGIQUES ET EPIGRAPHIQUES

A. *Textes littéraires étudiés*

B. *Liste des publications épigraphiques*

II. NOMS PROPRES GRECS ET ROMAINS

III. NOMS GEOGRAPHIQUES ET ETHNIQUES

IV. TOPONYMES MODERNES

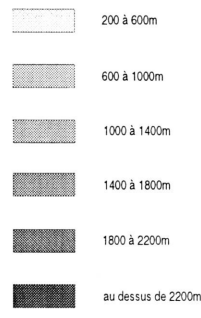
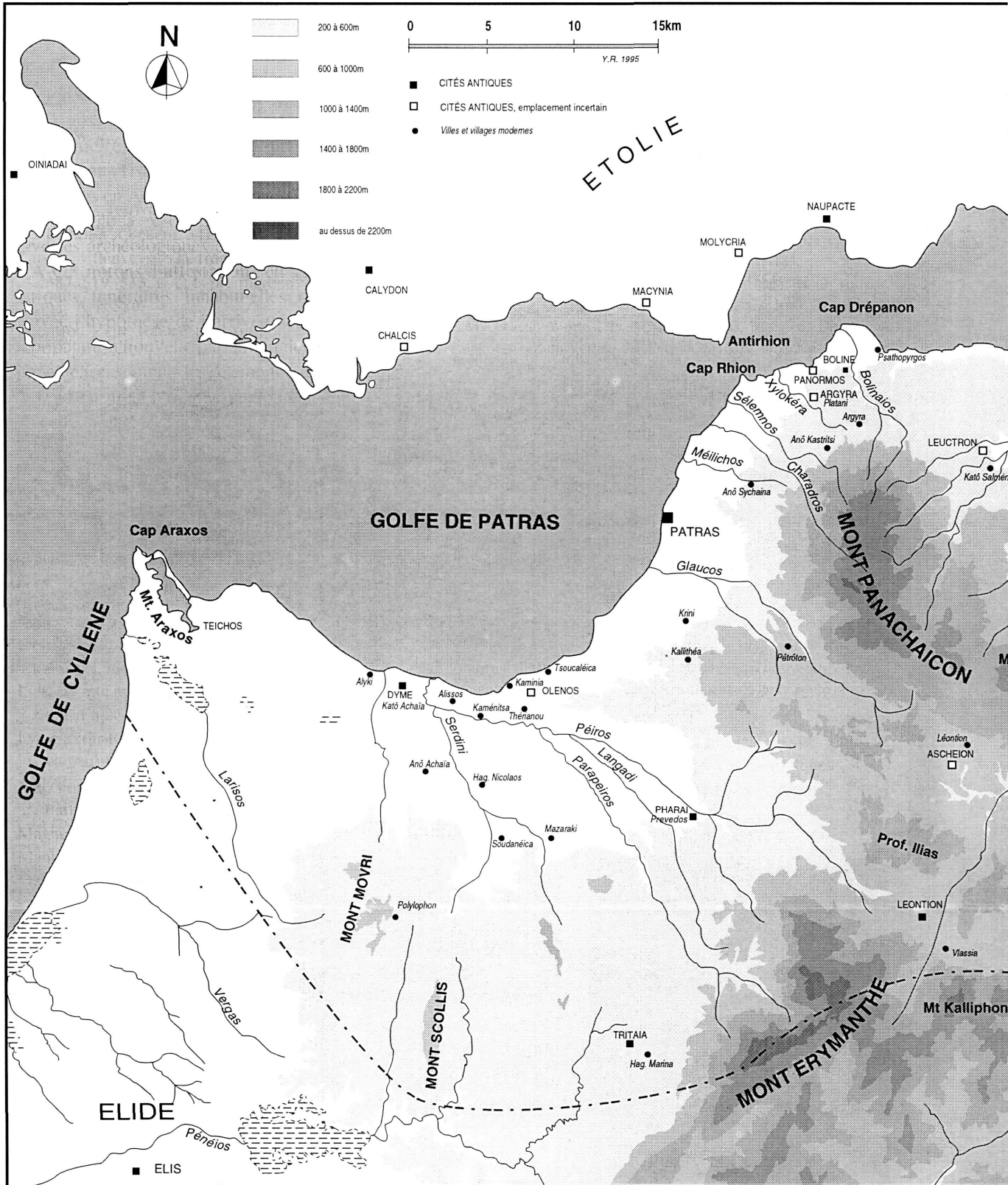
V. INDEX GENERAL

TABLE DES FIGURES

TABLE DES CARTES

TABLE DES MATIERES

CARTE GENERALE



- CITÉS ANTIQUES
- CITÉS ANTIQUES, emplacement incertain
- Villes et villages modernes

GOLFE DE CYLLENE

GOLFE DE PATRAS

ETOLIE

ELIDE

■ ELIS

MONT MOVRI

MONT SCOLLIS

MONT PANACHAICON

MONT ERYMANTHE

Cap Araxos

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

PATRAS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI

Prevedos

Langadi

Paraperios

Péiros

Seldint

Verzas

Latisos

Mt. Araxos

OINIADAI

CALYDON

CHALCIS

MACYNIA

NAUPACTE

MOLYCRIA

Antirhion

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI

Prevedos

Langadi

Paraperios

Péiros

Seldint

Verzas

Latisos

Mt. Araxos

OINIADAI

CALYDON

CHALCIS

MACYNIA

NAUPACTE

MOLYCRIA

Antirhion

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI

Prevedos

Langadi

Paraperios

Péiros

Seldint

Verzas

Latisos

Mt. Araxos

OINIADAI

CALYDON

CHALCIS

MACYNIA

NAUPACTE

MOLYCRIA

Antirhion

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI

Prevedos

Langadi

Paraperios

Péiros

Seldint

Verzas

Latisos

Mt. Araxos

OINIADAI

CALYDON

CHALCIS

MACYNIA

NAUPACTE

MOLYCRIA

Antirhion

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI

Prevedos

Langadi

Paraperios

Péiros

Seldint

Verzas

Latisos

Mt. Araxos

OINIADAI

CALYDON

CHALCIS

MACYNIA

NAUPACTE

MOLYCRIA

Antirhion

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI

Prevedos

Langadi

Paraperios

Péiros

Seldint

Verzas

Latisos

Mt. Araxos

OINIADAI

CALYDON

CHALCIS

MACYNIA

NAUPACTE

MOLYCRIA

Antirhion

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI

Prevedos

Langadi

Paraperios

Péiros

Seldint

Verzas

Latisos

Mt. Araxos

OINIADAI

CALYDON

CHALCIS

MACYNIA

NAUPACTE

MOLYCRIA

Antirhion

Cap Rhion

Cap Drépanon

TEICHOS

DYME

OLENOS

Glaukos

Alyki

Katô Achaia

Alissos

Kaminia

Thenanou

Kaménitsa

Hag. Nicolaos

Anô Achaia

Soudanéica

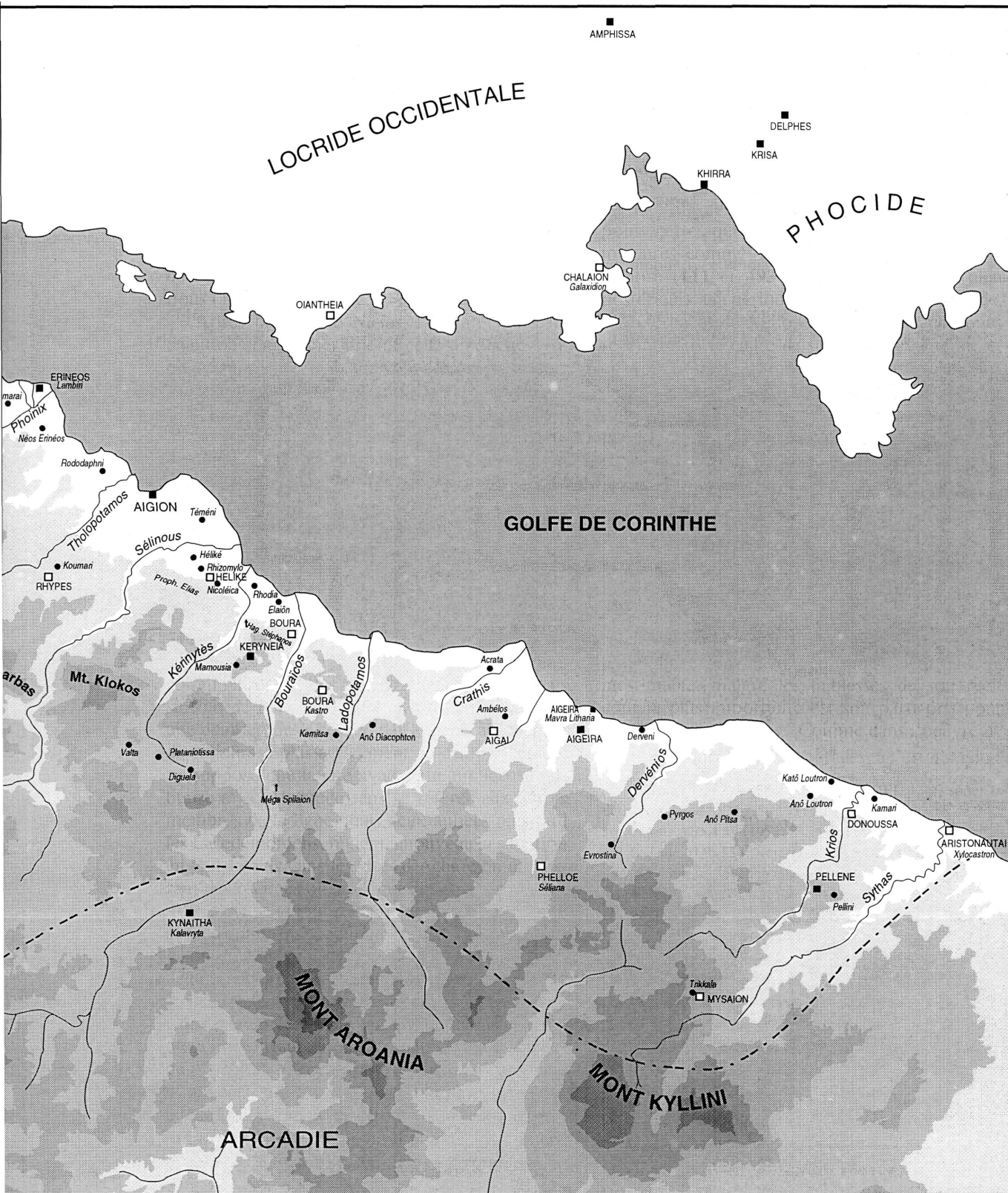
Mazaraki

Polylophon

Hag. Marina

TRITAIA

PHARAI



Carte 2.— Carte géographique générale d'Achaïe.

M. B. Sakellariou (éd.), *Poikila (recueil d'articles)*
(ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 10 ; Athènes 1990)

M. B. Hatzopoulos, L. D. Loukopoulou, *Recherches sur les marches orientales des Téménides (Anthémonte-Kalindoia) 1ère Partie* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 11 ; Athènes 1992)

M. B. Sakellariou, *Between Memory and Oblivion*
(ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 12 ; Athènes 1991)

A. D. Rizakis (éd.), *Achaia und Elis in der Antike*
(ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 13 ; Athènes 1992)

M. B. Hatzopoulos, *Actes de vente d'Amphipolis*
(ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 14 ; Athènes 1991)

A. D. Rizakis (éd.), *Paysages d'Achaïe I. Le bassin du Péiros et la plaine occidentale.* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 15 ; Athènes 1992)

Ph. Gauthier - M. B. Hatzopoulos, *La loi gymnasiarchique de Béroia* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 16 ; Athènes 1993)

Y. E. Meimaris, K. Kritikakou, P. Bougia, *Chronological Systems in Roman-Byzantine Palestine and Arabia* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 17 ; Athènes 1992)

Argyro Tataki, *Macedonian Edessa : Prosopography and Onomasticon* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 18 ; Athènes 1994)

M. B. Hatzopoulos, *Cultes et rites de passage en Macédoine* (ΜΕΛΕΤΗΜΑΤΑ 19 ; Athènes 1994)

ISBN 960-7094-87-5